

RÉSUMÉ

Nous étudions les modalités discursives du *faire science* dans les théories du discours, en France, de 1960 à 1980, spécifiquement chez Antoine Culioli, Michel Pêcheux et Jean-Claude Milner, en nous appuyant sur un corpus de texte qui reprend l'ensemble de leurs publications, dans la période circonscrite, et dont nous en étudions extensivement quatre: *La formalisation en linguistique*, d'Antoine Culioli, *L'analyse automatique du discours* de Michel Pêcheux, *L'amour de la langue* de Jean-Claude Milner et *La langue introuvable* de Michel Pêcheux et Françoise Gadet. Le *faire science* s'entend comme l'ensemble des paramètres légitimant comme scientifiques les pratiques, les connaissances subséquentes et, plus largement, l'épistémè des auteurs. Aussi, il nous semble que les auteurs étudiés poursuivent un double objectif : (1) *faire science* de façon galiléenne en mobilisant des pratiques d'écriture que l'on pourrait qualifier de simili-mathématiques qui s'inscrivent dans une idéologie scientifique spécifique ; (2) mettre ce *faire science* au service d'une théorie qui se veut matérialiste et critique. Pour en rendre compte, nous proposons une problématisation critique de l'historiographie linguistique, à laquelle échappent les spécificités de notre objet, et un travail théorique sur la notion de formalisation mathématique et de galiléisme, articulée à une analyse du fonctionnement de la légitimation scientifique, auquel répond cette formalisation. Nous étudions spécifiquement *La formalisation en linguistique* du point de vue de l'éthos consubstantiel au *faire science*, de l'interdiscours qui le constitue et de l'imaginaire dans lequel il s'inscrit ; nous prolongeons notre travail en analysant l'*AAD69* afin de mettre au jour le projet gnoséologique dans lequel il s'inscrit et le fonctionnement discursif du *faire science* qui y répond, en envisageant l'aspect énonciatif sous-jacent, en ce compris les aspects éthotiques. Enfin, nous étudions, dans une perspective historique et gnoséo-discursive, l'échec du programme des théories du discours dont il est question, en envisageant la critique milnérienne du *faire science* galiléen en linguistique, à travers l'étude de *L'amour de la langue*, et la réponse quasi pamphlétaire de Michel Pêcheux et Françoise Gadet dans *La langue introuvable*. Cette dernière analyse nous permet de synthétiser les apports précédents et d'envisager les modalités discursives du *faire science* selon une lecture que nous qualifions de praxéographique.

Sommaire

RÉSUMÉ	11
SOMMAIRE	13
SECTION I – INTRODUCTION	15
1. LIMINAIRES – QUELLE PROBLÉMATIQUE ?	17
2. PROBLÉMATIQUE – QUEL DISCOURS ?	43
3. CONCLUSION INTERMÉDIAIRE – QUELLE PERSPECTIVE ?	91
SECTION II – FAIRE SCIENCE.....	95
4. LA FORMALISATION – DIMENSION TEXTUELLE DU FAIRE SCIENCE	97
5. LA LÉGITIMATION – DIMENSION SOCIALE DU FAIRE SCIENCE	143
6. CONCLUSION INTERMÉDIAIRE – LES THÉORIES DU DISCOURS	163
SECTION III – DISCOURS	165
7. LA POSTURE D’AUTEUR – ASPECTS ÉTHOTIQUES ET AXIOLOGIQUES.....	167
8. L’INTERDISCOURS MATHÉMATIQUE – LA QUESTION DU FONCTEUR.....	215
9. LES OBJETS CALCULABLES – PREMIER ESSAI DE CARACTÉRISATION	249
10. CONCLUSION INTERMÉDIAIRE – UNE ÉPISTÉMOLOGIE TROUBLE	279
SECTION IV – ÉNONCIATION	291
11. IMAGINAIRE ET IDÉOLOGIE SCIENTIFIQUES – TENSIONS ET FORCLUSIONS	293
12. PRATIQUES D’ÉCRITURE – AXIOMATIQUE ET AUTOMATICITÉ.....	341
13. ENTRE ÉNONCIATION ET DISCOURS – ÉTHOS, MATÉRIALITÉ ET EFFETS DE SENS.....	409
14. CONCLUSION INTERMÉDIAIRE – LE FAIRE SCIENCE : ASPECTS TECHNIQUES, ÉTHOTIQUES ET DOXIQUES.....	481
SECTION V – PRAXÉOGRAPHIE	491
15. RÉEL DE LA LANGUE ET REPRÉSENTATION – DE LA LINGUISTIQUE À LA PSYCHANALYSE.....	493
16. FAIRE SCIENCE ET GNOSÉOLOGIE.....	525
17. FAIRE SCIENCE : PROCÈS, PRAXIS, INSTANCE	553
18. CONCLUSION INTERMÉDIAIRE : FAIRE OU NE PAS FAIRE SCIENCE	603
CONCLUSION GÉNÉRALE	607
BIBLIOGRAPHIE	627
INDEX ET DÉFINITIONS	646
INDEX DES CONCEPTS	648
TABLE DES FIGURES.....	651
TABLE DES MATIÈRES	653

Section I – Introduction

Liminaire, Problématique, Perspectives

1. Liminaires – Quelle problématique ?

Notre étude vise à étudier les modalités discursives du *faire science* dans les théories du discours, en France, de 1960 à 1980, en étudiant spécifiquement trois auteurs, à savoir Antoine Culioli, Michel Pêcheux et Jean-Claude Milner. Comprendre cette problématique nécessite de définir plusieurs objets, à savoir la notion de *faire science*, ce que nous entendons par ses modalités discursives, et, enfin, ce que nous désignons par *théories du discours*. Cette problématique concerne un corpus de textes que nous étudions afin de mettre au jour lesdites modalités discursives. Ce corpus de texte comprend donc les productions de ces trois auteurs dans la période définie : il s'agit d'expliquer comment nous avons circonscrit la période et pourquoi nous les avons choisis spécifiquement afin de représenter les *théories du discours* – ou, inversement, pourquoi nous qualifions de *théories du discours* leurs productions. Comprendre comment nous en sommes arrivés à cette problématique implique d'exposer notre cheminement et, ce faisant, de rendre compte des « tours et détours » – pour reprendre l'expression en exergue de notre travail – théoriques que nous avons dû opérer. En effet, notre étude est marquée par de nombreux déplacements dont il faut rendre compte afin de saisir nos choix conceptuels et méthodologiques. Ce premier chapitre a donc un double objectif : présenter le fonctionnement effectif et les enjeux de notre travail, tout en rendant compte des explorations antérieures. Nous présenterons dans un premier temps la constitution de notre problématique (CHAP. 1.1.) ; dans un second temps les enjeux de notre recherche (CHAP. 1.2), auxquels nous répondrons dans la conclusion finale de notre travail (cf. CONCLUSION GÉNÉRALE) ; dans un dernier temps, nous développerons le plan et la structure de notre étude (CHAP. 1.3).

1.1. Constitution de la problématique

Notre problématique articule trois objets : (1) les modalités discursives du (2) *faire science* dans (3) les *théories du discours*. Arriver à cette formulation a nécessité plusieurs déplacements. Initialement, nous souhaitions articuler une étude épistémologique des transferts conceptuels – des mathématiques et de la logique vers la linguistique – à une étude de l'éthos – au sens rhétorique –, attendu que les transferts dont il est question sont accompagnés d'un éthos spécifique pour les légitimer, ou, parallèlement, participent

1. Liminaires – Quelle problématique ?

d'un éthos spécifique. La notion d'éthos était ainsi envisagée comme la posture d'un auteur telle qu'elle émane du texte/discours : la posture d'un auteur légitime les transferts qu'il opère tandis que lesdits transferts participent à la légitimation d'une discipline. Quant à la notion de *transferts conceptuels*, nous la calquons sur celle de *transferts culturels* (Espagne 2013). Plus encore, nous posons l'hypothèse que ces transferts participent à la légitimation d'une discipline – en l'occurrence de la discipline linguistique – parce qu'ils participent directement de la posture même qui les légitime, dans une sorte de dynamique rétroactive. L'objectif de ce sous-chapitre est donc de rendre compte d'un déplacement qui peut paraître *abstractisant* : de l'étude de transferts et des emprunts conceptuels, nous sommes passés à l'étude du *faire science* ; de l'étude desdits transferts des mathématiques vers la linguistique, nous sommes passés à l'étude du *faire science* dans les *théories du discours* ; et, enfin, de l'étude d'un auteur qui opérerait lesdits transferts pour légitimer sa discipline – et usant de sa posture pour légitimer ses emprunts qui participent, de fait, de sa posture – nous avons abouti à l'étude des *modalités discursives* du *faire science*. Afin d'expliquer les déplacements dont il est question, nous envisagerons d'abord la place des mathématiques et de la formalisation dans notre problématique (CHAP. 1.1.1) ; nous envisagerons ensuite la question de l'éthos et de la posture des auteurs (CHAP. 1.1.2).

1.1.3. La formalisation mathématique : entre historiographie et épistémologie

La question des emprunts aux mathématiques en vue de légitimer la linguistique s'inscrit dans une double intuition naïve – qui irrigue néanmoins de nombreux discours critiques sur les sciences humaines. La première intuition concerne le manque ou le besoin de légitimité des sciences humaines et sociales. Notre hypothèse était que les emprunts mathématiques poursuivent une légitimation de la linguistique, c'est-à-dire une scientification du domaine. Cette scientification, nous l'entendons autant d'un point de vue interne strict – c'est-à-dire la reconnaissance par les pairs de la discipline qu'une approche donnée au sein de ladite discipline est scientifique et propre à la discipline –, d'un point de vue interne large – c'est-à-dire la reconnaissance par les pairs dans le champ scientifique mais extérieurs à la discipline que ladite discipline est scientifique – et d'un point de vue externe, dans toute sa variation – c'est-à-dire la reconnaissance par des non-

pairs, qui peuvent néanmoins avoir un rapport d'autorité, d'expertise ou de mise en circulation des savoirs, que ladite discipline est scientifique. Nous posons ainsi comme constat que, comme toute science sociale, notamment par son potentiel critique, la linguistique est constamment en danger d'hétéronomie (Bourdieu 1980). Parce qu'elle ne s'inscrit pas – ou tout du moins plus – dans un cadre normatif, la linguistique, pareillement à la sociologie, a pu, peut ou pourra encore déranger – elle peut aussi, *a minima*, s'avérer totalement inutile et, de fait, subir des hétéronomies économiques – comme l'insinue, peut-être de façon cryptique, Culioli dans la citation que nous avons mise en exergue de notre travail.

Il nous a semblé que la linguistique avait un *désir de faire science* – expression utilisée notamment par Stengers et Lordon, de laquelle nous avons tiré la lexie *faire science* – lexie largement en circulation et qui mériterait une étude à part entière¹. Ce *désir de faire science* ne répondait pas, selon nous, à une simple question d'hétéronomies. Il nous a semblé que la linguistique était dans une situation d'inquiétude permanente quant à son objet. En effet, depuis ce que d'aucuns considèrent comme une coupure épistémologique – à savoir l'approche saussurienne –, la linguistique est *troublée* par un objet qui est *trouble*, ne serait-ce que dans son découpage : le langage². La définition du langage, dont dépendent la définition de la linguistique et des méthodes autorisées comme linguistiques – autrement dit des méthodes légitimes – et, *de facto*, la primauté de la linguistique sur le langage, n'est pas évidente, et demande une démarche constante de relégitimation. D'une époque où la linguistique structurale était une science pilote à l'époque contemporaine où l'épistémologie saussurienne semble s'être effacée au profit des sciences du langage – que Culioli qualifiait volontiers de « grand sac » (Culioli 1990a, 10) – la linguistique doit, constamment, redéfinir son objet et assurer la pertinence de son découpage, au prix de discussions internes permanentes. Il nous a semblé que ce *désir de faire science* se réalisait, notamment, dans la mathématisation – ou l'hybridation – à

¹ Nous la retrouvons déjà chez Althusser qui avait invité ses élèves à *faire science* en philosophie, injonction que prendra au sérieux Michel Pêcheux en cherchant, précisément, à scientifier une approche du discours (Fabiani 2013).

² À titre d'exemple, la revue *Tétralogie* a réalisé un appel en 2019 qui portait sur la dissolution de l'objet langage et sur la possibilité d'une science linguistique. La question de la légitimité de la linguistique et de la dissolution apriorique de l'objet langage doit être discutée, et non validée, comme un stéréotype doté de sa propre autonomie (cf. CHAP. 5.2.1).

1. Liminaires – Quelle problématique ?

d'autres approches, dont les sciences cognitives – qui, pour Culioli, était porteuse d'un certain potentiel épistémologique quoiqu'il constate les nombreuses difficultés des cognitivistes et des linguistes cognitivistes à approcher l'objet langue (Culioli et Normand 2005, 121-22).

La mathématisation nous apparaissait comme un moteur de scientification dans une perspective de *durcification de la linguistique* – qui s'inscrirait dans l'opposition, parfois plus rhétorique qu'épistémologique, entre sciences dures et sciences molles. Aussi, nous aboutissions à l'hypothèse selon laquelle la linguistique se formalisait mathématiquement afin de se scientifier – hypothèse épistémologique que nous articulions donc, et tempérions ce faisant, à l'hypothèse discursive propre à la posture de l'auteur. Aussi, afin d'identifier une période et de sélectionner des auteurs et leur production, nous avons cherché à identifier un *moment* ou un *lieu* spécifique, où nous pourrions observer les emprunts en question. Après avoir considéré diverses formalisations mathématiques dans la linguistique française de la seconde moitié du 20^e siècle, notre attention a été captée par un article d'Antoine Culioli intitulé *La formalisation en linguistique* paru en 1968. En travaillant sur cet article, nous avons initialement cru pouvoir saisir la dynamique des transferts conceptuels entre la linguistique et les mathématiques. Nous étudions spécifiquement comment s'articulaient, dans le discours, les aspects mathématiques – tant du point de vue conceptuel que du point de vue de l'écriture – et les aspects linguistiques – encore une fois, tant du point de vue conceptuel que du point de vue de l'écriture, c'est-à-dire du point de vue d'une métalinguistique – en vue de produire des effets de légitimations, que nous arrimions à une réflexion sur l'éthos.

Si de nombreux aspects de cette analyse nous semblent pertinents, nous n'avons pas appréhendé que ce que nous étudions, finalement, étaient des modalités discursives d'un *faire science*, auquel participe la mathématisation – qui ne repose pas que sur des emprunts conceptuels. Cette première approche réduit le *faire science* à la mathématisation, elle-même réduite aux emprunts mathématiques – emprunts conceptuels ou emprunts de pratiques d'écriture. Cette première problématisation soulève néanmoins de nombreux questionnements intéressants : qu'est-ce qu'une pratique d'écriture ? Qu'est-ce qu'une mathématisation ou une formalisation mathématique ? Qu'est-ce qui est de l'ordre des mathématiques, en tant que contenu

disciplinaire ? Cette première tentative contient, en quelque sorte, les linéaments de notre réflexion. Cependant, nous n'avons pas saisi les distinctions (et donc les articulations) entre pratiques épistémiques et pratiques disciplinaires : nous verrons l'importance fondamentale qu'a la distinction entre mathématique au sens épistémique et mathématique au sens disciplinaire (cf. CHAP. 9 et 12). Outre cet écrasement épistémologique – que nous nous appliquerons à déconstruire (cf. CHAP. 4) – nous avons produit, en quelque sorte, une erreur historiographique. De la même manière que nous écrasons des pratiques divergentes sous les termes fourre-tout de *mathématique* ou de *mathématisation*, nous avons considéré de l'ordre de la formalisation mathématique – comme s'il s'agissait d'un qualificatif pertinent – toutes les productions qui reposaient sur des mathématiques – au sens large et indistinct que nous critiquons.

Parallèlement, il nous avait semblé pouvoir identifier, autour de la publication d'Antoine Culioli, une période d'hégémonie mathématisante – attendu que l'article de Culioli cherche justement à trier le bon grain de l'ivraie dans le fourre-tout de la formalisation mathématique, témoignant, selon nous, d'une grande phase de mathématisation antérieure. Il nous apparaissait une périodisation intellectuellement confortable. Les mathématiques et, plus largement, les méthodes axiomatique-déductives apparaissent dès les années 1920 – avec notamment les travaux de Bloomfield en 1926 – mais sont encore largement limitées à la phonologie (Marcus 1988). L'apparition de la cybernétique dans les années 1950, ainsi que de la linguistique générative et transformationnelle qui émerge au tournant des années 1956-1964, s'inscrit à son tour dans des paradigmes mathématiques. Les premières publications de Chomsky, dans la revue *Word* en 1956, et sa traduction en 1971 par Milner (Bert 2014) constituent ainsi un marqueur – Chomsky nous apparaissait comme l'exemple-type de la formalisation mathématique. Au même moment, à la fin des années 1950, apparaissent les langages de programmation avec, des années 1959 à 1965, le passage de la traduction automatique du langage à la linguistique computationnelle proprement dite (Léon 1992). Notons aussi les travaux de Jean-Paul Benzécri et René Thom consacrés à la sémantique, dans lesquels ils appliquent des modèles topologiques en préférant une lecture continue des phénomènes linguistiques à une lecture discrète (Marcus 1988, 10).

1. Liminaires – Quelle problématique ?

Antoine Culioli s'inscrit par ailleurs dans cette chronologie en créant son séminaire de linguistique formelle en 1963-1964, qui répondait alors au désir d'apprendre la linguistique aux mathématiciens à l'Institut Poincaré. En outre, le premier séminaire de linguistique générale et appliquée organisé par l'AILA où l'on retrouve Antoine Culioli et François Bresson s'organise dans la même période (Chevalier et Encrevé 2022). Apparaît effectivement cette idée que nous touchons, dans les années 1960-65, voire 1970, à un âge d'or de la pensée formelle (Dosse 1991), dont les origines remontent aux années 1920. Cette périodisation, ainsi que l'idée même d'un « âge d'or de la pensée formelle », pour reprendre l'expression de Dosse, nous paraît problématique à plusieurs égards. Premièrement, comme nous le signalions précédemment, elle écrase sous le terme *mathématisation* – ou en l'occurrence *pensée formelle* – des pratiques qui sont tant dissemblables d'un point de vue disciplinaire qu'épistémique, quand bien même elle s'inscrirait dans un même imaginaire. Dosse embrasse ainsi conjointement des auteurs comme Culioli, Gross, Greimas, Barthes ou Lacan – et on en viendrait à penser que, finalement, la pensée formelle est l'apothéose du structuralisme. Cette approche est cohérente avec les considérations de Solomon Marcus, selon lesquelles le structuralisme ne pouvait que mener à la mathématisation des sciences humaines. Il ajoutait par ailleurs que « plus une science [était] capable d'explicitier ces aspects structuraux, plus elle se prête à être explorée à l'aide des mathématiques » (Marcus 1988, 11). Au demeurant, cette périodisation nous paraît problématique par deux aspects.

Premièrement, elle présente une vision linéaire – voire téléologique lorsque nous lisons Marcus – comme s'il s'était agi d'une évolution quasi naturelle et inévitable des sciences. En outre, cette périodisation efface toute conflictualité : il est notable que Solomon, comme Dosse deux à trois décennies plus tard, présente la même vision de l'évolution scientifique, dépourvue par ailleurs de toute sociologie. Lorsque nous lisons l'historiographie linguistique, il est question de rencontres, d'échanges, de diasporas, de lectures, d'influences. Cependant, la réflexion socio-historique demeure absente. À titre d'exemple, Marcus parle d'une mode pour la logique, sans définir les modalités précises de cette *mode* – comme si le terme *mode* ne souffrait aucune explication et était signifiant en soi. Pourtant, une entreprise historiographique ne peut se contenter d'une approche descriptive, visant à reconstituer la chronologie des événements : quid des mécanismes

sociaux et institutionnels sous-jacents à cette *mode* ? Des interactions non seulement entre acteurs – qu’il ne faut pas envisager qu’en termes d’influences mutuelles – mais entre institutions, entre acteurs appartenant et n’appartenant pas au champ ? Des conditions matérielles de production et de circulation des discours formalistes ? Mais, car il s’agit de notre propos, quid des effets de la formalisation sur l’institution, la reconnaissance, la circulation et la production des savoirs dont il est question ?

Outre la linéarité quasi téléologique, l’effacement des conflictualités et l’absence de propos sociologique – qui ne nous paraît pas seulement complémentaire, mais indispensable à ce type d’approche historique – cette périodisation pose un second problème : l’hypostase de la formalisation comme réalité épistémique et épistémologique. Il existe un âge d’or de la pensée formelle qui constituerait le point commun aux auteurs que nous évoquons ci-dessus. Cette hypothèse suppose, premièrement, que la pensée formelle dont il est question est d’ordre épistémique – et non un effet discursif. Deuxièmement, si nous considérons que le point commun entre ces discours et ces approches est bien d’ordre épistémique, cette hypothèse suppose qu’il s’agit d’une seule et même chose qui aurait trait à une *pensée formelle*. Ce faisant, nous avons une sorte d’écrasement sémantique et épistémologique : qu’est-ce qui est de l’ordre d’une pensée formelle, ou, pour le dire plus simplement, de la formalisation ? Par ailleurs, quel rapport faut-il envisager entre la formalisation et les mathématiques ou la logique ? Quel rapport faut-il envisager entre les mathématiques et la linguistique, attendu qu’*in fine* c’est de cela qu’il s’agit : le point commun entre Culioli, Greimas, Barthes et même Lacan est d’inscrire le rapport mathématique dans le langage. Enfin, lorsque nous parlons *formalisation*, parlons-nous d’un fait épistémique ou épistémologique – et, le cas échéant, qu’est-ce qui distingue l’épistémique de l’épistémologique (cf. CHAP. 4) ?

Concernant le développement des méthodes mathématiques en linguistique, il s’agit d’une longue évolution qu’il ne faut pas envisager que d’un point vue chronologique – comme nous l’avons rapidement fait aux paragraphes précédents. Nous pouvons approcher cette mathématisation du point de vue de la conviction grandissante que le langage et les mathématiques ont quelque chose en commun. Ainsi, des mathématiciens comme Bunjakowski, Borel ou Hadamard, pour qui la linguistique est un pont entre

1. Liminaires – Quelle problématique ?

mathématiques et *humanités*, ou des linguistes comme Baudouin de Courtenay, Ferdinand de Saussure, qui disait encore que « l'expression simple sera algébrique ou elle ne sera pas » (Marcus 1967, 56), Bloomfield pour qui les mathématiques sont le meilleur langage qui soit, ou encore Hjelmslev, ont entrevu depuis longtemps la possibilité et la nécessité d'étudier les structures linguistiques à l'aide des structures mathématiques. Marcus considère ainsi que la pensée axiomatique en sciences humaines aurait deux sources : d'une part une mode de la formalisation suite au développement de la logique et, d'autre part, l'avènement de la linguistique structurale qui aurait préparé les voies de la mathématisation. Il explique par ailleurs que si « les phénomènes de parole ne se prêtent pas [...] à une étude fondée sur des structures mathématiques [...] l'étude des phénomènes de langue peut profiter de la méthode axiomatique-déductive, grâce aux analogies existant entre certains aspects de ces phénomènes et certaines constructions mathématiques » (Marcus 1967, 57).

À bien lire les éléments précédents, il nous semble que le terme mathématique recouvre trois logiques distinctes : premièrement, une question disciplinaire ; deuxièmement, une question épistémologique ; troisièmement, une question épistémique. Il nous semble indispensable d'opérer une distinction fondamentale, qui reviendra constamment dans notre travail, entre ces trois types de mathématiques. Premièrement, nous pouvons considérer comme mathématique tout ce qui relève de la discipline mathématique. Aussi, utiliser des outils ou des concepts issus des mathématiques, quels que soient l'orientation argumentative et l'usage au sein du modèle, pourrait être de l'ordre de la mathématisation. Par exemple, si nous utilisons des outils statistiques pour mettre au jour des régularités (statistiques), nous utilisons des outils mathématiques et les appliquons certainement à la linguistique. Pour autant, il nous semble qu'un tel usage est dissemblable d'une application de la théorie des ensembles à la linguistique. En effet, il nous semble que la distinction qui s'opère entre ces deux usages est d'ordre épistémologique. Dans le premier cas, les concepts mathématiques sont des outils heuristiques, dans le second cas il s'agit d'un outil herméneutique. Nous pouvons ainsi identifier comme mathématiques, au sens épistémologique, les approches qui visent à décrire des structures ou des objets abstraits qui seraient sous-jacents à diverses opérations. Ces structures et objets sont décrits de façon caractéristique par les

mathématiques comme discipline. Aussi, décrire l'une des structures prototypiques sous-jacentes à tel processus implique de se référer aux mathématiques comme discipline. Enfin, nous observons un troisième usage, à savoir l'usage épistémique. Dans cette perspective, toute pratique d'écriture qui vise à condenser, par des systèmes symboliques *ad hoc*, des énoncés et à en automatiser l'interprétation est mathématique (cf. CHAP. 4).

Cette triple distinction est essentielle et, évidemment, ses éléments sont interconnectés : les mathématiques-épistémologiques relèvent des mathématiques-disciplinaires et sont décrites par les mathématiques-épistémiques ; par ailleurs, les mathématiques-épistémiques peuvent, mais non nécessairement, invoquer des signes ou concepts propres aux mathématiques-disciplinaires. Nous reviendrons plus largement et en profondeur sur ces trois distinctions, attendu qu'il s'agit d'un élément important de notre travail (cf. CHAP. 4, 9 et 12). En attendant, à ce stade de notre argumentaire, considérons simplement que le terme *mathématique* renvoie à des objets différents. En substance, toute formalisation semble réduite aux mathématiques qui ne sont jamais envisagées dans leur pluralité disciplinaire, épistémologique et épistémique. François Dosse nous semble donc considérer comme *la pensée formelle* une pratique très située de formalisation dont nous pouvons considérer qu'elle est mathématique – à condition de clarifier le terme *mathématique*. Pareillement, Marcus écrase une série de pratiques sous la dénomination *mathématique* qui désigne, d'un point de vue strictement disciplinaire, un aussi vaste ensemble que le terme sciences humaines ou sciences sociales. Plus encore, Marcus semble subsumer par mathématiques non un domaine précis, ni même un ensemble de méthodes – ce qu'il faudrait donc définir – mais bien un certain régime scientifique vers lequel il faudrait tendre – ou vers lequel toute science avancée finirait par tendre –, eu égard à cet idéal de scientificité mathématique.

1.1.2. La posture de l'auteur : entre sociologie et linguistique

La seconde question qui nous a travaillé concerne la notion d'éthos et, à travers elle, de posture de l'auteur. Envisager les discours du point de vue de la posture d'un auteur – ou inversement envisager la posture d'un auteur à travers les discours qu'il produit – soulève plusieurs problématiques propres à la manière dont nous envisageons ledit auteur et, plus largement, le sujet, ainsi que le rapport qu'entretiennent, dans notre

1. Liminaires – Quelle problématique ?

étude, les acteurs-auteurs et les discours étudiés. Il nous a semblé que trois approches pouvaient se dessiner. Premièrement, nous pouvions nous focaliser sur les auteurs en tant qu'ils sont des acteurs sociaux, dans le champ scientifique. Dans cette perspective, nous sélectionnions d'abord des auteurs et, ensuite, sur cette base, les discours à étudier. Aussi, bien que nos auteurs n'appartiennent pas à la même génération et que leurs périodes d'activité sont inégales, il nous a paru intéressant de les envisager conjointement de sorte à mettre au jour la manière dont chacun, à leur façon, était représentatif de mutations épistémologiques (du point de vue des corpus théoriques) et sociologiques (du point de vue du champ) dans le domaine de la linguistique en France, dans la période que nous avons grossièrement découpée. Par ailleurs, leur appartenance à des générations différentes, leur carrière dissemblable, ainsi que leur situation divergente dans le champ scientifique – et politique – nous semblait permettre de poser un regard critique sur l'historiographie linguistique et de montrer la granularité du réel.

Comme nous l'évoquions précédemment, notre attention avait d'abord été attirée sur Culioli, plus précisément par son article de 1968. L'article en question a été retravaillé par Culioli, Pêcheux et Fuchs en 1970. Il nous a semblé intéressant d'introduire à notre étude *l'Analyse Automatique du Discours* de Pêcheux, qui présentait, dans notre grille de lecture, des phénomènes d'emprunts et de transferts conceptuels évidents aux mathématiques. Par ailleurs, en suivant en quelque sorte la piste péchaldienne, nous avons trouvé intéressant d'étudier les *Cahiers pour l'analyse* comme lieu spécifique où se produit *un quelque chose* épistémologique, qu'il nous fallait encore identifier. Nous avons dès lors identifié la présence de Jean-Claude Milner, qui a par ailleurs poursuivi une thèse de doctorat sous la direction d'Antoine Culioli – dont le sujet était la production d'un modèle de GGT appliqué à certaines constructions syntaxiques spécifiques – et traduit Chomsky au début des années 1970. Il nous semblait avoir identifié trois auteurs ayant chacun, à leur manière, importé des outils mathématiques : Antoine Culioli pour sa *Théorie des Opérations Enonciatives*, Michel Pêcheux pour son *Analyse Automatique du Discours* ; et Milner, qui nous paraissait un cas particulier mais non moins intéressant pour étudier l'introduction du chomskysme en France du point de vue des stratégies de légitimation et des postures éthotiques.

Nous formulons le rapport de notre problématique selon l'équation suivante : des acteurs (Culioli, Pêcheux, Milner) ont un objectif (scientifiser la linguistique) et mobilisent une méthode spécifique (les emprunts mathématiques en vue de produire de nouvelles épistémologies du langage) dans le cadre de leur praxis de recherche dont sont produits des discours. Par le discours, nous pouvons rendre compte de leurs pratiques d'emprunts et de constitution d'une nouvelle épistémologie du langage. Nous parlions, par ailleurs, d'*épistémologie du langage* parce que le terme de linguistique nous paraissait, à raison, trop restrictif pour Michel Pêcheux qui, précisément, dépasse le cadre de la linguistique stricte, au sens saussurien. Au demeurant, si ce terme n'est pas adéquat, l'hétérogénéité de notre corpus rend complexe sa dénomination – pourtant nécessaire afin de rendre compte de sa pertinence interne. Cette hétérogénéité est une caractéristique de notre corpus et, en conséquence, il faudra considérer tant ces effets sur notre analyse que sur la possibilité d'identifier des traits définitoires interne : autrement dit, dans quelle mesure notre corpus n'existe-t-il pas que par les hasards de notre parcours de recherche, n'ayant, dès lors, qu'une pertinence externe, et, de fait, en quoi cela impacte notre analyse (cf. CHAP. 2.2. et 2.3.) ?

Une seconde manière d'appréhender notre sujet nous apparaissait clairement : ne pas considérer les auteurs comme des sujets sociaux dont les discours permettraient de remonter ou de reconstruire les pratiques, mais les envisager comme des émanations strictement discursives. En effet, originellement, nous envisagions les transferts conceptuels uniquement du point de vue discursif. Il s'agissait d'appréhender ces transferts comme des manifestations de l'appareil épistémologique qui vise la scientification. Il s'agissait donc d'observer les transferts conceptuels comme de pures manifestations discursives en considérant l'interdiscours et l'intertexte, dont l'appareil de citation, la terminologie, les figures, ou encore l'écriture – spécifiquement l'écriture mathématique. Dans cette perspective, notre observable est avant tout textuel. Toutefois, ces transferts nous apparaissent accompagnés de stratégies discursives et rhétoriques particulières pour les légitimer ou, inversement, participent de stratégies discursives et rhétoriques qui visent à légitimer la linguistique. Ils sont accompagnés de postures énonciatives spécifiques qui nous engagent à penser la posture discursive des auteurs qui émergent de l'ensemble des marques discursives dont il est question. Ainsi,

1. Liminaires – Quelle problématique ?

même en se tenant strictement à la question des transferts dans leur actualisation textuelle et discursive, la question de l'auteur survient inévitablement.

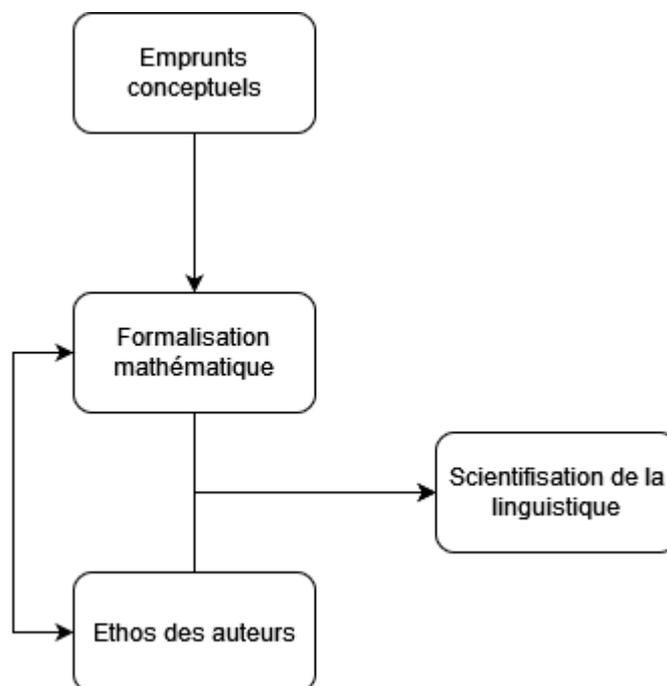


Fig. 2 : Articulations entre les éléments de la problématisation initiale

Cette approche de l'auteur tantôt comme acteur au sein d'un champ dont les discours sont des productions, tantôt comme émanation d'effets du discours, nous a amené à approcher la chose du point de vue de l'éthos. Considérer une posture d'auteur nous permet d'envisager autant l'aspect agentif des acteurs, externes au discours, qui posent des stratégies discursives et rhétoriques, que l'aspect virtuel des acteurs, internes au discours, comme apparitions énonciatives. Dans cette perspective, l'éthos devient tant une manière « pour l'orateur à donner par la façon dont on construit son discours une image de lui-même de nature à convaincre l'auditoire en gagnant sa confiance » (Maingueneau 2004a, 203) qu'une image de soi mobilisée dans et par les discours (Amossy 2010b). Par ailleurs, cet éthos peut s'envisager tant du point de vue agentif de la rhétorique que du point de vue des contraintes qui pèsent sur le discours (cf. CHAP. 2.1). Nous posons par ailleurs l'hypothèse que cet *éthos* subsume les transferts et la formalisation que nous évoquions précédemment. Plus encore, il nous semblait que l'éthos subsume l'argumentaire scientifique. Bien que nous ayons reconsidéré cette centralité de l'éthos, nous avons maintenu l'hypothèse selon laquelle l'éthos joue un rôle central dans le *faire science* et que, dans certains lieux discursifs spécifiques, il n'est plus

possible de distinguer la posture de l'auteur des savoirs qui sont censés être mobilisés dans le discours (cf. CHAP. 13 & 17).

En substance, notre problématique initiale consistait à étudier en quoi la formalisation mathématique et l'éthos de nos auteurs participaient à la scientification de la linguistique. Il s'agissait, ce faisant, de montrer en quoi l'éthos de nos auteurs légitimait, en sus, la formalisation, cependant que cette formalisation participait de l'éthos de nos auteurs. Cette formalisation nous semblait, par ailleurs, reposer sur des emprunts et des transferts conceptuels – voir la dynamique illustrée à la *fig. 2*. Cette approche nous a néanmoins paru limitée et, par certains aspects, problématique. Premièrement, la formalisation dont il est question ne repose pas nécessairement sur des emprunts ou des transferts conceptuels aux mathématiques en tant que discipline. Deuxièmement, cette problématique présente une fragilité épistémologique concernant les définitions de la formalisation, de la mathématisation et des mathématiques comme discipline. Troisièmement, elle ne rend pas compte de l'ancrage épistémologique et idéologique de ladite formalisation et efface, par conséquent, les véritables enjeux de cette dernière, ainsi que le point commun entre nos auteurs. Quatrièmement, elle ne permet pas d'envisager clairement la dynamique entre les sujets sociologiques et les émanations discursives, malgré la notion d'éthos qui permettait, néanmoins, d'envisager cette problématique. Au demeurant, cette première formulation nous a permis d'identifier des éléments centraux dans notre analyse : la formalisation et la mathématisation, qu'il s'agit de définir ; l'éthos, qu'il s'agit d'appréhender plus finement qu'une question de posture ; et enfin la scientification, entre effets de discours et phénomène sociologique.

1.2. Reconfiguration et enjeux de la problématique

Notre problématique initiale a évolué. En effet, au fil de notre travail, nous avons, en quelque sorte, réévalué la direction de notre étude, dont les termes avaient sensiblement changé. Le choix des discours et des auteurs étudiés, la circonscription temporelle, l'heuristique, la méthodologie ainsi que les outils conceptuels d'analyse progressivement mobilisés nous ont amené à redéfinir notre sujet. Cette reconfiguration, nous pouvons l'envisager sur la base de trois déplacements : premièrement, (a) des emprunts conceptuels et de la formalisation logico-mathématique en vue de scientifier

1. Liminaires – Quelle problématique ?

la linguistique au (a') *faire science*, non réductible à la mathématisation d'une part et dont l'inscription conceptuelle diffère ; deuxièmement, (b) de l'éthos, dont participeraient lesdits emprunts et qu'entourerait, rétroactivement, ledit éthos qui vise à scientifier, aux (b') modalités discursives, en ce compris l'éthos, mais qui embrassent plus largement les questions de production, de circulation, d'existence des énoncés et de leurs effets de sens ; troisièmement, (c) de *nouvelles épistémologies du langage* aux (c') *théories du discours*. Il convient d'expliquer brièvement ces trois déplacements et la problématique qui en émerge.

Premièrement, utiliser la notion de *faire science* déplace la focalisation de notre étude et change son contenu épistémologique. En effet, il ne s'agit plus d'étudier la formalisation mathématique qui scientifie, mais d'étudier la scientification qui repose, notamment, sur la formalisation mathématique. Par ailleurs, ce changement de focalisation s'accompagne d'une ouverture puisqu'il ne s'agit plus de réduire la formalisation aux mathématiques, au sens disciplinaire. Comme nous le verrons, le *faire science* de nos auteurs ne repose pas uniquement sur un usage des mathématiques – mais aussi, spécifiquement chez Pêcheux, sur la psychanalyse et le marxisme. Par ailleurs, si une formalisation spécifique joue en effet un rôle central chez nos auteurs, cette dernière n'est pas réductible aux mathématiques disciplinaires. Dans la perspective d'une distinction entre trois régimes mathématiques et entre mathématisation et formalisation (cf. CHAP. 1.1.1, 5, 12 et 17), nous devons repenser les concepts dont nous usons afin d'éviter une appréhension trop peu fine des phénomènes qui nous occupent. Enfin, concernant le changement de contenu épistémologique, parler de *faire science* et non de *scientification* permet de marquer une différence de vision entre les deux processus. Dans l'acception que nous lui donnons, scientifier suppose qu'il existe une discipline qu'il va s'agir de rendre *scientifique* ou *plus scientifique*, c'est-à-dire de transformer de sorte que ces méthodes soient scientifiques – la méthode scientifique existant en soi. La lexie *faire science*, outre qu'elle renvoie à des auteurs et des contextes précis (voir CHAP. 5.1), permet de mettre l'accent sur le *faire* et la *fabrique* sous-jacente : il s'agit de rompre avec l'idée d'un processus presque naturel – comme l'évoque Marcus – et de mettre en lumière qu'il s'agit d'une fabrication.

Deuxièmement, ce *faire science*, nous l'étudions du point de vue du discours en considérant ses modalités discursives. En effet, par *faire science* nous entendons l'ensemble des pratiques qui visent à produire une connaissance reconnue comme scientifique au sein du champ scientifique. Dès lors, le *faire science* ne repose pas uniquement sur des pratiques discursives, quoiqu'elles nous semblent centrales : le discours *intègre* l'ensemble des stratégies matérielles, comme dispositif – au sens de Foucault – matérialisé discursivement (cf. CHAP. 4 & 17). Aussi, il importe de spécifier que nous étudions le *faire science* du point de vue discursif, dans toutes ses modalités, c'est-à-dire dans toutes ses formes : énonciatives, discursives, textuelles, sémiotiques, diagrammatiques, médiologiques, éditoriales, éthotique, et ainsi de suite. Le *faire science* apparaît de façon variée et, dans le corpus qui nous intéresse, l'une des modalités principales est la formalisation mathématique ou simili-mathématique – attendu qu'il nous faut préciser le statut et la mathématicité des formalisations étudiées. En outre, il s'agira d'étudier les liens et les statuts des modalités dont il est question : qu'est-ce qui distingue l'énonciatif du discursif ? Qu'est-ce qui relève du sémiotique ? La modalité éditoriale est-elle au même niveau de conceptualisation que la modalité énonciative, par exemple ? La modalité textuelle est-elle en concurrence avec la modalité discursive ?

Troisièmement, et il s'agit d'un déplacement théorique important, nous avons requalifié la cohérence interne de notre corpus. Nous l'avons brièvement expliqué, notre corpus a été conçu de façon progressive et cumulative, par un effet de proche en proche : de Culioli à Pêcheux, de Pêcheux à Milner. Le corpus présente une cohérence externe et interne. La cohérence externe permet d'évaluer l'adéquation entre nos corpus et notre problématique. Certainement, l'étude de Culioli, Pêcheux et Milner permet d'observer des formes de mathématisation, des postures éthotiques spécifiques, des emprunts conceptuels. Dans la nouvelle configuration de notre problématique, l'étude de ces trois auteurs permet en effet de mettre au jour des modalités discursives de leur *faire science*. Cependant, le changement de formulation met en exergue une pierre d'achoppement : lorsqu'il s'agissait d'étudier des emprunts mathématiques en vue de scientifier et en relation avec l'éthos, il importait peu que les auteurs sélectionnés aient des stratégies distinctes ; cependant, dès lors que nous parlons des *modalités discursives du faire science*, nous supposons un *faire science* commun – ce qui paraît exiger d'identifier des

1. Liminaires – Quelle problématique ?

traits définitoires communs. Autrement dit, quelle cohérence interne pouvons-nous identifier dans notre corpus ? En quoi la période et les auteurs choisis rendent-ils compte d'un *faire science* spécifique, qui leur serait commun et qu'il serait intéressant d'étudier ?

Concernant la période, nous avons circonscrit temporellement notre corpus aux années 1960-1980. Toutefois, étudier cette période, n'est-ce pas nous condamner au trope et à la répétition, tout ayant déjà été dit ? Sorte de *terreur dans les lettres scientifiques*, il y a une hantise à la répétition du commentaire historiographique ou épistémologique – renforcée par certaines normes du champ qui demandent des résultats neufs (voire *groundbreaking*) et positifs. Les nombreux travaux, ne serait-ce que ceux de Jean-Claude Chevalier ou Pierre Encrevé – notamment *Combat pour la linguistique* (Chevalier et Encrevé 2006) – ou de François Dosse – sur le structuralisme (Dosse 1991) – n'ont-ils pas largement documenté, voire épuisé, le sujet ? Que pouvons-nous apporter de plus à cette historiographie linguistique, déjà saturée de références ? Concernant la sélection de nos auteurs, nous pouvons justifier un corpus hétérogène, à condition d'identifier une même formation discursive ou un « même système de formation » (1969b, 141) des énoncés pour parler comme Foucault – et donc identifier nos fameux traits définitoires. Pour autant, il n'est pas possible d'identifier ce système de formation sans avoir sélectionné *a priori* les textes étudiés. Nous avons précédemment qualifié nos auteurs comme représentatifs de *nouvelles épistémologies du langage*, terme ambigu et peu caractérisé. Nous faisons le choix définitif de qualifier leur approche comme représentative de *théories du discours* – ce qui ouvre à de nombreux questionnements (cf. CHAP. 5.2).

Selon nous, le point commun entre nos auteurs est de présenter une théorie du discours qui suppose un certain rapport, au langage et à la linguistique d'une part, et au *réel* d'autre part. Cette approche n'est pas nécessairement intuitive. Si nous pouvons effectivement dire de Michel Pêcheux qu'il a travaillé sur une théorie du discours, cette affirmation est plus délicate pour Jean-Claude Milner, voire contrefactuelle pour Antoine Culioli qui n'utilise le mot que dans ses acceptions naïves, lui préférant le terme de *texte* et qui, dans un article de 1978, se montre très critique envers la *linguistique du discours*. (Culioli 1978; Culioli et Normand 2005, 82-83). Nous pouvons ainsi identifier un enjeu définitionnel – sur lequel nous reviendrons – concernant le *discours* et, de fait, les *théories*

du discours ou les *linguistiques du discours*. Cet enjeu définitionnel ne concerne pas uniquement la cohérence interne de notre corpus, mais plus largement celle de notre approche méthodologique. Quel parcours théorique et méthodologique faut-il embrasser, des méthodes harrissiennes (Z. Harris 1969) au travail de Pêcheux – voir (Pêcheux 1969; Helsloot et Hak 2000; Léon 2010) – en passant par le travail d'un Dubois ou d'un Michel Foucault (Foucault 2015), de Bourdieu (E. Neveu 2010) ou encore de Keller (Keller 2007), pour peu que nous nous intéressions aux traditions allemandes, plutôt négligées dans l'espace francophone ? Par ailleurs, quel angle souhaitons-nous privilégier, quelle focalisation, quel axe d'analyse s'avérerait pertinent ?

Cette interrogation est d'autant plus importante qu'il nous faut saisir comment corrélérer, comment interpréter conjointement, des phénomènes linguistiques et les modalités du *faire science* : s'agit-il d'étudier une argumentation, une rhétorique ? Si oui, comment ? Le lexique utilisé, certains choix syntaxiques, le paratexte ou les isotopies sémantiques témoignent-elles et témoignent-ils d'un *faire science* qui s'actualise dans le texte et dans le discours ? Pour le dire autrement, quel *rapport* entretiennent les phénomènes linguistiques et les phénomènes extralinguistiques ; s'agit-il d'actualisations, de retraductions, d'homologies ou de tout autre chose ? Ces interrogations sont subsumées par la question suivante : qu'est-ce qu'un discours ? Corolairement, qu'est-ce qu'étudier du discours, qu'est-ce qu'une linguistique du discours, qu'est-ce qu'une théorie du discours ? Le mot même de *discours* nous paraît éminemment problématique, tant il est utilisé dans des acceptions différentes, tant il est par ailleurs répété, utilisé, dupliqué, déconnecté de ses ancrages conceptuels, théoriques, formels et surtout critiques originaux – comme le remarque, d'ailleurs, dans une certaine mesure, Culioli en 1978 ? Dans certaines acceptions, le mot *discours* n'est-il pas devenu un doublon de *texte* – distingue-t-on toujours précisément les notions d'intertexte et d'interdiscours⁶ ? Ou, à tout le moins, s'agit-il d'une nouvelle dimension linguistique, qui se situerait à un niveau supérieur – le mot, la phrase, le texte, le discours ? Ne s'agit-il pas d'un problème lexicographique, qui amène les dictionnaires spécialisés à produire des définitions parfois absconses (voir la définition chez Charaudeau et Maingueneau 2002) ?

⁶ Voir à ce sujet la critique de Paveau sur la confusion entre les deux concepts et la mémoire scientifique. Nous mobilisons cette notion de mémoire au Chap. 9.2.

1. Liminaires – Quelle problématique ?

Bref, le *discours* pose problème. Un problème définitoire, un problème disciplinaire, mais aussi un problème conceptuel, historiographique, formel et surtout idéologique. En étudiant des discours qui, dans une conjoncture donnée, ont réfléchi, de façon directe ou indirecte, à ce qu'étaient les discours, nous étudions, corrélativement, ce que sont les discours et ce que nous pouvons formaliser *de ce que sont les discours*. Ces quelques remarques nous permettent de soulever plusieurs enjeux d'analyse que nous regroupons autour de quatre thèmes. Notre travail et notre problématique nous paraissent pouvoir répondre à ces enjeux tout en soulevant de nouvelles questions, de nouvelles pistes de recherche, mais surtout de nouveaux éclairages sur des aspects de l'histoire, de l'analyse du discours, de l'objet du discours et de l'épistémologie linguistique qui n'ont pas encore été traités. Nous identifions ainsi :

A. ENJEU ÉPISTÉMOLOGIQUE : LA FORMALISATION ET LA MATHÉMATISATION. Le point commun à nos auteurs réside dans la conviction que le *faire science* implique un degré élevé de formalisation, qui passe notamment par des jeux d'écriture. Rendre compte du fonctionnement réel de la langue passe donc par une formalisation spécifique. Étudier cette formalisation suppose une réflexion épistémologique qui vise à définir ce qu'est *formaliser*, ce qu'est *mathématiser*, ce que sont des mathématiques, et ainsi de suite. Au terme de notre étude, nous souhaitons aboutir à une définition de ces termes et à une distinction fine des trois types de mathématiques, dont nous formulons l'hypothèse précédemment.

B. ENJEU DÉFINITIONNEL : LE DISCOURS. Le second enjeu est relatif à la notion de *discours*, à sa définition et surtout à sa construction – conceptuelle et formelle. De notre définition de discours dépendent tant notre objet (les discours scientifiques constituant notre corpus), notre sujet (les théories du discours) que notre méthodologie (l'analyse du discours). Définir le discours implique une articulation entre plusieurs concepts : la question du texte, des conditions de production qui peuvent être sociales ou langagières, ainsi que la question de l'énonciation et de l'éthos.

C. ENJEU MÉTHODOLOGIQUE : ANALYSE DU DISCOURS ET ÉTHOS. Conséquemment au second enjeu, nous souhaitons aboutir à une approche du discours, inscrite dans

le déjà-là théorique, qui permette d'envisager le discours scientifique et, plus spécifiquement, la question épistémologique de la formalisation et de la mathématisation. En effet, dès lors que nous parlons d'étudier des modalités discursives, nous supposons qu'il est possible d'étudier des objets *a priori* strictement épistémologiques d'un point de vue discursif.

D. ENJEU HISTORIOGRAPHIQUE : UNE LECTURE CRITIQUE. Enfin, en étudiant les discours qui sont nos objets, le *faire science des théories du discours* qui est notre sujet, en mobilisant les méthodes propres à l'analyse du discours, nous souhaitons mettre au jour le propre de certaines réflexions qui ont pu être menées, dans le sillage du structuralisme et dans une perspective de dépassement, qui ne peuvent toutefois être simplifiées et homogénéisées comme l'âge d'or d'une pensée formelle.

1.3. Plan de l'étude

Sur la base des éléments que nous avons exposés, nous pouvons définir l'objectif de notre thèse comme l'étude des modalités discursives du *faire science* en nous intéressant spécifiquement au *faire science des théories du discours*, développées en France de 1960 à 1980, par le prisme des travaux d'Antoine Culioli, de Michel Pêcheux et de Jean-Claude Milner, et à travers quatre enjeux : épistémologique, définitionnel, méthodologique et historique. La question fondamentale que soulève notre premier chapitre concerne la notion de *discours*, qui nous permet d'envisager autant notre sujet (les *théories du discours*), notre objet (les *discours* qui constituent notre corpus) que notre méthode (*l'analyse du discours*). Aussi, dans le second chapitre, nous proposons d'abord de travailler cette notion, afin d'inscrire notre approche dans le déjà-là théorique et d'en présenter les linéaments (CHAP. 2.1). Pour ce faire, nous proposons une lecture des différentes acceptions du mot *discours* (CHAP. 2.1.1) ; nous introduisons la notion de praxéographie, qui permet d'envisager un double processus discursif/énonciatif qui s'inscrit dans une triple praxis sociale/ordodiscursive/matérielle (CHAP. 2.1.2) ; nous envisageons la question de *l'éthos* (CHAP. 2.1.3) ; et nous concluons sur un exposé des limites internes à l'analyse du et des discours scientifiques, ainsi qu'à l'apport de notre approche (CHAP. 2.1.4). Sur cette base théorique et pratique, nous envisageons notre heuristique et notre méthode interprétative (CHAP. 2.2). Nous revenons enfin à la question

1. Liminaires – Quelle problématique ?

du corpus, afin de répondre aux questions soulevées au premier chapitre (CHAP. 2.3) en présentant brièvement nos auteurs (2.3.1), en abordant la question de la circonscription temporelle (2.3.2), et en envisageant la question métathéorique des effets de corpus (2.3.2). Nous concluons ensuite sur les perspectives de notre recherche (CHAP. 3).

La seconde section de notre travail cherche à définir la notion de *faire science*, que nous envisageons d'abord d'un point de vue *textuel* et *social*. Dans un premier temps, nous envisageons la formalisation comme la dimension *textuelle* du *faire science* (CHAP. 4) en considérant diverses méconceptions théoriques qui expliquent la réception différenciée des pratiques formalisantes en linguistique. Sur cette base, nous proposons de définir la notion de *formalisation*, en évitant les méconceptions identifiées, dont la confusion entre *formalisation* et *mathématisation* (CHAP. 4.1). Nous réalisons ce travail en considérant la notion d'*inscription* que nous envisageons en dialoguant avec Bachimont et Latour. Nous cherchons à définir l'inscription scientifique (CHAP. 4.1.1) et à distinguer les propriétés matérielles et discursives de l'inscription (CHAP. 4.1.2). Il nous apparaît alors possible d'envisager l'inscription scientifique du point de vue de sa matérialité sémiotique et de sa fonction argumentative (CHAP. 4.1.3). Dans cette perspective, il nous paraît possible de dépasser l'opposition *textuel/social* comme bipartition du discours et de considérer qu'il faut une approche matérielle, entendue comme une approche épistémologique-énonciative – c'est-à-dire à la fois *épistémique* et *énonciative*. Nous abordons ainsi la formalisation d'un point de vue épistémologique-énonciatif (CHAP. 4.2.1) ; la mathématicité d'un point de vue gnoséo-discursif (CHAP. 4.2.2) ; la formalisation mathématique en tant que dispositif argumentatif, en intégrant le double processus de mise en discours dans les trois praxis (sociodiscursive/ordodiscursive/matérielle) (4.2.3) ; et enfin l'idéologie scientifique sous-jacente, à savoir le galiléisme (CHAP. 4.2.4). Nous pouvons envisager l'articulation de ces chapitres différemment et considérer que l'approche épistémologique-énonciative est l'aboutissement d'une réflexion sur la nature énonciative de la formalisation, et sur le *télos* qui lui est propre (CHAP. 4.2.1). Pour identifier ce *télos*, nous interrogeons le statut de l'inscription mathématique, au sens gnoséologique, et non épistémique, qui fonctionnerait comme un idéal formel à atteindre (CHAP. 4.2.2). Nous formalisons de façon diagrammatique une dynamique des inscriptions mathématisantes (CHAP. 4.2.3). Enfin, nous mettons au jour l'idéologie sous-jacente aux pratiques observées (CHAP. 4.2.4).

Le chapitre 5 s'intéresse à la dimension sociale du *faire science* dont participent les usages techniques observés. Nous cherchons à définir la notion de *faire science* (Chap. 5.1) en nous intéressant d'une part à la notion de science hégémonique (5.1.1) et, d'autre part, à la notion de science(s) type(s) (Chap. 5.1.2). Nous revenons ainsi sur la notion de *désir de faire science* qui pose la question stratégique de poursuivre un certain *faire science* pour être reconnu socialement comme scientifique sur un marché de la légitimité scientifique. Afin de rendre compte des dynamiques sociologiques dont il est question, nous abordons premièrement le débat entre Lordon et Malinvaud sur le statut des mathématiques dans le *faire science* ; deuxièmement la notion de volonté/désir de *faire science* mobilisée par Stengers dans son étude de la psychanalyse. Nous abordons par ailleurs la notion d'opérationnalité scientifique comme élément déterminant du *faire science*. Sur cette base, nous pourrions envisager le fonctionnement de la légitimité scientifique en considérant un idéal-type scientifique auquel toute science doit répondre, en ce compris la linguistique. Nous envisageons ensuite la situation de la linguistique et des théories du discours que nous étudions (Chap. 5.2). Nous nous intéressons spécifiquement au processus de reconnaissance scientifique de la linguistique, toujours entre autonomisation et dilution (CHAP. 5.2.1). Nous étudions ensuite spécifiquement la notion de *théories du discours* afin d'identifier leurs rapports avec la linguistique et avec les sciences types que nous avons définis au point précédent (CHAP. 5.2.2).

Au terme de cette seconde section, nous concluons (CHAP. 6) et posons l'hypothèse d'un *faire science* spécifique, que nous qualifions de *galiléen*, qui repose sur les pratiques d'inscription, et leur dynamique corrélative, que nous avons identifiées, et qui manifeste une idéologie scientifique spécifique. Afin de rendre compte de la richesse du *faire science galiléen* et de ses modalités discursives, nous étudions un premier discours, à savoir *La formalisation en linguistique*, publié par Antoine Culioli en 1968. Le septième chapitre s'intéresse ainsi à l'éthos culiolien que nous envisageons du point de vue de l'argumentaire qu'Antoine Culioli déploie (CHAP. 7) : nous pouvons y observer la spectacularisation et la mise en scène de la rigueur, et son lien avec les mathématiques (CHAP. 7.1) en nous intéressant au concept de *parresia* (CHAP. 7.1.1) et en considérant à la posture épistémologique de Culioli qui repose sur un double geste antagoniste (CHAP. 7.1.2) ; nous interrogeons ensuite le statut des mathématiques (CHAP. 7.2) en

1. Liminaires – Quelle problématique ?

questionnant les régimes de mathématicité chez Culioli (CHAP. 7.2.1) et en représentant la dynamique entre les inscriptions scientifiques dans son discours (7.2.2) ; nous proposons enfin une analyse de notre réception du discours culiolien, autrement dit de son éthos effectif (CHAP. 7.3), à la convergence de l'éthos visé (CHAP. 7.3.1) et de nos attentes prédiscursives (CHAP. 7.3.2).

Le huitième chapitre s'intéresse à la pérennité de la compréhension scientifique de l'article d'Antoine Culioli – questionnant la place du lecteur, dans une perspective diachronique, dans le *faire science* d'un discours scientifique. Nous proposons ainsi une approche généalogique des concepts mobilisés par Culioli afin de rendre compte de notre position dans l'interdiscours, nécessaire à la compréhension de l'article – et donc nécessaire au fonctionnement de son *faire science* – eu égard à un certain contrat de lecture (CHAP. 8.1). Nous illustrons cette problématique à travers un cas d'étude, à savoir la notion de *foncteur* dont nous cherchons la première occurrence (CHAP. 8.1.1), discutons son ancrage dans la discipline de la logique (CHAP. 8.1.2) et des mathématiques (CHAP. 8.1.3) pour aboutir à une définition en linguistique (CHAP. 8.1.4). Nous concluons ensuite sur une proposition d'analyse terminologique et conceptuelle des emprunts chez Culioli (Chap. 8.2). Nous étudions ensuite l'appareil graphique mobilisé par Antoine Culioli à l'aune de la notion d'*inscription* et de calculabilité (CHAP. 9). Ce chapitre cherche à définir le statut épistémico-énonciatif des inscriptions et fait spécifiquement échos au chapitre 12 et 17. Nous réfléchissons à la notion de calculabilité en faisant converger une approche épistémique et sémiotique (CHAP. 9.1) de sorte à penser les objets diagrammatiques calculables au-delà d'une approche sémiotique (CHAP. 9.2). Nous mettons ensuite notre caractérisation à l'épreuve de notre corpus (CHAP. 9.3) et identifions les premiers régimes épistémico-énonciatifs, primordiaux dans la suite de notre analyse (CHAP. 9.4). Nous concluons ensuite sur le *faire science* culiolien (CHAP. 10)

Forte de cette conclusion, la section III s'intéresse à l'*Analyse automatique du discours*. Nous étudions dans un premier temps l'imaginaire épistémologique dans lequel s'inscrit Pêcheux (Chap. 11), en nous intéressant à cette coupure saussurienne qu'il souhaite réaliser (CHAP. 11.1) que nous définissons du point de vue : de la triple disjonction (CHAP. 11.1.1) ; de la circularité théorique (CHAP. 11.1.2) ; et de la question de la subjectivité (CHAP. 11.1.3). Nous étudions ensuite l'idéologie scientifique sous-jacente au

projet de Pêcheux (CHAP. 12) en étudiant ses influences lacano-althussériennes. La réalisation de ce projet épistémologique implique des usages galiléens, à savoir des pratiques d'écriture spécifiques (CHAP. 12). Nous définissons premièrement ce que nous entendons par *usages galiléens* et considérons trois aspects du galiléisme (CHAP. 12.1). Nous étudions ensuite trois catégories d'inscriptions que nous avons identifiées chez Pêcheux (CHAP. 12.2) : les inscriptions axiomatiques (CHAP. 12.2.1), les inscriptions de délinéarisation de niveau 1 (CHAP. 12.2.2) ; les inscriptions de délinéarisation de niveau 2 (CHAP. 12.2.3). Nous analysons brièvement la question des effets performatifs des inscriptions et de leur mathématisation, à savoir les effets sociologiques de censure (CHAP. 12.3). Nous concluons ensuite en proposant une analyse des régimes et registres des inscriptions étudiées, du point de vue de leur matérialité énonciative, dans la continuité du chapitre 9 (CHAP. 12.4). Enfin, nous proposons un petit *addendum*, afin d'étudier en quoi les inscriptions péchaldiennes reposent sur un présupposé théorique, à savoir les notions de *formations imaginaires* et de *prédiscours* qui, justement, résistent peut-être à toute formalisation mathématique et donc à tout *faire science galiléen* (CHAP. 12.5).

Afin d'articuler les éléments exposés aux chapitres précédents, le chapitre 13 propose de poursuivre la réflexion praxéographique de sorte à envisager, en sus, la notion d'*éthos* et son articulation avec le *faire science*. Nous cherchons à identifier l'émergence de l'éthos du point de vue de la matérialité énonciative (CHAP. 13.1) en identifiant trois difficultés à définir l'éthos (CHAP. 13.1.1), en approchant l'éthos par l'énonciation (CHAP. 13.1.2) et en proposant une approche praxématique de l'éthos (CHAP. 13.1.3). Nous étudions ensuite les paramètres éthotiques et discursifs du point de vue des inscriptions scientifiques (CHAP. 13.2) en réfléchissant à la question de la polyphonie dans le discours scientifique (CHAP. 13.2.1), à la situation de communication (CHAP. 13.2.2), aux paramètres scéniques (CHAP. 13.2.3). Nous proposons enfin la notion de matérialité organisée pour envisager conjointement ces éléments. Il nous apparaît alors possible de définir l'éthos comme la ligne de crête de la mise en discours, articulant les aspects énonciatifs et discursifs (CHAP. 13.3). Nous concluons enfin en considérant le *faire science* du point de vue doxique, technique et éthotique (Chap. 14).

La cinquième et dernière section se veut la synthèse des analyses précédentes. Nous envisageons les tensions internes au *faire science galiléen*, en étudiant deux textes

1. Liminaires – Quelle problématique ?

de Jean-Claude Milner, à savoir *L'amour de la langue* et *De la syntaxe à l'interprétation* (CHAP. 15). Nous abordons le contexte de publication des ouvrages de Milner (CHAP. 15.1) et analysons les deux textes du point de vue de la psychanalyse, en envisageant son *faire science* (ou son refus potentiel de *faire science*) (CHAP. 15.2) ainsi que l'impossibilité de la linguistique à *faire science* (Chap. 15.3). Le chapitre 16 se concentre sur la réponse que Pêcheux, avec Gadet, donne à Milner dans *La langue introuvable*, que nous abordons d'abord du point de vue de l'argumentaire en étudiant la proposition philosophique et méthodologique de Pêcheux et Gadet dans leur analyse de l'impossible science linguistique (16.1) et la présence du *topos* psychanalytique dans l'analyse qu'ils proposent (CHAP. 16.2). Nous envisageons ensuite les modalités discursives du *faire science* déployé dans notre corpus en mobilisant notre approche praxéographique qui repose sur une triple approche de l'action langagière : le procès (la mise en discours ; le processus énonciatif et le processus discursif), les praxis (sociodiscursive, ordodiscursive et matérielle) et les instances (Chap. 17). Nous approchons la question des formations discursives identifiées dans *La langue introuvable* du point de vue du *faire science* gnoséologique (CHAP. 17.1) ; nous proposons une praxéographie du discours scientifique (CHAP. 17.2) et enfin nous étudions les modalités discursives du *faire science* de nos trois auteurs (17.3). Nous concluons enfin cette section sur la problématique même du *faire science*, à savoir *faut-il ou non faire science en linguistique ?* (Chap. 18).

Nous fermons notre travail sur une conclusion générale développée en six points : nous revenons sur la problématisation de notre sujet, en écho à la première section afin de répondre aux quatre enjeux que nous y avons soulevés ; nous répondons au premier enjeu, l'enjeu épistémologique, en synthétisant notre approche de la formalisation ; nous répondons au second enjeu, l'enjeu définitionnel, en exposant les éléments clés de notre approche praxéographique et de notre vision du discours ; nous répondons à l'enjeu méthodologique en proposant d'une part une lecture historique du *faire science* des théories du discours étudiées, qui est conjointe à une analyse du et des discours, et en montrant, d'autre part, l'intérêt voire la nécessité de conjointre les deux approches ; nous répondons par ailleurs au quatrième et dernier enjeu, la question de l'historiographie linguistique et de la pérennité des appareils étudiés et donc de leur *faire science* ; nous identifions enfin un cinquième enjeu, qui n'était pas apparu au début de notre travail, à

1. Liminaires – Quelle problématique ?

savoir la place d'une approche critique et d'un positionnement politique en analyse du discours qui nous permet de conclure par une réflexion portant sur notre propre *faire science* et notre inscription dans le champ.

2. Problématique – Quel discours ?

Ce second chapitre cherche à définir la manière dont nous entendons étudier, discursivement, le *faire science* qui se déploie dans les discours appartenant à notre corpus – ou, comment entendons-nous étudier la manière dont nos auteurs cherchent à rendre leur discours scientifique, à légitimer conjointement leurs pratiques et leurs usages épistémologiques dans et par leurs discours. Notre méthodologie suppose de définir un corpus de textes, ainsi qu'une approche analytique. Conséquemment, il s'agit d'expliquer comment nous avons établi notre corpus et sélectionné nos outils de lecture. Toutefois, pour ce faire, il faut travailler au préalable la notion de *discours*. Aussi, nous procéderons en quatre temps : premièrement, nous travaillons la notion de discours (CHAP. 2.1) ; deuxièmement, nous envisageons notre rapport heuristique au discours et les conditions de son étude (CHAP. 2.2) ; troisièmement, nous constituons notre corpus en circonscrivant la période étudiée et en formulant plusieurs propositions de composition (CHAP. 2.3).

2.1. Travailler le discours (scientifique)

Il nous paraît donc indispensable de travailler la notion de *discours* en préalable. En effet, en amont de tout travail méthodologique, il importe de clarifier les soubassements épistémologiques sur lesquels ledit travail pose ses fondations. Constituer un corpus et définir une méthode de lecture supposent de s'arrêter sur une acception du mot *discours* et, subséquemment, en exposant notre ancrage théorique, d'envisager les relations qu'entretiennent entre elles les notions de *discours*, de *texte*, et d'*énonciation*, qui peuvent rentrer en concurrence – comme nous l'avons illustré aux chapitres précédents. Cet ancrage théorique permettra, par ailleurs, de nous positionner quant à trois implications théorico-idéologiques, à savoir : notre positionnement théorique et méthodologique quant à l'analyse des conditions de production du discours ; notre positionnement épistémologique et idéologique quant à la place des sujets dans notre approche du discours ; notre positionnement méthodologique quant au travail historiographique et au travail d'archive propre à la constitution d'un corpus.

À cette fin, nous fonctionnons en quatre temps. Premièrement, nous situons notre approche quant aux acceptions multiples de la notion de *discours*, en envisageant

2. Problématique – Quel discours ?

les acceptions que notre travail rencontre et cherche précisément à articuler – acceptions qui, *in fine*, traversent l'ensemble des acceptions possibles (CHAP. 2.1.1). Nous verrons que notre travail se situe, originellement, dans une approche du discours spécifique à l'école d'analyse du discours française – que nous qualifions de discours [4] – qui envisage l'énoncé du point de vue des conditions de production, en articulant une approche énonciative et textuelle. Deuxièmement, cette approche en termes de conditions de production, qui envisage le texte et l'énonciation dans une perspective situationnelle, notre étude nous a amené à l'enrichir en développant une approche praxéographique, dont nous exposons les linéaments (CHAP. 2.1.2). Troisièmement, nous envisagerons la question de l'éthos en nous concentrant spécifiquement sur les approches de Maingueneau et Amossy, de sorte à formuler l'intérêt d'explorer cette notion dans le cas spécifique du *faire science* (Chap. 2.1.3). Quatrièmement, nous exposerons les limites internes à l'analyse du discours, dès lors que l'on considère la situation du discours scientifique (CHAP. 2.1.4).

Ce sous-chapitre présente donc la particularité méthodologique d'être simultanément en amont et en aval de notre recherche : il s'agit de définir l'état de la question *antérieur* à notre recherche tout en annonçant et préparant les éléments théoriques construits *pendant* et *après* notre étude du corpus qui ne peuvent s'envisager que conjointement à son analyse. Il a pour objectif d'expliquer le parcours théorique qui nous a mené à développer une approche praxéographique du discours. Cette approche repose sur les hypothèses qui suivent. Toute production de sens est le résultat d'une mise en discours qui repose sur un double processus : le processus énonciatif comme mise en matérialité du discours et le processus discursif comme production des effets de sens. Cette mise en discours s'inscrit dans une triple praxis, c'est-à-dire dans une triple situation d'existence qui évolue avec la production du discours. Pour en arriver à cette approche, il est donc nécessaire de repartir des multiples acceptions du terme *discours*.

2.1.1. Des multiples acceptions du terme *discours*

Dans le champ scientifique français, le mot *discours* présente une certaine plasticité, et recouvre une série de notions hétérogènes. Dès 1979, Maingueneau proposait un état des lieux de l'analyse du discours en France qui garde encore toute sa pertinence quant aux distinctions qu'il y opère (Maingueneau 1979). Maingueneau relève ainsi six définitions distinctes du terme *discours* : (1) comme variante de la parole saussurienne ; (2) comme unité de dimension supérieure à la phrase ; (3) comme unité transphrastique qui articule entre elles les phrases ; (4) en tant que l'énoncé est considéré du point de vue du mécanisme discursif qui le conditionne ; (5) dans une approche énonciative – par exemple, la perspective benvenistienne, comme le résultat de l'acte d'énonciation en tant que saisissement de l'appareil communicatif qu'est le langage, dans un but fonctionnel ; enfin (6) par opposition à la langue, cette dernière comportant les effets de sens virtuels contextualisés par le discours.

Outre ces six notions, Maingueneau en ajoute une septième, à savoir (7) le *discours* comme paramétrage générique ou typologique. Nous pouvons encore ajouter à ces sept distinctions le discours au sens péchaldien – que nous rencontrerons dans notre analyse –, que Maingueneau écarte assez rapidement de son analyse, attendu qu'il s'agit d'une approche idiosyncrasique. Cette approche considère (8) le *discours* comme le lieu de rencontre du langage et de l'idéologie qui y trouve sa matérialité – dans une perspective marxiste althussérienne. Nous pouvons y ajouter le discours au sens foucauldien pour qui (9) le discours correspond à « l'ensemble des énoncés qui relèvent d'un même système de formation » (Foucault 1969a, 141). Nous pourrions encore rajouter le discours comme effet de sens, qui traverse les acceptions [1], [6], [8] – le terme est utilisé par Pêcheux (1969) – et [4], attendu que lorsque l'on s'intéresse aux énoncés du point de vue de leur conditions de production, on s'intéresse, aussi et de fait, à la production d'effets de sens d'ordre discursif (Charaudeau 2005). Ces effets de sens propres à une sémantique discursive sont à distinguer de la vision sémantique du discours [6] qui suppose un sens immanent au système linguistique qui n'est, en quelque sorte, que contextualisé par la langue en action (Pêcheux, Haroche, et Henry 1971; Pêcheux et Fuchs 1975).

2. Problématique – Quel discours ?

Des neuf acceptions, nous en retiendrons, dans un premier temps du moins, spécifiquement deux. Premièrement, le discours [4], que nous envisagerons à la manière de Maingueneau et d'Achard (Achard 1984) comme un certain « point de vue d'analyse » qui prend en compte les rapports sociaux (Achard 1986, 22), autrement dit les conditions de production. Ou, plus encore, quitte à s'éloigner peut-être de l'approche de Maingueneau, nous envisageons le discours comme « l'usage du langage en situation pratique, envisagé comme acte effectif, et en relation avec l'ensemble des actes (langagiers ou non) dont il fait partie » (Achard 1993, 10) – quoique par son aspect *acte social* cette définition s'approche du discours [10]. Dans une certaine mesure, notre approche du discours [4] a été structurée par une vision – qui nous paraît, *a posteriori*, problématique – bidimensionnelle qui distingue d'une part la dimension *textuelle* et d'autre part la dimension *sociale* du discours, ce-dernier étant *in fine* du texte envisagé d'un point de vue social (Adam et Ute 2005, 8). Cette structuration, nous préférons l'envisager en considérant que le discours n'est pas juste une reconstruction théorique, un simple point de vue d'analyse, mais bien l'ensemble des énoncés en tant qu'ils sont porteurs de sens, eu égard à leurs conditions d'existence. Autrement dit, le texte n'est que la surface discursive et, dès lors qu'il est lu et produit, ce faisant, du sens, devient discours.

Deuxièmement, nous retiendrons les discours [8-9] que nous amalgamons attendu qu'il s'agit, *in fine*, de deux manières d'aborder la notion de *formation discursive* (Oger 2019) : les énoncés comme matérialité linguistique sont contraints par un système de formation idéologique et, en ce sens, matérialisent l'idéologie (cf. CHAP. 17). Nous y ajouterons le discours [10], que nous définirons, par l'analyse de notre corpus, comme praxis sociodiscursive et dispositif argumentatif. Il s'agit de considérer que certains discours sont des activités sociales en soi et fonctionnent ainsi et comme un élément d'un dispositif – au sens de Foucault (Agamben 2006) – et comme le dispositif lui-même, matérialisé énonciativement (cf. CHAP. 4). Par dispositif, nous entendons un réseau entre des éléments discursifs et non discursifs, avec une fonction stratégique, en l'occurrence la production d'une connaissance scientifique.

Maingueneau pose que l'analyse du discours, tel qu'il l'envisage, correspond à la définition du discours [4], qu'il s'agit par ailleurs de distinguer des notions n°3 et n°5 – ce

qui est d'autant plus complexe que la notion de *discours* mobilisée par Maingueneau traverse la linguistique textuelle (qui étudie spécifiquement le discours n°3) et la linguistique de l'énonciation (qui correspond au discours n°5). Il s'agit donc de définir la spécificité du discours [4] par opposition aux discours n°3 et n°5 auxquels il s'articule cependant. Il apparaît effectivement que l'analyse du discours est traversée par des références à l'énonciation dont le statut méthodologique n'est pas toujours évident (Maingueneau 2016a) et dont, selon nous, le statut épistémologique n'est pas clair. À titre d'exemple, la manière dont Maingueneau mobilise la notion d'*énonciation* n'a strictement rien à voir avec l'approche énonciative que nous pouvons retrouver dans l'analyse discursive péchaldienne, qui mobilise spécifiquement les travaux d'Antoine Culioli sur la question (Pêcheux et Fuchs 1975, 18, 48-50; Culioli, Fuchs, et Pêcheux 1970).

L'énonciation culiolienne est, par ailleurs, elle-même à distinguer de l'énonciation benvenistienne – dont les supposés philosophiques sont radicalement à l'opposé des supposés de l'énonciation péchaldo-culiolienne (De Vogüe 1992). Ces usages de la notion d'*énonciation* – qui apparaît donc en creux de certaines acceptations du discours – sont d'autant plus complexes qu'ils impliquent un rapport spécifique au sujet, à l'acte de parole – que l'on entend comme l'énonciation, comme la locution, voire encore comme une énième composante – et à un système spécifique d'ajustement intra-énonciatif : en témoigne la variété de modélisations de Ducrot (Ducrot 1984; Habert 1982), à Culioli (Culioli 1990b), en passant par Rabatel (2017) ou Fontanille (Fontanille et Zilberberg 1998; Fontanille 2004; 2021). Nous constatons ainsi combien les acceptations sont nombreuses. Toutefois, comme nous le verrons par la suite, nous pouvons identifier dans l'approche [5] une approche [5A] pour laquelle l'énonciation est un acte par lequel un sujet s'empare du langage dans une visée communicative et une approche [5B] qui envisage l'énonciation comme le processus linguistique (voire cognitif) de formation d'un énoncé.

Cette variété formelle et conceptuelle repose néanmoins sur un même postulat : il existe un écart entre le sujet comme être-au-monde et le sujet-dans-l'énonciation – ou le sujet-dans-le-discours, s'il s'en distingue. Cet écart démultiplie les sujets-notionnels et complexifie la dimension énonciative qui peut comporter de deux sujets chez Ducrot jusqu'à sept sujets dans la pratique culiolienne (Filippi-Deswelle 2012) – démultiplication qui se traduit aussi par une terminogenèse riche : sujet-énonciateur, locuteur/allocutaire,

2. Problématique – Quel discours ?

énonciateur/co-énonciateur, sujet-locuteur à distinguer du locuteur-sujet, voire sujet énonciateur-locuteur chez Culioli, et ainsi de suite. S'opère en outre, chez Maingueneau du moins, une distinction théorique fine entre l'énonciation et la locution, qui se traduit, dans l'analyse, par une distinction claire entre la situation d'énonciation et la situation de locution, qu'il s'agit, par ailleurs, encore de distinguer de la situation de communication (nous reviendrons sur ces distinctions au CHAP. 2.1.2). Si nous ajoutons à ce tissu théorique les questions relatives au dialogisme, à la posture énonciative, au discours rapporté, ou encore à la praxis matérielle – qui impliquent toutes un rapport spécifique entre le sujet-énonciateur, l'énonciation et l'énoncé effectif – nous produisons *a priori* un désordre théorique. En outre, nous n'envisageons, en l'occurrence, que les acceptions de la notion d'énonciation, et non les rapports qu'elles entretiennent avec le discours. Dès lors, l'analyse du discours soit se restreint à une approche clairement définie dans le champ – par exemple l'énonciation telle qu'elle est définie par Maingueneau dans son approche [4] – soit évacue la discussion théorique sur l'énonciation et se contente d'un usage « boîte à outils » (Maingueneau 2016a, paragr. 29) lorsque l'analyse le demande. Or, ce sont précisément ces rapports que nous allons chercher à travailler tout au long de notre étude – comme nous l'avons indiqué dans notre troisième enjeu, en introduction.

Au demeurant, le croisement des approches énonciatives et discursives, au risque d'une complexification démesurée, peut produire des théories du discours dont la richesse potentielle et l'effectivité pragmatique est remarquable : en témoignent, notamment, les travaux de Jeanne-Marie Barbéris qui, à titre d'exemple, envisage le rapport au temps dans l'énonciation en convoquant simultanément Gustave Guillaume, Émile Benveniste et André Jacob (Barbéris 2008), ou les travaux de Fontanille (2021) et Rabatel (2017) sur la praxis matérielle – sans évoquer l'articulation de la linguistique et de la sémiotique (Colas-Blaise 2010) pour analyser certains cas, dont celui de la figure ou, comme nous le verrons, d'un éthos praxémique (Fontanille 2008) qui remobilise habilement la notion de *praxème* (Lafont 1994), concept visant précisément à « poser en principe la continuité entre praxis et activité sémiotique du langage, dans les cadres temporels du discours » (Sarale 2021, paragr. 14). En outre, il nous semble que l'étude du discours scientifique et l'étude du *faire science* appellent précisément à penser conjointement le discours et l'énonciation, attendu que *faire science* implique autant des

postures énonciatives par rapport au savoir scientifique énoncé, que des mécanismes discursifs propres au champ.

Ce rapport entre énonciation et discours, nous devons donc le travailler théoriquement, et non l'envisager comme un outillage casuistique de phénomènes linguistiques. Ce travail, nous l'envisageons précisément au moyen de la notion de *praxis*, qui correspond au discours comme dispositif argumentatif, c'est-à-dire le discours [10]. Cette notion de *praxis*, nous la substituons aux notions multiples de *situation*, qu'elle subsume. Par ailleurs, sauf indication contraire, nous entendons donc le *discours* comme un ensemble d'énoncés, porteurs d'effets de sens discursifs, que nous entendons étudier du point de vue de leurs conditions de production, ou, plus largement encore, d'existence. Dans cette perspective, le *texte* est la surface discursive d'un discours, c'est-à-dire les énoncés d'un discours indépendamment de leurs conditions d'existence et donc, *in fine*, indépendamment de leurs effets de sens discursifs.

2.1.2. Situation et praxis : éléments d'une approche intégrative

Afin de comprendre en quoi la notion de *praxis* s'inscrit dans un déjà-là théorique, nous devons aborder la notion de *situation*, présente chez Maingueneau. Pour approcher la notion de *situation* relativement à notre approche, nous pouvons reprendre le fil de notre réflexion. En substance, nous avons d'une part (1) les notions de *discours* dont certaines engagent, d'autre part (2) des notions d'*énonciation*. Aussi, il convient de spécifier comment nous nous ancrons ou non dans des approches qui impliquent non seulement des aspects techniques et méthodologiques distincts, mais surtout des positionnements épistémologiques et philosophiques parfois antagonistes. Comme nous l'avons annoncé au chapitre 2, notre méthodologie s'appuie sur une approche du discours [4], où nous distinguons d'une part le texte – c'est-à-dire les énoncés ou, pour parler comme Pêcheux, la surface discursive – qu'il s'agirait d'envisager dans une heuristique linguistique, et, d'autre part, les conditions d'existence – extension du concept de *conditions de production*, trop restreint – qu'il s'agit d'appréhender d'un point de vue pratique. Ce point de vue pratique permet d'envisager la question de l'énonciation et de son rapport au discours en produisant des distinctions plus fines.

2. Problématique – Quel discours ?

Aussi, inversons notre point de départ et démarrons notre réflexion à partir de l'énonciation. L'approche de Maingueneau peut nous permettre de saisir la position pivot de l'énonciation. Nous identifions chez Maingueneau une sorte de dédoublement de la notion d'énonciation qui se rapporte à deux objets : premièrement, l'énonciation comme système de positionnement formel (*ego, hic, nunc*) qui constitue ce qu'il nomme *la situation d'énonciation*, qui s'intègre, avec la situation de locution (locuteur, allocutaire et délocuté) au plan de l'énoncé élémentaire ; deuxièmement, l'énonciation comme scène d'énonciation, qui est l'une des composantes de la situation du discours, avec la situation de communication – situation du discours qui contraint le plan de texte, l'organisation textuelle du discours. Ce concept de *scène* permet à Maingueneau de distinguer trois concepts qui réinterprètent les notions de *type* et de *genre* – dont nous avons expliqué qu'il correspond à l'une des acceptions du *discours* (discours [7]) :

- (1) La scène englobante définit le statut pragmatique du discours. Dans le cas qui nous concerne, par exemple, les discours qui constituent notre corpus sont des discours scientifiques. Il s'agit de la manière dont le discours se présente, pragmatiquement, aux énonciataires. Cette approche pragmatique, nous l'articulons avec la notion de *pacte de lecture*, parce que nous envisageons un pacte pragmatique du point de vue de la « matérialité organisée » (Jeanneret et Patrin-Leclère 2004, paragr. 19) – autrement dit, la scène englobante est définie par la matérialité en ce qu'elle contraint sa reconnaissance et conditionne la « dynamique des interprétations » (*idem*)⁸.
- (2) La scène générique définit le statut organisationnel et textuel du discours, eu égard à des contraintes sociohistoriques, institutionnelles et interdiscursives.
- (3) Enfin, la scénographie est « la scène de la parole que le discours présuppose pour pouvoir être énoncé » (Maingueneau 2002, 56). Par exemple, comme nous le verrons dans troisième section, un article peut constituer une scénographie professorale. Cette scénographie est la condition de légitimité du discours tel qu'il s'énonce. Elle permettra d'envisager de nombreux phénomènes dans notre analyse, dont celui d'auto-constitution (Maingueneau

⁸ Cette approche *a priori* abstraite prendra son sens lorsque nous envisagerons le processus énonciatif/discursif du point de vue de la matérialité énonciative.

et Cossutta 1995) et de scientification. Nous verrons que, contrairement aux idées attendues sur la question, les discours scientifiques – du moins ceux que nous étudions – présentent des scénographies spécifiques, et non des scénographies conventionnelles (cf. CHAP. 16).

L'approche de Maingueneau est une approche qui, en quelque sorte, intègre certaines acceptions du discours précédemment envisagées au discours [4] : le discours [3] et le discours [7] sont représentés par la notion de *plan textuel* et de *situation du discours* ; tandis que la notion de *plan de l'énoncé élémentaire* représente le discours [5] et la notion d'*énonciation*. Au demeurant, le dédoublement produit par Maingueneau peut prêter à confusion : le terme *énonciation* apparaît dans deux catégories épistémologiquement dissemblables. L'énonciation dans la *scène d'énonciation* et l'énonciation dans la *situation d'énonciation* renvoient, selon nous, à des objets dont la nature est radicalement différente. De façon similaire, la scénographie nous paraît se situer sur un autre plan théorique que la scène englobante et générique. Pour autant, d'une certaine manière, la scène et la situation ont bien à voir avec l'énonciation. Nous pouvons donc apercevoir que l'énonciation chez Maingueneau renvoie à des aspects différents, tout en ayant pourtant trait à l'énonciation. Cette difficulté réside dans la confusion générale qui règne derrière le concept d'*énonciation*. Pour nous en rendre compte et clarifier ces concepts, nous pouvons synthétiser l'approche situationnelle de Maingueneau avec le tableau suivant :

Tableau 1 : Les situations chez Maingueneau

Plan de l'énoncé élémentaire	Situation d'énonciation	Situation de locution
	Énonciateur/co-énonciateur Non-personnes	Locuteur/allocutaire Délocuté
Plan textuel	Situation du discours	
	<i>Point de vue externe</i>	<i>Point de vue interne</i>
	Situation de communication	Scène d'énonciation
<i>Scène englobante</i> <i>Scène générique</i> <i>Scénographie</i>		

2. Problématique – Quel discours ?

L'approche énonciative de Maingueneau, notamment la notion de *scénographie* et d'*archiénonciation* – que nous envisageons ultérieurement (cf. CHAP. 2.1.3 & 13) –, nous permettra d'envisager de nombreux phénomènes discursifs dans notre corpus. Néanmoins, elle ne permet pas de rendre compte des conditions propres à la matérialité sémiotique des énoncés que nous étudions : c'est-à-dire du fait qu'un énoncé suppose un système de signes qui comporte des règles de formation d'un énoncé correct. La question de cette matérialité, que nous poursuivons au chapitre 4, est indispensable dès lors que nous envisageons les aspects formulaïques des énoncés : un énoncé mathématique n'a pas la même matérialité énonciative qu'un énoncé dans une langue naturelle donnée. En outre, d'un point de vue théorique, il nous semble possible d'articuler entre elles plusieurs approches de l'énonciation – comme pour le discours – de sorte, notamment, à asseoir l'éthos sur une conceptualisation plus robuste, attendu que l'éthos est fragile théoriquement (Auchlin 2000)⁹. Enfin, nous pensons qu'il n'est possible de rendre compte du *faire science* qu'en articulant une approche du discours qui intègre les discours [4], [8-9] et [10], et une approche de l'énonciation, qui intègre la vision de Maingueneau, mais aussi celle de Pêcheux, Culioli, Fontanille et Benveniste, malgré leurs différences.

Aussi, en étudiant notre corpus avec une perspective praxéologique (Angermüller 2015), nous avons identifié trois praxis, que nous proposons de définir, qui permettent de rendre compte du fonctionnement discursif du *faire science*. Premièrement, la praxis matérielle ; deuxièmement la praxis ordodiscursive ; et troisièmement la praxis sociale ou sociodiscursive. Ces trois praxis s'intègrent, comme des poupées gigognes – et s'approchent du découpage méthodologique proposé par Fairclough (1995, fig. 2). Dans lesdites praxis s'inscrivent le processus discursif et le processus énonciatif – qui sont deux processus distincts qui entretiennent entre eux un rapport topologique particulier. La praxis matérielle est définie par une quadruple situation : la situation d'énonciation (*ego, hic, nunc*), la situation de locution (locuteur, allocutaire, délocuté), la situation inter-énonciative – c'est-à-dire la praxis matérielle au sens de Greimas (Colas-Blaise 2010), autrement dit l'ensemble des énoncés en co-présence –, et enfin la situation matérielle – qui comprend par exemple les aspects phénoménologiques et physiques, tels la « patine »

⁹ Pour rappel, nous avons fourni une définition préliminaire de l'éthos au CHAP. 1.1.2.

d’une surface (Fontanille 2004, 234) ou les aspects perceptifs¹⁰. Elle s’intègre à une praxis ordodiscursive qui est définie par des règles qui régulent l’ordre du dit – au sens de Foucault. Elle s’intègre à la praxis sociale définie par la situation empirique du locuteur dans une situation sociale donnée.

Point de vue	Procès (→) Modalités (↓)	Acte du discours ([sémiotisation du] fait de dire/montrez)							(D[5-A])		
		Mise en discours (D[2-5B]) – Processus énonciatif et discursif (dire ainsi)									
		Praxis sociodiscursive	Praxis ordodiscursive	Praxis matérielle				Praxis ordodiscursive – pragmatique	Praxis sociale		
Sujet	Situation	Situation de communication		Situation matérielle	Environnement	Environnement matériel	Support matériel	Matérialité physique	Matérialité sociale	Situation sociale	
		Projet de communication – Stratégie communicative (D[1-B])	Paramètres communicationnels prototypiques							Habitue – Comportements & socialisation propres au champ	Stratégie sociale
Procès	Position	Économie des pratiques discursives du champ	Communauté discursive	Système formel	Position de référence (S0)		Environnement inter-énonciatif	RÉGIME COMPONENTIEL	Efficapsulation matérielle		
					Position énonciative (S1)						
					Position locutoire (S2)						
					Notion/domaine notionnel						
Objets	Constitution	Normes épistémiques / éthiques du champ	Scénographie	Paramètres scéniques (D[7])				Matérialité organisée (D[2-3])		Normes de circulation	
				Scène de l’énonciation							
Sujet	Disposition	Normes gnoseologiques	Mémoire discursive – Interdiscours	Système de signe				Matérialité énonciative	Règles d’organisation	Socialisation & institutionnalisation	
				RÉGIME SÉMIOLOGIQUE							
Procès	Télicité	Texte	Effets gnoseo-discursifs (D[6])	Formation discursive (D[8-9])				Effets éthotiques	Effets performatifs		
				Effets épistémico-énonciatifs							
				RÉGIME OPÉRATEUR							

Tableau 2 : Praxéographie – Aperçu de la version finale

Cette praxis sociale peut être de nature variée. La praxis scientifique – celle dont procède la production du discours scientifique en tant qu’activité sociale – est une praxis sociodiscursive – à envisager comme type spécifique de praxis sociale. Nous verrons que nous pouvons envisager l’inscription du processus énonciatif/discursif dans lesdites praxis selon plusieurs modalités : situation, position, constitution, disposition et performance. Ces éléments nous permettent de dépasser l’opposition entre un point de vue externe sur le discours qui envisagerait les conditions de production et un point de vue interne qui

¹⁰ Nous pouvons ainsi envisager le caractère extensif de l’énoncé (c’est-à-dire son volume, dans ses aspects multiples et dépendant de la situation diamésique : taille de l’énoncé dans sa linéarité scripturale, volume physique des symboles qui le composent, volume sonore de l’énoncé acoustique, taille temporelle de l’énoncé acoustique, durée de l’énonciation, qui n’équivaut pas nécessairement à la taille de l’énoncé, etc.) et le caractère intensif (prosodie, musicalité, acoustique de l’énoncé oral ; lettrage, typographie, couleurs de l’énoncé écrit).

2. Problématique – Quel discours ?

s'intéresse à la matérialité textuelle. Tout discours, c'est-à-dire tout ensemble d'énoncés qui produisent des effets de sens, s'inscrit dans cette triple praxis qui permet d'envisager les conditions d'existence du discours tant du point de vue énonciatif – sa matérialité formelle – que discursif – les effets de sens produits. Cette approche a pour objectif d'envisager le discours (scientifique) dans toute sa richesse. À terme, nous pourrions offrir une vision globale du fonctionnement du discours et de l'énonciation, comme l'illustre la figure suivante. Cette synthèse fait office d'objectif : le but de notre travail est de rendre compte de l'intérêt théorique de cette approche, d'en définir chacun des éléments à partir de notre corpus et de l'appliquer à ce-dernier.

Modalités (↓)	Mise en discours – Processus énonciatif et discursif			
	Praxis sociodiscursive	Praxis ordodiscursive	Praxis matérielle	
	Situation	Situation de communication		Situation matérielle
Position	Économie des pratiques discursives du champ	Communauté discursive	Situation d'énonciation	Plan de l'énonciation
			Situation de locution	
Constitution	Normes épistémiques / éthiques du champ	Scénographie	Paramètres scéniques (scène générique et englobante)	
		Scène de l'énonciation		
Disposition			Système de signe	
Télicité	Texte (surface discursive ; ensemble d'énoncés)	Effets de sens discursifs	Effets sens formels (énonciatifs)	

Tableau 3 : Première approche praxéographique

Concluons ainsi avec la proposition suivante. Nous définissons comme discours l'ensemble des énoncés en tant qu'ils produisent des effets de sens. Ainsi, tout discours suppose deux aspects : les énoncés, indépendamment de leur sens, et leurs effets de sens. Nous pouvons considérer – et nous reviendrons sur cette notion fondamentale (cf. CHAP. 13) – qu'il existe des effets de sens énonciatifs propres à une sémantique formelle interne au système de signe (autrement dit, propre à la matérialité sémiotique des énoncés), et des effets de sens discursifs, propres à une sémantique discursive qui suppose d'envisager le contexte *in extenso* du discours. Lorsque nous parlons d'effets de sens, sans précisions

supplémentaires, nous parlons de ces effets de sens discursifs. Aussi, tout discours suppose une mise en discours, c'est-à-dire un double processus de production qui repose sur un processus énonciatif – des opérations de matérialisation d'un énoncé eu égard à une sémantique formelle – et un processus discursif – la production d'effets de sens discursifs matérialisés dans les énoncés produits par le processus énonciatif. Cette mise en discours s'inscrit dans une triple praxis qui permet d'envisager les conditions d'existence du discours. Nous envisageons donc trois praxis : sociodiscursive, qui envisage le discours du point de vue de son inscription dans une activité sociale ; ordodiscursive, qui envisage le discours du point de vue de son inscription dans l'ordre du discours ; et matérielle, qui envisage le discours du point de vue de sa matérialisation matérielle.

Nous pouvons envisager, pour chacune des praxis, cinq modalités. La **situation** permet d'envisager la situation du discours : la situation de communication, pour la praxis socio- et ordo-discursive ; la situation matérielle pour la praxis matérielle. La situation de communication suppose de penser le contexte communicatif : donner un cours suppose un objectif, des moyens spécifiques, une inscription dans le temps, et ainsi de suite. La situation matérielle permet d'envisager l'actualisation empirique : des énoncés écrits supposent une surface, une spatialisation, une physicalité spécifique, et ainsi de suite. La **position** permet, pour le dire simplement, d'envisager comme le discours se positionne : dans l'économie des pratiques du champ (sociodiscursive) et dans une communauté discursive (ordodiscursive). Concernant le positionnement matériel, il s'agit du plan de l'énonciation : l'énonciateur se positionne dans un plan formel qui suppose un *ego, hic et nun* et une situation de locution spécifique. La **constitution** permet d'envisager ce qui permet au discours de se constituer comme *tel discours* : il faut envisager les normes du champ dans lequel le discours circule (sociodiscursive) ; la scénographie (ordodiscursive) et les paramètres scéniques (matériel). La **disposition** permet d'envisager ce qui est nécessaire à l'existence dudit discours. Au niveau matériel, il apparaît qu'il faut un système de signes. Enfin, la **télicité** permet d'envisager ce qui est produit : un texte en circulation au niveau sociodiscursif ; des effets de sens discursifs, au niveau ordodiscursif ; et enfin une matérialité énonciative et des effets de sens formels au niveau matériel. Nous expliquerons dans la suite de notre travail ce qui justifie la position et la définition de chacun de ces éléments.

2.1.3. La question de l'éthos : entre praxis, discours et énonciation

Nous avons exposé la notion de *praxis*, dont nous construirons l'intérêt théorique et pratique dans les chapitres suivants. Ces *praxis* permettent d'appréhender les conditions d'existence, *in extenso*, des énoncés, et de réinterpréter l'approche par le discours [4] qui traverse donc des implications propres à la linguistique textuelle et à la linguistique de l'énonciation. Par ailleurs, nous envisageons un double processus discursif et énonciatif qui permet d'envisager l'énonciation comme la mise en matérialité du discours, et le discours comme la production d'effets de sens. Aussi, dans notre perspective, l'énonciation est l'intérieur du discours, qui en est son extérieur, dans un rapport topologique où, justement, extérieur et intérieur se confondent – comme nous l'illustrons spécifiquement au chapitre 17. Cette approche en termes de *praxis* et de processus nous permet de donner une place singulière à l'éthos, qui s'inscrit justement à l'articulation du processus discursif énonciatif, et qui traverse les trois *praxis*. Cette approche nous permettra de donner une meilleure assise théorique à l'éthos, qui fonctionne comme une catégorie hétérogène d'effets de sens qui se situent à un autre niveau que le niveau strictement textuel. Ainsi, l'éthos « enveloppe [...] l'énonciation sans être explicité dans l'énoncé » (Maingueneau 2002, 57; formule identique dans 2004, 204). Pour pouvoir aborder notre contribution quant à l'approche éthotique des discours, il faut pouvoir nous situer par rapport aux travaux actuels.

Sans restituer pour autant l'intégralité de la généalogie théorique de l'éthos antique jusqu'aux usages contemporains en analyse du discours, rappelons que la notion d'éthos provient, à l'origine, de la preuve par l'éthos qui consiste « pour l'orateur à donner par la façon dont on construit son discours une image de lui-même de nature à convaincre l'auditoire en gagnant sa confiance » (Maingueneau 2002, 56). L'éthos est donc une stratégie rhétorique persuasive qui vise à construire une image de soi *ad hoc*. Cette définition atteste du caractère initialement *singulier* et *oratoire* de l'éthos. Toutefois, nous pouvons l'étendre à d'autres manifestations linguistiques et discursives qu'une prise de parole orale. Néanmoins, l'éthos se réalise différemment dans un discours écrit que dans un discours oral — les indices, les techniques, les dispositifs ne seront pas les mêmes. Plus largement, l'éthos ne varie pas seulement selon le canal, mais selon toutes les dimensions

médiologiques, génériques ou typologiques, propres, notamment, aux scènes¹¹ ; mais aussi selon son inscription dans le continuum scriptural et dans l'économie discursive – propre à un champ ou non. Ainsi, l'éthos varie selon : le type de discours (scientifique, politique, littéraire), le genre du texte (en science : article scientifique, compte rendu, poster, communication orale, chapitre d'un ouvrage ou ouvrage entier, dictionnaire), le public et la modalité d'adresse au public (interne au champ et discours expert ou externe au champ et discours vulgarisé). Il s'agira évidemment pour nous de montrer comment se situe – et varie – l'éthos dans notre approche praxéographique. Dans le cas spécifique de la littérature scientifique, nous pouvons envisager l'inscription des différents stades de la recherche dans le continuum scriptural, indépendamment de son caractère publicitaire¹². Par ailleurs, cet éthos peut se réaliser, en discours, selon diverses modalités : plus ou moins singulier, concret, manifeste, conventionnalisé, axiologique, et ainsi de suite (Auchlin 2000) – nous y reviendrons.

Les effets de l'éthos sont donc multiples, et l'aspect persuasif n'en est qu'un. Par ailleurs, il faut se garder d'avoir une vision psychologisante de l'éthos. L'auteur n'est pas un individu abstrait qui aurait un contrôle volontaire de tous les paramètres de l'éthos. Au demeurant, certains paramètres peuvent être contrôlés sciemment en fonction des compétences réflexives et métacognitives, pour correspondre à l'éthos attendu ou à l'éthos conventionnel dans un champ, une profession ou une situation donnée — ou, tout du moins, pour correspondre à la représentation interne que s'en fait l'auteur ; d'autres paramètres procèdent de la socialisation de l'auteur, indépendamment du degré de conscience qu'il en a — et cette socialisation concerne tant la prime socialisation que la socialisation plus tardive propre à son entrée dans le champ – nous pouvons ainsi envisager, à la suite d'Amossy (2010b), les effets propres à l'hexis, à l'habitus, ou

¹¹ La variation de l'éthos en fonction d'aspects médiologiques justifie par ailleurs d'envisager le discours en fonction d'une inscription praxique. Le continuum diamésique (Wüest 2009) résulte du degré de convergence de la praxis matérielle de l'énonciateur et de la praxis matérielle de l'énonciataire. Autrement dit, la variation diamésique est une variation interne à la co-énonciation propre au degré de syncrétisme des praxis matérielles. Aussi, il importe de ne pas confondre les phénomènes dont il est question avec la situation de communication. Cette situation définit les contraintes discursives sur l'énonciation. Si un discours demande une certaine inscription dans la temporalité, cela signifie que la praxis ordodiscursive contraint le processus énonciatif d'un point de vue temporel ; mais cela ne dit rien de la praxis matérielle et de l'inscription effective dudit discours, et de son énonciation, dans le temps (cf. Chap. 17).

¹² Les textes épiscientifiques (lettres, brouillons, interviews, hommages) participent de l'éthos du chercheur, par le truchement de l'éthos attendu.

2. Problématique – Quel discours ?

simplement les dispositions sociologiques du locuteur. En d'autres termes, l'éthos dépasse l'intentionnalité éthotique qui ne doit pas être ignorée pour autant. Nous pouvons poursuivre la logique et considérer que l'éthos dépasse l'intentionnalité et dépasse l'auteur même¹³ : il est influencé par la réception de l'allocutaire. Il apparaît que l'éthos procède d'une dynamique entre l'auteur et son allocutaire – ce qui pose, nécessairement, la question de l'agentivité.

En effet, l'allocutaire a lui-même une représentation interne de l'éthos collectif conventionnel du chercheur ; il a des attentes compte tenu de ce qu'il connaît spécifiquement de l'auteur scientifique face à lui. Par exemple, un lecteur donné en lisant les textes épiscientifiques se fera une *certaine idée* de l'éthos de l'auteur. Autrement dit, il aura certaines attentes. Il faut donc distinguer l'éthos discursif ou visé que l'auteur déploie dans sa production ; l'éthos prédiscursif ou attendu par l'allocutaire ; et enfin l'éthos réel et effectif qui résulte de l'interaction entre l'auteur scientifique et son allocutaire. Cette distinction, Maingueneau la formule en considérant que l'éthos discursif est « lié à l'énonciation même » tandis que l'éthos non-discursif est « extérieur à l'énonciation » (Maingueneau 2013, paragr. 8). Il associe, par ailleurs, cet éthos discursif à l'éthos *montré* de Ducrot – à distinguer encore d'un éthos *dit*, quoique Maingueneau reconnaisse que la distinction entre l'un et l'autre est fine et relève d'un continuum. La manière dont Maingueneau catégorise l'éthos en 2013 semble ainsi légèrement différente de celle exposée dans ses productions précédentes, attendu qu'il considérerait alors l'éthos *montré* et *dit* comme relevant de la catégorie de l'éthos discursif. Il ne s'agit pas tant de pointer l'évolution de la pensée de Maingueneau, mais l'extrême difficulté qu'il y a à manipuler l'éthos.

Ainsi, malgré une apparente simplicité définitionnelle, l'éthos est un concept qui pose de nombreuses difficultés, amenant d'ailleurs Auchlin à le considérer comme une bonne notion pratique, mais une mauvaise notion théorique (Auchlin 2000) – d'où notre souhait de contribuer à lui fournir une meilleure assise théorique. Sur ce point, l'un des apports de notre travail (cf. les enjeux n°2 et n°3 de notre problématique) consiste justement à clarifier théoriquement la notion, de sorte à sortir d'une casuistique

¹³ La question de l'agentivité et donc du sujet est un des lieux de tension dans les approches que nous mobilisons.

opératoirement efficace, mais théoriquement opaque. Cette clarification, nous y reviendrons, repose sur deux postulats : (1) définir théoriquement l'éthos suppose d'envisager plus finement les rapports entre discours et énonciation — dans leurs multiples acceptions ; et (2) de considérer les effets éthotiques dans leur matérialité discursive. Au demeurant, à ce stade de notre exposé, nous devons nous accorder sur une approche de l'éthos, qui fonctionnera comme un point de départ théorique et empirique, que nous retravaillerons en fonction des besoins théoriques et opératoires de notre corpus. Aussi, nous envisageons dans un premier temps l'éthos de façon arborescente, tel que l'envisage Maingueneau en 2002 – et malgré les difficultés théoriques prégnantes¹⁴.

Comme l'illustre la *fig. 3*, l'éthos effectif est constitué d'un éthos prédiscursif – extérieur à l'énonciation – et d'un éthos discursif – propre à l'énonciation. Cet éthos discursif est divisé en deux catégories : d'une part, l'éthos montré, d'autre part, l'éthos dit. L'éthos montré consiste simplement en la manière dont les choses sont faites dans le discours. En revanche, l'éthos dit suppose une activité de commentaire sur sa propre énonciation. Par exemple, en verbalisant explicitement que l'on respecte les règles poppériennes, contrairement à d'autres, et donc que l'on pratique correctement son activité scientifique — nous rencontrerons spécifiquement ce cas dans nos analyses (cf. CHAP. 7). Enfin, ces éthos se nourrissent de stéréotypes. Ces stéréotypes sont liés à des mondes éthiques. Si nous considérons le cas spécifique du discours scientifique, nous

¹⁴ Sur ce point, l'une des difficultés que nous rencontrons, et que nous souhaitons résoudre dans ce travail, concerne le statut énonciatif ou discursif de l'éthos (cf. Chap. 13). L'éthos est défini comme un élément qui enveloppe l'énonciation, qui est d'ordre énonciatif (Amossy 2022; Maingueneau 2022) et non plus rhétorique. Pour autant, Maingueneau parle d'un éthos prédiscursif lorsqu'il s'agit d'envisager l'éthos *avant* le moment de l'énonciation – qui suppose, d'ailleurs, l'éthos dans un contexte oralisant, attendu qu'il est dès lors plus compliqué d'envisager la variation diamésique (Wüest 2009; Koch et Oesterreicher 1985). L'éthos devrait s'envisager de façon strictement co-énonciative et reposer sur une distinction claire du discours et de l'énonciation. Comme nous essayons de le démontrer par la suite, un éthos n'est *jamais* prédiscursif attendu qu'il relève de l'interdiscours et du prédiscours qui sont, *in fine*, du discours – ce qui, nous en convenons, peut prêter à confusion. L'éthos est *toujours* discursif, si nous entendons le discours au sens [8-9]. Il est prédiscursif, mais surtout pré-énonciatif si nous entendons le discours au sens [4]. Aussi, selon nous, l'éthos consiste (1) en l'ensemble des praxèmes consubstantiels et épiphénoménaux à l'énonciation – du point de vue de l'énonciation en soi et de l'énonciation effective (sémiotisation de l'acte d'énonciation, autrement dit, le *montrer*), dont la sémiotisation est propre aux contraintes ordodiscursives et sociodiscursives – et (2) des effets de sens discursifs en tant qu'ils sont enveloppés par les praxèmes susdits (le *dire* qui participe du *montrer*). L'éthos traverse donc les deux processus et s'inscrit dans les trois praxis : il touche à la matérialisation de l'énoncé (processus énonciatif) en tant que prise de parole par un *ego* dans un *hic* et *nunc* (praxis matérielle) dont ladite parole et le sujet qui la porte sont matériellement sémiotisés dans la praxis ordodiscursive et sociodiscursive conditionnant les effets de sens (processus discursif). Nous développons ces aspects au chapitre 13, attendu qu'ils permettent de saisir la part de l'éthos dans le *faire science*.

2. Problématique – Quel discours ?

pouvons envisager que les normes morales et normatives de l'éthique scientifique participent de ces mondes éthiques — qui forment les attentes et les représentations internes de chacun. Toute prise de parole incorpore ainsi les énonciateurs et énonciataires dans un système de valeurs qui peut s'appréhender discursivement et sociologiquement. Par ailleurs, cette incorporation — nous y reviendrons — doit aussi s'envisager comme l'incorporation des valeurs en question — dans un processus de sociologisation.

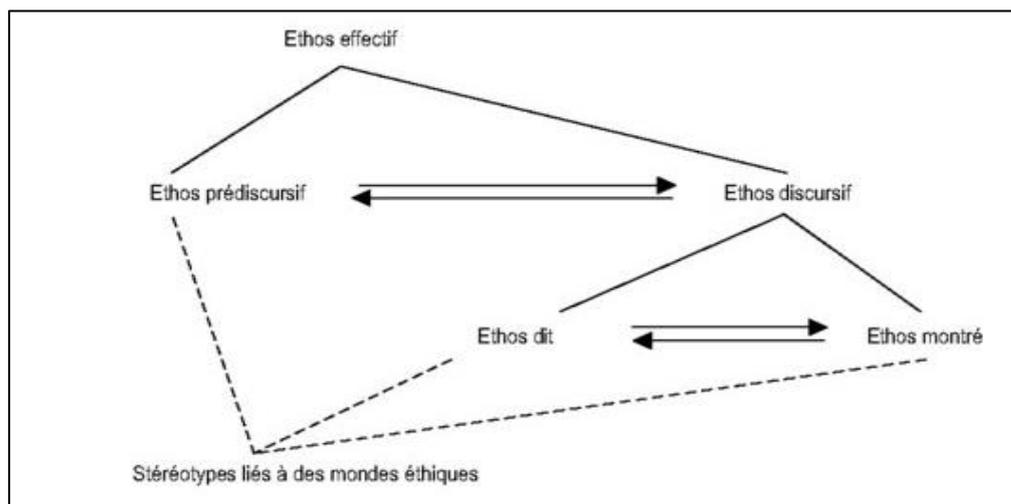


Fig. 3 : Représentation de l'éthos chez Maingueneau (Maingueneau 2002, 65)

Outre l'opposition éthos dit/montré et éthos prédiscursif/discursif, nous pouvons identifier un aspect qui nous intéresse particulièrement, à savoir l'aspect polyphonique de l'éthos. Cet aspect polyphonique, nous l'envisagerons d'une façon singulière, afin d'analyser nos corpus et, notamment, la question d'un éthos différencié en fonction de la matérialité énonciative. Afin d'envisager cette polyphonie éthotique, nous nous appuyons sur plusieurs concepts mobilisés par Maingueneau et Amossy. Premièrement, nous considérons l'opposition entre un éthos *enchâssant* et un éthos *enchâssé*. Cette approche de l'éthos permet de distinguer l'articulation de plusieurs éthos dans le cas de discours enchâssés ou rapportés (Amossy 2010a) — autrement dit, dans le cas d'une archiénonciation. Il nous semble que nous pouvons y ajouter le cas d'une énonciation prise dans une construction archi-énonciative, comme un site web (Maingueneau 2016b). Cette notion nous permettra d'envisager la manière dont l'éditorialisation est, *in fine*, une archiénonciation, mais aussi la manière dont les énoncés formulaires et mathématisés, parmi lesquels les outils graphiques et diagrammatiques, sont, en fait, porteurs de leur propre éthos, qui est enchâssé dans le discours et dans son éthos. Deuxièmement,

l'opposition entre un éthos individuel et collectif permet d'envisager la polyphonie, mais sous un angle différent. Il ne s'agit plus de considérer la manière dont des éthos variés s'articulent – avec un éthos qui englobe l'autre dans une perspective archi-éthotique – mais la manière dont l'éthos – et la voix qui le porte – se réfère à un sujet ou à un collectif de sujets.

Maingueneau envisage ainsi le cas du porte-parole qui parle au nom d'un collectif. Au demeurant, il nous semble que de multiples distinctions peuvent être opérées, notamment entre un porte-parole en tant qu'un sujet énonciateur qui correspond à un sujet-au-monde qui parle au nom d'un collectif et un porte-parole en tant qu'un sujet énonciateur qui correspond à plusieurs sujets au monde, ne serait-ce que dans un processus d'écriture à quatre mains. Si nous considérons le cas de *La langue introuvable*, de Pêcheux et Gadet, si empiriquement il y a deux individus ayant écrit l'ouvrage, la présence intra-énonciative ne permet pas de les identifier. Dans leur praxis matérielle, ils étaient deux ; dans notre praxis matérielle, ils ne sont plus qu'un : une présence énonciative, une posture énonciative. En outre, il nous semble que l'aspect individuel ou collectif s'articule avec un autre aspect de l'éthos, à savoir la corporalité de ce dernier. En effet, *a fortiori* dans une perspective orale ou comportant une iconographie, l'éthos peut donner un « corps » à l'orateur – ce corps peut fonctionner d'ailleurs pour un éthos collectif, en construisant une sorte d'image prototypique (« le corps du porte-parole »). Par opposition, Maingueneau envisage aussi un éthos décorporé qui correspond à ce qu'Amossy nomme des éthos *dissimulés*, qui seraient caractéristiques de discours particulièrement contraints, dont les discours scientifiques (Amossy 2010b; 2022). Cet éthos décorporé est peut-être à rapprocher de l'effacement énonciatif, que l'on retrouverait dans certaines productions, dont les pièces de théâtre ou, encore une fois, les travaux scientifiques, avec des effets parfois contraires (Vion 2001).

Par ailleurs, Maingueneau propose d'envisager la notion d'archiénonciateur, qui permettrait de penser un éthos « invisible, mais néanmoins présent » (Amossy 2022, paragr. 12). Nous l'avons dit, cette notion d'archiénonciateur, bien qu'issue d'analyses sur le théâtre, nous semble intéressante en ce qu'elle permettrait de discuter d'un éthos qui émerge de la construction éditoriale elle-même. Par ailleurs, cette notion de présence, individuelle ou collective, donnant corps ou au contraire décorporant, s'inscrit dans

2. Problématique – Quel discours ?

l'approche typique de Maingueneau qui cherche à caractériser l'incorporation de l'éthos dans une communauté imaginaire – les mondes éthiques que nous évoquions précédemment. Cette question du corps de l'énonciateur, de son incorporation à une communauté, ou de l'incorporation de valeurs, dans la perspective sociologique que nous soulignons, est à rapprocher de plusieurs modalités envisagées par Amossy. Il nous semble que nous pouvons regrouper ces modalités en six dimensions (Amossy 2014) : la dimension constitutive ou énonciative ; la dimension subjective ; la dimension générique ; la dimension préconstruite ; la dimension dynamique et la dimension réflexive, indispensable afin d'envisager et le caractère rétroactif de l'éthos et l'agentivité du sujet (au-monde, énonciateur, locuteur) – cf. Chap. 12.5. Ainsi, pour Amossy, « l'éthos est un résultat obligé de l'énonciation » (Amossy 2014, paragr. 12) indépendamment de la situation de locution. Elle note, par ailleurs, qu'il s'agit « [d'] une dimension constitutive du discours » (paragr. 22), entérinant l'intrication non clarifiée entre discours et énonciation, que nous avons déjà identifiée. Concernant l'aspect subjectif, elle note que l'éthos « ne renvoie pas uniquement à un orateur individuel » (paragr. 24) et, comme Maingueneau, note l'aspect collectif de l'éthos, notamment travaillé par Orkibi (2008).

Amossy considère l'éthos dans sa variation, considérant qu'il « s'élabore en fonction de modèles culturels et de contraintes génériques à partir desquels le locuteur construit une image de soi appropriée » (Amossy 2014, paragr. 24). Cette approche permet de considérer et la praxis ordodiscursive et la praxis sociodiscursive, qui envisage le discours en tant qu'il s'inscrit dans une réalité sociologique, anthropologique et culturelle – que nous pouvons d'ailleurs appréhender du point de vue de la sémiotisation dont nous parlions précédemment : les modèles culturels définissent la sémiotisation de la matérialité consubstantiellement ou épi-phénoménalement énonciative. Amossy remarque, mobilisant le même vocabulaire que Maingueneau, que l'éthos est une co-construction, qui s'appuie sur un éthos prédiscursif (ou préalable). Elle note que cette approche permet une réconciliation entre une approche rhétorique aristotélicienne, mettant l'accent sur l'activité de l'orateur, et une approche romaine, qui s'appuie sur la situation sociale de l'orateur – qu'elle rapproche d'une lecture bourdieusienne (Bourdieu 1982). Elle considère qu'il est ainsi possible d'articuler une approche des contraintes institutionnelles et de l'agentivité rhétorique, au risque, selon nous, de peut-être

reproduire dans l'analyse du discours l'opposition caduque entre contrainte et liberté, entre système et parole. Enfin, elle estime que la notion d'*éthos préalable* permet d'envisager la rétroactivité de l'éthos et donc le retravail de ce dernier, notamment dans des cas de réparation d'image qu'elle rattache aux travaux de Goffman (1973) ou Benoit (1995).

Dans la perspective où nous multiplions les points de vue, il s'agit de définir une place spécifique à l'éthos et de justifier l'intérêt de mobiliser cette notion comme un articulateur. Pour ce faire, nous devons mobiliser une distinction que nous n'avons pas rendue apparente dans notre exposé, à savoir le double ancrage de l'éthos : en analyse du discours et en analyse de l'argumentation. En effet, nous avons envisagé l'éthos dans une dimension propre à l'analyse du discours (Maingueneau 2022) qui se distingue, sur quelques aspects, de l'éthos tel qu'il est mobilisé dans l'analyse de l'argumentation (Amossy 2022), qui consiste à ne pas approcher l'éthos uniquement du point de vue des contraintes, mais aussi du point de vue agentif qu'il permet : construire une image de soi, dit Amossy, permet d'agir sur le monde (Amossy 2010b). Amossy et Maingueneau s'accordent ainsi sur le fait que, malgré les rapprochements théoriques, une approche de l'éthos en analyse du discours – tel que lui la pratique – et en analyse de l'argumentation ne peuvent se confondre. Nous prenons, en quelque sorte, cet accord comme une invitation à faire converger les deux approches. L'étude du discours scientifique s'y prête spécifiquement. En effet, *faire science* consiste à produire un *effet sur le monde* et s'inscrit dans une agentivité reconnue par les acteurs, mais, dans un même temps, s'inscrit pleinement dans des contraintes discursives (cf. CHAP. 17).

En outre, envisager le *faire science* du point de vue de l'éthos suppose un éthos scientifiant, un éthos dont l'effet est de scientifier le discours, de l'amener à être perçu *comme* scientifique. L'éthos scientifiant et le *faire science* travaillent ensemble : envisager les modalités discursives du *faire science* implique d'envisager l'éthos scientifiant – inversement, il s'agira de se demander si toutes les modalités discursives du *faire science* ne sont pas, *in fine*, éthotiques ; si le *faire science* n'est pas qu'une affaire d'éthos qui traverse les praxis que nous avons identifiées précédemment, et dont l'argumentation est une composante. En effet, si envisager le discours [4] ne permet pas spécifiquement de considérer l'éthos du point de vue argumentatif, l'envisager au sens

2. Problématique – Quel discours ?

[10] permet, au contraire, de mettre au jour sa fonction sociale au sein de la praxis correspondante. En d'autres termes, il est possible d'envisager une continuité de l'éthos vers l'éthique professionnelle et, conjointement, des contraintes vers la performativité. Nous sommes, pourrions-nous dire, autorisés théoriquement à produire cette continuité, par la modalité axiologique de l'éthos, envisagée par Auchlin. Il explique ainsi que cette modalité résulte d'un retournement de la logique aristotélicienne : le bon orateur n'est plus tant celui qui parvient à gagner la confiance, à faire croire qu'il est un homme bon, mais bien celui qui est bon et qui, en conséquence, fait un bon orateur (Auchlin, 2001 : 86). Ce retournement rhétorique est à mettre en perspective avec l'articulation de l'approche aristotélicienne (*convaincre* par le discours) et de l'approche romaine (un discours est *convaincant* eu égard au statut de l'orateur) que nous évoquons précédemment.

Dans cette perspective, nous pouvons considérer qu'un énonciateur dont la pratique s'inscrit pleinement dans la *doxa* du champ est plus convaincant. Ce faisant, nous mobilisons conjointement la notion d'*incorporation* dans des *mondes éthiques*, propre à Maingueneau, que l'approche par construction identitaire et ancrage dans une *doxa* partagée, telle que nous la retrouvons chez Amossy. Cette *doxa* du champ peut s'envisager autant d'un point de vue strictement discursif et idéologique – comme une formation discursive (Oger 2019) – que comme l'agentivité d'un acteur dans une praxis sociale particulière compte tenu des dispositions qui lui sont propres – dans la perspective contextuello-dispositonnaliste de Lahire (2007) : discours [4-8-9] et discours [10]. Par conséquent si, *a priori*, la définition d'éthos comme posture d'auteur est d'une nature radicalement différente de l'éthos comme système moral et normatif, au sens mertonien (Merton 1973), l'éthos déployé par un auteur scientifique entretient une relation propre aux normes éthiques et axiologiques de son champ ; sans quoi, il ne serait pas de nature à convaincre. Cette relation, nous pouvons l'envisager d'une manière strictement homologique. Mais ce serait effacer la conflictualité doxique interne à tout champ, toute discipline, tout *faire science* – comme en témoignent, à titre d'exemple, les dissensions internes entre popperisme et galiléisme en physique dont nous pouvons observer des effets concrets en termes de *faire science* et d'éthos (Mathy 2022).

En substance, l'éthos est une notion prise dans une conflictualité interne : entre discours et énonciation, entre la rhétorique et l'analyse du discours, entre le locuteur et l'allocutaire ; prise dans des dichotomies multiples qui dessinent des continuums complexes (faisant corps ou non ; individuel ou collectif ; oral ou écrit ; consensuel ou non ; contrôlé ou non ; antérieur et postérieur, etc.). Délaissant, par ailleurs, les aspects argumentatifs, l'éthos ne paraît pas une notion propre à l'analyse du discours scientifique – quoique Maingueneau et Amossy conviennent qu'un éthos se déploie dans le discours scientifique. Car, si effectivement un éthos se déploie dans le discours scientifique, il paraît attendu de l'envisager *soit* dans sa correspondance aux normes discursives en homologie sur les normes du champ, *soit*, au contraire, dans son inadéquation – ou, de façon plus nuancée, de saisir tantôt des dissonances éthotiques, qui mériteraient une analyse de cas, tantôt des paramètres qui paraissent conventionnellement propres à l'éthos déployé dans un discours scientifique.

Pourtant, il nous semble que le discours scientifique est un lieu propre à observer l'éthos dans toute sa diversité et toute sa conflictualité, à l'observer comme articulateur des aspects discursifs, énonciatifs et sociaux, à l'envisager comme traverse d'une sédimentation énonciative (d'une archiénonciation éditoriale aux énonciations polyphoniques), mais surtout à le considérer comme une composante indistincte de l'argumentation scientifique, comme le lieu de l'effacement d'une frontière (arbitraire) entre agentivité rhétorique et propriété discursive, autrement dit comme la composante essentielle de la scientificité et des manières de *faire science*. Car, dans l'approche pratique du discours que nous proposons, les modalités discursives du *faire science* ne peuvent s'approcher qu'eu égard au double processus dont il relève (discursif et énonciatif) et que compte tenu des trois praxis dans lesquelles il s'inscrit. Cela étant, il apparaît justement que l'éthos est le phénomène discursif qui traverse les trois praxis et qui syncretise les deux processus. L'éthos apparaît dans l'énonciation (processus énonciatif) et influence les effets de sens du discours (processus discursif) en tant qu'il s'agit d'un ensemble de praxèmes, c'est-à-dire d'unités de sens qui relèvent d'une des trois praxis : les effets éthotiques sont ainsi propres à la posture énonciative et à la matérialité discursive (praxis matérielle), au respect des contraintes génériques (praxis ordodiscursive), à la position sociale (praxis sociodiscursive) ; ou au fait de parler

2. Problématique – Quel discours ?

(processus énonciatif) en prononçant de façon voisée un phonème spécifique (praxis matérielle : situation matérielle) qui sera interprété comme une actualisation socialement marquée (praxis sociodiscursive) en homologie sur le positionnement discursif du sujet (praxis ordodiscursive : positionnement), conditionnant subséquemment les effets de sens, au sens large, en ce compris les effets d'adhésion et la performativité du discours (processus discursif) – que nous envisageons comme des effets de sens, en ce qu'ils sont des praxèmes.

2.1.4. Limites internes à l'analyse des/du discours scientifiques

Nous avons, nous semble-t-il, montré l'importance de l'éthos pour l'analyse du discours et l'analyse de l'argumentation. Sur cette base, nous pouvons formuler l'hypothèse suivante : l'éthos est une composante essentielle du *faire science*. Cette hypothèse suppose plusieurs sous-hypothèses : premièrement, le *faire science* peut être envisagé du point de vue de l'analyse du discours et de l'argumentation ; deuxièmement, de façon similaire et complémentaire, l'éthos peut être envisagé des deux points de vue ; troisièmement, l'éthos articule les notions d'*énonciation* et de *discours* et, par conséquent, est indispensable à l'approche du *faire science* dont les effets sont, eux-mêmes, au croisement de l'énonciation et du discours ; quatrièmement, l'éthos et le *faire science*, dans cette approche conjointe, peuvent s'envisager du point de vue praxique. Cette approche du *faire science* et de l'éthos suppose donc d'articuler l'approche discursive [4] avec l'approche discursive [10] – le discours comme dispositif argumentatif – et l'approche discursive [8-9] – le discours comme contrainte. Cette articulation nous paraît nécessaire compte tenu de la spécificité du discours scientifique – et nous paraît, par ailleurs, nécessaire pour tous discours considérés comme des types de discours, en eux-mêmes, ou tout discours constituant – et de la spécificité de la notion de *rhétorique*, dès lors qu'elle est appliquée au discours scientifique.

Plus spécifiquement, cette manière d'envisager le discours – et subséquemment l'énonciation, l'éthos et les praxis constitutives de ce qu'on appellerait rapidement le contexte, mais qui constitue les conditions d'existence du discours – permet d'éviter deux écueils dans l'étude du discours scientifique : (1), la notion de stratégie rhétorique comme expression d'un sujet libre dans l'espace de la parole – à replacer dans le débat

contradictoire de Maingueneau et Amossy ; et (2) la circularité immanente à la définition du discours scientifique, si nous le cantonnons à l'approche discursive [4]. Afin de rendre compte des écueils dont il est question, considérons dans un premier temps l'approche rhétorique de la science qui a permis de rompre d'une part avec un imaginaire de neutralité axiologique et de factualité *per se* du discours scientifique, et d'autre part avec une conception étriquée de la rhétorique comme ensemble de procédés de manipulation (de Coorebyter 1994b). La rhétorique du discours scientifique permet d'intégrer à une analyse du processus de découverte scientifique une étude tant des procédés linguistiques de figuration de la connaissance – comme la métaphore ou la comparaison (Oliveira 2009) – que des paralogismes apparemment inhérents aux pratiques scientifiques actuelles – illusion statistique (Javeau 1994), pétition de principe (de Coorebyter 1994a), téléologie (Duchesneau 1994). Plus encore qu'une casuistique des procédés rhétoriques, il s'agit de penser le fonctionnement argumentatif spécifique au discours scientifique. L'argumentation est en quelque sorte le pivot théorique qui permet d'articuler la rhétorique scientifique et le discours scientifique, qui s'envisage néanmoins toujours dans la perspective du discours n°4. En effet, il s'agit de « mettre en relation les caractéristiques linguistiques des textes oraux ou écrits avec les pratiques où ces textes sont produits et interprétés » (Rinck 2010, paragr. 1), autrement dit de considérer les énoncés du point de vue de leurs conditions de production – ou plutôt de leurs conditions d'existence. Aussi, l'approche rhétorique ne semble pas intégrer l'aspect énonciatif, comme s'il s'agissait d'une composante autre du discours scientifique, néanmoins largement envisagé (Rinck 2010; Boch et Rinck 2010). Pourtant, nous l'avons vu, l'éthos, qui est une propriété éminemment rhétorique et qui participe pleinement de l'argumentation scientifique, est une propriété qui relève grandement de l'énonciation.

Toutefois, cette approche rhétorique nous paraît trop restrictive. Il nous paraît indispensable de ne pas de réduire le discours scientifique à une scène générique propre – souvent l'article ou la communication – particulièrement congruente avec l'activité scientifique idéaltypique. Ainsi, si l'analyse du discours scientifique s'est déjà penchée sur de nombreux genres – l'exposé scientifique, la conférence, les groupes de discussion, les carnets de laboratoire, ou encore les dictionnaires disciplinaires (Rinck 2010) –, elle nous semble avoir tendance à ignorer des genres dont l'inscription dans l'économie du champ

2. Problématique – Quel discours ?

scientifique et dans le continuum des pratiques d'écriture (Jacobi 1985) est *a priori* marginale ou considérée comme non voire extrascientifique. Il en est ainsi des mélanges ou des hommages qui sont des instruments de légitimation (des individus ou des approches) puissants et donc de scientification – et, dès lors, à envisager dans une perspective rhétorique. Plus largement – et nous touchons aux limites de la définition strictement textuelle ou discursive (au sens [4]) du discours scientifique –, ne faudrait-il pas considérer comme scientifiques des discours qui, en fait, ne sont, ni typologiquement (scène englobante) ni génériquement (scène générique) scientifiques ? En effet, comment envisager l'ensemble des pratiques discursives qui s'intègrent à l'économie/continuum scientifique sans avoir ni les propriétés génériques ni le contrat énonciatif attendu ? Cette considération est cruciale si nous envisageons la rhétorique scientifique non comme l'étude de stratégies dans une production (ou un ensemble de productions), mais comme l'étude des manières de *faire science* en ce qu'elles s'inscrivent *et* dans un champ *et* dans un interdiscours propre.

À la lecture de ce bref exposé, il semble apparent qu'il ne nous est pas possible de traiter distinctement de la *rhétorique scientifique* et du *statut définitoire* du discours scientifique – alors même qu'il s'agit d'une distinction *a priori* opérée dans la littérature scientifique sur le sujet. En effet, il ne nous paraît pas pertinent de différencier une rhétorique scientifique – qui concernerait avant tout le fonctionnement argumentatif du discours scientifique – des éléments linguistiques, énonciatifs ou non, qui constituent comme scientifique un discours. La rhétorique scientifique est *in extenso* l'ensemble des éléments qui caractérisent un discours comme scientifique. En effet, la rhétorique scientifique est, en l'occurrence, entendue comme l'étude d'une « manière de faire » (Maingueneau 1992, 123) dans une perspective ethnolinguistique. Et, dans notre perspective, il s'agit d'étudier une « manière de *faire science* ». Dès lors, si nous reformulons nos deux écueils précédents, étudier une manière de *faire science* suppose de questionner l'agentivité des sujets qui cherchent à *faire science*, d'une part, et, d'autre part, à questionner ce qu'est *science* dans *faire science* : étudier le *faire science* suppose de l'étudier dans des discours qui *font science*, c'est-à-dire des discours scientifiques.

Or, il nous a toujours paru observer un problème heuristique dans cette manière d'approcher le discours qui semble, *in fine*, mélanger une approche en termes

ethnolinguistiques et une approche qui reste clairement chevillée, en quelque sorte, au discours [4] – et aux approches textuelles et typologiques corrélées. En effet, soit nous partons des pratiques des individus et nous observons comment ils produisent du discours – comment ils *font science* – indépendamment d'une classification typo-générique ; soit nous partons de discours qualifiés *a priori* de scientifiques pour observer des objectivables linguistiques que l'on met en relation avec les conditions de production. Cependant, fonctionner de la sorte nous paraît être sinon circulaire du moins paralogique. En effet, le discours scientifique, à partir duquel sont étudiées les propriétés permettant de définir typologiquement et génériquement les discours scientifiques, est identifié sur la base soit (1) de ses propriétés typologiques et génériques (auquel cas, nous avons une circularité heuristique), soit (2) de son inscription dans une pratique sociologiquement définie comme une pratique scientifique.

Si le premier cas que nous envisageons est, évidemment, une circularité heuristique, le second cas soulève une interrogation plus complexe, à savoir celle du rapport entre les discours collectés et considérés comme scientifiques, et leur inscription dans le champ. Premièrement, considérera-t-on comme scientifique l'ensemble des discours qui s'inscrivent dans l'économie du champ et dans le continuum des pratiques ? Le cas échéant, comment envisageons-nous les brouillons, les billets de blogs, la correspondance scientifique (ou la correspondance de la bureaucratie institutionnelle sous-jacente à l'activité du champ), le continuum de vulgarisation, l'ensemble des textes épiscientifiques que nous évoquons comme participant potentiellement de la construction d'un éthos attendu ? En d'autres termes, il importe de fixer les critères discriminants au sein du champ scientifique – et les critères en question ne peuvent que difficilement être génériques ou typologiques puisqu'en dernière analyse il s'agit d'objets existants *a priori*, que l'on hypostasie linguistiquement en doublant l'axiologie du champ d'une description linguistique positiviste. Deuxièmement, considérera-t-on comment scientifique l'ensemble des discours qui s'inscrivent dans le champ et qui correspondent à l'*a priori* générico-typologique mais dont la légitimité est disputée ? Ainsi, devons-nous considérer comme scientifique le discours psychanalytique ? Inversement, faut-il considérer comme discours scientifique tout discours dont l'inscription dans le champ et la correspondance générico-typologique est congruente ? Auquel cas, devons-nous

2. Problématique – Quel discours ?

considérer comme scientifiques les discours que d'aucuns jugent pseudo-scientifiques (et racistes pour le premier) de la psychogénétique et l'homéopathie ? En d'autres termes, comment faut-il considérer et articuler les critères sociologiques, discursifs et les critères épistémologiques, largement discutés (Chalmers 1990) ?

Il pourrait être argué que nous produisons une confusion entre le discours et le savoir, la connaissance scientifique que le discours véhicule – l'épistémologie mobilisée. Un discours peut être *scientifique* du point de vue de ses propriétés linguistiques, voire scientifique du point de vue de son inscription dans le champ, mais ne pas être scientifique du point de vue de la connaissance qu'il véhicule et mobilise. Un discours peut être *scientifique* du point de vue du texte et de ses conditions de production, mais ne pas être scientifique du point de vue des pratiques et de l'épistémologie qui s'y actualisent. Cependant, si nous émettons pareille distinction, n'énonçons-nous pas un contresens évident avec les postulats de l'analyse du discours scientifique qui, précisément, cherchent à éviter « la tentation d'extraire un savoir pur dans les textes » (Rinck 2010, paragr. 29) qui ne ferait que manifester un « idéal représentationnel du langage qui ignore sa dimension praxéologique » (Rinck 2010, *idem*) – dimension praxéologique que nous cherchons spécifiquement à établir ? Dès lors, est-il seulement possible de qualifier de *scientifique* un discours sans recourir ni à un argument circulaire ni à une vision représentationnelle du langage – qui supposerait par ailleurs une distinction claire entre scientifique et non scientifique ?

Cette question a, évidemment, à voir avec la question de la scientificité et de la légitimité, étudiée par l'analyse du discours scientifique. Ainsi, Pontille et Olivesi étudient respectivement la signature scientifique (Pontille 2004) ou le fonctionnement sociologique de la citation (Olivesi 2007). Mais ils le font sur la base d'un corpus défini *a priori* comme scientifique. D'une certaine manière, cette question touche à la problématique du discours constituant (Maingueneau et Cossutta 1995). Finalement, il nous semble qu'il faudrait envisager l'interaction entre l'analyse du discours comme discours scientifique et le discours scientifique comme discours constituant, et appréhender dans quelle mesure l'analyse du discours scientifique participe pleinement de l'autolégitimation du discours scientifique : il devient pleinement « garant [de] l'ensemble des pratiques discursives » (Thevenet 2020, paragr. 1). L'analyse du discours

peut étudier le discours philosophique, le discours littéraire, le discours religieux, avec, par ailleurs, la prétention de leur offrir une réflexivité (Cossutta et Maingueneau 2019) ; mais, inversement, quel discours peut porter légitimement sur le discours scientifique, sinon le discours scientifique – et encore¹⁵ ?

Aussi, une manière de conjurer ces difficultés heuristiques consiste à ne pas prétendre à une analyse de discours scientifiques – et, à travers elle, du discours scientifique. Dans notre cas, nous étudions un *faire science*, c'est-à-dire la manière dont, précisément, des discours cherchent à se constituer comme scientifiques. Pour ce faire, il ne faut pas envisager le discours scientifique – ou plutôt le discours qui cherche à *faire science* – comme un simple médium qui véhicule un savoir existant *per se*, mais plutôt comme « dispositif matériel participant directement à la production des savoirs » (Lefebvre 2006, 6; cité par Rinck 2010, paragr. 19). Par ailleurs, dans notre perspective, il s'agit d'une nouvelle invitation à dépasser le discours [4] : le discours scientifique – ou tout discours qui cherche à *faire science* – en tant qu'il est un processus discursif – et non en tant qu'il s'agit d'énoncés que l'on étudie compte tenu de leurs conditions de production – est un dispositif de production. C'est à ce titre que nous pouvons envisager les aspects relatifs à l'éditorialisation et à la sémiotique comme pleinement intégrés au discours scientifique, en tant qu'ils participent au dispositif de production et circulation de la connaissance scientifique – qui circule effectivement, médiologiquement parlant, de façon textuelle, c'est-à-dire comme un ensemble d'énoncés, quelle que soit leur sémiose.

Ainsi, lorsque nous discutons des modalités discursives du *faire science*, nous entendons la manière dont le processus de scientification s'exerce dans le discours au sens [4], comme le texte, eu égard aux conditions de production – qui engage le discours aux sens [3] et [5], puisqu'il implique un rapport avec la linguistique textuelle et la linguistique de l'énonciation, comme nous l'avons abondamment commenté –, aux sens [8-9], comme contraintes sur ce qui peut être dit ou non, et au sens [10], comme dispositif de production d'une connaissance. Dès lors la rhétorique scientifique se dissout théoriquement dans la notion de *faire science* qui se substitue à la notion de *scientifique*. Subséquemment, se pose la question du sujet, et de l'interprétation qu'il faut donner au

¹⁵ Notons d'ailleurs que les chercheurs sont méfiants envers la sociologie des sciences (Latour 2001). Cette résistance est analogue à celle relevée en l'occurrence au chapitre 5.

2. Problématique – Quel discours ?

terme de *stratégie* et à la question de l'intentionnalité. En effet, nous avons précisé précédemment que nous considérons qu'envisager un sujet libre dans un espace de la parole – plus ou moins contraint socialement – était selon nous un écueil, d'une part à cause de la vision cynique (Bourdieu 1976) que peut produire cette approche, d'autre part parce qu'elle implique une vision homogène d'un sujet qui est, en fonction du niveau de l'analyse, profondément hétérogène. En effet, nous avons expliqué que la notion d'énonciation posait, conséquemment, la question du sujet et de la dimension philosophique qui lui est associée : l'idéalisme benvenistien n'a rien à voir avec le lacanisme péchaldien et milnérien ; le sujet-énonciateur de Culioli n'est pas le sujet-locuteur de Ducrot, même si de nombreux rapprochements et négociations théoriques peuvent être réalisés.

Envisager les modalités discursives du *faire science* implique une référence au sujet, *a fortiori* si nous l'envisageons par le truchement de l'éthos, dont nous avons vu qu'il s'agissait d'une de nos hypothèses de départ. Aussi, il nous semble que nous devons distinguer trois niveaux théoriques dans les modalités discursives dont nous discutons, qui correspondent, en fait, à nos trois praxis : (1) la praxis matérielle, (2) la praxis ordodiscursive et (3) la praxis sociale. La praxis matérielle englobe le moment d'énonciation ou de ré-énonciation, en tant qu'événement de matérialisation linguistique du discours qui peut s'appréhender tant dans sa dimension situationnelle et interénonciative, mais aussi matérielle – dont la dimension physique et tensive (Fontanille et Zilberberg 1998b), mais aussi sémiotique – qui permet d'envisager l'éthos comme une sémiotisation de l'acte énonciatif – ou de la simulation interne de l'acte énonciatif dans le discours (la scénographie). La praxis ordodiscursive englobe le moment du discours dans un espace discursif du dicible et de l'indicible constitué par l'interdiscours qui définit les formations discursives, la genericité socio-historiquement située dans laquelle se moule l'énonciation ou encore le télos communicationnel. L'éthos est, dès lors, pleinement contraint par ces modalités. Enfin, la praxis sociale, qui envisage l'activité sociale dont le discours – comme dispositif argumentatif (discours [10]) ou comme produit textuel en circulation (discours [4]) – est constitutif.

Les praxis sont poreuses entre elles et certaines catégories précédemment envisagées les traversent, au même titre qu'elles traversent les catégories en question.

Toujours est-il qu'en fonction de chacune des praxis, le sujet est envisagé de façon contrastée : (1) comme sujet-énonciateur dont la co-énonciation est envisagée dans un espace repérationnel, inter-énonciatif et, surtout, matériel ; (2) comme sujet-dans-le-discours, qui implique les contraintes, notamment génériques, sur le discours ; enfin (3) comme sujet sociologique dans une perspective dispositionaliste et contextualiste. Le processus énonciatif et le processus discursif, c'est-à-dire la matérialisation de l'énoncé et la production des effets (de sens ou de performance) dudit énoncé forment deux faces du discours dont la ligne de crête, transversale aux praxis, est l'éthos. Dans cette perspective, que nous qualifions de praxéographique, le *faire science* peut être envisagé dans le discours comme l'articulation de matérialités spécifiques (par exemple, des inscriptions mathématisées) produisant des effets de sens ou de performance propres (par exemple, convaincre), eu égard aux trois praxis qui définissent trois niveaux de contraintes et d'agentivité.

2.2. Définir une heuristique

L'analyse que nous souhaitons proposer consiste donc à étudier la *manière dont les discours font science*, autrement dit les *modalités discursives du faire science*, en envisageant le discours comme un ensemble d'énoncés dont les conditions de production, d'existence et de signification ne peuvent s'entendre qu'eu égard une triple praxis – sociale, discursive et énonciative – qui est traversée par un double processus, le processus discursif et, en creux, le processus énonciatif, dont résulte une matérialité discursive – les énoncés/le texte – constamment prise et reprise dans le double processus et la triple praxis. L'analyse du discours consiste donc à *tendre vers un idéal* de lecture *sous l'espèce de l'éternité*, pourrions-nous dire, afin d'envisager les modalités discursives du *faire science* de façon dia-praxique et indépendamment de notre lecture spécifique – c'est-à-dire du processus discursif et énonciatif et de la triple praxis dans laquelle nous sommes nous-mêmes pris. Il faut donc envisager le type d'heuristique qu'implique cette position théorique. Étudier cette manière consiste à envisager que les effets de sens des discours en question – et donc leur scientificité – ainsi que l'éthos qui englobe lesdits discours est une co-construction et, de fait, varie en fonction de la situation de l'allocutaire. Afin de ne pas hypostasier notre lecture de lecteur empirique, nous cherchons à établir une lecture *hors* de notre propre praxis. Par ailleurs, dans cette perspective, l'éthos est un sujet

2. Problématique – Quel discours ?

d'étude primordial : d'une part, l'éthos se *construit* dans le processus d'allocution – il est donc propre au processus discursif et énonciatif – et, d'autre part, dépend des trois praxis.

Ce travail demande donc un double processus d'abstraction : premièrement, pour reprendre peu ou prou les termes de Culioli, il faut passer de l'empirique au formel. Notre objet empirique n'est pas les *discours*. Si nous entendons *discours* comme des *énoncés considérés du point de vue de leurs conditions de production*, l'objet empirique ne concerne que les énoncés au sens *textuel*. Considérer lesdits énoncés du point de vue des conditions de production, c'est déjà les approcher d'un point de vue interprétatif et donc herméneutique. La méthodologie que nous proposons de dresser se construit sur la base de deux paires oppositives. Nous proposons d'une part une paire empirique/formel qui, si elle peut paraître évidente, implique deux rapports différents aux textes en ce qu'il s'agit de deux mobilisations différentes des textes. L'*empirique* relève du texte comme l'ensemble des énoncés qui constituent notre objet d'étude et dans lequel nous identifions des objectivables que nous soumettons à l'analyse. Cet objet empirique, nous essayons de l'abstraire et d'aboutir à un objet formel. L'un de nos objectifs est de produire une étude des mécanismes discursifs qui participent à la co-production d'effets de sens *scientifisants*.

Car, *faire science* c'est aussi être reconnu comme scientifique ce qui est, d'une certaine manière, un effet de sens. Aussi, à partir de l'objet-texte empirique, nous essayons de produire un objet-discours comme construction formelle, ou plutôt de reconstituer le processus discursif et énonciatif dont sont issus tant les effets de sens, coconstruits, que la matérialité textuelle observable. Nous proposons d'autre part une paire heuristique/herméneutique. L'heuristique concerne la démarche de découverte (comment identifions-nous des observables dans nos textes mobilisés comme empiriques ?) tandis que l'herméneutique concerne la démarche d'explication et d'interprétation des textes (quel sens donnons-nous aux objectivables, quelles hypothèses formulons-nous ?). L'herméneutique vise à produire des hypothèses, des analyses, à expliquer les phénomènes observés. Cette explication s'appuie autant sur le texte empirique que sur les constructions formelles que nous en abstrayons.

Par herméneutique nous entendons toute analyse explicative des phénomènes observés, tandis que par heuristique nous entendons toute démarche de découverte,

toute technique d'investigation qui permet d'isoler lesdits phénomènes. La distinction entre herméneutique/heuristique permet par ailleurs de situer notre travail dans les champs théoriques qui nourrissent notre réflexion. Aussi, si notre heuristique est éminemment linguistique, attendu que nos observables sont linguistiques et que notre boîte à outils est issue de la linguistique, notre herméneutique cherche à appréhender le discours selon un cadre plus large que nous pourrions qualifier d'interdisciplinaire. Notre heuristique consiste en l'analyse du texte dans sa matérialité textuelle, dans sa pragmatique discursive, dans ses procédés d'éditorialisation, dans les observables linguistiques ; notre herméneutique consiste à mobiliser des concepts critiques nous permettant une lecture qui intègre nos observables linguistiques, mais qui ne les réduit pas à un cadre d'analyse linguistique – et qui ne tombe pas pour autant dans l'écueil d'un tout sociologique où chaque phénomène linguistique serait homologique d'un phénomène sociologique. Nous parlons de discours scientifique, nous parlons de légitimation et donc de légitimité, nous parlons de champ et donc de pairs, mais nous parlons aussi de rhétorique, d'argumentation, de texte. La question qui s'avère centrale est le statut du langage dans notre travail. Le langage est, nous l'avons dit, au cœur de notre heuristique – il s'agit de ce que nous observons.

Aussi, nous pouvons considérer que notre heuristique se situe au niveau du texte et que nous étudions des phénomènes qui s'inscrivent dans une dimension textuelle (en observant des phénomènes comme l'architecture argumentative, les réseaux isotopiques, ou l'intertexte), ainsi que dans les niveaux inférieurs (le lexique ou la syntaxe) ou les matérialités sémiotiques (l'appareil graphique, notamment). Dans cette perspective, nous pourrions considérer le discours comme la frontière qui articule l'empirique et le formel, qui permet de passer du texte – comme empirie – aux mécanismes explicatifs que nous intégrons dans notre problématique. La figure ci-dessous (*fig. 4*) représente, dans notre démarche, les rapports entre la paire empirique/formelle d'une part et herméneutique/heuristique d'autre part. Nous pouvons construire de nouvelles paires sur cette base : de l'empirique/heuristique, qui consiste en l'analyse de texte ; du formel/heuristique, qui consiste en la méthodologie – c'est-à-dire en la formalisation de notre méthode d'analyse appliquée à l'analyse de textes ; de l'empirique/herméneutique qui consiste à mettre en relation les observables identifiés –

2. Problématique – Quel discours ?

les faits de langue – avec les faits sociaux et discursifs que nous analysons par ailleurs ; et enfin du formel/herméneutique qui consiste en la représentation, à des visées interprétatives, des mécanismes discursifs – l'approche praxéographique.

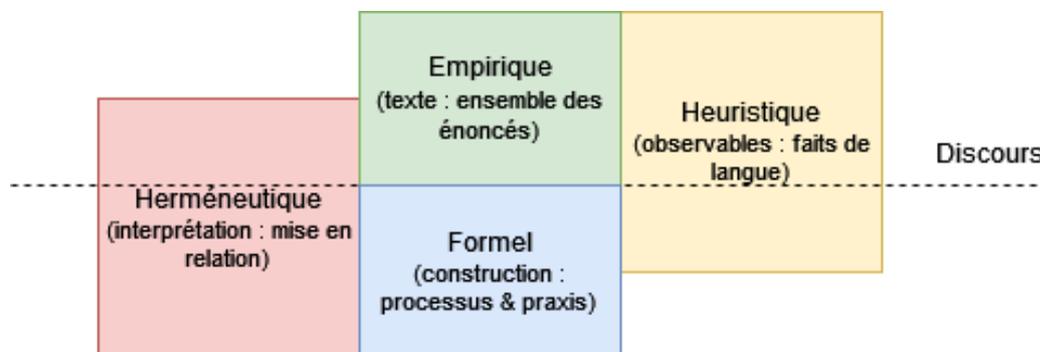


Fig. 4 : Empirique/formel & Herméneutique/Heuristique

Remarquons encore combien il est néanmoins malaisé de définir le discours ainsi que les rapports entre le texte – comme empirie linguistique – et les conditions de production, généralement entendues comme phénomènes sociaux. Évidemment, notre herméneutique dépend profondément de notre conception du discours – en tant qu'il est lien entre le langagier et le social. Pour le dire autrement, pensons-nous que les effets de légitimation sont propres, intérieurs, au langage, ou qu'ils lui sont extérieurs, et que le langage n'en est qu'une manifestation, qu'une actualisation¹⁶ ? Par ailleurs, pour

¹⁶ Bourdieu a régulièrement reproché aux défenseurs de l'analyse du discours de « se laiss[er] prendre à l'illusion de l'auto-suffisance du donné, se condamn[ant] à laisser échapper l'essentiel » (Bourdieu, Salah, et Givry 1990, 34). Il ajoute « En effet, ces interactions, qui séduisent tant les esprits les plus soucieux de ne connaître et de ne reconnaître d'autres réalités que celle que l'on peut toucher du doigt, ne livrent les relations objectives qui les fondent et qui les rendent possibles qu'en les dissimulant dans des apparences capables de se faire oublier en tant que telles » (Bourdieu, Salah, et Givry 1990, 34). Bref, Bourdieu reproche de s'intéresser aux discours dans leur valeur faciale et de produire des analyses qualitatives qui sont, *in fine*, piégées dans la même « épistémologie positiviste de la soumission au 'donné' » » (*idem*) que les études quantitatives. Ce que l'on trouve chez Bourdieu c'est une critique du langage autonome. Dans *Ce que parler veut dire*, publié en 1982, soit huit ans avant la citation précédente, il explique que « chercher dans le langage le principe de la logique et de l'efficacité du langage d'institution, c'est oublier que l'autorité advient au langage du dehors » (Bourdieu 1982, 105; 1975, 184). Il y a donc une double extension chez Bourdieu : l'étude du discours ne peut se limiter aux donné(e)s et/parce que les effets du discours proviennent d'en-dehors du discours. Cette extension est corrélée à un triple déplacement qu'il cherche à opérer. Comme l'explique Yasmine Chudzinski, Bourdieu cherche à substituer « à la notion de langue, la notion de langue légitime ; aux rapports de communication, les rapports de force symbolique ; à la question du sens du discours, la question de la valeur et du pouvoir du discours » (Chudzinski 1983, paragr. 4). En substance, Bourdieu, à la manière de nombreux linguistes, reproche à Saussure d'avoir expurgé le social de la langue. Par ailleurs, en réponse à Bourdieu, Achard explique que, selon lui, le langage est efficace « pas seulement comme signe d'un pouvoir venu d'ailleurs, mais comme lieu d'exercice du pouvoir » (Achard 1984, 66), et il ajoutait : « c'est la parole dans son articulation même qui, si elle est adéquatement appliquée à la situation,

appréhender le plus justement le sens d'une démarche d'analyse, ainsi que les choix qui nous amènent, par exemple, à sélectionner ou à discriminer dans un continuum telle ou telle entité textuelle en la considérant comme un observable, il faut définir préalablement ce continuum textuel. Définir ce continuum implique de s'interroger sur ce qu'est un texte, ou plutôt ce qui est pertinent dans l'ensemble des énoncés observés : les énoncés paratextuels sont-ils pertinents ? Les expressions diagrammatiques peuvent-elles être considérées comme du texte, et donc des énoncés ? Comment faut-il envisager les données non énonciatives pourtant pleinement sémiotiques : typographie, couleur, blanc, etc. ? Comment doit-on envisager l'écriture mathématique ?

2.3. Constituer un corpus

Ce dernier sous-chapitre a pour objectif de présenter notre corpus. Dans un premier temps, nous présenterons les auteurs étudiés au moyen de brèves notices biographiques (2.3.1) réalisées à l'aide d'ouvrages biographiques ou propre à une historiographie endogène (Dosse 1991; Maldidier 1993; Helsloot et Hak 2000; Ducard et Normand 2006; Peden et Milner 2008; Culioli, Frau, et Viel 2009; A. Paveau 2009; Helsloot 2010; Léon 2010; Ebguy 2009; J.-C. Milner 2002; Badiou, Milner, et Petit 2012; Fabiani 2013; Bert 2014; Courtine 2015; Fuchs 2018; Catinchi 2018; Pirot 2018; Analogisub 2019; Chevalier et Encrevé 2022). Dans un second temps, nous réfléchirons à la circonscription temporelle, que nous avons brièvement abordée précédemment (2.3.2). Dans un dernier temps, nous modéliserons notre corpus, en présentant diverses manières d'envisager sa cohérence interne (2.3.3).

2.3.1. Sélectionner les auteurs

Notre corpus a été composé de façon empirique, par une série d'allers-retours et de propositions multiples, parallèlement aux reconfigurations multiples de notre problématique. Nous avons abouti à la sélection de trois auteurs caractérisés par leur souhait, commun, de *faire science* en linguistique, notamment au moyen d'une formalisation *ad hoc*. Afin d'appréhender l'inscription de nos auteurs dans leur champ, dans la réalité institutionnelle de l'époque, nous proposons une brève notice

est l'agent de sa transformation, non pas la parole, mais plus proprement le discours, c'est-à-dire articulé également à des pratiques, mais non extérieur à elles » (Achard 1984, 66).

2. Problématique – Quel discours ?

biographique. Nous pouvons envisager dans un premier temps le parcours d'Antoine Culioli qui quitte Marseille, où il est né et a réalisé ses études secondaires, à l'âge de 20 ans, probablement en 1944, pour intégrer l'École normale supérieure (ENS) de la rue d'Ulm. Il obtient l'agrégation d'anglais en 1948 et occupe un poste d'assistant à la Sorbonne de 1949 à 1953, date à laquelle il devient professeur, fonction qu'il occupe jusqu'en 1963. Il fonde la même année le *Séminaire de linguistique formelle* à l'ENS. Le séminaire, particulièrement réputé, accueillera de nombreux étudiants ou visiteurs et continuera jusqu'en 2012. En 1964, Culioli cofonde l'*Association internationale de linguistique appliquée* (AFLA), au sein de laquelle il réalise plusieurs séminaires d'été dont le mémorable séminaire de Nancy, en 1967, qui regroupa plus de deux cents chercheurs – et lors duquel de nombreux contacts et relations furent pris et noués. C'est par ailleurs lors de ce séminaire d'été que Michel Pêcheux dit avoir rencontré Antoine Culioli – en novembre 1967, alors qu'il travaille depuis un an aux côtés de Robert Pagès au Laboratoire de psychologie sociale. Michel Pêcheux cite ainsi Culioli dans une note de bas de page, insistant sur l'apport de ce dernier (Léon 2010). Un an plus tard, en 1968, il est invité par plusieurs élèves de son séminaire – qui participent à la rédaction d'une revue intitulée *Les Cahiers pour l'analyse* – de publier dans leur revue. Culioli profitera de l'occasion pour exposer son programme de recherche dans l'article qui servira notre première analyse (« La formalisation en linguistique »).

En 1970, il cofonde l'Université de Paris VII, dans laquelle il réalisera une grande partie de sa carrière. Antoine Culioli fondera par ailleurs le DRL, qui a l'ambition de regrouper des chercheurs en mathématique, en linguistique et en informatique. Ce dernier sera notamment fréquenté par Maurice Gross et Jean-Claude Chevalier. Parmi les nombreuses créations d'Antoine Culioli, il faut aussi retenir le séminaire pluridisciplinaire surnommé BCG – en référence au vaccin contre la tuberculose –, c'est-à-dire le séminaire que Bresson, Culioli et Grize ont animé à l'École Pratique des Hautes Études de 1969 à 1972 – quoique Culioli en date la première occurrence en 1966, soit trois ans avant son arrivée à l'EPHE. Il s'agit d'une institution particulière en ce qu'elle est, historiquement, la seule qui, initialement, s'occupait de linguistique en dehors de la Sorbonne. Du point de vue institutionnel, la VI^e section de l'EPHE offrait une marge de manœuvre impossible

dans les universités qui dispensaient une linguistique jugée trop officielle par les chercheurs concernés.

Il est difficile d'appréhender la liberté académique dont Culioli, Bresson et Grize ont joui à l'EPHE sans prendre la mesure du monopole de la Sorbonne qui, selon Chevalier, ne s'occupait « plus de science que par accident » (Chevalier et Encrevé 2022, paragr. 13) – adressant ce faisant une critique que nous retrouverons chez nos auteurs. Il convient évidemment de remettre les propos de Chevalier dans leur contexte : il fait partie de cette génération lassée par la Sorbonne et qui ira, pour reprendre ses mots, sauver Martinet qui y est coincé. L'EPHE a connu parmi les chercheurs les plus importants de l'époque : Ducrot, Greimas, Barthes, mais aussi Bettelheim dont les liens avec Jean-Claude Milner – et plus largement les élèves d'Althusser, ainsi qu'Althusser lui-même – sont importants. L'EPHE, c'est aussi Marcel Cohen, linguiste important qui n'a pas eu la consécration qu'il espérait. Il a créé un cercle de linguistique marxiste auquel ont participé de nombreux linguistes de l'époque, dont Antoine Culioli, mais aussi Jean Dubois, David Cohen, Henri Mitterrand, Guy Serbat, André-Georges Haudricourt, René L'Hermitte ou encore Gilbert Lazard. Antoine Culioli a mis au point une théorie personnelle de la production des énoncés (Théorie des Opérations Enonciatives), sur laquelle nous reviendrons (Chap. 5.2 et Chap. 7).

Le second auteur de notre corpus est Michel Pêcheux (1938-1984). Il a suivi une formation de philosophe à l'ENS de 1955 à 1963 auprès de Louis Althusser et Georges Canguilhem, et est considéré comme un des « représentants les plus remarquables du mouvement philosophique et politique réuni dans les années 1960 autour de Louis Althusser » (Fabiani 2013, I. 3). Il s'occupa notamment de travailler à la publication du cours de Louis Althusser – publié en 1969 aux éditions Maspero, centrale dans la galaxie intellectuelle communiste et d'extrême gauche¹⁷. Pêcheux appartenait au Cercle d'Épistémologie de l'ENS avec Jean-Claude Milner, Jacques Alain Miller, Yves Duroux, François Regnault, Alain Grosrichard, Alain Badiou et Jacques Bouveresse. Il est recruté dès 1966 dans le Laboratoire de Psychologie Sociale de Robert Pagès – ancien résistant de

¹⁷ Les éditions Maspero, tenues par le libraire François Maspero, publièrent ainsi les travaux d'Althusser, de Pêcheux et de Gadet, mais aussi de Bettelheim, Vidal-Naquet, Balibar, Badiou, Rancière. Les éditions sont léguées en 1982 et deviennent les non moins politisées éditions La Découverte.

2. Problématique – Quel discours ?

gauche, lui aussi publié chez Maspero. Il a participé aux *Cahiers pour l'analyse* sous le pseudonyme de Thomas Herbert. Michel Pêcheux est régulièrement cité comme l'un des trois fondateurs de l'analyse du discours française – avec Foucault et Dubois – dont il fut une des figures principales dans les années 1970. Il a entamé par la suite, avec Françoise Gadet, un processus de déconstruction du travail linguistique. Michel Pêcheux est considéré comme une des « figures déterminantes de l'analyse du discours » (Helsloot et Hak 2000, paragr. 1).

Michel Pêcheux se suicidera en 1984, entraînant la dissolution du RCP « Analyse de Discours et Structure d'Archives ». Dans une tradition psychanalytique, Paveau n'hésite pas à considérer que Pêcheux, par son suicide, a renoncé à la « fonction paternelle » (A. Paveau 2009, 2) de la transmission scientifique, générant le silence de ses collaborateurs (la dissolution de l'ADSA), auquel s'ajoutent le peu d'écrits et, spécifiquement, l'absence d'ouvrages de synthèse – ainsi que la mort de Denise Maldidier, l'une des figures majeures de l'équipe de Pêcheux, en 1993. Par ailleurs, la position épistémologique de Pêcheux est particulière, en ce qu'elle mêle plus qu'Antoine Culioli – en apparence du moins – sa pratique politique et sa pratique scientifique. Ainsi, d'aucuns ont spéculé quant au choix de Pêcheux d'écrire dans les *Cahiers pour l'analyse* sous le pseudonyme de Thomas Herbet, séparant son engagement marxiste dans les *Cahiers* – qui restaient pourtant une revue scientifique, par contraste avec les *Cahiers Marxistes-Léninistes* dans lesquels la majorité des membres du Cercle d'épistémologie ont écrit – et sa pratique scientifique – neutre – au CNRS. Cette séparation était telle qu'il parlait de son « double de jeunesse » à la troisième personne et que Thomas Herbert a pu être lu sans que l'on n'y reconnaisse Pêcheux (Achard 1991).

L'épistémologie de Michel Pêcheux s'inscrit dans l'appel d'Althusser de *faire science* en philosophie. Nous pouvons, avec Denise Maldidier (Maldidier 1993), identifier trois périodes dans la production de Michel Pêcheux. La première, de 1966 à 1969, s'ouvre sur son premier article, publié dans les *Cahiers pour l'analyse* en 1966, intitulé « Réflexions sur la situation théorique des sciences sociales et, spécialement, de la psychologie sociale »¹⁸. Pêcheux veut produire une approche transversale qui vise à articuler « les trois

¹⁸ Il s'agit du deuxième article que nous étudierons, après « La formalisation mathématique » d'Antoine Culioli, paru dans les *Cahiers* en 1968.

‘continents’ de la Linguistique, du Matérialisme Historique et de la Psychanalyse » (Maldidier 1993, paragr. 5). Dans cette perspective, Pêcheux réalise un dispositif informatisé pour l’analyse du discours. Le lien entre l’informatisation et le projet original de Pêcheux peut paraître, sinon obscur ou paradoxal, *a minima* non motivé. Pêcheux exprime clairement que son but était de « prendre ‘la linguistique moderne’ au sérieux » (Pêcheux 1981a, 702) dans la perspective structuraliste des années 60, qui apparaît comme « science moderne de l’époque », comme « moyen scientifique privilégié d’un changement de terrain » (*idem*) et qui cherchait à « construire des procédures effectives capables de restituer la trace de leur structure invariante » (*idem*) Le traitement informatique n’est qu’une des phases de l’analyse de discours de Pêcheux et, selon Pêcheux, justifie la prétention automatique de l’acronyme AAD.

À le lire, les usages informatiques ont un pur intérêt de traitement algorithmique pour une automatisation. Pêcheux considère même, vingt-deux ans après cette entreprise, qu’il avait eu raison de refuser les langages logiques de représentation, considérant qu’il était légitime eu égard à « l’élargissement prévisible de l’emprise des langues logiques à référents univoques importées du domaine des sciences de la nature, des technologies industrielles ou des dispositifs de gestion-contrôle administratifs » (Pêcheux 1981a, 704). Il ne faut donc pas surestimer la place du dispositif informatique et technique dans l’approche de Pêcheux – l’informatique semble être un outil de traitement, voire de facilitation, et rien de plus. Denise Maldidier remarque que, dans l’AAD69, Pêcheux gomme, pour des raisons de stratégie universitaire, les références au marxisme et à l’idéologie. Le second moment qu’identifie Denise Maldidier suit la publication de l’AAD69 et se ferme avec la publication de *Vérités de La Palice*, paru en 1975. Pour Maldidier, par contraste avec la période précédente, Michel Pêcheux assume son ancrage marxiste et althussérien, et cherche à penser « le discours comme lieu où se noue le rapport entre la langue et l’Histoire » (Maldidier 1993, paragr. 11). Le moment est marqué par le travail de Pêcheux sur la notion de *préconstruit*. Le troisième moment dans la bibliographie de Pêcheux commence en 1976 et se termine en 1983, avec une période de reconfiguration dès 1983. Cette période correspond, pour l’auteur, « à un véritable retournement de la conjoncture théorique » où se déverse « la pragmatique anglo-saxonne » (Maldidier 1993, paragr. 19) et est suivie par un quatrième moment, qui consiste en de nombreuses

2. Problématique – Quel discours ?

reconfigurations, pour ne pas dire une déconstruction de son propre appareil théorique – ce moment de déconstruction nous servira de *terminus ad quem* dans notre périodisation.

Le dernier auteur que nous étudions est Jean-Claude Milner (1941-). Sa position dans notre corpus est plus marginale, attendu qu'il n'appartient pas à la même génération que Pêcheux et Culioli. Ses travaux témoignent pourtant d'un intérêt pour la scientification de la linguistique, qu'il se surprend lui-même à apprécier (J.-C. Milner 1978b). Linguistique et philosophe, Milner est l'un des élèves de Culioli, qui a été son directeur de thèse. Il a suivi les cours de Louis Althusser et a participé au *Cercle d'Épistémologie* de l'ENS, ainsi qu'aux *Cahiers pour l'analyse*. Membre de la Gauche prolétarienne (1968-1973), Jean-Claude Milner a été, « comme Alain Badiou, ou Bernard Sichère, comme Benny Lévy ou Christian Jambet » maoïste et « comme Étienne Balibar ou Jacques Rancière, [...] de cette génération intégrant l'ENS de la rue d'Ulm au début des années 1960, y suivant l'enseignement d'Althusser puis, pour certains, de Lacan » (Ebguy 2009, paragr. 2). L'influence lacanienne est considérable sur Milner, pour qui le seul apport de la linguistique est d'avoir démontré la possibilité de formaliser mathématiquement ce qui relève de la sphère de l'esprit, permettant une formalisation de la psychanalyse lacanienne (J.-C. Milner 1978b) – voir CHAP. 15. Aussi, pour Paul Henry, « l'un des grands mérites des travaux de Jean-Claude Milner est d'avoir sans concession [...] fait apparaître des impasses incontournables de la formalisation en linguistique autour de la question du sujet et de l'énonciation » (Henry 2012, paragr. 4).

2.3.2. Circonscrire une période

Après avoir sélectionné les auteurs dont nous souhaitons étudier les productions, il a fallu circonscrire une période. Cette circonscription ne répond pas à une approche généalogique qui chercherait une cause ou un événement premier qui marquerait *causalement* le début de la période que nous étudions. Rappelons par ailleurs que nous n'avons pas procédé, dans les faits, par étapes successives, mais par recalibrage constant de la période et des auteurs étudiés, afin d'aboutir au corpus actuel. Pour définir avec précision notre période, nous allons procéder de deux façons différentes. Nous allons dans un premier temps définir notre période dans son extension maximum. Nous spécifierons ensuite, dans cette période *maximale* trois moments clés. Dans cette

perspective, l'événement qui permet de nous fournir un *terminus a quo* est la fondation du *Séminaire de linguistique formelle* à l'ENS par Antoine Culioli. Le *terminus ad quem* maximal que nous pouvons proposer, dans une extension maximale, est l'année 1997, date à laquelle Jean-Claude Milner entame sa trajectoire « post-linguistique » (Badiou 2006).

Cette année marque, en quelque sorte, un moment après lequel il est certain que les théories du discours, au sens où nous l'entendons, ont émergé et périclité. Si Antoine Culioli est toujours actif, Michel Pêcheux est décédé depuis quinze ans et Jean-Claude Milner abandonne le travail linguistique – pour poursuivre une réflexion qui continue le propos qu'il développait auparavant. Concernant le champ, nous constatons surtout l'introduction de la linguistique cognitive en France – 1996 est la date de publication du premier dictionnaire de linguistique cognitive qui se substitue, en quelque sorte, à l'approche culiolienne (Geeraerts 2008) – mais aussi le décès d'Althusser (en 1990) qui avait déjà quitté la scène intellectuelle après avoir assassiné sa compagne, Hélène Rythman (1980). Aussi, cette période marque la fin d'une période épistémologique en linguistique et, plus largement, en philosophie, avec, en effet, la mort d'Althusser et de Pêcheux, mais aussi de Lacan (1981) ou encore de Sartre (1981) ; ajoutons à cela l'émergence d'un nouveau moment politique (avec notamment le tournant de la rigueur et le déclin du PCF) (Ranger 1986) et intellectuel (avec l'émergence, au milieu des années 70, des nouveaux philosophes issus d'une rupture au sein de la Gauche Prolétarienne).

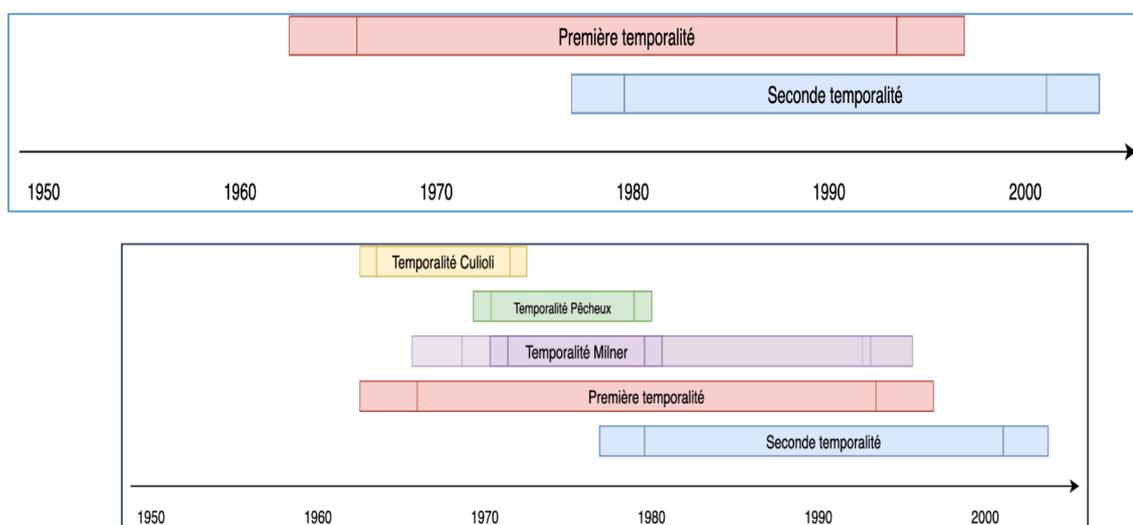


Fig. 5 : Premier découpage : une double temporalité

2. Problématique – Quel discours ?

Nous pouvons, dans cette temporalité *maximale* définir une autre temporalité, concurrente en quelque sorte : la temporalité de la réflexivité. Cette temporalité permet de définir un temps de recul qui aboutit épistémologiquement à une déconstruction des travaux précédents, et historiquement à la production d'une historiographie endogène. Nous pouvons dater le début de cette temporalité à l'année 1977, avec la publication de *La langue introuvable* de Michel Pêcheux et Gadet – il s'agit d'ailleurs du troisième moment identifié par Maldidier chez Pêcheux (Maldidier 1993). Par ailleurs, l'AAD75, quelques années auparavant, et l'AAD80 qui la suivra, marquent ce tournant critique dans l'approche de Pêcheux. Un regard réflexif sur une période, sur sa production épistémologique et sur ses travaux nous paraît indiquer la fin de la période précédente. Cette temporalité de la déconstruction, nous la terminons au plus tard en 2004, année d'organisation du colloque « Antoine Culioli, Un homme dans le langage » qui participe de ce retour critique, de cette historiographie endogène, mais surtout d'un travail de relecture.

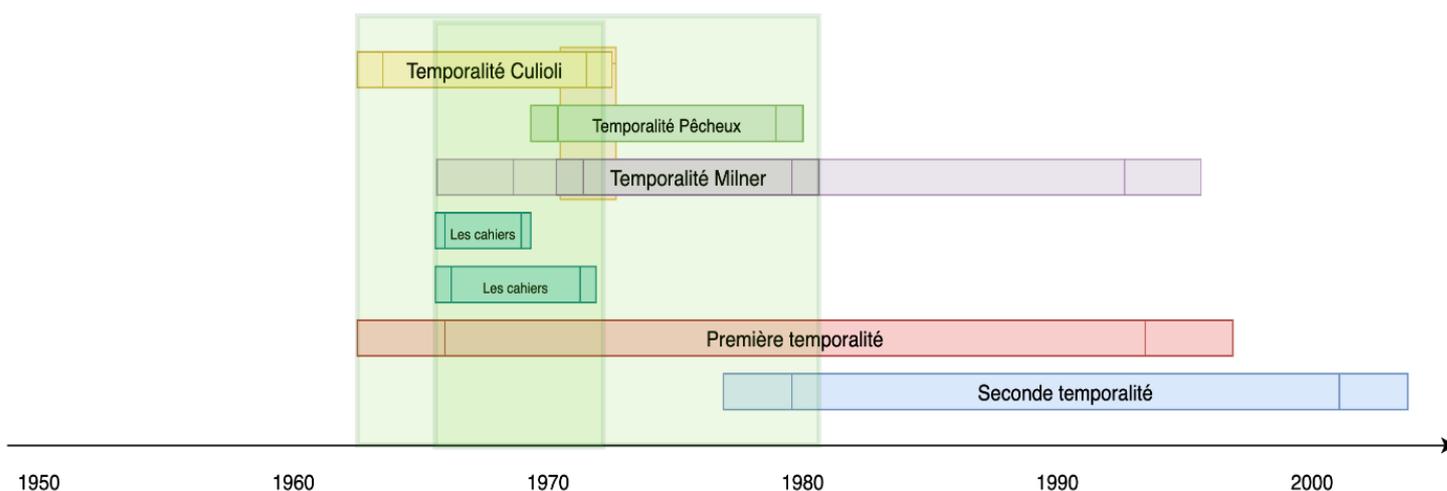


Fig. 6 : Union des temporalités

Dans un second temps, nous pouvons ajouter à cette double temporalité trois périodes, trois moments qui correspondent à une partie de l'activité des chercheurs que nous étudions. Concernant Antoine Culioli, nous identifions le début de la période qui nous intéresse à l'année 1963, année d'introduction du *Séminaire de linguistique formelle* à l'ENS, qui continuera jusqu'en 2012. La date de fin que nous prenons pour le moment Culioli est celle de 1972, qui correspond à la date de fin du séminaire BCG (1966/1969-1972) qui présente en quelque sorte l'acmé de la réflexion culiolienne. Concernant Michel Pêcheux, nous pouvons prendre deux dates symboliques : l'AAD69, et l'AAD80 qui clôture

un cycle et dix ans de travaux sur l'analyse automatique du discours. Nous pourrions étendre cette période jusqu'en 1983, date de sa dernière communication, quelque temps avant son suicide. Le troisième moment qui nous intéresse est celui de Jean-Claude Milner. S'il nous semblait pertinent de caractériser et de borner les moments d'Antoine Culioli et de Michel Pêcheux respectivement par deux gestes institutionnels et par deux articles, il nous semble que le moment Milner est plus compliqué à saisir, ne serait-ce que par la carrière hétérodoxe du chercheur concerné. En l'occurrence, nous proposons une temporalité stricte et une temporalité étendue vers la droite et vers la gauche de la flèche du temps. Dans la temporalité stricte, nous identifions le début du moment Milner à sa traduction de Chomsky, en 1971, au terme de ses études aux États-Unis. Nous le faisons terminer en 1980, avec son dernier article en linguistique. Nous pouvons étendre son moment jusqu'en 1997 – date de son tournant post-linguistique ; nous pouvons aussi le faire débiter dès 1966, avec sa participation aux *Cahiers pour l'analyse*.

Nous pouvons chercher à mieux définir ces périodes en superposant la durée de vie des *Cahiers pour l'analyse*, attendu que Milner en a été un des grands contributeurs, ainsi que le « double de jeunesse » de Pêcheux. Nous pouvons aussi ajouter le séminaire BCG (1966-69-1972), à notre découpage temporel. Ce faisant nous pouvons recouper nos temporalités de diverses manières. Nous pouvons premièrement considérer la temporalité en commun à Culioli, Pêcheux et Milner ; cela donne une temporalité très réduite : de 1971 à 1972. Nous pouvons prendre une temporalité propre à nos auteurs, mais en ne considérant non pas l'intersection, mais l'union ; de ce point de vue, notre temporalité est de 1963 à 1980, voire 1983. Il nous paraît plus pertinent de prendre la temporalité comme une union des ensembles, et non comme l'intersection. En outre, cette temporalité permet aussi de penser une acmé : de 1966 à 1972, voire 1975, ce qui regroupe des événements comme le congrès de Nancy en 1967, l'AAD69 en 69, la durée de vie des *Cahiers*, mais aussi des moments politiques, comme les *Cahiers marxistes-léninistes*, mai 68, la création de la Gauche Prolétarienne, la grande période de Vincennes, mais aussi la création de l'UFR d'études anglophones à Paris 7.

2.3.3. Modéliser le corpus

Sur la base de la période (1960-1980), il nous est possible de constituer notre corpus : il s'agit de l'ensemble des discours scientifiques produits par Antoine Culioli, Michel Pêcheux et Jean-Claude Milner de 1960 à 1980. Toutefois, plusieurs questions théoriques et métathéoriques peuvent être soulevées dans la constitution de notre corpus. Premièrement, nous pouvons rendre compte, théoriquement, de mouvements de construction progressifs du corpus, qui n'a pas été conçu *a priori*. Deuxièmement, nous pouvons interroger la nature des textes et des discours que nous collationnons ainsi que l'apport des discours qui, sans appartenir à notre corpus, au sens strict, participent de notre étude. Nous proposons donc une lecture réflexive de la constitution de notre corpus, en formulant quatre axes de réflexion. Afin de constituer notre corpus et de réaliser notre recherche, deux méthodes différentes peuvent être mises en action selon la manière dont on conçoit notre corpus. Nous pouvons reprendre en quelque sorte la distinction entre *corpus-based* et *corpus-driven* propre à la linguistique de corpus anglo-saxonne pour clarifier la démarche qui nous a amené à sélectionner nos auteurs et à définir les discours présents dans notre corpus (Comby, Mosset, et de Carrara 2016).

Dans un premier temps, nous avons défini un corpus très restreint en vue de vérifier une série d'hypothèses que nous avons formulées sur la mathématisation de la linguistique, dans la perspective initiale de notre problématique. Cette approche *corpus-based*, dans laquelle nous constituons un corpus pour tester notre hypothèse, est une sorte de travail préliminaire au terme duquel nous avons enrichi notre corpus. Ce nouveau corpus a été exploré selon une démarche inductive. Nous avons formulé une nouvelle série d'hypothèses et problématisé les questions que soulevait l'exploration de ce nouveau corpus, qui n'était pas clos. L'hybridation des approches du corpus et l'aller-retour entre les discours étudiés et l'appareil théorique que nous construisions ont abouti à la reconfiguration de notre problématique. Nous avons ensuite opéré la circonscription temporelle décrite précédemment. Notons cependant que nous ne pouvons réduire notre corpus aux discours dans lesquels nous cherchons des objectifs linguistiques. Par exemple, les discours scientifiques publiés dans *Les cahiers* ou produits par Blaise et Grize dans le cadre de leur séminaire avec Antoine Culioli font partie du corpus, même s'ils ne sont pas étudiés spécifiquement.

En effet, une série de discours scientifiques a comme finalité première d'éclairer notre analyse, de l'ouvrir, de nous renseigner, de fournir des éléments théoriques ou des éléments de contexte. Il faut en effet trouver une manière de représenter des discours très hétérogènes : quant à leur nature (discours scientifique vs discours biographique), leur rôle dans l'analyse (fonction heuristique vs fonction herméneutique), leur médium (discours écrit vs discours oral), leur ancrage dans la pratique scientifique (discours scientifique vs discours épiscientifique), ou tout simplement leur place dans notre analyse (analysé vs non analysé). Nous pouvons ainsi envisager notre corpus selon un rapport de subsomption. Pour le figurer, nous pouvons reprendre la figure d'emboîtement telle que pensée par Bommier-Pincemin (Bommier-Pincemin 1999). Il y a d'une part le corpus existant non matérialisé qui regroupe tous les textes possibles. Dans ce corpus s'emboîte le corpus de référence, qui inclut les textes sur lesquels se base l'analyse, mais aussi ceux qui fournissent des éléments de contexte ou de théorie. Enfin, dans ce corpus de référence s'emboîte le corpus d'étude qui répond aux objectifs de la recherche. Nous pouvons visualiser cette structuration comme telle (Comby, Mosset, de Carrara 2016)¹⁹.

Cette approche qui pense en termes de corpus existant, corpus de référence et corpus d'étude, peut se coupler à une approche qui ne relève pas de la linguistique de corpus, mais de l'analyse du discours proprement dite, qui envisage trois concepts : univers discursif, champ discursif et espace discursif (Maingueneau 1991, 158-59 cité par; Bommier-Pincemin 1999, 420-21). Comme Bommier-Pincemin le constate, il y a donc une superposition (certes imparfaite) entre univers discursif et corpus existant, champ discursif et corpus de référence, espace discursif et corpus d'étude. Si nous reprenons les définitions de Maingueneau, nous pouvons décrire nos *archives* ainsi :

¹⁹ Si l'article d'Émeline Comby et Yannick Mosset explicite ce type de représentation par emboîtement, la thèse de Bommier-Pincemin explique que le corpus d'étude n'est pas nécessairement un sous-corpus du corpus de référence. Elle indique ainsi que « le corpus d'étude n'est pas nécessairement une partie du corpus de référence, mais le corpus de référence doit pouvoir être considéré comme représentatif du corpus d'étude, pour l'aspect dont on veut rendre compte. Paradoxalement, le corpus d'étude peut être plus volumineux que le corpus de référence : ce qui est définitoire, ce n'est donc ni un rapport d'inclusion, ni un rapport de taille, mais la spécificité des rôles de chacun » (Bommier-Pincemin 1999, 420). L'exemple qu'elle fournit, à propos d'une étude de Brunet, permet de se rendre compte de cette distinction, disparue chez Comby et Mosset : le corpus de référence contient 350 romans de 1830 à 1970 tandis que le corpus d'étude consiste en toutes les phrases desdits romans qui comportent au moins une des unités lexicales retenues par Brunet. Le corpus d'étude est donc, en termes d'items, plus grand que le corpus de référence, puisqu'ils ne contiennent pas la même entité linguistique : pour l'un des romans, pour l'autre des phrases.

2. Problématique – Quel discours ?

(1) **UNIVERS DISCURSIF.** L'ensemble des énoncés produits dans la conjecture dans l'aggiornamento linguistique des décennies de 1960 à 1980, dans la période structuraliste et poststructuraliste ou, pour reprendre l'expression problématique antérieure, dans la période dite de l'âge d'or de la pensée formelle.

(2) **CHAMP DISCURSIF.** L'ensemble des énoncés des acteurs qui participent du *faire science* que nous avons identifié avec évidemment Culioli, Pêcheux, Milner, mais aussi des acteurs comme Bresson, Grize, Desclès, Fuchs – et ainsi de suite dans un continuum que constitue le tissu relationnel et intertextuel.

(3) **ESPACE DISCURSIF.** Il s'agit dès lors des énoncés produits par Culioli, Pêcheux et Milner. Penser en privilégiant la notion d'univers/champ/espace discursif, en favorisant une lecture interdiscursive, renforce la cohérence de notre choix qui consiste à prendre des auteurs en décalage temporel, qui ne sont pas exactement sur le même plan, du point de vue des idées, de l'ancrage, de la mobilisation des appareils théoriques ou de la position dans le champ linguistique – comme nous l'avons montré précédemment.

Ces deux dernières approches restent toutefois limitées. D'abord, on perçoit combien elles relèvent de logiques différentes. La première s'intéresse à la manière dont la littérature, telle qu'elle se présente à nous, doit être organisée et collationnée pour former des ensembles que nous investiguons. La seconde s'intéresse à la manière dont des discours, tels qu'ils furent produits, participent d'un univers interdiscursif que nous pouvons organiser selon une série d'hypothèses théoriques. D'un côté, nous avons une organisation par emboîtement des textes concrets auxquels nous avons à faire, de l'ensemble des textes existants, aux quelques ouvrages sur lesquels nous appliquons effectivement notre analyse ; de l'autre, nous avons un univers qui se découpe en champs et en espaces qui peuvent se recouvrir et se concurrencer. La première proposition envisage notre corpus du point de vue de la méthodologie tandis que la seconde l'envisage du point de vue théorique, de la logique interne aux interdiscours dans lesquels nous procédons à des coupes.

Par ailleurs, ces deux manières de représenter notre corpus ne figurent pas sa chronologie. Compte tenu de la temporalité que nous avons définie au chapitre

précédent, nous souhaiterions distinguer dans notre corpus les textes dans la période étudiée (1960-1980) des textes postérieurs ou antérieurs dont la lecture a néanmoins été nécessaire, dans l'approche herméneutique. Nous pouvons envisager conjointement les deux propositions précédentes et y ajouter la dimension temporelle. Pour ce faire, il convient d'abord de distinguer le discours scientifique de premier ordre du discours scientifique de second ordre – c'est-à-dire qui porte sur le discours scientifique précédemment produit. Nous les distinguerons en écriture par l'usage du *bis* ('). Il convient ensuite de distinguer le discours scientifique en T, c'est-à-dire dans la borne temporelle qui nous intéresse, du discours scientifique en T', c'est-à-dire postérieur à cette borne temporelle. Nous obtenons ainsi plusieurs cas de figure :

- Discours scientifique qui porte sur un objet dans les bornes temporelles de notre étude (DT) ;
- Discours scientifique qui porte sur le discours scientifique antérieurement produit, dans les bornes temporelles de notre étude (D'T) ;
- Discours scientifique qui porte sur un objet, mais hors des bornes temporelles de notre étude (DT+) ;
- Discours scientifique qui porte sur le discours scientifique produit, dans les bornes temporelles de notre étude (D'T+).

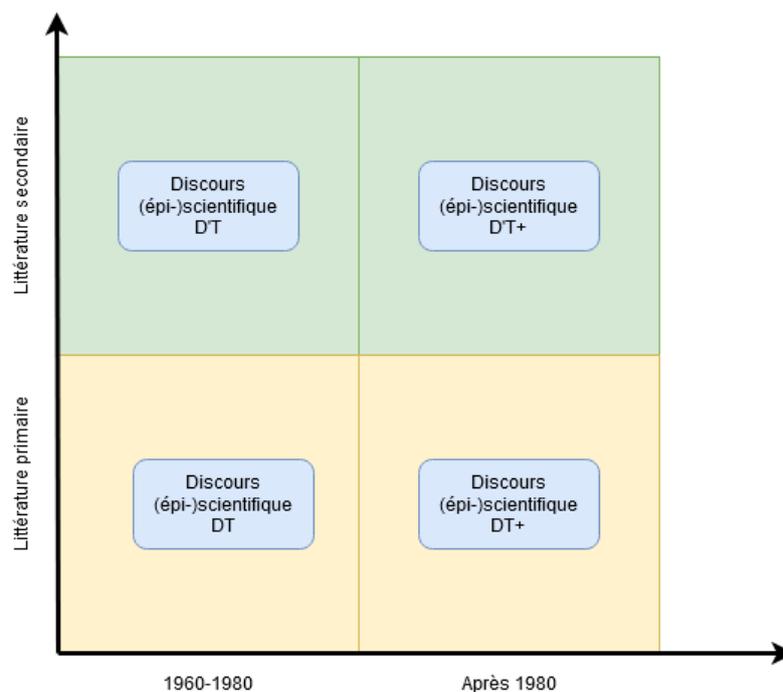


Fig. 7 : Découpage sur deux dimensions

2. Problématique – Quel discours ?

Nous pouvons ainsi rendre compte des différents types de discours qui apparaissent dans la schématisation de notre corpus tel que nous l'exposons dans la seconde proposition. Les discours DT forment notre corpus d'étude et constituent les textes que nous étudions *in extenso* et que nous exposons dans cette étude. Ils relèvent de la littérature primaire et ils ont une fonction heuristique. Les discours DT+ sont des discours qui sortent de la borne temporelle, mais qui relèvent des mêmes épistémologies et peuvent avoir été écrits par les auteurs qui nous concernent (mais plus tard), ou par des élèves et des épigones. Ils forment toujours une littérature primaire, ils participent toujours de la fonction heuristique, nous avons pu les étudier par ailleurs, mais ils ne sont pas exposés. Les discours D'T, quant à eux, sont les discours qui portent sur les discours étudiés, lorsqu'ils s'inscrivent dans les bornes temporelles de notre étude : par exemple des critiques, des réactions, des comptes rendus ou des réponses. Lorsqu'ils ne s'inscrivent pas dans les bornes temporelles de notre étude, il s'agit de discours D'T+.

Ce faisant, quels sont les textes et discours que nous étudions de façon extensive dans notre travail, c'est-à-dire que nous distinguons pour leur caractère exemplifiant ?

1. Antoine Culioli. Nous étudions *in extenso* son article « La formalisation linguistique » paru en 1968 ;
2. Michel Pêcheux. Nous étudions le premier ouvrage d'analyse du discours (AAD69) et *La langue introuvable* paru en 1981 et coécrit avec Françoise Gadert ;
3. Jean-Claude Milner. Nous étudions *De la syntaxe à l'interprétation* publié en 1975 et *L'amour de la langue* en 1981.

3. Conclusion intermédiaire – Quelle perspective ?

Quelle perspective sur le discours, l'énonciation et l'éthos pouvons-nous définir ? Quelle perspective dans l'étude de notre corpus pouvons-nous projeter ? Nous avons abordé au chapitre 2.1 la question du discours et de l'énonciation, qu'il faut, selon nous, envisager conjointement. Nous avons envisagé de multiples acceptions du discours et en articulons particulièrement trois. Premièrement, le discours [4] comme un ensemble d'énoncés qu'il faut envisager du point de vue de leurs conditions de production ou, plus largement, du point de vue de leurs conditions d'existence ; le discours [8-9] qui envisage un discours comme un ensemble d'énoncés appartenant à un même système de formation : dans cette mesure, nous pouvons parler de discours patronal, ou de discours de la science occidentale ; le discours [10] qui envisage à la fois le discours comme une activité sociale et comme un dispositif argumentatif : le discours scientifique en tant qu'il vise à produire une connaissance scientifique et qu'il constitue l'activité sociale du scientifique relève de ce sens. Nous avons, par ailleurs, formulé les linéaments d'une approche qui nous permettra d'envisager le discours et, spécifiquement, le discours scientifique, dans toute sa richesse. Nous proposons de décrire le discours en fonction du processus dont il émerge et des praxis dans lesquelles s'inscrit ledit processus – pour cette raison nous parlons de praxéographie.

La praxéographie du discours décrit ainsi un processus de mise en discours qui repose sur une matérialisation (processus énonciatif) d'effets de sens qui ne sont pas propres à la matérialité énonciative (processus discursif). Ce processus de mise en discours s'inscrit dans trois praxis : sociodiscursive qui envisage le discours en tant qu'il est une activité sociale ; ordodiscursive qui l'envisage en tant qu'il s'inscrit dans une série de contraintes propres à l'ordre du discours, c'est-à-dire à ce qui peut ou ne peut se dire d'un point de vue sociohistorique ; matérielle, qui envisage le discours, spécifiquement du point de vue énonciatif, en tant qu'il suppose une matérialité pour exister. Nous avons identifié plusieurs modalités : la situation, la position, la constitution, la disposition et la télélicité. La situation envisage le contexte social, ordodiscursif et matériel du discours. La position envisage la manière dont le discours se positionne dans un espace de normes sociales, dans une communauté discursive ou dans un espace formel dessiné par

3. Conclusion intermédiaire – Quelle perspective ?

l'énonciation. La constitution envisage la manière dont le discours se fait reconnaître comme tel en respectant des normes sociales, une narration spécifique (scénographie) ou en correspondant à des prototypes spécifiques (scènes) ; la disposition envisage la manière dont le discours suppose un *déjà-là* à disposition, en l'occurrence, du point de vue matériel, un système de signes. Enfin, la télélicité permet de penser ce que produit la mise en discours : du texte, des effets de sens, une matérialité énonciative.

Cette approche praxéographique nous offre de nombreuses perspectives pour éviter les écueils et les limites que nous avons formulés au chapitre 2.1.3 et 2.1.4. Le discours peut s'envisager autant d'un point de vue social que strictement discursif ou matériel : il devient possible de dépasser le biais heuristique que nous formulions. Un discours scientifique est à la fois un discours qui émane d'un champ spécifique et un discours qui répond à certaines propriétés génériques : il devient possible d'envisager les deux conjointement et de considérer toute la diversité de production discursive derrière le terme simple de *discours scientifiques* : un discours produit hors du champ scientifique, mais qui répond aux normes d'un genre considéré scientifique ; un discours produit dans le champ, mais d'un genre non scientifique (rapport, évaluation, littérature grise) ; un discours produit dans le champ, qui répond à un genre, mais ne respecte pas certaines normes de probité, par exemple. Nous pourrions démultiplier les exemples afin d'illustrer la souplesse de notre approche – et nous l'illustrerons en l'appliquant à notre corpus. Parmi les perspectives, il nous est permis de penser l'éthos à la fois dans sa dimension agentive et à la fois dans sa dimension contraignante – à la fois dans la praxis sociale qui pense le discours du point de vue d'un agent dans une situation sociale et dans la praxis ordodiscursive qui envisage le discours du point de vue de ce qui est licite ou non de dire, selon une logique idéologie et gnoséologique qu'il nous reste encore à définir.

Ces perspectives définissent notre heuristique et notre rapport au corpus. À partir des textes – les énoncés en circulation qui se constituent comme *texte* –, nous identifions des observables (notre heuristique) à partir desquels nous cherchons à produire une construction formelle qui vise à permettre une herméneutique particulière, une lecture de notre corpus. En cela, notre travail s'inscrit dans les enjeux formulés en introduction : l'herméneutique consiste en la production d'une réflexion tant sur les conditions historiques et sociales de production de nos discours que sur leur épistémologie – il s'agit

des enjeux épistémologiques et historiographiques. Elle repose sur notre corpus – l’aspect empirique – dans lequel nous identifions des phénomènes langagiers – notre heuristique – que nous inscrivons dans notre formalisation – notre praxéographie – qui répond, elle, aux enjeux de définition et de méthodologie. Sur la base de ces éléments liminaires, nous souhaitons envisager la question de la formalisation : cette question est au cœur de l’épistémologie et de l’histoire de nos auteurs, et elle nécessite, pour être interprétable, d’être envisagée selon une représentation spécifique, notre approche praxéographique, qui nous permet donc de travailler notre méthodologie et nos définitions.

Section II – *Faire science*

Dimension textuelle, Dimension sociale

4. La formalisation – Dimension textuelle du *faire science*

La première section de notre étude a analysé notre problématique. Nous entendons étudier les modalités discursives du *faire science* des nouvelles théories du discours, chez Culioli, Pêcheux et Milner. Avant de rentrer dans l'étude de notre corpus – auquel se consacrent les sections III, IV et V de notre étude – nous devons réfléchir à la notion de *modalités discursives* du *faire science*. Pour ce faire, nous approchons ledit *faire science* selon deux axes : premièrement, l'axe de la formalisation ; deuxièmement, l'axe de la légitimation. Nous l'avons dit, le *faire science* de nos auteurs repose sur des pratiques de formalisation dont on a pu dire qu'elles étaient mathématiques ou mathématisantes. Afin d'appréhender ce *faire science*, nous souhaitons donc premièrement travailler la notion de *formalisation*. Par ailleurs, *faire science* consiste à *faire qu'une discipline donnée soit reconnue comme scientifique*. Autrement dit, *faire science* consiste en une double légitimation : légitimation de sa discipline – dans et hors du champ – et légitimation des moyens de légitimation – dans et en dehors du champ. Ces deux aspects – formalisation et légitimation – peuvent, naïvement, s'envisager comme le moyen du *faire science* (formaliser) et le but du *faire science* (être reconnu comme une science).

Par ailleurs, dans la perspective du discours [4], nous envisageons les énoncés de notre corpus du point de vue des conditions de production. Nous pouvons considérer, dans un premier temps du moins, que la formalisation relève des énoncés du point de vue textuel, tandis que la légitimation relève des énoncés du point de vue social – compte tenu de la bipartition du discours [4] entre une dimension textuelle d'une part et sociale d'autre part (Adam et Ute 2005, 8 ; cf. Chap. 2.1). Nous envisagerons premièrement la question de l'inscription – qui nous permettra, par la suite, de définir la notion de *formalisation* (CHAP. 4.1). Ce sous-chapitre nous permettra d'envisager la formalisation comme une écriture spécifique, à considérer dans le cadre du discours scientifique. Dans un second temps (CHAP. 4.2), nous chercherons à dépasser la notion de *texte* afin d'envisager la dimension non plus textuelle, mais matérielle et énonciative du discours, qui s'inscrit dans le cadre praxéographique que nous avons préparé au second chapitre (cf. CHAP. 2.1) et qui permet de dépasser la bipartition texte/social.

4.1. Inscription et formalisation

Cette section vise à définir la formalisation au regard de la notion d'*inscription*. Comme nous le verrons par la suite (CHAP. 4.2), nous envisageons la formalisation comme une certaine manière d'inscrire une connaissance. Cette notion d'*inscription d'une connaissance* trouve son origine chez Bruno Latour. Nous envisageons donc cette notion chez Bruno Latour (CHAP. 4.1.1) ; nous envisageons ensuite les limites de cette approche, à l'aune d'un dialogue avec Bachimont (CHAP. 4.1.2) ; nous considérons enfin la notion d'inscription du point de vue sémiotique et technique (CHAP. 4.1.3).

4.1.1. L'inscription scientifique

Le concept d'inscription utilisé par Bruno Latour trouve ses origines chez Jacques Derrida et, plus spécifiquement, dans son ouvrage *La Grammatologie* (Derrida 1967) qui développe la notion d'*inscription littéraire*, en s'interrogeant quant à ce que serait le propre de cette dernière (Latour 2005; Latour et Woolgar 1988). De façon similaire, Bruno Latour s'interroge quant au propre de la pensée scientifique qu'il va *réduire* à une série d'inscriptions de divers types. La notion d'*inscription* latourienne est donc ancrée dans une réflexion sur la pensée scientifique (Latour 1987). Pour Bruno Latour, considérer que la science ou la pensée scientifique se distingue d'une pensée normale, d'un esprit préscientifique par une rupture épistémologique, au sens bachelardien³⁴ (Bachelard 1934) ou par la formation du capitalisme, qui aurait créé un champ permettant et organisant la pensée scientifique, ne tient pas la route (Latour 1987). Il considère au contraire que ce sont de minuscules changements de pratiques qui permettent la science. Les pratiques en question sont des pratiques d'inscription. Pour bien comprendre le point de vue de Latour, il faut s'en référer à l'anecdote qu'il raconte sur La Pérouse et sa rencontre avec de jeunes Chinois. Ces derniers lui enseignent la géographie de l'île de Sakhaline où il a abordé, en la dessinant sur le sable ; rapidement le dessin est effacé par les vagues, laissant La Pérouse en désarroi. Les autochtones tracent alors leur carte dans le carnet de La Pérouse. Latour s'interroge quant à la distinction réelle entre l'ethnogéographie

³⁴ Notion d'une grande importance chez Michel Pêcheux qui la mobilise, justement, afin de qualifier la « coupure saussurienne » et d'envisager en quoi elle a permis une séparation radicale entre une pensée linguistique préscientifique et une pensée linguistique scientifique (cf. SECTION IV).

pratiquée par les locaux et la géographie comme activité scientifique pratiquée par La Pérouse (Latour 1987b, 84).

Nous pouvons en effet nous interroger quant à la différence – tant sur le plan énonciatif qu'épistémique – entre le dessin dans le sable et le dessin dans le carnet de La Pérouse. Pour Latour, la distinction fondamentale est de l'ordre de l'objectif. Pour les autochtones, la carte n'est qu'un intermédiaire, qu'ils peuvent redessiner à l'envi. Par opposition, pour La Pérouse, cette carte est le but de sa mission. En effet, sans carte, aucune documentation, aucune preuve. Il s'agit du nœud de la réflexion latourienne. L'énoncé scientifique, par sa nature remobilisable, est soumis au changement. Pour qu'un énoncé soit reconnu comme vrai, il faut réunir une série de ressources pour qu'ils ne puissent plus être déformés, une série de ressources faisant office de preuves. Il faut donc d'une part « un mouvement pour convaincre » et d'autre part « la mobilisation de ressources » (1987, 83-84). Ainsi, Latour explique :

Nous ne trouvons pas convaincante n'importe quelle explication des sciences qui parle d'inscription, de reliure, de physiographie, d'instruments, de diagrammes ; mais seulement celles qui rattachent ces pratiques au mouvement de mobilisation. Inversement, nous ne trouvons pas également convaincantes toutes les explications – et Dieu sait qu'il y en a – en termes de groupes, d'intérêts de classe, de cycle économique ; mais seulement celles qui proposent en même temps un mécanisme précis pour que ces [éléments] soient additionnés quelque part grâce à certaines techniques nouvelles d'inscription.

L'on voit ainsi combien la science est envisagée tant des points de vue des dispositifs de persuasion, de discussion, d'explication, de l'ordre du convaincre, que du point de vue des pratiques d'inscription, qui fixent, qui prouvent, qui attestent. Ces pratiques d'inscription, Latour en relève six – sans prétendre pour autant qu'il n'y en aurait que six : la mobilisation, qui consiste à stocker les informations ; la fixation immuable des formes, qui consiste à maintenir les données dans un état donné ; l'aplatissement et la variation d'échelle, qui consistent en opérations projetant l'observé, dans sa grandeur ou sa petitesse, sur un support appréhendable par l'homme ; la recombinaison et la superposition des traces qui consistent à corrélérer – par superposition physique ou mentale – des inscriptions et donc des phénomènes ; l'incorporation des inscriptions dans un texte, qui implique que les inscriptions ne soient pas une simple

4. La formalisation – Dimension textuelle du faire science

illustration du texte, mais son référent même dont le texte est exégèse ; enfin, et il s'agit d'une des pratiques qui nous intéresse le plus, la fusion avec les mathématiques. Latour explique (1987, 91) :

[...] le trait principal de ces nouvelles images, c'est de s'immerger dans l'espace de la géométrie [...]. Le blanc du papier, au lieu d'être simplement blanc, devient un espace significatif. De ce fait, chaque trait d'une machine, d'une construction, d'un fossile ou d'une carte, peut être étudié à nouveau avec des règles et des compas. Il est ainsi possible de partir de la surface du papier pour y trouver autre chose qu'on y avait mis [...]. C'est là ce qui permet la cascade d'inscriptions donc j'ai parlé plus haut. Les images deviennent formes géométriques, puis diagrammes, histogrammes, chiffres, colonnes, équations... En fin de parcours, quelques équations permettent de *tenir* un grand nombre d'inscriptions primaires, secondaires, tertiaires, etc., jusqu'aux perceptions les plus complexes et les plus floues.

Néanmoins, l'approche de Latour est quelque peu réductionniste. Il ajoute par la suite que l'application des mathématiques au monde sensible n'a rien d'étonnant et qu'une étude ethnographique aurait suffi à démystifier, en quelque sorte, ce passage, et qu'il n'y a rien de miraculeux à « l'application des mathématiques au papier millimétré sorti d'une physiographie » (p. 91). Sur ce point, il nous semble justement que Latour ne clarifie pas suffisamment la notion de *mathématique* et d'*inscription mathématique*, d'une part, et, d'autre part, néglige les mouvements idéologiques et philosophiques sous-jacents à la mathématisation – et à la géométrisation en l'occurrence – des énoncés mathématiques. Ainsi, nous ne pouvons pas considérer le geste qui permet de passer du réel à son inscription géométrique et de l'inscription géométrique à l'équation que d'un point de vue scriptural, comme s'il n'engageait aucun rapport au monde spécifique (cf. CHAP. 4.2.4)³⁵. Toujours est-il que l'approche latourienne nous fournit plusieurs pistes afin d'envisager la pratique scientifique du point de vue des énoncés produits – donc, dans

³⁵ Sur ce point, anticipons les chapitres à venir et envisageons l'inscription géométrique. S'il s'agit effectivement d'une inscription et qu'elle peut permettre des opérations automatiques et du calcul propres aux inscriptions mathématiques (sur ce point, voir CHAP. 4.2 ; CHAP. 9 et CHAP. 12), nous ne pouvons considérer que le geste qui mobilise une connaissance spécifique par une inscription équationnelle est identique à celui qui mobilise ladite connaissance dans une inscription géométrique. En effet, ces inscriptions engagent des régimes épistémico-énonciatifs distincts. Nous nous attacherons à le montrer – et à expliquer ces notions – au chapitre 12.4.

notre cas, du texte – et du point de vue des inscriptions qui sont mobilisées par le dispositif argumentatif.

En effet, dans l'approche [10] du discours, ce dernier est envisagé comme une praxis sociodiscursive qui, en l'occurrence, fonctionne comme un dispositif argumentatif. Dans cette perspective, les énoncés s'inscrivent dans ce dispositif et dans la pratique sociale auquel ledit dispositif s'intègre, en l'occurrence la production de connaissances scientifiques – et, *de facto*, de discours scientifiques. Le dispositif argumentatif et la pratique scientifique répondent au télos du champ scientifique, à la fin qui est propre à son organisation et son autonomisation. En l'occurrence, il s'agit de *convaincre* une communauté donnée de la véracité de son énoncé. Ainsi, « les inscriptions servent [...] à accumuler des preuves tangibles, qui renforceront la position argumentative de celui qui les produit ; et on ne peut pas comprendre le fonctionnement des inscriptions dans l'activité scientifique sans prendre en compte cette volonté de convaincre » (El Hage et Buty 2014, paragr. 14). Toutefois, ces inscriptions qui permettent de convaincre ne le pourront qu'à condition que leur propre véracité soit attestée. Latour n'évoque pas le processus par lequel les inscriptions, en sus de renforcer l'énoncé scientifique, doivent se renforcer elles-mêmes. Cet aspect, qui nous paraît fondamental, nécessite toutefois une clarification, attendu que Latour nous paraît produire une confusion. En effet, Latour explique qu'une des capacités mobilisatrices des inscriptions repose sur leur intégration dans du texte (Latour 1987b, 91), produisant une distinction entre le texte qui produit une exégèse des inscriptions et les inscriptions elles-mêmes, fussent-elles des images, des énoncés mathématiques, des tableaux de données ou des diagrammes.

Cependant, dans une perspective linguistique, il nous semble que le texte ou, plus précisément, les énoncés constitutifs du texte sont aussi des inscriptions – inversement, les inscriptions dont parle Latour ne sont pas moins des énoncés que les autres. Aussi, nous pouvons produire une distinction fondamentale sur laquelle nous reviendrons par la suite (cf. CHAP. 4.2.3) entre deux types d'énoncés. Premièrement, nous envisageons les énoncés T2, qui correspondent aux inscriptions latouriennes et, deuxièmement, les énoncés T1 qui constituent l'exégèse textuelle. Ces énoncés diffèrent par leur fonction : les premiers *fixent* la connaissance, les seconds la mobilisent. Cette formulation – fixer la connaissance – est éminemment problématique puisqu'elle suppose qu'une

4. La formalisation – Dimension textuelle du faire science

connaissance existerait *per se* hors du discours et de l'énoncé. Il s'agit d'une formulation naïve sur laquelle nous reviendrons. Si ces énoncés T1 et T2 diffèrent par leur fonction dans le dispositif argumentatif (discours [10]) et dans la dynamique discursive (discours [4]), ils peuvent différer par leur sémiose, attendu qu'*a priori* les énoncés T1 seraient produits dans la langue véhiculaire et les énoncés T2 dans des sémoses spécifiques aux opérations et à la représentation de connaissances. Cela étant, les énoncés T2 s'articulent aux énoncés T1 pour former un discours convaincant ; les énoncés T2 attestent de la véracité des affirmations des énoncés T1 qui, inversement, doivent valider les énoncés T1 en décrivant les méthodes dont ils procèdent ; par ailleurs, les énoncés T2 peuvent porter leur propre traçabilité méthodologique – autrement dit, ils peuvent auto-attester de leur fiabilité³⁶.

Par ailleurs, l'inscription T2 peut produire des effets éthotiques propres. En effet, les inscriptions participent déjà de la rhétorique et servent déjà à convaincre, que ce soit par le type de lecture qu'elles prescrivent du réel ou par l'imaginaire dans lequel elles s'inscrivent, activant des stéréotypes propres aux mondes éthiques desquels elles participent. Partant, elles amènent le lecteur à considérer que les inscriptions en question relèvent (ou non) d'un *bon* régime de preuve, conditionnant sa lecture de l'énoncé scientifique. Enfin, les pratiques d'inscription sont propres à des pratiques et à des régimes scientifiques spécifiques. Importer une pratique d'inscription exogène implique, encore une fois, des pratiques de légitimation – alors que l'importation de cette pratique

³⁶ Ainsi, considérons un graphique reprenant diverses données – il s'agit bien d'une inscription. Outre l'énoncé articulé à l'inscription, qui affirmerait telle ou telle corrélation, il y a un énoncé qui explique le procédé par lequel l'inscription a été possible (comment ont été recueillies les données qui peuvent ou doivent être fournies en sus, comment ont-elles été traitées, pourquoi sont-elles représentées (inscrites) de telle manière, etc.). Enfin, l'inscription même porte parfois sa traçabilité et les conditions de son interprétabilité (en indiquant par exemple sa *p-value* qui a bien plus souvent une valeur rhétorique qu'une valeur épistémologique, compte tenu des mésusages méthodologiques et théoriques de cette dernière). Enfin, l'inscription elle-même participe déjà du *convaincre*. Nous ne pouvons considérer qu'elle ne fait que renforcer la véridicité de l'énoncé par l'accumulation et la mobilisation ; elle est pleinement intégrée au procès de persuasion, indépendamment de l'énoncé auquel elle s'articule. L'inscription est porteuse de sa propre rhétorique. Ainsi, un graphique dont l'abscisse ou l'ordonnée ne commence pas à zéro *mobilise* la preuve d'une façon orientée, en ce sens qu'elle orientera sa lecture, son interprétation, servant l'énoncé persuasif. Considérer que l'inscription – et le choix de certaines inscriptions – est déjà porteuse d'une axiologie et d'une rhétorique permet d'envisager l'inscription non comme un mobile neutre, mais comme relevant déjà d'un choix sémiotique et rhétorique. L'inscription peut orienter une lecture du réel, mais peut aussi, du simple fait de relever de telle ou telle pratique d'écriture, déjà convaincre le lecteur, indépendamment de ce qui y est inscrit et de l'énoncé qui s'y articule. Bref, les inscriptions sont partie prenante de l'éthos.

d'inscription avait peut-être pour objectif de légitimer une pratique scientifique et le champ ou le sous-champ qui l'institutionnalise. Ainsi, de la même manière, et de façon quelque peu parallèle, que les énoncés T2 attestent les informations des énoncés T1, cependant que ceux-ci valident les énoncés T2, les énoncés T1 doivent potentiellement légitimer l'usage de pratiques d'inscription spécifiques pour les énoncés T2, cependant que ceux-ci cherchent à scientifier l'ensemble du discours scientifique dont participent les énoncés T1. Nous décrivons spécifiquement le fonctionnement des énoncés T2 (cf. Chap. 12) et la manière dont ils s'intègrent à l'ensemble du discours, en tant que dispositif argumentatif ([10]) et en tant qu'ensemble d'énoncés porteurs de sens (dont de sens éthotiques) et organisés matériellement ([4]) – cf. Chap. 13.2.

4.1.2. Inscriptions matérielles et inscriptions discursives

L'approche latourienne s'inscrit donc strictement dans un cadre scientifique. Par ailleurs, elle entend distinguer les inscriptions – et les pratiques d'inscription – du texte dans lequel elles s'intègrent. Nous reprenons globalement cette approche, mais, dans une perspective énonciative, nous considérons que, *in fine*, tout dans la matérialité textuelle relève de pratiques d'inscription et, de fait, nous distinguons les énoncés T2, qui correspondent aux instructions latouriennes *stricto sensu*, des énoncés T1, qui correspondent aux énoncés du texte, hors énoncés T2. Ces énoncés diffèrent avant tout par leur fonction ; ils diffèrent aussi, généralement, par leur sémiotique. Enfin, ils s'articulent selon diverses modalités, selon une logique similaire aux articulations inter-énoncés propres au discours rapporté ou au discours englobant – nous développerons cet aspect au chapitre 13. Cette approche nous permet d'envisager la nature sémiotique, la fonction et l'articulation des énoncés du point de vue textuel – dont du point de vue de la matérialité textuelle du discours – et du point de vue argumentatif – dans le double sens d'argumentation interne au discours [4] et de dispositif sociodiscursif argumentatif propre au discours [10]. Elle présente néanmoins l'inconvénient de présenter une vision représentationnelle du savoir que nous souhaitons éviter. Considérer qu'un savoir est *inscrit* par les énoncés T2 et qu'il existerait en lui-même, hors de toute inscription, de tout énoncé, de toute énonciation, de tout discours, ne nous paraît pas pertinent. Afin de répondre à cette difficulté, nous pouvons contraster l'inscription latourienne avec l'inscription chez Bruno Bachimont.

4. La formalisation – Dimension textuelle du faire science

Le concept d'inscription est utilisé par Bruno Bachimont dans le cadre de son ingénierie de la connaissance qui, pour le dire simplement, est une perspective qui vise à appréhender l'articulation complexe entre technique et connaissance, afin d'envisager notamment les effets du médium numérique comme inscription matérielle de la connaissance. Dans cette perspective, Bachimont reprend le terme d'inscription, en ce sens qu'il s'agit d'une connaissance *écrite* sur un support donné, afin de l'élargir « à tout ancrage matériel de la connaissance, que ce soit dans le corps biologique, le corps propre, l'environnement, les outils de transformation, d'inscription et d'organisation » (Bachimont 2004, 64). Il explique que dans son approche, il faut envisager que « l'environnement prescrit ainsi des actions possibles » et, de fait, « permet de mettre en œuvre des connaissances » (Bachimont, *idem*). Aussi, « si la structure matérielle de l'environnement n'est pas la connaissance, elle en est la marque, ou l'inscription, puisqu'elle permet à l'action de se réaliser de manière plus directe et systématique » (Bachimont 2004, 71). Dans cette perspective, l'inscription matérielle de la connaissance n'est pas nécessairement d'ordre humain et n'a pas pour effet la transmission ou l'actualisation de la connaissance en question, mais bien le conditionnement matériel d'une action. Caractéristiquement, les sémaphores routiers sont des inscriptions matérielles de la connaissance, attendu que ces sémaphores ne sont pas la connaissance elle-même, mais leur inscription en ce qu'ils contraignent – matériellement – la fluidité de la circulation automobile. Bachimont propose dès lors une approche de la connaissance et de son inscription inscrite dans la *technique* qui est pensée de façon très extensive comme « toute structure matérielle prescrivant une action » (Bachimont 2004) – cette prescription est réalisée en conjonction avec un agent capable de percevoir la prescription par ses connaissances antérieures.

L'approche de Bachimont est proprement *ontologique* et s'inscrit dans un paradigme technique. Elle permet de définir que toute connaissance est, d'une part, matériellement inscrite et que toute connaissance est, d'autre part, d'origine technique – attendu que, dans son approche, la connaissance est le pouvoir de répéter une action qui suppose une mémoire, c'est-à-dire une persistance matérielle dans le temps, autrement dit, une structure matérielle prescrivant une répétition, à savoir une technique. L'approche de Latour est plus adaptée à la lecture discursive que nous proposons.

Néanmoins, Bachimont permet de répondre à la difficulté représentationnelle que nous soulevions. En effet, il utilise le terme de *connaissance théorique* qui permet d'envisager la théorisation de la pratique, autrement dit son inscription dans un code de communication donné. Ainsi, la connaissance théorique permet d'envisager les objets matériels qui « n'existent pas pour ce qu'ils sont, mais pour ce qu'ils représentent ». Il estime que relève de cette connaissance théorique la production ou la reformulation d'énoncés, de la production d'un énoncé qui explicite une pratique à la résolution d'un problème qui « correspond à des réécritures dans un espace de représentation » (Bachimont 2004, 68).

Comme l'explique Latour, les inscriptions ne permettent pas simplement une mobilisation de la connaissance, mais une série d'opérations sur cette dernière. Les inscriptions peuvent changer le point de vue sur un problème, peuvent changer le cadre, tout comme passer de coordonnées cartésiennes aux coordonnées polaires peut permettre de résoudre une équation qui paraissait jusque-là impossible. Cette définition de l'inscription est à rapprocher de la notion de *formalisation*. Formaliser, c'est inscrire sous une certaine forme, afin d'envisager un problème selon un autre point de vue et, potentiellement, de le résoudre. Selon le type d'inscription, nous pourrions visualiser différemment et donc voir apparaître, par exemple, des corrélations qui étaient alors invisibles. L'inscription latourienne est proche de la notion de formalisation. Toutefois, ces opérations inscriptionnelles sont-elles identiques à une opération de résolution d'un problème, au sens mathématique du terme ? Autrement dit, pouvons-nous considérer que les inscriptions dans les sciences inductives fonctionnent et poursuivent le même objectif que des inscriptions dans les sciences axiomatique-déductives ? Inscrire une série de données afin, en fonction des jeux d'écriture que permet l'inscription, de produire un énoncé inductif relève-t-il de la même pratique qu'inscrire une règle et d'en explorer, sur la base de règles d'écriture, les énoncés qui peuvent en découler ? Il s'agit d'une question qui sera d'importance lorsque nous aborderons la notion de *calcul* chez Antoine Culioli ou d'*axiome* chez Michel Pécheux – sur ce point, voir spécifiquement le chapitre 9 et le chapitre 12.

Enfin, sur la question de la représentation de la connaissance, Bachimont explique qu'il est « impossible de caractériser directement un objet représenté par des énoncés,

4. La formalisation – Dimension textuelle du faire science

car il est impossible de l'atteindre immédiatement, c'est-à-dire sans la médiation d'un énoncé qui le représente » (Bachimont 2004, 668). Il considère ainsi qu'un objet théorique « correspond à l'ensemble des énoncés qui se réécrivent les uns les autres » (2004, *idem*). Dans cette perspective, la démonstration mathématique est simplement la production d'un nouvel énoncé au propos d'un énoncé précédent, jugé valide, car « conforme aux règles d'énonciation du code adopté » (2004, *idem*). Pour Bachimont, le calcul ou l'exploration axiomatique-déductive n'est qu'une question d'énonciation dans un code donné qui repose, de fait, sur un interdiscours spécifique – il faut connaître l'ensemble des énoncés pour connaître l'objet théorique, connaître le code et l'ensemble des énoncés sur ledit objet pour dériver un nouvel énoncé. Sur ce point, l'exploration axiomatique-déductive se rapproche peut-être de l'induction. Pour Latour, un fait est « un énoncé qui est répété par quelqu'un d'autre sans qualification pour être utilisé sans contestation comme prémisse d'un raisonnement » (Latour 1987, 83). Il ajoute : « C'est le passage progressif et réversible du fait à l'artefact, et c'est le sort collectif des faits scientifiques qui établissent la possibilité d'une anthropologie des sciences » (1987, *idem*). Le *fait* scientifique est une construction qui évolue interdiscursivement comme une connaissance théorique qui évolue selon les énoncés dérivatifs.

Au terme de cette discussion avec Latour et Bachimont, nous pouvons retenir trois approches de la notion d'inscription. La notion d'inscription peut s'envisager dans le cadre latourien, uniquement dans la perspective de l'énoncé scientifique, comme une manière d'inscrire la connaissance qui permet sa stabilisation, sa mobilisation ainsi que des manipulations. Cette définition de l'inscription correspond, peu ou prou, à la définition de la formalisation. La notion d'inscription chez Bachimont s'inscrit dans un cadre plus large et doit s'envisager comme toute structure matérielle d'une connaissance. Par ailleurs, il approche des inscriptions *intentionnelles* afin d'envisager la question énonciative. L'approche de Latour n'est pas assez linguistique et elle donne, de fait, un statut dissemblable aux inscriptions et au texte dans lequel elles s'inscrivent, sans penser la dissimilarité dont il est question – et sans envisager que le texte scientifique est, en soi, une formalisation spécifique et donc une inscription. De plus, nous ne percevons pas ce qui distingue une inscription scientifique d'une formalisation. Au demeurant, son approche permet de mettre en évidence la question du télos des inscriptions, à savoir leur engagement dans un projet discursif et social spécifique : la production d'une

connaissance scientifique. Inversement, l'approche de Bachimont n'est pas spécialement adaptée au discours scientifique. Elle est, à bien des égards, trop large pour notre propos. Cependant, elle permet d'envisager, d'une part, la question de la représentation de la connaissance et, d'autre part, la question du calcul – à laquelle ne répond que partiellement Latour.

Par conséquent, nous proposons une approche à l'intersection des leurs et à l'aune de la linguistique. Nous parlerons d'*inscription de la connaissance* – et de *pratiques d'inscription* – pour parler de la matérialité de la connaissance. Dans notre perspective, cette matérialité sera toujours énonciative. Les énoncés textuels, les dessins, les diagrammes, même des photographies sont, en dernière analyse, de l'ordre de l'énonciation. Aussi, toute connaissance est toujours matérielle. Dès lors, nous pouvons considérer que le discours scientifique n'*inscrit* pas une connaissance qui existerait hors de tout support matériel, mais qu'il inscrit *soit* une connaissance qui existait discursivement, mais pré-scientifiquement – la connaissance géographique des autochtones – *soit* une connaissance matériellement inscrite en dehors d'une logique discursive. Par ailleurs, le discours scientifique peut aussi produire des connaissances – inscrites en lui-même – par des opérations inductives ou axiomatico-déductives autorisées par les opérations propres aux inscriptions elles-mêmes.

4.1.3. L'inscription scientifique : matérialité sémiotique et fonction argumentative

Nous avons abouti à une approche de l'inscription comme matérialité énonciative de la connaissance qui n'existe pas en dehors de cette matérialité énonciative. De fait, les opérations sur la connaissance – les opérations épistémiques – sont des opérations d'écriture, autrement dit des opérations énonciatives. Ces inscriptions de la connaissance ne sont pas nécessairement scientifiques – pensons à l'exemple de La Pérouse. Précisément, le discours scientifique vise à produire des inscriptions scientifiques. Si nous en restons à la matérialité énonciative de notre discours scientifique, nous pouvons considérer, dans la perspective de Latour, que nous avons d'un côté du texte – composé d'énoncés en langue naturelle – et de l'autre, intégrées dans le texte, des inscriptions spécifiques – c'est-à-dire des énoncés qui diffèrent par leur fonction dans l'économie du

4. La formalisation – Dimension textuelle du faire science

discours scientifique. Ces énoncés, nous pouvons eux-mêmes les considérer selon que nous les envisageons dans leur matérialité sémiotique ou selon que nous les envisageons dans le cadre des effets de sens, épistémiques et disciplinaires, dont ils participent. Dans une perspective latourienne, nous pourrions considérer que le texte en langue naturelle est, lui-même, une inscription qui condense toutes les autres et qui contient des énoncés classiques – qui sont eux-mêmes des inscriptions – et des inscriptions relevant d'autres sémioses. Pour cette raison, nous parlons d'énoncés T2 – qui désignent les inscriptions au sens strict de Latour – et d'énoncés T1 qui constituent le texte englobant.

Les énoncés T1 forment un cadre énonciatif qui incorpore les énoncés T2 dont ils font l'exégèse. Ces énoncés – aux deux niveaux – résultent de pratiques d'inscription qui actualisent sémiotiquement les aspects épistémiques, gnoséologiques et épistémologiques qui résultent de l'activité scientifique. Nous pouvons parler d'aspects épistémologiques, attendu qu'il s'agit de connaissances. La connaissance de l'île de Sakhaline (aspects gnoseologiques) est inscrite³⁷ sous forme de carte (énoncé graphique, relevant d'une sémiose spécifique) et sera potentiellement incorporée dans un texte constitué d'énoncés T1 qui en font l'exégèse et qui l'encadrent énonciativement. Les énoncés en question sont évidemment produits selon certaines conditions, selon un contexte, qui déterminent ou surdéterminent l'usage de la langue, les modalités de la représentation graphique, la possibilité même de ces énonciations ; pareillement, les aspects épistémologiques ont aussi des conditions de production (la rencontre avec les autochtones notamment) et sont en fait, en dernière analyse, eux-mêmes des inscriptions – la carte dans l'article de La Pérouse dépendra de la carte dans son carnet, qui lui-même dépend de la connaissance des autochtones qui reposent aussi sur des mobiles immuables qui peuvent relever de représentations graphiques, mais aussi de récits, ou, plus largement encore, d'une association de la topologie du territoire à une représentation interne³⁸.

³⁷ C'est-à-dire réinscrite, l'énonciation scientifique relevant soit de la dérivation épistémo-énonciative d'un nouvel énoncé sur la base du précédent, soit de la reformulation, dans la même sémiose ou dans une autre, d'un énoncé préexistant.

³⁸ Nous voyons comment l'approche de Bachimont peut s'articuler avec celle de Latour. Ce niveau, en revanche, ne nous intéresse pas, dans le cadre de ce travail.

L'inscription est donc un processus de sémiotisation. Mais il s'agit aussi d'une technique. La production de ces énoncés nécessite une connaissance technique. Cette technique est elle-même véhiculée par des discours qui l'enseignent. Cette technique relève des normes de production du savoir et du discours scientifique – nous reviendrons à la question technique au chapitre 12. Dans cette perspective, nous pouvons définir notre approche du discours scientifique selon deux modalités : celle du discours [4] – ensemble d'énoncés considérés du point de vue de leurs conditions d'existence – et celle du discours [10] – dispositif de production. Il est par ailleurs possible d'articuler le discours [10] et le discours [4] dans une même approche et une même définition et considérant que ce dispositif est une praxis. Le fait de produire une connaissance scientifique est le but même du discours scientifique. Par ailleurs, l'action – la production d'une connaissance – et ce par quoi se réalise l'action – le discours scientifique – sont consubstantiels, attendu que la matérialité de la connaissance scientifique c'est le discours scientifique. Lorsque nous parlons du discours scientifique, nous parlons de l'ensemble des discours qui produisent une connaissance scientifique – ce qui ne relève pas d'un genre de discours et n'est pas strictement réductible à un type de discours. Lorsque nous disons que *le discours scientifique permet de produire une connaissance scientifique*, nous entendons qu'une connaissance préscientifique inscrite dans un discours scientifique – en tant qu'il est reconnu comme tel, c'est-à-dire qu'il respecte l'axiologie du champ – devient scientifique.

Aussi, pour le dire hors d'un paradigme représentationnel, la réécriture d'énoncés préscientifiques ou la dérivation de nouveaux énoncés scientifiques sur la base d'énoncés scientifiques dans le cadre d'une production discursive produisent une connaissance scientifique – matériellement réalisée dans lesdits énoncés. La présence d'énoncés autrement préscientifiques ou d'énoncés dérivés d'énoncés scientifiques dans un discours scientifique les rend scientifiques. Par conséquent, la présence d'énoncés autrement préscientifiques ou d'énoncés dérivés d'énoncés scientifiques dans un ensemble d'énoncés considérés comme discours scientifiques, du point de vue de l'activité scientifique, les rend scientifiques. Il est donc possible d'articuler discours [4] et [10]. Le discours scientifique comme dispositif de production d'une connaissance scientifique (discours [10]) est la dynamique argumentative et scripturale entre, d'une part, des énoncés préexistants et préscientifiques ou de nouveaux énoncés dérivés d'énoncés

4. La formalisation – Dimension textuelle du faire science

scientifiques, et d'autre part, des énoncés dont la fonction argumentative est de commenter les énoncés précédents et rendre compte de l'activité dans et par laquelle sont produits tous les énoncés, c'est-à-dire de rendre compte d'eux-mêmes du point de vue de leur condition d'existence (discours [4]).

Ce rapprochement entre ces deux définitions du discours nous paraît fondamental. En effet, dans son sens [4], le discours est une reconstruction. L'analyste du discours cherche à appréhender les conditions d'existence des énoncés, dans leur matérialité et dans leurs effets de sens. Dans son sens [10], le discours est un objet réel – qui correspond peu ou prou à un type pragmatique – qui permet argumentativement de donner un statut scientifique aux énoncés qui le composent. Toutefois, pour donner ce statut scientifique, le dispositif argumentatif doit se référer à ses propres conditions de production. Autrement dit, le discours scientifique [10] doit se reconstruire lui-même et produire dans son argumentaire le discours [4], sans quoi il ne peut rendre compte de l'activité scientifique dont il est le produit et qui, conséquemment, valide le statut des énoncés qui le matérialisent. Dans cette perspective, le discours scientifique est un dispositif de production de connaissances scientifiques qui fonctionne par l'articulation d'une part, d'énoncés T2 présocratiques préexistants ou nouveaux à, d'autre part, des énoncés T1, en langue véhiculaire, qui intègrent les énoncés T2, dans une double dynamique – les énoncés T2 attestent les énoncés T1 qui font l'exégèse des énoncés T2 et rendent compte des conditions de leur production (aux deux), eu égard à l'axiologie du champ qui institutionnalise l'ensemble des pratiques dont procèdent lesdits énoncés.

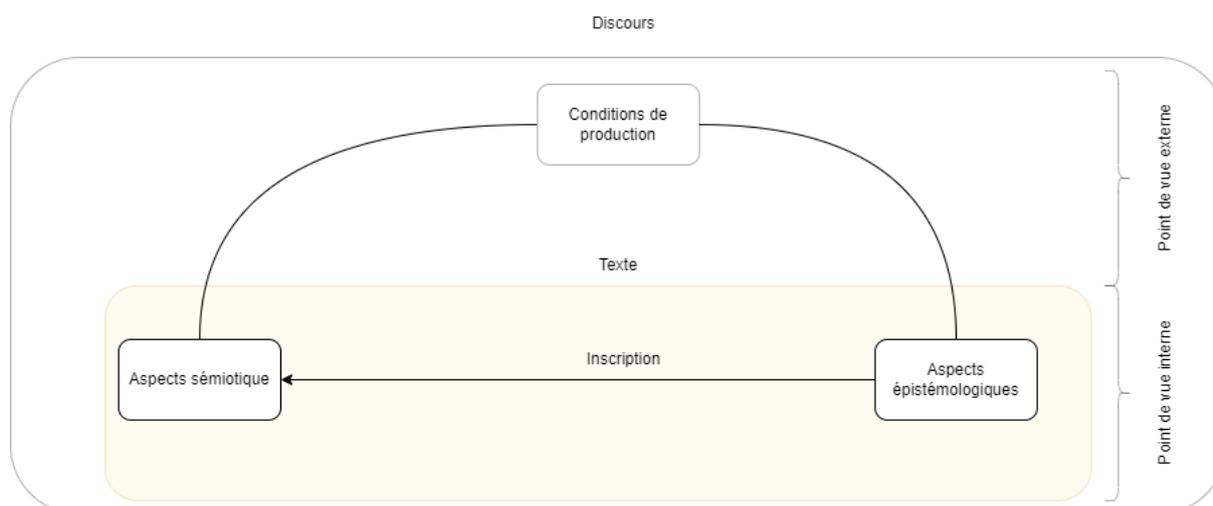


Fig. 8 : Inscription - Première approche

Ainsi, la distinction entre la connaissance scientifique et préscientifique ne relève plus d'une rupture épistémologique bachelardienne. Elle ne s'explique pas non plus uniquement par des pratiques d'inscription. Certes, il s'agit d'une condition nécessaire. Mais non suffisante. Toutes les pratiques d'inscription que Latour relève ne produisent pas nécessairement de la connaissance scientifique. Il manque la reconnaissance par les pairs de la validité des opérations d'inscription, de la validité des pratiques, de la validité du texte qui les encadre, de la validité des hypothèses. La connaissance scientifique est une connaissance standardisée par le discours scientifique dont le rôle est d'inscrire les connaissances préscientifiques, d'inscrire les relations mises au jour par lesdites inscriptions, d'inscrire ces inscriptions en cascade sous forme textuelle, selon l'axiologie du champ scientifique. Si l'axiologie change, les pratiques d'inscription (et leurs modalités) prescrites changent en conséquence. Cette définition nous permet d'envisager le discours scientifique d'un point de vue extrinsèque – est discours scientifique ce qui est reconnu comme tel – et intrinsèque – le discours scientifique répond à des propriétés spécifiques, en l'occurrence l'articulation entre deux types d'inscriptions.

Par ailleurs, nous pouvons ainsi situer les enjeux rhétoriques à deux niveaux différents : ils peuvent relever des énoncés de type 1, ceux qui constituent le texte et qui encastrent les autres types d'inscriptions ; ou des énoncés de type 2, les inscriptions qui relèvent d'autres sémiotiques et qui proviennent parfois de pratiques d'écriture empruntées à d'autres domaines scientifiques. Lesdits enjeux rhétoriques peuvent aussi se situer à l'articulation des deux inscriptions, en considérant comment sont légitimées, de l'intérieur du texte, les inscriptions relevant d'autres domaines. Enfin, nous pouvons représenter graphiquement la dynamique entre discours et texte, texte et inscriptions. Sur la figure 8, nous pouvons identifier chacun des éléments explicités dans notre définition.

4.2. Du textuel au matériel : pour une approche énonciative

Les sous-chapitres précédents se sont attachés à étudier les énoncés scientifiques dans une perspective autre que celles développées par l'analyse du discours – telle que nous l'avons présentée au chapitre 2.1. Nous avons cherché à les appréhender dans une perspective anthropologique en réfléchissant à ce qui caractérise, fonctionnellement et matériellement, un énoncé scientifique. Cette approche anthropo-sociologique de l'énoncé, comme résultant de pratiques d'écriture spécifiques, nous paraît indispensable afin d'envisager le rôle de la formalisation en générale et de la formalisation mathématique dans les discours que nous étudions, et dans le *faire science* qui s'y déploie. Elle nous permettra par ailleurs d'envisager le discours scientifique au sens [10]. Aussi, afin d'appréhender le fonctionnement de la formalisation au regard de pratiques d'écriture spécifiques, nous fonctionnons en quatre temps. Premièrement, nous étudions le fonctionnement de la formalisation comme processus énonciatif du point de vue épistémico-énonciatif (4.2.1). Deuxièmement, nous étudions le caractère mathématisé de la formalisation du point de vue du processus énonciatif, toujours, mais en l'envisageant de façon épistémico-énonciative et épistémologico-discursive (4.2.2). Nous inscrivons ensuite ces inscriptions dans la double logique argumentative dont elles procèdent : économie argumentative du discours (au sens [4]) et dispositif argumentatif de la praxis sociodiscursive, donc discours au sens [10] (4.2.3). Enfin, nous étudions en quoi ces pratiques scripturales s'inscrivent pleinement dans une idéologie scientifique, que nous décrirons en mobilisant une approche comparative du galiléisme chez Milner – à partir des textes qui constituent notre corpus – et chez Husserl (4.2.4).

4.2.1. La formalisation comme paramètre épistémico-énonciatif

Afin d'envisager les rapports qu'entretiennent formalisation et formalisation mathématique, du point de vue des pratiques d'inscriptions dont elles sont constitutives et au regard des épistémologies qui s'y rapportent, il importe de distinguer premièrement la formalisation de la formalisation mathématique. Cette distinction est nécessaire parce que, d'une part, toute formalisation n'est pas mathématique et, d'autre part, parce qu'envisager la formalisation en termes de pratiques d'écriture dépasse un cadre strictement textuel-matériel et suppose d'envisager des usages épistémiques et des

ancrages épistémologiques congruents ou, au contraire, dissonants, au sein de l'économie des pratiques scripturales dans lesquelles s'inscrivent les discours dont il est question, et les pratiques d'écriture que nous y observons. En effet, comme nous le verrons, la question ne sera peut-être pas tant d'identifier si une formalisation est mathématique ou non – auquel cas il faudrait s'entendre sur la signification de *mathématique* – mais ce qu'une formalisation *a de mathématique* tant du point de vue des usages professionnels, des postures épistémiques, des aspects épistémologiques, que des effets de sens ou performatifs – en ce compris les effets de censure (cf. CHAP. 12.3). Aussi, pour ce faire, nous avons cherché à définir la formalisation d'une façon énonciative, en la déconnectant le plus possible d'une référence épistémique ou épistémologique aux mathématiques, en tant que discipline.

Ainsi, en amont de notre recherche, afin d'identifier les pratiques formelles, nous avons défini la formalisation en ces termes (Mathy 2017, paragr. 20) : est formalisation toute (1) production d'énoncés qui structurent l'information (2) au moyen de pratiques d'écriture spécifiques (3) sur la base de règles constitutives d'une grammaire interne propre à l'écriture mobilisée (4) afin de faciliter le traitement analytique voire (5) de permettre une exploration axiomatique-déductive. Cette définition qui nous paraissait satisfaisante permettait d'englober toute formalisation (du dictionnaire à l'équation, en passant par l'atlas) sans aucune réduction à la formalisation logique ou mathématique. Cependant, la notion d'*inscription* nous permet d'envisager sous un regard nouveau la notion de *formalisation*. Nous pouvons soit considérer qu'*inscription/formalisation* forme un doublet qui désigne la même opération et que, finalement, tout est toujours une formalisation, puisque tout est toujours une inscription. En effet, notre définition, sans reprendre le cadrage théorique de Latour, rendait compte de plusieurs éléments en commun : le fait qu'il s'agit d'un énoncé, qui a une grammaire (donc propre à la sémiotique), une écriture spécifique (donc relevant d'une pratique d'inscription) pour faciliter le traitement analytique – la notion de *mise en perspective* que nous évoquions en étudiant Latour (1987). Notons par ailleurs que cette définition possède, en puissance, les linéaments de l'approche que nous cherchons à développer dans ce travail.

En effet, elle met en relation une activité énonciative (production d'énoncés ; grammaire) qui constitue matériellement (écriture) une connaissance/un message

4. La formalisation – Dimension textuelle du faire science

(information) afin de réaliser une finalité spécifique qui serait caractéristique de l'activité scientifique (le traitement analytique et l'exploration-axiomatico-déductive). Cette définition soulève plusieurs problèmes évidents : premièrement, elle mobilise un imaginaire télégraphique, voire cybernétique du discours ; deuxièmement, elle envisage la connaissance comme une idéalité extérieure au discours – contrairement à ce que nous avons affirmé au chapitre 2.1 ; troisièmement, elle paraît trop extensive pour pouvoir s'appliquer potentiellement à toute production discursive. À ce compte, tout énoncé, tout texte, et donc tout discours, n'est-il pas, *in fine*, une formalisation ? Nous pouvons profiter de ce défaut définitionnel afin d'identifier le propre de la formalisation, en construisant une distinction opératoire et théorique entre l'inscription et la formalisation sur la base d'une intuition épilinguistique. En effet, dans nos usages, le terme *formalisation* est spontanément utilisé pour désigner un certain type d'*inscription* – et souvent, par erreur, nous l'avons vu, pour désigner une inscription de type mathématique ou logique. Nous expliquions précédemment qu'une construction atlantographique est une formalisation – il s'agit tout du moins d'une inscription, ou d'une série d'inscriptions. En effet, un atlas consiste en une cascade d'inscriptions (Latour 1987), qui correspondent à des sémioses différentes et qui s'intègrent sinon à du texte au sens ordinaire, du moins à une macrostructure. Nous pourrions produire la même analyse pour un dictionnaire. *A contrario*, nous pouvons interroger le statut formel d'une photographie.

En effet, au sens latourien, une photographie est certainement une inscription – qui relève d'une pratique d'écriture qui demande une technologie spécifique. Si nous nous en tenons à notre intuition épilinguistique, il nous paraît, au contraire, discutable de considérer qu'une photographie est une formalisation. Ou, si nous considérons qu'une photographie est une formalisation, il s'agit de considérer qu'elle *formalise* compte tenu d'une situation spécifique, en vue d'une finalité propre, au sein d'une praxis dont elle est un élément de l'économie. En d'autres termes, la photographie *peut* formaliser ou participer de pratiques formalisantes – par exemple, dans le cas de l'analyse forensique ou de la botanique. L'inscription photographique n'est donc pas une formalisation *en soi*, mais peut être l'élément d'une formalisation, ou une formalisation eu regard de la praxis spécifique dans laquelle elle s'inscrit – au regard de la praxis sociale, il s'entend. Aussi, si, par télescopage, les inscriptions en question permettent de produire des données et que

les données en question sont structurées de façon matricielle ou tabulaire, de sorte à faciliter, par une visualisation spécifique, la mise en relation et, de fait, l'induction ou la déduction, il nous semble que ces dernières participent d'une formalisation.

Nous pouvons donc régler le rapport qu'entretiennent *inscription* et *formalisation* en ces termes : (1) la notion d'*inscription* permet de désigner toute pratique d'écriture ; (2) la notion d'*inscription scientifique* que l'on retrouve chez Latour désigne une pratique qui consiste à pérenniser une connaissance par un énoncé en vue d'un objectif spécifique socio-historiquement situé ; (3) ce télos la distingue des autres inscriptions, attendu il s'agit d'une part de stabiliser énonciativement une connaissance comme *vraie* et d'autre part de mobiliser des ressources pour renforcer sa crédibilité. L'inscription scientifique est donc caractérisée comme le produit d'une pratique ayant un certain but – ce qui conditionne, de fait, la pratique en question. Certaines inscriptions ne sont pas à même de répondre au but scientifique et, par conséquent, ne participent pas des paradigmes scientifiques. Dans cette perspective, nous pourrions envisager que la *formalisation* est un certain usage d'inscriptions scientifiques. Il s'agirait donc de qualifier cet usage d'un point de vue discursif et épistémique.

Afin d'envisager la fonction épistémique de la formalisation, nous pouvons nous intéresser au processus axiomatique qu'elle semble permettre³⁹. Ainsi, Radnitzsky explique (1982, 11-12):

La clef de voûte de cette manière de travailler, est, comme on le sait, l'axiomatisation (condenser une grande quantité d'informations en quelques assumptions fondamentales) et la formalisation (représenter une théorie à l'aide de langages formalisés). Ainsi, pour clarifier le concept de formalisation, il faut clarifier le concept d'un langage formalisé [...] [qui] est un genre spécial de langage écrit qui emploie des chaînes linéaires de symboles et dans lequel toutes les expressions représentent des suites composées formées avec un ensemble fini de symboles. [...] Un langage formalisé est ainsi un genre spécial de langage écrit, étant donné que, avec les langages formalisés, tout est affaire de forme, de formes de phrase (*Ausdrucksgestalten*). Ainsi, à un langage formalisé, comme ensemble de figures expressives [...], correspond un ensemble de signes particuliers concrets [...] qui, de leur côté, présentent des exemples concrets de ces figures expressives.

³⁹ Le rapport entre formalisation, formalisation mathématique et axiomatisation sera par ailleurs abordé de façon plus approfondie au chapitre 12, en étudiant l'appareil théorique de Michel Pécheux.

4. La formalisation – Dimension textuelle du faire science

[...]. Un langage formalisé est un système qui, à partir de structures, de figures de signes, fonctionne comme une chose semblable à un langage quand il a été interprété, c'est-à-dire dès que les figures de signes ont reçu une signification.

La lecture épistémique que Radnitzsky propose de la formalisation recoupe les critères que nous avons cherché à formuler : un usage spécifique de l'écriture en vue d'un objectif épistémique propre. Notons que dans cet extrait, où Radnitzsky définit l'empiricisme logique vis-à-vis duquel se positionnent nos auteurs (Guillemin- Flescher 2019; Culioli 2018; Gadet et Pêcheux 1981), deux pratiques sont distinctes : l'axiomatisation, qui consiste en une pratique épistémologique qui repose sur des pratiques d'inscription (condenser en quelques assomptions a dû nécessiter une condensation scripturale) et la formalisation (nécessaire à l'axiomatisation) qu'il définit comme une représentation dans un langage formalisé. La distinction qu'il opère entre les deux est indispensable à la compréhension de notre corpus : d'une part, parce que nos auteurs revendiquent de formaliser, mais, pour certains, refusent l'axiomatisation (Pêcheux 1984; 1982b; 1981c; Gadet et Pêcheux 1981), ou, au contraire, la considèrent indissociable de l'activité linguistique *dite scientifique* qui se doit d'être « euclidienne » (J.-C. Milner 1978b, 51) ; d'autre part, parce que nous pourrions y identifier des pratiques de formalisation (pour certaines simili-mathématiques) et des pratiques d'axiomatisation, clairement distinctes⁴⁰. La formalisation est donc une réécriture – une nouvelle inscription – dans une sémiose spécifique.

Cette définition n'est cependant guère convaincante : elle nous paraît absconse et ne se distingue pas clairement d'un langage naturel⁴¹. Toutefois, Radnitzsky met en

⁴⁰ À titre d'exemple, l'appareil théorique de Michel Pêcheux présente des formalisations mathématiques (notamment algorithmiques) et des formalisations axiomatiques inspirées des lois de composition mathématique – alors même qu'il refuse l'axiomatisation en linguistique. Nous avons donc un cas où nous identifions des pratiques formelles mathématisantes non axiomatiques et axiomatiques, que l'auteur refuse néanmoins de reconnaître comme axiomatiques. Dès lors, cela suppose que notre définition épistémique de l'axiomatisation diffère de celle de Pêcheux (cf. CHAP. 12.2).

⁴¹ Par exemple, Radnitzsky explique que dans un langage formel « le symbolisme doit être exact, c'est-à-dire que, dans la classe des suites finies de formes de signes qui peuvent être construites on doit pouvoir spécifier une sous-classe formelle clairement délimitée, c'est-à-dire celle des « formulae/propositions » du système et cela doit par-dessus tout être exact par rapport au concept d'une formule ; c'est-à-dire, il doit y avoir en principe un algorithme grâce auquel on peut décider si une suite particulière de symboles est vraiment une formule ou ne l'est pas » (Radnitzsky 1982, 10). Autrement dit, nous pourrions dire que dans la classe des mots ou des phrases (qui sont bien des suites finies de formes de signes) on peut créer une sous-classe formelle qui contient tous les mots possibles dans une langue (par exemple du point de vue phonotactique) ou toutes les phrases possibles (du point de vue de la grammaticalité).

lumière deux éléments qui nous semblent fondamentaux : (1) premièrement, la formalisation doit permettre un calcul – quoique cette notion ne soit pas clairement explicitée – (2) deuxièmement, elle doit permettre une interprétation univoque qui ne dépend de rien sinon de la forme elle-même. Nous pourrions ainsi considérer que la formalisation est une inscription scientifique qui permet l'univocité et le calcul, c'est-à-dire le traitement automatique – qui est une conséquence de l'univocité en quelque sorte. Il nous semble toutefois que, encore une fois, ce qui est décrit n'est pas la formalisation, mais un certain type de formalisation. Il s'agirait selon nous de la formalisation idéale, de sa réalisation la plus poussée – que Milner considère précisément comme étant de l'axiomatique (J.-C. Milner 1978b; 1978a; 1989). En effet, il nous semble qu'il faille envisager la formalisation non comme un caractère (le caractère de ce qui est écrit avec un langage formel), mais comme une propriété, une qualité, comme un adjectif et non comme un substantif. Ainsi, si une inscription scientifique est une pratique en vue d'un certain objectif, la *formalisation* est un moyen, une méthode. *Formaliser* c'est user des inscriptions en vue de répondre au but scientifique, mais d'une *certaine* manière – et l'on peut formaliser dans d'autres praxis que la praxis scientifique.

Le caractère *formel* émerge des pratiques d'inscription scientifique, mais ne lui est pas consubstantiel pour autant. L'usage scriptural d'une photographie n'est pas, *de facto*, formaliser. Il importe de saisir la distinction entre une photographie d'organes et une coupe anatomique – qui peut reposer sur des inscriptions photographiques. Dans les deux cas, il s'agit d'inscriptions qui cherchent à renforcer l'énonciation scientifique en stabilisant le *fait* (Latour 1987). Dans les deux cas, il s'agit d'un énoncé qui répond à des critères sémiotiques propres à leur sémiose. Dans les deux cas, les inscriptions en question s'inscrivent pleinement dans l'économie textuelle et s'articulent aux énoncés en langue vernaculaire propres au discours scientifique. Pour autant, il ne s'agit pas du même type d'inscription scientifique. L'une d'entre elles est plus *formalisée*. Ce caractère s'explique par les pratiques d'inscription elles-mêmes : en effet, Latour explique les diverses manipulations qui apparaissent dans le cas d'une coupe anatomique (dont la mise à l'échelle et à la géométrisation). Néanmoins, plus que les pratiques par lesquelles aboutit le résultat d'une inscription formalisée, nous sommes intéressé par l'objectif qui vise à être le moyen de l'objectif final (mobiliser des ressources pour l'énoncé scientifique). La

4. La formalisation – Dimension textuelle du faire science

question qui nous occupe consiste à savoir de quelle manière ce type d'inscription cherche à répondre à l'objectif scientifique – autrement dit : de quelle manière cherche-t-elle à *faire science* ?

Il nous semble que cet usage cherche précisément à *faire science* en rendant l'inscription commensurable. Aussi, la question subsidiaire consiste à interroger la manière dont elle rend l'inscription commensurable. Il nous semble que cet usage rend l'inscription commensurable en la structurant. Nous pouvons répéter la question précédente, en nous interrogeant quant à la manière dont l'inscription est rendue structurée. En lui donnant un caractère formel, c'est-à-dire en simplifiant et en désambiguïsant au maximum l'information. Dans cette perspective, *formaliser* consiste à optimiser la saillance de l'énoncé en agissant sur la maxime de quantité et de relation, mais, plus spécifiquement, sur la maxime de manière (Grice 1979). En effet, une inscription est d'autant plus formalisée que le degré d'informativité est optimal (ni trop ni trop peu) ; que seuls les éléments concernés par le discours sont apparents ; que les éléments en question apparaissent de façon limpide, non ambiguë, brève et ordonnée – comme l'explique Culioli pour qui la formalisation a pour objectif de représenter tout ce qui est pertinent par l'écriture (Culioli 1999b, 1:55). Dans une certaine mesure, nous pouvons considérer que toute inscription scientifique tend à augmenter son aspect formel.

Aussi, nous pouvons considérer la *formalisation* comme le degré scalaire de saillance de tout énoncé de type 2 (T2), dans la logique de l'économie argumentative que nous avons exposée au chapitre précédent (cf. CHAP. 4.1). Dès lors, cela suppose que le caractère formel d'un énoncé *dépende* de la praxis sociale ou sociodiscursive dans laquelle il s'inscrit, et de l'orientation du dispositif argumentatif propre à tout discours s'inscrivant dans la praxis en question. En effet, pour le dire simplement, les modalités de formalisation dépendent non seulement de l'objectif – car toute formalisation ne s'inscrit pas nécessairement dans une perspective scientifiante – mais surtout de la praxis sociale dans laquelle elles s'inscrivent – en l'occurrence, la praxis scientifique – et les normes et axiologies propres au champ dans lequel se réalise ladite praxis. L'optimum, la transparence ou la saillance recherchés en vue de *faire science* s'inscrivent dans des pratiques doxiques identifiables, dans des idéologies scientifiques particulières. Les

pratiques de formalisation des sciences historiques ne sont pas les pratiques de formalisation des sciences mathématiques, même si les sciences historiques peuvent, localement ou non, les invoquer au travers d'un interdiscours épistémologique fonctionnel – par exemple en utilisant des outils statistiques en vue d'un objectif situé dans l'économie argumentative – mais il serait impropre, du point de vue du *faire science*, qu'un énoncé historique soit mathématisé : sera mathématisé un énoncé statistique qui participe à l'argumentation générale, qui est, discursivement, historique. En revanche, nous pourrions envisager un *faire science* historique qui présente des lois ou des règles historiques en les mathématisant. Il s'agit précisément de ce que nous rencontrons chez Pêcheux (cf. CHAP. 12.2), mais concernant des règles (méta)linguistiques.

4.2.2. La mathématicité : entre l'épistémo-énonciatif et l'épistémologico-discursif

Aussi, nous pouvons envisager les inscriptions mathématiques comme des inscriptions dont le degré de formalisation est le plus haut. Dès lors, si l'on considère que toute inscription scientifique tend au plus haut degré de formalisation, toute inscription scientifique tend *in fine* à la mathématisation. La proposition inverse pourrait d'ailleurs être que toute mathématisation suppose des pratiques d'inscription ayant atteint un certain stade critique de formalisation. Il s'agit ni plus ni moins de l'assertion de Solomon Marcus, lorsqu'il considère que le structuralisme a ouvert la voie aux mathématiques⁴². Le structuralisme et les pratiques d'inscription qui lui sont corrélées permettent l'application des pratiques d'écriture mathématique. Toutefois, cette tendance ne relève pas d'une évolution naturelle de toute épistémè – contrairement à ce qu'avance Marcus. Il s'agit de répondre à une certaine idéologie scientifique. En effet, une certaine pratique de la formalisation, et l'usage des mathématiques qui semble en être l'acmé, est liée, d'une part, au mythe objectiviste que nous évoquons au chapitre suivant (cf. Chap. 5.2) et, d'autre part, à une idéologie scientifique toute particulière que nous nommons galiléisme. Si nous considérons les mathématiques du point de vue objectiviste, elles en

⁴² Rappelons ainsi que Solomon Marcus considère que « les mathématiques sont aristocrates [et qu'] elles aident mieux les riches » (Marcus 1988, 11). Ainsi, selon lui « plus une discipline est mûre, plus elle peut bénéficier des idées, des résultats et méthodes mathématiques. Plus une science est capable d'explicitier ces aspects structuraux, plus elle se prête à être explorée à l'aide des mathématiques » (Marcus 1988, 11). Notons, d'ailleurs, que Marcus ne distingue pas les aspects épistémiques des aspects épistémologiques.

4. La formalisation – Dimension textuelle du faire science

seraient le parangon : elles permettraient d'expurger la science de la subjectivité par une description optimale qui ne met en lumière que les relations elles-mêmes. Il s'agirait du langage neutre par excellence – et donc du langage scientifique parfait. Il s'agit en quelque sorte du fantasme barthésien du degré zéro de l'écriture (Barthes 1972). Pour s'en rendre compte, constatons comme, dans son ouvrage *Le degré zéro de l'écriture*, il définit, par comparaison négative avec l'écriture classique, le propre de l'écriture mathématique (Barthes 1972, 37) :

Un regard sur le langage mathématique permettra peut-être de comprendre la nature relationnelle de la prose et de la poésie classique(s) : on sait que dans l'écriture mathématique, non seulement chaque quantité est pourvue d'un signe, mais encore les rapports qui lient ces quantités sont eux aussi transcrits, par une marque d'opération, d'égalité ou de différence; on peut dire que tout le mouvement du continu mathématique provient d'une lecture explicite de ses liaisons [...]. Sans doute la parole classique n'atteint pas la perfection fonctionnelle du réseau mathématique : les rapports n'y sont pas manifestés par des signes spéciaux, mais seulement par des accidents de forme ou de disposition.

Une telle vision de l'écriture mathématique est questionnable. Nous pourrions plaider pour une approche du langage mathématique qui l'envisage du point de vue variationnel. Par ailleurs, le langage mathématique connaît la polysémie (Mamolo 2010), même la subduction. Le langage mathématique connaît la poésie et parfois préfère une écriture non optimale pour sa beauté. Le cas spécifique de la formule d'Euler est bien connu et n'est qu'une manifestation parmi d'autres du rôle de la centralité du beau dans la pensée mathématique (Volken 2009; Sokal 1997). Par ailleurs, dès lors qu'il y a une écriture canonique, il y a une norme, et donc des variations internes au système – que ce soit au système de signes en lui-même ou dans sa grammaire. Nous sommes donc très loin du prétendu degré zéro de l'écriture ou de la neutralité du langage mathématique⁴³.

⁴³ Il nous semble important d'ouvrir une parenthèse au sujet de la standardisation de l'écriture scientifique qui poursuit, de façon homologique, le même téléos que l'écriture mathématique. En effet, de la même manière que les énoncés de type 2 sont amenés à augmenter le degré de formalisme, les énoncés de type 1 sont amenés à se standardiser de plus en plus, afin de correspondre aux normes d'écritures, de plus en plus orthodoxes, de la communauté scientifique – ce qui, rappelons-le, a un impact sur l'éthos, eu égard à sa dimension collective. Nous pouvons considérer qu'il y a, toute chose étant égale par ailleurs, un rapport d'analogie entre les pratiques d'écriture mathématique comme langage idéal et neutre et la standardisation de l'écriture scientifique, dont la norme vise, elle aussi, à constituer un langage neutre et objectif. Nous

En substance, dans une certaine idéologie scientifique, la formalisation scientifique tend vers la mathématisation qui en serait l'acmé. L'écriture mathématique devient l'inscription formelle par excellence : l'écriture mathématique comme sémiotique, puisqu'il s'agit d'un énoncé formulé dans une certaine sémiose, mais aussi comme *technê*, puisqu'il s'agit d'une technique exploratoire⁴⁴. Ce rôle de la formalisation mathématique comme technique d'inscription qui permet la transparence totale de l'énoncé n'est pas une hypothèse théorique de notre part. Il s'agit de la vision développée par Antoine Culioli dans sa pratique scientifique. Ainsi, parlant de ses travaux, Ducard explique (2016, 116) :

A. Culioli dit être passé par plusieurs phases, dont la première consacrée à la collecte, au tri et à l'organisation des données, dans plusieurs langues, avec pour premier résultat « une sorte de corps de doctrine ». Cette période de systématisation des problèmes et d'axiomatisation, qui conduit à des propositions théoriques et à une conceptualisation d'objets métalinguistiques (relation primitive, lexis, domaine notionnel, marqueurs et catégories, espace de référence,...) a été suivie ou plutôt accompagnée de ce qu'il appelle le « passage à un stade « formulaïque » ou « formulaire » (Culioli 1999a, 71) selon l'idéal d'un modèle métalinguistique où « tout ce qui est pertinent doit pouvoir être représenté par l'écriture » (Culioli 1999a, 55).

Cet extrait exemplifie le processus par lequel aux premières inscriptions (ici le tri et l'organisation des données) s'ajoutent de secondes inscriptions qui constituent des expressions formulaïques, sur le modèle donc de l'inscription mathématique. Les

pouvons considérer que le besoin de formalisation touche les deux types d'énoncés, les deux types d'inscriptions présents dans le discours. Ainsi, les normes stylistiques actuelles ne sont pas du tout anhistoriques. Rappelons qu'à la fin des années 1990, Jay décrivait l'écriture scientifique comme illisible, aride, dépourvue de vie et silencieuse quant à la description du procès scientifique (Jay 1998). De façon similaire, Verdès-Leroux considérait le style bourdieusien d'illisible (Verdès-Lereoux 1998). Cependant, il faut s'interroger sur la nature illisible d'un discours scientifique. Timbal-Duclaux identifie quatre raisons à cette illisibilité : l'abus d'un style faussement noble, l'abstraction continue, la prose morne et ennuyeuse, et enfin l'abus du caractère oratoire et artistique. Choisir un style – et énoncer que l'on choisit un style – rigoureux participe à l'éthos de l'auteur. Si l'abus d'un style faussement noble peut chercher à impressionner le lecteur (Timbal-Duclaux 1985, 18), nous pouvons considérer qu'une écriture qui affirme sa rigueur stylistique est porteuse d'effets éthotiques – cf. CHAP. 7. Enfin, notons que la standardisation de l'écriture scientifique, qui atteint son paroxysme dans les structures IMRaD et autres nomenclatures définissant jusqu'au nombre idéal de mots par phrase, peut être corrélée à l'usage du TDM en science, eu égard à l'inflation informationnelle. Le traitement automatique d'un texte scientifique demande qu'il réponde le plus possible à un standard. La question de l'écriture formalisée rejoint celle de la lecture automatisée et, de fait, de la formalisation mathématique.

⁴⁴ Sur la question du rapport entre opération technique et technologique, notamment axiomatique, voir CHAP. 12.

4. La formalisation – Dimension textuelle du faire science

pratiques d'écriture formulaïques suivent par ailleurs un travail d'axiomatisation. Ces quelques lignes permettent de saisir l'articulation entre inscriptions à un haut degré de formalisation (simili-mathématiques ou formulaïques en l'occurrence) et exploration axiomatique-déductive. Par ailleurs, ces inscriptions poursuivent un idéal métalinguistique où « tout ce qui est pertinent doit pouvoir être représenté par l'écriture » (Culioli 1999a, 55). Cet idéal rencontre notre définition de la formalisation – ou plutôt de l'inscription à très haut degré formel. L'idéal métalinguistique de Culioli est un idéal d'inscription dont le degré de formalisme est au maximum. En outre, nous pouvons, sur la base des éléments définitionnels que nous venons de développer, définir le métalangage. Cet idéal formulaïque est clairement exprimé par Milner qui y voit, sans aucune ambiguïté, la seule possibilité de *faire science* (J.-C. Milner 1978b; 1989)⁴⁵. Pour Milner, il va sans dire que la linguistique ne peut *faire science* qu'à condition d'être mathématisée, au sens d'une mathématisation kuhnienne donc (F. Neveu 2007).

Dès lors, compte tenu des éléments que nous venons d'exposer, il est pertinent de considérer la formalisation comme un paramètre énonciatif, d'ordre épistémique. En effet, la formalisation nous paraît être envisageable comme un paramètre épistémologique-énonciatif, attendu qu'il s'agit d'une énonciation matériellement spécifique en vue d'opérations épistémologiques propres. Dès lors, si nous nous en tenons à cette définition, la formalisation n'est pas un phénomène discursif – attendu que nous définissons le discours du point de vue de contraintes, certes énonciatives, mais aussi propres à l'ordre du discours ou à la praxis sociodiscursive dans laquelle il s'inscrit. En l'occurrence, nous envisageons la formalisation d'un point de vue *uniquement* matériel – énonciatif donc – et épistémique, et non du point de vue du discours que réalise l'énonciation formalisante – discours *in extenso*. En revanche, la mathématicité est une propriété épistémologico-discursive, attendu qu'il s'agit d'un positionnement épistémologique et épistémique contraint et modalisé discursivement – en ce compris énonciativement, du point de vue de la matérialité et de la posture énonciative qui traduisent la posture épistémique⁴⁶. Pour

⁴⁵ Nous envisagerons spécifiquement la vision milnérienne au chapitre 15.

⁴⁶ Nous pouvons aussi appréhender les mathématiques en ne considérant pas leur aspect épistémologique ou phénoménologique, mais en considérant uniquement leur aspect discursif et déclaratif. Ainsi, nous pouvons définir comme mathématique toute écriture qui tombe sous l'acceptation contemporaine de mathématique (O. Martin 2003, 195). Aussi, quoique Martin reconnaisse l'historicité du concept, il nous semble que cette définition est proprement triviale. Nous l'avons montré, le problème est similaire lorsque

des raisons de clarté terminologique, nous parlerons plutôt de *propriété gnoséo-discursive* en construisant un couple qui comprend l'épistémo-énonciatif d'une part (aspect épistémique propre à l'énonciation) et gnoséo-discursif d'autre part (aspect gnoséologique, qui comprend, nous le verrons, non seulement l'épistémologie d'une discipline mais aussi son idéologie scientifique et son axiologie, propre au processus discursif).

Par conséquent, lorsque nous parlons de formalisation mathématique – ou logico-mathématique –, nous parlons de plusieurs phénomènes qui, peut-être, convergent, mais qui restent néanmoins distincts. Premièrement, nous parlons d'une formalisation qui s'inscrit, épistémologiquement, dans la discipline, socio-historiquement située, mathématique. Deuxièmement, nous parlons d'une formalisation qui s'inscrit, épistémiquement, dans l'idéal scriptural des pratiques de la discipline, socio-historiquement située, mathématique – il s'agit du galiléisme milnérien ou de la mathématisation au sens de Kuhn. Au croisement de ces deux définitions, nous pouvons qualifier de mathématique – ou plutôt de galiléenne ou de mathématique kuhnienne – toute formalisation qui présente un certain degré de mathématicité : la mathématicité devant, dans cette perspective, être envisagée comme une propriété épistémo-énonciative... à moins qu'elle ne soit aussi une propriété gnoséo-discursive⁴⁷. En effet, toute formalisation qui poursuit l'idéal mathématique et qui, ce faisant, emprunte aux pratiques matérielles ou épistémiques des mathématiques – l'une et l'autre n'étant pas dissociables – et aux pratiques épistémologiques mathématiques – elles-mêmes non strictement dissociables des pratiques épistémo-matérielles –, selon des modalités discursives spécifiques – de l'usage propre à l'usage métaphorique, en passant par les usages terminogénétiques – est, *in fine*, une formalisation simili-mathématique ou

nous cherchons à définir le discours scientifique ou, plus largement encore, la science. Doit-on considérer qu'est mathématique ce que les mathématiciens définissent comme mathématique ? Si oui, il y a une fonction performative en action. Serait écriture mathématique tout ce qui est reconnu par la communauté des pairs, comme mathématique. Cette définition ne nous paraît pas totalement satisfaisante. Si la reconnaissance des pairs est une condition nécessaire, elle est insuffisante d'une part et seconde d'autre part. L'assignation d'une écriture à l'épistémè des mathématiques procède de la reconnaissance de propriétés propres à l'écriture en question.

⁴⁷ Dans cette perspective, notons que l'épistémique désigne une posture par rapport à la connaissance, tandis que l'épistémologique/gnoséologique désigne l'appartenance à un domaine situé. Aussi, les pratiques épistémiques se traduisent matériellement et énonciativement, tandis que les pratiques épistémologiques supposent, évidemment, des pratiques épistémo-énonciatives, mais s'inscrivent, en sus, dans un domaine épistémologique situé – et relèvent par conséquent du discours.

4. La formalisation – Dimension textuelle du faire science

mathématisante, selon que l'on se focalise sur le caractère du *faire* ou de *vouloir* : les inscriptions en question *font* mathématiques parce qu'elles se *veulent* mathématiques. Dès lors, la mathématicité semble toucher à l'épistémo-énonciatif autant qu'au gnoséo-discursif. Nous traiterons de cet aspect de façon plus approfondie lors de l'étude de Pêcheux, au chapitre 12.

4.2.3. La formalisation mathématique comme dispositif argumentatif

Nous avons envisagé la formalisation et la formalisation mathématique – au sens épistémique et épistémologique/gnoséologique – du point de vue de deux praxis : la praxis matérielle et ordodiscursive. Ainsi, la formalisation est un processus énonciatif qui est contraint dans la praxis matérielle et la praxis ordodiscursive. Il s'agit d'un processus énonciatif puisqu'il s'agit du processus de matérialisation de l'énoncé ; il est contraint dans la praxis matérielle puisqu'il est contraint par des pratiques matérielles – notamment des opérations épistémiques – et il est contraint dans la praxis ordodiscursive puisqu'il est contraint par un interdiscours – notamment l'interdiscours mathématique dont sont issus les outils et concepts servant la formalisation mathématique comme processus énonciatif⁴⁸. Au demeurant, nous pouvons envisager cette formalisation du point de vue de la troisième praxis : la praxis sociale ou sociodiscursive et le dispositif argumentatif qui en est constitutif. Si nous envisageons le discours comme un dispositif argumentatif – ou comme participant d'un dispositif argumentatif –, nous pouvons envisager la formalisation à un autre *niveau*. En effet, nous avons expliqué au chapitre 4.1 que nous pouvions envisager le discours comme un *dispositif argumentatif*, dans la perspective

⁴⁸ Nous insistons tout le long de notre travail sur une distinction fondamentale. Le processus énonciatif et le processus discursif ne sont pas à confondre avec la praxis matérielle et la praxis ordodiscursive, même si nous envisageons des affinités particulières. L'exemple de la formalisation mathématique est éclairant à cet égard : nous parlons du processus énonciatif, puisque nous envisageons la question de la matérialité des énoncés, indépendamment des effets de sens. Pourtant, nous discutons des trois praxis – et spécifiquement de deux d'entre elles. Premièrement, l'énonciative, avec laquelle le processus énonciatif a évidemment une intégration plus aisément saisissable. Elle définit les conditions matérielles, notamment, de la matérialisation (qu'est donc le processus énonciatif) : les pratiques et techniques d'écriture (et épistémiques) ainsi que le support qui en résulte et dont elles dépendent relèvent de cette praxis. Elle définit donc l'aspect épistémo-énonciatif du processus énonciatif, tandis que la praxis ordodiscursive, selon la logique décrite précédemment, définit l'aspect gnoséo-discursif. Aussi, qu'en est-il donc du processus discursif, dans cette approche ? Il s'agira des effets de sens *in extenso* de l'usage formalisant ou mathématisé : son interprétation (son statut épistémologique), sa perception (légitime ou non), ses effets (légitimant, scientifiant, censurant).

praxique que nous avons qualifiée de dixième acception du discours (cf. CHAP. 2.1) – le discours comme praxis sociale.

Penser le discours du point de vue du dispositif argumentatif implique un double mouvement. En effet, il s'agit autant de considérer le dispositif argumentatif dans le discours que le discours dans le dispositif argumentatif. Il s'agit autant de considérer la structure argumentative du discours que de considérer en quoi le discours participe d'un dispositif social qui a une visée argumentative. Cette seconde acception suppose d'envisager une praxis sociodiscursive (discours [10]) qui est un dispositif qui *produit de la connaissance scientifique*, évidemment sous une forme discursive. Cette praxis sociodiscursive est un dispositif argumentatif attendu que sa « fonction stratégique concrète » (Agamben 2006, paragr. 8), qui est *argumentative* puisqu'il s'agit de convaincre de la *scientificité* du discours produit, autant les membres de la communauté discursive restreinte à laquelle s'adresse le discours que l'ensemble des acteurs du champ scientifique – nous reprenons et adaptons en quelque sorte la distinction de Perelman pour qui toute argumentation implique de *persuader* un auditoire *restreint* et de *convaincre* un public *universel* (Javeau 2001, paragr. 1).

Notons par ailleurs que nous déplaçons la question de la *vérité* d'un énoncé à celle de sa *scientificité*. Le *faire science* consiste à produire des énoncés, des textes et des discours qui soient reconnus comme scientifiques – indépendamment de la validité et de la vérité des énoncés, attendu que, justement, eu égard aux normes du champ et du discours scientifique, il s'agit de mettre en débat constamment les énoncés en question, dès lors qu'ils répondent aux critères de scientificité. Par ailleurs, du point de vue argumentatif, le *faire science* peut se manifester *soit* par l'adéquation d'un argumentaire aux normes attendues d'un argumentaire scientifique, *soit* par un argumentaire qui porte, précisément, sur la nature scientifique du dispositif argumentatif d'une discipline, dans une perspective légitimante. Aussi, observer le *faire science* avec une focalisation sur l'argumentation – interne au discours ou dont participe le discours – implique de distinguer les pratiques *dites* de légitimation des pratiques *montrées* – sur la même distinction que celle produite par Ducrot (1984) et remobilisée par Maingueneau (2002; 2014; 2013; 2016b; 2022) dans le cadre de l'éthos. Aussi, si nous parlons de dispositif argumentatif, la production de la connaissance scientifique consiste précisément à produire une connaissance *reconnue* comme scientifique, autrement dit qui consiste à

4. La formalisation – Dimension textuelle du faire science

constituer comme scientifique une connaissance préscientifique – qui peut relever tant du *dit* (par exemple du prédiscours) que du *non-dit* (par exemple les inscriptions au sens de Bachimont) – par le discours et l'activité discursive, dont l'énonciation est l'activité sous-jacente. Dès lors, nous pouvons envisager les énoncés mathématisés et mathématisants du point de vue de leur rôle dans ce dispositif argumentatif, de façon interne – dans l'économie argumentative du discours – ou externe – dans la praxis sociodiscursive de l'action scientifique.

Dès lors, dans cette perspective, il nous paraît envisageable de considérer le métalangage formuläique d'Antoine Culioli comme une inscription qui démontre, axiomatise, appuie, exégète, offre la possibilité de calculer, modélise, représente : qui présente de nombreuses modalités épistémiques. Toutefois, toutes ces modalités épistémiques s'inscrivent dans une argumentation double : argumenter de la véracité et argumenter de la scientificité – par l'adéquation du premier argumentaire aux normes ou par un méta-argumentaire. Le métalangage dont il est question peut s'envisager de façon homosémiotique ou hétérosémiotique, selon qu'il s'inscrit dans la même sémiotique que le discours qui l'encadre. Par exemple, un discours linguistique qui étudierait les catégories lexicales et expliquerait que le lexème *pomme*⁴⁹ est un substantif, articule des inscriptions qui, fonctionnellement, n'ont pas le même rôle. L'énoncé « *pomme* est un substantif » est un énoncé métalinguistique homosémiotique – quoiqu'il comporte un usage typographique spécifique, à savoir l'italique pour marquer l'autonymie. Le métalangage est donc une formalisation qui présente un degré de mathématicité plus ou moins haut, selon son degré d'hétérosémiotisme, qui participe du dispositif argumentatif de production de la connaissance scientifique. Il ne s'agit par ailleurs que d'un type de formalisation et que d'un type de formalisation mathématisante que nous rencontrons dans notre corpus – les travaux de Pêcheux offrent une variété d'inscriptions mathématisantes qui ne sont pas strictement métalinguistiques (cf. CHAP. 12).

Sur la base des éléments développés, nous pouvons proposer une première définition de la formalisation galiléenne de la linguistique, qui s'inscrirait pleinement dans l'approche discursive que nous construisons, par tâtonnements théoriques et empiriques. La formalisation galiléenne de la linguistique consiste donc en la production de discours

⁴⁹ Nous choisissons volontairement cet exemple, par référence à la théorie du refoulé linguistique de Pêcheux et Gadet (cf. CHAP. 16).

(au sens [4]) qui vise à formaliser avec un haut degré de mathématicité l'épistémologique linguistique. Cette formalisation peut s'envisager du point de vue des trois praxis développées précédemment : la praxis matérielle comme contrainte matérielle du processus énonciatif et, conséquemment, du processus discursif ; la praxis ordodiscursive comme condition d'existence du processus discursif ; la praxis sociodiscursive comme dispositif social et anthropologique de production du discours. Ces trois praxis sont traversées par le processus discursif et, en creux, le processus énonciatif⁵⁰. Du point de vue du processus énonciatif, la formalisation est envisagée comme une pratique d'inscription qui vise un optimum informationnel, eu égard à un positionnement épistémique. Ce positionnement épistémique est propre à la praxis matérielle, discursive et sociodiscursive dans lesquelles s'inscrit le discours – puisqu'il dépend *et* des contraintes matérielles et discursives qui pèsent sur le discours scientifique *et* du dispositif argumentatif dont il est le produit. Du point de vue du processus discursif, il s'agit de questionner si la formalisation *fait science* ou non : les effets de scientification et de performativité. Envisager le processus discursif implique donc d'envisager la praxis ordodiscursive – les contraintes discursives – et la praxis sociodiscursive – le dispositif argumentatif dont il participe.

Ainsi, si nous envisageons les énoncés métalinguistiques formulaïques, nous pouvons considérer qu'il s'agit d'une formalisation qui repose sur la production d'un métalangage hétérosémiotique (processus énonciatif, aspect sémiotique et matériel qui repose sur la praxis matérielle et ordodiscursive) qui, épistémiquement parlant, poursuit la logique d'une mathématisation kuhnienne, qui s'articule et s'intègre au reste du texte, dont les énoncés sont en langue vernaculaire – et dont il s'agira de saisir la dynamique. Envisager les énoncés mathématisés suppose de ne pas les considérer que dans leur matérialité et leur position épistémique, mais du point de vue de leur statut épistémologique et gnoséo-discursif (dans la praxis, donc, ordodiscursive) : dans quelle mesure une conceptualisation mathématique comme cadre épistémologique implique

⁵⁰ Nous voyons ainsi que la praxis matérielle est la praxis qui contraint le processus énonciatif, que la praxis ordodiscursive est la praxis qui contraint le processus discursif (comme production d'effets de sens), que la praxis sociodiscursive est la praxis qui contraint l'activité communicationnelle dont relève le double processus discursif/énonciatif. Par ailleurs, même si le processus énonciatif est contraint *spécifiquement* par la praxis matérielle, nous avons vu des effets de télescopage et de superposition où la praxis ordodiscursive contraint directement le processus énonciatif.

4. La formalisation – Dimension textuelle du faire science

une formalisation mathématique au niveau de l'écriture ? Inversement, dans quelle mesure emprunter des pratiques d'écriture implique d'emprunter des concepts à l'épistémè concernée ? Il est important d'appréhender qu'entre l'usage d'un concept mathématique et l'usage d'une écriture mathématique, il y ait un fossé. Il est tout à fait possible d'utiliser des concepts mathématiques sans utiliser d'écriture mathématique – ou du moins d'écriture mathématique canonique. Si l'inverse semble plus complexe, il reste qu'il est possible d'utiliser des écritures mathématiques pour décrire des concepts non mathématiques.

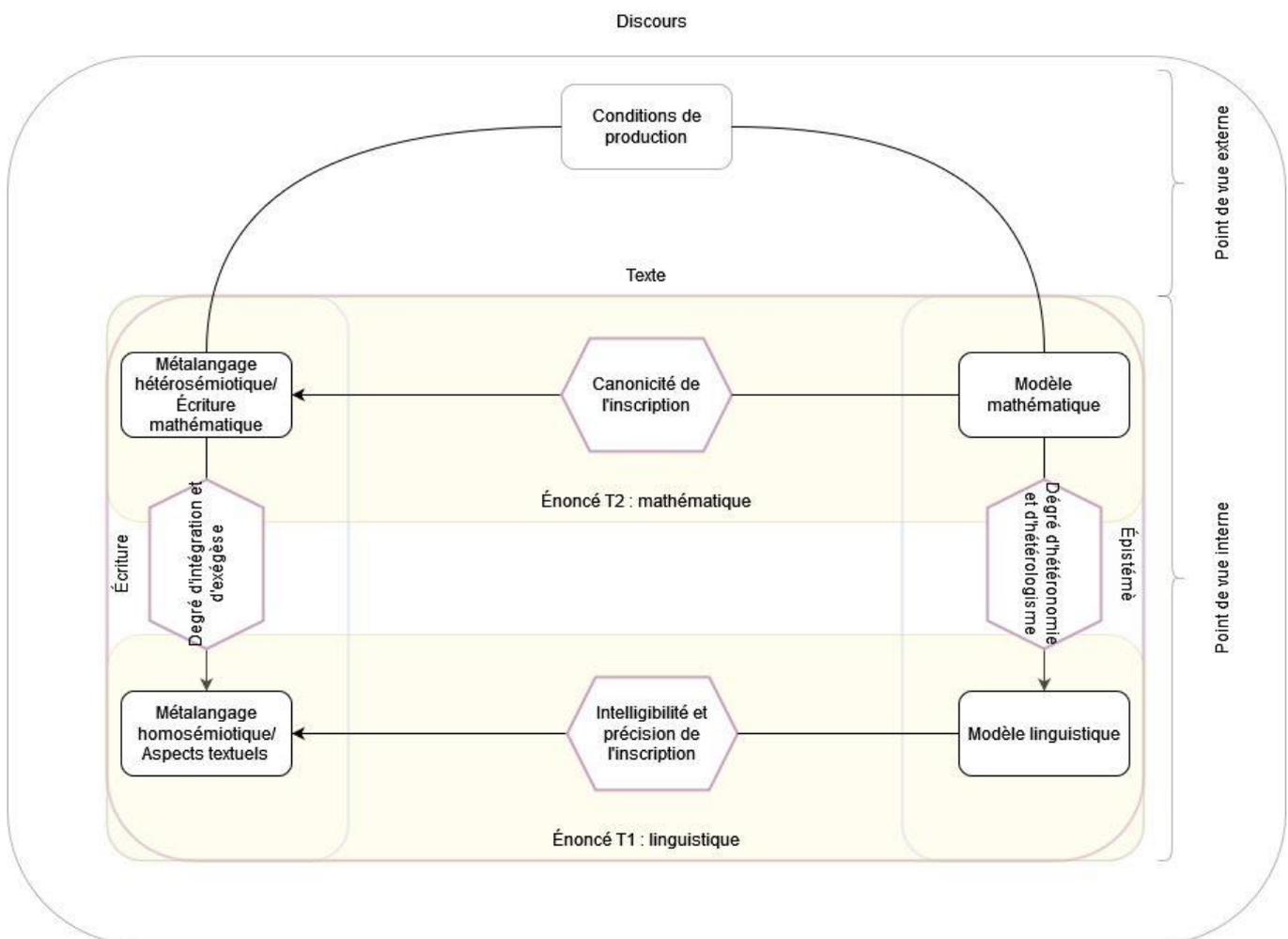


Fig. 9 : Dynamique des inscriptions

Par ailleurs, comme nous l'avons indiqué précédemment, la définition même de ce qu'est une écriture mathématique peut être questionnée. Aussi, si du point de vue du processus énonciatif, une formalisation mathématisée repose sur des pratiques d'écriture mathématique, du point de vue du processus discursif, le simple usage de concepts mathématiques participe déjà de la mathématisation, puisque produisant des effets de sens mathématiques, quand bien même l'énoncé n'est, matériellement, pas mathématique ou mathématisé. Aussi, la figure suivante permet de représenter la dynamique argumentative interne au discours. Nous avons quatre *vignettes* qui correspondent à quatre aspects du discours : le modèle mathématique (c'est-à-dire les concepts mathématiques utilisés dans la formalisation) ; le modèle linguistique (c'est-à-dire les concepts linguistiques que l'on cherche à formaliser) ; le métalangage homosémiotique (c'est-à-dire les énoncés qui portent sur les phénomènes linguistiques qui sont ancrés dans la même sémiologie ; autrement dit, il s'agit des énoncés T1 qui forment les énoncés intégratifs) qui constitue les aspects textuels *stricto sensu* ; le métalangage hétérosémiotique, à savoir, en l'occurrence, l'écriture mathématique. Les vignettes relatives aux modèles relèvent de l'épistémè, tandis que les vignettes relatives aux métalangages relèvent de l'écriture. Ces vignettes entretiennent entre elles des relations qui nous permettent de problématiser leur rapport et leur articulation. Notons qu'à ce stade, nous ne représentons encore le fonctionnement ni du point de vue des processus ni des praxis – cf. CHAP. 17 pour une approche intégrée.

Ainsi, nous pouvons formuler les questions suivantes, eu égard aux chapitres précédents et à venir :

- (1) Quel est le degré d'hétéronomie et d'hétérologisme entre le modèle linguistique et le modèle mathématique ? Nous avons vu que la formalisation activait une crainte d'hétéronomie – c'est-à-dire de subordination de l'épistémè linguistique à l'épistémè mathématique en l'occurrence. Le degré d'hétérologisme ou d'homologisme concerne la nature des rapports épistémologiques entre les deux modèles (cf. Chap. 8).
- (2) Quel est le degré d'intelligibilité et de précision de l'inscription du modèle linguistique dans le texte commun, dans le métalangage, dans les énoncés scientifiques standards ? Il s'agit des questions relatives à la standardisation du

4. La formalisation – Dimension textuelle du faire science

style scientifique et aux normes scientifiques propres à l'éthos collectif attendu dans le champ (cf. Chap. 12.3).

(3) Quel est le degré d'intégration et d'exégèse qu'entretiennent les écritures mathématiques et les écritures véhiculaires ? Autrement dit, les énoncés mathématiques sont-ils commentés par le texte, comment appuient-ils l'argumentation, comment s'intègrent-ils typographiquement, textuellement, dimensionnellement (cf. Chap. 13) ?

(4) Quelle est la canonicité des écritures mathématiques compte tenu des éléments du modèle mathématique utilisé ? Autrement dit, dans quelle mesure les pratiques d'écriture mathématiques sont standards dans l'épistémè mathématique (cf. Chap. 7, 8, 9 et 12) ?

4.2.4. Le galiléisme comme idéologie scientifique

Nous avons fourni au sous-chapitre précédent une première définition du galiléisme. Cette définition envisage les aspects énonciatifs et discursifs, ainsi que les aspects épistémiques et épistémologiques qui s'y rapportent. Au demeurant, nous n'avons pas spécifié les raisons de la finalité épistémique et de l'idéal épistémologique mathématique qui lui sont sous-jacents. Il est évidemment impossible de rendre compte de l'idéologie scientifique qui travaille le (ou plutôt les) *faire science* observés dans notre corpus sans rentrer dans le corpus. Par ailleurs, il est quelque peu naïf de prétendre identifier *une* idéologie scientifique, alors que les *faire science* dont nous parlons sont travaillés par plusieurs idéologies, qui rentrent en conflictualité, ou au contraire en émulation. Par ailleurs, envisager les idéologies dans lesquelles s'inscrivent les discours que nous étudions suppose d'envisager les rapports entre discours et idéologie, dans les différentes acceptions – qui sont en réalité différentes dimensions d'un même objet – du discours. Toutefois, avant d'envisager les rapports entre idéologie et discours, il convient d'identifier la nature de l'idéologie que nous avons observée dans les discours que nous étudions⁵¹. Cette idéologie scientifique peut s'entendre comme le télos de la formalisation

⁵¹ Le discours au sens foucauldien (discours [9]) désigne finalement l'ensemble des énoncés qui répondent aux mêmes contraintes discursives dont nous pouvons envisager quelles sont peu ou prou en homologie sur des contenus idéologiques et doxiques – les contraintes en question sont les formations discursives que nous avons brièvement envisagées ; cette approche converge avec l'approche péchaldienne (discours [8])

mathématisante telle que nous l’observons. Ce *télos* n’est pas le *faire science* en soi, mais ce à quoi tout *faire science* doit aspirer.

Certes, nous avons expliqué qu’il s’agissait de maximiser l’informativité, par l’application d’un langage formel idéal qui, *in fine*, consiste sinon un langage logique, du moins en un langage qui permet une application « aveugle ». Toutefois, il ne s’agit encore que d’un moyen, que d’un des éléments du dispositif argumentatif *faisant science*. Cette recherche de la *maximalité* de l’informativité et de la *minimalité* de l’ambiguïté poursuit un objectif de procédure aveugle qui, lui-même, se pose comme le stade final de l’activité scientifique *compte tenu* d’une certaine idée de ce qu’est – ou devrait être – la science. Notons que cette idéologie est si prégnante que nous la retrouvons, verbalisée, chez Kuhn, mais aussi, évidemment, chez nos auteurs, ainsi que chez Latour, qui semble considérer la possibilité de concaténer les inscriptions dans une équation, dans une inscription linéaire symbolique qui permet le calcul, comme un aboutissement de la démarche scientifique – l’aboutissement ultime peut-être ? Ce *télos* est pourtant très dissemblable de la simple mobilisation de ressources scientifiques. Cette idéologie s’ancre par ailleurs dans un imaginaire clairement distinct du popperisme traditionnel – auquel se rattachent pourtant les travaux de Pêcheux, de Culioli ou de Chomsky qui, pourtant, sont travaillés et traversés par cette idéologie qui explique, précisément, l’incapacité du chomskysme à toucher le *réel de la langue*. Il ne s’agit pas de reproduire le débat Popper/Wittgenstein autour du positivisme logique (Lecourt 1981; Radnitzsky 1982) – dans la continuité duquel s’inscrivent les discussions que nous étudions. Cette idéologie, que l’on rencontre spécifiquement dans le positivisme logique, sans qu’elle ne lui soit réductible, qui trouve sa matérialité dans des inscriptions mathématisées et

qui envisage le discours comme le lieu de rencontre de l’idéologie et du langage, justement du point de vue de formations discursives – raison pour laquelle nous parlons de discours [8-9] ; le discours au sens de dispositif argumentatif comme praxis sociodiscursive (discours 10) supposant un rapport spécifique à l’idéologie qui définit la finalité et la stratégie du dispositif. Enfin, le discours au sens [4] suppose d’appréhender les conditions de production des énoncés, qui supposent une praxis matérielle – encore à définir –, une praxis ordodiscursive – à laquelle nous rattachons les formations discursives (discours [8-9]) – et une praxis sociodiscursive – à laquelle nous rattachons la notion de dispositif argumentatif (discours [10]). Ainsi, penser l’idéologie traverse les acceptions que nous proposons du discours – et de l’énonciation. Nous envisagerons spécifiquement l’articulation de l’idéologie et du discours – dans ses acceptions multiples – dans la cinquième section de ce travail.

4. La formalisation – Dimension textuelle du faire science

mathématiques – que nous nommons inscriptions galiléennes – c’est, précisément, le galiléisme.

L’identification d’une idéologie mathématisante n’est pas neuve. En 1966, dans les *Mots et les choses*, Michel Foucault rapporte déjà ce phénomène de mathématisation, qu’Husserl étudiait trente ans auparavant dans un ouvrage publié de façon posthume en 1954, *La Crise des sciences européennes et la phénoménologie transcendantale*, qui montre comment « la science galiléenne promet un monde mathématisé, rendu exact et entièrement déterminé » (Perreau 2016 : 36). Il ne s’agit pas de projeter sur des auteurs un projet qu’ils n’ont pas mené, mais de rendre apparente leur propre idéologie scientifique, qu’ils ont eux-mêmes formulée en ces termes. Ainsi, Milner considère que le projet structuraliste est un projet galiléen ; selon lui, il s’agit « [d’] intégrer au domaine de la science galiléenne, originellement liée à la seule nature, des objets censés relever de la culture, sans pourtant qu’ils soient du même coup ‘naturalisés’ » (Milner 2002, 4^e de couverture). Il présentait déjà la même vision en 1978 lorsqu’il expliquait que l’innovation de la linguistique était de démontrer que le galiléisme ne s’appliquait pas qu’au monde sublunaire, mais aussi à l’esprit humain (J.-C. Milner 1978b) – ouvrant ainsi une voie à la psychanalyse comme galiléisme, que Milner trouve dans le lacanisme (Peden et Milner 2008).

Cette vision du galiléisme comme seul *faire science* possible s’inscrit par ailleurs dans l’imaginaire scientifique de la rupture – que nous avons vu mobilisée chez Latour, que l’on retrouve chez Kuhn, et qui est prégnante chez Pêcheux (Pêcheux et Fichant 1969) et Milner qui théorise la rupture épistémologique bachelardienne comme le passage d’un stade préscientifique à un stade scientifique qui repose, précisément, selon Milner, sur l’usage des inscriptions galiléennes (Cf. CHAP. 11 et 15). Cette vision galiléenne d’une rupture épistémologique bachelardienne, Milner l’expose en long et en large dans son ouvrage *Introduction à une science du langage* qui défend ce que d’aucuns considèrent comme un « parti pris scientifique » qui refuse explicitement « d’envisager une épistémologie spécifique aux sciences humaines » (Achard 1990 : 85-87). Nous avons sélectionné trois extraits qui permettent de rendre compte de la vision milnérienne du galiléisme (J.-C. Milner 1989, 12-38) :

4. La formalisation – Dimension textuelle du faire science

- Il semble même que, parmi les linguistes, Chomsky ait été le seul à s'en réclamer de manière conséquente, non sans se référer à Galilée ; une seule citation suffira : « Il n'y a aucune raison d'abandonner la méthode d'approche générale des sciences naturelles quand on aborde l'étude des êtres humains et de la société. Toute approche sérieuse de ces questions tentera d'adopter 'le style galiléen' » [...]. (p. 12)
- Par science, on entendra ici une configuration discursive qui a pris forme avec Galilée et n'a pas cessé de fonctionner depuis. Depuis A. Koyré, on la caractérise par la combinaison de deux traits : (I) la mathématisation de l'empirique (la physique mathématique devant bien plutôt être dite physique mathématisée) ; (II) la constitution d'une relation avec la technique, telle que la technique se définisse comme application pratique de la science (d'où le thème de la science appliquée) et que la science se définisse comme la théorie de la technique (d'où le thème de la science fondamentale). (p. 23)
- En France, la situation s'est encore compliquée de la référence au marxisme. Louis Althusser articula très fortement la question de la théorie de Marx à la question de la science moderne. La difficulté était que le marxisme ne saurait être une science au sens galiléen, définie par la seule combinaison de la mathématisation et de l'empiricité (réfutabilité). (p. 38, note 16)

Ces trois extraits permettent de mettre en lumière trois éléments récurrents dans la réflexion de nos auteurs sur leurs pratiques de scientification et de mathématisation – qui relèvent du galiléisme, de façon explicite ou non. Premièrement, la référence constante à Chomsky. Il est impossible d'appréhender notre corpus et le *faire science* qu'il cherche à déployer sans saisir la référence au chomskysme qui est simultanément l'ouverture d'un horizon théorique (J.-C. Milner 1978a; Gadet et Pêcheux 1981) et tantôt la limite même qu'il s'agit de dépasser (J.-C. Milner 1978a), tantôt un épouvantail épistémologique (Culioli 1968) voire l'incarnation d'un échec idéologique (Gadet et Pêcheux 1981). Deuxièmement, la mathématisation de l'empirique d'une part et, d'autre part, le rapport entre les sciences et les techniques. Concernant la mathématisation, il faut l'envisager au sens kuhnien (J.-C. Milner 1989, 24):

Par mathématisation nous entendrons ceci : il ne s'agit pas de la quantification (mesure), mais de ce qu'on pourrait appeler le caractère *littéral* de la mathématique : que l'on use de symboles qu'on peut et doit prendre à la lettre, sans avoir égard à ce qu'éventuellement ils désignent ; que l'on use de

4. La formalisation – Dimension textuelle du faire science

ces symboles uniquement en vertu de leurs règles propres : on parle volontiers alors de fonctionnement aveugle. Par ce caractère aveugle, et par lui seul, est assurée la transmissibilité intégrale, laquelle repose sur le fait que tout un chacun, informé des règles du maniement des lettres, les maniera de la même manière : c'est ce qu'on peut appeler la reproductibilité des démonstrations.

Concernant le rapport entre la science et la technique, nous pouvons l'envisager selon deux angles qui, en dernière analyse, convergent : (1) premièrement, nous pouvons envisager les théories du discours galiléennes comme une manière de mettre au point une *technique* de lecture automatisée – il s'agit littéralement du projet péchaldien – ou une technique de traitement métalinguistique calculable – au sens de Culioli ; (2) deuxièmement, nous pouvons envisager le galiléisme dans son homologie au capitalisme et aux technosciences, en considérant que le galiléisme par le régime qu'il propose permet le contrôle technique et, de fait, des externalités positives – nous approfondissons cette notion au sous-chapitre 5.2. Nous posons l'hypothèse que les deux angles en question convergent et trouvent leur finalité dans le capitalisme linguistique ayant poussé la logique de l'exploitation jusqu'au domaine de la noosphère et du discours (Cormerais et Gilbert 2021), devenu corpus minable (au sens de *qui se mine*) par des technologies linguistiques dont la grammatisation (Auroux 1994). Cette résultante du galiléisme – et du galiléisme en linguistique – n'est pas hors du champ de notre sujet, attendu que, d'une part, elle atteste du rapport entre idéologie scientifique et idéologie hégémonique et, d'autre part, de la tension interne aux *faire science* observés, attendu que le projet péchaldien se voulait émancipateur et profondément anticapitaliste (Herbert 1966; 1968; Fabiani 2013).

En effet, le projet péchaldien s'inscrit dans la double tradition marxiste (althussérienne) et psychanalyse (lacanienne). Sur ce point, Milner note justement que l'althussérisme est impossible à galiléiser – opinion qu'il reformulera six ans plus tard (Peden et Milner 2008). Le marxisme échoue à *faire science* précisément parce qu'il ne peut être galiléen ; et il ne peut être galiléen parce qu'il ne peut être ni *mathématisé* ni soumis à la condition poppérienne de la réfutabilité. Cette condition est indispensable dans la pensée milnérienne qui parle de « reproductibilité des démonstrations » (J.-C. Milner 1989, 22). En outre, elle est identifiée chez Chomsky qui compare son travail à celui

du physicien, précisément en référence au popperisme (Pelletier 1977; Gadet et Pêcheux 1981) : cela nous paraît intéressant à pointer précisément parce qu'*a priori* la mathématisation galiléenne est en tension avec le régime de scientificité poppérien (Hossenfelder 2018; Mathy 2022). Enfin, il nous semble indispensable d'éclairer le fonctionnement philosophique, idéologique et épistémologique sous-jacent au galiléisme. En effet, le galiléisme ne fonctionne comme idéologie scientifique qu'en tant qu'il s'inscrit dans un régime spécifique du rapport aux phénomènes et à leur description. Ce régime, nous l'envisageons comme un régime de la mesure.

Ce faisant, la lecture du galiléisme que nous proposons diffère de celle de Milner, précisément sur la question de la mesure, dont il estime qu'elle est absente et que la mathématisation doit s'entendre pour son caractère littéral. Il nous semble, au contraire, que le caractère littéral des mathématiques, telles qu'elles sont utilisées, suppose un rapport spécifique à la mesure – nous nous attacherons à le démontrer tout le long de notre analyse. Afin d'appréhender ce rapport, nous nous appuyons largement sur la lecture husserlienne du galiléisme. Avant d'en venir à cette lecture, une dernière remarque s'impose. La manière dont Milner envisage son travail et le travail linguistique – en mobilisant la notion de galiléisme – n'est, de fait, pas identique à la manière dont nous envisageons les discours que nous étudions. Nous avons, d'ailleurs, identifié le terme *galiléisme* dans notre corpus *après* avoir mobilisé l'approche husserlienne pour l'étudier. Autrement dit, il s'agissait, *a priori*, d'un hasard que nous retrouvions chez Milner et Pêcheux le terme même de galiléisme que nous avons initialement mobilisé pour notre étude de Culioli. Milner n'évoque en effet jamais Husserl dans sa lecture du galiléisme (Peden et Milner 2008, paragr. 10) :

Il faudrait distinguer entre ce que je pensais à l'époque et ce que je dis maintenant. Le terme de galiléisme, c'est un terme que j'ai forgé assez tard ; je ne dis pas qu'il n'existait pas avant moi, mais s'il existait, je ne l'ai jamais rencontré. Je l'ai utilisé dans *L'Œuvre claire* et dans *Le Périple structural*, mais ce n'est pas un terme qu'on employait dans *les Cahiers pour l'Analyse* ; science galiléenne, oui, mais galiléisme, non. Pourquoi est-ce que je parle du galiléisme dans le *Périple structural*, c'est essentiellement pour pouvoir introduire la notion de 'galiléisme étendu'. En fait, si je n'avais pas à introduire le galiléisme étendu, je n'aurais pas besoin de parler de galiléisme. Or la notion de galiléisme étendu n'est pas du tout koyréenne. Mais dans les *Cahiers pour l'Analyse*, Koyré

4. La formalisation – Dimension textuelle du faire science

évidemment est la référence. Si vous voulez, je dirais que... ce n'est pas un paradoxe, mais du point de vue de la présentation des termes, il y a eu un déplacement dans la notion de coupure épistémologique.

Les références de Milner sont Koyré, Bachelard, Althusser et, évidemment, Galilée – que l'on retrouve chez Pêcheux et qui témoignent de leur ancrage à l'ENS. Pour autant, il nous semble que le galiléisme milnérien est soluble, pourrions-nous dire, dans le galiléisme husserlien – l'absence de mesure dans le galiléisme milnérien nous paraît être le seul obstacle ; toutefois cette absence nous paraît être propre à une erreur d'analyse de la part de Milner. Dès lors, notre hypothèse est la suivante : la notion de galiléisme telle que définie par Husserl est indispensable à la compréhension des phénomènes épistémologiques qui nous occupent, et, plus largement, à la compréhension des phénomènes propre aux techniques d'inscription dont nous verrons l'importance dans la suite de notre exposé ; par ailleurs, la notion de galiléisme proposée par Milner est, *in fine*, subsumée par celle de Husserl et le choix lexical et référentiel commun de *Galilée* n'est nullement un hasard, mais la manifestation discursive d'un imaginaire commun. Cela étant, recentrons-nous sur l'approche husserlienne.

L'ouvrage sur lequel nous nous appuyons n'a été publié qu'en 1954, soit seize ans après la mort de l'auteur, et près de dix-neuf ans après les premiers manuscrits. La traduction française, elle, ne date que de 1989. La partie qui nous intéresse spécifiquement est la seconde, intitulée *Élucidation de l'origine de l'opposition moderne entre l'objectivisme physicisme et le subjectivisme transcendantal*. Le texte d'Husserl est relativement complexe, attendu qu'il s'inscrit dans une pratique philosophique et un interdiscours avec lequel nous ne sommes pas nécessairement familier. Nous nous intéressons spécifiquement aux chapitres 8 et 9 de la section II de sa démonstration, qu'il intitule « élucidation de l'origine de l'opposition moderne entre l'objectivisme physicien et le subjectivisme transcendantal » (Husserl 2004, 25). Il ouvre cette section par une généalogie de l'usage des mathématiques et de la rupture épistémologique qu'ont accomplie, selon lui, les « Temps Modernes » par cet usage – nous retrouvons, d'ailleurs, encore, cet imaginaire d'une *rupture* épistémologique. Husserl explique qu'il y a une rupture radicale – « un violent changement de sens » (2004, 25) – entre les usages précédents des mathématiques et de nouveaux usages dans lesquels les mathématiques

servent à des tâches universelles d'idéalisation. En effet, les mathématiques permettent de construire « dans une université déductive n'importe quelle figure imaginable inscriptible dans l'espace » (2004, 26). En outre, les mathématiques poursuivent un mouvement d'abstraction – caractéristique des mathématiques formelles. Cette double innovation – idéalisation et formalisation – permet d'envisager les mathématiques comme une science « qui envelopperait tout rationnellement », dont le « rationalisme étend sa prise sur la science de la nature et crée pour elle l'idée totalement nouvelle d'une science de la nature mathématique : 'galiléenne' » (2004, 27).

En substance, les mathématiques telles que nous les connaissons, et le régime de rationalité qu'elles semblent imposer, procèdent d'un premier mouvement que nous pourrions considérer, pour le dire simplement, d'abstraction du géométrique empirique. Les mathématiques commencent à s'intéresser à des idéalités qui forment un système dans leur univers abstraitif. Il ne s'agit plus de mesurer la taille d'une pyramide en usant astucieusement d'une ombre et d'un bâton, pour inférer un rapport et l'appliquer ; il s'agit d'étudier dans un espace topologie abstrait *ad hoc* le fonctionnement d'abstractions géométriques⁵². Le second mouvement, qui donne aux mathématiques leur forme actuelle, relève d'une seconde abstraction. Les formes passent du réel aux surfaces planes du papier ; puis, des surfaces planes, elles se muent en lignes arithmétiques. Husserl explique par la suite que le monde préscientifique est le monde sensible que nous atteignons par le prisme de notre subjectivité et qui est relatif à cette dernière. Il n'y aurait, le cas échéant, pas de réalité commune, unique et objective. Pourtant, objecte Husserl qui se met à la place du penseur galiléen, n'est-ce pas que les mathématiques ont pu produire une connaissance objective des pures figures ? Nous avons certes tous une connaissance subjective de la géométrie sensible du monde empirique, pour autant, nous avons pu produire une connaissance pure de cette géométrie.

Dès lors, n'est-il pas possible d'appliquer la même logique à l'ensemble du monde sensible ? – Husserl identifie le même mouvement que Milner qui estime que Galilée a démontré la possibilité de mathématiser le monde sublunaire. Ainsi, de la même manière

⁵² Cette rupture, par ailleurs, ne demande pas d'être expliquée à renfort de grandes hypothèses. Nous pouvons, si nous devons y apporter un semblant d'explication, en rester à l'explication latourienne. Ce sont des pratiques d'écriture – auxquelles nous devrions ajouter des dispositifs sociotechniques qui les supportent – qui ont permis ces abstractions.

4. La formalisation – Dimension textuelle du faire science

que nous pouvons avoir une connaissance mathématique de la géométrie, nous pourrions avoir une connaissance de la nature – et, anticipons le déplacement à venir, nous pourrions, dans un troisième temps, avoir une connaissance de l'esprit (J.-C. Milner 1978b). Husserl s'attarde ainsi à définir « la mathématique pure des formes spatio-temporelles » (Husserl 2004, 28), la géométrie pure donc, détachée de cas réels et concrets, afin d'en comprendre le fonctionnement. Il constate dans un premier temps que nous assimilons de façon univoque l'espace et les formes spatiales du réel (réalité-d'expérience) de l'espace et les formes spatiales de la géométrie. Pourtant, dans le passage d'un l'un à l'autre, de la réalité-d'expérience à la géométrie pure, réside le mécanisme galiléen. Il constate ainsi que les objets géométriques de l'empirie sont plus ou moins éloignés de leur idéalité – ils varient dans leur degré de perfection. La technique humaine permet de toujours tendre vers plus de perfection (rendre plus droit, plus rond, parallèle), générant une praxis du perfectionnement qui tend vers des *Formes-Limites*, idéalité appartenant à l'horizon de l'imaginable, mais inaccessible, quoique chaque perfectionnement nous en rapproche.

Ce faisant, Husserl distingue la praxis du réel, qui consiste à étudier les formes empiriques, et la praxis idéale, qui consiste à pratiquer une géométrie au *royaume des pures Formes-Limites* qui finit par s'autonomiser⁵³, c'est-à-dire à exister sans qu'il faille reproduire le processus d'abstraction. Husserl considère que dans cette praxis mathématique, cette praxis idéale, nous atteignons l'exactitude impossible dans la praxis du réel. Il reste à déterminer le lien complexe qu'entretiennent ces Formes-Limites avec les formes du réel. Afin d'y répondre, il introduit la notion de *mesure*. Il explique ainsi que l'art de la mesure, comme méthode d'exploration pratique des formes « fut idéalisé et se transforma ainsi en un processus de pensée purement géométrique [préparant] la voie à la géométrie absolument universelle et à son 'monde' de pures formes-limites [sic] » (Husserl 2004,33). Husserl fait par ailleurs directement référence à Galilée (2004, 33) :

Naturellement, c'était pour [Galilée] une tradition existante que l'art de la mesure (qui de son côté était déjà largement dominé par la géométrie) avec sa tendance à une exactitude toujours plus grande dans la mesure, et, grâce à cette

⁵³ C'est-à-dire que ce royaume des Formes-Limites peut s'explorer axiomatico-déductivement, indépendamment du monde réel auquel il se rapporte. Il s'agit d'un changement important dans le monde d'exploration, que nous retrouvons dans notre analyse au chapitre III.

dernière, dans la détermination objective des formes elles-mêmes. Si la définition empirique et très limitée des tâches de la praxis technique avait motivé originellement celle de la géométrie pure, ce fut ensuite (et c'était depuis longtemps à l'époque de Galilée) la géométrie qui, en tant que géométrie « appliquée », était devenue *moyen pour la technique*, en ceci qu'elle la dirigeait dans la conception et l'accomplissement de sa tâche : élaborer systématiquement une méthode de mesure pour la détermination objective des formes, dans une progression constante en tant qu' « approximation » des formes géométriques idéales, des formes-limites.

Ainsi, selon Husserl, s'opère donc une sorte d'inversion. La mesure qui était un art empirique doté d'un intérêt pratique fut idéalisée ; et, en conséquence, mesurer fut approximer la forme géométrique idéale dans le réel. Husserl constate enfin que tout ce travail d'abstraction ne concerne que les formes, que le contour spatio-temporel de la réalité, et ne concerne en rien le remplissement des choses. La forme d'un objet existant est consubstantielle, dans la réalité de son donné, à d'autres propriétés, comme sa matière, sa texture, sa couleur, etc. L'écran qui affiche ce que nous écrivons a, certes, une forme, que nous pouvons mesurer et abstraire en la rapprochant au maximum de sa forme-limite, de son idéalité, par approximation. Mais nous ne pouvons, *a priori*, en faire autant de son remplissement. Bref, les propriétés sensibles ne sont pas concernées. Dans ces circonstances, dans quelle mesure la vision mathématique du monde peut-elle appréhender ces propriétés sensibles ? Comment peut-on les mesurer ? La thèse d'Husserl est qu'on ne le peut pas – quoique nous parlions de degré ou de mesure de chaleur, de couleur, etc. Nous ne le pouvons pas, car nous ne pouvons produire une donnée exacte, car il n'y a pas de remplissement-limite au même titre qu'il y a des formes-limites ; il n'y a pas d'idéalité pour les remplissements. On ne peut donc les mathématiser *directement* (Husserl 2004, 41-42).

Par conséquent, il faut procéder à une mathématisation indirecte et considérer que les remplissements « ont leur double dans le *royaume des formes*, de sorte que chaque fois *l'altération d'ensemble du remplissement d'ensemble* aurait son double causal dans la sphère de la forme » (2004, 42). Husserl illustre cette hypothèse en retournant au concept de *mesure* qu'il avait introduit précédemment. Les sensations de la « vie préscientifique » (chaleur, couleur, texture, mélodie) sont devenues des réalités physiques, autant de rayonnements ou d'ondes que l'on peut calculer et représenter géométriquement. Selon

4. La formalisation – Dimension textuelle du faire science

Husserl, il y a donc un présupposé fondamental dans la réflexion galiléenne, présupposé qui nous paraît évident à présent parce qu'il s'est imposé, parce qu'il est devenu hégémonique dans le discours scientifique – et dans le discours qui prescrit le discours scientifique, en posant, notamment, l'existence d'une rupture épistémologique entre du préscientifique et du scientifique qui divergerait fondamentalement par cet usage, par cette corrélation entre remplissements et formes géométriques⁵⁴. Par ailleurs, grâce à cette mathématisation des remplissements, il devient possible de « construire *ex datis* tous les processus du côté des remplissements » (2004, 38), autrement dit, la nature dans sa logique causale devient une « *une mathématique appliquée d'une espèce particulière* » (2004, 43) – que l'on pourrait d'ailleurs explorer axiomatico-déductivement.

Sur cette base, Husserl définit une praxis de recherche, c'est-à-dire en quelque sorte la démarche scientifique comme un « mélange d'instinct et de méthodes » (2004, 47) qui permet d'aboutir au processus de découverte. La méthode finalement consiste en l'activité de mesure dont Husserl explique qu'elle est « en même temps en soi même l'art d'améliorer toujours davantage la 'précision' de la mesure en direction d'un perfectionnement croissant » (*idem*). Il ajoute que ce n'est pas tant « l'art de donner en tant que méthode définitive, des résultats définitifs, mais [que] c'est *une méthode pour améliorer en même temps toujours davantage la méthode elle-même grâce à l'invention de nouveaux moyens* (p. ex. instrumentaux) » (*idem*). En outre, un troisième passage va s'opérer. Récapitulons : le premier passage que nous identifions est entre les formes empiriques et la géométrie pure, par un travail de mesure ; le second passage se situe des remplissements desdites formes empiriques à des formes empiriques, qui permet de les mathématiser à leur tour en passant, ensuite, des formes empiriques des remplissements à la géométrie pure ; le troisième passage, lui, se situe des formes de la géométrie pure au numérique, à la symbolique numérale par un processus de formalisation et de mise en

⁵⁴ Nous pourrions d'ailleurs ramener cette grande rupture épistémologique à de simples pratiques. Pratiques d'inscription d'une part et pratiques d'observation dépendantes de dispositifs sociotechniques – comme le microscope. L'inscription dépend aussi de la capacité technique à la réaliser. Nous voyons ainsi comment la matérialisation scripturale (inscription/processus énonciatif) implique des pratiques techniques propres (praxis matérielle, le microscope photographique) qui sont liées à une praxis sociale spécifiques (le chercheur appartient à un laboratoire ayant un tel matériel compte tenu de son usage dans la production de la connaissance scientifique) et qui demanderont, peut-être, des pratiques ordodiscursives particulières (par exemple, un mode de référencement spécifique des photographies microscopiques). Ces inscriptions feront, par ailleurs, peut-être science (processus discursif), car elles sont attendues dans le champ (praxis sociodiscursive) et dans l'ordre du discours.

équation – que Latour identifie comme la grande capacité des mathématiques. Ainsi, selon Husserl « la mathématisation indirecte du monde [...] produit des *formules numériques* générales, qui, une fois trouvées, peuvent servir dans l'application à accomplir l'objectivation factuelle des cas singuliers qui doivent être subsumés sous elles » (2004, 48) inversant le régime causal entre observation et mathématisation, conduisant de fait « à s'imaginer saisir dans ces formules et dans leur sens-de-formule l'être vrai de la nature elle-même » (2004, 51).

Considérer le monde de la nature, l'empirie, par le truchement des formules, n'est pas sans conséquence, attendu qu'il provoque une extériorisation du sens. La « grande arithmétisation de la géométrie [...] conduit [...] à l'exténuation de son sens » (2004, 52). Les mathématiques, dans cet usage, deviennent un *ars*, « à savoir un simple art d'obtenir des résultats grâce à une technique de calcul qui suit des règles techniques » (2004, 54). Bref, dans son stade le plus avancé, cette arithmétisation, cette logification formelle des mathématiques-mêmes, ainsi que son autonomisation, produit un art de l'« Analysis pure » qui réside dans l'usage des formules, domaine du physicien mathématicien par opposition au physicien expérimentateur qui, lui, vérifie les déductions axiomatiques des premiers. Il se produit ainsi une substitution : « par laquelle le monde mathématique des idéalités, qui est une substruction, est pris pour le seul monde réel, celui qui nous est donné vraiment comme perceptible, le monde de l'expérience réelle ou possible »⁵⁵ (2004, 57).

⁵⁵ Husserl fait preuve d'une anticipation étonnante. Nous avons discuté par ailleurs (Mathy 2022) de la mise en scène d'une opposition en physique théorique. Cette mise en scène, et les discours qui lui sont propres, s'inscrivent dans une querelle épistémologique qui repose, justement, sur cette substitution. Les physiciens cordistes sont ainsi accusés d'avoir quitté le domaine du scientifique et du popperisme en se perdant dans une vision purement mathématisée de la physique, faisant fi de l'empirique.

5. La légitimation – Dimension sociale du *faire science*

Nous avons abordé la question du *faire science* du point de vue du moyen et non de la finalité – ressembler à une science, être légitime scientifiquement. Cette séparation est purement méthodologique. Nous avons vu que, même en approchant les choses d'un point de vue purement matériel, textuel et énonciatif, la question de la finalité ressurgissait systématiquement, attendu que toute énonciation poursuit un objectif spécifique qui la conditionne dans sa matérialité – indépendamment des effets de sens discursifs. De façon similaire, il est impossible d'envisager la question de la légitimation sans envisager, ne serait-ce que périphériquement, les moyens de cette légitimation – attendu que la manière dont on légitime est profondément liée aux raisons pour lesquelles on légitime. La mathématisation – aux sens multiples que nous avons observés – s'inscrit dans une vision idéologique des sciences, porteuse d'effets concrets. Il s'agit des liens entre idéologie scientifique, institution sociale – en l'occurrence la légitimation scientifique suppose une institutionnalisation sociale du *scientifique* – et discours que nous souhaitons explorer dans cette section. Dans un premier temps, nous reviendrons sur les concepts de *faire science* et de *désir de faire science* – attendu que nous ne pouvons envisager la scientification sans questionner les raisons la motivent. Nous étudierons dans un premier temps en quoi *faire science* peut s'approcher d'un double point de vue – ethnologique et sociologique – qui se confond néanmoins dans un téléos axiologique : *faire science, c'est ressembler à la bonne science* (CHAP. 5.1). Dans un second temps, nous aborderons la question du *faire science* en linguistique, de son processus de scientification et des résistances potentielles à la formalisation dite mathématique comme *faire science* (CHAP. 5.2).

5.1. *Faire science* ou ressembler à *la science*

Ce sous-chapitre a pour objectif de présenter deux manières d’approcher la question du *faire science*. Premièrement, nous aborderons la notion de science hégémonique, en convoquant notamment Lordon et Stengers (CHAP. 5.1.1). Deuxièmement, nous aborderons la question de la structuration typique des sciences selon une tripolarisation entre science prototypique, stéréotypique et idéaltypique (CHAP. 5.1.2).

5.1.1. Faire science et science hégémonique

Le premier texte qui nous intéresse est l’article *Le désir de « faire science »* – entre guillemets – de Frédéric Lordon, paru en 1997 dans les *Actes de la recherche en sciences sociales*. Dans cet article, le *désir de faire science* est envisagé comme un désir d’être une science, d’être reconnu comme une science. L’analyse du *désir de faire science* est, en l’occurrence, liée à une critique de l’hégémonie mathématique en sciences économiques – que l’on pourrait rapprocher de l’hégémonie économiste dans la pensée politique (Laval 2018). Pour Bourdieu, il n’y a aucune différence entre l’abstraction de la philosophie transcendantale et l’abstraction mathématique. Lordon poursuit cette réflexion et constate que cette abstraction mathématique participe d’une scolastique qui rend le discours économique dominant dans la pragmatique politique.

Autrement dit, en se posant comme scientifique, par un usage spécifique des mathématiques, la pensée économique – ou du moins une certaine pensée économique, spécifiquement mathématisée – devient hégémonique dans la pensée politique. Le *désir de faire science* s’articule donc à la mobilisation d’une idéologie scientifique spécifique – et plus largement d’une idéologie politique. Aussi, pour Lordon, se poser comme scientifique participe d’une sorte de simulacre – le titre anglais de son article rend par ailleurs compte de cet aspect, attendu qu’il parle de *ressembler à une science* (*the will to look like science*). Citant Canguilhem, Lordon explique que « l’idéologie scientifique [...] est une croyance qui louche du côté d’une science déjà instituée, dont elle reconnaît le prestige et dont elle cherche à imiter le style » (Canguilhem 1977 cité par Lordon 2017). Il s’agit donc d’imiter une science déjà hégémonique, puisqu’instituée – c’est-à-dire institutionnalisée. *Faire science* est inséparable de l’imitation d’un style spécifique, un

style qui qualifierait la science légitime, la *bonne science*. Si la *bonne manière de faire science* varie selon les disciplines, il existe un ou des *faire science* hégémoniques dans le champ. Ce *faire science hégémonique* est le *faire science* mathématique ou, plus encore, le *faire science galiléen*.

Lordon résume par ailleurs sa position et constate que « s'il y a du quantifiable, il y a du mathématisable, et s'il y a du mathématisable, il y a du légalisable, tel a été le fantasme galiléen de la science économique » (Lordon 2017, paragr. 12), rendant apparente l'articulation entre scientification mathématique d'une science – en l'occurrence l'économie – et désir d'opérabilité – en l'occurrence d'opérabilité politique, selon l'alignement mathématique-économique-politique. La manière dont la mathématisation galiléenne pose une vérité objective, d'ordre presque transcendantal, permet une réification et une hypostase du choix épistémologique qui se présente, de fait, comme la seule possibilité, de l'ordre du vrai. La pragmatique politique, qui s'opposerait aux idéologies, s'inscrit dans cette perception : la politique est une traduction décisionnelle dans son champ, propre du discours économique hégémonique, vrai de par son usage des mathématiques. Cette dépolitisation-réification des décisions politiques comme approche pragmatico-scientifique par l'application des mathématiques galiléennes, nous l'observons aussi en linguistique. Si nous anticipons les chapitres suivants (cf. CHAP. 15 et 16) et considérons l'approche chomskyenne qui est, de ses propres mots, une approche galiléenne (Chomsky 1980, 26), d'une part, elle réifie et hypostase le modèle qui se substitue au réel représenté (Gadet et Pêcheux 1981, 50-55) et, d'autre part, elle efface son ancrage idéologique qui est individualiste, fétichiste, antihistorique et naturaliste (Lecerle 1994).

Cette critique du style galiléen et de ses effets de réification/dépolitisation s'inscrit, à l'origine, dans une réponse que Lordon adresse à Edmond Malinvaud. Ce dernier⁵⁶, alors professeur au collège de France, considéré comme l'un des grands

⁵⁶ Il est notamment connu pour sa théorie du déséquilibre, qui vise à articuler l'approche néoclassique du chômage et l'approche keynésienne, et pour son « Rapport Malinvaud » sur le chômage, commandé par Philippe Seguin, alors ministre des Affaires sociales dans le gouvernement Chirac II, sous la présidence de Mitterrand. Ces quelques informations ne sont pas anecdotiques : elles permettent de situer Malinvaud dans le champ scientifique qui était le sien et d'appréhender sa vision épistémologique de l'économie. En saisissant précisément qui est Edmond Malinvaud, nous pouvons appréhender plus justement les raisons

économistes français, fondateur de l'économie néoclassique et continuateur de Walras⁵⁷, a publié, en 1996, un article intitulé *Pourquoi les économistes ne font pas de découvertes ?* dans lequel il critique la tendance des économistes de son temps à « regarder vers les sciences naturelles en vue d'évaluer la maturité de leur discipline et de trouver les normes de leur réussite » (Malinvaud 1996, 929). Cette remarque est d'autant plus surprenante qu'elle vient d'un économiste installé⁵⁸, précisément accusé par Lordon d'avoir converti l'économie française « aux standards anglo-saxons d'une scientificité indexée sur l'intensité mathématique » (1997, 1). La critique de Malinvaud concerne précisément la question de la réfutabilité poppérienne dont il estime qu'elle est « encore plus difficile en économie empirique que dans [les sciences exactes] » (Malinvaud 1996, 937). Quant aux mathématiques, Malinvaud explique que si les mathématiques ont, bien entendu, participé à la connaissance économiste, que « les découvertes de l'économie mathématique ne suffisent pas à l'édification de notre science » (Malinvaud 1996, 932), et de s'interroger quant à l'emploi de la modélisation mathématique, estimant que les mathématiques doivent certes apporter de la rigueur, mais non « produire des modèles abstraits pour des économies imaginaires » (Malinvaud 1996, 937).

La question qui préoccupe Malinvaud est la question de la scientificité de l'économie. Il interroge le *faire science* de l'économie, trop axé sur les sciences naturelles. Plus encore, il brosse le portrait d'une science économique galiléenne, attendu que, comme nous le verrons, un certain galiléisme se caractérise notamment par un syncrétisme entre l'usage galiléen des mathématiques et le popperisme. Lordon, quant à lui, retient de l'article de Malinvaud le désir de ressembler à une science, qui a mené l'économie à céder aux sirènes du galiléisme – que Lordon semble confondre avec la mathématisation, produisant encore cet écrasement. En substance, Malinvaud constate

qui ont amené Frédéric Lordon à rédiger son article et ce dont il en retourne précisément lorsque nous parlons de désir de faire science.

⁵⁷ Léon Walras est généralement considéré comme le fondateur de l'économie néoclassique. Cette théorie est considérée comme la théorie dominante. « Elle se propose d'expliquer les phénomènes économiques et sociaux à partir des choix des individus qui composent la société. Elle s'inscrit donc dans la perspective de ce qu'on appelle [...] 'individualisme méthodologique' ». Elle en est même l'expression la plus poussée » (Bénicourt & Guerrien, 2008). Par ailleurs, Walras est un des pionniers de la mathématisation de l'économie, par opposition à Carl Menger (1840-1921) qui en récusait l'usage (de Vroey, 2002).

⁵⁸ Même si, comme le remarque Lordon, seul un économiste avec sa position sociale peut se permettre ce type de critique. Il constate que Malinvaud mobilise un grand capital symbolique pour marquer une position qui diverge avec la position dominante. Lordon relève plusieurs indices linguistiques dont l'usage du *je* au lieu du *nous de modestie* ou la mobilisation d'un éthos surplombant.

– et regrette – ce que nous pouvons qualifier de galilésation de l'économie. Lordon se saisit du sujet pour discuter le *désir de faire science* des sciences économiques qui passe par une mathématisation et par une idéologie qu'il qualifie lui-même de galiléenne. Sur ce point, Lordon n'identifie pas précisément en quoi les mathématiques ont une fonction galiléenne. Un usage statistique sur un ensemble de données n'est pas de l'ordre galiléen, au contraire d'une modélisation d'économies imaginaires qui substituent à l'empirique une idéalité mathématique.

Cependant, la réflexion de Malinvaud et de Lordon permet de mettre en évidence qu'il existe un modèle hégémonique de la *bonne science* – qu'ils associent pour l'un aux sciences naturelles, pour l'autre aux sciences mathématiques. Les sciences naturelles, même mathématisées, ne sont pas nécessairement galiléennes – et encore faut-il distinguer diverses actualisations de l'idéologie galiléenne en sciences naturelles. Nous avons étudié par ailleurs que la physique était, notamment, traversée par des tensions entre une vision très galiléenne, devenue espace axiomatique-déductif, et une vision plus poppérienne – notons cependant que le popperisme n'est pas nécessairement opposé au galiléisme et qu'il peut s'y amalgamer (Mathy 2022). Il convient de donc de ne pas simplifier les choses et de considérer que l'usage des mathématiques est *de facto* du galiléisme, que les sciences naturelles sont totalement galiléennes, sans aucune tension interne, ou encore que le galiléisme ne s'exprimerait pas de façon variée en fonction des sciences et des contextes. Toujours est-il que, s'il « est vain de chercher une définition générale, non contextuelle, de la différence entre science et non-science » (Stengers 1992, 11), nous pouvons envisager une dynamique dans laquelle des disciplines « cherchent par tous les moyens de répondre aux critères de scientificités sur le marché » (Stengers 1992, 11-12). Les critères de scientificité dont il est question étant largement définis par le modèle hégémonique de la *bonne science*, largement déterminés par le modèle historique des sciences – à savoir les sciences naturelles –, entravent potentiellement l'expression et la richesse de *faire science* nouveaux.

Dans cette perspective, nous pouvons envisager la notion de *faire science* de deux manières distinctes. Soit, nous envisageons le *faire science* ou le fait de *faire science* comme le travail de scientification d'une discipline, qui consisterait à la rendre *plus scientifique*, c'est-à-dire à répondre aux critères sur le marché et à tendre vers l'idéal – ou

5. La légitimation – Dimension sociale du faire science

l'un des idéaux qui structurent le marché – de la bonne science ; soit nous envisageons le *faire science* comme la manière dont une discipline, reconnue *a priori* comme scientifique, travaille. Les deux approches se distinguent presque d'un point de vue étique et émique. Dans le premier cas, nous nous intéressons à la manière dont une discipline tend à devenir scientifique – dans une perspective de processus constant – d'un point de vue extérieur à la logique intra-disciplinaire, puisque ramenant les pratiques du point de vue de la science hégémonique que l'observateur du *faire science* prend comme modèle objectif et universel de la pratique scientifique. Inversement, dans le second cas, nous envisageons le *faire science* d'un point de vue émique, en considérant la manière dont les acteurs pensent et travaillent leur objet et leur discipline. Notons que, dans le premier cas, la discipline étudiée ne peut être qualifiée de science qu'*a posteriori* et, en un sens, n'est jamais *totale*ment une science. Dans le second, la discipline étudiée est qualifiée de science *a priori*. Enfin, il apparaît que les approches convergent car les chercheurs sont pris dans un rapport réflexif. En effet, tout chercheur est, en même temps, observateur de son *faire science* et, de fait, son observation émique de son propre *faire science* tend inévitablement vers une observation *étique* – cette réflexivité est similaire à celle que nous soulevions précédemment (cf. CHAP. 4.1.3 ; fig. 8) au sujet du discours scientifique qui met au jour ses propres conditions de production.

Ainsi, lorsque nous parlons d'étudier le *faire science*, l'étudions-nous dans une perspective étique, au risque de produire des jugements axiologiques ou, au contraire, dans une perspective descriptive ? Comme nous l'avons déjà signalé (cf. CHAP. 2.1 et 2.2), il convient d'éviter tout regard axiologique. Au demeurant, comme tout *faire science* se situe entre une pratique pourvue d'une cohérence interne qui vise à produire sa manière spécifique d'être science et une pratique pourvue d'une cohérence externe qui vise à se rapprocher des sciences hégémoniques, inévitablement, nous analysons le *faire science* du point de vue des pratiques internes à la discipline et en tant qu'elles cherchent à se qualifier comme science. Aussi, *faire science* n'est pas réductible à la scientification de sa discipline, qui suppose de tendre vers un idéal externe de scientificité. *Faire science* peut s'envisager comme la recherche de sa scientificité propre, au risque, précisément, de ne pas se scientifier, au sens externe. Cette tension inévitable est pourtant l'apanage des sciences humaines et sociales. En effet, la scientificité interne des sciences naturelles

étant, historiquement, la scientificité externe vers laquelle toute science cherche à tendre, elles ne rencontrent, *a priori* pas la même difficulté. Pour cette raison, sans doute, la réflexion sur le *faire science* est propre aux sciences humaines et sociales, attendu « qu’aucun de leurs énoncés n’échappe à la contestation, parce qu’elles n’ont réussi à inventer aucun témoin fiable dont elles seraient reconnues comme les représentants autorisés » (Stengers 1992, 27-28) ou plutôt parce que leur *faire science interne* n’a pas réussi à s’imposer.

5.1.2. Science(s) type(s)

Si la démarcation entre science et non-science n’est pas claire, il n’empêche que nous opérons dans un marché scientifique, au sens de Stengers, structuré par des paires oppositives, dont nous avons pu voir quelques exemples depuis le début de notre exposé : préscientifique/scientifique ; non-scientifique/scientifique ; para- ou pseudo-scientifique/scientifique ; sciences dures/sciences molles ; sciences de la nature/sciences humaines et sociales ; science mathématisée/science non-mathématisée ; science galiléenne/science non-galiléenne ; exemples auxquels nous pouvons encore ajouter science objective/science subjective (cf. CHAP. 5.2). Toutes ces oppositions tissent un réseau dans lequel toutes les sciences se situent. Ces oppositions permettent de définir une science typique idéale sur laquelle toutes les sciences indexent leur légitimité externe. Cette science typique peut, néanmoins, prendre trois formes théoriques. Nous pouvons identifier premièrement une science idéaltypique qui est une généralisation abstraite de ce qu’est une science et qui répond aux critères de scientificité dominants sur le marché : opérationnalité, popperité et galiléisme. Il convient de revenir brièvement sur les critères en question. Le critère de l’opérationnalité est souvent réduit au critère de la logique économique, dans une perspective de subsomption de la recherche à la logique marchande où s’évalue une productivité académique (Chamayou 2009, paragr. 4). Il nous semble que le lieu commun de l’utilitarisme économique – auquel nous pouvons ajouter celui de la mathématisation des sciences – dessert l’analyse parce qu’il ne permet pas de saisir la dynamique de scientification du point de vue de la matrice commune à ces deux phénomènes.

En effet, ce qui permet l'utilitarisme économique et que permet la mathématique, c'est l'opérationnalité scientifique. Attendu que toutes les sciences n'offrent pas la possibilité d'une application technique, une hiérarchisation s'est installée entre les sciences dont la finalité est potentiellement technique et celles dont il ne peut y avoir un produit. Cette hiérarchisation a, certainement, une logique marchande, mais il ne faudrait pas l'y réduire. Cette notion d'opérationnalité scientifique permet de rendre compte de l'idéologie scientifique selon laquelle la pratique des sciences ne doit pas tant viser la description du monde que la possibilité « de peser sur lui, de le maîtriser, de faire advenir un monde techno-artificiel construit sur une sténographie de l'expérience » (Pestre 2006, 29), rendant dès lors caduque la question épistémologique au profit d'une opérationnalité. Nous avons vu précédemment que la mathématisation de l'économie permet une opérationnalité politique et législative (Lordon 2017). Dans cette perspective, une science opérationnelle est une science qui répond à un critère de légitimité d'importance. Notons par ailleurs qu'il ne s'agit pas d'une intrusion des paradigmes techniques et économiques dans la science qui, dans sa constitution sociale et historique, a toujours été profondément liée à la question technique (Carnino 2015) – contrairement à ce que, pris dans une *illusio*, peuvent penser les concernés qui confondent les discours *internes*, qui mobilisent l'idéal des normes mertonniennes, avec le fonctionnement réel du champ. La question de l'opérationnalité technique concerne au premier plan la linguistique et notre corpus. La formalisation, l'informatisation, l'automatisation, la grammatisation que nous pouvons observer dans notre corpus permettent une opérationnalité technique qui ne sert pas uniquement l'analyse scientifique, mais qui peut produire des externalités, dont le capitalisme linguistique est l'un des exemples contemporains les plus prégnants (cf. CHAP. 16). Par ailleurs, d'une façon qui n'a rien d'anecdotique, Culioli expliquait (Culioli 1990b, 1:13):

Le temps est bien passé, où l'on se méfiait d'une linguistique qui serait utile. Je ne sais si A. Meillet a vraiment répondu 'La linguistique ne sert à rien' à qui lui demandait précisément 'à quoi sert la linguistique ?', mais il y a dans cette affirmation un résumé d'un état d'esprit longtemps répandu chez les linguistes qui se méfiaient de toute entreprise utilitaire. Or, notre époque rend difficile l'appartenance à une communauté qui se réclamerait de la recherche gratuite. D'autant que les enjeux ont changé : des postes, des bourses, des missions, des moyens lourds (informatique, phonétique)

5. La légitimation – Dimension sociale du faire science

sont en balance. D'où un infléchissement dû à des pressions diffuses : on privilégiera le court terme, à débouché commercial ou industriel (même si c'est une illusion) ou à impact visible ; on montera en épingle des termes tels que communication qui, avec cognition, vont jouer le rôle de mots-clés dans les rapports qui, en scandant la vie institutionnelle, risquent de fausser le travail scientifique.

Outre l'opérationnalité technique, nous avons identifié le popperisme, dont les critères restent largement dominants, et le galiléisme qui, *a priori*, se démarque du popperisme. Le galiléisme et sa tendance à l'exploration axiomatique-déductive exténuant le sens empirique originel paraissent peu compatibles avec l'empirisme inductif et le vérificationnisme poppérien. Pour autant, comme nous le verrons, les deux peuvent converger et s'amalgamer. Par ailleurs, l'opérationnalité est un critère congruent avec le popperisme – attendu que le contrôle technique suppose un vérificationnisme – et avec le galiléisme, attendu que la mathématisation de toutes les sphères du monde, en ce compris les sphères non matérielles comme la psyché (J.-C. Milner 1978b), permet un contrôle technique desdites sphères – précisément par mathématisation et mesure des remplissements : jusqu'aux pensées, qui deviennent potentiellement des images, des fréquences, des observables dont la mesure et la mathématisation permettent représentation et, *in fine*, exploitation.

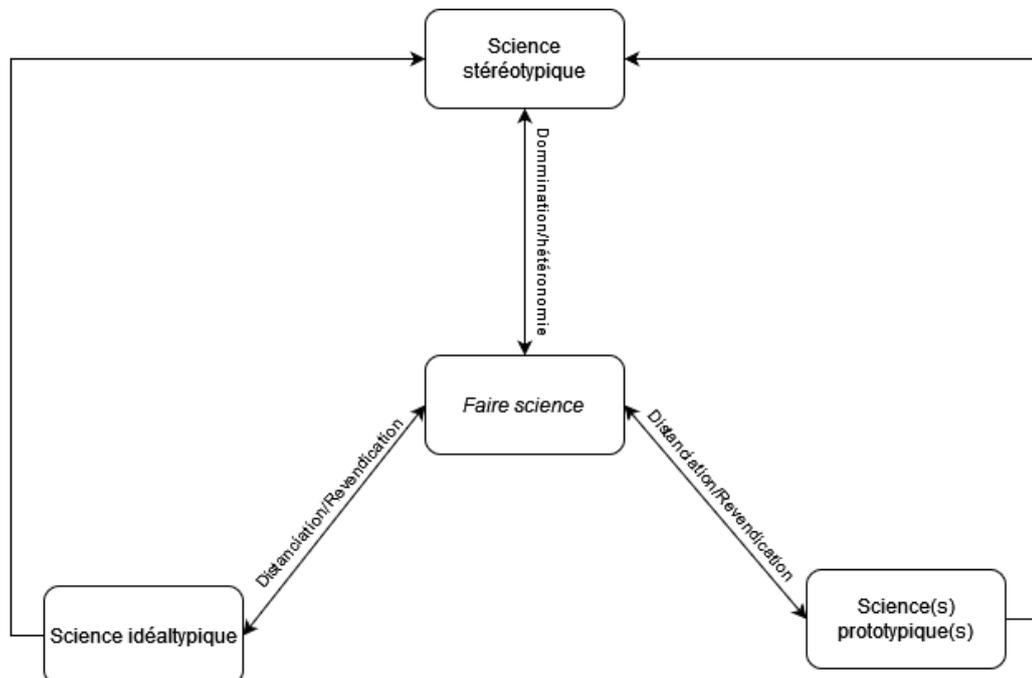


Fig. 10 : Types de science et sciences types

Le premier *type* scientifique est donc l'idéaltype qui rencontrerait les critères précédents. Nous pouvons identifier deuxièmement une science prototypique, historiquement déterminée, qui varie selon les champs, les sciences, les débats d'idées. Les sciences naturelles prototypiques participent ainsi grandement de/à la science stéréotypique. Cette dernière permet, quant à elle, d'envisager la science telle qu'elle se présente dans les discours extrascientifiques. Chaque science, discipline ou sous-discipline se situe *in fine* par rapport à ces sciences-types qui, elles-mêmes, sont en interaction. La science idéaltypique est une abstraction que nous faisons des sciences prototypiques, tandis que la science stéréotypique est une lecture hégémonique des sciences proto- et idéaltypiques. Le *faire science* interne comme externe sera toujours en tension entre le prototype historique de la science dans son champ – et hors de son champ – et la science stéréotypique dominante dans l'imaginaire.

5.2. Linguistique et théorie du discours : formalisation, légitimation, tradition

Le sous-chapitre précédent nous a permis de contextualiser le *faire science* en considérant que, *in fine*, *faire science* consiste à se rapprocher d'une idéalité scientifique, indexée sur la science hégémonique. Il convient à présent de contextualiser le *faire science* de nos auteurs qui s'inscrit par rapport à la langue et/ou à la linguistique. Dans un premier temps, nous envisagerons la question de la linguistique et de l'objet langue, afin de comprendre en quoi la linguistique est constamment inquiète – et inquiétée – par son objet (CHAP. 5.2.1). Dans un second temps, nous verrons en quoi nos auteurs sont dans une situation spécifique vis-à-vis de cette inquiétude – permettant de considérer qu'ils représentent tous les trois une même inquiétude vis-à-vis de l'objet de langue, mais, surtout vis-à-vis de la langue telle qu'elle s'exerce, autrement dit du discours (CHAP. 5.2.2).

5.2.1. La linguistique et son objet : entre autonomisation et dilution

Nous pouvons conclure en considérant la situation spécifique de la linguistique, du point de vue de son rapport à la formalisation et à la légitimation scientifique. La discipline, et la manière dont elle s'est constituée, paraissent marquées d'un doute constant quant à son objet. À ce titre, il nous paraît symptomatique que, dans son ouvrage

Comprendre la linguistique, Robert Martin consacre cinq pages à définir ce qu'est la spécificité de la linguistique – nous n'imaginerions guère un mathématicien ou un médecin faire de même (R. Martin 2018). Il y explique d'ailleurs que tout locuteur est un peu linguiste, lorsque s'exerce sa compétence épilinguistique, et s'interroge sur le degré de compétence qu'il faut atteindre pour *se dire linguiste*, comparant la situation à celle de la médecine et de sa reconnaissance juridico-légale, avant de reconnaître que les linguistes existent « par l'artifice d'une convention » (R. Martin 2018, 4). Il ajoute, saisissant au passage le problème fondamental de la linguistique, qu'elle se situe à la croisée de multiples disciplines : biologie, neurologie, physique, sociologie. Il conclut cependant sur sa démarche (R. Martin 2018, 5) :

Mais en même temps, pour ne pas y perdre son âme, une discipline, tout en s'ouvrant, doit à tout moment préserver ses propres points de vue. Mouvement centrifuge, d'un côté ; mouvement centripète, de l'autre.

À lire Robert Martin, la linguistique semble dans une situation où elle manque de légitimité, où elle n'arrive pas à asseoir sa primauté sur son objet. Au demeurant, l'objet de la linguistique, la langue, n'existe pas en soi, de façon externe à la linguistique. L'objet de la linguistique est construit par la linguistique elle-même. La linguistique observe des *faits langagiers* en considérant les langues, dans leur multiplicité et leurs particularités, et cherche à induire un fonctionnement abstrait qui serait celui de la langue. La difficulté de la linguistique est double : elle doit se légitimer comme science ayant la primauté sur l'objet *langue* et, inversement, doit légitimer la manière dont elle construit l'objet *langue*. Par ailleurs, la manière dont la linguistique envisage l'objet langue et dont elle le construit diffère, parfois sensiblement, d'une approche de la linguistique à une autre. Dès lors, attendu que la linguistique scientifique dépend de la manière dont elle construit l'objet langue qui, lui-même, dépend de la manière dont s'envisage la linguistique, il n'y a pas *une* science que l'on appellerait linguistique, mais, de fait, des linguistiques. *A priori*, si nous comparons cette situation à d'autres sciences – aux mathématiques par exemple – elle n'est en rien problématique ou surprenante. Néanmoins, les disciplines mathématiques, si leurs objets et leurs méthodes peuvent varier, partagent le présupposé d'une structure épistémologique commune qui permet, en dernière analyse, la généralisation et la transposition des objets d'un domaine à un autre. Il n'y a pas, *a priori*,

de débat quant à savoir si la géométrie relève bien des mathématiques, ou si l'algèbre linéaire relève bien des mathématiques.

A contrario, ce type de débat existe en linguistique. À titre d'exemple, nous pouvons citer l'article de Gilbert Lazard « La linguistique cognitive n'existe pas » (Lazard 2007) – autrement dit, n'est pas *légitime* pour s'appeler *linguistique*. Cet article, qui répondait à la publication d'un ouvrage sur la linguistique cognitive dirigé par Catherine Fuchs (2004), a reçu une réponse de cette dernière, en 2009 : « la linguistique cognitive existe-t-elle ? » (Fuchs 2009). Il ne s'agit, d'ailleurs, pas tant de discuter d'un sous-domaine de la linguistique, que d'une hybridation théorique. La syntaxe, la phonologie, la sémantique, la phraséologie sont des sous-disciplines de la linguistique. En revanche, l'existence de la sociolinguistique, la psycholinguistique, l'ethnolinguistique ou la linguistique cognitive témoigne de l'irruption, dans le champ méthodologique et conceptuel de la linguistique, de sciences autres (Rabanales et de Heredia-Deprez 1979). Nous pourrions, à nouveau, nous objecter que ce type de convergence épistémologique existe par ailleurs : nous parlons aussi de biochimie, de géophysique ou d'astrobiologie. Cependant, dans les deux premiers exemples, la convergence disciplinaire se justifie par une continuité méthodologique, théorique et phénoménologique, entre les objets et leur traitement. Dans le dernier exemple, l'articulation repose sur une extension d'une science première – la biologie – à un environnement nouveau qui implique l'apport d'une discipline tierce ayant la primauté dans l'étude de l'environnement en question.

Il nous semble que les nombreuses moutures – socio–, psycho–, ethno–, et ainsi de suite – s'inscrivent dans la seconde logique. Il s'agit de l'extension d'une science première – la linguistique – à un environnement nouveau. Pour être plus précis, il s'agit de l'extension des phénomènes et des outils explicatifs. À titre d'exemple, la sociolinguistique s'intéressera à des variations phonétiques, jugées non pertinentes dans une perspective phonologique, mais marquées socialement et, de fait, porteuses d'effets. En d'autres termes, il s'agit d'un mouvement d'ouverture de la linguistique vers des phénomènes langagiers et, de fait, des heuristiques et des méthodes interprétatives qui, jusque-là, ne relevaient pas du champ de la linguistique stricte. Or, la linguistique française s'est constituée selon une tradition philologique et grammaticale marquée, notamment, par la réception de Saussure – une réception typiquement française. Nous avons

précédemment cité le cas de la revue *Tétralogie* qui publiait un appel à contributions pour un numéro intitulé *La déconstruction du langage. Où vont les sciences du langage* (Tétralogies 2019, paragr. 1) :

L'histoire des sciences du langage, depuis quelques décennies, a pu sembler remettre en cause la déconstruction initiale proposée par Ferdinand de Saussure. N'a-t-on pas assisté à une dilution de cet objet qu'il avait cru distinguer et autonomiser : la langue ou le langage en tant que « valeur » structurale.

Il ne s'agit pas de considérer que tous les linguistes français, en tant qu'individus, sont saussuriens – loin de là. Il s'agit de considérer qu'il existe une structuration du champ de la linguistique, de la discipline – au sens épistémologique – linguistique et, de fait, de son objet, qui repose sur une approche spécifique – que l'on peut attacher, historiographiquement et performativement, à la réception du *Cours de linguistique générale* et donc à Saussure (Normand 1995). Il importe peu, finalement, que les linguistes français fussent – ou soient toujours – saussuriens ou influencés par Saussure ; il importe peu que ce soit *vraiment* Saussure ou le *CLG* qui ait structuré ainsi la discipline. Il importe de constater que la discipline s'est structurée ainsi : la linguistique, dans sa dimension canonique, s'intéresse à des faits de langues spécifiques – majoritairement des faits phonologiques, morphologiques et syntaxiques – qu'elle approche dans une perspective systématique, en termes de *valeurs*, en évacuant d'autres dimensions de son champ : la dimension sociale, la dimension psychologique, la dimension pragmatique. Ces dimensions relèvent de la mise en application de la langue, et non de la langue *en soi*, de la langue *en système*. S'il peut être pertinent d'étudier ces aspects, alors, *a priori*, il ne s'agit plus de linguistique.

Or, avec la dilution de l'objet, c'est toute une science qui perd en autonomie, ne pouvant plus justifier sa légitimité scientifique dans le traitement de l'objet en question. Nous l'évoquions précédemment, cette crainte n'est pas nouvelle. Culioli disait craindre que la linguistique perde sa spécificité (Culioli 1999b) et qu'elle se dissolve « dans le grand sac des sciences du langage » (Culioli 1990a, 10). Il est difficile pour la linguistique de défendre son point de vue sur l'objet, *a fortiori* lorsque ce point de vue épistémologique varie selon le temps et l'espace. En effet, la linguistique ne s'est pas institutionnalisée de la même manière outre-Atlantique où elle est parfois perçue comme une science naturelle

(Koster 2005), notamment à cause du rôle pilote de la phonétique (Hammarström 1978), voire comme devant ne pas être scientifique (Hubien 1968). La linguistique peut aussi s'envisager comme une science sociale, purement empirique dont l'objet ne devrait pas être hypostasié. Aussi, la situation que nous décrivons est spécifique au champ de la linguistique française. Or, le champ de la linguistique française s'est ouvert à de nouvelles approches et, précisément, a essayé de dépasser le cadre saussurien – provoquant ce que d'aucuns jugent comme un éclatement. Il faut, dans cette perspective, distinguer l'introduction de nouvelles heuristiques *dans* le cadre linguistique traditionnel de l'ouverture dudit cadre. Toujours est-il que la sociolinguistique, l'analyse du discours ou la pragmatique sont des disciplines qui émergent dans le champ français et génèrent des effets de résistance et de réception spécifiques au sein du champ. Antoine Culioli est un exemple symptomatique à cet égard : de sa leçon sur la formalisation (1968) – que nous étudions par la suite (cf. Sect. III) – à son regard rétrospectif sur la linguistique (Culioli et Normand 2005; Culioli, Frau, et Viel 2009) en passant par ses craintes sur la linguistique du discours, Culioli a toujours tenté de *maintenir* et d'*argumenter* pour la spécificité de la linguistique dans un contexte d'aggiornamento théorique. La linguistique *est spécifique* et, de fait, est légitime à traiter de son objet – et doit, conséquemment, être autonome.

La question de la formalisation en linguistique – qui est plus précisément la question de la formalisation mathématique ou informatique – implique de questionner, outre sa validité épistémologique, son rapport à la légitimation. Ce rapport, comme nous avons pu l'expliquer précédemment, est double : il s'agit de légitimer les approches formalisantes – de montrer qu'elles ne sont pas contraires au fonctionnement de la linguistique – et de légitimer la linguistique par les approches formalisantes – *a fortiori* quand d'autres disciplines ou approches prétendent avoir une légitimité dans l'étude de l'objet langage. Dans le cas de la linguistique, la formalisation a pu rencontrer diverses résistances, liées à un imaginaire spécifique autour d'elle. Nous pouvons identifier trois résistances, liées entre elles, à savoir le mythe objectiviste, la crainte d'hétéronomies, l'axiologie conceptuelle. Ainsi, la première résistance relative à l'usage de la formalisation relève de ce que nous pourrions nommer le mythe objectiviste. Le mythe objectiviste suppose que les faits observés – et formalisés – sont externes et indépendants de l'observateur (Auchlin 2017). Nous avons pu voir que la formalisation galiléenne – qui est

donc une approche de la formalisation mathématique très située idéologiquement – vise ou abouti à la création d’hypostases abstraites qui se substituent, effectivement, aux objets subjectifs ou sensibles. Ce mythe objectiviste correspond par ailleurs à la distinction entre deux cultures scientifiques, proposée par Latour (2007, 25).

Mais où donc le débat sur les deux cultures trouve-t-il lui-même son origine ? Dans une division du travail entre les deux côtés du campus. Un camp estime que les sciences ne sont exactes que lorsqu’elles ont été expurgées de toute contamination par la subjectivité, la politique ou la passion ; l’autre camp, nettement plus répandu, estime que l’humanité, la morale, la subjectivité ou le droit n’ont de valeur que lorsqu’ils ont été protégés de tout contact avec la science, la technologie et l’objectivité.

Comme nous le verrons au point suivant, la formalisation est associée à l’idée d’une expurgation du subjectif (Stengers 1992) et de l’affect qui n’est que la continuité d’un imaginaire scientifique de standardisation, qui se réalise, aussi, dans l’écriture scientifique. Plus largement, jusque dans ses pratiques, le scientifique doit réprimer la subjectivité et l’affectivité (Waquet 2019) et entretenir un imaginaire normatif – associé à l’éthos collectif et mertonien – et idéal d’une activité scientifique pure et désincarnée, non située. La tension entre ces mythes, ces deux cultures, est forte et correspond peu ou prou à l’opposition naïve entre sciences dures et sciences dites douces ou molles, entre les sciences formelles et naturelles et les sciences humaines. Le second problème que nous identifions relève d’un malentendu épistémologique. Il s’agit de la crainte que la formalisation se substitue à l’épistémè qu’elle formalise. Ainsi, à propos de l’informatisation, Robert Martin (R. Martin 2001, 11) explique que :

[...] pour éviter toute confusion, il nous faut d’entrée nous démarquer nettement d’une attitude qui assimile « mutation technologique et contenus scientifiques » et qui peut aller jusqu’à faire croire que l’informatique n’est plus désormais un outil, mais le « cadre théorique de la recherche » : c’est proprement absurde. À chaque science sa théorisation et ses modèles [...] c’est totalement s’égarer que d’en confondre la théorie avec celle des autres disciplines. [...] La bonne lexicologie, la bonne sémantique ne peuvent trouver dans l’informatique les critères de leur validité. [...]. D’ici quelque temps, on trouvera stupéfiant qu’il faille écrire ce que j’écris ici : je veux donc passer très vite là-dessus.

Il semble que cette crainte soit principalement liée à la peur de l'imposition de paradigmes mathématiques, logiques ou informatiques en linguistique à des fins de théorisation – et non d'outillage. Elle traduit un rejet des hétéronomies épistémologiques congruentes avec l'histoire de l'autonomisation de la discipline. Toutefois est entretenue la confusion entre formalisation et formalisation mathématique. En linguistique, la formalisation est omniprésente : une évolution phonétique est une formalisation, au même titre qu'un discours atlantographique ou lexicographique. Enfin, le troisième problème que nous pouvons identifier est propre à l'axiologie conceptuelle : en fonction de l'origine épistémologique des concepts, ceux-ci sont porteurs de valeurs spécifiques qui facilitent ou non leur intégration à l'épistémè cible. Il est intéressant de noter que la résistance quant aux transferts d'une autre science dépende ainsi des sciences dont il est question. Nous observons peu de résistances quant à l'usage d'une formalisation issue de la géographie dans le cadre de l'atlantographie linguistique, ou inspirée de la phylogénétique pour la génétique linguistique. Il ne semble y avoir ni crainte d'hétéronomies ni crainte d'objectivation réifiante. Les transferts conceptuels qui font problème sont ceux qui participent de cette sur-objectivation et qui se substitueraient à l'épistémè originale. Il s'agit typiquement de la formalisation stéréotypique, c'est-à-dire de la formalisation mathématique – ou plutôt mathématisante. Aussi, l'axiologie conceptuelle s'articule au mythe objectiviste et aux craintes d'hétéronomie : l'axiologie des concepts participant à la formalisation mathématique est négative parce qu'ils participent au mythe objectiviste et aux hétéronomies – ou, inversement, dans une lecture alternative, est positive parce qu'ils participent à une objectivation et à une ouverture du champ vers des disciplines et méthodes jugées plus scientifiques.

5.2.2. Les théories du discours : formaliser la langue en action

Ce cadre permet d'envisager la spécificité de notre corpus, des théories du discours et de leur *faire science*. Les trois auteurs que nous étudions sont travaillés par une même préoccupation, qui s'actualise néanmoins de façon variée. Il s'agit de décrire scientifiquement la langue en action. Si le point de vue de la linguistique est d'étudier le langage en lui-même, comme un système formel, dans une perspective saussurienne, la linguistique ne devrait pas s'intéresser au fonctionnement social, psychologique ou cognitif du langage. Or, nous l'avons dit, ces éléments n'ont pourtant cessé d'être

ramenés dans le champ de la linguistique. Dès lors que la linguistique, dans son historique continental, est saussurienne et, dans son interprétation spécifiquement française, structurale, il apparaît compliqué de produire une linguistique qui dépasse le structuralisme, attendu qu'elle sera constamment ramenée au projet saussurien. Au demeurant, un tel dépassement est possible, sans sortir pour autant du cadre de la linguistique saussurienne qui fournit, en quelque sorte, la structure scientifique de la linguistique. Nos auteurs caractérisent trois approches distinctes de ce dépassement *interne* à la linguistique. Nous parlons de dépassement interne, attendu que, contrairement à Benveniste par exemple, il ne s'agit pas de donner un nouveau cadre à la linguistique, mais, au contraire, d'envisager dans le cadre linguistique ce qui, *a priori*, le dépasse (De Vogüe 1992). Dès lors, il ne s'agit pas d'introduire dans la linguistique la question sociale, comme nous avons pu le lire par ailleurs pour Pêcheux, attendu que ce serait, justement, sortir du cadre saussurien qui oppose *valeur* et *fonction* et qui demande d'envisager les faits de langue corrélativement au langage comme système.

De cette opposition valeur/fonction découle une opposition langue/discours que l'on peut soit entériner – et ne s'intéresser qu'au cadre de la langue ou au cadre du discours – soit nier. Dans sa négation, soit il s'agit de considérer qu'il faut intégrer dans les faits de langue des faits de discours, soit il s'agit de considérer qu'*in fine* le discours c'est encore et toujours de la langue. Lorsque nous considérons que nos auteurs s'intéressent à la langue en acte, autrement dit, au discours, il faut souligner qu'ils s'y intéressent en prolongeant le domaine de la linguistique vers le discours qui, *in fine*, est toujours de l'ordre de la langue. Aussi, cette étude de la langue en acte, cette étude du discours, suppose évidemment la question de l'énonciation. D'ailleurs, lorsque nous lisons Culioli, le terme de *discours* est quasiment absent, contrairement au terme d'*énonciation* – au centre de sa théorie des opérations énonciatives. Par ailleurs, lorsque Culioli parle d'énonciation, il ne l'entend pas du tout dans le cadre benvenistien comme un *acte d'énonciation*. Pour Antoine Culioli, le locuteur ne s'empare pas de la langue, comme d'un outil externe – ce geste d'appropriation étant précisément l'acte d'énonciation. Ou plutôt, il ne s'agit pas de la mission du linguiste d'étudier ce type de mouvement – qu'il qualifiera pour sa part d'acte de locution, nécessaire afin d'envisager qu'un être physique prend néanmoins la parole à un moment donné. Pour Culioli, l'énonciation permet d'envisager

les opérations cognitives par lesquelles un énoncé a la forme qu'il a. Ces opérations sont *linguistiques*. Cependant, la forme d'un énoncé dépend d'opérations qui sont *situées* dans un contexte de locution spécifique. Ainsi, la question du discours s'articule, chez Culioli, à la question de l'énonciation. Fuchs dira d'ailleurs que si Culioli récuse la distinction langue/discours, qu'en étudiant la « mise en œuvre des opérations constructrices d'un énoncé », il étudie « la mise en discours » (Fuchs 1984, 45).

C'est précisément parce que la linguistique culiolienne permet d'étudier la mise en discours que Michel Pêcheux considérera que cette dernière est indispensable à son modèle. Le rapport de Pêcheux au discours est beaucoup moins ambigu. Il veut étudier le discours – au sens de la parole saussurienne. *A priori*, il sort du cadre de la linguistique. Or, l'innovation péchaldienne consiste non pas à considérer qu'il faut pratiquer la linguistique en y intégrant les dimensions évacuées par Saussure, mais qu'il faut étudier le discours en reproduisant la coupure saussurienne. Autrement dit, il faut étudier le discours comme un système – au même titre que la langue. Il faut purger la parole saussurienne du subjectivisme et du mythe du sujet s'emparant de la langue pour exprimer sa parole. Aussi, de la même manière que Culioli s'oppose au sujet benvenistien – sujet anthropologique – en posant un sujet-énonciateur qui émerge de l'énonciation – qui est une construction énonciative qui peut correspondre, sans s'y identifier, au sujet-locuteur, Pêcheux s'oppose au sujet libre s'outillant de la langue. Ainsi s'opèrent, selon Pêcheux, une sémantique formelle, qui se situe au niveau du système-langue, que décrira la théorie culiolienne, et une sémantique discursive, qui se situe dans un autre système, qu'il s'agit de décrire, par prolongement des méthodes linguistiques. Nous étudierons plus extensivement la démarche de Pêcheux, attendu qu'elle est au cœur de notre problématique (cf. Sect. IV).

Quant à Milner, il cherche précisément à explorer les limites du modèle chomskyen en abordant des cas syntaxiques spécifiques qui mettent en jeu des questions d'énonciation et l'implication d'un sujet dans son discours. Il interroge précisément la possibilité de formaliser mathématiquement la linguistique – condition *sine qua non* d'une science, selon lui. Précisément, de son point de vue, la linguistique est impossible à formaliser – et ne sera donc jamais une science constituée – parce que la mise en discours et l'énonciation engagent un sujet pensant qui est par essence impossible à formaliser. Ce

lieu précis où s'arrête la formalisation linguistique, Culioli l'a rencontré aussi, estimant qu'en effet, tout n'était pas modélisable en linguistique, et qu'une autre science pourrait prendre le relais – cependant que Milner pense, au contraire, qu'aucune science ne peut répondre à cette impossibilité. Pêcheux, pour sa part, pense qu'il est possible de formaliser ces lieux où la formalisation, *a priori*, s'arrête et qu'il est possible de les formaliser linguistiquement. Les lieux dont il est question sont la métaphore, le lapsus, la blague, les glissements de sens multiples qui annihilent la possibilité de la langue comme code univoque et consacrent l'existence de sujets psychiques et historiques, dont la mise en discours et, par conséquent, dont le sens d'un énoncé dépend.

Ainsi, nos auteurs sont caractérisés par une préoccupation pour, d'une part, la question de la formalisation – dont la composante mathématique/mathématisante reste à étudier – et, d'autre part, pour la question du dépassement de la linguistique, du dépassement de l'opposition langue/parole. Nous pouvons ainsi questionner leur *faire science* de ce double point de vue. Conséquemment, une troisième question émerge : nous pouvons interroger leur rapport au dépassement de la linguistique *en tant qu'il est ou non formalisable*. En substance, pour Antoine Culioli, la mise en discours repose sur des opérations énonciatives qui doivent être représentables par l'écriture – et la question de la formalisation mathématique se situe dans cette question de la représentation ; pour Michel Pêcheux, le processus discursif repose sur une sémantique formelle – la mise en discours/opérations énonciatives culioliennes – et une sémantique discursive descriptible formellement ; pour Jean-Claude Milner, le discours suppose des lieux impossibles à représenter, fragilisant tout l'édifice linguistique. Trois visions du discours, de l'énonciation, de la linguistique et de la formalisation.

Trois visions de la légitimité et de l'autonomie de la linguistique : pour Antoine Culioli, la linguistique est une science autonome qui doit rester sur son heuristique – l'observation des *faits linguistiques* – en vue de représenter le fonctionnement de la langue ; pour Michel Pêcheux, il s'agit d'étendre les méthodes linguistiques à la sphère de la parole pour produire une vraie science du discours ; pour Jean-Claude Milner, la linguistique est un échec, car tous les faits de langue ne sont pas formalisables – du moins, ne le sont plus dès lors qu'ils engagent la question du sujet et de l'énonciation. Les sections qui suivent visent à rendre compte des éléments que nous venons d'exposer, des

5. La légitimation – Dimension sociale du faire science

différences de vues, mais aussi d'approches, d'ancrages et de conceptualisations. À titre d'exemple, la notion d'énonciation mobilisée par Antoine Culioli n'est pas celle de Jean-Claude Milner – et, conséquemment, leur conclusion quant à la possibilité de la linguistique comme science diffère fondamentalement, puisque l'énonciation culiolienne est une reconstruction formelle tandis que l'énonciation chez Milner est le lieu de l'impossible formalisation. La section III s'intéressera spécifiquement à un article d'Antoine Culioli, « La formalisation en linguistique », afin de mettre en évidence son rapport à la formalisation et à la scientification. La section IV s'intéressera à la théorie du discours péchaldienne, à son rapport à la linguistique, d'une part, et la formalisation d'autre part. La dernière section s'intéressera à la critique milnérienne de l'impossibilité linguistique et à la réponse de Pêcheux et Gadet.

6. Conclusion intermédiaire – Les théories du discours

Cette section nous a permis de développer deux aspects du *faire science* tel que nous le rencontrons chez nos auteurs : la formalisation et la légitimation. Initialement, nous envisageons ces deux aspects comme la dimension textuelle et sociale du discours – dans la perspective d’Adam et Ute (2005). Nous avons développé la notion de formalisation en mobilisant le concept d’inscription scientifique – repris à Bruno Latour – à partir duquel nous avons réfléchi à la matérialité de l’inscription et à son rôle dans l’économie du discours. Nous aboutissons ainsi à un remplacement de la notion de *texte* par la notion d’*énoncé* et d’*énonciation*. Il ne s’agit plus de s’intéresser à l’aspect textuel du discours – dans une dichotomie texte/société – mais bien à l’aspect énonciatif du discours – dans une complémentarité processus énonciatif/processus discursif. L’énonciation consiste en la matérialisation du discours : les inscriptions scientifiques dès lors que nous les envisageons dans leur matérialité sémiotique doivent s’entendre du point de vue énonciatif. Ces énoncés formalisés sont caractérisés par une matérialité sémiotique spécifique – aspect énonciatif – mais aussi par une fonction argumentative propre au projet communicatif scientifique. Sur cette base, nous distinguons deux types d’énoncés : les énoncés T1 dont la fonction est d’encadrer et de mobiliser les énoncés T2 dont la fonction est de re-médier des énoncés pré-scientifiques, notamment en les formalisant – c’est-à-dire en les ré-énonçant avec un degré de formalisation supérieur.

Ainsi, nous avons abouti à une définition de la formalisation comme une pratique énonciative qui vise à une optimisation communicative dont l’acmé serait l’énoncé mathématique en tant qu’il ne comporte plus d’espace interprétable – comme nous le verrons par la suite, il s’agit de l’énoncé mathématique en tant qu’il ne répond qu’à une sémantique formelle et non à une sémantique discursive. Autrement dit, la mathématicité est un fonctionnement épistémico-énonciatif. Or, peut-être mathématique *ce qui ressemble* à des mathématiques, indépendamment de son fonctionnement épistémico-énonciatif : il existe donc une mathématicité gnoseo-discursive – nous poursuivrons cette exploration dans la suite de notre travail. La formalisation – et, spécifiquement, la formalisation mathématique – apparaît comme un idéal scientifique pour les énoncés T2. Cet idéal doit s’entendre du point de vue de la légitimation scientifique et du point de vue de l’idéologie

– ou, comme nous le verrons plus tard, la gnoséologie – dominante : à savoir, le galiléisme que nous pouvons caractériser comme un régime de la mesure qui repose sur un triple mouvement : augmentation technique de la précision de la mesure et subduction du réel à l'idéalité géométrique ; mesure des remplissements par analogie géométrique ; algébrisation de la géométrie.

Ces énoncés T2 s'inscrivent dans le projet communicatif de tout discours scientifique, à savoir *faire science*. Ce projet nécessite la transformation d'énoncés pré-scientifiques en énoncés scientifiques, cependant que les discours qui réalisent cette transformation doivent répondre à des critères spécifiques pour *faire science* – pour être légitime dans sa prétention à *faire science*. Car *faire science* c'est se faire reconnaître légitime dans le champ scientifique. La légitimation est l'effet performatif des énoncés dont nous discutons. Afin de comprendre ces processus de légitimation, nous avons proposé une double contextualisation : un contexte général de la modernité scientifique euro-occidentale qui permet d'envisager en quoi une science hégémonique – hautement formalisée et travaillée par l'idéologie galiléenne – impose son fonctionnement à l'ensemble de l'espace scientifique. Nous avons expliqué que nous pouvions identifier des types de science : la science prototypique historique, la science idéaltypique et la science stéréotypique. Toute science se retrouve en tension entre ces sciences-types et *faire science* en conséquence.

Nous avons par la suite défini le contexte des théories que nous étudions. Il nous semble que ces théories partagent plusieurs traits définitoires : premièrement, elle cherche à dépasser l'approche saussurienne *sans* abolir la distinction saussurienne, de sorte à étudier des phénomènes mis de côté par la linguistique – aspects sociologiques, anthropologiques, psychologiques, etc. ; ce dépassement repose sur des méthodes distinctes qui ont néanmoins en commun la formalisation – et la formalisation mathématisante – comme heuristique et comme manière de *faire science* ; ce dépassement suppose un double processus de légitimation. Ce double processus de légitimation n'est pas symétrique : il s'agit de légitimer ledit dépassement auprès des pairs – et de ne tomber *ni* dans la dissolution de l'objet *ni* dans la restriction de l'objet – et, ce faisant, de légitimer la position de la linguistique dans l'étude du langage ou la position de la philosophie et des sciences sociales dans l'étude du discours.

Section III – Discours

Posture, Interdiscours, Calcul

7. La posture d'auteur – aspects éthotiques et axiologiques

La troisième section de notre travail étudie « La formalisation en linguistique » d'Antoine Culioli, publié en 1968 dans les *Cahiers pour l'analyse*, et republié dans une version amendée et augmentée en 1970 avec Catherine Fuchs et Michel Pêcheux sous le titre *Considérations théoriques à propos du traitement formel du langage*. Dans un premier temps, nous étudierons l'éthos culiolien du point de vue de la scénographie en considérant d'une part les effets de *rigueur* et, d'autre part, l'axiologie conceptuelle de son appareil argumentatif (CHAP. 7). Dans un second temps, nous étudierons la question de l'interdiscours en envisageant la pérennité et l'effectivité du *faire science* de Culioli en envisageant un cas d'étude terminologique (CHAP. 8). En effet, formaliser mathématiquement en vue de *faire science* suppose des pratiques épistémo-énonciatives et gnoséo-discursives (cf. CHAP. 5) qui, l'une comme l'autre, nécessitent un interdiscours pour être appréhendées. Dans un dernier temps, nous envisagerons la question de l'écriture galiléenne en abordant un cas spécifique d'inscription, à savoir les inscriptions graphiques, diagrammatiques et iconographiques qui permettent du calcul (CHAP. 9). Enfin, nous conclurons en proposant une lecture organique sur la base de la dynamique des inscriptions proposées au chapitre 5 (CHAP. 10).

Nous aborderons la question de l'éthos de la rigueur en mobilisant deux concepts : premièrement, la notion de scénographie et, deuxièmement, la notion d'axiologie conceptuelle et épistémologique, que nous avons brièvement introduite au chapitre 5.2. Dans un premier temps, nous étudierons l'éthos visé d'Antoine Culioli du point de vue de la scénographie – comme simulacre spécifique interne au discours et au processus d'énonciation (CHAP. 7.1). Dans un second temps, nous étudierons l'axiologie conceptuelle et épistémologique en considérant le statut des mathématiques dans la formalisation de Culioli. (CHAP. 7.2). Enfin, nous proposerons une représentation du fonctionnement de l'éthos effectif d'Antoine Culioli, entre processus discursif et processus énonciatif (CHAP. 7.3).

7.1. La rigueur : entre propriété épistémo-énonciative et statut ordodiscursif

La rigueur chez Culioli apparaît énonciativement – à travers la formalisation – et discursivement, en manifestant constamment la rigueur elle-même. Pour nous en rendre compte, nous mobiliserons dans un premier temps le concept foucauldien de *parrêsia* et la notion de *scénographie* (CHAP. 7.1.1). Nous verrons dans un second temps en quoi cette rigueur, censée trouver son paroxysme dans l'énonciation mathématisante, est travaillée, de façon interne, par une opposition : la rigueur linguistique ne peut supporter une formalisation univoque, pourtant acmé de la rigueur formelle (CHAP. 7.1.2).

7.1.1. *Parrêsia* et scénographie

Dans un premier temps, nous pouvons nous intéresser ne serait-ce qu'à l'introduction de l'article, dans laquelle nous pouvons déjà observer le déploiement de cette scénographie de la rigueur. Dans la pratique linguistique, il s'agit d'être rigoureux : rigoureux autant quant à la méthode que quant au modèle ou à l'écriture – que ce soit dans l'écriture scientifique, c'est-à-dire au style et au choix des mots, que dans l'écriture formelle qui sera utilisée. Par ailleurs, cette rigueur ne semble accessible qu'au prix d'un travail épistémologique qui interroge la question de la représentation. En effet, tout l'appareil théorique d'Antoine Culioli se construit autour de la question de la représentation du fonctionnement des faits langagiers : telle serait la tâche du linguiste. Ce travail représentationnel passe par un travail d'écriture qui se doit donc d'être rigoureux – notamment dans son rapport aux autres disciplines auxquelles le linguiste peut, occasionnellement, emprunter des concepts ou des pratiques, dont des pratiques d'écriture. Remarquons que nous ne prétendons pas que la rigueur n'est pas une qualité chez un scientifique. Nous constatons que la rigueur est spectacularisée et surdéterminante dans l'établissement de l'éthos de Culioli. En effet, il est différent d'être rigoureux ou de spectaculariser la rigueur en question, en la *disant* ou en la *montrant*. Par ailleurs, ajoutons que, lorsque nous signalons que la rigueur est une qualité chez un scientifique, il s'agit d'un état de fait, non d'un jugement axiologique. La rigueur est, dans le marché de la scientificité, un critère de reconnaissance et de validation d'une méthodologie donnée ; la rigueur est, dans le champ, une qualité recherchée chez un

chercheur, qualité structurellement homologique aux attentes épistémologiques de la pratique de recherche.

Aussi, dans la perspective de *faire science*, il importe de répondre aux critères tant internes qu'externes de la rigueur scientifique. Il faut donc être rigoureux dans la manière dont on formalise – rigueur interne – et il faut formaliser pour être rigoureux – rigueur externe. Quant à la spectacularisation de la rigueur, elle s'inscrit dans l'effacement entre *être et ressembler à* – que nous relevions lors de notre analyse du *désir de faire science*. La différence entre être rigoureux ou paraître rigoureux est plus poreuse qu'elle peut paraître attendu que la rigueur résulte, notamment, d'une performativité discursive : adopter les codes notamment stylistiques du discours considérés comme rigoureux rend par conséquent rigoureux. L'orateur est rigoureux parce que le discours le présente comme tel et, inversement, parce que l'orateur est considéré rigoureux le discours est perçu comme tel – dans une articulation de l'éthos aristotélien et romain (cf. Chap. 2.1.3). Bien entendu, la rigueur existe ailleurs que dans le discours : par exemple, dans les expériences de recherche, dans l'exploration documentaire, dans les enquêtes, et ainsi de suite. Néanmoins, cette rigueur n'existera, dans le processus de validation scientifique, que par et dans le discours – par le discours comme dispositif argumentatif et dans le discours comme ensemble d'énoncés produits dans le contexte de l'activité scientifique. Cette rigueur dans le discours se réalise notamment par un langage précis, peu châtié, qui se connaît comme scientifique, par un choix attentif et souvent inquiet des mots, manifestant cette volonté constante de précision et de rigueur. À titre d'exemple, le premier paragraphe de l'article étudié donne le ton (Culioli 1968, 106) :

Dès l'abord, il importe de fixer la visée de cet article, afin d'éviter les malentendus et d'assurer la démarche du lecteur à travers un ensemble composite de réflexions épistémologiques et méthodologiques, de survols ou de schématisations qui supposent une bonne connaissance de la linguistique, enfin d'incursions rapides dans le domaine même de la pratique linguistique.

Culioli se pose comme un guide – qui va « assurer la démarche du lecteur » – attendu que la linguistique nécessite une forme d'initiation et qu'il s'agit d'être prudent envers un savoir qui ne peut circuler sans la responsabilité théorique qui l'accompagne. Parallèlement, dans une rhétorique précautionneuse, Culioli précise que son article

7. La posture d'auteur – aspects éthotiques et axiologiques

consiste en « survol » et en « schématisation ». Ces marques de prudence ont un caractère presque proleptique : le manque de rigueur que l'on pourrait lui reprocher n'est pas de son fait. Il a été prudent en signalant qu'il était, eu égard au contexte de communication, obligé de recourir à ces simplifications abusives. Il y a donc un double mouvement qui consiste à avertir le lecteur de la complexité de ce qu'il va lire – et donc de la nécessité d'être accompagné – et, d'autre part, à prévenir que, malgré cette complexité, ce qu'il lira sera déjà de l'ordre de la simplification. Ces précautions ne sont pas simplement stylistiques, il s'agit d'une posture caractéristique (Chevalier 2010b) : un linguiste n'est jamais suffisamment prudent. Par ailleurs, la prudence n'est qu'une manifestation en creux de la rigueur. Aussi, lorsqu'Antoine Culioli évoque la prudence, il discute, certes, de son article. Mais, plus largement, il apparaît que cette remarque s'adresse à toute la linguistique. De la même manière qu'il ne faut pas se méprendre sur sa démarche, il faut cesser de mé-comprendre la linguistique et la démarche qui lui est propre. Nous nous situons dans la démarche de légitimation que nous décrivions précédemment : la légitimation de la linguistique comme science passe par une autonomisation et une affirmation des méthodes – et de l'objet – qui lui sont propres. Cette posture est récurrente dans la carrière de Culioli qui, régulièrement, de façon professorale, juge de ce qui relève, ou non, de la bonne linguistique.

Toujours est-il que Culioli craint que le lecteur n'appréhende pas cet ensemble composite de réflexions qu'il ne fera que survoler, mais qui suppose une bonne connaissance de la linguistique – que le lecteur n'a peut-être pas, compte tenu du contexte de publication. Il convient de revenir sur ce contexte dont dépend la posture d'Antoine Culioli. L'article a été publié, à l'invitation de Jean-Claude Milner, dans *Les cahiers pour l'analyse*. *Les Cahiers* ne constituent ni une revue scientifique – au sens éditorial – ni une revue de linguistique. Il s'agit d'une revue étudiante, dont la ligne propose des republications d'articles importants en épistémologie, des articles d'étudiant du cercle d'épistémologie de l'ENS, des articles d'auteurs invités afin de discuter de divers sujets. Les *Cahiers* n'ont été publiés que de 1966 à 1969, à travers dix volumes, et cherchent, spécifiquement, à combiner le structuralisme et la psychanalyse avec la formalisation mathématique – précisément dans la perspective de *faire science* en philosophie. Culioli publie précisément dans l'avant-dernier numéro, dédié à la généalogie

des sciences, et non dans le dernier volume, dédié à la formalisation. Par ailleurs, l'introduction du 9^e volume pose clairement la mission de la généalogie des sciences (« Position de la généalogie des sciences » 1968, 4):

[...] face à la belle continuité et à la maîtrise dont la Science est le lieu, elle pourra, à ce prix, faire valoir la rupture et la dépendance qu'elle implique. C'est au savant lui-même qu'elle demandera des comptes, au savant vertueux (car il est probe, objectif et libéral), au savant égalitaire (car tous ont à ses yeux un droit égal au vrai). Elle lui demandera quel est le sort de son désir, rançon de ses vertus, et sous quelle condition il peut soutenir que tous sont égaux devant la vérité. À ce point, la généalogie doit se faire doctrine de la forclusion, quitte à la poursuivre non seulement dans la position subjective qu'elle fixe, mais aussi dans la politique qui s'y insinue.

La généalogie des sciences doit rendre compte de la discontinuité et lutter contre les évidences d'une science qui, dans un jeu de miroir, se pose comme la science idéale, dans laquelle toutes les autres seraient traductibles. Le premier article du volume est une contribution du *Cercle d'épistémologie*, qui questionne Foucault sur son archéologie du savoir – qui s'inscrirait en opposition à la thèse de la rupture épistémologique chez Bachelard. Le second article consiste en la réponse de Foucault, tandis que le troisième formule une nouvelle série de questions adressées à Foucault. Nous retrouvons une des deux contributions de Michel Pêcheux aux *Cahiers*, sous le pseudonyme de Thomas Herbert. *Pour une théorie générale des idéologies* posent les premiers éléments de l'approche lacano-althusérienne de Pêcheux qui cherche à étudier le discours comme le lieu de la matérialisation de l'idéologie dont il faudrait produire un discours qui l'étudierait – et qui ne serait, de fait, pas idéologique. Ce discours, qui vise à produire une théorie générale des idéologies et qui doit échapper aux idéologies, est un discours scientifique – qui *fait science* en ce qu'il est mathématisé – qui articule le structuralisme – Saussure, dira Pêcheux –, la psychanalyse et le marxisme. Nous reviendrons sur ces éléments lorsque nous étudierons Pêcheux (Sect. IV). La publication d'Antoine Culioli s'inscrit donc dans ce contexte tant épistémologique qu'idéologique. « La formalisation en linguistique » ne doit donc pas s'envisager comme elle pourrait se donner. Il ne s'agit pas d'un article sur la formalisation en linguistique – au sens d'une méthodologie pour la formalisation. Il s'agit

7. La posture d'auteur – aspects éthotiques et axiologiques

d'un article sur la linguistique, comme science, du point de vue des missions qu'elle se donne.

Il s'inscrit, comme nous le verrons, parfaitement dans le projet des *Cahiers* puisqu'il s'agit pour Antoine Culioli de dépasser le structuralisme tout en restant dans son cadre, en intégrant la question de la formalisation comme condition *sine qua non* au *faire science* linguistique. Dans cette perspective, l'article d'Antoine Culioli revêt une certaine importance : Culioli est linguiste – et la linguistique est la science pilote du structuralisme dont se revendique les *Cahiers* – et est au cœur des questionnements épistémologiques des *Cahiers*, par son intérêt et son travail pour la formalisation. Cependant, si la linguistique est certes la science pilote du structuralisme, il convient, justement, d'être rigoureux et de revenir aux bases de la linguistique – à ce qui caractérise la linguistique, dans une perspective généalogique. Cependant, il ne nous semble pas que cette introduction n'envisage comme lecteurs potentiels que l'horizon de la revue. Le contexte de publication ne doit pas se confondre avec l'horizon des lecteurs potentiels. Toute production scientifique s'inscrit dans un double contexte : le contexte des *pairs* et le contexte des *non-pairs*. Par ailleurs, rappelons qu'au sein des pairs nous pouvons reproduire la même distinction : les *pairs* de la discipline et les *non-pairs* de la discipline, néanmoins *pairs* dans le champ scientifique ; les *pairs* au sein de l'approche et les *non pairs*, hors de l'école, mais dans la discipline.

Outre ce double horizon récursif, il faut identifier un continuum de productions scientifiques. Nous ne pouvons pas considérer une dichotomie entre, d'une part, un discours scientifique source, adressé aux pairs, et un discours second, qui s'adresse aux non-pairs. Cette approche, qui oppose discours scientifique et vulgarisation, ne rend pas compte de toute la variété des pratiques discursives scientifiques. Il faut au contraire considérer l'ensemble de la production scientifique comme participant d'un continuum de pratiques (Jacobi 1985). De façon caractéristique, *La formalisation en linguistique* est un texte scientifique dont on aurait du mal à considérer qu'il s'agit de vulgarisation, mais dont, dans un même temps, compte tenu du contexte, il est compliqué de le qualifier de texte scientifique – au sens de texte publié dans une revue scientifique pour des pairs. Or, si nous considérons un continuum, nous pouvons considérer que *La formalisation en linguistique* est un discours scientifique qui s'inscrit dans un contrat de lecture et une

convention pragmatique qui lui est propre – et dont, évidemment, dépendent l'éthos et les postures énonciatives. Au regard des éléments que nous venons d'exposer, les stratégies proleptiques et propédeutiques que nous avons relevées prennent tout leur sens : elles participent directement de la scénographie.

Le concept de scénographie s'inscrit dans le contexte de la situation d'énonciation. La situation d'énonciation constitue, chez Maingueneau, le point de vue interne sur la situation du discours (cf. CHAP. 2.1). Cette approche, nous l'avons intégrée à notre lecture en termes de praxis. Pour rappel, la production d'un énoncé repose sur un double processus : un processus énonciatif qui consiste en la matérialisation formelle et matérielle de l'énoncé – et des effets de sens qui lui sont propres – et un processus discursif qui consiste en la (co)production des effets de sens discursifs dudit énoncé. Ce double processus s'inscrit dans une triple praxis : la praxis matérielle, la praxis ordodiscursive et la praxis sociodiscursive. La praxis sociodiscursive permet de penser l'activité sociale dont la production des énoncés est nécessaire à la réalisation. La praxis ordodiscursive permet d'envisager les contraintes sociales – au-delà ou plutôt en deçà de la praxis sociodiscursive – et, enfin, la praxis matérielle permet d'envisager les contraintes *matérielles*. Ces contraintes matérielles ne doivent pas s'envisager au sein de la *matière* mais bien de la matérialisation pragmatique.

Nous pouvons par ailleurs identifier plusieurs modalités d'étance des praxis en question. La situation permet d'envisager le cadre spatio-temporel. Ainsi, la situation de la praxis matérielle permet d'envisager ce qu'on appelle traditionnellement le plan de l'énonciation à savoir la situation d'énonciation (*ego, hic* et *nunc*) et la situation de locution (*qui parle, à qui* et *de qui/quoi*). Outre cette situation spatio-temporelle, nous pouvons identifier une situation matérielle – qui correspond à la situation *mésique* ou médiologique – et la situation interénonciative – qui permet d'appréhender les énoncés en coprésence avec lesquels interagit la mise en discours. Nous pouvons identifier la position, c'est-à-dire la manière dont la mise en discours implique que le sujet se positionne. Le sujet, au sein de son activité sociale, se positionne dans un champ, dans une discipline. À un degré d'abstraction discursif, il se positionne relativement à des communautés discursives – qui partagent des pratiques discursives et un interdiscours commun. Au niveau de la praxis matérielle, le positionnement apparaît à travers la scène

7. La posture d'auteur – aspects éthotiques et axiologiques

englobante : comment la matérialité du texte contraint-elle la réception du discours, c'est-à-dire les dispositions d'interprétations ? Nous identifions enfin la constitution. Cette dernière modalité permet d'envisager comment le discours se constitue comme ce qu'il est – en tant que discours, et non en tant qu'énoncé bien formé, ce qui relève de la sémiose –, c'est-à-dire comment il se fait reconnaître comme ce qu'il est. Du point de vue de la praxis matérielle, nous pouvons identifier la scène générique : en répondant à des propriétés génériques qui sont propres à la matérialité organisée le discours se donne tel qu'il est – quoique lesdites propriétés soient effectivement définies du point de vue de l'interdiscours qui relève, pour sa part, de la praxis ordodiscursive (cf. Chap. 17). Enfin, la scénographie se situe au niveau de la praxis ordodiscursive : il s'agit de simuler, de façon interne au discours, dans une perspective de mise en scène intradiégétique, les conditions énonciatives du discours.

Concernant la scène générique, il n'y a rien de particulier. Le discours s'organise comme un article scientifique : il répond au plan de texte d'un article et il s'inscrit éditorialement dans une revue scientifique. Concernant la scène englobante, c'est-à-dire le positionnement pragmatique et matériel du discours, nous pouvons la qualifier de discours scientifique. En effet, comme nous l'expliquons précédemment, ce positionnement pragmatique ne doit pas s'envisager de façon binaire, mais comme un continuum. Dès lors que le discours dresse un contrat pragmatique – pas nécessairement énoncé, puisque pouvant relever de la forme du discours en tant qu'il conditionne sa réception comme étant tel type de discours – dans lequel il se donne comme scientifique, il s'agit d'un discours scientifique. Cette autodétermination du discours peut sembler problématique. Cependant, un discours scientifique est reconnu comme tel précisément parce qu'il a la forme attendue d'un discours scientifique, parce qu'il se donne à voir comme un discours scientifique sur le plan éditorial, paratextuel, sur la gestion intertextuelle, la situation d'énonciation et de locution, le support physique et formel, et ainsi de suite. Sa reconnaissance comme discours scientifique est donc liée à la situation matérielle, mais aussi à la constitution matérielle : en se constituant comme tel *genre de texte* reconnu comme scientifique, il se positionne, dans sa relation interénonciative, comme un discours scientifique. Enfin, habituellement, la scénographie du discours scientifique est considérée comme conventionnelle : elle répond pleinement aux normes

ordodiscursives et ne présente, *a priori*, aucune possibilité de variations. Au demeurant, il nous semble que la scénographie de *La formalisation en linguistique* est particulière.

Modalités (↓)	Mise en discours – Processus énonciatif et discursif				
	Praxis sociodiscursive	Praxis ordodiscursive	Praxis matérielle		
Situation	Situation de communication		Situation matérielle		
Position	Économie des pratiques discursives du champ	Communauté discursive	Situation d'énonciation	Plan de l'énonciation	
			Situation de locution		
Constitution	Normes épistémiques / éthiques du champ	Scénographie	Paramètres scéniques (scène générique et englobante)		
		Scène de l'énonciation			
Disposition	Système de signe				
Télicité	Texte (surface discursive ; ensemble d'énoncés)	Effets de sens discursifs	Effets sens formels (énonciatifs)		

Tableau 4 : Praxéographie - rappel

La scénographie permet d'envisager la manière dont un discours se constitue, non dans sa matérialité, mais dans le simulacre de sa propre énonciation. Ainsi, nous pouvons observer des scénographies en tension avec les paramètres scéniques. En l'occurrence, la scénographie spectacularisée, la scène englobante, nous pourrions presque considérer qu'elle la surjoue. Nous faisons la lecture d'un article dont l'introduction ne se contente pas de fixer l'objectif de l'article. Ce n'est pas une introduction descriptive où l'auteur annonce ce qu'il *va* ou ce qu'il *veut* faire dans son article. Il s'agit d'une introduction qui, par le truchement de son annonce, explique ce qu'il *faudrait* et ce qu'il *faut* faire. Il s'agit d'une introduction *normative*. Ne pas *faire* ce que Culioli explique en introduction, c'est ignorer la tâche véritable de la science linguistique, voire, pire, ne plus être une science. Cette scénographie est compréhensible si nous l'envisageons à l'aune du contexte que nous avons exposé. Ou, inversement, le public cible ne devient évident que lorsque nous prenons la mesure du ton de l'auteur. L'article de Culioli s'adresse spécifiquement à ceux qui sont tentés par les *jeux de réécriture inutile*, mais, ce faisant, il s'adresse indirectement à ceux qui se contentent d'étudier, repliés sur eux-mêmes, leurs langues ; ou à ceux qui s'inscrivent dans la pensée des néogrammairiens (cf. CHAP. 7.1.2). En s'adressant aux uns, il s'attaque, plus ou moins tacitement, aux autres.

7. La posture d'auteur – aspects éthotiques et axiologiques

Le ton de Culioli est professoral. Il est en quelque sorte l'homme sage qui vient calmer la fougue de la jeunesse (toutes ces formalisations chaotiques) tout en les félicitant de sortir des sentiers battus du positivisme. Cette posture est apparente par la description *en négatif* que Culioli fait de lui-même. Ces remarques ne sont pas celles « grincheuses d'un académicien de la linguistique ou d'un puriste de la formalisation ». Aussi, se défendre de produire cette posture montre une perception de cette posture : on ne se défend pas de ce dont on ne penserait pas que l'on soit pris. Cette posture a du sens : Antoine Culioli est alors âgé de 44 ans, et il publie dans une revue dont les directeurs ont 27 ans pour Jean-Claude Milner, 30 ans pour Pêcheux. Il appartient à la génération précédente. Le ton professoral participe de la scénographie qui est prophylactique et didactique avec des accents prophétiques qui reposent sur deux artifices éthotiques : la *rigueur* et la *parole vraie* (*parrêsia*). Ces deux artifices éthiques vont de pair. Il y a chez Culioli un franc-parler quand il parle des *autres* qui contrastent avec un usage euphémique, précautionneux, presque autodépréciateur quand il parle de lui – et quand il pratique sa science. Concernant cette *parrêsia*, on peut l'appréhender dans un sens foucauldien : comme *technê* et comme *éthos*, non plus au sens que nous entendons dans notre analyse du discours, mais au sens de Foucault, c'est-à-dire comme manière d'être – qui, *in fine*, participe de l'éthos au sens de posture d'auteur (Fruchaud et Bert 2012).

Cette manière vraie de parler, nous la retrouvons dans le choix d'un vocabulaire très sévère qui relève de divers registres, à savoir celui de la fascination et celui de la désinvolture (par opposition à la rigueur nécessaire au linguiste) : « effet nocif », « engouement fasciné », « commodité expéditive », « illusion qu'une symbolisation sténographique permettra d'y voir plus clair », « incohérence », « facilité », « emprise », « concept mal assimilé », « réflexion insuffisante », « formalisation irresponsable », « refus irresponsable », « ni rigoureux ni fécond », « trop de linguistes ignorent », « expédient éphémère », « épris de formalisme », « cèdent à la fascination du bidule ». Il faut se rendre compte de la violence de la charge. Culioli ne se contente pas de critiquer un usage. Certaines critiques sont dirigées vers les personnes : ce sont des individus qui cèdent à la fascination, qui sont épris, qui ignorent, qui assimilent mal. Aussi, dès lors que cet article est « une mise en garde » parce qu'il serait irresponsable de ne pas faire

autrement, dès lors que Culioli prend en charge ce rôle, ne construit-il pas dans le champ une position singulière qui nécessite la mobilisation d'un capital symbolique élevé⁸⁴ ?

Cependant, de façon tout à fait incompatible avec ce parler-vrai, il y a chez Culioli, au début de son article, cet usage précautionneux, euphémique, dépréciateur qui participe d'une image de modestie. Culioli veut « éviter les malentendus ». Ce faisant, il souligne, encore, son intérêt pour le vrai, mais aussi, sa propre faillibilité. Il se doit d'assurer la démarche du lecteur – comme l'accompagnement du disciple, professeur qu'il est. S'il doit assurer cette démarche, c'est parce que l'article proposé est un « ensemble composite de réflexions [...], de survols, ou de schématisations [...] enfin d'incursions rapides » (Culioli 1968, 106, §1). Ces précautions tranchent radicalement avec le reste du discours. Il y a donc un contraste entre la posture de l'auteur lorsqu'il parle de *sa* pratique et la posture de l'auteur lorsqu'il parle de *leurs* pratiques. Culioli est précautionneux lorsqu'il discute de ce qu'il fait, il l'est autrement moins lorsqu'il discute de ce que les autres font. Cette posture correspond pleinement à l'articulation entre la rigueur et la *parrésia* qui, elle-même, répond à l'introduction des *Cahiers* que nous citons en amont : c'est au savant vertueux et égalitaire qu'il faut demander des comptes. Le savant vertueux est probe, objectif et libéral tandis que le savant égalitaire l'est par son rapport à la vérité. Antoine Culioli est l'incarnation du savant vertueux – dont la rigueur, et la modestie comme corolaire sont les vertus cardinales – et par sa parole *vraie* il distribue égalitairement la *vérité*.

Cette posture professorale qui accompagne le lecteur, avec rigueur et précaution, afin de le détourner de pratiques que l'on critique, avec force voire violence, se réalise à travers un dispositif énonciatif qui, de prime abord, peut sembler surprenant, à savoir l'effacement de la présence du locuteur. Le pronom *nous* est utilisé quinze fois, dont deux fois de façon autonymique dans un exemple. Il est donc concrètement utilisé treize fois. Sur les treize fois en question, par dix fois, le *nous* est utilisé pour désigner l'ensemble des

⁸⁴ À titre de comparaison, nous pouvons regarder la position de Culioli relativement à celle de Malinvaud, qui est similaire quant au sujet : une critique formulée contre les pratiques scientifiques du champ. Nous pourrions nous questionner quant aux couts et aux bénéfices de cette posture rhétorique. Quelle position Antoine Culioli prend-il dans le champ de la linguistique en s'exprimant ainsi ? Définitivement, la position d'un *outsider* qui capitalise sur les éléments qui le suivent. Culioli n'est pas à la Sorbonne, mais il a son séminaire. Il est à deux ans de la création de Paris 7. L'innovation ne vient pas du centre, en l'occurrence, mais de la périphérie : géographique, institutionnelle, épistémologique et discursive.

7. La posture d'auteur – aspects éthotiques et axiologiques

linguistes. Il n'est utilisé que trois fois pour désigner Culioli lui-même. Par opposition, le prénom *il* est utilisé quarante-sept fois. Cet effacement des embrayeurs procède d'un effacement énonciatif (Vion 2001, 334) :

[qui] constitue une stratégie, pas nécessairement consciente, permettant au locuteur de donner l'impression qu'il se retire de l'énonciation, qu'il "objectivise" son discours en "gommant" non seulement les marques les plus manifestes de sa présence (les embrayeurs), mais également le marquage de toute source énonciative identifiable.

Il est clair que le style scientifique est propre à un effacement énonciatif : il s'agit d'ailleurs d'un des éléments matériels qui amènent à le reconnaître comme tel. Or, du point de vue scénique, l'article dont il est question a une position spécifique dans le continuum des pratiques. Il s'agit d'une intervention dans un contexte de publication qui répond à une visée pragmatique particulière. Il ne s'agit pas d'une étude descriptive, mais bien d'une critique sévère, qui repose sur une certaine liberté de parole, qui implique une certaine position dans le champ et demande conséquemment un lieu éditorial adéquat. La scène et la scénographie de l'article paraissent fortement incompatibles avec un tel effacement dont le travail d'objectivation est en tension avec la subjectivité inhérente à ce type de prise de parole et à la formulation d'un jugement de valeur, tel qu'il apparaît sans équivoque dans le vocabulaire. Cet effacement n'est donc pas tant propre à la matérialité énonciative prescrite du discours scientifique qu'à la *parrêsia* (Koren 2018, 211):

C'est l'idée que quand on croit très fort à quelque chose qui est extrêmement important, on peut le dire dans une langue pratiquant l'effacement énonciatif, aussi surprenant que cela puisse paraître. Cela consiste à user de la rhétorique formelle de la raison théorique, de sa force illocutoire, de son statut de vérité évidente, irréfutable, comme d'une technique d'amplification destinée à montrer la puissance d'une conviction subjective. [...] L'effacement subjectif peut alors être la forme que revêt la croyance subjective dans ce qui fait sens pour chaque locuteur.

Ainsi, Antoine Culioli ouvre son article sur une série d'avertissements qui participe directement de sa posture. Il s'agit d'une prise de parole qui vise à donner la vérité en mobilisant du capital symbolique. Cette parole vraie vise à donner au linguiste les moyens de pratiquer une linguistique correctement formalisée (*technê*) tout en manifestant que

lui, en tant que maître, pratique correctement cette linguistique (*ethos*) – sans jamais pour autant parler de soi directement. Cette prise de parole vraie implique une honnêteté qui s'actualise lexicalement par un vocabulaire très dépréciatif et argumentativement par de multiples redondances. À cette subjectivation du discours, attendu que l'opinion normative de l'auteur y apparaît, répond un processus de subjectivation qui fonctionne par effacement énonciatif : comme ce qu'il dit est la vérité, le discours prend la forme de la vérité formelle. Cette vérité énoncée est celle de la *rigueur* et elle peut s'énoncer parce que celui qui l'énonce est rigoureux. Culioli guide le disciple sur le chemin d'un usage rigoureux, tout en s'imposant cette rigueur, tout en la disant, en la montrant. Cette posture peut être subsumée par un dernier paragraphe (Culioli 1968, 107, §3) :

Que la linguistique doive être systématique, rigoureuse, explicite, ouverte à la vérification, tout le monde est prêt à accepter d'enthousiasme un tel programme [...] Mais les résistances affleurent très vite, dès qu'on veut se donner des moyens à la mesure de ses ambitions.

D'une part, Antoine Culioli énonce la démarche axiologiquement valorisée, qui correspond à son idéal de la science. Il détache par ailleurs cette vision de la sienne en affirmant qu'elle est celle de tous. D'une certaine manière, il pose sa vision de la scientificité comme *évidente*. D'autre part, il constate que si tous adhéraient à son programme, rapidement des résistances affleuraient. Cette dichotomie cristallise le propos de Culioli. Il s'agit d'un propos normatif (ce que la linguistique doit être) qui qualifie sa scientificité en l'indexant sur une idée de *rigueur*, qui est posée comme évidente et non comme son programme (effacement énonciatif), mais il n'est pas possible parce que des altérités s'y opposent, altérités théoriques, peut-être, mais aussi, sans doute, individuelles.

7.1.2. Le double geste culiolien

En substance, *La formalisation en linguistique* est un article qui s'inscrit dans une réflexion généalogique, afin de montrer la nécessité d'un usage de la formalisation pour répondre à la dialectique entre les langues et le langage. Aussi, le rapport à la formalisation s'inscrit dans un équilibre délicat : elle est nécessaire pour la science linguistique, *mais* elle ne doit pas se réaliser au détriment de ladite science linguistique. Ce rapport apparaît dès l'introduction, lorsque Culioli explique l'objectif de sa publication :

7. La posture d'auteur – aspects éthotiques et axiologiques

fonder les bases de la formalisation d'un langage naturel pour donner aux linguistes des outils rigoureux pour modéliser le langage (Culioli 1968, 106, §2) :

En ce sens, le présent article est une mise en garde: [...] marquer les dangers d'un engouement fasciné, aux racines multiples, qui risque très vite d'avoir des effets nocifs : [...] illusion qu'une symbolisation sténographique permettra 'd'y voir plus clair' [...] incohérence dans l'emploi des modèles, facilitée par le désir d'être interdisciplinaire, par l'emprise de concepts mathématiques mal assimilés et par une réflexion insuffisante sur ce qui est, en droit, le thème de la science linguistique [...]

Cette dernière séquence consiste en un avertissement qui nous amène à qualifier sa publication de prophylactique : il s'agit de prévenir de la nocivité d'une formalisation incontrôlée. Le vocabulaire utilisé par Culioli est sans équivoque : « engouement fasciné », « effets nocifs », « illusion », « incohérence », « mal assimilé », « insuffisant », etc. Au premier regard, Culioli semble très suspicieux envers la formalisation, ce qui peut sembler paradoxal avec son désir de fournir à la linguistique des outils mathématiques. La remarque de Culioli nous semble très proche de celle de Benveniste, quelques années plus tôt au sujet des théories structurales foisonnantes (Benveniste 1966), ou de celles de Robert Martin au sujet de l'informatique (R. Martin 2001) : ce n'est pas tant l'usage d'outils mathématiques qui inquiètent, que leur usage épistémologique appliqué au cœur de la théorie (« incohérence dans l'emploi des modèles ») qui met en danger la spécificité de la linguistique, probablement mal comprise (« réflexion insuffisante sur ce qui est, en droit, le thème de la science linguistique »). Nous pouvons d'ailleurs nous arrêter très brièvement sur deux termes dont l'articulation cristallise ce que nous observons : « science linguistique » et « en droit ». La « science linguistique » a un objet et des méthodes (« le thème ») dont elle traite légitimement (« en droit »). La linguistique est une science et elle est une science légitime : c'est-à-dire qu'il est légitime qu'elle traite de son objet de la manière dont elle le traite – manière qui ne doit donc pas être mise en péril par un usage problématique de la formalisation mathématique, par un usage qui questionnerait le « noyau dur » de la linguistique (F. Neveu 2008, 1071) – cf. CHAP. 5.2. Et Culioli de continuer son attaque envers les réécritures inutiles et la dissolution de la linguistique (Culioli 1968, 106-7, §3) :

C'est ainsi qu'au moment où la linguistique redécouvre le langage, au lieu de construire son objet, elle le clive dans des recherches aux intentions différentes, qui impliquent des modèles parfois incompatibles : la conséquence, inévitable, est une réduction du langage, pour des raisons techniques dont on n'a le plus souvent pas conscience. En particulier, il apparaît clairement que la formalisation irresponsable [...] empêche de bien marquer la relation dialectique entre le langage et les langues [...] Le discours du linguiste se clôt facilement dans des jeux de réécriture qui, à la différence des mathématiques, ne sont ni rigoureux ni féconds. [...]

Pour Culioli, il est important de poser le problème théorique de la formalisation eu égard à un contexte spécifique, à savoir le moment « où la linguistique redécouvre le langage ». Le moment auquel fait référence Culioli est celui du dépassement du structuralisme saussurien – sans parler nécessairement de poststructuralisme. Cette redécouverte du langage consiste en l'appréhension de dimensions – sociologiques, psychologiques, cognitives, pragmatiques, historiques – laissées de côté par le modèle saussurien qui appréhende la langue comme un système. L'ouverture à ces dimensions délaissées a participé à l'éclatement – ou la déconstruction – de l'objet langage, dont nous faisons état précédemment (CHAP. 5.2). Les recherches aux intentions différentes constituent les éléments futurs des sciences du langage : de l'approche sociolinguistique à la praxématique en passant par la linguistique du discours, en passant par la pragmatique ou la linguistique cognitive (préfigurée par la GGT). Or, pour Culioli, cette « redécouverte du langage » devrait mener à une redéfinition du langage afin de dépasser le saussurien sans pour autant renoncer au thème légitime de la science linguistique : étudier le fonctionnement de la langue à partir des faits de langue. Dès lors, s'il faut étudier la dimension des effets sociologiques ou pragmatiques de la langue, il faut soit l'envisager hors du paradigme linguistique, soit l'envisager dans le paradigme. Mais s'il s'agit de l'envisager paradigmatiquement, il ne faut pas modifier ledit paradigme. Pour cette raison, l'énonciation chez Culioli s'envisage comme un processus linguistique de construction formelle des énoncés et non comme un acte d'appropriation du langage, dont la description ne relève pas de la linguistique (De Vogüe 1992; Culioli 1999b).

Le dépassement de l'opposition langue/discours s'inscrit dans cet horizon : soit, nous considérons ladite dichotomie valide et les faits de discours, *in extenso*, ne sont pas du domaine de la linguistique – et les introduire dans la linguistique mettrait en péril son

7. La posture d'auteur – aspects éthotiques et axiologiques

« noyau dur » ; soit, nous considérons ladite dichotomie non valide et il faut considérer le discours *linguistiquement* en envisageant ce que la linguistique peut dire du discours : énonciation comme mise en forme dans une situation donnée. Considérons ainsi la définition de la *lexis* chez Culioli (1990d, 74, §2) :

A lexis is not an utterance (énoncé). It is neither asserted nor unasserted, for it has not yet been situated (or located) within an enunciative space defined by a referential network (a system of utterance (enunciative) coordinates). If we use the symbol λ to refer to lexis and *Sit* (for enunciative situation) to refer to the locational structure of speech situation, then an *énoncé* can be said to be the product of an operation $\langle \lambda, \underline{\underline{S}}, Sit \rangle$. A lexis is therefore both what is often called a propositional content [...] and a form which generates other derived forms (a family of predicative relationship, from which it will be possible to construct paraphrastic family of *énoncé*) »

Antoine Culioli pose l'existence d'un objet – la lexis – qui n'est ni asserté ni non-asserté – terme *a priori* issu de la pragmatique – et qui n'est, de fait, pas ancré dans une situation d'énonciation spécifique. Cette lexis fonctionne donc comme une structure abstraite à partir de laquelle se forme l'énoncé – le processus d'énonciation – compte tenu d'une situation donnée. Il note l'articulation de cette lexis et de la situation donnée $\langle \lambda, \underline{\underline{S}}, Sit \rangle$. La lexis constitue, plus précisément, une « forme organisatrice et génératrice de relations prédicatives » (Culioli 1990c, 49, §4) : $\langle \xi_1, \xi_0, \pi \rangle$. Si nous considérons la lexis (la pomme, Culioli, possession), elle peut s'actualiser : *la pomme de Culioli ; c'est la pomme de Culioli ; Culioli a une pomme ; Culioli avait une pomme ;* et ainsi de suite. Ces variations dépendent de la situation d'énonciation que Culioli envisage *linguistiquement*. Il ne s'agit pas d'envisager le sujet anthropologique, l'être-au-monde, qui prend la parole dans un contexte donné, mais le sujet-de-l'énonciation qui émerge du processus énonciatif. De façon un peu abstraite, Culioli considère que la situation est un réseau de localisation spatio-temporel qui s'indexe sur le sujet qui, lui-même, s'actualise de façon plurielle. Le « repérage situationnel » pour reprendre l'expression canonique se réalise sur trois repères – qui peuvent eux-mêmes se multiplier : un « index d'évènement (*Sit*₂) » (Gilbert 1993, 10) qui « donne les coordonnées spatio-temporelles [...] de l'évènement auquel fait référence l'énoncé » ; un « moment de locution (*Sit*₁) » à partir duquel s'indexe l'évènement et permet, par exemple, les marques aspectuelles et temporelles ; et enfin

une « situation d'énonciation » marquée Sit_0 , abstraction supplémentaire. L'indexation de la lexis sur ces situations, qui s'indexent scalairement, est notée (Culioli 1990d, 80, §2) :

$$\lambda \underline{\underline{\in}} \langle \underline{\underline{Sit}}_2 (S_2, T_2) \underline{\underline{\in}} \underline{\underline{Sit}}_1 (S_1, T_1) \underline{\underline{\in}} \underline{\underline{Sit}}_0 (S_0, T_0) \rangle$$

Équation 1 : Lexis et situation chez Culioli

La lexis et la situation fournissent une exemplification d'une approche *linguistique* de l'énonciation et du discours. L'énonciation, nous l'avons dit, n'est pas envisagée comme un acte, mais comme une série d'opérations qui forme l'énoncé. Cette approche peut s'enrichir – et conséquemment se complexifier – afin d'embrasser des phénomènes qui *a priori* relèvent du discours – si nous acceptons cette approche dichotomique. À titre d'exemple, Filippi-Deswelle envisage l'énonciation scientifique par une multiplication des sujets énonciatifs (Filippi-Deswelle 2012, paragr. 40) – qui peuvent s'actualiser morphologiquement à travers un simple *nous* :

Tout se passe comme si on assistait à une dissociation, construite par un repérage mixte selon une identification seulement partielle, entre la personne (S2) du sujet et le locuteur (ou scripteur) physique (noté S1p) et symbolique (noté S1s), avec lequel l'énonciateur-origine (S0) s'identifie uniquement. Le locuteur physique unique relève d'un *je dis que* implicite, et le locuteur symbolique est marqué par nous, qui est la trace de la prise en charge énonciative du discours en tant que tel (S1a-v), identifié support de la prédication (S2 syntaxique) depuis une position bien particulière, qui est celle du chercheur (S2 sémantique). Cette énullage de personne grammaticale permet de construire un site à l'énonciation de l'énonciateur-locuteur (S0 = S1) qui se fait le porte-parole (persona « porte-voix » ; « masque de théâtre ») d'un moi se définissant comme chercheur et faisant entendre sa voix en tant que telle uniquement (S2 + telle propriété-site), comme la glose en (6) se propose de l'illustrer :

Cette analyse, qui s'inscrit pleinement dans l'approche de Culioli, vise à expliquer le *nous de modestie*, issu d'une « convention de genre », notion qui appartient à une approche du discours, sans se référer à des éléments extérieurs au fonctionnement de la langue en soi – qui est reconstitué à partir d'observations empiriques sur le texte. Le rejet du terme de *discours* par Culioli ne nous semble pas relever d'une simple critique de la notion benvenistienne ou d'une méfiance à cause des usages confus. Il nous semble, plus encore, qu'il s'agit de rejeter un terme qui implique d'introduire dans l'analyse linguistique des éléments extralinguistiques.

7. La posture d'auteur – aspects éthotiques et axiologiques

Or, à bien lire l'analyse, nous avons des éléments extralinguistiques. D'une part, évoquer un sujet-locuteur fait, *in fine*, référence en un être incarné, anthropologique, qui, physiquement, réalise l'énoncé ; d'autre part, considérer que ce sujet-locuteur s'actualise notamment symboliquement suppose un rôle dans une société donnée qui autorise ou demande, du point de vue des normes, l'usage du *nous de modestie*. Considérer, par ailleurs, le support de la prédication (S2 syntaxique) depuis une position de chercheur qui serait un sujet sémantique (S2 sémantique) est une manœuvre théorique similaire à celle que nous observons par la suite chez Milner – cf. CHAP. 15. Afin de ne pas faire référence à un *extérieur* à la langue – et à l'énonciation comme mise en forme – on qualifie de sémantique ce qui est proprement énonciatif – au sens d'énonciation comme acte de parole par un être-au-monde, par un sujet sociologique et anthropologique. La position du chercheur n'est pas une composante sémantique, mais bien une posture énonciative qui est de l'ordre du discours. Pour le dire autrement, le geste théorique que nous observons consiste à appréhender les faits extérieurs au système-langue – dans la perspective d'intégrer les nouvelles dimensions – tout en ne sortant pas dudit système-langue. L'antagonisme inhérent à ce double geste implique un effacement théorique de l'*extérieur*, au prix d'une complexification qui repose sur des objets théoriques qui pourraient paraître de l'ordre de l'artifice.

En substance, compte tenu de ce « moment où la linguistique redécouvre le langage », Antoine Culioli veut penser les dimensions nouvelles en l'intégrant dans le cadre du système-langue et envisager des phénomènes discursifs ou énonciatifs – au sens d'un sujet qui énonce – d'un point de vue linguistique et énonciatif – au sens de la construction formelle d'un énoncé. Ce double geste repose notamment sur une formalisation – dont nous venons de voir quelques exemples. La formalisation est, par ailleurs, le second point de la critique que Culioli adresse au « moment ». D'une part, il constate une démultiplication des approches qui déconstruisent le langage et, d'autre part, parmi ces approches, il identifie des pratiques de « ré-écriture » qui ne sont pas fécondes. Aussi, pour Culioli, la formalisation – et la formalisation mathématique – n'est que de l'ordre de l'écriture. Sur ce point, bien que la linguistique ne doive pas intégrer, de façon hâtive, des outils ou des modèles mathématiques, ces dernières restent le rôle modèle de la linguistique, attendu, d'une part, qu'elles sont rigoureuses et fécondes et,

d'autre part, qu'*in fine*, la linguistique est mathématique – nous reviendrons sur cet aspect plutôt complexe et problématique de la réflexion de Culioli. Sur le rapport entre le modèle formel et l'objet modélisé, Culioli ajoute (1968, 107, §2) :

Enfin, trop de linguistes ignorent que l'on peut, à volonté, construire des systèmes formels, et prennent pour une propriété de l'objet ce qui est une propriété du modèle ou même un expédient éphémère. Vieux problème, mais qui a une importance singulière dans la linguistique contemporaine (cette partie, du moins, qui consent à sortir du cercle magique de l'idéologie positiviste).

Culioli adresse un reproche épistémologique envers l'hypostase des modèles qui consistent à poser comme de l'ordre du réel le modèle que nous avons conçu afin d'expliquer ou de représenter, sur la base de phénomènes empiriques, le réel – cette inversion étant précisément ce que Pêcheux et Gadet reprochent à Noam Chomsky (Gadet et Pêcheux 1981, 51). S'il s'agit, certes, d'un problème presque éculé, Culioli constate qu'il a une pertinence particulière en linguistique contemporaine et, spécifiquement, dans la partie qui échappe à l'idéologie positiviste. Cette idéologie positiviste peut évoquer deux paradigmes distincts, le positivisme logique – ou empirisme logique voire néopositivisme – ou le positivisme comtien. En l'occurrence, Culioli s'attaque au positivisme qui conçoit la science « comme le discours du 'vrai' sur le monde » (Adamou 2003, paragr. 15) et dont les effets en linguistique sont multiples (Barkova 2008, 55) :

[...] l'idéologie positiviste continue de se manifester : héritiers des grammairiens classiques et des fondateurs de la grammaire comparée, les néogrammairiens mettent, dans leurs recherches, l'accent sur la rigueur méthodologique et ils cherchent à décrire les faits linguistiques en termes de lois, valables aussi bien pour les langues anciennes que pour les langues et dialectes modernes.

Culioli n'est pas intéressé par des *lois* qui expliqueraient l'évolution phonétique ou morphologique de façon stable et universelle. Sa lecture de la science linguistique consiste à expliquer le fonctionnement de la *langue* comme abstraction théorique correspondant à une faculté de parler. Pour comprendre la vision épistémologique d'Antoine Culioli, il faut en revenir à la question de la représentation – dont dépend la question de la formalisation. Pour Antoine Culioli, la linguistique étudie le langage à partir de la pluralité des langues naturelles. Concernant le langage, Culioli estime qu'il ne peut pas être

7. La posture d'auteur – aspects éthotiques et axiologiques

individuel et subjectif, sinon la communication serait impossible. Mais, à l'inverse, le langage ne peut pas être transindividuel, sinon il s'agirait d'un simple codage – auquel cas le malentendu, la métaphore, le lapsus, l'humour serait impossible. Le langage doit s'entendre comme un système de prédication et de représentation qui pose la question de l'intersubjectivité. Dès lors, il faut envisager la question du rapport entre le réel et la représentation linguistique. Il faut émettre une théorie des observables en travaillant sur des suites, des énoncés, du texte, de l'empirique qui constitue le possible linguistique qu'il s'agit de comparer avec l'impossible de sorte à envisager le système représentationnel. Cependant, une vraie théorie des observables suppose de refuser « mutilation quasi permanente (et non théorisée) des observables réduits à des lambeaux isolés, sans contexte, ni situation, ni prosodie » (Culioli et Normand 2005, 287). Par ailleurs, une telle théorie nécessite de distinguer le niveau de surface – l'apparition empirique – du niveau profond – les traces que sont les formes abstraites (Culioli 1968, 111, §2) :

Que l'on n'oublie pas, en outre, que nous appréhendons les universaux seulement à travers les variations de surface de chaque langue: d'où un risque accru de donner un statut scientifique à des conceptualisations faussement objectives, où se mêleraient les théorisations explicites et implicites. En conséquence, on ne saurait partir, sauf pour des raisons évidentes de commodité, d'une seule langue, où l'on ferait la description de tel phénomène (ainsi, on dresserait en français l'inventaire raisonné des emplois de *être* et *avoir*), en espérant qu'ensuite on pourrait transporter dans une autre langue ce qu'on a découvert dans la première.

Une conceptualisation objective implique de distinguer le phénomène empirique du phénomène profond. En effet, l'activité du langage « est une activité de production et de reconnaissance de formes, au sens abstrait du terme et non pas au sens morphologique » (Culioli 1984, 7). L'activité du linguiste est donc d'identifier les formes en question et de les représenter. Elles ne sont pas les formes morphologiques, concrètes, observables dans l'énoncé. Il s'agit des opérations qui permettent à l'énoncé de se construire : la rectification, la rupture, la déformation, la recherche et ainsi de suite. Ainsi, Culioli sort d'une logique de codage, au sens de Jakobson, et de la logique pragmatiste de la communication réussie : pour Culioli, il faut envisager « la compréhension comme cas particulier du malentendu » (Culioli 1990b, 1:30). L'activité du linguiste repose donc sur démarche représentationnelle. Cette démarche envisage trois niveaux distincts :

premièrement, le niveau des opérations cognitives (le niveau 1), deuxièmement le niveau des agencements formels dans l'énoncé, qui sont la trace des opérations cognitives (niveau 2) et, enfin, les opérations métalinguistiques qui vise à représenter le niveau 1 sur la base des observables du niveau 2 (niveau 3). Notons que les agencements formels dans l'énoncé ne sont pas les formes morphologiques, mais les formes abstraites dont nous parlions précédemment. De plus, les trois niveaux dont nous parlons vont, chacun, être représentés. Le but est de pouvoir représenter les opérations cognitives à partir des agencements formels qu'il faut, de fait, représenter, puisqu'ils sont abstraits, à l'aide d'opérations métalinguistiques qui, elles-mêmes, doivent être représentées. La dynamique, parfois complexe, entre les niveaux de représentation amène, inévitablement, des confusions contre lesquelles il s'agit de mettre en garde (Culioli 1968, 110, §2) :

Ainsi, on voit s'introduire de graves confusions entre opérateurs et métaopérateurs, entre schéma-noyau (abstrait) et phrase empiriquement présente, entre un énoncé et une phrase, etc. Ce ne sont point ici des remarques grincheuses d'académicien de la linguistique ou de puriste de la formalisation ; ce qui est en cause, c'est, d'un côté, la possibilité de systématiser la linguistique naïve, afin de pouvoir ensuite formaliser une linguistique axiomatisée. [...]. D'un autre côté, l'absence de rigueur risque de produire un système de réécriture qui se ferme sur lui-même, alors que l'exigence formelle contraint à ne pas se contenter de faux-fuyants: ainsi, l'assimilation de syntaxique à formel, d'origine mathématique et licite en soi, est seulement permise en linguistique à titre de première approximation. Sinon, on en revient à l'automate, instrument aux mains d'un sujet libre qui crée et interprète, à la forme et au fond, au signifiant et au signifié, et la suite.

En substance, l'approche culiolienne ne doit pas être envisagée en termes de lois – même s'il lui arrive de parler d'axiome – ou en termes de modèle – qui supposerait une logique prédictive ou un simple codage (« l'automate »)- mais bien comme un système représentationnel complexe qui consiste à représenter les formes abstraites sous-jacentes à l'énoncé (et non du « naïf »), de sorte à mettre au jour les opérations cognitives, qu'il s'agit de représenter, en considérant que lesdites opérations sont homologues aux opérations métalinguistiques – qu'il s'agit, encore, de représenter. Aussi, dès lors que nous n'avons aucun accès direct aux opérations cognitives – et qu'il est donc impossible de les représenter – le linguiste doit agir de façon indirecte. En produisant des opérations

7. La posture d’auteur – aspects éthotiques et axiologiques

métalinguistiques qui produiraient les mêmes traces, nous supposons une homologie hypothétique entre les opérations métalinguistiques et les opérations cognitives. Par conséquent, on suppose une homologie hypothétique entre la représentation des opérations métalinguistiques et la représentation des opérations cognitives – rendues possibles indirectement. Cette homologie hypothétique n’est, par ailleurs, possible que si on en suppose une troisième : entre l’homologie entre les deux types d’opération et l’homologie entre les deux types de représentation. Or, pour Culioli, rien n’indique une relation univoque entre les représentations ou entre les opérations et les traces. Le système représentationnel n’est donc jamais de l’ordre du codage et rend compte, finalement, de « [l’]opacité du réel de la langue » (Gadet et Pêcheux 1981, 50).

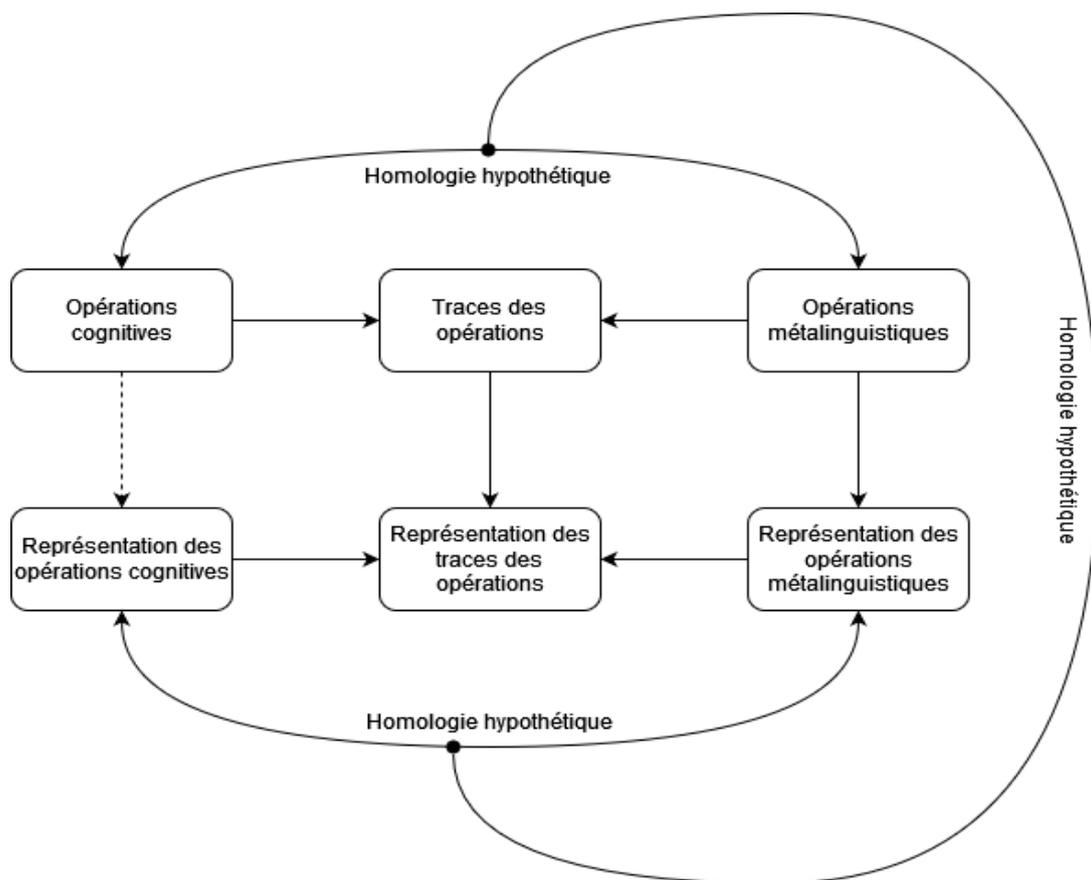


Fig. 11 : Système de représentation chez Culioli

En résumé, nous pouvons identifier les approches que Culioli rejette comme n'étant pas pertinentes. D'une part, il y a l'écueil positiviste, qui appréhende la langue comme une chose en soi, donnée, extérieure aux individus, à qui elle s'impose, comme une source de contrainte. Dès lors, il y a une série de lois qui valent pour toutes les langues. De l'autre, il y a ceux qui échappent à cette idéologie, mais qui, en conséquence, se perdent soit dans la description de langues particulières qu'ils jugent uniques, dans une sorte de casuistique, ou dans des formalisations non rigoureuses parce qu'elles ne s'appuient pas sur une compréhension fine et une application précise des méthodes de représentation. Culioli veut donc appréhender la langue comme un objet qui n'existe pas *per se* de façon extérieure au locuteur et qui obéirait à des lois statiques, sans tomber dans le particularisme, attendu qu'il cherche néanmoins à identifier des opérations cognitives qui, *a priori*, sont communes aux humains – ce qui reste, selon lui, le cœur de la démarche du linguiste, ce qui *fait* le langage indépendamment des particularismes des langues naturelles –, sans surgénéraliser à partir d'une langue, dont les spécificités sont superficielles (de surface), et sans se perdre dans des modélisations faussement objectives qui n'ont de la science que les atours.

Concernant ces modélisations faussement objectives, si Culioli ne semble viser personne en particulier, il reconnaît, dans une note de bas de page, qu'il ne s'agit pas d'une critique envers Chomsky mais certains épigones qui s'enferment dans un discours qu'il n'hésite pas à qualifier de « pseudo-scientifique » – où l'on voit combien il s'agit toujours de qualifier ou disqualifier des démarches comme scientifiques ou non scientifiques. Notons qu'Antoine Culioli n'est pas le seul à produire les critiques en question. Ainsi, lorsque nous lisons Anne-Marie Pelletier neuf ans plus tard, en 1977, nous avons l'impression de relire la critique d'Antoine Culioli (Pelletier 1977, 12) :

On peut cependant se demander si chacune des théories produites par les linguistes depuis le début du siècle travaille effectivement dans le sens de redéfinitions productives de l'objet exploré [...] Quels effets de répétition, de confirmation, s'y disent malgré d'incessants déplacements ? Fascination pour la *similitudo*, jouissance sur l'immobilisation, comme est dénoncé aujourd'hui par certains le discours théorique, la suite des théories linguistiques ne revient-elle pas aussi, en dépit des polémiques, des variations terminologiques, des clivages méthodologiques, à naturaliser les contours d'un objet théorique ? [...] tentatives supposées de formalisation,

7. La posture d'auteur – aspects éthotiques et axiologiques

qui ne sont que des jeux d'écriture distrayants inspirés des arborescences et transformations chomskyennes, emprunts terminologiques approximatifs, extrapolation à des domaines non encore explorés de la théorie de résultats sectoriellement acquis pour des besoins dits pédagogiques de présentation exhaustive de la grammaire, amalgames de plusieurs théories ou états différents d'une théorie...

Il est compliqué de ne pas lire une attaque aux nombreuses moutures de la théorie chomskyenne et à son incursion dans le monde pédagogique et l'enseignement de la grammaire. Toujours est-il que, s'il faut se méfier de la formalisation et des usages incorrects d'outils mathématiques, les mathématiques restent la condition *sine qua non* des sciences – en adéquation avec ce que Milner affirmait aussi pour sa part. Ainsi, Culioli explique (1968, 110, §2) :

[...] Faut-il rappeler que le problème méthodologique de la linguistique (parmi les autres sciences humaines) est de *trouver*, c'est-à-dire se fabriquer, les outils logico-mathématiques qui permettront de donner une description adéquate de l'activité langagière saisie *à travers* les langues ? Rien ne nous permet de penser que les mathématiques actuelles sont forcément appropriées, que les êtres grammaticaux, même mathématisés, avec lesquels le linguiste opère, ont une valeur autre que traditionnelle.

Pour Antoine Culioli, il conviendra de créer les outils logico-mathématiques dont le linguiste a besoin. Cependant, ajoute-t-il, rien n'indique que les « êtres grammaticaux » correspondent à des réalités mathématiques. Sur ce point, nous pouvons dessiner deux pistes d'interprétation du discours de Culioli : soit, par les mathématiques, il est possible de définir, *au-delà* des divisions traditionnelles, des êtres grammatico-mathématiques ; soit, il est impossible de définir, *au-delà* des divisions traditionnelles, une quelconque essence, attendu que toute division est de l'ordre du modèle. À ce stade de l'analyse, rien ne nous permet de trancher. Cependant, notons que deux conceptualisations – voire trois – distinctes des mathématiques semblent se figurer. Les mathématiques relèvent tantôt d'une logique d'écriture – approche épistémo-énonciative de la mathématisation – tantôt d'une connaissance particulière propre aux structures logiques sous-jacentes au langage – approche épistémologique de la mathématisation – qui nécessite de créer de nouveaux outils mathématiques attendu qu'ils n'existent pas dans la discipline mathématique – approche disciplinaire des mathématiques. Ces deux approches – épistémologique et disciplinaire – sont corrélées attendu que l'approche épistémologique des

mathématiques est l'objet d'une partie des mathématiques contemporaines. Elles relèvent de l'approche que nous avons qualifiée de gnoséo-discursive attendu qu'il s'agit d'une connaissance – gnoséologique/épistémologique – qui relève du discours ou d'une discipline comme discours.

Il importe d'insister sur ces distinctions, tant la position d'Antoine Culioli s'inscrit à l'articulation d'antagonismes. En effet, Culioli considère, dans un même temps, que la formalisation (mathématique) ne doit pas être sténographique et paraphrastique, mais qu'elle est utile, attendu qu'elle permet du calcul ; il estime qu'il ne faut pas confondre les propriétés du modèle avec le réel, mais, dans un même temps, il paraît supposer une essence mathématico-grammaticale aux phénomènes linguistiques ; qu'il faut sortir du positivisme et de son énonciation de *lois* tout en formulant une série de règles de fonctionnement et d'axiomes, certes propres au modèle, mais qui supposent un certain degré d'homologie avec le réel cognitif ; il faut décrire ses axiomes sans pour autant tomber dans des modèles objectivistes, clos et autonomes ; il faut éviter la casuistique ou l'empirisme naïf sans surgénéraliser les mécanismes de surface ou croire que tout est représentable. L'épistémologie culiolienne est un jeu d'équilibriste entre deux gestes.

7.2. Le statut épistémologique et argumentatif des mathématiques chez Culioli

Afin d'appréhender le statut des mathématiques chez Culioli, nous mobiliserons la notion de *mathématicité* en utilisant les régimes de mathématicité que nous avons développé précédemment. Nous verrons dans un premier temps en quoi la mathématicité chez Culioli est floue et ambiguë (CHAP. 7.2.1). Dans un second temps, nous proposons de représenter l'appareil discursif et argumentatif de Culioli du point de vue des inscriptions qu'il mobilise (CHAP. 7.2.2).

7.2.1. Régimes de mathématicité et autosuffisance discursive

Culioli propose une épistémologie qui repose sur un fragile équilibre entre des positions antagonistes qui impliquent d'une part une compréhension juste de la tâche du linguiste, à savoir une dialectique entre les langues et le langage et, d'autre part, une compréhension et une maîtrise de la question de la représentation, dont procède la

7. La posture d'auteur – aspects éthotiques et axiologiques

formalisation mathématique. Ces deux aspects, dialectique langues-langage et représentation par la formalisation sont indispensables et Culioli insiste sur la nécessité de « poser le problème théorique de la formalisation en linguistique » attendu que « le refus aussi irresponsable de [le] poser empêche de bien marquer la relation dialectique entre le langage et les langues » (Culioli 1968, 107, §1). Il convient de s'intéresser à ce problème théorique de la formalisation. Pour ce faire, nous nous intéressons au statut des mathématiques chez Culioli. Nous avons expliqué précédemment (cf. CHAP. 1 et 4) que nous pouvions considérer la notion de *mathématique* selon trois aspects : (1) les mathématiques sont une question d'écriture, au sens de Kuhn et comme le relève Latour, qui permettent du calcul ; (2a) les mathématiques sont une question de discipline, sociohistoriquement située, dont l'une des tâches est d'étudier des structures spécifiques ; (2b) les mathématiques sont une question épistémologique, en ce qu'il s'agit d'une théorisation de la connaissance mathématique, en elle-même, qui suppose l'existence d'objets et de structures mathématiques qui existent en soi et qui sont sous-jacents à de nombreux phénomènes, étudiés par ailleurs par la discipline mathématique.

Les sens (2a) et (2b) se rencontrent étant donné que les mathématiques comme discipline ont la primauté sur l'étude et la conceptualisation des mathématiques comme objet épistémologique. Rappelons qu'au premier sens du terme, les mathématiques relèvent de pratiques épistémo-énonciatives, puisqu'il s'agit d'opérations sur la connaissance (opérations épistémiques), permises par des jeux et des pratiques d'écriture, donc des pratiques énonciatives. Aux seconds sens du terme, les mathématiques relèvent de pratiques gnoséo-discursives. Il s'agit de discours sur la connaissance mathématique, fût-elle envisagée comme une connaissance disciplinaire située sociohistoriquement (sens 2a) ou comme la théorisation des fondements universels de cette connaissance (sens 2b). En outre, les trois sens que nous venons de rappeler s'articulent, se percolent et parfois se confondent. Les mathématiques comme disciplines (2b) mobilisent des écritures mathématiques (au sens 1) qui sont, néanmoins, propres à la discipline. Par exemple, dès lors, lorsqu'une discipline non mathématique produit des écritures mathématiques d'ordre épistémo-énonciatives (au sens 1), elle va potentiellement mobiliser des sémiotiques propres aux discours mathématiques de la discipline (au sens 2a). Ces superpositions des trois types de mathématique, nous les

rencontrons dans notre corpus. Aussi, lorsque nous envisageons d'étudier le statut des mathématiques chez Antoine Culioli, il s'agit d'étudier le type de mathématique que nous rencontrons et les modalités d'expression et d'articulation des mathématiques en question. Nous avons vu précédemment que pour Culioli rien n'indiquait que les mathématiques qui lui sont contemporaines fussent adaptées pour la linguistique.

Culioli s'est essayé à la création d'une mathématique adaptée, en s'entourant notamment de mathématiciens, dont le jeune Jean-Pierre Desclès. Ensemble, ils utilisèrent la *nouvelle logique* dont Desclès lui-même reconnaissait la perméabilité avec les mathématiques traditionnelles (Schmid et Nicole 2014). L'extrait qui suit rend compte de l'entremêlement des trois mathématiques (Culioli 1968, 113, §2) :

Ainsi, nous ignorons les structures mathématiques qui se révéleront adéquates et fécondes : comme nous le disions plus haut, nous aurons vraisemblablement à les inventer avec l'aide du mathématicien, puis, encore plus vraisemblablement, à les 'bricoler' , du moins dans une première étape. Qu'il soit bien compris que l'on n'importe pas des techniques logico-mathématiques pour les plaquer sur un objet quelconque.

Antoine Culioli discute des structures mathématiques existantes qui ne sont peut-être pas appropriées à l'étude du langage. Il mobilise de fait les mathématiques au sens 2a et 2b. Les structures sont des objets mathématiques (mathématique épistémologique type 2b) sous-jacents aux phénomènes linguistiques – ou permettant leur description. Or, rien ne dit que les mathématiques – comme discipline (type 2a) – ont déjà créé (ou découvert) les structures nécessaires. Notons que pour Culioli il s'agit de créer les structures : il ne semble pas supposer que les objets mathématiques existent en soi et qu'il s'agit de les découvrir. En revanche, il est possible de créer lesdits objets qui permettent de représenter et d'expliquer les opérations métalinguistiques. Culioli utilise même le verbe *bricoler* s'inscrivant dans une approche qui peut sembler en inadéquation avec la rigueur promue – et qui n'est pas sans rappeler la manière dont Boltanski parle de la création de sa première revue de sociologie (Boltanski 2022). Le terme permet d'envisager une sorte de philosophie de la pratique, dans laquelle s'inscrit le travail de Culioli. Il faut certes être rigoureux. Mais ça n'empêche pas l'originalité et l'innovation. La rigueur se situe dans l'exigence d'une description linguistique préalable qui soit précise et non naïve, et dans la compréhension de ce que l'on fait. La rigueur se situe dans le télos

7. La posture d'auteur – aspects éthotiques et axiologiques

de la formalisation, qui doit mettre au jour la dialectique entre langues et langage. La rigueur ne se situe pas dans une application aveugle des principes mathématiques disciplinaires (2a).

Par ailleurs, le terme *bricolage* active des topoï qui situent la pratique culiolienne. Il ne s'agit pas de produire un bel appareil mathématique de son bureau, mais bien de bricoler, c'est-à-dire d'être ingénieux, inventif, de faire avec ce que l'on a, d'approximer, de sorte à obtenir quelque de fonctionnel, peut-être de bancal et sur lequel il faudra revenir, mais quelque chose d'ancré dans la réalité empirique des langues. Cette remarque n'est pas sans nous rappeler les propos de Richir (1996, 41-61) sur la « 'boite noire' mathématique » :

Puisque, en effet, la plus grande est la part obscure (impensable) d'opérativité des mathématiques, plus grande est, corrélativement, la part de « bricolage » des paramètres des équations pour que « ça marche » 'pour qu'on retombe sur des résultats en accord avec l'observation et l'expérience

Cette remarque s'explique par la tension entre vision poppérienne (vérificationniste et empiriste) et vision galiléenne d'une part, et, d'autre part, par la nécessité opérationnelle de la physique (il faut que « ça marche »). La linguistique se trouve dans une situation épistémologique similaire, entre galiléisme et popperisme (cf. CHAP. 5.2), entre une nécessité de formalisation mathématique qui repose sur un processus d'axiomatisation et de réification mathématique – attendu qu'il s'agit de décrire l'objet linguistique *par* un objet mathématique – et une nécessité d'ancrage dans l'empirie et la variété des langues qui demande que le modèle linguistique puisse produire un résultat en accord avec l'expérience. Cette tension nous paraît d'ailleurs d'autant plus apparente qu'elle est déniée : nous l'avons dit, pour Culioli, rien ne dit qu'une opération donnée ne donne le même résultat. Il s'agit d'une logique représentationnelle et non d'un modèle. La langue étant opaque, il n'y a ni codage ni automate mathématique et aucune logique représentationnelle ne peut s'appliquer de sorte à reproduire le même résultat. Par conséquent, la possibilité poppérienne s'effondre. Il s'agit donc de bricoler des objets afin de décrire et de représenter, tout en considérant qu'il ne sera jamais possible de modéliser. Il est possible de remonter des faits langagiers (dans leur forme systématique, et non naïve) aux opérations métalinguistiques – dont on suppose qu'elles sont analogues

aux opérations cognitives ; mais il n'est pas possible de prédire les faits langagiers à partir des opérations dont il est question.

En outre, Culioli insiste en estimant qu'il ne s'agit pas d'importer des *techniques* logico-mathématiques et de les appliquer sur n'importe quel objet. Cette remarque met en évidence un usage des mathématiques au sens 2a : il s'agit d'emprunt d'une discipline à un autre. Par ailleurs, le terme *technique* est relativement compliqué à étudier. L'idée de *technique* évoque une notion de pratiques et d'applications – qui seraient propres à la discipline mathématique. Ces techniques ne relèvent pas nécessairement des mathématiques au sens 2b : nous pouvons considérer que calculer une moyenne est une technique mathématique, au sens qu'il s'agit d'une technique issue de la discipline mathématique, mais que cette technique n'a rien à voir avec la connaissance mathématique, au sens de l'épistémologie mathématique (comme fondation des mathématiques). En outre, nous pouvons interroger la nature de ce qui est emprunté à la discipline mathématique. Nous pouvons identifier des techniques (c'est-à-dire des pratiques) qui peuvent être des pratiques d'écriture, des concepts – qui peuvent être propres aux techniques ou désigner des objets mathématiques –, plus largement, une méthodologie, une manière de penser ou d'opérer, ou encore des lexèmes, détachés des concepts qu'ils recouvrent.

Aussi, les termes *techniques* et *bricolage* renvoient à l'agentivité du chercheur et à un savoir-faire plus qu'à une connaissance en soi – un savoir-faire qui, néanmoins, peut produire la connaissance mathématique. Du reste, il y a un flou conceptuel et épistémologique constant. Afin de s'en rendre compte, considérons l'extrait suivant (Culioli 1968, 114, §1) :

On ramènera toutes les opérations unaires de prédication [...] à une application, ce qui n'a rien que de très banal, mais on ira jusqu'au bout de l'analyse, en y adjoignant une théorie des prédicats. [...] une classification des opérations que l'on peut effectuer sur l'ensemble de départ et/ou sur l'ensemble d'arrivée, sur la flèche qui symbolise le foncteur.

La terminologie est propre aux mathématiques. Nous retrouvons les termes *application*, *ensemble de départ*, *ensemble d'arrivée*, qui désignent les domaines et codomaines d'une fonction, ainsi que le mot *foncteur*. Le lexique utilisé est propre au domaine de l'analyse.

7. La posture d'auteur – aspects éthotiques et axiologiques

Le mot *foncteur* est, pour sa part, plus problématique : nous proposons une étude de cas au chapitre suivant (cf. CHAP. 8). Considérons toutefois que nous comprenions précisément l'usage qui en est fait, la méconnaissance de son statut et de son origine conceptuelle est un silence sur le processus de recherche qui empêche de comprendre le processus épistémologique mis en œuvre par l'auteur – et qui empêche une compréhension approfondie. Derrière le mot, nous ne savons finalement rien du concept. S'agit-il d'un concept propre à Culioli, propre aux mathématiques, mais emprunté par Culioli, d'un lexème mathématique emprunté par Culioli, mais recouvrant un concept linguistique ? Considérons donc les autres termes et concepts mathématiques utilisés. Voyons l'extrait suivant (Culioli 1968, 114, §2) :

On peut donner des valeurs d'un système verbal (un système étant défini comme un réseau de valeurs) une représentation topologique qui permet de mieux poser certains problèmes [...] On peut ramener les opérations sur les unités dans l'ensemble de départ et dans l'ensemble d'arrivée à une liste finie d'opérateurs [...]

Dans ce passage, nous pouvons relever de nombreuses occurrences de termes mathématiques (au sens 2a) comme : « représentation topologique », « liste finie d'opérateurs », « opérations », « unité », « ensemble de départ », « ensemble d'arrivée ». Considérons, par exemple, les termes *représentation topologique*. Qu'est-ce qu'une représentation topologique ? Dans ce contexte, l'usage du mot *topologique* est-il pertinent ? La topologie est un domaine des mathématiques qui étudie les déformations spatiales. Par exemple, le domaine de la topologie permettra de décrire, en mathématique, la déformation d'une sphère jusqu'à l'aboutissement d'une nouvelle forme géométrique tridimensionnelle, disons une tasse. Aussi, qu'est-ce que la représentation topologique d'un système verbal ? Est-ce à dire que le système verbal fonctionne comme un espace géométrique qui subit des déformations ? L'usage du terme *topologique* doit-il être considéré comme un emprunt terminologique (le mot *topologique* désigne quelque chose de strictement linguistique) ; comme un emprunt conceptuel (le mot *topologique* désigne le concept *topologique* que l'on applique à la linguistique) ? Auquel cas, s'agit-il d'un emprunt conceptuel métaphorique (le phénomène linguistique est comme le phénomène mathématique désigné par *topologique*) ? Le cas échéant, avec

quelle modalité ? Ou, au contraire, s'agit-il d'un usage strict (le phénomène linguistique est le phénomène mathématique) ?

. À défaut de fournir une réponse simple à cette question, nous pouvons au moins remarquer que l'approche topologique et le trope de la métaphore topologique étaient très populaires dans les sciences humaines dans les années qui nous concernent. Ainsi, nous trouvons des usages de la topologie dans les travaux de Baudrillard (Bessis et Degryse 2003), de Deleuze et Guattari (Jedrzejewski 2017), ou encore de Lacan (Granon-Lafont 1995). Ces usages, associés à l'approche postmoderne, ont pu être critiqués comme pseudoscientifiques (Sokal 1997; Bouveresse 1999) – critique située qui, quoique discutant du *bon usage des métaphores* n'appréhende pas le statut métaphorique et sémantique des concepts mathématiques utilisés par Lacan. En substance, nous n'avons aucune indication quant au statut de ces lexèmes et des concepts dont il est question. Toutefois, dans un entretien, évoquant la topologie, Culioli explique sa démarche (Grésillon et Lebrave 2012, 150) :

Par exemple, il y avait la topologie, qui est par excellence l'art de la déformation. Mais on ne voit pas pourquoi on ferait du langage une espèce de dispositif à faire des pâtes fraîches... Après il y avait le transformationnel, c'est Harris qui l'a inventé. Mais moi, je regarde quelles sont les opérations qui permettent de passer d'une forme à une autre, ce qui n'est pas du tout la même chose que la paraphrase, même si c'est voisin en apparence. Quand je prenais un exemple, je disais « Jean a un trou à sa poche », « Jean, sa poche, elle a un trou », mais on ne peut pas dire « Jean un trou est à la poche », des choses comme ça.

Finalement, ce que reprend Culioli à la topologie, c'est l'idée de transformation. Pour autant, ça ne répond à aucune des remarques que nous avons formulées précédemment. *Topologie* devient-elle simplement un terminologème pour *transformation*, ou s'agit-il de supposer que les transformations en question peuvent se décrire avec les termes conceptuels de la topologie en tant que discipline ? Plus encore, cela suppose-t-il que les formes linguistiques correspondent à des objets topologiques ? Un problème identique se pose dans l'extrait suivant (Culioli 1968, 114, §5) :

On représentera certaines catégories par des vecteurs de propriétés, de telle sorte que l'on pourra avoir des vecteurs de vecteurs [...] Ce vecteur est 'coulissant' [...] . On construira des systèmes logiques particuliers, du type 0, 1 (où 0 peut être

7. La posture d'auteur – aspects éthotiques et axiologiques

un absorbant selon les systèmes), * (terme neutre, ce qui signifie 'qui n'est ni 0 ni 1 ou bien est 0 ou 1'), ω (terme qui est en dehors de (0, 1, *))

Concentrons-nous sur le terme *vecteur coulissant*, que Culioli utilise avec des guillemets. Il s'agit d'un étrange hapax. Nous ne trouvons ce terme que dans des textes d'épigones de Culioli (Fisher et Veron 1973). Après consultation de plusieurs sources lexicographiques, il nous a semblé que le terme *sliding vector* correspondait au terme *vecteur glissant*, autrement plus connu. Un *vecteur glissant* est un vecteur dont le point d'application est associé à une droite. Le vecteur glissant est un vecteur qui *glisse* sur une droite en fonction du point d'application qui peut être en n'importe quel point de la droite en question. Les vecteurs glissants sont utilisés principalement en mécanique, notamment pour représenter l'application d'une force. Le statut du mot reste indéterminé : il peut s'agir d'un lexème d'origine mathématique qui désigne un objet linguistique ; d'un lexème et du concept qu'il recouvre, d'origine mathématique, utilisé pour désigner un objet linguistique, de façon analogique ou métaphorique ; d'un lexème et du concept qu'il recouvre, d'origine mathématique, utilisé parce que l'objet linguistique serait, *in fine*, l'objet mathématique dont il est question. Par ailleurs, dans le cas où il s'agit d'un emprunt lexical et non conceptuel, ce dernier est possiblement motivé par une analogie conceptuelle⁸⁵. Nous pouvons replacer l'extrait dans son cotexte afin de saisir l'usage qu'il fait du mot *vecteur* (Culioli 1968, 114, §5) :

On représentera certaines catégories par des vecteurs de propriétés, de telle sorte que l'on pourra avoir des vecteurs de vecteurs. Ainsi, on notera Sujet (d'une phrase) = (C₀, Agent, thème). C₀ se lit *Complément de rang zéro* dans une théorie des compléments, impliquant que le sujet (de surface), dans les langues où sa présence est obligatoire, est nécessaire comme élément de l'ensemble de départ, pour que l'énoncé soit canoniquement bien formé ; *Agent* implique que très souvent (la formulation est volontairement approximative) le Sujet est Agent, soit à un niveau de surface soit, en inversant la proposition, que l'Agent était Sujet (C₀) à un niveau profond. [...] Ce vecteur est 'coulissant', c'est-à-dire que chaque terme, à l'exception de C₀, peut prendre une valeur nulle. On peut donc avoir : (C₀, Ag., Th.), (C₀, Ag.), (C₀, Th.), (C₀). De son côté, Agent est représenté dans un autre vecteur

⁸⁵ Ce qui n'est pas toujours le cas. Mc Lane reprend le terme *foncteur* à Carnap sans qu'il n'y ait aucune analogie entre le concept en théorie des structures et dans la philosophie carnapienne (cf. CHAP. 8).

7. La posture d'auteur – aspects éthotiques et axiologiques

(Agent, Animé, Déterminé), lui aussi coulissant. C'est par hasard que l'on a, à deux reprises, un triplet.

Au terme de cette explication, nous ne comprenons pas particulièrement le rapport entre le « coulissement » du vecteur et l'impossibilité pour C_0 de prendre une valeur nulle. Notons d'ailleurs que Culioli indique le terme entre guillemets, comme s'il le considérait lui-même impropre ou métaphorique. En outre, en sus du vocabulaire, nous pouvons identifier un certain usage d'une écriture mathématique – au sens épistémico-énonciatif et gnoséo-discursif. En effet, l'écriture reprend les codes, voire la sémiologie de l'écriture mathématique disciplinaire. L'utilisation des lettres et des indices entre parenthèses forme un « triplet », comme le dit lui-même Culioli, comme s'il s'agissait de reprendre l'écriture vectorielle et, de fait, de pratiquer un usage conceptuel et de l'écriture et du terme *vecteur*. Toujours est-il qu'il est impossible de déduire, compte tenu des informations cotextuelles, le statut de l'usage du mot *vecteur*. Un dernier exemple nous permet d'éclairer le flou épistémologique dans lequel nous nous situons quant à l'acceptation et aux usages des lexèmes – et potentiellement des concepts – mathématiques utilisés (Culioli 1968, paragr. 115, §6) :

On construira des systèmes logiques particuliers, du type $0, 1$ (où 0 peut être un absorbant selon les systèmes), $*$ (terme neutre, ce qui signifie : 'qui n'est ni 0 ni 1 ou bien est 0 ou 1 '), ω (terme qui est en dehors de $(0, 1, *)$).

Dans cet extrait, Culioli explique l'usage d'éléments absorbants et neutres. Il remarque en note de bas de page que dans le cas d'un mot masculin et d'un mot féminin en français, l'adjectif s'accorde avec le genre masculin. Le masculin l'emporte. Ainsi, mathématiquement, le masculin est comme le zéro d'une multiplication : un élément absorbant qui transforme le tout en masculin. Contrairement au terme *topologie* qui était cité sans aucune illustration, nous observons en l'occurrence une application mathématique des concepts d'éléments absorbants et neutres en mathématiques. Ce cas nous permet d'envisager avec certitude que Culioli n'emprunte pas simplement un lexème, mais bel et bien un concept, issu de la théorie des catégories (cf. Chap. 8 et 12) – puisqu'il illustre le fonctionnement de l'accord en français en mobilisant le concept mathématique. Nous pouvons ainsi formuler plusieurs observations. Premièrement, ce type d'explication ne tend-il pas à une hypostasie du modèle épistémologique – ce contre quoi Culioli lui-même prévenait pourtant en amont de son article ? Deuxièmement, la

question que Culioli soulevait à propos des êtres grammaticaux n'est-elle pas d'autant plus prégnante ?

En effet, compte tenu de cet exemple, faut-il considérer que les êtres grammaticaux ont une essence mathématique ? Le genre masculin en français a-t-il la propriété mathématique d'être absorbant, comme s'il s'agissait d'un sous-type ou d'un morphisme d'une propriété mathématique prototypique ? Ou, au contraire, s'agit-il juste de décrire un phénomène linguistique par une analogie mathématique ? En d'autres termes, Culioli utilise-t-il les mathématiques comme un système d'outillages axiomatico-heuristiques ou comme un outil descriptif ? Dans le second cas, les mathématiques ne sont rien d'autre qu'un outil épistémologique qui vise à décrire métaphoriquement la linguistique. Tandis que dans le premier cas, la linguistique est, *in fine*, un sous-domaine des mathématiques. Conséquemment, dans un tel sous-système mathématique, il devrait être possible de découvrir déductivement des phénomènes linguistiques par une transformation homologique du système axiomatique des mathématiques, comme l'explique Desclès en citant explicitement cet article de Culioli (Desclès 1973).

Ces quelques exemples permettent de rendre compte d'une difficulté majeure à la lecture des travaux d'Antoine Culioli : il n'est pas possible de définir le régime de mathématicité qu'il pratique, non seulement parce qu'ils percolent, mais surtout parce qu'ils ne sont pas définis, épistémologiquement parlant, par l'auteur lui-même. Considérons le terme vecteur : son usage est gnoséo-discursif – il renvoie à la connaissance disciplinaire mathématique – mais permet en fait de désigner, de façon métonymique, une pratique d'écriture – un usage épistémo-énonciatif qui consiste simplement à produire des uplets à la manière d'un tableau – tout en supposant non l'objet mathématique abstrait sous-jacent au concept de vecteur, mais néanmoins un imaginaire géométrique – l'idée que le vecteur soit coulissant suppose un mouvement dans l'espace. En substance, le régime épistémo-énonciatif de l'écriture mathématique (R-1), le régime gnoséo-discursif disciplinaire (R-2a) et épistémologique (R-2b) dans ses usages lexicaux (R-2a-I), conceptuels (R-2b-II), stricts ou métaphoriques, ou lexico-analogiques (R-2-III) se confondent et se confondent d'autant plus que l'auteur ne donne aucune indication claire quant à son rapport aux mathématiques et à la mathématicité produisant, conséquemment, une épistémologie floue (cf. Chap. 8).

7.2.2. Dynamique entre aspects énonciatifs et discursifs

Certes, l'épistémologie est floue. En d'autres termes, le rapport qu'Antoine Culioli entretient avec les objets qu'il produit, avec sa propre théorisation de la connaissance linguistique et de son rapport avec la connaissance mathématique, est flou. Cependant, il ne faut pas considérer que l'opacité épistémologique à laquelle nous sommes confrontées est de l'ordre d'une mauvaise maîtrise : ce serait produire un jugement axiologique. Or, précisément, comme nous l'avons rappelé en amont de notre travail, il s'agit de ce que nous voulons éviter (cf. CHAP. 2.2). Il n'y a aucune raison de supposer – ou de ne pas supposer – qu'Antoine Culioli ne maîtrise pas les objets qu'il manipule. En outre, ce champ explicatif est relativement psychologisant et n'appréhende pas le discours tel qu'il se donne et tel qu'il produit des effets de sens spécifiques. L'aspect flou de l'appareil épistémologique est la conséquence de deux phénomènes : premièrement, les usages discursifs d'Antoine Culioli, dans le contexte précis de la publication dans *Les Cahiers pour l'analyse* et du champ scientifique de l'époque ; deuxièmement, l'épistémologie linguistique que Culioli essaie précisément d'établir.

Concernant le premier, il est apparent que les critères formels d'un article scientifique tels qu'ils sont définis actuellement ne sont pas rencontrés par l'article d'Antoine Culioli d'une part parce que les normes du champ ne sont pas les mêmes qu'aujourd'hui ; d'autre part, parce qu'Antoine Culioli pratique un certain art de l'équivoque et de l'implicite – sur lequel il s'explique lors de ses échanges avec Claudine Normand (Culioli et Normand 2005, 206-211⁸⁶). Concernant le second, il s'agit de cet équilibre épistémologique précaire que nous développons précédemment (cf. CHAP. 7.1.2). Pour le reformuler, nous pouvons considérer que le paradoxe de l'épistémologie culiolienne réside dans la question de la représentation. *Faire science*, c'est représenter et c'est représenter mathématiquement. Or, non seulement les outils mathématiques nécessaires à cette représentation n'existent peut-être pas encore, mais, en sus, rien ne

⁸⁶ Lorsque Normand lui fait remarquer l'austérité de ses textes – en les comparant, sur ce point, à l'*Éthique* de Spinoza – Culioli répond, dans deux saillies mémorables, que c'est, en somme, au lecteur de souffrir quelque peu la difficulté de ses écrits : « Alors, est-ce qu'il faut, parce qu'ils n'ont pas l'habitude de se donner ce mal, que j'écrive de telle manière qu'ils persévèrent dans l'habitude de ne pas se donner ce mal ? Je considère que non » (2005, 210) ou encore « [...] *mathematica sunt, non leguntur ; philosophica sunt, non leguntur* ; ajoutons alors : *linguistica sunt, non leguntur !* Bon, très bien ! » (2005, 209).

7. La posture d'auteur – aspects éthotiques et axiologiques

dit que tout est représentable. En outre, la représentation n'est pas un codage univoque d'ordre bijectif. Enfin, elle ne peut jamais s'appliquer à un objet naïf, mais uniquement à un objet déjà axiomatisé, déjà systématisé. Il faut donc représenter la langue dans ce qu'elle a de réel et de concret – et non des coupes arbitraires – mais en s'éloignant de l'empirie naïve et en l'ayant déjà systématisée – c'est-à-dire en l'ayant déjà formalisée, donc intégrée à une logique représentationnelle ; il faut la représenter – cette langue systématisée – en considérant *et* que tout n'est pas représentable *et* que la représentation ne peut être univoque ; enfin, il faut la représenter *mathématiquement* mais sans supposer *ni* que les mathématiques peuvent fournir les outils nécessaires *ni* que les objets étudiés sont, en l'état du moins, bel et bien mathématiques.

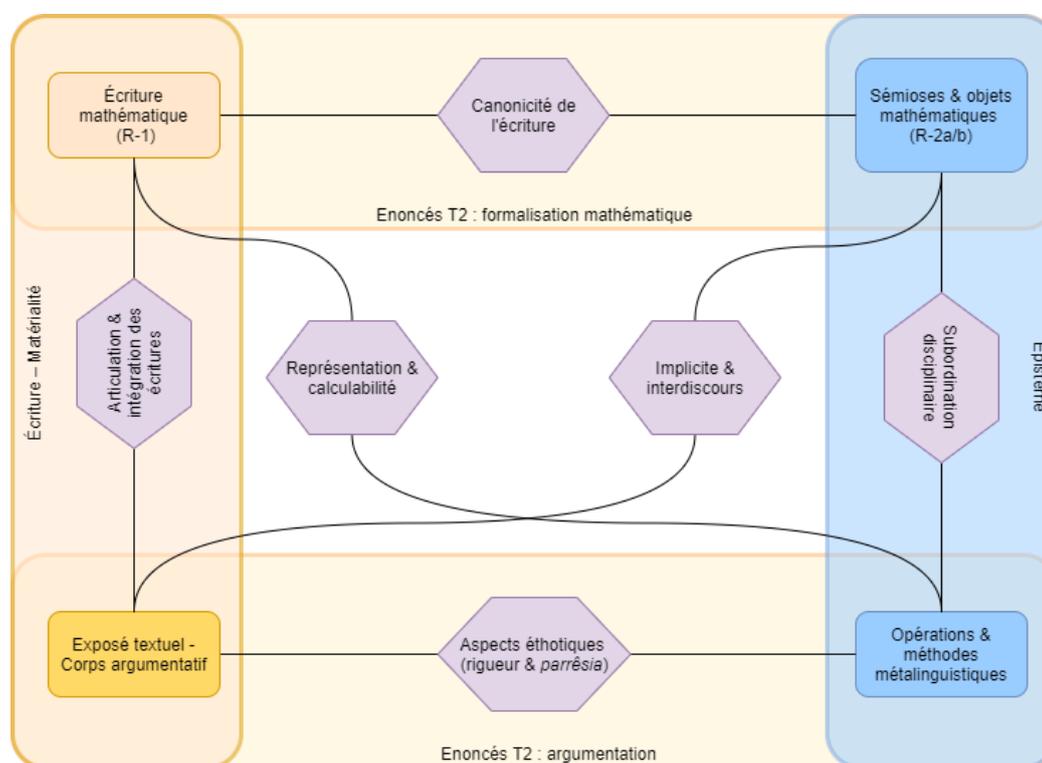


Fig. 12 : Dédoublement des inscriptions

Cependant, si l'épistémologie est floue, son fonctionnement discursif et énonciatif est descriptible – représentable, pourrions-nous dire. Ce flou, nous l'avons identifié en pointant les usages lexicaux et l'indétermination sémantique – sens mathématique ou non ? – et conceptuel – si sens mathématique, usage propre ou analogique ? – et scripturaux. Nous pouvons proposer une description de la dynamique interne au discours, sur la base diagrammatique exposée au chapitre 5. Nous pouvons représenter les énoncés T2, qui sont hétérosémiotiques et dont l'objectif est de *représenter* les opérations

métalinguistiques opérées par Antoine Culioli, c'est-à-dire de les formaliser mathématiquement. Cette formalisation mathématique suppose des pratiques d'écriture mathématique (R-1) qui peuvent mobiliser des sémioses mathématiques et des lexèmes mathématiques (R-2a) ainsi que les concepts mathématiques qui leur sont sous-jacents (R2-b). Ces énoncés sont accompagnés. Ces énoncés sont accompagnés d'énoncés T1 en langue naturelle qui constituent l'argumentation de Culioli, qui met en jeu des questions d'éthos relatives à la rigueur et la *parrêsia*. Nous pouvons problématiser l'articulation entre les énoncés T1 et les énoncés T2, comme le montre la *figure 12*.

Cette articulation nous permet de formuler plusieurs questions auxquelles nous souhaitons répondre de la suite de notre exposé – ou auxquelles nous avons partiellement répondu. Nous pouvons interroger le rapport qu'entretient l'écriture mathématique avec la sémiose disciplinaire mathématique – autrement dit la question de la canonicité de l'écriture. Cette question de la canonicité nous pouvons l'étendre et interroger l'ancrage conceptuel de l'écriture – autrement dit, si l'écriture est canonique, suppose-t-elle, par son usage, l'existence des objets mathématiques auxquels elle se rapporte potentiellement ? Nous pouvons interroger l'articulation de l'écriture mathématique et des opérations qu'elle est censée réaliser et investiguer son fonctionnement effectif qui suppose de représenter les opérations métalinguistiques de façon calculable. Ces trois éléments – canonicité, ancrage conceptuel, calculabilité – constituent la question sémiotique, épistémologique et épistémique que nous envisagerons aux chapitres 9 et 12.

Par ailleurs, nous pouvons interroger le rapport que l'écriture entretient avec le corps argumentatif, à savoir l'ensemble de l'exposé textuel : quelles articulation et intégration des écritures au sein du texte, dans son entièreté ? Nous l'envisagerons au chapitre 13. Concernant l'exposé textuel, nous pouvons envisager la manière dont il développe la question de la rigueur et de la *parrêsia*, lorsqu'il expose et exemplifie la dialectique entre langues et langage, le rôle de la linguistique, l'usage de la formalisation, et ainsi de suite. Nous pouvons par ailleurs questionner le rapport de subordination disciplinaire entre la linguistique, telle qu'elle est développée dans cet article, et les mathématiques, telles qu'elles sont mobilisées – en d'autres termes, la linguistique est-elle explorable mathématiquement ? Nous y reviendrons notamment au chapitre 12. Nous pouvons aussi interroger la question de l'implicite et de l'interdiscours, du point de

vue de l'articulation d'un prédiscours mathématique avec l'argumentation éployée : comment fonctionne l'interdiscours mathématique ? Nous l'abordons au chapitre suivant (cf. CHAP. 8).

Ces différentes interrogations vont nous permettre d'améliorer et d'ajuster notre description, notre interprétation et notre représentation du fonctionnement discursif des discours étudiés et, plus largement, du fonctionnement du *faire science*. Nous pouvons envisager les modalités discursives du *faire science* du point de vue de sa dynamique énonciativo-discursive, c'est-à-dire de l'articulation des aspects matériels et énonciatifs d'une part – représenté par l'axe vertical de gauche – et les aspects discursifs propres aux effets de sens discursifs, à l'interdiscours, ou aux prédiscours – représenté par l'axe vertical de droite. Les axes horizontaux permettent ainsi de représenter ce qui est *matériellement* présent et observable pour l'analyse du discours, à savoir les énoncés – T1 et T2 – qui posent des questions propres à leur matérialité énonciative et à leur discursivité, qui concernent donc d'une part les deux processus que nous avons identifiés – énonciatif et discursif – et d'autre part les praxis – attendu que le prédiscours et l'interdiscours mathématique sont propres à la praxis ordodiscursive et que la sémiologie est propre à la praxis matérielle. Aussi, en substance, nous décrivons le fonctionnement discursif du *faire science* en mobilisant la méthode praxéographique et nous le représentons à l'aide d'une dynamique énonciativo-discursive qui, par ailleurs, permet d'instruire des problèmes spécifiques que nous investiguons ensuite avec notre méthode.

7.3. Décryptage de l'éthos effectif

Nous avons montré que deux artefacts éthotiques étaient à l'œuvre : d'abord la rigueur, ensuite la *parrêsia*. Ces deux artefacts constituent la posture éthotique de Culioli : une posture professorale qui porte un discours normatif qui, dans un double mouvement, explicite et implicite, corrige des disciples dont les intentions sont certes louables, mais la pratique médiocre, et disqualifie les pratiques de ceux qui n'osent s'essayer à un vrai travail linguistique – qui consiste à appréhender la dialectique entre langues et langage dans une seconde dialectique, celle entre empirie et formalisation/représentation. Nous avons montré que le statut des usages et outils mathématiques (*lato sensu*) n'est pas clair. Des pratiques scripturales, des lexèmes voire des concepts sont employés sans que nous

ne sachions ni leur statut disciplinaire – emprunt ou création –, ni, le cas échéant, leur statut sémantico-conceptuel – métaphore/analogie ou usage propre. Culioli a une pratique interdiscursive très implicite qui rend toute lecture ardue – et qui n'est donc actualisée dans aucun usage intertextuel. Nous sortons de cette première lecture avec un double sentiment : opacité et équilibre. L'épistémologie est opaque parce qu'elle repose sur un équilibre théorique et méthodologique précaire que nous avons précédemment résumé : ni empirisme naïf ni modélisation effrénée ; ni codage univoque ni renoncement à la représentation ; ni positiviste ni empirisme logique, et ainsi de suite. La scène et la scénographie sont, pareillement, opaques, parce qu'elles reposent, elles aussi, sur un équilibre précaire : discours scientifique sans en être un au sens strict ; développer la méthode linguistique sans s'adresser à des linguistes – tout en s'y adressant indirectement ; discourir sur la rigueur et la prudence tout en formulant des critiques sévères et, *in fine*, peu prudentes.

Par ailleurs, nous pouvons considérer qu'il y a une tension entre la posture épistémologique *dite* et la posture épistémologique *montrée*. Il y a une tension entre le Culioli qui estime qu'il ne faut pas confondre les propriétés du modèle avec les propriétés de l'objet, entre le Culioli qui alerte sur le risque de créer faussement des universaux sur la base d'une interprétation de surface d'une langue quelconque, mais qui exemplifie par ailleurs une formalisation donnée que sur le cas unique du français, sans que nous sachions précisément si ce cas est une actualisation d'un universel ou une formalisation *ad hoc* d'un particularisme. Il y a une tension entre le Culioli qui affirme que l'on ne peut importer et plaquer des concepts mathématiques sans réflexion, qui estime qu'il faut être rigoureux et prudent, et le Culioli qui, pourtant, réalise une sorte d'inventaire hétéroclite de concepts sans vraiment expliciter en quoi ils sont utiles ou permettent une formalisation. Cette tension entre le *dit* et le *montré* parasite la compréhension de la *parrêsia* qui suppose que ce qui est *dit* soit *montré*. Pour nous en rendre compte, nous allons nous attarder sur l'éthos visé de Culioli en décrivant au mieux la mécanique de son argumentation (CHAP. 7.3.1). L'éthos discursif – ou visé – de Culioli est la conjonction d'un éthos *dit* – ce que l'auteur dit de sa propre énonciation ou de lui-même – et l'éthos *montré* (l'éthos qui se construit par l'énonciation elle-même (sur ce point, voir CHAP. 5.1). Dans un

second temps, nous aborderons brièvement la question de l'éthos attendu ou prédiscursif.

7.3.1. Éthos discursif

Notons que cet éthos *montré* porte autant sur le processus discursif que le processus énonciatif : il porte autant sur les effets de sens discursifs que sur les effets de sens formels et matériels. Ce découpage peut donner l'impression de rejouer celui, caduc, de l'opposition contenu/forme, mais il n'en est rien. Par exemple, le choix du vocabulaire ou le plan de texte, traditionnellement, relèverait de la forme. Or, dans notre perspective, il s'agit bien d'une caractéristique discursive. En revanche, la matérialité scripturale ou orale – la graphie spécifique d'un individu avec ses accidents, ou la prononciation effective – est une propriété énonciative. Quant à la sémiose utilisée, elle relève de l'aspect énonciatif de l'éthos *montré*. Outre cette distinction discursif/énonciatif au sein de l'éthos *montré*, nous pouvons opérer une différenciation entre l'orientation argumentative critique et l'orientation argumentative exemplificatrice. Concernant l'éthos *dit*, il concerne les énoncés dont la portée est métadiscursive et qui, ce faisant, construisent la posture énonciative de l'auteur, c'est-à-dire la manière dont il prend en charge sa propre énonciation. Ainsi, l'éthos *montré* dans son caractère discursif repose sur deux propositions axiologiques, qui supposent elles-mêmes des sous-propositions ou des propositions connexes : (1) La pratique de la formalisation chez les linguistes est problématique car (1.1) soit les linguistes osent sortir du cercle positiviste, mais leur pratique de la formalisation est problématique, (1.2) soit les linguistes n'osent pas sortir de ce cercle donc leur pratique est problématique ; quant à cet article, il s'agit d'une exemplification d'une formalisation axiologiquement valide, autrement dit, d'une pratique de la formalisation qui n'est pas problématique.

Du point de vue scriptionnel et sémiosique/sémiotique, la manière énonciative dont les choses sont *montrées* repose sur un dédoublement qu'il est possible d'envisager à l'aune de la dynamique énonciativo-discursive. Ainsi, nous pouvons identifier deux contenus ou deux propos dans l'article, auxquels sont associées deux manières énonciatives de *montrer* qui ont, chacune, une orientation argumentative différente : (1) il s'agit de critiquer les pratiques des linguistes (énoncés T1 qui constituent l'exposé textuel, exégétique, et forment le corps du texte) ; il s'agit d'illustrer des pratiques

axiologiquement valorisées (énoncés T2 que constituent des pratiques d'inscription spécifiques, qui s'actualisent notamment de façon lexicale, mais aussi, et surtout, de façon scripturale, avec l'écriture mathématique). L'aspect énonciatif de l'éthos *montré* constitue la *technê* de la *parrêsia*, que nous pouvons traduire, paraphraser en ces termes : « voici comment *toi* qui veux faire de la linguistique formalisée doit la pratiquer ». L'orientation argumentative de cet éthos *montré* constitue la pratique foucauldienne de l'éthos : montrer ce que l'on enseigne ; montrer que l'on *fait ce que l'on dit de faire*. Cette attitude renforce l'effet de la *parrêsia*, que cristallise l'effacement énonciatif qui renforce le caractère de véridicité de l'énoncé. Enfin, concernant l'éthos *dit*, nous pouvons distinguer ce que l'auteur dit *directement* et *explicitement* de lui-même, de ce qu'il dit *indirectement* et *implicitement* de lui-même. Dans le cas de Culioli, s'il ne porte jamais un jugement axiologique directement sur sa propre pratique, il déploie néanmoins un éthos *dit* qui participe d'un syllogisme axiologique que nous pouvons formuler comme suit : (1) refuser de poser le problème théorique de la formalisation en linguistique est irresponsable ; (2) donc poser le problème théorique de la formalisation en linguistique est responsable ; (3) Culioli pose le problème théorique de la formalisation en linguistique ; (4) donc Culioli est responsable.

Notons que, dans ce syllogisme, l'adjectif *responsable* subsume toute la gamme que Culioli évoque : rigoureux, systématique, explicite. Plus que responsable, nous aurions pu indiquer *vertueux* – terme que nous retrouvons dans l'introduction du numéro des *Cahiers* dans lequel est publié l'article (cf. CHAP. 7.1). La particularité de ce syllogisme réside dans la dialectique qu'il implique entre l'éthos *dit* et l'éthos *montré*. En effet, l'éthos *dit* est sous-entendu par le contenu discursif et la forme énonciative de l'éthos *montré*. En *disant* que les linguistes sont « A » de ne pas *pratiquer* « F » et en *montrant* qu'il *pratique* « F », il *dit* de lui, indirectement, qu'il n'est pas « A ». L'éthos *dit* se révèle en creux de l'éthos *montré*, par la combinaison de la critique et de l'illustration. Ce syllogisme évolue au fil du discours par la polarisation de deux manières de *faire* la linguistique, deux manières de pratiquer la science linguistique. Une manière délétère et pseudoscientifique – qui regroupe autant ceux qui pratiquent *mal* la formalisation que ceux qui se refusent à la pratiquer – et une manière qui convient à la science linguistique. Le syllogisme évolue en conséquence : (1) Pratiquer de la manière « T » est l'apanage des mauvais linguistes ;

7. La posture d'auteur – aspects éthotiques et axiologiques

(2) or, Culioli ne pratique pas de la manière « T » ; donc Culioli n'est pas un mauvais linguiste : il est un bon linguiste.

Au demeurant, comme nous venons de le souligner, à aucun moment Culioli ne dit concrètement qu'il fait l'inverse. Il ne le *dit* pas, mais il l'illustre : il le montre discursivement par son appareil argumentatif – contenu discursif de l'éthos montré, c'est-à-dire les énoncés T1 – et énonciativement par l'exemplification de la formalisation – forme énonciative de l'éthos montré, c'est-à-dire les énoncés T2. Il s'opère donc en quelque sorte un effacement dans le discours explicite, de la seconde prémisse. Ce syllogisme où se produit un effacement d'une des prémices est en quelque sorte un enthymème, c'est-à-dire un syllogisme dont une ou plusieurs des propositions, ou la conclusion, sont sous-entendues. Aussi, cette rencontre entre un *éthos dit indirect* et un *éthos montré* est ce que nous appelons une stratégie enthymématique. Le fonctionnement de cette stratégie éthique est représenté sur la figure suivante qui synthétise notre analyse (*fig. 13*). Nous avons ainsi une proposition directe et explicite : (1) Pratiquer de la manière « T » est l'apanage des mauvais linguistes. Cette proposition relève de l'éthos *dit* et de l'éthos *montré*, puisque ce sont les énoncés T1, dans leur orientation argumentative critique, qui *montrent* qu'il ne faut pas pratiquer ainsi – puisque l'article en lui-même ne pratique pas la formalisation de cette manière. Nous avons une seconde proposition, indirecte cette fois, qui consiste à montrer que Culioli ne pratique pas de cette manière, en exemplifiant la bonne manière de faire. Il s'agit d'un éthos *montré* qui montre à partir des pratiques d'écritures (autrement dit, les énoncés T2). Enfin, nous avons une proposition implicite, qui relève de l'éthos *dit* indirect, puisqu'*in fine* ce n'est pas explicitement *dit* – et nous admettons qu'il est quelque peu paradoxal de parler d'un éthos *dit* indirect et, de fait, implicite.

Si nous prenons la *fig. 13* en la lisant de haut en bas et de droite à gauche, nous observons ainsi l'éthos visé constitué de l'éthos *dit* – c'est-à-dire l'éthos constitué par des énoncés qui *commentent* la pratique énonciative du locuteur – et de l'éthos *montré* – c'est-à-dire l'éthos qui ne relève pas de ce que disent les énoncés à propos du locuteur en tant qu'ils énoncent, mais bien des énoncés en tant qu'ils existent et qu'ils sont sémiotisés à un second degré. L'éthos *dit* au sens classique – c'est-à-dire explicitement et directement *dit* – participe de l'éthos *montré*. L'éthos *dit* indirectement et implicitement

– puisqu'il s'agit bel et bien d'un commentaire (syllogistique en l'occurrence) sur la pratique énonciative du locuteur (Culioli) et non d'une monstration – constitue la 3^e proposition implicite, c'est-à-dire « Donc Culioli n'est pas un mauvais linguiste ». L'éthos *montré* est caractérisé par son aspect gnoséo-discursif – c'est le discours dans sa scénographie professorale, dans sa *parrêsia*, dans son projet de communication qui se montre ainsi – et son aspect épistémico-énonciatif – en tant qu'il intègre l'éthos des énoncés T2. Autrement dit, l'existence même de ce texte dans cette revue avec ce projet communicatif *montre* que certains linguistes pratiquent mal et qu'il faut les remettre sur le droit chemin – fonction des énoncés T1 qui, par ailleurs, le disent autant qu'ils le montrent. Aussi, si cet aspect relève, dans une certaine mesure de l'éthos *dit*, nous mettons volontairement en exergue sa participation à un éthos *montré*, attendu qu'en l'occurrence c'est le texte dans son existence même, en tant qu'il est acte de discours, qui, eu égard aux choix éditoriaux et au projet communicatif, qui *montre* que certaines pratiques sont mauvaises puisqu'il le dit tout en exemplifiant, par ailleurs, donc en montrant, ce que sont les bonnes pratiques – qui ne sont donc pas celles des linguistes !

Autrement dit, ce qui permet de dire que les énoncés T1 *montrent* que les linguistes pratiquent mal la formalisation, à la façon d'un éthos négatif – un éthos qui porterait sur les *autres* et non sur soi – c'est parce qu'ils articulent et intègrent en leur sein les énoncés T2 qui exemplifient la bonne pratique et, ce faisant, manifestent que Culioli, lui, pratique correctement. Pour cette raison, la *fig. 13* indique que l'éthos *montré* dans son aspect gnoséo-discursif et dans son aspect épistémico-énonciatif porte tant sur les énoncés T1 – et la première proposition – et les énoncés T2 – et la seconde proposition : les énoncés T2 dans leurs aspects épistémico-énonciatifs ne montrent rien, ils ne montrent qu'en tant que le *fait d'utiliser ces énoncés dans une sémiose mathématique et dans ce contexte discursif* signifient que c'est ce qu'il faut faire pour être un bon linguiste ; les énoncés T1 dans leur aspect épistémico-énonciatif ne montre rien, mais ils articulent et intègrent les énoncés T2 qui, eux, montrent, et, conséquemment, eu égard à leur orientation argumentative, *montrent*. Ces aspects, relatif à l'intégration des énoncés T1 et T2, aux effets éthotiques subséquents, à la participation du *dire* au *montrer* et aux relations entre montrer et sémiotisation du *fait de dire* seront approfondis au chapitre 13.

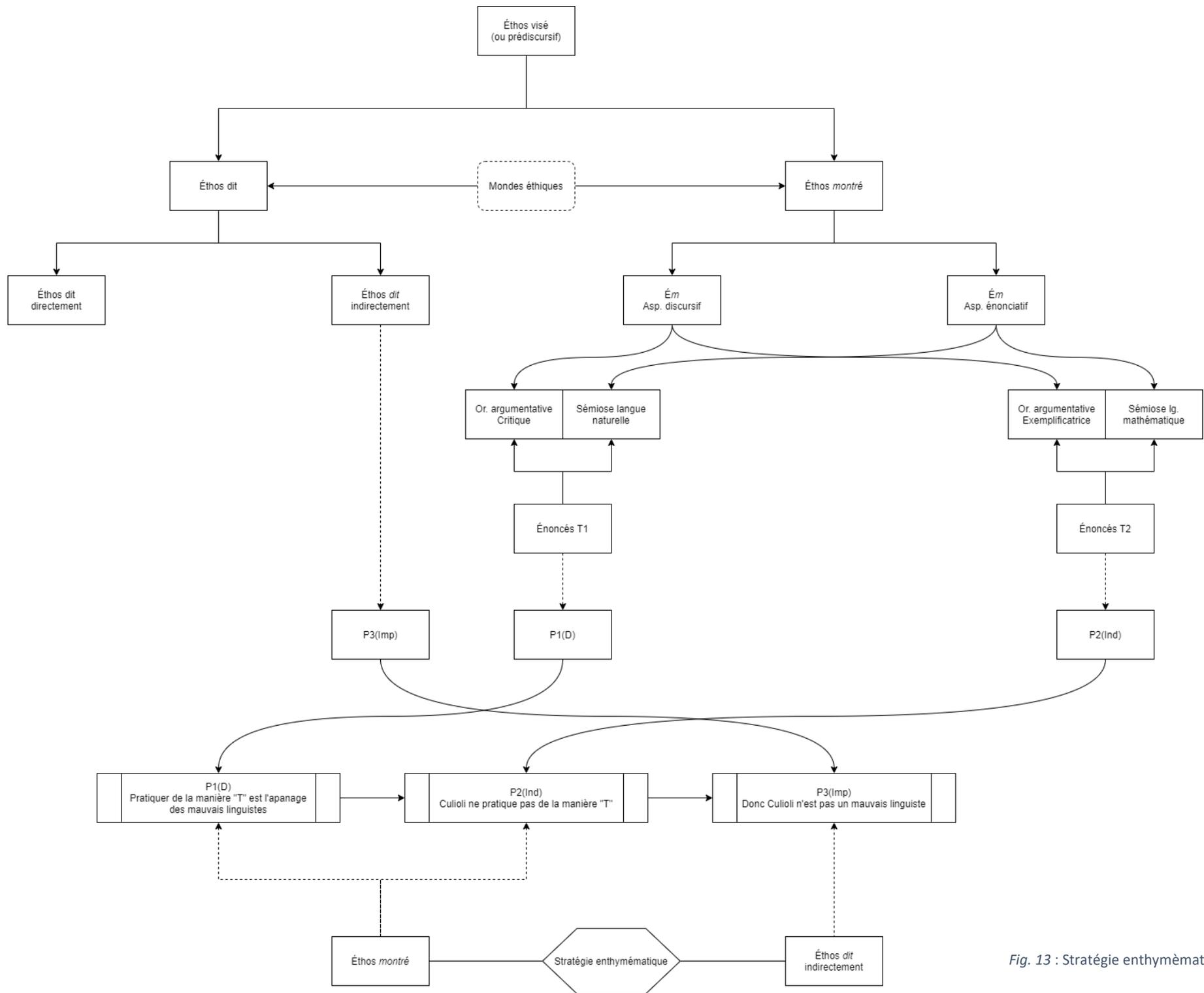


Fig. 13 : Stratégie enthymématique

7.3.2. Éthos prédiscursif

Nous avons cherché à décrire au mieux le fonctionnement de l'éthos discursif et de l'argumentaire culiolien. Cependant, nous avons, en tant que lecteur-allocutaire, un éthos attendu, c'est-à-dire certaines attentes. Les attentes en question sont définies par les mondes éthiques, mais pas que. Certes, nous avons des attentes, eu égard à notre connaissance globale des mondes éthiques scientifiques, ainsi que de l'éthos collectif conventionnel des scientifiques. Ces mondes éthiques, rappelons-le, impliquent les imaginaires scientifiques associés aux sciences types ainsi qu'au marché de la scientificité sur lequel les critères de scientificité ont cours. Toutefois, cet éthos attendu est aussi nourri de connaissances plus spécifiques forgées notamment par la lecture d'autres discours scientifiques du même auteur, ou par la lecture des textes que nous qualifions d'épiscientifiques. Cet imaginaire est nourri certes des stéréotypes d'une science, mais aussi des rumeurs, des récits, des situations affectives qui se construisent autour d'un auteur spécifique. Si nous nous basons sur la modélisation que nous avons faite de notre corpus et de l'espace discursif dans lequel il s'inscrit, les discours dont nous discutons forment, effectivement, les textes épiscientifiques, quand ils ne sont pas marginaux (β). Mais ils forment aussi des sous-discours, des parcelles de discours qui sont à la marge (βM) dans le paratexte.

Ainsi, un jeune linguiste s'entendra dire qu'il doit lire Culioli (Chevalier 2010b). Par ailleurs, au-delà des discours identifiables, parce que publiés, il y a tous les discours dans la pratique, dont nous ne pouvons prendre connaissance sinon par une démarche éthnodiscursive. Que sera-t-il dit de Culioli dans des discussions formelles ou informelles, lors d'un séminaire, d'un cours, d'une discussion familière ? Tous ces discours constituent aussi l'éthos attendu, pour une personne donnée, d'Antoine Culioli. Ainsi, à propos de Culioli, nous pouvons lire qu'il est ouvert d'esprit, rigoureux, unique, ou encore original (Ducard et Normand 2006). Nous savons qu'il publiait parcimonieusement, ne participant pas à la frénésie de la recherche, qui a créé peu de concepts, mais « étonnamment puissants » (Audin 2018) ; nous le connaissons aussi à travers son séminaire hebdomadaire rue d'Ulm où les étudiants étaient « ravis d'être égarés dans les méandres délicieux de son esprit curieux » (*idem*) ; nous connaissons son œuvre malheureusement écartée au profit d'autres courants « plus faciles d'accès » (*idem*). Par ailleurs, nous

7. La posture d'auteur – aspects éthotiques et axiologiques

savons qu'il était ami avec divers mathématiciens, qu'il a participé à la création de l'université d'Antony, qui avait pour ambition de réunir logicien, mathématicien et sciences du langage (Chevalier 2010b, 201). Ces informations laissent entendre qu'il a une compétence mathématique, que lui-même revendiquait, s'étonnant de la médiocrité des linguistes en logique. Nous lui supposons une certaine autorité sur le sujet – qui explique, par ailleurs, certaines de nos orientations analytiques (cf. CHAP. 7.2). Nous pouvons illustrer l'aura de Culioli en lisant un extrait du colloque de Cerisy qui lui fut consacré. Lors de l'ouverture du symposium, Dominique Ducard expliquait la chose suivante (Ducard et Normand 2006, 16) :

Supposons qu'A. Culioli soit, comme Confucius, un penseur à idée unique. Je choisis pour ma part l'idée de bifurcation. A. Culioli raconte son intérêt d'enfant pour les canaux, les aiguillages et les rails, qu'il fabriquait dans son jardin avec une « forge d'acier ». Intérêt qu'il partage avec le mathématicien et philosophe des catastrophes René Thom, qui a écrit un article intitulé « Songeries ferroviaires », dans lequel il se livre, à partir de souvenirs d'enfance, à une analyse théorique de la morphologie ferroviaire. Le premier élément en est la voie, chréode avec cratère de potentiel, dont la stabilisation d'équilibre est soumise à des bornes. Cette importance des seuils se retrouve, nous dit-il, en linguistique, notamment avec les qualités susceptibles de gradation. Et il mentionne les bornes que désignent *assez* et *trop*. Cela évoquera à certains les analyses que A. Culioli a présentées au cœur du séminaire 2005. Mais c'est avec les aiguillages que la fascination est à son comble. [...]. La conclusion de R. Thom, qui rappelle la source imaginative de sa modélisation théorique, mérite d'être citée pour souligner ce qui rapproche le mathématicien et le linguiste [...].

Nous pouvons, entre autres choses, relever la comparaison indirecte entre Culioli et Confucius – qui correspond à la figure du maître, en accord avec l'éthos que nous lui observons précédemment – et la comparaison plus directe en Culioli et Thom – un mathématicien dont la figure est singulière (Anné, Chaperon, et Chenciner 2005) et auquel se réfère parfois Culioli. Nous pouvons constater le parallélisme insistant qui compare Culioli à Thom cependant qu'il compare le linguiste au mathématicien. René Thom est notamment connu pour la seconde période de sa vie mathématique, pendant laquelle il travaillait à la théorie des catastrophes qui cherchaient à « rendre compte des discontinuités » (Mandelbaum 1983, paragr. 5). Concernant René Thom, ce dernier se définissait lui-même comme un impérialiste mathématique et estimait notamment que

tout pouvait *in fine* être mathématisé, même la biologie. Il notait d'ailleurs (Thom 1972, 324-26) :

Je voudrais avoir convaincu le lecteur qu'il n'est pratiquement pas un domaine de la pensée humaine où l'usage des modèles géométriques ne puisse être de quelque utilité. Les mathématiciens déploreront sans doute l'abandon des modèles quantitatifs familiers si précis, en faveur des modèles qualitatifs de topologie fonctionnelle nécessairement plus flous. Qu'ils se rassurent, les modèles quantitatifs ont encore un bel avenir devant eux, mais on l'a vu, ils ne présentent d'efficacité que pour les systèmes dépendant seulement d'un petit nombre de paramètres [...]. Ce n'est pas sans quelque mauvaise conscience qu'un mathématicien s'est décidé à aborder des sujets apparemment si éloignés de ses préoccupations habituelles. Une grande partie de mes affirmations relèvent de la pure spéculation ; on pourra sans doute les traiter de rêveries. J'accepte la qualification, la rêverie n'est-elle pas la catastrophe virtuelle en laquelle s'initie la connaissance ? Au moment où tant de savants calculent de par le monde, n'est-il pas souhaitable que d'aucuns, s'ils le peuvent, rêvent ?

Nous ne pouvons ne pas saisir toute la prégnance de la comparaison entre Culioli et Thom. Ses remarques sur la géométrisation et l'usage de la topologie afin de créer des modèles plus flous évoquent évidemment Culioli. S'ajoute à cette comparaison méliorative, la double illusion bibliographique (Bourdieu 1986) et l'imaginaire ferroviaire comme métaphore presque bachelardienne de l'imaginaire mathématique⁸⁷. Illusion bibliographique d'abord, parce que son intérêt pour les rails et les bifurcations aurait préfiguré son intérêt pour la linguistique, pareillement à Thom. Métaphore bachelardienne ensuite, tant les mathématiques sont transcrites d'une épistémologie à une philosophie presque onirique – qui rappelle les propos de Thom. Aussi, ces quelques éléments nous permettent d'envisager l'éthos prédiscursif d'Antoine Culioli. Ou, du moins, ils permettent d'envisager l'éthos prédiscursif qu'il a *pour nous*. L'éthos prédiscursif est symptomatique de la difficulté que nous exposions précédemment, au sujet de la possibilité de produire une analyse objective (cf. CHAP. 2.2).

⁸⁷ « Les métaphores ne sont pas de simples idéalizations qui partent, comme des fusées, pour éclater au ciel en étalant leur insignifiance, mais qu'au contraire les métaphores s'appellent et se coordonnent plus que les sensations, au point qu'un esprit poétique est purement et simplement une syntaxe des métaphores. Chaque poète devrait alors donner lieu à un diagramme qui indiquerait le sens et la symétrie de ses coordinations métaphoriques, exactement comme le diagramme d'une fleur fixe le sens et les symétries de son action florale. Il n'y a pas de fleur réelle sans cette convenance géométrique » (Bachelard 1965, 179).

7. La posture d'auteur – aspects éthotiques et axiologiques

Si nous pouvons rendre compte des mécanismes discursifs et argumentatifs déployés – en essayant de détacher ladite analyse des effets effectifs de l'appareil que nous prétendons analyser –, il paraît plus complexe de rendre compte d'un éthos prédiscursif, attendu qu'il varie pour chaque individu. Nous pouvons, toutefois, formuler l'hypothèse d'une stabilité dudit éthos dans une communauté d'individus donnée. Dans cette perspective, nous pouvons approcher l'éthos attendu, non du point de vue d'un individu, mais en termes de positionnement. L'éthos attendu est défini au niveau de la praxis ordodiscursive par rapport au positionnement du lecteur – non comme sujet, mais comme abstraction discursive – au sein d'une communauté discursive donnée. Dès lors, lorsque nous expliquons que l'éthos prédiscursif d'Antoine Culioli est professoral et qu'il participe à construire la figure du *maître* – en référence notamment à Confucius – nous parlons de l'éthos prédiscursif d'une communauté discursive particulière. Ces communautés discursives ne rejouent pas à l'identique les logiques propres au positionnement institutionnel.

Ainsi, l'économie du champ, l'existence de telle institution ou tel groupe, constituent des dynamiques sociales dont relève un positionnement spécifique : l'appartenance à un laboratoire donné, à une université donnée. Les communautés discursives permettent d'envisager des entités plus abstraites propres à l'univers discursif : l'ensemble des auteurs qui gravitent, discursivement, autour d'Antoine Culioli. Il est évident que, de fait, les auteurs gravitent peut-être socialement autour d'Antoine Culioli. Ils peuvent appartenir à des universités, des laboratoires, des groupes différents. De fait, il peut y avoir des tensions entre le positionnement sociologique et le positionnement discursif ou – au contraire – des congruences – ou des mises en congruence. Ainsi, la création d'un collectif d'auteurs, qui signerait les articles, est un début d'institutionnalisation d'une communauté discursive – qui, ce faisant, devient une réalité sociologique. Par ailleurs, les communautés discursives – comme les institutions et les champs – se construisent sur des échelles différentes, s'entrecroisent, percolent et ainsi de suite. Nous pouvons donc considérer qu'il y a une communauté discursive autour d'Antoine Culioli, caractérisée par la circulation des discours et des savoirs reconnus comme culiolien – c'est-à-dire qui se sont constitués comme tel, et nous touchons à une autre modalité.

8. L'interdiscours mathématique – la question du *foncteur*

Nous avons envisagé la posture d'auteur d'Antoine Culioli. Afin de l'analyser, nous avons proposé une dialectique entre les aspects épistémologiques et éthotiques – et, au sein de notre analyse de l'éthos, nous avons cherché à articuler la question discursive et la question argumentative. Cette question argumentative est, par ailleurs, la courroie théorique qui permet d'approcher conjointement la question épistémologique et éthotique. La manière dont Antoine Culioli envisage l'épistémologie linguistique suppose une double mise en discours de cette dernière : premièrement, par sa déclaration programmatique et, deuxièmement, par son application concrète, qui a presque valeur de spectacularisation. L'effectivité de cet argumentaire repose sur la spectacularisation de l'épistémologie – c'est-à-dire du rapport à la connaissance linguistique – en tant que Culioli doit *pratiquer la linguistique* de façon congruente à l'épistémologie qu'il développe. Nous obtenons une dynamique entre l'épistémologie pratiquée – qui suppose d'ailleurs des pratiques épistémiques particulières – et l'épistémologie revendiquée/déclarative qui repose sur l'appareil critique et sur l'épistémologie pratiquée, qui devient exemplificatrice. L'épistémologie programmatique est apparente dans l'argumentaire Culiolien dont l'éthos est presque coextensif – l'argumentaire suppose une mobilisation de l'éthos *dit* et *montré* – et dont l'épistémologie pratiquée est, *in fine*, une composante porteuse, elle-même, d'effets éthotiques (cf. *fig. 13*).

Nous avons vu cette tension entre épistémologie programmatique et épistémologie pratiquée qui résulte de l'équilibre épistémologique qu'essaie d'entretenir Culioli entre diverses postures théoriques, mais, surtout, entre la nécessité de représentation mathématique – afin de *faire science* – et le refus d'une représentation univoque de l'ordre du codage. Cette opacité se double d'une seconde, propre à la scène et la scénographie. Cette double opacité affecte la compréhension des régimes de mathématicité mobilisés – qui présentent déjà plusieurs couches conceptuelles et des interactions spécifiques. Rappelons que nous pouvons distinguer l'écriture mathématique comme pratique épistémique (R-1), la discipline mathématique (R-2a) et les objets

8. L'interdiscours mathématique – la question du foncteur

mathématiques au sens épistémologique (R-2a). Par ailleurs, nous pouvons identifier des emprunts lexicaux (R-2a-I) qui peuvent être motivés par une ressemblance analogique (R-2-III) ou des emprunts conceptuels (R-2b-II) qui peuvent être stricts ou métaphoriques (cf. Chap. 7.2.1). En outre, des objets mathématiques (R-2b-II) peuvent être mobilisés sous des lexèmes distincts de ceux qui les désignent dans la discipline (R-2a), même dans un emploi strict. Quant à l'écriture mathématique (R-1), elle peut mobiliser des symboles propres à la discipline (R-2a) et être canonique dans la description de tel objet mathématique (R-2b) développant, de fait, une analogie conceptuelle dont nous pouvons, à nouveau nous demander le statut (R-2-III). Il s'agit de quelques exemples d'interaction entre régimes. Afin d'étudier précisément les effets discursifs de cette opacité et du statut complexe de la mathématicité dans l'article d'Antoine Culioli, nous proposons une étude exploratoire d'un cas spécifique. Cette étude de cas permettra de mettre au jour les modalités de l'interdiscours mathématique à la lumière d'une double problématisation : la question généalogique et la question de la mémoire scientifique.

Nous proposons d'étudier le mot *foncteur* et des régimes de mathématicité qui y sont associés. Il s'agit d'identifier si le mot *foncteur* est propre à la discipline mathématique (R-2) ; et s'il s'agit, le cas échéant, d'un emprunt lexical qui recouvre un concept linguistique (R-2a-I), peut-être en vertu d'une analogie conceptuelle (R-2-III), ou d'un emprunt conceptuel en sus (R-2b-II) dans un usage strict ou métaphorique – auquel cas, cela s'approche d'un emprunt lexical en vertu d'une analogie conceptuelle. Il s'agit, par ailleurs, d'identifier les pratiques d'écriture (R-1) liées au mot, au concept ou à l'objet mathématique. Nous opérerons d'abord par une approche généalogique afin de reconstituer le parcours du mot, de ses premiers emplois, jusqu'au travail d'Antoine Culioli. Il ne s'agit pas uniquement d'un travail lexicogénétique, mais bien d'un travail historique et épistémologique : d'abord, parce qu'il s'agit de reconstituer l'histoire de la création, des emprunts, des remobilisations, des usages d'un mot et, par ce mot, de reconstituer une histoire conceptuelle et épistémologique ; ensuite, et de façon conséquente, parce qu'il s'agit de comprendre ces remobilisations (CHAP. 8.1). Deuxièmement, il s'agit d'appréhender la question interdiscursive en interrogeant le bagage généalogique qu'un lecteur – dans une perspective diachronique et synchronique – doit avoir pour appréhender le terme *foncteur* (CHAP. 8.2).

8.1. Agir comme un *lecteur modèle* : généalogie et encyclopédisme

La question du *foncteur* nous permet d'interroger, outre la question de la mathématicité et des régimes activés, celle du lecteur idéal. Pour un lecteur donné – nous en l'occurrence – comment s'active l'interdiscours nécessaire à la compréhension dudit article ? Proposer une généalogie du foncteur, tout en considérant la question de l'encyclopédisme nécessaire, permet d'envisager la question du lecteur et de l'horizon attendu pour la compréhension de l'article – question que nous avons déjà soulevée en envisageant sa scène générique et englobant. Il s'agit non seulement d'appréhender le statut épistémologique, dans l'absolu, mais aussi de saisir ce que nous pouvons en comprendre, en tant que lambda-lecteur, et d'envisager, conséquemment, la pérennité du savoir véhiculé et l'interdiscours nécessaire à son activation. L'interdiscours et la généalogie constituent deux aspects d'une même démarche : proposer une généalogie permet de construire un interdiscours encyclopédique de sorte à envisager quel interdiscours est nécessaire à la compréhension de l'usage effectif. Pour ce faire, nous proposons de fonctionner en quatre temps : premièrement en considérant la question de la première occurrence (8.1.1) ; ensuite en considérant le statut du mot en logique (8.1.2) ; dans un troisième temps en considérant son statut en mathématique (8.1.3). Dans un quatrième temps, nous envisagerons le statut du mot en linguistique (8.1.4) et formulerons des hypothèses quant à son usage chez Antoine Culioli.

8.1.1. La question de la première occurrence

Dès l'abord, la recherche des origines du mot *foncteur* pose un problème historiographique. En effet, il est communément admis que le mot *foncteur* provient de l'anglais *functor*, lui-même traduit de l'allemand *funktor*, utilisé pour la première fois dans les travaux de Rudolf Carnap en 1937 (ou en 1934 pour le terme allemand). Nous retrouvons par exemple cette origine dans les encyclopédies généralistes ainsi que dans les quelques rares travaux qui se sont essayés à retracer les emplois du terme⁸⁸. Les dictionnaires spécialisés ne sont malheureusement pas très utiles. Nous avons consulté

⁸⁸ Il s'agit généralement de travaux informels publiés sur des carnets de recherche par des mathématiciens ou des informaticiens qui s'étonnent de découvrir d'autres usages du mot *foncteur* (Warren 2021; Tran Duc 2016).

quatre types de dictionnaires : en français, en anglais, en allemand et en polonais. Il apparaît que la majorité du temps, le mot *foncteur* (ou *functor* pour l'anglais et *funktor* pour l'allemand et le polonais) n'avait aucune entrée dans le dictionnaire. Lorsque le dictionnaire comportait une entrée pour le mot *foncteur*, il renvoyait soit à un synonyme (par exemple, *opérateur* (Nadeau 1999)) soit à un méronyme (par exemple, *logique formelle*). Toutefois, deux dictionnaires historiques en langue française ont apporté un élément supplémentaire. Ils indiquent que le mot *foncteur* est un emprunt à l'allemand *funktor* introduit pour la première fois en 1913 (Chapados 2017). En source, pour l'un d'entre eux, il renvoie au travail de Kotarbiński publié en 1929 – sans plus de précision (Beets 1990). Malheureusement, il n'y a aucune source qui atteste de ce premier usage en 1913. Ainsi, deux origines sont proposées pour le mot foncteur : l'une provient de dictionnaires et de discussions non spécialistes, l'autre de deux dictionnaires certes spécialisant, mais n'indiquant ni l'ouvrage qui atteste de cette première occurrence ni la langue correcte – il est indiqué *allemand* alors que, vraisemblablement, le mot a été introduit en polonais.

Concernant la première origine proposée du mot *foncteur*, il est aisé d'en comprendre les raisons et l'erreur. La majorité des articles attestant d'une origine carnapienne sont issus de mathématiciens ou d'informaticiens s'interrogeant sur ce concept qu'ils utilisent dans leur pratique. Il apparaît – et nous reviendrons sur ce point – que le terme *foncteur* a été emprunté à Carnap par Mac Lane dans le cadre de la *Théorie des Catégories* sur laquelle il a travaillé avec Eilenberg (Marquis 2019). Il y a un glissement entre l'idée selon laquelle Mac Lane emprunte le concept à Carnap et l'idée selon laquelle Carnap a introduit le terme pour la première fois. L'ouvrage de Carnap étant relativement passé à la postérité et aisé à se procurer, il est facile de vérifier l'usage du mot dans ses travaux et d'en rester à cette proposition. En effet, il n'est jamais possible de démontrer que le mot n'a pas connu d'usages plus précoces à moins d'attester de cet usage plus précoce. Autrement dit, la charge de la preuve est à celui qui cherche un usage plus précoce, et non à celui qui affirme qu'il s'agit du premier usage. Toutefois, nous ne pouvons nous appuyer sur les dictionnaires susmentionnés, attendu qu'ils ne fournissent aucune source. Il existe pourtant bien des usages antérieurs à Carnap.

En effet, Ajdukiewicz, qui a travaillé sur les foncteurs de vérité, a publié, en 1935, dans la revue *Studia Philosophica* un article intitulé « Die syntaktische Konnexität » (Ajdukiewicz 1935). Ce texte connaîtra deux traductions : l'une en anglais et l'autre en polonais. D'ailleurs, la traduction française, *La connexion syntaxique*, par Katarzyna Gan-Krzywoszyńska, se base sur la traduction polonaise et non sur l'article original. Il apparaît que le texte français utilise le mot *foncteur*. Le texte polonais de 1960, sur lequel se base la traduction, utilise aussi le mot *funktor* (Ajdukiewicz 1960). Toutefois, il importe de retourner au texte allemand original pour attester du mot utilisé par l'auteur – attendu que le mot *funktor* peut avoir été utilisé par le traducteur polonais, le terme étant répandu en 1960. Une vérification dans le texte original en allemand nous rapporte que le mot utilisé est bien le mot *funktor* (Ajdukiewicz 1935). Dans cet article, Ajdukiewicz explique avoir emprunté le mot à Kotarbiński. Dans son ouvrage *Filozofia polska*, Jacek Jadacki (2015) confirme par ailleurs – mais sans référence, encore – que l'invention du mot revient à Kotarbiński. Cela concorde avec les propos de Tarski qui, en 1936, donne la paternité du terme à Kotarbiński et Ajdukiewicz (Tarski 1935), en faisant remonter le terme à l'ouvrage *Główne zasady metodologii nauk i logiki formalnej* paru en 1928 (Ajdukiewicz 1928). Après consultation, le terme y apparaît effectivement.

On peut toutefois remonter plus loin dans le temps. En effet, on trouve en 1926, le mot *funktorow* (gen. pl. de *funktora*) chez Ajdukiewicz dans un article paru dans la revue *Przegląd filozoficzny* (Ajdukiewicz 1926). Par ailleurs, le compte rendu de la 317^e réunion scientifique du 29 novembre 1926 de l'Association Polonaise de Psychologie rapporte l'usage du mot *funktorze* (nom. pl. de *funktora*) (Ajdukiewicz 1927). Il est indiqué en note de bas de page que le mot *funktor*, indiqué entre guillemets, vient de Kotarbiński. Afin de vérifier si ce dernier utilise le mot, nous avons consulté son opus magnum *Elementy teorii poznania, logiki formalnej i metodologii nauk*. La seconde édition – disponible en ligne – indique bien le mot *funktor*. Malheureusement, cette seconde édition de 1961 a été augmentée (Krajewski 2012) et il n'est pas impossible que le mot *funktor* ait été ajouté *a posteriori* pour désigner un concept originellement désigné autrement. Grâce à la BNF qui possède la première édition, nous avons pu vérifier et constater que le mot *funktor* est bel et bien utilisé (Kotarbiński 1929). Les deux seules œuvres de Kotarbiński antérieures à 1926, c'est-à-dire antérieures à la référence d'Ajdukiewicz, sont *Utylitaryzm w etyce Milla*

i Spencera paru en 1915 (Kotarbiński 1915), et *Szkice praktyczne. Zagadnienia z filozofii czynu* paru en 1913 (Kotarbiński 1913).

D'après nos recherches, le mot n'apparaît pas dans l'ouvrage de 1915. Si les encyclopédies sont correctes – du moins quant à la date – il semblerait probable que le mot apparaisse pour la première fois dans l'ouvrage de 1913. L'ouvrage étant difficilement accessible, il fut difficile de vérifier la présence du terme dans ses pages. Après plusieurs recherches infructueuses, nous avons pu obtenir une copie. Nous avons constaté, non sans déception, que le terme n'apparaissait pas dans l'ouvrage en question. Nous avons donc recommencé nos recherches, en ciblant les années antérieures à 1926, sans nous focaliser sur Kotarbiński ou l'année 1913. Pour ce faire, nous sommes retournés éplucher les numéros de diverses revues de philosophie polonaise. Nous avons pu identifier le mot recherché dans le fascicule 1-2 du sixième volume de la revue *Ruch filozoficzny*. Si connaître la date exacte, ainsi que la langue, d'introduction du mot n'apporte rien d'un point de vue analytique, il nous paraît important de reconstituer au mieux l'histoire du terme et de dater correctement son usage. Aussi, la généalogie du *foncteur* en 1913 paraît exacte, mais il s'agit d'un terme polonais et non allemand. Le mot *funktor* se construit simplement sur la racine *funk* plus *-or*, au même titre que le mot *fonction* se construit sur la racine *funk* plus *-cja*, le suffixe de nominalisation, et donne le mot polonais *funkcja* déjà attesté au XVIIIe (Bańkowski 2000, 392). Il n'y a donc aucune raison de considérer que le mot vient de l'allemand, dont le terme *funktion* apparaît à la même époque⁸⁹.

⁸⁹ Ce type de recherche presque archéologique montre en quoi les outils numériques sont à la fois nécessaires, mais aussi trompeurs. Un ouvrage numérisé par l'entreprise *Google*, le 5^e numéro de *De West-Indische gids* publié en 1923, contenait le mot *foncteur*, dans un article de mathématique écrit en allemand. Nous ne pouvions lire le livre dans son entièreté, et n'avions qu'une page, sans indication d'auteur ou de chapitre. *A priori*, sans plus d'investigation, nous aurions pu croire que le mot était attesté en 1923, en allemand, et dans un article de mathématiques, et non de logique, de surcroît. Pourtant, il nous a paru étrange qu'un article de mathématiques soit présent dans un guide géographique des Indes occidentales. L'extrait en question provenait en fait d'un article de Hein-Georg Quebbemann, Rudolf Scharlau et Winfried Scharlau, intitulé *Quadratische Formen in additiven Kategorien* du 48^e volume des *Mémoires de la S.M.F* paru en 1976. Sans doute relié par erreur avec l'ouvrage sur les indés, le texte a été numérisé et associé, à tort, à l'œuvre.

8.1.2. Le foncteur en logique

Il nous semble pertinent de traiter conjointement la notion de *foncteur* chez Ajdukiewicz et Lesniewski. L'un et l'autre appartenaient à l'école dite de Lvov-Varsovie réunie autour de Kazimierz Twardowski, qui était l'un des élèves de Franz Brentano. Si la paternité du *mot* revient bien à Kotarbiński, ce dernier considère que Lesniewski lui a donné tout son empan (Gardies 1975). Dans *La connexion syntaxique*, Ajdukiewicz définit le foncteur comme un signe de fonction, précisant qu'il s'agit d'un symbole insaturé (Ajdukiewicz 1935, traduction de 2007). Pour comprendre le sens que prend ce mot dans l'école polonaise, il faut retourner au problème husserlien des catégorèmes. On distingue ainsi trois types de foncteurs : les foncteurs nominaux, les foncteurs propositionnels, et enfin les foncteurs restants, qui ne relèvent à aucune des deux catégories. Les foncteurs nominaux sont les foncteurs qui, lorsqu'ils sont pourvus d'arguments, forment un nom. Les foncteurs propositionnels sont ceux qui, pourvus d'arguments, deviennent des propositions. Par exemple, un verbe transitif est un foncteur qui demande deux arguments (le sujet et le COD). Enfin, la troisième catégorie, moins bien définie, comprend ce que la grammaire traditionnelle nomme adverbe. Un adverbe est un foncteur dont l'argument est un autre foncteur : par exemple un foncteur propositionnel (*manger salement*) ou un foncteur nominal (*très grand*) (Gardies 1975). Aussi, Ajdukiewicz a mis au point un système de notation, comme suit (Ajdukiewicz 2007, paragr. 18) :

le	lilas	sent	très	fort	et	la	rose	fleurit
			$\frac{s}{n}$					
			$\frac{n}{s}$					
$\frac{n}{n}$	n	$\frac{s}{n}$	$\frac{n}{s}$	$\frac{s}{n}$	$\frac{s}{ss}$	$\frac{n}{n}$	n	$\frac{s}{n}$
			$\frac{n}{s}$	$\frac{s}{n}$				
			$\frac{n}{s}$					
			$\frac{n}{s}$					

Fig. 14 : Exemple d'expression chez Ajdukiewicz (2007 §8)

Ainsi, *le* est un nom qui prend comme argument un nom, *le lilas* est un nom (ce n'est donc pas un foncteur puisque la notation n'est pas fractionnaire), *sent* est un

8. L'interdiscours mathématique – la question du foncteur

foncteur propositionnel qui prend un seul argument (un nom). *Fort*, est un foncteur de troisième catégorie (adverbial). Il appartient à une catégorie de foncteurs qui « même pourvus de leurs arguments, forment une expression qui est encore elle-même 'syncatégorématique' » (Gardies 1975, 39). Autrement dit, ce sont des foncteurs qui forment des foncteurs. Pour cette raison, la notation de la catégorie est fonctorielle et implique de multiples fractionnalisations. L'adverbe *très* prend pour argument *le lilas sent très fort* qui est lui-même décomposable en un adverbe *fort* qui prend pour argument *le lilas sent*, ainsi de suite. Par ailleurs, il faut aussi, en numérateur, signifier la catégorie de *très*. Il s'agit d'un foncteur de foncteur, donc le numérateur est lui-même représenté par une fraction. Nous pouvons par ailleurs développer graphiquement la fraction⁹⁰.

Dans la logique de Lesniewski le terme foncteur rencontre plusieurs synonymes tels que *relateur* ou *relation* (Godet 2012). Globalement, le concept est proche de chez Ajdukiewicz. Toutes les expressions logiques qui appartiennent aux catégories dites sémantiques qui ne sont ni des propositions (le *s* d'Ajdukiewicz) ni des noms sont des foncteurs. Ricket et Szrednicki (1984) remarquent que la notion de foncteur chez Lesniewski est plus large que le sens habituel en logique, qui le cantonne à l'idée de symboles constants, c'est-à-dire d'opérateurs – synonyme généralement attribué aux foncteurs dans la littérature sur le sujet. Par ailleurs, le foncteur, lorsqu'il est accompagné

⁹⁰ Cette représentation graphique permet de mettre au jour combien le modèle d'Ajdukiewicz est redondant. Par ailleurs, nous n'avons pas reproduit dans les catégories l'argument tel qu'il s'actualise (en indiquant les occurrences *lilas* ou *sentir*), attendu que la catégorie est une notion générale hors du contexte d'un énoncé spécifique. Une notation fonctionnelle serait autrement plus économique. Toutefois, le principe de la notation fractionnaire est de procéder à une série de simplifications afin de rendre compte de la validité de l'expression (si elle est *bien composée*) et de sa catégorie. Ainsi :

$$\frac{s}{ss} (et) \frac{\frac{s}{n}}{\frac{s}{n}} (\text{très}) \frac{s}{n} (\text{fort}) \frac{s}{n} (\text{sent}) n (\text{le lilas}) \frac{s}{n} (\text{fleurit}) n (\text{la rose}) \rightarrow \frac{s}{ss} \frac{\frac{s}{n}}{\frac{s}{n}} \frac{s}{n} \frac{s}{n} n \frac{s}{n} n \rightarrow \frac{s}{ss} \frac{s}{n} \frac{s}{n} n \frac{s}{n} n \rightarrow \frac{s}{ss} \frac{s}{n} \frac{s}{n} n \rightarrow \frac{s}{ss} s \frac{s}{n} n \rightarrow \frac{s}{ss} s s \rightarrow s.$$

L'expression se simplifie selon la même logique que celle toute mathématique qui régit la simplification des fractions. Ajdukiewicz démontre évidemment la pertinence de ce type de simplification. Notons que, à la suite de Gardies (1975, 75-77), nous avons considéré que *le lilas* était un *n*, envisageant le déterminant et le substantif d'un seul élan – nous éloignant donc de l'expression présentée en figure 1, dans la traduction française de l'article d'Ajdukiewicz. Toutefois, la remarque de Gardies n'est pas totalement pertinente. Il remarque que ce qui justifie la dénomination $\frac{n}{n}$ pour le déterminant est qu'il n'est pas nécessaire en anglais *Lilas* était grammatical au même titre que *The lilas*. Le *the* a donc une fonction adjectivale. Cette remarque se base sur sa lecture d'Ajdukiewicz qui est issue de l'article anglais et non de l'original allemand. Certes, en allemand, l'article n'est pas toujours nécessaire – il existe un article zéro – mais c'est pour des cas très spécifiques, moins fréquents qu'en anglais. Il faudrait donc s'intéresser de plus près aux raisons qui amènent Ajdukiewicz à proposer cette notation.

d'arguments, rejoint la catégorie des propositions ou des noms. Globalement, nous pouvons nous permettre de considérer que chez Lesniewski et Ajdukiewicz le foncteur recoupe peu ou prou la même notion, à savoir un opérateur linguistique qui peut prendre divers arguments.

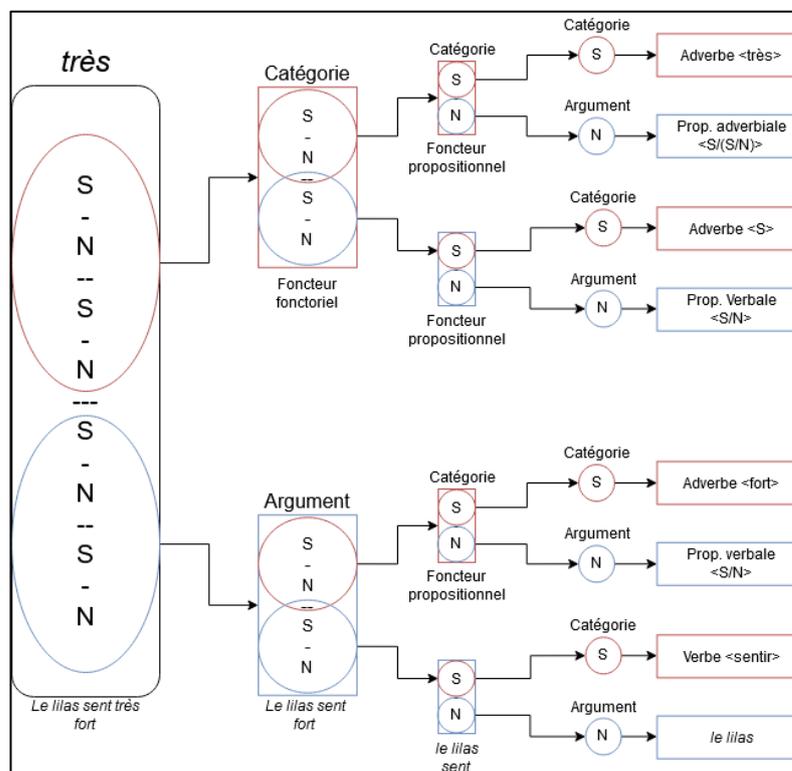


Fig. 15 : Représentation graphique de l'analyse d'Ajdukiewicz

Comme nous venons de l'exemplifier, le terme *foncteur* est antérieur aux travaux de Carnap. Au demeurant, ce sont bien ses travaux qui ont popularisé le mot. Le terme *functor* (et *funktor*) est utilisé par Carnap pour la première fois en 1937 (et 1934 pour le terme allemand) dans l'ouvrage *Logical syntax of language* (Carnap 1937). Le foncteur se définit donc relativement à une autre notion, à savoir celle de prédicat. Tandis que le prédicat est le nom propre de la propriété d'une position donnée, le foncteur permet de remplacer le prédicat par une donnée chiffrée. Ainsi, un usage prédicatif consisterait à dire, par exemple, *Bleu(4)* pour signifier que la couleur de la position 4 est le bleu. Le foncteur consisterait à écrire : $C(4)=3$ pour indiquer que la couleur à la position 4 est la couleur 3, ou une couleur caractérisée par une fréquence donnée qui est de 3. Pour Dumoncel (Purdy 1996), il est clair que Carnap emprunte la notion de foncteurs à Ajdukiewicz. Il s'appuie sur la proximité théorique et la présence d'Ajdukiewicz en

8. L'interdiscours mathématique – la question du foncteur

biographie de l'ouvrage de Carnap. Outre chez Carnap, le mot *foncteur* peut être identifié en logique propositionnelle, chez des auteurs comme Quine ou Tarski – qui ont d'ailleurs travaillé avec Carnap pendant un an à Harvard⁹¹. À titre d'exemple, afin d'illustrer toute la variation conceptuelle que recouvre le mot, observons l'usage du *foncteur* chez Quine.

Chez ce dernier, le foncteur a une place centrale dans son projet épistémologique, à savoir créer une méthode d'écriture algébrique, c'est-à-dire sans quantificateur, pour la logique du premier ordre⁹². Cette méthode, nommée PFL pour *predicate functor logic*, a abouti en 1971 avec la publication de son article *Algebraic logic and predicate functors* et

⁹¹ En effet, durant l'année 40-41, de grands noms de la philosophie analytique se sont retrouvés à Harvard : outre les noms que nous venons de citer, nous pouvons compter Russel, Hempel et Goodman. Par ailleurs, Greg Frost-Arnold explique (Frost-Arnold 2005, 3) :

Several of the above-named philosophers also took part in a larger collaborative community, which was also founded in the Fall of 1940 at Harvard, called the 'Science of Science' dinner and discussion group. This group incorporated many prominent scientists, including many European emigres, as well as other philosophers. The Harvard psychologist S.S. Stevens, one of the champions of operationism in psychology, spearheaded the effort, apparently prompted by Carnap (Stevens 1974, 408). The mathematicians George David Birkhoff (and his son Garrett), Richard von Mises and Saunders MacLane, the sociologist Talcott Parsons, the economists Otto Morgenstern and J. A. Schumpeter, as well as Percy Bridgman, Herb Feigl, Philipp Frank, and C. I. Lewis were all invited to the first meeting; there were a total of forty-five invitations sent. Further details about the Science of Science group, including the text of that invitation and a list of invitees, can be found in (Hardcastle 2003). My focus here will be almost exclusively on the 'Logic group' and its participants, not the larger Science of Science group

Il paraît vraisemblable de considérer que l'usage du mot foncteur s'est transmis de Carnap à ses collègues. Quine explique ainsi dans son ouvrage (Quine 1982, 129) :

The word functor, grammatical in import but logical in habitat, becomes useful at this point. A functor is a sign that attaches to one or more expressions of given grammatical kind or kinds to produce an expression of a given grammatical sign.

⁹² Une écriture sans quantificateur signifie qu'il s'agit de se passer des expressions *pour tout* et *il existe* respectivement notées \forall et \exists . Cette écriture cherche aussi à se passer de variable. Ainsi, les expressions du type $\forall x P(x)$ (*pour tout x, P de x*) sont proscrites. La logique du premier ordre, ou calcul des prédicats (du premier ordre) est une logique qui repose sur une syntaxe et une sémantique en vue de créer un langage composé de prédicats et d'expression. Cette logique repose en grande partie sur l'utilisation de variables et de quantificateurs.

s'inscrit dans un paradigme sur lequel il travaillait depuis plusieurs années, comme en témoigne sa logique dépourvue de variable dès 1960, ou sa méthode de calcul des concepts exposés dès 1936. Le projet de Quine est relativement simple à formuler, mais évidemment plus complexe à présenter dans le détail de l'appareil mathématico-logique. En substance, et c'est ainsi que Quine introduit son travail, l'algèbre et l'analyse (ang. *Calculus*) se distinguent par deux approches fondamentalement différentes des mathématiques. L'analyse, contrairement à l'algèbre, note Quine, lie les variables, autrement dit, les variables en question ne sont plus libres. Une variable libre est une variable qui peut être remplacée (ang. *Substituted*) par un objet qui appartient à un ensemble donné. Par exemple, dans nos enseignements mathématiques, lorsque nous disposons une équation qu'il s'agit de résoudre en remplaçant la variable par un chiffre ou un nombre, il s'agit d'une variable libre.

En effet, en remplaçant la variable en question, nous lui substituons bien un objet mathématique issu d'un ensemble, par exemple l'ensemble des nombres réels. Par opposition, une variable non libre ne peut être remplacée. Elle a un rôle uniquement descriptif et est toujours accompagnée d'un opérateur. Lorsque nous disons, par exemple, *pour tout* x ($\forall x$), le x est lié (ang. *Bound*) et ne peut être remplacé. Le projet de Quine est de proposer une formalisation de la logique du premier ordre sans utiliser de quantifieur – ni de variables liées. Cette logique répond à une syntaxe et une sémantique qui lui est propre. Dans cette optique, les foncteurs de prédicat sont une manière de remplir le rôle normalement réalisé par les variables en question (Purdy 1996). Quine constate qu'un foncteur est simplement un symbole (ang. : *sign*) qui s'attache à une ou plusieurs expressions d'un genre grammatical donné afin de créer une nouvelle expression d'un genre grammatical donné – en accord avec les emplois précédemment rencontrés⁹³. Quine formule ainsi une théorie de la quantification, dans laquelle la logique du premier ordre est formulée uniquement à l'aide de variable schématique (*atomic term* ou

⁹³ En synthétisant extrêmement le propos de Quine, il apparaît que ce constat est au cœur de la simplification qui propose. En effet, il remarque que les foncteurs peuvent former une expression en s'attachant seul, ou en combinant des expressions, il devient possible de considérer que les quantificateurs sont des foncteurs du premier type, qui peuvent donc être remplacés par des foncteurs du second. Il devient ainsi possible, sur la base, évidemment, d'une syntaxe et d'une sémantique préalablement décrite dans son ouvrage, de considérer par exemple que le quantificateur \exists (*il existe*) qui est un foncteur qui s'associe à la variable x , peut être remplacé par un foncteur qui associe deux expressions – qu'il nommera *combinatory functor*.

8. L'interdiscours mathématique – la question du foncteur

predicate letters) et foncteur de prédicat qui sont au nombre de quatre : deux foncteurs d'inversion, un foncteur de complément et un foncteur de recadrage.

Ces foncteurs consistent en l'application d'une transformation sur une liste d'arguments qui définit la variable schématique. Ainsi, si nous considérons la notation « $Fx_1x_2 \dots x_n$ ⁹⁴ », il s'agit d'une liste d'arguments qui définit « F ». Si nous appliquons un foncteur sur F, nous modifions les arguments en question. Par exemple :

$$\text{Si } Fx_1 \dots x_n \equiv F^n \equiv \{x_1 \dots x_n : Fx_1 \dots x_n\}, \text{ alors } + F^n \equiv \{x_0x_1x_2 \dots x_n : F^n x_1 \dots x_n\}$$

Équation 2 : Foncteurs et arguments

Lorsque nous lisons Quine, il transcrit les expressions en question d'une façon légèrement différente : $(\text{Pad } F)x_0 \dots x_n \equiv Fx_1 \dots x_n$. L'expression est étrangement inversée. Il ne s'agit plus de dire que l'on ajoute un argument (x_0) à une liste d'arguments, mais de considérer qu'une liste d'arguments qui possèdent un argument supplémentaire est une transformation d'une liste qui ne possède pas cet argument. D'une certaine manière, le foncteur de prédicat exprime la *manière* dont se réalise le procès « F » – qui est aussi un prédicat. Nous pourrions considérer que le foncteur de prédicat fonctionne comme un adverbe (Bacon 1985) qui spécifierait « F » qui serait pareil à un verbe (Sommers 1990). Autrement dit, un foncteur de prédicat est une opération qui change la manière dont le prédicat fonctionne, à savoir la liste d'arguments qu'il énumère. Ces quelques exemples issus de la logique permettent de constater une certaine stabilité conceptuelle sous-jacente au terme qui fonctionne comme un dénominateur conceptuel commun. Le *foncteur* est un opérateur qui permet de créer une nouvelle expression, que ce soit en changeant la catégorie d'une expression donnée, ou en combinant plusieurs expressions existantes. Le concept de *foncteur* existe toutefois dans d'autres disciplines que la logique, notamment en mathématique.

⁹⁴ À la variable liée, qui doit être remplacée par un élément d'un ensemble, est donc directement substitué une liste, c'est-à-dire un ensemble.

8.1.3. Le foncteur en mathématique

Nous avons illustré, au point précédent, quelques usages conceptuels recouverts par le mot *foncteur*. Les usages en question, s'ils diffèrent, témoignent d'une stabilité conceptuelle qui justifie en quelque sorte l'usage du même lexème. En revanche, en mathématique, la notion de foncteur recouvre une réalité conceptuelle toute différente et ne provient pas de la logique. Or, le terme, lui, provient bien de la logique ou, plus précisément, d'une lecture de Carnap. En effet, le terme *functor* est utilisé pour la première fois dans le domaine des mathématiques en 1945, dans un travail publié par Samuel Eilenberg et Saunders Mac Lane. Le terme foncteur y est utilisé entre guillemets, marquant l'emprunt. Mac Lane explique par ailleurs (Mac Lane 1991) que le concept derrière ce mot de *functor* date néanmoins de 1942, dans un premier article intitulé *Group extension and homology*, présenté à l'Association Américaine de Mathématique, le 4 septembre et le 31 décembre 1941. David Corfield suppose que les raisons de l'emprunt relèvent d'un aspect épistémologique (Corfield 2007). Pourtant, dans un article de 2001, Mac Lane s'explique quant à cet usage (Mac Lane 2001, 130) :

Also the terminology was largely purloined: "category" from Kant, "natural" from vector spaces and "functor" from Carnap. (It was used in a different sense in Carnap's influential book "Logical Syntax of Language"; I had reviewed the English translation of the book (in the Bulletin, AMS) and had spotted some errors; since Carnap never acknowledged my finding, I did not mind using his terminology.)

Il est intéressant de constater le vocabulaire utilisé par Mac Lane : *purloined*, sous-entendant que le terme a été volé – et non simplement emprunté. En 1991, il expliquait déjà sa volonté d'abstraction spéculative qui s'appuyait sur le plaisir de voler des mots aux philosophes. Les raisons de l'emprunt (ou plutôt du vol, selon Mac Lane) n'auraient rien de sérieux et d'épistémologique. Pourtant, pour Burroni, parlant de l'emprunt par les mathématiques et, spécifiquement, de Mac Lane, « on peut en effet penser que le choix de ce mot, de par le niveau élevé d'abstraction qu'il évoque, de par son caractère globalisant et universel, traduisait l'ambition que ces auteurs plaçaient dans leur concept » (Burroni 2012). Ainsi, si l'emprunt ne poursuit pas une raison à proprement parler épistémologique, elle traduit une certaine philosophie du concept. Néanmoins,

8. L'interdiscours mathématique – la question du foncteur

pouvons-nous considérer qu'il y ait malgré tout un apparentement épistémologique entre les concepts que recouvre le *foncteur* chez Carnap et chez Mac Lane ?

Nous savons que Mac Lane a probablement rencontré Carnap lors de diners. Ils se connaissaient au-delà du simple compte rendu que Mac Lane a rendu de l'ouvrage de Carnap. Pour Dumoncel, il paraît donc évident qu'il y a un lien conceptuel. Cependant, pour juger de la pertinence de ce type de lien, encore faut-il comprendre ce qu'est un foncteur en mathématique. Il convient donc d'aborder sa définition en envisageant deux concepts connexes : la notion de catégorie et la notion de morphisme. La notion de catégorie provient de la théorie des catégories, développée par Samuel Eilenberg et Saunders Mac Lane. Il importe de comprendre que les mathématiques classent. Du moins, c'est ainsi qu'Albert Burroni définit l'une des spécificités des mathématiques qui « classifie[nt] des nombres, des fonctions, des courbes, des variétés, des nœuds, des langages formels, etc. » (Burroni 2012). Parmi tout ce que les mathématiques classifient, il y a les structures mathématiques. Avec Bourbaki, explique Burroni, les mathématiques sont devenues en quelque sorte zoologiques. On traite les structures, comme l'on traitait les espèces. Une structure « est constituée d'un ou plusieurs ensembles munis de données (opérations et relations) et d'axiomes sur ces données ». Par exemple, les entiers relatifs munis de l'opération dite « + » sont une structure. Cette structure appartient à une espèce (une classe d'objets) qui entretient des similarités de structure. Nous avons un ensemble (dans notre exemple, l'ensemble des entiers relatifs) et une opération (en l'occurrence l'addition) et un ensemble d'axiomes qui régit l'opération en question.

Revenons au concept de catégorie, qui nous intéresse au premier chef. Pour Burroni, une catégorie est avant tout un graphe : « il y a des nœuds (qu'on appelle plutôt objets dans ce contexte) et des flèches [...] (qu'on appelle aussi morphismes) qui vont d'un nœud source X à un nœud but Y ». Remarquons d'ailleurs qu'un graphe est une structure, puisqu'il y a des objets (les nœuds, points, sommets du graphe) et des relations (les arêtes, les lignes) qui forment des paires de sommets. Par exemple, lorsque l'on parle d'application (ou de fonction) en mathématique, on peut se figurer la chose en termes de graphe. Si le concept de catégorie permet d'englober celui d'ensemble et d'application, il peut aussi s'appliquer au concept de structure lui-même – bien que les ensembles soient un type de structure, évidemment. Autrement dit, on peut généraliser l'application de la

catégorie à tous les types de structures. Au lieu d'ensembles et d'applications, nous obtenons des structures et des homomorphismes qui sont des applications qui conservent la forme entre structures. Par ailleurs, le concept de catégorie implique un certain dynamisme, attendu que deux morphismes qui se suivent peuvent donner un nouveau. Ainsi, un morphisme peut se définir en ces termes : Toute application f d'un groupe (G, \circ) dans un groupe $(H, *)$ vérifiant $\forall x, y \in G, f(x \circ y) = f(x) * f(y)$. En d'autres termes, on peut considérer que f est un morphisme si : $f(x \circ y) = f(x) * f(y)$ compte tenu de $\forall x, y \in G$.

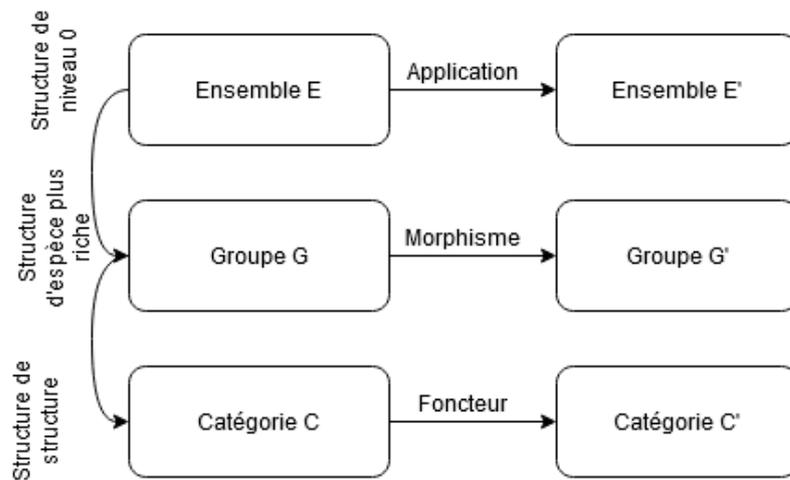


Fig. 16 : Application, morphisme et foncteur

En langue naturelle, cela signifie que f est un morphisme si pour tous les x et tous les y qui appartiennent à l'ensemble G (le groupe de départ), nous pouvons dire que $f(x \circ y) = f(x) * f(y)$ où \circ et $*$ représente des lois de composition internes. Une loi de composition interne est aussi une application, mais interne à l'ensemble. Une loi de composition interne est une application qui associe à deux éléments quelconques d'un ensemble E , appelés *opérandes* un élément de l'ensemble E , nommé résultat. Cette opération doit être définie partout. Par exemple, la division n'est pas une loi de composition interne dans \mathbb{R} puisque l'on ne peut pas diviser par zéro (qui appartient à l'ensemble) ; dans \mathbb{Z} , l'addition est une loi de composition interne qui est associative commutative (il s'agit de deux propriétés de la loi). La loi de composition interne est en fait une généralisation de la notion d'opérations. Pour se figurer ce morphisme que nous venons de développer, considérons une identité simple : $\log(x \cdot y) = \log(x) + \log(y)$.

8. L'interdiscours mathématique – la question du foncteur

Nous avons bien une fonction (ici *log*) sur deux éléments d'un ensemble G (ici x et y), nous avons une loi de composition interne dans G (la multiplication) et une loi de composition interne dans H (l'addition). Cette identité logarithmique est donc un cas particulier d'un morphisme entre deux groupes G , et H . Cet exemple montre deux groupes⁹⁵, c'est-à-dire deux structures mathématiques, et un morphisme. Il s'agit donc d'une catégorie. Par ailleurs, ces catégories forment elles-mêmes des structures mathématiques, des sortes de structures de structures pour reprendre les termes de Burroni. En outre, de même qu'il y a des morphismes entre les structures – comme nous venons de l'exemplifier – il y a des morphismes entre catégories. Ce sont ces morphismes que l'on nomme *foncteur*. On peut se représenter la chose à l'aide de la figure 16. Le concept de foncteur est très riche en mathématique, et dépasse le cadre de la simplification que nous avons proposé⁹⁶. Nous avons fourni une définition du *foncteur* en mathématique, qui consiste à considérer ce dernier comme un morphisme (ou une application) entre catégories. Nous verrons par ailleurs que la théorie des catégories a pu être remobilisée en vue de formaliser certaines opérations – notamment par Pêcheux (cf. CHAP. 12).

⁹⁵ Un groupe est un ensemble auquel est associée une loi de composition interne associative qui admet un élément neutre, c'est-à-dire un élément de l'ensemble qui laisse tous les autres inchangés lorsqu'il est composé avec eux par la loi de composition interne. Lorsque nous parlons plus haut de l'ensemble des entiers relatifs auquel s'ajoutait l'opérateur « + », il s'agissait d'un groupe – qui est un type de structure. L'élément neutre est zéro, puisqu'un nombre associé à zéro reste inchangé.

⁹⁶ Outre dans les mathématiques, le foncteur est aussi présent en sciences computationnelles et en programmation. En effet, le terme de foncteur est utilisé en programmation fonctionnelle qui s'appuie sur le lambda-calcul introduit par Alonzo Church dans les années 1930. Le premier langage fonctionnel est LISP, créé par John McCarthy, suivis par de nombreux autres langages tels que Scheme ou Haskell (Peyton Jones 2002). Le langage en question appartient au paradigme de la programmation fonctionnelle. Si nous abordons cette lecture conjointement à l'analyse du concept en mathématique, c'est parce que le concept de foncteur en sciences computationnelles provient directement de la théorie des catégories que nous venons d'explicitier. À titre d'exemple, en Haskell, un foncteur est décrit comme un objet auquel peut être appliquée une fonction (*mapped over*) : $(+1) \ 1=2 ; (+1) \ 2=3 ; (+1) \ 3=4$. Nous retrouvons une fonction $(+1)$, ainsi qu'une entrée (1) et une sortie (2). Nous pouvons généraliser l'application de la fonction à une liste que nous rédigerions en pseudocode : $\text{map } (+1)[1,2,3]=[2,3,4]$. Cette liste est dès lors un foncteur attendu qu'il s'agit d'un objet auquel on peut appliquer une fonction tout en gardant la structure de l'objet – puisque ce qui ressort de la fonction est une liste ordonnée selon la même logique que la liste en entrée. La fonction change donc les valeurs à l'intérieur de l'objet – de la structure – tout en maintenant identique à ladite structure. Pour ces raisons, il y a une isomorphie entre l'entrée et la sortie.

8.1.4. Définition du foncteur en linguistique

Le troisième domaine dans lequel nous retrouvons le mot *foncteur* est la linguistique – au sens traditionnel du terme, puisque, *lato sensu*, Ajdukiewicz faisait de la linguistique en ce qu'il étudie le langage. Le terme foncteur est utilisé pour désigner les mots-outils, notamment en grammaire anglaise (*functor/function-word*). Ainsi, le mot *function-word* serait attesté pour la première fois dans l'ouvrage de Charles Carpenter Fries, *The structure of English*, publié en 1952 (Fries 1952). Toutefois, un dépouillement de l'ouvrage ne nous indique aucune référence ni à Carnap ni au terme *functor*. Par ailleurs, il est possible de remonter plus loin dans la littérature scientifique et de trouver le terme *function-word* – toujours chez Fries – sans pour autant rencontrer le terme *functor*. En effet, il semblerait que le mot *functor* ait été introduit plus tardivement dans la grammaire anglaise. Précisément, nous pouvons remonter en 1958 aux travaux de Charles F. Hockett. Ce dernier introduit le terme *functor* afin de remplacer les mots *function word* utilisés par Fries (Hockett 1958). Il indique ainsi au point « 31.2 » de son exposé : « there are at least three types of grammatical forms which are to be classed as functors, and a fourth type perhaps should be added » (Hockett 1958, 140).

Il décrit ainsi ce qu'il nomme les substituts, c'est-à-dire les monèmes⁹⁷ qui se substituent à d'autres objets linguistiques, autrement dit des usages pronominaux. La seconde catégorie contient tous les marqueurs de structures relationnelles entre les formes linguistiques. La troisième catégorie contient les affixes flexionnels qui fonctionnent comme des marqueurs, mais sans être un mot à part entière – autrement dit, il s'agit des morphèmes de désinence. Il convient de s'interroger quant au choix d'utiliser le mot *functor* pour désigner ces formes grammaticales. Hockett n'apporte malheureusement, à notre connaissance du moins, aucune information probante nous permettant de comprendre les raisons de cet emprunt. Par conséquent, nous ne connaissons pas non plus l'origine de l'emprunt. Vient-il de Carnap qui a popularisé le concept ? Tire-t-il son origine de la logique et d'un des nombreux auteurs qui a utilisé le terme ? La lecture du paratexte peut nous apporter quelques indices, qu'il s'agit

⁹⁷ Il importe de faire très attention à la terminologie. Comme Hockett (Hockett 1987, 27) le signale, *morphems* doit être traduit par *monème*, tandis que le *functor* est ce que la linguistique française nomme tout simplement morphème. Toutefois, la distinction monème/morphème n'est pas claire en linguistique en langue française (Touratier 2002, 78-114) complexifiant encore la justesse de la traduction.

néanmoins d'extrapoler. Par exemple, le lecteur trouvera en bibliographie une référence au travail de Carnap (*The logical syntax of language*), mais aucune trace d'Eilenberg ou Mac Lane. De là, formuler l'hypothèse d'un emprunt à Carnap ne paraît pas de pure supputation. Pourtant, nous pourrions formuler une hypothèse alternative, et considérer que le terme est emprunté aux mathématiques.

En effet, s'il n'y a aucune entrée pour les travaux d'Eilenberg et Mac Lane en bibliographie, ces derniers sont toutefois cités dans un autre ouvrage. Dans *Language, Mathematics and Linguistics* publié en 1967, Hockett consacre tout un sous-chapitre à la *Théorie des catégories* – dont nous venons d'exposer les éléments fondamentaux –, citant en note de bas de page la contribution d'Eilenberg et Mac Lane (Hockett 1967). Il n'explique pourtant aucunement en quoi cette théorie peut s'appliquer à la linguistique – il s'agit d'ailleurs d'une critique formulée envers son travail lors de la publication (Dewar 1968). Toujours est-il que le terme *functor* aura une certaine postérité en linguistique anglaise et en linguistique des langues océaniques, sur lesquelles a travaillé Hockett. On constate que l'usage du mot *functor* est alors entre guillemets, marquant sinon une distance, un commentaire épilinguistique. Il est toutefois à noter que le mot foncteur rencontre une postérité étonnante, au-delà de la linguistique anglaise. Nous l'avons ainsi rencontré dans le « Programme d'études français » publié par l'Administration générale de l'enseignement de la Fédération Wallonie-Bruxelles, qui définit le foncteur en ces termes : « Un connecteur est dit foncteur (mode de fonctionnement particulier) s'il exerce une fonction au sein de la séquence introduite » (Administration générale de l'Enseignement 2015, 86). Cet usage nous paraît provenir de Van Raemdonck et de sa grammaire *Le sens grammatical. Référentiel à l'usage des enseignants*, où nous retrouvons une formulation identique (Van Raemdonck 2012, 397) et dans laquelle il définit le foncteur comme un connecteur qui « exerce une fonction au sein de la séquence introduite » (Van Raemdonck 2012, 83). Dans la section consacrée aux *Fondements théoriques*, l'auteur explique avoir ajouté le *foncteur* aux critères de fonctionnement déjà identifiés par Wilmet.

Par ailleurs, Van Raemdonck n'est pas le seul linguiste du français à utiliser la notion. Nous la retrouvons entre autres chez Apothéloz (2005, 52) qui marque explicitement, dans une note de bas de page, l'emprunt du terme à Ajdukiewicz. Nous le

retrouvons aussi dans les approches logiques visant à informatiser, chez des auteurs comme Abeillé (1993; 1998) dont la parenté avec le concept ajdukiewiczien est prégnante. Ainsi, le *foncteur* chez Van Raemdonck désigne toute conjonction qui a une fonction dans la phrase dont il fait la jonction. *A priori*, ça n'a donc strictement rien à voir avec le *foncteur* chez Hockett qui désigne tous les mots fonction. Cet usage diverge encore d'Abeillé pour qui la notion de *foncteur* s'inscrit dans la dichotomie argument/foncteur reprise à la grammaire universelle et, *in fine*, à Ajdukiewicz. Nous voyons trois linguistes, trois usages dont au moins deux, ont des origines différentes. Ce faisant, nous pouvons aboutir à une sorte de généalogie cartographique du concept, qui ne retrace pas la totalité des usages – attendu que nombreux d'entre eux poursuivent l'usage logique développé chez Ajdukiewicz. Nous exposons en l'occurrence cinq grandes catégories : logique ajdukiewiczienne et afférente ; logique carnapienne clairement basée sur celle d'Ajdukiewicz ; PFL chez Quine et consorts (Kuhn et Bacon notamment) inspirée de Carnap ; Théorie des catégories chez Mac Lane, *volée* ; grammaire anglaise, issue globalement de Hockett ; et enfin grammaire française chez Van Raemdonck et chez Apothéloz ou Abeillé, dans leur cas, provient d'Ajdukiewicz.

8.2. Entre signe et concept : aspects gnoséo-discursifs et épistémométriques

Nous avons rapidement exposé les diverses acceptions possibles du mot *foncteur* qui, chacune, répondent à des écoles relativement distinctes, qui entretiennent néanmoins entre elles des relations motivant l'emprunt. Cependant, chez Culioli, le lien sémantique entre le signe et le concept est flou. Or, le travail terminologique – et terminographique –, *a fortiori* dans une discipline scientifique – suppose de produire le lien le plus univoque qui soit entre le signe et son signifiant. Par ailleurs, outre la question sémantique, se pose la question conceptuelle : il n'est pas toujours aisé de distinguer le niveau de l'emprunt. En effet, les études sur la terminologie linguistique l'envisagent uniquement du point de vue lexical. Si le concept que recouvrait originellement le lexème emprunté est abordé, il ne l'est que dans la perspective épistémométrique qui vise à définir la motivation lexico-conceptuelle de l'emprunt : parce que le concept « A » couvert par le mot « A' » partage un trait sémantique du concept « B » que nous cherchons à

désigner, nous empruntons le mot « A ». Cependant, nous observons des emprunts qui ne sont pas uniquement lexicaux, mais bel et bien conceptuels.

Aussi, cette opposition entre le lexème et le concept qu'il recouvre, comme s'il était possible d'emprunter un lexème sans aucune *empreinte* conceptuelle du domaine d'origine ou comme s'il s'agissait de choisir un lexème pour désigner un concept créé *ex nihilo* nu de toute désignation, et non un concept co-construit par l'influence lexicale, nous paraît perdre en opérationnalité. Il nous semble que l'emprunt conceptuel n'est jamais envisagé en tant que tel, probablement parce que l'emprunt ou le transfert conceptuel n'intéresse pas la linguistique au premier chef (Várkonyi 2014, 1205). La linguistique s'intéresse plutôt à l'emprunt lexical ou au transfert sémantique qui se situe, cognitivement, à un autre niveau que le transfert conceptuel. Or, nous avons vu que nous pouvions identifier des pratiques d'écriture (R-1) potentiellement empruntées, des emprunts lexicaux (R-2a-I) parfois motivés d'un point de vue analogique (R-2-III), et des emprunts conceptuels (R-2b-II) stricts ou métaphoriques – ce qui, nous l'avons dit, se confond avec l'emprunt lexical motivé par une analogie conceptuelle, à condition toutefois que l'emprunt conceptuel (le contenu) soit doublé d'un emprunt lexical (le contenant), dans une perspective sémantique non instructionnelle – cette dernière n'envisageant pas ce type de dichotomie, préférant la notion d'*instruction* qui suppose que le sens est construit par le locuteur compte tenu d'une série d'instructions sémantiques portées par le mot (Várkonyi 2014, 1208).

Par ailleurs, dans cette perspective instructionnelle, nous pourrions considérer que les aspects ontico-épistémiques, émiques et étiques, intensifs et extensifs, ou définitoires, propres à toute terminologie, sont autant d'aspects instructionnels qui permettent au locuteur, compte tenu d'un contexte, d'un cotexte et d'un interdiscours, de construire le sens du mot (Swiggers 2006). Toujours est-il qu'approcher la terminologie chez Culioli, suppose de penser tant la question lexicale et sémantique que la question conceptuelle. Pour en rendre compte, dans un premier temps, nous étudions la question du point de vue de ces aspects terminologiques établis par Swiggers (8.2.1). Dans un second temps, nous envisageons la question de la métaphore et du transfert conceptuel (8.2.2). Enfin, dans un dernier temps, nous envisageons les dispositifs discursifs qui permettent d'appréhender le statut des termes (8.2.3).

8.2.1. Conception et manipulation d'une terminologie linguistique

Les chapitres et sous-chapitres précédents nous ont permis de mettre au jour la difficulté à approcher les termes mathématiques attendu qu'ils peuvent relever de deux logiques qui se percolent entre emprunt lexical d'une part et emprunt conceptuel d'autre part. La métaphore conceptuelle constitue ainsi une sorte de pivot entre les deux types d'emprunt, rendant parfois compliqué les distinctions. En effet, l'emprunt lexical motivé par une analogie conceptuelle peut s'apparenter à une métaphore conceptuelle ; inversement, l'emprunt conceptuel peut n'être qu'une métaphore conceptuelle. Prenons l'exemple de la *pompe cardiaque* (Oliveira 2009, 4). Oliveira y reconnaît une métaphore conceptuelle, attendu que le cœur n'est pas une pompe au sens d'une pompe hydraulique, mais que l'on peut envisager qu'il fonctionne comme une pompe du point de vue du cœur. Toutefois, à bien des égards, cet exemple paraît identique au cas de *hyptios*. Dès lors, nous pouvons problématiser la distinction entre emprunt lexical motivé par une similitude conceptuelle et métaphore conceptuelle.

Aussi, nous pouvons approcher la métaphore conceptuelle d'un point de vue fonctionnel et d'un point de vue ontique. D'un point de vue fonctionnel, la métaphore conceptuelle peut avoir cinq fonctions distinctes : dénominative, lorsqu'il s'agit de « combler un vide dénominatif » (Rossi 2014, 714) ; heuristique, lorsqu'il s'agit de produire des analogies dans une perspective de découverte ; herméneutique, lorsqu'il s'agit de rendre plus explicite un concept ; divulgatrice, lorsque la métaphore a un rôle explicatif ; et enfin didactique, lorsque la métaphore a pour objectif d'aider des apprenants. Ces fonctions ne sont pas mutuellement exclusives et se recouvrent partiellement. L'aspect ontique de la métaphore permet d'envisager sa nature sémiotique, afin de dépasser le cadre de la « carrière métaphorique » (Rossi 2014, 715) et d'envisager le fonctionnement métaphorique au-delà d'une simple conception en termes de motivation métaphorique et de catachrèse. Aussi, toutes les métaphores conceptuelles ne sont pas nécessairement terminologiques – c'est-à-dire, finalement, dénominatives – et si toutes les métaphores terminologiques ne sont pas nécessairement une « catachrèse isolée à fonction néonymique » (Rossi 2014, 722). En outre, le régime de la métaphore conceptuelle n'est pas le régime de l'emprunt conceptuel.

8. L'interdiscours mathématique – la question du foncteur

Nous pouvons donc envisager le terme *foncteur* d'un point de vue terminologique, en gardant à l'esprit la distinction que nous avons formulée entre emprunt lexical et emprunt conceptuel. Notons par ailleurs que le champ de la terminologie linguistique est rendu particulièrement complexe par trois phénomènes (Swiggers 2006). Premièrement, et nous avons pu l'observer dans les usages étudiés chez Culioli, nous pouvons observer une cascade sémiotique qui se joue sur plusieurs niveaux : le métalangage construit, le métalangage qu'on applique sur le métalangage construit afin de l'expliquer, et des métalangages dérivés. Dans le cas de Culioli, nous avons ainsi un métalangage créé pour représenter et décrire les opérations métalinguistiques et un métalangage pour décrire la manière dont il aboutit à ladite représentation, auquel s'ajoutent les métalangages linguistiques consensuels avec lesquels il est obligé de dialoguer. Deuxièmement, la terminologie linguistique est caractérisée par ce que Swiggers nomme « un flou matériel » propre à son « historicité sédimentaire » (Swiggers 2006, paragr. 2). En d'autres termes, la linguistique mobilise et intègre, de façon variée, des terminologies qui témoignent de ses origines multiples : grammaire classique, philologie, saussurisme, et ainsi de suite. Enfin, et il s'agit du point qui nous intéresse au premier plan, la linguistique s'est constituée dans un jeu « de transgression et d'intersections disciplinaires » (2006, paragr. 2) qu'il importe d'apprendre à lire afin de comprendre les enjeux des emprunts lexicaux. Nous avons illustré au sous-chapitre précédent cette historicité sédimentaire et l'interdiscours qu'elle implique.

S'intéresser à la terminologie linguistique suppose d'étudier deux axes : celui de la constitution et celui du maniement. Concernant la constitution, nous pouvons identifier trois cas possibles : la terminologie d'emprunt unilatéral ; la terminologie à recouvrement, dans laquelle nous pouvons identifier des emprunts unilatéraux et des créations autonomes ; et enfin les terminologies qualifiée de « synergique » ou « symbiotique » (2006, paragr. 10), c'est-à-dire lorsque deux disciplines évoluent conjointement. Si l'on considère la terminologie que Culioli cherche à établir pour qualifier et décrire les opérations métalinguistiques, elle rentre, selon notre focalisation, dans les deux dernières catégories. Culioli emprunte des termes issus de la logique et des mathématiques et innove de façon autonome – quoique les innovations en question s'inscrivent dans une certaine philosophie lexicale, d'un certain esprit disciplinaire. Par exemple, l'invention du

symbole $\underline{\epsilon}$ (epsilon) comme opérateur de repérage suppose de créer un nouveau terme – epsilon – auquel correspond une notation spécifique ($\underline{\epsilon}$) ne relève pas d'un emprunt aux mathématiques (le symbole ni la notion qui lui est afférente n'existe), mais s'inspire – et étend, en quelque sorte – d'opérateurs existants. Par ailleurs, si Culioli emprunte à des disciplines mathématiques constituées, il produit aussi une terminologie de façon synergique avec des sous-disciplines mathématiques ou logiques (voir Desclès 1973; Culioli et Desclès 1982; Desclès 2022; Aqueci 1984; J. B. Grize et Piéraud-Le Bonniec 1995; J.-B. Grize 1998; Liddle 2008).

Swiggers identifie plusieurs aspects propres à la définition des termes qui permettent de problématiser une terminologie. Premièrement, la détermination ontico-épistémique permet d'envisager le lien ontique ou épistémique entre la discipline d'origine et la discipline d'arrivée. Deuxièmement, la soumission aux conditions du public visé, qui consiste à envisager le « degré de concessions faites au niveau de formation intellectuelle [...] du groupe des allocutaires » (Swiggers 2006, paragr. 21). Troisièmement, l'opposition et la tension entre approche émique et approche étique, c'est-à-dire entre une approche interne qui vise à décrire le mieux l'objet en situation, et une approche qui vise à une forme d'universalisme pour l'ensemble des objets de la discipline. Quatrièmement, le rapport entre intension et extension, c'est-à-dire entre intrathéoricité et traductibilité, entre héritage et univocité. En effet, la terminologie linguistique peut avoir une définition extrêmement précise – et donc très univoque et applicable que dans la théorie donnée ou, au contraire, très élargie, applicable au-delà de la base. Il nous semble que la question de l'intension et de l'extension est homologique à celle de l'émique et de l'étique. Cinquièmement, la démarche définitoire qui peut partir du mot en soi, de la chose, ou de la procédure. Sixièmement, nous pouvons identifier sept paramètres classémiques d'une définition qui permet d'envisager le contenu des termes, leur incidence, leur empreinte heuristique, théorique, disciplinaire, macroscientifique et enfin culturelle. Nous pouvons envisager, à travers le cas du foncteur, ces aspects définitoires qui nous paraissent effectifs dans le cas de l'emprunt, fût-il lexical ou conceptuel.

ASPECT ONTICO-ÉPISTÉMIQUE. Cet aspect permet d'envisager le mobile de l'emprunt, la ressemblance ontique ou épistémique qui le justifie et le rend acceptable ou audible théoriquement. Or, il apparaît justement que cet aspect n'est pas transparent, attendu qu'il n'y a pas de travail terminographique de la part de Culioli, sur sa propre pratique. Au demeurant, nous avons expliqué que le terme, vraisemblablement, vient de la logique ou des mathématiques et permet d'envisager divers phénomènes linguistiques (par exemple la prédication) comme un opérateur ou une application qui associe deux éléments de deux ensembles distincts. L'emprunt est donc motivé épistémologiquement – épistémiquement dans la terminologie de Swiggers. Il nous semble que Swiggers envisage l'emprunt lexical principalement sur le mode analogique. Il n'envisage pas la possibilité que le concept sous-jacent puisse être emprunté. Autrement dit, l'aspect ontico-épistémique porte sur un emprunt du lexème dans sa forme en tant que le concept sous-jacent permet une analogie avec le concept que l'on cherche à désigner ce qui est à distinguer d'une analogie intrathéorique des concepts recouverts par le même lexème. Swiggers utilise l'exemple de « *huptios* » (Swiggers 2006, paragr. 20), désignant un lutteur vaincu – et donc immobile – qui permet de désigner, en grec, le supin. L'idée est que le supin est immobile en grammaire comme le lutteur en combat. Similairement, nous avons vu comment Oliveira exemplifie la métaphore conceptuelle terminologique avec le terme « pompe cardiaque » qui permet d'envisager que la pompe cardiaque est au système cardiovasculaire ce qu'une pompe serait à un système hydraulique. L'exemple de l'*epsilon* est symptomatique de l'intrication des aspects lexicaux – ou, plus largement, sémiotique – et conceptuels, rendant compte de cette porosité entre aspects lexicaux et conceptuels de l'emprunt.

Lorsque Culioli invente le symbole *epsilon*, il emprunte le symbole logico-mathématique d'appartenance à partir duquel il crée un nouveau symbole afin de désigner le concept avec lequel il opère. Nous avons donc un cas d'innovation autonome *et* d'emprunt, simultanément. Le symbole d'appartenance est emprunté et modifié, afin d'aboutir à un nouveau symbole qui signifie l'opération de repérage, aux mathématiques et à la logique. Cet emprunt est motivé non tant par une analogie conceptuelle, mais par une extension du concept mathématique. L'*epsilon* permet d'indiquer, dans l'épistémologie de Culioli, qu'une notion est repérée sur une autre. Le repérage est

envisagé comme une extension du concept mathématique d'appartenance. Dès lors, devons-nous considérer que l'épsilon relève d'une logique *strictement* terminologique ? En effet, devons-nous considérer que, de la même manière qu'il est justifié d'utiliser *hyptios* parce que métaphoriquement, le supin et le lutteur ont en commun d'être *immobile*, il est justifié d'utiliser l'*epsilon* parce que métaphoriquement le repérage en linguistique et l'appartenance en mathématique ont quelque chose en commun ? Ou devons-nous considérer que Culioli façonne, comme il l'explique d'ailleurs dans son article, un concept logico-mathématique, qui en l'occurrence n'est certes pas emprunté ? Nous reviendrons sur cette difficulté par après.

ASPECT DE RÉCEPTION ET DÉFINITOIRE. Swiggers envisage ce qu'il nomme la soumission aux conditions du public visé, à savoir le degré de concession que nous évoquions et dont dépendent divers effets. En l'occurrence, nous avons vu en quoi la pratique définitoire et intertextuelle de Culioli est faible. Il n'y a aucune stratégie paraphrastique ou terminographique qui permettrait d'éclairer son discours. Il s'est par ailleurs déjà exprimé sur le manque de formation intellectuelle des linguistiques, tantôt en logique, mais aussi en philosophie et en mathématique. Par ailleurs, il n'y a aucune démarche définitoire, duquel participerait un intertexte permettant de connaître l'origine du mot – et de nous éclairer quant à l'aspect ontico-épistémologique. Même en l'absence d'une définition lexicographique formelle, l'ancrage intertextuel relève déjà d'une démarche définitoire. Par exemple, une note de bas de page, signalant que le concept provient de Hockett ou de Leśniewski suffit à ce que le lecteur projette des hypothèses quant à l'ancrage ontico-épistémologique du terme. Par conséquent, nous ne pouvons appréhender aucun des rapports intra- et inter-théoriques entre les termes.

ASPECTS ÉTIQUES ET ÉMIQUES/EXTENSIFS ET INTENSIFS. Le *foncteur* engage un rapport paradoxal aux aspects étiques et émiques de la terminologie. La tension entre l'approche émique et étique est propre à toute terminologie scientifique. Si l'approche émique cherche l'adéquation interne et maximale à son objet, l'approche étique cherche l'universalité terminologique. En l'occurrence, le projet culiolien consiste à formaliser le langage et exprimer ce faisant le rapport entre langage et langues. Dès lors, il y a une nécessité étique : la terminologie doit dépasser le cadre émique et situationnel des

8. L'interdiscours mathématique – la question du foncteur

langues-empiries à partir desquelles l'on cherche à concevoir le fonctionnement du langage-théorie. Pour autant, la terminologie utilisée demeure situationnelle. Non quant à son objet, mais du point de vue de la théorisation. Si la terminologie est étique quant à l'objet-langue, elle est émique quant au métaobjet formalisation. Conséquemment, le *foncteur* engage un rapport paradoxal aux aspects d'intension et d'extension. Plus la définition du terme est précise (intension) et donc univoque, plus l'extension du terme est faible. De fait, plus le degré d'intrathéoricité est grand, plus la convertibilité du terme est faible. En l'occurrence, le mot *foncteur* implique un degré d'univocité extrêmement faible. Au demeurant, dans l'économie épistémique culiolienne, ce terme est d'autant plus univoque qu'il n'est jamais précisé et stabilisé renvoie à un objet théorique fixé et propre à sa formulation – avec un haut degré étique quant au métaobjet. Parce que le degré émique des lexèmes est très élevé, puisqu'il désigne des objets théoriquement neufs propres à la manière de Culioli de formaliser, propre au métaobjet qu'est le langage formalisé (par opposition aux objets que sont les langues), leur univocité lexicographique devrait l'être en conséquence. Pourtant, par leur ancrage mathématique et logique, ils ne le sont pas, puisqu'ils signifient aussi dans des disciplines autres – et le sont d'autant moins qu'ils ne sont pas déterminés d'un point de vue ontico-épistémique, puisque nous ne pouvons identifier avec certitude le domaine source.

ASPECTS CLASSÉMIQUES. Nous pouvons analyser le terme *foncteur* du point de vue des paramètres classémiques en envisageant : le contenu, l'incidence, et l'empreinte du terme *foncteur*. Concernant le contenu, Swiggers distingue le contenu focal – le rapport entre le signifiant et le signifié – et le contenu contrastif, qui permet d'envisager le réseau terminologique et épistémologique dans lequel le terme s'inscrit. Concernant le foncteur, sa focale est indéfinie. Nous ne savons pas clairement à quel contenu – à quel concept tant linguistique que concept d'origine – est attaché le mot – ni quel rapport entretiennent entre eux les concepts et donc le mobile de l'emprunt. *A contrario*, l'insertion du terme *foncteur* dans un réseau est plus apparente – et nous a d'ailleurs permis de formuler des hypothèses sur le contenu focal. Ainsi, les termes *ensemble de départ*, *ensemble d'arrivée*, *flèche*, *opérations*, permettent d'intégrer la notion de foncteur, de façon relative, aux mots en question – sans que son sens soit défini *dans l'absolu* – et sans que nous ne sachions s'il s'agit de la discipline mathématique, de la logique naturelle, ou d'une autre

logique. Le second paramètre classémiqes est l'incidence du terme, c'est-à-dire son usage concret dans la théorisation. Or, la nature de l'article que nous lisons, sa visée et son public, ainsi que l'opacité épistémologique, rend l'incidence nulle : nous ne savons pas quelle importance possède ce concept et ce mot dans le modèle théorique.

Le troisième paramètre classémiqes concerne l'empreinte des termes. Swiggers distingue l'empreinte heuristique, théorique, disciplinaire, macroscientifique et culturelle. L'empreinte heuristique permet d'envisager l'articulation entre le terme et la manipulation qui lui est sous-jacente. Swiggers donne l'exemple du terme *transformation*, aux usages et contenus multiples, que l'on peut comprendre en contexte s'il est rattaché explicitement à la procédure métalinguistique qu'il désigne. Dans une approche programmatique qui a pour objectif de *représenter* des opérations métalinguistiques – donc des procédures – afin de représenter des opérations linguistico-cognitives, il serait attendu que la terminologie métalinguistique soit précisément définie à partir des opérations dont il est question. Or, ce n'est pas le cas. L'empreinte théorique permet de penser la « 'charge' T-théorique » d'une terminologie. Ainsi, un terminologème donné est T-théorique si et seulement si la méthode pour déterminer l'extension du terme en question repose sur un des axiomes de la théorie « T » (Andreas 2021). Aussi, constate Swiggers, les terminologies linguistiques sont généralement très T-théoriques, attendu que la signification des termes qui la composent est « contrôlée par la référence globale du modèle auquel elles s'intègrent » (Swiggers 2006, paragr. 27). Or, la signification du *foncteur* dans le contexte culiolien ne renvoie pas tant à la référence globale du modèle, mais, au contraire, à un modèle extérieur – du moins, dans la perspective d'un emprunt conceptuel ou d'un emprunt lexical motivé analogiquement par un ancrage ontico-épistémique clair.

L'empreinte disciplinaire, quant à elle, permet d'envisager le caractère emprunté du lexème, la manière dont il constitue une référence au domaine d'origine. Cependant, compte tenu de l'opacité épistémologique et disciplinaire du mot *foncteur*, le terme a certes une empreinte disciplinaire, mais une empreinte que nous pourrions qualifier de stéréotypique : il renvoie stéréotypiquement aux mathématiques et à la logique, comme un grand ensemble indéfini. L'empreinte macro-scientifique permet d'envisager

8. L'interdiscours mathématique – la question du foncteur

l'insertion de termes dans un contexte général des sciences, afin de l'appréhender en fonction dudit contexte. Le terme *foncteur* – et l'ensemble de la terminologie que nous avons analysé – s'inscrit dans un contexte de formalisation mathématique dont nous avons exposé les éléments principaux et qu'il s'agit précisément d'étudier dans ce travail. Quant à l'empreinte culturelle, elle permet, selon Swiggers, d'envisager en quoi une terminologie linguistique « véhicule un certain nombre de valeurs et de présuppositions culturelles » (2006, paragr. 27). Dans notre cas, il s'agit de l'ancrage de la terminologie, des concepts et, plus largement, de l'ensemble des pratiques d'écriture, dans l'idéologie galiléenne.

8.2.2. De la question terminologique à la question conceptuelle

Aussi, le *foncteur* est-il un lexème emprunté parce qu'il permet de désigner un concept linguistique qui aurait un trait figuratif commun avec le concept mathématique (par exemple, le fait d'être représenté par une flèche) ; parce qu'il suppose que le concept qui lui est sous-jacent dans son fonctionnement épistémique est similaire (le foncteur linguistique n'est pas le foncteur mathématique, mais il fonctionne en linguistique comme le foncteur mathématique fonctionne en mathématique) ? Ou s'agit-il du concept mathématique (le foncteur linguistique est une sous-espèce du foncteur mathématique). En substance, deux niveaux d'analyse s'entrecroisent : le niveau terminologique et le niveau conceptuel. Or, les études terminologiques, notamment celle de Swiggers, n'envisagent pas que le concept puisse être importé. Dès lors, la question de l'analogie ou de la métaphore conceptuelle est envisagée d'un point de vue lexical – comme moteur de l'emprunt lexical – ou non d'un point de vue réellement conceptuel – contrairement à ce que nous pourrions croire.

Compte tenu de ces nombreuses remarques, nous pouvons synthétiser le statut épistémologique des mots/concepts et les modalités éthiques de ce statut en repartant de la dynamique des inscriptions, telle que nous l'avons exposée. Nous pouvons ainsi observer à quels nœuds de la dynamique se situent les aspects que nous avons décrits. Si nous considérons un usage terminologique comme une inscription, nous pouvons considérer que le *signifiant* et l'écriture qui l'accompagnent constituent la dimension scripturale du lexème, tandis que le modèle mathématique dont il est issu constitue la

dimension de la signification. Ce faisant, les énoncés T2 relèvent des aspects terminologiques tandis que les énoncés T1 constituent les aspects métalinguistiques, attendu qu'il s'agit de l'intégration de la terminologie utilisée à l'écosystème du texte. Ce faisant, nous pouvons observer que la question de l'ancrage disciplinaire ambigu et de la focale indéterminée relève du nœud entre écriture-signifiant et modèle-signifié ; la question de l'ancrage ontico-épistémique se situe au niveau du nœud entre modèle-signifié et modèle de la linguistique-forme, et ainsi de suite, selon la même logique que la *fig. 17*. Notons toutefois deux éléments importants : les aspects culturels et macro-scientifiques procèdent de l'intertexte et de l'interdiscours, et donc du point de vue externe ; quant à la dynamique entre terminologie et métalangage, elle se réalise directement entre les énoncés T2 et T1.

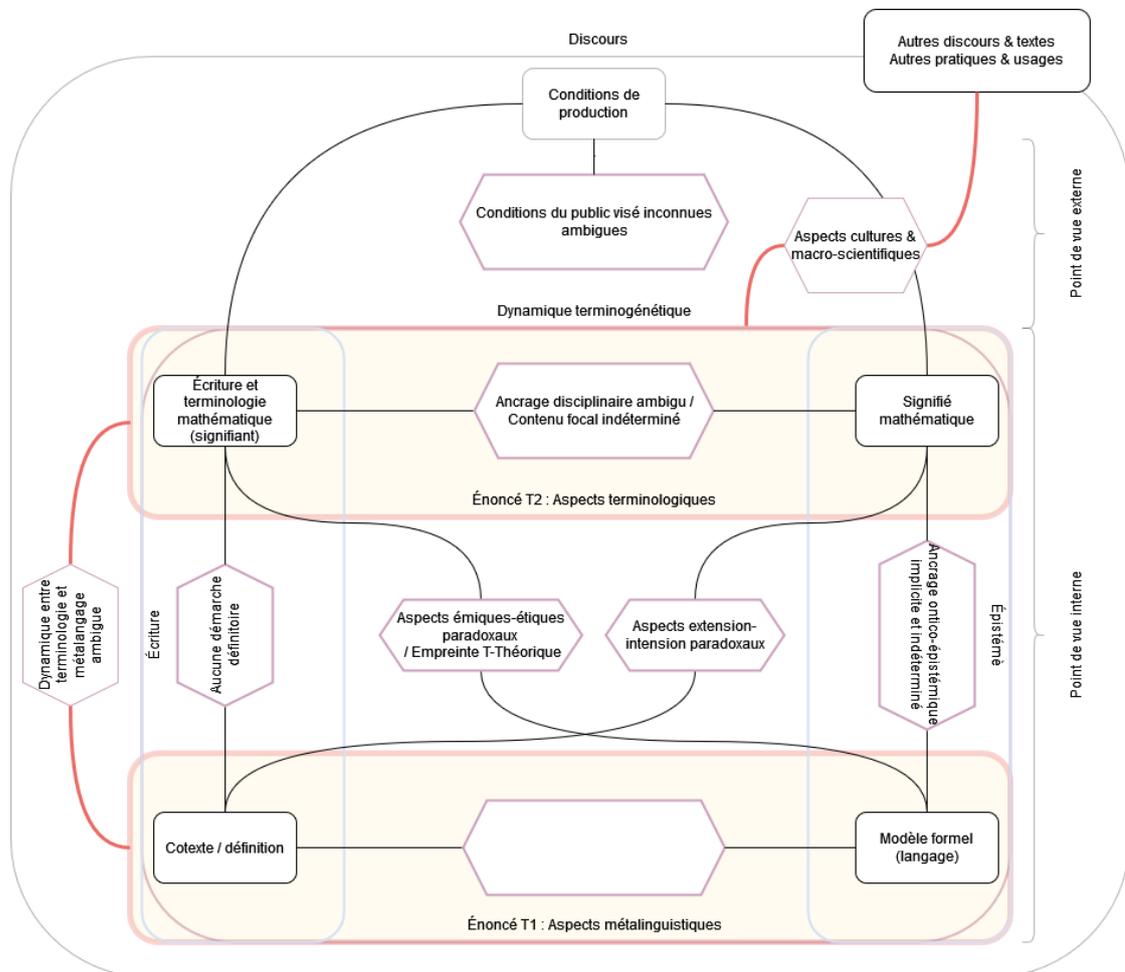


Fig. 17 : Dynamique des inscriptions : seconde tentative

Dès lors, il nous semble que les effets éthiques produits par cette pratique relèvent de l'euphémisation des processus terminogénétiques *a priori* en contradiction avec l'exigence de *rigueur*. Néanmoins, cette euphémisation repose sur le présupposé que le *lecteur cible* – ou tout du moins le lecteur idéal – connaît la terminologie utilisée. Si un article scientifique peut toujours reposer sur l'intertexte de publications antérieures, en l'occurrence, nous sommes dans une situation relativement critique concernant la mémoire scientifique, puisque nous ne trouvons pas de textes qui permettent de lever aisément nos questionnements. Dès lors, la démarche produite dans ce chapitre devrait être répétée, sinon pour chacun des termes, pour les termes dont l'ancrage ontico-épistémique et disciplinaire est équivoque. Aussi, il nous semble d'une part que l'absence de pratiques définitoires et de cotexte suppose chez le lecteur une connaissance du vocabulaire et d'autre part que la non-transparence de la terminogénèse traduit, en partie, une absence de terminogénèse. En effet, les termes ne sont pas définis parce qu'il ne s'agit pas de la création d'un lexique terminologique linguistique par emprunt, mais bien de l'application de concepts mathématiques. Les mots présents ne sont pas des mots mathématiques pour des réalités linguistiques, mais bien des mots mathématiques pour des réalités mathématiques réputées connues par l'auteur, et ne nécessitant donc aucun travail de définition intrathéorique.

8.2.3. Aspects éthotiques et matérialité intertextuelle

Dès lors que nous avons identifié les différentes familles conceptuelles – qui contiennent toutefois des distinctions internes – que recouvre le mot *foncteur*, nous pouvons chercher à identifier le concept mobilisé par Antoine Culioli. Nous pouvons resituer l'emploi du terme dans son environnement (Culioli 1968, 113, §2) :

Afin d'illustrer ces propos, nous voudrions, dans les lignes qui suivent, attirer rapidement l'attention sur quelques concepts importants, puis sur une propriété caractéristique du langage.

1. On ramènera toutes les opérations unaires de prédication (à l'exclusion ici des transformations de composition sur des lexis) à une application, ce qui n'a rien que de très banal, mais on ira jusqu'au bout de l'analyse, en y adjoignant une théorie des prédicats. On obtiendra ainsi une typologie des procès, une classification des opérations que l'on peut effectuer sur l'ensemble de départ et/ou sur l'ensemble d'arrivée, sur la flèche qui symbolise le foncteur.

Nous supposons que lorsque Culioli parle d'opérations unaires de prédication, il évoque des prédicats unaires, tel que *dort*. *Dort* est un prédicat unaire parce qu'il ne tolère qu'un opérande, le sujet (qui est un actant). Cette opération de prédication comprend des opérandes (actants ou arguments) et potentiellement des opérateurs. Nous retrouvons l'idée d'arité commune à la logique. Toutes ces opérations, Culioli dit les ramener à une application. Nous supposons au terme *application* un sens mathématique. Culioli explique qu'on y adjoindra une théorie des prédicats. Cette théorie des prédicats dont parle Culioli peut se rapporter à de nombreuses notions, tant linguistiques, logiques ou mathématiques. Compte tenu du flou théorique, le sens nous paraît indécidable. Il constate que l'on peut ainsi classer les opérations que l'on peut effectuer sur les ensembles, voire sur la flèche elle-même qui symbolise le foncteur. Le terme *foncteur* n'est jamais défini dans l'article qui ne comporte aucun renvoi intertextuel. En outre, dans la compilation des travaux de Culioli, le mot *foncteur* n'apparaît dans aucun index, ce qui, à défaut de prouver son absence, témoigne de son peu d'importance. Un travail de dépouillage aidé par une océrisation nous apprend que, dans les trois premiers volumes, le mot *foncteur* n'apparaît qu'une fois, dans le cas que nous étudions. Le terme semble compris comme étant un synonyme d'opérateur – certains auteurs utilisent le mot *foncteur* pour désigner l'*epsilon* de Culioli. Or, Culioli utilise le terme opérateur dans son article.

Par ailleurs, Culioli discute, par après, de la possibilité de produire une composition entre deux applications qui évoque la théorie des catégories, largement répandue à partir des années 1960. Plusieurs éléments, notamment lexicaux, semblent converger vers un usage mathématique de la notion de foncteur. Notons que le terme *foncteur* est utilisé dans la logique naturelle afin de désigner un élément relationnel qui articule des éléments d'un ensemble de départ et d'arrivée (Bailly 1975). Cette logique naturelle est justement une méthode élaborée par Grize afin d'envisager les opérations logico-discursives (J.-B. Grize 1998). Le terme est aussi utilisé par certains épigones de Culioli qui le considèrent comme synonyme d'opérateur, du moins lorsqu'il s'agit d'un opérateur discursif – et non d'un opérateur logique (Lecomte 1978, 24). Il est donc possible de situer la pratique d'Antoine Culioli, dans une sorte de flou entre la logique naturelle de Grize et un emploi mathématique issu de la théorie des catégories. En soi, cela n'empêche peut-être

aucunement d'appréhender le propos d'Antoine Culioli. Cependant, deux questions peuvent être soulevées, dans une perspective synchronique et diachronique. Lorsque nous étudions l'épistémologie d'un article et les effets éthotiques de cette dernière, nous devons l'appréhender selon la *réception* qui suppose une co-construction du sens, une co-construction des effets éthotiques et donc, plus largement, une participation active dans la construction épistémologique proposée par l'article scientifique.

Il nous semble que cette construction épistémologique est garantie par les usages énonciatifs que nous avons mis en évidence : les énoncés T2 qui formalisent et réifient et les énoncés T1 qui accompagnent, stabilisent, commentent et permettent la mobilisation des énoncés T2. Nos représentations – qui sont des énoncés T2 articulés en une expression diagrammatique – sont accompagnées d'énoncés T1 qui les intègrent dans le texte et les accompagnent : de la légende aux paragraphes explicatifs en amont et en aval de ma représentation. Un texte qui construit une épistémologie ne peut être compréhensible qu'à condition que le bon intertexte, les bonnes connaissances mobilisées et mobilisables, les bonnes opérations cognitives subséquentes, les bonnes conditions de réception soient rencontrés. Il importe, sur ce point, de rappeler la distinction que nous avons émise entre intertexte et interdiscours : l'interdiscours est l'ensemble des références et connaissances discursives nécessaires à la compréhension d'un énoncé, tandis que l'intertexte est la matérialisation de l'interdiscours. Une référence bibliographique est la manifestation intertextuelle de l'interdiscours sous-jacent à tel emploi, tel concept, telle citation, et ainsi de suite. La matérialisation intertextuelle de l'interdiscours est fondamentale afin de permettre la pérennité diachronique et, pourrions-nous dire, dia-disciplinaire ou dia-scolaire. Sans l'interdiscours adéquat, le discours culiolien n'est pas compréhensible. Or, l'interdiscours de l'allocutaire varie selon son champ, sa discipline ou simplement son école et varie dans le temps. Dès lors, l'interdiscours qui module la réception du mot *foncteur* varie sur deux axes : diachronique et diadisciplinaire.

Or, si nous considérons la scène et la scénographie du discours, dont nous avons discuté au chapitre précédent (cf. CHAP. 7), il semble que Culioli s'adresse à un premier public qui n'est pas nécessairement linguiste – ni mathématicien ni logicien, même si nous

pouvons leur supposer une connaissance dans ces domaines – puisque les précautions de Culioli manifestent que, de son point de vue, il ne s'adresse pas à des linguistes. En outre, il s'adresse à un second public dont nous avons dit qu'il était un public de linguistes, mais dont, à nouveau, nous ne pouvons pas supputer une connaissance des mathématiques et de la logique puisque, précisément, Culioli leur reproche soit de formuler maladroitement – et donc *a priori* de ne maîtriser ni l'épistémologie linguistique ni l'épistémologie logico-mathématique – soit de ne pas s'intéresser du tout à la logique et aux mathématiques. Donc, Culioli s'adresse à un public dont rien ne garantit qu'il ait l'interdiscours nécessaire à la compréhension de ce qu'il expose. Or, la matérialisation de cet interdiscours en un intertexte permet la transmission de l'interdiscours nécessaire et, par conséquent, permet le fonctionnement du discours scientifique – au sens [10] – comme lieu de production d'une connaissance scientifique. Pour le dire autrement, pour se faire reconnaître comme scientifique, il faut se faire comprendre *au-delà* de sa base restreinte, *a fortiori* dans une démarche qui vise à scientifier une approche nouvelle ou, tout du moins, qui prétend *faire science* – où les autres ne le feraient donc pas. Il s'agit de ce que nous avons qualifié de légitimation externe (cf. CHAP. 1.1 ; CHAP. 5.).

L'absence d'intertexte ne garantit donc aucunement la compréhension du travail de Culioli au-delà de son école ou de sa base. Par ailleurs, elle ne garantit aucunement la compréhension de son travail à travers le temps. Cet aspect diachronique permet de questionner la pérennité d'un discours scientifique dont les connaissances construites ne seraient pas nécessairement obsolètes, mais dont la compréhension ne serait plus possible. Cette compréhensibilité touche aux questions éthotiques, parce que l'éthos effectif produit par l'échange auteur-public d'une époque n'est pas celui qui sera produit plus tard, avec un autre public, dans un autre contexte de lecture. La dynamique entre constitution d'un éthos, performance – et performativité – d'un argumentaire et construction d'une connaissance varie dans le temps. Par ailleurs, cette compréhensibilité concerne aussi les questions de légitimation. Scientifier son domaine, marquer une rupture épistémologique, lui fournir les outils dont elle a besoin impliquerait, si le projet aboutit, que la science se reconstitue autour de l'appareil en question. Or, à l'évidence, ce n'est pas le cas. Si Antoine Culioli a pu faire école, son approche, au sens large, c'est-à-dire non son appareil spécifique, mais sa vision de l'énonciation et de la linguistique, n'est

8. L'interdiscours mathématique – la question du foncteur

pas dominante. Elle est même marginale. Nous constatons un problème crucial d'enseignabilité et de transmissibilité de la recherche qui n'est pas sans évoquer la notion de mémoire scientifique élaborée par Paveau (2009). D'une certaine manière, compte tenu des conditions de production des discours de Culioli – notamment le peu d'articles et la pratique favorisée du séminaire –, certains termes et notions sont devenus inaccessibles.

9. Les objets calculables – premier essai de caractérisation

Nous avons étudié les aspects terminologiques, terminographiques et terminogénétiques de l'article de Culioli, en nous concentrant sur le cas, symptomatique, du mot *foncteur*. Nous avons constaté l'opacité terminogénétique et l'absence de travail terminographique. Nous pouvons envisager un spectre de pratiques terminologiques entre l'emprunt et la métaphore qui, elle-même, suppose de nombreuses motivations et actualisations sémantiques spécifiques. Or, l'absence de construction métalinguistique d'ordre terminographique rend complexe l'appréhension du statut sémantique et conceptuel des termes employés. Dès lors, il n'est pas possible d'approcher le statut épistémologique et épistémique des termes. Le mot *foncteur*, et le concept qu'il recouvre, désigne-t-il une opération métalinguistique spécifique – autrement dit une opération épistémique ? Nous parlons d'opération épistémique attendu que les pratiques d'écriture sont, *in fine*, des pratiques épistémiques.

Pour le dire autrement, il n'y a aucune distinction entre l'étude d'un objet mathématique universel et sous-jacent aux opérations mathématiques (aspect épistémologique) au moyen d'inscriptions mathématiques (aspect épistémique) et l'étude d'opérations cognitives universelles et sous-jacentes aux formes linguistiques au moyen d'inscriptions métalinguistiques mathématisantes (aspect épistémique, aussi). Toutefois, si différence il devait y avoir, ce serait quant à l'aspect bijectif et univoque du rapport entre l'objet épistémologique et les pratiques épistémiques qui y sont corrélées. Cette articulation entre objet épistémologique et pratiques épistémiques nous pouvons l'étudier davantage en nous intéressant à l'appareil graphique d'Antoine Culioli. Nous proposons dans un premier temps d'approcher la question graphique à partir d'un contraste épistémologique (9.1), de sorte à dépasser la question strictement sémiotique (9.2) afin de produire une caractérisation que nous mettrons à l'épreuve de l'appareil culiolien (9.3) pour aboutir en une première typologie des régimes épistémo-énonciatifs (9.4).

9.1. Écriture et calculabilité : entre épistémique et sémiotique

Saisir la portée épistémologique des diagrammes dans les travaux de Culioli implique premièrement de connaître l'importance que lui-même leur donnait et, deuxièmement, la place qu'occupe la représentation diagrammatique dans la linguistique. Nous avons vu précédemment qu'il envisageait avant tout un système de représentation des opérations métalinguistiques. Dans cette perspective, « le diagramme n'est pas un jouet, une illustration pour soutenir l'intuition, mais un outil avec ses règles formelles d'emploi ». Nous pouvons envisager les diagrammes culioliens dans une perspective sémiotique et considérer qu'en tant qu'outils formels ils sont « contraints par un nombre limité de règles de construction et par un inventaire limité d'unités discrètes (traits, bulles, etc.) » (Mazziotta 2022, 45). Or, dans cette perspective, il devrait être possible d'identifier une grammaire visuelle qui soit explicitée ou non dans le discours culiolien. Par conséquent, le diagramme n'a donc pas une vocation illustrative, mais heuristique : nous pouvons ainsi considérer qu'il s'agit « d'icônes [...] leurs caractéristiques sont similaires aux caractéristiques de ce qu'ils représentent » (Mazziotta 2022, 46). Il reste du moins à savoir ce que représentent lesdits diagrammes. Si les diagrammes syntaxiques représentent, par un isomorphisme, les relations syntaxiques étudiées par l'analyse linguistique, les diagrammes culioliens prétendent se situer à un autre niveau – attendu qu'il ne s'agit pas de représenter des formes au sens morphosyntaxiques (cf. Chap. 5.2 et 7).

Par ailleurs, et il s'agit d'un aspect fondamental, peut-être faudrait-il sortir d'un modèle strictement représentationnel. Plus qu'une remédiation d'une analyse linguistique, les diagrammes sont des outils dont la manipulation permet de produire de l'analyse linguistique. Plus qu'une formalisation d'un déjà-là, il s'agit d'une formalisation d'opérations épistémiques. Ou, pour le dire autrement, il s'agit de réaliser une opération épistémique par la pratique d'écriture. Le diagramme participe ainsi à la possibilité du calcul, en tant que partie intégrante du système formel. Par calcul, il faut entendre l'établissement « des relations entre des termes de telle manière que [nous ayons] un produit dont [on] puisse dire à un moment donné qu'il est validé ou non validé » (Culioli 1984, 15). D'ailleurs, Culioli envisage lui-même qu'un calcul n'est rien sinon « de l'écriture » (1984, *idem*) témoignant d'une conscience aigüe des rapports entre la

formalisation, l'écriture et le calcul. Dans cette perspective, nous pouvons envisager le diagramme et comme une pratique d'écriture formelle qui permet du calcul et comme pratique épistémique en tant qu'il représente ou plutôt réalise énonciativement le calcul.

Toutefois, si nous avons connaissance de la fonction épistémique du diagramme, nous ne connaissons pas son statut épistémologique. Lorsque Culioli explique que le diagramme est un outil ou que le calcul est de l'écriture, nous n'avons aucun accès à la dynamique et la nature de l'heuristique que cela suppose. De plus, nous ne connaissons pas la distinction épistémologique ou sémiotique qui discriminerait le diagramme des autres pratiques d'écriture. Pour le dire autrement, en quoi le diagramme est-il distinct de l'arithmétisation et des structures formulaires privilégiées par Culioli ? Il s'agit, d'ailleurs, d'une des difficultés majeures que nous rencontrons avec la notion de diagramme – et telle qu'elle est notamment mobilisée, de façon extensive, par Mazziotta et Kahan (2023). Nous avons vu précédemment que l'atlantographie linguistique était une formalisation, au sens qu'il s'agissait d'une inscription de connaissance qui répond à un certain degré de formalisation. Or, dès lors que cette formalisation est une inscription de connaissance d'ordre iconique, il peut paraître pertinent de considérer ladite formalisation comme un diagramme (Mazziotta et Kahane 2023, 15; Mazziotta 2016). Cette difficulté est du même ordre que celle que nous avons rencontrée dans notre définition de la formalisation. Si toute inscription est une formalisation, il n'est plus besoin de ce concept. De même, si toute formalisation est diagrammatique, il n'est plus besoin de ce concept. Il nous semble qu'entre l'écriture linéaire, alphabétique, historiquement et socialement située et reconnaissable comme le prototype de l'écriture, et le dessin *pur*, c'est-à-dire totalement iconique, dont toute « variation locale sur le plan signifiant produit une variation sur le plan signifié » (Brandt 2018, sect. 5), s'inscrit une série de signes d'ordre plus ou moins symbolique ou diagrammatique, dont les écritures mathématiques ou reconnues comme telles.

Aussi, plusieurs questions et problématiques se superposent : d'un côté la question de la calculabilité d'un énoncé – et, de fait, de la définition d'un calcul –, de l'autre la question de la forme sémiotique de cet énoncé. La notion de diagramme paraît se situer à l'articulation des deux problématiques, attendu que le diagramme suppose une certaine sémiotisation (icône de relation) et un certain type de pratiques (inférence ou

opérations). Par ailleurs, à bien considérer la notion d'icône de relation, elle mêle une considération sémiotique et une considération presque phénoménologique, sur laquelle nous reviendrons. Par ailleurs, l'écriture mathématique, dont participe la pratique diagrammatique, est difficile à analyser attendu qu'elle met en tension des unités symboliques, correspondant à un code donné et partagé par une communauté de locuteurs, mais aussi des unités diagrammatiques qui, parfois, s'approchent de l'iconisme *pur*. Autrement dit, dans un cadre latourien, nous pouvons considérer que l'arithmétisation passe par des cascades d'inscriptions et des stades d'hybridation d'une part, et, d'autre part, implique des régimes épistémiques distincts en fonction des pratiques d'écriture – sans quoi, nous ne pouvons comprendre en quoi certaines pratiques rendent des propositions calculables. Il convient donc d'envisager le diagramme de ce double point de vue : (1) fonctionnement heuristique du diagramme et dynamique interne de son rapport à l'opération épistémique qu'il suppose représenter ou réaliser ; (2) distinction des pratiques d'inscription dans le continuum graphique. Le premier angle permet d'envisager le diagramme épistémiquement, tandis que le second nous permet de l'envisager sémiotiquement, en ce compris épistémologiquement et gnoséologiquement, attendu qu'il s'agira d'envisager le rapport entre la représentation sémiotique et l'objet de connaissance représenté. Cependant, à cette étape de notre réflexion, nous n'arrivons pas encore à distinguer clairement ce qui relève de l'heuristique épistémique de ce qui relève du sémiotique *in extenso*. Nous proposons donc un parcours incomplet qui rend compte de nos tâtonnements théoriques et qui se pense comme un premier essai de caractérisation, que nous poursuivrons dans la suite de notre travail (cf. CHAP. 12.4).

L'idée de diagramme calculable existe dans d'autres disciplines que la linguistique. En physique, les diagrammes de Feynman ont, spécifiquement, cette prétention et présentent comme intérêts principaux la production d'une littérature prolifique qui questionne, justement, leur statut (Rosenbaum 2009). Les diagrammes en question sont considérés comme une « notation graphique » (2009, paragr. 18) d'équations mathématiques – comme si les équations mathématiques n'étaient pas *déjà* d'ordre graphique. Pour Feynman, ces diagrammes sont des objets mathématiques qui permettent la résolution de l'équation qu'ils représentent ou plutôt formalisent

différemment. Autrement dit, ils permettent un calcul. Les diagrammes de Feynman sont donc caractérisés par deux aspects : l'aspect épistémique – le calcul qu'ils permettent – et l'aspect sémiotique, à savoir les diverses unités symboliques et iconiques constituant le diagramme, ainsi que leur grammaire : en l'occurrence, nous pouvons identifier les symboles alphabétiques (auxquels s'ajoutent des éléments suscrits) qui permettent de noter les particules ; des lignes et des flèches qui permettent d'envisager les interactions. Cependant, nous pouvons décrire ces diagrammes d'un point de vue épistémologique. Rappelons que, dans le cadre des distinctions que nous avons opérées, nous entendons par l'épistémologie l'étude d'objets spécifiques de la connaissance. Aussi, ces diagrammes répondent à l'épistémologie mathématique dès lors qu'ils sont envisagés, jusque dans leur écriture, comme des objets de la connaissance mathématique – au-delà de l'aspect disciplinaire, même si, en l'occurrence, la discipline mathématique est concernée.

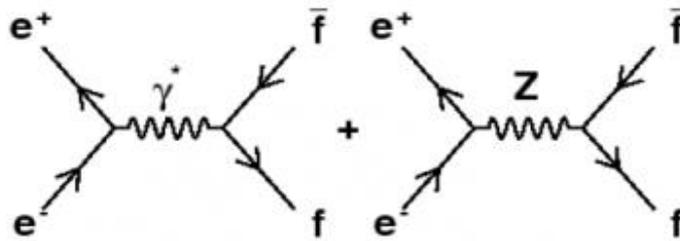


Fig. 18 : Diagramme de Feynman (Rosenbaum 2009, fig. 1, §3)

Nous pouvons ainsi définir l'existence d'une catégorie d'objets à laquelle appartiennent les diagrammes et les flèches qui représentent les morphismes, les relations, entre les particules. Il existe par ailleurs une série de règles associatives qui permettent de passer de la représentation diagrammatique à la représentation équationnelle. Ces règles constituent le *foncteur* entre la catégorie des diagrammes et la catégorie algébrique dont relèvent les équations. Ce fonctionnement épistémologique des diagrammes comme objet mathématique s'apparente simplement à une grammaire sémiotique formalisée par la discipline mathématique. En effet, les règles qui permettent de passer d'un registre sémiotique à un autre sont des règles qui relèvent de la grammaire mathématique. Cet exemple nous permet de soulever une difficulté qui nous

accompagnera tout le long de notre analyse, à savoir définir le statut épistémico-énonciatif du passage d'un registre sémiotique à un autre. Par exemple, si nous retournons à notre discussion au sujet de Bachimont, lorsqu'il évoque les retraductions d'un énoncé à un autre, il n'opère aucune distinction d'ordre sémiotique⁹⁸.

⁹⁸ En effet, pour Bachimont, passer d'une langue à une autre, d'un code à un autre, mais qui n'appartiendrait pas au même registre sémiotique, n'implique pas, ni sémiotiquement ni cognitivement, les mêmes fonctions que passer d'un simple code à un autre. Il saisit par ailleurs la spécificité de la résolution mathématique en considérant, avec Laurière, que la résolution passe par « une reformulation du problème dans une forme où des règles habituelles de résolution pourront s'appliquer » (Bachimont 2004, 68). En effet, nous le verrons, certains registres sémiotiques sont plus propres à la résolution mathématique que d'autres. Pour autant, la résolution ne nous paraît pas, cognitivement, consister en une simple réécriture. Notons d'ailleurs que Bachimont utilise le terme cognitif que, pour notre part, nous évitons précisément parce qu'il échappe au domaine de la linguistique et de l'épistémologie. Les opérations cognitives supposées, nous les observons comme des opérations épistémico-énonciatives. Enfin, le modèle proposé par Bachimont, que nous avons brièvement présenté en concurrence de celui construit par Latour (cf. CHAP. 4) présente plusieurs limites internes très intéressantes en ce qu'elles permettent de poser une série de questions épistémologiques. Il importe de distinguer les fonctions cognitives en jeu dans les passages d'un énoncé à un autre. Le passage d'un registre sémiotique à un autre (par exemple, du symbolique au diagrammatique) n'implique pas les mêmes fonctions cognitives que la traduction au sein d'un même registre, ou entre sémioses similaires. Traduire une langue alphabétique vers une autre n'est probablement pas, cognitivement, identique à traduire une langue alphabétique vers une langue non alphabétique, ou, plus précisément encore, vers une langue réellement idéogrammatique (bien que la plupart des langues idéogrammatiques informent sur les phonèmes et non plus sur les choses). Aussi, procéder à une addition, par exemple « 2 + 2 », et obtenir la réponse « 4 », n'est pas une simple retraduction, cognitivement parlant. Cette résolution implique des spécificités tant cognitives qu'épistémologiques (ou épistémiques dans notre terminologie). Sur ce point Bachimont explique avec justesse que derrière l'objet « 2 », il y a une somme d'énoncés qui me permettent d'en connaître les propriétés mathématiques. Pour autant, il importe de distinguer la résolution d'une addition de la connaissance de sa résolution. Lorsque l'on sait que l'addition de « 2 » et « 2 » égale « 4 », cela peut relever d'une opération mentale de résolution, comme d'une connaissance. A priori, on peut connaître ses tables de multiplication par cœur, en étant incapable de procéder à la résolution desdites tables. Aussi, confondre la capacité de résoudre et la connaissance de la résolution, c'est confondre, d'un point de vue didactique, par exemple, la capacité d'un élève à résoudre une multiplication avec sa connaissance des tables de multiplication. Enfin, d'un point de vue épistémico-énonciatif, c'est confondre la fonction cognitive de résolution avec une fonction cognitive de mise en relation intertextuelle qui permet de relier à l'énoncé de l'addition, sa réponse, qui appartient aux connaissances de l'individu. En outre, et en dernière analyse, nous pouvons nous demander si la résolution mathématique est dépendante de sa démonstration – qui en est l'énonciation théorique – et si la résolution ne relève pas de savoirs pratiques, et non théoriques. Bachimont ne confond-il pas la résolution avec l'explication de la résolution, lorsqu'il explique que « pass[er] de l'énoncé d'un problème à l'explicitation de sa solution, c'est l'activité habituelle de résolution de problèmes » (Bachimont 2004, 68) ? Réparer un moteur n'est pas expliquer comment le réparer, même si la connaissance pratique est peut-être passée par la théorisation de la pratique – tout comme elle peut avoir procédé de l'induction, par connaissances antérieures, le moteur étant la surface matérielle de l'inscription de sa propre connaissance, attendu qu'il prescrit son usage et son fonctionnement, comme autant d'affordances. De plus, la connaissance pratique, qui permet de réaliser l'addition, est-elle vraiment liée à une théorisation de la pratique qui peut lui être superfétatoire ? Connaître les propriétés additives dans leur formulation théorique est-il indispensable à la réalisation d'une addition ? Peut-être que non. Au même titre qu'un individu n'a pas besoin de connaître la théorisation de la pratique grammaticale pour conjuguer un verbe, un individu n'a pas besoin pour pratiquer une addition d'en connaître la formulation en logique du premier ordre. Les liens entre objets théoriques et pratiques, ainsi qu'entre objets pratiques et théorisation de la pratique, sont plus complexes qu'ils peuvent paraître de prime abord. Aussi, il nous paraît juste de conclure que si certains registres sémiotiques facilitent la fonction

Aussi, faut-il considérer en conséquence que les deux inscriptions ont entre elles un rapport purement mathématique, au sens où l'un est la résolution de l'autre, au même titre que le dessin d'une fonction repose sur la résolution de l'équation ? Auquel cas nous approchons la chose d'une façon épistémique. Ou faut-il considérer qu'il s'agit d'un changement de registre, qui permet de résoudre plus aisément l'équation, comme pour Bachimont et, dans une certaine mesure, Culioli pour qui calcul n'est qu'écriture ? Auquel cas, nous approchons la chose d'une façon sémiotique. Ou encore, faut-il considérer que le calcul n'est qu'une réécriture dont le fonctionnement épistémique est garanti par le morphisme entre le diagramme et l'équation ? Auquel cas, nous approchons la chose d'une façon épistémologique, attendu que la notion de *morphisme* qui garantit ce fonctionnement suppose la mobilisation de l'épistémè mathématique (au sens [R-2b]). Compte tenu des développements précédents, il nous semble précisément que ces trois catégories sont en interaction et qu'il faut les approcher simultanément. Plus spécifiquement, les aspects épistémiques et sémiotiques relèvent des pratiques que nous qualifions précédemment d'épistémo-énonciatives. Toutefois, les manières dont s'articulent ces catégories permettent de rendre compte de phénomènes hétérogènes. En effet, le rapport épistémique et sémiotique entre une équation et la fonction qui la représente ne paraît pas identique au rapport que nous pouvons observer entre la fonction mathématique et les diagrammes de Feynman, que d'aucuns n'estiment d'ailleurs pas être des objets calculables, mais de simples représentations (Rosenbaum 2009).

Si nous considérons la résolution d'une fonction afin de trouver, pour chaque x le y correspondant et le noter dans un espace cartésien de sorte à dessiner un objet et à créer une relation totalement non arbitraire et bijective entre l'objet graphique et l'objet équationnel, le calcul apparaît comme une pratique épistémo-énonciative : l'énonciation

de résolution mathématique, cette fonction ne peut être réduite à une réécriture, un passage de registre à un autre, mais doit être pensée comme une connaissance pratique qui, elle-même, ne peut être réduite ni à sa théorisation (comment résoudre) ni aux énoncés théoriques qui cherchent à fonder l'ontologie de cette résolution en définissant la grammaire qui l'autorise (par exemple, définir les propriétés additives). Il nous semble que l'on touche ici au problème du nombre. Bachimont s'en rend probablement compte, puisqu'il rapproche, en note de bas de page, sa posture de celle de Frege, qui cherchait à « caractériser les nombres entiers comme les classes d'équivalence des ensembles équinombrables » (Bachimont 2004, 68). En effet, Frege a cherché à remplacer le nombre par son concept afin de construire une logique aux énoncés arithmétiques.

graphique est une formalisation sémiotiquement distincte de la formalisation équationnelle qui subsume, en quelque sorte, l'ensemble des données représentées dans un graphique – ou dans un tableau. Quant au calcul en soi, à la résolution de l'équation qui permet le changement de registre sémiotique, il repose sur des pratiques d'écriture dès lors qu'il s'agit de l'application des règles grammaticales propres à la sémiose dans laquelle l'équation trouve sa matérialité. Que l'application des règles grammaticales mathématiques suppose des opérations cognitives spécifiques, nous n'en disconvenons pas, mais, d'une part, il en est de même pour toutes les opérations langagières que le linguiste étudie au demeurant, et, d'autre part, nous n'observons pas les opérations en question, mais uniquement une matérialité énonciative. *A contrario*, l'objet diagrammatique que nous observons nous semble entretenir un rapport plus *symbolique* que purement résolutif et mathématique. Autrement dit, le fonctionnement épistémologique énonciatif ne paraît pas identique à celui que nous venons de décrire. Pour reprendre des termes propres à la discipline mathématique, le morphisme entre le diagramme de Feynman et l'équation électromagnétique ne nous semble pas de la même nature épistémologique et épistémique que le morphisme entre une équation fonctionnelle et sa représentation cartésienne⁹⁹.

Pour le dire autrement, l'écriture équationnelle d'une fonction *code* à l'aide de symboles (en l'occurrence propre à la sémiose du langage mathématique) de façon automatique et bijective soit une série de données, qui peuvent s'actualiser en un tracé qui, lui-même, fonctionne comme un signe ou un ensemble de signes, soit le tracé en-soi, indépendamment de données qu'il est censé représenter. Ainsi, cette fonction tracée peut être iconique (si ma fonction dessine un *sourire*, par exemple) ou diagrammatique (si ce tracé représente autre chose, par exemple l'évolution du volume du mercure dans un thermomètre en fonction de la température). Autrement dit, la relation entre la formalisation équationnelle, la formalisation graphique et l'ensemble des données représentées n'est, d'une part, pas nécessairement ordonnée et, d'autre part, n'est pas nécessairement de la même nature épistémique, épistémologique ou même

⁹⁹ On constate alors combien la notion de morphisme efface l'hétérogénéité épistémologique des relations. La notion de morphisme n'est qu'une expression mathématique d'une notion sémiotique, à savoir la traduction. Mais elle ne se pose aucunement la question épistémologique et ethnomathématique du rapport entre les catégories et structures isomorphes.

sémiotique¹⁰⁰. Nous voyons combien l'épistémique et le sémiotique – qui contient la question gnoséologique et épistémologique attendu que la manière dont nous représentons est ancré dans une épistémologie et une discipline – sont intriqués. Quant à l'épistémologique, il s'agit d'une question de grammaire – ou plutôt de discours sur la grammaire, attendu que la grammaire relève de l'énonciatif dont de l'épistémique –, donc, encore une fois, de sémiotique. Le fonctionnement grammatical peut se formaliser dans l'épistémologie mathématique comme dans l'épistémologie sémiotique. D'ailleurs, il n'est guère étonnant, ce constat posé, que l'épistémologie logico-mathématique se soit envisagée comme une épistémologie sémiotico-énonciative. La logique consiste à formuler des énoncés grammaticalement validés eu égard aux règles épistémologiques de la logique qui doivent être consistantes et suffisantes. L'interrogation réside plutôt dans la capacité de ce langage logique à décrire la langue naturelle ou, plus encore, dans la nature logique du langage naturel. En d'autres termes, le langage naturel repose-t-il *in fine* sur le langage logique qui, de fait, serait une essence ontologique – nous comprenons ainsi d'autant mieux l'interrogation culiolienne.

Toujours est-il que, comparativement aux exemples que nous venons de fournir, nous ne pouvons pas considérer que les équations de désintégration *codent* les graphes de Feynman. Ce n'est pas tant un rapport de résolution qui permet de passer d'un formalisme à un autre qu'un rapport de traduction. Passer du formalisme équationnel au formalisme diagrammatique dans le cadre d'une fonction demande la résolution d'une équation, c'est-à-dire que le décodage demande un travail d'ordre *mathématique* attendu qu'il faut opérer un calcul selon des règles – une grammaire – mathématiques strictes – qui peuvent d'ailleurs relever d'une connaissance pratique et non théorisée. Passer du formalisme équationnel au diagramme de Feynman dans le cadre de la désintégration des électrons ne semble pas être de l'ordre de la résolution, mais bien de la resymbolisation,

¹⁰⁰ Par relation ordonnée, nous entendons une relation qui supposerait un ordre épistémique constant entre les données, la fonction graphique et la fonction équationnelle. Il ne s'agit pas nécessairement d'une observation de donnée qui aboutit à la production d'une fonction graphique ou équationnelle. Il peut s'agir d'un dessin – l'exemple du sourire – envisagé comme une série de données cartésiennes qui permet, à terme, une production équationnelle. S'il s'agit, dans un cas comme d'un l'autre, de changement de registre sémiotique, les logiques épistémiques et heuristiques sous-jacentes ne sont pas identiques : dans un cas nous partons d'un set de données vers la fonction graphique ou équationnelle ; dans le second, nous partons d'un signe iconique *envisagé* comme une fonction graphique vers un set de données et, ainsi, vers une fonction équationnelle.

9. Les objets calculables – premier essai de caractérisation

de la pure réinscription. Il y a certes des règles formelles, mais ces dernières codent une herméneutique et non une heuristique. Supposer qu'un diagramme soit calculable demande que le formalisme sur lequel il repose relève d'un morphisme heuristique entre lui et la proposition calculable dont il est isomorphe. Ou, pour l'exprimer encore différemment, le morphisme ne doit pas porter sur les unités discrètes sémiotiques du diagramme, mais sur l'heuristique propre à son formalisme. Certes, dans un cas comme dans l'autre nous passons d'un registre sémiotique à un autre, mais dans le premier cas il s'agit d'un mouvement épistémico-énonciatif de l'ordre du calcul, c'est-à-dire du codage et du décodage bijectif et automatique – donc proprement mathématique au sens épistémique. Dans le second cas, il s'agit d'un outil interprétatif, représentationnel, qui repose de fait sur une logique épistémico-énonciative radicalement différente.

Dès lors, si nous nous concentrons sur l'analyse du diagramme de Feynman, nous pouvons considérer que les flèches *symbolisent* des morphismes. Elles n'en sont pas une sorte de résolution graphique. Le sens des flèches *symbolise* la direction temporelle des particules. Les lignes ondulées *symbolisent* le photon, la ligne hélicitique *symbolise* le gluon et ainsi de suite. Pour autant, le statut donné à ces graphiques paraît bien mathématique et non métaphorique ou symbolique (Le Cor 2015a) en apparence contradiction avec Rosenbaum (2009). Cependant, il apparaît que Le Cor émet une distinction entre « les procédés de visualisation qui [...] visent à exposer [...] une réalité physique » et les « objets graphiques qui construisent une conceptualisation » (Le Cor 2015a, paragr. 15). Cette distinction est congruente avec la lecture de Rosenbaum pour qui les diagrammes ne sont évidemment pas une représentation iconique ou « figuratives » (Rosenbaum 2009, paragr. 5-17), mais bien une « notation graphique » (Rosenbaum 2009, paragr. 18-30) ou un « formalisme graphique » (Le Cor 2015a, paragr. 15). Il reste que si les auteurs s'accordent sur l'aspect non figuratif, il nous semble qu'ils ne saisissent pas la spécificité de l'objet tant les notions de formalisme ou de notation graphique posent problème attendu que, *in extenso*, la notation mathématique est déjà graphique et que, nous l'avons montré, divers formalismes graphiques diffèrent fondamentalement du point de vue épistémique et heuristique.

9.2. L'objet diagrammatique : au-delà du sémiotique

Par ailleurs, il reste encore à définir le rapport au réel ou plutôt à la réalité phénoménologique que supposent les représentations dont nous discutons. En effet, une fonction ne peut-elle pas représenter un phénomène réel au même titre que des cartes géologiques ou une coupe transversale ? Une fonction ne représente pas le réel comme il se saisit, phénoménologiquement, directement, comme il se donne à soi, mais le réel comme conjoncture et corrélation. La distinction se situe, peut-être, à un niveau phénoménologique autant que sémiotique. Les diagrammes de Feynman, quant à eux, n'ont pas pour vocation de représenter les phénomènes subatomiques. La question de la figuration et de l'iconicité se mêle en l'occurrence à celle de l'objet représenté – de façon iconique ou symbolique : un objet phénoménologique ou, au contraire, de l'objet de connaissance, une abstraction épistémologique, une construction conceptuelle. Sur la base de ce premier parcours, il nous semble possible d'aller au-delà de la simple question sémiotique des objets graphiques, dont les objets diagrammatiques, en identifiant, outre cette question sémiotique – qui s'intéresse à la matérialité desdits objets, en ce compris sa grammaire, qui permet les manipulations heuristico-épistémiques – la question épistémique – c'est-à-dire les manipulations heuristiques que permettent les objets –, et la question représentationnelle – c'est-à-dire tant la relation qu'il y a entre l'objet graphique en tant que représentation et son objet représenté que le statut phénoménologique, dirons-nous, de l'objet représenté. Nous posons l'hypothèse de travail suivante : les objets dont il est question sont des objets épistémo-énonciatifs – puisqu'il s'agit d'inscriptions, donc d'énoncés dans une matérialité spécifique. À ce titre, nous proposons d'étudier les régimes épistémo-énonciatifs qui modalisent lesdites inscriptions.

Nous pouvons ainsi distinguer deux régimes principaux : le régime sémiotique et le régime représentationnel. Nous mettons de côté la question épistémique, attendu que la manipulation heuristique desdits objets dépend de la grammaire et de l'épistémologie de l'objet, autrement dit du sémiotique. Concernant le régime représentationnel, il permet d'approcher l'objet de connaissance que l'inscription construit par le geste épistémo-énonciatif qui lui est sous-jacent : soit l'objet représenté ou construit est une relation phénoménologiquement observée, soit l'objet représenté ou construit est une

abstraction épistémologique. Cette distinction correspond, peu ou prou, aux deux niveaux de compréhension possible d'un diagramme (Jedrzejewskin 2007) : le niveau phénoménologique et le niveau profond du sens mathématique. Ainsi, faut-il distinguer la particule virtuelle dans le modèle mathématique de la manifestation physique *réelle*. Le terme *représentationnel* posant de nombreuses difficultés, largement soulevées dans ce travail (cf. Chap. 2.1 et 4), nous proposons de parler de régime *grammaticale* – le terme *grammaticale* faisant écho au terme *sémiotique*. En effet, le régime grammaticale et le régime sémiotique sont liés et ont, *in fine*, tous les deux à voir avec l'inscription dans sa matérialité : le régime sémiotique envisage la matérialité de l'inscription du point de vue sémiotique, c'est-à-dire de sa grammaire épistémique, de son code ou de son abstraction sémiotique ; tandis que le régime grammaticale envisage la matérialité de l'inscription du point de vue d'elle-même en tant qu'elle matérialité et réalise conséquemment un objet de connaissance.

Concernant le régime sémiotique, plusieurs possibilités de caractérisations sont envisageables. Nous pouvons, par exemple, nous intéresser au code utilisé. Toutefois, nous préférons, dans un premier temps du moins, caractériser ce régime du point de vue du degré d'abstraction du code utilisé. Nous identifions ainsi trois degrés : une représentation symbolique (langue, nature, algèbre, etc.), une représentation diagrammatique et une représentation iconique. Cependant, le problème avec cette proposition consiste en l'équivalence d'éléments qui, chez Peirce, ne sont pas au même niveau. Aussi, si l'icône et le symbole sont certes au même niveau – il s'agit de deux des types du signe chez Peirce – le diagramme est un sous-type de l'icône (Nobile 2014). Par ailleurs, la notion de diagramme considère qu'ils « mettent en scène non pas tant des objets, mais bien *l'organisation parmi les parties de ces objets* » (Dondero 2021, 69). Enfin, le concept de diagramme tel qu'il est entendu ici nous paraît confondre les aspects sémiotiques, épistémiques et, nous le verrons, grammaticale. Cette confusion est, au demeurant, intéressante, attendu qu'elle nous permet d'envisager que certains régimes *imposent* peut-être certaines propriétés sémiotiques – ce qui renforce notre conviction d'approcher le tout comme un processus épistémico-énonciatif.

Une seconde possibilité qui se présente consiste à aborder ce degré d'abstraction en envisageant le degré d'iconicité d'un objet. Il s'agirait d'un continuum dans lequel nous

pourrions discriminer des catégories discrètes que serait la catégorie picturale (*pictural symbol*), graphique (*graphical symbol*) et symbolique (*verbal symbol*) (Wileman 1993; Moles 1971). L'approche par continuum proposée par Moles permet d'envisager des productions allant de la photographie jusqu'au langage mathématique, qu'il considère plus abstrait encore que le mot. Cette approche par continuum variant du plus ou moins abstrait – et non du plus au moins arbitraire – nous permet de construire deux axes analogues entre le régime sémiotique et le régime épistémologique. Il importe sur ce point de distinguer la dimension sémiotique de la dimension épistémologique. Les confondre amène à quelques incompréhensions théoriques, comme l'illustre le désaccord théorique entre Rowley-Jolivet Le Cor au sujet des cartes géologiques (Le Cor 2015a). Pour Rowley-Jolivet, une carte géologique est une construction théorique, tandis que pour Le Cor, il s'agit d'un « mode de projection d'une réalité géologique externe » (Le Cor 2015b, paragr. 15) auquel s'ajoute, comme le permet la mise en cascade des inscriptions, une schématisation. Il nous semble que ce type de difficulté est rencontré précisément parce l'étude de l'objet ne distingue par deux régimes : un régime qui pose la question de la représentation du point de vue de la représentation elle-même et un régime qui pose la question de la sémiotique, c'est-à-dire de la représentation du point de vue de la matérialité sémiotique de cette dernière.

Précisément, le régime grammatical s'envisage comme le rapport entre la connaissance inscrite et sa propre matérialité non en tant qu'elle est matérialité sémiotique mais représentation matérielle. Il s'agit proprement d'envisager la matérialité épistémico-énonciative du point de vue même de sa matérialité et des effets épistémiques conséquents. Ce n'est donc pas une vision représentationnelle – c'est-à-dire comment l'inscription *représente* la connaissance – mais une vision auto-constitutive. Ce régime comporte, dans un premier temps, deux degrés : l'inscription est empirique ou théorique – nous reviendrons aussi sur ces dénominations. Nous comptons ensuite dans le régime sémiotique qui se construit selon une logique scalaire du plus au moins abstrait : symbolique, graphique et pictural. Ainsi, les cartes géologiques peuvent représenter le réel, et être dans un registre représentationnel empirique, tout en ayant un niveau d'iconicité plus faible, et en étant, du point de vue sémiotique, plus graphique ou symbolique. Évidemment, certains modes sémiotiques sont plus adaptés à certaines

9. Les objets calculables – premier essai de caractérisation

logiques représentationnelles. Par ailleurs, la carte géologique peut combiner plusieurs inscriptions : une première inscription sémiotiquement iconique et représentationnellement empirique et une seconde inscription sémiotiquement graphique et représentationnellement théorique ou conceptuelle. La superposition crée, *de facto* et par syncrétisme, une inscription dont les registres sémiotiques et représentationnels correspondent à la nouvelle réalité épistémico-énonciative. Ainsi, nous pouvons réaliser le tableau suivant :

Tableau 5 : Régimes épistémico-énonciatifs (REO) -- Première proposition

Régimes sémiotique/grammaticale	Pictural [Degré d'iconicité élevé]	Graphique [Degré d'iconicité moyen]	Symbolique [Degré d'iconicité faible]
Représentation empirique [Degré d'abstraction faible]	IRM/radiographie	Coupe géologique schématisée	Description extension en langue naturelle
Représentation théorique [Degré d'abstraction élevé]		Diagrammes de Feynman	Fonction équationnelle

Si cette manière d'envisager les choses permet de résoudre quelques difficultés, il nous semble qu'elle échoue à appréhender certains des phénomènes que nous avons relevés précédemment. En effet, il nous semble qu'il manque une catégorie qui nous permette d'envisager les mises en relation – qui, dans la perspective diagrammatique, permettent d'envisager non les objets, mais les relations entre les objets. Ce rapport nous paraît relever du régime grammatical, mais ne nous semble pas constituer un nouveau degré d'abstraction. En effet, l'ordre relationnel peut s'entendre dans un cadre empirique comme théorique, attendu qu'il s'agit d'établir « [une] relation en observant l'influence que l'une des variables exerce sur l'autre » (Lemay et Guay 1995, 6, cité par Pasaro 2007, 4) indépendamment du degré d'empiricité desdites variables. Ainsi, considérons une fonction mathématique qui consiste en l'observation de deux éléments appartenant à l'empirique dont les variations nous permettent d'induire une règle logique définissant la relation entre les deux variables. Dès lors, le régime grammatical est certes *empirique*

mais aussi *corrélative* puisque l'on représente la corrélation et non l'empirie elle-même. Il ne s'agit donc pas d'une abstraction mathématique – au sens, par exemple, des objets étudiés en géométrie algébrique complexe comme les variétés kählériennes. Pour autant, il ne s'agit pas non plus d'une représentation du réel empirique tel qu'il se donnerait. Notons bien que nous ne parlons pas du statut sémiotique de la représentation. Admettons que nous représentions les choses à l'aide d'une description extensive en langage naturel, une description de l'anatomie d'une mouche est une description du réel tel qu'il se donne, une description en langage naturel d'une variété kählérienne est une description d'une abstraction mathématique.

En outre, rappelons que le registre grammatical n'induit aucun rapport à une quelque connaissance inscrite – et construite par son inscription. Parler de registre grammatical n'entre pas en contradiction avec la nécessité de sortir d'un paradigme représentationnel du discours qui représenterait une connaissance qui existe ou préexiste extérieurement (cf. CHAP. 4). Le registre grammatical concerne les objets que l'inscription vise à représenter afin de construire et de produire une connaissance spécifique – autrement dit, des objets inscrits par des énoncés T2. Si nous reprenons l'exemple latourien de La Pérouse, la connaissance scientifique est *construite* par une série d'énoncés et une mise en discours spécifique dans un contexte spécifique, mais elle s'appuie sur une inscription donnée dont l'un des régimes épistémico-énonciatifs – c'est-à-dire l'un des régimes qui permet de penser le rapport entre le geste épistémique de construction du savoir et l'énonciation – est le régime grammatical qui permet d'envisager le lien entre l'objet, qui suppose la construction d'un savoir spécifique, et la matérialité énonciative, indépendamment de sa caractérisation sémiotique.

Autrement dit, le régime grammatical suppose certes d'envisager qu'un objet est représenté ou, tout du moins, d'envisager que le discours crée un objet qui est représenté – ou crée, par l'inscription d'un objet, un objet de connaissance – mais n'envisage aucunement que ledit objet de connaissance préexisterait hors de toute inscription et qu'il s'agirait de le représenter. Il ne s'agit pas de définir ce qu'il en *serait* métaphysiquement de cet objet ou de poser la question philosophique de la référence, mais bien de définir ce qu'il en *est discursivement* : le discours prétend [représenter] et, ce faisant, performe une représentation d'un objet par la remédiation épistémico-

9. Les objets calculables – premier essai de caractérisation

énonciative d'un objet de connaissance donné qui suppose une matérialité sémiotique et un rapport de l'objet inscrit à ce que le discours prétend qu'il représente par la performance de cette représentation épistémologique. Dans cette perspective, nous pouvons retrouver deux registres dans le régime grammatique : un premier registre qui pose la question de l'abstraction pourrait-on dire *notionnelle* de l'objet, et un second registre qui poste la question de l'abstraction *relationnelle* de l'objet – sur la question de la notion, voir le Chap. 17. Ainsi, l'observation d'une corrélation n'empêche pas que les éléments observés soient empiriques ; de la même manière, il paraît possible d'étudier des corrélations entre des objets strictement théoriques. Il ne faut donc pas envisager la corrélation comme un intermédiaire dans le continuum abstraitif dont l'empirique et le théorique sont les deux pôles, mais comme un troisième terme qui permet d'envisager un continuum bidimensionnel. Il y a une variation sur l'axe abstraitif qui permet d'envisager la logique notionnelle du plus empirique au plus théorique et une variation qui permet d'envisager la logique relationnelle, mais du plus autonome au plus corrélatif.

Tableau 6 : REO – Seconde proposition

RÉGIME	SÉMIOTIQUE	GRAMMATIQUE		
REGISTRE		NOTIONNEL		RELATIONNEL
DEGRÉ (DU MOINS AU PLUS ABSTRAIT)		Empirique	Théorique	
	Pictural	Coupe anatomique	Vue d'artiste d'un objet mathématique	Isolé
	Graphique	Schéma électrique	Diagramme de Feynman	
	Symbolique	Description en langage naturelle d'une coupe anatomique	Équation de désintégration	
	Pictural			Corrélatif
	Graphique	Représentation graphique d'une fonction dont les données sont empiriques	Représentation graphique d'une fonction dont les données sont théoriques	
	Symbolique	Expression algébrique d'une fonction dont les données sont empiriques	Expression algébrique d'une fonction dont les données sont théoriques	

Attendu que nous pouvons ainsi caractériser les régimes épistémico-énonciatifs des inscriptions, nous pouvons nous intéresser aux opérations épistémico-énonciatives – que d’aucuns qualifient donc d’opérations cognitives – qui permettent de passer d’un régime épistémico-énonciatif à un autre. Ainsi, le passage du symbolique au graphique, dans le cas d’une fonction mathématique, ne requière, *a priori*, pas la même opération que pour le passage, par exemple, d’une description anatomique à un dessin d’anatomie, et inversement. Tandis que dans le second cas il s’agit d’un travail de *transposition/traduction* ; dans le premier, il s’agit d’un travail de *résolution*. La reformalisation demande une opération épistémico-énonciative précise, à savoir celle du calcul mathématique – qui est de l’ordre d’application de règles d’écriture spécifiques : pour trouver les valeurs du tableau ou pour dessiner le graphique, il faut *résoudre* pour chaque valeur de x la valeur de $f(x)$ compte tenu de f . Ainsi, en sus des régimes épistémico-énonciatifs, nous pourrions chercher à caractériser le type de processus épistémico-énonciatif qui permet de passer d’un degré à un autre d’un ou plusieurs régimes.

Afin d’illustrer les différentes opérations épistémico-énonciatives nous pouvons prendre un exemple canonique de la pédagogie scientifique : considérons un récipient gradué avec un liquide quelconque dedans. Le liquide en question gagne ou perd en volume en fonction de la variation de la température. Lorsque cette dernière descend, le volume du liquide diminue, lorsque cette dernière monte, le volume du liquide augmente. Il est possible de décrire les événements observés en langage naturel. Ainsi, nous pouvons imaginer un journal où un observateur écrit, disons pour chaque heure, la température et le volume considéré, de façon clairement séparée – par exemple, une partie du cahier permet de recueillir les variations de température, l’autre les variations du volume du liquide. Nous aurions, le cas échéant, une description en langue naturelle (degré *symbolique* du régime sémiotique) de deux éléments isolés (degré *isolé* du registre notionnel propre au régime grammatical) entre deux éléments empiriques (degré de faible abstraction du registre relationnel propre au régime grammatical), la température et le volume du liquide. Au demeurant, s’il note les deux données en question dans un tableau, c’est-à-dire dans une formalisation qui, *de facto*, met en relation les éléments, nous avons un changement dans le degré du régime sémiotique (qui passe de symbolique

à graphique) et, de fait, un changement de degré dans le registre relationnel propre au régime grammatique.

Par ailleurs, si, dans un dernier mouvement, le tableau s'efface et laisse la place à une formule algébrique qui exprime la corrélation entre la variation de la température et la variation du volume du liquide¹⁰¹, nous observons un nouveau changement dans le régime sémiotique – nous passons du graphique au symbolique, mais avec un code différent que précédemment (d'une langue naturelle au langage mathématique) – mais aussi un changement dans le régime grammatique : il s'agit toujours d'éléments empiriques, il n'y a donc aucune variation dans le registre notionnel ; par contre, il s'agit d'une corrélation pure, qui condense les observations multiples originales et, en quelque sorte, les efface ou, du moins, déplace la focalisation. Enfin, dans une dernière étape, l'observateur peut formuler une loi générale qui ne décrit pas la corrélation empirique qu'il a observée, mais qui prétend décrire voire prédire le comportement de tout liquide en fonction de la température. Cette loi générale, qui peut être exprimée dans plusieurs degrés sémiotiques, a, du point de vue du registre notionnel et relationnel, un haut degré d'abstraction.

Nous pouvons ainsi mettre en évidence plusieurs opérations de passage entre degrés d'un régime ou d'un registre. Ainsi, les passages internes au régime grammatique sont de l'ordre de l'abstraction. Dans le registre relationnel, le processus d'abstraction s'apparente à une opération de focalisation : les pratiques d'inscription engagées permettent de focaliser la représentation sur les variations successives. Dans le registre notionnel, le processus d'abstraction s'apparente à une opération de généralisation. Au sein du régime sémiotique, nous pouvons identifier deux opérations : traduction et calcul. Ainsi, passer d'un code à un autre au sein du même régime sémiotique – par exemple du langage mathématique à la langue naturelle et inversement – est une traduction. En revanche, passer d'un degré sémiotique à un autre – par exemple du graphique au symbolique – nécessite à processus de re-symbolisation ou de paraphrase. Dans cette perspective, qu'en est-il du calcul ? En effet, nous cherchons à caractériser le calcul d'un point de vue épistémico-énonciatif afin d'appréhender en quoi le calcul est une question

¹⁰¹ Par exemple, avec une expression du type $f(T) = V_n \cdot 2^T$ pour une relation (imaginaire) selon laquelle le volume du liquide double pour chaque itération de la température, avec une constante V_n .

d'écriture et, surtout, en quoi les diagrammes culioliens sont calculables et, dès lors, en quoi ils sont plus ou moins similaires d'autres objets graphiques que nous pouvons rencontrer en mathématique ou en physique.

Afin d'appréhender la notion de calcul, nous devons en revenir, une dernière fois, à la question de la fonction mathématique et du rapport qu'entretient une fonction dans sa forme équationnelle et dans sa forme graphique. Considérons notre exemple précédent, de l'observateur. Il inscrit des données issues de l'empirie et les met en relation selon divers registres sémiotiques – tableau, courbe ou description en langage –, attendu toutefois que certains registres sémiotiques conviennent plus que d'autres. Or, si nous formulons une loi générale – et que nous nous situons, de fait, dans le registre théorique au plus haut degré corrélatif du point de vue représentationnel – du type « $f(T) = V_n \cdot 2^T$? » et que nous voulons en changer le degré sémiotique, de sorte à passer du symbolique (dans un code mathématique) au graphique, nous nous trouvons dans une situation qui ne tient ni de la traduction ni de la paraphrase. Cette inscription est fondamentalement différente des précédentes parce qu'elle n'inscrit plus des données, mais une *loi* qui décrit le comportement des observés. Cette loi subsume tous les observés et tous les non observés qui sont prédictibles par sa résolution. Cette inscription condense ainsi toutes les inscriptions des observés et des pas-encore-observés : c'est d'ailleurs en cela qu'il ne s'agit pas du degré *empirique* du registre notionnel propre au régime grammatical, même si les données observées pour produire l'équation le sont.

La raison pour laquelle nous ne pouvons ni parler de traduction ni de paraphrase tient au fait que, dans le cas qui nous occupe, le changement de degré d'abstraction sémiotique implique, *de facto*, un changement dans le registre notionnel. Il est impossible de représenter graphiquement la fonction inscrite attendu qu'elle condense virtuellement tous les observés possibles, autrement dit une infinité. Représenter graphiquement cette fonction suppose de représenter qu'une série d'éléments. En substance, passer de la fonction équationnelle à la fonction graphique suppose un double changement : du degré *théorique corrélatif* au degré *empirique corrélatif* et du degré *symbolique* au degré *graphique*. Le changement dans le registre notionnel (le registre relationnel reste inchangé) suppose un mouvement inverse à la généralisation : il ne s'agit pas, à partir d'un certain nombre de données, de généraliser une loi générale (mouvement inductif), mais

bien de particulariser un certain nombre de données à partir de la loi générale (mouvement déductif). Ce mouvement de généralisation/particularisation repose quant à lui sur du calcul puisqu'il s'agit, *in fine*, de condenser les observations en une seule inscription ou, au contraire, d'obtenir plusieurs inscriptions/observations à partir d'une inscription condensée.

Aussi, nous avons dans un premier temps une série de calcul qui permet, à partir de la fonction représentationnelle, d'avoir une série de données qui, dans un second temps, permet de dessiner graphiquement une fonction. Nous avons, dès lors, un processus de particularisation/déduction qui repose sur du calcul – sur l'application de règles d'écriture – et un processus de paraphrase/resymbolisation qui permet le changement de registre sémiotique. Ce processus de resymbolisation, par ailleurs, en un sens, répond aussi à du calcul attendu qu'il répond à des règles de correspondance scripturale précise. Le calcul apparaît comme une opération épistémico-énonciative sous-jacente à certaines resymbolisation et à certaines déductions. Dès lors que la resymbolisation ou le mouvement déductif/inductif repose sur une grammaire univoque et automatique qui permet de qualifier la validité de la resymbolisation ou de la déduction/induction, nous avons un processus de calcul. Ces nombreux éléments fournissent une épaisseur à la caractérisation épistémico-énonciative de nos énoncés. Cependant, en dehors de ce bref exposé, nous n'approfondirons pas ces notions et nous concentrerons uniquement sur la caractérisation du point de vue des régimes épistémico-énonciatifs et non des opérations.

9.3. La caractérisation à l'épreuve de l'appareil culiolien

Afin d'analyser l'appareil graphique d'Antoine Culioli, synthétisons brièvement les remarques développées précédemment. Nous pouvons considérer que les inscriptions que nous étudions ont plusieurs régimes. Nous avons défini un premier régime, à savoir le régime grammatical, qui nous permet d'envisager le rapport que l'inscription – en tant que pratique épistémico-énonciative – entretient, dans sa matérialité, avec la connaissance qu'elle construit par son existence – pour cette raison nous parlons d'autoconstitution. Ce régime grammatical est défini à l'aide de plusieurs paramètres qui sont regroupés dans deux registres : notionnel et relationnel. Le registre notionnel doit s'envisager

comme un continuum abstractif avec deux pôles : le pôle empirique – le moins abstrait – et le pôle théorique – le plus abstrait. L'axe relationnel fonctionne de façon identique et est délimité par le pôle particulariste – le moins abstrait – et le pôle corrélatif – le plus abstrait. Le régime sémiotique s'envisage de façon similaire en considérant le degré d'abstraction iconique d'une inscription, allant du moins abstrait – l'iconique – au plus abstrait – le symbolique – en passant par un degré intermédiaire – le graphique. Par ailleurs, nous pouvons, en sus de la caractérisation des inscriptions, étudier les opérations épistémo-énonciatives qui permettent le passage d'un point à un autre du continuum d'un registre ou d'un régime donné, ou, dans une lecture plus discrète, d'une catégorie ou d'un degré à une autre d'un registre ou d'un régime donné. Nous avons identifié deux opérations au sein du régime sémiotique : la traduction qui permet de passer d'un code à l'autre au sein d'un même degré d'iconicité et la paraphrase qui permet de passer d'un degré à un autre.

La paraphrase consiste en un processus de resymbolisation et non de simple traduction. Traduire une phrase d'une langue naturelle vers une autre n'est pas décrire une image. Concernant le régime grammatical, nous pouvons identifier deux opérations antonymiques : l'induction/généralisation et la déduction/représentation qui permet d'appréhender un mouvement qui s'opère sur ses deux axes. En effet, il s'agit d'un mouvement qui augmente ou diminue le degré d'abstraction simultanément sur l'axe notionnel et l'axe relationnel. Ces opérations reposent sur une pratique épistémo-énonciative spécifique à savoir le calcul que l'on envisage comme l'application univoque et automatique d'une série de règles afin de produire une inscription qui condense les inscriptions sources ou, au contraire, développe l'inscription source en une série d'inscriptions nouvelles. Il existe, par ailleurs, des opérations qui n'agissent que sur un des deux axes : par exemple, transcrire phonologiquement un énoncé est un changement de code (traduction) et une généralisation qui ne s'opère que sur l'empirico-théorique. Sur cette base théorique, pouvons-nous envisager que cette caractérisation – que nous avons envisagée à partir de productions graphiques et d'exemples issus de la physique, des mathématiques, de la géologie ou de la médecine – fonctionne pour les inscriptions que nous rencontrons en linguistique ? Ces opérations sont réglées par la grammaire épistémologique du sémiotique et relèvent de disciplines spécifiques (cf. Chap. 12.4).

Aussi, considérons une coupe des organes articulatoires. Sur le plan sémiotique, elle tend vers le pôle pictural et, du point de vue grammatique, a un degré d'abstraction plutôt faible : elle représente un objet particulier et non une relation ; elle représente un objet empirique et non théorique. *A contrario*, Le cas du carré vocalique est particulièrement intéressant parce qu'il permet d'envisager autant le continuum abstraitif de chacun des régimes que la superposition des inscriptions. En effet, nous pouvons considérer que le carré vocalique combine du symbolique – pour l'expression des voyelles – et du graphique. Concernant le registre grammatique, il ne représente certes pas un objet empirique – et tend vers l'objet théorique – mais, dans un même temps, il spatialise des propriétés vocaliques qui sont, en relation, avec des positions buccales particulières. Il s'agit donc certes d'un objet d'un plus haut niveau de théoricit , mais n'est pas pour autant au plus haut degré d'abstraction. Sur l'axe notionnel du régime grammatique, il tend vers le théorique et, sur l'axe relationnel, il tend vers le p le corrélatif. Si nous considérons le langage phonétique, nous avons un registre sémiotique aisément définissable : il s'agit d'une inscription symbolique. Du point de vue du registre notionnel, il s'agit d'une inscription qui tend vers l'empirique et le particulier,  tant donné qu'il ne s'agit ni d'une théorisation issue d'une forme de généralisation ni d'une focalisation sur une relation.

A contrario, un langage phonologique a un plus grand degré d'abstraction sur l'axe notionnel  tant donné qu'il s'agit d'une généralisation qui s'intéresse au son du point de vue de la distinction dans un système théorique. Si nous reprenons l'exemple précédent d'une transcription phonologique, nous pouvons la distinguer d'une transcription phonétique par son degré d'abstraction théorique. Passé d'un  nonc  oral ou  crit   la transcription phonétique suppose un changement de code, mais non une augmentation de la théorisation, contrairement   une transcription phonologique. Par ailleurs, l'enregistrement sonore de l' nonc  oral est, au sens latourien, lui aussi, une inscription. Cette inscription est picturale – aussi paradoxal que cela puisse para tre¹⁰² ; son sonagramme, graphique ; sa transcription phonétique ou phonologique symbolique. Enfin, si on  met une loi phonotactique, on augmente non seulement l'abstraction

¹⁰² L'enregistrement est issu d'une pratique d'inscription qui est au sonore ce que le pictural est au visuel. Les aspects médiologiques de l' poque de Peirce ont restreint son appréhension du sémiotique. Les pratiques d'inscription varient les compréhensions sémiotiques.

empirico-théorique propre au registre notionnel mais aussi l'abstraction relationnelle, étant donné que l'on aboutit à une loi – point le plus élevé du spectre relationnel, qui tend vers le pôle corrélatif et le pôle théorique. Ainsi, si nous imaginons l'inscription qui formule la loi de Bartsch, nous constatons une cascade d'inscriptions qui en constitue une nouvelle à part entière et que nous pouvons caractériser (cf. *fig. 19*).

$$\begin{array}{l}
 \overset{\Delta}{\text{caru}} > [\text{t}\overset{\Delta}{\text{f}}\text{aru}] > [\text{t}\overset{\Delta}{\text{f}}\text{a}\epsilon\text{ru}] > [\text{t}\overset{\Delta}{\text{f}}\text{ia}\epsilon\text{ru}] > [\text{t}\overset{\Delta}{\text{f}}\text{i}\epsilon\epsilon\text{ru}] > [\text{t}\overset{\Delta}{\text{f}}\text{i}\epsilon\text{r}] \\
 \overset{\Delta}{\text{purgare}} > [\text{purd}\overset{\Delta}{\text{z}}\text{are}] > [\text{purd}\overset{\Delta}{\text{z}}\text{a}\epsilon\text{re}] > [\text{purd}\overset{\Delta}{\text{z}}\text{i}\epsilon\text{r}] \\
 \mathbf{X} = \oplus\{\mathbf{Y}_1, \mathbf{Y}_2, \dots, \mathbf{Y}_n\} = \\
 \langle \mathbf{X} \rangle = \oplus\{\langle \mathbf{Y}_1 \rangle, \langle \mathbf{Y}_2 \rangle, \dots, \langle \mathbf{Y}_n \rangle\} \text{ and } /X/ = \oplus\{/Y_1/, /Y_2/, \dots, /Y_n/\}.
 \end{array}$$

Fig. 19 : Loi de Bartsch (*Machonis 1990, 96*); inscription chez Mel'čuk (*2008, 20*)

Cette inscription a un degré d'abstraction sémiotique élevé et relève du degré symbolique – nous pouvons d'ailleurs identifier plusieurs codes. Elle a un degré d'abstraction grammaticale élevé, sur les deux axes/registres, attendu qu'elle énonce une loi – aspect le plus élevé sur les deux axes – mais, dans un même temps, elle présente la résolution et l'exemplification de la loi en question. Par ailleurs, nous pourrions nous interroger et nous demander dans quelle mesure la généralisation/induction et la particularisation/déduction de la loi de Bartsch peut s'envisager – ou non – comme procédant d'un calcul. Considérons la décomposition en constituant immédiat : il s'agit d'une formalisation qui permet de représenter les relations syntaxiques de façon graphique (avec une arborescence) ou de façon symbolique (avec une formalisation formulaïque). Du point de vue du registre représentationnel, il s'agit d'une qui tend vers la théorisation et la corrélation, sans atteindre pour autant le cas spécifique de la loi. Cependant, nous pourrions nous objecter que le degré de théorisation n'est pas spécialement élevé, étant donné que nous étudions une réalité empirique : une phrase donnée qu'il s'agit de formaliser. Or, la formalisation repose sur une théorisation spécifique de la phrase – comme la transcription phonologique. Néanmoins, il nous semble que cette théorisation spécifique ne peut être considérée comme équivalent à la théorisation que suppose la transcription phonologique. Nous reviendrons sur cet aspect ultérieurement.

Nous pouvons envisager un dernier exemple, issu de Mel'čuk (cf. *fig. 19*) qui montre un exemple d'un très haut degré d'abstraction tant sémiotique que représentationnel. Ces différents cas nous montrent toute la variabilité des inscriptions présentes dans un discours scientifique en linguistique. Ce que nous venons de présenter n'a néanmoins pas pour but de constituer un modèle, mais d'envisager la caractérisation des inscriptions que nous étudions. Dès lors, nous pouvons envisager les inscriptions graphiques que nous rencontrons chez Culioli et qu'il qualifie de diagrammes calculables (cf. *fig. 20*). Il convient de s'interroger quant à ce que nous observons du point de vue du registre sémiotique. Il s'agit d'une description en langue symbolique qui, du point de vue du continuum, a un degré d'abstraction quelque peu supérieur, qui tend vers la pratique formulaïque. Du point de vue du registre grammatique, il semble que nous observions des abstractions théoriques – les sèmes d'un lexème – d'un point de vue non relationnel.

du genre *célibataire* $\left\{ \begin{array}{l} \text{humain} \quad + \\ \text{mâle} \quad + \\ \text{adulte} \quad + \end{array} \right\}$ ou *branche* $\left\{ \begin{array}{l} \text{animé} \quad - \\ \text{artéfact} \quad - \\ \text{végétal} \quad + \\ \text{dénombrable} \quad + \end{array} \right\}$, etc.,

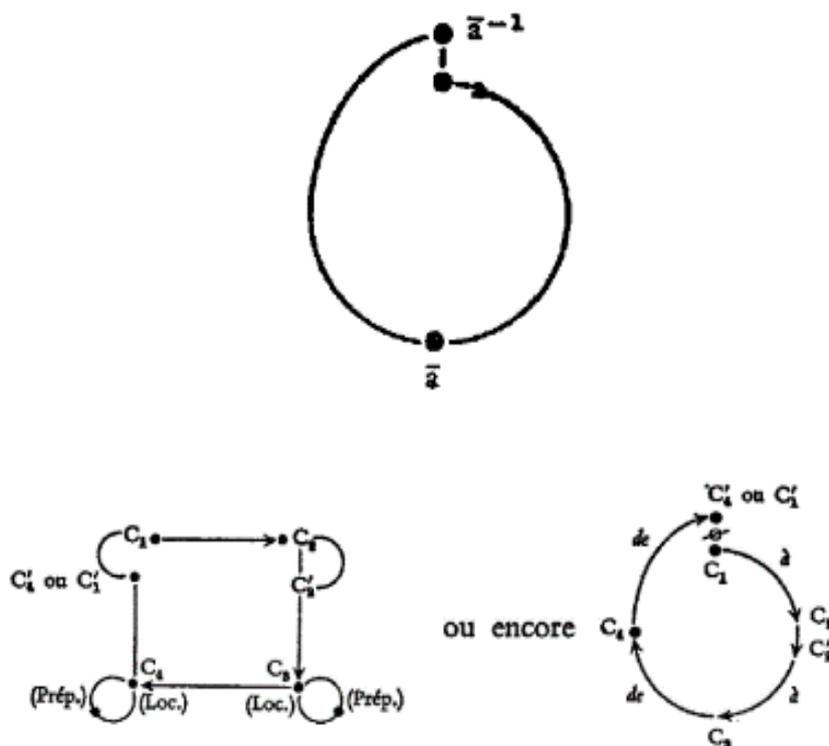


Fig. 20 : Objets graphiques chez Culioli (1968, 116-117)

Cependant, nous pourrions formuler la même objection que précédemment, au sujet des catégories syntaxiques : certes, il s’agit d’objets théoriques. Cependant, ils portent sur des réalités empiriques. Il nous semble donc nécessaire de repenser le registre grammatique et penser les choses en de nouveaux termes qui nous permettrait de largement simplifier la caractérisation précédente (cf. *Tab. 6*) : il faut distinguer dans le notionnel ce qui est de l’ordre du rapport externe à la théorie de ce qui est de l’ordre interne, c’est-à-dire du rapport à la théoricité, donc propre au fonctionnement interne d’un modèle. Nous pouvons, dès lors, identifier trois registres : *endo-grammatique*, *exo-grammatique* et *dia-grammatique*. Le registre endo-grammatique ou théorétique permet d’envisager le degré de théoricité interne de l’inscription – à la manière de notre caractérisation terminologique (cf. Chap. 8.2.1). Le registre exo-grammatique ou notionnel permet de qualifier le degré d’abstraction de la notion représentée – ou que le discours *prétend* représenter – et remédiée. Enfin, le registre dia-grammatique ou relationnel permet de qualifier le degré d’abstraction relationnel de l’objet représenté.

Considérons à nouveau les cas précédents : une inscription en constituant immédiat a un niveau d’abstraction endogrammatique élevé puisqu’il s’agit d’une théorisation ; un niveau d’abstraction diagrammatique élevé puisqu’il s’agit d’une corrélation ; mais un niveau d’abstraction exogrammatique relativement faible puisqu’il porte sur un phénomène concret, un énoncé. Considérons la représentation sagittale d’une fonction mathématique : le degré d’abstraction endogrammatique est élevé puisqu’il s’agit d’une théorisation ; le degré d’abstraction exogrammatique est élevé puisqu’il s’agit non d’un objet phénoménologique, mais d’un objet purement épistémologique.

Tableau 7 : REO – Troisième proposition ; Trois axes du registre grammatique

Abstraction/Axe	Endo-grammatique	Exo-grammatique	Dia-grammatique
Bas	Empirique	Phénoménologique	Singulier/Isolé/
Élevé	Théorique	Épistémologique	Corrélatif

9. Les objets calculables – premier essai de caractérisation

Dès lors, si nous en revenons la première inscriptions relevées chez Culioli (*fig. 20*), nous pouvons la caractériser du point de vue grammaticale en ces termes : son degré d'abstraction endogrammatique est élevé – l'inscription est théorique –, son degré d'abstraction diagrammatique est relativement élevé – l'inscription met en corrélation deux lexèmes –, enfin, son degré d'abstraction exogrammatique nous paraît intermédiaire – il ne s'agit pas d'un objet physique et sensible, mais néanmoins, il ne s'agit pas d'objets abstraits qui n'existent que de façon interne à une théorie. Les seconds et troisièmes objets ont un degré d'iconicité supérieur – donc d'abstraction plus faible – et s'apparentent à des objets graphiques. Pour autant, ils n'en restent pas moins de l'ordre de l'abstraction du point de vue diagrammatique. Du point de vue exogrammatique, le degré d'abstraction est élevé, étant donné qu'il ne met pas en relation des objets phénoménologiques mais bien des abstractions épistémologiques – les formes abstraites et non les formes linguistiques (cf. Chap. 7.1) – et, conséquemment, le degré d'abstraction endogrammatique est élevé, car, sans prétendre énoncé une loi, l'inscription obéit à un fonctionnement théorique élevé.

Enfin, faut-il caractériser l'aspect calculable des objets en question. Les diagrammes de Culioli sont calculables s'ils permettent de passer à une autre inscription par une opération de déduction/particularisation qui repose sur un processus univoque et automatique. Afin de mieux comprendre ces structures en *came*, nous pouvons lire Dominique Ducard, revenant sur ceux-ci (Ducard 2016, 119) :

Dès l'article de 1968 sur la formalisation en linguistique A. Culioli (1999a, p. 27) introduisait le schéma de la *came* – dont le terme a été suggéré par le psychologue François Bresson –, à partir de l'analyse que fait Freud d'un cas de névrose obsessionnelle connu sous le nom de « L'homme aux rats ».

Toutefois, l'explication de Ducard ne nous satisfait pas entièrement. Culioli n'introduit pas ce schéma à partir de l'analyse que fait Freud. Culioli conclut sur cette analyse. Les termes de Culioli sont les suivants (Culioli 1968, 117, §2) :

On a, naturellement, reconnu ici la discussion par Freud du cas de l'Homme aux Rats: ce qui est important, c'est que, comme l'indique le diagramme ci-dessus, on a un chemin qui est en gros le suivant: [père, mourir ou pas

mourir] → ‘l’idée que...’ → ‘le souhait que’ → ‘le souhait que ne ... pas’ ou ‘le rejet du souhait que’ → finalement ‘le souhait que’, par l’intermédiaire de [père, mourir ou pas mourir].

Culioli présente comme évidente la référence à Freud, qui implique outre sa connaissance, et donc l’activation de l’interdiscours, la capacité de transposer le schéma freudien à l’exercice graphique qu’en fait Culioli – sans nous éclairer à aucun moment dans sa démarche. En posant comme étant de l’ordre de l’introduction ce qui apparaît en conclusion, Ducard pointe, à son insu, la difficulté de l’article de Culioli, à savoir une sorte d’inversion dans le temps de l’article entre les éléments liminaires et les éléments conclusifs. Aussi, nous n’avons aucune information sur le processus épistémico-énonciatif sous-jacent au fonctionnement des inscriptions et donc sur le fonctionnement possible d’un calcul. À en croire Culioli, il y aurait des règles formelles à suivre. Pourtant, d’une part les entités graphiques ne sont pas stables – Culioli propose deux représentations pour une même entité – d’autre part, nous ne connaissons pas les règles de transformation qui nous permettent de passer de l’une à l’autre. Il y a donc un écart entre l’annoncé et le statut après étude. Si nous pouvons nous accorder sur la caractérisation sémiotique, la caractérisation dialectique ou, tout du moins, la caractérisation théorique nous paraît plus opaque.

9.4. Régimes et opérations épistémico-énonciatives

Aussi, nous pouvons créer une typologie qui prendrait en considération les quelques éléments mobilisés dans ce chapitre. Nous pouvons ajouter à ces trois registres des opérations qui permettent de passer d’un registre sémiotique à un autre – il s’agit de la traduction ou de la résolution – ou d’un registre épistémologique à un autre – il s’agit de la focalisation ou de la métaconstruction. Ces opérations que nous qualifions de cognitives, à défaut d’autre chose, peuvent être ramenées à des opérations concrètes et moins spéculatives : des pratiques d’inscription. La traduction consiste simplement en un changement de sémiose. Il est inutile d’introduire une dimension cognitive qui nous échappe, nous pouvons rester à une analyse d’ordre sémiotique. La focalisation consiste simplement en une recombinaison et une superposition des traces, pour reprendre les termes de Latour (1987). Notons que pour mettre en évidence une relation, il faut

9. Les objets calculables – premier essai de caractérisation

plusieurs inscriptions qui se combinent et se superposent, permettant la corrélation. Cette corrélation ne devient elle-même inscription que lorsqu'elle est décrite *in extenso* par sa mathématisation, par sa constitution anticipatrice. Les images et la focalisation sur les parties corrélées deviennent « formes géométriques, puis diagrammes [...] chiffres, colonnes, équations » (Latour 1987, 33). La résolution et le calcul peuvent s'envisager dans un cadre sémiotique et ethnologique en évacuant, encore une fois, la dimension de l'opération qui nous échappe. Enfin, la métaconstruction relève aussi d'une pratique d'inscription. Il s'agit de représenter non plus les objets, mais leur propre théorisation.

Régimes	Sémiotique	Grammatique		
Registres	Visuel	Endogrammatique	Exogrammatique	Diagrammatique
Bas	Iconique	Empirique	Phénoménologique	Individuel
Moyen	Graphique			
Élevé	Symbolique	Théorique/Formel	Épistémologique/Nouménologique	Corrélatif

Tableau 8 : REO – Quatrième proposition

Nous pouvons ainsi envisager de façon très économe nos objets. Trois degrés sémiotiques, du plus au moins iconique et abstrait. Trois registres grammaticaux, avec des degrés allant du plus au moins abstrait. Deux opérations de l'ordre de l'inscription, pour passer d'un degré du régime sémiotique à un autre. De même pour les registres grammaticaux. Enfin, ces objets ainsi qualifiés appartiennent aux énoncés T2, aux énoncés *mobilisant*. Il s'agira de définir comment les inscriptions T2, quelle que soit leur caractérisation épistémico-énonciative, s'inscrivent dans l'économie du texte constitué par les inscriptions T1 ? Par ailleurs, nous ne pouvons ne pas remarquer combien se répète, comme un motif épistémique, la problématique du rapport épistémologique entre le modèle et le réel. De la même manière qu'il est ardu de saisir réellement le rapport qu'entretient le modèle mathématique avec le modèle linguistique d'une part, et le modèle mathématico-linguistique avec le réel, ou du moins l'empirie qui en est tiré,

d'autre part. De façon toute similaire, il apparaît ici qu'il est tout aussi complexe de saisir le rapport qu'entretient la formalisation graphique avec le modèle culiolien. Parlant de continuité, il faut saisir celle qui se présente entre l'écriture – l'écriture mathématique – et l'appareil graphique. Il apparaît que la frontière entre l'écriture mathématique et certaines formalisations diagrammatiques est opaque. Ces transitions floues entre degrés sémiotiques et entre modes d'inscriptions, nous pouvons l'envisager dans le cadre du dédoublement du discours que nous évoquions précédemment. Nous pouvons identifier, le plus aisément, l'écriture alphabétique, qui correspond au discours en langage naturel, sur le langage, qui ne correspond à aucun appareil formel spécifique et spécifiquement marqué.

10. Conclusion intermédiaire – Une épistémologie trouble

Au terme de cette première analyse, nous avons pu répondre, en partie, aux enjeux soulevés en introduction et tant développer qu'explorer les éléments théoriques et les hypothèses que nous avons formulés. Nous avons pu observer chez Culioli la dynamique des inscriptions qui permet d'envisager et de représenter l'articulation entre les inscriptions T1, qui constituent le cadre argumentatif et mobilisateur, l'écosystème intratextuel, et les inscriptions T2 qui inscrivent, mobilisent, illustrent, mettent en corrélation, réalisent par leur existence la connaissance qui, par elles en tant qu'elles s'intègrent au cadre argumentatif des inscriptions T1, s'institue comme une connaissance scientifique. Si nous entendons la formalisation comme une pratique scalaire qui poursuit l'augmentation du caractère formel d'une inscription, par l'optimisation de plusieurs paramètres, dont l'informativité, nous pouvons concevoir que les modalités de formalisation des inscriptions varient selon leur fonction discursive. La formalisation des énoncés T1 n'est pas la formalisation des énoncés T2 – *a priori*, personne n'entendrait produire un discours scientifique entièrement en langage mathématique.

Nous avons vu que le rapport entre les écritures (simili-)mathématiques et les objets mathématiques doit s'entendre en termes de canonicité, mais aussi de calculabilité. Le rapport entre le modèle mathématique et linguistique doit s'entendre en termes de subordination (cf. CHAP. 5), mais aussi d'actualisation sémantico-conceptuelle (cf. CHAP. 8.2). Le rapport entre les énoncés T1 et T2 doit s'envisager en termes d'intégration et d'exégèse ; autrement dit, il faut saisir la place des inscriptions mathématiques dans l'économie et l'écosystème du texte. Enfin, le rapport entre l'intratexte et le modèle linguistique permet d'envisager l'éthos au sens foucauldien, c'est-à-dire comme stratégie de prise de parole, comme technique argumentative : la parrésia étudiée (cf. CHAP. 7.1). Nous identifions aussi l'articulation entre l'intratexte et le modèle mathématique, qui soulève la question de l'interdiscours ; et entre le modèle linguistique et les pratiques simili-mathématiques qui soulèvent les questions de terminologie et de métalangage (cf. Chap. 8)

Dans cette perspective, le discours est une pratique langagière qui suppose non pas tant un pan textuel et un pan social mais une triple situation : énonciativo-matérielle,

10. Conclusion intermédiaire – Une épistémologie trouble

ordodiscursive et sociodiscursive. Dans la perspective sociodiscursive, le discours est un dispositif de production-institution de connaissances scientifiques qui suppose l'articulation d'énoncés résultant de pratiques d'inscription de connaissances préscientifiques – pouvant, d'une part, mettre au jour de nouvelles connaissances et, d'autre part, les mobiliser pour stabiliser les énoncés avec lesquels ils s'articulent – et d'énoncés en langue véhiculaire – qui intègrent les énoncés sémiotiques dont ils font l'exégèse en vue de convaincre de la validité de la connaissance ainsi produite, eu égard à l'axiologie du champ qui institutionnalise l'ensemble des pratiques dont procède ledit discours. Ce dispositif sociodiscursif suppose donc un processus énonciativo-discursif qui, de fait, s'inscrit dans le contexte institutionnel auquel et duquel participe le dispositif. Le processus dont dépend le dispositif s'inscrit, par ailleurs, dans deux autres praxis : une praxis ordodiscursive qui contraint les effets de sens discursifs et une praxis énonciativo-matérielle qui contraint le fonctionnement matériel et, le cas échéant, les effets de sens énonciatif du processus discursivo-énonciatif.

Cet agencement, entre un double processus et trois praxis, entre un dispositif sociodiscursif à visée épistémique et épistémologique et des pratiques langagières, nous l'avons largement observé. Les pratiques discursives et énonciatives d'Antoine Culioli montrent le fonctionnement « dispositionnel » de son discours : les énoncés mathématiques sont des formalisations spécifiques qui visent à scientifier sa pratique c'est-à-dire à produire des énoncés reconnus comme scientifique et, conséquemment, une connaissance reconnue comme scientifique. Nous avons ainsi une pratique énonciative – formalisation mathématique des énoncés – et, conjointement, une pratique discursive – scientification des énoncés – qui répondent à la praxis sociodiscursive dans laquelle s'inscrit la double pratique – produit une connaissance scientifique – et sont contraintes par la praxis ordodiscursive – l'interdiscours ou les formations discursives qui permettent le fonctionnement de la scientification – et la praxis matérielle – qui suppose un spectre allant des conditions sémiotiques aux conditions éditoriales. Ainsi, notre approche croisée entre une lecture lexicologique et conceptuelle des choix lexicaux d'Antoine Culioli permet de mettre en lumière les contraintes ordodiscursives sur le processus discursivo-énonciatif : les effets de sens supposent un interdiscours spécifique, les choix de vocabulaire s'inscrivent dans des formations discursives et répondent à des

communautés spécifiques, les effets d’adhésion et de scientification sont contraints par l’ordre du discours.

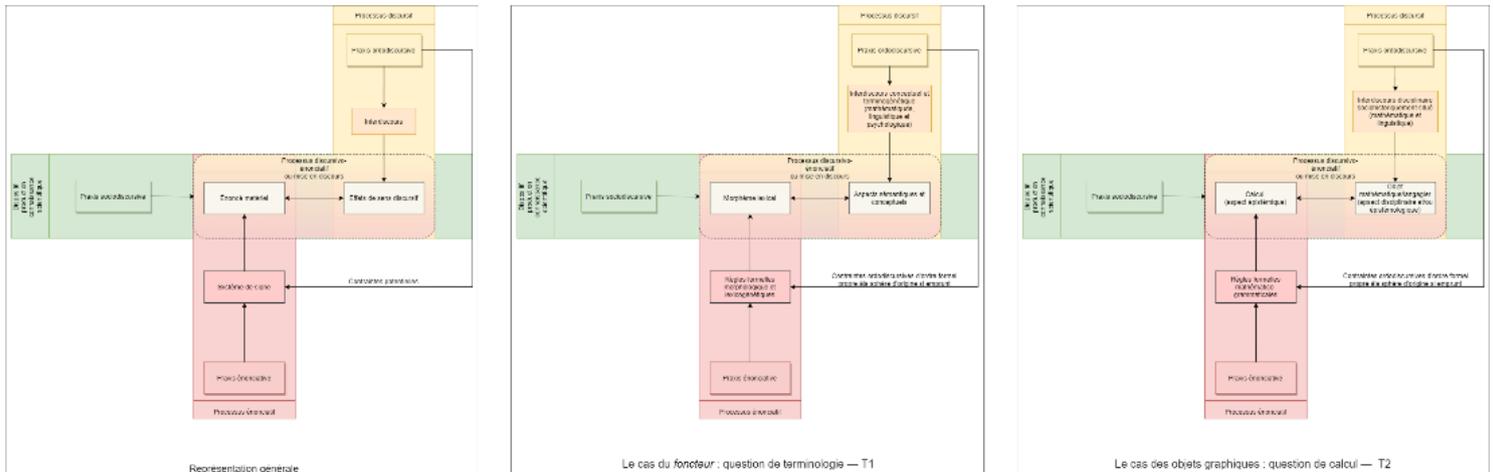


Fig. 21 : Processus et praxis

Notre étude de l’écriture galiléenne, qui se concentre sur l’aspect énonciatif du processus, quant à elle, met au jour les contraintes énonciativo-matérielles qui pèsent sur l’énonciation : le choix d’une sémiotique, son fonctionnement formel et, surtout, la prétention épistémologique qui est la sienne. Les outils graphiques sont-ils des objets représentationnels ou des outils de calculs, porteurs d’une heuristique épistémologique propre ? Nous avons pu montrer en quoi les aspects discursif et énonciatif du processus de mise en discours correspondaient aux aspects épistémologico-disciplinaires et épistémologiques. Le calcul est un mouvement épistémologique qui repose sur des jeux d’écriture, c’est-à-dire sur le processus énonciatif, contraints par la praxis énonciativo-matérielle : les règles mathématico-grammaticales sont propres au système de signe et à la sémiotique dans laquelle se réalise le processus énonciatif. La théorisation dudit calcul, en concevant l’existence d’objets épistémologiques propres, repose sur des effets de sens discursifs qui s’inscrivent dans la praxis ordodiscursive : l’interdiscours mathématique – en tant que discipline – est prégnant.

En outre, nous avons observé en quoi les praxis, si elles contraignent principalement le processus auquel elles se rapportent préférentiellement, peuvent contraindre d’autres pans de la mise en discours. Ainsi, la praxis ordodiscursive contraint le processus énonciatif, attendu, d’une part, que la matérialité énonciative – le système de signe sélectionné et les règles formelles qui en découlent – est discursivement située comme celui

10. Conclusion intermédiaire – Une épistémologie trouble

d'une discipline particulière – les mathématiques – et, d'autre part, que la théorisation du calcul produit et suppose des objets épistémologiques qualifiés de mathématiques ou logiques – qui ne relèvent pas tous de la discipline mathématique, comme l'a montré la notion de *foncteur* qui, bien qu'une notion de logique, au sens épistémologique, apparaît, historiquement, dans des discours en psychologie. Aussi, en cherchant à répondre à l'enjeu épistémologique, en travaillant la notion de formalisation et, conséquemment la notion d'inscription et d'énonciation, nous avons retrouvé, inévitablement, l'enjeu définitionnel, à savoir notre manière d'approcher le discours. Nous avons exposé en amont de notre analyse les multiples manières d'appréhender le discours ainsi que notre souhait de mobiliser plusieurs acceptions à la fois et de médier leurs interactions, frictions et télescopages – au risque de complexifications tant conceptuelles que lexicales. Nous souhaitons tant envisager le discours [4] – qui implique de penser l'énoncé matériel (texte) et les conditions de production (société) – de façon extensive, en envisageant l'ensemble des conditions d'existence et de circulation de l'énoncé matériel et de ses effets de sens- que le discours [8-9] (système de formations du discours) et le discours [10] (pratique sociale).

Nous avons conjoint ses approches théoriquement et, presque expérimentalement, les avons appliquées à l'article de Culioli. Il apparaît que le discours [8-9] permet d'envisager les conditions d'existence et de circulation, attendu qu'il s'agit, en dernière analyse, de la praxis ordodiscursive et des contraintes qui pèsent sur la formation *discursive* des énoncés – auxquelles nous avons ajouté les contraintes matérielles qui pèsent sur la formation énonciative des énoncés, en l'espèce de la praxis énonciativo-matérielle. Le discours [10] – qui s'actualise à travers la notion de praxis sociodiscursive – permet d'envisager la pratique sociale dont le discours est constitutif – et non simplement conséquent. Aussi, envisager le discours scientifique comme un dispositif de production d'une connaissance scientifique permet d'envisager l'ensemble des éléments mobilisés comme participant audit dispositif – parfois de façon contradictoire, inefficace, mais toujours productrice d'effets qu'il faut envisager à l'aune de sa fonction sociale : produire une connaissance scientifique. Dès lors, il devient possible d'envisager l'éthos en tant que partie intégrante dudit dispositif. L'éthos peut s'envisager autant en termes de contraintes ordodiscursives – dans la perspective de Maingueneau – que comme l'expression d'une agentivité

argumentative – dans la perspective d’Amossy – qui s’entend non comme une expression entièrement libre du locuteur, mais comme une expression qui s’inscrit stratégiquement dans le télos du dispositif et qui, évidemment, est contrainte par ailleurs.

Toutefois, il reste à identifier le *lieu théorique* du déploiement de l’éthos dans le discours. Pour le dire autrement, dans la dynamique des écritures, où se situerait l’éthos déployé ? Nous pouvons identifier les mondes éthiques qui sont formés par les types scientifiques et l’imaginaire associé au scientifique, constitués par les épitextes scientifiques. Nous pouvons identifier l’éthos attendu, constitué, lui aussi, par les textes épiscientifiques, mais, plus largement, par toute notre connaissance interdiscursive et intertextuelle – qui constituent les mondes éthiques, puisque l’éthos attendu y trouve racine. En l’occurrence, plus spécifiquement, l’éthos attendu procède aussi de notre connaissance très spécifique de l’auteur, compte tenu de tout ce qu’il en a été dit. L’éthos visé, quant à lui, dans une perspective agentive, résulte des stratégies mises en place et procède d’une stratégie complexe qui repose, entre autres, sur une rigueur dite et un franc-parler (*parrêsia*), qui constitue un éthos comme *technê*, ainsi que sur une stratégie que nous avons qualifiée d’enthymématique. Toutefois, l’éthos visé peut procéder aussi des contraintes ordodiscursives, des dispositions de l’individu, du terreau idéologique qui a façonné son imaginaire scientifique : en l’occurrence, le galiléisme. Ce dernier fonctionne autant comme une idéologie scientifique que comme un imaginaire partagé.

L’idéologie galiléenne apparaît spécifiquement, chez Culioli, dans son argumentaire : seuls l’écriture mathématique – au sens kuhnien – et les jeux d’écriture qu’elle permet peuvent représenter les opérations métalinguistiques, dont on suppose une homologie sur les opérations cognitives. En outre, comme l’expose Milner dans sa lecture du galiléisme, cette représentation mathématique doit s’articuler à un travail empirique, presque poppérien : ce que nous retrouvons effectivement chez Culioli, lorsqu’il définit le rapport entre le formel et l’empirique. Enfin, dans son sens plutôt husserlien, le galiléisme existe chez Culioli : le dépassement de l’opposition langue/parole par une approche en termes de mise en discours peut s’apparenter à un dépassement d’une opposition forme/remplissement ; la focalisation de Culioli sur la question cognitive, et, par la suite, sur la question de la neuro-imagerie, montre le souci de représenter le remplissement, afin de pouvoir le mathématiser. Nous l’avons expliqué (cf. CHAP. 4.2.4), le premier

10. Conclusion intermédiaire – Une épistémologie trouble

passage s'opère entre les formes empiriques et la géométrie pure, par un travail de mesure ; le second passage se situe des remplissements desdites formes empiriques à des formes empiriques, ce qui permet de les mathématiser à leur tour en passant, ensuite, des formes empiriques des remplissements à la géométrie pure ; le troisième passage, lui, se situe des formes de la géométrie pure au numérique, à la symbolique numérale.

Épistémologiquement, il nous semble que s'opère un mouvement similaire en linguistique. D'abord, par des outils techniques, nous pouvons mesurer les sons et définir les fréquences précises, les prononciations précises. Indépendamment des outils en question, on fixe l'existence de phonèmes, c'est-à-dire d'unités virtuelles qui sont dans un réseau de concurrence qui les rend pertinentes. Les phonèmes sont pareils aux formes de la géométrie pure. Il s'agit d'entité virtuelle : la distinction entre deux phonèmes, sur la base de traits phonétiques pertinents, est pareille à la distinction entre deux formes géométriques pures. Toutes les réalisations empiriques des phonèmes sont rattachées aux derniers par un travail de mesure, permis par les outils techniques, comme pour les formes. Les mots eux-mêmes sont des entités sonores, décomposables en phonèmes, comme une forme complexe décomposable en formes primaires. Ainsi, on mathématise les formes sonores par la mesure, comme le furent les formes géométriques. Quant aux remplissements, leur mathématisation s'opère de façon indirecte. Toutefois, il n'est pas possible de rapporter le *sens* d'un mot à une empirie mesurable aussi facilement que la couleur d'une forme. Pour mathématiser le remplissement des formes linguistiques, il faudra mesurer des objets géométriques qui sont, eux-mêmes, des virtualités. Pour passer du remplissement sensible qu'est la couleur à la géométrie pure, il a fallu passer par une empirie intermédiaire, l'onde électromagnétique. Mais quelle est l'empirie intermédiaire entre le mot comme unité sonore et sa géométrie pure ? La cognition. La cognition n'étant pas observable *directement* Culioli opère indirectement. Il suppose qu'entre la cognition et le langage se construit le même rapport qu'entre son modèle formel et le langage. Il observe la cognition par l'observation de son modèle formel.

L'étude des remplissements est donc doublement indirecte. On ne mathématise pas directement la couleur, on mathématise l'onde qui est la forme empirique de la couleur. On ne mathématise pas directement le sens d'un mot, on mathématise un modèle formel qui est modélisation spéculative de la forme cognitive du sens du mot. En fait, le galiléisme

en linguistique implique un rapport plus abstrait et indirect que le galiléisme en sciences de la nature. Ce n'est que par une comparaison stricte que nous pouvons mettre au jour une homologie épistémologique entre les pratiques galiléennes en sciences de la nature et en linguistique. Le mot comme unité sonore n'est pas directement observable et nécessite déjà de passer par une empirie intermédiaire – l'onde sonore – qui sera mathématisée et géométrisée. Ainsi, dans le cas de Culioli, pour qui le remplissement correspond à une réalité cognitive, deux pistes sont ouvertes : soit, si les moyens techniques le permettent, nous étudions le remplissement à travers la manifestation physique – l'onde électromagnétique pour la couleur ou des objectivables rendus possibles grâce à l'imagerie médicale – soit nous l'étudions à travers une substitution. Ainsi, la cognition n'étant pas observable directement, il va s'agir d'observer les opérations métalinguistiques que l'on suppose homologues aux opérations cognitives. Opérations cognitives qui, en dernière analyse, peuvent s'envisager comme une série de processus réductibles à une dimension neurologique, donc biologique, donc observable, directement ou indirectement. La biologisation est une des formes du galiléisme en psychologie – nous l'avons vu chez Husserl. Biologisation qui, elle-même, permet une mathématisation dans un fantasme réductionniste caractéristique du galiléisme, qui a pu être sévèrement critiqué chez Chomsky par Gadet et Pêcheux (Gadet et Pêcheux 1981)- pourtant *a priori* ouvert aux théories culioliennes.

À l'aune du galiléisme, l'approche culiolienne semble s'éclairer – du moins, temporairement. Les formes linguistiques, empiriquement observables, « naïves » sont comme les formes physiques du monde réel que l'on peut, par la mesure, ou, en l'occurrence, par l'analyse linguistique, rapprocher à des idéalités : formes abstraites linguistiques d'une part, formes géométriques d'autre part. Plutôt que les remplissements des formes, il s'agit d'étudier les opérations cognitives qui permettent lesdites formes, qui en sont autant de trace et de manifestations. Et de les étudier soit par une observation directe de leur manifestation physique – approche neurolinguistique – soit par un système de représentation-substitution ou de modèle dont l'on suppose qu'il fonctionne comme la cognition ou qu'il représente la cognition. *A priori*, l'approche culiolienne n'est guère différente du biologisme chomskyen : produire un modèle du langage dont on suppose qu'il fonctionne comme. Cependant, l'opacité culiolienne réside dans la tension avec cette

10. Conclusion intermédiaire – Une épistémologie trouble

lecture biologisante et galiléenne : le refuse de l'univoque. En refuse une bijection simple entre les représentations, en refusant une reproduction automatique, en refusant une heuristique qui permette de passer des traces aux opérations métalinguistiques (et inversement) et des opérations métalinguistiques aux opérations cognitives et – dans une couche ultime de complexité – en refusant la reproduction automatique des opérations à leur représentation, Culioli oppose, au cœur d'une approche pourtant clairement galiléenne, sa pure antithèse : pas d'automatisme mathématique, pas d'univocité, pas de mesure évidente.

Ainsi, l'épistémologie et le discours culiolien paraissent toujours, sinon opaque, trouble. Le galiléisme est l'idéologie scientifique qui guide la formalisation de Culioli. Il s'agit de l'imaginaire sur lequel repose son éthos visé. Le galiléisme est la jonction entre l'éthos et la pratique formalisante. Le galiléisme comme idéologie est un *faire science* en ce qu'une vraie science doit être galiléenne. Le galiléisme comme imaginaire est un *faire science* en ce qu'une science légitime doit ressembler à une science galiléenne. La frontière entre galiléisme comme idéologie et comme imaginaire est trouble. Il s'agit tantôt de s'inscrire pleinement dans les pratiques propres à cette épistémologie, tantôt d'une sorte de simulacre : la frontière entre *faire science* comme rupture épistémologique, comme *être une science* et *faire science* comme pratique discursive, comme éthos, comme *ressembler à une science* est trouble. La frontière entre l'éthos et la formalisation est trouble ; la frontière entre les pratiques d'écriture et les épistémologies qu'elles engagent est trouble. Le statut des mathématiques, des mots, des concepts, des emprunts ou des innovations lexicales, des objets graphiques, de la possibilité du calcul, de la représentation et de ses rapports avec le réel, des observables, de la formalisation, des partenaires et des allocutaires, de la situation de communication, est trouble. La rigueur elle-même, d'ailleurs, tantôt *dite* tantôt *montrée*, tantôt de l'ordre de l'éthos, tantôt de l'ordre de la pratique observable, est trouble. Les deux figures conclusives rendent compte du fonctionnement du discours en tant que dispositif de production de la connaissance et de la dynamique des inscriptions chez Culioli. Elles permettent, dans une certaine mesure, de montrer les agencements complexes et de rendre compte de la tension interne entre tous les aspects du discours. Car, à la tension entre la rigueur *dite* et *montrée*, répond la tension entre *faire* et *faire comme*, entre

l'exécution et le simulacre, entre l'univoque et l'équivoque, entre le galiléisme comme seule manière de *faire science* et une impossibilité fondamentale qui paraît forclore au cœur même de l'approche culiolienne.

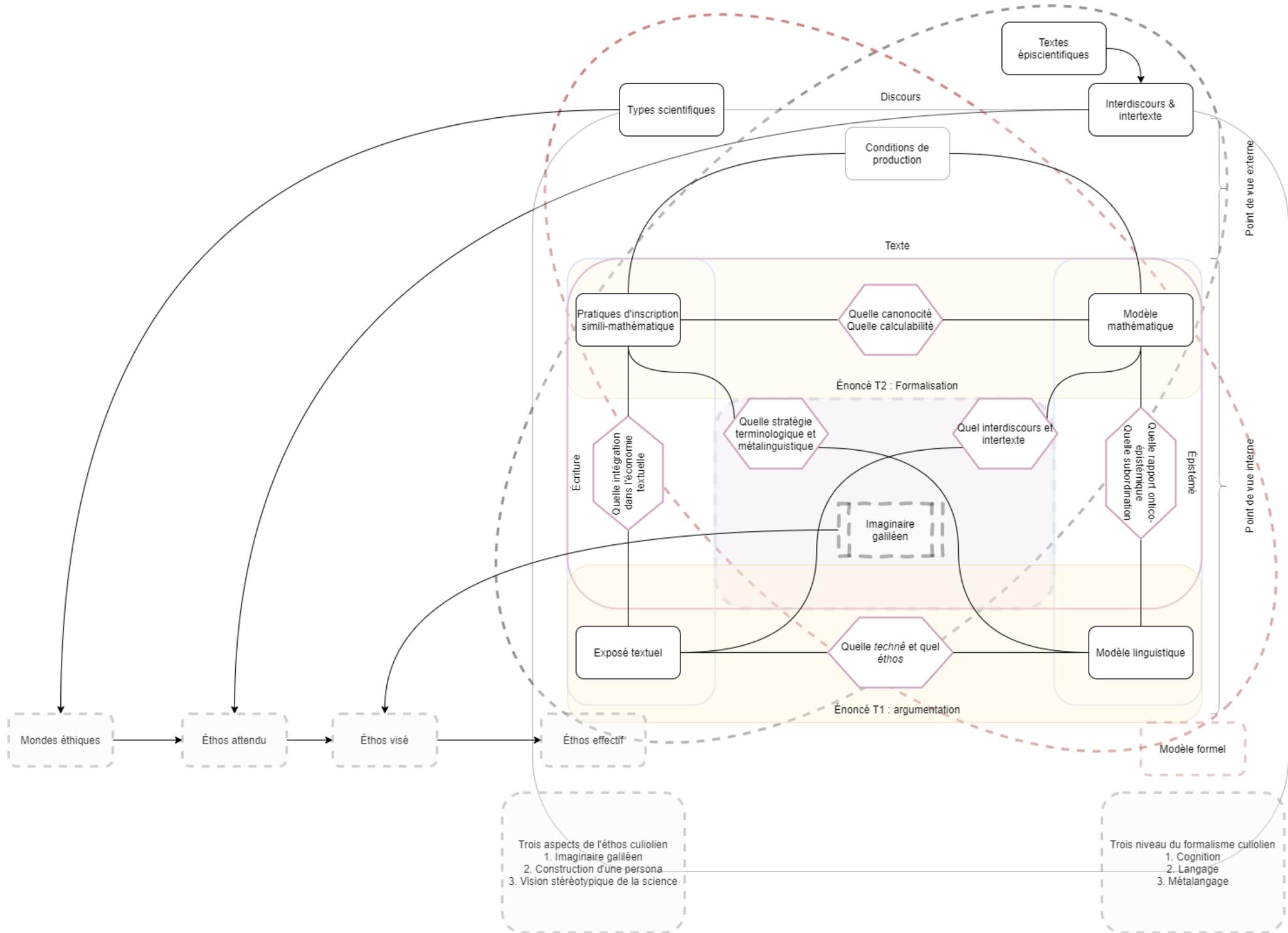
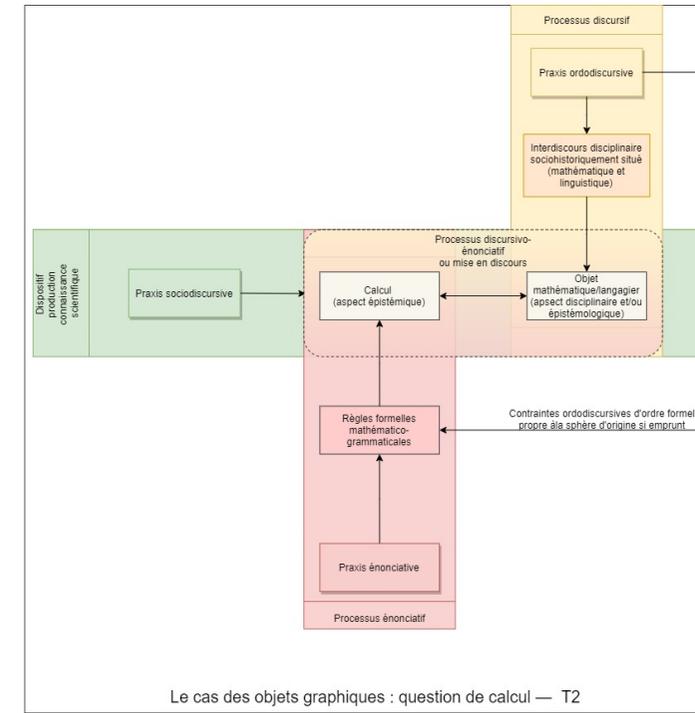
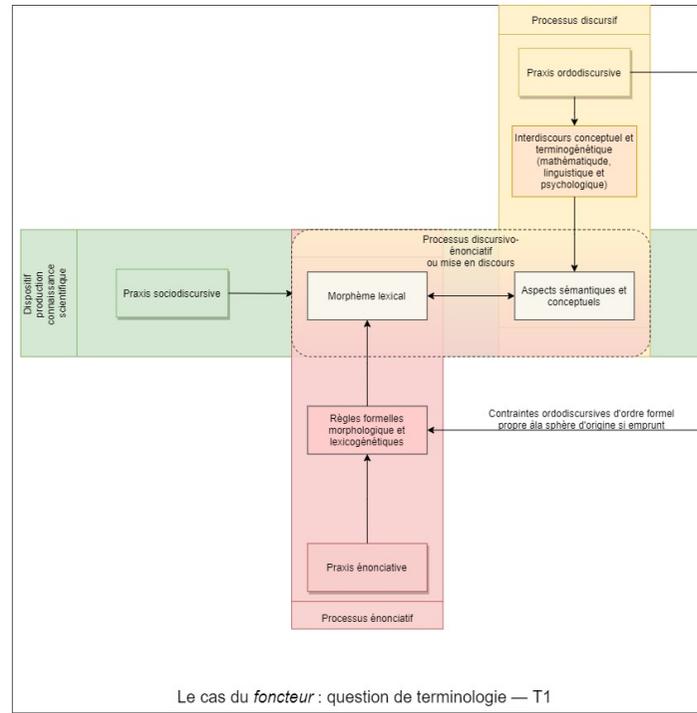


Fig. 22 : Dynamique des inscriptions et éthos chez Culioli

10. Conclusion intermédiaire – Une épistémologie trouble



Agrandissement Fig. 21

Section IV – Énonciation

Imaginaire doxique, Pratiques techniques, Matérialité
éthotique

11. Imaginaire et idéologie scientifiques – tensions et forclusions

Nous avons étudié au chapitre précédent un article phare d'Antoine Culioli. Nous avons expliqué la centralité de cet article dans notre corpus par son contenu – qui condense et annonce l'ensemble de son projet – et sa communauté discursive, sa situation éditoriale : les lecteurs des *Cahiers pour l'analyse* et, indirectement, l'ensemble de la communauté linguistique. Dans les *Cahiers*, publiait aussi un certain Herbert, alias de Michel Pêcheux – ce qui échappera, d'ailleurs, à Achard des années plus tard (Achard 1991, 102). Michel Pêcheux, qui a rencontré Culioli à l'AFLA en 1965, a porté un intérêt certain aux travaux de ce dernier, qui retravaillait à la republication de *La formalisation en linguistique*, sous forme de petit livret, avec Catherine Fuchs. Si les projets d'Antoine Culioli et de Michel Pêcheux sont, de prime abord, radicalement différents, ils se retrouvent sur deux aspects, constamment intriqués, attendu que, chez eux, l'un suppose toujours l'autre : l'aspect programmatique et l'aspect épistémologique. Culioli étudie l'énonciation, cependant que Pêcheux étudie le discours. Si nous avons montré que, dans une certaine mesure, Culioli étudie du discours en ce qu'il étudie la *mise en discours* en proposant un dépassement de l'opposition langue/discours ou langue/parole, Pêcheux étudie pour sa part le discours, au sens que nous pourrions qualifier de commun, au sens du discours [4] ou, dans sa formulation, au sens des discours [8-9] : le discours est le lieu de rencontre de la langue et de l'idéologie ; le discours est la matérialité de l'idéologie tandis que la langue est la matérialité du discours. Toutefois, à y regarder de plus près, les approches péchalienne et culiolienne sont fort semblables – ou plutôt, pourrions-nous dire, à y regarder de plus loin, en considérant l'ensemble et non les hétérogénéités et disparités théoriques évidentes.

Leurs approches sont semblables d'abord du point de vue programmatique : il s'agit de *faire science*. Pour Culioli de *faire science* en linguistique, pour Pêcheux, suivant l'appel d'Althusser, de *faire science* en philosophie. Pêcheux s'intéresse à la question de l'idéologie et de la possibilité d'étudier scientifiquement – entendre, en l'occurrence, selon la seule vraie science, à savoir le marxisme – cette dernière. Or, pour Pêcheux, l'idéologie trouve sa matérialité dans le discours qui, lui-même, trouve sa matérialité dans

la langue. Ou, pour le dire autrement, le point de rencontre de la langue et de l'idéologie c'est le discours. L'intérêt de Pêcheux se porte donc sur le discours, en tant qu'il est la matérialité de l'idéologie et, de fait, sur la langue. Le projet péchaldien s'intéresse donc à la linguistique en tant qu'outil nécessaire, mais aussi, et surtout, en tant qu'inspiration épistémologique. Plus que la linguistique, l'intérêt de Pêcheux se porte sur le saussurisme et la coupure épistémologique qu'il aurait permise dans l'étude de la langue : Pêcheux veut en faire de même pour le discours. Aussi, partant chacun de leur discipline et de leurs préoccupations, Pêcheux et Culioli se rencontrent inévitablement : l'un cherche à dépasser la distinction langue/discours, posée par Saussure, l'autre cherche à reproduire la coupure saussurienne, dont procède la distinction langue/discours, mais au sein même du discours ou de la parole, envisagée comme espace de liberté créatrice pour le locuteur. En outre, comme nous le verrons, l'approche péchaldienne inclut l'approche culiolienne et l'intègre au sein de son modèle. Pour Pêcheux, appréhender le discours implique deux zones théoriques : l'énonciation, qu'il envisage selon l'appareil de Culioli, comme une construction formelle ; et le processus discursif, qu'il envisage selon son propre modèle.

Le projet de Pêcheux est riche, composite, s'étend dans le temps et, contrairement au travail de Culioli qui présente une stabilité étonnante, est marqué par des changements théoriques profonds – qui ne doivent pour autant pas effacer la constante, à savoir une préoccupation pour la question de l'idéologie et d'une étude *scientifique* du discours. Afin d'étudier le travail de Pêcheux, son *faire science*, les pratiques mathématisantes qui le fondent et l'idéologie galiléenne dans laquelle il trouve sa source, nous étudierons spécifiquement l'Analyse Automatique du Discours entamée en 1969 avec l'ouvrage *Analyse Automatique du discours* surnommé AAD69. Cet ouvrage se situe, en quelque sorte, à l'extrême d'un continuum, dont l'autre pôle serait occupé par *La langue introuvable* que nous étudierons dans la cinquième section, attendu qu'il ne participe pas de la même dynamique discursive, épistémologique et historique que l'AAD – *La langue introuvable* marquant l'un des retournements théoriques de Pêcheux¹⁰³. Si nous nous

¹⁰³ Ces deux pôles, l'AAD69 et *La langue introuvable*, coécrit avec Françoise Gadet, constituent une sorte de continuum de discours : continuum temporel d'une part, continuum stylistique d'autre part. Ils se situent à deux extrêmes d'une réflexion théorique et politique sur la langue et le discours ; à deux extrêmes éthotiques : les derniers textes de Pêcheux contrastent de par leur aspect pessimiste et désabusé – que nous allons chercher à objectiver et à rendre compte au-delà d'une lecture subjective. Enfin, cet ouvrage,

concentrons spécifiquement sur l’AAD69 c’est qu’en dépit de son succès ou insuccès, indépendamment de sa postérité, du fait que, déjà en 1999, ce dernier pouvait être considéré comme « tombé dans les oubliettes »¹⁰⁴ (Ramognino 1999, 43), il s’agit de considérer l’AAD69 comme spéculaire des tensions programmatiques, des innovations, du complexe qui frappait – et frappe encore – la linguistique *in extenso* dans sa constitution épistémologique, dans son processus de scientification, dans l’extension du domaine épistémique qu’elle se proposait de produire, dans sa rupture épistémologique.

Par conséquent, pour répondre à cette problématisation des discours de Pêcheux, nous opérerons en quatre chapitres. Nous aborderons d’abord la situation épistémologique et idéologique du travail de Pêcheux (CHAP. 11). Sur la base de ce que nous avons développé au chapitre 9, nous aborderons ensuite les pratiques d’écriture que Pêcheux engage afin de répondre à son double objectif – programmatique et épistémologique – qui suppose l’articulation du marxisme – dans sa mouture althussérienne –, de la psychanalyse – dans sa lecture lacanienne – la linguistique – dans son geste saussurien et sa rénovation chomskyenne, relue de façon critique – au sein d’un modèle logico-mathématique – inspiré par les corrélations et les statistiques harrissiennes (CHAP. 12). Nous retournerons ensuite à la question de l’éthos en questionnant, sur la base de notre analyse, la dynamique entre l’éthos, qu’il s’agit d’aborder tant discursivement qu’énonciativement, l’argumentation et le *faire science* (CHAP. 13). Enfin, dans un chapitre conclusif, nous rendons compte de la manière dont cette section est organisée selon la tripartition du galiléisme développée au chapitre 12.1 : aspect doxique, aspect technique et aspect éthotique (Chap. 14).

Cette quatrième section, nous l’ouvrons donc sur le chapitre onze qui se propose d’étudier la situation du discours de Pêcheux. Cette situation, nous l’envisageons du point

La langue introuvable, tout en se situant au bout d’un continuum, constitue une paire oppositive avec un autre texte, à savoir *L’amour de la langue* de Jean-Claude Milner. Nous les étudierons donc conjointement dans la Section V de ce travail.

¹⁰⁴ L’expression peut paraître exagérée. Toutefois, il est intéressant de constater combien l’héritage de Pêcheux est constamment rappelé, dès qu’est traitée la période historique ou l’analyse du discours et sa constitution, sans pour autant que ce dernier soit concrètement étudié. Les seuls auteurs qui s’y intéressent dans le domaine francophone – Pêcheux ayant eu une certaine postérité dans le domaine hispanophone, spécifiquement en Amérique du Sud – sont systématiquement les mêmes, dont Jean-Jacques Guilhaumou, Francine Maizière, Marie-Anne Paveau ou Denise Maldidier. Nous touchons à la question de la démémoire et de l’héritage problématique telle que soulevée par Paveau (A. Paveau 2009 ; cf. CHAP. 8 de ce travail.)

de vue programmatique et du point de vue idéologique : l'AAD est telle une machinerie épistémologique et discursive que Pêcheux *allume* en quelque sorte avec l'ADD69 qui expose son programme et ses premières tentatives. Cette machinerie s'inscrit dans un rapport conflictuel à l'idéologie – il s'agit d'un point qui reviendra, transversalement, dans notre analyse. En effet, d'une part la rupture épistémologique que Pêcheux cherche à réaliser par cette machinerie consiste à extraire l'analyse du discours, de l'idéologie pour qu'elle devienne science – en reproduisant le geste saussurien. D'autre part, alors que cette machinerie vise à extraire l'analyse du discours de l'idéologie pour en faire une science, elle s'inscrit ce faisant dans une idéologie scientifique concrète et identifiable : le galiléisme. Comprendre le projet de Pêcheux suppose donc de saisir deux dimensions qui touchent précisément à l'aspect programmatique et épistémologique : la coupure saussurienne et la situation discursive de Pêcheux. Nous abordons d'abord la coupure saussurienne qui constitue le programme et l'épistémologie de Pêcheux : devenir une science en produisant dans l'épistémologie de l'analyse du discours le même mouvement que Saussure aurait fait dans l'épistémologie de la linguistique (CHAP. 11.1). Nous abordons ensuite la situation de Pêcheux afin de comprendre les conditions d'existence de son activité discursive (CHAP. 11.2). Cette position, nous l'entendons tant du point de vue des « rapports de place dans lesquels se trouve inscrit le sujet » (Pêcheux et Fuchs 1975, 7) que du point de vue de la situation idéologique et épistémologique de Pêcheux qui, *in fine*, peut se rapporter audit rapport de place dès lors que nous entendons que tout savoir est situé (Haraway 1988).

11.1. La coupure saussurienne : entre objet gnoséo-discursif et acte performatif

Comprendre le travail de Pêcheux nécessite donc dans un premier temps de saisir ce qu'il entend par *coupure saussurienne* et en quoi, selon lui, la reproduire dans l'étude du discours est fondamental. Il nous semble que la théorisation de cette nouvelle coupure saussurienne est parfois ardue à saisir. Cette difficulté de compréhension s'explique notamment par la réalité d'un projet en cours, d'un travail que nous saisissons dans sa construction, dans un *ce faisant*. Il n'y a aucune synthèse finale du travail de Pêcheux – cette absence s'explique sans doute par son décès prématuré, ainsi que celui de Malidier

qui en était l'une des commentatrices principales. Pour cette raison, d'ailleurs, les concepts introduits par Pêcheux ont été remobilisés avec des sens et des usages parfois très dissemblables, tandis que la philosophie originale du projet s'est dissolue cependant que ce dernier se fragmentait, phagocyté par d'autres approches du discours. Lire Pêcheux, du moins dans sa première période (Maldidier 1993), c'est lire le développement, l'amélioration et l'application de l'AAD69. Étrangement, il nous semble qu'il n'y a pas de grande révolution entre l'AAD69 et l'AAD80. Nous avons au contraire l'impression que tout a été, plus ou moins, posé dans l'AAD69, et que les travaux ultérieurs ne sont que des précisions, des analyses des conséquences théoriques, des applications, parfois micro, ou des ré-explications critiques. Par ailleurs, ces travaux ultérieurs sont marqués par la répétition des mêmes concepts, toujours retravaillés et repensés afin de répondre aux lacunes et aux critiques adressées au projet.

Pour autant, malgré ces effets de répétition, lesdits concepts paraissent bien malaisés à saisir. Lorsque nous avons consulté des articles discutant ou utilisant Pêcheux, ils s'appuient certes sur des passages donnés, dans une perspective de définition, mais ne fournissent aucune exégèse, comme si le texte de Pêcheux parlait de lui-même et s'avérait conceptuellement transparent (Courtine 1981; 1982; Correia et Fonseca 2018; Narzetti 2018). Aussi, afin de comprendre cette rupture épistémologique, cette coupure saussurienne, nous proposons une lecture accompagnée de l'argumentaire de Pêcheux, de sorte à mettre en lumière (1) la philosophie et l'épistémologie de l'approche de Pêcheux et (2) les tensions internes voire les impossibilités qui apparaissent dès l'AAD69 – et qui sont autant de manifestations d'une conceptualisation problématique dès l'amont, qui explique les moutures successives et l'abandon final du projet (Helsloot et Hak 2000) et révèle, en somme, les linéaments de la déconstruction qui n'a pas attendu le tournant des *Vérités de la Palice* (Pêcheux 1975) pour s'exprimer, comme l'entend Maldidier (1993) et comme le critique, avec justesse, Achard (1991, 102). Notre lecture est ainsi découpée en cinq temps. Premièrement, nous envisageons en quoi la coupure saussurienne est, pour Pêcheux, une rupture épistémologique, au sens de Bachelard, qui permet de qualifier la linguistique comme science (11.1); deuxièmement, nous envisageons la triple disjonction qui s'opère dans la coupure saussurienne (11.2); troisièmement, nous envisageons en quoi la modélisation de Pêcheux peut tendre vers

11. Imaginaire et idéologie scientifiques – tensions et forclusions

une circularité de l'analyse du discours – et en quoi la solution qu'il apporte est l'impossibilité même de sa théorie (11.3) ; dans un quatrième temps, nous envisageons comment la théorie du discours de Pêcheux pose la question de la subjectivité et cherche à y échapper, attendu que la subjectivité de la lecture (de l'analyste) est précisément ce que cherche à dépasser Pêcheux, afin de produire une analyse du discours – et des idéologies – qui soit scientifique (11.4) ; enfin, nous envisagerons en quoi la manière d'approcher le discours de Pêcheux permet de résoudre le problème de la sémantique qui, nous le verrons, mettait en danger tout l'édifice de la linguistique comme science, en abolissant la notion saussurienne de parole.

11.1.1. Coupure et disjonction : fonction et fonctionnement du discours

Le projet de Pêcheux consiste en l'étude de l'idéologie et du discours – pensés d'un seul tenant – de façon scientifique. Étudier le discours de façon scientifique suppose une coupure épistémologique qui distinguerait la science de la non-science et détacherait définitivement ladite science de l'idéologie où elle trouve ses origines (Pêcheux et Fichant 1969). Cette coupure saussurienne repose sur un phénomène de disjonction, attendu qu'il s'agit de dis-joindre des éléments qui, jusque-là, formaient en quelque sorte des paires : ainsi, cette *coupure saussurienne* repose sur la disjonction de la fonction et du fonctionnement, du système et de la parole, d'un espace objectivable appréhendable par la science et un espace où se réalise la subjectivité du locuteur – et où la science n'a donc pas cours. Cette coupure saussurienne produit une disjonction entre des éléments qui étaient alors appréhendés conjointement. Notons – et il est fondamental de le souligner – que si nous parlons certes de coupure saussurienne, il ne s'agit pas d'étudier Saussure et de produire une analyse épistémologique et historique de son travail. Il s'agit d'étudier ce qu'en dit Pêcheux, ce qu'il en pense, ce qu'il configure comme représentation sur la base de son étude, ainsi que le programme qu'il dessine en conséquence – d'ailleurs, la réception péchalienne de Saussure, tout comme la réception française initiale des *Cours de linguistique générale (CLG)*¹⁰⁵, peuvent différer des lectures contemporaines ou du

¹⁰⁵ Ainsi, Normand distingue pertinemment la « véritable pensée de Saussure » et ce qu'elle nomme « l'objet historique CLG, le seul connu de 1916 à 1957 » (Normand 1995, paragr. 9) qui a influencé toute une époque, indépendamment de s'il s'agissait réellement de ce qu'avait enseigné Saussure ou diffusé Bailly.

projet authentique de Saussure. Afin de penser cette coupure, Pêcheux fait directement référence au *CLG* en ouverture de l'ADD69 (Pêcheux 1969, 1) :

Jusqu'aux récents développements de la science linguistique, dont on peut marquer l'origine dans le « Cours de linguistique générale », étudier un langage, c'était le plus souvent étudier des textes, et poser à leur propos des questions de nature variée relevant à la fois de la pratique scolaire qu'on appelle encore l'explication de textes et de l'activité du grammairien sous des modalités normatives et descriptives [...]. En d'autres termes, la science classique du langage prétendait être à la fois *science de l'expression* et *science des moyens de cette expression*. [...] Or, le déplacement conceptuel introduit par F. de Saussure consiste précisément à briser cette homogénéité complice entre la pratique et la théorie du langage : à partir du moment où la langue doit être pensée comme un *système*, elle cesse d'être comprise comme ayant la *fonction* d'exprimer du sens ; elle devient objet dont une science peut décrire le fonctionnement.

Formulons une remarque lexicologique d'importance. Nous voyons l'usage de Pêcheux du terme *science linguistique*, que nous avons déjà observé dans les textes d'Antoine Culioli. Le terme, nous l'avons dit (cf. CHAP. 7), est assez inattendu dans le langage courant. Nous parlons certes de *sciences du langage*, au même titre que nous parlons de *sciences formelles*, *sciences de la vie* ou *sciences sociales* et *sciences de la nature*. Le terme est au pluriel et renvoie à un regroupement épistémologico-institutionnel assez flou et peu pourvu de cohérence interne – sinon déclarativement et curriculairement parlant¹⁰⁶. L'usage au singulier du terme *science* auquel s'ajoute l'adjectif *linguistique* est porteur de *topoi* de vétusté qu'il faudrait réévaluer dans le cadre de notre lecture contemporaine – le terme *science linguistique* ne nous semble courant que sous la plume de Neveu (2008) qui étudie, justement, le discours scientifique et la terminologie linguistique, *en tant qu'elle est une science*. Le terme *science linguistique* ne nous semble apparaître que dans un contexte où le propos porte sur la linguistique *en tant qu'elle est*

¹⁰⁶ Dont nous avons vu qu'il agaçait Antoine Culioli qui y voit un grand sac sans programmes et sans fondements scientifiques communs (Culioli 1990a, 10). Par contraste, Milner a produit un ouvrage qui s'intitule *Science du langage* au singulier. Il se joue, dans un détail linguistique *a priori* aussi insignifiant qu'un pluriel, toutes les hétéronomies du champ, l'ensemble des questions propres à sa reconnaissance, sa légitimation, sa possibilité. La linguistique comme *science du langage* suppose sa prééminence sur cette question et la constitution de l'objet-langage comme objet propre d'une science donnée, la science du langage, la linguistique. Le pluriel, par opposition, pose le langage comme un réel aux multiples modélisations et aux multiples sciences.

une science par opposition à un référent absent qui apparaît *de facto* : une non-science linguistique.

Parler de la *linguistique*, c'est parler de la discipline (scientifique) ; parler de la *science linguistique*, c'est parler de la science en tant qu'elle s'occupe du langage. Cette locution, *a priori* toute simple, ne consiste pas en une simple insistance ou hyperbolisation par la redondance (ou le pléonasme) d'un lexème qui n'est que répétition d'un des sèmes de l'adjectif – dont le substantif aurait suffi. Il s'agit d'un renversement dans l'approche. Il ne s'agit pas tant d'approcher la linguistique en tant qu'elle est une science, mais bien la science en tant qu'elle s'intéresse à la langue. Sémantiquement et conceptuellement, les deux propositions sont peut-être identiques, mais rhétoriquement le contraste mérite d'être relevé¹⁰⁷ – et est porteur de sens si on appréhende que Pêcheux s'intéresse à la linguistique avant tout en tant qu'elle permet de définir une théorie du discours dans l'espace de la philosophie et de la psychologie sociale (Herbert 1968; 1966). La linguistique se doit d'être une science si l'on veut se servir de sa constitution scientifique comme modèle pour la théorie du discours ; la linguistique se doit d'être une science si l'on veut s'en servir comme outil permettant la scientification ; plus largement, la linguistique comme science du langage, *in extenso*, en ce compris la théorie du discours, se doit d'être une science si elle veut la prééminence sur l'étude du discours – par opposition aux approches propres à l'herméneutique littéraire qui, pour Pêcheux, ne sont que l'expression d'une subjectivité non scientifique (Pêcheux et al. 1982).

La lecture de Pêcheux au cœur de son imaginaire épistémologique, c'est-à-dire de la représentation qu'il se fait de la possibilité de la science linguistique, est la suivante.

¹⁰⁷ On pourrait parler d'adjectivisation isosémique. Le substantif synthétique (*linguistique*) est adjectivisé et régi par un substantif isosémique, qui n'était qu'un des sèmes du substantif originel. Cette extraction d'un sème et l'inversion qui s'en suit nous paraît rhétoriquement porteuse. Il y a une lecture inversée : non de la linguistique vers la science (ascendante, de l'hyponyme vers l'hyperonyme), mais de la science vers la linguistique (descendante, de l'hyperonyme vers l'hyponyme). Aussi, non seulement nous avons un effet d'hyperbolisation (la linguistique est une science, nous l'affirmons par le terme *science linguistique*) et un effet d'opposition (la science linguistique est, *in fine*, une linguistique scientifique qui suppose une linguistique non scientifique), mais aussi un retournement dans la dynamique de thématization-rhématisation. Le thème est la *linguistique* qui se trouve rhématisé, tandis qu'un sème secondaire (la *science*) se trouve thématisé. Pour ces raisons, la locution *science linguistique* a des effets différents de *linguistique scientifique* qui ne dénoterait que l'opposition à une linguistique non scientifique. Nous voyons d'ailleurs que la *science linguistique* s'oppose à la *science classique du langage*. Cette opposition eut été plus ardue à dessiner avec le terme *linguistique scientifique*. La *science linguistique* se distingue de la *science classique du langage* qui est aussi science, certes, mais (1) classique (donc ne répondant pas aux critères sociohistoriques et épistémologiques d'une science moderne) et (2) du langage et non *linguistique*.

Saussure a permis l'émergence de la science linguistique en évacuant de son champ la fonction de la langue pour ne s'intéresser qu'à son fonctionnement. Ce faisant, Saussure a réalisé une double coupure : une première, que nous qualifions d'épistémologique, qui permet de passer de la *science classique* à la *science* – que Pêcheux ne qualifie pas de moderne, attendu qu'elle s'entend comme seule science véritable, ne nécessitant aucune épithète ; qui permet de passer du préscientifique au scientifique. Cette notion de *coupure scientifique* semble provenir d'Althusser qui, lui-même, s'en réfère à Bachelard, et est théorisée par Pêcheux et Fichant comme d'ordre galiléen (Pêcheux et Fichant 1969). Notons que, pour sa part, Milner propose une lecture divergente : Saussure ne crée aucune science linguistique, il impose le modèle de la grammaire comparée à l'ensemble du domaine (J.-C. Milner 1978b). Coupure épistémologique pour l'un, subjugation épistémologique pour l'autre. Pour autant, comme nous l'avons dit, il ne s'agit pas de considérer les interprétations de l'un et l'autre comme étant une lecture pertinente ; mais pour ce qu'elles disent de leur vision de la linguistique et du rôle de Saussure.

Que l'entreprise saussurienne ait été ou non une coupure épistémologique ; que cette coupure épistémologique ait été ou non galiléenne ; que la notion même de coupure épistémologique ait ou non une pertinence dans l'absolu ; cela importe peu. Il apparaît que, pour Michel Pêcheux, la notion de coupure épistémologique est pertinente, et que, pour lui, il existe un type de coupure qui est galiléenne. On l'aura compris, pour Pêcheux, son entreprise était galiléenne et devait réaliser le même mouvement que celui de Saussure en son temps – ou du moins le même mouvement que celui qu'il pensait avoir été réalisé par Saussure en son temps. De la même manière que Saussure a permis la science linguistique par un mouvement positif (chercher à comprendre le fonctionnement du langage) qui implique un mouvement négatif (enfermer hors du domaine des sciences l'étude de la fonction et, de fait, du texte), Pêcheux cherche à réaliser une science du texte en partant du terrain émarginé de linguistique pour en faire l'horizon de l'analyse de texte en produisant un mouvement positif d'une part et un mouvement négatif d'autre part, embrasser le fonctionnement en évacuant la fonction ; le passage « de la fonction au fonctionnement » (Pêcheux 1969, 2).

Ce passage de la fonction au fonctionnement est fondamental dans la lecture que Pêcheux fait de Saussure. Ce passage s'explique en des termes parfois différents. Pêcheux,

avec Haroche et Henry, explique que « le principe de la subordination de la signification à la valeur peut, selon nous, être considéré comme le noyau de la rupture saussurienne » (Pêcheux, Haroche, et Henry 1971, 96). Cette idée, constate Pêcheux, est liée à la notion de langue en tant que système. En effet, la valeur des unités implique un système dans et par lequel les unités en question s'opposent sur ledit critère de leur valeur et non de leur signification. Ce faisant, il y a subordination de la fonction (la signification) au fonctionnement (les valeurs en tant qu'elles s'inscrivent dans un système de valeurs). Selon eux, cette subordination ne s'est toutefois pas réalisée dans tous les sous-domaines de la linguistique. Elle s'est appliquée à la phonologie – dont nous avons vu l'aspect galiléen (cf. CHAP. 10) –, la syntaxe et la morphologie. Pêcheux constate ainsi que la rupture saussurienne ne s'est pas réalisée dans la sémantique – nous y reviendrons par après. Il souhaite donc produire un mouvement analogue. Toutefois, si l'on comprend bien, selon leur interprétation, ce que Saussure a évacué en abandonnant l'étude de la fonction pour le fonctionnement, nous pouvons nous interroger quant à ce qui permettrait le passage de la fonction du texte¹⁰⁸ à son fonctionnement – et questionner la signification et la pertinence de cette distinction dans l'étude du discours. Pêcheux lui-même réalise cette difficulté, lorsque, toujours en introduction de son ouvrage, il cite *in extenso* Lévi-Strauss (1964, 13; cité par Pêcheux 1969, 6) :

Il n'existe pas de terme véritable à l'analyse mythique, pas d'unité secrète qu'on puisse saisir au bout du travail de décomposition. Les thèmes se dédoublent à l'infini... par conséquent, l'unité du mythe n'est jamais que tendancielle et projective, elle ne reflète jamais un état ou un moment du mythe... Comme les rites, les mythes sont in-terminables. Et, en voulant imiter le mouvement spontané de la pensée mythique, notre entreprise, elle aussi trop brève et trop longue, a dû se plier à ses exigences et respecter son rythme. Aussi, le livre sur les mythes est-il, à sa façon, un mythe.

L'apparition impromptue de Lévi-Strauss, anthropologue certes structuraliste, mais nullement linguiste, peut surprendre, *a fortiori* parce qu'elle mobilise la notion de *mythe* dont on peut s'étonner qu'elle ait rapport avec le propos de Pêcheux – et s'étonner qu'elle soit productrice de sens dans une recherche de *faire science*. Au demeurant, d'une

¹⁰⁸ À cette étape de la réflexion, Pêcheux ne parle pas de discours, mais bien de *texte*, le discours étant justement un objet théorique qu'il va s'agir de reconstruire à partir du texte empirique.

part, Pêcheux s'inscrit dans un univers structuraliste, quoiqu'il cherche à le dépasser¹⁰⁹ ; d'autre part, dès lors que l'on appréhende que le mythe soit un discours, nous saisissons l'analogie, peut-être quelque peu obscure, que dresse Pêcheux. Par ailleurs, inversement, le discours, en tant qu'il est la matérialité de l'idéologie, fonctionne comme un mythe : il faudrait produire un discours sur l'idéologie qui ne soit pas, lui-même, de l'idéologie, tout comme il faudrait produire un livre sur les mythes qui ne soit pas, lui-même, déjà de l'ordre du mythe. La coupure épistémologique est pleinement réalisée lorsque l'étude de l'objet – du mythe ou de l'idéologie – ne participe plus de l'objet. On voit combien la préoccupation de Pêcheux n'est donc pas premièrement, linguistique, au sens disciplinaire restreint – attendu que, comme le rappelle incessamment Culioli, le linguiste doit se concentrer sur sa tâche et ne pas se perdre dans les études du discours (Culioli 1978). Il s'intéresse avant tout à la linguistique en tant qu'elle permet une théorie du discours qui s'inscrit dans le domaine de la psychologie sociale.

Ainsi, la séparation entre le mythe et son étude n'est pas pleinement réalisée, de même pour l'étude de l'idéologie et du discours. Pour que s'opère pleinement la disjonction entre l'étude de la fonction et du fonctionnement, il faut que se distingue le

¹⁰⁹ La position de nos auteurs par rapport au structuralisme/poststructuralisme est compliquée à cerner. Sans doute cela relève-t-il de la tentative constante de penser le structuralisme comme un système unitaire, alors qu'il s'agit plus probablement d'un « ensemble de foyers multiples dont l'unité 'fictive' réside dans la tentative 'illusoire' d'isoler la théorie de ses conditions d'énonciation, à l'horizon de l'anti-historicité » (Guilhaumou 1992, 121). Par ailleurs, nous pouvons voir en quoi les découpages disciplinaires actuels et la manière dont nous médions l'interdisciplinarité sont radicalement différents d'alors, notamment en termes de *faire science*. L'évocation de Lévi-Strauss nous a surpris en tant que lecteur contemporain, parce qu'il s'agit d'une discipline et d'une approche que nous envisagerions aisément convoquée dans un ouvrage d'ethnolinguistique ou d'analyse du texte littéraire, mais beaucoup moins dans un ouvrage de NLP ou de modélisation syntaxique. Le travail de Pêcheux s'inscrit dans l'économie d'un champ qui n'est pas constitué comme la linguistique contemporaine. Son travail, quoiqu'il ait pu le compartimenter par ailleurs, évoque conjointement de l'analyse syntaxique dure, du marxisme althussérien, de la psychanalyse lacanienne, de l'histoire des sciences, de l'analyse littéraire, et ainsi de suite. Le *faire science* de Pêcheux peut donc surprendre, anachroniquement : rhétoriquement parlant, les *topoi* associés à la psychanalyse à notre époque ne sont pas ceux associés à la psychanalyse en 1969 – nous pouvons même observer cette évolution, puisqu'en 1981 Gadet et Pêcheux adressent une critique voilée aux détracteurs de la psychanalyse. L'anthropologie lévi-straussienne, le marxisme althussérien ou la psychanalyse lacanienne n'ont pas le même sens pour le locuteur que nous sommes, compte tenu de notre position dans l'espace social, au sens de Pêcheux. Ainsi, concernant le cas spécifique de la psychanalyse, compte tenu de l'interdiscours qui s'active lorsqu'il s'agit d'appréhender cette discipline, l'écart temporel se double du miroir de l'écart de scientificité qu'a perdu ladite psychanalyse avec le temps. Ce double écart impacte donc directement notre réception du discours, autant du point de vue épistémologique que du point de vue éthotique. Le *faire science* de Pêcheux, d'un point de vue performatif, ne produit pas les mêmes effets sur nous - compte tenu de notre position temporelle, sociale, mais aussi disciplinaire - que sur l'un de ses contemporains : la légitimité performative de la psychanalyse n'est plus, l'évocation de Lévi-Strauss dans un ouvrage d'analyse automatique nous surprend, les références marxisto-althussériennes nous sont parfois incompréhensibles.

praticien, qui appartient au commun, du chercheur ; il faut que se distingue le mythologue des ritualistes qui pratiquent et vivent les mythes, les analystes du discours des individus qui produisent les discours et l'idéologie, tout comme le grammairien se distingue du praticien de la langue, du simple locuteur. Ainsi, la rupture saussurienne n'est pas un simple passage de la fonction au fonctionnement – que nous pourrions envisager comme un déplacement méthodologique aux conséquences épistémologiques – ; plus encore peut-être, la rupture saussurienne est un passage du locuteur au grammairien (Pêcheux 1969, 6) :

[...] si l'homme entend ce que signifie son semblable, c'est qu'ils sont l'un et l'autre à quelque degré « grammairiens », cependant que le spécialiste du langage ne peut faire œuvre scientifique que parce que, d'abord, il est, comme tout homme, apte à s'exprimer. Or, le déplacement conceptuel introduit par F. de Saussure consiste précisément à briser cette homogénéité complice entre la pratique et la théorie du langage. [...] Il semble bien que nous retrouvions ici « l'harmonie pré-établie » entre le *producteur du mythe* et son *analyste*, qui nous était déjà apparue, entre *l'homme qui parle* et le *grammairien* ; c'est-à-dire que le « fonctionnement » du texte voisine encore avec sa fonction et donc que le déplacement n'est pas tout à fait accompli.

Cette rupture saussurienne, toutefois, semble écraser des séparations multiples et ignorer des différences de nature. Premièrement, nous l'avons dit, il y a la séparation de la *fonction* et du *fonctionnement*. Cette séparation est méthodologique. Il y a une seconde séparation, à savoir celle de la pratique de la langue et celle de la pratique de la grammaire. La pratique de la langue relevant de la fonction, elle n'est plus réductible à la pratique de la grammaire qui relève du fonctionnement. Cette séparation, elle, est de nature épistémologique puisqu'elle définit deux domaines, deux compétences, deux sciences, deux savoirs, différents – tandis que la séparation entre *fonction* et *fonctionnement* aurait pu s'imaginer dans un même domaine du savoir. Enfin, ces deux séparations en impliquent une troisième : une séparation de *personne*. La personne *qui a une compétence langagière*, la *personne apte à s'exprimer*, qui a, de fait, une compétence grammaticale et est *un peu grammairienne*, n'est pas *grammairienne* au même sens qu'un

grammairien, en terme socioprofessionnel – grammairien qui, évidemment, reste un individu apte à s’exprimer¹¹⁰.

Cette dernière séparation est lourde de conséquences quant au processus de légitimation de la linguistique comme science. Nous pourrions discuter de la validité de cette lecture ; toutefois, elle est, en tout cas, celle de Pêcheux qui affirme que c’est en « résistant aux sollicitations des évidences empiriques que Saussure a pu formuler les concepts qui fondent la linguistique comme science » (Pêcheux, Haroche, et Henry 1971, 93) – ce qui n’est pas sans rappeler Culioli qui appelle à se méfier d’une linguistique naïvement empirique. Avant Saussure, il n’y avait rien¹¹¹. Nous avons signalé précédemment que pour se définir comme science, il a fallu un mouvement positif et négatif. Ce mouvement positif-négatif d’ordre définitionnel entraîne des conséquences sur le statut des discours produits sur le langage. Nous pouvons observer cette disjonction saussurienne illustrée à la fig. 23. La disjonction saussurienne s’opère entre la capacité à s’exprimer et la capacité à être grammairien – alors que la capacité à être grammairien, en revanche, implique toujours la capacité à s’exprimer.

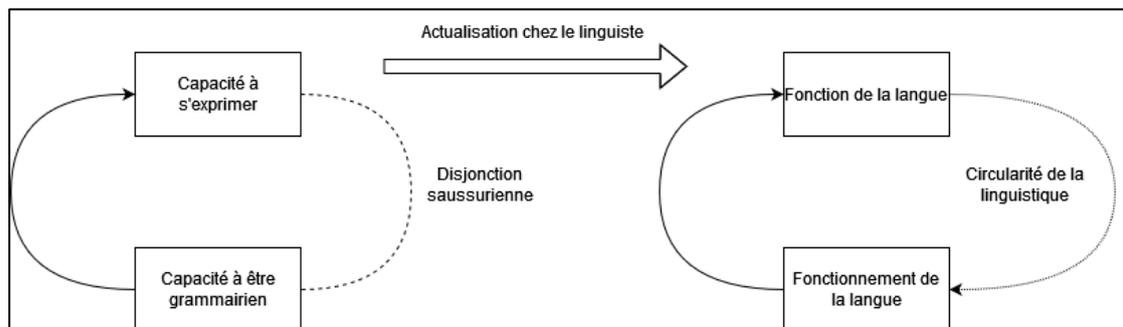


Fig. 23 : Disjonction Saussurienne

¹¹⁰ Se produit d’ailleurs une division dans la division : le grammairien se distingue de qui a une compétence grammaticale et, au sein du grammairien, se distingue le grammairien *stricto sensu* du linguiste, dont l’approche est radicalement différente quoique fondamentalement similaire. Différente parce que l’une se dit *art* et l’autre *science*, pour reprendre les mots de Milner (1978, 38-46), similaire parce que l’une et l’autre reposent sur la même logique de différenciation

¹¹¹ Il y avait évidemment quelque chose avant Saussure, et Pêcheux a une connaissance assez fine de l’histoire de la linguistique occidentale pour en savoir quelque chose. Cependant, sa formulation marque sans ambiguïté que l’avant n’est pas de l’ordre du scientifique. Sur ce point, sa position contraste avec celle de Milner pour qui l’acte saussurien consiste à généraliser la grammaire comparative, et non à créer une nouvelle science.

En effet, en définissant la linguistique de la sorte, il y a une discrimination des discours sur le langage, tenus par des individus qui ne sont pas *grammairiens* – grammairiens donc au sens qu'ils sont acteurs de la science linguistique ; au sens qu'ils agissent en l'épistémè linguistique, avec la méthode linguistique et, corrélativement dans le champ qui institutionnalise ladite épistémè. Par ailleurs, cette distinction permet, en creux, de distinguer deux pratiques langagières, identiques cependant dans la finalité. D'une part, nous pouvons identifier un discours tenu sur la langue *par un linguiste*, qui sera qualifié de discours métalinguistique ; d'autre part, nous pouvons identifier un discours tenu sur la langue par un non-linguiste, qui sera conséquemment qualifié, par exemple, d'épilinguistique. Cette distinction synchronique entre le discours du non-linguiste et du linguiste se double d'une distinction diachronique et diatopique : un discours sur la langue produit antérieurement à la science linguistique par des acteurs de la science classique du langage sera un discours préscientifique, tandis qu'un discours sur la langue produit en dehors de la sphère scientifique occidentale, mais dans une visée descriptiviste, *in fine* philologique ou grammairienne, sera perçue comme un discours ethnolinguistique – non au sens d'une linguistique ethnologique, mais bien comme nous parlons d'ethnomédecine, notamment, par opposition à la médecine scientifique occidentale du XX^e siècle.

Il faut réaliser que cette *disjonction* théorique a donc des effets qui ne sont pas uniquement théoriques ou épistémologiques. Elle est porteuse d'effets sociaux. Elle crée, elle acte ou elle légitime, performativement, une scission qui lui est conséquente ou qui lui est antérieure, entre diverses activités de description de la langue. Cette scission est fondamentale dans la constitution performative – et, pourrions-nous dire, procédant d'une relecture – de la linguistique comme science et comme champ scientifique institué – ce que Milner qualifie de *discours kantien sur la science* (J.-C. Milner 1978, 49). Nous pourrions, par ailleurs, aller jusqu'à évaluer le degré de légitimité de chacun des discours, le discours métalinguistique étant évidemment le plus légitime. Le discours métalinguistique antérieur à la constitution des sciences modernes possède, dans une certaine mesure, un certain degré de légitimité. Le discours épilinguistique est moins légitime, puisque tenu par de simples locuteurs. Enfin, les discours ethnolinguistiques sont les moins considérés et ne seront envisagés que dans une perspective historico-

philosophique sur l'approche du langage dans d'autres traditions culturelles ou épistémologiques¹¹².

Si les discours épilinguistiques possèdent néanmoins un statut particulier, c'est parce qu'ils restent intéressants, pour le linguiste, non en tant qu'ils disent quelque chose *sur* le fonctionnement de la langue – puisque ceux qui les tiennent ne sont pas linguistes, leurs discours ne sont pas pertinents – mais en tant qu'ils disent quelque chose *du* fonctionnement de la langue telle qu'elle est intériorisée. Les discours sur la grammaire intéresseront le linguiste qui cherche, par exemple, à évaluer la grammaticalité d'un énoncé¹¹³, pour analyser les capacités réflexives d'un locuteur, pour qualifier son degré de compréhension de la grammaire. Ces discours sur la grammaire serviront le grammairien, le psycholinguiste, le pédagogue, ou l'ethnolinguiste en tant qu'ils sont du *matériau* et non en tant qu'ils sont du *propos*. Ainsi, la disjonction saussurienne de la fonction et du fonctionnement, de la pratique et de l'analyse, a permis d'exclure du champ discursif sur le langage ceux qui n'avaient pas le statut de linguiste. Cette exclusion

¹¹² Par analogie, nous pourrions dire que de la même manière que l'étude du grec, du latin ou (autrefois) de l'hébreu servait une compréhension des corpus occidentaux (scientifiques et bibliques), l'étude des discours métalinguistiques passés sert la compréhension du corpus linguistique occidental. De fait, ils ont une certaine légitimité. Par contre, l'étude des discours ethnolinguistiques est analogue à l'étude des langues ou des mœurs hors de la sphère occidentale : il s'agit d'une approche fonctionnelle pragmatique – comme Pêcheux et Gadet l'analysent eux-mêmes dans leur approche de l'histoire de la linguistique américaine (Gadet et Pêcheux 1981, CHAP. 12) – et ethnodescriptiviste. La linguistique hors occidentale est ainsi vue comme un *objet* qui permet d'appréhender une culture, tandis que la linguistique occidentale passée est appréhendée comme l'antériorité du sujet actuel (la linguistique).

¹¹³ L'évaluation grammaticale qui voit le retour de l'évaluation axiologique et normative de la langue ; le retour du grammatical non linguistique dans le modèle linguistique. Cette résurgence de l'axiologique dans le descriptif tient sans doute au rapport constant entre la norme grammaticale et la norme sociale, dont on ne saurait dire la quelle produit laquelle – pour Pêcheux et Gadet la norme sociale (axiologique) tient bien d'une norme grammaticale (Gadet et Pêcheux 1981, 104) tandis que pour Deleuze et Guattari, dans leur critique du chomskysme, la norme sociale domine la norme grammaticale : « Dans la linguistique, même quand on prétend s'en tenir à l'explicite et ne rien supposer de la langue, on reste à l'intérieur des sphères d'un discours qui implique encore des modes d'agencement et des types de pouvoir sociaux particuliers. La grammaticalité de Chomsky, le symbole catégoriel S qui domine toutes les phrases, est d'abord un marqueur de pouvoir avant d'être un marqueur syntaxique : tu constitueras des phrases grammaticalement correctes, tu diviseras chaque énoncé en syntagme nominal et syntagme verbal (première dichotomie...). On ne reprochera pas à de tels modèles linguistiques d'être trop abstraits, mais au contraire de ne pas l'être assez, de ne pas atteindre à la machine abstraite qui opère la connexion d'une langue avec des contenus sémantiques et pragmatiques d'énoncés, avec des agencements collectifs d'énonciation, avec toute une micro-politique du champ social » (Deleuze et Guattari 1980, 12). La frontière entre la grammaticalité comme possible linguistique, au sens énonciatif, et la grammaticalité comme micro-politique, comme axiologique, est peut-être poreuse, fine, floue, voire carrément inexistante. Il faut voir sur ce point la question de la grammaticalité d'énoncés comme « Pierre a traité Marie de communiste, et elle l'a insulté à son tour » « La terre tourne » (Gadet et Pêcheux 1981, 104) ou encore « la terre tourne », dans un contexte pré-galiléen (Henry 1977, 39; cité par Gadet et Pêcheux 1981, 104).

sociale est à la fois une conséquence de la coupure saussurienne et une cause ou, à tout le moins, une condition *sine qua non* de la constitution du champ scientifique. Nous insistons particulièrement sur cet aspect, parce qu'il nous semble rare de pouvoir identifier, de façon si prégnante, la manière dont un geste théorique provoque ou entérine et légitime une disqualification sociale – qui nuance et que nuance *l'illusion typique du lector*¹¹⁴. Cette disqualification ne se réalise d'ailleurs pas tant sur le domaine de la compétence que sur le domaine de la *finalité* qui se constitue en une qualification socioprofessionnelle¹¹⁵. Par ailleurs, nous observons de fait un lieu où se réalise la jonction

¹¹⁴ Bourdieu, dans une critique envers la scolastique universitaire explique ainsi : « La vanité d'attribuer à la philosophie, et aux propos des intellectuels, des effets aussi immenses qu'immédiats me paraît constituer l'exemple par excellence de ce que Schopenhauer appelait le « comique pédant », entendant par là le ridicule que l'on encourt lorsqu'on accomplit une action qui n'est pas comprise dans son concept, tel un cheval de théâtre qui ferait du crottin. Or s'il y a une chose que nos philosophes, « modernes » ou « post-modernes », ont en commun, par-delà les conflits qui les opposent, c'est cet excès de confiance dans les pouvoirs du discours. Illusion typique de *lector*, qui peut tenir le commentaire académique pour un acte politique ou la critique des textes pour un fait de résistance, et vivre les révolutions dans l'ordre des mots comme des révolutions radicales dans l'ordre des choses ». Nous retrouvons de façon prégnante l'opposition entre Bourdieu (1982) et Achard (1984), entre une vision où le discours est secondaire et une vision où le discours a la primauté ; entre deux visions antagonistes du rapport entre le sociologique et le linguistique – sans rentrer dans les détails des distinctions entre sociologie du langage et sociolinguiste (Boutet, Fiala, et Simonin-Grumbach 1976) qui témoignent, néanmoins, des rapports de légitimation et d'hétéronomie d'une discipline sur l'autre. Toujours est-il qu'il nous semble que le discours est porteur d'effets que, en l'occurrence, que le discours universitaire et scientifique peut produire des effets performatifs de création disciplinaire par son autonomisation – qui s'accompagne, évidemment, d'un processus institutionnel et, nous le verrons, qui entérine peut-être après coup un déjà-là historique et épistémologique. Du reste, s'il est certain que les discours produisent des effets sociaux, dont ceux dont nous discutons en l'occurrence, ne négligeons pas la critique bourdieusienne envers le « comique pédante » et l'illusion effective du champ dans laquelle Pêcheux était pleinement intégré : par l'analyse du discours et par la linguistique, Pêcheux mobilisait et, sans doute, espérait une révolution dans l'ordre des choses.

¹¹⁵ Plusieurs remarques doivent être formulées afin d'éviter toute interprétation erronée. Premièrement, nous ne pensons pas qu'il s'agisse *historiquement* parlant du moment d'une quelconque coupure. Pour cette raison, nous préférons dire que la coupure saussurienne entérine ou légitime *a posteriori* une distinction déjà produite, dans les faits, déjà constituée sociohistoriquement. Pour autant, cette constitution nous semble avoir suivi peu ou prou, de façon continue et non discrète, le processus hypostasié en termes de coupure – alors qu'il s'agirait d'une transition progressive et probablement conflictuelle. Au demeurant, ce récit *a posteriori* peut renforcer la coupure ainsi fantasmée et la réaliser *de facto*. La théorisation de la coupure saussurienne peut ainsi avoir simultanément entériné un processus en cours de réalisation et *accélééré* ledit processus en marquant un saut discret dans ce qui se réalisait alors de façon continue. Ce type de saut discret est sans doute constitutif de l'illusion de révolution scientifique kuhnienne. Bref, la coupure saussurienne est simultanément effet de discours et effet du réel (par performativité) ; cause d'une coupure effective et conséquence d'une coupure progressive ; reconstruction *a posteriori* et réalité sociohistorique. Pour le dire autrement, la coupure saussurienne est, en même temps, conséquence et légitimation du *déjà-là*, entérination du *ce-faisant* et cause du *devenir*. Deuxièmement, lorsque nous posons l'hypothèse que la disqualification entre le linguiste et le non-linguiste se produit sur le statut et non sur la compétence, nous n'entendons nullement qu'il n'y a pas de distinction de compétence entre l'un et l'autre. Nous pourrions par ailleurs produire de longues discussions sur les rapports, notamment de causalité, entre le statut et la compétence. La compétence – notamment la maîtrise d'un idiolecte propre au champ et de pratiques d'inscription spécifiques – est-elle antérieure au statut ou postérieure ? Lui est-

entre l'épistémologie et l'éthos. La distinction entre le grammairien et le non-grammairien, du point de vue de la coupure saussurienne, est une distinction d'éthos professionnel, qu'il faut envisager comme l'ensemble des valeurs et des normes qui contraignent les dispositions individuelles (Jorro 2013) et qui, de fait, contraignent les pratiques discursives et les postures énonciatives, dont l'éthos rhétorique. Nous avons en l'occurrence la première pierre d'un édifice explicatif qui permet d'envisager l'épistémologie et l'éthos dans une continuité : l'épistémologie institutionnalisée implique des pratiques et des normes codées, constitutives de l'habitus du champ et de son *illusio*, dont procède l'éthos professionnel qui se rejoue discursivement en l'éthos rhétorique.

Insistons d'ailleurs quant au fait que la distinction entre la métalinguistique contemporaine et non scientifique (et préscientifique) repose, outre la variation diachronique, précisément sur cette distinction entre fonction et fonctionnement. Concernant l'ethnolinguistique, nous ne pouvons *généraliser* et prétendre qu'il n'y aurait aucune coupure – la notion même de *coupure* étant située, il n'est peut-être pas du tout pertinent d'envisager pareil *distinguo* pour appréhender les linguistiques non continentales. Enfin, concernant l'épilinguistique, la distinction est plus subtile à produire qu'il n'y paraît. Le discours épilinguistique varie selon qu'il est produit dans un contexte où il est guidé, ou non, par une enquête linguistique – selon qu'il est spontané ou non. Par ailleurs, le discours métalinguistique lui-même est hanté par cette distinction fonction/fonctionnement, attendu que le rapport à la norme – qui n'est qu'un décalque du rapport fonction/fonctionnement – ressurgit tangentiellement¹¹⁶. Ainsi, en substance, la linguistique opère une distinction entre deux discours sur la grammaire, l'un étant un

elle constitutive ? Nous pouvons multiplier ce type de questions. Par ailleurs, nous constatons que, dans le discours produit par Pêcheux, dans sa lecture de la coupure saussurienne, la différenciation s'opère sur le statut. Que la différence, effective ou non, réelle ou non, concerne ou non le statut n'est pas notre sujet. La différence compte moins que la différenciation produite par le discours. Nous observons ici une différenciation réalisée de façon aprioritique sur l'inscription dans le champ disciplinaire. Compte uniquement le statut de grammairien – qui certes, Pêcheux le note, procède d'une capacité qui, néanmoins, est présente chez le locuteur aussi. Apparaît, selon nous, la performativité de la distinction entre grammairien et non-grammairien. La coupure saussurienne marque – indépendamment de la compétence – la différence entre l'un et l'autre et, de fait, l'un et l'autre se distinguent conséquemment sur les compétences.

¹¹⁶ Il ressurgit d'ailleurs par la référence au discours épilinguistique. Lorsque l'on évalue la grammaticalité d'un énoncé par soumission de proposition à des locuteurs lambda, la norme est amenée à ressurgir et ce d'autant plus que le locuteur lambda ne distingue pas fonction et fonctionnement.

11. Imaginaire et idéologie scientifiques – tensions et forclusions

discours-matériau qu'il s'agit d'exploiter, l'autre un discours-sujet qui est exploitation. Par ailleurs, cette disjonction n'est pas totalement réalisée hors du champ – fragilisant de fait l'institutionnalisation de la linguistique et sa légitimité à traiter de divers sujets. Si, à titre d'exemple, dans le champ médiatique notamment, les discours sur la langue produits par des écrivains ou des journalistes sollicités, sont perçus aussi, sinon plus, légitimes que les discours des linguistes – qui ne sont pas nécessairement sollicités d'ailleurs –, c'est notamment parce que la distinction fonction/fonctionnement n'est pas hégémonique hors du champ – comme en témoignent certaines interventions médiatiques et médiatisées de linguistes (Les linguistes atterrées 2023)¹¹⁷. Aussi, le praticien de la langue est jugé compétent pour formuler un discours sur la langue. Pour le linguiste, en revanche, ces discours ne seront pas jugés pertinents – ils ne sont pas des discours-sujets totalement intégrés à l'économie du champ¹¹⁸. Ils pourront néanmoins servir à la linguistique ou à l'analyse du discours qui l'étudieront comme matériau – comme discours-objet.

11.1.2. Circularité de la linguistique et transcendance

En substance, la rupture saussurienne qui qualifierait une science linguistique consiste en une triple disjonction, à savoir une disjonction méthodologique, épistémologique et, dirons-nous, institutionnelle. Il s'agit d'une proposition méthodologique qui, conséquemment, définit une nouvelle épistémè dont l'institutionnalisation discrimine le statut des discours sur la grammaire. Cette disjonction n'est pas complètement accomplie, du moins, nous l'avons dit, en dehors du champ scientifique. Quant à l'étude du texte, la disjonction n'est, du moins au moment où Pêcheux produit son discours, clairement pas accomplie. Elle n'est accomplie ni au niveau de la fonction et du fonctionnement, ni au niveau du praticien et de l'analyste. Cependant, ce que semble ne pas percevoir Pêcheux, c'est que la disjonction qui serait au fondement de la rupture saussurienne est une disjonction asymétrique. En effet, si l'homme qui parle

¹¹⁷ Cette non-hégémonie peut aussi s'analyser à l'aide de l'opposition *puriste/linguiste* que pose Milner. Le discours du *puriste* a plus d'espace médiatique que le discours du *linguiste* qui n'existe que comme discours universitaire.

¹¹⁸ Le statut des discours en question est très problématique. Ils peuvent être considérés comme discours-objets par les linguistes – mais, au final, au même titre que les discours métalinguistiques des linguistes peuvent être des discours-objets – or ils participent néanmoins à l'économie du champ, cependant qu'ils sont déconsidérés. Dans la même perspective que l'on envisage les discours vulgarisateurs (Jeanneret 2000) dans l'économie du champ, nous pourrions envisager les discours d'experts en configuration hétéronomique dans un continuum avec le discours scientifique.

n'est plus *de facto* grammairien, le grammairien est toujours un homme qui parle, un homme qui a une activité linguistique – et qui se repose sur cette activité linguistique pour produire de la grammaire et du métalangage. Cette situation, lorsqu'elle s'actualise chez le linguiste, est à l'origine d'une tension métathéorique interne. La fonction du langage, chez le linguiste, consiste en l'explication du fonctionnement de la langue même dont la fonction est, dans le cadre de l'activité du linguiste, d'expliquer le fonctionnement de la langue, *ad infinitum*.

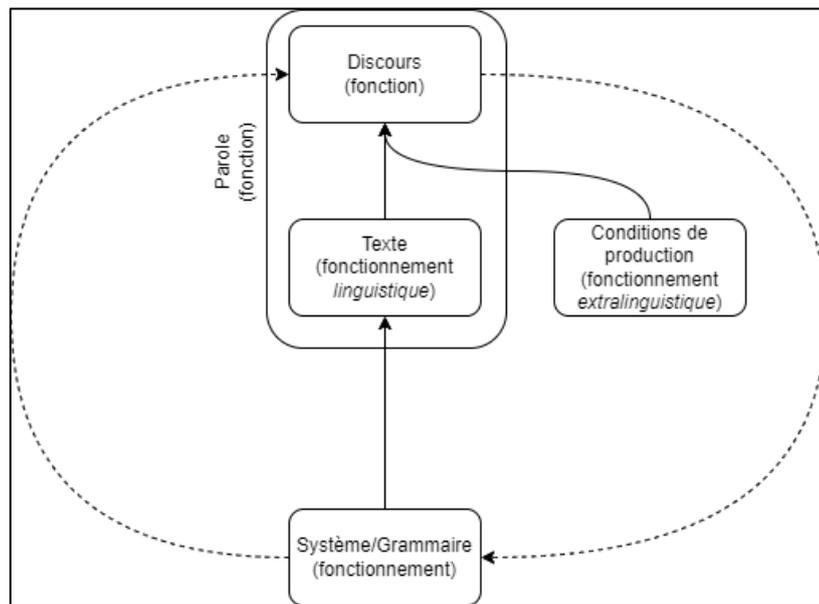


Fig. 24 : Circularité de l'analyse du discours

Que la linguistique tire de cet état de fait un statut méta est une question dont nous pouvons longuement discuter. L'on utilise le langage pour parler du langage¹¹⁹. Toutefois, cette prétendue circularité n'est que d'apparence. Nous n'utilisons pas la grammaire pour parler de la grammaire. Pour reprendre les termes de Pêcheux, nous pouvons dire que le fonctionnement du langage permet d'acter que le langage ait des fonctions – en l'occurrence, parler de son fonctionnement. Mais le *fonctionnement* du

¹¹⁹ Et de tous les langages que nous pouvons utiliser pour parler du langage, il y a le langage galiléen. Cette constatation est centrale dans la lecture milnérienne de la linguistique. Quelque chose de particulier, épistémologiquement parlant, se situe dans cette proposition : appliquer du langage à la description du langage. C'est d'ailleurs la possibilité d'appliquer le langage mathématique à la description de phénomènes non physiques qui est, pour Milner, l'apport de la linguistique : il est, dès lors, possible de mathématiser la psyché (cf. CHAP. 15).

langage n'a pas pour *fonction* de parler de son *fonctionnement*. Il s'agit d'une fausse circularité qui n'est apparente que dans son usage dans l'activité du linguiste. Au prix de pareilles méconceptions, la biologie est une science méta parce qu'elle étudie le fonctionnement du corps qui permet la biologie et donc l'étude du fonctionnement du corps ; la physique est une science méta parce qu'elle étudie le fonctionnement de la nature qui est telle que nous existons et sommes aptes à discuter du fonctionnement de la nature. Il s'agit de considérations épistémologiques proprement réductionnistes et discutables. Au demeurant, il reste un effet de circularité qu'il est possible de décrire. La figure 24 permet de s'en rendre compte.

Pour ce faire, il faut subdiviser la parole (*fonction* du langage) en deux sous-entités : le texte et le discours. Le fonctionnement du langage correspond au système, à la langue comme dirait Saussure. Ce dernier définit le fonctionnement linguistique du texte à un niveau intra-phrastique. À un niveau super-phrastique, d'autres règles interviennent, qui ne relèvent pas du système tel que décrit par Saussure. Le texte relève de la parole, à savoir la langue en acte, autrement dit la fonction du langage, par opposition à son fonctionnement. Cette parole-fonction est donc constituée du texte qui n'est que la partie langagière. Cette partie langagière constitue le fonctionnement linguistique du discours, qui est la fonction du texte. Le discours a un double fonctionnement : le fonctionnement linguistique, à savoir le texte, et le fonctionnement social, à savoir les conditions de production, comme l'explique Pêcheux. Aussi, la disjonction saussurienne s'opère entre la parole (ou, plus précisément encore, le discours) et le système : pouvoir tenir des discours n'implique pas de comprendre le système qui permet le fonctionnement du discours – système qui peut se décrire en termes extralinguistiques (les conditions de production) et linguistiques, à un niveau super-phrastique (le texte) ou infraphrastique (la grammaire).

Nous voyons ainsi qu'il n'y a pas de circularité. Le système ne permet pas directement le discours. Il permet uniquement la grammaire des unités subphrastiques. Il s'agirait donc d'un grand réductionnisme de postuler une circularité méta à l'activité du linguiste. En revanche, on ne peut en dire autant de l'activité de l'analyste du discours. Ce dernier porte un discours (fonction) sur l'ensemble des éléments cités : les conditions de production et le texte, qui implique les règles subphrastiques et super ou supra-

phrastiques. En outre, la disjonction proposée par Pêcheux se situe au niveau de la capacité à émettre du discours et de la capacité à l'analyser. De la même manière que tout locuteur n'est pas grammairien, tout locuteur n'est pas analyste du discours. Toutefois, dans le cas de l'analyste du discours, la circularité est autrement plus patente que dans le cas du linguiste. Si l'étude du système n'est pas produite par du système – mais par du discours qui repose, entre autres, sur les règles du système – l'étude du discours est produite par du discours. Nous retombons inévitablement sur l'impossibilité relevée par Lévi-Strauss : étudier le mythe, c'est déjà produire du mythe ; étudier du discours, c'est produire du discours ; or, si en étudiant du discours l'on cherche à étudier l'idéologie dont le discours est la matérialité, en produisant le discours que suppose l'étude du discours et de l'idéologie qui lui est propre, on produit, en dernière analyse, de l'idéologie. Or, la coupure saussurienne que cherche à produire Pêcheux consiste à sortir de cette circularité : étudier l'idéologie sans produire de l'idéologie.

La coupure saussurienne ne peut pleinement se réaliser parce que Pêcheux la considère comme symétrique et inversable. Si toute personne qui parle n'est pas grammairienne, toute personne qui est grammairienne parle, au sens qu'elle produit du discours et donc utilise de la grammaire. Si toute personne n'est pas grammairienne, tout grammairien utilise la grammaire qu'il étudie par ailleurs. Parallèlement, que toute personne qui peut tenir un discours ne soit pas analyste du discours au même titre que toute personne qui parle n'est pas grammairienne, nous en convenons. Mais la proposition inverse nous paraît réfutable. Toute personne qui est analyste du discours produit du discours par son analyse. En effet, ce qu'explique Lévi-Strauss, ce n'est pas que toute personne productrice de mythes est capable de les analyser, mais que toute personne qui analyse du mythe participe déjà du mythe.

Au demeurant, Lévi-Strauss ne semble pas tant parler de la théorie du mythe et de la pratique du mythe, que de la théorie du mythe et du mythe lui-même. La disjonction saussurienne se réalise entre la théorie de la langue et la pratique du locuteur – et de fait entre la pratique de la théorie de la langue et la pratique du locuteur. Elle se réalise par ailleurs entre théorie de la langue et théorie de l'expression, théorie du fonctionnement et théorie non scientifique de la fonction, entre science des moyens de l'expression et science de l'expression. La disjonction « théorie du mythe » et « pratique du mythe » n'est

pas parallèle à la disjonction entre « théorie de la langue » et « pratique du locuteur », ni à la disjonction entre « théorie du mythe » et « mythe ». La disjonction saussurienne est une disjonction entre « les discours sur l'expression » et « les discours sur le système », autrement dit entre les discours sur la fonction et les discours sur le fonctionnement, mais pas entre les discours sur le fonctionnement et le fonctionnement – nécessaire à la production d'un discours sur lui-même.

Dans cette perspective, Pêcheux devrait proposer une disjonction entre le discours (fonction) et le texte (fonctionnement linguistique) d'une part ainsi que les conditions de production (fonctionnement extralinguistique) d'autre part. Ce faisant, il produirait une disjonction entre les discours sur les discours (discours sur la fonction) et les discours sur le texte et les conditions de production (discours sur le fonctionnement). Pourtant, il semblerait que Pêcheux veuille, en sus, une disjonction entre le discours qu'est l'analyse du discours et le discours lui-même – comme si les discours sur la grammaire avaient dû être écrits selon une autre grammaire pour être valides. Comprenons bien que notre attention sur ce point n'est pas triviale. Il se joue, selon nous, dans cette distinction argumentative, l'impossibilité même du projet de Pêcheux, dès 1969, impossibilité qui l'amènera à revoir son dispositif en 1975, puis à l'abandonner, pour proposer au final une démarche de lecture proprement désobjectivée (Helsloot et Hak 2000). Le problème de la proposition de Pêcheux est qu'elle dédouble la disjonction. Pour Saussure – au sens où il le lit –, une compétence langagière n'implique pas une compétence en théorie linguistique. Parallèlement, une compétence discursive n'implique pas une compétence en théorie du discours. Toutefois, une compétence en théorie linguistique implique une compétence langagière (et une compétence en théorie du discours). Parallèlement, une compétence en théorie du discours implique une compétence discursive (et une compétence langagière). Enfin, une théorie de la langue ne peut qu'être du discours – et donc de la grammaire, en quelque sorte. Pareillement, une théorie du discours ne peut être que du discours, au même titre qu'une théorie du mythe est déjà du mythe.

Par conséquent, le producteur du discours avoisine encore l'analyste du discours, mais en ce que l'analyse du discours est du discours, et non en ce que le producteur du discours est analyste du discours. L'analyse mythique n'a pas de terme car l'unité du mythe n'est que projective et toute analyse du mythe se plie, *in fine*, aux exigences du

mythe. L'analyse du discours n'a pas de terme car l'unité du discours n'est que projective et toute analyse du discours se plie, *in fine*, aux exigences du discours. Pêcheux parle d'une disjonction entre le discours de l'analyse du discours et le discours lui-même, comme s'il fut possible de produire une analyse du discours non discursive, autrement dit hors des conditions de production du discours, hors de la subjectivité inhérente au discours, hors de l'idéologie. Or, de la même manière que la seule manière de produire un discours sur la *grammaire* sans utiliser la grammaire qui permet la production dudit discours serait d'utiliser une autre grammaire, propre à une autre matérialité sémiotique, la seule manière de produire un discours sur le discours sans utiliser du discours est, en fait, de produire un discours sur le discours en s'extrayant de l'idéologie et en utilisant, pourrions-nous dire, un discours d'un autre ordre comme on utiliserait une grammaire d'un autre ordre : ce discours qui échappe à l'idéologie c'est, selon Pêcheux lui-même, le marxisme. Cependant, il nous semble que le galiléisme rentre précisément dans ce cadre : le marxisme galiléisé est le *faire science* idéal en tant qu'il permet la production d'un discours hors de l'idéologie : hors de l'idéologie capitaliste d'une part et hors de la subjectivité d'autre part – qui n'est que le reflet de l'idéologie – grâce aux « petites lettres » du galiléisme¹²⁰ : quoi de mieux qu'une procédure algorithmique pour se situer hors du discours, de l'idéologie et de la subjectivité ? Ce faisant, l'analyse du mythe ne participerait plus du mythe. Or, ce que n'appréhende pas Pêcheux c'est que

11.1.3. De la forclusion à l'effacement de la subjectivité : sémantique et abolition de la parole

Au terme de cette analyse, il reste encore à saisir un dernier élément qui résiste quelque peu à la lecture. Pêcheux propose une rupture symétrique à celle réalisée par Saussure qui pousse, en quelque sorte, encore plus loin la disjonction : il s'agirait de produire un discours sur le discours qui ne soit pas du discours, au sens qu'il serait un discours hors de toute idéologie. Mais, ce faisant, qu'évacue Pêcheux du champ du discours scientifique ? Saussure évacue la parole en étudiant uniquement le système. Pêcheux, qu'évacue-t-il ? Évacue-t-il le discours, au sens de la fonction du texte, en

¹²⁰ Expression typiquement lacanienne que l'on retrouve chez de nombreux auteurs (Lacan 1971, 8; Charraud 1996, 8; J.-C. Milner 1978b; 2002, 169-76; Duportail 2004, paragr. 49; Álvares 2005; Lacan 1999, 31).

étudiant uniquement le fonctionnement dudit texte – se focalisant de fait sur les mécanismes supra-phrastiques ? Ou s'intéresse-t-il, justement, au discours en s'intéressant au fonctionnement extralinguistique – auquel cas, qu'évacue-t-il hors du champ scientifique ? Si la focalisation de Pêcheux se réalise effectivement sur le discours – qui nous paraît être de l'ordre de la fonction du texte –, alors la disjonction *fonction/fonctionnement* se réalise encore ailleurs. La réponse est en fait toute trouvée, attendu qu'elle nous est fournie par le paratexte. Le rabat de la couverture livre ainsi le résumé du travail de Pêcheux (1969, rabat de la couverture) :

L'auteur de cet ouvrage s'efforce de substituer à ce que l'on entend le plus souvent par « texte », la définition du « discours » en tant que *processus*, déterminé par l'effet d'un ensemble de *conditions de production* sur une langue naturelle donnée. L'analyse de ce processus exige le recours à une procédure originale, qui se distingue des méthodes fréquentielles ou thématiques de « l'analyse de contenu » classique, sans pour autant faire usage des schémas syntactico-sémantiques pré-supposés.

Il apparaît que de la même manière que Saussure évacue la parole en tant qu'elle est le système en acte – précisément parce que ce système en acte est le lieu de l'expression libre et subjective du locuteur qui ne peut donc, en conséquence, être étudié scientifiquement – Pêcheux évacue le discours en acte afin de n'étudier que le discours comme processus, comme fonctionnement *en tant qu'il est système*. La disjonction de Pêcheux se situe donc bien à un degré supérieur. Pêcheux estime ainsi qu'il faut envisager un *gradatim* incorporant, au bas de l'échelle, les règles subphrastiques et en haut de l'échelle, d'autres règles, des fonctionnements non envisagés par Saussure, mais mis en lumière, par exemple, par Harris ou Chomsky. Pêcheux estime néanmoins qu'épistémologiquement, rien ne garantit que le haut de l'échelle relève – ou relèvera – encore de la linguistique *stricto sensu* (Pêcheux 1969, 1-38).

Cela étant, Pêcheux identifie deux types de processus discursifs : d'une part, les variations spécifiques considérées sur le fond invariant de la langue et, d'autre part, les liaisons entre les conditions de production et les processus de production. Ainsi, il apparaît une définition du discours comme processus qui s'appuie d'une part sur un fond invariant de la langue que constitue un spectre de phénomènes dont certains échappent peut-être à la linguistique telle qu'elle existe alors, et d'autre part sur les conditions de production

– dont nous comprenons qu’elles ne relèvent pas de la linguistique *stricto sensu*. Qu’en est-il donc, dans cette perspective, du *produit fini et actualisé* ? Si le discours est un processus, au même titre que l’énonciation dont le produit est l’énoncé, qu’en est-il du produit réalisé du discours comme processus ? S’agit-il du texte ? Sur ce point, Pêcheux éclaire quelque peu le lecteur (Pêcheux 1969, 16) :

Nous faisons l’hypothèse qu’à un état donné des conditions de production correspond une structure définie du processus de production du discours à partir de la langue, ce qui signifie que, si l’état des conditions est fixé, l’ensemble des discours susceptibles d’être engendrés dans ces conditions manifeste des invariants sémantico-rhétoriques, stables, dans l’ensemble considéré, et caractéristiques du processus de production mis en jeu. Ceci suppose qu’il est impossible d’analyser un discours comme un texte, c’est-à-dire comme une séquence linguistique fermée sur elle-même, mais qu’il est nécessaire de le référer à l’ensemble des discours possibles à partir d’un état défini des conditions de production, comme nous le montrerons dans la suite.

Le *texte* est donc une modélisation erronée de l’objet discours, duquel on aurait évacué les conditions de production, ne laissant que les composantes linguistiques. Cela étant, ce que nous observons n’est pas du texte. Le texte n’est que la surface discursive qui nous apparaît dans sa matérialité linguistique – dépourvue de ses matérialités conditionnelles de production. Du reste, cette proposition de lecture nous paraît encore inadéquate. Si le discours est la fonction (cf. *fig.* 25) compte tenu de la symétrie avec Saussure, Pêcheux ne devrait pas étudier le discours et ne devrait s’intéresser qu’au texte et aux conditions de production. Cependant, Pêcheux ne semble pas du tout découper l’espace théorique de cette façon et considère bien qu’il s’agit d’étudier le discours qu’il veut, précisément, substituer à la notion de texte. Nous nous retrouvons dans une situation d’incompréhension qui fut d’ailleurs celle de plusieurs lecteurs de Pêcheux – ce dernier a par ailleurs répondu à plusieurs des critiques adressées à l’AAD69 dans un retour critique coécrit avec Catherine Fuchs en 1975. Pour autant, les critiques adressées à Pêcheux ne semblent pas s’être focalisées sur sa conception de la coupure saussurienne. Il apparaît que pour saisir précisément ce dont discute Pêcheux, il faut revenir à la notion de *sémantique* qui, chez ce dernier, est profondément liée à la notion de *discours*.

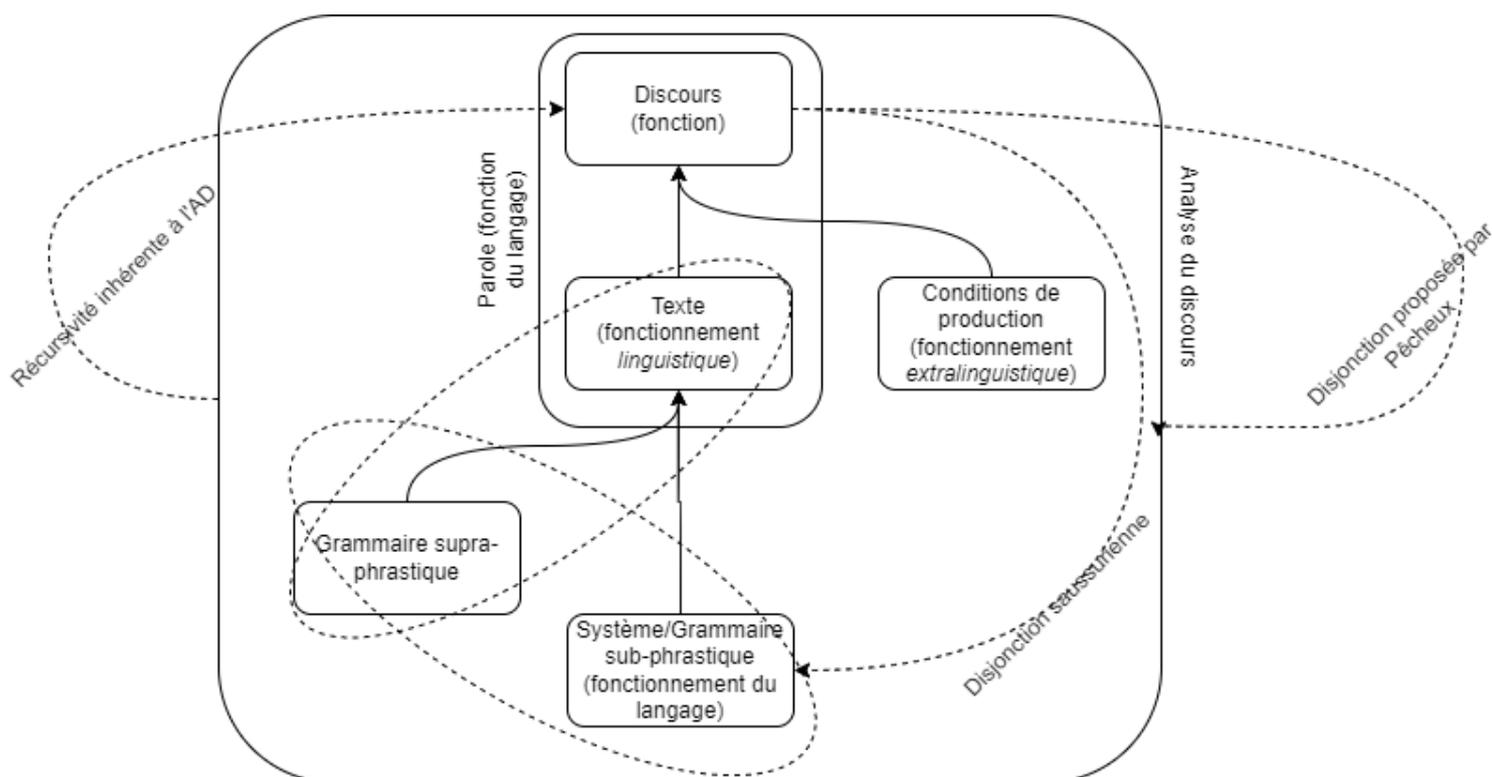


Fig. 25 : De la situation de la grammaire supra-phrastique

La disjonction fonction/fonctionnement qui ne s'est pas réalisée dans le domaine du discours dépend, en fait, de l'incomplétude de la disjonction à la linguistique. Cette disjonction est incomplète parce qu'elle ne s'est pas réalisée dans le cadre de la sémantique, où la signification est toujours subordonnée à la valeur, le fonctionnement à la fonction, le système à la subjectivité. Produire une coupure saussurienne dans l'étude du discours suppose d'accomplir la coupure saussurienne en linguistique en l'appliquant jusqu'au bout, c'est-à-dire dans la sémantique. Pêcheux, Haroche et Henry expliquent ainsi (Pêcheux, Haroche, et Henry 1971, 97) :

Or, du point de vue saussurien de la langue et de la valeur à celui des significations et du langage, il y a un changement de perspective radical. Malgré ce changement de perspective et bien que la référence à la traduction ait, en l'occurrence, toujours une portée théorique et non pratique, on a continué à poser d'emblée le problème à travers celui de la correspondance entre deux ou plusieurs langues, comme s'il n'y avait pas, à l'intérieur d'une même langue, des problèmes de traduction. Or, par exemple, si on considère le domaine de la politique et celui de la production scientifique, on constate que les mots peuvent changer de sens selon les positions tenues par ceux qui les emploient.

Cet extrait condense toute la vision de Pêcheux, son rejet de la sémantique formelle et universelle, fondamentale dans son désaccord avec le logicisme et le chomskysme – cf. CHAP. 11.2 et 16. Pour reprendre ses mots, « il n’y a pas d’espace théorique socialement vide dans lequel se développeraient les lois d’une sémantique générale [...], et dans lequel on réintroduirait, à titre de paramètres correctifs des « contraintes » supplémentaires de nature sociale » (Pêcheux et Fuchs 1975, 23). Nous pouvons d’ailleurs appréhender comment Pêcheux articule la question de la sémantique à celle du discours et du marxisme. Les discours sont conditionnés par les positions dans l’espace social et le sens des mots dans les discours en question l’est en conséquence. La sémantique pour Pêcheux ne peut s’étudier *in abstracto* : « le discursif ne peut être conçu que comme un processus social dont la spécificité réside dans le type de matérialité de sa base, à savoir la matérialité linguistique » (Pêcheux et Fuchs 1975, 23). Toujours sur cette question de la sémantique universelle, appréhendée hors du social, ils ajoutent (Pêcheux et Fuchs 1975, 17) :

Il ne saurait être question d’introduire une « conception du monde » reposant sur une sémantique universelle et *a priori*, puisque cela reviendrait à inclure dans le fonctionnement même de la langue les processus discursifs historiquement déterminés que l’on ne peut pas poser comme co-extensifs à la langue, sauf à identifier idéologie et langue.

Il n’est donc pas question de produire une sémantique universelle car la sémantique dépend de processus historiquement déterminés qui ne sont pas de l’ordre de la langue et donc de l’investigation linguistique – c’est notamment pour cette raison que nous ne pouvons pas dire que Pêcheux a cherché à réintroduire le social dans la linguistique, il définit au contraire que le social n’a rien à y faire (Pêcheux et Fuchs 1975, 19 et 22; Pêcheux 1969, 16), rejetant les approches en termes de « pan social du langage » (Pêcheux et Fuchs 1975, 9), qui ont par ailleurs structuré les premiers temps de notre analyse. Plus encore, Pêcheux et Fuchs expliquent que l’approche socio-historique propre à son projet porte en elle le risque de tomber dans la « psychologie sociale des situations » (1975, 30). Dès lors, il apparaît que la rupture saussurienne que tente de reproduire Pêcheux pour établir une « théorie saussurienne du discours » (Pêcheux et Fuchs 1975, 19) repose bien sur la fonction et le fonctionnement. Toutefois, il ne s’agit pas, comme nous l’illustrons dans notre parcours de lecture, d’un nouveau découpage au sein de la

11. Imaginaire et idéologie scientifiques – tensions et forclusions

parole/discours, mais bien de l'abolition même de la parole : il s'agit d'abolir la parole et l'idée même de fonction, au sens d'un usage libre et subjectif d'un système. Pêcheux et Fuchs insistent ainsi (Pêcheux et Fuchs 1975, 22):

Le discours serait alors la réalisation en actes verbaux de la liberté subjective « échappant au système » de la langue. Contre cette interprétation, nous réaffirmons que la théorie du discours et les procédures qu'elle engage ne sauraient s'identifier avec une linguistique de la parole.

Et Pêcheux d'ajouter par ailleurs qu'il y a un abus de langage lorsque l'on confond le terme *analyse du discours* pour étudier l'analyse super-phrastique d'un texte ; ou encore de se démarquer de Benveniste dont la notion de *discours* ne serait qu'un « nouvel avatar de la 'parole' » (Pêcheux et Fuchs 1975, 79). La parole, cet espace où la subjectivité et le *je* du locuteur sont maîtres et d'où émergerait une sémantique problématique doit être abolie par un double mouvement. Le premier consiste à créer une sémantique discursive, qui s'inscrit dans une lecture non subjective d'une partie du sens, ce dernier relevant de conditions de production et de combinaison spécifiques qui s'inscrivent dans un rapport particulier à l'idéologie. Le second consiste à créer une sémantique formelle qu'il qualifie, de façon assez absconse, mais très caractéristique de son style, de « théorie du fonctionnement matériel de la langue dans son rapport à elle-même » (1975, 16). Ce dédoublement de la sémantique, que d'aucuns ont perçu comme un tour de passe-passe (Pêcheux et Fuchs 1975, 40-41), est en fait nécessaire compte tenu de la conception du sens que mobilise Pêcheux. Soit la sémantique est dans le domaine de la linguistique, ce qui implique dès lors l'impossible sémantique universelle. Soit la sémantique est hors du domaine linguistique, auquel cas, toute référence au sens de l'analyse morphosyntaxique suppose une référence à un extérieur linguistique – à un extérieur au système – et donc met en péril l'édifice d'une linguistique saussurienne autonome. Or, la syntaxe implique des retours au sens dans une série de cas – que Milner a par ailleurs étudiés (J.-C. Milner 1978a- cf. Chap. 15 de ce travail). Ce faisant, « l'autonomie théorique de la linguistique est très exactement nulle » (Pêcheux et Fuchs 1975, 23), la coupure saussurienne est donc annulée. Sauf si, précisément, on dédouble la sémantique et que l'on distingue une sémantique extralinguistique – la sémantique discursive – et une sémantique intralinguistique – la sémantique formelle qui n'est autre que l'appareil proposé par Antoine Culioli.

Ainsi, les deux sémantiques sont en fait deux domaines proprement distincts que l'on devrait sans doute considérer comme radicalement différents malgré le terme qui paraît les unifier. La sémantique formelle est, selon Pêcheux et Fuchs, le « niveau ultime de l'analyse linguistique » (Pêcheux et Fuchs 1975, 18). Cette assertion peut s'entendre lorsque l'on envisage le statut de cette sémantique formelle – et en quoi elle se différencie de la sémantique discursive. Ils constatent par ailleurs, alors qu'ils étudient le phénomène de la proposition, qu'il y a deux niveaux distincts d'analyse. Premièrement, le niveau attendu d'analyses morphosyntaxiques qui relève de l'organisation de la langue. Ils repèrent toutefois un second niveau qui est celui dans lequel sont déterminées « l'unité minimale d'énonciation ainsi que les opérations d'énonciation qu'elle supporte » (Pêcheux et Fuchs 1975, 50). Ce niveau est le niveau le plus profond – le dernier niveau, celui que l'on atteint lorsque l'on étudie la langue dans toute sa profondeur, au-delà du niveau superficiel de l'organisation morphosyntaxique – et, simultanément, le niveau le plus *haut* puisqu'il est le dernier niveau qui relève encore de la linguistique, avant d'émerger dans l'analyse extralinguistique. Il s'agit en quelque sorte du niveau frontière : la frontière entre la base linguistique et l'extralinguistique : « la frontière entre la linguistique et le non linguistique se situe à l'intérieur des phénomènes sémantiques, précisément là où s'opposent une 'sémantique formelle' et une sémantique discursive » (Pêcheux et Fuchs 1975, 79). La sémantique est la cheville de l'articulation entre le discours et la langue avec, dans la langue, la sémantique formelle, niveau le plus profond, le moins accessible, mais, simultanément, le plus haut, puisqu'il réalise la jonction avec, dans le discours, la sémantique discursive.

Ce niveau de la sémantique formelle est d'une importance capitale. Non seulement il réalise l'articulation suscitée, mais de surcroît il résout un problème qui occupait Pêcheux : la place du sujet. Nous avons précédemment signalé que Pêcheux cherche à abolir le sujet, plutôt que de simplement le rejeter hors du système : l'abolition de la parole implique l'abolition du sujet. Saussure rejette le sujet hors du système et crée la notion de *parole* où s'exprime la liberté du sujet dans son usage du système-langue. Pêcheux, quant à lui, abolit l'une et l'autre notion. Nous l'avons dit, il les abolit en introduisant l'idée de sémantique discursive : le sens n'est pas le lieu de l'expression subjective, il répond à des logiques spécifiques propres à d'autres phénomènes. Pourtant,

le sujet ne persiste-t-il pas ? N'existe-t-il pas encore ? N'y a-t-il pas *a minima* un *je* qui, dans la tradition benvenistienne, est au fondement de l'acte énonciatif qui par le *je* linguistique pose le *je* subjectif ? Le nœud des rémanences de la subjectivité se situe dans l'acte énonciatif, dans l'énonciation benvenistienne. Pêcheux le comprend et s'oppose d'emblée à Benveniste qui, selon lui, ne fait que remobiliser des notions philosophiques, propres à l'idéalisme, en linguistique – des notions dont on pourrait dire qu'il les blanchit en les faisant passer pour des notions linguistiques. La conception de l'énonciation benvenistienne met « le 'sujet psychologique' idéaliste à la base de la linguistique » et, ce faisant, néglige d'introduire « à sa théorie du sujet [...] le sujet idéologique du matérialisme historique [et] le sujet psychanalytique » (Robin 1973, 81; cité par Pêcheux et Fuchs 1975, 19).

Une théorie du discours suppose une théorie sémantique qui distingue la sémantique discursive – qui permettra d'envisager le sujet idéologique du matérialisme historique – et la sémantique formelle qui permet d'envisager l'énonciation d'une façon linguistique en considérant le sujet psychanalytique. Pour Pêcheux, la sémantique formelle est tout simplement une théorie de l'énonciation, non au sens benvenisien, mais bien au sens culiolien : il ne s'agit pas d'étudier comment le sujet énonce, mais bien comment un énoncé a la forme qu'il a. À cette approche culiolienne, Pêcheux greffe, si nous pouvons dire, l'approche lacanienne : le sujet n'est qu'une illusion. La subjectivité est illusion et la sémantique qui régit et résulte de l'énonciation peut s'exprimer de façon formelle (par une théorie des opérations énonciatives) fondant une sémantique formelle. La sémantique qui était le lieu de la signification et de la subjectivité est expurgée de cette dernière. La sémantique devient une série d'opérations qui se situent tantôt au niveau extralinguistique, tantôt au niveau énonciatif, niveau bas/profond de la base linguistique. Ces nombreux éléments, nous avons essayé d'en rendre compte dans la synthèse qui suit (*fig. 26*). Nous pouvons identifier le domaine de la linguistique qui comprend la grammaire supra et infraphrastique ainsi que la sémantique formelle. Cette sémantique formelle appartient à la sémantique qui comporte aussi une sémantique discursive qui est d'ordre extralinguistique. Le système infra et supra-phrastique ainsi que la sémantique formelle forment la base matérielle du discours, la surface linguistique, autrement dit, le texte. Ce texte, à l'aide d'une série d'opérations qui fondent le travail de l'analyste, il est possible

de le délinéariser afin de sortir de sa matérialité discursive et aboutir à un objet théorique – l'objet discursif.

Nous nous trouvons alors dans ce que Pêcheux nomme la zone 2, où s'opèrent les opérations énonciatives, l'illusion du sujet et l'oubli n°2 – c'est-à-dire l'ignorance du locuteur de ne pas être maître de sa propre parole et qu'il n'est pas à la source du sens. Il est possible, par une seconde opération, de remédier à l'oubli n°1 – qui consiste en l'ignorance du locuteur que son discours n'est que paraphrase de l'idéologie – et d'atteindre le processus discursif. Ce faisant, l'analyse du discours réalise à rebours le chemin de production d'un discours. Les processus discursifs sont à la source de la sémantique discursive, dont les rapports sont affectés par l'oubli n°1, qui trouve sa matérialité linguistique dans la langue par l'acte d'énonciation, caractérisé par une organisation morphosyntaxique et des opérations énonciatives propres à la sémantique formelle, dans lesquelles se réalise l'effet-sujet producteur de l'illusion d'être le sujet de l'énonciation. Nous pouvons identifier dans cet espace la théorie du discours, qui s'intéresse à la sémantique discursive, le matérialisme historique, qui s'intéresse aux idéologies, et enfin la linguistique. Ces trois régions sont traversées par la psychanalyse qui règle le rapport du sujet à ces trois régions. Nous pouvons par ailleurs identifier une linguistique étendue, selon laquelle l'ensemble de la sémantique appartient à la linguistique – hypothèse réfutée par Pêcheux – ainsi qu'une linguistique réduite, qui rejette la sémantique – hypothèse aussi réfutée par Pêcheux. Nous identifions aussi l'hypothèse selon laquelle discours et parole sont équivalents – réfutée par Pêcheux ; et l'hypothèse selon laquelle il s'agit d'un rapport illusoire – posée par Pêcheux.

Ces hypothèses, Pêcheux les nomme A, B, C1 et C2. L'hypothèse A consiste à rejeter la sémantique ; l'hypothèse B à la considérer comme entièrement linguistique ; l'hypothèse C consiste à considérer que « seule une partie des faits sémantiques relève d'une étude linguistique » (Pêcheux et Fuchs 1975, 78), établissant dès lors une distinction entre une sémantique linguistique et extralinguistique qui se réalise soit par la distinction sens-référence, que l'on retrouve chez Benveniste (hypothèse C1) et qui implique une identification du discours et de la parole, soit par la distinction entre sémantique discursive et sémantique formelle qui, elle, évite l'introduction d'un idéalisme philosophique – par la notion de référence – et abolit l'idée d'un sujet et d'une parole

11. Imaginaire et idéologie scientifiques – tensions et forclusions

(hypothèse C2). Ce faisant, nous observons que la coupure saussurienne s’opère entre langue et parole, tandis que la coupure de Pêcheux réalise une tripartition entre langue, discours et idéologie. Cette tripartition ne correspond pas à une nouvelle bipartition de la partition parole. La notion même de *parole* disparaît et les deux nouvelles partitions ne sont pas totalement superposées puisque la sémantique est subdivisée et relève donc et de la langue et du discours – alors que la sémantique relevait sinon de la langue, du moins de la parole.

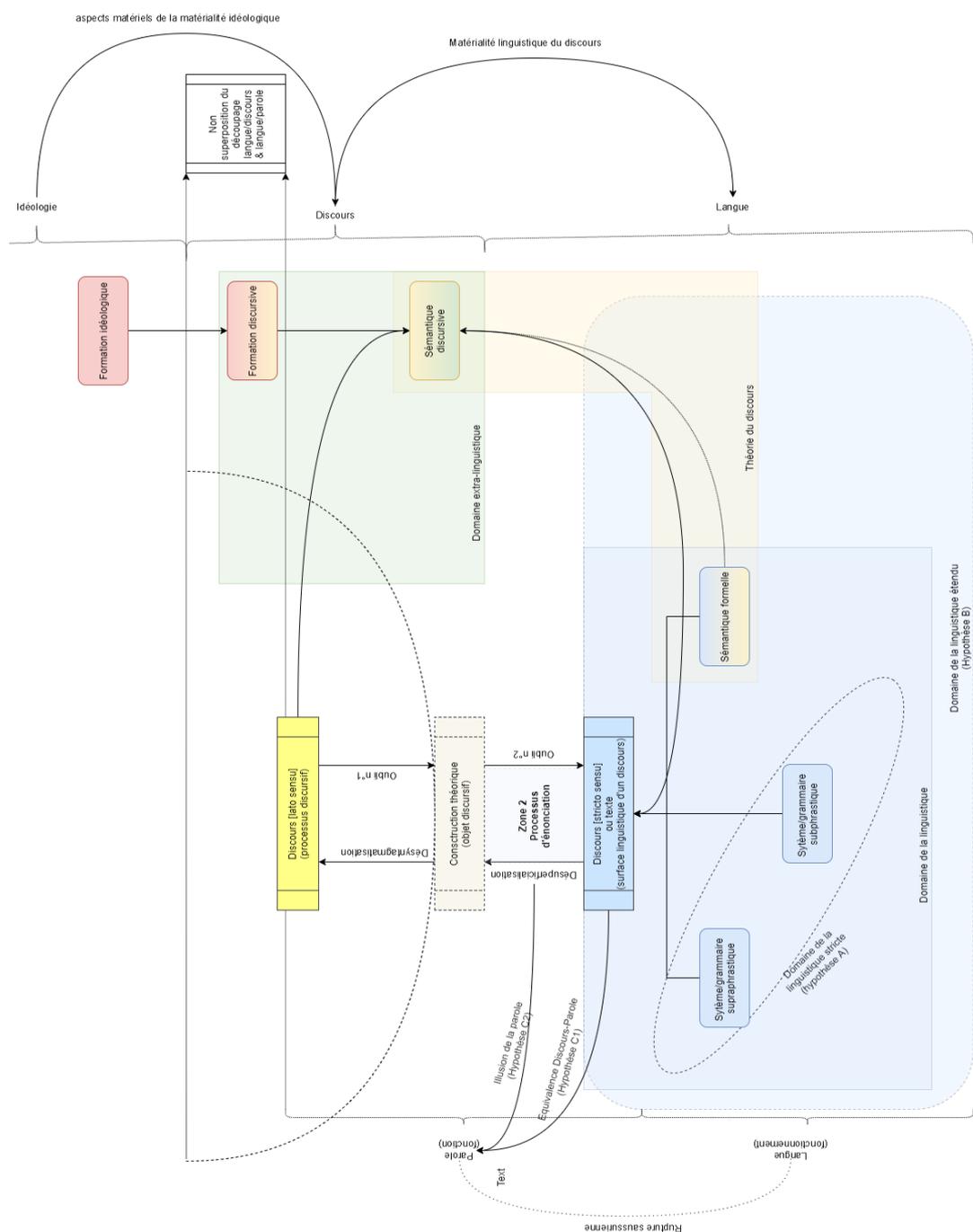


Fig. 26 Rapport entre langue et discours chez et selon Pêcheux

Dans cette perspective, la coupure saussurienne réalisée par Pêcheux se situe à plusieurs niveaux. Elle se situe premièrement au niveau sémantique en prolongeant la logique saussurienne et en distinguant une sémantique purement linguistique et une sémantique hors du domaine de la linguistique. Ensuite, elle se réalise dans le domaine du discours, non en distinguant le fonctionnement du discours de la fonction du discours, c'est-à-dire en distinguant d'un côté le système et de l'autre la subjectivité, mais en distinguant le discours (le système-fonctionnement) de la subjectivité qui n'est, en fait, qu'une illusion. La coupure pleinement réalisée ne consiste pas à dire, comme Saussure, que tel aspect ne relève pas d'une science donnée (de la linguistique pour Saussure, de l'analyse du discours pour Pêcheux), mais que tel aspect n'est en fait qu'une pure illusion qui s'efface d'elle-même une fois réalisée la coupure. Ainsi, de la même manière que la linguistique distingue, *de facto*, la science de l'expression (fonction) de la science linguistique (fonctionnement), Pêcheux distingue la science du discours (fonctionnement du discours) de la non-science du discours qui regroupe l'ensemble des techniques de lecture subjective prises dans l'illusion du sujet. Il opère donc une exclusion discursive comparable à celle de Saussure.

Ces éléments étant posés, quatre problématiques apparaissent. Premièrement, nous devons étudier la manière dont Pêcheux réalise ce projet épistémologique en nous intéressant aux modèles épistémologiques et aux opérations techniques/épistémiques qu'il réalise, du point de vue discursif et du point de vue des techniques d'inscription. Deuxièmement, de façon connexe au premier point, nous devons étudier l'éthos de Pêcheux, tel qu'il émerge de sa production discursive, de son appareil épistémologique et de la dynamique des inscriptions. Troisièmement, nous devons identifier les limites épistémologiques et idéologiques du projet de Pêcheux, dont nous avons dit, dès l'introduction, qu'il avait échoué dans son programme. Enfin, la quatrième problématique, qui prolonge directement l'analyse proposée dans ce chapitre, consiste à interroger les aspects galiléens de la coupure saussurienne proposée par Pêcheux. Le chapitre 12 s'intéressera ainsi aux aspects techniques et doxiques du projet péchaldien, tandis que le chapitre 13 se focalisera sur l'éthos.

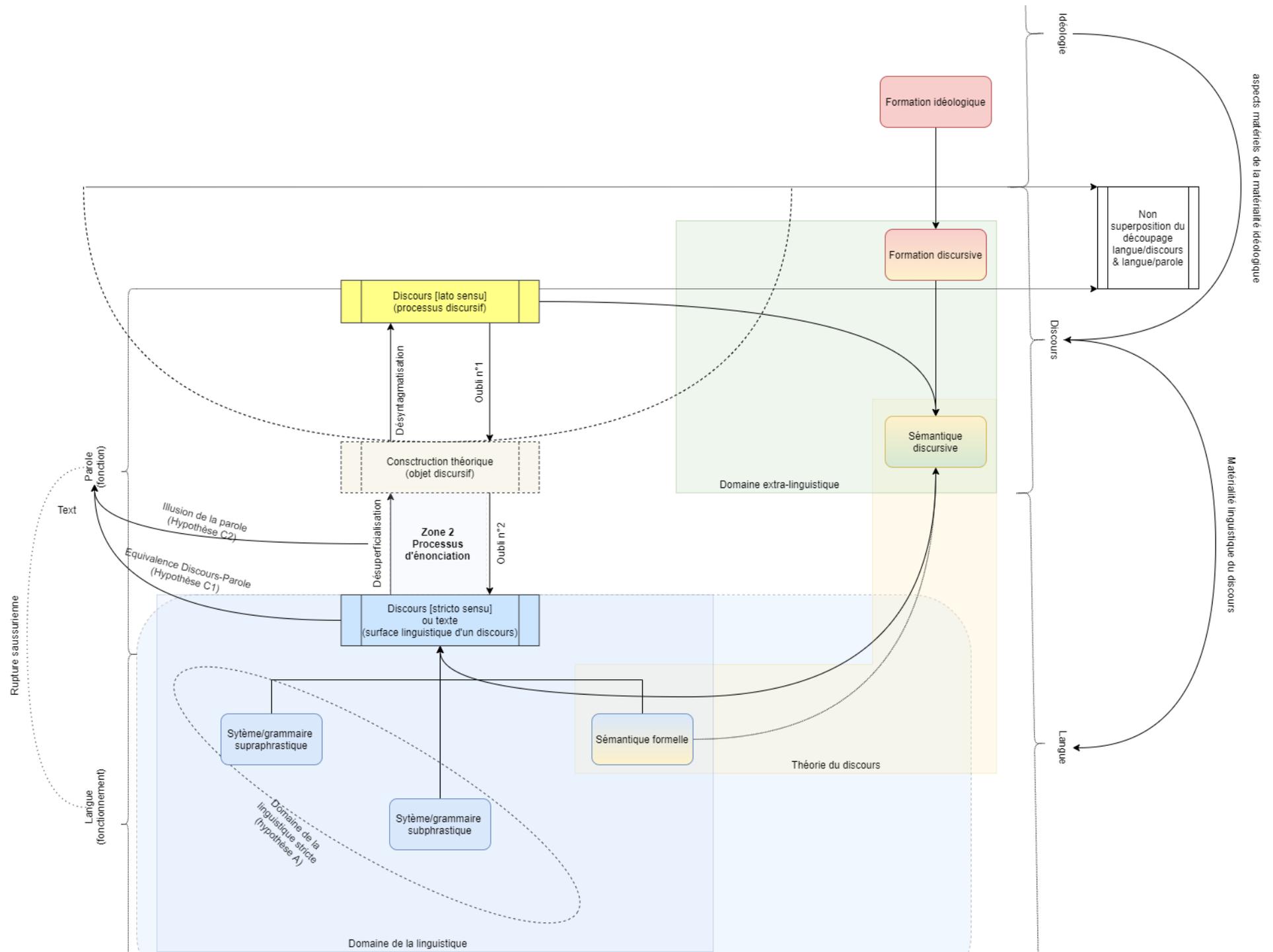


Fig. 27 Rapport entre langue et discours chez et selon Pêcheux (agrandissement fig. 26)

11.2. L'inscription du sujet : langue, science et idéologie¹²¹

Nous avons montré, au point précédent, en quoi la coupure saussurienne est un objet gnoséo-discursif et un acte performatif. Il s'agit d'abord d'un objet discursif parce que la coupure saussurienne est une réinterprétation *a posteriori* de l'histoire de la linguistique et une lecture de Saussure qui s'inscrit dans la tension entre redécouverte de Saussure post-1957 et interprétation épistémologique *in extenso* ; et, corrélativement, il s'agit d'un objet épistémologique puisque cette rupture saussurienne est un geste théorique caractérisé de plusieurs manières : séparation de la fonction et du fonctionnement, de l'explication de texte et de la grammaire, de la signification et de la valeur, de la parole et de la langue, de la subjectivité et du système. Il s'agit ensuite d'un acte performatif puisque les discours sur la rupture saussurienne provoquent, actent, légitiment et entérinent tout à la fois ladite rupture qui est caractérisable en termes épistémologiques (l'épistémè non linguistique et linguistique), discursifs (les discours non linguistiques et linguistiques) et socioprofessionnels (les pratiques non linguistiques et linguistiques). Cette coupure saussurienne, toutefois, n'est pas, selon Pêcheux du moins, pleinement réalisée en linguistique, à cause de la question sémantique, et, de fait, nullement réalisée dans l'étude des textes qui supposent la sémantique. La solution proposée par Pêcheux consiste à distinguer une sémantique formelle et une sémantique discursive. La sémantique formelle permet d'envisager les opérations énonciatives qui constituent l'énoncé et où s'exerce l'oubli n°2, à savoir l'illusion de la subjectivité ; la sémantique discursive permet d'envisager les opérations de construction du sens discursif, où s'exerce l'oubli n°1, à savoir l'ignorance des structures de paraphrase idéologique productrices du sens.

Aussi, nous voyons comment, tout en convoquant la linguistique à travers la figure de Saussure et l'appareil de Culioli, Pêcheux y articule, à travers la notion de *sujet*, le matérialisme et la psychanalyse – le tout intégré à une approche mathématique.

¹²¹ De façon involontaire, notre intertitre se rapproche du titre anglais *Des vérités de La Palice : linguistique, sémantique, et philosophie* (Pêcheux 1975), intitulé *Language, Semantics and Ideology* (Pêcheux 1981b). Ce titre est miroir du nôtre, attendu que tout le questionnement de Pêcheux est le suivant : quel est l'objet-langue (*language*), comment produire une science du langage, une science du discours et les articuler – ce qui, comme nous le verrons, passe par la réalisation d'une sémantique adaptée (*Semantics*) – et de fait, comment, d'une part, extraire la science linguistique et la science du discours de l'idéologie et, d'autre part, comment étudier la matérialité de l'idéologie en conséquence (*Ideology*) ?

11. Imaginaire et idéologie scientifiques – tensions et forclusions

Appréhender cette amalgamation théorique ne peut se faire en se cantonnant au strict point de vue épistémologique. Il faut *situer* les discours, non selon des paramètres communicationnels et matériels, mais selon les paramètres conjoncturels ou plutôt idéologiques dans lesquels toutes productions discursives s'inscrivent. Si les paramètres en question, Pêcheux les envisageait, alors, selon le spectre marxiste de la lutte des classes – ce qu'il reconnaîtra par la suite comme une approche plutôt pauvre (Pêcheux et Gadet 1991), nous pouvons les ouvrir et envisager l'ensemble des dynamiques idéologiques qui sont les ressorts du discours. Cette approche est nécessaire pour appréhender son éthos et les effets d'adhésion ou, au contraire, de censure, que peuvent produire ses choix épistémologiques, ses choix discursifs, ses choix d'inscription. Il s'agit d'un premier élément d'analyse pour restituer des choix *a priori* strictement épistémologiques comme axiologiquement et *é(tho)tiquement* chargés, comme porteur d'effets sociologiques concrets, possibles à mettre au jour dès lors que l'on envisage les choix en question dans l'économie du champ et, plus largement, dans la structure idéologique où s'inscrivent les discours en question¹²².

¹²² Le découpage que nous proposons ne se superpose pas *totalemment* au découpage proposé par Pêcheux. Pour Pêcheux, il y a d'une part ce que nous appelons la situation *conjoncturelle* (rapport de places dans un espace donné) et d'autre part la situation *matérielle* et *institutionnelle*. Nous pourrions être tenté par une équivalence stricte et faire correspondre situation de communication et situation *matérielle* et *institutionnelle* d'une part, et situation dans l'économie du champ, dans l'espace social, etc., avec la situation conjoncturelle d'autre part. Toutefois, il ne nous semble pas que ce soit la partition opérée par Pêcheux, qui n'envisage pas l'espace social – qui est une visualisation sociologique – mais un espace conflictuel de positions envisagées dans un sens matérialiste et historique – dans un sens marxiste donc. Il nous semble plus pertinent d'envisager non une bipartition ou une tripartition, mais une double bipartition, qui s'opérerait à partir du nœud n+1. Nous aurions ainsi les conditions de production (n), qui se subdivisent en situation conjoncturelle et en situation matérielle et institutionnelle qui constitue un second nœud (n+1) où s'opère une nouvelle bipartition entre situation matérielle et situation institutionnelle. Aussi, la situation de communication est une description des modalités matérielles et empiriques de la communication (la finalité, les moyens, la langue utilisée, etc.) et correspond *in fine* à la situation matérielle ; la situation dans l'économie du champ correspond à la situation institutionnelle. Nous avons en quelque sorte deux cases dans lesquelles nous pouvons et (1) mobiliser des concepts de rhétorique et d'analyse du discours en décrivant la situation de communication, et (2) mobiliser des concepts sociologiques en envisageant l'économie du champ, les règles du microcosme en question, l'éthos professionnel qui lui est corrélé, ainsi de suite. La situation *conjoncturelle* quant à elle est une véritable ouverture dans l'approche parfois cloisonnée de Pêcheux. Si ce dernier ne l'envisage que d'un point de vue marxiste, elle permettrait, plus largement, de penser des situations transversales de l'espace social, eu égard aux formations idéologiques. En cela, cette lecture de Pêcheux, qui nous semble cohérente, permet d'articuler des traditions théoriques différentes : des auteurs comme Maingueneau, Amossy ou Auchlin pour les aspects communicationnels ; des auteurs comme Bourdieu, mais aussi Zarca par exemple, pour les aspects propres à la sociologie du champ ; mais aussi des auteurs d'ancrages *a priori* très différents comme Haraway, pour la situation des connaissances produites dans un espace idéologique (Haraway 1988) – Haraway qui peut sembler bien éloignée d'un Pêcheux, mais qui s'inscrit elle aussi dans une tradition marxiste

Identifions donc l'inscription de Pêcheux dans son espace social et idéologique – ou, plus précisément, des discours et de la connaissance qu'il produit corrélativement. Certes, il est contextuellement lié à son parcours universitaire et à son époque – élève de Canguilhem et Althusser, travailleur et syndicaliste au CNRS, militant communiste, et ainsi de suite – voir CHAP. 2.3.1. Mais cela ne dit rien, finalement, du *savoir en tant qu'il est savoir*. Cela nous en apprend plus sur Pêcheux que sur les épistémologies auxquelles il a participé. Pourtant, nous pouvons mettre en évidence plusieurs lignes (de crête) dans les travaux de Pêcheux, plusieurs horizons théoriques qui permettent de *situer* son savoir. Étudier l'œuvre de Pêcheux en dégagant les lignes en question permet de saisir la tension théorique et l'échec du travail de Pêcheux – échec qu'il reconnaît lui-même par ailleurs¹²³. Pêcheux est, selon nous, travaillé par plusieurs problématiques ou, pour parler avec le vocabulaire psychanalytique qui était parfois le sien, par plusieurs obsessions. Nous en identifions au moins trois : la possibilité de la linguistique comme science ; la possibilité de définir l'objet-langue ; les implications politiques et idéologiques de la manière dont on étudie la langue. Ses obsessions sont fortement en relation et relèvent toutes du langage, qu'il faut considérer au sens plus large que la stricte linguistique d'alors.

Pêcheux s'intéresse aux rapports entre la langue telle qu'elle s'exerce et telle que l'idéologie y trouve sa matérialité, c'est-à-dire le discours en tant qu'il s'oppose à la parole saussurienne comme espace libre. L'intérêt de Pêcheux pour la linguistique est donc à la fois propre à l'époque et propre à la démarche. Propre à l'époque, étant donné que le structuralisme a dominé toute une partie du vingtième siècle en s'inspirant de la rupture saussurienne ; propre à la démarche, étant donné que Pêcheux veut produire une théorie du discours dans le cadre d'une psychologie sociale qui nécessite, au niveau le plus bas, de considérer les phénomènes linguistiques *in extenso*, c'est-à-dire en ce compris les phénomènes énonciatifs. Pour cette raison, Pêcheux est linguiste et, simultanément, plus qu'un linguiste. Il doit, selon ses propres mots, faire émerger une nouvelle science qui étudiera cet aspect de la langue et de l'activité langagière – une science du discours. Pêcheux est linguiste en tant qu'il s'intéresse au *langage*, dans un ordre supérieur aux

¹²³ L'usage du terme *échec* peut sembler problématique, tant il paraît relever d'un jugement axiologique de notre part. Au demeurant, l'échec du projet de Pêcheux est déclaratif, étant donné qu'il le reconnaît lui-même, et historiographique, puisque le projet de Pêcheux n'a pas connu de continuateurs et que la perspective critique qu'il cherchait à insuffler semble avoir totalement disparu.

langues, dans ses ramifications avec la question du sujet tant du point de vue lacanien (l'illusion et l'effet-sujet) que du point de vue althussérien (la matérialisation discursive de l'idéologie). C'est dans cette perspective qu'il faut appréhender la triple préoccupation science-linguistique, objet-langue et idéologie.

Considérons d'abord la possibilité de la linguistique comme science, à savoir la possibilité d'étudier les productions langagières, rejetées dans le domaine de la parole, de façon scientifique. Le souhait de Pêcheux est de produire une opération – la fameuse coupure épistémologique – qui permette de démarquer sa pratique comme étant scientifique. Nous retrouvons dans les préoccupations de Pêcheux les éléments que nous avons exposés en amont de nos analyses, notamment en réfléchissant, avec Latour, au propre de l'activité scientifique¹²⁴. Nous comprenons, par ailleurs, en quoi l'étude de Pêcheux est à propos, dès lors que l'on s'intéresse à la scientification de la linguistique : il s'agissait de la préoccupation majeure et explicite de Pêcheux. Cette préoccupation est éminemment situable dans un espace de pensée qui discrimine, de façon historique, épistémologique et sociale, des contenus comme étant scientifiques et d'autre comme ne l'étant pas, hypostasiant une démarcation claire entre les contenus scientifiques et non scientifiques qui s'inscrit *in fine* dans l'écartographie¹²⁵ occidentale des épistémologies – écartographie qui divise les savoirs, estimant que les uns sont des savoirs scientifiques, objectifs, valides, ayant une prétention au réel et les autres des ethno-connaissances, ou des connaissances non scientifiques, reléguées en périphérie. La notion de rupture épistémologique est, à ce titre, signifiante. Cette écartographie, comme nous l'avons vu, exclut du possible linguistique un ensemble de discours, et opère, ce faisant, une institutionnalisation du champ contre les prétentions hétéronomiques : ce savoir est linguistique, celui-là ne l'est pas. Scientifier la linguistique, au sens large, c'est-à-dire en ce compris l'analyse des discours, l'analyse des productions langagières, implique de mettre au point une méthode d'analyse qui ne soit pas subjective, qui ne soit pas du commentaire littéraire, qui ne soit pas idéologique.

¹²⁴ Latour qui, rappelons-le, propose une définition éminemment minimaliste, estimant qu'il n'y a nulle coupure, rupture ou démarcation historiquement situable entre science et non ou présience.

¹²⁵ Nous reprenons le terme établi par Stigler d'une cartographie qui émerge de l'espace cartographique des savoirs conséquemment ou préalablement délégitimés (Vignola 2021).

Il peut paraître évident que Pêcheux s'inscrive dans un univers idéologique qui repose sur la croyance d'une démarcation claire entre la science et le non scientifique. Du reste, il est important de le rappeler, notamment parce que Pêcheux a la prétention d'une part d'extraire sa science de l'idéologie dont elle émerge et d'autre part d'étudier les idéologies. Cette ambition se réalise pourtant par et dans une vision idéologique des sciences – cette idéologie semblant échapper à Pêcheux, alors même qu'il étudiera l'intrication entre sciences et idéologies dans sa critique de Chomsky (Gadet et Pêcheux 1981). Il explique ainsi largement en quoi le Chomsky linguiste et le Chomsky politique ne sont pas distinguables. Dès lors, cette situation épistémologique est en tension avec les postulats politiques de Pêcheux. Pêcheux est pris, en quelque sorte, dans un piège inextricable : il pose que la sémantique universelle est impossible, que la signification dépend de conditions sociohistoriques et, en même temps, il propose de l'analyser en produisant un modèle théorique et une méthode opérationnelle qui se veulent universels et hors de l'idéologie et de la subjectivité de lecture. Ce modèle et ces méthodes reposent sur un métalangage mathématique et sur une série d'opérations de grammatisation (Auroux 1994) – nous allons aborder cet aspect par la suite – tout en développant une analyse critique des conditions objectives et matérielles, tant historiques que sociologiques et situationnelles, de tous les discours. Dans une certaine mesure, il semblerait presque que Pêcheux ignore que son discours scientifique est un discours et, de fait, qu'il est lui-même pris dans des conditions objectives et matérielles et, ce faisant, que son discours scientifique – et le modèle à prétention objectiviste – n'est pas lui-même la matérialité d'une idéologie donnée. Autrement dit, comme nous l'expliquions dans la question de la circularité (cf. CHAP. 11.1.2) il est impossible de créer un modèle qui s'extrairait de l'idéologie et qui pourrait, ce faisant, étudier, comme de surplomb, la sémantique discursive d'un discours en tant qu'elle provient d'une formation idéologique, alors que ce modèle même est, *a priori*, dans une vision idéologique – à moins de considérer qu'il existe quelque chose *hors de l'idéologie* : le matérialisme historique, mais aussi les mathématiques.

Toujours est-il qu'étudier le discours et la signification dans la variation propre à la situation de chaque locuteur de façon objective implique le recours à ces artifices objectivants que sont les mathématiques et le matérialisme. Sur ce type de prétention,

11. Imaginaire et idéologie scientifiques – tensions et forclusions

Haraway, que nous évoquions précédemment, note (2007, 113-14; traduit de 1988, 580)

:

Les sciences naturelles, sociales et humaines ont toujours nourri ce genre d'espérances. La science a toujours été une affaire de recherche de traduction, de convertibilité, de mobilité des significations, et d'universalité – que j'appelle réductionnisme, quand un seul langage (devinez lequel) veut s'imposer comme la norme pour toutes les traductions et reconversions. Tout comme l'argent dans les ordres d'échange du capitalisme, le réductionnisme agit dans l'ordre mental redoutable des sciences globales : il n'existe finalement qu'une seule équation. Voilà le rêve mortel que les féministes avec d'autres ont repéré dans certaines doctrines de l'objectivité au service des injonctions hiérarchiques et positivistes qui décrètent ce qui a le droit de compter comme savoir.

Dans le discours d'Haraway, le langage en question est celui des dominants, des hommes et, sans doute, des hommes occidentaux. Pêcheux avait bien conscience de ce type d'intrication. La notion de formation discursive, qu'il a travaillée, cherchait à en rendre compte. Toutefois, si nous relisons Haraway, nous pouvons opérer un léger déplacement et considérer que le langage en question est le langage mathématique – ce qui n'est en fait que l'idéalité linguistique du langage masculin occidental¹²⁶. Ce rapprochement avec Haraway peut sembler surprenant, pourtant il se dessine en quelque sorte de lui-même. L'influence de la *french theory* sur les penseurs et penseuses américains et américaines est documentée – et Haraway a été influencé, tout comme Butler par ailleurs, par Lacan et Althusser. Des rapprochements entre les épistémologies de l'époque que nous étudions et celle d'Haraway ont pu être réalisés par les acteurs mêmes de ces épistémologies (Balibar 2021).

Plus précisément, et au-delà des filiations et dialogues possibles entre ces auteurs, Pêcheux et Gadet n'entreprennent pas une autre démarche que la situation d'un savoir lorsqu'ils lient, dans *La langue introuvable*, la linguistique chomskienne et l'expression

¹²⁶ Les travaux portant sur les liens entre le capitalisme au sens historico-économique (industriel, financier, ou, dans sa dernière version, le capitalisme de plateforme et le capitalisme algorithmique), le capitalisme comme système-monde, les variantes en -cène (capitalocène, anthropocène, androcène), le patriarcat, le colonialisme et la science occidentale qui découpe le réel, à l'aide notamment d'une lecture mathématique et grammatisée du monde, sont légion et dépassent largement le cadre de notre travail (Moore 2015; 2016; Malm 2017; Cormerais et al. 2020).

d'un certain libéralisme et de l'impérialisme contre lequel Pêcheux et Gadet prétendent combattre, lorsqu'ils identifient des pratiques épistémologiques et des pratiques étatiques, parfois d'ordre totalitaire, ou lorsqu'ils constatent le succès de certaines approches linguistiques au regard de l'appareil de production capitaliste. *In fine*, Pêcheux et Gadet montrent systématiquement que les épistémologies sont prises dans des contextes de production historiques. Plus encore, Pêcheux, dès 1969, analyse les choses en termes de *lutte des classes* – qu'il faut envisager *in extenso* comme les rapports de domination et que Pêcheux appréhende déjà lorsqu'il élargit la lutte des classes, en tentant d'appréhender les idéologies hégémoniques qui conditionnent les discours, à l'impérialisme, au totalitarisme stalinien ou à l'antisémitisme¹²⁷.

¹²⁷ Aussi, si Pêcheux, dans les termes de son appareil épistémologique et de son époque, appréhende la situation des épistémologies et des savoirs, il apparaît que, par une entrée différente, il reconnaît la filiation entre l'ordre masculin, l'ordre capitaliste et un certain langage – dont les mathématiques sont ou seraient l'absolutisme. Avec Gadet, il note ainsi que (Gadet et Pêcheux 1981, 19) :

[...] selon la position structurelle des rapports entre symbolique, réel et imaginaire dans l'inconscient, la logophilie ne dérive pas au hasard. Il s'agit bien de deux *genres* de folie, au sens à la fois grammatical et sexuel : le « féminin » de la langue maternelle, langue mère du flux oral des mots, le « masculin » de la langue idéale, écriture où le signifiant absent commande à la construction syntaxique [...] Que symptomatise le retour de semblables fantaisies, sinon le point difficilement avouable où le mystère de la sexualité surgit au milieu des problématiques de la science linguistique.

On reconnaît les influences psychanalytiques et lacaniennes – encore plus prégnantes par la suite lorsque Pêcheux évoque la figure du père qui s'incarne par le Phallus, l'Ordre, le Droit et la Raison – ce qui n'est pas sans nous évoquer le phallogocentrisme derridien qu'il développe en lisant Lacan (Derrida 2006). On retrouve par ailleurs des analyses similaires dans *L'amour de la langue* de Milner (J.-C. Milner 1978b, 130) :

Tout tient à ceci : le sexuel, où la femme, comme telle, intervient, tire sa consistance de ce qu'il y ait de la langue ; pour les êtres parlants, c'est en tant qu'ils sont pris dans la langue que leur inscription, relativement à leur désir, prend la forme dramatique des sexes [...]

Si on reconnaît bien le discours psychanalytique et les références lacaniennes à la langue – en un mot, comme nous le verrons par la suite – qui est associée à la langue maternelle dans la spécificité du désir (et de l'amour) linguistique qui se réalise entre l'être parlant et la langue maternelle, il est intéressant de noter que l'on retrouve peu ou prou, certes par le prisme d'essentialisation déconstruite et critiquée par des auteurs comme Butler, une association entre le pôle masculin (fût-il une essence ou une construction et une position spécifique dans un rapport de domination) et la froideur d'une langue idéale, le Droit, l'Ordre et la Raison, et un pôle féminin, dominé, qui tiendrait au *care*, à l'humain, à des pratiques qui ne relèvent

11. Imaginaire et idéologie scientifiques – tensions et forclusions

Aussi, Pêcheux, avec ses propres mots, propres à son contexte de communication, ne dit pas autre chose lorsqu'il discute l'hégémonie de certaines théories linguistiques. Le discours mathématique, et la matérialité linguistique qui lui est propre, à savoir le langage mathématique, est une formation discursive qui traverse l'espace social, mais qui est, en fait, le miroir d'une formation idéologique précise qui doit s'envisager dans une perspective matérialiste – comme il l'avait bien compris – qui ne se réduit pas à la lutte des classes. Nous en revenons donc encore au paradoxe formulé précédemment. Il veut construire une science du discours, il veut l'extrait d'un ancrage idéologique précis, il a conscience des liens entre science et idéologie ; il les identifie chez autrui, mais il paraît étrangement aveugle aux propres impensés idéologiques de son travail, dont l'usage des mathématiques, qui est producteur d'effets sociaux identifiés (cf. CHAP. 12.3) et qui s'inscrit dans une vision du monde située idéologiquement.

Au demeurant, cette préoccupation de l'idéologie, Pêcheux la tient d'Althusser et, dans une certaine mesure, de Lacan, qui a influencé sa définition du sujet-énonciateur qui s'exprime dans le discours et qui existe par cette activité langagière en tant que *je* – dans une sorte de contradiction psychanalytique de la position idéaliste benvenistienne. Cette notion de sujet-énonciateur est centrale en ce qu'elle constitue en même temps le nœud de la relation triangulaire Pêcheux-Lacan-Althusser et l'impossibilité même d'une linguistique formalisée – et donc l'échec du projet péchaldien (cf. CHAP. 15). La triangularité des trois auteurs est le miroir de la triangularité de trois concepts : énonciation, inconscience et idéologie (Gillot 2013, paragr. 3) :

La référence à Lacan est ici centrale, puisque Pêcheux, à la suite d'Althusser lui-même, tente de préciser le rapprochement entre le fonctionnement de l'inconscience et celui de l'idéologie, entendue comme « la représentation »

pas du même ordre et du même régime qui, *in fine*, mènent à toute domination. La lumière de la raison masculine chasse des pratiques alternatives de l'ordre du féminin – sur le même modèle que l'écartographie impérialiste (Vignola 2021). Le féminin est ramené à l'ordre de la nature, au même titre que le non-occidental, par opposition à la culture et la raison masculine et occidentale. On retrouve ce type de partition critique jusque dans les discours anti-hégémoniques – songeons par exemple aux critiques féministes à l'encontre de la TDA de Reagan, inscrites dans un terreau analytique, développant une théorie du droit axée sur le Droit et la Raison, par opposition au *care*, à une sorte d'évidence à la sollicitude (Regan 2012) – telle que Butler a pu le développer par ailleurs dans *Ce qui fait une vie* (Butler 2010). Intéressant donc de trouver, chez Pêcheux, par le spectre de la psychanalyse, les linéaments d'un discours qui fondent encore un interdiscours théorique si prégnant qu'on le trouve à présent remobilisés, notamment dans certaines approches écoféministes (Hache, Notéris, et Larrère 2016).

11. Imaginaire et idéologie scientifiques – tensions et forclusions

du rapport imaginaire des individus à leurs conditions réelles d'existence.

En substance, l'individu a des conditions réelles d'existence. L'idéologie est la représentation dudit rapport, tel qu'il est réalisé dans et par l'inconscient, qui l'assimile par introjection. L'individu réalise par l'acte du parler, par l'énonciation, des discours qui engagent un rapport entre l'inconscient – entre la langue – et l'idéologie, comme représentation imaginaire – dans l'inconscient – des conditions matérielles de l'existence. Définir une linguistique comme science consisterait pour Pêcheux à appréhender le discours eu égard à ces trois éléments : énonciation, idéologie et inconscient. Car ne perdons pas de vue que c'est tout ce dont il s'agit : *faire science*. Fabiani explique que Pêcheux aurait pris particulièrement « au sérieux l'impératif de 'faire science' au sein même de la philosophie ». Il note (Fabiani 2013, paragr. 4) :

Au cours de la quinzaine d'années qu'il passa au CNRS, Michel Pêcheux développa, avec le souci permanent d'aller le plus loin possible, des intuitions de recherche qu'il a eues dès le moment de sa scolarité à l'ENS : il s'agissait d'articuler la notion de formation discursive à celle d'idéologie en vue d'approfondir la théorie althussérienne. Les articles des *Cahiers pour l'analyse* témoignaient déjà de cette orientation. Son premier objectif était de rendre scientifique l'analyse de l'idéologie, en mettant particulièrement au jour les présupposés idéologiques des disciplines des sciences sociales.

La scientification s'inscrit au cœur du projet de Pêcheux, et, s'il s'intéresse *in fine* à la scientification de toutes les sciences sociales, la théorie du discours et la linguistique, *lato sensu*, au sens de l'étude de la langue, a une position centrale que l'on appréhende directement en lisant ne serait-ce que le péri-texte d'AAD69 : une théorie du discours qui permette une lecture scientifique du discours intéresse toutes les disciplines qui ont à étudier du discours : sociologie, histoire, psychanalyse, et ainsi de suite. Ce que propose Pêcheux, c'est de créer certes « un nouveau domaine scientifique, en reformulant un certain nombre des thèmes de la psychologie sociale et de la linguistique, et en les réinsérant dans un cadre transdisciplinaire qui fait la part belle aux innovations épistémologiques » (Fabiani 2013, paragr. 5) ; mais plus encore que de créer un nouveau domaine, il s'agit de créer les bases épistémologiques qui soutiennent toutes les sciences sociales et qui s'appuient inévitablement sur l'étude du discours et la linguistique, dans

son sens le plus restreint d'étude du système langue, et dans son sens le plus large de production discursive.

En dernière analyse, tout repose donc sur la linguistique ou, plutôt, sur l'étude de la langue. Étudier la langue suppose de définir un objet-langue : la manière dont Culioli la définit est radicalement différente de ceux à qui il s'oppose tout le long de son article de 1968. La manière dont on définit l'objet-langue définit la vision que l'on a de la linguistique comme science – et de la pertinence d'une science linguistique. Une définition trop strictement philologique, dans le sillon de la grammaire comparée, strictement saussurienne, donne une linguistique restreinte qui ne s'intéresse pas aux questions de communication, de pratiques, de textes, de discours – qui ne s'intéresse pas au réel de la langue. À l'inverse, une définition qui rompt trop radicalement avec le saussurisme ouvre la porte aux phénomènes que Culioli identifie comme des dérives : parler du discours comme s'il s'agissait de l'objet de la linguistique. Si Culioli parle du discours, et dépasse le cadre saussurien tout en y restant, c'est en l'envisageant du point de vue d'un système de production d'énoncés. Pareillement, si Pêcheux parle du discours et dépasse le cadre saussurien tout en y restant, c'est en l'envisageant du point de vue d'un système de production de sens qui suppose notamment un système de production d'énoncés. La manière dont Pêcheux envisage l'objet-langue lui permet de constituer une linguistique du discours qui s'appuie sur une linguistique stricte, sans l'éclater.

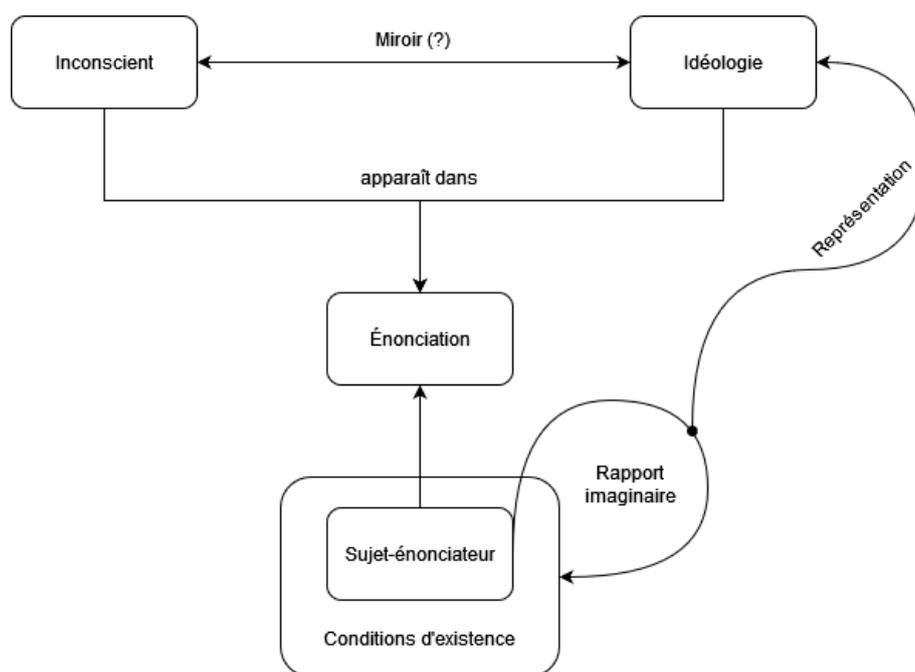


Fig. 28 : Triangle énonciation-inconscient-idéologie

La manière dont Pêcheux envisage cet objet-langue n'est évidemment pas motivé qu'épistémologiquement, comme le rappelle avec justesse Normand (Normand 1983, 166-73) dans son compte rendu de *La langue introuvable* :

Le titre [...] désigne, d'une façon d'abord assez énigmatique, les difficultés de penser l'objet-langue, variablement construit et (illusoirement ?) maîtrisé au cours de l'histoire. Il nous dit que, à ce jeu de colin-maillard qu'est la science linguistique, on a pu jusqu'ici en être au plus près sans jamais le trouver, car même ce qu'on croit êtreindre n'est jamais qu'un autre objet. La quête de cet objet autre, échappant toujours par quelque feinte au maître le plus rusé comme au plus puissant, ne peut prétendre – sauf à se leurrer – la forme d'un parcours linéaire, progressivement assuré et se refermant dans un système compact ; où l'on comprend que se trouve ici questionnée, autant que la linguistique, la façon d'en raconter l'histoire, et que cette histoire ne se déploie pas sur un sol purement théorique.

Par ailleurs, la possibilité de l'objet-langue et la possibilité d'une science linguistique sont profondément liées. L'objet n'existe pas en lui-même, il est défini par la science qui se constitue par la définition de l'objet en question – et cette dialectique entre définition de la science et définition de l'objet est clairement appréhendée par Pêcheux et Gadet dans *La langue introuvable* qui se fait travail d'histoire autant que d'épistémologie. L'histoire d'une science c'est aussi, voire surtout, l'histoire de la constitution épistémologique de son objet. La question qui se pose, transversalement, est la suivante : la linguistique n'arrive-t-elle pas à saisir l'objet-langue par accident ; ou l'objet-langue est-il insaisissable ? Le paradoxe que pose Pêcheux consiste à se demander dans quelle mesure une activité scientifique qui se fonde sur un travail d'homogénéisation par des techniques d'écriture peut rendre compte du « réel de la langue » qui porte en son sein la contradiction, l'absurde, autrement dit, impossibilité à homogénéiser dans un système formel (Normand 1983) – cette contradiction que Milner saisit dans *L'amour de la langue*, cette contradiction dont *lalangue* lacanienne est l'avatar, cette contradiction au cœur de l'opacité de l'appareil de Culioli. En ce sens, les questionnements de Pêcheux s'inscrivent dans la pratique réflexive de la linguistique et de l'analyse du discours telle que nous la définissons dans la première section de notre travail. Si nous en revenons à l'impératif de *faire science*, la question qui travaille Pêcheux peut être formulée en ces termes : comment saisir scientifiquement l'objet langue si ce dernier résiste à une

11. Imaginaire et idéologie scientifiques – tensions et forclusions

approche scientifique que serait une représentation univoque de l'ordre de la formalisation ? Cependant, nous pourrions nous interroger quant à ce qui, selon Pêcheux, fait que la langue résiste à une approche scientifique – et, de fait, définir ce qu'est une approche scientifique.

La dernière préoccupation de Pêcheux concerne les relations entre science et idéologie. Nous avons déjà discuté son souhait d'extraire la science de l'idéologie. Il constate par ailleurs, dans *La langue introuvable*, comme le synthétise Normand, que « l'histoire de la linguistique ne se déploie pas sur un sol purement théorique » (Normand 1983, 167). Comme nous le verrons, *La langue introuvable* pose la thèse d'un double Saussure et d'un double Chomsky, travaillée par une tension interne entre son formalisme en syncrétisme avec une vision politique techniciste du monde, et son anarchisme. La problématisation qui émerge de ces constatations est la suivante : dans quelle mesure pouvons-nous considérer qu'il existe un double Culioli et un double Pêcheux comme il y aurait, selon ce dernier, un double Chomsky ; dans quelle mesure la science produite par Pêcheux s'inscrit-elle sur un sol politique et idéologique, qui lui échappe, et qui produit des effets inverses à ceux qu'il aurait entendus produire, eu égard à son ancrage idéologique ? Pour Culioli, dans quelle mesure son aspiration à *faire science* se heurte-t-elle inévitablement à sa vision idéologique d'une langue ambivalente et opaque dont la compréhension serait un cas particulier du malentendu (Culioli 1990b, 1:39) ?

Anticipons les chapitres 16 et 17 et interrogeons-nous. Quelles tensions pouvons-nous mettre au jour dans le travail de Pêcheux qui expliquerait, d'une part, qu'à lui aussi, le réel de la langue a toujours échappé et, d'autre part, que son travail a produit l'inverse de son programme ? Subséquemment, dans quelle mesure ne devons-nous pas considérer cette dualité comme caduque et considérer qu'elle provient de l'illusion d'une démarcation claire entre science et non-science ? Finalement, de la même manière que le Newton physicien et alchimiste sont un seul Newton, les multiples Saussure, Chomsky et Pêcheux ne forment-ils qu'une seule personne chacun ? Pêcheux semble penser que la distinction est impropre : pour ce dernier, le Saussure du CLG et le Saussure des anagrammes ne sont qu'un seul Saussure, au même titre que le Chomsky de la GGT et le Chomsky militant politique n'est qu'un seul Chomsky. Aussi, de façon similaire, les multiples Pêcheux qui

apparaissent ne sont-ils pas un seul Pêcheux, témoignant de la tension épistémologique et idéologique qui traverse son œuvre, tout comme nous l'avons montré pour Culioli ?

Nous avons dressé en quelque sorte un portrait de Pêcheux et de son projet. Sa volonté de *faire science* se traduit par un désir d'extraire la théorie du discours de l'idéologie, dans une perspective plus large de scientification des sciences sociales. Cette extraction se produit grâce à une rupture épistémologique qu'il veut créer sur le mode de la coupure saussurienne – nous la décrivons au chapitre suivant. Néanmoins, *faire science*, qui implique, pour Pêcheux, une approche non idéologique et non subjective, repose sur des pratiques et des stratégies scientifiques inscrites dans une idéologie précise : le galiléisme. De plus, il semblerait que l'objet-langue soit insaisissable scientifiquement, ou du moins insaisissable selon le *faire science* de Pêcheux, c'est-à-dire le *faire science* galiléen qui repose sur une forme de mathématisation et de méthode universelle qu'il s'agira de spécifier. Enfin, selon Pêcheux lui-même, les approches linguistiques charrient toujours des idéologies. Aussi, nous nous trouvons dans une situation inextricable : Pêcheux veut produire un *faire science* galiléen qui s'ancre dans une idéologie scientifique particulière afin d'extraire l'étude du discours de l'idéologie et de saisir l'objet-langue qui, par essence, semble résister à la scientification – qui pour Pêcheux ne peut être que galiléenne, c'est-à-dire qu'elle repose sur un processus de grammatisation objectivante réalisée par des pratiques d'écriture spécifiques.

12. Pratiques d'écriture – Axiomatique et automaticité

Ce chapitre a pour objectif d'étudier les pratiques d'écriture mobilisées par Pêcheux. Nous pourrions mobiliser les éléments introduits aux chapitres précédents et appliqués à l'analyse de l'article d'Antoine Culioli : le double processus de mise en discours d'une part et les trois praxis dans lesquelles il s'inscrit. En effet, ces pratiques d'écritures demandent d'être étudiées tant du point de vue énonciatif que discursif, attendu qu'il s'agit – énonciativement – d'une matérialisation sémiotique propre qui produit des effets de sens discursifs spécifiques. Ces pratiques s'inscrivent dans les trois praxis en ce qu'elles impliquent – pour la praxis matérielle – des contraintes inter-énonciatives mais aussi matérielles et formelles, ainsi que des contraintes ordodiscursives, puisque la production et la réception des pratiques d'écriture dont il est question dépendent d'interdiscours épistémologiques et disciplinaires spécifiques. En outre, ces pratiques participent tant aux objectifs sociodiscursifs de production d'une connaissance scientifique qu'aux effets performatifs de cette production sur le champ scientifique.

En vue de les étudier, nous avons sélectionné trois catégories d'inscriptions chez Pêcheux, définies sur l'objectif qu'elles se donnent dans l'économie argumentative. Dans un premier temps, nous envisagerons en quoi le galiléisme se manifeste dans les pratiques d'écriture que nous étudions (12.1). Dans un second temps, nous étudierons les pratiques regroupées en trois catégories, tant du point de vue de leur fonctionnement épistémologique – c'est-à-dire du point de vue de la formation de l'énoncé et des opérations épistémiques qu'elle réalise – que du point de vue gnoséo-discursif – c'est-à-dire du point de vue des effets de sens propres aux connaissances construites par le discours dont les énoncés sont la matérialité langagière (CHAP. 12.2). Dans un troisième temps, nous étudierons les effets performatifs des inscriptions dont il est question, en envisageant la question de la mathématicité du point de vue des effets de censure (CHAP. 12.3). Dans un quatrième temps, sur la base de notre analyse, nous proposerons de prolonger l'analyse présentée au chapitre 9 (CHAP. 12.4). Enfin, en addendum, nous étudierons la notion de *formation imaginaire* et la manière dont Pêcheux a essayé de rendre compte, avec des pratiques d'écriture, de ce qui échappe à toute pratique scripturale (CHAP. 12.5).

12.1. Galiléisme et discours : aspect technique, éthotique et doxique

Les pratiques d'écriture, la rupture épistémologique, l'idéologie galiléenne, le programme annoncé par Pêcheux, ainsi que l'éthos qui se déploie dans l'AAD69 – et que nous étudierons par la suite –, entretiennent entre eux un lien quasi organique qu'il s'agit d'éclairer afin de comprendre, d'une part, en quoi certaines écritures s'inscrivent dans l'idéologie galiléenne et produisent conséquemment une coupure épistémologique, et, d'autre part, en quoi le *faire science* suppose l'articulation de ces trois éléments : des pratiques, des effets éthotiques, et une idéologie. Nous l'avons vu (cf. CHAP. 5), la conjonction de ces trois éléments afin de *faire science* apparaît sans équivoque chez Milner. Il envisage la science galiléenne – seule vraie science de son point de vue – comme la combinaison d'une écriture spécifique, qualifiée de *mathématique* – à considérer au sens d'un usage linéarisé de symboles descriptifs dans un système clos, qui permet l'interprétation et la production automatique d'énoncés déduits d'un énoncé premier – et d'une technique spécifique qui permet un rapport donné à l'empirique – que l'on pourrait rapprocher du vérificationnisme poppérien. Cette articulation entre formalisation mathématique et traitement spécifique de l'empirique, nous l'avons retrouvé chez Antoine Culioli, pour qui une formalisation est un traitement particulier de l'empirique, puisqu'il faut évidemment considérer les langues dans leur variété, sans tomber dans un empirisme naïf, sont nécessaires.

Quant à Pêcheux, ce rapport entre formalisation et empirique, nous le retrouvons, à sa manière, dans son souhait de produire un discours hors de l'idéologie : le corpus de texte ne peut s'étudier directement, de façon naïve, il faut, au contraire, le travailler avec une série d'opérations algorithmiques, afin de construire un objet formel. À partir de ce construit, il est possible de produire une analyse qui mette en lumière le rapport entre discours et idéologie. Autrement dit, on ne peut étudier directement l'empirique. Il faut d'abord, à l'aide de procédures automatisées – et donc, non soumises à l'interprétation – produire un objet formel qui permettra de rendre saillants divers phénomènes et opérations. De ce point de vue, l'on pourrait croire, à tort, que l'usage de l'informatique – et la mathématisation qu'il suppose – chez Pêcheux n'est que des outils heuristiques. Le

geste central, qui permettrait *vraiment* de s'extraire de l'idéologie, serait le geste de l'analyse marxiste. Cependant, ce qui permet d'appliquer ce geste interprétatif, c'est d'avoir préalablement constitué l'objet sur lequel il peut s'appliquer. L'informatisation, l'algorithmisation et la mathématisation sous-jacente ne sont pas des outils qui permettraient d'exploiter le corpus de texte qui se présenterait comme une « banque de données » (Pêcheux 1981a, 706), mais bien des techniques qui visent à construire un objet théorique – et qui s'inscrivent dans une série d'étapes successives – qui serait analysable.

L'analyse du discours met donc « *nécessairement* en jeu une procédure algorithmique » (Pêcheux et Fuchs 1975, 31) afin de produire une « représentation [...] constituant [...] *l'objet discursif* [...] susceptible de permettre un *calcul effectuable* sur le rapport entre différents objets discursifs ainsi produits » (Pêcheux et Fuchs 1975, 32). L'objet qui sera manipulé sera cet objet discursif, et non le texte empirique. Le calcul effectuable entre les objets vise à « restituer la trace des processus sémantiques-discursifs caractéristiques du corpus étudié » (Pêcheux et Fuchs 1975, 32). Ces procédures, qui visent, pour les unes, à créer l'objet discursif et, pour les autres, à les comparer entre eux, correspondent aux opérations de délinéarisation dont nous parlions précédemment (cf. CHAP. 11.1.3). Les premières se réalisent au niveau de la zone d'oubli n°1, au niveau de l'énonciation, et mettent en application des opérations de représentation linguistique – inspirée de l'approche culiolienne –, tandis que les secondes se réalisent au niveau de la zone d'oubli n°2, au niveau des rapports sociohistoriques de production du sens.

Dès lors qu'elles participent de la construction des objets théoriques que l'on compare ensuite, dès lors qu'elles participent à la représentation, les opérations mathématiques sont parties prenantes de l'objectivation scientifique souhaitée. Les opérations mathématiques participent directement de la lecture : pour Pêcheux, il faut « découper, extraire, déplacer, rapprocher » et produire une « lecture-trituration » en embrassant un « parti pris pour l'imbécilité » qui consiste à jouer l'ignorant, quitte à prêter le flanc aux critiques nombreux : « tout ça, pour en faire quoi ? » (Pêcheux 1980, 16). Si ces opérations de découpage constituent une heuristique, rien n'indique, *a priori*, qu'elles doivent être mathématiques : sur ce point se situe le parti pris idéologique qui, d'une certaine manière, hantera Pêcheux, qui reconnaîtra le danger des « langues

logiques à référents univoques inscrites dans les nouvelles pratiques intellectuelles de masse » (Pêcheux 1982a, 41).

En d'autres termes, les outils d'interrogation des archives, de découpage et de lecture ne sont pas des neutres (Pêcheux 1982a, 41). En outre, les opérations, bien que mathématisées, ne font souvent que reproduire les « évidences empirico-logiques de la lecture » (Pêcheux 1981a, 704). Si ces opérations sont des heuristiques, la manière dont on conçoit les outils en question s'inscrit déjà dans de l'herméneutique et n'objective en rien. Ils garantissent au mieux l'illusion de l'objectivité, à laquelle le Pêcheux de l'AAD69 a pu céder, ayant cru en l'informatique (et aux procédés mathématiques) et ayant considéré qu'elle pouvait fonctionner comme une « prothèse de la lecture, machine à laver les textes, ou appareil à rayons X » (Pêcheux 1981a, 704), avant de réaliser sa propre naïveté. Ainsi, l'écriture galiléenne est une condition *sine qua non* de la science pour Milner, et c'est à cette écriture que Pêcheux s'attache dans la production de ses inscriptions, attendu qu'elle permettrait ladite objectivité scientifique – position qu'il a donc revue rétrospectivement.

Cet exemple permet de se figurer la difficulté de parler de *faire science* comme s'il s'agissait d'un objet stable dans le temps et dans les discours. En effet, si le *faire science* varie temporellement, il varie aussi selon les modalités programmatiques et effectives. Entre ce qui est annoncé par l'auteur et ce qui est effectivement fait, il peut y avoir un écart – comme nous l'avons largement illustré avec Culioli. Il importe donc de ne pas considérer le galiléisme ou, plus largement, les projets théoriques, tels qu'ils apparaissent dans le programme (et tel qu'il peut être nommé concrètement), mais bien comme tel qu'ils se réalisent. Il s'agit de ne pas faire l'histoire de la linguistique – ou en l'occurrence des mouvements qui nous occupent – en confondant ce que les auteurs *disent* faire, ce que les auteurs *font* et ce qui *se fait* concrètement, au-delà de leurs intentions programmatiques et pratiques discursives ou épistémologiques concrètes.

Il s'agit, au contraire, de faire l'histoire de ce qu'ils disent faire, de ce qu'ils font et de ce qui est fait, au-delà de leur simple travail, en considérant leur réception par leurs épigones. En conséquence, il s'agit aussi de faire l'histoire de l'écart entre ce qu'ils disent et font et entre ce qu'ils font et se fait, de rendre compte par l'écriture historique de la « *différence positive du réel avec le programme* » (Potte-Bonneville 2002, paragr. 8). Ainsi,

nous pouvons expliquer les tensions internes au projet de Pêcheux, qui reposent sur le même antagonisme que Culioli : *faire science* par un langage univoque tout en constatant et en insistant constamment sur l'impossibilité d'appliquer strictement un langage univoque à l'étude du langage, de la langue, du discours. Il y a une divergence *a priori* irrésoluble entre le programme – la formalisation galiléenne et l'acceptation de l'équivocité de la langue – et l'effectivité du projet qui, soit, formalise par l'univocité, soit accepte l'équivocité, mais échoue à formaliser ou, comme nous l'avons vu, s'équilibre dans une opacité épistémologique totale. Cette tension interne au programme, aux conséquences diverses, n'est pas contradictoire avec le *faire science* galiléen. Au contraire, elle est, dans une certaine mesure, constitutive de ce dernier, attendu que le *faire science* galiléen n'est pas réductible à l'idéologie galiléenne ou à l'écriture galiléenne. Nous pouvons rencontrer des écritures galiléennes dans un projet qui, selon l'idéologie exposée programmatiquement, n'est pas galiléen – et inversement.

En effet, il faut envisager le *faire science* galiléen comme l'ensemble des stratégies matérielles de scientification, en ce compris les stratégies discursives, congruentes avec la finalité épistémologique du galiléisme, à savoir la mesure des remplissements. Dès lors, le *faire science* galiléen peut se manifester en discours selon trois aspects : l'aspect technique, l'aspect éthico-éthotique et l'aspect doxique. Premièrement, le galiléisme comme pratique d'inscription ou, plus largement, le galiléisme comme *technique (technê)* qui permet d'envisager les inscriptions galiléennes du point de vue des techniques et technologies qui les permettent. L'ensemble des techniques d'inscription qui fonctionnent selon le triple geste mesure-idéalisation-automatisation sont des inscriptions galiléennes – et se manifestent de façon prégnante dans ce que nous qualifions de *mathématique kuhnienne*.

Deuxièmement, le galiléisme comme éthique et comme éthos. Le galiléisme comme éthos permet de penser la manière dont le galiléisme s'exprime ou apparaît à travers des attitudes ou des postures énonciatives. Cet éthos peut s'envisager comme l'actualisation discursive d'un éthos professionnel qui, lui-même, est largement constitué par l'éthos discursif des acteurs. Enfin, cet éthos discursif-professionnel est producteur d'effets performatifs : l'éthos, en tant qu'il enveloppe le discours, est producteur d'effets de réception et d'adhésion au *faire science* galiléen. Ainsi, la production d'un

métadiscours sur la rigueur est plus qu'une spectacularisation, il s'agit d'une performance voire d'une performance éthotique de la scientificité – qui est scientificité parce que convergente avec une certaine éthique. Quant à cette éthique, il s'agit du troisième aspect : le galiléisme doxique. L'idéologie galiléenne dans sa manifestation la plus consensuelle, à savoir l'ensemble des stéréotypes et des imaginaires – constitutifs tant des mondes éthiques que des normes du champ, donc de l'axiologie et de l'éthique qui lui est propre – associés au galiléisme. Il s'agit des éléments que nous avons étudiés au chapitre précédent. Par ailleurs, les aspects techniques et doxiques correspondent respectivement aux dimensions épistémico-énonciatives et gnoséo-discursives de tout énoncé.

Se dessine ainsi un rapport complexe entre des objets de plusieurs natures, à savoir entre les stratégies matérielles de scientification, les modalités discursives des stratégies en question et enfin la gnoséologie des discours scientifiques. Nous pouvons définir les rapports qu'entretiennent les objets entre eux au sein d'une même catégorie, ou entre les catégories. Premièrement, nous pouvons distinguer trois *faire science* au sein des stratégies matérielles de scientification : d'abord le *faire science programmatique*, tel qu'il est annoncé, conçu, envisagé et exposé discursivement, tel qu'il structure et organise la recherche dans et au-delà du discours ; ensuite le *faire science effectif*, tel qu'il s'est effectivement réalisé, indépendamment de ce qui a été conçu ou projeté de façon programmatique ; enfin un (ou des) *faire science gnoséologique*, c'est-à-dire quelles stratégies sont dominantes voire structurantes dans l'espace de production scientifique.

Deuxièmement, pour chaque *faire science*, nous pourrions observer les modalités discursives, attendues, effectives ou projetées. Ces modalités peuvent s'envisager selon trois aspects : le *faire science* comme technique – aspect épistémico-énonciatif –, le *faire science* comme éthos – aspect gnoséo-discursif de l'ordre du *montrer* (cf. Chap. 13) – et enfin le *faire science* comme doxa – aspect gnoséo-discursif. Le *faire science* comme technique permet d'étudier les stratégies techniques qui visent à produire des opérations de connaissance reconnues comme scientifiques ou produisant des connaissances reconnues comme scientifiques, du fait des opérations qui les ont produites ; le *faire science* comme éthos permet d'envisager les stratégies discursives et énonciatives qui visent à convaincre de la scientificité des énoncés, indépendamment de leur matérialité

technique ; le *faire science* comme doxa permet d'envisager l'interdiscours doxique mobilisé, c'est-à-dire l'ensemble des stéréotypes, des imaginaires, des références qui permettent d'ancrer les énoncés dans un univers discursif reconnu comme scientifique.

Troisièmement, nous pouvons différencier au sein de la gnoséologie des discours scientifiques, l'épistémologie de l'idéologie : la première permet d'envisager les règles de constitution d'une connaissance scientifiquement valable, le régime de vérité pourrions-nous dire ; la seconde permet d'envisager, dans un rapport d'homologie structurelle, à quelle idéologie correspond l'épistémologie dominante. Le *faire science gnoséologique* est, ainsi, la jonction entre la gnoséologie et les stratégies de scientification, tandis que le *faire science* effectif est la jonction entre les stratégies de scientification et les modalités discursives observées. Ainsi, si nous regardons la *fig. 29*, nous verrons représentés les éléments susdits. La seconde partie de la figure permet de représenter ce qu'il en est pour le galiléisme, qui est un *faire science gnoséologique*. Le galiléisme trouve ses origines dans le régime de la mesure : devenir science, c'est répondre au régime de la mesure. À ce régime correspond une idéologie scientifique précise, dont nous avons observé les ramifications précédemment (cf. CHAP. 5.1) : la mesure permet l'opérationnalité et ce que nous pourrions appeler un scientisme opérationnel : seules les sciences qui répondent au régime de la mesure sont des sciences, seules les sciences qui y répondent sont opérationnelles, l'opérationnalité doit être la seule axiologie politique, philosophique ou juridique.

Il existe évidemment d'autres gnoséologies, qui reposent sur d'autres régimes de vérité et sur d'autres idéologies scientifiques. Nous étudions le *faire science* effectif de nos auteurs, qui entretient donc une relation d'écart positif avec le programme et une relation en tension avec le *faire science* gnoséologique. Le *faire science* effectif apparaît de façon technique, à travers les mathématiques kuhniennes ; de façon éthotique, à travers l'éthos de la rigueur chez Culioli ou l'éthos objectivant chez Pêcheux (cf. CHAP. 13) ; et enfin de façon doxique à travers l'imaginaire de la coupure épistémologique chez Pêcheux ou l'imaginaire de la mesure qui apparaît tant chez Pêcheux que chez Culioli. En effet, chez Culioli, le système complexe de représentations entretenant entre elles des rapports d'homologie est *in fine* une mesure des remplissements. Quant à Pêcheux, la manière dont se réalise le régime de la mesure est abordé au sous-chapitre suivant.

12. Pratiques d'écriture – Axiomatique et automaticité

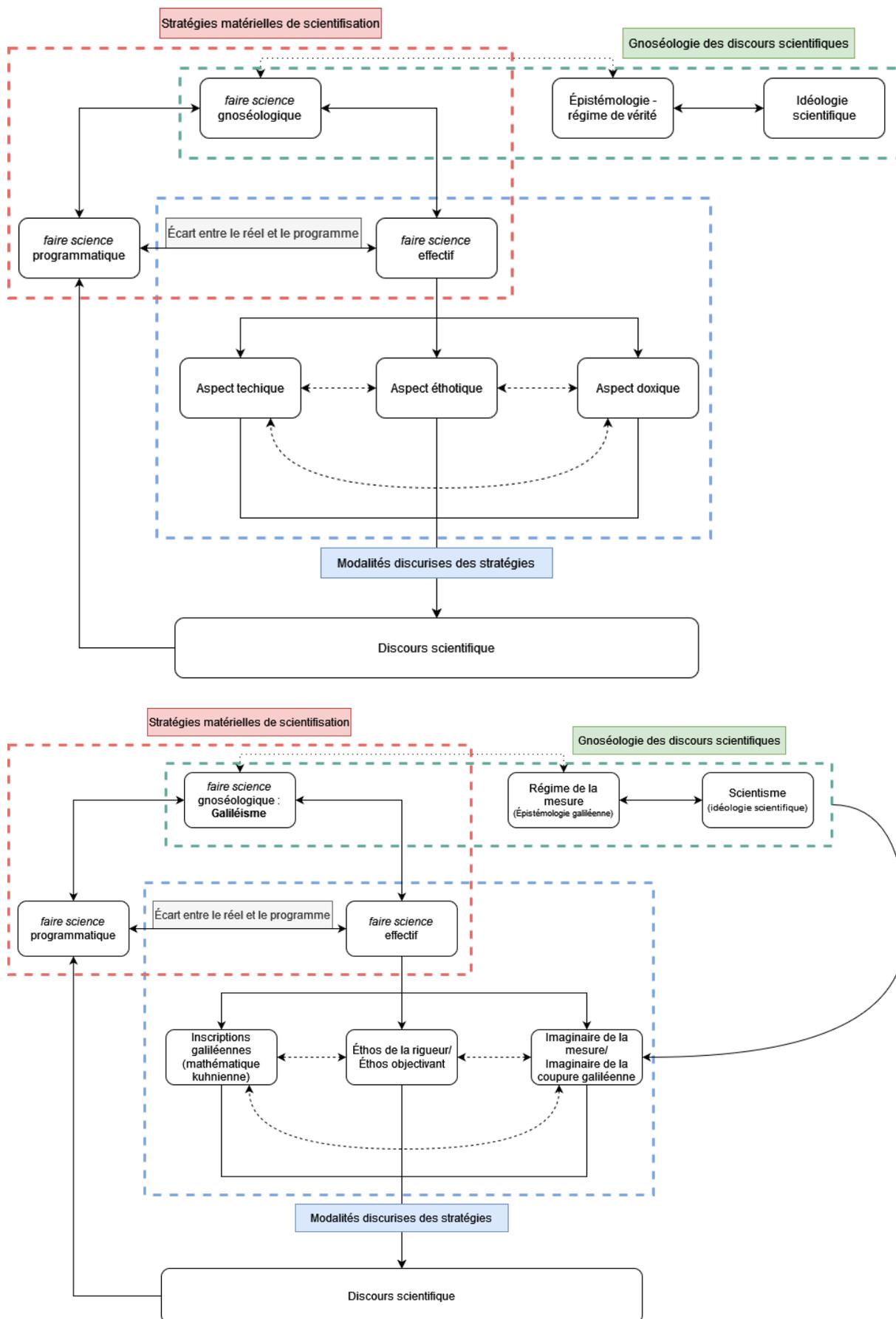


Fig. 29 : Faire science et gnoséologie

12.2. Étude de trois catégories d'inscriptions chez Pêcheux

Afin d'étudier les inscriptions chez Pêcheux, nous nous intéressons principalement à l'AAD69 et à « Mise au point sur l'Analyse Automatique du discours » (Pêcheux et Fuchs 1975). En vue de les étudier, nous avons regroupé les inscriptions sur le critère de leur *télos*, c'est-à-dire de leur objectif final *en tant qu'elles sont des inscriptions*. Notons qu'il y a une plus grande variété d'inscriptions que celles que nous retenons dans cette analyse. Nous avons en effet compté une douzaine d'inscriptions, qui connaissent encore des variations internes : ainsi, outre les énoncés T1, toujours en langue naturelle, nous avons identifié des arbres syntaxiques, des graphes, de natures et de fonctions différentes, des inscriptions matricielles (dans leur forme la plus mathématisée ou simplement tabulaire), des inscriptions parenthétiques, des diagrammes représentant tantôt le fonctionnement d'une machine de calcul tantôt des flux de contrôle, des inscriptions algorithmiques ou algébriques, des diagrammes linguistiques non arborescents, des schémas télégraphiques de type jakobsonien ou cybernétique, et ainsi de suite – nous avons réalisé une analyse synthétique des inscriptions en question (cf. CHAP. 12.4).

Les trois catégories d'inscription que nous avons retenues sont les suivantes : les inscriptions axiomatiques, les inscriptions de délinéarisation de niveau 1 et les inscriptions de délinéarisation de niveau 2. Ces catégories correspondent à l'objectif desdites inscriptions : il s'agit en quelque sorte de leur orientation argumentative et de leur orientation épistémique. Les premières cherchent à formuler une série de règles qui permettent d'envisager le processus discursif. Il s'agira de définir si les règles en question sont effectivement, ou non, des énoncés axiomatiques (CHAP. 12.2.1). La seconde et la troisième catégorie d'inscription regroupent les inscriptions qui participent du traitement de l'archive. En effet, comme nous l'avons expliqué précédemment (cf. CHAP. 11.1.3 et 12.1), le travail de Pêcheux repose sur une série d'opérations de délinéarisation qui visent à dépasser la lecture cursive et à produire des objets discursifs qui seront comparés entre eux. Les opérations de délinéarisation se distinguent selon qu'elles se situent au niveau énonciatif – zone d'oubli n°1 – et requièrent l'analyse linguistique (CHAP. 12.2.2) ou au niveau sociohistorique – zone d'oubli n°2 – et requièrent une analyse extralinguistique (CHAP. 12.2.3).

12.2.1. Inscriptions axiomatiques

Dans le cadre de l'AAD69, le projet de Pêcheux est, du point de vue de la configuration éditoriale, clairement divisé en deux parties. Une première section s'intéresse à l'axiomatisation et la théorisation du processus discursif – et comporte une partie conséquente qui vise à théoriser la coupure épistémologique dont nous avons étudié les tenants et aboutissants au chapitre précédent (cf. CHAP. 11). Une seconde section s'intéresse à la construction d'opérations pour analyser le discours. Cette séparation n'est pas anodine : les inscriptions d'axiomatisation ne se retrouvent aucunement dans la seconde section. L'AAD75 fonctionne peu ou prou de façon similaire – quoique moins marquée. Une première section revient sur les bases théoriques de l'AAD69, une seconde section définit les aspects opératoires. Il y a donc une distinction claire entre la théorisation/axiomatisation et les opérations de délinéarisation. Cette distinction nous paraît d'autant plus pertinente à relever que la théorisation du discours de Pêcheux ne nous semble pas avoir particulièrement évolué dans le temps, contrairement aux opérations qu'il propose. En effet, malgré les déplacements de Pêcheux, largement mis en exergue par Malidier (1993), malgré sa découverte de Foucault et du poststructuralisme (Pêcheux et Gadet 1991), il nous semble que la perception philosophique et théorique de Pêcheux est relativement stable. Aussi, à bien des égards, les deux sections pourraient fonctionner de façon autonome.

Dans un premier temps, nous souhaitons donc étudier les inscriptions rencontrées dans la première section de l'AAD69 – inscriptions qui ne visent pas à décrire les opérations qu'il faut appliquer au texte pour créer l'objet discursif, mais qui visent à définir ce qu'est le discours et à substituer la notion de *discours* à la notion de *texte*. Notre hypothèse est que les inscriptions rencontrées visent à produire des axiomes décrivant le discours. Cette hypothèse nécessite de nombreuses précautions, attendu que Pêcheux ne qualifie jamais son approche d'axiomatique (Pêcheux 1984; 1981b; Pêcheux, Haroche, et Henry 1971; Pêcheux 1982; Pêcheux et Fuchs 1975; Pêcheux 1981a), et qu'il paraît, par ailleurs, critique quant à l'axiomatisation comme procédure (Gadet et Pêcheux 1981, 50), ou du moins quant à l'usage des langages logiques univoques sur lesquels l'axiomatisation repose (Pêcheux 1981a, 704; 1982a, 41). Notons sur ce point que l'approche péchalienne a même pu être considérée comme une construction du discours constituant une

alternative, précisément, à l'axiomatisation (Pelletier 1977, 16). Autrement dit, rien ne prédispose, *a priori*, à considérer que Pêcheux axiomatise. Par conséquent, il convient d'interroger la nature de ce que nous appelons *axiomes* et du processus d'axiomatisation que nous pensons identifier. Afin d'identifier le caractère axiomatique des inscriptions que nous étudions, il faut donc nous entendre sur ce que désigne l'opération d'axiomatisation, que Milner estime centrale dans une approche scientifique galiléenne de la linguistique – l'usage littéral des symboles galiléens dans une perspective aveugle dont discute Milner définit une intention axiomatique (J.-C. Milner 1978b, 19) – mais que Pêcheux et Gadet considèrent comme une « tentation philosophique » *a priori* inséparable de la « logique mathématique » (Gadet et Pêcheux 1981, 50). Consécutivement, il faut considérer en quoi l'axiomatisation implique nécessairement (ou non) une inscription sinon logico-mathématique, du moins simili-mathématique – comme semblent l'envisager nos auteurs, et comme nous le retrouvons déjà chez Marcus (1967; 1988).

Par ailleurs, questionner l'axiomatisation implique d'investiguer, outre l'opération sous-jacente et les pratiques scripturales qui l'accompagnent, son inscription dans l'économie épistémologique des pratiques étudiées : l'axiomatisation est-elle compatible avec d'autres formes de représentations, d'autres formes d'explorations, ou implique-t-elle *de facto* une forme d'hégémonie théorique ? En d'autres termes, quelle place prend l'axiomatisation dans l'économie des représentations mobilisées en vue de produire une connaissance scientifique, attendu que chez Pêcheux comme chez Culioli, la question de la représentation est centrale dans leur rapport à la science. Sur ce point, Pêcheux et Gadet distinguent justement plusieurs types de représentations scientifiques : les représentations opératoires de la physique, les montages matériels simulant ou reproduisant un fonctionnement mécanique ou industriel et les dispositifs simulant ou suppléant une fonction biologique. Ils constatent d'ailleurs, à raison, que ces types de représentations ont tendance à converger et à s'hybrider (Gadet et Pêcheux 1981, CHAP. 4) – prenant en exemple le cas du chomskysme observé par ailleurs par Pelletier (1977), comme figurant une convergence de l'axiomatisation et de la représentation opératoire physicien¹²⁸. D'ailleurs, faut-il considérer l'axiomatisation comme un type de

¹²⁸ À ce titre, la linguistique est un exemple remarquable d'hybridation. Le chomskysme témoigne du syncrétisme entre approche opératoire et approche axiomatique, auxquelles nous pouvons ajouter la

représentation scientifique ? Enfin, nous devons questionner le télos idéologique propre à l'axiomatisation. En effet, axiomatiser ne nous paraît pas neutre épistémologiquement : cette action théorique s'inscrit sinon dans un horizon mathématique, du moins dans un système logique de type inductif, reposant sur les fameux « langages à référent univoque » qui s'opposeraient en quelque sorte aux approches empiriques¹²⁹. L'axiomatisation serait l'un des éléments fondateurs d'une science galiléenne de type euclidien (Milner 1978, 51)¹³⁰ : il est ainsi noté que les axiomes doivent être évidents, donc indémontrables, et suffisants. De ces axiomes sont dérivées des propositions supplémentaires, par le seul usage de la logique. L'axiome est, en quelque sorte, l'acmé de la formalisation mathématique (Radnitzsky 1982).

Aussi, compte tenu des éléments que nous venons d'exposer, est-il envisageable de considérer que le travail de Pêcheux dans la première partie de l'AAD69 tend ? – ou du moins, converge – vers une pratique axiomatique ? S'agit-il d'axiomes au sens définitionnel – c'est-à-dire au sens de règles automatiques ? S'agit-il d'axiomes au sens scriptural – c'est-à-dire d'une écriture qui permette le fonctionnement automatique, *a priori* un langage logique ? S'agit-il d'axiomes au sens idéologique ou doxique – et quelle serait l'idéologie sous-jacente à l'axiomatique, si tant est qu'il existe une idéologie axiomatique ? Approcher l'axiomatique de cette manière nous paraît délicat, attendu qu'elle réifie l'axiomatique et risque de passer, précisément, à côté d'usages qui sont, *in*

simulation biologique, dès lors que Chomsky suppose que son modèle *simule* le fonctionnement neurologique réel (Gadet et Pêcheux 1981, 51). Les modèles télégraphiques canoniques de Shannon et Weaver (Shannon 1948a; 1948b; Weaver 1949; Shannon et Weaver 1963) sont des exemples concrets de montages matériels, ne serait-ce que métaphoriquement.

¹²⁹ Cette opposition entre logicisme et empiricisme est fondamentale dans l'argumentaire de Pêcheux et, plus largement, nous paraît effectivement une clé de lecture dans les débats épistémologiques dont participent nos auteurs. Cette opposition, nous l'avons déjà aperçue en creux de l'argumentaire de Culioli. En effet, Culioli rejetait d'une part les approches positivistes hypostasiant la langue et, au sein des approches alternatives, distinguait deux tendances contradictoires, mais également condamnables : l'empirisme casuistique d'une part et le formalisme incontrôlé d'autre part. Cette opposition empirisme/formalisme est identique chez Pêcheux. Par ailleurs, sur ce point, l'empirisme logique sous-jacent aux formalisations logicistes n'est bien qu'un renouvellement du positivisme, attendu que des lois universelles et naturelles que critique Culioli nous passons à des lois logiques qui prétendent, peu ou prou, au même degré d'universalité. Car, comme le remarquent Pêcheux et Gadet, les oppositions dont il est question s'inscrivent dans une perspective philosophique plus large, qu'ils désignent avec un vocabulaire psychanalytique, à savoir l'opposition entre la *Loi* et la *Vie* (Gadet et Pêcheux 1981, 15-20, 45, 70, 76, 87, 97-98), entre l'universel et le particulier, entre le systématisable linguistique et l'irréductible linguistique – sur cette question, cf. CHAP. 15 et 16.

¹³⁰ Pêcheux et Gadet produisent le même rapprochement que Milner entre l'axiomatique et Euclide, témoignant d'un interdiscours commun sur la question (Gadet et Pêcheux 1981, 50-51).

fine, axiomatiques bien qu'ils ne le paraissent pas, ou qui visent à *faire axiome* quand bien même ils n'en sont pas *stricto sensu*. Aussi, dans la perspective que nous avons présentée précédemment, nous souhaitons approcher la règle – terme qu'utilise Pêcheux dans l'AAD69 – du point de vue des trois modalités discursives du *faire science*, en abordant son fonctionnement technique, doxique et éthotique.

FONCTIONNEMENT TECHNIQUE DE LA RÈGLE

Il nous paraît, stratégiquement parlant, intéressant d'envisager l'axiomatisation péchaldienne du point de vue de la technique, c'est-à-dire du point de vue de ce que nous qualifions de *technê*, en reprenant le terme consacré en histoire de la linguistique pour désigner les premières grammaires (Clairis 2009). Cependant, parler de *technê* nous paraît être une ouverture épistémologique afin d'introduire la question du fonctionnement technique des inscriptions – et conséquemment, de la technique dont elles participent. Par ailleurs, décrire le fonctionnement technique nous permettra de présenter les axiomes dont nous discutons, attendu qu'ils n'existent, matériellement parlant, qu'au regard des pratiques techniques constitutives de la technologie axiomatique qui est la leur. Cette manière d'envisager les choses repose sur deux principes théoriques : premièrement, il n'y a pas d'opérations autres que des opérations énonciatives ; deuxièmement, ces opérations énonciatives s'entendent au sens d'opérations *techniques* à distinguer de *la* technique ou de la *technologie* dont elles participent. En effet, nous expliquions précédemment l'intérêt de substituer aux analyses en termes d'opérations épistémologiques ou cognitives une analyse strictement cadrée sur les questions de l'énonciation et du discours (cf. Sect. II & III). Les notions d'opérations *cognitives* ou *épistémiques* supposent l'une et l'autre, quoique de façon différenciée, la mobilisation d'un extérieur linguistique, d'un extérieur au discours qui impliquerait, par conséquent, tantôt l'existence d'une connaissance pure que la langue et le discours ne feraient que représenter, tantôt la référence psychologue à des procédures auxquelles nous n'avons pas accès. En outre, lesdites procédures peuvent s'envisager d'un point de vue strictement linguistique, discursif ou énonciatif. Il n'est donc pas justifié, d'un point de vue méthodologique, de convoquer, notamment, les épistémologies cognitivistes.

Au demeurant, concernant notre refus de discuter en termes d'opérations épistémologiques, rappelons que cette position ne signifie pas que nous n'étudions pas

l'épistémologie, bien au contraire. Nous n'envisageons simplement pas l'espace épistémologique comme une idéalité presque platonicienne dans laquelle se réalisent des opérations – qui seraient en homologie, d'ailleurs, sur les compétences cognitives dont nous venons d'exclure l'usage théorique et méthodologique – mais bien comme un espace discursif, à entendre au sens praxis/processus – en ce compris, donc, au sens énonciatif, attendu que les opérations de calcul procèdent d'une logique énonciative, puisque calculer c'est, précisément, écrire (cf. CHAP. 9). Aussi, lorsque nous parlons d'axiomatisation d'un strict point de vue énonciatif et discursif, nous envisageons conjointement les pratiques d'écriture – dont résulte la matérialité énonciative et sémiotique des axiomes – et les opérations épistémiques qu'elles produisent – et donc les effets axiomatico-déductifs qu'elles peuvent produire dans l'ensemble épistémologique dessiné par le discours, qui sont donc des effets énonciatifs. Cette articulation s'inscrit dans la distinction fondamentale entre épistémo-énonciatif et gnoséo-discursif esquissée au chapitre 4¹³¹.

¹³¹ Compte tenu de l'importance de cette distinction dans l'ensemble de notre travail et spécifiquement dans ce chapitre, nous nous permettons d'insister à nouveau. Nous distinguons trois types de mathématicité, trois caractères de ce qui est mathématique : l'épistémique (R-1) ; le disciplinaire (R-2a) et l'épistémologique (R-2b). Nous avons expliqué que le disciplinaire et l'épistémologique constituaient une distinction interne au sens [R-2] : le disciplinaire concerne le contenu discursif sociohistoriquement situé et constitué comme une discipline, tandis que l'épistémologique concerne le contenu discursif qui vise à étudier les opérations épistémiques comme des objets en soi. Le disciplinaire et l'épistémologique ont donc en commune d'être des contenus discursifs ; par ailleurs, l'épistémologique peut relever de la discipline mathématique – mais pas exclusivement. Dans cette perspective, une exploration axiomatico-déductive des implications d'un énoncé en sciences mathématiques suppose des opérations épistémiques (puisque'il s'agit d'une opération déductive), et, dès lors, des opérations épistémologico-disciplinaires donc gnoséo-discursives (puisque ces opérations concernent des objets épistémologiques qui se déroulent dans un ensemble théorique circonscrit au domaine des mathématiques). Ce doublet épistémique/gnoséologique est donc en homologie sur le doublet énonciation/discours. En effet, les postures épistémiques et les opérations épistémiques supposent des opérations techniques qui relèvent de la matérialité sémiotique ; autrement dit, elles supposent de l'énonciation ; les opérations ou les postures épistémologiques ou disciplinaires supposent une inscription dans un domaine qui n'existe pas *en soi*, mais qui relève du discours et de l'interdiscours. Cela étant, la formalisation mathématique est d'abord un processus énonciatif puisqu'il s'agit d'une question matérielle. Ce processus épistémo-énonciatif peut s'envisager du point de vue des praxis. Il s'inscrit dans sa praxis préférentielle, à savoir la praxis matérielle, qui permet d'envisager la sémiose, les conditions matérielles et formelles de l'énonciation, et ainsi de suite. En revanche, si nous considérons que l'énoncé est écrit dans un langage mathématique canonique, le processus épistémo-énonciatif s'inscrit aussi dans la praxis ordodiscursive, attendu que l'écriture sélectionnée est sociohistoriquement située dans une discipline donnée. Dès lors, le calcul, qui relève du processus épistémo-énonciatif, suppose la résolution d'effets de sens proprement discursifs, à savoir le sens des objets épistémologiques auxquels se réfère l'écriture. En conséquence, des opérations épistémo-énonciatives peuvent avoir des effets de sens gnoséo-discursifs et une inscription disciplinaire – autrement dit, bien que relevant de l'aspect technique, les inscriptions relèvent aussi de l'aspect doxique et – nous le verrons (cf. Chap. 13) – de l'aspect éthotique, attendu que les inscriptions, même mathématiques, donc uniquement

Dans cette logique, l'axiomatisation procède d'une inscription spécifique. Il y a donc des *techniques d'inscriptions axiomatiques*. Ces techniques d'inscription impliquent des éléments sémiotiques spécifiques, qui peuvent d'ailleurs produire des effets éthotiques – il s'agit des effets identifiés au point suivant. Ces techniques d'inscription permettent d'inscrire une connaissance relative à une structuration spécifique de la connaissance. Si nous en revenons à la définition de Milner, ou à celle de Pelletier, l'axiomatisation définit un rapport spécifique à la connaissance, qui consiste à l'opérer d'une façon donnée – et, en cela, l'axiomatisation est une forme spécifique de mathématisation qui, elle-même, est donc une forme spécifique de formalisation. À la lecture de notre définition, il apparaît que le paralogisme représentationnel nous guette constamment. Il faut, selon nous, considérer que l'axiomatisation consiste en une représentation épistémique – donc énonciative – donnée d'une connaissance sur laquelle s'opère, par cette représentation, la production d'une nouvelle connaissance qualifiée d'axiomatisée. Il faut entendre que la connaissance est axiomatisée par l'écriture axiomatique – et non qu'elle existerait hors du discours et de l'énonciation axiomatisée. Il existe, en revanche, une connaissance préaxiomatisée – sur la même logique qu'il existe des connaissances préscolaires – qui est de l'ordre du prédiscours, de l'interdiscours, voire de l'inter-énonciation. Sur ce dernier point, il s'agit d'un exemple saillant d'éléments propres à la praxis matérielle : l'énoncé axiomatisé, pour fonctionner, suppose dans son environnement énonciatif d'autres énoncés qui l'entourent, l'encadrent, attendu que tout énoncé T2 est encadré par des énoncés T1, qui constituent aussi la forme préaxiomatisée des énoncés T2.

De ce point de vue, l'axiomatisation relève d'un effet performatif : en représentant, par une technique d'inscription donnée, la connaissance, d'une manière donnée, cette dernière devient axiomatique. Ou, pour le dire en dehors de tout idéal représentationnel, la réinscription dans une matérialité sémiotique donnée avec une posture épistémique donnée d'un énoncé préaxiomatisé produit un énoncé axiomatique. La *connaissance* est de l'ordre du prédiscours, les techniques d'inscription sont de l'ordre de la matérialisation énonciative dans une sémiose propre, tandis que la « représentation dans une manière

porteuses d'effets de sens épistémico-énonciatifs, ont des effets de sens gnoséo-discursifs de l'ordre de la sémiotisation du *fait de dire*, donc du *montrer*.

donnée » est la posture énonciative¹³². Aussi, l'axiomatisation suppose un télos : pour qu'il y ait axiomatisation, il faut qu'il y ait une matérialité sémiotique spécifique et une posture énonciative spécifique, l'une et l'autre congruente avec une orientation argumentative et épistémique. Le terme *spécifique* suppose que toute matérialité sémiotique et toute posture énonciative ne produisent pas de *l'axiomatisé*, sans quoi tout serait de l'ordre de l'axiome. Il s'agit donc de ne pas séparer les pratiques techniques dont nous discutons de la technique/technologie – qui ne doit elle-même pas être séparée de l'idéologie scientifique dont elle participe. Par ailleurs, nous constatons que, dans cette approche, l'axiomatique, à l'instar de la formalisation mathématique dont elle n'est que le stade ultime, ne repose pas sur le processus discursif, mais bien sur le processus énonciatif : si nous caractérisons l'énonciation par la technique, nous la caractérisons par sa matérialité – si le processus discursif participe, c'est uniquement du point de vue de l'épistémologie disciplinaire potentiellement sous-jacente à la sémiologie utilisée¹³³.

C'est d'ailleurs en ce sens qu'il nous paraît intéressant de distinguer l'axiomatisation comme ensemble de pratiques techniques – en ce compris (voire exclusivement) des pratiques d'écriture – de l'axiomatisation comme technologie. Cette distinction implique de nous inscrire dans un débat terminologique et philosophique sans doute aussi riche et complexe que celui sur les acceptions du discours (Coupaye 2022; Barron 2022; Barron, Camolezi, et Deldicque 2022). Dans cette perspective, nous distinguons d'une part les activités, objets et systèmes *techniques* dans « leur dimension pratique et axiologique », de *la* technique ou la *technologie* comme « catégorie vernaculaire de la modernité euro-américaine » qui a un « rôle opératoire dans les représentations et les pratiques qui sont associées à cette catégorie » (Coupaye 2022, paragr. 4). Ce faisant, nous pouvons parler des pratiques et des activités *techniques* qui permettent l'axiomatisation – à savoir une

¹³² Posture énonciative qui suppose une praxis matérielle. En effet, l'attitude du sujet vis-à-vis de son énonciation et de son discours *en tant qu'il est énonciation* suppose un positionnement du sujet dans la praxis matérielle : se positionner par rapport à sa propre énonciation (dans son énonciation) relève de la situation inter-énonciative (rapport matériel de son énonciation aux autres énoncés/énonciations) et du simulacre énonciatif (autrement dit, de la scénographie).

¹³³ Ainsi, considérons l'écriture mathématisée d'une sommation. L'écriture et la résolution de l'écriture relèvent du processus épistémico-énonciatif. Les règles de grammaire propres à cette écriture, qui permettent son calcul, relèvent de la praxis matérielle. En revanche, toute la théorisation des règles en question, la manière dont la discipline mathématique a pu construire et développer les propriétés de l'addition dans un cadre épistémologique particulier, relève de la praxis ordodiscursive.

certaine écriture, donc une certaine matérialité¹³⁴ – et de *technologie* axiomatique dès lors que nous envisageons l'axiomatisation comme un ensemble de pratiques et d'activités *techniques* dans la perspective anthropologique de la modernité européenne qui implique que ces aspects techniques s'inscrivent dans une praxis qui leur est propre : la praxis scientifique – qui prend la forme, dans notre étude, d'une praxis sociodiscursive spécifique, d'un dispositif argumentatif, du discours au sens [10]. L'axiomatisation est donc une technologie propre à la praxis scientifique européenne et, ce faisant, elle est travaillée par les doxas, normes et valeurs de ladite praxis : de l'idéaltype scientifique et l'injonction technoscientifique dont nous avons discuté au chapitre 6, en passant, bien entendu, par l'opérationnalité comme idéologie scientifique propre à la gnoséologie galiléenne.

Dès lors, si nous nous intéressons au *fonctionnement technique* de la règle, nous nous intéressons autant à sa matérialité énonciative qu'au projet technologique dont elle participe – et parler de projet technologique est éminemment pertinent dans le cas de Pêcheux, qui met en place de nombreuses (pratiques) techniques au service d'une technologie/technique d'automatisation de la lecture, tant au sens que nous venons de définir qu'au sens plus commun de technologie informatique/computationnelle. Les éléments que nous venons de définir sont particulièrement saillants dans les premières inscriptions de Pêcheux, d'ordre télégraphique, qui visent à représenter les acteurs du processus discursif : le destinataire, le destinataire et le référent d'une part ; le code linguistique et la séquence verbale d'autre part. Dans cette représentation, la flèche est un élément sémiotique à part entière, attendu qu'elle constitue le *contact* établi entre *A* et *B*. La reprise de Jakobson et, plus largement, des codes cybernétiques propres aux approches informationnelles, telles que nous pouvons les retrouver chez Shannon, est congruente avec l'ancrage computationnel de Pêcheux – que l'on retrouve dans la seconde partie de l'ouvrage. En un sens, nous pourrions y voir une sorte de proto-

¹³⁴ Ce qui correspond à la lecture qu'en fait Latour qui estime que le terme *technique* permet d'envisager la matérialité au-delà de la matière : « it allows the focusing of attention on techniques without being obsessed by the notion of matter, which corresponds, in effect, to a narrowly ethnocentric definition of what it is to be an object or an organism. This is where the symmetric mixture of typically ethnographic materials with Western mundane artifacts is so productive. "Technical" is an adjective that is able to resonate with any layer of what I hesitate to call materiality: songs as well as wood, noise as well as steel, narratives as well as fences. In effect, whatever is woven together by the highly specific trajectory of "technical" moves becomes "material" as a consequence » (Latour 2014, paragr. 7).

manifestation du modèle au sens de « montages matériels simulant un processus ou le reproduisant » (Gadet et Pêcheux 1981, CHAP. 4), qui, *a priori*, ne relèvent pas des constructions axiomatiques de type euclidien¹³⁵.

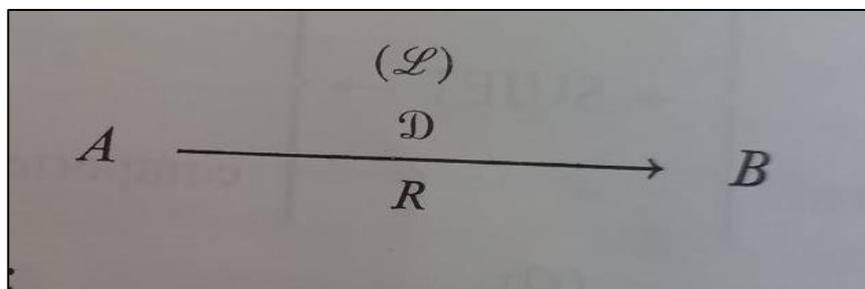


Fig. 30 : Graphe jakobsonien chez Pêcheux (1969, 18)

La séquence verbale – la flèche – est surmontée du symbole « \mathcal{D} » qui marque le discours chez Pêcheux, qui ne doit pas s'entendre comme un message ou une information, ni au sens textuel ou énonciatif, mais simplement comme un *effet de sens*, pour reprendre son expression – que nous pouvons faire remonter à Guillaume (O'Kelly et Joly 2020). Sur la base de cet énoncé élémentaire qui subsume, en quelque sorte, le fonctionnement de tout discours, donc, de tout effet de sens, Pêcheux formule plusieurs règles de formation du discours, exprimées dans un langage simili-mathématique. La première règle qu'il formule concerne le processus discursif. Il isole plusieurs éléments. Il identifie premièrement les conditions de production du discours – ou plutôt un état donné des conditions de production d'un discours donné – qu'il note « Γ_x^n ». Ces conditions de production ne doivent pas du tout s'envisager au sens contemporain, tel que nous le retrouvons chez Maingueneau, mais bien dans la perspective de la lutte de classes (Pêcheux et Fuchs 1975) : elles rendent compte de la position du locuteur dans l'espace différencié des classes sociales. Il identifie ensuite le code dans lequel l'effet de sens est *matérialisé*, « \mathcal{L} ». Il identifie enfin un processus de production du discours, qu'il note « Δ_x^n », dont résulte un discours, qu'il note « \mathcal{D}_x ». Il rédige ainsi la règle de formation du discours sous la forme « $\Gamma_x^n \circ \mathcal{L} \Rightarrow \Delta_x^n$ ». La *rencontre* de conditions de production spécifiques et d'un code spécifique aboutit en un processus discursif – qui lui-même

¹³⁵ Nous intégrons volontairement des représentations photographiques, réalisées par nos soins, des inscriptions péchaldiennes, afin de pouvoir les envisager par la suite dans leur entière matérialité, y compris donc dans leur matière physique et du point de vue tensif. La praxis matérielle suppose aussi des effets matériels qui produisent des effets éthotiques. Nous pouvons ainsi voir, par effet de transparence, les matrices présentes sur la face verso de la page étudiée.

produit un effet de sens, selon les conditions que Pêcheux a exposées ultérieurement. Cette règle présente deux éléments que Pêcheux n'explique pas, comme s'ils étaient transparents, à savoir le symbole « ° » et le symbole « \Rightarrow »¹³⁶.

Ces inscriptions sont pourtant localisées, ou peuvent être localisées, dans un champ épistémologique particulier. L'usage de ces inscriptions pose exactement les mêmes questions que celles soulevées par les usages mathématiques chez Culioli – que nous avons spécifiquement analysés à travers le mot *foncteur* (cf. CHAP. 9). En l'occurrence, le symbole *rond* est utilisé en mathématique dans le cadre des compositions de fonction. Nous n'allons pas reproduire l'exercice réalisé dans le cas de Culioli, attendu qu'il s'agit de mettre en exergue la problématique du statut épistémologique des inscriptions, dès lors qu'elles semblent provenir d'une autre épistémè ou, tout du moins, qu'elles activent un interdiscours mathématique spécifique. En l'occurrence, la lecture mathématisante est autorisée par un ensemble d'indices sémiotiques congruents : outre le symbole *rond*, l'usage de lettres grecques et de lettres romaines souscrites ou suscrites, l'usage de la *Frakturschrift*, ou encore l'usage d'un connecteur utilisé en calcul des propositions, encouragent la reconnaissance d'un discours mathématique. Ces quelques cas sont intéressants à soulever, attendu qu'ils permettent d'observer, en sus du processus énonciatif, le processus discursif : l'énonciation dans une sémiologie associée aux usages mathématiques produit des effets non seulement épistémico-énonciatifs – la formulation d'une règle générale qui permet du calcul – mais aussi gnoséo-discursifs – la reconnaissance de cette règle comme étant de l'ordre du discours mathématique, la formulation de cette règle dans une sémiologie reconnue ou associée à la sémiologie mathématique, et ainsi de suite.

Dès lors, quoique cette question soit, finalement, secondaire, nous pouvons interroger le statut gnoséo-discursif, c'est-à-dire épistémologique, de ces inscriptions. Afin de considérer ces inscriptions comme mathématiques au sens épistémologique, il

¹³⁶ Pêcheux produit une seconde règle, complémentaire à la première : $\Gamma_y^n * \Delta_x^n \Rightarrow \Gamma_{y'}^{n+1}$. Si la précédente permettait d'envisager la composition de conditions de production et d'un code, impliquant la production d'un discours, celle-ci permet d'envisager la composition des conditions de production, non plus avec un code, mais avec le processus discursif, impliquant une modification des conditions de production, qui changent et d'état et de séquence. La séquence permet de désigner la situation au sein de l'échange dialogique dont le processus discursif participe, comme le manifeste le diagramme dialogique péchaldien.

faudrait qu'il ne s'agisse pas que des inscriptions similaires dans leur *matérialité scripturale*, mais bien d'inscriptions similaires dans la grammaire et la sémantique qu'actualise le script – ou, *a minima*, dans la logique épistémique que suppose l'énonciation mathématique. En effet, sans être *nécessairement* mathématiques au sens gnoséo-discursif, les inscriptions peuvent être *mathématiques* au sens épistémoténonciatif. Au demeurant, si nous nous en tenons à une interprétation stricte du galiléisme tel qu'il est décrit par Milner, les énoncés dont il est question ne sont nullement galiléens. En effet, en aucun cas, nous n'avons un énoncé qui sort des logiques interprétatives et dont la lecture serait univoque – permettant une reproduction univoque. Il s'agit d'un simulacre d'écriture mathématique qui se réfère, de façon interdiscursive, à la grammaire mathématique, sans l'appliquer concrètement, mais dressant, de fait, un rapport d'analogie épistémologique. En d'autres termes, épistémoténonciativement, les énoncés dont il est question ne sont pas mathématiques, puisqu'ils ne permettent pas du calcul ; ils ne sont mathématiques que gnoséo-discursivement, en tant que la sémiose qui permet l'énonciation est, interdiscursivement, associée à la discipline mathématique¹³⁷.

Ce rapport complexe entre le simulacre et l'analogie participe d'un *faire mathématique*. Le rapport analogique peut néanmoins se construire à deux niveaux : soit entre les concepts mobilisés eux-mêmes ; soit entre les énoncés eux-mêmes. Il n'y a pas de démarcation claire entre ces deux niveaux. En *ayant l'air* d'une composition mathématique (analogie ou simulacre conceptuel), sans strictement en être une, l'énoncé *a l'air* d'un énoncé mathématique (analogie ou simulacre énonciatif). Le simulacre et l'analogie se distinguent sur le plan du processus : le simulacre résulte d'un processus discursif qui produit des effets de sens mathématiques alors que l'énoncé n'est pas mathématique, puisqu'il ne permet pas de calcul, tandis que l'analogie résulte d'un processus énonciatif dont l'énoncé résultant *fonctionnerait* comme un énoncé

¹³⁷ Des inscriptions qui ne sont similaires que dans la matérialité scripturale d'un code donné ne sont donc pas des inscriptions qui se réalisent dans la sémiose dudit code. Le processus énonciatif ne se réalise pas dans le code donné. Il y a un processus énonciatif qui se réalise dans un code qui *ressemble* en apparence au code donné. Cette ressemblance est un effet de sens qui relève donc du processus discursif. Un énoncé qui *ressemble* à des mathématiques est, au final, un énoncé qui, énonciativement, n'est pas mathématique – puisqu'il ne permet pas du calcul – mais qui, discursivement, produit un effet de sens mathématique, attendu qu'eu égard à un certain interdiscours mathématique, des symboles sont reconnus communs à l'énoncé et à la sémiose mathématique.

mathématique, sans en être strictement un du point de vue énonciatif. Toujours est-il que l'énoncé *fait mathématique* et, ce faisant, l'énoncé *fait science* par conséquent – ou, inversement, l'effet éthotique pourrait avoir une réception paradoxale et ne pas *faire science*¹³⁸.

Le *faire mathématique* en l'occurrence n'est pas donc tant un *produire du mathématique*, au sens épistémologique ou épistémique, que du *ressembler à des mathématiques* au niveau des effets de sens discursifs et du fonctionnement énonciatif. Cette ressemblance avec l'énoncé mathématique doit s'envisager tant de l'ordre du simulacre discursif – il s'agit de *ressembler* à des mathématiques – que de l'ordre de l'analogie – ça fonctionne comme des mathématiques sans en être : le caractère galiléen ou kuhnien tel que nous l'observons, le caractère simili-mathématique se situe dans cet interstice, dans ce flou entre la copie vide du discursif et l'analogie pleine de l'énonciatif, attendu que, dans une certaine mesure, passé un certain degré de ressemblance avec les mathématiques, des mathématiques sont peut-être produites. En d'autres termes, non seulement il y a un continuum interne à la mathématicité comme propriété épistémotivo-énonciative (mathématique kuhnienne, écriture galiléenne) et à la mathématicité comme pratique gnoséo-discursive (les mathématiques sociohistoriquement situées et constituées), mais il y a en sus un continuum entre la mathématicité épistémotivo-énonciative et la mathématicité gnoséo-discursive et, de fait, une porosité entre le simulacre de la mathématicité et la mathématicité réalisée.

Il importe de s'arrêter un instant sur cette affirmation qui explique pourquoi nous ne pouvons pas – comme nous l'expliquions au chapitre 7 – considérer, de façon expéditive, que nous observons des usages impropres des mathématiques. Premièrement, en envisageant les choses en termes de continuum, nous échappons à la binarité mathématique/non-mathématique. Il est aisé de comprendre les continuums internes : d'un point de vue épistémotivo-énonciatif, un énoncé est plus ou moins

¹³⁸ Nous avons envisagé dans les chapitres précédents que les stratégies de légitimation pouvaient avoir des effets paradoxaux, c'est-à-dire des effets inverses à ce qui était visé ou attendu. Les effets éthotiques fonctionnent de façon similaire, attendu qu'il faut toujours les appréhender eu égard à leur réception. Aussi, nous pouvons qualifier ces effets éthotiques de propres à un *faire science* parce qu'il s'agit de ce vers quoi les inscriptions tendent. Nous ne pouvons par contre discuter du succès ou non dudit *faire science* dans le cadre de sa réception.

mathématique selon qu'il est plus ou moins calculable. La calculabilité n'était plus envisagée comme une propriété binaire, mais bien comme un spectre : l'énoncé pleinement mathématique est donc l'énoncé univoque qui peut se calculer – c'est-à-dire à partir duquel nous pouvons produire de nouveaux énoncés – automatiquement, sans interprétation. Nous pouvons néanmoins imaginer de nombreux cas qui tendent vers cette calculabilité ou qui y aspirent, programmatiquement. Les énoncés mathématisés que nous avons étudiés chez Culioli sont clairement de cet ordre : ils ne sont pas calculables, au sens strict, mais il y a la production d'un appareil représentationnel qui vise à produire des règles d'application et de manipulation. D'un point de vue gnoséo-discursif, un énoncé est plus ou moins mathématique selon qu'il ressemble aux mathématiques canoniques, sociohistoriquement situées.

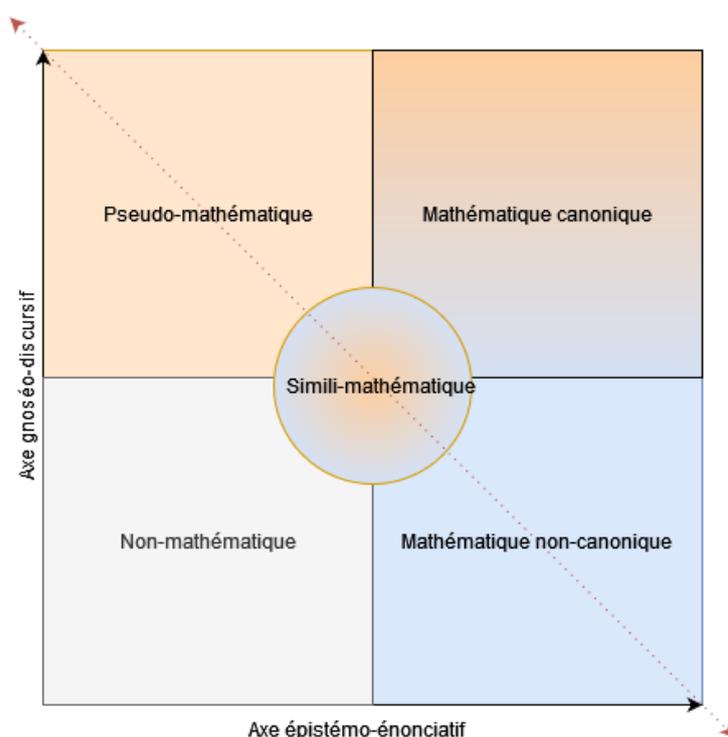


Fig. 31 : Simili-mathématique sur le double continuum

Aussi, nous pouvons combiner les deux spectres afin de produire un continuum bidimensionnel : l'axe épistémologique-énonciatif tend vers l'idéal galiléen d'inscriptions totalement univoques tandis que l'axe gnoséo-discursif tend vers l'interdiscours idéal de la discipline et de l'épistémologie mathématiques. Nous pouvons ainsi identifier cinq espaces théoriques : le non mathématique, lorsqu'il n'y a aucune calculabilité et que l'énoncé ne ressemble aucunement à un énoncé mathématique ; le mathématique non

canonique, lorsque l'énoncé est calculable, mais qu'il ne s'appuie aucunement sur la discipline ou l'épistémologie mathématiques ; le pseudo-mathématique, lorsque l'énoncé n'est pas calculable, mais qu'il cherche à ressembler à des mathématiques au sens disciplinaire ; et enfin le mathématique canonique, lorsque l'énoncé est calculable et qu'il s'agit, disciplinairement et épistémologiquement, des mathématiques au sens sociohistorique. Enfin, un cinquième espace se dessine, un espace au contour flou : celui des simili-mathématiques. Les énoncés en question tendent vers la mathématicité sans l'atteindre pleinement, s'appuyant en partie sur des formes canoniques propres à l'épistémologie mathématique, sans que nous n'en connaissions clairement le statut (cf. Chap. 7 et 8), et revendiquent l'idéal galiléen tout en développant une distance critique quant à la possibilité – ou la nécessité – de l'univocité logique, et ainsi de suite.

Enfin, il y a un continuum – peut-être plus discutable – entre la mathématicité gnoséo-discursive et épistémo-énonciative. Afin de produire des énoncés calculables, ne faut-il pas toujours s'appuyer sur des objets épistémologiques mathématiques qui, soit, relèvent déjà de la discipline mathématique, soit seront à terme étudiés par la discipline mathématique puisqu'elle revendique l'étude de l'épistémologie mathématique ? En effet, tout calcul suppose une grammaire qui permette le calcul, et l'épistémologie mathématique consiste justement en la construction des entités grammaticales sous-jacentes à ladite grammaire (sens 2b) ; par ailleurs, tout objet épistémologiquement mathématique, s'il n'est pas étudié par les mathématiques, le sera, attendu que les mathématiques se définissent disciplinairement comme l'étude desdits objets (sens 2a)¹³⁹. Autrement dit, tout énoncé mathématique du point de vue épistémo-énonciatif est – en synchronie – ou sera – en diachronie – mathématiquement gnoséo-discursif. Inversement, dans quelle mesure pouvons-nous considérer qu'un énoncé mathématique au sens gnoséo-discursif tende à devenir mathématique au sens épistémo-énonciatif,

¹³⁹ Ceci explique pourquoi l'épistémologie de la logique et celle de la linguistique tendent à se rencontrer – provoquant des phénomènes d'interdisciplinarité ou d'hétéronomies disciplinaires. Si nous considérons que la logique – comme discipline – décrit des objets épistémologiques qui seraient, en dernière analyse, sous-jacents à tous les phénomènes langagiers, nous considérons donc que la logique – comme discipline – peut étudier l'épistémologie langagière puisque, dans une perspective réductionniste, il s'agit *in fine* d'une épistémologie logique. Dès lors, la logique peut empiéter sur le domaine de la linguistique. Inversement, si nous considérons que la linguistique – comme discipline – vise à étudier la grammaire d'une langue, c'est-à-dire (pour le formuler comme Culioli) la manière dont les énoncés ont la forme qu'ils ont, nous pouvons estimer que la linguistique – comme discipline – peut étudier les objets épistémologiques logiques qui sont des objets grammaticaux.

autrement dit calculable ? Il faudrait interroger le devenir-calculable d'un énoncé qui emploie la matérialité scripturale des mathématiques, notamment du point de vue métaphorique. Utiliser la notion d'*application* et le symbole qui y est associé, afin de construire des énoncés qui ne sont pas calculables, mais qui visent à représenter, figurativement, dans une perspective métaphorique, un phénomène donné, tend-il *in fine*, à la calculabilité – permettant la reformulation strictement mathématique d'une proposition initialement métaphorique ?

Ces continuums multiples – entre peu épistémo-mathématisé et pleinement épistémo-mathématisé, peu gnoséo-mathématisé et pleinement gnoséo-mathématisé, peu gnoséo-épistémo-mathématisé et pleinement gnoséo-épistémo-mathématisé – et le continuum transversal – entre très gnoséo-mathématisé et très épistémo-mathématisé – produisent une porosité entre l'imitation de la mathématicité/mathématiques et l'application de la mathématicité/mathématiques. Ils produisent un espace de pratiques qui, épistémiquement et épistémologiquement, échappent totalement aux qualifications aisées en termes d'analogies, de métaphores, d'emprunts, d'usages canoniques ou pseudo-mathématiques, de calculabilité ou de non-calculabilité. Penser en termes de mathématicité et de degré de mathématicité, sur plusieurs axes, épaissit le tissu explicatif des phénomènes observés ; tandis que penser en termes d'un *faire* mathématique et d'un *paraître* mathématique qui pourraient tendre l'un vers l'autre enrichit la lecture et confirme le danger d'une interprétation axiologique qui ne se donnerait plus pour objectif de saisir toute la variation dont nous essayons de rendre compte.

Dans cette perspective, l'énoncé axiomatique est soit l'énoncé qui atteint l'idéal épistémo-énonciatif d'une mathématicité maximale, soit l'énoncé qui imite parfaitement, d'un point de vue gnoséo-discursif, la forme canonique d'un axiome. Les énoncés que nous observons chez Pêcheux s'inscrivent clairement dans la catégorie simi-mathématique : un ensemble de pratiques qui visent à la mathématicité épistémo-énonciative, qui s'appuient sur l'existant gnoséo-discursif, tout en activant un interdiscours propre à la discipline linguistique et en échouant à l'axiomatisation effective. En considérant la pratique axiomatique de Pêcheux en elle-même, et non selon qu'elle serait ou non mathématique, nous nous autorisons à étudier sa richesse. Ainsi, la non-réalisation d'une axiomatique strictement euclidienne semble permettre à Pêcheux une

hybridation de deux modes représentationnels : le mode axiomatique, certes, mais aussi le mode du montage matériel. Pour s'en rendre compte, observons la troisième étape de l'axiomatique péchalienne qui consiste à reformuler l'expression diagrammatique précédente compte tenu des règles qu'il formule.

Cette articulation vise à produire un schéma – qu'il faudrait considérer comme un modèle – du dialogue entre deux sujets. Le schéma articule des éléments qui se situent à des niveaux distincts et dont la nature, phénoménologique et axiomatique, est hétérogène. Ainsi, nous avons les sujets (A et B) qui sont alternativement dans une position de destinataire et de destinataire, et leurs conditions de production. Il s'agit des conditions de production d'un discours x dans un état n – noté 1 puisqu'il s'agit de la première étape du processus discursif. Lesdites conditions de production – dans une écriture qui rappelle des λ -expressions – fonctionnent selon une matrice représentationnelle qui implique la relation positionnelle entre A et B. Pour le dire simplement, Pêcheux, dans la perspective lacano-althusérienne envisage l'idéologie et l'inconscient dans un rapport de représentation. Autrement dit, pour Pêcheux, le sujet-A possède des représentations imaginaires – issues de l'idéologie – sur lui-même, sur B, sur ce dont ils parlent (R), ainsi que sur les représentations imaginaires que B a de lui (A), de lui-même (B), et du sujet dont ils parlent. Pêcheux représente d'ailleurs les conditions de production comme la matrice des formations imaginaires¹⁴⁰.

$$\Gamma_x^n(A, B) = \begin{bmatrix} I_A^n(A) \\ I_B^n(B) \\ I_A^n(R) \\ I_A^n(I_B^n(A)) \\ I_A^n(I_B^n(B)) \\ I_A^n(I_B^n(R)) \end{bmatrix}$$

Équation 3 : Matrice représentationnelle chez Pêcheux (1969, 21)

Pêcheux conçoit une première phase dans le processus discursif (E) qui consiste en l'énonciation, qu'il note avec l'expression préalablement analysée. Du processus de production du discours émane un premier effet de sens « \mathcal{D}_x^1 ». L'effet de sens est reçu par B qui, eu égard à ses propres conditions de production, à savoir « Γ_y^1 », le décrypte,

¹⁴⁰ La notion de *formation imaginaire* rappelle les notions de *formation discursive* et de *formation idéologique* présentes par ailleurs chez Pêcheux. Notons que le terme *imaginaire* renvoie potentiellement au schéma lacanien RSI pour réel, symbolique et imaginaire (Clavurier 2010).

selon la seconde règle de Pêcheux, dans une étape de décodage externe (DE). Ce décodage externe modifie les conditions de production de B, puisqu'eu égard à l'effet de sens qu'il vient de recevoir, la matrice des représentations imaginaires est modifiée en conséquence (« $\Gamma_{y'}^1$ »). Par ailleurs, parallèlement, A procède au décodage interne de sa propre énonciation (DI), selon la seconde règle – conséquemment, les conditions de production qui sont les siennes s'en trouvent modifiées (« Γ_x^2 »). B émet à son tour un message/effets de sens, dans une étape d'énonciation, selon la règle 1, qui prend en compte les nouvelles conditions de production : « $\Gamma_{y'}^2$ ». Ces conditions de production sont dans l'état « 2 » du processus discursif « y' ». Conséquemment, un effet de sens « $\mathcal{D}_{y'}^2$ » est émis, puis décodé par « A », dans un processus de décodage externe, qui implique les conditions de production modifiées qui sont les siennes « Γ_x^2 » et le processus discursif « $\Delta_{y'}^2$ », décodé par « B », dans un processus de décodage interne, qui modifie subséquemment l'état des conditions de production à « $\Gamma_{y'}^3$ ». La logique se poursuit le temps du processus discursif.

La particularité de la représentation péchaldienne réside dans la combinaison de deux modèles : un modèle axiomatique, qui apparaît dans les règles mathématisées, et un modèle qui est de l'ordre du montage matériel – qui se réalisera pleinement dans la description de machines de Turing dans la seconde section¹⁴¹. La *technique* se réalise en l'occurrence dans l'articulation d'énoncés dans deux sémioses distinctes, en vertu d'une archiénonciation. Nous parlons d'*archiénonciation* – terme que l'on retrouve plutôt pour le théâtre ou remobilisé par l'interface d'un site web (Maingueneau 2016b) – attendu qu'il y a deux niveaux distincts dans l'énonciation : le premier niveau constitué des énoncés axiomatiques et leur inscription dans un espace formel monodimensionnel (Fontanille 2005) et une énonciation seconde qui réinscrit les énoncés premiers dans un espace formel bidimensionnel, auxquelles s'ajoutent des unités sémiotiques additionnelles (les flèches). L'espace bidimensionnel est signifiant en lui-même, attendu qu'il dessine un tableau ou une matrice avec des colonnes et des lignes définies. La spacialisation est ici

¹⁴¹ Au demeurant, il n'aurait pas été impossible de condenser l'intégralité des inscriptions articulées en un seul énoncé, purement linéaire. L'inscription aurait pu prendre la forme suivante : « $E[\Gamma_x^n \circ \mathcal{L} \Rightarrow \Delta_x^n]$
 $\xrightarrow{\mathcal{D}_x^n}$ DE[($\Gamma_y^n * \Delta_x^n \Rightarrow \Gamma_{y+(t)}^{n+1}$)] \wedge DI[($\Gamma_x^n * \Delta_x^n \Rightarrow \Gamma_x^{n+1}$)] ». Il s'agit de mettre en évidence que la représentation diagrammatique est un choix et non une contrainte particulière.

partie prenante du fonctionnement énonciatif comme élément constitutif de l'inscription et du fonctionnement de l'écriture (Krämer 2011).

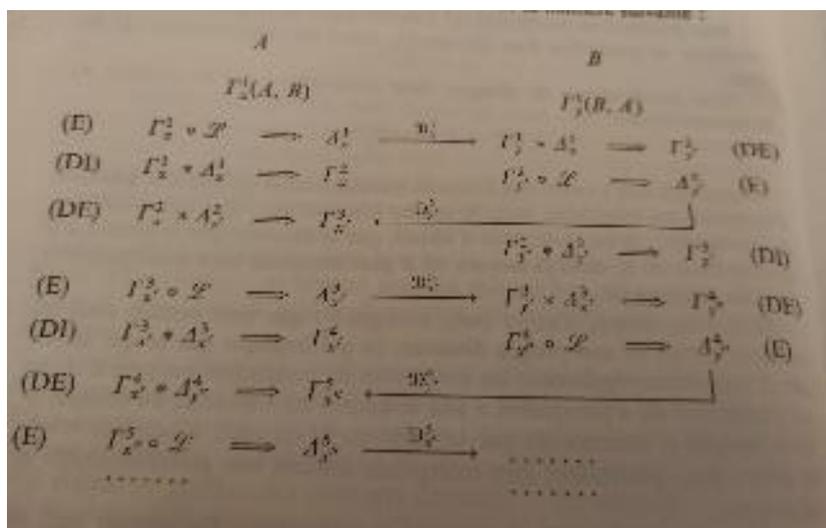


Fig. 32 : Schéma dialogique chez Pêcheux (1969, 27)

Par ailleurs, nous pouvons envisager le texte et l'image de façon syncrétique, par la notion d'*imagetexte* (Le Cor 2015b) et, conséquemment, envisager l'écriture – dont le texte et l'image procèdent – et la gestion de l'espace de façon syncrétique. En l'occurrence, la spatialisation/archiénonciation rend compte de la dimension procédurale (processus), avec une lecture horizontale en boustrophédon, et de la dimension co-énonciative/télégraphique avec une lecture verticale. Par conséquent, le fonctionnement technique de la règle, chez Pêcheux, repose sur l'hybridation de deux modes représentationnels et s'actualise concrètement en une matrice d'énoncés qui, énonciativement, s'inscrivent dans cet espace interstitiel, entre l'épistémique et l'épistémologique, et qui, discursivement, en conséquence, peuvent produire des effets de sens et des effets de performance axiomatiques ; ces énoncés qui *font axiome* sont articulés entre eux par un système de fléchage, assignés sur l'axe vertical à un sujet, et, sur l'axe horizontal, à l'opération d'énonciation ou de décodage interne ou externe. Cette articulation s'inscrit, quant à elle, dans une autre logique modélisatrice, celle du montage télégraphique.

FONCTIONNEMENT DOXIQUE DE LA RÈGLE

L'approche technique que nous avons proposée suppose de penser la technologie dans laquelle elle s'inscrit, à savoir le galiléisme, comme projet de *mesure*, et la modernité technoscientifique européenne dont le galiléisme participe. L'axiomatique, au sens strict, a une place particulière dans la mathématisation du monde inhérente au galiléisme et, en quelque sorte, à la modernité technoscientifique. Par ailleurs, l'hybridation entre différents modes de représentation (mode axiomatique, physique, industriel et biologique) nous paraît s'inscrire pleinement dans la technologie au sens où nous l'entendons. Pour en rendre compte, revenons à la notion concrète d'*axiomatique* et à son rôle en linguistique. Il apparaît que l'axiomatisation en linguistique est intrinsèquement liée à la production du métalangage (Pelletier 1977) qui prend, chez Culioli et Pêcheux, une forme simili-mathématique – au sens où nous l'avons défini précédemment. La production d'un métalangage relève du fonctionnement technique de la règle, que nous venons d'explorer. Au demeurant, ce que poursuivent la création d'un métalangage et les techniques d'inscription qui s'y rapportent peut s'entendre du point de vue. Ainsi, l'axiomatisation, *a fortiori* avec un métalangage mathématisant, participe du mythe objectiviste et du désir d'épuration de la subjectivité et donc du processus de scientification auquel aspire la linguistique. Il s'agit de « fournir les garanties d'une élimination de l'intuition [...] et d'une rupture avec l'empirisme rémanent » (Pelletier 1977, 7-8). L'axiomatisation est un geste épistémologique qui change les critères de validité de la théorie et, de fait, le régime de vérité en vigueur. Ainsi :

Deux notions clés soutiennent ce dispositif : celles de cohérence et de clôture. La clôture est celle-là même de la science particulière, de la langue, par définition close, soumise à la description axiomatique. C'est le système constitué par cette langue, tel que le restitue l'opération axiomatique, qui acquiert valeur d'instance définitoire. Ainsi, la vérité d'un théorème est déterminée par sa place dans la théorie ; une proposition ne peut être intrinsèquement vraie ou fausse, le seul critère de sa vérité est d'être ou non une conséquence formelle des axiomes de la théorie considérée : « la vérité ne réside plus que dans le lien logique qui unit des propositions, elle s'est retiré des propositions elles-mêmes » note encore Blancher. (Pelletier 1977, 7-8; citant Blancher 1970, 15)

Cette axiomatisation « apparaît ainsi fondamentalement comme une activité de contrôle de théories ou de sciences constituées » (Pelletier 1977, 8). Il nous semble qu'il faut entendre une science constituée comme une science qui a défini son domaine, son territoire, qui s'est extrait de l'idéologie dont elle est issue et qui – de notre point de vue – s'est conséquemment institutionnalisée en un champ sociologiquement descriptible. En l'occurrence, la science constituée est à rapprocher de l'idéal d'autonomie galiléenne milnérienne. Au demeurant, la manière dont nous décrivons l'axiomatisation est épistémique : toutefois, cette recherche épistémique s'inscrit dans une idéologie scientifique donnée que nous pouvons pointer justement par cet usage de *science constituée*. Est science ce qui est axiomatisé – au même titre qu'est science ce qui est *galiléen*. Les règles qu'expose Pêcheux s'inscrivent pleinement dans cette logique. Elles poursuivent une logique de représentation formelle, c'est-à-dire, chez Pêcheux, mathématisée, qui repose sur des opérations qu'il qualifie lui-même d'abstraites qui permettent d'appréhender le discours hors de toute logique subjective et intuitive – ce que Pêcheux cherche constamment à évacuer. L'axiomatisation s'inscrit dans l'imaginaire doxique d'une épuration de la subjectivité – imaginaire doxique qui est la manifestation dans son *faire science* de l'idéologie galiléenne : la mesure comme seule objectivité et l'objectivité de la mesure comme seule science possible.

Nous pourrions nous arrêter à cette lecture et, ce faisant, produire un inqualifiable contresens qu'il faut absolument explorer pour comprendre *et* la situation philosophiquement et idéologiquement complexe de Pêcheux *et*, plus largement, la situation épistémo-philosophique du galiléisme. Envisager conjointement la situation spécifique de Pêcheux et la situation générale du galiléisme permet d'envisager le galiléisme comme une philosophie scientifique abstraite – la gnoséologie scientifique, disions-nous en nous inspirant d'Angenot (2006) – dont les pratiques concrètes peuvent être discrétantes, ou, à l'inverse, permet d'envisager un ensemble de pratiques hétérogènes qui, en fait, malgré les apparentes conflictualités, sont constitutives d'un même *faire science* qui s'arrime à une gnoséologie/idéologie scientifique précise, prise, de façon interne, dans une grande conflictualité. Pour rendre compte de cette conflictualité et donc du statut des pratiques spécifiques de Pêcheux, en l'occurrence du statut axiomatique des formulations mathématiques, nous devons anticiper l'étude de *La*

langue introuvable qui rend compte des conflits philosophiques qui travaillent et traversent des théories linguistiques. L'expression sur laquelle nous achoppons est l'idée que l'axiomatisation repose sur une « rupture avec l'empirisme rémanent », rupture dans laquelle Pêcheux s'inscrirait pleinement. Il apparaît, au contraire, que se situe *précisément* sur ce point tout l'enjeu du projet de l'AAD et, de fait, tout l'enjeu de la qualification axiomatique de la procédure que nous observons.

Si nous avons vu que la coupure épistémologique que cherche à produire Pêcheux (cf. CHAP. 11) repose, notamment, sur un rejet de l'herméneutique littéraire subjectiviste congruente avec la recherche d'expurgation du subjectif pour l'objectif, elle repose, en sus, sur un rejet des approches que Pêcheux qualifie d'*empiriques*, d'où procèdent le sociologisme, mais aussi des approches qu'il qualifie de *logicistes*, issues notamment de l'empirisme logique. Pêcheux et Gadet expliquent, de façon éclairante, leur point de vue sur la question (Gadet et Pêcheux 1981, 13) :

Le formalisme du système se prépare chez les partisans de l'unité, en liaison plus ou moins claire avec la constitution de la logique moderne, cependant que se manifeste la résistance des partisans de la diversité concrète (dans la dialectologie par exemple). Cette dualité contradictoire se réalise matériellement dans la structure même des théories linguistiques, et dans l'histoire de leurs affrontements : autour du couple princeps [sic] données/système, des conceptions différentes entrent en conflit [...] ; un mouvement pendulaire dans lequel la tendance empiriste viendrait à intervalles réguliers, remettre en cause les constructions théoriques rationnellement établies, pour en susciter de nouvelles ou simplement modérer la frénésie systémique par le rappel aux « réalités » linguistiques [...] ; enfin, composant le développement rectiligne et l'oscillation cyclique, l'image synthétique de la spirale, bien connue des épistémologues du « développement scientifique » (par exemple, les réflexions de R. Thom).

Le rapport entre l'empirisme et le logicisme travaille constamment Pêcheux ainsi que l'ensemble des travaux qu'il a produits (Gadet et Pêcheux 1977). *La langue introuvable* est, de ce point de vue, une exégèse philosophique du chomskysme comme lieu de rencontre du conflit empirisme-logicisme par le biais de l'histoire et de l'idéologie – cf. SECT. V. Ce rapport est, par ailleurs, d'autant plus complexe qu'il est redoublé par d'autres oppositions, ou qu'il s'amalgame dans d'étranges syncrétismes dont le chomskysme serait un exemple à travers son empirico-formalisme – nous y reviendrons. Ainsi, le projet

péchaldeen vise à produire une alternative à l'opposition empirisme/logicisme, qui s'inscrirait, en sus, dans une approche scientifiante. Nous comprenons ainsi le problème à définir comme axiomatique l'approche de Pêcheux puisqu'il rejette l'axiomatique. Ce rejet de l'axiomatique, et la nécessité de trouver une alternative à l'opposition empirisme/logicisme, s'expliquent notamment par leur ancrage marxiste (Helsloot 2010).

Plus largement, tout le travail de Pêcheux s'inscrit dans un espace théorico-philosophique et politique balisé par des débats et des oppositions : opposition Marr-Staline (Dupas et Lelièvre 1977; L'Hermitte 1969) ; opposition Volochinov-Saussure (Sériot 2011; Adamski 1995) ; opposition Plekhanov-Goldmann-Bourdieu (Angenot et Robin 1993; Fondus 2015). Pour le dire rapidement, le débat Marr-Staline s'inscrit dans l'approche philosophique fonctionnaliste du langage (envisagée par Staline) par opposition à l'approche de Marr, qui envisageait un langage-pensée, d'une part, et qui, d'autre part, aspirait à la construction d'une langue universelle, participant d'ailleurs à une philologie japhétique spéculative¹⁴² (Lozinski 1933; L'Hermitte 1969) ; le débat Volochinov-Saussure s'inscrit dans le rapport que la linguistique entretient à l'idéalisme – attendu que Volochinov présentait une position plus audible que celle, jugée fantaisiste, de Marr, tout en étant une réponse marxiste au formalisme saussurien ; au demeurant, Volochinov, comme Marr, s'inscrivent l'un et l'autre dans la pensée plékhanovienne, pour qui tous les contacts verbaux sont déterminés par les structures sociales. Aussi, Pêcheux se situe constamment au sein d'un double espace – l'espace épistémologique de la linguistique et l'espace épistémologique du marxisme – dont les deux plans s'interpénètrent nécessairement, étant donné que (1) le marxisme, au sens politique, ne peut pas ne pas s'intéresser au langage – qui est la matérialité de l'idéologie – et nous retrouvons l'intérêt de Pêcheux pour la linguistique ; (2) et, inversement, la linguistique rencontre le marxisme dès lors qu'elle cherche à envisager le langage d'un point de vue historique ou sociologique – le marxisme étant reconnu comme une science voire comme la seule science possible de l'idéologie et la seule science hors de l'idéologie (Herbert 1966; 1968).

¹⁴² Théorie marriste qui suppose l'existence d'une langue mère disparue qui relierait l'orient caucasien et l'occident atlantique. Cette langue japhétique (de Japhet) permet par ailleurs à Marr d'envisager la question de l'impérialisme linguistique et de la disparition des langues en question (Triomphe 2005, 311-41).

Dès lors, Pêcheux cherche une approche linguistique articulée à une approche matérialiste (marxiste donc) qui ne soit ni dans une « sociologie aveugle au système » ni dans une « utopie logiciste » (Gadet et Pêcheux 1981, 99) ; ni dans le sociologisme spéculaire d'un Plekhanov (Gadet et Pêcheux 1977), ni dans une distinction forme/contenu – qu'il estime caractéristique de ce dernier, et tendanciellement présente chez Volochinov et Staline – ni dans les moutures logicistes que l'on retrouverait chez certains marxistes, mais aussi de Saussure à Chomsky en passant par Carnap ou Wittgenstein. Aussi, si nous en revenons à la question chomskyenne, pour Pêcheux, ce dernier est caractéristique d'une idéologie empirico-formaliste qui serait constitutive des SHS, où les « langages formels » et les « faits empiriques » seraient confrontés dans une perspective épistémologique radicalement distincte des mathématiques : ainsi, tandis que dans les SHS le modèle est un dehors hétérogène à formaliser, dans les mathématiques il s'agit d'un matériau à éprouver, qui est déjà d'ordre mathématique (Gadet et Pêcheux 1981, 50-51).

Comme l'expliquent Pêcheux et Gadet, le chomskysme est passé d'un premier état, dans lequel la langue fonctionnait comme du *déjà mathématisé*, sur la base de modèles comme espaces logico-mathématiques, en tant que puissance d'un système fini permettant l'infini, ledit système s'inscrivant dans une théorie du système comme sujet, à un second état qui envisage la langue comme un « bienheureux agencement des contraintes comme expression de la liberté humaine » (Gadet et Pêcheux 1981, 51) au sein d'une « théorie humaniste du sujet-système » (*idem*) où le modèle fonctionne comme la « simulation de processus biologiques » (*idem*) au sens cartésien d'animal-machine, qui ne fait que renouveler le fantasme cybernétique des années 1950 (*idem*). Cette approche a deux conséquences : premièrement l'effacement du constructeur derrière sa construction qui apparaîtrait, de fait, comme un processus neurobiologique ; et, deuxièmement, l'inscription de l'infini comme propriété structurelle du langage, autrement dit de la grammaire, et non comme expression de la subjectivité humaine par le langage – tel que l'envisage le structuralisme. Dès lors, notent Pêcheux et Gadet, cependant que le projet chomskyen permet d'envisager la langue d'une façon antithétique au paradigme subjectiviste et fonctionnaliste, il produit, parallèlement, une vision totalisante qui nie l'impossibilité de la linguistique à appréhender, de façon *interne*

à la linguistique, l'ensemble des faits observés : autrement dit, le chomskysme est une négation de la linguistique comme science-limite.

En effet, la linguistique est une science limite en ce qu'elle offre des « points de résistance » (Gadet et Pêcheux 1981, 51) à la rigueur de la systématité, qu'elle résiste à une formalisation absolue dont le ressort – le métalangage – est inextricable de la langue d'usage, dans ce mouvement de circularité dont nous parlions au chapitre précédent (cf. CHAP. 11), dont le lapsus ou le witz ne sont que des manifestations (cf. CHAP. 16). Ainsi, dans cette perspective, Chomsky rencontrerait les idéaux contradictoires de l'empirisme (qui, chez ce dernier, se construit sur le modèle de la physique) et de la logique : il n'est pas possible de recourir en même temps à l'approche physique qui suppose, dans son popperisme dont elle est le modèle, des expériences falsifiables, tout en s'appuyant sur un code préconstruit de règles logiques, dans la perspective logiciste, qui prendrait, chez Chomsky, la forme de la référence biologique. Ainsi, pour Pêcheux, l'entreprise chomskienne est impossible en cela même qu'elle est pourtant parfaitement galiléenne, dans son articulation de l'empirisme et du logicisme – auxquels s'ajoute la question biologique dont nous avons vu qu'elle apparaissait déjà chez Husserl.

Car, ce qui se produit chez Chomsky est une substitution : la G.G.T n'est plus la modélisation de l'empirique – empirique qui est le modèle de cette modélisation ; mais il s'agit bien de la réalité empirique (par exemple, la compétence linguistique) qui n'est plus que le reflet la G.G.T qui est devient le modèle de l'empirique et non plus la modélisation de l'empirique. La G.G.T devient un « véritable processus neurobiologique » (Gadet et Pêcheux 1981, 51). Pour cette raison, Pêcheux et Gadet estimeront qu'alors que Chomsky allait toucher le réel de la langue, il l'a aussitôt refoulé (cf. CHAP. 16). Par conséquent, le projet scriptural péchaldien s'inscrit dans cet espace : les inscriptions cherchent à expurger la subjectivité – en vue de *faire science* – sans tomber dans le logicisme, ni, évitant cet écueil, refouler la réalité systématique du langage – et tombent conséquemment dans l'empirisme. Ce *faire science* ni logiciste ni empirique – ni logico-empirique – poursuit, par ailleurs, un objectif idéologico-scientifique et, inversement, ne peut se réaliser que par cette posture idéologico-scientifique : s'extraire de l'idéologie et étudier l'idéologie elle-même dont toute production discursive n'est que la paraphrase. Cette entreprise s'inscrit ainsi dans un double espace idéologique : d'une part, l'espace de

la modernité européenne d'ordre technoscientifique dont le télos est l'extraction de la subjectivité et la grammatisation des procédures propres à la gnoséologie galiléenne et, d'autre part, l'espace marxiste qui vise à produire une science matérialiste des idéologies et de leur reproduction, dans une perspective althussérienne (2011) – et lacanienne – en appréhendant le rapport entre le symbolique (le langage) et l'imaginaire comme introjection de l'idéologie. Ce double espace idéologique s'incarne dans un *faire science* qui se veut donc ni logiciste – *a priori* incompatible avec le premier espace – ni empirique – au sens d'un rapport spéculaire entre le monde social, l'idéologie et l'imaginaire, *a priori* incompatible avec le second espace – afin d'être pleinement matérialiste, au sens d'une science marxiste. Pour cette raison, nous notions précédemment que les pratiques d'écriture, bien qu'elles relèvent de l'aspect technique, ont évidemment à voir avec l'aspect doxique.

FONCTIONNEMENT ÉTHOTIQUE ET DISCURSIF DE LA RÈGLE

En substance, dans une acception stricte, les règles de Pêcheux ne paraissent axiomatiques ni du point de vue des inscriptions ni du point de vue de l'idéologie logiciste qui les sous-tend. Au demeurant, il nous semble que se joue quelque chose d'axiomatique dans la formulation de ces règles. Nous avons ainsi vu que l'énoncé de la règle par Pêcheux reprend en quelque sorte les codes et les topoï attendus dans l'énonciation d'un axiome, tels que nous les retrouvons dans des ouvrages mathématiques et, de fait, engage à les reconnaître comme tels. Nous pouvons formuler l'hypothèse que, outre l'énoncé en lui-même, la typographie, ainsi que les éléments sémiotiques adjonctifs qui participent de la matérialité langagière, constituent une sorte de métaénoncé, dans une matérialité autre, qui signifierait, en quelque sorte, que ce que nous lisons est un axiome. Il s'agit donc de distinguer l'archiénonciation, qui permet de penser une interface énonciative à un degré supérieur, de la méta-énonciation qui permet de décrire toute énonciation qui porte sur elle-même (Authier-Revuz 1998) dans une sorte de boucle, permettant d'envisager les phénomènes comme l'italique autonymique ou les guillemets de décalage (Doquet 2017). De façon similaire, l'italique ou la typographie gothique sont des éléments métaénonciatifs. Il s'agit d'un retour sur l'énoncé afin de différencier sémiotiquement des éléments de l'énoncé dont le statut épistémologique diffère, dans une perspective presque autonymique.

Ce fonctionnement métaénonciatif donne en quelque sorte l'orientation argumentative de l'énoncé – orientation argumentative puisque la manière (typographique) implique d'appréhender l'énoncé d'une certaine manière dans une économie argumentative donnée : nous l'envisageons comme un effet éthotique. Pour reprendre, de façon adaptée, la définition de Maingueneau, nous pouvons dire que la manière dont sont actualisés typographiquement ces énoncés – en tant qu'ils sont les inscriptions matérielles d'une connaissance – donne une image d'eux-mêmes de nature à convaincre qu'ils sont des axiomes. Autrement dit, les règles qu'expose Pêcheux prennent la forme générique attendue d'un axiome et, ce faisant, déploient un *faire axiome*. Nous observons ainsi dans quelle mesure l'espace du *faire axiome* – entre épistémo-énonciatif et gnoséo-discursif, entre *faire* et *paraître* – est renforcé par des pratiques matérielles – propres au processus énonciatif donc – qui font sens – propre au processus discursif – par leur ancrage interdiscursif et qui, conséquemment, engagent à reconnaître comme axiomatiques des inscriptions. Ces éléments métaénonciatifs ne participent donc pas directement de l'énonciation axiomatique : ils se situent à un autre niveau, mais, néanmoins, ils *enveloppent* l'énonciation, à la manière de l'éthos – cf. CHAP. 2.1.

Ces trois éléments – technique, doxique et éthotique – s'intègrent dans une lecture praxéographique. D'abord, du point de vue du processus, nous pouvons distinguer une énonciation axiomatique d'un discours axiomatique – même si l'un suppose l'autre. L'énonciation axiomatique consiste en la matérialisation sémiotique d'un énoncé dont les pratiques d'écriture sont constitutives d'un ensemble de techniques qui permettent une interprétation automatique et aveugle desdits axiomes ; cette interprétation automatique et aveugle suppose qu'il n'y ait donc pas de processus discursif : les effets de sens énonciatifs – le calcul – se substituent aux effets de sens discursifs – qui ne sont pas propres à une grammaire sémantique univoque. L'axiomatisation est clairement de ces activités « qui, tout en dépendant de l'écriture, sont présupposées par l'écriture même » (R. Harris 1998, 15-18; Klock-Fontanille 2014). Toutefois, le processus sémantique n'est pas absent pour autant, attendu qu'il participe, par ses effets de sens, à la reconnaissance de l'énoncé comme étant un axiome, indépendamment de s'il en est un au niveau épistémo-énonciatif.

Notons que, du point de vue de la praxis matérielle, l'énonciation axiomatique suppose un effacement total de la situation d'énonciation et de locution : elle s'installe dans un universel, hors tout *hic et nunc*, hors toute locution située. Elle suppose par ailleurs une articulation interénonciative explicite ou implicite aux axiomes du système d'axiomes dont elle participe et aux assertions qui en découlent. Ajoutons qu'elle possède une matérialité scripturale et formelle qui conditionne tant l'énonciation et l'archiénonciation que la scène d'énonciation dont relève le plan de texte (cf. CHAP. 13). Pour le dire simplement, l'énoncé axiomatique s'inscrit dans un ensemble textuel qui, d'un point de vue générique, se reconnaît comme un discours entourant un énoncé axiomatique. Quant à la praxis ordodiscursive, certes, elle contraint le processus discursif et les effets de sens gnoséo-discursifs qui participent au *faire-axiome*. Mais, dans une certaine mesure, elle contraint aussi le processus énonciatif, attendu que le calcul suppose une grammaire de calcul, constitutive du système de signes, qui est conceptualisée comme un objet épistémologique dans le discours disciplinaire mathématique. Enfin, la praxis sociodiscursive suppose la technologie dans laquelle la mise en discours, en tant qu'opérations techniques et effets de sens/performance, se réalise – et à laquelle sont corrélées les praxis matérielles et discursives, en conséquence.

12.2.2. Inscriptions de délinéarisation de niveau 1 : l'analyse morphosyntaxique et énonciative

Outre les inscriptions axiomatiques que nous venons d'observer, l'AAD69 connaît des inscriptions de délinéarisation qui regroupent une variété de pratiques différentes. Afin de saisir les opérations de délinéarisation et les inscriptions qui s'y rapportent, il faut en revenir à la réflexion de Pêcheux telle qu'il la développe en 1975. En effet, l'AAD69 est souvent abscons et de nombreux points sont explicités ultérieurement (Pêcheux et Fuchs 1975). Dans leur article de 1975, Pêcheux et Fuchs expliquent que la surface linguistique – le texte autrement dit – doit subir un premier mécanisme de dé-superficialisation linguistique – qui se rapporte à la sphère de l'oubli n°2 – qui repose sur une analyse des mécanismes syntaxiques et énonciatifs. Ce faisant, il est possible d'aboutir à un objet discursif qui est inscrit à l'aide d'un « graphe connexe » qui, lui-même, subira une nouvelle opération de dé-syntagmatisation discursive, qui permet de répondre à l'oubli n°1, et d'atteindre enfin le processus discursif. Ainsi, par étapes successives, il est possible de

passer de la surface discursive, c'est-à-dire de la matérialité énonciative, à l'objet discursif (le graphe connexe) qui, lui-même, pourra être soumis à un calcul comparatif pour atteindre le processus discursif dont la surface discursive est le produit. La délinéarisation de niveau 1 s'intéresse donc à une surface, tandis que la délinéarisation de niveau 2 suppose un corpus.

Ainsi, dans cette perspective, la première analyse qu'il faut produire face à un corpus est une analyse linguistique de la surface discursive qui s'opère au niveau syntaxique – soit au niveau du fonctionnement-système langue – et au niveau énonciatif – dont nous avons vu que, dans l'approche de Pêcheux, il se situait à la frontière du système-fonctionnement, comme le rapport de la langue à sa propre matérialité. Le but des opérations de délinéarisation, fussent-elles de niveau 1 ou de niveau 2, est, d'une part, d'atteindre le processus discursif et, d'autre part, de pouvoir être reproduites automatiquement, ou du moins algorithmiquement, afin de permettre une lecture objective, hors de toute herméneutique de lecture, hors de l'idéologie qui détermine, au niveau de l'inconscient, les effets de sens dont le sujet pense être la source (en vertu de l'oubli n°1). Cette délinéarisation de niveau 1 a pour objectif de représenter la séquence linguistique étudiée « sous la forme d'un graphe connexe, valué et à une seule racine dont les points sont constitués par des énoncés élémentaires de dimensions 'canoniques' et dont les arcs sont des relations connectant deux à deux certains énoncés » (Pêcheux et Fuchs 1975, 35).

Les arbres que propose Pêcheux sont radicalement différents de ceux d'un Chomsky. Cette différence, Pêcheux la reconnaît et insiste dessus, expliquant que « les nœuds [...] ne sont pas ici des catégories syntaxiques préterminales ou terminales [...] ou des unités lexicales, mais des sortes de *relations-points*, ou, si l'on veut, des sous-graphes réduits à un point au niveau de la structure du graphe représentant l'ensemble de la séquence » (1975, 36). Il ajoute par la suite que, par conséquent, il existe « deux systèmes imbriqués l'un dans l'autre : le système des *énoncés* et celui des relations *inter-énoncés* » (1975, *idem*). En cela, l'approche de Pêcheux est résolument originale puisqu'elle combine (1) une analyse morphosyntaxique classique – qui est propre, pour reprendre ses termes, au système des énoncés, puisqu'il s'agit de représenter le fonctionnement morphosyntaxique d'un énoncé donné – et (2) une analyse énonciative, qu'il qualifie

d'*inter-énoncés*, qui permet d'envisager les rapports qu'entretiennent entre eux les énoncés de sorte, justement, à sortir de la linéarité imposée par la structure d'une langue, qui s'inscrit de façon linéaire dans l'espace et le temps.

De fait, cette délinéarisation repose sur une gestion de l'espace dimensionnel du support formel radicalement divergent de celle que l'on peut retrouver dans les arbres syntaxiques – précisément parce qu'il y a cette dimension « inter-énoncés ». À l'instar de l'axiomatique et de la modélisation de type assemblage que nous avons étudiée, nous pouvons observer en quoi le support formel et les pratiques d'écritures produisent des possibles sémiotiques, ne serait-ce que du point de vue de l'orientation de la lecture (Krämer 2011) : la verticalité et l'horizontalité, habituellement inexistantes dans des arbres syntaxiques¹⁴³, deviennent des éléments propres au support formel qui sont pleinement signifiants.

Ainsi, de façon totalement dissemblable, l'horizontalité du graphe produit par Pêcheux ne reproduit aucunement la linéarité de la séquence verbale. En outre, un graphe syntaxique, dans sa forme arborescente, se lit de haut en bas et de droite à gauche, de façon en quelque sorte concurrentielle. En effet, il s'agit de deux modes de lecture qui ne s'activent pas simultanément. Le graphe suggère, par une affordance formelle et visuelle, la manière dont il doit être lu. En l'occurrence, un graphe syntaxique classique suggère son sens de lecture par les arêtes qui n'ont aucune horizontalité. Aussi, le sens de lecture licite est vertical et développe les dépendances grammaticales, tandis que le sens de lecture horizontal n'existe que pour la dépendance séquentielle – et, de fait, n'a de sens qu'au dernier stade du graphe, à sa surface apparente. Dès lors, une lecture qui suit un chemin vertical *et* horizontal est une lecture illicite. La seule horizontalité de lecture autorisée est soumise à la verticalité et se traduit par la diagonalité. La *fig. 33* quant à elle indique bien la possibilité d'une lecture horizontale : il ne s'agit pas d'un déploiement arborescent ; de plus, des arêtes horizontales sont présentes et suggèrent la possibilité d'une lecture horizontale – nécessaire.

¹⁴³ Arbres qui sont, d'ailleurs, qualifiés d'arbres à cause de leur développement vertical, d'un seul nœud à plusieurs nœuds, qui correspondent à chacun des éléments en présence (ou virtuellement en présence) dans la séquence étudiée, et dont l'horizontalité est la représentation de la linéarité.

Concernant la *fig. 33*, notons que la différence sémiotique dans le fléchage (ligne pleine ou non) est redondante avec l'horizontalité/verticalité. En outre, cette horizontalité/verticalité ne distingue pas la nature des rapports entre les énoncés, mais permet par la perpendicularité d'exprimer lesdits rapports en permettant de porter une flèche sur une flèche et non sur un sommet (représenté par un nombre). Par ailleurs, le graphe inter-énoncés n'est pas un arbre parce qu'il ne représente pas un rapport de dépendance syntaxique intra-énonciatif, mais bien un rapport interénonciatif. Pour s'en rendre compte, il suffit de le comparer avec l'arbre syntaxique que propose Pêcheux (cf. *fig. 33*) – qui permet par ailleurs de mettre en lumière la différence dans le rapport entre le graphe et la surface formelle, dans les axes de lecture autorisés. Ainsi, ces deux graphes représentent des phénomènes distincts : l'un, les relations « inter-énoncés » et l'autre les relations « intra-énoncés ». L'originalité de Pêcheux consiste à représenter les relations inter-énoncés comme relevant d'une logique différente que les relations intra-énoncés. Considérons l'exemple qu'il utilise : « il me semble que l'Église reste dans les nuages et qu'elle oublie les difficultés et les problèmes de la vie ». Une représentation classique de ce type de structure linguistique prendrait une forme arborescente dont les sous-énoncés ne seraient que des composantes de l'énoncé effectif. Pêcheux propose au contraire une représentation qui s'extrait de la représentation syntaxique dont chacun des points correspond à un énoncé qui peut être décrit par un sous-graphe spécifique. Pêcheux ne propose pas d'inscriptions qui condensent les deux types de graphes, comme il le propose théoriquement ; toutefois, en principe, un développement complet des inscriptions prendrait la forme illustrée par la *figure 34*.

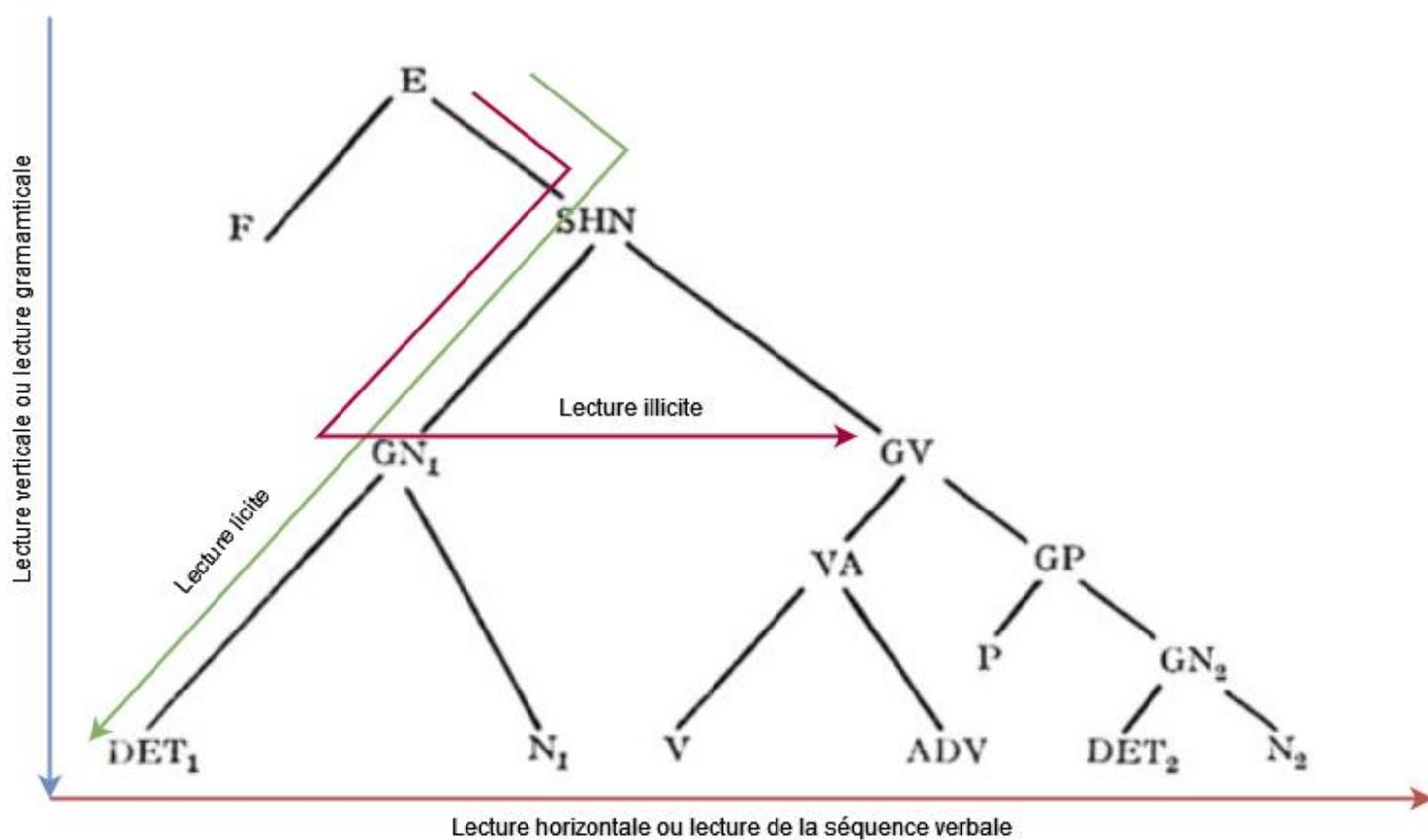


Fig. 33 : Graphe connexe de l'énoncé : il me semble que l'Église reste dans les nuages et qu'elle oublie les difficultés et les problèmes de la vie (Pêcheux et Fuchs 1975, 38) & Lecture licite et illicite d'un arbre syntaxique classique (à partir de Pêcheux et Fuchs 1975, 36)

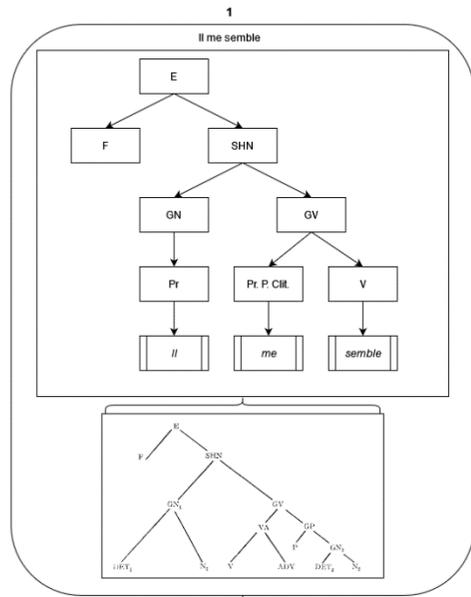
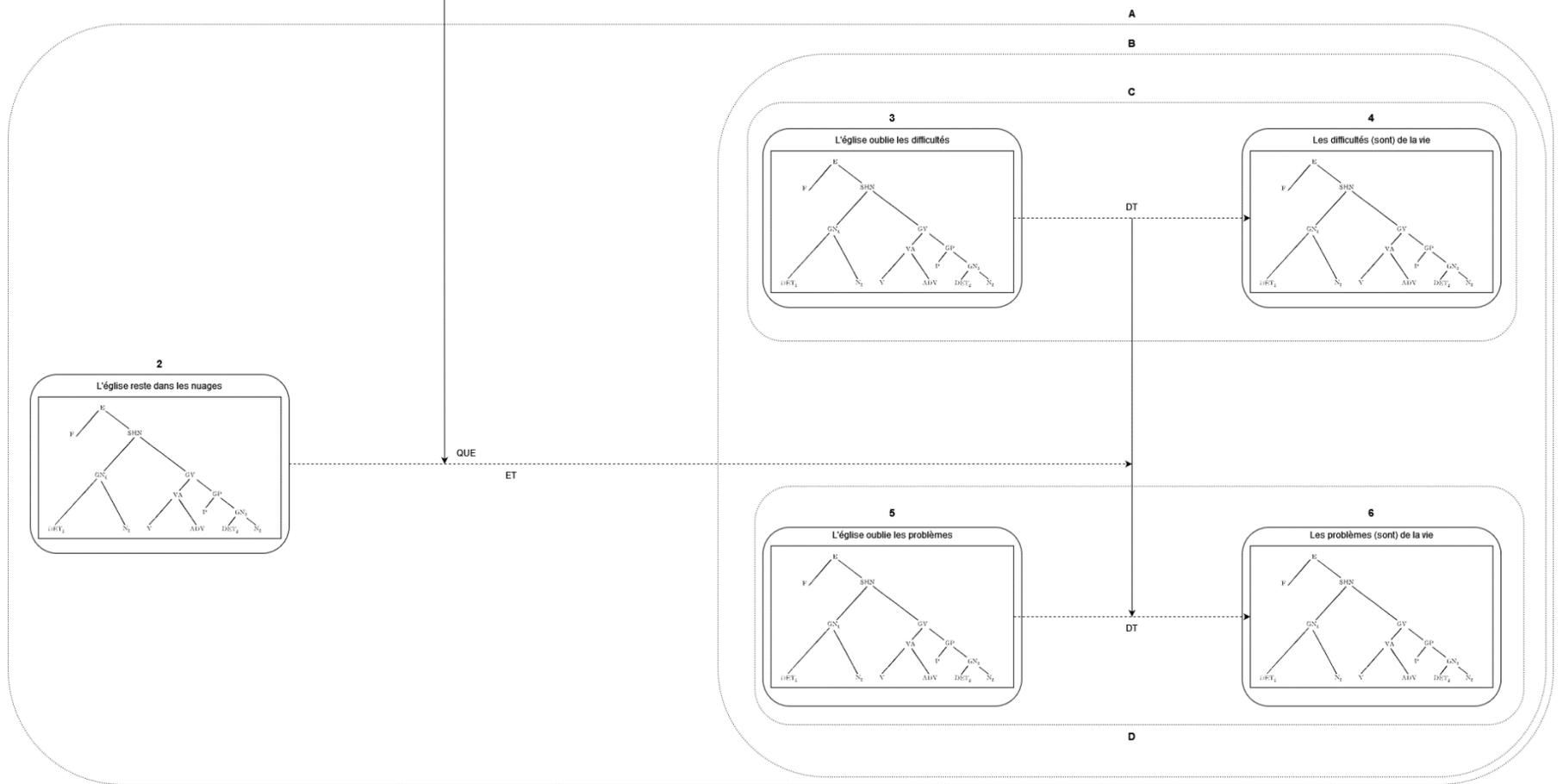


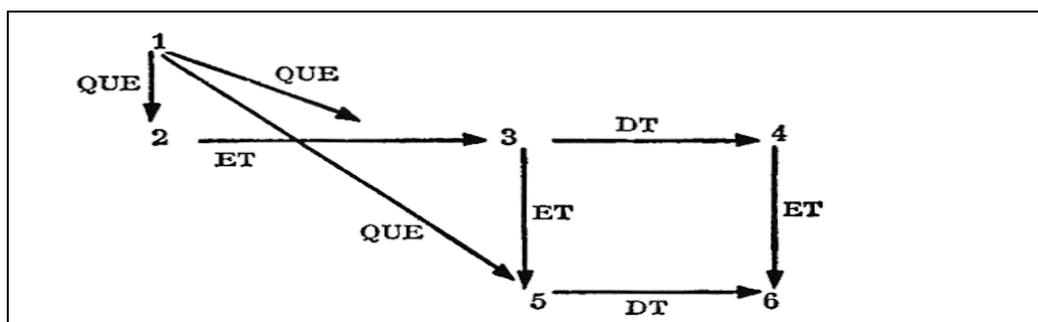
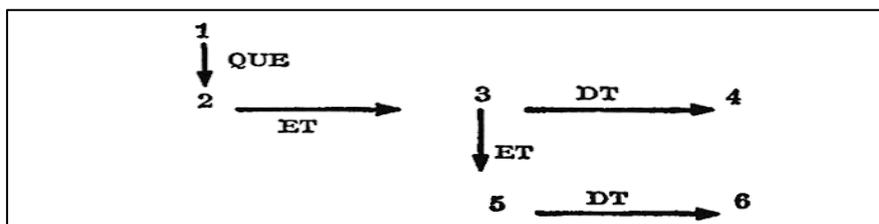
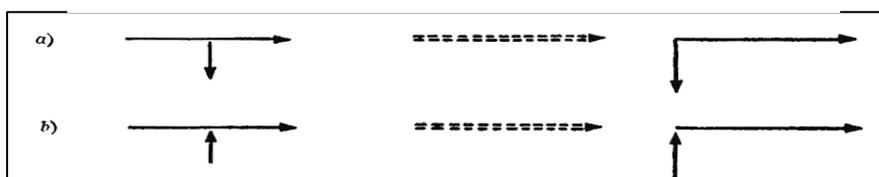
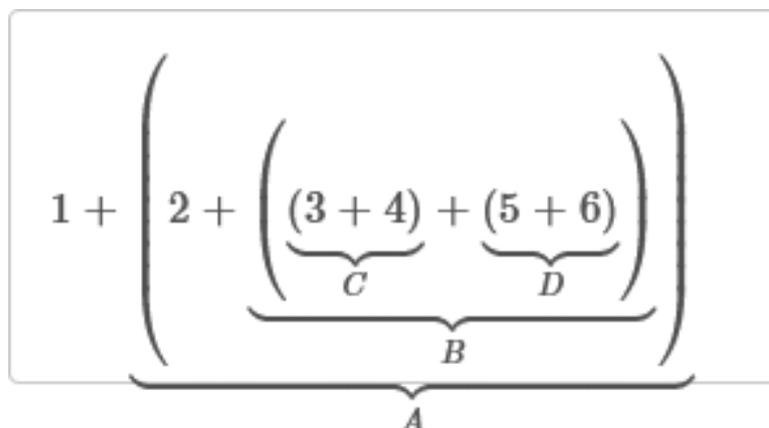
Fig. 34 : Graphes imbriqués à partir de Pêcheux (1969)



Nous avons repris l'exemple précédent, à savoir « il me semble que l'Église reste dans les nuages et qu'elle oublie les difficultés et les problèmes de la vie » (pour le traitement de la phrase étudiée, voir Pêcheux et Fuchs 1975, 38-41). Pêcheux a l'originalité de proposer une analyse intra-énonciative, qui suit un arbre syntaxique tel qu'illustré par la *fig.* 32 et une analyse interénonciative, illustrée par la *fig.* 33. Cette figure rend compte de la forme interénonciative parenthétique suivante : « 1 QUE (2 ET ((3 DT 4) ET (5 DT 6))) ». Chaque énoncé est reconstitué sous la forme suivante : « 1. Il me semble S (= quelque chose) / 2. L'église reste dans les nuages / 3. L'église oublie les difficultés / 4. Les difficultés (sont) de la vie / 5. L'église oublie les problèmes / 6. Les problèmes sont de la vie ». Pêcheux propose, en outre, plusieurs opérations afin de transformer le graphe précédent en un graphe binaire pouvant être encodé informatiquement. Pour ce faire, il propose une première modification graphique du graphe. La simplification proposée par cette modification est importante. Pour s'en rendre compte, insistons sur le point suivant : l'énoncé n°1 et la complétive qu'il introduit ne se rapportent pas à l'énoncé n°2, mais bien à un énoncé A caractérisé par l'énoncé n°2 qui s'additionne à un énoncé B caractérisé par un énoncé C et D, eux-mêmes composés des énoncés 3 et 4, ainsi que 5 et 6. Cet aspect était représenté justement par la possibilité de faire porter des flèches sur des flèches. L'énoncé n°1 portait sur la flèche qui liait l'énoncé n°2 à la flèche qui liait la flèche reliant les énoncés n°3 et 4 à la flèche reliant les énoncés n°5 et 6.

Or, la proposition de simplification proposée par Pêcheux consiste à représenter son graphe comme si la complétive introduite par l'énoncé n°1 ne portait que sur l'énoncé n°2 et non sur le bloc énoncé A. Cette écriture rapproche par ailleurs la proposition de Pêcheux des arbres syntaxiques traditionnels – dans lesquels nous avons vu que les sous-énoncés relèvent d'un énoncé principal. Ainsi, le système de fléchage qui avait la particularité de pouvoir porter sur d'autres flèches, qui représentaient, *in fine*, un bloc énonciatif, peut être simplifié par un système de fléchage qui porte uniquement sur les énoncés. Ainsi, l'énoncé n°1 porte sur le n°2 et ainsi de suite. Cette représentation efface par ailleurs le caractère distributif du *que* censé porter sur l'ensemble A et, par conséquent, sur tous les énoncés relevant de la complétive : *Il me semble QUE l'église reste dans les nuages et QUE l'église oublie les difficultés et QUE l'église oublie les*

problèmes. Pêcheux et Fuchs proposent donc de redistribuer le *QUE* par un système de fléchage diagonal.



F	DET1	N1	V	ADV	P	DET2	N2
1) 0000	∅	S	SEMBLER	∅	A	∅	EGO
2) 0000	L	EGLISE	RESTER	∅	DANS	LS	NUAGE
3) 0000	R	EGLISE	OUBLIER	∅	*	LS	DIFFICULTÉ
4) 0040 ¹	R	DIFFICULTÉ	E	∅	DE	L	VIE
5) 0000	R	EGLISE	OUBLIER	∅	*	LS	PROBLÈME
6) 0040 ¹	R	PROBLÈME	E	∅	DE	L	VIE

d'une part et

b) la liste des relations binaires d'autre part :

1 QUE 2
 1 QUE 3
 2 ET 3
 1 QUE 5
 3 DT 4
 5 DT 6

Fig. 35 : 1^è image - proposition personnelle d'expression parenthétique sur la base des graphes de Pêcheux ; 2^e-4^e image – Processus de transformation chez Pêcheux et Fuchs (1975, 39-40).

Ainsi, la figure précédente illustre les diverses opérations de simplification qui permettent à terme d'aboutir à deux notations qui correspondent respectivement à une retranscription de l'arbre syntaxique pour chacun des énoncés qui apparaissent dans la structure totale, et à une liste de relations binaires qui correspondent aux relations inter-énoncés. Concernant la retranscription de l'arbre syntaxique, nous retrouvons sur l'axe horizontal les six énoncés définis précédemment, et sur l'axe vertical les catégories morphosyntaxiques de chaque élément de l'énoncé, à savoir la forme, la détermination, le verbe, l'adverbe, la préposition, la seconde détermination, et le nom. Ainsi, le premier énoncé *il me semble que* a pour sujet (N1) une structure impersonnelle (S), pour verbe *sembler*, pour préposition A et pour complément (N2), ainsi que le sujet-énonciateur (*ego*). Trois éléments soulèvent quelques explications qui permettent de se figurer l'hétérogénéité épistémique et épistémologique des inscriptions dont il est question.

Premièrement, intéressons-nous au symbole *R* dans *DET1* qui renvoie à la reprise d'une détermination précédente – en l'occurrence L pour *église* et LS pour *difficulté*. La détermination est, à ce stade du projet de Pêcheux, encore occupée par des éléments de surface qui correspondent peu ou prou aux déterminants. Or, pour Pêcheux, il s'agira de trouver, sous la surface, la forme énonciative qui laisse le déterminant comme une trace – et nous retrouvons l'approche de Culioli. Deuxièmement, le symbole « E » dans la catégorie V permet d'identifier la présence d'un verbe dans la structure profonde, sans qu'il apparaisse dans la structure de surface. Cette fois-ci, il ne s'agit plus d'un objet de surface auquel se substituerait, plus tard, un objet de la structure profonde, mais un objet de la structure profonde qui n'apparaît pas en surface. Dès lors, nous pouvons interroger le statut épistémique et épistémologique de l'objet « E » : s'agit-il d'un phénomène verbal observable à la surface par d'autres traces qu'une présence verbale ou s'agit-il d'un artifice opératoire afin de permettre à chaque énoncé d'avoir un verbe ? Troisièmement, la catégorie « F » permet d'envisager le type de rapport inter-énonciatif : *delta* pour la détermination et *phi* pour la coordination-subordination. Sont associés à cette catégorie des codes numériques qui qualifient le rapport en question : « 0040 » correspond ainsi à la présence d'un *qui* inexistant à la surface, à l'instar du verbe E : *les difficultés [qui] sont de la vie* (Haroche et Pêcheux, 1962).

Ainsi, les inscriptions morphosyntaxiques combinent des objets qui sont tantôt métalinguistiques tantôt linguistiques, tantôt empiriquement et matériellement visibles (le lexème *église*), tantôt inexistant à la surface discursive (le verbe « E »). Par ailleurs, nous comptons, pour les opérations de délinéarisation de premier niveau, plusieurs types d'inscriptions que nous pouvons regrouper en plusieurs catégories : premièrement, des inscriptions en langue naturelle qui constituent le cœur argumentatif et textuel du discours ; deuxièmement, des inscriptions inspirées de la théorie des graphes qui visent à représenter le fonctionnement linguistique de l'énoncé, soit du point de vue morphosyntaxique soit du point de vue énonciatif ; des inscriptions parenthétiques qui reformulent les inscriptions précédentes ; des inscriptions tabulaires qui reformulent les inscriptions précédentes. Les inscriptions grapho-linguistiques, parenthétiques et tabulaires entretiennent entre elles un rapport de correspondance algorithmique. Ces inscriptions visent à rendre compte d'un double fonctionnement : le fonctionnement morphosyntaxique intra-énonciatif représenté par un tableau à six catégories qui combinent des objets épistémologiquement distincts inscrits de façon différenciée (le lexème en italiques, une suite de symboles chiffrés, le symbole *vide* en langue mathématique, une lettre majuscule) et le fonctionnement inter-énoncés représenté par une suite de relations binaires dont les chiffres renvoient aux énoncés du tableau morphosyntaxique. Ces inscriptions présentent des modalités épistémo-énonciatives que nous approcherons au chapitre 12.4.

12.2.3. Inscriptions de délinéarisation de niveau 2 : l'analyse discursive

Outre les inscriptions de délinéarisation de niveau 1 qui concernent la zone/oubli n°2, nous pouvons remonter le fil du processus discursif et envisager les inscriptions de délinéarisation de niveau 2, qui cherchent à dépasser la zone/oubli n°1 qui est de l'ordre de l'inconscient, *a priori* totalement inaccessible au sujet-locuteur. Si nous situons ces inscriptions dans le processus que nous avons décrit précédemment, elles se situent dans la troisième phase, à savoir la « phase de traitement informatique » (Pêcheux 1981a, 703). Cette phase comporte deux types de traitements : premièrement, un algorithme de comparaison des relations binaires mises au jour par l'état précédent du processus ; deuxièmement, un algorithme qui va construire à partir de ces paires de relations (que Pêcheux nomme donc des *quadruplets*) des « chaînes de proximité » regroupées en

« domaines sémantiques » qui permettent de mettre en évidence les relations de synonymie, métonymie et paraphrase entre des sous-séquences de SDA (séquence discursive autonome), qui permettraient de visualiser la formation discursive dont les SDA ne sont, *in fine*, que des répétitions, dont le locuteur n'a pas conscience, eu égard à l'oubli n°1. Un troisième algorithme prend le relais pour « calcul[er] les rapports de dépendance entre les domaines sémantiques » (Pêcheux 1981a, 704), de sorte à les mettre en relation de façon diachronique. Ces trois procédures sont décrites grâce à différentes pratiques d'inscription, que nous pouvons répartir en deux sous-catégories : les inscriptions propres aux procédures appliquées sur le corpus ; et les inscriptions qui visent à présenter les résultats.

Ainsi, les inscriptions propres aux procédures sont des inscriptions d'ordre algorithmique qui prennent la forme spécifique des flots de contrôle ou de modèles de montage qui représentent empiriquement la construction mathématique abstraite de l'automatisation, attendu que Pêcheux s'appuie sur des automates à état fini (Léon 2010). Les inscriptions du point de vue des flux opératoires contiennent elles-mêmes des inscriptions algébriques simili-mathématiques qui décrivent les opérations à réaliser du point de vue des domaines. Ces inscriptions prennent systématiquement la même forme : un calcul inscrit sous forme algébrique et un résultat qui ne peut s'exprimer que sous la forme d'un booléen : « OUI » ou « NON ». En fonction du résultat, l'algorithme passe à l'opération suivante, inscrite de façon identique dans le diagramme de flux. Ces inscriptions sont, en quelque sorte, la quintessence de notre approche de l'écriture et de la formalisation : elles présentent un caractère superpositionnel et condensé propre à l'écriture mathématique (Latour 1987), fonctionnent de façon axiomatico-galiléenne, selon la logique d'une reproduction automatique et aveugle (J.-C. Milner 1978b), s'amalgament de façon syncrétique, dépassant conséquemment l'opposition entre texte et image (Le Cor 2015b) d'une part, et, d'autre part, entre linguistique et iconique (Krämer 2011), dans un espace formel bidimensionnel participant sémiotiquement à l'énoncé.

En effet, l'inscription de flux de contrôle est délimitée dans la surface de la page par un premier cadre – qui travaille donc directement le support formel émanant du support matériel. Le diagramme de flux est *clos* dans l'espace – devenu spatialisation formelle ; autrement dit, l'espace n'est plus celui de la page blanche mais la spatialisation

dans laquelle s'étend la procédure algorithmique comme un tout – notons ainsi que la légende est hors de cet encadrement. En d'autres termes, l'énoncé en tant que séquence écrite de niveau phrastique n'est pas délimité par une marque typographique (la majuscule) et une marque de ponctuation (le point) mais par un cadre qui délimite dans la page ce qui est de l'ordre de l'algorithme et ce qui ne l'est pas – notamment la légende, ou les éléments éditoriaux comme les numéros de pages. Cet énoncé-algorithme est constitué de sous-séquences énonciatives de nature sémiotique, épistémique et, de fait, énonciative distinctes. Nous pouvons identifier les énoncés opérationnels qui définissent les opérations, et qui sont délimités séquentiellement dans l'espace par la même marque sémiotique que l'énoncé-algorithme : un cadre. Ces énoncés consistent en des inscriptions mathématisées qui, épistémologiquement et disciplinairement parlant, semblent à voir avec la théorie des ensembles ou la logique des prédicats, voire avec l'arithmétique. Ils peuvent, de façon récursive, être de nouveau subdivisés en sous-sous-énoncés mathématisés articulés entre eux par des conjonctions logiques – potentiellement en langue naturelle, par exemple le *et* – ou des prépositions ensemblistes – par exemple le *dans*¹⁴⁴ –, voire des symboles de ponctuation.

¹⁴⁴ Deux remarques s'imposent. Premièrement, comme nous l'expliquions en conclusion du chapitre 12.2.1, dans le cas de l'axiomatique, la question de la mise en discours et des praxis s'aborde différemment. En effet, l'énoncé axiomatique, s'il se veut totalement univoque, doit être débarrassé de tout effet discursif et ne faire sens qu'épistémico-énonciativement - c'est-à-dire être calculable. Ce calcul repose sur l'application de la grammaire propre au code en question. Dans notre perspective, le code de signe et la grammaire relèvent de la praxis matérielle. Par contre, comme nous le signalions, il y a, malgré tout, des effets de sens discursifs - contraints donc par la praxis ordodiscursive - qui participent à la reconnaissance de l'axiome comme étant un axiome. Cependant, dans une certaine mesure, le processus énonciatif est aussi contraint par la praxis ordodiscursive. En effet, la réalisation du calcul repose sur les règles de grammaire. Or, ces dernières sont connues parce qu'elles sont envisagées comme des objets épistémologiques étudiés par le discours mathématique. Autrement dit, la grammaire mathématique qui permet le calcul est interdiscursive. L'inscription des symboles employés - et de leur référent épistémologique - dans le discours mathématique est interdiscursive. Nous voyons combien, en l'occurrence, la question mathématique est envisageable du point de vue linguistique. Nous pouvons formuler la même remarque pour tout langage, en ce compris les langues naturelles : l'application des règles formelles propres à un système de signes est-elle propre à la praxis matérielle parce que propre au fonctionnement cognitif de la matérialité formelle ou propre à la praxis ordodiscursive parce que propre à la connaissance métalinguistique des règles formelles ? Pour le dire autrement, conjuguer un verbe nécessite-t-il de connaître les discours grammaticaux sur la conjugaison ? Nous touchons d'ailleurs un point où il semble impossible de ne pas faire référence au cognitif. Deuxièmement, et dans un registre distinct, la logique compositionnelle des énoncés, qui peuvent se subdiviser en sous-énoncés, et ainsi de suite, que nous observons dans la logique algorithmique peut, *in fine*, s'appliquer à l'ensemble des discours que nous étudions. Dès lors que nous avons des matérialités distinctes, nous avons des processus énonciatifs distincts et, de fait, des phénomènes d'énonciation, de réénonciation et d'archiénonciation. Nous envisagerons cet aspect au chapitre 13.

Les sous-énoncés opérationnels sont articulés entre eux de façon arborescente, comme des nodes d'un graphe. Dès lors, la lecture prescrite est verticale et diagonale : il s'agit de suivre le chemin dessiné par les arêtes en fonction des booléens qui décrivent le fonctionnement du chemin conditionnel entre les opérations – qui présentent une possibilité récursive. En quelque sorte, cette lecture atteste une syntaxe interne à l'énoncé-algorithmique qui articule les sous-énoncés opératoires et booléens entre eux. Nous pouvons conséquemment identifier deux nouvelles catégories de sous-énoncés : les sous-énoncés booléens en langue naturelle, et les sous-énoncés « flêcheurs » que sont les arêtes des arbres. Les booléens fonctionnent donc comme des nodes, au même titre que les sous-énoncés mathématiques. Par ailleurs, les différentes inscriptions entretiennent entre elles un rapport d'ordre opératoire et non un rapport d'ordre argumentatif. En effet, il ne s'agit pas, *a priori*, d'un exposé qui vise à démontrer un point de vue ou à argumenter une position, mais de la description d'une procédure – voire de la procédure elle-même, formalisée selon la logique dont procédera sa réalisation automatique. Pour le dire autrement, nous avons une grammatisation (Stiegler 2005; Auroux 1994) d'une procédure qui, en soi, dépend de l'écriture tout en étant présupposée par elle-même – dans la perspective de Roy Harris (R. Harris 1998). L'énoncé-algorithme illustre par ailleurs le rapport entre des pratiques techniques – en l'occurrence des pratiques d'écriture, mais aussi de montage – et la technique/technologie qu'est celle de l'automatisation comme grammaticalisation, située, nous l'avons dit, dans la modernité technoscientifique européenne et dans l'imaginaire télégraphique, voire carrément cybernétique (Ouellet 2021), ce que ne reconnaîtra jamais entièrement Pêcheux, considérant que le problème vient du logicisme *aprioritique* (Pêcheux 1981a, 704)¹⁴⁵ et non de la grammatisation en soi.

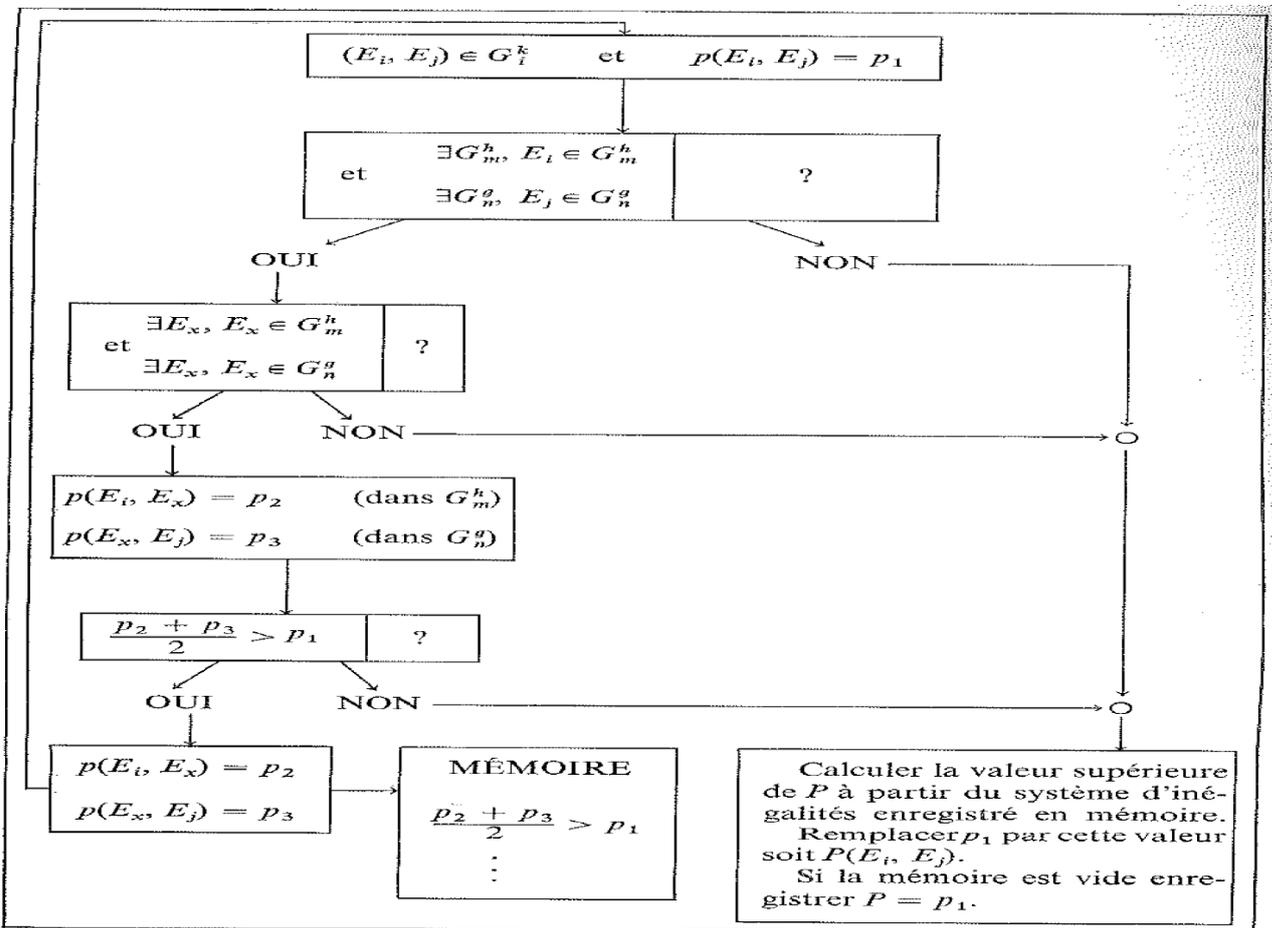
¹⁴⁵ Pêcheux considère ainsi que son refus historique d'utiliser des langages logiques de représentation *a priori* est justifié compte tenu de l'évolution de l'informatique et de l'emprise – qu'il juge prévisible – des langages logiques sur les sciences. Cependant, il semblerait que Pêcheux, tout en anticipant les « dispositifs de gestion-contrôle » (Pêcheux 1981a, 704) et les technologies industrielles, n'ait pas envisagé que l'informatisation en soi, au-delà de systèmes logiques, participait de la grammatisation et d'un recours à la *mathésis universalis* – que Milner pourtant perçoit, constatant que la psyché est mathématisable (J.-C. Milner 1978b) – comme outils d'exploitation et de domination. Effectivement, pour reprendre la formule d'Henry (1995, 20-40), l'AAD était un sacré cheval de Troie ou, au contraire, un précurseur idéologiquement antagoniste à l'ensemble des outils de traduction automatique et de *natural language processing* (NLP).

Aussi, plus que la procédure elle-même, l'écriture réalise la grammatisation de ladite procédure. Pour autant, les inscriptions en question possèdent bien des propriétés argumentatives et participent bien d'une logique argumentative. Qu'elles participent d'une logique argumentative *in fine*, cela s'explique aisément par le rôle que les algorithmes jouent dans l'économie de l'argumentation de l'AAD. Il s'agit de démontrer qu'une automatisation est possible, d'une part, et de démontrer que les procédures automatisées sont des procédures de lecture non subjective, d'autre part, qui permettent par ailleurs de retourner au processus discursif. Expliciter des opérations algorithmiques participe donc de l'argumentation selon une logique propre aux sciences expérimentales : il s'agit de rendre compte de l'expérimentation, en l'occurrence par la description des procédures et par l'exposition de leurs résultats. Le fonctionnement de l'expérience et les résultats de cette dernière participent à l'argumentation puisqu'il s'agit par-là de *prouver* que la méthode est possible et efficace tout en permettant de la reproduire pour la vérifier en elle-même ou pour en explorer, sur des corpus spécifiques dans le cadre de problématique donnée, son efficacité. Les inscriptions participent donc d'une argumentation qui implique leur existence.

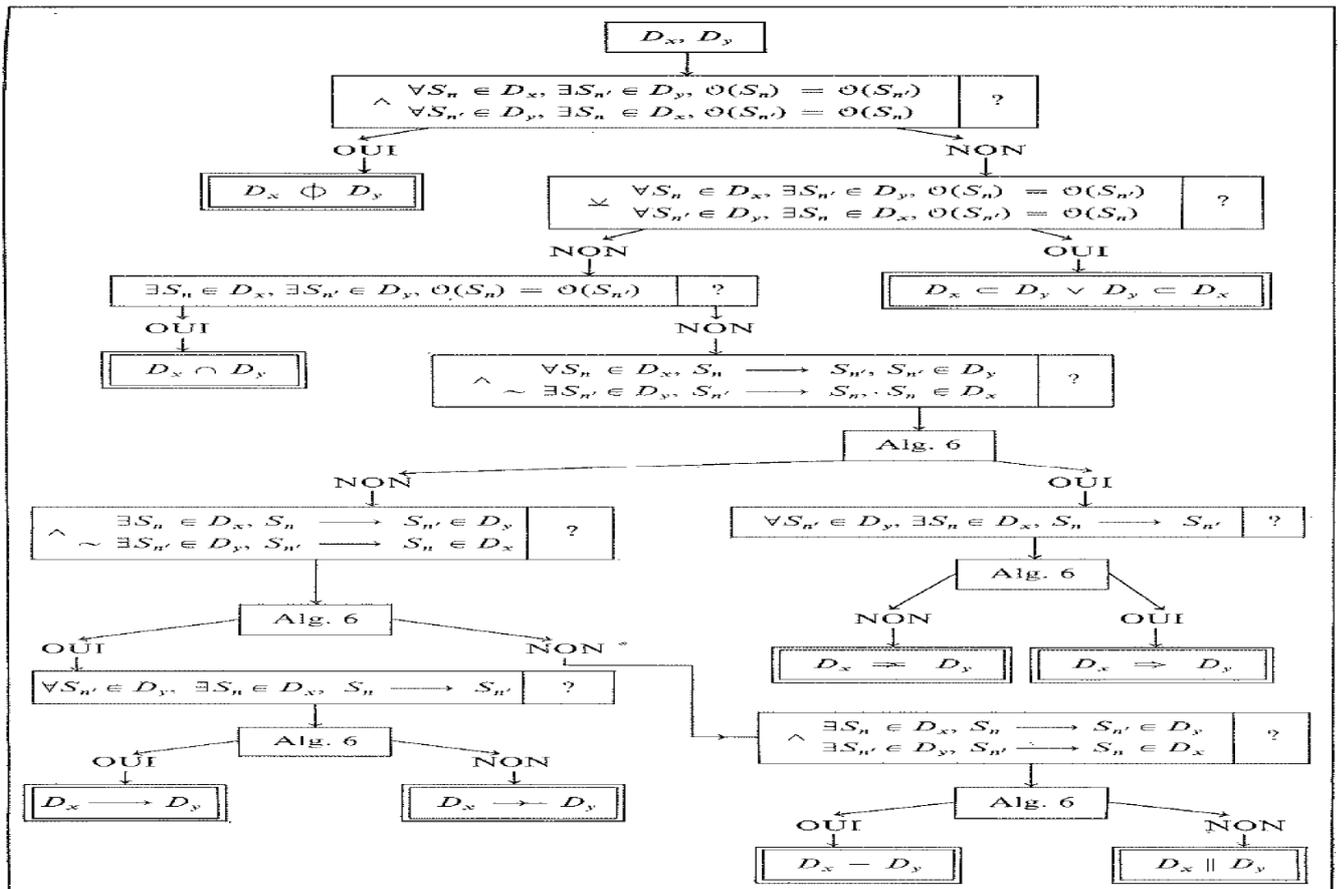
Cependant, elles possèdent leur propre orientation argumentative et éthotique. Nous pouvons en effet appréhender ces opérations non en tant que ce qu'elles *figurent* ou *attestent* dans l'économie argumentative de l'AAD, mais du point de vue de ce qu'elles instruisent en tant que pratiques techniques dans une praxis sociale particulière – point de vue du discours [10] Autrement dit, si nous considérons qu'il s'agit d'instructions données à un automate, nous pouvons les considérer comme des énoncés pourvus d'une orientation argumentative (Habert 1982), même s'ils sont mathématiques, même s'ils sont adressés à une machine, ou, en l'occurrence, à une abstraction mathématique qui *figure* la machine. *A minima*, nous pouvons considérer que cette orientation argumentative est transparente, attendu d'une part qu'il n'y aurait aucun effet de sens discursif, mais, plus encore, d'autre part, qu'il n'y aurait aucun écart entre l'énoncé et l'instruction de l'énonciation, entre la signification de l'énoncé et celle du *dire l'énoncé*, entre l'expression locutoire et l'expression illocutoire – car c'est ce dont il s'agit : l'automatisation et la grammatisation consistent à produire des énoncés dont le contenu prépositionnel *est* la force illocutoire. Sur cette superposition, plus encore que sur

l'univocité du calcul propre à l'absence d'effets discursifs, reposent l'application aveugle de l'axiomatique et, en sus, l'application automatique de l'instruction.

Aussi, l'instruction apparaîtrait dans sa pure transparence des opérations de transformation du monde, des *opérations* illocutoires, qu'elle cherche à produire : *si X alors calcule Y sinon calcule Z*. Néanmoins, il reste une orientation argumentative, propre à la signification de la grammatisation elle-même, non en tant qu'instruction énoncée mais en tant que fait signifiant. L'énoncé comme instruction grammatisée est une force illocutoire comme contenu prépositionnel dont l'orientation argumentative est transparente puisque l'énoncé et l'instruction de l'énonciation sont totalement identiques ; cependant, *énonçant cet énoncé grammaticalisé à une machine l'énonçant à son tour (le réalisant donc)*, on présente un argument en faveur d'une certaine structuration – ou, plutôt, on présente un élément structurel en faveur d'une certaine éditorialisation algorithmique en homologie sur les conditions de production de l'algorithme comme discours. Dès lors, nous pouvons identifier trois orientations argumentatives : premièrement, l'une, intégrée à l'économie argumentative de l'article scientifique, acte la fonctionnalité et la reproductibilité de l'expérimentation – en énonçant cet ensemble d'instructions on présente un argument en faveur de l'idée qu'elles fonctionnent et peuvent se reproduire – ; l'autre, hors du plan de l'économie argumentative, en énonçant les instructions tant qu'elles sont instructions *instruites* et non figurations au sein d'un ensemble exemplificateur on présente un argument en faveur d'une éditorialisation spécifique ; la dernière, en énonçant les instructions *en machine* et réalisées *de fait*, on présente de façon transparente le *faire à atteindre et atteint de fait*. Ainsi, en cherchant à produire une lecture automatisée et donc non subjective, Pêcheux produit, *in fine*, une automatisation d'une lecture située. Ainsi, ce ne sont pas uniquement les outils qui ne sont pas neutres, parce qu'ils seraient porteurs d'un « effet politique et culturel » comme « la normalisation hygiénique de la lecture » comme Pêcheux le remarquait lui-même (Pêcheux 1982a, 42), ce sont les opérations de lecture sous-jacentes aux outils qui n'en sont pas moins des lectures parce qu'elles seraient automatisées.



Alg. 2. Analyse de la proximité paradigmatique de (E_i, E_j) rapportée à l'ensemble \mathcal{E}_x



Alg. 7. Analyse des relations entre domaines

12.3. Les mathématiques comme effets de censure

Avant d'envisager une approche synthétique des inscriptions que nous venons d'étudier, il nous paraît intéressant d'envisager leurs effets performatifs. En effet, la place des mathématiques dans l'appareil péchaldien peut s'approcher de plusieurs manières : de l'aspect épistémico-énonciatif du calcul aux effets gnoseo-discursifs du *faire axiome*. Nous n'avons cependant pas encore envisagé les inscriptions – et les discours dont elles participent – du point de vue sociodiscursif, c'est-à-dire du point de vue du dispositif social de production de connaissance par le discours. En l'occurrence, l'usage des mathématiques – dont la présence est, nous l'avons vu, moins subtile que chez Culioli – produit des conditions de réception spécifiques qui permettent de penser notamment la postérité de l'appareil péchaldien et la problématique de l'héritage et de la transmission théorique¹⁴⁶. Pour le dire très trivialement : faut-il s'y connaître en mathématiques pour lire Pêcheux ? Autrement dit, les mathématiques peuvent-elles être un obstacle à la réception de son travail – réception synchronique ou diachronique ? Selon l'auteur de la jaquette de l'AAD69, les mathématiques ne sont aucunement un obstacle :

La lecture de cet ouvrage, qui s'adresse avant tout aux
chercheurs, enseignants et étudiants en sciences humaines,
ne nécessite pas de formation en mathématique spécialisée.

Cette remarque quant à la non-nécessité de formation en « mathématique spécialisée » a tout d'une prolepse qui nous apprend trois choses : (1) que son auteur considère que les outils utilisés sont mathématiques ou, tout du moins, peuvent paraître mathématiques et, conséquemment (2) que des lecteurs potentiels estiment ne pas pouvoir appréhender l'ouvrage en raison des mathématiques qui y sont mobilisées ; en outre, elle nous apprend que, si les inscriptions sont mathématiques ou *font mathématiques*, elles n'impliquent pas une connaissance spécifique des mathématiques

¹⁴⁶ Nous avons brièvement abordé cette problématique au CHAP. 8. Les conditions de réception doivent aussi s'approcher « verticalement » pour parler comme Pêcheux, en prenant en compte la « dimension historique » du discours, en l'occurrence la réception de l'énoncé est intrinsèquement liée « à une série d'énoncés appartenant à d'autres séquences discursives [...] qui constituent sa condition d'existence » (Léon et Marandin 1981, 568). La condition d'existence d'un discours scientifique dépend d'une mémoire conceptuelle ou de filiation. Appréhender l'existence ou l'inexistence de certains discours implique de comprendre comment une certaine chaîne discursive verticale a pu être brisée, notamment par démémoire (M.-A. Paveau 2009). En d'autres termes, il s'agit de l'interdiscours – comme le notent Léon et Marandin, quoiqu'ils rapprochent l'interdiscours de la notion de formation discursive chez Foucault (Léon et Marandin 1981).

– ou tout du moins pas une formation spécialisée. Cela étant, nous pouvons mettre en lumière plusieurs éléments d'analyse quant à l'usage des inscriptions mathématiques par Pêcheux. Premièrement, indépendamment de leur caractère effectivement mathématique – au sens épistémico-énonciatif –, les inscriptions en question peuvent être reconnues comme telles : cela traduit l'aspect gnoseo-discursif et le *faire axiome* d'énoncés qui n'en sont peut-être pas. Deuxièmement, par leur caractère mathématique – effectif ou uniquement sur le plan gnoseo-discursif –, les inscriptions en question peuvent avoir un effet négatif sur un lectorat potentiel qu'il s'agit donc de rassurer. Troisièmement, malgré leur caractère *a priori* mathématique, les inscriptions en question ne demandent aucune compétence mathématique. Apparaissent alors, de façon intriquée, tant les questions énonciatives et discursives relatives à la mathématicité/mathématique et au *faire/paraître* du mathématisé, que les effets de censure potentiels au mathématisé – en tant qu'il relève du *faire/paraître* et de la mathématicité/mathématique.

Parce qu'elles sont mathématisées, au sens que nous venons d'établir, alors qu'elles ne nécessitent peut-être pas une compétence épistémologique particulière qui justifierait l'exclusion d'une partie du lectorat, les inscriptions étudiées produisent un effet de censure. Par ailleurs, il nous semble que l'effet discursif de la prolepse est nul : elle ne lève aucunement la censure, au contraire. Elle double l'effet performatif des inscriptions. Si toute personne des champs évoqués par Pêcheux devait ou doit savoir lire son travail, alors toute personne qui ne le peut ne devrait ou ne doit pas appartenir au champ. Appréhender lesdites inscriptions implique un « savoir tacite » ou un « savoir muet » (Chauviré 2016) qui relève des dispositions des individus – et les dispositions mathématiques impliquent une certaine compétence scolaire intériorisée. Les mathématiques ont donc un effet de censure que ne peut compenser la prolepse. Cet effet de censure peut s'envisager dans un double cadre : rhétorique et institutionnel. Ce double cadre rend compte de l'inscription du discours scientifique dans l'économie discursive du champ scientifique.

Nous pourrions poursuivre notre argument jusque dans ces dernières implications et considérer que, dans une certaine mesure, les mathématiques produisent une dépossession du sujet. Le public cible tel qu'il est énoncé par le paratexte serait les

chercheurs, les étudiants, les étudiants en sciences humaines, dont spécifiquement tous ceux qui travaillent avec du matériau verbal, en ce compris les documentalistes, les philosophes, les psychologues, ou les historiens. Pourtant, l'horizon de réception véritable est autrement plus restreint. Comment croire, alors que Culioli se lamente quant à la médiocrité des linguistes en logique, que l'ensemble des individus appartenant au champ scientifique des SHS – et au-delà, puisque l'ouvrage prétend s'adresser à tout praticien des SHS, indépendamment de leur appartenance à la sphère scientifique – ait les outils conceptuels pour appréhender la mathématisation proposée par Pêcheux, quoiqu'elle ne nécessiterait aucune formation mathématique spécialisée ? Un ensemble d'individus qui pourraient jouir de l'analyse du discours en sont *de facto* dépossédés, ou, à tout le moins, sont démoralisés. Les mathématiques ont un pouvoir de censure, qui verrouille une partie du champ scientifique, mais aussi un pouvoir de démoralisation et de dépossession des sujets (Bourdieu 1970) qui, pourtant, devraient ou pourraient s'aborder au-delà du champ restreint de qui possède, de qui a incorporé, un capital mathématique nécessaire.

Le langage mathématique n'est « qu'[une] nouvelle forme du latin des élites, une autre langue savante qui devient un instrument de conviction de la domination » (Dufal 2019, paragr. 8; paraphrasant Bourdieu 2012). Aussi, il convient d'envisager les effets de la mathématisation du point de vue de l'institutionnalisation de la sous-discipline que cherche à faire émerger Pêcheux. Les mathématiques *font science* en tant qu'elles répondent à un certain idéaltype scientifique et qu'elles produisent un effet rhétorique performatif, et cependant qu'elles font science, les mathématiques excluent et se montrent constitutives du champ par l'effet de censure qu'elles produisent. Par ailleurs, nous formulons la piste sociologique à explorer d'une homologie entre l'éthos professionnel des mathématiciens et l'éthos des linguistes mathématisants – et, plus spécifiquement encore, une homologie entre la différenciation sociale des mathématiciens purs et appliqués et les linguistes *mathématisants* et les linguistes, dirons-nous, traditionnels. Zarca a ainsi montré en quoi les mathématiques pures ont « une aura de l'abstraction valorisée dans l'enseignement cartésien français » (Zarca 2009, paragr. 25), participant de fait d'une « hiérarchie symbolique des deux types de mathématiques » (2009, paragr. 26) qui s'actualisent notamment dans la différence de répartition des normaliens entre mathématiques pures et appliquées. Enfin, Zarca montre

comment les registres de l'intuition et de la rigueur – dont il signale qu'elles sont « des ressources cognitives indépendantes l'une de l'autre » (2009, paragr. 36) – sont mobilisés par les mathématiciens purs. Par conséquent, la coupure à laquelle aspire Pêcheux produit l'effet de constitution d'une science, aussi au sens sociologique, en ce qu'elle exclut du champ qui n'a pas la compétence nécessaire.

12.4. Les inscriptions calculables – deuxième essai de typologie épistémo-énonciative

Nous avons étudié, aux sous-chapitres précédents, plusieurs inscriptions sélectionnées et catégorisées selon le type d'opération qu'elles réalisent énonciativement – et conséquemment discursivement, quoique nous ayons vu que la calculabilité est strictement énonciative. Ces inscriptions, nous les avons envisagées de manière multiple, sans nécessairement articuler les éléments proposés, quoiqu'il nous semble que des lignes directrices peuvent se dégager. Pour ce faire, nous pouvons mobiliser les éléments développés au chapitre 9. Ces éléments avaient pour objectif de définir une caractérisation des inscriptions – à partir d'une interrogation sur le statut des objets graphiques chez Culioli – du point de vue épistémo-énonciatif. Nous avons premièrement défini un régime sémiotique, caractérisé par au moins un registre : le degré d'iconicité du sémiotique, autrement dit son degré d'abstraction symbolique. Nous pouvons y ajouter la question du code et définir deux registres, fortement corrélés : un registre visuel et un registre codique. Nous avons ensuite identifié un régime grammatique. Ce régime permet d'envisager les inscriptions du point de vue de la connaissance inscrite. Il s'agit proprement d'envisager la matérialité épistémo-énonciative du point de vue même de sa matérialité et des effets épistémiques conséquents. Ce n'est donc pas une vision représentationnelle – comment l'inscription *représente* la connaissance – mais une vision autoconstitutive : comment l'inscription en tant qu'inscription constitue-elle une connaissance et se constitue-t-elle comme inscription d'une connaissance.

Nous avons envisagé trois modalités internes à ce régime – trois registres. Le régime exogrammatique permet d'envisager le degré d'abstraction de la connaissance inscrite dans son rapport à l'extérieur que l'inscription – et le discours dont elle participe – constitue comme tel ; l'axe endogrammatique permet d'envisager le degré

d'abstraction de la connaissance inscrite dans son rapport à l'intérieur de la théorie que l'inscription – et le discours dont elle participe – constitue. Enfin, l'axe diagrammatique permet d'envisager le degré d'abstraction de la connaissance inscrite dans son rapport relationnel et corrélatif que l'inscription – et le discours dont elle participe – constitue. Nous pouvons représenter ce régime et les trois registres qui le caractérise au tableau suivant. Les registres fonctionnent comme des continuums caractérisés par deux pôles ou deux degrés discrets. Ainsi, le registre endogrammatique distingue des éléments dont l'abstraction est faible – empiriques – et dont l'abstraction est élevée – théorique. Le registre exogrammatique distingue de façon similaire des éléments phénoménologiques et des éléments théoriques. Le registre diagrammatique distingue ainsi des éléments isolés ou individuels et des éléments corrélatifs. Nous pouvons considérer que la formulation d'une loi suppose une abstraction endogrammatique – elle ne se situe plus au niveau empirique mais au niveau théorique – et diagrammatique – elle suppose une corrélation entre plusieurs éléments. Toutefois, cette loi peut porter sur des objets qui existent en eux-mêmes, des objets qui sont de l'ordre du monde phénoménal et non des objets de connaissance pure, propre à une épistémologie par exemple. Il n'y a donc pas nécessairement d'abstraction exogrammatique. En revanche, l'axiomatique nous paraît relever d'un triple mouvement d'abstraction : diagrammatique – l'axiome met en relation des objets –, endogrammatique – l'axiome suppose une intrathéoricité élevée – et exogrammatique – l'axiome suppose de travailler avec des objets de connaissance devenus indépendants des objets phénoménologiques¹⁴⁷.

¹⁴⁷ Le choix des termes pour cette typologie s'est avéré très problématique. L'opposition empirique/théorique nous paraît difficile. Nous aurions préféré une opposition empirique/formel – qui se superpose à celle d'Antoine Culioli : nous représentons des objets dans leurs formes naïves – qui supposent un lien avec l'extérieur de la théorie – ou dans leurs formes formelles – c'est-à-dire déjà abstractisée. Or, cette opposition mêle déjà du sémiotique au grammatical. L'opposition entre phénoménologie et empirique est tout aussi complexe : l'un relève de l'extérieur de la théorie l'autre de son intérieur. Cependant, l'un comme l'autre paraissent faire appel à l'extérieur. Par *phénoménologique* nous entendons que la connaissance inscrite se réfère à un phénomène tangible et observable – et non un objet de pure connaissance. Par *empirique*, nous ne faisons pas référence à la nature phénoménologique de l'objet que le discours revendique inscrire mais à la démarche relative à l'inscription : une démarche empirique qui part de l'expérience ou théorique, qui part d'une résolution interne à la théorie. Enfin, l'opposition phénoménologique/nouménologique a été tout aussi compliquée à poser. Dans un premier temps, nous souhaitions utiliser le terme *épistémologique*. Or, de la même manière que le terme *formel* renvoie déjà à du sémiotique – et, dans notre lecture, à de l'épistémico-énonciatif (cf. Chap. 4) – le terme *épistémologique* renvoie déjà à un autre objet – en l'occurrence aux disciplinaires et aux aspects gnoseo-discursifs. Cependant, le terme *nouménologique*, qui permettrait de penser l'objet en tant qu'objet de pure

Tableau 9 : REO – Régime grammatique

Régime	GRAMMATIQUE		
Degré/registre	Exogrammatique	Endogrammatique	Dia-grammatique
Bas	Phénoménologique	Empirique	Isolé / Individuel
Moyen			
Élevé	Nouménologique	Théorique	Corrélatif
		Nomologique	
	Axiomatique		

Outre la définition de ces deux régimes, le chapitre 9 nous a permis d'envisager les opérations épistémiques qui permettent de passer d'une inscription à une autre, et, conséquemment, de changer le régime épistémico-énonciatif de l'inscription : si le degré d'abstraction grammaticale ou sémiotique de l'inscription re-médiée change, nous pouvons dire que le régime épistémico-énonciatif de l'inscription a changé. Ainsi, le calcul permet d'envisager l'opération qui change le régime sémiotique et grammaticale d'une inscription – autrement dit, qui produit automatiquement un nouvel énoncé, dont les caractéristiques épistémico-énonciatives diffèrent de l'énoncé premier. Ainsi, passer d'une loi mathématisée sous forme de fonction à un graphique dans un espace normé suppose d'avoir produit, à partir d'un énoncé dont le régime sémiotique – caractérisé par l'usage d'une sémiologie symbolique de l'ordre du langage mathématique – et le régime grammaticale sont abstraits, un énoncé dont le régime sémiotique est iconique et le régime grammaticale moins abstrait, notamment du point de vue empirique – puisque des valeurs concrètes ont été rentrées. Cette production d'un nouvel énoncé se réalise de façon automatique, attendu qu'il ne suppose aucune interprétation de la part du sujet, mais uniquement l'application stricte d'une grammaire, autrement dit d'une sémiotique

connaissance, à un ancrage disciplinaire complexe et une grande tradition philosophique contradictoire. Ces quelques éléments témoignent de la difficulté de créer une terminologie et des enjeux émiques/étiques et onto-épistémiques que nous abordons au chapitre 8.

formelle – c'est-à-dire de règles épistémico-énonciatives. *A contrario*, traduire, par exemple, ne relève pas du calcul, puisque la production de l'énoncé traduit suppose un travail gnoséo-discursif.

Cette calculabilité, nous l'avons envisagée comme une opération. Or, il nous semble que nous pouvons aussi l'envisager comme un régime à part entière. Lorsque nous avons envisagé l'axiomatisation, nous avons montré que cette dernière reposait sur des pratiques techniques, dont l'écriture est l'une des principales, permettant des opérations épistémiques particulières participant d'une technique axiomatique propre à la technologie de la modernité euro-occidentale. Cette technique/technologie axiomatique, nous l'avons située idéologiquement, du point de vue du débat logicisme-empirisme et du marxisme. Nous avons par ailleurs envisagé que l'axiome pouvait fonctionner de façon éthotique, attendu que l'axiomatique suppose une certaine idée de ce à quoi doit ressembler un axiome et, inversement, l'axiome peut participer d'un éthos professionnel. Par ailleurs, la question éthotique permet d'appréhender en quoi l'axiomatique du point de vue de son fonctionnement interne ne suppose que de l'épistémico-énonciatif, mais du point de vue de sa reconnaissance externe – qui est d'ordre éthotique – suppose du gnoséo-discursif : il s'agit donc de bien distinguer les deux.

Ainsi, nous avons conclu que les axiomes que nous observions se situaient dans un espace flou qui nous oblige à préférer la notion de *mathématicité* à celle de *mathématique*, dont nous avons vu les divers sens que nous pouvions distinguer : les mathématiques [R-1], comme ce qui est de l'ordre du calculable ; les mathématiques [R-2a], comme ce qui est de l'ordre d'une discipline située ; et enfin les mathématiques [R-2b], comme ce qui est de l'ordre d'un objet épistémologique sous-jacent au calculable et identifié par la discipline située. Sur ce schéma, la mathématicité est entendue comme caractère de ce qui est mathématique aux trois sens que nous venons de définir. Dès lors, la mathématicité peut être épistémico-énonciative – [R-1] – ou gnoséo-discursive – [R-2]. Elle présente toutefois l'avantage de penser en termes de propriété scalaire et non binaire. La mathématicité gnoséo-discursive permet d'envisager un continuum propre aux effets de sens discursifs qui constituent le *paraître mathématique*, tandis que la mathématicité épistémico-énonciative permet d'envisager un continuum propre au fonctionnement épistémique de l'ordre du calcul qui constitue le *faire mathématique*.

Nous avons proposé un double continuum qui dessine un espace dans lequel nous pouvons identifier quatre zones : les mathématiques canoniques – lorsque la mathématicitégnoséo-discursive et épistémométricative est au maximum – les mathématiques non canoniques – lorsque la mathématicitégnoséo-discursive tend vers le minimum et l'épistémométricative vers le maximum. Inversement, nous envisageons une pseudo-mathématique – lorsque la mathématicitéépistémométricative tend vers le minimum alors que la mathématicitégnoséo-discursive tend vers le maximum – et une non mathématique lorsque les deux mathématicités sont nulles. Nous avons ajouté un espace interstitiel simili-mathématique qui permet d'envisager la richesse des pratiques mathématiques : énoncés qui tendent vers le calculable sans l'atteindre inscrits dans l'univers discursif des mathématiques tout en cherchant à produire leurs propres objets épistémométriques mathématiques – qui sont simplement des objets métalinguistiques théorisant du calculable, assimilés par la discipline mathématique¹⁴⁸.

¹⁴⁸ Afin de comprendre cette assertion, il faut entendre que les mathématiques [R-2b] sont bien totalement subordonnées aux [R-2a]. Pour s'en rendre compte, il faut envisager l'apparente non-superposition de notre approche par mathématicitécontrastivement à notre approche par mathématique. Le sens [R-2b] est d'ordregnoséo-discursif puisqu'il s'agit de la constitution des mathématiques comme objets épistémométriques sous-jacents aux opérations de calcul, indépendamment de si les objets en question sont disciplinairement mathématiques – même si nous avons vu que, *in fine*, la discipline mathématique finira par s'en emparer (cf. CHAP. 12.2.1). En fait, si les sens [R-2a] et [R-2b] sont discursifs, ils relèvent de deux modalités distinctes : le sens [R-2a] envisage le discours au sens d'ensemble des discours émis par une communauté discursive donnée, tandis que le sens [R-2b] envisage le discours au sens d'objets de la connaissance construits par le discours – et, spécifiquement, construits par le discours émis par une communauté discursive donnée. Pour le dire autrement, les objets épistémométriques mathématiques sont-ils mathématiques parce qu'ils sont créés par les discours mathématiques ou sont-ils mathématiques parce qu'ils relèvent d'une logique calculable – et seront, dans un second temps, assimilés à la discipline mathématique ? La mathématicitégnoséo-discursive au sens [R-2b] est en fait d'ordre métadiscursif. Tout discours sur des énoncés calculables est un discours mathématique au sens [R-2b] – même s'il ne l'est pas au sens [R-2a]. Il faudrait donc distinguer, au sein de la mathématicitégnoséo-discursive s'il y a une construction métadiscursive de la mathématicité ou non – indépendamment de si cette construction métadiscursive est reconnue disciplinairement comme mathématique au sens [R-2a]. Or, si nous envisageons une construction épistémométrique des énoncés calculables d'ordre métadiscursif qui ne soit pas mathématique disciplinairement, il nous semble, dans les cas qui nous concernent, qu'elle serait simplement métalinguistique et que l'objet épistémométrique serait appréhendé comme linguistique et non comme mathématique, indépendamment de sa mathématicité réelle. Cet effet est d'autant plus prégnant que les mathématiques et la linguistique entretiennent une proximité épistémométrique non négligeable. En conclusion, un objet épistémométrique construit par un métadiscours sur le calculable ne sera mathématique qu'en égard à la discipline productrice du métadiscours et non en égard à la mathématicité réelle des énoncés dont il traite – et de fait, à sa mathématicité potentielle. En d'autres termes, un même métadiscours sur un énoncé calculable aura une mathématicitégnoséo-discursive nulle s'il n'est pas produit par la discipline mathématique, indépendamment de la mathématicitéépistémométricative réelle de l'énoncé dont il est métadiscours. Ces quelques constatations vont dans le sens de bien considérer que la mathématique au sens épistémométrique [R-2b] est bien une variable dépendante de la mathématique au sens disciplinaire [R-2a].

Par conséquent, nous pouvons envisager la mathématicité épistémo-énonciative d'un énoncé comme sa calculabilité latente, comme la possibilité de produire par calcul un nouvel énoncé. Nous pouvons envisager la mathématicité gnoséo-discursive d'un énoncé comme l'inscription ordodiscursive du système de signes utilisé dans un interdiscours disciplinaire mathématique tantôt de façon autonymique, dans leur propre indicialité, tantôt de façon sémiotique, dans leur signifiante, en tant qu'ils désignent un objet épistémologique de la discipline mathématique. Dès lors, il est possible d'envisager la mathématicité comme participant d'un régime épistémo-énonciatif à part entière, de la même manière que nous avons identifié un régime gnoséologique. La mathématicité épistémo-énonciative – la calculabilité latente – est une propriété grammaticale propre au système de signes dans lequel l'énoncé trouve sa matérialité. Nous pouvons ainsi envisager un régime sémiotique qui pense – au sens de Peirce – le rapport entre le signe, le signifié et le contexte. Le régime sémiotique que nous avons identifié au chapitre 9 n'est, en dernière analyse, qu'un registre du sémiotique. Il s'agit du système de signe – aspect sémiotico-codique – et de son degré d'abstraction – aspect sémiotico-visuel. Or, nous devons aussi envisager le contexte qui permet le fonctionnement du système de signe, autrement la sémiose dont il participe. Nous pouvons ainsi ajouter un registre qui permet d'envisager le système formel de la matérialité de l'inscription – autrement dit, sa syntaxe et sa sémantique énonciative. Cette grammaire dépend autant du *signe* que du *signifié*, c'est-à-dire des objets épistémologiques sous-jacents. Nous pouvons ajouter un dernier registre qui permet d'envisager la conceptualisation discursive de la grammaire de ladite inscription et, de fait, l'intégration de l'inscription dans un interdiscours et un intradiscours spécifiques nécessaires au fonctionnement sémiotique de l'inscription : c'est-à-dire les discours qui formalisent la grammaire du signe et l'épistémologie du signifié.

En d'autres termes, le registre grammatical permet d'envisager la mathématicité épistémo-énonciative et le registre métadiscursif et la mathématicité gnoséo-discursive de l'inscription. Ces mathématicités constituent le fonctionnement de l'inscription dans la praxis matérielle -registre grammatical – et ordodiscursive – registre métadiscursif. Pour cette raison, nous avons expliqué précédemment que le processus énonciatif, même s'il supposait préférentiellement un ancrage dans la praxis matérielle – nécessité d'un

système de signe, d'une grammaire, d'un support, d'un espace formel, etc. –, s'inscrivait aussi dans la praxis ordodiscursive puisque le système de signe, pour être mobilisable suppose des discours qui formalisent sa grammaire, de discours sur le système de signe en tant qu'il est propre à une épistémologie donc à un interdiscours. Aussi, les discours qui formalisent cette grammaire sont des discours sur les énoncés qui mobilisent cette grammaire – nous parlons donc du registre métadiscursif et non discursif. Enfin, outre ce régime sémiotique – qui comprend donc les registres sémiotico-visuel, sémiotico-codique (propre au régime sémiotique que nous avons défini au chapitre 9), grammatical et métadiscursif – et le régime grammatique – qui comprend les registres endo-, exo- et diagrammatiques – nous pouvons identifier un troisième régime épistémico-énonciatif : le régime opératoire.

Le régime opératoire des inscriptions permet d'envisager les opérations techniques qui leur sont sous-jacentes et qui sont présupposées par l'écriture même – selon l'approche de Roy Harris (1998). Le premier registre opératoire que nous pouvons identifier est le registre argumentatif qui regroupe les inscriptions qui réalisent des opérations argumentatives, c'est-à-dire dont la fonction principale est de *fixer* une proposition et de la défendre, c'est-à-dire de prétendre convaincre de sa véracité ou de sa validité. Si, *in fine*, tous les énoncés et, dans une certaine mesure, toutes les inscriptions ont une orientation argumentative, cette dernière ne peut s'appréhender qu'au sein d'une économie argumentative rendue possible par l'infrastructure discursive que constituent les inscriptions dont le régime opératoire est argumentatif – il n'est donc guère surprenant que les inscriptions en question soient les inscriptions en langue naturelle qui constituent le corps du texte (autrement dit, les inscriptions T1).

Nous pouvons identifier subséquemment le registre opératoire axiomatique, qui regroupe les inscriptions dont la prétention est axiomatique ; le registre opératoire métalinguistique, qui regroupe les inscriptions dont les opérations prétendent à une analyse métalinguistique ; le registre opératoire algorithmique, qui regroupe les opérations qui grammatisent des opérations automatisables. Ces régimes opératoires n'ont pas vocation à se penser comme des universaux : il s'agit uniquement des opérations propres aux pratiques que nous avons identifiées. Par ailleurs, ces opérations n'ont de sens que dans la praxis qui est la leur : la praxis scientifique comme praxis

12. Pratiques d'écriture – Axiomatique et automaticité

sociodiscursive – à l'exception, peut-être, des opérations algorithmiques dont nous avons vu qu'elles changent de statut dans une praxis computationnelle. Nous pouvons synthétiser ces trois régimes – sémiosique, grammaticale et opératoire – et ces onze registres – sémiotico-visuel, sémiotico-codique, grammatical, métadiscursif, endo-, exo-, dia-grammatique, argumentatif, axiomatique, métalinguistique et algorithmique – dans les tableaux suivants : le premier présente les régimes épistémico-énonciatifs et leur définition, le second présente un essai de caractérisation appliquée à l'AAD69 et 75. Le tableau 11 compte par ailleurs un quatrième régime : le régime componentiel. Il s'agit du régime que nous développons au chapitre suivant.

Tableau 10 : REO – Cinquième proposition ; Régimes grammaticale, sémiosique et opératoire

Régime	Registre/Praxis matérielle	Définition	
Grammaticale	Modalité positionnelle de la praxis matérielle / Système formel – Domaine notionnel	Qualifie le rapport entre la connaissance inscrite et l'objet de connaissance institué par son inscription.	
	Endogrammatique	Qualifie le degré de théoricité interne à l'occurrence énonciative.	
	Exogrammatique	Qualifie le degré de théoricité externe à l'occurrence énonciative – l'occurrence phénoménologique.	
	Diagrammatique	Qualifie le degré de théoricité relationnelle à l'occurrence énonciative.	
Sémiosique	Modalité dispositionnelle de la praxis matérielle / Système de signe	Qualifie le fonctionnement sémiosique de la matérialité de la connaissance inscrite.	
	Sémiotico-visuel	Qualifie le degré d'abstraction du point de vue médiologique – médium visuel – de l'inscription.	
	Sémiotico-codique	Qualifie la nature du code de l'inscription.	
	Grammatical	Qualifie le statut épistémico-énonciatif de l'inscription.	
	Métadiscursif	Qualifie le statut gnoseo-discursif de l'inscription..	
Opératoire	Modalité téléique de la praxis matérielle / Effets épistémico-énonciatifs	Qualifie les opérations réalisées par la connaissance ainsi inscrite, au regard de l'économie argumentative dans laquelle elles s'inscrivent.	
	T1 – Argumentatif	Qualifie les énoncés qui stabilisent et accompagnent l'ensemble des énoncés T2.	
	T2	Axiomatique	Qualifie les énoncés qui visent à produire des règles suffisantes servant l'appareil théorique.
		Métalinguistique	Qualifie les énoncés qui visent à représenter les objets ou les opérations linguistiques – il peut s'agir d'énoncé calculable.
		Algorithmique	Qualifie les énoncés qui visent à produire des opérations et à instruire automatiquement lesdites opérations.

12. Pratiques d'écriture – Axiomatique et automaticité

Régimes	Registres	AAD69&75							
Dénomination de l'inscription	Principale	Théorisation			Délinéarisation n.1			Délinéarisation n. 2	
	Secondaire	Corps textuel	Axiomes	Schémas	Binaires	Parenth.	D. discursif	Flux	Autom.
Régime opératoire	/	Argumentatif	Axiomatique	Métalinguistique		Algorithmique			
Régime grammatique	<i>Endo-grammatique</i>	Élevé	Élevé	Élevé					
	<i>Exo-grammatique</i>	Moyen	Élevé	Moyen			Élevé		
	<i>Dia-grammatique</i>	Élevé	Élevé	Élevé					
Régime sémiotique	<i>Sémiotico-visuel</i>	Symbolique	Symb.	Graph.	Symbolique		Graphique		
	<i>Sémiotico-codique</i>	Lg. Naturelle	Lg. Math.	Lg. Naturelle & Code graphique			Langue naturelle, Code Graphique & Langage mathématique		
	<i>Grammatical</i>	N-Math.	S-Math.	Simili-mathématique			Mathématique		
	<i>Métadiscursif</i>	Linguistique	Th. Cat.	Linguistique			Algorithmique, Th. Des catégories & logique		
Régime componentiel	<i>Macrostructurel</i>	Ouvrage	P1	P2					
	<i>Microstructurel</i>	Corps & marges	Position. Spec.	Corps			Imagetexte – syncrétisme texte et image		
	<i>Intrastructurel</i>	Composeur	Composé	Composeur & composé					

Tableau 11 : REO dans l'AAD

12.5. Addendum – Formation imaginaire et éthos : penser le sujet

Un quatrième type d'inscriptions nous intéresse particulièrement. Il ne s'agit pas d'inscriptions qui se rattachent à la méthode d'analyse, mais qui relèvent de l'axiomatisation des procédures. Ces inscriptions ont attiré notre attention parce qu'elles attestent d'un intérêt précurseur de l'éthos mais, surtout, cherchent à le représenter grâce à des techniques d'inscription spécifique. Pêcheux, comme nous avons pu le voir avec les inscriptions axiomatiques, propose dans l'AAD69 une vision dynamique du discours, dont la surface discursive n'est qu'une enclosure textuelle finalement arbitraire. Nous avons vu que les effets de sens produisent, dans la logique du processus discursif, un changement des conditions de production du discours de l'allocutaire, qui passe en position de locuteur. Inversement, ces formations imaginaires participent pleinement du processus énonciatif qui se réalise dans la « zone-oubli n°2 » : en effet, le séquençage du discours, de l'ordre du préconscient/conscient, implique, outre les effets du dicible/non-dicible propres à l'exercice de la « zone-oubli n°1 » dans la « zone-oubli n°2 », une sorte de positionnement constant par rapport aux formations imaginaires et au rapport entretenu à l'autre. Pêcheux est assez abscons sur cette question – probablement comprise de ses lecteurs, dès lors qu'ils connaissent l'interdiscours psychanalytique et althussérien sur lequel elle repose. Il nous semble que, dans la perspective de Pêcheux, si ce qui peut se dire ou non se situe au niveau du processus discursif (« zone-oubli n°1 »), sa réalisation concrète, dans une activité discursive, se produit au niveau du processus énonciatif (« zone-oubli n°2 ») et dépend de la situation mutuelle des deux sujets et, de fait, de l'image qu'ils ont de leur situation mutuelle, du référent, et ainsi de suite, bref de leur situation.

Dans cette perspective, Pêcheux note que le discours que « A » adresse à « B » modifie l'état de « B », dans la mesure où « B » peut comparer ses anticipations de « A » au discours de « A » (Pêcheux 1969, 20-21). Ces anticipations, autrement dit les attentes que « B » a quant au discours de « A » sont, dynamiquement, modifiées par le discours réel tenu par « A ». Autrement dit, ce qu'un sujet-locuteur peut ou ne peut pas dire (« zone n°1 ») dépend du positionnement mutuel entre lui et son interlocuteur et du sujet ; ainsi, chaque séquence de discours changeant l'état des formations imaginaires des sujets-locuteurs, elle change conséquemment l'actualisation de la « zone n°1 » d'où procèdent

les déterminations successives (Pêcheux et Fuchs 1975, 20) et les reprises ou erreurs dans un énoncé. Aussi, lorsque Pêcheux parle d'attente, il ne suppose pas l'éthos, mais des attentes discursives. Néanmoins, ces attentes discursives constituent une conceptualisation précurseure de l'éthos. Aussi, Ruth Amossy ne s'y trompe pas lorsqu'elle note (Amossy 2014, paragr. 19) :

C'est seulement quand on prend en compte l'acte de s'approprier la langue pour communiquer avec l'autre, à savoir le plan de l'énonciation, qu'on peut penser la construction discursive d'une image du « je » à l'intention d'un « tu » ou d'un « vous ». Cet exercice s'effectue au gré d'un jeu spéculaire qu'a bien mis en évidence Michel Pêcheux (1969), et que lui emprunte la linguistique de l'énonciation telle qu'élaborée par Catherine Kerbrat-Orecchioni (1980) : l'émetteur (ou locuteur) A se fait une image de lui-même et de son interlocuteur B ; réciproquement B se fait une image de A et de lui-même. C'est dans cette interdépendance que se met en place l'éthos comme image de soi construite dans le discours.

Par ailleurs, dans la perspective jakobsonienne que Pêcheux reprend, il n'envisage pas tant, entre les locuteurs, des échanges d'informations, que des effets de sens, que nous pouvons envisager *in extenso* – en ce compris des effets de sens purement éthotiques, nous y reviendrons. Il note par ailleurs que A et B ne désignent pas tant les locuteurs en tant qu'organisme physique, mais bien « des places déterminées dans la structure d'une formation sociale » (Pêcheux 1969, 24). Il ajoute encore que lesdites places sont « représentées dans les processus discursifs où elles sont mises en jeu », expliquant que les places en question sont représentées et reposent sur « une série de formations imaginaires désignant la place que les énonciateurs s'attribuent chacun à soi et à l'autre » (Pêcheux 1969, 19). Ces passages s'inscrivent dans la logique dynamique entre le discours – ou du moins l'énonciation, puisque nous nous situons dans la « zone n°2 » –, la position sociale, la représentation de la position sociale, l'idéologie et l'inconscient.

Les modélisations ultérieures de Pêcheux ne rendent pas compte de l'empan théorique qu'il suppose en introduction. La pratique discursive à laquelle deux interlocuteurs participent est, en fait, une somme d'effets de sens dont nous pouvons supposer qu'ils se superposent à plusieurs niveaux, de façon simultanée. Deuxièmement, la notion d'*anticipation* et, plus encore, de *représentation*, permet de se figurer que tout interlocuteur a intériorisé un positionnement dans un espace imaginaire où il se situe lui,

sa pratique et son interlocuteur. La notion d'*imaginaire* et le rapport qu'elle entretient avec le réel est évidemment assez complexe à saisir. Pêcheux et Fuchs, le reconnaissant, expliqueront la nécessité d'une étude approfondie des rapports entre le réel et l'imaginaire (Pêcheux et Fuchs 1975, 15), afin précisément d'éviter la croyance d'un simple « jeu de miroir », qui relève d'un sociologisme plékhanovien¹⁴⁹. Toujours est-il qu'il nous semble qu'à bien des égards l'approche de Pêcheux était anticipatrice et permettrait d'envisager dans l'éthos les aspects idéologiques et sociologiques propres, notamment, à la domination symbolique. Nous proposons donc une lecture comparative avec les travaux d'Amossy qui – comme nous l'avons vu au chapitre 2.1 – propose six dimensions éthotiques : (1) la dimension constitutive, qui considère que l'éthos est intrinsèque à tout discours ; (2) la dimension subjective, qui considère l'éthos en relation avec le *je* qui énonce et le sujet du discours ; (3) la dimension générique, qui considère les variations propres au genre de la prise de parole – in extenso, à toutes les variations génériques, médiologiques, contextuelles ; (4) la dimension préconstruite qui s'intéresse aux antécédents de l'éthos ; (5) la dimension dynamique qui met en évidence la co-construction de l'éthos dans la dynamique de l'échange verbal ; (6) la dimension réflexive qui pointe la capacité du locuteur à modeler son éthos, eu égard à la compréhension qu'il en a.

1. DIMENSION CONSTITUTIVE. Pour Amossy, l'éthos est un résultat obligé de qui se construit dans tous les discours, indépendamment de la position du locuteur. Pareillement, pour Pêcheux, tout discours et, plus largement, toute énonciation, implique des « formations imaginaires désignant la place [qu'ils] s'attribuent chacun à soi et à l'autre » (Pêcheux 1969, 19), indépendamment du sujet de la discussion, indépendamment même de la réalité dialogale, comme l'illustre

¹⁴⁹ C'est par ailleurs bien ce que Pêcheux explique, à la suite d'Althusser, estimant que : « Cette reproduction continue des rapports de classes (économique, mais aussi, on vient de le voir, non économique) est assurée matériellement par l'existence de réalités complexes qui ont été désignées par Althusser sous le nom d'*Appareils idéologiques d'Etat*, et qui se caractérisent par le fait qu'elles mettent en jeu des pratiques associées à des places ou à des rapports de places qui renvoient aux rapports de classes sans pourtant les décalquer exactement » (Pêcheux et Fuchs 1975, 10). Cette notion est fondamentale pour appréhender tant la notion de *formations imaginaires* que de *formations idéologiques*. Althusser a développé (2011) l'idée selon laquelle le contrôle que l'Etat, en tant qu'appareil de la classe dominante, exerce sur les sujets ne repose pas tant sur un pouvoir coercitif (le pouvoir répressif) que sur un appareil idéologique (Pallotta 2015).

Pêcheux en proposant une lecture monologale du processus discursif qui envisage les formations imaginaires (Pêcheux 1969, 27).

2. DIMENSION SUBJECTIVE. Pour Amossy, ainsi que Maingueneau, l'éthos n'est pas nécessairement l'image d'un orateur individuel. Les entreprises, les collectifs, les groupes ont des éthos spécifiques qui peuvent être déployés en discours. Pour sa part, Pêcheux envisage les locuteurs non comme des entités physiques mais comme des « places déterminées dans la structure d'une formation sociale » (1969, 24). Par ailleurs, la notion même de *formation discursive* permet d'envisager « ce qui fait qu'au-delà ou en deçà du domaine, du genre, du registre ou du thème [...] deux discours se ressemblent [...] et que cette ressemblance linguistique témoigne du positionnement idéologico-social de l'instance énonciative » (Mayaffre 2011, 1). L'idée, d'une part, que l'instance énonciative puisse s'envisager du point de vue de places et, d'autre part, qu'il existe des régularités propres à un positionnement idéologico-social suppose, de fait, un éthos propre à une instance énonciative – puisque l'éthos s'envisage comme nourri d'un réservoir de stéréotypes (mondes éthiques) qui ont tout à voir avec la représentation du positionnement social de l'instance énonciative. Il ne s'agit pas de considérer que les concepts sont identiques, ou qu'ils entretiennent un rapport analogique, mais qu'ils engagent un même rapport à la relation entre la langue et un espace idéologique ou doxique – envisagé de façon plus restrictive par Pêcheux, quoique son regard ait évolué sur la question avec le temps (Kroker et Kroker 1991; Pêcheux et Gadet 1991).
3. DIMENSION GÉNÉRIQUE. Si l'éthos s'élabore selon des modèles culturels et génériques, cette dimension est plus complexe à saisir chez Pêcheux. En effet, la dimension générique s'efface derrière la notion de *formation discursive* (Pêcheux et Fuchs 1975, 11). Lorsqu'il cite des genres – par exemple, il cite la harangue, le pamphlet ou le programme d'un parti politique –, il les envisage comme les formes sous lesquelles s'articulent des formations discursives diverses. Pêcheux ne semble pas considérer que les formes en question peuvent influencer les séquences discursives et énonciatives qu'il étudie au demeurant. Cette manière trans-générique est à rapprocher de l'approche foucauldienne qui s'appuie aussi sur la notion de *formation discursive*.

4. DIMENSION PRÉCONSTRUITE. La notion de *préconstruit* est centrale dans l'approche éthotique. L'éthos discursif s'articule à un éthos prédiscursif ou préalable, autrement dit à des représentations qui préexistent à l'échange verbal. La notion de *préconstruit* trouve, précisément, son origine dans les travaux d'Henry repris par Pêcheux, et permettra d'envisager la notion de *prédiscours* (M.-A. Paveau 2015; 2017).
5. DIMENSION DYNAMIQUE ET RÉFLEXIVE. Amossy constate que, dès lors qu'il y a une construction préalable de soi, d'une part, cette dernière est en constante évolution et, d'autre part, le sujet-locuteur peut se saisir de cette dynamique afin de modifier, sciemment, son éthos. Chez Pêcheux, la dimension dynamique des conditions de production et, de fait, des formations imaginaires est envisagée jusque dans la dynamique interne au processus discursif. A chaque tour de parole, les conditions de production passent à un état suivant, qui témoigne de l'actualisation des formations imaginaires. Quant au contrôle qu'un individu peut avoir sur l'éthos et, *in fine*, sur son énonciation, elle se situe, à bien lire Pêcheux, au niveau du préconscient/conscient, c'est-à-dire dans la zone n°2.

13. Entre énonciation et discours – éthos, matérialité et effets de sens

Nous avons étudié au chapitre précédent la question de l'écriture, de sorte à poursuivre l'approche que nous avons développée au chapitre 9. Nous avons ainsi constaté que la mathématicité d'une écriture peut procéder de sa mathématicité épistémo-énonciative ou de sa mathématicité gnoséo-discursive. Cette dernière est particulière, attendu qu'il s'agit de la manière dont un énoncé, indépendamment de s'il est réellement mathématique au sens épistémo-énonciatif, ressemble à un énoncé axiomatique, de la manière dont il est à même de convaincre le lecteur qu'il est un axiome – plus largement, la mathématicité gnoséo-discursive peut s'entendre comme la manière dont un énoncé est à même de convaincre le lecteur qu'il est mathématique. Convaincre le lecteur qu'il est mathématique suppose que cet énoncé convainc qu'il est mathématique au sens disciplinaire, épistémologique et, de fait, épistémique, puisque dans les stéréotypes associés aux mathématiques, ces trois éléments n'en constituent en réalité qu'un seul. En d'autres termes, cela signifie que l'énoncé est porteur d'effets de sens sur lui-même, en tant qu'il est énoncé, indépendamment des effets de sens discursifs ou énonciatifs qu'il peut porter par ailleurs. Nous touchons ainsi à une difficulté apparente dans notre manière d'approcher la question : nous n'avons cessé d'insister sur le fait que nous approchions l'écriture de façon strictement énonciative puisqu'il s'agit d'une question matérielle. *A fortiori* dans le cas de l'énonciation mathématique dont l'interprétation suppose l'absence d'effets discursifs et uniquement une interprétation automatique propre aux règles formelles et grammaticales du code. Pour le dire autrement, la sémantique mathématique est constitutive de sa grammaire.

Cependant, dans un même temps, nous n'avons cessé de parler d'une mathématicité gnoséo-discursive. Or, si l'énoncé mathématique ne doit s'entendre que matériellement, il peut sembler incohérent d'évoquer un tel type de mathématicité, qui relève bien du discursif. Cette difficulté tient à la non-séparation de divers niveaux de signification. Si nous prenons un énoncé classique, il est produit par une mise en discours, dont nous avons dit qu'il s'agissait d'un double processus discursif/énonciatif. Le processus énonciatif permet d'envisager la mise en forme grammaticale de l'énoncé – et

les effets de sens propres à la sémantique énonciative – tandis que le processus discursif permet d'envisager les effets de sens dudit énoncé. Cependant, dans un énoncé mathématique – au sens épistémico-discursif – il n'y a pas d'effets de sens discursifs, il n'y a pas de processus gnoseo-discursif nécessaire à l'interprétation de l'énoncé. Il n'y a pas de sémantique discursive, mais uniquement une sémantique grammaticale. Cependant, si nous parlons d'une mathématicité gnoseo-discursive, c'est que nous considérons qu'il y a bien des effets discursifs. Toutefois, les effets discursifs en question ne sont pas au même niveau que l'énoncé, ils ne sont pas nécessaires à sa compréhension. Ils portent sur l'énoncé en lui-même, sur sa réception. En un sens, les effets de sens gnoseo-discursifs sont méta-énonciatifs : ils disent quelque chose de l'énoncé. Ces effets de sens discursifs méta-énonciatifs nous paraissent être de l'ordre de l'éthos. Cette hypothèse, nous souhaitons l'explorer dans ce chapitre en poursuivant deux objectifs : (1) penser l'éthos, sur la base du déjà-là théorique, de sorte à l'intégrer à notre approche praxéographique et, ce faisant, (2) pouvoir expliquer la mathématicité et, plus largement, le *faire science* dont elle participe, du point de vue éthotique, attendu que l'éthos relève d'effets d'adhésion caractéristiques du *faire science*. Afin de répondre à ces objectifs, nous proposons de fonctionner en trois temps : premièrement, nous essayons d'identifier, dans l'approche que nous développons, la matérialité de l'éthos (13.1) ; deuxièmement, nous cherchons à définir les paramètres éthotiques du point de vue praxéographique (13.2) ; enfin, nous concluons en considérant l'éthos comme une ligne de crête dans la mise en discours, comme une frontière où s'efface virtuellement la distinction entre le processus énonciatif et le processus discursif (13.3).

13.1. Identifier la matérialité de l'éthos : propriété discursive ou énonciative ?

Dans un premier temps, nous souhaitons identifier la matérialité de l'éthos. Nous ne pouvons pas considérer que l'éthos soit des effets de sens réels, mais dont le fonctionnement est évanescent. S'il existe des effets de sens éthotiques, dont des effets d'adhésion ou de simulacre, ceux-ci doivent être identifiables matériellement. Or, comme nous le verrons, cette identification pose de nombreux problèmes et explique les confusions multiples qui l'entourent. Ainsi, trois difficultés majeures apparaissent : la

confusion entre l'inventaire des effets éthotiques et l'explication du fonctionnement éthotique ; l'hypostase de l'axiologie-subjectivité du lecteur-chercheur ; la confusion entre objectivation de la subjectivité et subjectivité. Il convient donc, avant toute chose, d'expliquer ces difficultés, de montrer en quoi il est possible de les dépasser, mais surtout de montrer en quoi ce dépassement nous paraît nécessaire (13.1.1). Ensuite, nous proposerons de trouver, en quelque sorte, la matérialité de l'éthos, autrement dit d'identifier linguistiquement ce qui serait porteur des effets en question. Nous envisagerons ainsi une approche énonciative de l'éthos (13.1.2). Cette approche énonciative étant insuffisante, nous l'enrichirons d'une approche praxématique afin d'appréhender les effets de sens éthotiques dans une dimension supérieure à celle du *dire* (13.1.3). Sur ces bases théoriques, nous pourrions appréhender le chapitre 13.2 et l'approche praxéographique de l'éthos.

13.1.1. Trois difficultés à définir l'éthos

Nous avons déjà quelque peu travaillé l'éthos en relation avec la question du *faire science* et du discours scientifique. Nous y identifions déjà cette particularité de l'éthos qui « enveloppe l'énonciation [...] sans être explicité dans l'énoncé » (Maingueneau 2002, 57). Cette formulation de Maingueneau cerne parfaitement le problème que nous souhaitons investiguer en mettant en exergue les deux particularités de l'éthos : il n'est pas explicité dans l'énoncé ; autrement dit, nous avons une série d'effets de sens qui n'ont pas de matérialité langagière. Ensuite, il enveloppe l'énonciation, c'est-à-dire que les effets de sens en question semblent porter sur l'énonciation elle-même, dans une perspective métaénonciative, mais pas exactement. Les expressions métaénonciatives marquent un commentaire sur l'énonciation et n'enveloppent pas l'énonciation – quoique nous ayons néanmoins une piste exploratoire. Ce type de paradoxe est récurrent dans la manière d'approcher l'éthos : lorsque nous envisageons la notion de l'archiénonciateur, nous signalons cette expression de Maingueneau qui note que l'éthos de l'archiénonciateur est invisible mais présent (voir Chap. 2.1) : encore une fois, des effets sont saisissables parce qu'ils sont *vécus* par l'énonciataire, mais ils ne sont pas identifiables par le chercheur – qui, en tant qu'énonciataire les a néanmoins vécus, lui permettant de produire du discours sur les effets dont il est question sans nécessairement en identifier la matérialité.

Aussi, dans la continuité de ce que nous avons entamé au chapitre 2.1 et de notre approche praxéographique nous souhaitons approcher l'éthos d'un point de vue matériel – en identifiant son fonctionnement énonciatif – et discursif – en identifiant les effets de sens qu'il produit par ailleurs. Si l'éthos est énonciatif, au sens où nous l'avons défini, nous pouvons saisir sa matérialité. Si l'éthos est discursif, la tâche est certes plus complexe, mais nous pouvons néanmoins décrire le fonctionnement des effets dont il est question ainsi que leur base énonciativo-matérielle directement saisissable. Aussi, de façon similaire au travail que nous avons opéré autour de la notion de discours, d'inscriptions, de mathématique et de mathématicité, nous proposons de repenser l'éthos en exploitant tant le déjà-là théorique sur l'éthos que les frictions internes à ce déjà-là – comme nous l'expliquions, l'idéologie de Maingueneau et d'Amossy sur le sujet diverge fondamentalement notamment quant à la question des contraintes et de l'agentivité – ou des potentialités théoriques extérieures à l'approche de l'éthos qui n'ont pas été mobilisées. À ces différences idéologiques, qui sont fondamentales, s'ajoute la pluralité conceptuelle de l'éthos qui homogénéise sous un seul terme des postures hétérogènes selon que l'éthos est collectif ou non, selon qu'il est axiologique, selon qu'il a une certaine corporalité ou non, selon telle ou telle propriété médiologique et générique, selon son inscription scénographique et ainsi de suite.

Si nous entendons l'ensemble de ces dimensions, on paraît couvrir effectivement toute la variation interne à l'éthos. Toutefois, il nous semble que ce faisant, nous ne faisons que dresser un inventaire. L'éthos ne paraît exister autrement que comme une description, qui se voudrait exhaustive, de tous les effets que produit la posture d'un auteur – sans que l'on ne sache jamais réellement la nature du phénomène en question : il est par exemple question d'éthos « de paysan », « de femme », « d'expert », ou encore d'éthos « calme », « communiste », « rural », « prophétique », etc. (Maingueneau 2016b, 5). La question de la matérialité subsiste et l'inventaire ou la typologie ne peuvent l'épuiser. Aussi, cette matérialité est parfois confondue, dans l'analyse, avec les indices linguistiques que l'on a identifiés pour objectiver ledit phénomène. Certes, les éléments lexicaux participent de la matérialité, mais cette dernière ne s'y réduit pas : auquel cas l'éthos ne serait qu'une question de sémantique lexicale. En outre, la particularité de l'éthos reste qu'il touche à l'énonciation elle-même et non au contenu de l'énoncé. Si

divers choix lexicaux participent de l'éthos, ils y participent donc sur une seconde couche sémantique, comme s'ils signifiaient, dans le contexte de leur énonciation, simultanément quant au message dont ils participent et quant à l'énonciation qui est leur contexte.

L'approche descriptive de l'éthos est évidemment une étape fondamentale qui repose, en partie, sur une objectivation qui met en évidence une partie de ses propriétés matérielles, mais qui ne saisit pas le fonctionnement formel de l'éthos. Considérer qu'un éthos donné se déploie parce que des choix de vocabulaires ou des postures énonciatives sont associés à des mondes éthiques propres à cet éthos revient à dire que l'opium fait dormir, parce qu'il y a en lui une vertu dormitive dont la nature est d'assoupir les sens. En outre, non seulement la description et l'inventaire n'appréhendent que superficiellement la matérialité et formulent des énoncés parfois tautologiques, mais en sus, cette impossibilité explicative en vient à hypostasier une lecture subjective. Nous pourrions en effet interroger l'opération par laquelle un analyste du discours prétend poser objectivement qu'un éthos visé est un éthos de « paysan » – autrement dit que l'éthos déployé par l'individu-locuteur, hors de son effectivité par convergence avec l'éthos prédiscursif que nous avons de cet individu, est un éthos de *paysan*. La question qui nous préoccupe est la possibilité d'objectiver l'éthos. Dans quelle mesure ne rencontrons-nous pas un cas de « position partisane scientifiquement étayée » (Pêcheux 1981c, 6) où un discours axiologique se pose comme un discours scientifique ?

Aussi, dans quelle mesure les discours scientifiques sur l'éthos ne sont pas *in fine* en homologie sur les discours axiologiques que tiendraient, dans d'autres circonstances, les mêmes énonciateurs ? Le chercheur-lecteur se retrouve parfois dans une démarche où il hypostasie scientifiquement, à l'aide d'arguments pouvant faire office de « prothèses théorico-techniques » (Pêcheux 1981c, 5) l'éthos qui résulte de l'interaction énonciateur/énonciataire dans un contexte donné qui serait celui de la lecture-recherche – qui n'est pas nécessairement réductible à l'éthos qui procèdera d'une lecture hors du contexte de recherche, par un même énonciataire, mais qui ne peut en être artificiellement séparé. Dans une certaine mesure, l'analyse de l'éthos devrait supposer une démarche ethnographique et auto-ethnographique : rendre compte de l'éthos d'un auteur, c'est soit rendre compte de l'éthos effectif pour une série de locuteurs donnés, soit rendre compte de l'éthos effectif pour soi. Dans une certaine mesure, ce qui guette

le lecteur-chercheur dans son étude de l'éthos, c'est le retour de la subjectivité de la lecture. L'éthos objectif construit par le discours scientifique suppose la posture d'un auteur *in abstracto*, hors de tout processus de lecture.

Si l'analyse du discours pouvait prétendre à ce type d'analyse, elle serait une lecture hors de tout contexte de réception, elle serait une lecture qui se déploie dans un « espace théorique socialement vide dans lequel se développeraient les lois » (Pêcheux et Fuchs 1975, 23). L'analyse du discours pourrait prétendre étudier l'éthos si elle ne l'envisageait plus selon sa signification (éthos « paysan »), mais selon sa valeur dans un système de formation donné. Sortir de cette subjectivité de la lecture impliquerait d'une part de penser lesdits systèmes de formation et d'autre part d'envisager comme garde-fou constant l'approche ethnographique et auto ethnographique. Prenons un exemple concret, issu d'une analyse de publicité (Maingueneau 2002), dans laquelle Maingueneau explique qu'une certaine manière de dire fait « entrer le lecteur dans un monde éthique viril de maîtrise technologique et d'esprit d'aventure » (Maingueneau 2002, 62). Dès l'abord, la matérialité et le fonctionnement interne de l'éthos ne sont pas envisagés – l'éthos « montre », sans que nous sachions énonciativement, ce qu'il se passe ; comment fait-il entrer le lecteur dans un monde éthique viril ? Quels sont les phénomènes discursifs et énonciatifs en jeu ? Ensuite, concernant la qualification du monde éthique, et donc de l'éthos, nous pouvons interroger son fondement.

Maingueneau explique, à juste titre, que la publicité étudiée actualise un interdiscours avec le film *Full Metal Jacket* et, ce faisant, mobilise des stéréotypes que « la culture de masse véhicule sur l'armée américaine » (2002, 62). Sur ce point, deux constats s'imposent : premièrement, nous pouvons accepter cette explication pour l'éthos visé. Il paraît possible et pertinent de formuler des hypothèses sur la stratégie discursive sous-jacente. Cependant, en qualifiant cet éthos d'éthos *viril* – et non d'éthos *martial* par exemple – on associe, en tant que lecteur-chercheur, cet éthos soit à une signification que l'on poserait comme universelle soit à un système gnoséologique que l'on aurait des raisons étayées de qualifier de *viril*. Deuxièmement, du point de vue effectif, l'éthos *viril* n'est qu'au regard d'une lecture qui active cet interdiscours. Cette activation implique des dispositions spécifiques, propres à chaque locuteur. Il n'est pas *universel*. Quel éthos émergerait dans le cadre d'une lecture par un individu qui ne connaît pas *Full Metal*

Jacket ? Maingueneau formule exactement la même préoccupation, notant que tout éthos peut « échouer » et ajoutant : « on retrouve ici le problème de l'écart entre l'éthos que le texte, par son énonciation, *prétend* faire élaborer par ses destinataires et celui que ceux-ci vont effectivement élaborer, en fonction de leur identité et des situations où ils se trouvent » (Maingueneau 2002, 63).

Cette notion d'échec, que l'on rencontre régulièrement, à commencer par notre travail, est par ailleurs problématique : supposer un échec d'éthos consisterait à supposer que les effets d'adhésion, attendus dans le cadre d'une stratégie éthotique, ne sont pas rencontrés. En d'autres termes, parler d'échec d'éthos suppose que l'éthos visé procède d'une intention qui s'inscrit dans une stratégie discursive et suppose que l'on peut toucher à l'intention du locuteur. Dans des cadres discursifs comme le discours publicitaire, c'est-à-dire lorsque la scène englobante du discours est très contraignante et qu'elle déploie un éthos conventionnel en adéquation avec les objectifs propres à la praxis sociale dudit discours, parler d'échec ne pose *a priori* aucun problème. Mais dès lors que l'on sort de ce type de cadre, il paraît bien plus malaisé d'envisager des échecs d'éthos et des éthos qui s'inscrivent dans des stratégies discursives précises. Dans le cadre du discours scientifique et du *faire science*, nous serions tentés de considérer que nous avons des scènes englobantes contraignantes et des éthos conventionnels. Nous pourrions ainsi envisager des échecs d'éthos et des intentions claires. Ce serait néanmoins se tromper d'une part sur la variation des visées propres aux discours scientifiques et d'autre part sur les situations discursives et praxiques des énoncés et des énonciataires.

Par ailleurs, si nous en revenons à l'éthos de *virilité*, cette qualification ne nous dit rien du régime axiologique de ladite *virilité*. L'éthos est producteur d'effets d'adhésion : quel est le statut axiologique de cette *virilité* éthotique selon les conditions de réception ? Il nous semble que, non seulement la qualification de l'éthos est problématique, mais, surtout, les effets de sens – et les effets perlocutoires – de cet éthos sont ignorés. Enfin, admettons qu'il y ait un éthos *viril*. Cependant, rien n'est dit sur son émergence. Sont évoqués l'interdiscours, les mondes éthiques et l'énoncé (« montrez de quoi vous êtes capable »), mais sans jamais essayer de définir ce qu'il se passe énonciativement et discursivement. Il ne s'agit pas de demander si l'énoncé « Montrez de quoi vous êtes capables » produit un éthos *viril*, mais *comment*. Que se passe-t-il concrètement d'un

point de vue énonciatif ? En quoi est-ce distinct d'une simple signification, d'une simple sémantique ? Pourquoi parler d'éthos et non simplement, par exemple de signification ? Parce que l'énoncé dont il est question signifie à deux niveaux. Il signifie à un premier niveau : il s'agit d'un énoncé qui exhorte l'énonciataire à montrer ce dont il est capable. Ce premier niveau repose sur une sémantique formelle et une sémantique discursive – contextuelle donc – propre au processus énonciatif et au processus discursif : il produit des effets de sens. Cependant, l'énoncé en question signifie sur un second niveau : il produit des effets de sens discursifs supplémentaires qui ne sont pas du même ordre que les premiers. Il produit des effets de sens discursifs qui *manifestent* cette virilité dont discute Maingueneau. S'il y a des effets de sens discursifs, il y a un processus discursif. Or, s'il y a un processus discursif, il y a un processus énonciatif sous-jacent. Si l'éthos enveloppe l'énoncé sans y être explicité, c'est parce que les effets de sens qui lui sont propres proviennent d'une autre mise en discours, d'un autre processus discursif – et de fait, d'un autre processus énonciatif. Il s'agit donc d'identifier cet autre processus.

13.1.2. Approcher l'éthos par l'énonciation

Il manque une théorie discursive de l'éthos qui soit capable d'envisager comment il émerge indépendamment des conditions génériques qui, évidemment, participent de la variation interne à l'éthos, mais ne dit rien de sa possibilité. Nous pourrions presque qualifier les lacunes pointées précédemment d'*explanatory gap* et nous demander s'il est tout simplement possible d'identifier d'où émerge l'éthos. Nous avons formulé précédemment une piste pour appréhender l'éthos en considérant qu'il s'agit d'une sémantique discursive qui s'applique à un niveau méta-énonciatif. Lorsque nous parlons de sémantique discursive, nous nous inscrivons dans la distinction, déjà initiée par Pêcheux, entre une sémantique formelle, propre à l'énonciation, et une sémantique discursive propre aux effets de sens discursifs. Charaudeau rend compte de cette distinction en considérant l'exemple d'un individu qui, dans une situation de communication donnée, renseignerait sur son âge (Charaudeau 2005). Considérons l'énoncé suivant : « J'ai trente ans ». La sémantique au niveau linguistique, note Charaudeau, identifiera un pronom (*je*), le verbe *avoir* conjugué à la première personne du singulier à l'indicatif présent, qui demande un complément, en l'occurrence *trente ans*, composé d'un cardinal (*trente*) et d'un substantif (*ans*). La sémantique linguistique ne

s'arrête pas à cette sémantique additive, toute grammaticale, qui relève de la sémantique formelle identifiée par Pêcheux. En effet, de cette phrase procède un *sens* générique que l'on peut identifier à savoir que l'individu désigné par le pronom *je* à un âge donné, en l'occurrence trente ans.

Cependant, deux remarques concernant cette signification méritent d'être soulevées. Premièrement, nous pouvons interroger l'identité de l'individu désigné par le pronom *je*. La question ne se pose pas à un niveau philosophique, mais du point de vue du rapport entre le locuteur réel et le locuteur tel qu'il apparaît dans l'énoncé par l'énonciation. La seconde remarque concerne le niveau discursif où se réalisent des significations divergentes selon son contexte. Admettons, explique Charaudeau, que le sujet énonciateur soit un sportif de haut niveau, l'énoncé signifie peut-être qu'il est *trop vieux* pour continuer sa carrière ; alors que dans un contexte totalement différent, cet énoncé peut, au contraire, signifier que le sportif est *suffisamment jeune* pour continuer son activité. Cette différence relève de la sémantique discursive parce qu'elle propre aux conditions de production du discours – au sens sociologique et discursif, c'est-à-dire propre à l'ordre du discours. Dans cette perspective, nous considérons que l'éthos relève lui aussi d'une sémantique discursive, mais dont les effets de sens se situent à un niveau supérieur – expliquant l'effet d'enveloppement dont parle Maingueneau, mais déjà constaté par Barthes ou Ducrot. Notre hypothèse est que le processus énonciatif peut être multiple et se réaliser dans des matérialités langagières et sémiotiques distinctes. Si l'énonciation est ainsi enveloppée, sans apparaître dans l'énoncé – sinon à travers l'éthos *dit* qui est finalement un cas particulier – c'est parce qu'il s'agit d'effets discursifs propres à un processus énonciatif dans une autre matérialité dont les effets de sens discursifs portent sur le locuteur lui-même en tant qu'il énonce et en tant qu'il devient le sujet de cet énoncé de second niveau – contrairement à l'éthos *dit* dont les effets de sens relèvent *a priori* de la même matérialité.

Pour rendre compte de ces éléments, nous pouvons reprendre les usages introduits par Ducrot (1980; 1984) et identifier d'une part le locuteur en tant qu'être-au-monde – traditionnellement nommé Locuteur- λ – et d'autre part le locuteur-L, c'est-à-dire le locuteur en tant qu'il est responsable de l'énonciation. L'acte d'énonciation institue un locuteur- λ qui apparaît dans le système positionnel de l'énoncé comme un locuteur-L :

ainsi, dans l'énoncé « je te dis que je viendrai demain », le premier *je* est l'actualisation linguistique du locuteur-L en tant qu'il prend en charge l'énonciation, tandis que le second *je* est l'actualisation linguistique du locuteur-λ attendu qu'il s'agit cette fois du locuteur *en tant qu'il est un être au monde*. Enfin, hors du système énonciatif, il y a le sujet, qui est la personne empirique, en dehors de tout procès énonciatif, la personne anthropologique. Nous proposons, afin de représenter le processus qui est en jeu, de reprendre la notation développée par Pêcheux dans son axiomatic et, ce faisant, de produire nous-même une représentation que nous qualifions de kuhnienne.

Nous pouvons considérer un processus de mise en discours, qui suppose une matérialisation de l'énoncé – le processus énonciatif – que nous notons « Δ_x^n ». Ce processus énonciatif est réalisé par un locuteur « X » et produit une série de séquences matérielles – que l'on pourrait qualifier d'énoncé – dont la première itération est « n ». Nous pouvons ainsi considérer que la mise en discours repose sur ce processus énonciatif en tant qu'il implique un système de signes donné et des conditions de production et d'existences spécifiques. Ce système de signe appartient à la praxis matérielle, tandis que les conditions d'existence appartiennent aux trois praxis : l'ordre de la langue, l'ordre du discours et l'ordre social, pourrions-nous dire. Si nous séparons ainsi le système de signes des conditions d'existence, alors qu'il en fait partie, c'est parce que nous distinguons ainsi ce qui relève, disciplinairement, de la linguistique ou d'autres sciences. L'étude du système de signe – un des éléments de la praxis matérielle –, c'est-à-dire de la morphosyntaxe et de la sémantique formelle qui permette le processus énonciatif, relève de la linguistique. En revanche, l'étude du support matériel et formel ne relève pas *strico sensu* de la sémantique – alors qu'il s'agit d'un élément de la praxis matérielle.

Nous noterons le système de signes et les conditions d'existence respectivement L et Γ_x^n . Nous pouvons ainsi noter le processus de mise en discours qui consiste en la production d'effets de sens discursifs matériellement réalisés par un processus énonciatif : « $L \circ \Gamma_x^n \xrightarrow{\Delta} D_x^n$ ». Ainsi, les effets de sens « D_x^n » produits par le sujet « x » et matérialisés par la séquence discursive « n » peuvent porter sur un sujet « R ». Dans cette perspective, nous pouvons considérer que toute énonciation se double d'une seconde énonciation qui enveloppe la première. Les effets éthotiques sont alors de deux ordres : soit ils sont explicités dans l'énoncé soit ils ne le sont pas. Dans le cas de l'éthos *dit*, nous

13. Entre énonciation et discours – éthos, matérialité et effets de sens

pouvons considérer une mise en discours que nous noterions de la manière que nous venons définir mais dont les effets de sens portent sur le locuteur- λ – par exemple, dans un cas où il dirait qu’il est rigoureux –, sur le locuteur-L – s’il dit qu’il parle de façon rigoureuse – ou sur l’énoncé ou plutôt l’énonciation elle-même – par exemple en disant de l’énoncé qu’il est rigoureux : « $L \circ \Gamma_x^n \xrightarrow{\Delta} D_x^n$ ».

$$R = \text{Locuteur} \vee \Delta_x^n$$

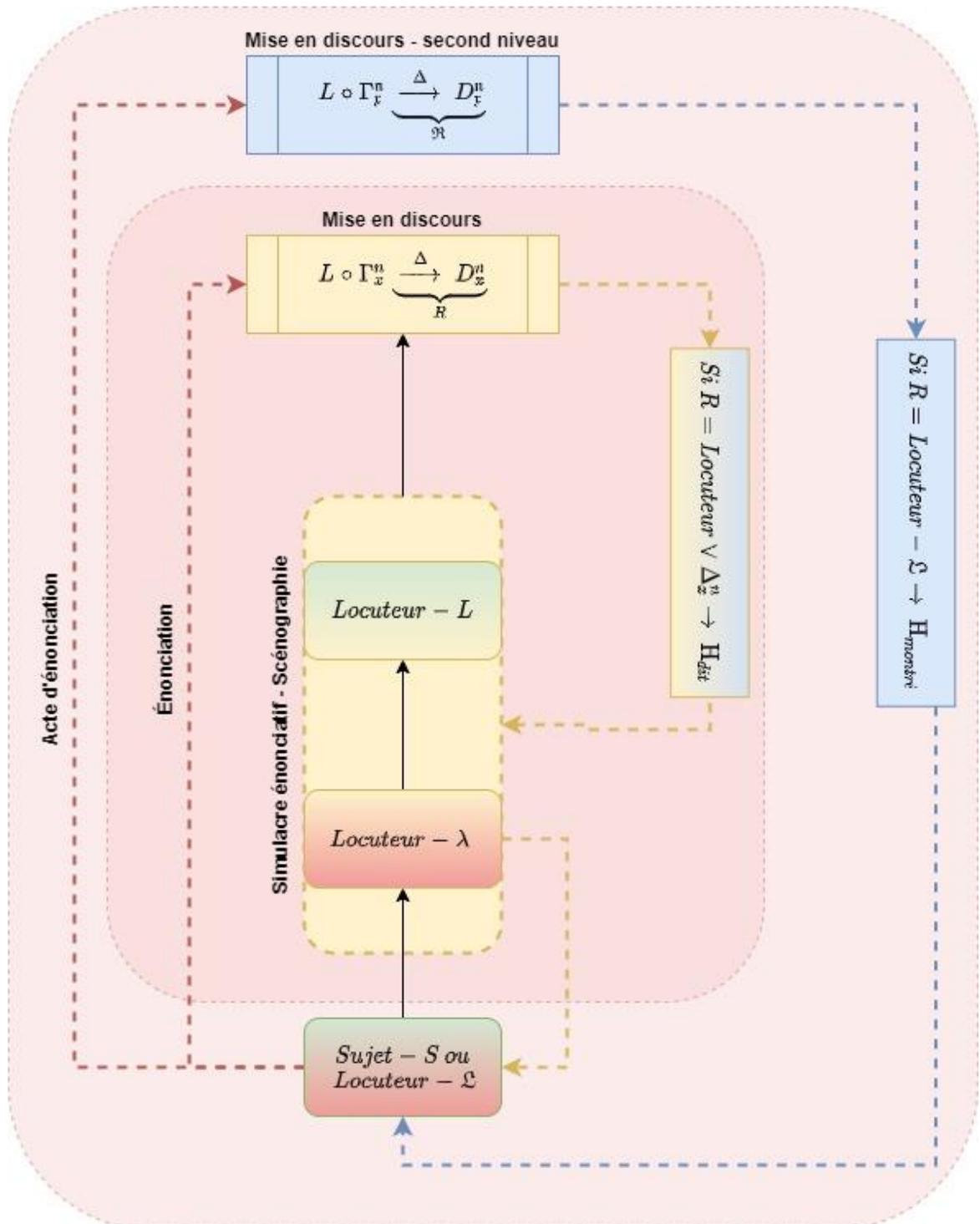


Fig. 37 : Dédoublment de l'énonciation et éthos

13. Entre énonciation et discours – éthos, matérialité et effets de sens

La figure précédente (*fig. 37*) illustre ainsi le fonctionnement de l'éthos sur deux niveaux. Un sujet – réel, hors de l'énonciation – produit une énonciation qui met en scène, de fait, son énonciation – la scénographie – en mettant en jeu une représentation de sa personne en tant qu'être-au-monde (le locuteur- λ) et en tant qu'il parle (le locuteur-L-). La représentation de l'être-au-monde est donc relatif au sujet-S. Si le référent de l'énonciation est le locuteur ou l'énonciation elle-même, il y a production d'un éthos *dit*. En outre, le sujet-S produit une seconde énonciation, épiphénoménale à la première, qui l'intègre comme s'il en était la matérialité et produit, ce faisant, une seconde mise en discours qui, si elle porte sur lui-même produit l'éthos *montré*. Dans cette perspective, l'éthos *dit* appartient à l'éthos *montré*.

Ainsi, si le locuteur affirme qu'il est une personne *franche*, cela produira un effet de sens d'ordre éthotique. Ainsi, l'énoncé « *Je ne dis pas souvent ce que je pense, mais là franchement il exagère* » (Marnette 2006, 30), mais en jeu le locuteur- λ dont il est spécifié qu'il n'est pas spécifiquement franc, et le locuteur-L dont il est dit, par contraste, que cette fois-ci, il est franc. Il y a donc plusieurs effets de sens qui sont d'ordre discursif et qui s'inscrivent sur plusieurs niveaux. Premièrement, à un niveau purement informationnel explicite, le locuteur rapporte plusieurs informations : (1) premièrement, le locuteur ne dit pas souvent ce qu'il pense et (2) un tiers exagère. Des informations additionnelles s'ajoutent : (3) l'énoncé « 1 » et l'énoncé « 2 » sont dans une relation d'opposition. Cette opposition n'est soluble que si l'on comprend le procès implicite de l'énoncé 2. L'adverbe *franchement* ne se rapporte pas au procès *il exagère* mais bien au procès implicite. Ainsi l'adverbe *franchement* spécifie le procès *je dis* tandis que le terme *là* spécifie soit le *hic et nunc* de l'énonciation soit l'évènement passé auquel se rapporte l'énonciation.

[*Je ne dis pas souvent [que je pense ce]] – mais – [je dis franchement [que là il exagère]]*

Les effets de sens sont multiples. Premièrement, le locuteur n'est pas franc d'habitude ; deuxièmement, cette fois-ci il est franc ; troisièmement, cette franchise est corrélée au fait que le tiers dont discute l'énoncé exagère – au point que le locuteur lui-même, pourtant peu franc d'habitude, dise ce qu'il pense. Nous pouvons identifier plusieurs effets de sens qui convergent et composent le sens *global* du discours, composé de plusieurs énoncés. Au demeurant, cette analyse ne nous dit rien, *a priori*, des effets de sens éthotiques. Si nous en revenons à notre proposition précédente, un énoncé qui porte

sur le locuteur produit un effet de sens éthotique de l'ordre du *dit*. Autrement dit, l'énoncé *je suis franc* a un effet de sens discursif – une information est apportée sur le locuteur- λ – et un second effet de sens éthotique consubstantiel à l'effet de sens discursif. Nous pouvons aussi identifier, toujours au niveau de l'éthos dit, un commentaire sur l'énonciation elle-même, sur la mise en discours. En effet, dans l'exemple qui nous occupe, le locuteur-L porte un propos sur lui-même, en exprimant que dans cette énonciation précise il est franc : cet énoncé-ci, ce discours-ci est franc. Autrement dit, nous avons dans un même énoncé les deux possibilités d'éthos dit selon qu'il porte sur le locuteur ou sur l'énonciation elle-même – qu'il faut encore distinguer de l'éthos montré qui porte sur l'acte d'énonciation.

En effet, l'éthos montré se montre par le processus même d'énonciation et de mise en discours et peut être envisagé comme une énonciation secondaire qui comporte l'énonciation première. Notre hypothèse est que, lors de l'énonciation *classique*, lors du processus par lequel s'actualise le processus linguistique et, à travers lui, le processus discursif, se réalise un second phénomène discursif – qui n'est pas une énonciation, puisqu'il ne s'agit aucunement d'un processus linguistique qui s'inscrit dans la matérialité langagière et dans un système sémantico-formel corrélé – qui produit des effets de sens non sur le locuteur- λ ou sur son énoncé et l'énonciation dont il participe, puisqu'il s'agit d'un processus de sens qui se réalise hors de l'énonciation, mais sur le sujet empirique, sur le sujet anthropologique. Ces effets de sens sont constitutifs d'un discours d'un autre type que le discours propre à l'énonciation – puisqu'il ne se réalise pas dans la matière langagière ou, nous le verrons, il s'y réalise différemment. Dans ce cas, qui correspond à l'éthos montré, nous pouvons considérer que tout acte d'énonciation suppose un second

acte d'énonciation : « $L \circ \Gamma_x^n \xrightarrow[\bar{x}]{\Delta} D_x^n$ ».

Ce second discours qui porte sur le sujet est en quelque sorte *enveloppant* puisqu'il contient l'énonciation initiale. En effet, il s'agit d'effets de sens dont participent l'énoncé langagier en tant qu'il est énoncé langagier – l'énoncé devient symbole à part entière. Ainsi, ce second discours dit quelque chose du sujet en tant qu'il est le locuteur- λ de ce second niveau discursif. Par ailleurs, ce second discours est un potentiel qui se réalise uniquement lors de l'énonciation du discours premier. Pour cette raison, nous pouvons

considérer, en quelque sorte, que l'énonciation d'un discours premier implique conséquemment ce discours second qui pourtant l'englobe. Le discours premier concerne le *dire* tandis que le discours second concerne le *fait de dire*, autrement dit, le *montrer*. Nous pouvons ainsi considérer que tout processus de mise en discours est doublé d'un processus de production d'effets de sens propre au fait même d'énoncer et non à l'énonciation en soi. Le processus de mise en discours premier est ainsi toujours la composition de lui-même et du processus de mise en discours second qui accompagne ses effets de sens. Nous pourrions ainsi considérer que tout effet de sens « D_x^n » résultant d'un processus discursif propre à la conjonction de conditions spécifiques et d'un système de signes s'amalgame à des effets de sens « D_x^n » résultant d'un processus discursif autre, que nous pourrions qualifier d'éthotique. Enfin, dans un rapport rétroactif, nous pouvons considérer que la convergence de « D_x^n » et « D_x^n » est en fait constitutive de « D_x^n » et que l'ensemble des deux processus participent des conditions de production « Γ_x^n ». L'équation 4 permet de condenser ses éléments et de figurer l'enveloppement de l'énonciation par l'éthos. Nous avons ainsi une composition entre le premier processus discursif, dans une matérialité « L_a », et un second processus discursif, dans une matérialité « L_b », ayant chacun leurs conditions de production – qui entretiennent un rapport d'homologie. Ce double processus de mise en discours participe, *in fine*, à l'ensemble des conditions d'existence du discours « D_x^n » cependant que la composition des effets de sens des deux discours constitue, de façon récursive, les effets de sens « D_x^n ».

$$\begin{array}{c}
 \Gamma_x^n \\
 \hline
 L_a \circ \Gamma_x^n \xrightarrow{\Delta} D_x^n \quad D_x^n \xleftarrow{\Delta} L_b \circ \Gamma_x^n \\
 \underbrace{\hspace{10em}}_{R \quad \mathfrak{R}} \\
 \hline
 D_x^n
 \end{array}$$

Équation 4 : Proposition pour une formalisation kuhnnienne de l'éthos

13.1.3. Une approche praxéologique de l'éthos

En substance, nous proposons d'approcher l'éthos comme des effets de sens discursifs additionnels à ceux propres à l'énoncé (D_x^n), qui se réalisent dans une matérialité énonciative autre (L_b) et qui répond à ces propres conditions de production (Γ_x^n). Autrement dit, les effets de sens dont il est question sont propres à une seconde mise en discours – qui participe *in fine* de la première – caractérisée par un processus énonciatif qui se réalisent dans une matérialité sémiotique différente que l'énoncé en soi et par une praxis ordodiscursive qui comprend l'énoncé en soi et par un processus discursif dont les contraintes ordodiscursives sont distinctes et propres à la discursivité radicalement autre des effets de sens dont nous discutons. Il reste du moins divers aspects à envisager : premièrement, il faut s'enquérir de la matérialité énonciative dans laquelle se réalisent ces effets de sens ; deuxièmement, et de façon subséquente, il faut considérer le cas spécifique de l'éthos *dit* qui, *a priori*, relève de la même matérialité que l'énoncé principal ; troisièmement, il faut envisager comment s'articulent entre eux ce discours de second ordre, ce discours éthotique qui accompagne le discours principal, ces effets de sens éthotiques qui enveloppent et participent des effets de sens principaux et le discours premier. Afin de répondre à ces questions, nous proposons une lecture qui distingue deux plans énonciatifs – qui correspondent peu ou prou à l'approche de Benveniste d'une part et de Culioli et Pêcheux d'autre part.

En effet, il nous semble que considérer l'énonciation comme un acte, qu'il faudrait envisager de façon sociale, anthropologique et pragmatique, n'est pas du tout en contradiction avec une approche qui envisage l'énonciation comme la mise en forme linguistico-cognitive d'un énoncé – d'ailleurs, sur ce point, Culioli considère que l'approche benvenistienne n'était pas dépourvue de pertinence, simplement qu'elle dépassait le cadre strict de la linguistique. Nous considérons qu'envisager l'acte d'énonciation ne dépasse pas le cadre de la linguistique dès lors qu'il peut être sémiotisé et qu'il participe de fait de la sémantique discursive. Autrement dit, dès lors que nous envisageons la sémantique discursive, nous sommes obligés de considérer l'acte d'énonciation. D'une certaine manière, de la même manière que la sémantique formelle et l'énonciation entretiennent un rapport spécifique, la sémantique discursive ne peut pas ne pas entretenir des relations particulières avec l'acte d'énonciation. Ainsi, nous opérons

une double distinction : entre le *dire* et le *fait de dire* et, au sein de chacun d'entre eux, entre le *dire* et le *dire ainsi* d'une part, et le *fait de dire* et le *fait de dire ainsi*, d'autre part. *Dire*, c'est énoncer. Cette énonciation, qui procède du système-Langue, respecte des règles formelles, d'ordre morphosyntaxique et sémantique, qui relèvent de son fonctionnement interne. Au demeurant, *dire ainsi*, relève de la sémantique discursive qui régit le sens des mots et le sens des tournures, des emplois, des usages, dans un contexte discursif donné. Le *dire* c'est le processus énonciatif, le *dire ainsi* – qui suppose donc le *dire* – c'est la mise en discours. L'ainsité du *dire* c'est donc le processus discursif seul, indépendamment de sa matérialité énonciative : autrement dit, une pure abstraction théorique. Le *fait de dire*, c'est l'acte d'énonciation en lui-même. Enfin, le *fait de dire ainsi* recouvre l'ensemble des effets de sens discursifs propres à la sémiotisation de l'acte d'énonciation et dans une matérialité énonciative autre que celle de l'énoncé : indices mimogestuels, prosodie, prononciations et accents, hexis corporelle, sémiotique vestimentaire, et ainsi de suite. Le *fait de dire ainsi* suppose une sémiotisation de ces épiphénomènes à l'énonciation : il s'agit finalement du *montrer*.

S'il y a un discours, il y a une énonciation (*dire*) qui porte des effets de sens discursifs (*dire ainsi*) qui relèvent donc de la matérialité linguistique et de la matérialité discursive. Au demeurant, s'il y a discours, il y a corrélativement une action de prise de parole (*fait de dire*) qui a, elle-même, un sens, selon un processus sémiotique propre à la sémiose spécifique dans lequel ce *fait de dire* est pris ; subséquemment, il y a la manière dont est réalisé ce *fait de dire*. Le *fait de dire ainsi* comprend l'ensemble des éléments extralinguistiques et linguistiques qui accompagnent l'énonciation en tant qu'ils lui préexistent ou en tant qu'ils lui coexistent. Le *dire ainsi* devient, ce faisant, une composante du *montrer/fait de dire ainsi* qui, lui-même, enveloppe le *dire* et contraint directement les effets de sens du *dire ainsi*. Ce cheminement nous amène à considérer l'éthos du point de vue du *montrer*, autrement dit, du point de vue de l'action, c'est-à-dire de la *praxis*. En effet, nous parlons de processus de mise en discours – et de processus énonciatif ou discursif – parce qu'il s'agit d'une action de production linguistique toujours en cours, d'ordre inchoatif, qui s'inscrit dans des actions. La construction d'un énoncé (processus énonciatif) suppose une action qui est autant le contexte que le résultat dudit processus voire une partie intégrante du processus : la *praxis* matérielle qui suppose un

système sémiotique, mais aussi un environnement énonciatif qui comprend les énoncés successifs résultant du processus énonciatif. La production d'effets de sens discursif (processus discursif) suppose une action, celle de vouloir dire, contrainte par l'ordre discursif qui, en quelque sorte, est en dedans l'action même : l'ordre discursif est intégré par l'énonciateur/énonciataire qui produit les effets de sens en vertu dudit ordre.

C'est pourquoi nous parlons de praxis pour qualifier ces éléments qui contraignent le processus. Ils ne les contraignent pas tant de l'extérieur, que de l'intérieur. Aussi, dans cette perspective, ce processus de mise en discours second, propre au *fait de dire ainsi*, produit du sens en s'inscrivant dans l'action sociodiscursive. Si nous reconsidérons l'exemple footballistique de Charaudeau, nous pouvons considérer les choses de cette manière : le processus énonciatif (le *dire*) – et la sémantique formelle/linguistique – règle le sens grammatical de l'énoncé, selon la logique expliquée précédemment ; le processus discursif (le *dire ainsi*) – et la sémantique discursive – règle le sens contextuel de l'énoncé (*j'ai 31 ans* pouvant signifier, en l'occurrence qu'il est trop vieux) ; le *fait de dire* concerne le *fait* même de prendre la parole dans ce contexte, indépendamment de ce que l'on dit effectivement ; le *montrer/fait de dire ainsi* concerne l'ensemble des éléments qui accompagnent l'énoncé « *j'ai 31 ans* » et qui participent à sa sémantisation encore à un autre niveau. L'énonciataire sera jugé arrogant, dépité, déçu, ou fier, selon toute une axiologie interprétative qui permettra de définir l'éthos de l'individu et *in fine* le sens même du *dire ainsi* – le *fait de dire ainsi* enveloppe le *dire ainsi* et y participe pleinement, il est dedans et dehors simultanément. Aussi, le *montrer* est une énonciation à part entière, dans une matérialité autre, productrice de ces propres effets de sens. D'une certaine manière, nous pouvons considérer que les effets de sens éthotiques proviennent de praxèmes.

La notion de praxème vise – ou visait vu le peu de continuité de l'approche praxématique – à remplacer la notion de *sens* ou de lexème, selon les auteurs. Cette notion permet toutefois de mettre l'accent sur la nature sociale discursive du sens – qui rencontre clairement la notion de sémantique discursive employée précédemment, mais perçue sous un angle différent. Pour notre part, le terme praxème présente une richesse théorique potentielle qui réside dans l'idée que le praxème « pose[e] en principe la continuité entre praxis et activité sémiotique de langage, dans le cadre temporel du

discours (mémoire interdiscursive, temps social des interactions) et de la praxis linguistique (instance de la pulsion communicative, temps cognitif de la catégorisation) » (Sarale 2021, paragr. 14) et d'autre part qu'elle permet de généraliser l'idée d'unités productrices de sens dans des matérialités sémiotiques distinctes de la langue. La praxis linguistique dont discute Sarale consiste en ce que nous avons qualifié de praxis matérielle qui comprend l'ensemble du contexte matériel, en ce compris le rapport au temps lui-même, l'espace physique et formel ou l'état psychique même du locuteur, comme nous avons pu en discuter par ailleurs (Mathy 2018; 2019; 2023). Le cadre temporel du discours relève peu ou prou de la praxis ordodiscursive qui comprend la mémoire interdiscursive. Enfin, la signification et sa production s'inscrivent dans une praxis sociale qui permet d'envisager des conditions de production parfois largement ignorées¹⁵⁰ – nous paraît conceptuellement riche si nous l'envisageons de façon adéquate. En effet, *a priori*, le terme paraît superfétatoire. Si tout sens est, au final, d'ordre praxématique – en dehors de la sémantique formelle – nous pouvons nous interroger quant à la nécessité d'ajouter la notion de praxème – interrogation qui a poussé certains des héritiers de l'école montpelliéraine à abandonner le néologisme et les termes apparentés (Ruchon 2018). En outre, dans la continuité de cette critique, il nous semble que toute sémiologie s'inscrit dans des pratiques sociales et relève *in fine* de la praxis – en ce sens, la notion de sociosémantique comme envisagé par Halliday (Halliday 1978), avec lequel la praxématique aurait pu opérer des rapprochements, nous paraît presque pléonastique. L'usage de cette notion ne peut donc être justifié qu'en tant qu'elle compense un manque théorique qui nous semble être celui d'une généralisation du sens.

Le terme de praxème nous permettrait d'envisager la sémiotisation potentiellement infinie de tout élément participant de la praxis sociale, tout élément

¹⁵⁰ En effet, si nous pouvons envisager les conditions matérielles de production, la situation sociale et institutionnelle, la situation du point de vue de la formation idéologique, d'une part, et, d'autre part, la situation énonciative et communicative, en ce compris la finalité, la temporalité, ou encore le médium, il nous semble manquer un aspect primordial, à savoir celui que nous désignons par praxis sociale : dans quelle *praxis* s'inscrit l'acte de langage, autrement dit, que faisons-nous en sus ? Parlons-nous tout en tricotant ou monologuons dans une logique écholalique afin de soutenir le travail mémoriel ? Ces pratiques – en l'occurrence orale – échappent grandement aux descriptions en termes de généricité ou même de situation de communication, parce qu'elles s'appréhendent dans le cadre d'une praxis sociale plus large – que d'aucuns pourraient juger trivial, passant ce faisant à côté de ce qu'est le discours dans la majorité de sa production, du trivial. Les praxis sociales dont le rôle est justement de produire du discours – ce que nous avons appelé praxis sociodiscursive – comme la praxis sociale scientifique ou littéraire sont en fait de notables exceptions.

participant du *montrer/faire de dire ainsi*. Bref, d'envisager les effets de sens produits dans le cadre d'une sémiologie dont la dynamique est intrinsèquement liée à la praxis sociale. En effet, si toute sémiologie est en réalité sociale, toutes les sémiologies ne sont pas liées de la même manière à la praxis sociale. En remobilisant les travaux sémiotiques de Peirce, nous avons montré la manière dont praxis sociale et sémiotisation s'articulent entre elles (Mathy à paraître). Par exemple, dans une perspective peircienne, considérons les traces de pas que Robinson laisse sur le sable (Tiercelin 2013). Une trace de pas est, d'un point de vue sémiotique, un *indice* attendu qu'il s'agit d'une trace directe du phénomène qu'il signifie incidemment par le fonctionnement sémiotique. Toutefois, tout indicielle qu'est cette trace de pas, elle s'inscrit néanmoins dans une praxis sociale spécifique qui d'une part permet, par socialisation donc, la différenciation, la considération et la reconnaissance sémiotique de l'indice en question. Imaginons, de façon quelque peu romancée, un trappeur qui poursuit sa proie. Dans ce contexte, les indices qu'il reconnaît ne sont indiciels qu'en vertu d'un processus sémiotique de l'ordre de la différenciation, de la reconnaissance et de la considération. Le trappeur doit, dans un espace sensible et phénoménologique spécifique, différencier un phénomène donné de l'espace auquel il appartient (repérer un élément discrédant), le considérer pour ce qu'il est (une trace potentielle) et enfin le reconnaître compte tenu d'un *télos* spécifique (l'indice de ce qu'il poursuit). Cette triade, différenciation, considération, reconnaissance, n'est possible qu'en vertu de dispositions sociales particulières, de dispositions à sémiotiser de *cette manière* qui repose sur deux praxis sociales : celle de sa socialisation qui lui a donné une prédisposition à sémiotiser et celle de la sémiotisation en soi.

En d'autres termes, si la sémiotisation de la trace comme indice repose sur une praxis sociale spécifique, la trace ainsi sémiotisée s'inscrit elle-même dans une autre praxis – plus ou moins en homologie sur la première – qui est celle de l'action que mène le trappeur : retrouver sa proie. Il y a donc, *a minima*, deux praxis : premièrement, la socialisation passée dont procèdent les dispositions et les compétences à sémiotiser un phénomène donné ; deuxièmement, le contexte qui nécessite cette sémiotisation et qui active les dispositions à reconnaître comme signe la trace. La sémiotisation se réalise sur plusieurs couches, compte tenu des dispositions à sémiotiser et du contexte de sémiotisation. Ainsi, la trace de pas est l'indice sémiotique qu'un animal est passé par là.

Il signifie, de façon indicielle, l'animal. Cependant, cette trace *signifie* en sus que le chasseur est sur la bonne voie. Cette seconde signification est propre à la praxis du moment, à celle de la traque – et une autre praxis aurait produit une signification divergente, par exemple une auto-injonction à l'éloignement à cause d'un danger à prévoir. Cette seconde signification est presque une méta-signification qui se rapporte à la première : la trace *signifie* l'animal ; la signification de l'animal *signifie* le détour ou, au contraire, la poursuite. Les sémiotiques en question sont dans une relation de dépendance et d'homologie. En effet, il est attendu qu'un individu qui traque ait eu une socialisation le motivant à réaliser cette dernière – et le lui permettant. Autrement dit, la signification (« il y a un animal ») et la méta-signification ou plutôt la signification de second degré (« je suis sur le bon chemin ») sont doublement liées par les deux praxis dont elles dépendent : la signification de second degré est le *télos* de la praxis contextuelle de la signification de premier degré ; la praxis dispositionnelle de la signification est la possibilité du *télos* signifiant de la praxis contextuelle.

Aussi, pour conclure, nous pouvons considérer l'éthos comme un discours de second degré résultant des effets de sens éthotiques qui sont d'ordre praxémique, attendu qu'ils résultent de la sémiotisation d'élément propre au *montrer/fait de dire ainsi* en ce compris une sémiotisation seconde propre à des éléments du *dire ainsi* qui participe *in fine* du *montrer/fait de dire*. Ainsi, l'éthos *dit* n'est qu'une sous-espèce de l'éthos montré. Dire que l'on est rigoureux a un effet éthotique propre au *fait de dire que l'on est rigoureux* qui peut, d'ailleurs, être totalement incompatible avec le *dire*. *Dire que l'on est rigoureux* ne produit pas nécessairement des effets éthotiques de *rigueur*, bien au contraire. Aussi, de façon similaire, il nous semble qu'une unité propre à la matérialité linguistique peut signifier dans la sémiotique propre à sa matérialité *et* simultanément signifier dans une autre sémiotique alors même que la propriété signifiante dans la seconde sémiotique n'est pas pertinente dans la première. Par exemple, la réalisation allongée et voisée d'un phonème vocalique donné peut ne pas être pertinente – puisque non distinctive – dans la sémiotique propre à la matérialité linguistique par laquelle se réalise le discours et, de fait, à laquelle appartient l'unité dont l'un des phonèmes est ainsi réalisé, tout en étant pertinente dans une sémiotique additionnelle qui s'active conjointement à la première – et qui enveloppera l'ensemble de l'énoncé et du discours.

Nous pouvons ainsi proposer une définition des effets de sens éthotiques. Tout processus de *dire [ainsi]*, suppose une énonciation qui s'inscrit dans une praxis énonciativo-matérielle qui comprend l'ensemble des éléments qui permet une énonciation : un système linguistique, un support physique et formel, une situation pragmatique et matérielle qui constitue le contrat de lecture et la scène englobante, une situation énonciative qui comprend les énoncés en coprésence ou les énoncés précédents sur lesquels s'appuie ou que reprend l'énonciation, et ainsi de suite. Parmi ces éléments, aussi surprenant que cela puisse paraître tant cela peut paraître trivial de le signaler : il y a un énonciateur qui a une présence physique, qui fait corps avec l'énonciation, qui a une voix propre. Ses éléments ne participent pas en eux-mêmes au processus énonciatif : pour qu'il y ait énonciation, il faut un énonciateur qui s'avère avoir des propriétés particulières qui ne participent cependant aucunement du processus. Ces propriétés sont donc strictement épiphénoménales. Cependant, dans une perspective praxéologique ou praxématique, ces éléments épiphénoménaux sont sémiotisés et constituent des effets de sens discursifs de second niveau qui accompagnent donc le discours de premier niveau. Ainsi, s'active, conjointement à la sémiose dans laquelle le processus énonciatif trouve sa matérialité, une matrice de sémioses convergentes dont les effets de sens sont d'ordre linguistique ou extralinguistique, effets qui préexistent ou coexistent de façon potentielle ou effective à la praxis matérielle, qui se conglomèrent à la sémantique discursive de la matérialité linguistique. Cette conglomération se réalise par le déploiement syncrétique du discursif et de l'énonciatif : ces effets de sens émergent de la praxis matérielle sans relever du processus énonciatif en soi et s'additionnent aux effets de sens discursif, selon la logique d'enveloppement/participation que nous décrivions précédemment. En outre, ces effets de sens nous paraissent relever notamment d'une logique indicielle : tous ces éléments épiphénoménaux peuvent être l'indice d'une position spécifique dans un espace social différencié – par exemple, le cas de la prononciation.

Les sémioses dont il est question sont donc multiples et produisent des effets de sens qui répondent à plusieurs paramètres : linguistiques/extralinguistique, préexistence/coexistence, potentiel/effectif. Premièrement, les effets de sens en question sont linguistiques ou extralinguistiques : par exemple la réalisation phonétique d'un certain phonème ou l'usage de certains indices mimogestuels. Deuxièmement, les

13. Entre énonciation et discours – éthos, matérialité et effets de sens

effets de sens préexistent ou coexistent à l'énonciation : par exemple, les vêtements véhiculent du sens (en dehors de tout procès d'énonciation linguistique) tandis que la prononciation spécifique d'un phonème ne saurait apparaître en dehors d'une énonciation, de même pour les indices mimogestuels. Enfin, les effets sont potentiels ou effectifs, attendu que, pour reprendre l'exemple des vêtements (ou globalement, tout ce qui relève de l'hexis verbale, corporelle et vestimentaire *lato sensu*), ils peuvent activer un effet de sens spécifique dans le cadre de l'énonciation – qui n'existait que potentiellement – ou surajouter un effet de sens présent effectivement en dehors de l'énonciation. Par ailleurs, les effets de sens en question ne sont éthotiques que lorsqu'ils s'inscrivent dans l'énonciation – ainsi, une tenue vestimentaire spécifique ne participe aucunement de l'éthos en dehors de l'énonciation, quand bien même elle signifierait quelque chose sur l'individu. Enfin, ce déploiement se réalise dans la praxis sociale dont procède la praxis matérielle – si nous énonçons et conséquemment produisons du discours, c'est parce que nous sommes dans un *moment* d'une action sociale qui nécessite ce discours et l'énonciation subjacente. Cette praxis sociale permet d'envisager la socialisation dispositionnelle et la situation contextuelle dont nous parlions précédemment – sémiotiser les éléments épiphénoménaux à l'énonciation suppose une disposition à cette sémiotisation et un contexte propre à cette sémiotisation. Il nous semble d'ailleurs que c'est proprement en rapport avec cette praxis sociale que seront sémiotisés les éléments épiphénoménaux.

Du reste, encore faut-il saisir le rapport qu'entretiennent ces effets de sens éthotiques avec l'éthos comme posture d'auteur, comme manifestation de sa présence, comme manière d'être et de dire de nature à convaincre. Il nous semble qu'il faut considérer l'éthos comme un discours à part entière sur l'énonciateur – discours qui résulte des effets de sens discursifs et dont la matérialité énonciative est propre à la matrice de sémioses que nous évoquons. L'éthos n'est évidemment pas une simple addition componentielle d'effets de sens éthotiques tout comme un discours n'est pas une simple addition sémantique. Il nous semble que les effets de sens éthotiques eux-mêmes doivent s'envisager d'une façon extensive attendu qu'ils sont résolument perlocutoires. Ils accompagnent l'énoncé non tant quant à son sens que dans sa réception, sa fiabilité, sa légitimité, sa puissance d'agir et d'influencer, dans sa vérité et sa validité, ses effets

d'adhésion – bref, de l'ensemble des effets sur la perception psychique qu'a le récepteur de l'instance énonciative et de l'énoncé qu'elle énonce. Dès lors, ces effets de sens éthotiques sont presque des effets de performativité qui réalisent l'instance énonciative elle-même, et non sa perception, comme si ladite instance existait en soi. D'une certaine manière, l'instance énonciative et le résultat d'une mise en discours de second degré, dont la matérialité est l'ensemble des éléments épiphénoménaux à l'énonciation, sémiotisés dans le cadre d'une praxis sociale spécifique et producteurs d'effets éthotiques constitutifs de l'instance. Ainsi, si *faire science* consiste pour le locuteur à énoncer de manière que son discours soit reconnu comme scientifique, nous devons nous intéresser à la manière dont le locuteur apparaît dans l'énonciation et le rapport entre sa manifestation énonciative et discursive et les effets de sens éthotiques.

13.2. Composition discursive et hétérogénéité énonciative

Nous avons proposé quelques éléments pour approcher l'éthos comme des effets de sens discursifs constitutifs de l'instance énonciative et dont la matérialité se trouverait dans les aspects épiphénoménaux à l'énonciation. Ces effets de sens que nous qualifions d'éthotiques ne participent pas tous à la création de cette instance énonciative – ils peuvent agir par ailleurs. Ou plutôt, ils ne participent pas tous à la personnification, voire à la vocalisation, pourrions-nous dire, de cette instance énonciative. Sur cette base, nous pensons pouvoir étudier divers phénomènes propres au *faire science* et aux inscriptions mathématiques/mathématisantes. Dans un premier temps, nous souhaitons étudier le rapport qu'entretient l'instance énonciative – voire les instances énonciatives – à laquelle les effets éthotiques donnent corps, avec l'hétérogénéité matérielle et discursive des énoncés (CHAP. 13.2.1). Dans un second temps, nous envisagerons comment cette question polyphonique suppose de penser une démultiplication des aspects scéniques (propres à la praxis matérielle) et scénographiques (propres à la praxis ordodiscursive) qu'il faut envisager du point de vue de l'hétérogénéité énonciative (CHAP. 13.2.2). Enfin, nous reviendrons à la question de nos auteurs et de la possibilité comparative en interrogeant ce que nous étudions réellement : des auteurs produisant des discours et mobilisant des stratégies discursives ou des instances énonciatives auxquelles des effets éthotiques donnent corps ou voix (CHAP. 13.2.3) ?

13.2.1. Discours tiers et polyphonie

La question de l'instance énonciative et de l'éthos est primordiale – et nécessaire afin d'aborder le sujet de l'agentivité et des stratégies discursives. Plusieurs questions se posent et méritent d'être investiguées. Premièrement, l'instance énonciative est-elle une entité stable, propre au discours et à l'énonciation, qui existe de façon latente et s'active dans le cadre d'une réception, ou s'agit-il d'un construit lors de chaque processus de réception ? Deuxièmement, l'instance énonciative existe-t-elle par les effets éthotiques, comme nous l'envisagions précédemment, ou faut-il considérer que les effets éthotiques la rendent simplement apparente, tangible, qu'ils lui donnent corps et qu'ils en font une voix. Troisièmement, si l'instance énonciative est un produit épiphénoménal de l'énonciation, faut-il considérer que l'hétérogénéité énonciative, c'est-à-dire le fait que des énonciations dans des matérialités distinctes existent, suppose une hétérogénéité d'instance énonciative ? Lorsque nous lisons un auteur comme Pêcheux, nous sommes dans une position d'énonciataire. Nous (re-)construisons une instance énonciative qui trouve sa matérialité dans l'ensemble des éléments épiphénoménaux à notre processus énonciatif relevant de la praxis matérielle : les énoncés du discours – évidemment, le *dire ainsi* participe du *fait de dire ainsi* –, le travail éditorial, en ce compris le paratexte, la matérialité physique du document, la structure argumentative, et ainsi de suite. Nous parlons de processus énonciatif, car la réception – le processus de lecture en l'occurrence – est elle-même une mise en discours qui suppose donc un processus énonciatif et un processus discursif. L'instance énonciative à laquelle nous donnons corps dans un procès de lecture est, *a priori*, plus pauvre que celle réalisée dans le cadre d'une communication orale, attendu qu'il y a peu d'épiphénomènes énonciatifs dont procèderaient des effets de sens éthotiques : pas d'indices mimogestuels, pas de prononciation, pas d'individu réel, physiquement observable, pourvu d'un visage, de vêtements, d'une odeur, d'une posture et d'une hexis, et ainsi de suite.

Cependant, aux quelques éléments épiphénoménaux en présence lors de la lecture, s'ajoute tout un interdiscours connu qui participe tant de la sémiotisation desdits éléments que de valeurs éthotiques additionnelles propres à l'éthos prédiscursif. Ce dernier peut être considéré comme une mémoire interdiscursive de l'instance énonciative – qui est constamment réactualisée – préconstruite par ailleurs, dans d'autres contextes

discursifs et énonciatifs. Nous pouvons avoir lu d'autres textes de Pêcheux, lu des auteurs le commentant ou parlant de sa personne, ou tout simplement avoir vu une photographie. Nous expliquions précédemment que certains éléments épiphénoménaux pouvaient préexister ou coexister à l'énonciation : nous pourrions ajouter qu'ils peuvent être en coprésence ou en absence. Pour le dire plus simplement, nous construisons une représentation du sujet social sur la base des instances énonciatives que nous associons audit sujet social – et cette représentation participe à donner corps aux instances énonciatives. De ce fait, nous construisons, la pérennité, l'existence d'un sujet-locuteur en deçà et au-delà des énonciations multiples. D'un pur point de vue linguistique et énonciatif, nous ne pouvons pas faire intervenir, sans modulation, un *sujet-locuteur* extérieur à toute science linguistique : ça poserait le même problème que la question cognitiviste tout en posant un problème philosophique propre à l'idéalité d'un sujet.

Nous pouvons envisager une instance énonciative, qui soutient de l'intérieur l'énonciation, qui résulte de sa mise en forme, de son déroulement dans le temps et l'espace, eu égard à un projet énonciatif et communicatif, et qui se remplit d'un éthos qui la constitue comme un sujet – sujet qui n'est qu'une fiction énonciative. Pour cette raison, nous parlons bien d'instance énonciative et non énonciatrice : elle procède de l'énonciation et se pose à sa source sans en être. L'éthos, c'est l'instance énonciative faite voix, pure abstraction formelle consubstantielle à l'énonciation, qui prend la forme tangible sémiotiquement et discursivement d'un sujet qui porterait le discours. Dans cette perspective, lorsque nous envisageons la scénographie, qui concerne les propriétés génériques et les propriétés qui instancient de façon interne le discours et l'énonciation en la légitimant, nous envisageons les propriétés éthotiques de l'instance énonciative – même si elles ne participent pas immédiatement de la sémiotisation de cette instance, de la personnification de l'instance énonciative. Ainsi, si certaines scénographies participent directement de l'éthos – c'est-à-dire de la personnification de l'instance énonciative – d'autres ne sont que des effets éthotiques constitutifs de sa matérialité sans pour autant participer directement et visiblement à son devenir-sujet. Par ailleurs, c'est l'une des raisons qui nous amène à considérer que la scénographie relève de la praxis ordodiscursive : il s'agit de la mise en scène de l'énonciation et donc du simulacre qui

participe à donner corps à l'instance énonciative, en discours, et non de l'acte d'énonciation véritable – nous y reviendrons (CHAP. 13.2.2).

Aussi, si l'instance énonciative trouve corps dans les effets éthotiques, ils ne sont pas tous constitutifs de sa personnification, c'est-à-dire qu'ils ne sont pas tous constitutifs de ce qu'on appellera, rapidement, l'éthos d'un auteur. Considérer comme deux choses distinctes, mais conjointes les effets éthotiques et l'éthos, comme posture et manifestation de l'auteur ou de l'orateur dans le discours, permet d'envisager l'hétérogénéité de l'éthos. Les effets éthotiques sont hétérogènes : ils le sont par leur nature et par leur fonction. L'une de leurs fonctions est l'éthos comme illusion d'un sujet uni, cohérent et porteur du discours – dans le temps et dans un discours-même ! En effet, les instances énonciatives sont multiples dans le temps, mêmes si elles sont rattachées à un seul sujet – songeons aux éthos collectifs qui ne sont en rien collectifs, il s'agit de l'éthos singulier d'un sujet construit qui représente le sujet qui pose l'acte de prise de parole d'une institution. Par ailleurs, elles sont aussi multiples en synchronie, ou tout du moins dans la synchronie de la réception. Les cas d'hétérogénéité énonciative et de dialogisme interdiscursif, interlocutif et intralocutif (Bres 2017) sont autant de cas de multiplications d'instances énonciatives – qui entretiennent entre elles des rapports de sujétion.

Si nous poussons la réflexion un peu plus loin, nous pouvons considérer que si les effets éthotiques se rapportent à l'énonciation et qu'il existe des énonciations matériellement hétérogènes, alors il existe des effets éthotiques différenciés et des instances énonciatives différenciées en fonction de la matérialité énonciative du processus énonciatif de premier ordre. Car, si l'on parle généralement d'hétérogénéité énonciative pour envisager des cas, par exemple, de discours rapportés qui impliquent le discours d'une autre personne (d'un autre sujet), nous pouvons en toute logique considérer que l'hétérogénéité énonciative peut concerner les énoncés d'un même sujet – et d'un même sujet en synchronie. En effet, si nous considérons la reprise d'un énoncé d'un autre sujet – du discours rapporté – ou la reprise de son propre énoncé, dans le cas de l'autocitation – qui est, au final, du discours rapporté (Marnette 2006) – comme de l'hétérogénéité énonciative, ne pouvons-nous pas en faire de même pour la combinaison d'énoncés matériellement distincts ? Lorsque nous combinons des énoncés, disons en

langue naturelle, et des énoncés mathématiques, qui divergent donc matériellement, nous ne pouvons pas considérer qu'ils procèdent de la même énonciation – au sens de mise en forme d'un énoncé, du processus énonciatif, du dire – ni du même acte d'énonciation. Le processus énonciatif est distinct, l'acte énonciatif est distinct, dès lors les effets éthotiques sont distincts et de même pour l'instance énonciative.

Effectivement, d'une part, les effets éthotiques dépendent en grande partie de la matérialité de l'énoncé ; d'autre part, cette instance énonciative, indépendamment de sa matérialité, est constitutive de l'énonciation qui est la mise en forme de la matérialité dans laquelle se réalise le discours. La voix, pour reprendre le terme théâtral, d'un énoncé mathématique n'est pas celle de l'énoncé en langue naturelle : il y a une sorte de polyphonie. Ainsi, l'instance énonciative d'une image et l'instance énonciative d'un texte en langage naturel ne peut être la même – quand bien même elles seraient l'une et l'autre régies par une instance énonciative d'un ordre supérieur. Les énoncés et les énonciations, comme les inscriptions, se réalisent en cascade et se contiennent les uns et les autres, selon diverses logiques. Si nous considérons notre propre production, nous pouvons distinguer une instance énonciative propre à la matérialité de nos graphiques/images/représentations et une instance énonciative propre à notre discours en langue naturelle qui soutient notre argumentation.

Il y a, par ailleurs, une troisième instance énonciative, qui émerge de l'énonciation à part entière qu'est l'articulation sur la surface formelle qu'est la page – car il s'agit bien d'une énonciation : au même titre que composer un texte avec des morceaux de texte dans une perspective littéraire est une énonciation à part entière ou que raturer une faute orthographique est une énonciation métalinguistique à part entière, dont la matérialité sémiotique est simplement différente (Mathy 2019; Calil 2003). De ces instances énonciatives, et des effets éthotiques propres à chacune, émergent la personnification d'une instance énonciative globale qui est celle du discours en tant qu'il est – personnification qui se présentera comme l'auteur et comme l'éthos ou la posture de l'auteur. Cette personnification procède d'une articulation spécifique et d'une sorte d'archiénonciation : la combinaison des énoncés en langue naturelle et des énoncés graphiques ou mathématiques est une archiénonciation. Pour généraliser, la combinaison

des énoncés T1 et T2 relève d'une certaine manière d'une archiénonciation qui a sa propre instance énonciative.

Cette personnification n'est donc pas réductible aux effets éthotiques des diverses instances énonciatives, qui, elles-mêmes, ne sont par ailleurs pas toutes constitutives de cette personnification non assimilable à une instance énonciative en particulier. Ce jeu entre instances peut d'ailleurs présenter des tensions internes : ainsi, les effets éthotiques de certains énoncés peuvent être en contradiction immédiate avec le projet énonciatif et créer une tension interne dans l'éthos de l'auteur, c'est-à-dire dans la personnification de l'instance associée à l'auteur. Cette approche nous paraît donc intéressante pour les discours qui comportent une grande hétérogénéité énonciative, comme l'AAD69 : les inscriptions que nous avons étudiées sont autant d'énoncés et d'énonciations dans une matérialité hétérogène dont nous avons montré toute la variété au chapitre précédent (cf. CHAP. 12.4). Nous pouvons, *a minima*, identifier une combinaison prototypique qui se caractérise par : une énonciation argumentative qui s'établit par une instance énonciative donnée (T1) et une seconde énonciation, qui relève d'autres logiques d'inscription, c'est-à-dire d'autres matérialités, et qui caractérise, dans l'AAD69, les énoncés visant à modéliser ou à construire des opérations (T2).

Ces énoncés s'articulent toutefois de sorte que nous pouvons considérer qu'il s'agit quasiment de deux discours différents, puisqu'il s'agit de surfaces discursives, de matérialité linguistique différente, qui relèvent de conditions de production différente, porteurs d'effets discursifs propres, et ainsi de suite. Aussi, s'il s'agit d'énoncés et, plus largement, de discours à part entière, distincts, ils n'en participent pas moins d'un discours global, effectif qui se présente selon une logique formelle et matérielle circonscrite dans le temps et/ou l'espace. Nous pouvons donc distinguer les énoncés T1 et T2 quant à leur matérialité, mais aussi quant à leur fonction non dans l'argumentation, mais dans l'articulation discursive et énonciative : les énoncés T1 sont constitutifs d'un discours-compositeur qui articule les discours – et les énoncés – composés. Considérons les énoncés axiomatiques : ces derniers constituent bien un discours à part entière. Non seulement ils ont une matérialité langagière qui leur est propre, ils répondent en sus à un interdiscours spécifique, mais surtout ils ont des conditions de production, notamment

génériques, distinctes des conditions de production du discours-compositeur – c'est-à-dire des énoncés T1.

Certes, une partie des conditions sont identiques – à savoir les conditions propres au positionnement social du sujet-énonciateur – mais les conditions situationnelles peuvent diverger : outre la divergence générique et sémiotique, il y a une divergence dans le projet communicationnel – qui entre dans une certaine mesure en contradiction avec le projet politique de Pêcheux et, de fait, avec le projet communicatif de l'AAD69. Dès lors, avec une matérialité distincte et des conditions de production distinctes, il est pertinent d'envisager les énoncés T2 – en l'occurrence axiomatiques – comme constitutifs d'un discours à part entière – qui peut fonctionner de façon autonome. Nous pouvons donc considérer que nous avons, du point de vue énonciatif, un phénomène de polyphonie, propre à l'hétérogénéité matérielle ou sémiotique, et, du point de vue discursif, un phénomène de composition – attendu que ces énoncés hétérogènes constituent, pour chacune de leur matérialité, des discours à part entière tant au sens [5-B] puisque relatifs aux mêmes opérations énonciatives propres à leur matérialité sémiotique, qu'au sens [4] puisque pourvus de leurs effets de sens, [10] puisque pourvus de leur fonction argumentative, [7] puisque pourvus de leurs paramètres scéniques et même scénographiques, [8-9] puisque contraints par des formations discursives spécifiques à l'épistémologie dans lesquelles lesdites énoncés trouvent les systèmes de signe de leur matérialité, ainsi qu'au sens [3] puisqu'ils ont leur propre plan de transphrastique et leur propre structure organique au niveau textuel.

Pour autant, les conditions de production du discours compositeur et des discours-composés – c'est-à-dire des discours relevant des énoncés T2 – ne sont pas totalement indépendantes : elles entretiennent au contraire des relations corrélatives. Plusieurs manières de représenter ces relations sont à notre disposition. De façon assez opportune, nous pouvons continuer de représenter les choses en mobilisant les outils représentationnels de Pêcheux¹⁵¹. Nous identifions ainsi un premier discours que nous qualifions de discours-composé, parce qu'il rentre dans une relation de composition. Ce discours composé – ou discours T2 composé des énoncés T2 – est un discours *à part*

¹⁵¹ Sur les implications d'utiliser les outils mêmes de représentation que nous étudions comme outils de représentation, nous invitons à la lecture du point G de notre conclusion générale.

entière. Les conditions d'existence spécifiques aux énoncés T2 et un système sémiotique spécifique permettent un processus de mise en discours dont procède le discours T2. Ce discours-composé est encadré – mis en composition ou articulé – dans et par un discours-compositeur, de type argumentatif, caractérisé par les énoncés T1, que nous pouvons noter de façon identique. Nous pouvons donc envisager le discours effectif comme le produit d'une articulation des discours T1 et T2. Nous pouvons ainsi représenter le discours T2 en la composition discursive de T1 et T2 en ces termes :

$$\text{Discours T2} : L_b \circ \Gamma_{T2}^n \xrightarrow[\underbrace{\quad}_R]{\Delta} D_{T2}^n$$

$$\text{Comp. discursive [1]} : \mathcal{L}_{(\mathcal{L}_a \cdot \mathcal{L}_b)} \circ \Gamma_{(\Gamma_{T1}^n * \Gamma_{T2}^n)}^n \xrightarrow[\underbrace{\quad}_R]{\Delta} D_{T1*T2}^n$$

$$\text{Comp. discursive [2]} : \Gamma_{(\Gamma_{T1}^n * \Gamma_{T2}^n)}^n \circ \mathcal{L}_{(\mathcal{L}_a \cdot \mathcal{L}_b)} \stackrel{=}{=} (\Gamma_{T1}^n \circ \mathcal{L}_a) + (\Gamma_{T2}^n \circ \mathcal{L}_b) \text{ »}.$$

Équation 5 : Articulation des discours T1 et T2

Le discours effectif résulte d'un processus de mise en discours qui suppose des conditions de production effectives que sont la conjonction des conditions de production des énoncés T1 et T2, et une matérialité langagière qui correspond *in fine* à deux systèmes sémiotiques qui doivent s'articuler entre eux. Noter notre hypothèse selon ce régime d'inscription permet de l'opposer, au sein de l'univers de règles ainsi postulées, à une autre proposition qu'il s'agit de comparer – que nous pourrions comparer sans ce recours aux inscriptions, mais la divergence serait sans doute moins patente. La question qui nous occupe peut être formulée selon la *composition discursive [2]* de l'équation 5. Pour le dire autrement, peut-on considérer que le discours *effectif* n'est que l'addition du discours-compositeur et du discours-composé ? Ou, à tout le moins, qu'il s'agit d'une règle de composition propre, que nous représentons en l'occurrence par le symbole canoniquement associé à la composition additive. Ainsi, peut-on envisager les deux inscriptions comme équivalentes ?

De notre point de vue, elles ne sont pas réductibles. Les deux discours ne sont pas simplement ajoutés l'un après l'autre – ou l'un dans l'autre. Ils ne sont pas simplement articulés – quel que soit le mode de leur articulation que décrirait une loi de composition *ad hoc*. Si c'était le cas, nous aurions, de notre point de vue, une simple relation

interdiscursive entre un hyperdiscours et un hypodiscours apparaissant, sous forme de citation ou de discours rapporté, par exemple. Or, le discours axiomatique, même s'il peut avoir été préformulé ou construit selon d'autres processus, antérieurement ou postérieurement¹⁵², et le discours argumentatif sont *homogénéiquement* dans le discours effectif, même s'ils apparaissent *textuellement*, dans la surface discursive, de façon hétérogène, parce que leur matérialité langagière, les pratiques d'inscription dont ils ressortent sont divergentes – et parce que leur occupation de la surface formelle est propre à leur statut composé/composeur¹⁵³. En effet, le discours *effectif* procède certes de la composition des deux processus discursifs, mais en tant qu'il est lui-même processus discursif. Les conditions de production de chacun des discours sont parties intégrantes des conditions de production générale, tandis que les deux codes/matérialités utilisés sont parties intégrantes du/de la code/matérialité *final* qui, certes, dans la matérialité, encore une fois, paraît aisément distinct – et effectivement, dans la production, l'un et l'autre peuvent avoir été temporellement distincts, mais cette distinction temporelle est *propre* au fonctionnement du processus et, *in fine*, relève donc de conditions de production appliquées aux conditions de production.

13.2.2. Discours tiers et situation de communication

Ces premiers éléments nous permettent de proposer les principes suivants. Premièrement, l'instance énonciative est latente d'un point de vue matériel, dans sa textualité. Le processus énonciatif de réception ne s'exerce pas *in abstracto*, il suppose une praxis matérielle dont – évidemment – la matérialité textuelle des énoncés réceptionnés est centrale. Toutefois, le remplissage éthotique de cette instance énonciative repose sur le processus discursif : la mémoire interdiscursive, en ce compris la représentation d'un sujet-locuteur auquel est associée l'instance énonciative. Ce phénomène permet la construction pérenne d'une représentation stable qui dépasse les actualisations successives d'instance énonciative. Il s'agit donc de distinguer au sein de

¹⁵² On rentrerait dans des discussions d'une tout autre nature, propre à la génétique d'un texte ou d'un discours. Cela étant dit, il nous semble que ce que nous exposons peut permettre de reformuler la critique génétique dans un cadre énonciatif et discursif.

¹⁵³ Où l'on voit qu'un retrait, par exemple, est une marque typographique signifiante *en tant qu'elle discrimine*, dans l'espace formel de la page, et, de fait, dans l'espace matériel de la page, le discours composé du discours composeur.

13. Entre énonciation et discours – éthos, matérialité et effets de sens

l'instance énonciative trois éléments que nous pourrions nommer instanciation matérielle, instance discursive et représentation du sujet-locuteur. L'instance matérielle est la partie matérielle de l'instance énonciative, purement formelle et latente. Son activation relève strictement du processus énonciatif, comme construction formelle. Nous pourrions parler d'instanciation pour marquer un écart avec l'idée d'une quelconque agentivité : avec l'énonciation comme mise en forme grammaticale des énoncés vient l'instanciation comme mise en forme matérielle des énoncés – et l'une comme l'autre ne demande aucunement de penser l'énonciataire ou l'instance. L'instance discursive est l'instance énonciative en tant qu'elle prend corps, qu'elle devient une voix. De façon radicalement opposée à l'instanciation, il s'agit en l'occurrence d'une construction qui dépasse la stricte matérialité et qui relève du processus discursif : il s'agit du remplissage éthotique de l'instance eu égard aux effets de sens éthotiques et à la mémoire interdiscursive dont nous parlions. Enfin vient la représentation du sujet-locuteur qui consiste en une externalisation de l'instance énonciative, hors du fait discursif.

Dès lors, nous pouvons considérer que l'instance énonciative – dans ses trois aspects – varie pour chaque discours. Par conséquent, si nous considérons que l'hétérogénéité énonciative – du point de vue matériel – n'est pas une hétérogénéité discursive, nous pouvons considérer que l'instance énonciative est commune. Au contraire, si nous considérons que l'hétérogénéité énonciative est une hétérogénéité discursive, nous devons considérer des instances énonciatives distinctes. Par ailleurs, nous pouvons prendre le problème de façon inverse : si nous constatons des instances énonciatives distinctes, nous pouvons considérer que nous avons des discours distincts. Or, si nous poursuivons l'hypothèse développée au point précédent, nous n'avons pas simplement une hétérogénéité énonciative, mais bien des discours multiples pris en charge par une archiénonciation, comme nous pouvons le retrouver au théâtre ou dans le cas d'un site web (Maingueneau 2016b). Nous favorisons cette hypothèse parce qu'il nous semble qu'outre la différence de matérialité, les conditions de production sont distinctes. Dès lors, si le système sémiotique – et donc le processus énonciatif diverge – mais qu'en sus l'ensemble des conditions de production et, spécifiquement, nous allons le voir, la situation de communication diverge, dans quelle mesure pouvons-nous

effectivement considérer qu'il s'agit du même discours ? Il nous semble ainsi pertinent de considérer qu'il s'agit bien de reprises discursives, comme dans le cas du discours rapporté ou de l'autocitation. Le discours rapporté consiste en l'intégration dans son discours d'un discours tiers, car tenu par un autre sujet-locuteur – ou du moins dont le discours le pose comme tenu d'un autre sujet-locuteur, tout étant une question de représentation discursive. En d'autres termes, le discours rapporté, d'un point de vue discursif, repose sur des effets de sens qui discriminent deux discours, de façon interne à lui-même, produisant de fait deux instances énonciatives. Nous pouvons donc généraliser la notion et considérer qu'il existe d'autre intégration dans son discours (discours compositeur) d'un discours tiers (discours composé). La « tiercité » du discours-composé étant construite par le discours-compositeur, nous pouvons l'étendre à d'autres phénomènes que le discours rapporté.

Il nous semble que la tiercité du discours-composé qui justifie de le considérer comme un discours à part entière *intégré* et articulé à et par un autre discours doit s'envisager du point de vue de la situation de communication. Si les énoncés, même dans une matérialité différente, ont la même situation de communication, rien ne justifie de les considérer comme des discours tiers. Les paramètres que retient Maingueneau sont assez consensuels (Maingueneau 2004b) et semblent reprendre plus ou moins ceux développés par Hymes (1977) : (1) la finalité du discours ; (2) le statut pour les partenaires ; (3) des circonstances spécifiques ; (4) un mode d'inscription dans la temporalité ; (5) un support ; (6) un plan de texte ou un prototype textuel – nous y reviendrons ; (7) un usage spécifique de la langue. Nous avons par ailleurs intégré ces éléments à la praxis socio et ordodiscursive. En effet, la situation de communication peut s'envisager de deux manières distinctes : une certaine situation de communication contraint la production d'énoncés qui sont catégorisés *a posteriori* comme relevant de tel type ou genre de discours ou, au contraire, une certaine situation de communication contraint la sélection d'une certaine manière de communiquer. Dans le premier cas, la situation de communication est envisagée comme une situation réelle, hors de l'ordre discursif – et s'entend comme un élément de la praxis sociale –, dans le second cas, la situation de communication est envisagée comme un attribut du discours. Il faudrait donc distinguer la situation de communication effective d'un discours comme processus de

13. Entre énonciation et discours – éthos, matérialité et effets de sens

mise en discours de la situation de communication prototypique d'un discours de tel ou tel type. Il faut donc distinguer le projet communicatif qui suppose de suivre un certain ordre discursif d'une situation réelle qui contraint le discours - voir Chap. 2.1.2. et tableau 2.

Tableau 12 : Praxéographie – Rappel

Modalités (↓)	Mise en discours – Processus énonciatif et discursif						
	Praxis sociodiscursive	Praxis ordodiscursive	Praxis matérielle				
Situation	Situation de communication		Situation matérielle				
Position	Économie des pratiques discursives du champ	Communauté discursive	Situation d'énonciation	Plan de l'énonciation			
			Situation de locution				
Constitution	Normes épistémiques / éthiques du champ	Scénographie	Paramètres scéniques (scène générique et englobante)				
		Scène de l'énonciation					
Disposition			Système de signe				
Télicité	Texte (surface discursive ; ensemble d'énoncés)	Effets de sens discursifs	Effets sens formels (énonciatifs)				

Les paramètres en question varient selon que nous nous intéressons aux énoncés T1 et aux énoncés T2, renforçant notre approche discursive des énoncés en question : leur prototype textuel n'est pas le même, leur finalité n'est pas la même. Si nous considérons le premier paramètre, la finalité, nous distinguons précisément les deux types d'énoncé sur la base de leur finalité dans le dispositif argumentatif. *A priori*, le statut pour les partenaires est identique, mais ce serait se laisser leurrer par le statut du discours effectif. Peut-on considérer que le statut pour les partenaires est identique dans le cas des énoncés T1 et des énoncés T2 de type axiomatique ou algorithmique par exemple ? Du point de vue du discours effectif, il s'agit d'un discours émis par un chercheur, Michel Pêcheux, qui a un statut social spécifique, qui s'adresse à un lecteur idéal ou réel *a priori* chercheur. Mais si nous nous intéressons au détail, il apparaît que ce statut est celui du discours-compositeur – les énoncés T1. Or, dans le cas des énoncés T2, nous avons vu que leur orientation argumentative était plus riche et complexe, notamment lorsque nous avons envisagé le cas des inscriptions algorithmiques. Dans le cas de l'algorithme,

l'énonciataire n'est pas le lecteur, il s'agit de la machine. Ou du moins, comme nous l'avons expliqué, l'énoncé algorithmique à une triple fonction dans l'économie argumentative : il s'agit d'abord d'une suite d'opérations, ensuite d'un énoncé qui réalise les opérations mêmes, attendu que dans la grammatisation suppose que la fonction locutoire et perlocutoire fusionne, enfin d'une exposition de l'énoncé grammatisé lui-même dans une logique de preuve au sein d'un régime de réfutabilité.

De façon similaire, nous pouvons considérer que les circonstances sont distinctes : le discours algorithmique demande un moment et un lieu particulier pour sa réalisation, distinct du moment et du lieu de sa réactualisation en tant que discours composé. Du point de vue de l'inscription dans la temporalité, le discours algorithmique est une grammatisation qui peut se répéter à l'infini, pour autant qu'elle est jugée fonctionnelle. Du point de vue du support, nous l'avons vu, il suppose un support particulier, propre à la technologie employée. Enfin, le plan de texte et l'usage de la langue se réduisent, en l'occurrence à la question matérielle. En substance, si nous considérons le discours algorithmique dans sa finalité, nous devons le considérer dans son usage réel, à savoir son usage informatique qui implique la situation de communication que nous venons d'envisager. Toutefois, nous pourrions rétorquer qu'il faut considérer la situation de communication finale, auquel cas l'énonciataire est le lecteur et non la machine, les circonstances et l'inscription temporelle sont celles du discours scientifique, le support est l'ouvrage papier. Seuls l'usage de la langue et le plan de texte varient, attendu qu'il s'agit d'une matérialité énonciative distincte. Mais, à bien y réfléchir, n'en est-il pas de même pour tout discours rapporté que l'on considère néanmoins comme tel parce que la situation de communication, dont le statut pour les partenaires, est distinct ? Dès lors, il paraît envisageable de considérer les énoncés algorithmiques comme du discours qui s'adresse initialement à une machine et qui est rapporté, encadré, composé par un discours-compositeur.

13.2.3. Discours tiers et paramètres scéniques

Ainsi, en envisageant le discours effectif comme un discours issu de la composition d'un discours-compositeur et de discours-composés relevant chacun d'énoncés propres et d'instances énonciatives spécifiques, nous pouvons rendre compte des différentes situations que la parole prétend définir dans un même processus discursif effectif et d'échapper à des approches monolithiques du discours qui n'envisagent pas la variation interne à son propre procès. Pour rendre compte de cette variation, nous pouvons mobiliser les notions de scènes et de scénographie. En effet, s'il y a plusieurs instances énonciatives, il y a plusieurs scènes et scénographies : de la même manière qu'un discours rapporté est intégré de façon assujettie avec sa scène et sa scénographie. Pour étudier nos auteurs, nous nous employons à mettre en exergue des extraits qui répondent à une composition discursive ; les extraits en question sont autant de séquences d'un discours que nous isolons certes, mais qui possèdent leur propre scène et scénographie – à laquelle nous avons peut-être un accès plus difficile compte tenu de la situation de composition. Aussi, considérons dans un premier temps le discours effectif avant de considérer la situation spécifique du discours T1 et du – ou plutôt des – discours T2.

Considérons l'AAD69. Du point de vue du déroulement interne du discours effectif, les éléments scéniques et scénographiques sont clairement identifiables. La scène englobante est scientifique. Autrement dit, la situation pragmatique, la matérialité organisée, contraint la reconnaissance comme discours scientifique : de la matérialité éditoriale aux conditions de circulation du discours en passant par les propriétés textuelles du discours – les caractéristiques formelles des énoncés. La question générique est plus complexe dans le cas du discours scientifique – et nous comprenons dans ce type de circonstance combien cette approche est plus appropriée pour des descriptions journalistiques ou littéraires : distinguer le genre romanesque, épistolaire ou poétique paraît se situer sur un autre plan que la distinction de genres au sein du discours scientifique. Par ailleurs, encore faudrait-il définir les critères pertinents pour définir des genres. Peut-on considérer que la communication scientifique, l'article scientifique et la monographie scientifique sont des genres – ou faut-il les envisager comme des conditions éditoriales propres à la matérialité physique et médiologique de l'objet ? De façon similaire, nous ne considérons pas que les genres en littérature se distinguent sur le

format et le nombre de pages – quoique l’extension spatiale des textes participe de leur généricité (en témoigne la notion de nouvelle). Ou faut-il considérer des genres qui se distingueraient sur la finalité du texte : programme, métaétude, étude expérimentale, et ainsi de suite ? Nous pourrions ajouter à ces questionnements la question de la discipline : faut-il l’intégrer dans l’approche de la scène générique ? Sans doute, les diverses composantes participent de la reconnaissance. En l’occurrence, nous pourrions considérer que l’AAD69 est une monographie scientifique de type programmatique et expérimental en linguistique. Quant à la scénographie, nous pouvons considérer qu’il s’agit de la scénographie préférentielle du genre auquel nous avons à faire. Il nous semble en effet que la monographie scientifique relève du mode institué de type (2), c’est-à-dire qui ne laisse pas une grande marge de manœuvre à la scénographie qui doit répondre à une sorte de cahier des charges communicationnel. (Maingueneau 2007).

Si nous considérons à présent la situation du discours compositeur (T1), nous aboutissons aux mêmes constats que pour le discours effectif, attendu que ce dernier prend les propriétés scéniques du discours compositeur. Cependant, la scénographie du discours-compositeur a une variation interne : en effet, elle varie dans son propre déploiement. Il nous semble pouvoir identifier trois scénographies : une scénographie axiomatique, opératoire et programmatique. Ces trois qualifications rappellent évidemment les distinctions que nous avons opérées précédemment, distinguant les inscriptions axiomatiques et les inscriptions de délinéarisation. Il nous semble que les inscriptions T2 et les discours dont elles relèvent sont encadrés par un discours-compositeur dont la scénographie varie en conséquence. Les séquences du discours-compositeurs qui encadrent le discours algorithmique ou, plus largement, l’ensemble des opérations sur le corpus en vue de reconstruire l’objet discursif ont une scénographie opératoire ; les séquences qui encadrent le discours axiomatique une scénographie axiomatique ; enfin, les séquences T1 qui développent le projet de Pêcheux ont une scénographie programmatique. La scénographie est congruente avec la scène générique du discours qui comporte, de fait, elle aussi une variation interne selon le télos de telle ou telle séquence du discours.

13. Entre énonciation et discours – éthos, matérialité et effets de sens

En substance, nous avons un discours effectif, qui apparaît matériellement comme une surface langagière, comme un texte, pourvu d'une cohérence éditoriale et matérielle. Au demeurant, le processus de mise en discours comme émission qui a produit cette matérialité et le processus de mise en discours comme réception qui produira des effets de sens sur la base de cette matérialité ne sont pas des processus monolithiques – comme en témoignent les différences de matérialité qui impliquent donc ne serait-ce que des processus énonciatifs distincts. Nous pouvons ainsi distinguer un discours effectif composé de trois séquences discursives cohérentes – trois sous-discours pourrions-nous dire – qui sont d'ailleurs en partie distinguées d'un point de vue éditorial. Ces trois séquences sous-discours sont caractérisées par des scènes génériques et des scénographies distinctes : programmatiques, axiomatiques et opératoires. Ce discours effectif, et les sous-discours en lesquels il se segmente, sont composés d'un discours-compositeur et de discours-composés. Chacun des sous-discours est ainsi caractérisé par un discours T1 qui encadre des discours T2. Ces discours-compositeurs et composés se distinguent par une matérialité propre, des effets de sens discursifs propres, des effets de sens éthotiques propres, une situation de communication propre : autrement dit, ils se distinguent par leur matérialité sémiotique et leurs conditions d'existence ; leurs processus énonciatifs et discursifs sont radicalement singuliers (cf. *fig. 38*).

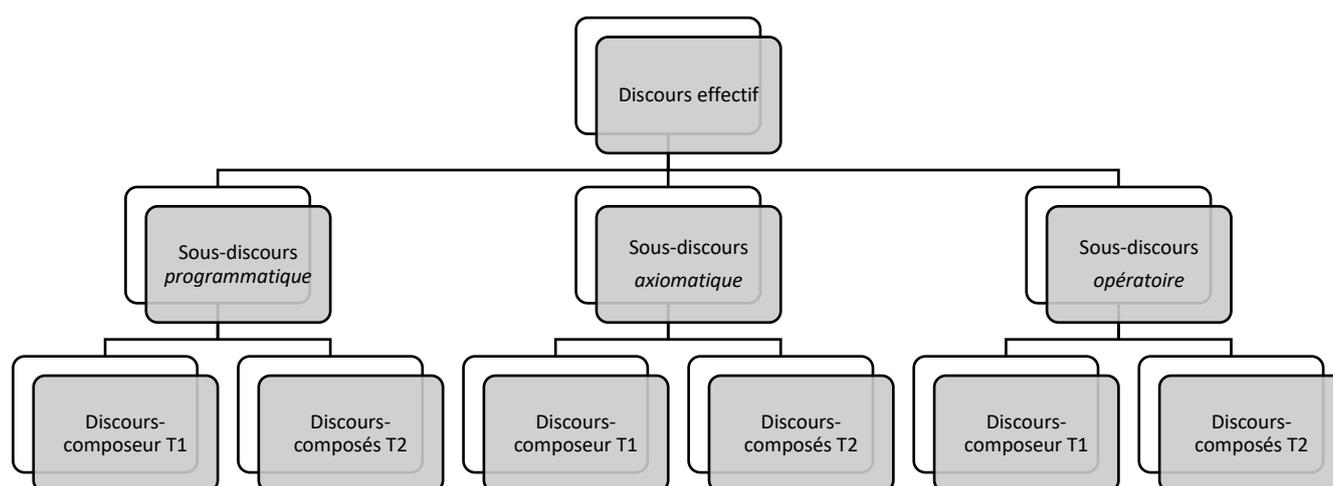


Fig. 38 : Polyphonie énonciative et composition discursive chez Pêcheux (1969)

Considérons le premier sous-discours effectif que nous avons identifié, à savoir le discours axiomatique. Nous pouvons identifier un discours-compositeur (T1) en langue naturelle et un discours-composé discontinu caractérisé par les énoncés simili-mathématiques (T2). En principe, nous pouvons identifier les aspects scéniques du discours-composé. Cependant, dans quelle mesure est-il pertinent de considérer qu'un discours mathématique – si nous le considérons comme tel – dans une matérialité mathématique, qui répond à des propriétés énonciatives mathématiques, répond à des paramètres scéniques et scénographiques ? Si nous partons du principe que toute énonciation suppose lesdits paramètres, nous n'avons aucune raison de ne pas investiguer leur réalisation concrète dans le cadre du discours mathématique. En l'occurrence, la question de la scène englobante, si nous l'envisageons comme la manière dont la matérialité contraint sa reconnaissance, est plutôt aisée : il s'agit, comme nous l'avons spontanément nommé, d'un discours mathématique. La matérialité énonciative invite à se reconnaître comme du discours mathématique. Du point de vue de la généralité, nous pouvons envisager que nous avons un discours axiomatique, comme genre du discours mathématique. Quant à la scénographie, *a priori*, il y a peu de variation : le discours mathématique d'ordre axiomatique est un discours balisé que l'on peut considérer comme un genre institué de mode (1).

Cependant, nous pouvons envisager que la scénographie et la scène englobante et générique ne soient pas simplement dans un rapport plus ou moins contraint, mais bien dans un rapport de simulacre. Dans une certaine mesure, la scénographie est un simulacre d'énonciation mais aussi de matérialité organisée, autrement dit, de scène – et en tant que simulacre, il s'agit de l'accès immédiat de l'énonciataire à ce qui suppose et ce que suppose l'énonciation. Autrement dit, si la scénographie est ce qui se donne à voir à l'énonciataire, plusieurs cas de figure sont possibles : elle est en accord avec la scène englobante ; elle est discrétante avec la scène englobante *et* cette discrétance est perceptible ; elle est discrétante avec la scène englobante, *mais* cette discrétance n'est pas perceptible. Des scénographies peuvent camoufler voire tromper quant à la scène englobante : une publicité avec une scénographie de reportage peut apparaître aux yeux de l'énonciataire comme un reportage avec une scénographie attendue pour un reportage. En tant que la scénographie légitime l'acte de parole et se légitime à travers lui

(Maingueneau 2004b), elle construit sa propre fiction indépendamment de sa réalité matérielle.

Se dessine la jonction par laquelle les discours [4], ainsi que [8-9], et [7] se rencontrent. Le discours [7] permet de penser le discours d'un point de vue générique ou typologique. Autrement dit, le discours [7] permet d'envisager les paramètres scéniques et scénographiques que déploie l'énonciation dans la production de ces énoncés. Un énoncé isolé ne permet pas de rendre compte des paramètres en question : il faut envisager l'ensemble des énoncés qui résultent d'un processus de mise en discours propre à une situation de communication spécifique. La scénographie résulte ainsi d'effets de sens qui concernent l'énonciation elle-même – en tant qu'actes et non en tant qu'opérations linguistiques – et légitiment l'acte de parole, indépendamment de la réalité matérielle et discursive des énoncés dont il est question. Cependant, ces effets de sens qui légitiment l'acte de parole ne sont pas nécessairement de l'ordre du *montrer/fait de dire*, mais peuvent procéder du *dire*, tout simplement. Par ailleurs, un énoncé isolé n'a aucun autre effet de sens discursif que celui propre à lui-même ; cependant, la production de plusieurs énoncés suppose une articulation spécifique ne serait-ce que dans leur matérialité – et pas uniquement dans leur matérialité linguistique ; cette articulation spécifique est elle-même porteuse de sens.

Aussi, aux effets de sens discursifs d'un énoncé (*dire ainsi*) et aux effets de sens discursifs du fait d'énoncer (*montrer/fait de dire ainsi*) s'ajoutent les effets de sens discursifs de l'organisation des énoncés entre eux, d'une part, et des effets de sens que tout énoncé suppose sur lui-même et sa propre énonciation. Il paraît logique que le sens discursif ne soit pas seulement contextuel, mais aussi co-textuel ou, du moins, que le contexte englobe le déroulement des énoncés dans le temps et l'espace, déroulement que suppose une articulation spécifique. La praxis matérielle permet d'envisager la matérialité qui contraint le processus énonciatif, en ce compris les énoncés antérieurs ou postérieurs dans le temps, l'espace ou dans le projet communicatif et en ce compris l'articulation dans le temps, l'espace et ledit projet communicatif. La praxis ordodiscursive permet d'envisager l'interdiscours qui contraint le processus discursif, en ce compris le processus de reconnaissance générique qui produit des effets discursifs de second ordre : les effets discursifs du tout sont supérieurs à ceux des parties en quelque sorte. Aussi,

qu'est-ce qui permet de reconnaître un roman comme un roman sinon que l'ensemble des effets de sens propres aux énoncés d'une part, et l'organisation matérielle desdits énoncés, d'autre part, correspond aux attentes interdiscursives ? En outre, il faut considérer les effets d'encapsulation : le discours littéraire suppose une circulation dans le champ littéraire qui, conséquemment, suppose une encapsulation matérielle composée de *dit* – le paratexte notamment – et de non-dit. Cette encapsulation participe du *fait de dire* et produit des effets de sens discursifs : c'est la praxis elle-même qui est signifiante.

En substance, la praxis matérielle est constitutive de la matérialité organisée (et donc de ses effets de sens qui dépendent évidemment de la praxis ordodiscursive). Cette matérialité organisée est à l'acte d'énonciation ce que l'énoncé matériel est au processus énonciatif. De la même manière que la praxis matérielle contraignait le processus énonciatif, l'acte d'énonciation est contraint par l'instance matérielle. Cette instance est l'une des trois composantes de l'instance énonciative – et la praxis matérielle est autant constitutive de cette instance matérielle qu'elle ne l'était de la matérialité organisée. Cette instanciation matérielle correspond à l'organisation des énoncés entre eux, dans le temps et l'espace, ainsi qu'à l'encapsulation matérielle. L'instance discursive, qui procède des effets de sens éthotiques, correspond à la *voix* qui émerge des énoncés, du fait qu'il y a des énoncés avec cette forme dans ce contexte et ce co-texte. Elle donne *voix* à l'instance matérielle. Enfin, la représentation du sujet énonciateur relève de la praxis ordodiscursive : il s'agit de la mémoire des instances énonciatives et de la construction pérenne d'une entité stable. Cette représentation est nourrie par l'instance discursive et inversement. De façon similaire, l'instance matérielle et la représentation du sujet-énonciateur s'influencent mutuellement. Enfin, le vrai sujet-énonciateur est apparent dans deux praxis : il s'agit du sujet anthropologique qui prend la parole et qui participe de la praxis matérielle en tant que corps et de la praxis sociodiscursive en tant que sujet social qui pose l'acte d'énonciation.

Nous pouvons regarder de plus près ces interactions et les expliquer. Le sujet-énonciateur réel, comme sujet social, relève de la praxis sociodiscursive puisque l'activité sociale dans laquelle s'inscrit la mise en discours suppose un sujet social – en l'occurrence le dispositif de production d'une connaissance scientifique suppose un chercheur. Cette

personne réelle appartient aussi à la praxis matérielle en tant qu'élément matériel. La praxis matérielle permet d'envisager les conditions d'existence du processus énonciatif : son environnement énonciatif – pour qu'il y ait énoncé il faut des énoncés antérieurs, postérieurs ou en coprésence –, une situation d'énonciation et de locution, un système de signes, mais aussi un être physique, un corps capable d'articulation et d'expression verbale – corps dont procèdent les éléments épiphénoménaux à l'énonciation. Ce corps relève donc de la praxis matérielle *dès lors qu'il y a énonciation*. Il devient un élément propre à l'instanciation matérielle. En effet, l'instanciation matérielle suppose l'organisation physique des énoncés dans le temps, l'espace et entre eux. Une monographie, avec son plan de texte, son encapsulation matérielle, est une instanciation matérielle. Un orateur qui réalise un exposé oral avec un écran géant derrière lui participe donc de l'instanciation matérielle. En fait, l'ensemble des éléments de la praxis matérielle relève de l'instanciation matérielle : dans le *fait de dire* la praxis devient puissance organisatrice du *fait*. Pour cette raison, la praxis matérielle est constitutive de l'instanciation matérielle, mais aussi de la matérialité organisée, attendu qu'elle est certes le résultat effectif de cette instanciation, mais aussi l'environnement matériel de chacun des énoncés qui la constitue. Les énoncés en tant qu'ils s'organisent entre eux sont leur propre environnement co-textuel (cf. *fig. 39*).

Cette matérialité organisée, résultant de l'instanciation matérielle et constitutive avec elle de la praxis matérielle, correspond à la scène englobante. Indépendamment de ce qui est effectivement dit, le *fait de dire*, le *fait d'être* une matérialité organisée de cette manière suffit à la reconnaissance pragmatique d'un type et d'un genre de discours : autrement dit, elle montre. Toutefois, la reconnaissance de la scénographie suppose quant à elle des effets de sens qui existent par cette matérialité organisée – comme tout effet de sens discursif trouve sa matérialité dans l'énoncé langagier – mais qui suppose une connaissance interdiscursive, mais aussi l'ensemble des effets de sens discursifs des énoncés constitutifs de cette matérialité organisée. Pour cette raison, la scénographie est nourrie par les effets de sens éthotiques ; en outre, en la scénographie se déploie l'instance discursive. Elle rentre par ailleurs dans une dialectique particulière avec la matérialité organisée et le cadre scénique attendu qu'elle peut produire des dissonances. Pour ces raisons, nous pouvons considérer que le discours [7] relève de la praxis matérielle

13. Entre énonciation et discours – éthos, matérialité et effets de sens

et de la praxis ordodiscursive. Pour rappel, le discours [4] correspond aux énoncés en tant qu'ils sont porteurs d'effets de sens compte tenu de leurs conditions d'existence – donc produits par la mise en discours ; tandis que le discours [10] correspond au dispositif argumentatif propre à la praxis sociodiscursive et le discours [8-9] aux formations discursives propres à la praxis ordodiscursive.

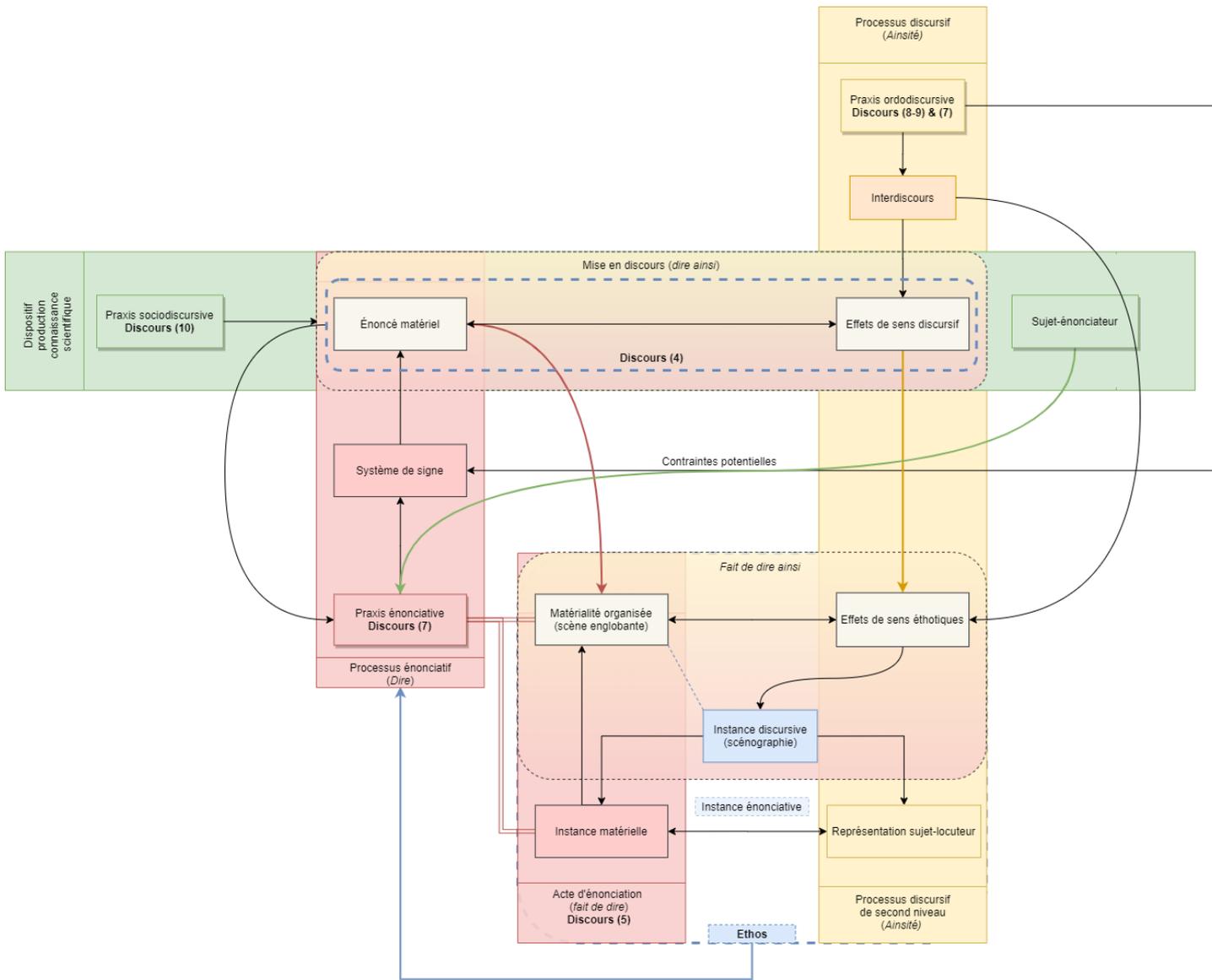


Fig. 39 : Praxis et processus du point de vue du dire et du fait de dire [montrer]

13. Entre énonciation et discours – éthos, matérialité et effets de sens

Revenons-en à la question du sous-discours axiomatique. Nous considérons précédemment qu'un énoncé mathématique – au sens épistémico-énonciatif donc – est un énoncé calculable. Un discours mathématique – au sens gnoséo-discursif – est un énoncé dont les effets de sens supposent sa reconnaissance comme énoncé propre à la discipline ou l'épistémologie mathématique. En d'autres termes, un énoncé est mathématique au sens gnoséo-discursif lorsqu'il est reconnu comme participant d'un discours mathématique au sens du discours [7]. Cependant, si l'énoncé n'est pas calculable, s'il n'a pas la propriété épistémico-énonciative d'être calculable, est-il pertinent de considérer qu'il participe d'un discours mathématique au sens typologique alors que la scène englobante est la matérialité organisée ? La matérialité organisée suppose l'articulation des énoncés entre eux et dans un espace formel et, de fait, suppose de prendre en compte les énoncés eux-mêmes – le *dire* participe toujours du *fait de dire*.

Il ne paraît pas pertinent de considérer que des énoncés non calculables, c'est-à-dire non mathématiques au sens épistémico-énonciatif, participent d'un discours qui, typologiquement, serait mathématique si cet aspect typologique s'envisage comme la matérialité organisée alors que, en l'occurrence, cette matérialité est de l'ordre du non calculable. Il nous semble que la notion de scénographie devient particulièrement utile quant à cet aspect : un discours qui est gnoséo-discursivement mathématique *alors* qu'il est épistémico-énonciativement non mathématique ne peut pas être mathématique d'un point de vue de la scène englobante ; en revanche, il l'est du point de vue de la scénographie. La scénographie légitime les énoncés comme étant mathématiques au sens épistémico-énonciatif et donc au sens de la matérialité organisée – alors qu'ils ne le sont pas – en se construisant sur des effets discursifs et éthotiques propres aux mathématiques gnoséo-discursives. Nous pouvons aboutir à la relecture suivante de ce que nous exposons au chapitre 12.2 :

	Épistémico-énonciatif – 0	Épistémico-énonciatif – 1
Gnoséo-discursif – 1	Pseudo-mathématique. Cadre scénique non mathématique. Scénographie mathématique	Mathématique canonique. Cadre scénique et scénographie mathématique
Gnoséo-discursif – 0	Non-mathématique. Cadre scénique et scénographie non mathématique	Mathématique non canonique. Scène englobante et scénographie mathématique. Scène générique non canonique

Tableau 13 : Mathématicité gnoséo-discursive et épistémico-énonciative

13.2.4. Discours tiers et matérialité organisée

Nous avons montré que nous pouvions considérer que, dans la mesure où le projet communicatif et la situation de communication effective sont distincts, les énoncés T2 étaient constitutifs d'un discours [4] à part entière, et non simplement des énoncés d'une matérialité différente dans un même discours. Nous distinguons ainsi le discours effectif du discours-compositeur T1 et des discours-composés T2. Ces discours possèdent chacun leur propre cadre scénique et leur propre scénographie, ainsi que leur propre instance énonciative. En outre, en sus de la triple distinction discours effectif/compositeur/composé, nous pouvons distinguer le discours effectif des sous-discours qui le composent. Les sous-discours consistent simplement en la division éditoriale du discours effectif. Cette division éditoriale est une composante de la matérialité organisée et relève de l'instanciation matérielle : une division en chapitre par exemple, contrairement à une division en scène et en acte, est une organisation matérielle qui participe de la reconnaissance générique. La subdivision discours effectif/compositeur/composé et discours/sous-discours ne se réalise pas du tout sur le même plan : dans le premier cas nous avons une composition interne à la structure entre des énoncés constitutifs de discours *distincts* attendu que la matérialité énonciative et la situation de communication le sont ; dans le second cas nous avons une composition d'ordre macrostructural au niveau éditorial.

Dans cette perspective, nous aurions d'une part le sous-discours programmatique et le sous-discours axiomatique qui constituent la première partie de l'AAD69 et d'autre part le sous-discours opératoire. Le sous-discours programmatique ne présente aucune particularité du point de vue d'une quelconque hétérogénéité énonciative et discursive – outre l'usage du discours rapporté. Nous avons un discours dont le cadre scénique et la scénographie sont raccord. Concernant le sous-discours axiomatique et du sous-discours opératoire, nous avons un cas d'hétérogénéité discursive et énonciative attendu que nous avons une combinaison de discours-compositeur T1 et de discours-composés T2. Le cadre scénique et la scénographie du discours compositeur T1 sont eux aussi relativement consensuels. Cependant, concernant les discours-composés, nous rencontrons la question de la mathématicité : soit les énoncés sont mathématiques du point de vue épistémico-énonciatif et gnoséo-discursif *donc* le cadre scénique et la scénographie sont

mathématiques ; soit les énoncés *ne* sont *pas* mathématiques du point de vue épistémométricatif, mais bien du point de vue gnoséo-discursif, de sorte que le cadre scénique n'est pas mathématique alors que la scénographie est mathématique. Dans cette perspective, nous rencontrons un discours pseudo-mathématique. Nous nous situons toutefois dans le cadre de simili-mathématique, zone interstitielle où les pratiques d'écriture visent la mathématicité épistémométricative sans réellement l'atteindre tout en s'inscrivant dans une mathématicité gnoséo-discursive. Ainsi, du point de vue du discours axiomatique, le *fait axiome* relève du cadre scénique tandis que le *paraître axiome* relève de la scénographie – dans ce mouvement où le *faire* et le *paraître* se rejoignent et se coproduisent : le cadre scénique produit une scénographie préférentielle (le *faire* produit le *paraître*) et, inversement, dans une certaine mesure, la scénographie produit le cadre scénique (le *paraître* produit le *faire*).

Toutefois, dans le cas du discours opératoire, nous devrions être confrontés à du discours mathématique, qui, du point de vue épistémométricatif, est mathématique ou, à tout le moins, informatique. Nous expliquions d'ailleurs précédemment qu'en vertu de l'opérationnalité informatique des énoncés dont il est question, nous pouvions justement les considérer comme du discours tiers. Cependant, les énoncés opératoires ne sont pas *stricto sensu* les énoncés adressés à la machine, mais une représentation des procédures qui leur sont sous-jacentes. Ces représentations présentent d'ailleurs la caractéristique d'être dans une matérialité hybride (cf. CHAP. 12.2.3). Fondamentalement, que nous n'ayons pas la procédure en soi, mais sa structure opératoire ne contredit pas nos remarques précédentes, au sujet de l'orientation argumentative, de la puissance illocutoire de l'énoncé informatique de la situation de communication. Toute chose étant égale par ailleurs, la structure opératoire sous-jacente est aux énoncés informatiques, au code à proprement parler, ce que serait un plan de texte ou une structure argumentative à une dissertation. Il s'agit d'une étape préliminaire au code qui répond donc, peu ou prou, à la même situation de communication. Cette structure opératoire a donc comme télos original de pouvoir produire du code informatique – l'exposition à visée explicative ou démonstrative est donc une reprise, au sens que nous développons précédemment.

Ce discours T2 que nous qualifions d'opératoire n'est cependant pas constitué uniquement d'énoncés mathématiques – au sens épistémométricatif. Il présente lui-

même une hétérogénéité énonciative. Cette hétérogénéité n'est guère surprenante : nous avons vu que dans la perspective latourienne, les inscriptions s'articulent, se succèdent, se superposent, se condensent. À bien regarder les choses, nous pourrions considérer que le discours-composé T2 opératoire est, en fait, lui-même, une issue d'une composition. Si nous considérons la *fig. 40* issue de l'AAD69, nous avons une démultiplication des inscriptions et une matérialité énonciative hétérogène. Nous pourrions considérer avoir un diagramme, dans une matérialité sémiotique graphique, avec des entités géométriques reliées entre elles. Qu'il soit envisagé comme un seul énoncé ou un ensemble d'énoncés, ce diagramme est un discours-composé T2 encadré par un discours-compositeur T1 qui, en l'occurrence, n'est pas le corps du texte, mais la légende. Or, ce diagramme est lui-même un discours effectif composé de plusieurs énoncés dans des matérialités distinctes et donc de deux discours : les entités géométriques constituent la structure argumentative du diagramme et, à ce titre, fonctionnent comme des énoncés et du discours-compositeur T1. Les énoncés T2 sont les énoncés en langue mathématique d'une part et des énoncés en langue naturelle d'autre part. Notons toutefois que toute hétérogénéité énonciative ne produit pas nécessairement une hétérogénéité discursive. Le diagramme comme discours effectif est constitué d'un discours-compositeur T1 qui se réalise dans une double matérialité : des symboles géométriques et les lexèmes « Non » et « Oui ». Ou, seconde possibilité de lecture, les lexèmes en question sont des énoncés T2 et participent du discours-composé T2 – qui se réaliserait dans deux matérialités énonciatives.

En résumé, dans un cas comme dans l'autre, nous observons qu'hétérogénéité énonciative n'est pas une condition suffisante pour considérer qu'il y ait hétérogénéité discursive – et ce n'est pas une condition nécessaire non plus, attendu que le discours rapporté peut se réaliser dans la même matérialité énonciative. Nous pouvons généraliser les éléments observés en considérant que le discours effectif est donc constitué d'un discours-composé dont la surface est l'ensemble des énoncés T1 dans une matérialité « α » et à un niveau « n_1 » que nous pouvons envisager comme une indication abstraite de sa position dans la structure interne de la prise en charge discursive, de sa composition. Le discours-composé pour sa part est constitué de l'ensemble des énoncés T2 dans une matérialité « β » et à un niveau « n_2 ». La caractérisation de ce discours T2 se complexifie

13. Entre énonciation et discours – éthos, matérialité et effets de sens

puisqu'il peut, lui-même, comporter une hétérogénéité discursive : il est donc lui-même résultat d'un discours-compositeur et d'un discours composé. Dans cette perspective, les énoncés « $T2_{n_2}^\beta$ » sont eux-mêmes le résultat d'une composition. Nous pouvons donc envisager, à nouveau, des énoncés T1 dans une matérialité « β », mais qui se situent au niveau « n_2 » puisqu'il s'agit du discours qui encadre le discours-composé qui, lui, se situe un niveau plus bas. Matérialité « β » puisque la matérialité de ce discours est d'ordre géométrique – la même matérialité que le discours effectif qu'il compose. Nous avons donc des énoncés « $T1_{n_2}^\beta$ » qui encadrent des énoncés « $T2_3^Y$ ». La matérialité énonciative est celle des énoncés mathématiques – « γ ».

Nous pouvons proposer une analyse similaire du discours axiomatique. Il est constitué d'un discours-compositeur « $T1_{n_1}^\alpha$ » et d'énoncés « $T2_{n_2}^\beta$ ». Nous pouvons représenter cette « matérialité organisée » en analysant une page spécifique du discours axiomatique (Pêcheux 1969, 24) :

RÈGLE 1

Le processus de production d'un discours D_x (à l'état n) résulte de la composition des conditions de production de D_x (à l'état n) avec un système linguistique L donné.

Nous conviendrons de désigner cette opération de composition par le symbole \circ , et nous écrirons :

$$\Gamma_x^n \circ \mathcal{L} \rightarrow \Delta_x$$

L'interprétation que l'on peut donner de cette règle est la suivante : [...]

Le discours axiomatique est identifiable par son plan textuel. En l'occurrence, nous avons un premier énoncé de type T1, qui relève donc du discours-compositeur, qui annonce que nous avons une règle. Cette règle est ensuite inscrite, dans un second paragraphe, dans une matérialité sémiotique spécifique : en langue naturelle, mais selon une typographie spécifique, à savoir l'italique. Nous pouvons avoir un énoncé caractérisé par une double matérialité : le système sémiotique principal, à savoir la langue française, d'une part, et une typographie particulière qui produit des effets de sens à un autre niveau. Afin de distinguer la matérialité de l'énoncé du trait sémiotique qui l'altère à un niveau graphique, nous pouvons noter cet énoncé ainsi : « $L_y(T2_{n_2}^\alpha) : L_y \in \alpha$ ». Nous avons un énoncé T2 dans une matérialité « α » – la langue française en l'occurrence – et

qui se situe à un second niveau, du point de vue de la structure interne du discours. Cet énoncé apparaît matériellement avec un trait sémiotique spécifique que nous appelons « L_y » et qui est épiphénoménal à la matérialité énonciative tout en lui appartenant : la matérialité ne se réduit donc pas strictement au système de signes qu'est la langue, mais suppose l'ensemble des éléments sémiotiques qui lui est épiphénoménal – pour cette raison, nous indiquons bien que le trait appartient à la matérialité « α ». De façon similaire, nous pouvons noter le premier énoncé T1, en petite capitale, de la manière suivante : « $L_x(T1_{n_1}^\alpha) : L_x \in \alpha$ » où « L_x » marque le trait sémiotique spécifique, à savoir, en l'occurrence, les petites capitales. L'énoncé T2 est, par ailleurs, suivi d'un nouvel énoncé T1 qui ne présente aucune particularité, que nous notons simplement « $T1_{n_1}^\alpha$ ».

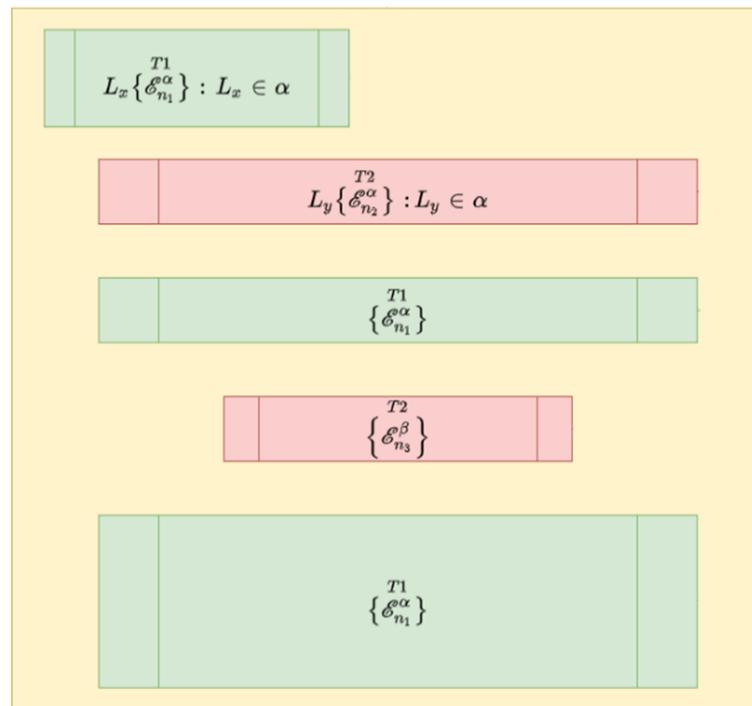


Fig. 40 : Composition discursive d'un axiome chez Pêcheux (1969, 24)

Cet énoncé est suivi du second énoncé T2 que l'on note « $T2_{n_3}^\beta$ » lui-même suivi par un nouvel énoncé T1. L'articulation du discours-compositeur et du discours composé se réalise par une ré-énonciation ou plutôt une archiénonciation éditoriale qui organise les discours et leurs énoncés sur la surface formelle selon le plan textuel du discours effectif. Nous pourrions exprimer le fonctionnement du processus de mise en discours de la manière suivante : le processus de mise en discours qui résulte de la triple matérialité sémiotique $\mathcal{L}_{(\alpha,\beta,\phi)}$ et de conditions d'existence propres aux énoncés T1 et T2, produit un

discours T1 caractérisé par l’articulation d’énoncés dans une matérialité sémiotique α – la langue française – et une matérialité sémiotique α avec un trait épiphénoménal à l’énoncé propre au médium scriptural – une typographie spécifique – et un discours T2 caractérisé par l’articulation d’énoncés dans une matérialité α – l’énonciation de la règle en langue naturelle – à un second niveau et d’énoncés dans une matérialité « β » à un troisième niveau. L’articulation énonciative est réalisée par un énoncé de niveau zéro, dans une matérialité ϕ qui correspond à l’ensemble des règles sémiotiques d’ordre topologique extraites du support matériel (Mathy 2023; Fontanille 2005). Nous pouvons noter cette composition discursive à la manière de la figure 54. Le discours axiomatique, qui est un discours au sens (4) est donc composé d’un discours-compositeur D(T1) qui, en tant que tel, n’a aucune scénographie ni paramètres scéniques particuliers – il s’agit de discours scientifique – et d’un discours composé D(T2) qui, pour sa part, a des paramètres scéniques et une scénographie particulière qui permet de qualifier l’ensemble D (T1, T2) comme un discours axiomatique. Nous pouvons donc dire que :

$$\mathcal{L}_{(\alpha,\beta,\phi)} \circ \Gamma_{(T1,T2)}^x \xrightarrow{\Delta} \underbrace{\left\{ \overbrace{L_x \{ \mathcal{E}_{n_1}^\alpha \} \cdot \{ \mathcal{E}_{n_1}^\alpha \}}^{\mathcal{D}_{T1}} \cdot \left\{ \overbrace{L_y \{ \mathcal{E}_{n_2}^\alpha \} \cdot \{ \mathcal{E}_{n_3}^\beta \}}^{\mathcal{D}_{T2}} \right\} \right\}}_{(\mathcal{D}_{(T1,T2)}, \mathcal{E}_{n_0}^\phi)}$$

Équation 6 : Composition discursive

Ce discours axiomatique, qui est donc un discours composé d’un discours T1 scientifico-argumentatif et d’un discours T2 strictement axiomatique, forme une entité discursive à part entière, découpée dans l’espace, de la même manière que le discours algorithmique d’ordre diagrammatique était encadré. Il est lui-même un discours-composé de type T2 dont le discours-compositeur T1 est l’ensemble de la structure argumentative de l’ouvrage. Nous pourrions ainsi considérer que le discours axiomatique, en tant qu’il s’intègre à l’ensemble du discours scientifique, peut être représenté selon la logique de la figure 55. Plus largement, nous pouvons envisager l’ensemble du discours scientifique qu’est l’AAD69 du point de vue compositionnel. Nous avons discours effectif composé de D(T1) et D(T2) dans une matérialité multiple pour D(T2). Pour le noter autrement, attendu que le discours compositeur D(T1) articule plusieurs discours composés D(T2) – le discours axiomatique, les discours de délinéarisation de niveau (1), les discours de délinéarisation de niveau (2) en ce compris les discours algorithmiques, et ainsi de

suite. Ce discours D(T2) est donc lui-même un discours effectif qui résulte d'un discours-compositeur et de multiples discours-composés. Nous pouvons chercher à formuler une règle générale qui représente les divers cas que nous avons rencontrés dans l'analyse de l'AAD69. Nous pouvons représenter ces possibilités à l'aide de la figure 42.

Équation 7 : Composition discursive – Tentative de formalisation

$$\mathcal{L}_{(\alpha,\beta,\phi)} \circ \Gamma_{(T1,T2)}^x \xrightarrow{\Delta} \underbrace{\left\{ \overbrace{L_x \{ \mathcal{E}_{n_1}^\alpha \} \cdot \{ \mathcal{E}_{n_1}^\alpha \}}^{\mathcal{D}_{T1}} \cdot \overbrace{L_y \{ \mathcal{E}_{n_2}^\alpha \} \cdot \{ \mathcal{E}_{n_3}^\beta \}}^{\mathcal{D}_{T2}} \right\}}_{(\mathcal{D}_{(T1,T2)}, \mathcal{E}_{n_0}^\phi)}$$

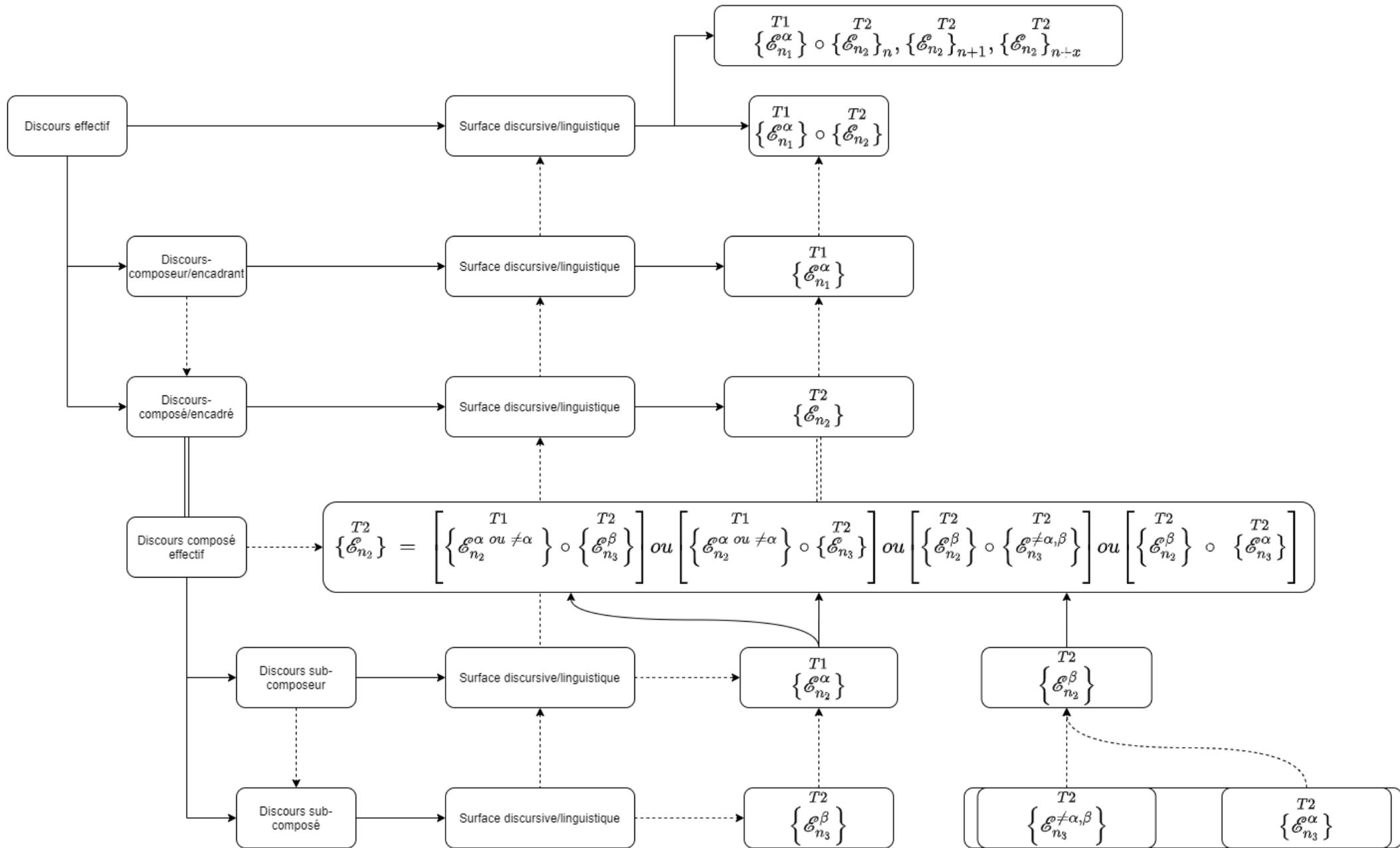
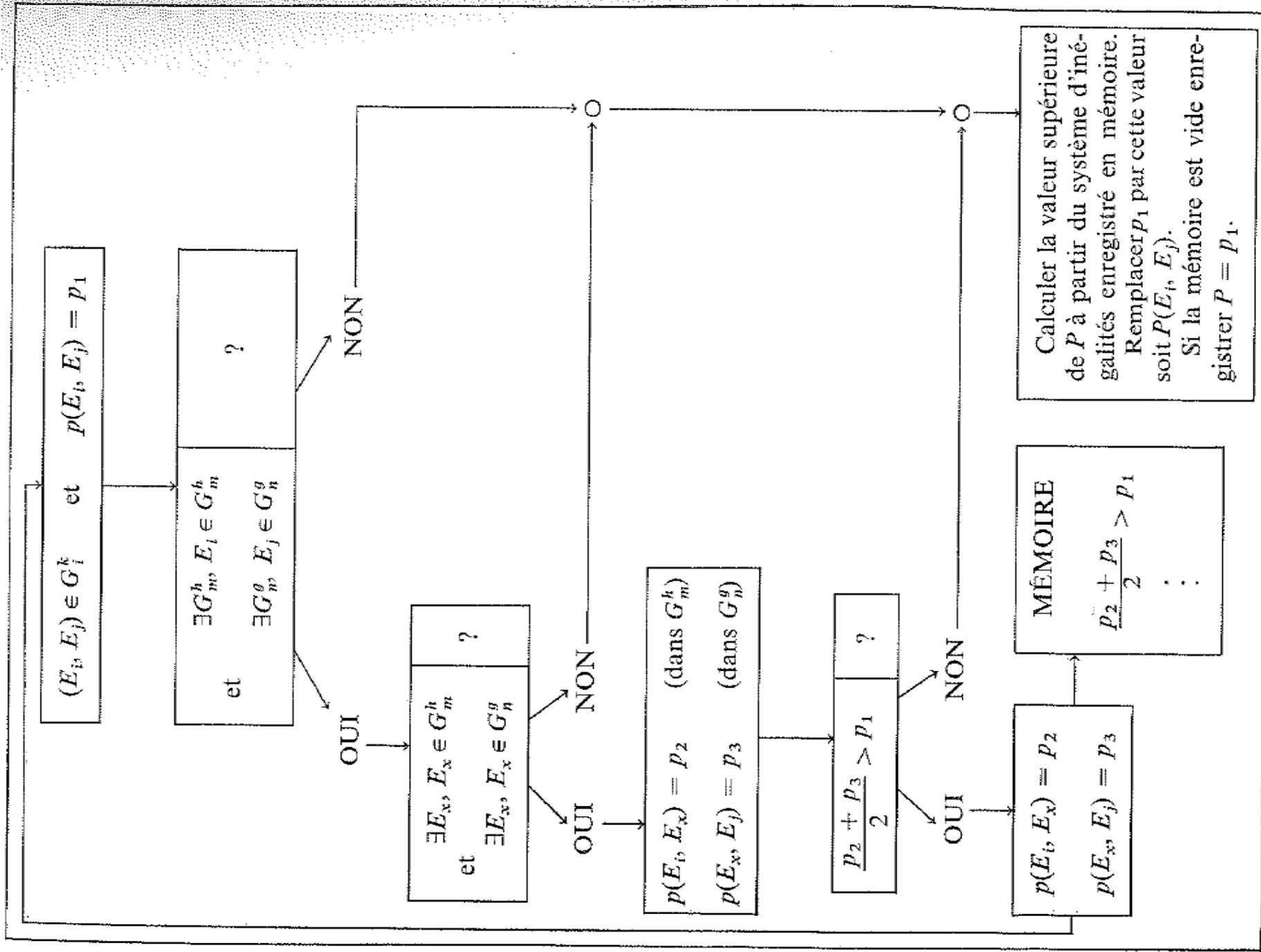


Fig. 41 : Polyphonie énonciative et composition discursive - Ensemble des possibilités



Alg. 2. Analyse de la proximité paradigmatique de (E_i, E_j) rapportée à l'ensemble \mathcal{E}_x

13.3. L'éthos, ligne de crête de la mise en discours : entre énonciatif et discursif

Sur la base des éléments que nous venons d'exposer, il nous semble que l'éthos permet d'envisager l'articulation complexe entre discours et énonciation – ou qu'en pensant l'articulation entre discours et énonciation, il devient possible d'envisager l'éthos. Cette articulation nous permet en sus d'envisager le rapport complexe entre le linguistique et son extérieur, attendu que « le concept d'énonciateur est [...] un lieu hybride alliant le non-linguistique au linguistique » (Filippi-Deswelle 2012, 27). Car, lorsque l'on parle éthos, on discute de fait de l'énonciateur, attendu que l'éthos, tout en enveloppant l'énonciation, se porte sur l'énonciateur en tant qu'il est le lieu d'émission de la parole – le fameux locuteur-L de Ducrot (Maingueneau 2013). Nous avons envisagé, dès l'introduction de ce travail, le processus énonciatif comme matérialité langagière dont procède une sémantique strictement formelle, par opposition au processus discursif comme production d'effets de sens que l'on envisagerait à l'aune d'une sémantique discursive, à la manière de Pêcheux ou de Charaudeau. Cependant, dans cette manière d'appréhender les choses, en termes de processus et de praxis, une absence se fait sentir : celle de l'énonciateur. Il apparaît un problème évident : le rapport entre l'énonciation et l'énonciateur n'est pas réglé. C'est dans cette optique que nous avons mobilisé Ducrot au chapitre précédent (cf. CHAP. 13.1). Il nous semble possible, et nécessaire, d'articuler différentes approches : l'approche argumentative de Ducrot, l'approche discursive de Maingueneau, l'approche formelle de Culioli, l'approche anthropologico-pragmatique de Benveniste et notre approche en termes de praxis. Il s'agit de plusieurs facettes d'un seul et même phénomène qui peuvent se superposer – au prix de certaines frictions néanmoins théoriquement riches.

Afin d'envisager cette intégration de multiples modèles, retournons à l'approche culiolienne de l'énonciation et de l'énonciateur. Dans son analyse de l'énonciateur chez Culioli, Catherine Filippi-Deswelle propose d'analyser le *nous* de modestie selon la TOE. Cette analyse est intéressante, d'une part, parce qu'elle permet de montrer la multiplicité des sujets-énonciateurs qui, néanmoins, apparaissent dans la matérialité langagière d'une manière identique (une forme morphosyntaxique), d'autre part parce qu'elle touche à la

question de l'éthos – même si la question n'apparaît pas dans son analyse. L'usage du *nous* de modestie est producteur d'un effet éthotique simple qui apparaît jusque dans la dénomination du terme : *modestie*. Filippi-Deswelle note donc, sur la question du *nous* (Filippi-Deswelle 2012, 39) :

Maingueneau indique en effet que « cet énonciateur n'est pas un individu parlant en son nom propre (*je*), c'est, derrière lui, l'ensemble d'une communauté savante unanime ». Même si j'adopte le point de vue de ce linguiste quand il avance que « le *nous* permet au scripteur de demeurer dans le registre de la 1^{re} personne tout en se démarquant du caractère individualisant qu'implique le *je*, difficilement compatible avec ces types de discours », dans la mesure où « par une sorte de "contrat énonciatif" l'auteur se pose en délégué d'une collectivité investie de l'autorité d'un Savoir dont la légitimité repose sur une institution, et, au-delà, la Science », je pencherais pour ma part aussi en faveur d'une conception énonciative de la représentation de l'auteur (orateur).

Le *nous* de modestie est lié à des conditions génériques, des conditions d'ordre discursif – des conditions de production qui permettent la transition des normes éthiques du champ aux normes éthotiques et génériques du discours – mais *fonctionne* parce qu'il relève d'une conception énonciative particulière. Nous observons comment le discours, l'énonciation et la langue se rencontrent. Le discours scientifique doit exprimer une connaissance spécifique comme tenu des normes éthiques du champ (conditions de production) en trouvant sa matérialité dans la langue (l'existence du pronom *nous* et son fonctionnement morphosyntaxique) qui se règle elle-même, compte tenu de ses normes formelles internes, par rapport au fait qu'elle est matière du discours (le *nous* est utilisé pour le sujet-énonciateur au lieu du *je*). Ou, si nous fonctionnons à rebours : l'usage du pronom *nous* implique des règles morphosyntaxiques définies dans le système linguistique donné (langue), sa signification ne peut s'appréhender que du point de vue d'une sémantique discursive (*nous* pour les chercheurs) qui considère les conditions de production du discours (normes éthiques du champ), et d'une sémantique formelle qui permet cet usage (*nous* au lieu du *je* attendu pour le locuteur).

Aussi, toujours dans un souci de synthèse théorique, nous pouvons tenter d'articuler les royaumes *a priori* distincts de l'énonciation comme mise en forme d'un énoncé, de l'énonciation comme acte de communication et du discours comme ensemble des conditions productrices de sens. Ce faisant, il nous semble pouvoir montrer (1) en

quoi il est justifié épistémologiquement de penser le discours et l'énonciation conjointement et (2) en quoi l'approche de l'énonciation comme un acte et de l'énonciation comme une série d'opérations ne sont certes pas solubles l'une dans l'autre, mais sont deux facettes de la mise en discours – que nous distinguons en termes de *dire* et de *fait de dire* qui correspondent donc peu ou prou à la distinction entre *dire* et *montrer*. Il est possible de superposer, en assumant quelques frictions théoriques, les notions de locuteur-L et de locuteur-λ aux notions de repérage S1 et S2 de Culioli. Le sujet-S1 étant l'énonciateur-locuteur en tant qu'il prend en charge l'énonciation et le discours – selon diverses modalités qui peuvent être décomposées – tandis que le sujet S2 correspond au locuteur en tant qu'être au monde, que personne. Cet énonciateur-locuteur ou locuteur-L peut-il s'envisager comme la personne physique, concrète, réelle, qui pose l'acte de parole, que l'on retrouve dans l'approche benvenistienne ? Ou cette personne anthropologique est à rapprocher de l'être au monde qu'est le locuteur-λ ou le S2 culiolien ? Nous ne pouvons rapprocher l'énonciateur benvenistien de l'énonciateur-locuteur (S1)/locuteur-L attendu que ce dernier n'est pas un sujet en soi, il n'existe qu'en tant qu'il est la source de la parole – pour cette raison, d'ailleurs, Ducrot estime que l'éthos se rapporte au locuteur-L. Or, le sujet benvenistien est un sujet réel, anthropologique, qui existe *au-delà* de l'énonciation. Toutefois, nous ne pouvons l'approcher de l'énonciateur en tant que personne (S2) ou du locuteur-λ qui, s'il est certes un être au monde, n'existe que dans et par le processus énonciatif et discursif.

Les rapports entre ces dédoublements multiples des sujets dans et hors de l'énonciation demandent à être définis. Dans notre perspective, il y a certes un individu réel – au sens de Benveniste – qui produit un énoncé porteur d'effets de sens (ou des effets de sens matérialisés dans un énoncé) qu'il s'agit de distinguer d'une part des sujets qui apparaissent dans l'énonciation et d'autre part des sujets morphosyntaxiques qui apparaissent dans l'énoncé. Pour Culioli, considérer l'individu réel sort du domaine de la linguistique – il s'agit de sa critique principale à Benveniste – or, d'une part, envisager les paramètres cognitifs suppose de considérer un sujet doué de cognition, d'autre part, envisager une situation de communication, même *a minima* à travers la question de l'origine (le fameux S0) suppose un individu physique. Plus encore, considérer les effets discursifs, dans une perspective d'analyse du discours, suppose d'appréhender un sujet

social. Nous avons donc en quelque sorte le sujet qui pose l'acte d'énonciation, le sujet dans l'énonciation et enfin le sujet dans l'énoncé. Il y a systématiquement entre ces trois sujets des jeux d'homologie qui ne sont jamais totalement isométriques. Par exemple, un individu réel donné peut poser un acte d'énonciation qui, dans l'énonciation, met en scène une communauté de recherche qui s'actualise donc dans l'énoncé par l'usage du *nous* ou par un effacement énonciatif spécifique.

Dès lors, nous pouvons envisager une articulation entre la matérialité énonciative, l'énonciation interne et l'énonciation réelle. La matérialité énonciative concerne les énoncés dans leur matérialité langagière, la surface discursive, le texte, dans lequel nous observons des formes morphosyntaxiques. L'énonciation interne provient des effets de sens discursifs des énoncés. Certains effets de sens participent à construire un simulacre d'énonciation, une fiction, une sorte de diégèse énonciative qui met en scène le sujet-énonciateur dans une sorte d'hétérogène multiplicité d'autant plus complexe à appréhender qu'elle puisse se matérialiser de façon similaire dans la matérialité énonciative. Enfin, il y a l'énonciation réelle que nous pouvons considérer comme l'ensemble des opérations cognitives qui permettent la formation matérielle de l'énoncé ou comme l'acte d'énonciation, comme l'action de produire un discours, c'est-à-dire d'en construire la matérialité énonciative – l'énonciation au sens d'opérations cognitives – et de matérialiser dans cette construction des effets de sens aux fonctions diverses : des effets informatifs aux effets énonciatifs en passant par les effets d'adhésion. Quant à cet acte d'énonciation, il est de fait produit par un individu réel qui apparaît dans la diégèse énonciative comme un avatar. Or, le sujet réel devient lui-même, par son acte d'énonciation, un élément d'un énoncé d'un niveau supérieur et d'une matérialité autre : le *fait de dire* comme *dire* en soi. Ainsi, *montrer* c'est déjà *dire* et *dire* participe toujours du *montrer*.

Or, nous avons montré aux chapitres précédents que l'éthos relève du *fait de dire*. L'éthos *dit* n'est finalement qu'un cas spécifique de l'éthos *montré*, attendu que les effets éthotiques de l'éthos *dit* sont propres à ce que *cela montre/fait que de dire*. Plutôt qu'une opposition entre *dire* et *montrer*, nous avons une intégration du *dire* au *fait de dire* qui enveloppe le sens du *dire*. Par ailleurs, si nous en revenons aux considérations selon lesquelles l'éthos porte sur le locuteur-L, c'est-à-dire le locuteur en tant qu'il énonce, et

non sur le locuteur- λ , c'est-à-dire le locuteur en tant qu'être au monde – tel qu'il apparaît dans la diégèse énonciative. À l'énonciation (le *dire*) s'ajoute une énonciation seconde, le *fait de dire*, porteur d'effets de sens éthotiques. Dans cette énonciation seconde, le locuteur-L est le sujet anthropologique qui pose l'acte d'énonciation. Le sujet-L, qui n'est qu'une entité intra-discursive, et le sujet anthropologique sont connectés par cette dynamique : les propriétés épiphénoménales à l'énonciation qui sont propres au *fait de dire* relèvent du sujet anthropologique, mais enveloppent l'énonciateur intra-discursif qu'est le sujet-L. Nous avons ainsi une relation qui nous semble avoir échappé à Ducrot ou Maingueneau : nous ne pouvons pas considérer que l'éthos porte uniquement sur le locuteur-L attendu que l'éthos suppose des attentes spécifiques quant à l'individu comme être réel hors de l'énonciation – donc non pas comme locuteur- λ , mais bien comme sujet réel et, inversement, que des qualités de l'être réel influencent dans l'énonciation la perception de l'énonciateur-locuteur. Ainsi, si l'individu réel hors de l'énonciation et l'énonciateur-locuteur dans l'énonciation sont des entités séparées, l'éthos fonctionne comme une courroie de transmission entre les deux entités – courroie que l'on appréhende plus aisément dans le cas d'un discours oral où l'individu réel hors de l'énonciation et l'énonciateur-locuteur dans l'énonciation se superposent plus aisément. La mise en scène de l'énonciateur dans le *dire [ainsi]* est enveloppée de la mise en scène de l'énonciateur dans le *montrer/fait de dire [ainsi]* qui comprend la mise en scène du *dire [ainsi]*. Enfin, il nous semble d'ajouter à cette relation la dynamique communicative : une mise en discours suppose un énonciateur et un énonciataire – ne serait-ce qu'en la personne de l'énonciateur, dans une sorte de *retour énonciatif*, comme l'on parlerait de retour son, dont le monologue est un cas spécifique.

Si nous envisageons ses multiplications entre, d'une part, deux sujets dans l'énonciation et un sujet hors de l'énonciation, la distinction que nous proposons précédemment entre trois instances constitutives de l'instance énonciative prend son sens. Nous pouvons considérer que les trois instances que nous proposons ont un rapport spécifique avec les sujets dans l'énonciation. Nous avons premièrement l'instanciation matérielle, qui comprend la matérialité énonciative et ce que nous pourrions qualifier de transposition matérielle de la praxis matérielle de l'énonciateur – attendu qu'il faut envisager ces aspects en considérant la dynamique énonciateur/énonciataire. Cette

instance matérielle correspond tant à la matérialité physique et la matérialité sociale du discours qu'à la matérialité formelle qui suppose que l'énonciation se présente dans un certain cadre formel dont participe un système de coordonnées (la situation d'énonciation chez Maingueneau). Le point de référence de ce système de coordonnées est un sujet *formel* qui structure l'espace formel de l'énonciation par extraction des propriétés formelles de la situation de communication empirique : autrement dit, il s'agit du S0 d'Antoine Culioli absent dans l'approche de Ducrot. Ce S0 fonctionne comme le centre du site énonciatif qui est construit par l'énonciation elle-même et donc la matérialité est justement sociale et physique – nous y reviendrons. Nous avons deuxièmement l'instance représentationnelle, c'est-à-dire la représentation que l'énonciateur/énonciataire se fait de l'être-au-monde qui énonce. Cette instance correspond au locuteur- λ de Ducrot ou au sujet S2 de Culioli. Enfin, l'instance discursive est la voix interne à l'énonciation, le sujet en tant qu'il se pose comme la source de l'énonciation : autrement dit, il s'agit du locuteur-L ou du sujet S1 chez Culioli.

Ces trois instances correspondent à trois types de sujets dans l'énonciation et s'inscrivent dans les praxis que nous avons identifiées. Remarquons que le sujet réel, anthropologique n'est donc pas dans l'énonciation – il n'y apparaît qu'en tant que représentation. Notons par ailleurs que nous avons donc trois objets : processus, les praxis et les instances. Ces trois objets ont tout à voir avec l'idée d'un procès, d'une procédure, d'un développement, d'une action – ne serait-ce qu'étymologiquement. Ces trois objets renvoient par ailleurs systématiquement aux trois mêmes dimensions : la dimension matérielle, la dimension discursive et la dimension sociale. Si nous comptons deux processus – le processus énonciatif et le processus discursif – nous pourrions compter le processus social plus large dans lequel ils s'inscrivent – mais qui ne relèvent plus tant d'une description linguistique et discursive que d'une description sociologique, ethnologique et anthropologique. Dans une certaine mesure, nous pourrions considérer qu'une approche énonciative ne considère que le processus énonciatif, qu'une approche discursive considère le processus discursif et le processus énonciatif qu'il suppose et que l'approche sociodiscursive devrait considérer le processus social *en tant* qu'il suppose du discours et donc de l'énonciation. Par exemple, étudier des chants rituels supposerait

d'appréhender le triple processus qui produit les chants en question : énonciatif, discursif et social, qui s'ancrent eux-mêmes dans nos trois praxis.

Pour notre part, nous nous contentons d'en étudier deux – quoique nous envisagions néanmoins les trois praxis. Ces processus s'inscrivent dans des actions spécifiques qui leur sont proprement consubstantielles autant qu'ils les encadrent et en sont le contexte. Le processus énonciatif suppose ainsi un système de signe – mais peut-on envisager un seul instant qu'un système de signe existe en soi en dehors d'un quelconque locuteur, qui s'en emparerait alors tel un outil qui existe en soi hors de lui ? Le système appartient ainsi à la praxis : environnement et substance du processus auquel il se rapporte. Les instances, quant à elles, sont ce qui soutient et réalise phénoménologiquement les praxis et les processus. Une métaphore vidéoludique permet de saisir le rôle de l'instance : dans le cadre d'un MMORPG, un joueur doit choisir une instance, autrement dit une certaine actualisation du monde vidéoludique qui correspond généralement à un serveur physique. Le rapport entre les instances, les praxis et les processus est *a priori* harmonieux, mais ces éléments entretiennent entre eux des rapports qui, comme nous l'évoquions, rompent en quelque sorte les effets de symétrie. Afin d'appréhender ces notions, considérons le cas de l'AAD69. Lorsqu'un énonciataire reçoit entre ces mains l'AAD69, à quoi est-il concrètement confronté ? Nous pourrions répondre qu'il est confronté à un discours. Au sens du discours [4], il est confronté à un ensemble d'énoncés qui produisent du sens et donc le sens dépend des conditions d'existence dudit sens et desdits énoncés ; au sens du discours [7], il est confronté à un type et un genre de discours – autrement dit à des paramètres scéniques.

Toutefois, aucun énonciataire n'est confronté à un type ou un genre discours ; aucun énonciataire n'est confronté à des énoncés en tant qu'ils ont des conditions d'existence. Nous pourrions envisager que l'énonciataire est confronté à la surface discursive, autrement dit au texte. Mais, d'une part, un texte ne flotte pas dans l'air et, d'autre part, un texte, c'est-à-dire un ensemble d'énoncés indépendamment des phénomènes discursifs sous-jacents, n'existe pas en soi : tout énoncé reçu est discours puisqu'il produit du sens – et que cette production de sens suppose de la part de l'énonciataire des conditions de production dudit sens. Parler de surface discursive comme d'un objet empirique et du discours comme une construction – propre à une

analyse du discours, par exemple – c'est ignorer que tout processus de lecture suppose des conditions de production de sens d'une part et suppose, de la part de l'énonciataire, une appréhension des conditions de production des énoncés par l'énonciateur – c'est-à-dire une représentation de l'énonciateur non en tant qu'il énonce, mais bien en tant que sujet social, anthropologique, qui énonce pour une raison spécifique. Tout lecteur est une sorte d'analyste du discours : produire du sens suppose appréhender les conditions de production des énoncés. L'énonciataire n'est pas confronté à du texte interne ni à des effets de sens discursifs *in abstracto*. Il est confronté à une réalité matérielle qui comporte plusieurs énoncés, articulés entre eux, qui participent d'ailleurs d'ensembles discursifs aux paramètres scéniques et aux scénographies distinctes – il s'agit précisément de la question de la composition discursive. Finalement, si tout lecteur est analyse du discours, c'est l'analyste du discours qui cherche à être un lecteur *différent*.

Aussi, cette réalité matérielle est ce que nous nommons instance matérielle. L'instance matérielle du discours que nous nommons AAD69 est cette monographie que nous tenons, en tant que lecteur, dans nos mains. Par ailleurs, cette instance matérielle est *en même temps* une sorte de transposition matérielle de la praxis matérielle dans et par laquelle un individu communique (cf. *fig. 39*). L'instance matérielle se situe par ailleurs au niveau du *fait de dire* étant donné qu'il s'agit de l'encapsulation matérielle du *dire*. Autrement dit, le *dire* suppose une praxis matérielle qui lui donne sa substance et qui produit le sens propre au *fait de dire*. Par ailleurs, en tant qu'énonciataire, la réception du discours, des énoncés, de l'énonciation est aussi un processus de mise en discours qui repose sur un processus énonciatif et un processus discursif. Nous sommes confrontés à l'encapsulation matérielle (l'instance matérielle) propre au *fait de dire* d'un ensemble d'énoncés constitutifs d'un discours propre au *dire* dont l'existence matérielle suppose un support, un système de signe, une articulation inter-énonciative, un système formel de coordonnées, autrement dit une praxis matérielle dont l'instance est une trace. Le rapport entre l'instance matérielle à laquelle nous sommes confrontés comme énonciataire et la praxis matérielle de l'énonciateur est abstrait à rendre compte alors qu'il constitue une situation particulièrement empirique. Le discours que produit Michel Pêcheux suppose une praxis matérielle qui comprend le médium *in extenso* comme support matériel, mais

aussi comme dispositif de diffusion – l’aspect éditorial¹⁵⁴. Si le médium et la praxis matérielle de l’énonciateur ne sont pas réductibles l’un à l’autre, ils entretiennent un rapport d’intérieur et d’extérieur : le médium est une partie de la praxis matérielle et, inversement, la praxis matérielle laisse des traces dans le médium. Plus encore, le *fait de dire* est encapsulé matériellement : le médium devient la trace du *fait de dire* et, ainsi, un *fait de dire* en lui-même.

Cette instance matérielle est caractérisée par un support matériel porteur d’une double matérialité – une matérialité physique et une matérialité sociale – dont sont extraites les propriétés sémiotico-formelles d’ordre topologique constitutif du support formel. Elle est aussi caractérisée par une articulation inter-énonciative : les énoncés s’articulent entre eux à des niveaux distincts. Il ne s’agit pas simplement d’une question de composition discursive et d’archiénonciation, mais bien d’environnement énonciatif : les notes dans le livre, les marques d’appartenance, les commentaires d’éditeurs scientifiques, et ainsi de suite sont autant d’énoncés en coprésence relatifs à d’autres processus énonciatifs, aux statuts divers, avec d’autres conditions de production, dont d’autres énonciateurs. L’instance matérielle à laquelle est confronté l’énonciataire n’est donc pas *simplement* l’énonciation et l’acte d’énonciation de l’énonciateur : elle comprend l’ensemble du *dit* et du *non-dit* nécessaire à l’encapsulation et l’environnement matériel qui a fini par se confondre en elle. Cette encapsulation matérielle du *fait de dire* peut s’entendre comme une remédiation d’un discours d’origine – au sens de Fontanille (2021). L’ouvrage, dans sa matérialité, est, pour l’énonciateur, le *fait de dire* : le *fait de dire* dans une monographie, avec telle quatrième de couverture, telle jaquette, tel coloris, et ainsi de suite. Aux indices mimogestuels et à l’hexis corporel d’un orateur se substitue la matérialité de l’ouvrage. Or, cet ouvrage ne correspond pas au *fait de dire* originel, il n’est qu’une remédiation – et nous pourrions remonter *ad infinitum* sans rencontrer une

¹⁵⁴ Le dispositif de diffusion, *a priori*, relève de la praxis sociale. Cependant, nous pouvons l’envisager dans son double fonctionnement : dans son fonctionnement social et dans son fonctionnement matériel. Dans son fonctionnement social, ledit dispositif suppose un champ social, une économie, des institutions, des rôles professionnels, et ainsi de suite. Dans son fonctionnement matériel, il s’agit d’une situation matérielle spécifique qui suppose des instruments, un environnement énonciatif et matériel, un support formel et un support matériel. Ce support matériel a une double matérialité : sa matérialité physique et sa matérialité sociale. Si la matérialité physique s’envisage comme les propriétés physiques du support, la matérialité sociale permet d’envisager comme le support, dans sa constitution physique, matérialise des normes sociales spécifiques, d’usage ou de diffusion. Le dispositif de diffusion existe donc socialement et matériellement, dans une matérialité *in fine*, formelle, sociale et physique.

mise en discours originelle. Cette instance matérielle suppose aussi une situation d'énonciation qui implique une distance communicative spécifique entre un ou des énonciateurs et un ou des énonciataires.

Enfin, cette instance matérielle *fait sujet* : dans sa matérialité, l'instance fonctionne comme un site énonciatif, un locus qui localise dans un espace abstrait la parole de l'énonciateur dont procèdent le site énonciatif et l'instance matérielle. Si nous considérons un roman écrit à la première personne, nous pouvons identifier un discours avec un énonciateur-locuteur S1 qui rapporte des événements dans lesquels il est potentiellement un des acteurs en tant qu'être au monde et donc que locuteur-λ ou S2. Toutefois, ce discours suppose une encapsulation matérielle qui fait office de *fait de dire* : la matérialité organisée qui permet notamment de reconnaître ce discours comme un roman. Cette matérialité organisée fonctionne par ailleurs comme un site énonciatif d'où émerge le point d'origine de la parole, à savoir celle de l'auteur (S0). La différence entre le narrateur et l'auteur procède d'une distinction entre l'énonciateur en tant qu'il prend la parole dans la diégèse énonciative – le locuteur-L ou le sujet S1 – et l'énonciateur en tant qu'il produit la diégèse narrative dans laquelle l'énonciateur prend la parole : l'énonciateur-locuteur et l'énonciateur-origine ne se superposent donc pas nécessairement. L'un prend la parole dans la diégèse, l'autre crée la diégèse, autrement dit, le site énonciatif.

Quant à la matérialité de ce site énonciatif, il s'agit ni plus ni moins de la matérialité organisée de tout discours, de l'instance matérielle qui procède par l'encapsulation du *fait de dire* de l'énonciateur. Signalons que ces trois notions ne se recouvrent pas : la matérialité organisée consiste en la matérialité du discours en tant qu'il s'agit d'un ensemble d'énoncés organisés selon des règles formelles et discursives conséquemment à un choix médiologique ; l'instance matérielle consiste en cette matérialité organisée en tant qu'elle apparaît comme l'énonciateur matériel du *fait de dire* ; le site énonciatif consiste en cette matérialité organisée en tant qu'elle apparaît comme le lieu d'où l'énonciateur-origine crée la diégèse énonciative. Ou, dans une dynamique inverse, l'énonciateur-origine construit le site énonciatif d'où parle l'énonciateur-locuteur ; l'énonciateur-origine s'efface derrière son site énonciatif qui apparaît comme le *fait de*

dire et instancie la matérialité énonciative conséquemment organisée selon des règles spécifiques.

Par conséquent, cette instance matérielle fonctionne comme le site énonciatif d'où opère l'énonciateur-origine, tandis que l'instance discursive, propre à la mise en scène de l'énonciation elle-même, fonctionne comme la scénographie d'où opère l'énonciateur-locuteur (le locuteur-L), l'énonciateur en tant qu'il a une voix, en tant qu'il parle, et auquel on associe donc les propriétés éthotiques du *fait de dire* – qui relèvent pourtant de l'instance matérielle ! Cet énonciateur-locuteur est encore à distinguer de l'instance représentationnelle, ce locuteur-λ, qui n'est pas le sujet réel, mais le sujet non tel qu'il se construit par le discours – il s'agirait en l'occurrence du locuteur-L – mais tel que le discours parle de lui. Tous ces éléments fonctionnent conjointement selon une logique que l'on pourrait représenter en filant la métaphore théâtrale prégnante chez Maingueneau. L'individu est un sujet anthropologique qui a une activité sociale spécifique – il est acteur. Dans ce cadre, il produit du discours sur scène. Le fait qu'il soit acteur est le processus social qui suppose une praxis sociale spécifique : le champ théâtral, l'institution théâtrale, la socioprofessionnalisation de l'activité en question, et ainsi de suite. Lorsque cet individu social monte sur scène et produit du discours, dans le cadre du processus social propre à sa fonction, la production dudit discours suppose un processus de matérialisation et un processus de production d'effets de sens. Il produit son discours en tant qu'il est un acteur qui joue – praxis sociale –, en tant qu'il est un personnage dans une diégèse discursive et que ledit personnage tout comme la diégèse est définie par un système de formation spécifique, dont relève notamment l'interdiscours, propre au projet de communication – praxis ordodiscursive – et en tant qu'il a une condition matérielle spécifique nécessaire à la production du discours – praxis matérielle.

La praxis matérielle est l'ensemble du théâtre, la scène dans sa réalité physique, mais aussi le corps du sujet, ses capacités cognitives et le système sémiotique dans lequel il va s'exprimer, et ainsi de suite. Le processus énonciatif est l'ensemble des opérations cognitives, sémiotiques et matérielles qui produisent l'énoncé grâce à cette praxis. Le discours qu'il produit est encapsulé dans cette réalité matérielle qui devient une instance matérielle : pour l'énonciataire, il reçoit ce discours en tant que *dire* encapsulé dans un *fait de dire* composé d'un corps qui énonce, d'une scène, et ainsi de suite. Cette

encapsulation matérielle correspond donc à la praxis de l'énonciateur et non à celle de l'énonciataire – dont la situation matérielle est distincte : il est peut-être assis dans des gradins distants qui ne lui permettent pas d'entendre correctement le monologue – dans cette perspective, la matérialité énonciative à partir de laquelle l'énonciataire va produire des effets de sens est distincte de la matérialité produite par l'énonciateur. Toujours est-il qu'en produisant un discours, l'énonciateur se pose comme l'énonciateur-origine d'un espace formel : cet espace formel permet de définir le système spatio-temporel dont procèdent l'indexation ou les déictiques, et de construire le site énonciatif d'où il parle : lorsqu'il dit *hier*, il s'agit d'une indication temporelle relative au système formel propre au site énonciatif, à savoir la pièce qui se joue.

Le discours n'est toutefois pas porté par l'énonciateur-origine, il s'agit uniquement d'une coordonnée formelle, d'une position dans l'espace-temps à laquelle peut correspondre – et tendrait à correspondre – l'énonciateur-locuteur. L'énonciateur-locuteur est la voix dans la diégèse, la voix discursive : il s'agit du rôle que joue le sujet social. Ce rôle ne fonctionne théâtralement qu'en tant qu'il s'insère dans un interdiscours qui permet de ne pas voir le costume comme un ensemble de vêtements disparates, mais comme le costume typique de telle figure théâtrale. Aussi, si les énoncés dans leur matérialité sont produits par un individu matériel, doué d'une certaine cognition, qui a une position fixe dans le temps et l'espace, les effets de sens, eux proviennent du personnage qui est joué, du rôle à discursif, qu'il s'agirait encore de distinguer de la personne sociale, de l'acteur. Cependant, dans cette configuration, la question de l'énonciateur-origine se pose, attendu qu'il pourrait s'identifier à l'archiénonciation théâtrale qui crée la diégèse et, conséquemment, crée l'espace formel qui structure l'indexation et les deixis. La métaphore théâtrale permet de pousser la logique jusque dans ces retranchements théoriques. Il y a un sujet social qui produit une pièce de théâtre et, ce faisant, met en discours une pièce de théâtre. Cette énonciation crée le site énonciatif théâtral et la diégèse dont le narrateur – totalement effacé dans le contexte théâtral – est un énonciateur-locuteur (S1) à partir duquel est produit ledit site et auquel correspond l'énonciateur-origine (S0). Or, la création d'une pièce de théâtre, son actualisation énonciative, suppose que des énonciateurs-locuteurs et des êtres-au-monde intradiégétiques deviennent des énonciateurs-locuteurs à part entière, mais qui ne

13. Entre énonciation et discours – éthos, matérialité et effets de sens

correspondent donc jamais à l'énonciateur-origine qui, lui-même, ne correspond pas à l'énonciateur-locuteur originel de la pièce de théâtre. Il reste encore à identifier ce que nous nommons l'instance représentationnelle qui correspond à la représentation, dans le discours, des énonciateurs et des énonciataires – qui correspond au sujet S2 dans le cas de l'énonciateur. Nous aboutissons ainsi à la *fig. 43*.

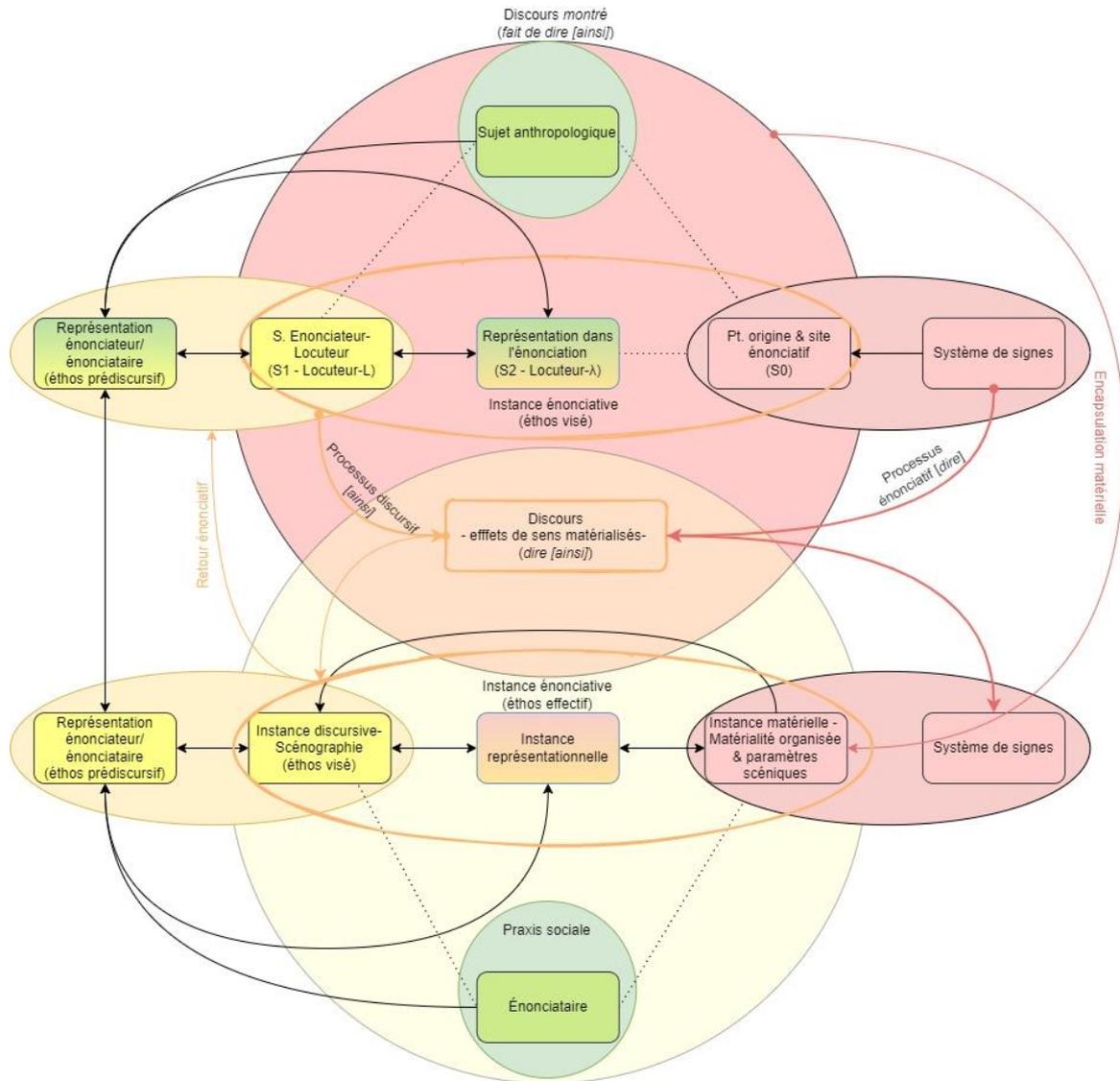


Fig. 43 : Instance énonciative et mise en discours – Seconde proposition

Si nous abordons un sens de lecture dextrogyre : nous avons un premier cercle qui constitue le *fait de dire* d'un individu donné. Ce *fait de dire* suppose un sujet anthropologique qui pose l'acte d'énonciation. Ce sujet anthropologique, ce faisant, *dit* : il met en discours. Cette mise en discours suppose un processus énonciatif qui demande d'une part un système de signes et, d'autre part, un système formel qui actualise le

système de signe : le système de coordonnées spatio-temporelles et l'origine de l'énonciation sans quoi toute possibilité d'indexation est impossible. Ces deux éléments fondamentaux participent de la praxis matérielle. Cette mise en discours suppose par ailleurs un processus discursif, à savoir les effets de sens qui trouvent leur matérialité dans l'énonciation. Ce processus énonciatif suppose de jouer un rôle dans la diégèse que construit le processus discursif – cette diégèse étant finalement une somme d'effets de sens qui portent sur la mise en discours elle-même. Ce rôle correspond au rôle d'énonciateur-locuteur. La codification de ce rôle ainsi que la représentation que le sujet anthropologique a de lui-même et de son énonciataire, ainsi que la représentation qu'il a de la représentation que son énonciataire a de lui et de lui-même, participent donc de la praxis ordodiscursive.

La mise en discours qui repose sur ce double processus produit un discours, c'est-à-dire des effets de sens matérialisés ou, pour le dire autrement, des énoncés que l'on envisage du point de vue de leurs conditions d'existence énonciative, discursive et sociale, sans quoi il serait impossible de construire le moindre effet de sens. Ce discours est inclus dans l'ensemble du *fait de dire* de l'énonciateur attendu que *dire c'est faire*, non seulement d'un point de vue performatif, mais surtout en tant que tout *dire* suppose de *faire l'action de dire* et de *montrer* en conséquence. Par ailleurs, ce discours se situe aussi dans la sphère de l'énonciataire, attendu qu'il va produire des effets de sens sur la base de la matérialité à laquelle il a accès. Cette matérialité suppose un processus énonciatif *inverse* qui n'est ni automatique ni univoque ; le système de signes communs permet l'intercompréhension. Les énoncés matériels produits par l'énonciateur accèdent à l'énonciataire par l'encapsulation matérielle du *fait de dire* de l'énonciateur qui constitue tant le site énonciatif que les paramètres scéniques propres à la matérialité organisée de l'instance matérielle. Ces éléments participent de la praxis matérielle de l'énonciataire *réel* qui est, lui aussi, un sujet social dans une praxis sociale pourvue de représentation de l'énonciateur, de ses représentations, et de lui-même. Ce jeu de représentation participe de la praxis ordodiscursive de l'énonciataire – et ce, avec l'instance discursive et la scénographie que composent les effets de sens proprement discursifs de l'énonciataire sur la base du *fait de dire* de l'énonciateur encapsulé en une instance matérielle, c'est-à-dire du *fait de dire* de l'énonciateur comme énoncé en soi, dans une matérialité éditoriale,

qui comprend l'ensemble de son *dire*. Cette instance participe par ailleurs de la praxis ordodiscursive de l'énonciateur lui-même, attendu que tout énonciateur est son propre énonciataire.

Enfin, nous pouvons ainsi identifier l'instance énonciative comme la conjonction, pour l'énonciateur, de l'énonciateur-locuteur dans la scénographie qu'il produit, du point d'origine énonciatif, et de la représentation qu'il produit de lui dans son discours. Cette instance correspond à l'éthos visé cependant que l'éthos prédiscursif correspond au système de représentation de l'énonciateur. Du point de vue de l'énonciataire, l'instance discursive est de fait composée de l'instance matérielle, de l'instance représentationnelle, à savoir la représentation que le discours donne de l'énonciateur comme être au monde, et de l'instance discursive. Constatons ainsi que les représentations de l'énonciateur et de l'énonciataire sont, d'une part, dans une dynamique d'influence mutuelle constante, et, d'autre part, dans une dynamique spécifique tant avec l'instance discursive/énonciateur-locuteur qu'avec la représentation dans l'énonciation (S2)/instance représentationnelle, attendu que cette représentation nourrit lesdites instances. Sur ce point, l'instance matérielle participe évidemment de l'instance représentationnelle, attendu que la représentation que l'on se fait de l'énonciateur passe par l'instance matérielle qui peut être, dans le cas d'une distance communicative, la seule trace du *fait de dire* – trace qui subsiste par l'encapsulation matérielle.

Par conséquent, si nous considérons l'éthos, nous pouvons appréhender en quoi l'éthos *visé* par l'énonciateur repose sur la conjonction de son rôle dans l'énonciation en tant qu'énonciateur, en tant qu'être au monde et, dans une certaine mesure, en tant qu'il construit un site énonciatif spécifique ; tandis que l'éthos prédiscursif repose entièrement sur le jeu de représentation mutuelle. Cet éthos visé est reconstruit par l'énonciataire comme effet de sens propre à l'instance discursive et à la scénographie qui se complète d'éléments extérieurs au *dire* et propre au *montré* attendu que la matérialité organisée participe de la scénographie. Au demeurant, l'éthos effectif procèdera du jeu entre l'éthos prédiscursif de l'énonciataire et l'éthos visé de l'énonciateur reconstruit par l'énonciataire. En outre, l'éthos visé de l'énonciateur correspond à son propre éthos effectif, dans le retour énonciatif propre à toute mise en discours, permettant une certaine agentivité sur son éthos. En outre, nous pouvons rendre compte de la spécificité

des effets éthotiques : il procède autant du *dire* que du *montrer*, du *dire* que du *fait de dire* attendu que le *fait de dire* comporte le *dire* et qu'il se donne à voir à l'énonciataire par l'encapsulation matérielle – toujours, cela dit, avec distance communicative spécifique. Si *dire c'est faire*, à l'inverse, *faire c'est déjà dire*. L'ensemble des éléments épiphénoménaux au *dire* propres au *fait de dire* se retrouvent donc dans l'encapsulation matérielle et participent directement de la scénographie finale.

Enfin, cet effet par lequel le *fait de dire* comprend le *dire* qui, lui-même, comprend le *fait de dire* par le phénomène d'encapsulation matérielle d'une part et de retour énonciatif d'autre part, nous paraît expliquer tant l'enveloppement énonciatif mis en exergue par Maingueneau et Barthes que la dynamique éthotique entre l'énonciateur-locuteur dans l'énonciation et la personne réelle – ou l'instance matérielle – au cœur du *fait de dire*. Les effets de sens épiphénoménaux participent du sens discursif en tant qu'ils apparaissent dans l'instance matérielle porteuse de paramètres scéniques et participant à la construction de la scénographie. Dès lors, l'éthos enveloppe le discours, mais, paradoxalement, est dans le discours. Il s'agit d'un effet que nous pouvons appeler « effet bouteille de Klein », du nom de l'objet topologique, en nous inspirant de la lecture comparative de Benveniste et Culioli proposée par De Vogüe qui utilise le terme en question pour parler du sémiotique qui intervient en dedans la sémantique (De Vogüe 1992, 103-4) :

Les mots/signes intègrent les phrases (et s'intègrent dans les phrases) ; et en même temps tirent leur identité d'unités significatives de leur intégration dans les phrases. Cela ne signifie pas que la sémantique soit englobée dans le sémiotique ; il s'agit de deux univers différents. On retrouve la même dialectique entre intérieur et extérieur qu'en 2.1 (entre le langage et l'expérience subjective). La sémantique est extérieure au sémiotique puisqu'il met en scène le locuteur et aussi le référent. Il n'empêche que le sémiotique « l'informe » [...] puisque ce sont les mots/signes qui effectuent la signification de la phrase. Et il en faut peu pour que le sémiotique l'englobe, comme le langage engloberait l'expérience humaine : en l'occurrence c'est le discours qui détermine ce peu, l'acte d'un locuteur s'appropriant la langue pour communiquer. Avant d'inventer une séparation entre intérieur (sémiotique) et extérieur (sémantique) que le langage subsumerait, Benveniste rencontre une topologie qui est celle de la bouteille de Klein, où l'on passe continûment de l'intérieur à l'extérieur.

Cet effet bouteille de Klein est une manière d'expliquer le problème constant que posent l'énonciation et le discours : comment régler le rapport entre le langage et le social, entre la langue et son extérieur ? Nous avons vu la proposition de Pêcheux – une sémantique formelle et une sémantique discursive – qui se distingue de celle de Benveniste. Par ailleurs, De Vogüé note pertinemment la différence entre Culioli et ce dernier. La différence sémiotique/sémantique chez Benveniste est une séparation entre le système et le discours – la sémiotique étant le sens structurel des unités et la sémantique le sens discursif – tandis que chez Culioli cette distinction est caduque. Pour Benveniste « l'énonciation [est un] acte séparé d'appropriation de la langue » (De Vogüé 1992, 102) tandis que pour Culioli, il s'agit d'un « processus constitutif de l'activité langagière » (1992, 103-4). Nombreuses variations sur la même problématique : le passage de la langue au discours et la définition de l'énonciation relativement à ce passage. Énonciation comme acte de parole chez l'un, comme usage du langage afin de produire du sens ; énonciation comme partie intégrante du langage chez l'autre, envisagée dans une perspective formaliste. L'acte de locution est hors de la langue pour Benveniste, il est dans la langue et est énonciatif pour Culioli – comme nous en avons largement discuté au chapitre 7.

Dans notre perspective, la position benvenistienne et la position culiolienne ne sont pas du tout contradictoires : elles concernent simplement des aspects distincts. Pour qu'il y ait une énonciation, au sens de Culioli, comme une série d'opérations cognitives, il faut une cognition et une intention communicative – quoique Culioli reconnaisse avec Pêcheux le danger de la notion d'intention (Culioli et Normand 2005, 156) – ou du moins un contexte de communication. Il faut dès lors un sujet physique, qui possède des facultés cognitives, des capacités de mise en forme énonciative, à savoir ce que nous appelons un système de signes – que nous pouvons envisager de façon intériorisée – propre à la praxis matérielle. S'il y a un sujet physique, il y a sujet social, pris dans des conditions de production sociales qui, certainement, se reflètent dans le discours, mais qu'il s'agit de distinguer des conditions de production proprement ordodiscursive, sorte de lieu liminaire entre le social et le matériel, entre l'effectif et le mémoriel. Il y a ainsi un sujet social qui, dans le cadre d'un processus social de communication, mobilise des capacités de mise en forme afin de produire des effets de sens : si nous la regardons du point de

vue contextuel, cette mobilisation est l’emparlement de la langue comme outil à la manière d’un Benveniste ; si nous la regardons d’un point de vue dispositionnel, il s’agit de capacité de mise en forme dont dispose tout être doué de cognition, dans une perspective culiolienne, voire carrément chomskyenne.

Ce sujet social qui mobilise des compétences est donc un sujet physique pourvu desdites compétences eu égard à sa réalité matérielle, donc biologique et neurologique et, simultanément, un sujet formel : son existence physique suppose une position dans un plan spatio-temporel dont s’extraient des propriétés formelles – à la manière du rapport entre support physique et formel chez Fontanille (2005). Procède ainsi l’énonciateur-origine qui s’inscrit dans un site énonciatif qui se construit par cette dynamique complexe d’encapsulation et de retour énonciatif, l’énonciateur-locuteur comme voix de l’énonciateur qui répond doublement à la praxis ordodiscursive : cette voix s’inscrit dans une représentation ordodiscursive de la stratégie à adopter et est construite entre autres par la scénographie que construit l’encapsulation matérielle du *fait de dire*. La voix est simultanément ce que construit l’énonciateur par sa mise en discours et un *déjà-là* sur laquelle s’appuie sa mise en discours : ce *déjà-là* de la séquence précédente qui apparaît, de façon rétroactive, dans la praxis ordodiscursive. La scénographie se construit cependant que se déroule la parole, comme le constatait Maingueneau. L’énonciation au sens de Culioli est celle qui matérialise les effets de sens discursifs et, simultanément, l’énonciation au sens de Benveniste est celle qui produit des effets de sens éthotiques, qui se retrouvent au cœur des effets de sens discursifs dans cette topologie particulière où le dedans devient le dehors. À la sémantique formelle de Culioli – à laquelle pourrait correspondre, en un sens, la sémantique de Benveniste – et la sémantique discursive de Pêcheux ou Charaudeau – qui correspondrait à la sémiotique de Benveniste – s’ajoute donc une sémiotique visuelle, sonore, matérielle, propre au *fait de dire* qui, tout en étant une dimension à part, s’invite dans la sémantique discursive.

13. Entre énonciation et discours – éthos, matérialité et effets de sens

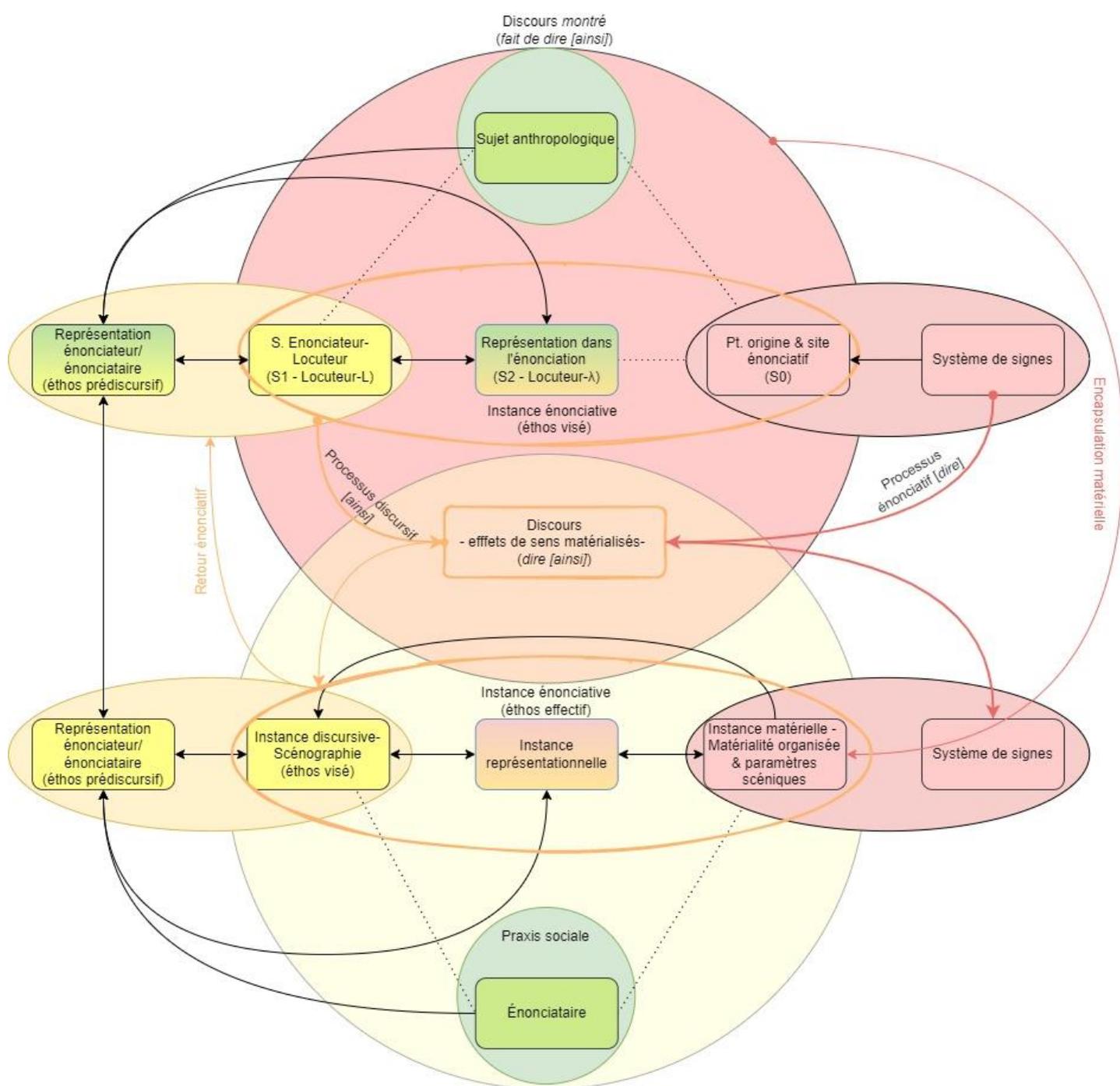


Fig. 44 : De l'instance énonciative aux instances

14. Conclusion intermédiaire – le faire science : aspects techniques, éthotiques et doxiques.

Cette quatrième section nous a permis de développer notre approche praxéographique du discours scientifique. Nous pouvons proposer une relecture de cette section en mobilisant les trois aspects du galiléisme que nous avons proposés au chapitre 12. En effet, nous pouvons considérer que le onzième chapitre traite finalement de l'aspect doxique du galiléisme, attendu qu'il étudie l'imaginaire et l'idéologie scientifiques sous-jacents au projet de Pêcheux et à la coupure saussurienne : expurger la subjectivité de la lecture et, *in fine*, abolir l'idée même de sujet – qui n'est plus qu'une illusion – au profit d'une modélisation géométrique de la production du sens dont le remplissement est devenu forme du remplissement – comme en témoignent certaines expressions, dont la notion de *surface* dont Pêcheux explique qu'elle doit s'entendre dans « son contexte géométrique » (Pêcheux 1969, 32). Le douzième chapitre correspond à l'aspect technique : il étudie les inscriptions en tant que pratiques (donc techniques) d'écriture qui sont, dès lors, des pratiques épistémiques et énonciatives. Nous avons par ailleurs montré que ces pratiques, bien qu'épistémo-discursives, produisaient néanmoins des effets éthotiques et s'inscrivaient dans un espace idéologique – prolongeant l'étude des aspects doxiques que nous avons entamés au chapitre 11. Les pratiques comme *technique* s'inscrivent ainsi dans une *technologie* comme ensemble solidaire d'un contenu technique et d'un contenu doxique. Enfin, le treizième chapitre a abordé la question, complexe, de l'éthos qui correspond à l'aspect éthotique et éthique du galiléisme. Nous pouvons joindre la question éthotique et la question éthique puisque l'éthique suppose un ensemble de normes sur lesquelles s'indexe l'éthos – les mondes éthiques sont ainsi des normes doxiques.

Les aspects doxiques, techniques et éthico-éthotiques sont donc constamment enchevêtrés. Nous pouvons, d'ailleurs, les corrélérer aux aspects épistémo-énonciatifs, gnoséo-discursifs de l'ordre du *dire* et gnoséo-discursifs de l'ordre du *montrer*. En effet, tous les énoncés ont une fonction épistémo-énonciative T1 ou T2 – aspect technique du *faire science* –, produisent des effets gnoséo-discursifs, en ce compris l'orientation argumentative – aspects doxiques – et des effets gnoséo-discursifs propres au *montrer* –

14. Conclusion intermédiaire – le faire science : aspects techniques, éthotiques et doxiques.

aspects éthotiques. Aussi, du point de vue praxéographique, il importe de considérer un dédoublement : la praxéographie du *dire*, d'une part, la praxéographie du *montrer*, d'autre part. Ainsi, les effets gnoséo-discursifs des énoncés, fussent au niveau du *dire* ou du *montrer*, participent du *faire science* en manifestant – doxiquement et éthotiquement donc – ce qui relève de la bonne manière de *faire science*, eu égard aux normes gnoséologiques qui participent des dispositions sociodiscursives d'un individu.

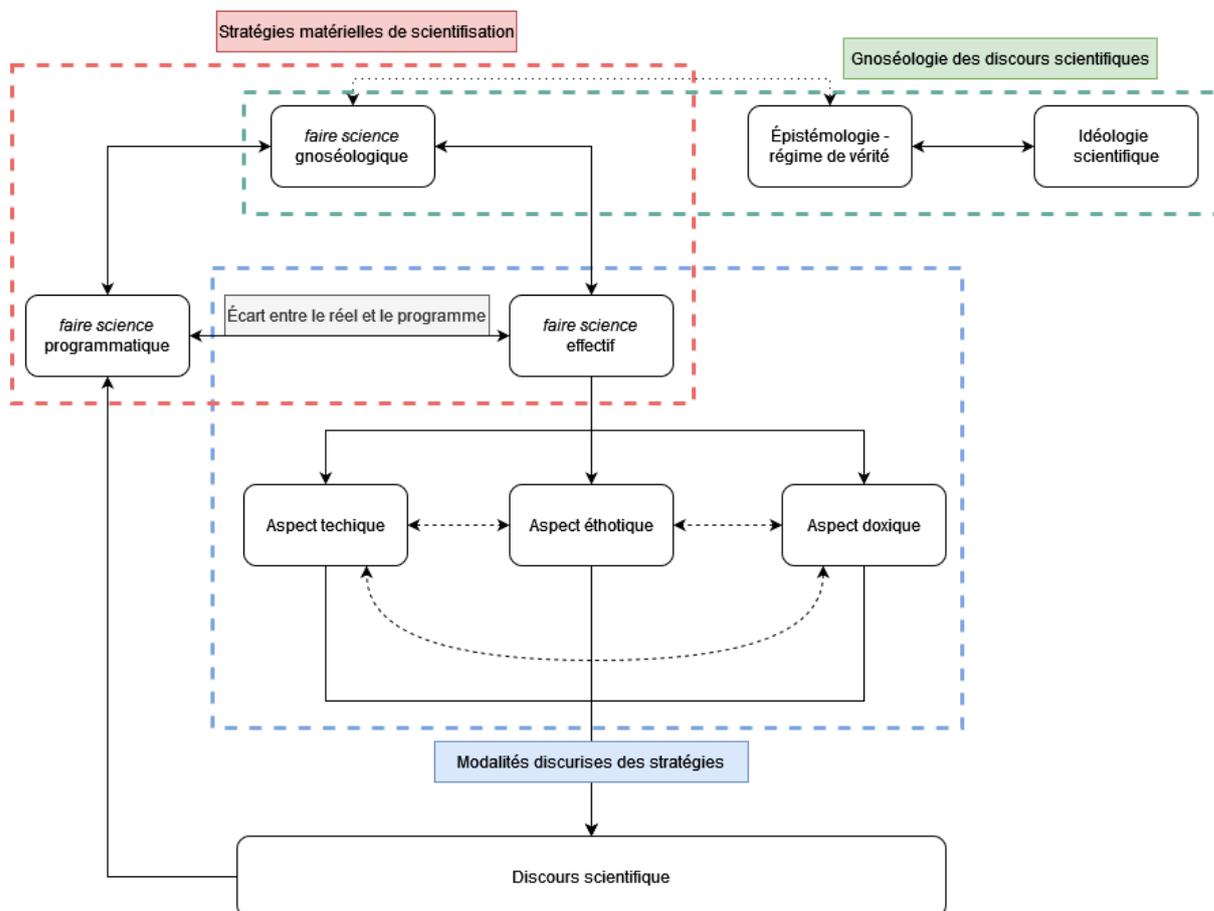


Fig. 45 : Gnoséologie

En effet, nous avons posé que le discours scientifique répondait à une certaine gnoséologie qui comprend une certaine idéologie scientifique, une certaine épistémologie hégémonique et un *faire science* propre, c'est-à-dire une stratégie matérielle de scientification propre à la gnoséologie. Aussi, parler d'effets gnoséo-discursifs pour parler des effets de sens est congruent : les effets de sens propres à la sémantique discursive doivent être ramenés à la gnoséologie qui les contraint. Ainsi, dès lors que nous pouvons approcher les énoncés du point de vue épistémico-énonciatif et gnoséo-discursif, dès lors que nous les entendons relativement aux aspects techniques, doxiques et éthotiques, il

14. Conclusion intermédiaire – le faire science : aspects techniques, éthotiques et doxiques.

devient possible de caractériser lesdits énoncés selon leur matérialité (aspect technique/point de vue épistémico-énonciatif/ordre de la langue – *dire*), leurs effets de sens (aspect doxique/point de vue gnoseo/discursif/ordre du discours – *dire ainsi*) ou leurs effets éthotiques (aspect éthotique/point de vue gnoseo-discursif/ordre du discours – *montrer*). Ces caractérisations permettent de rendre compte d'une correspondance entre la différence fonctionnelle des énoncés dans l'appareil argumentatif et leur caractérisation matérielle/technique d'une part et gnoseo-discursive/doxique d'autre part.

En outre, nous avons montré que les aspects énonciatifs et discursifs se complexifiaient dès lors que nous envisageons la question de l'hétérogénéité donc de la polyphonie énonciative et, conséquemment, la question de la composition discursive. Nous avons vu que tout discours était *in fine* polyphonique et procédait d'une composition de plusieurs discours, de plusieurs ensembles d'énoncés correspondant à un même projet communicatif. Nous avons en effet observé comment les inscriptions s'articulaient entre elles, dans des processus d'énonciation, ré-énonciation et d'archiénonciation. Nous pouvons ainsi envisager un régime componentiel qui s'intéresse à la composition énonciative du discours. Cette composition énonciative s'inscrit pleinement dans la praxis matérielle : la situation d'énonciation et la situation matérielle définit le déroulement de l'énonciation dans l'espace-temps, ainsi que l'organisation qui en découle, en ce compris l'articulation de segments qui s'inscrivent à des niveaux différents de l'économie argumentative.

Aussi, bien que nous parlions de composition discursive, cette composition se réfère en réalité à la matérialité organisée, à la manière dont le matériau discursif – les énoncés donc – sont organisés entre eux et produisent des effets de reconnaissance discursifs propres aux paramètres scéniques ou, au contraire s'organisent entre eux selon un modèle ordodiscursif. Pour cette raison précise, la matérialité organisée procède de la praxis matérielle et ordodiscursive – quant aux contraintes ordodiscursives sur cette organisation. Pour le dire simplement, de la même manière que la grammaire est un système de contraintes formelles propres à la praxis matérielle, le plan de texte et les prototypes discursifs d'un point de vue typologique et générique – le discours [7] – sont des systèmes de contraintes propres à la praxis ordodiscursive, mais qui pèsent,

14. Conclusion intermédiaire – le faire science : aspects techniques, éthotiques et doxiques.

néanmoins, sur l'énonciation dans son articulation transphrastique et son organisation médiologique – qui relève déjà du *montrer/fait de dire* et de l'encapsulation matérielle des énoncés, en un sens.

Aussi, nous envisageons ce régime componentiel selon trois registres : la macrostructure, la microstructure et l'infrastructure. La macrostructure et la microstructure envisagent la structure énonciative de surface, telle qu'elle apparaît de façon textuelle, eu égard, d'une part, à sa spatialisation, ainsi qu'au support physique et formel qui lui est consubstantiel et, d'autre part, à son organisation prescrite par les règles génériques et hypergénériques : autrement dit, à l'organisation de la matérialité qui, tout en touchant au processus énonciatif, relève de la praxis ordodiscursive. Par ailleurs, microstructure et macrostructure varient du point de vue médiologique quant à l'empan du support, selon qu'on l'envisage dans l'unité d'une surface, de façon verticale, ou dans l'épaisseur du support, de façon horizontale. L'intra-structure énonciative touche un point plus complexe de composition discursive. Elle envisage tant la planification locale et potentiellement discontinue des articulations interphrastiques entre énoncés énonciativement hétérogènes – notamment parce qu'hétérosémiotiques – que l'intégration desdits énoncés à une structure organisée d'une part par des énoncés dont la fonction discursive est, précisément, cette organisation, et, d'autre part, par une archiénonciation dont la matérialité est strictement formelle, propre à la topologie du support forme. Le tableau suivant présente un récapitulatif des régimes et registres ainsi qu'une proposition de typologisation des inscriptions étudiées dans l'AAD69 et l'AAD75.

Du point de vue doxique, nous avons vu que Pêcheux cherchait à produire une disjonction que nous qualifions de *galiléenne*. Cette disjonction s'opère autour de trois axes : premièrement, reproduire la disjonction saussurienne, c'est-à-dire reproduire une séparation au sein du domaine de la linguistique en disjoignant le mythe de son étude ; deuxièmement, conséquemment à cette séparation, l'objet-discours émerge et peut être étudié à son tour par la production d'une équivalence entre le sujet du discours, du sujet parlant et du sujet idéologiques, au sens althussérien et lacanien ; troisièmement, le discours étant identifié et, par le discours, le sujet parlant étant identifié, Pêcheux va produire un appareil mathématique qui se base d'une part sur l'axiomatisation du processus discours qui permet de construire une description simili-mathématique de

l'idéologie et de la position du sujet et d'autre part sur l'automatisation des processus d'analyse qui permettent de *topologiser* le discours. Ce faisant, l'approche de Pêcheux a des conséquences épistémologiques – notamment l'ouverture d'une voie alternative à celles proposées par le marxisme, dans sa tendance historiciste ou logiciste, ou le chomskysme. En outre, et nous insistons sur ce point, elle a aussi des effets éthotiques. Nous avons relevé les effets de censure des mathématiques ainsi que les dispositions et les conséquences éthotiques sous-jacentes à l'axiomatisation et au discours axiomatisant.

Ces effets éthotiques des mathématiques relèvent du galiléisme comme éthos ; les inscriptions mathématiques et les techniques d'automatisation informatique relèvent du galiléisme comme *techné*. Enfin, l'idée, la croyance scientifique selon laquelle il est possible de trouver des formes correspondant aux remplissements des formes et qu'il s'agit de l'unique manière de démarquer science et non-science relève du galiléisme comme doxa. Aussi, il apparaît que la propension d'un domaine à être galiléisé procède des attitudes des individus qui travaillent sur/dans lesdits domaines, des discours hégémoniques dans lesdits domaines et, enfin, des moyens techniques à disposition dans les domaines en question. Concernant les attitudes de Pêcheux, nous avons montré en quoi cette préoccupation était déjà prégnante dans les *Cahiers pour l'analyse*. Concernant les discours, et la manière dont la linguistique se pratiquait, nous avons expliqué en quoi le galiléisme a, en l'occurrence, émergé de triple rejet de Pêcheux. Concernant la technique, le galiléisme émerge en l'occurrence de cette articulation de l'axiomatique – propre aux traditions logiciste – et de l'empirique – propre aux traditions empiricistes.

Cela étant, quelle analyse pouvons-nous proposer de la trajectoire épistémologique de l'AAD69, comparativement à celle d'un Chomsky ? D'une certaine manière, Pêcheux pose le même constat de Pelletier (1977). Lorsqu'il dit vouloir trouver une alternative à l'herméneutique sans tomber ni dans un sociologisme ni dans un logicisme, ce dont Pêcheux cherche à se prévenir c'est des *bidules*, pour parler comme Culioli, des structures logiques purement arbitraire – comme celle de Bloomfield. Pour autant, selon Pêcheux, Chomsky échoue aussi dans son entreprise. En effet, Pêcheux a une perception claire de l'opposition entre l'approche logiciste et l'approche chomskienne. Il rapporte ainsi en 81 le débat porté dans la revue *Langage*, en 1954, entre Bar-Hillel et Noam Chomsky : d'une part il existe la position de Bar-Hillel qui est logiciste

14. Conclusion intermédiaire – le faire science : aspects techniques, éthotiques et doxiques.

et d'inspiration carnapienne ; d'autre part, il y a la position chomskyenne qui est d'ordre poppérienne. Le qualificatif de *poppérien* pour qualifier le travail de Chomsky n'est pas spéculatif. Pêcheux constate que ce dernier compare lui-même son travail à celui d'un physicien. Ainsi, tandis que pour Bar-Hillel l'étude du langage et de la logique est identique, la logique n'étant, finalement, qu'un sous-domaine de la logique, pour Chomsky ce serait penser « qu'un auteur de science-fiction et un peintre abstrait ont le même objet que le physicien » (Gadet et Pêcheux 1981, 47). Nous avons vu précédemment que Pelletier mobilisait la même métaphore notant que « la procédure de l'argument qui se substitue chez Chomsky à celle du test fait directement écho à la procédure de l'explication, pratique par exemple en physique » (Pelletier 1977, 14). Elle constate aussi la position poppérienne de Chomsky, en ce qu'il est opposé aux approches logicistes ou axiomatiques, comme celle de Hjelmslev dont elle considère la position « curieuse, quand on la rapporte à l'exigence de 'falsificabilité' énoncé par Popper » (1977, 11).

Aussi, nous avons d'une part une approche logiciste et axiomatique et d'autre part une approche que nous qualifierons de poppérienne qui, l'une et l'autre, mènent, paradoxalement, aux mêmes difficultés. Il existe toutefois des approches, que Pelletier qualifie d'embryonnaires, qui vise à dépasser ces découpages. Parmi les approches en question, elle cite Pêcheux, dont l'AAD69 avait alors huit ans. Pourtant, Pêcheux produit et propose une axiomatisation. Quelle est la différence fondamentale avec le travail d'un Hjelmslev ou d'un Bloomfield ? Pelletier résume la position de Pêcheux en ces termes (Pelletier 1977, 16) :

[...] les travaux de Pêcheux suggèrent eux aussi des déplacements prometteurs. La critique se concentre encore en son départ sur les a priori et les implications idéologiques de la « coupure saussurienne » ; on y retrouve le même refus d'identifier l'universel et l'extra-individuel. S'interdisant d'analyser un discours comme un texte, c'est-à-dire comme une séquence linguistique fermée sur elle-même, Pêcheux le réfère à « l'ensemble des discours possibles à partir d'un état défini des conditions de production ». La phrase n'a plus pour seule sanction la norme linguistique qui continue pour Pêcheux de constituer la base invariante de la langue, mais elle doit être également rapportée à l'ensemble du « mécanisme discursif spécifique qui l'a rendue possible dans un contexte social donné ». Que ce soit par le rattachement

14. Conclusion intermédiaire – le faire science : aspects techniques, éthotiques et doxiques.

du discours à une formation discursive d'appartenance, par la mention de formations imaginaires structurant l'échange linguistique, par celle des « oublis » qui dissimulent au sujet la prévenance véritable du sens des énoncés qu'il réalise. Pêcheux produit un objet langagier en rupture avec les représentations régnautes.

La différence, semble-t-il, est que Pêcheux intègre à sa réflexion les contenus historiques et sociaux. Pour autant, comme nous l'avons vu précédemment, l'algorithmisation que Pêcheux propose par la suite semble ignorer ce type de notion. Il le reconnaît par ailleurs lui-même et explique, en 1980, que cette confection d'algorithmes ne peut être qu'une partie de l'analyse du discours et souligne que (Pêcheux et al. 1982, 120) :

- Ne peuvent être susceptibles de calcul que les zones bien connues où des hypothèses suffisamment générales peuvent être testées sur des corpus assez vastes [...]

- Les questions formulées par l'analyse sur son corpus et les interprétations sont par définition non calculables.

Pour autant, Pêcheux semble convaincu qu'il est possible de produire des algorithmes pour envisager la dimension historique (Pêcheux et al. 1982). La posture de Pêcheux semble être la suivante : une axiomatisation est possible, mais cette dernière n'écrase pas la dimension empirique de la langue, sa dimension historique et sociologique. Toute science, même empirique, demande un minimum d'axiomatisation qui permet d'appréhender l'objet en question. Il est possible, en s'appuyant sur la perception qu'en partage Pêcheux dans ses différents travaux, de produire une typologie des approches épistémologiques de l'objet langue, selon le mode choisi. Si on appréhende la linguistique (et plus largement l'analyse du discours qui est une extension ontico-épistémique de l'épistémologie linguistique), nous pouvons distinguer deux approches : ce dont Pêcheux parle comme une herméneutique simili-littéraire – dont découle l'analyse de contenu, qui n'est qu'une version pseudo-scientifisée de l'herméneutique – et l'approche des sciences constituées.

Dans ces sciences constituées, nous pouvons identifier, dans la conception qu'en a Pêcheux, deux approches : l'empirisme et le rationalisme. La première a pour écueil l'historicisme et le sociologisme, qui réduit la langue à des faits purement historiques. Cette approche pense la langue-objet uniquement comme rapport social. La seconde a pour écueil le logicisme. Globalement, elle ne pense la langue que comme un système

14. Conclusion intermédiaire – le faire science : aspects techniques, éthotiques et doxiques.

arbitraire. Nous retrouvons la distinction saussurienne que critique par ailleurs Pêcheux. En outre, Pêcheux identifie deux autres approches, que nous pouvons essayer de situer. Dans le cas spécifique de l'analyse du discours, il identifie ce qu'il nomme l'objectivisme quantitatif comme réponse, qui se veut scientifique et qui participe d'une tentative de scientification, à l'arbitrarité interprétative de l'herméneutique – et de l'analyse du contenu. Dans le cadre plus général de la linguistique, Pêcheux identifie l'approche de Chomsky qui, selon lui, cherchait – ou semblait chercher – à dépasser le clivage historique/logique. En effet, pour Pêcheux, l'approche chomskyenne n'est pas logiciste en ce qu'elle ne propose pas une modélisation de la langue-objet, mais une idéalisation.

En revanche, elle évacuera, comme le constate aussi Pelletier, la dimension historique et sociologique. L'approche chomskyenne n'est donc pas logiciste, elle est contextualisée dans l'empirique, en faisant la part belle à l'intuition et à l'induction, mais elle n'est pas clairement pas dans l'empirisme au sens de Pêcheux, qui envisage la dimension sociohistorique du langage. Nous pouvons la qualifier d'empirico-formelle, pour reprendre le terme que Pelletier utilise pour qualifier la chimie ou la physique – approche avec laquelle Chomsky compare la linguistique. Nous pouvons ainsi observer : (1) une démarcation entre science et non-science (selon Pêcheux) ; une démarcation entre empirisme historique et non-empirisme historique ; (2) une opposition entre l'analyse de contenu et l'objectivisme quantitatif ; une opposition entre l'approche logiciste et empirico-logique ; une opposition entre une approche qui embrasse ou non la dimension historique ; et enfin, une opposition entre deux finalités de la lecture marxiste du langage qui, pour Pêcheux, peut mener à l'historicisme ou, tout inversement, au logicisme.

Aussi, l'approche chomskyenne semble avoir un peu de l'empirisme et un peu du rationalisme ; elle se démarque néanmoins de la première approche parce que, tout empirique qu'elle est, elle ne comporte aucune dimension sociologique ou historique, et, de la seconde approche, parce que toute rationaliste qu'elle, elle ne tombe pas dans le logicisme et procède par idéalisation et non par modélisation. Cette démarche qui avait suscité un début d'espoir chez Pêcheux finit néanmoins à produire le même échec, la même impossibilité, à s'échouer devant la langue introuvable. Pêcheux estime que l'échec

de l'entreprise chomskyenne et post-chomskyenne réside dans l'incapacité à dépasser l'illusion discursive du sujet (Pêcheux et Fuchs 1975, 14).

Nous pensons avoir rendu compte de la dimension épistémologique du projet de Pêcheux. Nous avons montré les dispositifs techniques développés, les effets éthotiques de ces derniers, ainsi que la dimension idéologique et doxique de cette technique. Nous avons cherché à mettre au jour la complexité de la question galiléenne. Premièrement, en démontrant que des inscriptions *a priori* strictement épistémo-énonciatives sont porteuses d'effets éthotiques et performatifs – les effets de censure, les effets d'adhésion, les effets de *faire axiome* ou *mathématique*. Deuxièmement, en montrant que, ces inscriptions portent, en leur sein, les modalités du projet galiléen – automatisation et univocité du calcul d'une part, mesure des remplissements et géométrisation-grammatisation du réel d'autre part – par leur effectivité technique et leur ancrage doxique – tout en s'inscrivant dans l'antithèse du galiléisme : rendre compte du *réel de la langue*, c'est-à-dire de son réel historique et psychique.

Or, ce réel de la langue est-il galiléisable ? Est-il possible de produire des inscriptions, au sens galiléen, qui étudient le réel de la langue, qui étudient la langue sans tomber dans l'empirisme logique ou dans l'ignorance sociohistorique ? Est-il possible de produire des inscriptions qui soient une technique galiléenne sans s'abandonner au logicisme ? Qui soient galiléennes tout en s'inscrivant dans le contenu doxique du marxisme ou de la psychanalyse ? Autrement dit, le sujet de l'énonciation comme réalité psychanalytique est-il formalisable ? Si la linguistique comme science et l'analyse du discours comme science demandent une formalisation galiléenne et demandent d'étudier le réel de la langue qui est sociohistorique et psychanalytique – (cf. Chap. 11.2) alors le sociohistorique et le psychanalytique sont formalisables de façon galiléenne. Enfin, est-il possible, éthotiquement parlant, de *faire mathématique*, de *faire galiléisme*, de *faire science* en mobilisant ces pratiques de ces manières ? Nous abordons ces questions dans la dernière section de notre travail et cherchons ainsi à rendre compte de l'échec d'un projet constamment travaillé par la volonté de représenter le réel de la langue car toute science doit pouvoir représenter son objet – aspect doxique – à l'aide d'une formalisation kuhnienne – aspect technique – en vue de se constituer comme une science légitime – aspect éthico-éthotique. Or, le réel de la langue n'est peut-être pas représentable.

14. Conclusion intermédiaire – le faire science : aspects techniques, éthotiques et doxiques.

Régime	Registre/Praxis matérielle		Définition
<i>Grammaticale</i>	Modalité positionnelle de la praxis matérielle / Système formel – Domaine notionnel		Qualifie le rapport entre la connaissance inscrite et l'objet de connaissance institué par son inscription.
	Endogrammatique		Qualifie le degré de théoricité interne à l'occurrence énonciative.
	Exogrammatique		Qualifie le degré de théoricité externe à l'occurrence énonciative – l'occurrence phénoménologique.
	Diagrammatique		Qualifie le degré de théoricité relationnelle à l'occurrence énonciative.
<i>Sémiosique</i>	Modalité dispositionnelle de la praxis matérielle / Système de signe		Qualifie le fonctionnement sémiotique de la matérialité de la connaissance inscrite.
	Sémiotico-visuel		Qualifie le degré d'abstraction du point de vue médiologique – médium visuel – de l'inscription.
	Sémiotico-codique		Qualifie la nature du code de l'inscription.
	Grammatical		Qualifie le statut épistémico-énonciatif de l'inscription.
	Métadiscursif		Qualifie le statut gnoseo-discursif de l'inscription..
<i>Opératoire</i>	Modalité téléique de la praxis matérielle / Effets épistémico-énonciatifs		Qualifie les opérations réalisées par la connaissance ainsi inscrite, au regard de l'économie argumentative dans laquelle elles s'inscrivent.
	T1 – Argumentatif		Qualifie les énoncés qui stabilisent et accompagnent l'ensemble des énoncés T2.
	T2	Axiomatique	Qualifie les énoncés qui visent à produire des règles suffisantes servant l'appareil théorique.
		Métalinguistique	Qualifie les énoncés qui visent à représenter les objets ou les opérations linguistiques – il peut s'agir d'énoncé calculable.
Algorithmique		Qualifie les énoncés qui visent à produire des opérations et à instruire automatiquement lesdites opérations.	
<i>Componentiel</i>	Macro-structure		Qualifie la manière dont le discours est organisé sur le plan macro – c'est-à-dire de l'encapsulation matérielle éditoriale.
	Micro-structure		Qualifie la manière dont le discours est organisé sur le plan micro – c'est-à-dire la planification sur le support formel.
	Intra-structure		Qualifie la manière dont le discours est organisé sur le plan interne – c'est-à-dire l'intégration et l'encadrement de discours tiers.

Tableau 14: REO – Sixième proposition

Section V – Praxéographie

Représentation, Gnoséologie et Praxis

15. *Réel de la langue* et représentation – de la linguistique à la psychanalyse

Dans la section précédente, nous avons cherché à faire état du parcours de Pêcheux, de son ancrage théorique et, surtout, de la stabilité de sa recherche, derrière les apparents changements et déplacements intellectuels. Il s'agit pour Pêcheux d'identifier le point de rencontre de l'idéologie et de la langue, dans le discours, et, pour ce faire, de s'extraire de l'idéologie dominante en proposant une approche scientifique – en faisant science donc – qui s'inscrit dans la rencontre de la linguistique, du marxisme, de la psychanalyse, le tout dans un modèle de lecture axiomatico-algorithmique. Ce *faire science*, nous l'avons en considérant la disjonction théorique qui s'opère et les effets d'institutionnalisation conséquents – qui sont d'ordre sociologique. Nous l'avons aussi observé du point de vue épistémico-énonciatif, en envisageant les inscriptions qui participent de ce *faire science*. Or, ce *faire science* est constamment travaillé de l'intérieur et, si nous l'envisageons de façon diachronique, évolue et comporte une grande variation interne. En outre, si nous considérons que *faire science* suppose une mémoire et un héritage discursif, force est de constater que le projet péchaldien a échoué à *faire science* – ou plutôt a échoué à se poser comme hégémonique *notamment* parce que son *faire science* comporte une tension irrésoluble.

Aussi, envisager l'échec d'un projet, en considérant les connotations problématiques du terme *échec*, consiste avant tout à approcher le projet d'un point de vue historique – la question de la pérennité et de l'héritage que nous venons de soulever – et discursif – à savoir considérer la manière dont le projet s'envisage lui-même dans le déroulement des discours successifs et s'envisage, potentiellement, comme un échec. Cette tension dans le *faire science* dont résulterait l'échec constaté par les auteurs eux-mêmes, se situe dans cette différence positive entre le *faire science* programmatique et le *faire science* effectif (cf. fig. 45), que nous devons envisager dans son déroulé historique, en considérant en sus la conjoncture théorique, sociale et politique. La non-continuité de l'école et la rupture de la transmission tiennent, certes, aux événements, sur lesquels nous sommes déjà revenus précédemment, à savoir le suicide de Michel Pêcheux et le décès de Denise Maldidier, mais, plus largement, il nous semble qu'elle

provient de l'échec du marxisme français¹⁵⁵ et, sensiblement, de l'impossibilité épistémologique du projet de Pêcheux.

Il s'agit de constater qu'effectivement, l'approche de Pêcheux, son appareil épistémologique, mais, surtout, la philosophie théorique qui accompagnait son travail, n'ont pas eu de postérité – sinon une influence, que l'on pourra toujours souligner, sous-estimer ou surestimer selon le postulat de base, que l'on pourra toujours mettre au jour en effectuant un travail d'archéologie et de généalogie conceptuelle, en étudiant l'interdiscours, en s'intéressant aux résurgences, aux filiations claires ou plus ambiguës ; mais il ne s'agira jamais d'une postérité de l'ordre de la continuité et de l'hégémonie sociale et théorique ; pour le dire autrement, citer Pêcheux, produire un travail sur Pêcheux, s'inscrire même clairement dans la filiation de Pêcheux, appartenir à un espace culturel ou un champ disciplinaire géographiquement situé, ne prouvent aucune postérité, juste une influence, *in fine*, marginale eu égard aux espaces théoriques dominants et doxiques¹⁵⁶. Cet échec épistémologique est constaté par Pêcheux lui-même et caractérise ce retour réflexif sur son propre travail, avec la contribution de Gadet. Nous avons déjà noté les nombreux retours que Pêcheux a produits sur son propre appareil (Helsloot et Hak 2000), qui permettent d'ailleurs d'envisager une temporalité interne à son travail (Maldidier 1993), retour que l'on peut envisager à l'angle d'une déconstruction contrôlée, mais qui paraît à bien des égards chercher à homogénéiser un parcours intellectuel marqué par le doute constant et par une rupture, théorique et politique, entre Pêcheux et son double de jeunesse. L'argument principal de Pêcheux, que nous avons déjà

¹⁵⁵ Certains ont par ailleurs comparé le suicide de Pêcheux à celui de Poulantzas (Fabiani 2013), démontrant une tendance à faire sens du suicide de Pêcheux en le rapprochant de l'échec idéologique du marxisme.

¹⁵⁶ Nous insistons sur cet aspect, car il est aisé de se méprendre sur la présence de telle ou telle école ou telle théorie. Nous pourrions répondre que Pêcheux a eu – et a toujours – une vraie influence dans la sphère hispanophone et lusophone (Narzetti 2018) ; qu'il est porteur d'une influence peut-être plus subtile, que nous pourrions saisir avec une étude généalogique des concepts porteurs en linguistique ; ou, plus simplement qu'il a préparé le terrain, socialement et linguistiquement, à telle approche ou tel événement. Au demeurant, si nous considérons toute influence, toute scorie, ou, plus largement, tout effet causal comme une postérité, tout persiste et rien ne périt. Que les travaux de Pêcheux subsistent théoriquement de façon sous-jacente, généalogiquement de façon conceptuelle, lexicalement de façon terminologique, socialement, historiquement ou institutionnellement parce qu'ils ont participé à certaines possibilités à présent accomplies, qu'ils persistent même *scolairement* parce que des chercheurs revendiquent clairement sa filiation, les travaux de Pêcheux ou, plus largement, son projet, n'en sont pas moins sans postérité. Car, de façon globale et transversale, si l'on envisage la linguistique, tant dans le domaine français que dans le domaine global, la linguistique dominante n'a rien de la philosophie épistémologique de Pêcheux qui, non seulement est oubliée, mais, de surcroît, a, pourrait-on dire, été phagocytée – nous reviendrons sur cet aspect dans la dernière section de notre travail.

évoqué, concerne l'usage des langages formels *a priori* incohérents avec son projet politique, si l'on observe l'influence et l'emprise des discours logico-mathématiques sur le réel et notamment sur le réel social (Pêcheux 1981a). Sur ce point, un des exemples les plus frappants de cette tension entre télos politique et finalité propre à la technique est l'effet de censure.

La finalité des inscriptions galiléennes est de scientifier la théorie du discours, cependant que la finalité du discours de Pêcheux est – selon son propre paratexte – de donner des outils d'analyse à de nombreuses disciplines – refroidies par l'appareil méthodologique (Pêcheux 1981c, 6). La finalité scientifiante qui repose notamment sur des inscriptions qui produisent un effet de censure est en contradiction avec la finalité d'ouverture que revendique Pêcheux. Plus encore, la finalité scientifiante en tant qu'elle repose sur ces inscriptions galiléennes – et en tant qu'elle repose sur le galiléisme milnérien et le galiléisme de la mesure – est, selon nous, en contradiction avec la finalité philosophique du projet de Pêcheux et avec l'ancrage idéologique de Pêcheux : toucher le réel de la langue d'une part, participer à l'émancipation individuelle et sociétale, dans une perspective de lutte marxiste, d'autre part. Cette tension entre les finalités, Pêcheux l'observe, en quelque sorte, lorsqu'il constate l'énigme échec de la linguistique à toucher le réel de la langue, à savoir l'échec chomskyen. En effet, l'approche de Chomsky est, en quelque sorte, l'étalon de l'approche linguistique idéale, dans sa réussite, comme dans son échec. C'est à l'aune du chomskysme qu'il est possible d'envisager le projet de Milner et l'aspiration galiléenne qui est la sienne – c'est aussi à l'aune de ce que le chomskysme n'a pu réaliser que l'on peut appréhender l'échec de Pêcheux.

En effet, chez Pêcheux comme chez Milner, l'ombre du chomskysme plane. Comprendre les tensions et l'échec nécessite une comparaison avec un tiers absent : comparaison entre les travaux de Pêcheux et Milner d'une part, et la comparaison de la présence de Chomsky dans leurs travaux d'autre part. Concernant les travaux de Pêcheux, l'analyse de *La langue introuvable*, co-écrit avec Françoise Gadet, est centrale. Or, cette analyse est une réponse et au chomskysme et à *L'amour de la langue* de Milner. Aussi, dans un premier temps, ce quinzième chapitre envisage *L'amour de la langue* de Jean-Claude Milner ; dans un second temps, le seizième chapitre étudiera *La langue introuvable* de Pêcheux et Gadet. Nous étudierons ainsi d'abord *L'amour de la langue* dans une

perspective comparative, au regard d'un autre ouvrage de Milner, *De la syntaxe à l'interprétation* (15.1). Sur cette base, nous considérerons dans quelle mesure deux régimes gnoséologiques se rencontrent et s'opposent : le régime galiléen et le régime psychanalytique (15.2). Enfin, nous envisagerons les raisons pour lesquelles Milner estime que l'édifice linguistique tremble et que la psychanalyse est la seule possibilité de *faire science* dès lors que l'on parle du langage et du discours (15.3).

15.1. Contexte de publication et aspects scéniques

Comprendre l'échec du projet de Pêcheux et la position de *La langue introuvable* dans le paysage éditorial et scientifique de la linguistique française demande d'aborder le cas de Jean-Claude Milner, troisième auteur de notre corpus, dont la place est, *a priori*, atypique. Atypique de prime abord parce que sa carrière linguistique n'est que temporaire, attendu que Jean-Claude Milner bifurque vers ce que Badiou nomme une carrière post-linguistique (Badiou 2006), ce que d'aucuns jugent pudique (Ebguy 2009). Pourtant, nous verrons que les choses sont plus compliquées et qu'à bien des égards, Milner parle autant du langage lors de sa carrière dite post-linguistique que dans sa carrière linguistique – ou plutôt, nous pourrions dire qu'il n'a jamais vraiment été linguiste et que la linguistique est presque un accident, pour ne pas dire un prétexte. Si aborder Milner nous permet par la suite de comprendre l'échec circonstancié du projet de Pêcheux, nous pourrons, plus largement, appréhender l'échec de la linguistique ou, plus encore, son impossibilité fondamentale – du moins, selon Milner. Afin d'aborder la présence de Milner dans notre corpus, sa vision de la linguistique, le questionnement épistémologique qu'il a poursuivi et le dialogue qu'il a entamé conséquemment avec Pêcheux, nous allons nous intéresser à deux productions dont les propriétés génériques sont radicalement dissemblables, mais dont le contexte d'édition et pourtant très similaire : *De la syntaxe à l'interprétation* publié en 1978 d'une part et *L'amour de la langue* publié la même année, mais qui reprend des interventions dans la revue *Ornicar*, consacrée à la psychanalyse lacanienne, publiées antérieurement.

Nous proposons une lecture parallèle des deux ouvrages afin de mettre en lumière l'impossibilité théorique qu'a rencontrée Milner. Cette impossibilité théorique a à voir avec le *faire science*, le galiléisme, la finalité du projet péchaldien et, plus largement, avec

la langue, la science et l'idéologie : le triptyque de la pensée péchaldienne et peut-être de toute une époque. Les deux ouvrages ont été publiés par Milner la même année, en 1978. Ils constituent en quelque sorte deux faces d'une même pièce, au point que nous pourrions considérer les disparités stylistiques et scéniques comme signifiantes. Ils constituent deux propositions pour envisager la langue, deux propositions qui se répondent et qui s'inscrivent dans un rapport rétroactif. *De la syntaxe à l'interprétation* est la publication monographique de la thèse de doctorat de Milner, poursuivie sous la direction d'Antoine Culioli, initialement intitulée *Quelques opérations de détermination en français : syntaxe et interprétation*. Elle consiste en une tentative d'expliquer par des formalismes syntaxiques – en l'occurrence issus de la *Grammaire Générative Transformationnelle* chomskyenne – certains phénomènes qui semblent, *a priori*, échapper à une description strictement syntaxico-formelle, à savoir le fonctionnement des quantités, des insultes et des exclamations.

De la syntaxe à l'interprétation relève donc d'une double temporalité : il s'agit d'un premier discours publié en 1975 – le discours de la thèse – retravaillé et remanié pour produire un second discours – le discours de la thèse *publiée*. Nous voyons sur ce point l'intérêt d'envisager la mise en discours du point de vue de son encapsulation matérielle et des phénomènes de remédiation. Nous pouvons considérer que nous avons un seul discours – le discours de la thèse – dont l'encapsulation matérielle a changé et, conséquemment, qui a été remédié, eu égard à un nouveau processus discursif. Une autre manière de voir les choses consisterait à considérer une mise en discours unique qui s'étale sur plusieurs années et qui connaît une variation dans les énoncés produits et de multiples encapsulations matérielles qui organisent la matérialité et, ce faisant, en organisent tant la clôture que la recomposition dont procèdent les éventuelles modifications. Mettre en évidence ce type d'évolution suppose un travail d'ordre généalogique qui dépasse le cadre immédiat de notre analyse. Toujours est-il qu'en fonction de l'encapsulation, les paramètres scéniques et, conséquemment, scénographiques varient. Le second discours – ou la remédiation du discours premier – est publié initialement dans la collection *Travaux linguistiques* chez Seuil, sous la direction de Nicolas Ruwet – dont nous avons vu qu'il a participé, notamment à Vincennes, à la

popularisation des approches de Chomsky, avec qui il a travaillé au MIT en 1961-1962 (Chevalier 2010a).

Dans une logique similaire – que nous pourrions envisager du point de vue de la mise en discours et de la ré-énonciation de façon identique – *L'amour de la langue* relève d'une triple temporalité : il s'agit d'une série d'exposés réalisés à Vincennes, qui ont été publiés par la suite dans la revue de psychanalyse *Ornicar* – qui semble avoir émergé du Département de Psychanalyse de Vincennes, sous l'impulsion de Lacan lui-même (Lacan 1978, 278) – pour enfin être réunis en 1978. Cette triple temporalité, Milner la relève et note (Milner 1978, 14) :

Mais, on le sait, on ne passe pas sans obstacle de ce qui a été clandestinisé à une forme plus patente : je ne voulais ni ne pouvais reprendre sans modifications aucune le texte d'*Ornicar* ; celui-ci d'autre part ne laissait pas d'exister et il y avait une ombre de malversation à l'étendre en y injectant de-ci de-là des compléments retardataires. De plus, certaines observations de Deleuze et Guattari, dans leur *Rhizome*, m'avaient touché : qu'avions-nous besoin, de fait, de livres arborescents ou linéaires ? Je préfèrai donc m'en remettre aux cotes mal taillées et à l'hétérogène : converser le texte d'*Ornicar*, moyennant quelques révisions de détail, mais y déplaçant ce qui est du texte – parfois le corrigeant, parfois le confirmant par d'autres voies. En un mot un peu d'agitation, mais pas trop, car on a ses tabous.

Le style qui apparaît dans cet extrait est un échantillon représentatif du style déployé dans *L'amour de la langue*, qui ne répond pas aux mêmes contraintes que *De la syntaxe à l'interprétation* mais qui parle néanmoins de la même chose. Il suffit de comparer les deux avant-propos – quoique l'avant-propos de *L'amour de la langue* se nomme un *avant-dire*, dans ce rapport au jeu avec la langue qui traverse l'ouvrage. *L'amour de la langue* suppose, dès l'introduction, qu'il existe un ensemble de réalités – les langues – qui ont des propriétés définitoires communes qui constituent le langage. *De la syntaxe à l'interprétation* part de la même construction logique : il existe un ensemble d'objets que désigne le terme *langue* qui ont en commun une propriété définitoire, à savoir une relation spécifique avec les autres objets du monde : le sens.

Tableau 15 : Approche comparative

<i>Approche comparative</i>	
<i>L'amour de la langue (1978b, 15)</i>	<i>De la syntaxe à l'interprétation (1978a, 7)</i>
<p>Se présente à nous un ensemble de réalités que nous appelons des langues. En fait nous n'hésitons guère à leur attribuer ce nom – à toutes et à chacune –, comme si nous disposions toujours d'une règle nous permettant, une réalité étant donnée, de déterminer si elle appartient à l'ensemble ou non. Cela suppose invinciblement quelques propriétés définitoires, communes à tous les éléments qui méritent le nom de langue et exclusivement représentées par ceux-ci.</p>	<p>User du terme <i>langue</i> implique qu'on se donne la possibilité de distinguer, dans l'ensemble des objets du monde, un ensemble bien défini que désigne ce terme. Cet ensemble, on le suppose du même coup avoir ses lois propres, et c'est ce qu'on appelle sa <i>forme</i> ; de plus, à le reconnaître comme <i>langue</i>, on lui attribue une propriété distinctive, hors de quoi sans doute la notion même de <i>langue</i> ne pourrait être reconnue, et qui tient à ceci : l'ensemble est censé entretenir avec les autres objets du monde une relation spécifique ; cette relation, qu'on l'entende comme une désignation, représentation, référence ou autrement, on la désignera du nom de sens.</p>

Nous ne pouvons évidemment rendre compte, de façon extensive, de la comparaison de l'entièreté du contenu des deux ouvrages. Cependant, nous pouvons souligner en quoi ils se distinguent : l'un, nous l'avons dit, se propose comme une approche chomskyenne, formalisée, pleinement dans la linguistique comme discipline, de tours spécifiques de la langue ; l'autre relève d'une approche lacanienne de la langue qui s'articule autour du concept, malaisé à appréhender, de *lalangue*. Ils diffèrent en outre par leurs paramètres scéniques : l'un est une thèse – ou la publication d'une thèse – qui s'inscrit pleinement dans le champ scientifique et dans la discipline linguistique ; tandis que l'autre paraît relever de l'essai, dénomination typologique qui permet de qualifier ce qui nous échappe eu égard à son idiosyncrasie scénique. Par ailleurs, il s'agit peut-être d'une lecture anachronique de notre part, attendu que nous présentons, en tant que lecteur et, de fait, en tant qu'analyste, eu égard à notre interdiscours et à notre gnoséologie, des résistances à considérer la discipline psychanalytique comme relevant d'une discipline scientifique et comme appartenant pleinement au champ scientifique. En outre, notre connaissance du champ de l'époque et du statut de la psychanalyse ne rend pas nécessairement la lecture plus aisée, et ne nous apporte guère un éclairage critique

15. Réel de la langue et représentation – de la linguistique à la psychanalyse

qui permettrait de corriger l’anachronisme potentiel, tant la situation de la psychanalyse était, déjà, compliquée, justement quant à ses rapports au champ scientifique et aux autres disciplines revendiquant l’esprit comme objet d’étude – ce dont Pêcheux discute, reconnaissant que la psychologie dispute à la psychanalyse le même objet, la considérant, au mieux, « mal administrée » au pire, comme une véritable « imposture » (Pêcheux 1984, 15).

<i>Éléments de comparaison</i>		
Paramètre/Ouvrage	<i>L’amour de la langue</i>	<i>De la syntaxe à l’interprétation</i>
Scène englobante	Discours scientifique (?)	Discours scientifique
Scène générique	Recueil de conférences/Discours psychanalytique	Monographie/Discours linguistique
Scénographie	Scénographie spécifique	Publication d’une thèse/Scénographie conventionnelle de type II
Maison d’édition	Seuil	Seuil
Collection	Connexions du champ freudien	Travaux linguistiques
Directeur de collection	Jacques Lacan	Nicolas Ruwet
Contexte du discours premier	Vincennes	Paris-VII
Accompagnateur du discours premier	Jacques Lacan	Antoine Culioli
Proposition	Proposer d’analyser les rapports entre la linguistique comme science et la « substance impossible » dont la langue n’est qu’une facette.	Proposer une représentation formelle du rapport entre forme et sens à travers trois cas d’études en mobilisant les modèles chomskyens.
Question	Jusqu’à quel point la linguistique est-elle possible ?	

Tableau 16 : Approche comparative entre *L’amour de la langue* et *De la syntaxe à l’interprétation* – Seconde partie

Au demeurant, les textes recueillis par Milner ont été prononcés dans un cadre universitaire – à savoir Vincennes – et sont publiés chez Seuil, dans une collection dirigée par Lacan – comme un parfait reflet de sa thèse. Aussi, indépendamment des débats qui leur sont contemporains quant à la scientificité de la psychanalyse, Milner et son discours s’inscrivent dans le champ académique et le champ scientifique – ou du moins, s’inscrivent à la marge dudit champ, dans une région *en lutte* : dans une certaine mesure,

Vincennes est dans un rapport de lutte par rapport à l'hégémonie d'un certain académisme comme la psychanalyse est en lutte par rapport à l'hégémonie d'une certaine manière de *faire science*, propre aux sciences de la vie, à laquelle est rattachée, comme le remarque pertinemment Pêcheux (1984, 15), la psychologie. Ces deux discours apparaissent comme deux miroirs : le topique est identique, mais la manière de les aborder est radicalement dissemblable. *De la syntaxe à l'interprétation* est, sans aucun doute, un discours scientifique d'ordre linguistique, qui se présente selon une scénographie conventionnelle, qui met en exergue son statut de thèse publiée ; cependant que *L'amour de la langue* est un discours aux marges du discours scientifique – eu égard à sa position dans le champ – qui paraît relever de la psychanalyse plus que de la linguistique, et qui se présente comme un recueil de conférences. *L'amour de la langue* se différencie principalement de *De la syntaxe à l'interprétation* par une caractérisation scénique plus évidente, saisissable. Constatons encore combien la notion de scène générique est appropriée pour certains types de discours – notamment littéraires – mais peu adaptée au discours scientifique : faut-il considérer que le genre est lié à la discipline abordée ou à l'éditorialisation du texte ? Toutefois, la scénographie de *L'amour de la langue*, moins contrainte que son double, a quelque chose de l'ordre du repentir. Milner se pose comme un linguiste repentir qui comprend enfin le vrai rôle qu'a pu jouer la linguistique : ouvrir la voie à la psychanalyse comme science galiléenne.

15.2. Discours psychanalytique et (refus de) *faire science*

Envisageons donc dans un premier temps *L'amour de la langue* qui serait, pour reprendre les termes de Paul Henry (2012) un texte fondateur, en ce qui concerne le questionnement au sujet des liens qu'entretiennent langue et subconscient. L'importance et la centralité de la psychanalyse sont conjoncturelles et ne peuvent être réduites à la personne de Lacan – qui a néanmoins influencé Milner autant que Pêcheux¹⁵⁷. La préface et l'avant-dire de *L'amour de la langue* permettent de saisir l'articulation de la psychanalyse et de la linguistique et d'appréhender la tension interne à sa formalisation galiléenne et scientification consécutive (Milner 1978, 7) :

¹⁵⁷ À titre d'exemple, les approches sociocritiques sont des témoins de la convergence des approches psychanalytiques et marxiste (Popovic 2011), dans le domaine de la littérature, malgré le rapport ambigu qu'elles peuvent entretenir avec eux (Dumont, Fondu, et Veron 2018)

15. Réel de la langue et représentation – de la linguistique à la psychanalyse

« Le champ freudien est coextensif au champ de la parole. Mais la parole elle-même ne va pas en tous sens, se heurtant sans cesse à ceci que tout ne se dise pas. Car il est un impossible propre à la langue, qui toujours revient à sa place, dont certains vont jusqu'à s'éprendre d'amour – ceux qu'on dénomme « puristes » – : les « dites, mais ne dites pas », la règle, l'usage souverain, autrement dit un réel. Ce réel, l'être parlant a à s'en arranger : quoi d'étonnant s'il essaie au sens propre à le domestiquer, par cet art d'aimer qui se dit grammair, par cette science qui se dit linguistique ?

Plusieurs éléments doivent attirer notre attention. Premièrement, l'assertion selon laquelle le champ freudien est coextensif au champ de la parole : il s'agit d'une affirmation qui marque le droit de regard de la psychanalyse (le champ freudien) sur le champ de la linguistique – ou, tout du moins, si on s'entend sur le choix de *parole* comme relevant de la distinction saussurienne, il s'agit de l'extension de la parole comme expression du sujet (ou de son illusion) à la psychanalyse. On retrouve peu ou prou la position de Pêcheux, influencée par Lacan. Toutefois, il convient de s'intéresser de plus près à cette co-extension dont on peut situer, au plus tard, sa réalisation en 1972 alors que Lacan déclare « un jour je me suis aperçu qu'il était difficile de ne pas entrer dans la linguistique à partir du moment où l'inconscient était découvert » (Jacques Lacan 1999, 151)– Lacan qui aurait dès 1956 demandé à Benveniste d'envisager la question des mots à sens antithétiques (Ducard 2011). La pensée de Lacan est ainsi résumée : « l'inconscient est structuré comme un langage » (J.-C. Milner 1978b, 4). Ce rapport structurel entre l'inconscient et *un* langage – et non le langage comme le remarque pertinemment Vinciguerra (2011) – doit s'envisager comme un « débordement du modèle linguistique par la structure de l'inconscient » (Vinciguerra 2011, paragr. 16): l'inconscient est un langage qui se révèle dans et par le langage, notamment à travers les questions d'interprétation propres à « l'homophonie, les tropes de la rhétorique », qui « met en jeu l'équivoque foncière du signifiant » (Vinciguerra 2011, paragr. 14).

C'est d'ailleurs en cela que l'inconscient est structuré comme un langage : il est possible d'appliquer les logiques de la discipline linguistique à l'étude de l'inconscient (Cabestan 2011, paragr. 12). En outre, Lacan inverse le rapport que l'on pouvait envisager entre la linguistique et la psychanalyse. La linguistique n'apporte pas simplement quelques éléments pour appréhender l'inconscient – auquel on accéderait par les quelques questions d'interprétation susmentionnées. C'est, au contraire, la psychanalyse

qui peut apporter des clés à la linguistique, attendu que c'est « l'inconscient [qui] est la condition de la linguistique » (Lacan 2001, 406), et Lacan d'ajouter : « sans éruption de l'inconscient, pas moyen que la linguistique sorte du jour douteux dont l'Université du nom des 'sciences humaines', fait encore éclipse à la science ». (Lacan 2001, 58). Nous percevons, sur ce point, combien tout est encore question de *faire science* et de revendication de la légitimité scientifique : la psychanalyse, tout en étant marginalisée dans le champ de l'étude de l'esprit, de son point de vue, ou, du moins, du point de vue de Lacan, se considère comme une science à part entière qui permettrait à la linguistique de ne plus être une *science humaine* que Lacan paraît considérer, en l'occurrence, comme une qualification pseudoscientifique.

Deuxièmement, Milner constate que la parole n'est pas illimitée, car *tout ne se dit pas* eu égard à ce qu'il qualifie de réel. Aussi, la subjectivité de la parole est donc limitée par ce réel qu'il s'agit donc de comprendre – ou de « domestiquer » (Milner 1978b, 7), terme qui rapproche étonnamment la science linguistique des technosciences selon Pestre (2006) – par un *art d'aimer*. Milner trace une étrange équation dont il s'agit de ne pas méprendre la portée. Il y a une sorte de triangulation entre le *réel de la langue*, le besoin de la domestiquer, et le moyen de cette domestication. Le moyen de cette domestication se présente sous le jour d'une opposition : un art d'aimer que serait la grammaire ou une science *qui se dit linguistique*. En creux, si la grammaire est un art, et non une science, il est entendu que la linguistique ne porte pas sur l'amour comme la grammaire – et on peut légitimement se demander ce que *l'amour* vient faire dans cette histoire, ce qui atteste que notre position de lecteur n'est pas celle du *lecteur modèle* attendu, tant l'ancrage épistémologique nous est étranger. L'usage seul du terme *amour* ancre le discours dans une dimension extrascientifique et assume un recours à un registre de l'ordre de la subjectivité – dont nous avons vu qu'il s'agit généralement de l'expurger de la démarche scientifique. Ou, pour le dire de façon moins axiologiquement marquée : le terme *amour* ancre le discours dans une épistémologie psychanalytique qui répond à un *faire science* qui n'est (1) ni le *faire science* hégémonique au moment de notre lecture ni (2) vraisemblablement le *faire science* hégémonique au moment de l'écriture et de la publication.

En effet, si l'on s'en tient à ce que nous exposons dans notre préambule historique (cf. Sect. I), les années 1960 voient parallèlement le développement de la GGT et le développement de nouvelles épistémologies hétérogènes marquées par la relecture de Marx, Freud et Saussure – nous paraphrasons Pêcheux lui-même (Pêcheux 1982b, 5) – désignées sous le terme de *structuralisme* – qui peuvent se rencontrer, de façon conflictuelle pour produire de nouveaux modèles – Pêcheux considère sous cet angle l'approche d'Antoine Culioli ou de Jean-Claude Milner. Cette rencontre conflictuelle permettrait de résister à « la dérive épistémologique interne, à cette opacification du fait inconscient de 'lalangue' sous la construction rationnelle de la grammaire d'une langue » (J.-C. Milner 1978b, 5). Au demeurant, *L'amour de la langue* est publié fin des années 1970 – en 1978 – alors que la situation de la linguistique est en pleine mutation, vers un avenir radicalement différent¹⁵⁸. En effet, à partir des années 1980, le positivisme biopsychologique revient en force (Pêcheux 1982b, 14) :

C'est sur cette pente que, au nom du dépassement de Freud, de Saussure et du structuralisme, s'engage aujourd'hui en France une partie de l'intelligentsia « moderne » des sciences humaines et sociales au moment où [...], une – petite – faille s'entrouvre dans le behaviorisme fonctionnel de l'idéologie scientifique internationalement dominante. Sous la pression d'une sorte de populisme de l'urgence, le désir de pédagogies et de technologies efficaces renaît, contournant le fait structurel de la castration symbolique et ressoudant le bloc bio-social de l'animal-humanité.

Le thème qui se dessine dans cette critique de Pêcheux est au cœur de l'échec du projet. *La langue introuvable*, paru un an avant, s'envisage sous l'angle presque pamphlétaire d'une attaque en règle contre ce retour du bio-social et de l'empirisme logique. Nous retrouvons quasiment le même cheminement logique, avec une référence identique à la castration symbolique, un an plus tard (Pêcheux 1984, 14) :

Il serait profondément injuste de faire porter aux seuls psychologues professionnels la responsabilité de ce mythe omniprésent du sujet psychologique : ils n'ont guère fait que mettre en forme (à travers une série de constructions formelles-expérimentales plus ou moins sophistiquées) les représentations qui viennent à la pensée de tout sujet humain « normal » – ou du moins de tout occidental : voyageur de

¹⁵⁸ Nous nous situons dans la période de la déconstruction, qui voit la fin du structuralisme où « l'intellectualité française tourne la page » (Pêcheux 1982b, 10).

commerce, diplomate, ménagère, militaire, femme du monde, capucin ou fraiseur-tourneur, dès qu'il est amené, par tel ou tel biais, à produire son épistémologie spontanée de l'action humaine. Les universitaires n'ont a priori nulle raison d'échapper à cette évidence. Quand, par exemple, des linguistes, des historiens, des sociologues ou des politologues entreprennent, pour les nécessités de leur propre réflexion, de thématiser le « sujet humain », ils sont tout disposés à faire confiance à ceux qui s'en disent les spécialistes : « la psychologie » leur apparaît comme une discipline auxiliaire au-dessus de tout soupçon, à laquelle chacun peut s'adresser pour étayer (et le cas échéant critiquer) ses propres représentations dudit sujet, et de sa maîtrise. Simultanément, tout sujet, qu'il soit voyageur de commerce, diplomate, ménagère... ou universitaire, éprouve dans sa vie [...] comment pour lui cette maîtrise achoppe. Dans cette expérience singulière de la faille (échec, béance) se marque la prise inconsciente par laquelle le sujet est soumis à la castration symbolique. Cette blessure narcissique, qui ne se confond nullement avec les limites inhérentes aux contraintes biologiques ou sociologiques (par exemple, le lapsus est autre chose que l'échec d'un comportement ou un comportement d'échec), constitue l'étrangeté familière à laquelle tout sujet humain est confronté.

Il est une hégémonie scientifique internationale – le behaviorisme fonctionnel – à laquelle le structuralisme a su résister, du moins jusqu'à l'avènement de cette « pente idéologique », le biologisme duquel émerge une certaine psychologie. Cette psychologie, dont nous avons vu qu'elle se rattache aux sciences de la vie, est à distinguer de la psychanalyse qui, elle, permet d'envisager cette castration symbolique – il s'agit donc de ne pas les confondre comme participant d'une même théorie du sujet (Pêcheux 1984, 15)¹⁵⁹. Il s'agit d'envisager l'œuvre de Milner sous cet angle : confrontation de la linguistique et de la psychanalyse afin de voir émerger une *éthique* qui se fonde sur l'idée que l'homme n'est pas tant un animal politique qu'un être parlant et parlé (Ebguy 2009) – qui n'est pas sans évoquer l'idée que *ça parle* à travers l'homme (Chaspal 1957), autrement dit que l'énonciateur réel n'est pas l'homme, mais bien son inconscient qui parle. Afin de saisir cette confrontation, il faut appréhender le rapport qu'il envisage entre la linguistique et la langue d'une part, entre la psychanalyse et la langue d'autre part. Dans la suite de son exposé, Milner explique ainsi (J.-C. Milner 1978b, 7) :

¹⁵⁹ Pêcheux reconnaît sur ce point la complexité du champ et de leur rapport universitaire marquée par une « ambivalence stratégique » (Pêcheux 1984, 15).

15. Réel de la langue et représentation – de la linguistique à la psychanalyse

Entre l'art et la science, la limite tient en un axiome que dénie le premier et dont la seconde se soutient : le réel de la langue est de l'ordre du calculable. Mais à l'axiome même on ne parvient pas sans détours [...] Ainsi se construira, de calcul en calcul, le réseau du réel, comme seul principe d'investigation, l'impossible, entendu comme l'agrammatical. L'étonnant c'est qu'on y parvienne.

Les quatre axiomes qui permettront d'envisager le réseau du réel sont les suivants : premièrement, il faut construire la langue comme le réel – ce qui suppose que l'objet langue tel qu'il est étudié est bien un objet construit éloigné du réel de la langue – en évacuant de l'ordre des explications tout ce qui lui est extérieur. Il s'agit du geste saussurien qui évacue toutes les dimensions non internes à un système de valeur défini comme linguistique ; cette évacuation est prégnante chez Pêcheux qui reproche, notamment, à Benveniste de réintroduire l'idéalisme philosophique dans la linguistique. La langue repose sur une arbitrarité dans son rapport au réel et sur un réel construit propre à son système. Le réel de la langue et la langue constituée comme un réel sont deux choses différentes. Deuxièmement, la langue constituée comme réel s'opère par une représentation ; toutefois, cette représentation doit être calculable. La calculabilité dudit réel constitué implique l'usage de la formalisation comme technique d'écriture d'une part et, d'autre part, l'introduction des valeurs au sein du système linguistique.

Il apparaît que Milner ne fait que reformuler la démarche saussurienne et l'approche structuraliste de la linguistique. Toutefois, il la reformule de sorte qu'apparaissent clairement les deux *technê* de cette structuration d'un système-langue, de cette constitution d'une science linguistique : une technique épistémique qui permet de représenter la langue constituée comme réel d'un côté et une technique épistémologique de l'autre qui permet d'évacuer tout ce qui est extérieur à la langue. L'une ne serait d'ailleurs pas possible sans l'autre et inversement. Nous avons vu en quoi la coupure saussurienne reposait sur l'évacuation de la notion de signification au profit d'un système de valeur par opposition structurelle, c'est-à-dire par différenciation et distinction. Le continuum phonétique devient une structure oppositive entre des idéalités phonématiques qui s'opposent sur la base de traits phonologiques différenciants et donc pertinents. Ce déplacement du continuum du réel vers le réel construit d'une structure oppositive est une opération épistémologique qui permet à la connaissance linguistique d'être appréhendée et inscrite en conséquence – formalisée selon des techniques

d'inscription propres. Milner place le geste de la formalisation à ce niveau : la formalisation pour Milner permet d'inscrire la connaissance linguistique ainsi structurée – et inversement la connaissance linguistique ne peut être structurée ainsi que parce qu'il y a des techniques d'inscription *ad hoc*. La formalisation pour Milner est donc formalisation kuhnienne, comme le montre son exposé sur la science linguistique, que nous citons dans notre réflexion sur le galiléisme (J.-C. Milner 1989, 23) :

Par science, on entendra ici une configuration discursive qui a pris forme avec Galilée et n'a pas cessé de fonctionner depuis. Depuis A. Koyré, on la caractérise par la combinaison de deux traits : (1) la mathématisation de l'empirique [...]; (2) la constitution d'une relation avec la technique, telle que la technique se définisse comme l'application pratique de la science [...] et que la science se définisse comme la théorie de la pratique [...].

Nous retrouvons cette idée que l'empirique doit être mathématisé – au sens kuhmien, nous insistons sur ce point. Milner ajoute – et signale que, pour lui, il ne s'agit pas de *mesure* (contrairement à l'analyse que nous proposons) (J.-C. Milner 1989, 24) :

Par mathématisation nous entendrons ceci : il ne s'agit pas de la quantification (mesure), mais de ce qu'on pourrait appeler le caractère *littéral* de la mathématique : que l'on use de symboles qu'on peut et doit prendre à la lettre, sans avoir égard à ce qu'éventuellement ils désignent ; que l'on use de ces symboles uniquement en vertu de leurs règles propres : on parle volontiers alors de fonctionnement aveugle. Par ce caractère aveugle, et par lui seul, est assurée la transmissibilité intégrale, laquelle repose sur le fait que tout un chacun, informé des règles du maniement des lettres, les maniera de la même manière : c'est ce qu'on peut appeler la reproductibilité des démonstrations.

Milner parle ainsi de techniques d'écriture qui relèvent de la formalisation mathématique comme littéralisation du réel qui permettrait un usage aveugle, c'est-à-dire, en fait, un usage expurgé de toute subjectivité – et donc de toute interprétation. Ce qui échappe à Milner c'est que, précisément, il s'agit de mesure : il reste, néanmoins, à penser les rapports entre la mesure et la littéralisation du réel¹⁶⁰. En un sens, la grammatisation et

¹⁶⁰ À première vue, l'approche du galiléisme de Milner s'éloigne de celle que nous mobilisons. Il explique que la mathématisation ne doit pas s'entendre ici au sens d'une mesure. Il insiste même par après, expliquant qu'il se sépare « du point de vue largement répandu, selon lequel il n'y a de science que du quantifiable » et ajoute « il n'y a de science que du mathématisable et il y a mathématisation dès qu'il y a littéralisation et fonctionnement aveugle » (Milner 1989, 24), ou encore « les formalismes de la logique

l'automatisation qui en découlent ne sont que l'aboutissement de cette littéralisation du réel. L'automatisation est l'assurance du fonctionnement aveugle qui est, en quelque sorte, l'aboutissement du fantasme cybernétique – comme l'annonce le quatrième axiome de Milner¹⁶¹. Au demeurant, Milner évoque l'aspect énonciatif qui repose, encore, sur une forclusion. L'être parlant n'est plus un individu pensant et psychologique, il n'est qu'un producteur d'énoncés. Cette position fut indispensable en linguistique pour éviter le psychologisme et de se reposer, encore une fois, sur des extériorités linguistiques parfois impossibles à appréhender – c'est-à-dire le premier point signalé par Milner¹⁶². Enfin, le quatrième point consiste en l'évacuation du social, du contexte, de la polyphonie, de l'orchestration discursive, pour ne privilégier qu'une vision télégraphique du langage – telle qu'elle a pu se développer notamment aux États-Unis (Ouellet 2021). La remarque finale de Milner évoque directement, dans le prolongement de son quatrième point, le fantasme cybernétique d'un réseau du réel, de calcul en calcul, dont le devenir ultime est la grammatisation totale de l'espace du langage (Auroux 1994), de la noosphère (Cormerais et al. 2020), et, plus largement, de l'ensemble du réel devenu langage – nous investiguerons cet aspect dans la dernière section. Évidemment, dans l'approche de Milner, il y a une impossibilité fondamentale, une sorte de pierre d'achoppement (J.-C. Milner 1989, 8-9) :

La psychanalyse n'a ici qu'une seule prise qui vaille : énoncer qu'en matière de langue, la science puisse manquer. A quoi la science ne pourra guère objecter ; car il n'en va pas de la linguistique comme de la logique : le réel dont elle se soutient n'est pas suturé, il est parcouru de failles – et de la science même elles se laissent percevoir. Ces lignes de faille s'entrecroisent et se chevauchent. Le calcul les repère comme ce qui lui est irréductible, mais ce n'est pas un autre réseau

mathématique illustrent au premier chef une telle mathématisation disjointe du quantifiable ». Nous identifions encore une des oppositions de finalité : la finalité du galiléisme milnérien n'est pas la mesure, *pour autant* le galiléisme qui se met en place est bien un régime de la mesure : la littéralisation du réel suppose, *in fine*, des mesures et des idéalités (cf. Chap. 5.4)

¹⁶¹ Le quatrième axiome de Milner suppose de « ne retenir de la multiplicité des êtres parlants que ce qui est nécessaire à constituer un réel calculable comme langue : soit deux points, l'un d'émission, l'autre de réception, deux points symétriques, dotés des mêmes propriétés, indiscernables donc, sinon par dualité numérique. C'est ce qu'opère le concept de communication ».

¹⁶² L'on comprend mieux le début dont nous rendions compte précédemment entre Fuchs et Lazard qui lui reproche une sorte de retour en arrière. La linguistique cognitive et la neurolinguistique reposent sur des extériorités du langage, sur des opérations dont la linguistique est censée ne pas s'intéresser en cherchant des « motivations externes aux phénomènes linguistiques » (Fuchs 2009, 4).

qu'elles dessinent, dont on pourrait construire une science nouvelle, inouïe – vanité des grammatologies.

Milner pose d'emblée la limite de la science linguistique – cette limite n'est par ailleurs aucunement le terrain d'une nouvelle science possible. L'apparemment agrammatical de la linguistique n'est pas saisissable par une autre science – une autre science qui donnerait une raison sociale ou biologique au lapsus, pour en revenir à la critique de Pêcheux. L'argumentaire déployé par Milner nous paraît analogique aux débats propres aux implications philosophiques du problème dit « $P \stackrel{?}{=} NP$ » (Aaronson 2011) : est-il possible de calculer, autrement, par les moyens d'une autre science, ces lignes de faille, ou est-ce fondamentalement impossible, ontologiquement impossible – ce qui, *in fine*, renverrait à la nature irréductible de la pensée humaine ? Cette orientation est d'autant plus saillante que pour Milner il s'agit qu'une quête inouïe qui traduit la vanité : vanité comme l'orgueil de qui penserait décoder la machine et vanité comme la vacuité d'une quête impossible. Par contre, le discours freudien – qu'il s'agit, semblerait-il, de ne pas considérer comme une science, s'il est capable d'éclairer où une science ne peut se constituer – peut permettre d'appréhender ces failles, à travers le concept de *lalangue*, terme conçu par Lacan selon une terminogenèse qui le veut proche du terme *lallation* (Treton 2011), d'un lapsus que Lacan aurait produit – parlant de *lalangue* et non de *la langue* (Simonney 2012), tout comme il parlera de *lalalangue* dédoublant le lapsus (Treton 2011) – et qui correspond à un flou conceptuel, peut-être volontairement entretenu, qui la rend proprement insaisissable (Simonney 2012, paragr. 15) :

Lalangue n'est donc ni la langue du dictionnaire, ni même celle du poète, elle n'est pas non plus le langage, non sans contenir un certain nombre de ses traits. Donc, elle participe du langage, structure universelle, et d'une langue singulière, quoique s'inscrivant dans telle ou telle langue qui va au-delà de sa propre singularité (français, anglais, etc.). [...] Les trois principales caractéristiques qu'il attribue à lalangue participent de cette structure inconsciente, à laquelle participe lalangue, sans toutefois devoir y être identifiée. La répétition (donc le retour des signifiants en cause dans la jouissance), la grammaire (pulsionnelle) et la logique (Lacan rappelle, dans « L'étourdit », qu'aucune élaboration logique n'a jamais procédé que « d'un noyau de paradoxes »), forment entre elles une sorte de « ronde » de l'équivocité que le psychanalyste, dans la cure, va tenter de lever (ou du moins de soulever), non sans l'avoir le plus longtemps maintenue

15. Réel de la langue et représentation – de la linguistique à la psychanalyse

pour que l'analysant puisse en percevoir la prégnance dans son *modus desiderandi*.

Il est toujours malaisé, dans la densité du corpus lacanien, de saisir le rôle de cette *lalangue*. Il apparaît qu'elle doit être envisagée au regard du rapport entre langage et inconscient que nous éclairions précédemment : le domaine de l'inconscient déborde sur le langage. Ce débordement serait *lalangue*. Ce débordement – d'où proviennent les lapsus – n'est pas appréhendable dans une démarche biologisante – dont relève la psychologie, dans la lecture qu'en fait Pêcheux –, mais peut être accessible par la démarche psychanalytique. Cette *lalangue*, pour Lacan, « est en toute langue, le registre [de ce] qui la voue à l'équivoque » (Vinciguerra 2011, paragr. 16). Dans un registre typiquement lacanien, Vinciguerra développe la définition de *lalangue* (*idem*) :

Arborescence, essaim, ruissellement de sens ou encore ritournelle, dépôt, alluvion de langage, elle fait assoner vœu et veut, non et nom, d'eux et deux... En tout cas, elle ne sert pas au dialogue. Car c'est lalangue d'un corps qui parle, corps noué à une jouissance opaque que lalangue « civilise », notamment sous la forme de l'objet a. Si l'« être de la signifiante » n'a de raison que dans la jouissance du corps, en même temps le signifiant fait halte à cette jouissance, il fait obstacle à toute tentative d'écrire le rapport sexuel. Ainsi, lalangue « articule des choses qui vont beaucoup plus loin que ce que l'être parlant supporte de savoir énoncé ». C'est, à cet égard, un ensemble inconsistant et virtuel et on ne peut pas toute la dire. Ce pas-tout-dire, la linguistique veut l'ignorer, occupée qu'elle est à trouver les formes possibles d'inscription du tout dans la langue. Or, le langage n'est, finalement, qu'« élucubration de savoir sur lalangue ».

Le langage n'est finalement qu'élucubration du savoir sur *lalangue* : ainsi le domaine psychanalytique l'emporte sur le domaine de la linguistique, et l'on comprend mieux la position de Milner sur la situation de la linguistique : l'opposition entre le discours du puriste grammatical qui est art et le discours du linguiste qui est *science* d'une part, et le rapport à l'amour (de la langue) d'autre part. En effet, Milner explique que la grammaire et la linguistique relèvent d'un art d'aimer – d'un amour de la langue – et participent d'un besoin de contrôle – contrôler la langue. Ce contrôle peut prendre deux formes différentes : celle du *dites, ne dites pas*, autrement dit celle de l'inventaire grammatical ; ou la forme de la linguistique, qui repose sur une opération d'abstractions basée sur les quatre axiomes précédemment envisagés. Il nous semble que cette distinction grammaire/linguistique ou puriste/linguiste, à partir de laquelle s'envisage un

rapport *amoureux* à la langue, est profondément lacanienne en ce qu'il réactive la construction toute lacanienne des quatre discours (Bousseyrroux 2016). La théorie des quatre discours de Lacan est développée autour des années 1969-1970, dans un double contexte, celui d'une critique de mai 68 et d'un rejet de l'université comme idéaltype, dans le rapport hégémonique qu'elle entretient au savoir – dont Vincennes, sur laquelle Lacan fondait certains espoirs, est dans une certaine mesure une réponse (Clastres 2012).

Aussi, il y aurait le discours du maître, le discours de l'universitaire, le discours de l'hystérique et le discours de l'analyste. Selon Lacan, tous les discours peuvent se rapporter à ces quatre discours – qui mettent en jeu, à travers des représentations formelles que Lacan nomme mathèmes, un certain rapport à la jouissance (signifié par la lettre *a*). En effet, dans l'appareil lacanien, tout être humain est *divisé* entre ce qu'il dit et ce qu'il pense. Le discours maître est un discours fallacieux en ce qu'il « donne à l'autre l'illusion que s'il était maître [...] il ne serait plus dans la division » (Cléro 2003, paragr. 8) par opposition au discours de l'universitaire qui prétend « inculquer un savoir apparemment neutre » (Cléro 2003, paragr. 9) à l'autre, dans lequel « se loge une tentative de maîtriser l'autre » (*idem*). Pour le dire autrement, le discours maître est un discours autoréférentiel qui pose le *vrai* comme étant ce qu'il (le maître) dit, par opposition au discours universitaire/de l'universitaire qui prétend dépasser le sujet qui l'énoncerait et n'être le discours de personne, le discours d'aucun, vrai au-delà de qui l'énonce. Macherey rend parfaitement compte du contraste entre la parole du maître et de l'universitaire (Macherey 2009, paragr. 26) :

Dans le cas du discours du maître, l'énoncé d'un « savoir » (S2) est subordonné à celui d'un signifiant maître (S1), qui a la particularité de représenter le sujet barré. Traduit en termes triviaux, cela peut vouloir dire que le discours du maître est un discours qui s'énonce à la première personne, au nom d'un sujet qui s'affirme par l'intermédiaire d'un signifiant-maître, ce qu'on peut résumer à l'aide de la formule : « c'est moi qui le dis ». L'exemple topique du discours du maître, c'est la parole émise par Dieu : « Je suis celui qui suis », sous-entendu : et pour le reste, au cas où vous voudriez en savoir plus, allez vous faire foutre ! [...] De là une toute première conséquence : à la différence du discours du maître qui dit « Je » et déclare : « C'est moi qui le dis ! », le discours universitaire, qui met tout à plat, se doit d'être systématiquement impersonnel, ce qui s'explique par le fait qu'il est censé parler au nom du savoir et à aucun autre, en

15. Réel de la langue et représentation – de la linguistique à la psychanalyse

s'opposant à des interventions extérieures qui viendraient en perturber l'ordre nécessaire [...] Le discours universitaire, c'est donc un discours impersonnel et neutre, dans la transmission duquel celui qui en est l'instrument occasionnel, – concrètement l'enseignant qui « émet » ce discours –, mais aussi celui qui en réceptionne les effets, – concrètement l'étudiant, l'astudé, dans le langage de Lacan –, s'effacent, s'abstiennent, devant le règne du savoir, qui accapare en totalité le droit à la parole. Par là même, le discours universitaire, qui n'est en droit discours de personne, tend vers une extrême abstraction, celle qui caractérise une parole ne se soumettant à d'autre loi que celle du savoir.

Cette opposition est patente lorsque nous lisons Milner. La linguistique par son *faire science*, par l'arsenal formel qu'elle a pu mettre en place, par son axiomatisation, prétend produire un *savoir* impersonnel, neutre et abstrait qui n'a de compte à rendre, en tant que science, qu'au sein du champ scientifique. Ce discours prétend surtout expliquer – dans cette optique du *savoir* en position hégémonique – le fonctionnement du langage, par opposition au discours du maître, le discours du puriste chez Milner, qui profère que la langue *fonctionne ainsi*, que certaines choses se disent et d'autres ne se disent pas, à grand renfort de listes, de tableaux, de grammaires, et d'inventaires d'exceptions. Cette notion de quatre discours s'inscrit, chez Lacan, dans une critique de l'université et du champ universitaire, dans lequel Lacan a du mal à se situer – et peut-être à situer sa propre pratique ? Macherey ajoute ainsi (Macherey 2009, paragr. 26) :

Ce courage, l'universitaire ne l'a pas : il va se réfugier derrière les défenses que lui offre l'objectivité du savoir dont il se réclame, ce qui est une excuse commode pour se soustraire à l'obligation de parler en son nom propre, et d'assumer la responsabilité pleine et entière de ce qu'il dit, une responsabilité que le discours du maître, si inacceptable soit-il à bien des égards, a au moins le mérite de ne pas éluder.

Ce rejet du discours universitaire chez Lacan, nous l'observons en quelque sorte chez Milner, sans doute pour les mêmes raisons – notons par ailleurs la référence au discours maître qui est clairement explicite (J.-C. Milner 1978b, 12) :

Mais, en 1974, de tout cela, je ne croyais plus rien : non seulement la philosophie, non seulement la politique s'étaient évanouies en fumée vers la lune, mais radicalement le réel était passé : il n'y a pas de maîtres-mots – parce qu'il y a un Maître ; parce qu'il y a une infinité de mots, tous et aucun, au gré de la fortune, pouvant servir au discours de ce maître ; parce qu'enfin il n'y a pas d'universalité des discours.

Les références lacaniennes chez Milner sont nombreuses. Elles s'inscrivent par ailleurs pleinement dans sa vision du galiléisme. Dans le cadre d'une interview réalisée par Knox Peden, ce dernier questionne et constate que « si le marxisme était considéré comme la 'galilésation' de l'économie politique, la psychanalyse serait la 'galilésation' de quoi précisément ? Une psychologie antérieure ou plus ancienne ? Une anthropologie ? » (Peden et Milner 2008, paragr. 19). Milner développe la réponse suivante (2008, paragr. 20) :

Freud intitulait l'une de ses premières tentatives de synthèse : 'Projet pour une psychologie scientifique'... donc oui, je pense que ce serait la 'galilésation' d'une psychologie. Ce qui suppose qu'aucune psychologie ne mérite d'être considérée comme une science galiléenne. Une science humaine, peut-être, mais c'est tout autre chose. C'est ce qui fait que Lacan refuse les sciences humaines. C'est très important pour lui que la psychanalyse ne se pense pas comme une science humaine. D'abord parce qu'il n'y a de sciences que galiléennes; les sciences non galiléennes sont une illusion; or les sciences humaines, si on les prend au sérieux, se présentent comme des sciences radicalement non galiléennes. La psychanalyse peut s'intéresser aux sciences humaines, mais justement pour en déterminer la part d'illusion; mais ce qui la détermine elle-même, dans son rapport aux sciences, ce ne peuvent être que les sciences galiléennes. Par ailleurs, il ne faut pas confondre Lacan et les *Cahiers pour l'Analyse*. Il est clair que Lacan – il le dira, d'ailleurs, explicitement– considérait que les *Cahiers pour l'Analyse*, c'était très bien, mais que c'était autre chose.

Cette réponse de Milner permet de mettre en lumière toute la complexité du *faire science* psychanalytique qui est dans une situation à la fois hégémonique et de domination. Pêcheux explique pour sa part que la psychanalyse et les thèmes psychanalytiques sont en quelque sorte hégémoniques, en ce qu'ils dominent l'espace curriculaire de la philosophie, dans lequel l'enseignement de la psychologie se réduirait – et s'assimilerait – à l'enseignement de la psychanalyse (Pêcheux 1984) tantôt donc considérée comme une pratique littéraire, tantôt comme une pratique clinique, mais, dans un cas comme dans l'autre, comme une pratique suspecte – ce que Pêcheux comprend, constatant que sous prétexte de psychanalyse, nombreux cliniciens et littéraires disent « n'importe quoi » (1984, 17).

Aussi, il importe de rendre compte le plus finement possible : premièrement, du rapport entre linguistique et psychanalyse, spécifiquement entre l'analyse de discours et la psychanalyse ; deuxièmement, du rapport entre la psychanalyse et les autres sciences, spécifiquement la psychologie ; troisièmement, de la position de la psychanalyse dans l'économie du champ scientifique et du découpage (performatif et conflictuel) disciplinaire tant du point de vue institutionnel qu'épistémologique. Il semble que la psychanalyse lacanienne cherche à produire son propre *faire science* – d'ordre galiléen selon Milner – en s'opposant à la manière de *faire science* des sciences humaines qui n'auraient donc rien de scientifique, tout en s'opposant à la manière de *faire science* dans la discipline psychologique. Quant au *faire science* de la psychanalyse, il est évidemment reconnu par Milner qui, en 2008, considère encore que l'approche lacanienne résiste à une lecture épistémologique rigoureuse d'ordre poppérien ; il est, semble-t-il, suffisamment fonctionnel que pour que le contenu psychanalytique s'inscrive dans des logiques curriculaires. Pour autant, il est discrédité par d'autres disciplines. Bref, la situation de la psychanalyse est conflictuelle. Quant au rapport entre la psychanalyse et l'analyse du discours, il s'inscrit dans une impossibilité qui se situe au cœur du discours linguistique.

15.3. Discours linguistique et (impossible) *faire science*

L'amour de la langue se constitue autour de l'idée que faire de la linguistique est impossible ou, plutôt, que *faire science* en linguistique est impossible, attendu que toute science est galiléenne et que la linguistique échoue à être galiléenne – contrairement à la psychanalyse. Il faut donc saisir en quoi *la linguistique échoue à faire science et à être galiléenne*. Pour ce faire, nous pouvons considérer *De la syntaxe à l'interprétation* dans lequel Milner s'intéresse au fonctionnement des quantités, des insultes et des exclamations. Ce choix d'étude s'explique par la situation intercalaire des locutions dont il est question : ce sont des énoncés qu'il s'agirait d'étudier d'un point de vue morphosyntaxique, en mobilisant l'approche chomskyenne, mais qui nécessitent des questions d'interprétation, c'est-à-dire des questions sémantiques. En d'autres termes, ces tours syntaxiques ne peuvent être décrits dans le cadre d'une formalisation purement syntaxique. En effet, certains tours nécessitent l'introduction d'un élément extérieur à la syntaxe. Afin de s'en rendre compte, envisageons l'introduction du symbole *E* que Milner

reprend à Banfield (1973) – et qui a d’ailleurs suscité de nombreux débats (Patron 2006). Pour le dire simplement, l’approche chomskyenne ne permet *a priori* pas d’expliquer certains phénomènes syntaxiques qui devraient, eu égard à la grammaire formelle élaborée par ce dernier, être impossibles. À titre d’exemple, Milner cite les cas suivants :

- A. Une bière de plus ou je pars tout de suite
- B. Amusant, ce petit jeu
- C. La barbe avec cette histoire
- D. Merde à Vauban

Banfield pour sa part produit une étude qui dénombre et analyse de nombreux tours similaires, montrant qu’il ne s’agit pas d’un territoire marginal de l’activité syntaxique, mais au contraire d’une véritable possibilité de la langue qu’il faut pouvoir décrire en respectant les règles du modèle – sans quoi le modèle doit être revu ou invalidé. Banfield cite notamment :

- E. One more can of beer or I’ll leave right now – formulation identique à A
- F. A fine thing no beer in the house – formulation identique à B
- G. Very funny this little game – formulation identique à B
- H. Up the hill with that cross !
- I. Down the hatch with that medicine !
- J. To the barricades with thoses bricks

La spécificité de ces expressions est qu’elles ne répondent pas à la structure $S \rightarrow NP VP$ attendue dans la grammaire chomskyenne (Patron 2006, 124). Les phrases (S) grammaticales sont censées être constituées d’une proposition nominale (NP) et d’une proposition verbale (VP). Or la structure que nous rencontrons dans ces tours n’est pas du même ordre. Par exemple, pour le tour A, nous avons une syntaxe du type $S \rightarrow NP \{ou\} S$:

- A. $NP(Une\ bière\ de\ plus) \{ou\} S(je\ pars\ tout\ de\ suite)$

Les phrases sont des phrases incomplètes ou elliptiques, qui demandent un traitement différent. La proposition de Banfield reprise par Milner consiste à introduire une autre

espèce syntaxique, pourrions-nous dire, qui ne soit pas une phrase (S) et qui réponde à des règles qui lui sont propres. Cette espèce nommée *E* (pour *expression*) a notamment pour caractéristique de ne pas être récursive. À cette caractéristique syntaxique s'ajoute une autre qui consiste à considérer que *E* est référentiel, autrement dit qu'il se réfère à une paire de sujets linguistiques. En effet, Banfield explique que ce type de tour ne fonctionne que dans un cadre dialogique. Milner ajoute par ailleurs que (J.-C. Milner 1978a, 229) :

Les structures dominées par *E* (différentes de S) ne décrivent pas un état de choses en termes neutres, d'une manière qui pourrait être dite vraie ou fausse ; elles marquent seulement que le sujet de l'énonciation s'implique activement dans l'énoncé [...]. Cela n'est pas moins vrai pour une expression comme *une bière de plus ou je m'en vais* où il n'y a pas d'éléments appréciatifs : manifestement, il s'agit là pour le sujet d'exprimer une demande insistante, et non de constater une relation objective [...] l'énoncé ne vise pas un état des choses, mais un affect du sujet [...].

Il est donc possible d'expliquer les tours en question de façon syntaxique, en introduisant néanmoins un élément fondamentalement extérieur à la syntaxe. Aussi, l'assertion de Milner selon laquelle le symbole *E* n'est pas sémantique est discutable : il n'est pas sémantique au sens strict d'une sémantique discursive (extérieure à la langue comme système) ou d'une sémantique lexicale au sens strict, mais il s'agit néanmoins d'une orientation sémantique de l'énoncé – qui procède ou dont procède une orientation argumentative spécifique d'ailleurs. La syntaxe de l'énoncé en question n'est autorisée que dans un contexte dialogique spécifique et oriente sémantiquement et argumentativement l'interprétation de l'énoncé – indépendamment des unités sémantiques qui le composent. L'enjeu de ce symbole a par ailleurs très bien été compris par Ruwet (Patron 2006, paragr. 45). L'autonomie de la syntaxe n'est pas juste en jeu – après tout, cette dernière est déjà pensée conjointement avec la morphologie. Se joue en quelque sorte une autonomie de la linguistique : nous avons vu avec Pêcheux que la position que l'on attribuait à la sémantique était spéculaire du rapport général envisagé au langage : soit, la sémantique est extérieure à la langue ; soit, elle est intérieure à la langue, mais s'avère en quelque sorte réduite à une grammaire sémantique universelle.

Dans une perspective chomskyenne, la grammaticalité (syntaxique) et la signification sont dissociées. Un énoncé grammatical peut ne rien vouloir signifier (Chomsky 1975) – par contre, un énoncé agrammatical ne peut rien signifier – ce contre quoi s’opposera d’ailleurs Lacan (Henry 2012, paragr. 9). En outre, la syntaxe peut s’étudier de façon extra-pragmatique, *in abstracto*. Aussi, introduire une orientation sémantico-argumentative d’une structure syntaxique autorisée dans un contexte dialogique spécifique affaiblit l’autonomie de l’appareil chomskyen dont l’entreprise était justement de déconnecter le sens de la grammaire (Jakobson 1963, 204). De plus, dès lors que l’on introduit de la signification, une seconde question se pose, à savoir l’autonomie de la linguistique, puisque l’analyse du tour syntaxique implique l’introduction d’une sémantique énonciative, extérieure à la langue. Reste qu’introduire l’énonciation lacanienne – qui n’est pas sémantique – est la seule solution pour maintenir l’édifice.

Milner saisit directement la portée énonciative de ce qu’il décrit. Il rejette d’ailleurs la critique possible de sémantisme en arguant qu’il s’agit d’une question énonciative¹⁶³. Milner précise dans une note de bas de page ce qu’il entend par ce concept d’énonciation qu’il mobilise (J.-C. Milner 1978a, 229, ndb 1) :

Le concept du sujet de l’énonciation utilisé ici est celui de J. Lacan : c’est le point de subjectivité auquel on rapporte un énoncé *en acte* et dont on ne suppose rien – ni permanence ni conscience ni individualité – que ce qui permet de penser la possibilité de l’énoncé lui-même. Ce concept se distingue de celui, tout descriptif, de « locuteur » et de celui de « sujet parlant » : ce dernier définit un point de subjectivité par rapport à la *capacité* de parler ; c’est donc le concept d’une permanence qui, par-delà les énoncés singuliers, les unifie.

Cette vision est à rapprocher de ce qu’il développe dans *L’amour de la langue*, lorsqu’il énonce les axiomes qui permettent une science linguistique (J.-C. Milner 1978b, 8) :

Ne retenir de l’être parlant en général que ce qui le fait support d’un calculable, le penser comme un point sans division ni étendue, sans passé ni avenir, sans conscience et sans inconscient, sans

¹⁶³ Sauf que l’un n’exclut pas l’autre puisque les propriétés énonciatives sont propres à une sémantique formelle. Au demeurant, difficile de savoir ce qu’entend précisément Milner par *sémantique*. Peut-être rejette-t-il la sémantique au sens de signification lexicale, telle que l’envisage la sémantique discursive de Pêcheux ou la sémantique universelle de Chomsky. C’est d’ailleurs à cette condition que « l’édifice est sauf » : considérer que l’introduction de l’énonciation n’est pas introduction de sémantique – ce qui est, de notre point de vue, discutabile.

15. Réel de la langue et représentation – de la linguistique à la psychanalyse

corps – ,et sans autre désir que celui d'énoncer. C'est l'ange, qui, depuis toujours, image ce qu'il advient d'un sujet quand on n'en retient que la dimension d'énonciation pure.

Le locuteur suppose une dimension dans le temps et une spéculation sur une capacité propre à une subjectivité donnée. Il s'agit de n'appréhender l'énonciation qu'en acte, qu'en fait linguistique, qu'en description d'une situation de parole. Si l'édifice paraît sauf, Milner estime pourtant que les fondations de la linguistique sont chancelantes. En effet, pour Milner, ce n'est pas tant l'introduction d'une sémantique énonciative qui pose problème, que le fait que l'énonciation, que le sujet de l'énonciation, ne soit pas formalisable. Que le sujet de l'énonciation n'est pas formalisable est une position presque de principe. Il ajoute d'ailleurs en conclusion de *De la syntaxe à l'interprétation* (J.-C. Milner 1978a, 374) : .

Qu'on les prenne sous leur forme la plus générale – qu'en est-il de la forme et du sens ? – ou sous une forme particularisée – qu'en est-il de la sémantique générative et de la théorie standard étendue ? –, les questions qui étaient posées au départ de notre investigation sont, au moins dans une mesure raisonnable, tranchées. Mais l'enjeu se révèle plus important qu'on ne pouvait d'abord le croire : il a fallu pour que la notation syntaxique se prête à décrire tous les phénomènes pertinents, l'étendre, en y intégrant des symboles d'un statut singulier, nommément E et [±QU]. Sans doute, on l'a vu, le caractère proprement syntaxique de la notation n'en est pas pour autant affecté : ce ne sont pas à proprement parler des termes sémantiques qui sont ainsi introduits. Mais en fait, les fondements mêmes de la linguistique sont mis en cause : on l'avait définie comme le projet d'une représentation formalisée (ou formalisable) de la langue ; elle s'oblige ici à restituer dans sa notation les effets d'une instance en elle-même non formalisable et non représentable : le sujet de l'énonciation. [...] N'est-ce pas dire que pour la théorie les conditions de consistance et de complétude sont impossibles à conjoindre ? [...] S'il en est ainsi, il s'agit d'une limite indépendante de tout cadre théorique particulier [...] : c'est le réel de la langue lui-même qui, en certains de ses lieux, ne peut être décrit intégralement que par l'adjonction au formalisme de termes qui le subvertissent. C'est la langue elle-même qui ne peut être parcourue totalement qu'au regard d'un point qui, comme la totalité, la défait.

Il ne s'agit pas d'un manque théorique, d'une impossibilité située et conjoncturelle. Il s'agit d'un propre de la langue ; il s'agit de ces sutures que la linguistique – ni aucun domaine autre et nouveau – ne pourra jamais appréhender. Autrement dit, il s'agit des

limites de la linguistique comme formalisation galiléenne – au sens de Milner –, comme formalisation mathématique et, par conséquent, des limites de la linguistique comme science. Il s'agit du *réel de la langue* qui ressurgit en dedans la langue constituée comme réel par la science linguistique, dans son impossible représentation alors même que le réel doit être conçu comme représentable (J.-C. Milner 1978b, 30), comme régularisable (1978b, 31), par « l'écriture réglée d'un réel structurant » (1978b, 32)¹⁶⁴, défini comme un « système de signes » (1978b, 48), réalisé épistémiquement et historiquement par le structuralisme saussurien envisagé comme « un ensemble de propositions non triviales, touchant le réel de la langue et la forme de sa représentation » (J.-C. Milner, 1978, 48). Ce resurgissement du réel prend en l'occurrence la forme de l'énonciation qui oblige un changement dans l'écriture – nous avons vu le bricolage milnérien – attendu que cette dernière est toujours en tension entre complétude et consistance (J.-C. Milner 1978a, 374).

Ces segments qu'envisage Milner, ce sont ces tours, ces spécificités, ces sutures, ces usages, ces éléments qui « dans le réseau du réel » (J.-C. Milner 1978b, 45) doivent demander des explications alternatives, comme les expressions que nous avons vues précédemment, ou le cas du *ne* explétif que Milner cite comme exemple¹⁶⁵. Nous avons

¹⁶⁴ Milner utilise cette expression pour qualifier la grammaire comparée qui, selon lui, avant les grammaires logiques, participe de la linguistique comme science galiléenne.

¹⁶⁵ Le cas du *ne explétif* que Milner cite en passant mérite notre attention, tant il a justement attiré l'attention des linguistes, mais aussi des puristes. Le *ne explétif* est, en cela, un exemple de petite énigme grammaticale et linguistique. Au demeurant, il témoignerait d'un phénomène plus profond et ne peut être réduit à une simple curiosité grammaticale voire à une particularité euphonique. Pour s'en rendre compte, il suffit de regarder la place qu'accordait Lacan à ce petit *ne*, sur lequel les lacaniens continueront largement de discuter. Lacan, s'appuyant sur Pichon, lui-même psychanalyste et auteur d'une célèbre grammaire avec Damourette explique (Lacan 2011, paragr. 56) :

Les logiciens, pour être trop psychologues, ont manqué quelque chose dans la négation. C'est Pichon, qui était un excellent observateur, qui a proposé, touchant la négation, une distinction utile entre le forclusif et le discordantiel. Dire : « il n'y a personne ici », c'est une forclusion ; il est exclu qu'il y ait ici quelqu'un. Notons qu'en français il y a toujours deux termes : ne-personne ou ne-rien ou ne-point, etc. Quant au *ne* livré à lui-même, tout seul, il exprime la discordance ; à savoir quelque chose qui se situe entre le procès de l'énonciation et celui de l'énoncé. Soit l'emploi de ce *ne* qu'on appelle à tort explétif ; par exemple : je crains qu'il ne vienne. Le Français saisit là le *ne* dans le moment où il glisse de l'énonciation vers l'énoncé, du *je ne dis pas que je sois ta femme* au *je ne suis pas ta femme*. En anglais, la négation ne

vu que Milner n'a pu résoudre ces difficultés qu'en introduisant des signes, des écritures, permettant une représentation – répondant à l'impératif de la complétude ; mais, ce faisant, il introduit des signes qui échappent aux lois d'écriture du modèle qu'il utilise : sorte d'indétermination théorique qui empêche d'être à la fois complet et consistant. La situation de Milner est donc relativement claire : la linguistique comme science suppose de produire des énoncés mathématisés qui répondent à une nécessité de complétude et de consistance impossible lorsque l'on envisage certains segments dont nous ne pouvons même pas considérer qu'ils sont en marge du réel, quoiqu'ils soient aux marges des modélisations et autres théories. En cela, la linguistique comme science est, pour reprendre les mots de Milner, défailante. Au demeurant, il sera et serait aisé de critiquer le discours de Milner en arguant, au contraire, qu'il existe des branches, des écoles, des domaines, des disciplines, des approches ou des moutures de la linguistique qui cherchent à dépasser cette apparente impossibilité – qui ne serait donc que celle d'un modèle et non de la linguistique en elle-même.

Comme anticipant cette remarque qu'il ne formule pourtant jamais, Milner s'attache, dans *L'amour de la langue*, à définir le propre de la linguistique, le commun à toutes les approches spécifiant les logiques scientifiques qu'il exposait en introduction de

peut pas s'appliquer de façon pure et simple au verbe de l'énoncé. On ne dit pas : *I eat not* mais *I don't* ou *I won't eat*. Ici, l'énoncé est amené à emprunter une forme calquée sur celle de l'auxiliaire, qui est typiquement ce qui, dans l'énoncé, est capable d'introduire la dimension du sujet. *I won't go*, je n'irai pas, n'implique pas seulement un fait, mais ma résolution de sujet. Nous trouvons ici une trace de ce qui relie essentiellement la négation à l'énonciation.

Lacan, reprenant donc à son compte la distinction de Pichon, identifie deux usages de la négation : une négation forclusive – terme lui-même emprunté à la psychanalyse – et une négation discordantielle qui semble se jouer au niveau de l'énonciation. L'influence de Pichon ne doit pas être considérée comme minime. Il s'agit d'une part d'une des plus grandes grammaires françaises, et, d'autre part, d'un auteur que Lacan respecte particulièrement. Il faut comprendre la particularité de la négation, tant du point de vue de la psychanalyse que du point de vue de la linguistique, si l'on veut saisir son importance chez Lacan et Milner. La négation française possède le trait particulier de s'exprimer par deux termes qui ne constituent pas nécessairement un morphème discontinu et qui peuvent, dans des usages spécifiques, s'utiliser seuls. S'ajoute à ces particularités l'usage explétif ou discordantiel du *ne*. Lacan s'intéressera particulièrement à ces notions issues de Damourette et Pichon, et ne reconnaîtra pas au statut de l'explétif celle d'un phénomène de « mince intérêt ». (Arrivé 1996, 118). Le *ne* discordant exprimerait ainsi une discordance entre deux états de l'énoncé, entre l'énonciation et l'énoncé. Le fameux *je crains qu'il ne vienne* exprimerait le souhait, caché, *qu'il ne vienne pas*, sorte de second énoncé qui émerge du premier, dans un rapport de l'ordre du tacite et du non-dit.

son exposé. En effet, la linguistique est selon lui *une*, attendu qu'elle repose sur un geste épistémologique fondamental qui fonde tout ce qui est – ou se veut – linguistique. Pour Milner, le point de départ de la linguistique est le *Cours* de Saussure¹⁶⁶, dont nous avons vu le rôle qu'il jouait chez Pêcheux. Pour Milner, l'innovation centrale du *Cours* repose sur l'introduction de la notion de *signe* et donc de *système de signes* – dont découlent en effet les notions de *fonctionnement* et de *valeur*, fondamentales dans la disjonction saussurienne. Cette innovation implique trois repères qui persistent de ce geste d'établir le système de signes. Le premier repère est l'idéal de la science ; le second est une science idéale ; le troisième repère qui connecte en quelque sorte les deux autres est le signe. Il importe donc de saisir la lecture milnérienne de Saussure pour comprendre la critique qu'il adresse en quelque sorte à la linguistique de son temps.

Premièrement, la démarche saussurienne reposerait sur un idéal de la science qu'il s'agit d'atteindre. Cette démarche ne repose pas sur le fondement d'une nouvelle science qui existerait déjà, mais sur sa validation. En effet, pour Milner, Saussure ne cherche pas à fonder une science linguistique qui existe déjà dans la grammaire comparée, mais à « l'autoriser en droit » (J.-C. Milner 1978b, 49). Il s'agit proprement de l'effet performatif que nous évoquions précédemment – cf. Chap. 11.1. La possibilité de la science linguistique reposerait sur une série de couples – une série de disjonctions pourrions-nous dire – entre les *choses en soi* et les *phénomènes*¹⁶⁷. Les choses en soi, le réel de la langue donc, seraient le langage, le son comme flux sonore, l'idée ou le sens, la liaison entre un son et une chose du monde ; les phénomènes correspondants seraient la langue, le son comme segment ou phonème ou signifiant ; le signifié ; l'arbitraire du signe. Selon Milner, un double désir est apparent : premièrement, le désir d'atteindre lesdits noumènes ; deuxièmement, le désir d'étendre la logique de la grammaire comparée à une science linguistique à part entière. Ainsi, pour Milner, la linguistique n'a rien d'inédit, attendu qu'il ne s'agit que d'une généralisation et d'une extension des logiques propres à la grammaire comparée.

¹⁶⁶ Qu'il s'agisse de l'objet-historique *Cours de Saussure* ou du *Cours* tel que Saussure l'aurait dispensé, il importe peu, attendu que la linguistique s'est fondée – du moins selon Milner – sur des principes communs, indépendamment de s'ils ont été réellement ou non pensés par Saussure.

¹⁶⁷ On retrouve chez Milner un interdiscours kantien. Les noumènes (choses en soi) s'opposent aux phénomènes. Les noumènes sont les choses telles qu'elles existent en elles-mêmes, au-delà de la structure de notre connaissance qui nous permet de les appréhender de façon sensible et phénoménale (1978b, 49).

15. Réel de la langue et représentation – de la linguistique à la psychanalyse

Le second point est d'atteindre une science idéale – c'est-à-dire, si on suit la logique que Milner expose depuis le début, en s'appuyant sur Koyré et Lacan, une science représentable et, plus encore, selon une logique kuhnienne ou galiléenne, grâce à des inscriptions mathématiques. Il ajoute par ailleurs que la science doit suivre un modèle qu'il qualifie d'eulclidien et qu'il décrit comme la nécessité de déduire tous les concepts d'une science d'un nombre minimal d'axiomes qui repose sur un nombre minimal de concepts d'une part et, d'autre part, que tous les axiomes en question doivent être *évidents* et ne demander aucune démonstration préalable (J.-C. Milner 1978b, 47-54). Cela étant, le troisième repère, à savoir le signe, peut se réécrire comme un axiome selon lequel la langue est un système de signes et un concept primitif, à savoir ledit système de signes. Enfin, pour Milner, ces trois repères saussuriens existent et persistent dans toutes les linguistiques, même si, subissant diverses modifications, ils peuvent ne plus être reconnus comme les repères saussuriens (J.-C. Milner 1978, 53-54) :

Toutes les formes de linguistique, y compris la grammaire transformationnelle, s'ordonnent de l'idéal de la science et déterminent pour la construction de leur propre savoir, des objets dont elles [les formes de linguistique] ne veulent rien savoir – opération équivalente à la distinction des phénomènes et des choses en soi.

Il note par ailleurs (Milner 1978, 54) :

[...] le repère de la science idéale a totalement changé de figure aujourd'hui : pour la grammaire transformationnelle notamment, le modèle n'est certainement pas de type eulclidien ; aux axiomes et aux principes d'évidence et de minimum, elle substitue les hypothèses, la non-évidence et le maximum : une théorie ayant d'autant plus de valeur qu'elle comporte plus d'hypothèses falsifiables (donc non évidentes). En effet, la science idéale s'est faite poppérienne.

À lire Milner, la linguistique est limitée, incapable de décrire le réel de la langue dans sa totalité, seulement à même de renvoyer aux marges de la théorie ce qui devrait se trouver dans son cœur. Pourtant, Milner persiste à trouver quelque chose de fondamentalement intéressant au cœur de la linguistique. Constatant en 1974 et en 1978 que la philosophie et la politique se sont « évanouies en fumée vers la lune » et que « radicalement le réel était passé », constatant que la linguistique n'est pas cet idéal de l'accomplissement du « destin de toutes les sciences de l'homme », Milner devrait se désintéresser de cette linguistique qu'il se surprenait lui-même à trouver intéressante (J.-

C. Milner 1978b, 7-14). « Pourtant, la linguistique résiste », note-t-il ; elle résiste non comme un avatar de la grammaire dont elle est le pendant scientifique, refusant sa démarche non systématique. En quoi et comment la linguistique résiste-t-elle donc et préserve-t-elle un intérêt s'il s'agit d'une science impossible qui repose sur des postulats finalement surannés et sur l'exclusion factice de la grammaire et du purisme ? Par une sorte de tour théorique, Milner déplace l'intérêt de la linguistique : elle n'est pas intéressante en tant qu'elle est une science (J.-C. Milner 1978b, 66) :

[...] le fait qu'il y ait de la langue a à faire avec le fait qu'il y ait de l'inconscient, d'où il suit que les mécanismes de l'une répètent ceux du second [...] et réciproquement. D'où il suit précisément qu'un point peut être défini où la langue [...] et le désir inconscient s'articulent. Ce point [...] Lacan l'a nommé : c'est la langue [...]. Ce que la linguistique atteste, par sa seule possibilité, c'est que ce point où langue et désir se corrompent l'un l'autre n'est pas à se figurer comme un flux, mais consiste en une articulation signifiante. C'est par là seulement que son écriture touche le réel. [...] La psychanalyse, donc, se soutient de ce que supposent la linguistique et la grammaire, et que ces dernières garantissent par leur succès.

Milner pose donc la thèse suivante : la linguistique est impossible science, et ne se distingue de la grammaire que de ce point de vue – négation de la disjonction galiléenne – ; elle n'existe pas en tant que discours, mais n'a d'intérêt qu'en tant qu'elle a fourni une écriture et, de ce fait, permet d'appréhender que l'on puisse écrire une autre réalité que celle de la nature. Autrement dit, ce que permet la linguistique c'est d'envisager que l'on puisse appliquer le galiléisme non seulement à des objets sublunaires – innovation de Galilée selon Milner – mais surtout à des objets qui ne sont pas physiques. Dès lors, il est possible de proposer un galiléisme de l'inconscient, de la psyché. Et ce projet galiléen, pour Milner, c'est Lacan qui l'a entrepris. Cette psychanalyse galiléisée se situe à l'articulation de la langue et du désir. Ainsi, il semblerait que Milner pose un constat assez préoccupant quant à l'avenir de la linguistique – un constat qui interpellera Pêcheux et justifiera sa réponse, avec Gadet, dans *La langue introuvable*. La réflexion peut s'envisager en termes qui mêlent une lecture historiographique de la linguistique et une lecture épistémologique : (1) la linguistique accède au statut de science pilote dans les années 1950-1960 dans un moment d'aggiornamento intellectuel et politique ; (2) en 1974, lorsque Milner réalise ses interventions au séminaire, il indique être sorti de cette

agitation intellectuelle et politique – il témoigne en quelque sorte de l'essoufflement d'une certaine vision structurale ; pourtant, il constate que la linguistique *résiste* ; (3) il situe cette résistance dans ce que la linguistique a pu montrer, a pu permettre de réaliser, notamment par son impossibilité. La linguistique survit au structuralisme, qui d'elle a émergé parce qu'elle permet de le dépasser en pointant l'articulation entre la langue et l'inconscient, *lalangue*, qui, elle, serait formalisable de façon galiléenne. Notons toutefois que cette piste psychanalytique est dans une situation doublement marginalisée : (1) marginalisée dans le champ scientifique français ; (2) marginalisée dans l'espace scientifique, notamment linguistique, international. Nous avons en quelque sorte une situation de piratage ou de piraterie de la linguistique (Vinciguerra 2011, paragr. 16) :

Avec [lalangue], Lacan va être amené à se déprendre du structuralisme de son temps qui finalement « intégrerait le langage à la sémiologie », mais il s'éloigne aussi bien de sa propre valorisation de la syntaxe. Il crée une linguisterie, terme qui évoque menuiserie... ou piraterie, écrit J.-C. Milner.

Cette piraterie consiste au final à détourner la linguistique de l'intérieur, à la pirater pour en faire un sous-domaine, pourrions-nous dire, de la psychanalyse. L'approche de Milner est fondamentale, parce qu'elle permet, par contraste, de comprendre la manière dont Pêcheux envisage la linguistique. Il apparaît que toutes les différences épistémologiques que nous abordons peuvent s'inscrire dans un système de positionnement qui implique de considérer le rapport aux techniques d'inscription d'une part, et le rapport à l'idéologie d'autre part. Car, la possibilité de la linguistique se situe à cette articulation signifiante entre techniques d'inscription et idéologie. Considérer que la linguistique est possible implique de considérer d'une part qu'elle a les outils de représentation adéquats – et donc que son réel est représentable par la science linguistique– et, d'autre part, considérer l'idéologie dans laquelle s'inscrivent lesdites techniques d'inscription. Si Pêcheux partage avec Milner le constat d'un *réel* qui dépasse la stricte explication linguistique et le refus d'y donner des explications biologisantes ou sociologisantes, il s'oppose à lui quant à l'impossibilité de la linguistique d'y répondre. Car, pour Pêcheux et Gadet, si la langue est certainement « un système non clotûrable », elle n'en est pas moins représentable (Gadet et Pêcheux 1981, 23). Il reste, du moins, à définir en quoi et comment elle est représentable.

16. Faire science et gnoséologie

La présence de Jean-Claude Milner dans notre corpus peut paraître marginale : par la nature de ses écrits comme par la place que nous leur donnons dans notre travail. Pour autant, elle nous paraît centrale. Certes, il produit de l'hétérogénéité dans notre corpus, ce qui peut contrevenir à une certaine tendance à l'homogénéisation comparative : il faut constituer un corpus pourvu d'une homogénéité suffisante que pour produire du commensurable et, de fait, une lecture pertinente. Or, comme nous le signalions dans notre méthodologie, s'il s'agit d'identifier des systèmes de formation – des formations discursives, au sens de Foucault – qui sont transversaux ou, dans la perspective d'Angenot, d'identifier une gnoséologie en vigueur dans une société donnée (2006), il apparaît pertinent de composer des corpus porteurs d'une variation interne : corpus transgénérique, transmédiologique ou transthématique. De façon similaire, en fonction du projet de lecture, le rôle interprétatif d'un ou de textes dans le corpus peut varier. En l'occurrence, si *De la syntaxe à l'interprétation* est, d'un point de vue générique, similaire aux autres textes que nous avons étudiés, *L'amour de la langue* est radicalement différent, tant du point de vue de la forme que de l'argumentaire avancé. Cependant, à regarder de plus près, ce n'est pas tant Milner qui a une place particulière que chacun des auteurs que nous étudions qui est radicalement distinct des autres.

Antoine Culioli est un linguiste au sens strict du terme qui cherche à dépasser l'opposition langue/discours en proposant une théorie de la mise en discours, envisagée du point de vue d'une énonciation comme mise en forme cognitive d'un énoncé qu'il va falloir approcher de façon linguistique de sorte à représenter indirectement les opérations cognitives en jeu. Michel Pêcheux est un philosophe qui ne s'intéresse à la linguistique qu'en tant qu'elle permet d'envisager l'idéologie. Quant à Milner, considérer qu'il a une trajectoire post-linguistique est se leurrer sur son intérêt premier : la linguistique n'est intéressante qu'en tant qu'elle donne à la psychanalyse des outils. Aussi, ce qui rapproche ces auteurs, plus encore que leurs usages scripturaux – qui diffèrent fondamentalement –, c'est un même souci de *faire science* qui prend néanmoins trois directions divergentes : pour Culioli, il s'agit de *faire science* en linguistique, de préserver ce faisant la primauté de la linguistique comme science sur le langage qu'il faut envisager comme une faculté

humaine dont on doit comprendre le fonctionnement ; pour Pêcheux, il s'agit de *faire science* en philosophie et en sciences sociales en l'extrayant de l'idéologie à sa source ; pour Milner, il s'agirait de *faire science* en psychanalyse, compte de tenu de l'échec de la linguistique. En quelque sorte, chacun d'entre eux fonctionne comme le contrepoint du précédent : Culioli veut rester dans le domaine de la linguistique et abolir la distinction langue/discours ; Pêcheux veut dépasser le domaine de la linguistique et abolir l'idée que le discours fût de la parole libre ; Milner veut dépasser l'idée que la linguistique puisse être une science capable d'étudier le langage dans son réel. Trois conceptions du réel de la langue pour trois dépassements de l'approche structuraliste : trois théories du discours.

Milner permet d'éclairer l'aspect janusien qui traverse le *faire science* de nos auteurs : formaliser est une question de représentation ; *faire science* consiste en la capacité de tout représenter au sein d'un même système formel ; si tout n'est pas représentable ou s'il faut faire intervenir un extérieur, le *faire science* échoue ; or, la linguistique ne peut pas tout formaliser sans recourir à un extérieur – le cas du « E » mis en évidence par Milner – ou ne peut pas tout représenter de façon univoque – la position paradoxale de Culioli. C'est, précisément, à ces deux éléments que répondent Pêcheux et Gadet en affirmant d'une part qu'il est possible de tout représenter sans faire intervenir un extérieur et, d'autre part, qu'il est possible d'envisager l'équivoque de façon univoque et de proposer une vision non subjective de la subjectivité. Dans cette perspective, *La langue introuvable* est une réponse à la réflexion de Milner. Cette réponse est néanmoins complexe à appréhender, tant par le champ sémantique et conceptuel employé que par la structure même du discours, la posture énonciative des auteurs, le *faire science* déployé, la scénographie mise en place et, conséquemment, le pacte de lecture institué, au sens que nous avons abordé de *matérialité*.

Cet ouvrage est radicalement différent des ouvrages et articles de Pêcheux que nous avons étudiés précédemment. Nous pourrions l'envisager comme un essai – au sens où les paramètres scéniques ne permettent pas une identification typologique et générique claire – d'histoire et d'épistémologie de la linguistique qui fonctionne, dans un même temps, comme un manifeste pour une autre manière de *faire de la linguistique*. Pour en rendre compte, nous étudierons d'abord la manière dont Pêcheux et Gadet mobilisent, sans jamais la nommer, la notion de *formation discursive* pour rendre compte

d'un même système de formation des énoncés de textes *a priori* radicalement divergent et, ainsi, produire une lecture alternative de l'histoire et de l'épistémologie linguistique – en mettant l'accent sur l'idéologie sous-jacente à l'épistémologie linguistique (16.1). Nous verrons, ensuite, en quoi la manière de Pêcheux et Gadet d'approcher cette formation discursive est marquée par un topique théorique et, conséquemment, un *faire science* pleinement psychanalytique qui tranche avec les écrits antérieurs (16.2).

16.1. Espace idéologique et formation gnoséo-discursive : la G.G.T et le *witz*

Le titre de ce sous-chapitre repose volontairement sur un télescopage. *A priori*, l'humour juif propre au *witz* et la G.G.T (la grammaire générative transformationnelle chomskyenne) n'ont rien à voir, tant sur le plan épistémique, que sur le plan discursif. Nous comparons d'une part un modèle théorique linguistique, mobilisé et construit dans un champ scientifique, dans un espace discursif, dans des discours scientifiques, avec, d'autre part, une pratique discursive qui ne peut s'entendre difficilement hors d'un contexte pragmatique, qui est attaché à des situations de communications singulières (le fonctionnement de l'humour) et à une communauté discursive qui correspond à un espace et un ensemble de pratiques radicalement dissemblables de l'espace que nous pouvons découper comme étant le champ scientifique. Les objets paraissent sensiblement hétéroclites et incomparables. Au demeurant, *La langue introuvable* propose une analyse de l'idéologie, de l'histoire, de la politique et de la linguistique, qui permet d'identifier des constantes ou des traverses idéologiques, dans des discours qui n'auraient, sinon, aucune cohérence comparative ou de corpus. Les discours en question sont constitutifs d'une formation discursive. Cette notion de formation discursive, brièvement introduite précédemment, est sensiblement compliquée : introduite par Foucault (Puech 2005, 105), remobilisée par Pêcheux (Pêcheux, Haroche, et Henry 1971) dans une perspective marxiste que n'avait pas originellement Foucault ; sensiblement retravaillée par de nombreux auteurs péchaldiens (Conein 1981; Courtine 1981; Narzetti 2018) ; remobilisée par Achard (1995) ou Maingueneau (2011) dans des contextes sensiblement différents, la notion de formation discursive est, à elle seule, une sorte de concentré d'histoire épistémologique – dont les travaux d'Oger donnent un aperçu

synthétique (2019). Compte tenu de cette histoire théorique, il peut sembler compliqué – ou inutile – de chercher un commun théorique aux nombreuses variations de la notion.

Pourtant, il nous semble que la permanence du terme *formation discursive*, alors même qu'il rentrait en concurrence, sur le marché conceptuel, avec d'autres termes et d'autres notions (comme celle de communauté discursive ou de positionnement) indique qu'elle est porteuse d'un intérêt théorique, méthodologique ou critique potentiellement renouvelé à chaque remobilisation. Il nous semble que nous pourrions identifier un noyau conceptuel à la *formation discursive* qui serait une constante *idéologique* qui traverse des discours hétérogènes – c'est-à-dire distincts tant sur le plan pragmatique, énonciatif ou générique, que sur le plan de sa participation à l'économie d'un ou de champs et d'une ou de communautés discursives. Cette notion de *formation discursive* nous paraît centrale dans *La langue introuvable* : centrale premièrement parce que *La langue introuvable* ne nous paraît analysable qu'à condition d'identifier un conflit discursif interne – qui nécessitera de notre part une remobilisation de la notion de formation discursive –, deuxièmement parce que l'analyse de *La langue introuvable* repose sur cette notion. En effet, il s'agit, pour Pêcheux et Gadet, d'identifier la ou les formations discursives dont participent – ou qui traversent – les discours en linguistique – quoique le terme n'apparaisse jamais.

Ainsi, plus largement, outre le terme de *formation discursive*, les termes de *formation idéologique*, *analyse du discours*, *théorie du discours*, *prédiscours*, ou encore *sémantique discursive* sont absents, de même que les termes *interdiscours*, *matérialité discursive*, *processus discursif* qui ne sont présents qu'une seule fois, sur un texte de plus de cent pages. En revanche, de façon assez symptomatique, le terme *Chomsky* apparaît 196 fois, *chomskyenne* 37 fois, *chomskysme* 20 fois, et ainsi de suite. Le terme *Lénine* apparaît 56 fois, *Saussure* 71 fois, *Milner* 66 fois, mais *Althusser* et *Lacan* respectivement trois et neuf fois (onze fois si nous comptons l'adjectif *lacanien*). Le vocabulaire psychanalytique n'est pas démesurément présent, contrairement à ce que pourrait laisser croire la critique de Normand (1983) : le terme *blessure* apparaît cinq fois, dont trois avec l'adjectif *narcissique* (et répété avec le démonstratif *cette* qui renvoie donc à la *blessure narcissique*, qui montre qu'il s'agit d'un référent connu dans la pensée péchaldienne) ; le terme *narcissique* apparaît donc trois fois avec *blessure* et trois fois avec d'autres

substantifs (*suffisance, matérialisme, recours*) ; la famille lexicale du refoulement apparaît dix fois ; idem pour la famille de la forclusion qui apparaît onze fois ; *castration* une seule fois. À l'inverse, les termes *raison* (39 fois), les termes propres à l'universel (45 fois l'adjectif, et dix fois le substantif), les termes *Droit* (22 fois) –, *état* (22 fois), *juridique* (42 fois) ou *marxisme* (46 fois) émaillent le texte. Ce petit aperçu de démographie lexicale, pour parler comme Pêcheux, vise à rendre compte de l'ancrage lexico-conceptuel surprenant de l'ouvrage, qui ne semble avoir aucun interdiscours linguistique, un interdiscours psychanalytique plutôt faible, mais qui paraît particulièrement adressé – en l'occurrence à Chomsky et Milner – comme s'il s'agissait de régler des comptes. Plus surprenants peut-être sont les références et le registre du droit, finalement bien plus présents que le vocabulaire psychanalytique, qui, néanmoins, s'ancre dans une lecture lacanienne – Lacan chez qui on retrouve effectivement un rapport entre la Loi, l'Ordre et le Père qui s'oppose à l'Autre, la Mère, la Vie (Bruno 2010) ; le mot *loi* apparaît d'ailleurs 38 fois chez Pêcheux.

Aussi, même si l'expression *formation discursive* est absente, il nous semble que *La langue introuvable* étudie spécifiquement une formation discursive, à laquelle appartient la G.G.T tout comme l'humour juif ; une formation discursive qui relève d'un rapport spécifique à l'État, au Droit et, de fait, au discours juridique qui, précisément, cherche à envisager le rapport entre l'Universel et le Particulier. Pour s'en rendre compte, considérons dans un premier temps le propos général du travail de Pêcheux et Gadet, en produisant un décalage et en nous intéressant à leur entretien publié en 1991 dans la revue canadienne *Canadian Journal of Political and Social Theory* dédiée au rapport entre l'idéologie et le pouvoir, intitulé de façon éloquente : *Ideology and power in the age of Lenin ruins*, qui nous permet d'éclairer le sens de leur démarche (Kroker et Kroker 1991). L'intervention de Pêcheux et Gadet s'inscrit, stylistiquement, dans le champ de façon plus classique, sans scénographie ni posture particulière. Ainsi, dès l'abord, Pêcheux revient sur *La langue introuvable* qu'il décrit comme un ouvrage qui se préoccupe du rapport qu'entretiennent l'histoire, l'idéologie et le discours avec la langue : ce n'est aucunement surprenant, il s'agit du rapport qu'entretient Pêcheux avec son travail depuis le début de sa carrière, dès l'époque des *Cahiers*.

Cependant, l'intérêt de cette présentation réside dans la lecture rétroactive que Pêcheux fait de son propre travail. Il rappelle que sa réflexion s'inscrivait initialement dans le structuralisme du début des années 1960, en tant qu'elle questionnait la lecture des discours idéologiques et s'opposait aux approches herméneutiques ou objectivantes – comme nous l'avons longuement expliqué en nous appuyant sur les critiques que Pêcheux formule dans moult articles. De son point de vue, la théorie du discours émerge de cette volonté de créer une lecture qui ne soit pas une lecture spontanée. Cette théorie du discours implique le geste de coupure épistémologique, de sorte à pouvoir étudier la *signification* de façon scientifique, c'est-à-dire extraite de l'idéologie, en mobilisant la seule science qui vaille et qui puisse s'opposer à l'idéologie dominante, à savoir le matérialisme historique. Dans cette perspective, le rapport entre l'idéologie et la langue se trouve justement dans l'articulation structurale qui permet un « lien stratégique », attendu qu'il s'agit d'étudier la manière dont le discours idéologique se reproduit tout comme le mythe se reproduit – ce qui, évidemment, fait écho à la référence lévi-straussienne présente dans l'AAD69 (Pêcheux et Gadet 1991, 26) :

This was the French way of dreaming of an impossible 'escape from ideology', of pretending to at last control historico-political reality itself by means of the separation of Science and Ideology¹⁸⁴.

Rétrospectivement parlant, Pêcheux reconnaît avoir surévalué, dans une perspective structuraliste, l'homologie structurale entre l'idéologie dominante comme mythe et le discours, négligeant que plusieurs mythes/idéologies coexistaient et rentraient en tension¹⁸⁵. Pêcheux constate ainsi qu'il fallait, et qu'il faut, envisager les objets idéologiques comme constitutifs d'un paradoxe, attendu qu'ils sont identiques et antagonistes entre eux. C'est d'ailleurs en ce sens que Courtine a pu retravailler la notion

¹⁸⁴ Où l'on voit les liens directs entre postulat épistémologique et postulat idéologique - qui ne sont en fait aucunement séparés. Nous expliquions au chapitre 11 qu'à bien lire Lévi-Strauss, Pêcheux proposait un modèle théorique insoutenable : l'analyse du mythe appartient déjà au mythe. Autrement dit, l'analyse du discours appartient déjà au discours puisqu'il s'agit de discours. Il est donc impossible de produire la rupture complète à laquelle aspire Pêcheux, à savoir que l'analyse du discours soit hors du discours, autrement dit que l'analyste soit hors de la logique de production du discours. Cette impossibilité ne paraît possible qu'à condition d'envisager l'analyse du discours comme l'expression du discours scientifique, détaché de toute idéologie, attendu que l'analyse du discours n'est pas tant l'analyse du discours que l'analyse de l'idéologie par le discours qui la rend apparente. Aussi, le discours scientifique serait, *in fine*, un discours dans lequel aucune idéologie ne trouve sa matérialité, le rendant extérieur au discours, extérieur au mythe.

¹⁸⁵ Pour autant, il ne semble pas reconnaître l'impossibilité d'une science du discours *hors* de toute idéologie.

de *formation discursive* (Courtine 1981) et dans cette perspective que s'adresse le rapport entre l'idéologie et la langue, qui se constitue au niveau du discours. Pêcheux témoigne en l'occurrence d'un changement de programme que l'on pourrait qualifier comme le passage, dans ses travaux, du structuralisme au poststructuralisme : l'analyse du discours n'a plus pour objectif de reconstruire, par l'étude des discours, les invariants homogènes de l'idéologie (dominante). Il s'agit plutôt de questionner le « jeu d'hétérogénéités discursives mouvantes » (Pêcheux et Gadet 1991, 30, nous traduisons). Cependant, le rapport au sujet chez Pêcheux reste identique : il s'agit de mettre à mal l'idée selon laquelle le sens est préconstruit, que le sujet est actif et dispose d'une conscience, et que la langue est un instrument de communication – nous retrouvons la position anti-benvenistienne. Le rejet d'une théorie sémantico-pragmatique chez Pêcheux s'inscrit par ailleurs dans un rejet d'un fantasme de domination qu'il associe clairement à la sémantique universelle. La combinaison d'une sémantique universelle, d'une *mathésis universalis* et d'une grammatisation de la société ne pourrait que former un instrument de domination, contre lequel Pêcheux se dressait déjà en 1981 et largement observé dans les analyses contemporaines du capitalisme linguistique (Auroux 1994; Ouellet 2021). Cette impossibilité est une des formes de la langue introuvable, attendu qu'il s'agit d'un évitement de rencontrer la langue telle qu'elle est, productrice de sens, et non simple actualisation.

Car il s'agit encore et toujours de la question du sens, de la signification, que nous abordions à travers la question de la sémantique discursive, ou que Milner pose lorsqu'il s'interroge sur la possibilité de définir certains objets syntaxiques sans recourir au sens – évoquant au final une sorte d'énonciation qu'il qualifie de non sémantique, comme s'il ne s'agissait pas, en réalité, d'un recours à la signification discursive¹⁸⁶. Car poser la question du sens implique de poser conséquemment la question du rapport entre la langue et la réalité, et donc du rapport entre la langue et l'idéologie ; subséquemment, se poser la

¹⁸⁶ En effet, Milner ne fait certes aucunement référence au sens en tant que sémantique universelle, mais dès lors qu'il pose la nécessité de l'énonciation, il fait appel à une sémantique formelle, dans la perspective de Pêcheux et Culioli, qui décrit le fonctionnement de l'énonciation qui s'inscrit dans un contexte dialogique précis et qui est porteur d'une sémantique discursive. L'expression *amusant, ce petit jeu* n'a aucunement la même signification que l'expression *ce petit jeu amusant* ou *ce petit jeu est amusant*. Le fait de syntaxe n'est appréhendable qu'en introduisant la notion d'énonciation qui décrit le contexte dialogique évacuant la portée ironique ou passive-agressive de la tournure syntaxique en question.

question du rapport entre langue, réalité et idéologie suppose de se poser la question du rapport entre langue et métaphore d'une part et entre langue et réalité d'autre part. Ce rôle central de la métaphore pour envisager le rapport entre langue et réalité est abordé à travers, justement, une métaphore par Gadet dans son interview (Pêcheux et Gadet 1991, 228) et dans *La langue introuvable* (Gadet et Pêcheux 1981, 80) :

Si nous réalisons les métaphores, c'est la fin du monde. Nous disons : « l'ombre tombe », « il pleut », « les étoiles filent ». Si cela se produisait réellement, le monde irait à la catastrophe. Quand Lénine parlait de nos adversaires idéologiques, il utilisait des métaphores. Staline a réalisé les métaphores, et c'est ainsi que les horreurs de l'année 1937 ont commencé.

Pour Gadet et Pêcheux, considérer que le langage entretient un rapport de l'ordre du reflet à la réalité a des conséquences bien connues. Cette vision spéculaire, nous avons vu précédemment que Pêcheux s'y opposait, notamment dans son rejet du plékhanovisme linguistique. Pour eux, la question de la métaphore permet de penser celle de l'univoque : dans un rapport univoque au langage, la métaphore ne peut pas exister et n'être réalisée qu'au pied de la lettre. Ce rapport n'est pas uniquement un risque formel, mais une possibilité politique d'ordre totalitaire. Aussi, il s'agit d'interroger les conséquences d'une pareille conception en linguistique, en partant de la notion de *créativité* qu'il faut, précisément, ne pas envisager comme l'espace de liberté d'un sujet donné qui supposerait une opposition entre contrainte et liberté – contrainte qui serait spécifiquement incarnée par la syntaxe. Cependant, comme le montre Gadet, en s'appuyant notamment sur les travaux de Judith Milner (J. Milner 1973), la syntaxe est souvent la condition de réalisation et d'existence de jeux avec le langage. Dans cette perspective, en repartant du postulat chomskyen qu'ils réinterprètent, Gadet et Pêcheux formulent l'idée qu'il n'y aurait aucune opposition entre le grammatical et l'agrammatical, ou du moins qu'il faudrait l'envisager comme un continuum et non comme « une opposition entre la langue et son extérieur, entre le normal et le pathologique, entre la règle et la déviation » (Pêcheux et Gadet 1991). Gadet finit son interview en résumant le projet qu'ils ont cherché à poursuivre dans *La langue introuvable* (Pêcheux et Gadet 1991, 30) :

In *La Langue Introuvable* we attempted to question the strategic position of the language master who seeks to rule over a world of statements through his own process of

enunciation. Against the narcissism of successful communication, we tried to assert the historical and political value of failure. The certitude of the American joke and the anxiety of a Jewish wit provide a philosophical illustration of this difference. The joke is the reply of the small American farmer to his pastor when the latter invites him to thank the Lord for having given him such a beautiful land: "But if only you had seen this land in the state in which He gave it to me!" The witticism is the reply of the small Jewish tailor to his unhappy client who had to wait six years for the delivery of a pair of trousers and there upon remarked that God took only six days to create the world: "All right, but look at the trousers, and look at the world..."

Cette évocation du *witz* et de la *joke* fait référence au chapitre quatorze de la seconde partie de *La langue introuvable*. Le propos de Gadet et Pêcheux est donc, *peu ou prou*, le suivant : il faut envisager le discours comme le lieu matériel où se rencontrent la langue et, non une idéologie dominante que serait le mythe capitaliste, mais les idéologies, dans leurs conflictualités, leurs reformations, leurs antagonismes qui se contiennent elles-mêmes. Dans cette perspective, ils sont plus intéressés par l'échec de la communication que par sa réussite – ce qui n'est pas sans rappeler la saillie culiolienne selon laquelle « la compréhension est un cas particulier du malentendu » (Culioli 1990b, 1:39). Cet échec communicatif, il s'agit des failles dont discute Milner – terme que Pêcheux et Gadet reprennent à leur compte (Gadet et Pêcheux 1981, 20) les associant clairement au *Witz* : « [le réel de la langue] est traversé de failles, attestées par l'existence du lapsus, du *Witz* [...] ». Ce *witz*, Pêcheux et Gadet l'envisagent de façon lacanienne comme une manifestation du non identique dans l'identique, dont procède l'équivoque. Pour eux, cet espace de *lalangue* où s'opère ce retour peut précisément être envisagé par la linguistique, ou plutôt être envisagé par une théorie du discours qui réfléchit à « la valeur politique et historique de l'échec » (Pêcheux et Gadet 1991, 34, nous traduisons), dès lors que l'inconscient est structuré par des rapports entre le réel, le symbolique et l'imaginaire (Gadet et Pêcheux 1981, 19).

Pour le dire autrement, l'équivoque, dont relèvent le *witz* ou le lapsus, est accessible à une théorie du discours, dès lors que l'on envisage ces échecs comme révélateurs des rapports entre le réel, le symbolique et l'imaginaire, dès lors qu'on les inscrit dans une approche historique et politique qui envisage le réel de l'histoire : car, c'est toujours au réel de l'histoire que Pêcheux en vient, et c'est quant au rapport audit

réel que Pêcheux et Gadet s'opposent à Milner, témoignant en réalité de divergences de vue dans leur rapport au matérialisme historique et au marxisme. Afin de s'en rendre compte, concentrons-nous spécifiquement sur le witz qui, comme échec, serait la cristallisation des rapports historiques comme *réalité matérielle* (Gadet et Pêcheux 1981, 177) :

L'esprit des universaux n'est pas le même que celui de la casuistique, ce qui se marque dans la langue par un rapport différent à l'humour. Du côté des classements et des règlements, l'énigme classique (la question posée à Œdipe sur l'animal qui marche sur quatre pattes, puis sur deux, puis sur trois), qui, par exemple en France, se recrée sous l'appareil scolaire dans les plaisanteries de potaches, assez souvent à base de jeux sur la langue ou de calembours (les questions en *qu'est-ce que* et en *pourquoi*, les combles, les différences et les tautologies). De l'autre côté, les jeux sur l'absurde et sur les antinomies, circulant entre le *Witz* juif et le *joke* anglosaxon. Cette différence d'esprit apparaît comme le minuscule symptôme d'une grande différence historique dans le traitement de ce qu'on appelle la « question juive ».

Afin de comprendre ce chapitre, il est nécessaire de l'inscrire dans l'argumentaire déployé. De façon extrêmement synthétique, la séquence en question consiste à analyser l'échec du chomskysme, qui touchait du doigt, pourrions-nous dire, le réel de la langue, pour le refouler aussi vite dans une sorte de bio-psychologisme, qui est en totale contradiction avec l'approche de Pêcheux et Gadet, qui cherchent à appréhender ledit réel de la langue dans une perspective matérialiste : matérialité langagière et matérialité historico-politique. Afin d'expliquer l'échec du chomskysme, ils cherchent à montrer les idéologies sous-jacentes au discours linguistique de Chomsky : autrement dit, ils cherchent à identifier les conditions matérielles, au sens historico-politique et idéologique, de la production du discours chomskyen. Ainsi, au chapitre précédent leur analyse du *Witz*, Pêcheux et Gadet discutent du « plus profond refoulé du chomskysme » (1981, 70) à savoir la règle comme point de contact du Droit et de la grammaire. Selon eux, la distinction historique et épistémologique dans la constitution du droit continental et du droit européen irrigue l'apparente opposition strictement philosophique entre empirisme et rationalisme.

À des fins de démonstration, ils proposent une analyse comparative de la constitution du droit en Europe continentale et du droit anglo-saxon afin de mettre au

jour le rapport différencié à la règle, et donc à la grammaire, que ces traditions juridico-épistémiques ont institué dans la grammaire même. La distinction dont ils rendent compte, bien connue (Guénaire 2001), oppose un droit européen qui est une construction *logique* et un droit anglo-saxon et américain qui se base sur du précédent à travers une casuistique jurisprudentielle qui refuse toute codification et qui favorise le caractère oral des débats juridiques – par opposition au droit continental qui est un droit de *règlementation* et non de *jurisprudence et de procédure*. L'espace que dessine l'opposition entre *règlementation* et *procédure* s'applique notamment à la linguistique : les grammaires européennes relèvent du premier espace, il s'agit d'une *règlementation* – qui est saillante dans la pratique du « dites, ne dites pas » – tandis que la linguistique américaine relève du second espace, celui où la règle est celle de la procédure et de la méthode. *Ne dites pas* versus G.G.T. Cette opposition entre règle de la réglementation et règle de la procédure apparaît selon eux dans le rapport que les langues entretiennent à l'humour – l'humour étant l'une de ces lignes de faille, avec le lapsus, l'une de ces sutures, que la linguistique ne peut envisager selon Milner. Ils avancent ainsi (Gadet et Pêcheux 1981, 177):

En Europe, cette question a pris la forme d'une différence irrécupérable, d'une altérité non résorbable dans l'universalité de la raison : de l'Espagne à la France, de l'Europe orientale à l'Allemagne, ce que l'on a pourchassé pendant dix siècles à travers les pogromes, les bannissements et les ghettos, c'est avant tout la singularité rétive d'une religion sans État et d'une langue sans territoire contrainte à survivre dans l'équivoque sous la rationalité occidentale, qui s'installait en se dégageant des formes de la scolastique. La part que les Juifs d'Europe apportèrent au développement de cette rationalité ne doit pas dissimuler que, simultanément, la tradition casuistique (la pratique de l'interprétation des textes poussée jusqu'à la ratiocination, l'art du débat mené à travers une forêt d'arguties jusqu'aux confins de l'absurde) conservait toute sa vigueur dans les communautés juives. Cette tradition survécut parallèlement comme une autre rationalité, inscrite dans les singularités concrètes d'une histoire, échappant au Tout de la raison transhistorique occidentale.

L'humour juif est, linguistiquement parlant, à rapprocher de la casuistique, et non des universaux. En outre, l'opposition même entre universaux et casuistique, rendue apparente dans un cas linguistique d'humour, rend compte de ce qu'il nomme la question

juive : ce qui apparaît dans l'humour juif est la raison même de leur destruction en Europe : une différence irrécupérable dans l'universalité de la raison. Par opposition, « la question juive ne prit pas du tout la même forme dans l'espace idéologique anglo-saxon » (Gadet et Pêcheux 1981) et si, comme le rappellent Pêcheux et Gadet, les États-Unis ont eu des pratiques d'extermination, elles répondaient aux logiques capitalistes d'appropriation des territoires et des corps, et non à la logique idéologique autre qu'ils identifient. Ainsi l'idéologie W.A.S.P (*White anglo-saxon protestant*) a intégré la tradition intellectuelle juive. Par conséquent, dès lors que l'on envisage le discours comme le lieu de rencontre de la langue et de l'idéologie, ne peut-on pas envisager *toucher le réel de la langue* à travers une différence d'humour qui condense des siècles d'histoire ? Pêcheux et Gadet estiment ainsi que (1981, 178) :

Entre les penchants de la réflexion logique anglo-saxonne (et ses liens à l'absurde) et la tradition intellectuelle du Witz juif, entre le raisonnement par l'absurde et l'argumentation a contrario (dans ce qu'elle reproduit du fonctionnement talmudique) (phrase non terminée). Les points d'affleurement de ce lieu sont multiples : entre le rôle des débats scolaires et juridiques dans la culture américaine et la tradition pédagogique propre aux synagogues (à la fois lieu de culte, école et bibliothèque) ; entre le statut américain du juge, dont les décisions sont systématiquement publiées et commentées comme des interprétations de la loi, et la fonction des rabbins, interprètes et juges en matière juridico-religieuse ; entre la casuistique judiciaire du droit U.S. et l'argumentation talmudique enfin.

Dans cette perspective, ce n'est pas tant que la linguistique et la psychanalyse sont en co-extension, pour reprendre l'expression de Milner, que la psychanalyse et l'histoire qui sont en co-extension et matériellement réalisées par la langue dans le discours, donnant à voir, précisément, cette co-extensivité. Lorsque nous parlons d'histoire, nous parlons autant d'histoire des idées (d'une histoire des idéologies) que d'un matérialisme historique qui envisage l'histoire du point de vue des rapports sociaux. Le discours *witz* et le discours *joke*, les discours juridico-scolaires américains et les discours synagogaux juifs, les discours jurisprudentiels et les discours rabbiniques, les discours casuistico-judiciaires américains et les discours talmudiques sont tous en homologie discursive parce qu'ils sont l'expression d'un même rapport entre la langue et une idéologie donnée, à savoir une idéologie du débat, de la discussion, de la casuistique – par opposition à l'idéologie

européenne universaliste. Dans cette perspective, il n'est pas surprenant que le « chomskysme soit parvenu à dégager de manière aussi précise le rôle heuristique déterminant de l'agrammatical, en tant qu'extérieur spécifique de la langue » (Gadet et Pêcheux 1981, 72), attendu qu'il y a une homologie entre les thèmes ancestraux du witz juif et la recherche linguistique américaine, justement parce que le rapport à la langue est conditionné par des idéologies analogues. Pour autant, il y a homologie et non fusion, notamment parce que les rapports entre les deux idéologies en question restent antagonistes du point de vue du « rapport de la langue à l'histoire » (Gadet et Pêcheux 1981, 179) :

Marquons cette contradiction par la tension qui surgit entre la *joke* et le *Witz*, au détour de deux brèves plaisanteries : — la *joke*, c'est la réponse du paysan américain à son pasteur au moment où celui-ci l'invitait à remercier le Seigneur de lui avoir donné une si belle terre : « Si vous l'aviez vue, cette terre, dans l'état où Il me l'a donnée !... » — le *Witz*, c'est la réponse du petit tailleur juif à son client mécontent d'avoir dû attendre six ans la livraison d'un pantalon et faisant remarquer que Dieu, Lui, n'avait mis que six jours à créer le monde : « Oui, mais regardez le pantalon, et regardez le monde... »

Ce que la *joke* et le *witz* ont en commun, c'est un rapport à la langue, et au jeu avec la langue ; ce qui distingue la *joke* et le *witz* c'est un rapport à l'histoire (au sens matérialiste) et un rapport de domination – qui apparaissent dans la langue, de fait. Le *witz* du « pessimisme lucide » contre le *joke* de « l'optimisme opératoire et démiurgique » propre à l'entreprise capitaliste : l'ambigüité anglo-saxonne se construit dans un monde logique réduit, il s'agit de mettre en évidence l'absurde, comme on mettrait en évidence les « mauvaises herbes que le jardinage logique s'applique à faire disparaître » fonctionnant dès lors comme un « outil domesticatoire ? » ; par opposition, l'humour juif ne se livre pas à la logique pure, mais embrasse l'ambigüité pour elle-même. En cela, quoique Pêcheux et Gadet ne l'expliquent pas clairement, il nous semble apercevoir les restes d'un certain structuralisme. L'espace de l'humour est structuré de façon homologique sur l'espace de la langue, lui-même en homologie sur l'espace idéologique dans lequel un rapport d'oppositions se dessine sur plusieurs niveaux, permettant d'envisager similitude et divergence. L'humour juif se rapproche de l'humour américain par un rapport à l'absurde ; mais fondamentalement ils se distinguent en ce que l'humour

américain, quoiqu'il se distingue de l'humour continental par son rapport à l'universalisme logique, reste ancré dans l'univers logique scolastique. Nous pourrions presque dessiner les rapports homologiques et structurels qu'envisagent Pêcheux et Gadet (cf. *fig. 46*).

Le *witz* et la *joke* ont en commun un rapport à l'absurde qui se dessine dans leur casuistique – et qui les distingue de l'humour continental. Ils se différencient toutefois par leur position idéologique : l'humour américain relève d'un groupe dominant, tandis que l'humour juif d'un groupe dominé. Aussi, le rapport de l'humour juif à l'absurde dévoile l'absurde comme normalité imposée à un groupe dominé, tandis que la *joke* révèle l'absurde comme méthode apagogique pour imposer la normalité en tant que groupe dominant. Cette normalité imposée que l'on retrouve dans la *joke*, qui s'impose par l'absurde, est manifeste dans la G.G.T chomskienne elle-même (Gadet and Pêcheux 1981, 180-181) :

Ce que l'on constate de ce point de vue dans l'histoire de la G.G.T., [...] : au commencement, on a affaire à une nouvelle théorie grammaticale, passablement consistante et tendant à réaliser sa propre complétude. La situation a connu une telle évolution qu'on en est arrivé aux discussions académiques, ultra-spécialisées, voire sectaires, du chomskysme actuel, jointes à une philosophie militante du langage comme organe mental. Tout se passe comme si les plus mauvais côtés de la casuistique médiévale, de l'ergotage talmudique et des arguties de l'empirisme W.A.S.P., s'étaient donné rendez-vous au cœur d'une conception biologisante anhistorique de l'Homme.

La G.G.T impose un rapport politique de domination autant dans sa forme « biologique-naturelle » que dans sa forme juridique-institutionnelle : elle impose un rapport de domination en posant une conception biologisante qui n'est, au final, qu'une hypostase biologique de l'immanentisme sémantique, et une conception juridico-institutionnelle qui refuse, en dernière analyse, la reconnaissance de l'anormal comme au cœur du normal, d'un continuum du grammatical vers l'agrammatical, de la norme vers l'a-norme. Aussi, l'approche de Pêcheux et Gadet illustre et exemplifie ce que serait une approche matérialiste du discours, qui, à bien des égards, rappelle la démarche foucauldienne : ils embrassent des objets discursifs *a priori* totalement dissemblables – les discours de la linguistique, les discours humoristiques, les discours juridiques – et mettent

au jour la constante idéologique qui les traverse. Plus encore, dans la perspective poststructuraliste qu'ils développent dans la *Revue canadienne*, ils montrent les antagonismes et les frictions idéologiques sous-jacents au discours, qui n'est pas la reproduction *telle qu'elle* d'un mythe que serait l'idéologie dominante : même rapport à la langue (même idéologie juridico-langagière casuistique), mais position dans l'espace social différenciée qui distingue la *joke* du *witz* qui s'inscrit dans l'absurde d'une judéité irréductible à l'universalisme notamment continental – qui est une idéologie hégémonique distincte de l'idéologie capitalistico-expansionniste de *contrôle du monde* que l'on retrouve dans la *joke*.

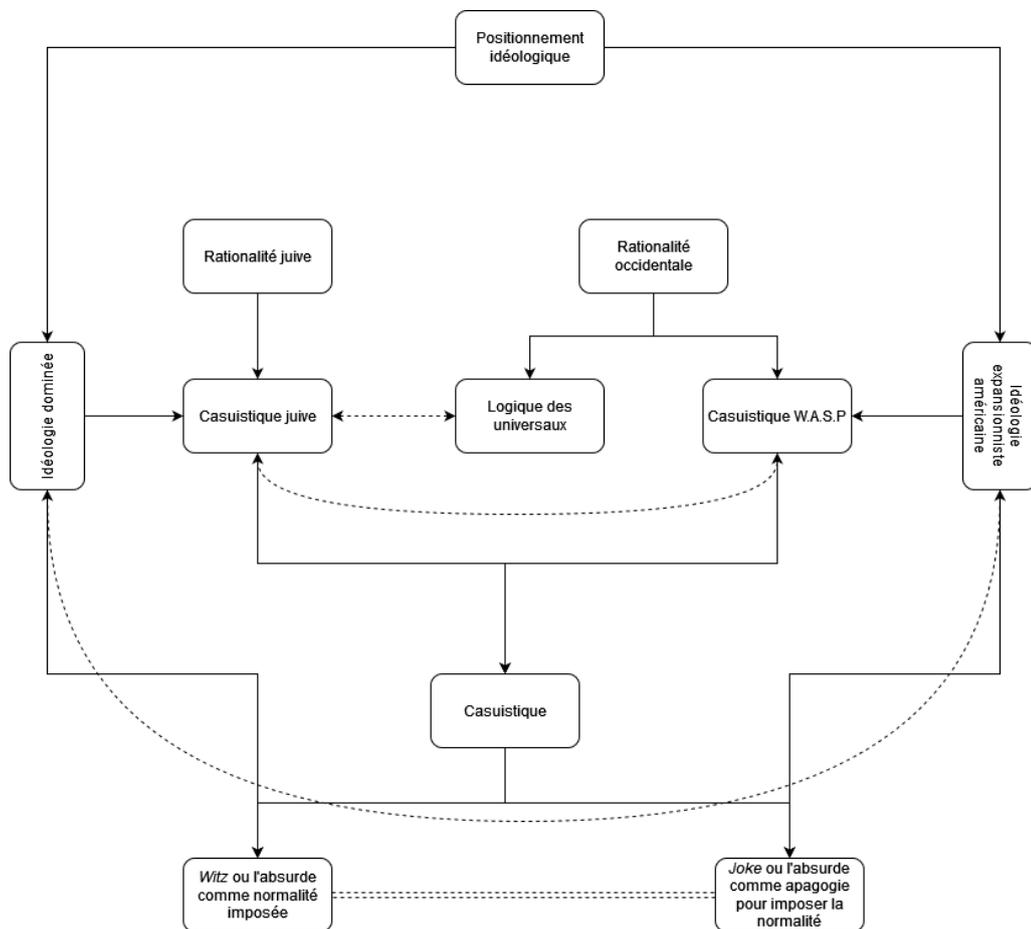


Fig. 46 : Espace idéologique

Ces mécanismes nous semblent constitutifs d'une formation discursive ou plutôt de formations discursives. Nous pourrions considérer que *La langue introuvable* identifie deux formations discursives : premièrement une formation discursive qui serait l'appareil juridico-linguistique de la casuistique et, deuxièmement, une formation discursive qui

serait l'appareil capitalistico-expansionniste et libéral caractéristique des W.A.S.P. Ces deux formations discursives se retrouvent dans la *joke* et la distinguent, ce faisant, du *witz* qui appartient certes à la première formation discursive, mais nullement à la seconde. Nous pourrions d'ailleurs considérer que ces deux formations discursives en constituent une de niveau supérieur. Aussi, les discours chomskyens, fussent-ils linguistiques ou politiques, s'inscrivent dans cette formation discursive juridico-linguistico-politique qui hybride un système juridique casuistique comme rapport à l'universel, et un système de domination capitaliste comme rapport à l'autre. Dans cette perspective, Chomsky-linguiste et Chomsky-politique ne constituent bien qu'un seul Chomsky, dont tous les discours relèvent de la même formation discursive. En outre, dans cette perspective toujours, l'incapacité de Chomsky à appréhender l'agrammatical autrement que comme une anomalie d'une part et à envisager le langage de façon bio-psychologisante d'autre part, sont (est : l'incapacité) analogue à cette formation discursive (et idéologique) à laquelle lui et ses discours appartiennent : le grammatical et l'agrammatical, la norme et l'anormal, le dominant et le dominé, le psychique comme lieu de rencontre des forces historico-politiques et le psychobiologique comme domination totale sur le langage, que l'on ne peut pas maîtriser.

16.2. Topos psychanalytique : la pomme et le linguiste

En résumé, *La langue introuvable* est un discours scientifique si nous nous en tenons à une description pragmatique qui s'intéresse à la communauté discursive dans laquelle il est émis, au champ dans lequel il s'inscrit et, dans une certaine mesure, à la posture énonciative. Dans une certaine mesure seulement, attendu que la posture énonciative est aussi liée aux formations discursives, en ce que la posture de l'énonciateur et le rapport qu'il entretient avec le statut épistémique de son énoncé sont intimement liés à la formation discursive à laquelle appartient ledit discours. En l'occurrence, nous avons identifié une formation discursive psychanalytique qui apparaît autant dans le vocabulaire et les mobilisations conceptuelles, que dans une certaine manière de traiter les phénomènes étudiés et d'en rendre compte discursivement et énonciativement. Afin d'illustrer cet aspect, considérons premièrement le paratexte de *La langue introuvable* qui suffit à objectiver de nombreux éléments scénographiques (Gadet and Pêcheux 1981, 2) :

On peut toujours rêver, réécrire l'histoire, imaginer un autre commencement à ce siècle. Dans la fièvre des années 20, la politique (Octobre 17), la littérature (le surréalisme, le formalisme, le futurisme), la psychanalyse (Freud et sa descendance) et la linguistique (qui s'inaugure scientifiquement avec Saussure) se seraient donné rendez-vous à Moscou, à Vienne ou à Genève... Il n'est plus temps de rêver : cette internationale-là (Lénine discutant avec Freud du concept saussurien de valeur, dans un wagon de l'Orient-Express décoré par les futuristes !) n'aura jamais eu lieu. À la place du rêve, un pesant processus de disjonction entre le *sens* (le bon sens, le sens commun, le consensus) et *ce qui ne fait pas sens* (le non-sens, le contre-sens, l'insensé, l'insanité). La linguistique est ambiguë à l'égard de cette disjonction. Elle y résiste, comme la langue elle-même, et cependant elle ne peut éviter de céder. Question théorique et politique : « La métaphore aussi mérite qu'on se batte pour elle. » L'entreprise chomskyenne est exemplaire : la grammaire générative transformationnelle constitue (c'est du moins ce qu'on tente ici d'établir) la première théorie de la langue à reconnaître jusque dans ses procédures la déconcertante continuité qui noue le grammatical à l'agrammatical, bousculant ainsi l'opposition sens/non-sens. Mais le chomskysme perd en même temps le bénéfice de cette découverte : par un singulier paradoxe, il renchérit sur la disjonction, musèle la métaphore, et finit par plonger le point linguistique dans les profondeurs silencieuses de la psychobiologie... Encore la langue introuvable.

Il convient de ne pas s'arrêter à la critique du chomskysme qui n'est presque un épiphénomène, que la dernière occurrence d'un refoulement constant de la linguistique, que la preuve (par l'absurde en un sens) de l'incapacité de la linguistique à se saisir de son sujet – le réel de la langue, c'est-à-dire son impossible. Le chomskysme n'est que la lorgnette par laquelle il s'agit d'aborder le sujet ; que le dernier avatar de la *norme imposée* – que ce soit par l'universalisme continental ou une casuistique axiomatique-juridique. Le topos principal qu'il convient de dégager est celui d'une aventure qui n'a pas eu lieu, une sorte d'uchronie fantasmée qui traduit la convergence épistémopolitique à laquelle Pêcheux et Gadet aspirent et qui s'est avérée contrariée par une disjonction fondamentale. : la convergence du marxisme, de la littérature, de la psychanalyse et de la linguistique qui rappelle évidemment la convergence théorique que nous explicitons ultérieurement entre le matérialisme historique, la psychanalyse, la linguistique, le tout intégré dans un modèle (simili-)mathématique, afin de produire une théorie du discours. Cette triple entente entre Marx, Freud et Saussure (Guilhaumou

1992) concorde avec le souhait d'une rencontre politique, où siège Lénine, important dans l'analyse péchalienne, par opposition au dévoiement stalinien de l'idéal communiste et d'un idéal linguistique. À cette triple entente originelle, autant politique qu'épistémologique, s'ajoute la littérature, annonçant la disjonction qui parcourt l'analyse entre la linguistique et la poésie, entre une éthique de la science d'une part et une éthique de la vérité d'autre part (Pêcheux et Gadet 1991, 60) – entre le discours universitaire et le discours de l'analyste peut-être. Cette rencontre rêvée aurait ainsi permis d'éviter la catastrophe de la linguistique contemporaine, le symptôme d'une maladie épistémologique qui contraint la linguistique à cette disjonction interminable entre le *sens* et le *non-sens* auquel le chomskysme aurait pu répondre – s'il n'avait pas au contraire renforcé cette disjonction. Ainsi, l'accomplissement de la linguistique comme science réside en la disjonction entre *fonction* et *fonctionnement* d'une part et, d'autre part, en la non-disjonction entre *sens* et *non-sens* qui doivent s'entendre comme résultant l'un et l'autre d'un fonctionnement commun qui permet le continuum entre le grammatical et l'agrammatical et, *in fine*, entre le fonctionnement de la langue et le fonctionnement du discours, entre l'ordre de la langue et l'ordre du discours.

La langue introuvable entreprend une étude historique et épistémologique, afin de saisir cette disjonction, par laquelle cette langue s'avère toujours introuvable. Cette disjonction se situe, par ailleurs, au point d'articulation entre l'épistémologique et le politique. Cette entreprise discursive est soutenue par une scénographie particulière dont certains éléments sont saillants dans l'extrait paratextuel que nous venons de lire. Nous pouvons nous attarder sur l'usage du *on* qui ancre l'énonciation et le discours qu'elle réalise dans un rapport spécifique entre le *souhait du rêve* et le *réel*. La situation de locution permet de saisir le *on* qui fonctionne comme une interpellation floue, envers le lecteur, linguiste *a priori*, auquel s'associe l'instance discursive – la voix qui porte le discours : l'addition d'un *vous* indéterminé et du *moi* de l'instance. Se produit une sorte d'effacement énonciatif – effacement de l'instance et des individus qui s'y rattachent – et de renforcement en creux, par l'énonciation prêtée au lecteur du même rêve, par effet de substitution. Même rêve qui est indiqué d'emblée comme impossible ou irréalisé par le verbe modalisateur *pouvoir* et l'adverbe *toujours*. Ce rêve impossible est pourtant exploré

stylistiquement par Pêcheux et Gadet dont la réception qui leur est contemporaine témoigne d'une certaine surprise. Ainsi, Normand note (Normand 1983, 167) :

Ce changement notable par rapport aux travaux précédents [...] ne nous paraît pas seulement un effet rhétorique et de mode (un discours théorique compact semble devenu insupportable) ; cette tentative d'écriture *autre*, même si elle ne répond pas dans chaque cas à une nécessité interne de la démarche, l'effort pour théoriser un nouvel objet, en refusant la disjonction forme/contenu, c'est ce qui nous retiendra ici.

Cette tentative d'écriture *autre* reposerait-elle sur le refus d'une disjonction *forme/contenu*, sur un refus d'une disjonction entre science et littérature, entre éthique de la science et éthique de la vérité ? La construction discursive de la *Langue introuvable* est presque littéraire et saisit le lecteur *in medias res* sans aucune introduction – procédure que Claudine Normand défend, considérant qu'il s'inscrit « dans un projet théorique globalement assez connu pour qu'il n'ait pas paru nécessaire aux auteurs d'en expliciter la problématique » (Normand 1983, 166). Ces considérations sont pourtant problématiques, ne serait-ce que du point de vue de la transmission¹⁸⁷. Plus largement, l'absence de problématisation pose la question de l'inscription dans les normes génériques de la production discursive d'un champ donné – à savoir le champ scientifique – et la question du lecteur idéal – et de la pérennité d'un lecteur idéal. Cette écriture *autre*, nous pouvons chercher à en rendre compte – et à la qualifier – en étudiant l'introduction de la *Langue introuvable*. Pêcheux et Gadet démarrent leur discours par une assertion qui rappelle *L'amour de la langue* – auquel ils répondent plus ou moins (Gadet et Pêcheux 1981, 9) :

Si l'objet de la linguistique consiste dans le double fait qu'il y a de la langue et qu'il y a des langues, il lui faut penser le moment de sa division. C'est d'ailleurs ce qu'image Babel : le mythe présente la division des langues en coïncidence avec le commencement de l'État, du droit, des sciences et de la jouissance sexuelle... donc avec le commencement d'un impossible retour au paradis perdu, contemporain de cette perte même.

¹⁸⁷ La pensée de Pêcheux qui est complexe, qui a connu de nombreux déplacements, dont l'œuvre « a peu été lue de son vivant » selon Malidier - qui note cela en 1990, que dire donc maintenant de la postérité de son travail en dehors de cercles restreints ou d'historiens de la linguistique.

Cet extrait constitue l'amorce de l'ouvrage. Nous observons l'entremêlement de deux *topoi* similaires au résumé paratextuel et structuré de façon identique. Le discours introduit un premier thème, identifiable, compréhensible, qui s'inscrit dans l'analyse scientifique de l'objet étudié, à savoir la linguistique elle-même. Le premier énoncé – auquel correspond le premier thème – s'articule au second qui se construit sur l'image de *Babel* mobilisée dans un triple mouvement métaphorique explicatif : la division babélique, c'est la division entre la langue et les langues – qui se situe au cœur de la science linguistique, comme nous l'avons envisagé précédemment avec Culioli ; c'est aussi la division de la linguistique qui est « science de la division sous l'unité » (Gadet et Pêcheux 1981, 8)¹⁸⁸ ; et enfin, il s'agit, dans un mouvement argumentatif paratactique, de la naissance du droit, des sciences et de la jouissance sexuelle. Nous qualifions le mouvement de paratactique, attendu qu'il ne développe aucunement ni les liens causaux qui relient la division des langues au quadriptyque de l'État, du Droit, des Sciences et de la Jouissance sexuelle, d'une part, ni, d'autre part, les liens théoriques internes audit quadriptyque. Que l'État et le Droit – voire les sciences ou plutôt la Science – soient corrélés, nous pouvons l'entendre – quoique nous attendions, en tant que lecteur, une démonstration historique ; que la jouissance sexuelle y soit mêlée nous prend à contrepied – ou plutôt prend à contrepied qui n'est pas familier avec l'interdiscours psychanalytique. Notre réception illustre l'écart, non tant entre les normes discursives dans lesquelles s'inscrit Pêcheux et les nôtres, que l'écart entre son axiologie épistémique et la nôtre : nous avons montré précédemment qu'il fallait entendre ces éléments dans leur dimension lacanienne.

Toujours est-il que Pêcheux et Gadet subsument le rapport entre l'écriture et la naissance de l'État (du droit et des sciences) par le mythe biblique de Babel. Le glissement vers la jouissance sexuelle s'inscrit dans la lecture psychanalytique filée tout le long du texte, auquel s'ajoutent le rapport au péché et l'inévitable référence au « paradis perdu »

¹⁸⁸ Nous allons peut-être au-delà de la pensée de Pêcheux en voyant dans cette métaphore la compréhension de la division de la linguistique dans le « grand sac » des sciences du langage (Culioli 1990a, 10) ; la linguistique, toujours frappée par le péché originel de la division, n'arrive pas à s'instituer comme une science une et unique. Si nous parlons de péché originel, c'est parce que par la suite Pêcheux et Gadet mobilisent aussi cet imaginaire mythologique.

qui serait « contemporain de *cette* perte-même ». Encore faut-il appréhender de quelle *perte* discutent Pêcheux et Gadet (Gadet et Pêcheux 1981, 9):

La linguistique, science de la langue et des langues, science de la division sous l'unité, porterait ainsi inscrite dans son destin le désir irréalisable de guérir la blessure narcissique ouverte par la connaissance de la division. Serait-ce ce destin qui induit l'étrange propension de la linguistique à s'enliser dans la bêtise ? Cette surdité interne gagne du terrain chaque fois que la linguistique cède sur *le réel de la langue*, son objet propre, pour s'abandonner aux réalités psychosociologiques des actes de langage qui — par le biais de la désignation, du contrat, de l'impératif ou du performatif — débouchent sur des histoires de pommes.

Nous retrouvons l'entremêlement des deux topoï précédents, duquel procède un contraste dans l'économie explicative entre un constat formulé dans les normes stylistiques attendues dans le champ scientifique et une *mise en narration* qui repose sur des processus métaphoriques qui s'inscrivent dans la formation gnoséo-discursive de la psychanalyse. Notons que la référence à la blessure narcissique n'est pas nouvelle chez Pêcheux, qui la mobilise déjà en 1984 (Pêcheux 1981c, 14). Aussi, nous avons d'une part la linguistique qui s'abandonne aux réalités psycholinguistiques, à distinguer de l'usage de la psychanalyse, et, d'autre part, une science qui aurait un *destin*, une *blessure narcissique*, une *connaissance de la division* qui s'ancre dans un double imaginaire biblique : celui de Babel, mais aussi celui de l'arbre de la connaissance. Derrière cet imaginaire biblique – qui n'est autre qu'un interdiscours religieux – sont mobilisées des conceptions psychanalytiques lacaniennes. En effet, nous retrouvons le discours sur la division, porté par Lacan (Cléro 2003). La linguistique a mis au jour la division fondamentale du sujet, division entre sa parole et sa pensée – division qui s'efface dans l'illusion du sujet, au cœur de la construction métathéorique de Pêcheux (cf. Chap. 11). Cette division provoque une blessure narcissique que la linguistique refoule en niant, justement, cette division par la négation, précisément du *non-sens*.

Il est intéressant de relever que la formation discursive de la psychanalyse se mêle à un interdiscours métaphorisant religieux. Le discours religieux est le discours qui relève, par excellence, du discours du maître – qui s'oppose le plus radicalement, dans son rapport à la division, au discours de l'analyste. Au demeurant, cette intrication prend sens dès lors que l'on envisage le discours du maître, qui en l'occurrence prend la forme du

discours religieux, comme le discours qui certes nie la division, mais métaphorise – voire allégorise – le mieux la blessure narcissique dont il est question. La connaissance de cette division, qu’opère la linguistique, n’est autre que le péché originel du linguiste, pour qui tout n’est, en dernière analyse, que des *histoires de pomme*. En note, Pêcheux et Gadet expliquent (1981, 41) :

Ce fruit empirico-théologique joue un grand rôle dans les réflexions linguistiques et logico-linguistiques, que ce soit dans les démonstrations ou dans les exemples : quelques pommes mangées de-ci de-là chez Chomsky et aussi chez des logiciens comme Reichenbach ou Quine. De manière plus ambitieuse, le mathématicien R. Thom recourt à l’énoncé « Eve mange une pomme » (Modèles mathématiques de la morphogenèse) pour définir son « procès de prédation », dans lequel l’objet disparaît sans que le sujet (Eve en l’occurrence) en soit aucunement affecté ! Ce même fruit donne l’occasion à Bloomfield d’exposer sa théorie behavioriste du sens : quand Jill a faim (« certains de ses muscles se contractent et certaines sécrétions se font, surtout dans son estomac »), elle demande à Jack (en une « réponse-substitut » au stimulus de la faim) de lui cueillir une pomme, ce qu’il fait (*Language*, CHAP. 2). Dans *L’Ordre médical* (Seuil, 1978), Jean Clavreul commentera : « Jill pourrait fort bien avoir tout autre chose qu’une pomme à demander à Jack, par exemple de jouer à Adam et Eve. Car il est probable que Jill et Jack ont déjà entendu parler d’histoires de pommes et de paradis terrestre : comme vous et moi (et très certainement Bloomfield, Chomsky et Lyons, bien qu’ils n’en disent rien ; mais c’est là que se manifeste le refoulement par le discours “scientifique”) ».

Nous avons reproduit extensivement l’extrait, tant il est symptomatique de l’argumentation développée dans l’ouvrage. L’expression *fruit empirico-théologique* nous apparaît comme l’entremêlement lexical des deux *topoi* que nous avons identifiés : l’explication qui relève du registre empirique et celle qui relève du registre mythico-métaphorique. La *pomme* est simultanément un objet empirique, étant donné qu’il s’agit d’un lexème utilisé par les linguistes dans leurs modélisations. Cependant, il s’agit en sus d’un objet théologique, en ce que l’imaginaire de la pomme est une réapparition – une manifestation – du refoulement de la blessure narcissique originelle de la division du sujet parlant/pensant mis au jour par la linguistique et que, pourtant, la linguistique-même, « forclôt ainsi, à l’intérieur d’elle-même » (1981, 8). Cet oxymoron est l’expression la plus saillante de l’intrication de nos *topoi* : la linguistique enferme *hors* à l’intérieur d’elle-

même. Ce mouvement d'enfermer hors en soi est à entendre dans un sens lacanien : la forclusion consiste à rejeter un signifiant fondamental hors de l'univers symbolique du sujet (Laplanche et Pontalis 2007, 163) ; cette forclusion s'opère pourtant *en-dedans* la linguistique. La linguistique rejette la blessure narcissique de la division hors de son univers symbolique – puisqu'elle refuse d'appréhender le *non-sens* – en l'encastant dans sa propre épistémologie puisque la linguistique semble se construire, inévitablement, sur cette forclusion, en distinguant le sens du non-sens – le système langue de la parole où s'exerce la subjectivité du locuteur, dont émergerait la possibilité poétique et métaphorique. Et lorsque, par le chomskysme, la linguistique peut toucher à une explication valide des phénomènes en question, en envisageant la continuité entre le grammatical et l'agrammatical, elle redouble la forclusion, et produit la disjonction originelle encore. Cette forclusion-refoulement se rendrait apparente par une sorte de surgissement interdiscursif : l'apparition du lexème *pomme* qui serait, finalement, l'expression de l'inconscient – *ça parle*.

Assez ironiquement, à bien des égards, l'analyse de Pêcheux et Gadet ressemble aux herméneutiques littéraires que Pêcheux a toujours tenues en horreur. Il importe néanmoins de comprendre leur position : le refoulement dont ils discutent est réalisé *par* le discours scientifique – et le lexème *pomme* apparaît comme une faille dans ce refoulement. Aussi, le discours scientifique – auquel correspond l'éthique scientifique – refuse d'envisager la question de la division – et donc la question du *non-sens*. Opposé à ce discours scientifique, existe le discours analytique, caractérisé par une reconnaissance de cette division, auquel correspond l'éthique de la vérité. Il y aurait une disjonction fondamentale entre « la semaine de travail des linguistes » et « la lecture des poètes le jour de Sabbat » (Pêcheux et Gadet 1981, 23), entre cette éthique scientifique qui envisage le *sens* et une éthique de la vérité qui envisage le *non-sens*, la possibilité de la poésie et de la métaphore. La disjonction entre *sens* et *non-sens* est le refoulement du *non-sens* ; la proposition de Milner est l'abandon du travail linguistique dont le seul mérite est d'avoir montré la possibilité du galiléisme. La proposition de Pêcheux et Gadet se construit en opposition au chomskysme et en opposition au milnérisme : ne pas refouler le *non-sens* dans des discours psychologisants ; ne pas abandonner la possibilité

linguistique d'étudier ledit *non-sens*. Autrement dit, il s'agit de rejeter la dichotomie entre les deux éthiques (Gadet et Pêcheux 1981, 108).

Le rejet de cette dichotomie est au cœur de la construction philosophique sous-jacente à *La langue introuvable* qui institue constamment des pairs qui tissent un réseau concordant et constitutif de deux espaces théorico-philosophiques. Nous retrouvons ainsi, dans leur approche : le Droit, auquel nous pouvons aussi rattacher l'Ordre, l'État, et la Loi ; et la Vie, à laquelle nous pouvons notamment rattacher le plaisir et la sexualité ; au Droit et à la Vie, correspondent des pôles : le pôle masculin, auquel est attaché notamment la logique et le syntaxique, et le pôle féminin, auquel est attaché le lexical ; dans cette perspective, le masculin est attaché à la création d'une langue idéale, tandis que le féminin est attaché au fantasme de la langue maternelle ; l'idéalité des descriptions axiomatico-positivistes se rattache ainsi au premier, tandis que la casuistique linguistique se rattache au second ; anthropologie moderne dédiée à la logique d'une part ; anthropologie historique et ethnosociologique de l'autre. Si ces oppositions sont envisagées dans une approche psychanalytique – avec cette référence aux pôles masculins/féminins –, nous ne savons pas nécessairement le statut épistémique de ladite psychanalyse : métaphore ou application concrète de paradigmes psychanalytiques ? De façon similaire, il nous paraît compliqué de définir concrètement la posture énonciative de Pêcheux et Gadet vis-à-vis des concepts psychanalytiques mobilisés.

À bien y réfléchir, la question du statut épistémique des concepts psychanalytiques n'est peut-être pas pertinente, attendu que l'épistémè psychanalytique ne fonctionne pas, dans sa constitution interne, à la manière de l'épistémè mathématique – quoique que Milner pense qu'il soit possible de mathématiser/galiléiser la psychanalyse et donc d'y appliquer un fonctionnement épistémique mathématique. Dans quelle mesure est-il possible de distinguer strictement un usage métaphorique d'un usage conceptuellement ancré d'un concept psychanalytique, au même titre que l'on distinguera un usage métaphorique d'un usage conceptuellement ancré dans l'épistémè mathématique d'un concept mathématique ? Le fonctionnement de l'épistémè psychanalytique ne repose-t-il pas en partie sur une pratique du discours qui laisse la voie libre à la métaphorisation comme outil exploratoire (Assoum 2005) ? Le *faire science* psychanalytique ne repose-t-il pas spécifiquement sur un rapport au langage qui le

distingue radicalement du *faire science* mathématique, qui cherche justement à lever les ambiguïtés et les équivoques, quand la psychanalyse paraît en jouer – le concept de *lalangue* et de *lalalangue* suffit à s'en rendre compte. Cela ne signifie pas pour autant que la psychanalyse n'est pas rigoureuse, mais la rigueur n'est rigueur qu'eu égard à un *faire science* spécifique et compte tenu d'un *faire science*, et du régime de vérité qui s'y articule, dominant.

Au demeurant, pour en revenir à cette dichotomie, indépendamment de son statut épistémique et opératoire, la manière dont Pêcheux et Gadet l'approchent est primordiale. En effet, par cette dichotomie, nous pouvons approcher ce qui les distingue d'un Chomsky et d'un Milner. Chomsky est aveugle à cette dichotomie, il reproduit la division théorico-philosophique de l'espace linguistique. Il en est de même de tous les linguistes qui rejouent, d'une manière ou d'une autre, les dichotomies en question, qui ne se superposent pas toutes parfaitement, mais qui relèvent, peu ou prou, des mêmes logiques. Milner, lui, constate l'existence de cette dichotomie et, ce faisant, assigne l'une – celle de l'Ordre – au contrôle et à la dérive dictatoriale et l'autre – celle de la Vie – à la liberté créatrice, dont relève notamment la poésie. Pour Milner, la linguistique relève, dans tous les cas, du premier, et échoue à constater d'une part que la linguistique peut relever du second – notamment dans son approche épistémologique – et que, d'autre part, l'ordre bourgeois peut s'opérer par le second. Aussi, Pêcheux et Gadet, pour leur part, rejettent cette dichotomie.

Le rejet de cette dichotomie, l'articulation de la semaine et du Sabbat, du discours linguistique et psychanalytique, du discours scientifique et de la poésie, se traduit discursivement par les deux *topoi* que nous identifions : celui du discours *hégémonique*, du discours linguistique, avec un *faire science* donné, accepté et normé dans le champ ; et celui d'un discours hégémonique par ailleurs qui propose un autre *faire* que le *faire science* linguistique, mais qui ne s'y oppose pas. Tout comme il n'existe pas deux Newton, deux Galilée, deux Saussure et deux Chomsky, il n'existe pas deux Pêcheux. Tout comme le Newton physicien et alchimiste ne sont qu'un, tout comme le Saussure du CLG et des Anagrammes est un seul Saussure, tout comme le Chomsky linguiste et le Chomsky « trouble-fête du 'libéralisme totalitaire' » (Pêcheux et Gadet 1981, 67) ne sont qu'un seul Chomsky, le Michel Pêcheux qui répond à l'appel althussérien de *faire science* en

proposant une théorie du discours qui s'appuie sur un appareil épistémologique spécifique et des inscriptions spécifiques afin d'objectiver le discours et le Michel Pêcheux qui propose, avec Gadet, une analyse herméneutico-psychanalytique de la *pomme* chez les linguistes et autres logiciens ne sont qu'un seul Michel Pêcheux. Mais tout comme l'extrapolation biologisante de Chomsky I rentre en contradiction avec l'anarchisme libéral prôné par Chomsky II, le rendant impossible, n'est-il pas possible que Pêcheux I, en tant que linguiste, soit en contradiction avec Pêcheux II, en tant que marxiste, alors même que le marxisme de Pêcheux II est pleinement intégré dans la linguistique de Pêcheux I ?

Le discours, quelle que soit sa forme, fût-il une blague ou une méthode d'analyse de la langue, est le *point matériel* où l'idéologie et la langue se rencontrent – ou, dans une perspective moins monolithique, où la langue et les idéologies dans leur conflictualité, se rencontrent et se reconfigurent constamment. L'humour est un lieu d'autant plus spécifique qu'il engage un rapport en quelque sorte retourné sur lui-même, dès lors qu'il fonctionne par dysfonctionnement ou jeu avec le langage même – et que l'idéologie est rendue apparente dans le rapport au jeu. En cela, nous pouvons donc considérer que des discours d'une nature – générique ou typologique – appartiennent à un même système de formation, autrement dit à une même formation discursive. *La Langue introuvable*, qui se propose donc d'étudier la formation discursive à laquelle appartient le discours chomskyen, est dans une situation identique d'appartenance à une certaine formation discursive. Par ailleurs, il s'agit d'un discours qui parle *de la langue*, qui cherche à rendre compte de son fonctionnement. Il essaie de rendre compte de la langue, non à la manière universaliste du modèle juridico-linguistique continental, mais bien à la manière casuistique et opérationnelle de la G.G.T – ce n'est pas pour rien que Pêcheux avait vu dans le chomskysme originel une possibilité de toucher le réel dans la langue, avant qu'il se n'égare dans son biologisme qui n'est que le spectre normalisant du rapport de domination capitaliste.

Ils essaient de rendre compte de la langue à *la manière du witz* : l'absurde qui apparaît dans la langue n'est pas une anomalie à anéantir comme de la mauvaise herbe dans un jardin (l'approche chomskyenne) ou comme une insulte irréductible à la raison universelle (l'approche continentale). L'absurde est une part de la langue – au sens des sutures milnériennes – mais n'en est pas moins accessible à la linguistique –

contrairement à ce que Milner avance – justement, comme pouvait laisser entrapercevoir la G.G.T chomskyenne, en considérant que, du grammatical à l’agrammatical, il n’y a pas tant un changement de nature qu’un changement de positionnement dans un continuum de transformation – et, de façon lacanienne, l’agrammatical n’est pas moins signifiant ; plus encore, l’agrammatical n’est peut-être, au fond, pas moins grammatical (sinon du point de vue normatif) que ce que la linguistique consacrerait sous couvert de cognitivisme. Par conséquent, *La langue introuvable* comme tout discours appartient à un système de formation ; comme tout discours linguistique, il est discours sur la langue ; mais plus encore, *La langue introuvable* est un usage particulier de la langue, à rapprocher justement du *witz*. *La langue introuvable* est la manifestation discursive d’une idéologie et d’une épistémologie linguistique dominée, obligée d’être soumise au dominion hégémonique de la biologisation chomskyenne et qui, à la manière du *witz*, se tourne vers une sorte de pessimisme absurde.

Ainsi, comme le *witz*, *La langue introuvable* est la manifestation d’un échec de communication, d’un échec de *faire science* dont il s’agit de rendre compte de façon historique et politique, mais aussi discursive. À bien observer l’objet discursif qu’elle est, *La langue introuvable* semble s’opposer à tout ce qui peut se faire en linguistique : elle s’oppose au chomskysme, dont elle ne retient que les procédures, tout comme elle s’oppose aux linguistiques continentales, et leur universalisme qui prend la forme d’un idéalisme logique et philosophique qui a trait à cet universel – comme l’illustre l’approche benvenistienne d’une langue existant hors de l’individu, ou l’approche univèralisante du sens, largement critiquée par Pêcheux (Pêcheux et Fuchs 1975). Ce rejet du formalisme chomskyen et de l’universalisme idéalisant européen se superpose à l’ancrage doxique que nous avons exposé au chapitre 12.2 et 14. Aussi, la langue et, plus encore, la linguistique, est introuvable : autrement dit, encore une fois la linguistique échoue à *faire science* et à toucher le réel de la langue c’est-à-dire à constituer la langue comme un réel représentable sans évacuer ce qu’elle ne peut représenter, en l’état, sous prétexte qu’il s’agit d’éléments agrammaticaux de l’ordre du non-sens.

17. Faire science : procès, praxis, instance

Ce dix-septième chapitre a pour objectif de conclure notre approche praxéographique. Elle sera suivie de la conclusion de cette section – qui cherche à penser la tension entre *faire science* et *ne pas faire science* – et de la conclusion générale de notre travail, qui reprend les enjeux formulés en introduction. Dans un premier temps, nous proposons de repartir de la notion de formation de *formation discursive* qui apparaît au chapitre précédent, afin de montrer en quoi elle permet d'intégrer les contraintes propres au *faire science* gnoséologique (CHAP. 17.1). Dans un second temps, nous proposons une praxéographie du discours scientifique qui intègre : la dynamique des inscriptions, la typologie des régimes épistémico-énonciatifs et la matrice des trois praxis du processus de mise en discours (CHAP. 17.2). Enfin, nous appliquerons ce chemin de lecture à notre corpus, afin de proposer une synthèse (CHAP. 17.3).

17.1. Formations discursives et *faire science* gnoséologique

En effet, il nous semble que l'étude de *La langue introuvable* permet de montrer les limites d'une approche uniquement scénique. Considérons le triptyque scénique (scène englobante, scène générique et scénographie) de la *Langue introuvable*. Il s'agit vraisemblablement d'un discours scientifique et, d'un point de vue générique, d'une monographie scientifique en sciences humaines, spécifiquement en histoire et épistémologie de la linguistique. Nous qualifions le discours en ces termes en nous appuyant sur les aspects éditoriaux, autrement dit la matérialité organisée propre à l'encapsulation matérielle : l'ouvrage est publié chez *La découverte*, qui se qualifie de maison d'édition de référence dans le champ des sciences humaines et sociales, qui se développe à la suite des éditions *Maspero*, dont nous avons vu l'ancrage épistémologique et idéologique. Aussi, la limite d'une approche en terme scénique est plutôt patente : peut-on analyser les articles de Pêcheux dans les *Cahiers pour l'analyse* de la même manière que l'AAD69, de la même manière que *Mise au point et perspectives sur l'analyse du discours* ? Certes, les propriétés génériques ou médiologiques sont divergentes (des monographies scientifiques d'une part, des articles scientifiques d'autre part). Mais il nous paraît à bien des égards problématiques de considérer que l'AAD69 ait pour scène englobante le discours scientifique au même titre que *La langue introuvable*.

Comme nous l'avons déjà entraperçu précédemment, il nous semble que ce qui *qualifie* le discours scientifique ne fonctionne pas de la même manière que ce qui *qualifie*, disons, le discours littéraire. Ainsi, une scène englobante discours littéraire peut englober une variété de genres qui se distinguent tant par leurs propriétés médiologiques, éditoriales, thématiques, linguistiques, narratives, que diégétiques – permettant par ailleurs une granularité en termes de sous-genres, selon que l'on envisage tel critère ou tel autre. Pour autant, si un roman fantastique qui se développe sur une scénographie de traduction d'un auteur fictif – à la manière d'un Tolkien ou d'un Macpherson – ou une adresse présidentielle télévisuelle avec comme scénographie un dispositif paternaliste s'identifient comme relevant du discours littéraire ou du discours politique, ne serait-ce que par leur inscription dans un champ et dans une pratique compte tenu d'une finalité propre, un article sous pseudonyme dans une revue d'un cercle d'étudiant, et un article dans une revue reconnue, toujours existante, pleinement inscrite dans le champ scientifique et le sous-champ de la linguistique, pourraient paraître suffisamment dissemblables que pour ne pas être considéré de la même scène englobante. Il ne s'agit pas que d'une question d'évolution institutionnelle et discursive de l'inscription d'un genre spécifique dans une scène englobante donnée mais d'une question de fonctionnement du champ auquel sont rattachées les productions discursives qualifiées de scientifiques. Si nous envisagions les paramètres scéniques du point de vue de leur matérialité organisée, nous pouvons considérer que l'organisation de cette matérialité n'est pas qu'une composante interdiscursive – qui relèverait du plan de texte *imposé* – ni qu'une ré-énonciation voire une archiénonciation éditoriale – similaire à ce que Maingueneau constate dans le cas des interfaces web (Maingueneau 2016b) – sociologiquement située.

La reconnaissance d'un type ou d'un genre de discours comme un discours littéraire ne tient pas uniquement en l'organisation matérielle propre à la mise en discours d'origine, qu'à l'organisation propre à l'archiénonciation éditoriale et à l'encapsulation matérielle qui suppose conséquemment des règles de circulation spécifique : un même discours dans une archiénonciation éditoriale distincte et une encapsulation distincte ne serait évidemment pas reconnu comme littéraire. Il s'agit sans doute de ce qui est souvent entendu par *conditions de production* d'un discours : néanmoins, en envisageant les

choses sous ce terme, on n'appréhende aucunement les couches énonciatives multiples, les remédiations successives, mais surtout l'hétérogénéité matérielle et discursive interne à ce qui apparaît, *in fine*, comme un discours donné. Pour cette raison, nous préférons, depuis le début de notre exposé, parler de conditions d'existence, qui comprennent les conditions de production du discours, mais aussi les conditions de sa circulation, de sa pérennité, et ainsi de suite. En outre, cette approche en termes de conditions de production est orientée sur la production des énoncés et non sur la production des effets de sens. Or, ce faisant, on néglige non seulement l'énonciataire et on se focalise, à tort, sur la matérialité énonciative. Ainsi, les notions de *genre* et de *type* ont toujours été présentées comme transparentes, sans appréhender ce qui suppose la reconnaissance d'un genre et d'un type – ce pour quoi nous avons mobilisé la notion de matérialité organisée.

Aussi, dans cette perspective, la matérialité organisée résultant autant d'un plan de texte initial que des archiénonciation et remédiation propres aux règles de circulation du discours dans sa matérialité, nous avons les éléments clés pour envisager la qualification des discours que nous envisageons. En effet, nous avons expliqué en introduction de notre travail (CHAP. 2), qu'un des écueils de l'analyse du discours reposait sur l'hypostase de propriétés génériques et linguistiques associées à un ensemble de discours, qualifiée aprioritiquement de scientifique sur la base de leur appartenance à un champ socio-professionnel donnée – produisant de fait une confusion entre les propriétés discursives d'un texte comme objet matériel en circulation et son inscription sociale : si elles sont évidemment liées, il ne s'agit pas d'une seule et même chose. De plus, encore faut-il comprendre comme du social devient du discursif. Il nous paraît donc indispensable d'envisager les aspects scéniques d'un discours non pas selon son appartenance au champ, envisagé comme un espace stable, mais bien au champ envisagé dans une perspective économique - c'est-à-dire autant comme un marché de scientificité au sens de Stengers (2006), que comme un espace structuré, pourvu de sa propre topologie, avec son centre et ses marges – dont les mécaniques se rejouent au niveau ordodiscursif. C'est précisément ce constat qui nous a menés à proposer, au chapitre 2.1.4, une approche qui dépasserait ces difficultés en considérant un continuum de pratiques discursives inscrit dans le champ scientifique et, potentiellement, en intersection avec d'autres champs.

Deux notions ressortent de cette approche : premièrement, l'idée qu'un champ est pourvu d'une topologie sociale propre et, deuxièmement, l'idée que le fonctionnement du champ se rejoue au niveau ordodiscursive selon un rapport qui n'est pas strictement homologique. Concernant la topologie du champ, il s'agit d'appréhender que, pareillement à un objet géométrique qui peut connaître des déformations et dont nous pouvons étudier lesdites transformations, un champ social évolue dans l'espace et dans le temps. Un discours donné qui, à un moment donné, s'inscrivait pleinement dans les logiques de production du champ scientifique peut, postérieurement, ne plus être reconnu comme relevant du champ scientifique – ou inversement, des pratiques antérieures à l'existence même d'un champ scientifique constitué peuvent être reconnues comme scientifique ou les discours qui en sont issus reconnus comme scientifique. Cela étant nous avons deux approches concurrentielles : soit nous considérons les discours scientifique d'un point de vue scénique soit du point de vue de leur appartenance au champ scientifique. Il existe néanmoins des discours qui appartiennent au champ scientifique sans avoir les paramètres scéniques d'un discours scientifique – un rapport de laboratoire n'est pas un discours scientifique, il n'en est pas moins pleinement inscrit dans le champ – et inversement, il peut exister des discours dont les paramètres scéniques sont scientifiques, sans appartenir au champ. Par ailleurs, les discours n'appartiennent jamais comme discours à un champ social : ils circulent et sont adressés à des communautés discursives qui rejouent, selon des règles propres, des possibilités sociales, sans qu'il n'y ait nécessairement une superposition.

Par ailleurs, outre la question des paramètres scéniques et de l'inscription dans un champ ou une communauté discursive, se pose la question de contraintes communes indépendantes des paramétrages scéniques ou du positionnement social et discursif, propres à un système de formation commun des énoncés, qui serait relatif à une ou des formations idéologiques, pour parler comme Pêcheux. Autrement dit, nous pouvons identifier des formations discursives auxquelles appartiendraient les discours. La notion de formation discursive n'est redondante ni avec l'approche du point de vue des paramètres scéniques ni avec une approche qui situerait socialement les discours dans un champ. De plus, bien que son utilisation en analyse du discours peut être questionnée (Maingueneau 2011), elle permet, comme le remarque Maingueneau, de désigner un

reste qui ne serait ni propre au genre ou au positionnement (Maingueneau 2011, paragr. 8) mais qui ne relèverait pour autant des registres – ainsi, la vulgarisation est un registre fonctionnel que l'on retrouverait dans divers genres et type de discours, bien que la distinction entre registre et paramètres scéniques ne nous semblent pas claire.

La formation discursive, pour Maingueneau est une unité non-topique Nous pouvons définir la formation discursive comme un ensemble de discours qui partagent un interdiscours et des prédiscours communs qui seraient situés dans un espace idéologique – lui-même, en fait, de l'ordre du discours. Aussi, si nous parlons de discours patronaux, nous pouvons autant entendre les discours *émis* par des groupes d'intérêt constitués ou qui représentent des patrons d'entreprise – auquel cas nous envisageons le discours du point de vue de sa communauté discursive et du positionnement qu'elle implique – tout comme nous pouvons parler de discours patronaux au sens de l'ensemble des discours qui actualisent l'idéologie patronale – qui est un interdiscours spécifique – indépendamment du positionnement. En ce sens, nous pourrions constituer un corps hétéroclite, comme le constate Maingueneau. Au demeurant, il importe d'appréhender les formations discursives de façon dynamique. Pour reprendre et adapter à notre contexte la critique de Pêcheux et Gadet sur le fixisme politique de Milner, nous ne pouvons pas envisager le fonctionnement d'une formation discursive, et des idéologies qui la constituent, *sub specie aeternitatis*. Dans une perspective généalogique, il s'agirait d'une part de réinscrire un discours donné dans l'état d'une formation discursive donnée et dans l'état d'un champ donné, et, d'autre part, d'envisager l'état des rapports entre une formation discursive et un champ donné, à un moment donné. En effet, si nous reprenons notre exemple des discours patronaux et que nous les considérons comme les discours qui s'inscrivent dans l'idéologie patronale, encore faut-il envisager le rapport qu'entretient cette formation discursive (la FD patronale) avec le champ et la communauté discursive d'où est émis le discours et le champ et la communauté discursive d'où sont produits les discours qui constituent l'interdiscours de la FD patronale.

Ainsi, si nous étudions des discours hétéroclites appartenant à la FD patronale, et que nous identifions dans un discours qui pragmatiquement et génériquement est un discours curriculaire, la lexie *charge patronale*, qui s'inscrit pleinement dans ladite FD, il faut envisager cette lexie – et la FD qu'elle actualise – eu égard à la communauté

17. Faire science : procès, praxis, instance

discursive d'émission (le personnel pédagogique et les élèves en économie, disons), au champ d'émission (le champ pédagogique et scolaire), eu égard à la communauté discursive de formation (par exemple, le patronat) et au champ de formation de cette FD (le champ économique et politique, potentiellement le champ académique). Dans cette mesure, il nous paraît possible de distinguer des éléments de natures radicalement distinctes. Conservons notre exemple : un manuel d'économie à destination des étudiants dans lequel nous trouvons une interview d'un économiste d'une université donnée. Ce discours a une double inscription sociale : il est dans le champ scientifique et, simultanément, dans le champ scolaire. Il relève d'un ensemble de pratiques scripturales qui appartiennent à l'économie des champs en question : la vulgarisation. Ce registre permet l'articulation fonctionnelle entre les nécessités communicationnelles d'un champ donné et d'un autre. Ce discours de vulgarisation, qui s'inscrit dans l'économie scientifique et scolaire, répond, paradigmatiquement, à des paramètres scéniques : il s'agit d'un discours curriculaire (type) de l'ordre du manuel scolaire (genre) qui, dans cette séquence spécifique, a la scénographie d'une interview. Ces éléments permettent d'expliquer une série de phénomènes : l'encapsulation matérielle ou l'archiénonciation éditoriale sera propre à la scène, la posture énonciative propre à la scénographie, le projet communicationnel sous-jacent (le registre de la vulgarisation) propre à la double inscription sociale et aux intérêts objectifs des acteurs partiellement convergents.

Enfin, si nous envisageons le positionnement, il s'agit de considérer l'adresse discursive, la destination communicative : à quels acteurs en tant qu'ils sont envisagés comme des énonciataires, s'adressent le discours ? Ainsi, la communauté discursive à laquelle s'adresse un programme n'est pas celle à laquelle s'adresse le manuel, quand bien même elles appartiendraient toutes les deux au champ scolaire. Le positionnement discursif et le positionnement sociale ne correspondent donc ni du point de vue topologique – un champ social ne correspond pas à une communauté discursive ; une communauté discursive peut s'inscrire dans plusieurs champs sociaux ou dans aucun – ni du point de vue ontologique – la communauté discursive n'envisage par les sujets en tant qu'ils sont acteurs sociaux au sein d'un champ mais bien en tant qu'ils sont énonciataires d'une parole donnée. Enfin, les communautés discursives sont produites par le discours et ne constituent qu'une réalité strictement discursive : une adresse aux parents d'élève

suppose d'envisager une communauté discursive que constitueraient les parents d'élève en tant qu'énonciateurs du discours, indépendamment des réalités sociologiques. Si nous considérons la question du terme *charge patronale*, il ne s'expliquerait ni par la scène, ni le registre, ni la communauté discursive. Il s'agit d'un terme qui fait sens d'un strict point de vue idéologique – et qui peut, d'ailleurs, rentrer en contradiction avec les autres contraintes. En outre, certains effets de sens ne peuvent s'apprécier qu'à l'aune de la conflictualité interne à ces réseaux topiques et non topiques²⁰⁰.

En conclusion, la formation discursive est un réseau de contraintes discursives *transversales* et *non réductible* aux contraintes typologiques ou génériques. Ce réseau, lorsqu'il est saisi permet de proposer un regroupement trans-générique, comme le proposait Foucault ou comme l'imagine Maingueneau lorsqu'il parle de discours patronal ou de discours raciste (Maingueneau 2011). Au demeurant, il ne nous semble pas pertinent de qualifier un discours sur la base d'une formation discursive. Le discours patronal ne nous paraît pas tant un discours marqué par une formation discursive *patronale* qu'un discours dont la communauté discursive ou le champ sociologique est celui du patronat. Le propre de la formation discursive patronale est de contraindre l'ensemble des discours pris dans cette formation idéologique – ou pour le dire dans l'optique inverse, le propre de la formation patronale est l'ensemble des contraintes discursives des discours inscrits dans la formation idéologique patronale. Aussi, lorsqu'un locuteur mobilise l'idée qu'il faut travailler plus pour gagner plus, il s'inscrit certainement dans une idéologie patronale. *A contrario*, lorsqu'un locuteur utilise le terme *charge patronale* il mobilise un lexique qui est contraint par l'idéologie patronale, indépendamment de son adhésion ou non à ladite idéologie, justement parce que le discours est pris dans un réseau interdiscursif qu'il faut *aussi* envisager comme un ensemble de contraintes discursives et non comme une manifestation dialogique. Ces contraintes ne sont pas uniquement d'ordre lexical – même s'il s'agit certainement des plus aisées à objectiver : les comportements éhottiques autorisés, le règlement de la parole, l'assertivité marquée par certains usages modaux ou aspectuels, l'inscription du

²⁰⁰ Ainsi, à titre d'exemple, l'usage de la vulgarité par une personne socialement perçue et assignée femme ne peut s'appréhender, du point de vue discursif, qu'en tant que tout discours féminin s'inscrit dans une formation discursive hégémonique masculine qui définit ce que ne peut dire une femme (en l'occurrence, des termes vulgaires) et qu'en tant que certains discours féministes s'opposent à cette contrainte du discours féminin et produit un rapport d'opposition quant au dicible et au non dicible.

locuteur par les usages pronominaux, la longueur des séquences verbales, à l'écrit ou à l'oral, sont autant d'exemples de contraintes propres à une formation discursive.

S'il est entendu que la formation discursive est un réseau de contraintes discursives attachées à une idéologie donnée, pouvons-nous envisager les ancrages épistémologiques comme des formations discursives à part entière, et parler de formation gnoséologiques sur le même modèle que les formations langagières (Boutet, Fiala, et Simonin-Grumbach 1976; Cambon et Léglise 2008). Cette formation permettrait d'identifier le réseau de contraintes discursives propres à une gnoséologie, à entendre comme un ensemble qui comprend, en l'occurrence, une épistémologie, une idéologie et une axiologie. Dans cette perspective, une formation gnoséo-discursive dépend d'une formation gnoséologique comme une formation discursive dépend d'une formation idéologique. Envisager la notion de formation gnoséo-discursive inscrit dans une formation gnoséologique particulière permet d'analyser la question du *statut* des objets épistémologiques que nous avons rencontré depuis le début de ce travail, que ce soient les usages et les outils mathématiques chez Culioli, ou les usages axiomatiques et psychanalytiques chez Pêcheux. Il nous paraît pertinent d'envisager les croisements épistémologiques au-delà d'une simple question d'emprunt ou de transferts de concepts, de pratiques, d'écritures, d'outils ou d'usages – comme nous l'avons formulé en introduction.

Ainsi, nous pouvons considérer que les travaux de Culioli s'inscrivent dans une formation gnoséo-discursive dont l'une des contraintes discursives relève de pratiques d'inscription simili-mathématiques, kuhniennes, autrement dit galiléennes. Cela étant, nous appréhendons la question de la métaphore et du statut épistémologique de façon radicalement différente et déplaçant la focalisation du sujet – auquel nous prêtons des intentions et des stratégies rhétoriques, qui reposent toujours sur une approche spéculative – vers le discours qui présente plusieurs propriétés et paramètres empiriquement identifiables que nous envisageons comme des manifestations corrélées à des contraintes pragmatiques, génériques, énonciatives ou, en l'occurrence, à des contraintes propres aux formations gnoséo-discursives qui traversent toute production discursive. Ainsi, « La formalisation en linguistique » d'Antoine Culioli est un discours qui est caractérisable en mobilisant les paramètres en question. Il s'agit d'un discours

scientifique (aspect pragmatique/scène englobant/type de discours) en linguistique (caractérisation épistémologique) dans une revue scientifique (aspect générique) dont l'argumentaire repose sur une scénarisation spécifique, à savoir la mise en scène de la rigueur et de la parrêsia (caractérisation intra-énonciative/scénographie), qui se positionne par rapport à plusieurs communautés discursives antagonisées, permettant un mode de polémique particulier, qui s'inscrit pleinement dans l'économie du champ scientifique, et qui est traversé par plusieurs formations gnoséo-discursives, dont la formation galiléenne, dont l'une des contraintes techniques est l'usage des inscriptions simili-mathématiques.

Ainsi, les contraintes de la formation gnoséo-discursive ne sont pas uniquement lexicales. Les pratiques d'inscription, la matérialité des énoncés, peut relever d'une formation gnoséo-discursive. En outre, la sémantique discursive est à rattacher à des formations discursives spécifiques. La sémantique discursive épistémologique aussi. Autrement dit, le statut métaphorico-épistémologique des usages relève de la sémantique discursive en tant qu'il s'agit d'un *effet de sens* qui est coproduit eu égard à la formation discursive dont il est question. En effet, considérer qu'un emploi est *propre* ou *métaphorique* relève de l'effet de sens – comme une propriété sémantique secondaire. Lorsque nous lisons que tel phénomène linguistique est un *vecteur*, l'effet de sens de l'énoncé – autrement dit le discours – n'implique pas simplement la compréhension épistémologique du mot vecteur, mais bien la considération de son statut, eu égard à la formation discursive qui a contraint la formulation du discours et à la formation discursive qui contraindra sa réception.

Aussi, si nous revenons à *La langue introuvable* pour s'en rendre compte, nous pouvons l'étudier selon les mêmes paramètres : il s'agit d'un discours *scientifique* du point de vue des paramètres scéniques. La finalité du discours et son envisagement pragmatique sont celle du discours scientifique. Du point de vue de la scénographie, nous rapprochons l'ouvrage du discours de l'analyste, dans la perspective lacanienne – que nous entendons donc comme une mise en scène : d'une certaine manière, il s'agit de psychanalyser la linguistique. Cette scénographie repose sur une posture similaire à la *parrêsia* observée chez Culioli : il est autorisé, eu égard à sa situation dans le champ, de prendre une parole honnête mais risquée. Cette scénographie est surprenante, attendu

qu'elle n'est pas nécessairement calibrée en fonction de la communauté discursive dans laquelle le discours sera amené à circuler, à savoir celle des linguistes. Il nous semble que ces éléments n'épuisent pas l'analyse et qu'il est possible d'identifier des formations non-topiques, dont celle de la psychanalyse qui peut fonctionner comme une formation discursive en soi. Plus précisément, il nous paraît possible de formuler plusieurs propositions pour analyser le fonctionnement discursif du *faire science* en envisageant l'entremêlement de deux *topoi* qui correspondent à deux FD.

Récapitulons donc rapidement la situation discursive de *La langue introuvable*. Il s'agit d'un ouvrage qui s'inscrit pleinement dans le champ scientifique, qui est publié chez un éditeur reconnu en sciences humaines, marqué à gauche, lu et commenté par des pairs scientifiques, dont la promotion est réalisée, notamment, dans des revues scientifiques, en l'occurrence une revue de sciences historiques et politiques. Il s'agit d'un ouvrage dont le propos, dont l'argumentaire, dont l'ancrage épistémologique est historique et linguistique. Historique, d'abord, parce qu'il s'agit d'une approche historiographique qui cherche à rendre compte de l'histoire des idées, de l'histoire idéologique et épistémologique de la linguistique. Épistémologique, ensuite, puisque réaliser cette histoire suppose une compréhension du fonctionnement et des enjeux épistémologiques de la linguistique. Cependant, il s'agit d'un ouvrage qui paraît s'inscrire pleinement dans un topos psychanalytique, qui se manifeste notamment par des choix lexicaux qui soit relèvent de la théorie psychanalytique, au sens épistémologique, soit qui doivent s'entendre dans un sens psychanalytique, en activant l'interdiscours nécessaire. Outre ce topos, nous pouvons identifier une pratique de l'analyse du discours qui, a bien des égards, se rapproche d'une lecture foucauldienne, et qui s'appuie sur aucun des concepts créés ou mobilisés par Pêcheux dans ses écrits précédents. Par conséquent, nous pouvons considérer que le discours s'inscrit pleinement dans une formation épistémo-discursive psychanalytique qui contraint non seulement les concepts, dans leur matérialité lexicale ou leur ancrage épistémologique, que leur emploi discursif. Toutefois, eu égard à la formation gnoséologique dans laquelle s'inscrit cette formation gnoséo-discursive, il n'y a pas nécessairement une différence de statut pertinent entre l'emploi propre et l'emploi métaphorique. *La langue introuvable* nous paraît dès lors être un cas symptomatique de *conflit* entre des formations discursives.

17.2. Praxéographie du discours scientifique

Nous pouvons rendre compte de ces éléments en repartant de la matrice de praxis avec laquelle nous travaillons. Nous pouvons considérer d'une part le double processus énonciatif et discursif de l'ordre de la mise en discours (le *dire ainsi*) et, d'autre part, l'acte du discours en tant qu'il est sémiotisé (le *fait de dire ainsi* ou le *montrer*). La mise en discours suppose trois praxis – sociodiscursive, ordodiscursive et matérielle – qui se réalisent selon différentes modalités : la situation, la position, la constitution, la disposition et la télélicité. Rappelons que praxis et processus supposent un rapport de consubstantialité : la praxis est le déjà-là qui permet le processus et qui en est conséquemment modifié, sans qu'il y ait nécessairement une dimension temporelle de l'ordre du ce faisant, de l'inchoation. La situation permet de penser l'ensemble des circonstances qui entourent la prise de parole : circonstances communicationnelles ou pragmatiques d'une part, circonstances matérielles d'autre part. Les circonstances pragmatiques recouvrent deux éléments distincts : la situation de communication effective, c'est-à-dire le *hic et nunc* social de l'individu, et la situation de communication prototypique, c'est-à-dire le projet communicatif de l'individu. Une prise de parole universitaire suppose un certain lieu, une certaine périodicité, un certain support, un certain registre linguistique, et ainsi de suite. Il s'agit toutefois des contraintes liées au projet communicatif qui peuvent diverger de la situation effective. Si nous reprenons la typologie de Defays (2009), nous pouvons considérer que la fin-accomplissement du discours relève de la situation empirique : en tant qu'acteur il y a un projet social qui se réalise, en l'occurrence, par un discours – définissant de fait un projet communicatif ; la fin-complétude relève par contre des contraintes ordodiscursives : un roman policier suppose de suivre un certain plan, défini par l'ordre du discours, qui caractérise ce qu'est un roman policier ; enfin, la fin-aboutissement correspond à la praxis matérielle, à la situation matérielle précisément : la fin physique du temps ou de l'espace dédié au discours dans sa matérialité énonciative.

Une apparente contradiction émerge : les propriétés génériques paraissent donc relever de la situation de communication. Il importe donc de distinguer deux aspects : les paramètres situationnels, effectivement de l'ordre de la situation de communication, qui correspondent, en fonction du projet communicatif, aux contraintes situationnelles qui

pèseront sur sa réalisation et qui, de fait, seront dans une relation dynamique avec les paramètres scéniques (Maingueneau 2004b). Les paramètres scéniques n'en relèvent pour autant pas plus de la situation de communication et, spécifiquement, de la situation ordodiscursive. Les paramètres scéniques relèvent d'une autre dimension : la constitution du discours, c'est-à-dire la manière dont un discours se *constitue* comme ce qu'il est. La constitution et la situation sont donc deux modalités particulièrement liées, mais néanmoins distinctes. Il s'agit de la différence entre ce qu'est *circonstamment* un discours et ce qu'est *constitutionnellement* un discours, c'est-à-dire à ce qui constitue un discours *en soi* ou plutôt ce par quoi s'autoconstitue un discours comme discours. Si nous considérons l'exemple du roman policier : un acteur décide de raconter une fiction qui met en scène un crime et donc de procéder à une mise en discours – il s'agit du projet communicatif propre à la praxis sociale. La réalisation de ce projet communicatif suppose de répondre à certains paramètres. Parmi les paramètres, il y a des paramètres qui relèvent de la praxis matérielle – par exemple le support. Cependant, qu'il faille répondre à ces paramètres pour réaliser le projet communicatif relève de contraintes propres à l'ordre du discours. Il faut donc distinguer trois niveaux : les paramètres qui correspondraient à la situation effective, les paramètres qui correspondraient à la situation projetée et les paramètres qui correspondent à la situation prototypique, de l'ordre des contraintes ordodiscursives.

Ainsi, l'inscription temporelle peut être de l'ordre du projet communicatif – l'auteur aimerait écrire une saga entière –, de l'ordre des contraintes prototypiques quant à la réalisation de ce type de projet – la situation prototypique de communication – ou de l'ordre des contraintes matérielles empiriques dans une situation donnée. Dès lors, les contraintes génériques, comme le note Maingueneau, ont à voir avec la situation de communication – ou plutôt, dans notre relecture, avec la situation prototypique de communication. Cependant, dans cette perspective, il faut saisir ce qui distingue fondamentalement cette situation prototypique des paramètres scéniques. Ainsi, la situation permet d'envisager le discours de l'extérieur, c'est-à-dire du point de vue de son émission, autrement dit du sujet qui prend en charge ce discours. Si nous envisageons le sujet du point de vue de la praxis sociodiscursive, il s'agit d'un sujet social que l'on envisage du point de vue d'une volition du dire, qui doit être considérée en termes

dispositionnels et contextuels (cf. Chap. 13.1.3) ; si nous envisageons le sujet du point de vue de la praxis ordodiscursive, il s'agit d'un sujet dans l'ordre du discours que l'on envisage du point de vue des contraintes discursives qui pèsent sur sa production ; si nous envisageons le sujet du point de vue de la praxis matérielle, il s'agit du sujet physiquement présent, empirique, dans une situation matérielle donnée qui doit s'envisager spatio-temporellement : un temps et un lieu. Pour cette raison, la situation matérielle envisage une série d'éléments en cascade, à savoir les instruments et l'environnement, qui se décompose lui-même en un environnement inter-énonciatif et un environnement matériel, qui comprend un support formel qui extrait les propriétés du support matériel, lui-même envisagé dans sa double matérialité physique et sociale.

À l'inverse, la modalité de la constitution envisage la manière dont le discours se constitue *de l'intérieur* comme ce qu'il est, et non du point de vue du sujet qui le porte. La constitution du discours est une constitution matérielle – la matérialité organisée dont procèdent les paramètres scéniques, dont nous avons longuement discutés (cf. Chap. 13) – et une constitution ordodiscursive – la scénographie qui constitue un simulacre de matérialité, selon des paramètres propres à l'univers du discours. Les paramètres scéniques et la matérialité organisée, qui relèvent de la constitution du discours, sont donc en étroit rapport avec les paramètres prototypiques de communication propre à la situation discursive du sujet et à son projet communicatif : *en voulant dire* certaines choses (projet communicatif), *le sujet se plie à un certain* prototype de communication *qui suppose que le discours réponde à une certaine* organisation matérielle. Ce n'est donc pas simplement un rapport extérieur/intérieur qui se joue, mais un rapport sujet/production et, de fait, la situation du sujet dans son triple ancrage – social, ordodiscursif et matériel – et la manière dont le discours se constitue matériellement – les paramètres scéniques – discursivement – la scénographie – et socialement. La constitution sociale du discours permet ainsi d'envisager la manière dont le discours répond aux normes du champ et se constitue comme un discours légitime dans ledit champ : c'est-à-dire la manière dont il apparaît comme légitime eu égard aux normes gnoséologiques du champ.

Il importe de distinguer ces éléments. Par exemple, un chercheur peut avoir comme projet de communication d'écrire un article scientifique sur sa découverte. La

17. Faire science : procès, praxis, instance

réalisation de ce projet implique pour le sujet de se plier à des paramètres communicationnels prototypiques : il doit choisir un support, une temporalité, un code, et ainsi de suite (situation ordodiscursive). Ce projet et les contraintes ordodiscursives se réalisent effectivement selon les conditions matérielles concrètes (praxis matérielle). Résulte de la mise en discours un objet discursif qui est pourvu d'une certaine matérialité qui répond à une organisation spécifique, propre au projet communicatif, aux contraintes prototypiques et à la réalité matérielle : cette matérialité contraint sa reconnaissance typologico-générique, autrement dit ses paramètres matériels. En outre, le discours en question est porteur d'effets de sens réflexifs qui le constituent comme tel type de discours, en harmonie ou non avec son organisation matérielle : il s'agit de la scénographie. En l'occurrence, le discours produit de notre chercheur est un article traditionnel dont la scénographie est une scénographie instituée. Au demeurant, s'il s'avère que ledit chercheur a manqué d'éthique scientifique et a modifié diverses illustrations réalisées au microscope électronique, il faut envisager le discours autrement. En effet, la situation du discours est certes une situation scientifique – le projet est scientifique, les paramètres prototypiques propres au prototype scientifique, les éléments matériels permettant de répondre aux projets et aux contraintes, la matérialité organisée constitue ledit article comme un article scientifique de la discipline donnée, tandis que la scénographie construit parfaitement l'instance discursive comme un chercheur sérieux. Cependant, l'article ne répond pas aux normes éthiques du champ. Ainsi, si nous envisageons uniquement les aspects matériels et ordodiscursifs, le discours apparaît comme scientifique ; si nous envisageons les aspects sociodiscursifs, nous pouvons appréhender qu'il ne le soit puisque ne répond pas aux normes éthiques du champ. Ces éléments permettent donc de répondre aux critiques formulées au chapitre 2.1.4 quant à la difficulté de définir discursivement un discours scientifique.

En outre, il existe une modalité intermédiaire. En effet, entre la situation, qui envisage la manière dont le sujet qui produit le discours se situe socialement, discursivement et matériellement, et la constitution qui envisage la manière dont le discours se constitue comme discours socialement, ordodiscursivement et matériellement, il faut envisager la position : c'est-à-dire la manière dont le sujet *en tant qu'il produit le discours se positionne par le discours*. Ainsi, du point de vue matériel, en

produisant du discours le sujet se positionne dans un système formel : il y a un positionnement énonciatif – le sujet est un énonciateur qui s'adresse à un ou des énonciataires – et un positionnement locutif – le sujet parle de *lui*, de ses *interlocuteurs* et des *absents*. Il se positionne donc dans un système de coordonnées formelles en tant qu'il énonce et parce qu'il énonce, il parle de lui et des autres. Le positionnement ordodiscursif permet d'envisager la manière dont en produisant son discours le sujet s'inscrit non seulement dans un espace formel, mais aussi dans un espace discursif, c'est-à-dire qu'il se positionne par rapport à des communautés discursives, en adressant son discours à certaines et non à d'autres, selon l'interdiscours et les contraintes ordodiscursives réalisées. Enfin, le positionnement sociodiscursif permet d'envisager la manière dont le discours s'inscrit dans l'ensemble des pratiques du champ et dans la circulation de la parole au sein du champ.

Ces positionnements apparaissent d'ailleurs dans le discours (cf. Chap. 13) : le positionnement formel permet d'envisager les coordonnées abstraites, extraites d'une situation empirique, d'où émerge l'énonciateur-origine (S0) ; le positionnement ordodiscursif permet d'envisager l'énonciateur-locuteur, l'énonciateur qui est autorisé à parler *en tant qu'il est ceci ou cela*, c'est-à-dire en tant qu'il se positionne comme énonciateur dans telle communauté discursive – c'est-à-dire le S1 ; enfin, le positionnement sociodiscursif apparaît dans le discours sous la forme du S2, c'est-à-dire la manière dont l'énonciateur parle de lui comme être au monde et, de fait, parle de lui *en tant qu'il se positionne* dans le monde. Dans le cas du discours scientifique, si un chercheur *parle de lui*, il se positionne au sein des pratiques de son champ. Par exemple, dans un discours qui rendrait compte du protocole réalisé par le sujet, nous avons un sujet S1-énonciateur-chercheur qui parle de ses pratiques en tant que sujet S2-praticien-chercheur de sorte à rendre compte de leur ancrage dans les pratiques du champ. Par le discours, le sujet peut valider ses pratiques c'est-à-dire valider les pratiques du sujet S2 en tant qu'il est sujet S1 – et inversement. Le discours légitime le positionnement des pratiques dans l'économie du champ parce qu'il est légitime scientifiquement et, inversement, se légitime comme discours scientifique parce qu'il expose des pratiques légitimes dans l'économie du champ. En outre, le discours scientifique est lui-même une

17. Faire science : procès, praxis, instance

pratique scientifique et se positionne donc lui-même par lui-même comme une pratique légitime dans le champ.

Tableau 17 : Praxéographie du discours - Proposition finale

Point de vue	Procès (→) Modalités (↓)	Acte du discours ([sémiotisation du] fait de dire/montrez)						(D[5-A])		
		Mise en discours (D[2-5B]) – Processus énonciatif et discursif (dire ainsi)								
		Praxis sociodiscursive	Praxis ordodiscursive	Praxis matérielle				Praxis ordodiscursive – pragmatique	Praxis sociale	
Sujet	Situation	Situation de communication		Situation matérielle	Environnement	Environnement matériel	Support matériel	Matérialité physique	Situation sociale	
		Projet de communication – Stratégie communicative (D[1-B])	Paramètres communications prototypiques						Encapsulation matérielle	Habitus – Comportements & socialisation propres au champ
Procès	Position	Économie des pratiques discursives du champ	Communauté discursive	Système formel			Position énonciative	Position locutoire		Champ social
				Paramètres scéniques (D[7])						
Objets	Constitution	Normes épistémiques / éthiques du champ	Scénographie	Scène de l'énonciation				Matérialité organisée (D[2-3])	Normes de circulation	
Sujet	Disposition	Normes gnoséologiques	Mémoire discursive – Interdiscours	Système de signe				Matérialité énonciative	Règles d'organisation	Socialisation & institutionnalisation
				Formation discursive (D[8-9])						
Procès	Production	Texte	Effets gnoséo-discursifs (D[6])	Effets épistémico-énonciatifs				Effets éthotiques	Effets performatifs	

Ces quelques éléments permettent d'envisager la complexité de la position qui s'envisage autant hors du discours – position externe du discours et du sujet – et dans le discours – position interne, matériellement réalisée, du discours et du sujet – et qui s'envisage tant du point de vue de l'énonciateur – qui se positionne par sa production au sein du champ, des communautés et d'un espace formel –, que du discours – qui se positionne dans l'économie des pratiques discursives, dans la circulation des discours entre communautés et dans l'espace formel qui positionne ce dont il parle dans l'économie des pratiques du champ. Le positionnement est presque un lieu où s'efface la distinction entre l'énonciateur et son discours : l'énonciateur se positionne *par son discours* et le discours se positionne à partir de la position de son énonciateur qui procède pourtant dudit discours. Outre la situation, la position et la constitution, nous pouvons

envisager la disposition, c'est-à-dire le déjà-là interne à l'énonciateur. Sans systèmes de signes, aucune mise en discours n'est possible ; sans interdiscours, aucune production de sens discursif n'est possible ; sans normes gnoséologiques aucun schémas mentaux, aucune structure idéologique, ne contraint la production du sens. Quant à la télélicité, c'est-à-dire à ce que produisent les processus : le processus discursif produit des effets discursifs – qui se rapportent préférentiellement à la praxis ordodiscursive – tandis que le processus énonciatif produit des effets épistémico-énonciatifs – qui se rapportent préférentiellement à la praxis matérielle. Du point de vue social, nous avons la production d'un *objet social* en circulation pourvu d'une matérialité et d'effets de sens latents, autrement dit un *texte* – cet objet social est le dispositif argumentatif dont le *texte* comme matérialité discursive est à la fois un des éléments et la matérialisation de l'intégralité du dispositif.

Enfin, nous pouvons envisager chacun de ces éléments du point de vue du *montrer*, c'est-à-dire de la sémiotisation du *fait de dire*. L'équivalent de la situation de communication serait d'une part la situation sociale qui permet d'envisager la stratégie sociale dans laquelle s'inscrit le projet de communication et d'autre part les éléments de socialisation propres au champ qui contraignent les comportements épiphénoménaux à la mise en discours. Du point de vue de la position, il s'agit de la position du *fait de dire*, autrement dit d'un agir social spécifique, qui doit s'entendre comme tel eu égard aux normes pragmatiques du champ, cependant que la pratique s'inscrit dans l'économie des pratiques *in extenso*. De façon caractéristique, la description des pratiques scientifiques en discours permet de les positionner au sein de cette économie. Par le phénomène d'encapsulation, la manière dont le discours se donne à exister matériellement est elle-même sémiotisée et constitutive de la matérialité organisée qui fonctionne comme une double jonction : entre la praxis matérielle et ordodiscursive d'une part et entre le *dire* et le *montrer*, le *dire ainsi* et le *fait de dire ainsi*. Du point de vue de la disposition, le montrer suppose une matérialité énonciative – celle produite par la mise en discours – et des règles d'organisation spécifiques propres à l'interdiscours ; du point de vue de la praxis sociale, nous pouvons envisager la socialisation institutionnelle de l'individu. Enfin, du point de vue de la télélicité, nous pouvons identifier les effets éthotiques, propres à la praxis matérielle et ordodiscursive et les effets de performativité propre à la praxis sociale.

Nous pouvons par ailleurs situer les diverses approches du discours identifiées au chapitre 2.1. Le discours au sens saussurien, comme la parole libre (D[1-A]) n'apparaît pas tel quel. En revanche, le discours comme lieu d'expression de l'agentivité d'un sujet, au sens d'Amossy (D[1-B]) se manifeste en la question du projet communicatif et des stratégies de communications qui lui sont propres. Le discours comme objet supra-phrastique se manifeste avec deux autres types de discours. Le discours au sens d'unités transphrastiques, envisagées notamment par la linguistique textuelle, apparaît, conjoint avec le discours supra-phrastique, dans la matérialité organisée : l'étude textuelle envisage le discours comme l'articulation des énoncés entre eux, dans leur progression argumentative, formelle et typologique – D[2-3]. Le discours du point de vue de l'énonciation apparaît dans ces deux moutures : comme acte anthropologique et communicatif (D[2-A]) dans le *montrer* ou la sémiotisation de l'acte de mise en discours ; comme mise en discours au sens culiolien dans le processus énonciatif, qui comprend, dans une certaine mesure la question supraphrastique (D[2-5B]). Le discours au sens de la sémantique discursive, c'est-à-dire de production d'effets de sens, se manifeste du point de vue des effets gnoséo-discursifs (D[6]). Le discours comme propriétés typologico-génériques apparaît dans les paramètres scéniques (D[7]). Enfin, le discours comme système de formations transversal apparaît dans le concept de formation discursive (D[8-9]). Il reste encore le discours comme dispositif argumentatif, il s'agit du dispositif sociotextuel produit – (D[10]). Enfin, le discours comme objet reconstruit par le lecteur ou par l'analyse consiste simplement en l'ensemble de la matrice – D[4].

Dès lors, il est possible de produire une praxéographie du discours scientifique – qui nous permettra par la suite d'envisager les modalités discursives du *faire science* déployé par les trois auteurs que nous avons étudié dans les textes sélectionnés – cf. CHAP. 17.4. Si nous envisageons la modalité situationnelle, nous pouvons considérer que le projet communicatif (Prax. S-D) consiste à *faire science dans et par le discours* – et, de fait, à rendre compte dans et par le discours du *faire science*. Pour ce faire, il faut répondre à des paramètres prototypiques propres aux normes de communication du discours scientifique. Cette situation se réalise matériellement selon les éléments que nous avons exposés précédemment : des instruments qui permettent l'inscription ; un environnement interénonciatif – notamment péri-textuel ; un support formel extrait du

support matériel dont la matérialité est double : matérialité physique et matérialité sociale. Si nous considérons un ouvrage lexicographique de type dictionnaire, nous pouvons distinguer le support formel – dont procède l'organisation micro et macrostructurelle du dictionnaire – du support matériel, à savoir une monographie, potentiellement en plusieurs volumes, dont les pages sont relativement fines, et ainsi de suite.

Ce support matériel peut s'envisager physiquement et socialement : le découpage en volume est en même temps une réalité physique – il y a deux objets concrets – et une réalité sociale – la notion de *volume*. Cette situation matérielle participe – autant qu'elle procède – de l'encapsulation matérielle, qui comporte aussi le système formel : ce dernier, qui relève du positionnement, est similaire au support formel. Le support formel est au support matériel, ce que le système formel est à la situation matérielle. Il s'agit de l'extraction de la situation *réelle* d'un système de coordonnées : *ego, hic et nunc*. En effet, la situation matérielle suppose, outre les éléments que nous avons décrits, un ou des émetteurs, concrets ou abstraits, et un ou des récepteurs, concrets ou abstraits, ainsi qu'une situation spatio-temporelle. Notre description, par facilité, considère une communication écrite, dans laquelle l'environnement spatio-temporel est surtout spatial – nous considérons à ce titre les aspects énonciatifs et scriptionnels d'ordre spatial. Dans le cas d'une communication orale, l'environnement, spécifiquement le support, change conséquemment. Autrement dit, la variation médiologique et diamésique s'inscrit au niveau de la situation matérielle.

Dès lors, de cette situation s'extrait un système de coordonnées abstrait qui permet d'identifier et de situer l'origine de la parole (*ego*), la spatialité (*hic*) et la temporalité (*nunc*) par rapport à un point-origine – comme le serait le zéro d'un système cartésien (S0). L'ego comme origine de la parole – l'énonciateur S1, le locuteur-L – par rapport au site-origine constitué spatio-temporellement et réalisé matériellement dans un site énonciatif spécifique, qui permet de positionner les récepteurs, devenus énonciataires, et de mettre en jeu des places spécifiques : les énonciataires en présence – allocuteurs –, l'énonciateur en présence, mais non en tant qu'il parle, mais en tant qu'il est parlé par lui-même – locuteur-lambda ou S2 – et les absents – délocutés. Outre ces éléments positionnels, propres à la praxis matérielle, nous pouvons identifier le

positionnement relatif à la communauté discursive – l'ensemble des chercheurs d'une discipline ou d'une école – et à l'économie des pratiques (autrement dit, aux registres) – c'est-à-dire un spectre de pratiques allant du prototype du discours-source au prototype du discours de vulgarisation. Du point de vue de la constitution, nous pouvons considérer les normes mertonniennes ou poppériennes comme l'éthique du champ (Prax. S-D), une scénographie conventionnelle de type I ou II comme scénographie (Prax. O-D) et enfin un discours scientifique – aux genres et disciplines multiples – comme paramètres scéniques.

La modalité situationnelle et positionnelle permet d'envisager la manière dont se constitue l'encapsulation matérielle dont est issue la matérialité organisée qui, en l'occurrence, répond aux normes éditoriales du champ, congruentes avec les paramètres scéniques – elle dépend donc des règles organisationnelles propres à la modalité dispositionnelle de la praxis ordodiscursive du *montrer*. Concernant cette modalité, nous pouvons considérer le régime de la mesure et le scientisme – constitutif du galiléisme – comme normes gnoséologiques (disposition ; Prax. S-D), l'épistémologie de la discipline comme interdiscours (disposition ; Praxis O-D) et enfin plusieurs systèmes de signes – en ce compris les règles formelles de combinaison desdits systèmes – auxquels appartiennent les matérialités propres aux énoncés T2 et la matérialité de la langue véhiculaire pour les énoncés T1. Du point de vue de la production, la mise en discours produit un texte scientifique porteur d'effets gnoséo-discursifs constitutifs de la connaissance scientifique et d'effets épistémo-énonciatifs propres à la matérialité énonciative du texte, dont les effets de calculabilité, de stabilité ou de vérifiabilité.

Du point de vue de l'acte de mise en discours et de sa sémiotisation, autrement dit, du point de vue du *montrer*, nous pouvons considérer : du point de vue situationnel, que le faire science comme « production de la croyance en la valeur scientifique » (Bourdieu 1976, 103) caractérise l'illusio du champ ; que l'inscription dans le champ et la mise en adéquation aux normes correspond à la stratégie sociale attendu – nous précisons *attendue*, étant donné la variété de stratégies possibles ; du point de vue positionnel, nous envisageons que le champ social concerné est, au premier chef, le champ scientifique et, dans une certaine mesure, des champs périphériques, comme le champ médiatique ou politique ; et que le discours *en tant que pratique* s'inscrit lui-même dans un continuum de pratiques qui visent à *faire science* au-delà du discours – des réalisations

d'expériences à la rédaction de projets de financement ; du point de vue de la constitution, la matérialité organisée a été caractérisée précédemment – nous l'avons vu, elle répond par ailleurs aux règles d'organisations propres à la modalité dispositionnelle de la praxis ordodiscursive du *montrer* et aux normes de circulation du champ propre à la constitution de la praxis sociale ; la circulation est ainsi règlementée par diverses pratiques (revue par les pairs, sciences ouvertes, et ainsi de suite).

Enfin, nous pouvons identifier les effets éthotiques, produits par la matérialité en tant qu'elle est organisée – donc de l'ordre et de la praxis matérielle et de la praxis ordodiscursive du *montrer* – à savoir les effets d'adhésion à la valeur scientifique de la connaissance produite par le discours ; la praxis de socialisation suppose la prime socialisation et la socialisation socioprofessionnelle strictement scientifique ; et enfin, les effets d'autonomisation du champ par la réduction de l'arbitraire social – autrement dit, la valeur des discours produits dans le champ dépend non d'un arbitraire culturel, mais de normes de fonctionnement censées rendre compte d'un fonctionnement épistémiquement valide. Il devient, par conséquent, possible d'articuler les diverses visions et approches du discours scientifique, en considérant les disciplines et épistémologies dont elle relève. Ainsi, la socialisation de l'individu, dont nous avons vu (CHAP. 13.1.3) qu'elle constituait une disposition à sémiotiser, à avoir avec le fonctionnement du *montrer* mais ne peut être étudié par la discipline linguistique. L'ensemble des éléments dont nous venons de proposer une analyse sont synthétisés dans le tableau suivant (*tableau 18*) qui vise à représenter le fonctionnement du double processus de mise en discours – processus énonciatif et discursif – au niveau du *dire* et du *montrer*, en tant qu'il intègre et s'intègre dans les trois praxis qui permettent de rendre compte de l'ordre social, de l'ordre du discours et de l'ordre matériel, dont la langue n'est finalement qu'un aspect.

17. Faire science : procès, praxis, instance

Praxéographie du discours scientifique						
Point de vue	Procès (→) Modalités (↓)	Acte du discours (D[5-A]) ([sémiotisation du] fait de dire/monter)				
		Mise en discours (D[2-5B]) – Processus énonciatif et discursif (dire ainsi)				
		Praxis sociodiscursive	Praxis ordodiscursive	Praxis matérielle	Praxis ordodiscursive	Praxis sociale
Sujet	Situation	Situation de communication		DESCRIPTION SITUATION MATÉRIELLE Situation spécifique propre à la matérialité organisée et à l'historique de l'objet réalisé.	Situation sociale	
		PROJ. COMM.	PARAM. PROTO.		ILLUSIO DU CH.	STRAT. SOC.
		Faire science en discours.	Normes de communication discours scientifique.		Faire science comme légitimation c'est-à-dire « production de la croyance en la valeur scientifique » (Bourdieu 1976, 103). → Sociologie des sciences	Inscription dans le champ et mise en adéquation aux normes dudit champ. → Sociologie des sciences.
Procès	Position	ECO. PRAT.	COMM. DIS.	SYSTÈME FORMEL ET POSITIONNEMENT	CHAMP SOCIAL	ECO. PRAT. EX.
		Spectre de pratiques – de l'inscription pleine dans le champ à l'idéaltype de la vulgarisation.	Ensemble des chercheurs d'une discipline ; école d'une discipline.	Système de coordonnées formelle dans lequel s'inscrit l'énonciation (<i>ego, hic et nunc</i>) qui marque le site-énonciatif comme lieu-origine de l'énonciation (S0) et l'énonciateur comme détenteur de la parole (S1) par rapport aux énonciateurs potentiels et met en jeu des places spécifiques – <i>locutée</i> et <i>délocutée</i> – dont l'énonciateur lui-même non en tant qu'il parle mais en tant qu'il est parlé par lui (S2).	Champ scientifique ; en périphérie : champ médiatique, champ politique ; champ industriel. → Sociologie des sciences	Spectre de pratiques – de la production discursive, à la réalisation d'expériences matérielles aux relations inter-individuelles. → Anthropologie des sciences – cf. Latour ou Woolgar.
Objets	Constitution	NORMES & ETHIQUES	SCÉNOGRAPHIE	PARAMÈTRES SCÉNIQUES (D[7])	MATÉRIALITÉ ORGANISÉE (D[2-3]) – Scène de l'énonciation	NORMES DE CIRC.
		Éthique mertonienne ; normes poppériennes	Conventionnelle (TI ou II)	Discours scientifique de genres multiples et de disciplines multiples	Site énonciatif (S0) dans une matérialité éditoriale congruente avec les paramètres scéniques et les règles de circulation interne u champ.	Normes de circulation des discours au sein du champ scientifique : obsolescence des discours, revue par les pairs, science ouverte, etc.

17. Faire science : procès, praxis, instance

Sujet	Disposition	NORMES G.	INTER-D	SYSTÈME DE SIGNES	MAT. ÉNON.	INTER-D/RG. ORG	PRAXIS DE SOCIALISATION
		Régime de la mesure & scientisme	Interdiscours épistémologique constitutif de ou des disciplines dans lesquelles s'inscrivent les discours scientifiques.	Combinaison complexe de systèmes de signes selon une logique d'articulation d'inscriptions – propre à la matérialité organisée. Possibilité de définir une dynamique entre des énoncés dans une matérialité sémiotique donnée et dans d'autres matérialités sémiotiques, selon la fonction énonciative des énoncés.	Ensemble matériel du discours en tant qu'il est <i>texte</i> et qu'il est re-sémiotisé en tant que <i>texte</i> .	Règles d'organisations éditoriales propres à l'encapsulation matérielle, à l'articulation de plusieurs énoncés et ensembles d'énoncés, selon les matérialités discursives de chacun.	Socialisation primaire et secondaire ; habitus et hexis du chercheur ; dispositions spécifiques, etc.
FORMATIONS DISCURSIVES (D[8-9])							
Formation épistémo-discursive & Pratiques simili-mathématiques							
Procès	Production	TEXTE	E. GNOSÉO-D	E. EPISTÉMO-E	E. ETHOTIQUES		E. PERFORMATIFS
		Texte scientifique	Connaissance scientifique	Si mathématique, du calculable. Du vérifiable ; du stable ; du remobilisable – selon la logique T1 & T2.	Effets d'adhésion en la valeur scientifique des connaissances produites.		Effets d'autonomisation du champ par la réduction de l'arbitraire social.

Tableau 18 : Praxéographie du discours scientifique

17.3. Modalités discursives du faire science : Culioli, Pêcheux et Milner

Sur la base des éléments que nous avons développée dans les cinq sections de notre travail, il nous paraît possible de rendre compte des modalités discursives du *faire science* de nos trois auteurs : Culioli, Pêcheux et Milner. La troisième section de notre travail avait pour objectif d'étudier le *faire science* de Culioli ; la quatrième d'étudier le *faire science* de Pêcheux ; et, enfin, la cinquième d'étudier, contrastivement, l'évolution du *faire science* de Pêcheux au regard de l'évolution du *faire science* de Milner. Rendre compte des modalités discursives du *faire science* suppose aussi de rendre compte de l'historicité de ce dernier, de son évolution dans le temps propre des auteurs que nous étudions, et dans le temps propre des allocutaires, des énonciataires. Nous pouvons reprendre transversalement ce que nous avons cherché à montrer dans notre parcours. La première question qui se pose est celle du rapport de nos auteurs à la manière dont se pratique la linguistique, dans le champ de la linguistique en France. Nous avons ainsi cherché à situer nos auteurs par rapport au structuralisme et au saussurisme. Nous avons montré que Culioli était travaillé par une double question : celle de la représentation, d'une part, et celle de la mise en discours. La notion de mise en discours doit s'entendre précisément comme un dépassement du structuralisme et de l'opposition (structurante) entre langue et discours. Ce dépassement se réalise en déplaçant l'approche : Culioli ne s'intéresse pas à la manière dont un locuteur s'emparerait de la langue pour produire des textes ou du discours, mais à la manière dont des énoncés se forment, c'est-à-dire aux opérations cognitives sous-jacentes à la formation d'un énoncé – voir chapitre 5.2.

La position de Pêcheux est similaire. Nous avons montré son rapport au structuralisme qui consiste non pas en un dépassement, comme pour Culioli, mais en un accomplissement : il faut accomplir la coupure saussurienne jusqu'au bout, c'est-à-dire en la réalisant dans la sémantique, abolissant *de facto* le discours comme lieu d'expression libre. Si le discours disparaît chez Culioli, dont nous avons vu qu'il n'appréciait guère le terme, attendu que l'opposition entre langue et discours s'efface, il en est de même pour Pêcheux : le discours chez Pêcheux n'est pas en opposition avec la langue. Le discours n'est qu'une dimension supérieure de contraintes systémiques : d'une part, les

contraintes de la langue, d'autre part, les contraintes du discours qui fonctionne lui-même comme un système, comme un espace de contraintes. D'une certaine manière, Culioli dépasse l'opposition langue-discours par la droite, en envisageant la mise en discours, qui est une approche énonciative, tandis que Pêcheux dépasse l'opposition langue-discours par la gauche, en envisageant le discours comme un système de contraintes, qui est une approche ordodiscursive, pour reprendre nos termes. Dans cette perspective, l'approche de Culioli est en quelque sorte soluble dans celle de Pêcheux : elle permet de penser les aspects énonciatifs, sous-jacents à la possibilité des effets de sens proprement discursifs. La position de Milner paraît relativement distincte : la question n'est pas celle du dépassement du discours par l'énonciation/mise en discours ou par la sémantique discursive, mais, de la représentation de certains phénomènes morphosyntaxiques. Or, lesdits phénomènes se situent justement à la lisière de la langue et du discours, de la langue comme système et de la langue en activité. Autrement dit, ils se situent à la limite d'une approche structuraliste stricte qui opposerait les deux. Les phénomènes qu'il cherche à représenter de façon strictement syntaxique sont impossibles à rendre compte sans appréhender l'extérieur de la langue, à savoir une certaine situation énonciative.

Le dépassement de cette opposition suppose la question de la représentation. L'opposition saussurienne repose sur la distinction entre le système-langue et la parole libre. Le système-langue peut être décrit par le linguiste, car il est représentable. Lorsque Milner introduit l'élément « E », il est dans une situation où un phénomène du système langue est impossible à représenter. Dès lors, soit on échoue à étudier scientifiquement ce phénomène, soit on introduit un élément extérieur à ce système-langue, que l'on cherche donc à représenter. L'approche culiolienne eut été une réponse à ce type de difficulté : la mise en discours, les opérations énonciatives consistent finalement en une représentation de la construction d'un énoncé eu égard à la position de l'individu dans un système énonciatif donné – qui, nous l'avons vu, comprend une multiplication du sujet. Aussi, ce que prétend pouvoir représenter Culioli n'est pas du même ordre que Pêcheux : la position énonciative d'un individu permet d'approcher une sémantique énonciative, ou formelle ; tandis que la position dans l'espace social d'un individu permet d'approcher une sémantique discursive. Le problème auquel est confronté Milner est bel et bien un problème de sémantique énonciative. Ainsi, si le dépassement proposé par Pêcheux – qui

consiste à distinguer une sémantique formelle et une sémantique discursive – ou par Culioli – qui consiste à intégrer la dimension énonciative dans le fonctionnement morphosyntaxique justement en dépassant l'opposition langue/discours – il repose dans tous les cas sur l'introduction d'une sémantique, une sémantique formelle certes, mais une sémantique néanmoins.

La question du dépassement du structuralisme est donc éminemment liée à celle de la sémantique – cf. CHAP. 11 – et de la représentation – cf. Chap. 5.2. Est-il possible de représenter le sens qui apparaît comme le lieu de la liberté, de la parole ? Dans une perspective benvenistienne, déjà s'articulait l'opposition entre sens latent et sens effectif, en contexte, dans une situation de communication (De Vogüé 1992) : les linéaments d'une opposition entre les deux sémantiques. Sur ce point précis reposent les divergences entre nos auteurs. Pour Culioli, la question du sens discursif, qui n'apparaît pas en ces termes, dépasse le cadre de la linguistique dont la question est la formation d'un énoncé. Cela ne signifie pas qu'elle n'est pas pertinente, mais il ne s'agit pas de sa préoccupation. En outre, le sens formel qu'il s'attacherait à appréhender, n'est lui-même pas dans un réseau univoque – comme nous l'avons largement expliqué : pour Culioli, il n'y a aucune univocité possible entre les opérations et les formes produites, donc entre la représentation des opérations et la représentation des formes. Il n'est donc pas possible de produire une représentation mathématique. Pour Pêcheux, la question est bien celle du sens discursif qui suppose d'appréhender d'abord la sémantique formelle – Pêcheux intègre donc la linguistique qui n'épuise pas son projet. Aussi, la sémantique formelle doit être représentable tout comme la sémantique discursive.

La représentation qui se propose est d'ordre linguistico-mathématique. En effet, si les techniques de délinéarisation de Pêcheux semblent relever de l'outillage informatique, il n'en reste pas moins qu'il s'agit de techniques linguistiques mathématisées, et non de l'importation d'outils épistémologiquement mathématique comme les statistiques. Il s'agit bien de proposer des techniques de manipulations linguistiques et discursives qui reposent sur des règles qui supposent un usage automatique et univoque – en ce sens elles sont donc mathématiques puisqu'elles ne sont porteuses que d'un sens épistémologique-énonciatif. Aussi, si Pêcheux rejette les langages à référents univoques comme outils de description sémantique, il utilise des règles *a priori* univoques par ailleurs. Cette attitude

n'est, *a priori*, aucunement paradoxale : le problème, pour Pêcheux, réside dans l'immanentisme sémantique qui suppose que le sens est universel, codé dans la langue et donc descriptible de façon univoque ; par contre, même si l'on considère que le sens est sociohistoriquement construit et fluctuant, qu'il réside dans une dimension discursive, il n'est pas contradictoire de poser d'une part que l'on peut rendre compte de ces fluctuations avec des techniques qui, elles, sont automatisables et univoques. Ce n'est pas la description du sens qui est univoque, c'est la construction des objets discursifs qui permettent des comparaisons au-delà de la simple surface discursive que l'on a préalablement délinéarisée. Si le sens n'est pas univoque, par contre, la technique de lecture paraît l'être – difficulté que Pêcheux ne manquera pas non plus d'identifier (Pêcheux 1982a).

Chez Culioli, il nous paraît plus complexe de résoudre le paradoxe propre au rejet de l'univocité. En effet, chez Pêcheux, s'il est impossible de représenter le langage de façon univoque, il est possible de représenter les opérations que l'on applique au corpus de façon univoque. Par contre chez Culioli, il semble que la représentation même des opérations soit équivoque. Cela s'explique par la différence de nature épistémologique et épistémique entre les opérations dont on parle : les opérations péchaldiennes sont des créations techniques qui visent à rendre compte des stabilités discursives ; les opérations culioliennes sont censées être isomorphes sur les opérations mentales. Or, si les opérations mentales sont équivoques, les opérations techniques qui leur sont isomorphes le sont aussi. Enfin, pour Milner, la question de l'univocité est abordée d'une façon plus radicale : la science ne peut être que selon un régime de représentation univoque, ce régime est impossible en linguistique, donc la linguistique n'est pas une science. Nous pourrions identifier trois positions : pour Culioli, l'étude du langage suppose des représentations équivoques, ce qui n'empêche pas la linguistique d'être une science ; pour Pêcheux, l'étude du langage suppose des représentations univoques des opérations qui permettent de voir émerger les stabilités discursives, mais ne supposent pas qu'il soit possible de représenter le sens, qui est corrélé aux dites stabilités discursives, de façon univoque ; pour Milner, l'étude du langage suppose des représentations univoques, sans quoi, la linguistique n'est pas une science. Nous avons donc un rapport distinct à

l'univocité, mais aussi un rapport distinct à ce qu'il s'agit de représenter – et, de fait, à ce sur quoi porte ou ne porte pas l'univocité.

Le rapport que nos auteurs entretiennent avec la question de la représentation, de la science et de l'univocité – ainsi qu'avec, conséquemment, les mathématiques – doit s'entendre dans un espace de pratiques différenciées qui s'inscrivent dans une triple dimension discursive : matérielle ou épistémologique – autrement dit, l'aspect technique –, sémantique ou gnoséologique – autrement dit, l'aspect doxique – et enfin praxématique – autrement dit, l'aspect éthotique. Nous avons envisagé le *faire science* comme l'ensemble des stratégies matérielles de scientification – dont le discours est un pilier. Étudier le *faire science* en discours consiste donc à étudier ces stratégies telles qu'elles apparaissent dans le discours – ou, pour le dire autrement, telles que le discours en rend compte – et telles qu'elles sont, pour certaines, proprement discursives. Plus encore, nous pouvons considérer que les stratégies matérielles sont toujours, *in fine*, discursives, puisqu'elles apparaissent comme valide par la construction discursive qui les mobilise – une expérience donnée suppose d'être décrite dans un discours scientifique, de sorte que l'on pourrait dire qu'elle n'est une stratégie matérielle de scientification que si elle est actualisée dans un discours qui la construit comme telle. Le galiléisme est, dans cette perspective, une orientation stratégique spécifique, une manière propre de *faire science* caractérisée par une finalité épistémologique spécifique – le régime de la mesure – qui se présente à la fois comme seule manière de *faire science* et comme seule manière d'appréhender le monde, dans une sorte d'hétéronomie scientifique. Cette combinaison d'une épistémologie spécifique et d'une idéologie interne au fonctionnement scientifique caractérise la gnoséologie du discours scientifique en vigueur dans la modernité occidentale et la notion de *modernité occidentale* et son rapport aux sciences, développés depuis le début de ce travail en nous appuyant sur divers auteurs (dont, dans l'ordre de leurs apparitions, Husserl 2004; Latour 1987; Pestre 2006; Carnino 2015; Barron, Camolezi, et Deldicque 2022; Angenot 2006).

Situer le discours de nos auteurs permet d'ailleurs de saisir leur rapport au galiléisme comme gnoséologie. Nous avons montré que le travail de Michel Pêcheux s'articule autour de trois notions : la science, la langue et l'idéologie. Par langue, il importe d'appréhender la langue *in extenso*, la langue dans son réel, la langue dans l'action du

discours. Ces trois notions sont profondément articulées : l'idéologie trouve sa matérialité dans le discours qui trouve sa matérialité dans la langue ; la science doit s'extraire de l'idéologie, autrement dit s'appuyer sur un discours qui n'est pas matérialité de l'idéologie ; une science-linguistique doit donc s'extraire de l'idéologie dont elle émerge et étudier le discours comme matérialité à l'idéologie, dans un mouvement qui vise une sorte de transcendance scientifique plutôt caractéristique du galiléisme. Ces notions s'inscrivent dans des épistémologies spécifiques : le marxisme et la psychanalyse, quant au rapport au sujet et à l'idéologie ; les mathématiques, comme manière de *faire science*, en construisant une méthode de lecture, hors de toute idéologie, qui s'appuie sur les techniques de délinéarisation de l'énoncé et de construction de l'objet discursif. Émerge ainsi la préoccupation du sujet : le but de Pêcheux est d'évacuer une double subjectivité : la subjectivité de l'énonciataire posé à la source du sens et la subjectivité de l'énonciataire-chercheur. Sortir de l'idéologie consiste à sortir de la subjectivité de la lecture. Cette expurgation de la subjectivité est cohérente avec l'idéal-type scientifique dont la galiléisme est la manifestation la plus prégnante (cf. CHAP. 5). Ce double effacement dont procède l'abolition de la parole saussurienne est profondément lié : la condition *sine qua non* à l'étude du discours de façon non subjective repose sur précisément sur le postulat que le discours est un lieu de règles qu'il s'agit de dévoiler et non le lieu de la liberté individuelle du locuteur.

Concernant Culioli, son inscription dans ce *faire science* gnoséologique peut paraître plus complexe à saisir. Rappelons qu'il importe donc de saisir la différence – et la dynamique – entre le *faire science* gnoséologique, sorte de *faire science* prototypique défini par la gnoséologie des discours scientifiques, le *faire science* programmatique, c'est-à-dire les stratégies matérielles que visent l'acteur, et enfin le *faire science* effectif, c'est-à-dire *ce qui se fait effectivement*, notamment du point de vue de l'historicité du *faire science*. Concernant Culioli, nous retrouvons pleinement le régime de la mesure dont nous avons exposé les tenants et les aboutissants. Culioli crée des espaces théoriques topologisés qui fonctionnent comme autant de substituts aux formes des remplissements qu'il s'agit d'expliquer par les formes. Aussi, il nous semble que, du point de vue du *faire science* effectif, l'ancrage doxique est bien celui du régime de la mesure propre au galiléisme. Concernant l'aspect technique, nous retrouvons la mathématisation – au sens

kuhnien – comme écriture univoque permettant l'automatisation, autrement dit le calcul. Enfin, nous retrouvons l'éthos de la rigueur qui, à bien des égards, est similaire à l'éthos objectivant d'un Pêcheux attendu qu'ils visent à produire les mêmes effets : celui du sérieux qui manque dans l'usage des outils formels en linguistique ou dans l'analyse du discours, qui tombe trop souvent dans une lecture herméneutico-littéraire en sciences humaines.

Enfin, concernant Milner, il en est l'exemple à la fois le plus prégnant et le plus étrange. Il revendique clairement, de façon programmatique, la galiléisation et la nécessité d'inscrire mathématiquement pour *faire science*. Si certains de ces travaux linguistiques, dont sa thèse, en sont les exemples les plus pertinents, tout un pan de sa production ne correspond aucunement à cette approche. Nous pourrions ainsi tendre un parallélisme : *L'amour de la langue* serait à *De la syntaxe à l'interprétation* ce que *La langue introuvable* serait à *L'analyse automatique du discours*. Cependant, à la différence de Pêcheux qui repense l'approche galiléenne, en en appréhendant tant les difficultés épistémologiques que les risques idéologiques, et considère qu'il faut reprendre à zéro son travail tout en considérant que la linguistique peut *faire science*, Milner, de façon totalement antagoniste estime au contraire que le galiléisme reste la seule manière de *faire science* et que la linguistique n'en étant pas capable échoue à être une science – comme il le reformule clairement par après (Peden et Milner 2008). Or, sur ce point, il est délicat de donner raison à Milner. En effet, si nous nous en tenons au *faire science* effectif de la psychanalyse lacanienne, nous pouvons identifier l'imaginaire de la mesure ainsi qu'un éthos spécifiquement associé – qui serait une sorte d'éthos de sagesse contre-universitaire qui se poserait comme le type même du discours de l'analyse, mais qui, à bien des égards, se construit comme le discours du maître, comme un discours qui survient d'une position supérieure et qui prétend un dévoilement – et une absence totale d'inscriptions galiléennes sinon des inscriptions comme les mathèmes dont le statut paraît pleinement métaphorique (Chaboudez 2001), autrement dit qui ne sont mathématiques d'un point de vue gnoséo-discursif sans l'être aucunement d'un point de vue énonciatif. Sur ce point, il est à noter qu'il nous est ardu de distinguer une lecture épistémique ou épistémologique d'une lecture axiologique. En d'autres termes, sur ce point précis, notre

axiologie scientifique ne peut être mise à distance de façon efficace – nous reviendrons sur ce point dans la conclusion générale de notre travail.

Pour ces raisons, nous rapprochons l'idéologie scientifique du premier Pêcheux de l'idéologie objectiviste dont le galiléisme est la mouture la plus extrême : l'objectivité est l'idéal de la science et la mesure est l'idéal de l'objectivité. La mesure suppose par ailleurs des techniques qui sont mathématiques : en cela, les pratiques de Pêcheux s'inscrivent pleinement tant dans le galiléisme que dans la modernité occidentale – comme il le constate lui-même à de nombreuses reprises, invitant à porter un regard critique sur la mathématisation ou, du moins, sur les systèmes logiques à référent univoque (Pêcheux et Gadet 1991; Pêcheux 1982a; 1981a; 1984; 1982b). En substance, la théorie du discours de Pêcheux remplace le sujet-libre par un sujet-illusoire et l'espace de la parole par un espace idéologique de contrainte où toute parole est paraphrase d'une parole précédente située dans cet espace idéologique.

L'étude du discours consiste donc précisément à saisir les rapports internes à cet espace en rapprochant des constructions abstraites – les fameux objets discursifs obtenus par délinéarisation – entre elles de sorte à définir leur appartenance à un même système de formation – dans la perspective des formations discursives développées par Foucault et reprises par Pêcheux (Oger 2019; Maingueneau 2011). Ce passage d'un espace libre à un système de formation est envisagé par Pêcheux comme une répétition – voire comme la parachèvement – de la coupure saussurienne et, conséquemment, comme une coupure galiléenne (Pêcheux, Haroche, et Henry 1971; Pêcheux et Fichant 1969). Nous avons par ailleurs montré en quoi ce mouvement était simultanément épistémologique et social, en ce qu'il constitue le champ de l'analyse du discours et, dans une certaine mesure, reconstitue le champ de la linguistique. La position milnérienne s'inscrit dans le même horizon objectiviste dont il nie la possibilité pour la linguistique – considérant qu'elle n'a fait qu'ouvrir la voie à la psychanalyse. Quant à Culioli, nous avons vu la tension entre cette approche objectiviste indéniable et une conscience aigüe de l'impossible univocité et de l'hypostase paralogique de l'objectivité construite par les modèles.

Nous percevons en l'occurrence la narration que nos auteurs construisent dans et par leurs discours, dans une sorte de storytelling scientifique : d'un côté, nous observons Culioli qui se pose (ou est posé) comme un maître – comme en témoigne la comparaison

confucéenne – en descendant d’au-dessus des débats – caractéristique de la *phronesis* qui, chez Culioli, apparaît dans la prudence constamment *dite* et *montrée* – portant une parole honnête qu’il peut s’autoriser eu égard à sa position dans son champ – qui touche en quelque sorte à *l’arrêté* telle que Barthes la définit, mais relève autant de la *parrêsia* foucauldienne, possible aussi eu égard au capital symbolique dans le champ (cf. CHAP. 5.1) –, le premier Pêcheux, lui, se pose comme un challenger qui va bousculer la linguistique et la philosophie, accomplissant la parole de son maître, Althusser, et dépoussiérant les vieilles approches, matinées de subjectivisme et d’idéalisme, en développant, dès les *Cahiers*, une critique sévère de la scientificité dans l’étude des discours et de l’idéologie (Herbert 1966; 1968) qu’il ne désavouera jamais malgré son progressif déplacement intellectuel (Pêcheux et al. 1982, 96) et son apparente sévérité pour Herbert – pour cette raison, le second Pêcheux et le premier Pêcheux sont constitutifs d’un seul, comme les deux Saussure, les deux Newton ou les deux Chomsky.

Si Culioli est un maître qui accompagne des élèves, Pêcheux est un avant-gardiste qui « voit partout des chemins [...] démolit ce qui existe, non pour l’amour des décombres, mais pour l’amour du chemin qui les traverse » (Benjamin 2000) comme en témoigne la patiente déconstruction de son propre travail et la complexité d’une filiation claire dans ce dernier. Cette voie qu’il ouvre est toutefois cahoteuse, attendu qu’elle s’inscrit dans le galiléisme tout en rejetant, nous l’avons dit, l’un de ses aspects primordiaux : l’univocité du calcul. Sans calcul univoque et automatique, il n’y a ni objectivité possible ni mesure stable : or, à l’instar de Culioli, Pêcheux est méfiant envers cette univocité. Cette tension réside donc au cœur de l’usage des mathématiques ou, plutôt, de la mathématisation : rappelons qu’il faut distinguer utiliser des outils mathématiques – par exemple des outils statistiques – et mathématiser, c’est-à-dire considérer que les phénomènes épistémiques observés peuvent relever des mathématiques au sens épistémico-énonciatif : en d’autres termes, si les phénomènes linguistiques sont mathématisables. Quant à Milner, nous voyons encore en quoi sa position dans notre corpus est singulière : il croit en l’univocité du calcul, il ne croit juste pas en la possibilité de l’appliquer à la linguistique.

Chez Pêcheux, le calcul se réalise quant aux techniques de délinéarisation, dont l’axiomatisation participe comme prolégomènes théoriques, qui sont donc des techniques linguistiques mathématisées puisque répondant – ou cherchant à répondre – aux

paramètres d'un énoncé épistémo-énonciativement mathématique : univocité et automatisme. Elles sont aussi mathématiques au sens gnoséo-discursif puisqu'elles répondent dans une certaine mesure à l'interdiscours épistémologique des mathématiques. Plus précisément, elles se situent dans l'espace interstitiel du simili-mathématique que nous avons identifié au chapitre 12.2.1 – même si nous parlions plus spécifiquement de l'axiomatique. La typologie que nous avons proposée au chapitre 12.4 vise ainsi à rendre compte du fonctionnement épistémo-énonciatif desdites inscriptions. Nous avons ainsi défini trois régimes épistémo-énonciatifs qui permettent d'envisager la matérialité de la connaissance indépendamment des effets discursifs qu'elle matérialise : c'est-à-dire, le rapport de la matérialité quant à elle-même. Le régime grammatical permet d'appréhender le rapport entre la connaissance inscrite et l'objet de connaissance institué par son inscription ; le régime sémiotique le fonctionnement sémiotique de la matérialité de la connaissance inscrite ; enfin le régime opératoire les opérations réalisées par la connaissance ainsi inscrite en tant qu'elle s'insère dans une économie argumentative – qui est envisagée d'un point de vue énonciatif puisque cette économie relève de la matérialité organisée.

À ces trois régimes, nous pouvons en ajouter un quatrième, que nous avons abordé au chapitre 13, à savoir le régime componentiel. Il nous semble possible de situer les régimes en question au niveau de notre approche praxéographique. Comme nous l'avons expliqué précédemment – voir chapitres 9, 12.4 et 14 – les régimes épistémo-énonciatifs permettent d'envisager les inscriptions du point de vue de leur propre matérialité. Le régime sémiotique consiste en la matérialité de l'inscription en tant qu'elle participe et appartient à un système de signes, à une dynamique spécifique de production de sens. En d'autres termes, elle relève de la modalité dispositionnelle de la praxis matérielle. Le régime componentiel, comme nous l'avons synthétisé au chapitre 13, permet d'envisager les énoncés dans leur environnement et leur articulation interénonciative – il s'agit donc de la modalité situationnelle de la praxis matérielle. Le régime opératoire permet de considérer la place de l'énoncé dans l'ensemble des opérations que réalise le discours dans sa matérialité textuelle. Ainsi, si nous considérons un énoncé mathématique, il réalise du calcul – ou se réalise par le calcul. L'énoncé, dans sa matérialité énonciative, indique, par ailleurs, l'orientation de sa réalisation, de son effectivité opérationnelle – il

s'agit de l'orientation argumentative que nous avons envisagée au chapitre 13.2. Il peut sembler surprenant de considérer que l'orientation argumentative d'un énoncé est d'ordre formel – épistémico-énonciatif donc – mais non d'ordre gnoseo-discursif. Cependant, si nous considérons que l'orientation est construite par les schèmes logiques que portent divers articulateurs linguistiques – lexicaux ou non –, elle est bien d'ordre strictement énonciatif. Cela étant, il nous paraît bien autorisé d'étendre l'orientation argumentative comme l'opération que réalise l'énoncé et l'indication qu'il donne quant à l'opération qu'il réalise. Dans cette perspective, l'orientation argumentative est un effet épistémico-énonciatif – dont le relève le calcule, mais aussi, comme nous l'indiquions au chapitre 17.2, l'orientation T1 ou T2 d'un énoncé scientifique. Pour cette raison, nous pouvons situer le régime opératoire au niveau de la modalité téléique de la praxis matérielle.

Enfin, il reste à identifier le lieu du régime grammatical : nous avons défini ce dernier comme la matérialité du point de vue de ce qu'elle représente – c'est-à-dire réinscrit ou re-médie –, selon une focalisation interne (endogrammatique), externe (exogrammatique) ou dialectique (diagrammatique). En un sens, toute inscription met en jeu un rapport entre ce qui est représenté/re-médié et la matérialité par laquelle se produit la re-médiation/inscription. Nous pourrions considérer que toute inscription – c'est-à-dire toute énonciation – construit un système formel qui permet la représentation qu'il faut envisager du point de vue de sa théoricité interne, externe et relationnelle. Ainsi, tout symbole a un degré de théoricité interne élevé, tandis qu'un indice a un degré de théoricité interne faible. Le symbole d'un objet empirique a un degré de théoricité externe faible, tandis que le symbole d'un objet conceptuel a un degré de théoricité externe élevé. Il paraît, par ailleurs, ardu d'imaginer l'indice d'un concept – autrement dit, une inscription avec un degré de théoricité interne faible paraît difficilement pouvoir être associé à un degré de théoricité externe élevée. En l'occurrence, la grammaticité interne paraît, sinon redondante, fortement corrélée avec le registre sémiotico-visuel et sémiotico-codique du régime grammatical. Il nous semble toutefois qu'il importe de poser une distinction fondamentale entre le système de signe au sens dispositionnel et les signes effectivement inscrits – et c'est en ces termes que nous pouvons envisager la relation entre grammaticité et sémiocité.

Si nous considérons que toute énonciation repose sur un espace formel – *ego, hic et nunc* – comment faut-il appréhender l'énoncé scientifique ou simplement tout énoncé dans cet espace formel ? En effet, l'énonciation suppose un repérage dans ledit espace formel, mais suppose aussi quelque chose dont on parle – *ce* qui est représenté, re-médié, inscrit, transmissible et transmis, autrement dit, ce qui est *dicible* non au sens ordodiscursif, mais au sens de ce qui peut, énonciativement, formellement, se dire. Il importe donc bien de distinguer le dicible au sens foucauldien – ce qui est autorisé ou non – du dicible au sens formel – ce qui peut énonciativement se dire. Ainsi, toute énonciation repose sur un espace formel et du dicible, c'est-à-dire une forme organisationnelle au sens énonciatif. Ce dicible, c'est ce que Culioli appellera une *notion* (Culioli 1990c, 49) qu'il ne faut pas considérer au sens lexicologique – qui relève, dans notre cas, du système de signe – mais comme un « lieu hybride » comme des « systèmes de représentation complexes de propriétés physico-culturelles c'est-à-dire de propriétés d'objets issues de manipulations nécessairement prises à l'intérieur de culture ». Ainsi, la notion est à la fois « virtuelle » et « producti[ve] » attendu qu'elle ne correspond pas à des unités lexicales, mais qu'elle en produit. La *notion* est la mise en relation prédicative réalisée par l'énonciation. D'ailleurs, la notion ne peut être appréhendée qu'à travers l'énonciation – l'occurrence énonciative (Culioli 1990d, 69).

Les propriétés grammaticales se situent précisément à ce niveau : toute notion inscrite suppose une théoricité endogrammatique – l'inscription de la notion plus ou moins abstraite –, exogrammatique – l'objet physico-culturel actualisé par le système complexe de représentation nommé *notion* est plus ou moins abstrait – et exogrammatique – l'inscription met en jeu un système représentationnel plus ou moins relationnel. Nous pouvons pousser plus en avant la réflexion et considérer que toute inscription étant la cumulation et l'amalgamation d'inscriptions qu'elle contient en un syncrétisme scriptural, les notions inscrites constituent, elle-même, une notion d'un degré supérieure. Nous pouvons ainsi concevoir comment s'articule les concepts *d'inscription/énonciation*, de *notion* et de *re-médiation*, de sorte à éviter le représentationnalisme naïf ou la question logique de la référence. L'énonciation réalise une occurrence d'une notion qui s'inscrit dans un système formel référentiel, dont participent les coordonnées énonciatives, qui n'est pas symétrique à la référence au sens logico-philosophique (Culioli 1990d, 73). Ainsi,

les énoncés scientifiques ne *représentent* pas une connaissance externe : ils sont l'occurrence linguistique d'une notion dont les énoncés scientifiques sont, eux-mêmes, des occurrences. L'énoncé scientifique est donc à la fois une occurrence d'une notion et, en tant qu'occurrence, ce à partir de quoi la notion se construit. Il se distingue de l'énoncé non scientifique – d'une même notion – par la situation d'énonciation, par son inscription dans un référentiel interlocutif spécifique dont procède le régime grammatique. En d'autres termes, la grammaticité ne dit rien d'une valeur externe réelle, d'une ontologie propre à l'objet. Elle qualifie seulement la manière dont l'occurrence linguistique construit la notion dont elle est l'occurrence.

Ainsi, tout énoncé suppose une relation prédicative entre notions – peut-être entre une notion et elle-même. En outre, cette relation entre notions est, elle-même, une notion. Ainsi, l'énonciation d'un simple est, de fait, l'occurrence d'une notion, au même titre que l'énonciation d'une paraphrase dudit lexème – par exemple un énoncé lexicographique. Dès lors, tout lexème peut s'envisager comme l'occurrence énonciative d'un signe existant dans un système de signe donné – selon une relation qui n'est bijective qu'en apparence. Un lexème n'est donc porteur d'un statut grammatique qu'en tant qu'il est une occurrence d'une notion, et non en tant qu'il s'agit d'une disposition symbolique. Par conséquent, nous pouvons enrichir notre vision du système formel et considérer qu'il n'est pas simplement découpé en deux catégories – position énonciative et locutoire – mais bien en quatre catégories : la position de référence (le Sit0), la position énonciation (Sit1), la position locutoire (Sit2) et enfin la notion. Le régime grammatique se situe à ce dernier niveau. Nous pouvons reprendre la synthèse du chapitre précédent afin de représenter l'intégration des régimes épistémico-énonciatifs des inscriptions dans notre praxéographie (cf. *tableau 13*). Nous proposons, en outre, un rappel desdits régimes (*tableau 20*) ainsi qu'une typologie complète et de l'AAD69 – déjà exposée au chapitre 12.4 – et de « La formalisation en linguistique ».

Point de vue	Procès (→) Modalités (↓)	Acte du discours ([sémiotisation du] fait de dire/monter)						(D[5-A])		
		Mise en discours (D[2-5B]) – Processus énonciatif et discursif (dire ainsi)								
		Praxis sociodiscursive	Praxis ordodiscursive	Praxis matérielle				Praxis ordodiscursive – pragmatique	Praxis sociale	
Sujet	Situation	Situation de communication		Situation matérielle	Environnement	Environnement matériel	Support matériel	Matérialité physique	Situation sociale	
		Projet de communication – Stratégie communicative (D[1-B])	Paramètres communications prototypiques							
Procès	Position	Économie des pratiques discursives du champ	Communauté discursive	Système formel	Encapsulation matérielle			Champ social	Économie des pratiques <i>in extenso</i> du champ	
										Position de référence (S0)
										Position énonciative (S1)
										Position locutoire (S2)
Objets	Constitution	Normes épistémiques / éthiques du champ	Scénographie	Paramètres scéniques (D[7])			Matérialité organisée (D[2-3])	Normes de circulation		
				Scène de l'énonciation						
Sujet	Disposition	Normes gnoséologiques	Mémoire discursive – Interdiscours	Système de signe RÉGIME SÉMIOSIQUE			Matérialité énonciative	Règles d'organisation	Socialisation & institutionnalisation	
				Formation discursive (D[8-9])						

Tableau 19 : Correspondance entre régimes épistéméo-énonciatifs et praxéographie

Régime	Registre/Praxis matérielle	Définition	
Grammaticale	Modalité positionnelle de la praxis matérielle / Système formel – Domaine notionnel	Qualifie le rapport entre la connaissance inscrite et l'objet de connaissance institué par son inscription.	
	Endogrammatique	Qualifie le degré de théoricité interne à l'occurrence énonciative.	
	Exogrammatique	Qualifie le degré de théoricité externe à l'occurrence énonciative – l'occurrence phénoménologique.	
	Diagrammatique	Qualifie le degré de théoricité relationnelle à l'occurrence énonciative.	
Sémiosique	Modalité dispositionnelle de la praxis matérielle / Système de signe	Qualifie le fonctionnement sémiosique de la matérialité de la connaissance inscrite.	
	Sémiotico-visuel	Qualifie le degré d'abstraction du point de vue médiologique – médium visuel – de l'inscription.	
	Sémiotico-codique	Qualifie la nature du code de l'inscription.	
	Grammatical	Qualifie le statut épistéméo-énonciatif de l'inscription.	
	Métadiscursif	Qualifie le statut gnoséo-discursif de l'inscription..	
Opératoire	Modalité téléique de la praxis matérielle / Effets épistéméo-énonciatifs	Qualifie les opérations réalisées par la connaissance ainsi inscrite, au regard de l'économie argumentative dans laquelle elles s'inscrivent.	
	T1 – Argumentatif	Qualifie les énoncés qui stabilisent et accompagnent l'ensemble des énoncés T2.	
	T2	Axiomatique	Qualifie les énoncés qui visent à produire des règles suffisantes servant l'appareil théorique.
		Métalinguistique	Qualifie les énoncés qui visent à représenter les objets ou les opérations linguistiques – il peut s'agir d'énoncé calculable.
	Algorithmique	Qualifie les énoncés qui visent à produire des opérations et à instruire automatiquement lesdites opérations.	

Tableau 20 : Régimes épistéméo-énonciatifs – Rappel

17. Faire science : procès, praxis, instance

Régime	Registre	<i>La formalisation en linguistique</i>		
Dénomination de l'inscription		Corps textuel	Écriture parenthétique/matrice	Objets graphiques (came)
Régime opératoire		Argumentatif	Métalinguistique	Métalinguistique
Régime grammatique	<i>Endogrammatique</i>	Élevé	Élevé	Élevé
	<i>Exogrammatique</i>	Moyen	Moyen	Moyen
	<i>Diagrammatique</i>	Élevé	Élevé	Élevé
Régime sémiosique	<i>Sémiotico-visuel</i>	Symbolique	Symbolique	Graphique & Symbolique
	<i>Sémiotico-codique</i>	Langue naturelle	Sémiose matricielle	Unités graphiques / Code mathématique & Langue naturelle
	<i>Grammatical</i> (E-E)	Non-mathématique	Simili-mathématique	Simili-mathématique
	Métadiscursif (G-D)	Linguistique/ Mathématique	Math. Vectorielle	Non-canonique
Régime componentiel	<i>Macrostructurel</i>	Ouvrage		
	<i>Microstructurel</i>	Imagetexte – syncrétisme texte et image		
	<i>Intrastructurel</i>	Compositeur	Composé	Compositeur/Composé

Tableau 21 : REO dans La formalisation en linguistique

Régimes	Registres	<i>AAD69&75</i>							
Dénomination de l'inscription	Principale	Théorisation		Délinéarisation n.1			Délinéarisation n. 2		
	Secondaire	Corps textuel	Axiomes	Schémas	Binaire	Parenth.	D. discursif	Flux	Autom.
Régime opératoire		Argumentatif	Axiomatique	Métalinguistique		Algorithmique			
Régime grammatique	<i>Endo-grammatique</i>	Élevé	Élevé	Élevé					
	<i>Exo-grammatique</i>	Moyen	Élevé	Moyen			Élevé		
	<i>Dia-grammatique</i>	Élevé	Élevé	Élevé					
Régime sémiosique	<i>Sémiotico-visuel</i>	Symbolique	Symb.	Graph.	Symbolique		Graphique		
	<i>Sémiotico-codique</i>	Lg. Naturelle	Lg. Math.	Lg. Naturelle & Code graphique			Langue naturelle, Code Graphique & Langage mathématique		
	<i>Grammatical</i>	N-Math.	S-Math.	Simili-mathématique			Mathématique		
	<i>Métadiscursif</i>	Linguistique	Th. Cat.	Linguistique			Algorithmique, Th. Des catégories & logique		
Régime componentiel	<i>Macrostructurel</i>	Ouvrage	P1	P2					
	<i>Microstructurel</i>	Corps & marges	Position. Spec.	Corps			Imagetexte – syncrétisme texte et image		
	<i>Intrastructurel</i>	Compositeur	Composé	Compositeur & composé					

Tableau 22 : REO dans l'AAD

Ces techniques d'inscription, de délinéarisation, d'axiomatisation, de représentation en came, de domaines notionnels graphiquement représentés, d'arbres linguistiques manipulables, ne sont pas de simples outillages ou plutôt, s'il s'agit effectivement d'outils, ces derniers sont au cœur du galiléisme. La mesure suppose des techniques de mesure et, en quelque sorte, ce sont les techniques de mesure qui créent la mesure voire l'objet même qui est mesuré. Les techniques d'inscription produisent donc des effets épistémotivo-énonciatifs, mais aussi des effets de sens gnoséo-discursifs, dont la connotation mathématique, celui de ressembler à des mathématiques au sens épistémologiques, c'est-à-dire des effets proprement éthotiques : l'énoncé dit de lui-même qu'il est mathématique ou plutôt il se montre comme mathématique. Aussi, si un énoncé mathématique idéal, au sens épistémotivo-énonciatif, est un énoncé dont l'interprétation est univoque et automatique, c'est-à-dire dépourvue d'effets de sens discursifs (de sémantique discursive) et uniquement pourvue d'effets de sens énonciatifs (de sémantique formelle), tout énoncé mathématique est au demeurant porteur d'effets de sens discursifs qui dénotent qu'il est un énoncé mathématique. Ces effets de sens ne sont donc pas au niveau du *dire* mais bien au niveau du *montrer* : le *montrer/fait de dire* dans une matérialité mathématique d'un point de vue épistémotivo-énonciatif et avec des symboles qui appartiennent à l'épistémologie mathématique manifestent que l'énoncé est mathématique, et, conséquemment, produisent des effets de performance dont l'effet de censure.

En substance, ces inscriptions peuvent s'envisager en tant que *technique galiléenne* en décrivant leur rapport que cette *technique* entretient avec la connaissance et la matérialité qui la réalise – puisque la technique d'inscription galiléenne consiste à matérialiser la connaissance préscientifique – par un processus de remédiation – selon un régime de mesure. Ces inscriptions peuvent aussi s'envisager du point de vue éthotique, attendu qu'elles sont pourvoyeuses de ce type d'effets. Nous avons considéré l'éthos du point de vue de la matérialité énonciative du *montrer*, qui se réalise au niveau du *fait de dire*, c'est-à-dire de l'ensemble d'une situation empirique de communication devenant un énoncé matériel – une matérialité organisée – qui – dans le cas de la communication écrite – se présente comme une instance matérielle en lieu et place de l'énonciateur réel, comme personne physique et sociale. Nous avons montré l'articulation complexe, interne

17. Faire science : procès, praxis, instance

à l'instance énonciative, entre l'instance matérielle, la forme physique porteuse du *fait de dire* et, simultanément, le site énonciatif, l'instance discursive, la voix interne à la diégèse, et enfin, l'instance représentationnelle, la manière dont l'énonciateur se donne à voir dans son discours.

Ces instances ont tout à voir avec l'éthos : la matérialité épiphénoménale à l'énonciation et l'encapsulation matérielle des énoncés produisent des effets éthotiques propres à l'instance matérielle ; le déroulé scénographie des effets éthotiques propres à l'instance discursive ; la représentation construite par le discours des effets éthotiques propres à l'instance représentationnelle. L'éthos se construit simultanément autant quant au *dire* – l'éthos *dit* – que quant à la signification du *fait d'avoir* cette matérialité, cette scénographie, cette représentation. Dès lors, nous pouvons concevoir la multiplicité complexe de l'éthos : le *fait de dire* de façon mathématique, au sens épistémico-énonciatif, produit des effets éthotiques ; le *fait de dire* de façon mathématique, au sens gnoseo-discursif, en déployant une scénographie mathématique, produit des effets mathématiques ; le *fait d'encapsuler* matériellement son discours d'une telle façon qu'apparaît un périphrase visant à déjouer l'effet de censure propre aux mathématiques produit des effets éthotiques. Quant à ces effets éthotiques, ils convergent vers le produit d'un *faire science*. Le *faire science* est, au final, strictement éthotique. *Faire science* en discours consiste à produire une connotation scientifique qui ne repose pas sur les énoncés en soi, sur les effets de sens qu'ils portent, mais bien sûr les énoncés en tant qu'ils disent quelque chose par la manière dont ils sont énoncés et le fait qu'ils soient énoncés et énoncés de cette manière. Un énoncé mathématique ne porte aucun effet de sens quant à lui-même ; le *fait d'énoncer* en mathématique par contre est porteur d'effets de sens.

En substance, tout éthos est de l'ordre du *montrer*. L'éthos *dit* est, au final, une sous-espèce du montrer : *dire* quelque chose de soi en tant qu'énonciateur n'a d'effets éthotiques qu'en tant que le *fait de dire quelque chose de soi* est signifiant, de façon parfois contraire aux effets de sens de l'énoncé strict. *Dire* que l'on est humble peut, au contraire, *montrer* que l'on ne l'est pas. Par ailleurs, le *faire science* est de l'ordre du montrer et donc de l'éthos : le *faire science* enveloppe chacun des énoncés et contraignent l'énonciataire à les reconnaître comme scientifique parce que leur caractère scientifique

se *montre* : dans une certaine matérialité, une certaine voix, une certaine articulation, et ainsi de suite. Afin de rendre compte des différents éléments que nous avons abordés tout au long de ce chapitre, nous pouvons proposer une représentation qui les intègre (cf. *fig. 47*). La figure suivante propose de figurer la mise en discours et le double processus qui y participe, en considérant qu'il s'agit d'une relation entre un énonciateur et un énonciataire – qui peut potentiellement être l'énonciateur lui-même.

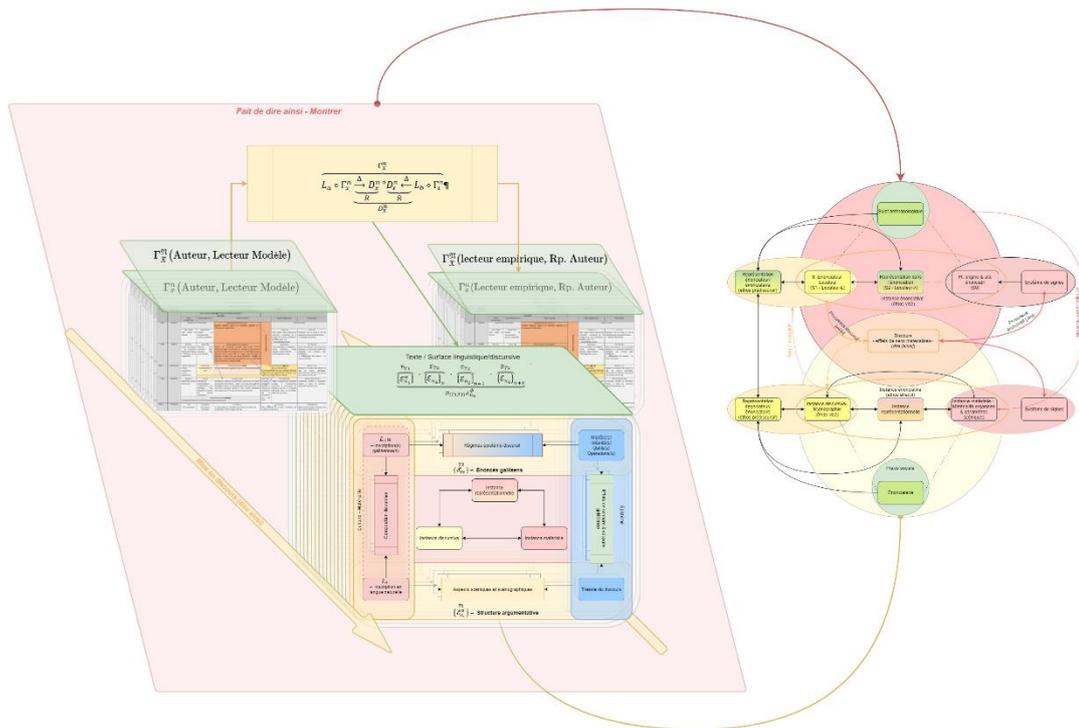


Fig. 47 : Modalités discursives du faire science

Nous pouvons identifier, en haut du schéma (cf. *fig. 47* et *48*), les conditions de production du *dire ainsi* de nos auteurs (Culioli, Pêcheux ou Milner), qui suppose une relation entre ce dernier – comme sujet anthropologique – et un lecteur modèle, c'est-à-dire la représentation que ce fait ce sujet anthropologique se fait de son lecteur – qui peut être la représentation que ledit sujet a de lui-même, dans le cas du monologue par exemple. À droite, nous identifions les conditions de production du sujet qui reçoit le discours et qui suppose donc un lecteur empirique, comme sujet social, et la représentation qu'il se fait de l'auteur. Par ailleurs, les conditions de production du *dire ainsi* sont incluses dans les conditions de production du *fait de dire ainsi/montre*, pour l'un comme pour l'autre. Il s'agit de la sémiotisation de l'acte d'énonciation. Ces conditions de production sont les trois praxis que nous avons décrites au chapitre

précédent. Le *fait de dire* est matériellement encapsulé et participe de la praxis matérielle du lecteur empirique, comme le montre la partie supérieure du schéma. Ce faisant, ces conditions de production, qui évoluent au fur et à mesure de l'énonciation, produisent un ensemble d'énoncés qui ont un rapport de double articulation : une articulation matériello-formelle et une articulation diégétique.

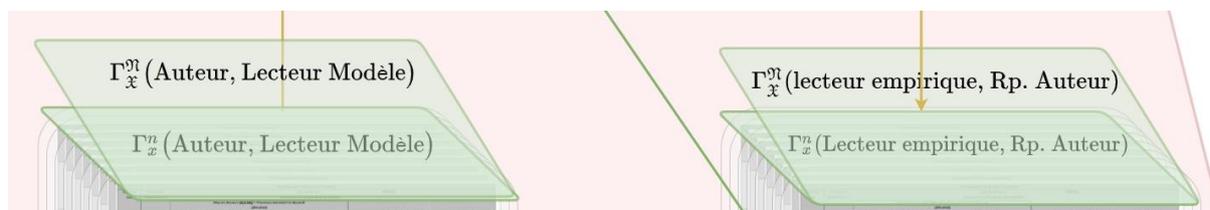


Fig. 48 : Coproduction du discours

L'articulation matériello-formelle consiste au déroulement spatio-temporel de l'énonciation et suppose les éléments propres à la praxis matérielle qui permettent une énonciation : un support, un environnement, un espace-temps, et ainsi de suite. Dans le cas d'un discours écrit, cette articulation est envisagée du point de vue de la matérialité organisée propre à l'encapsulation matérielle : produire le discours suppose de produire un objet matériel qui l'encapsule et qui organise sa matérialité. Cette organisation implique une structuration sur l'espace formel que nous pouvons entendre de façon macro-structurale (structuration des énoncés dans le volume), microstructurale (structuration des énoncés dans la page) et intrastructurale (structuration des énoncés selon une logique componentielle). L'organisation intrastructurale est une propriété diégétique qui s'actualise matériellement et formellement dans l'organisation macro et microstructurale : nous avons vu la manière dont l'organisation formelle dans la page ou l'ouvrage pouvait être envisagée comme une archiénonciation éditoriale « T0 ». Du point de vue diégétique, propre à la manière dont le discours comprend notamment des effets de sens quant à sa propre énonciation, le discours déploie une scénographie spécifique et compose, potentiellement, des discours de niveaux inférieurs, entre eux, qui comportent leurs propres scénographies, attendu que tant du point de vue du *dire* que du *fait de dire* – qui comprend le projet communicatif effectif – ils diffèrent.

Cette représentation nous permet de situer les éléments étudiés, selon la grammaire visuelle utilisée pour la description de la dynamique des inscriptions. Nous avons les énoncés T1 propres à la structure argumentative dont l'écriture (ou plutôt la

matérialité) est la langue naturelle véhiculaire du champ. La connaissance inscrite – qui relève donc d'un interdiscours scientifique ou préscientifique, d'en ensemble d'énoncés qui sont re-médiés, constituant des notions dont les énoncés étudiés sont des occurrences – est une théorie générale du discours en tant que programme et en tant que proposition technique qui s'appuie sur des inscriptions que nous qualifions de galiléenne parce qu'elles visent à l'univocité et à l'automatisme d'une part et, d'autre part, à la mesure. Pour cette raison, les inscriptions galiléennes ont un rapport de subordination aux inscriptions en langue naturelle – le rapport de composition discursive se situe à l'articulation des inscriptions galiléennes et en langue naturelle. Par ailleurs, les énoncés T1 constitutifs de la structure argumentative déploient la scénographie effective et répondent aux paramètres génériques, contrairement aux énoncés T2 qui peuvent déployer une scénographie de l'ordre du simulacre – une scénographie mathématique pour des énoncés qui ne le sont pas, autrement dit des effets gnoso-discursifs mathématiques de l'ordre du montrer, en mobilisant une matérialité sémiotique spécifique.

Le rapport entre la matérialité des inscriptions galiléennes et la connaissance qu'elles inscrivent peut s'appréhender selon les régimes épistémico-énonciatifs que nous avons développés : régime opératoire – qui permet de qualifier si l'inscription est T1 ou T2 – ; régime grammatical, qui permet de qualifier la question de l'inscription dans son autoconstitution représentationnelle ; régime sémiotique qui permet d'envisager la matérialité sémiotique, tant du point de vue énonciatif que du point de vue ordodiscursif, attendu que les symboles connotent leur propre appartenance à des épistémologies ou des disciplines spécifiques, autrement dit à des discours. Enfin, nous pouvons voir que le rapport entre la théorie du discours comme connaissance actualisée et développée, qui vise un certain public, compte tenu de la finalité du discours et les opérations proposées – qui n'existent pas hors des inscriptions galiléennes – sont de l'ordre de la coupure galiléenne, puis que c'est cet usage opératoire qui permet de sortir de l'idéologie. En outre, ces opérations, *a fortiori* par leur inscription matérielle, produit des effets de performance dont l'effet de censure qui participe pleinement du *faire science* : car *faire science* c'est aussi – et surtout – exclure de la légitimité de la production du discours qui ne maîtrisent pas lesdits discours.

17. Faire science : procès, praxis, instance

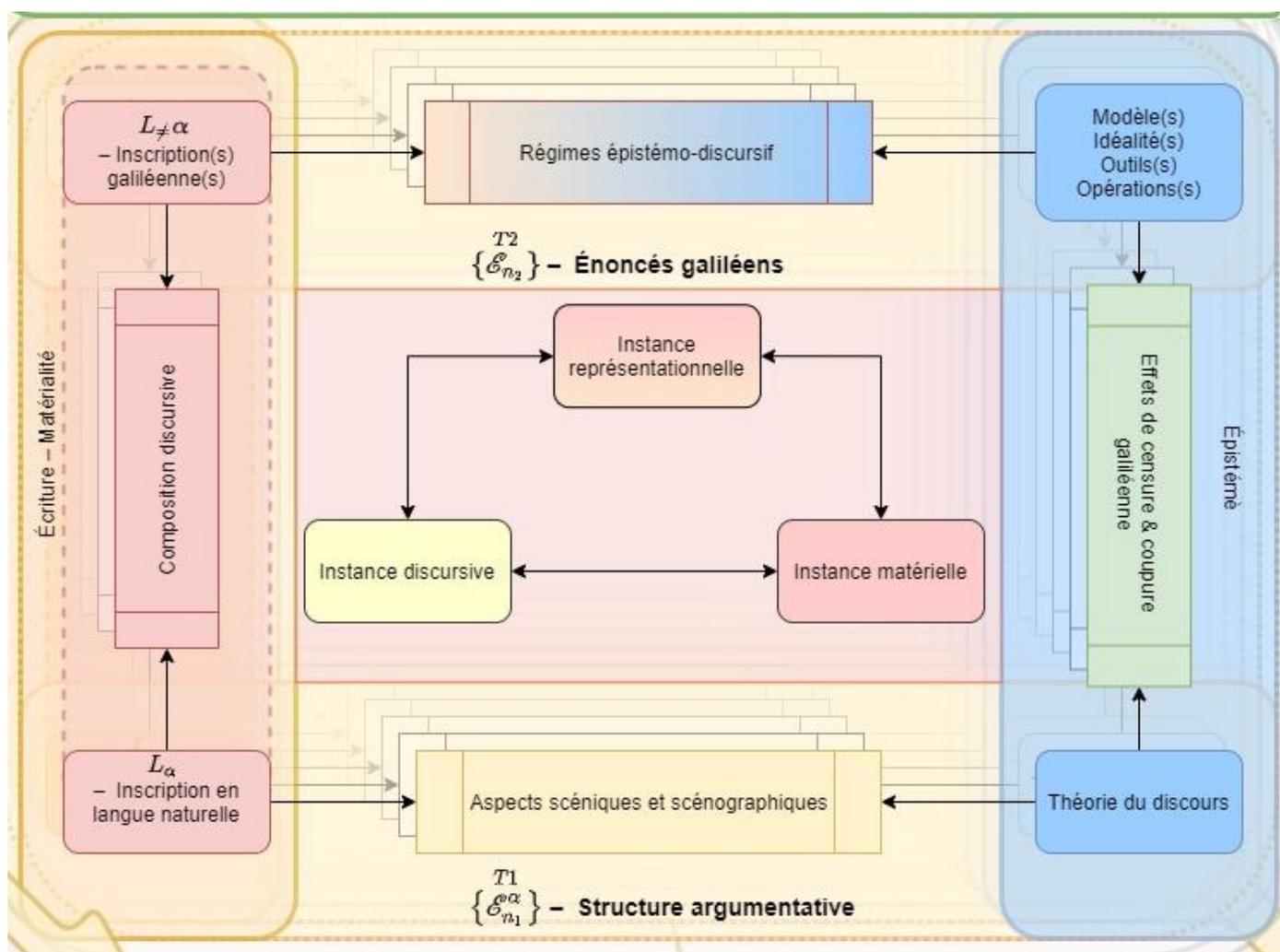


Fig. 49 : Dynamique des inscriptions - Approche finale

Dès lors, nous pouvons identifier ce que nous pourrions qualifier d'imaginaire galiléen. Il s'agit autant de la gnoséologie dominante du discours scientifique, de la source interdiscursive du *faire science* programmatique et effectif, que d'une organisation scénique congruente avec cette dernière et avec le déploiement d'une scénographie en accord avec cette gnoséologie, autrement dit il s'agit de l'ensemble des éléments que déroule, de façon interne et diégétique, la mise en discours – dans son *dire* et son *montrer/fait de dire* – pour légitimer la production des énoncés galiléens qui, rétroactivement, renforce la gnoséologie galiléenne. Le *faire axiome* que nous avons identifié relève autant de paramètres scéniques propres à la matérialité organisée que d'une scénographie spécifique, tous constitutifs de la gnoséologie galiléenne ; l'argumentaire programmatique qui se pose comme révolutionnaire, au sens qu'il s'agit de produire une rupture, est constitutif de cette gnoséologie ; le projet épistémologique

de *mesurer* les similitudes et les différences entre surfaces discursives, autrement dit, la mesure des remplissements, en est, lui aussi, constitutif. L'imaginaire galiléen consiste donc en ce *faire science gnoséologique* qui se traduit, de façon parfois paradoxale, dans le *faire science programmatique* et le *faire science effectif*, mais qui apparaît lui-même comme moteur des scénographies, comme monde éthique dans lequel l'éthos visé trouve sa source.

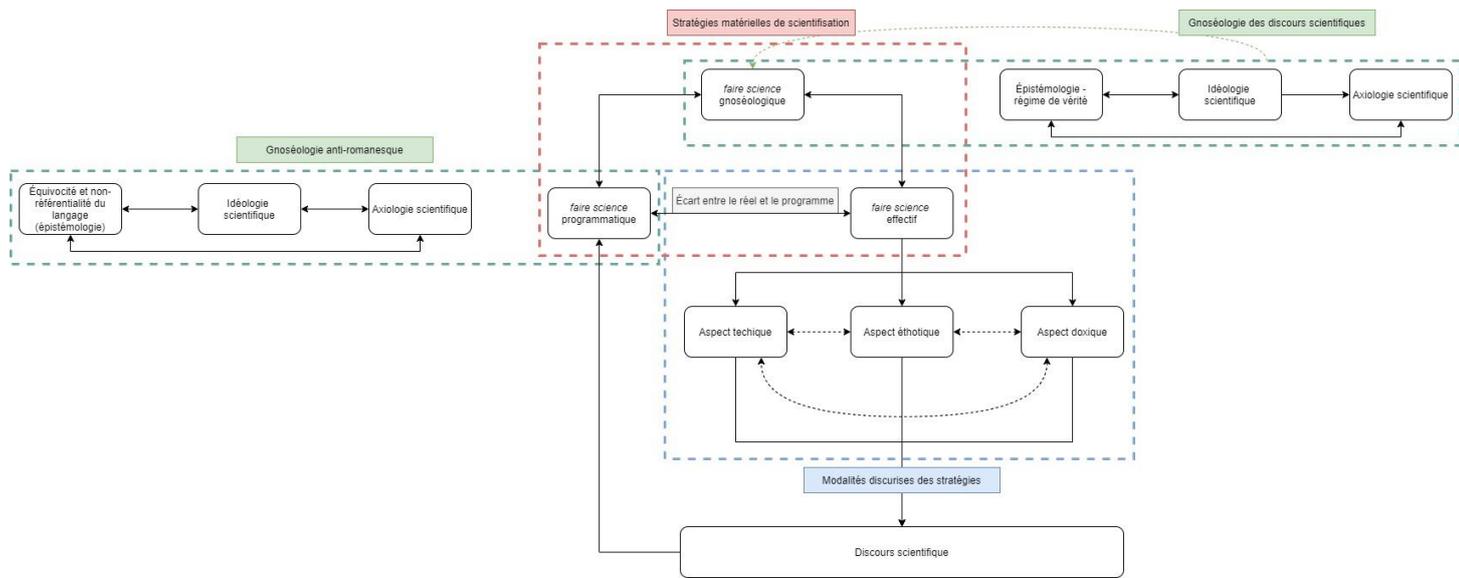


Fig. 50 : Aspects du galiléisme

Nous pourrions dire, en un sens, que les discours que nous étudions se nourrissent de cet imaginaire, mais construisent, conséquemment, leur propre imaginaire, de façon interne à l'énonciation, nourrira à son tour la gnoséologie galiléenne. Nous avons ainsi un imaginaire propre à un état du discours scientifique dans une société donnée – la gnoséologie –, un imaginaire propre à l'énonciataire et à l'interdiscours qui est le sien, et un imaginaire déployé effectivement en discours. Autrement dit, il s'agit de la gnoséologie galiléenne, du *faire science gnoséologique* galiléen et enfin de la doxa galiléenne : trois facettes de l'imaginaire qui correspondent, dans une certaine mesure, aux trois praxis dans lesquelles s'inscrit toute mise en discours. En effet, la doxa concerne la manière dont le galiléisme se *dit* et se *montre* matériellement dans le discours ; le *faire science gnoséologique* la manière dont le galiléisme est un réservoir discursif de stéréotypes – un monde éthique – dans lequel le discours puise ; et enfin, la gnoséologie galiléenne la manière dont, dans une société donnée, un système de formation non seulement du *dit* mais aussi du *non-dit*, correspond à un modèle de production cognitif. Nous retrouvons

les principes de la praxis sociale, de la praxis ordodiscursive et de la zone d'interdépendance entre praxis ordodiscursive et praxis matérielle.

Outre la doxa galiléenne, nous pouvons identifier la technique galiléenne – la matérialité énonciative concrète – et l'éthos galiléen, qui relèvent du *montrer* et du *fait de dire*. Ces trois éléments peuvent s'envisager comme des retraductions d'un même phénomène. Enfin, la gnoséologie galiléenne, et ce qui en découle s'inscrivent plus largement dans une sorte de gnoséologie mère, celle de la modernité occidentale et de son rapport aux sciences, dont découlent des phénomènes distincts, mais congruents. L'éthos galiléen produit par le discours valide en retour ledit discours qui mobilise les inscriptions galiléennes constitutives de l'éthos, eu égard à un éthos professionnel scientifique, dont s'inspirent aussi les pratiques scientifiques de nos auteurs, qui ne répond pas nécessairement à la même gnoséologie, aux mêmes stéréotypes, au même système de formation. Cet éthos professionnel congruent avec l'éthos galiléen est conforme à l'habitus du champ – l'axiologie gnoséologique que nous avons identifiée – dont l'institutionnalisation implique une exclusion des non-initiés qui convergent pleinement avec les effets performatifs du galiléen (la censure) – qui sont autant d'effets perlocutoires d'ordre quasi éthotique. Cette exclusion performative fondatrice du champ est d'ailleurs le projet de la coupure galiléenne qui n'est autre qu'une composante de la scénographie de Pêcheux, du programme de Milner, et en un sens du projet de Culioli : distinguer la bonne manière de *faire science* en linguistique de la mauvaise manière de *faire science* en linguistique.

La scénographie consiste ainsi en une mise en scène interne au discours dont la fiction est le galiléisme. Plus encore, le discours scientifique repose sur une dialectique complexe entre des enjeux scéniques et des enjeux symboliques, qui ne diffèrent en rien de n'importe quelle scénographie auctoriale « au carrefour de l'imaginaire et du symbolique » (Amossy et Maingueneau 2009, paragr. 70), c'est-à-dire des composantes multiples de l'imaginaire que nous venons d'aborder et de la réalité matérielle, textuelle, énonciative du discours. Aussi, tout comme nous pouvons distinguer l'auteur réel d'un roman de l'auteur qui se construit dans une scénographie spécifique pour le champ littéraire, nous pouvons distinguer l'auteur réel du discours scientifique – l'énonciataire anthropologique – de la représentation que l'auteur construit de lui à travers l'ensemble

de ces discours scientifiques – qu’il faut envisager selon un continuum de pratiques scripturales. Le discours scientifique dresse ainsi constamment une double scénographie : celle de sa propre énonciation et celle dans laquelle évolue son auteur. Nous retrouvons les termes de notre analyse précédente : l’instance matérielle est le lieu d’où émerge l’énonciation, l’instance discursive la *voix* de cette énonciation, l’instance représentationnelle la représentation que l’on se fait de l’auteur par cette énonciation – qui participe, *in fine*, de la scénographie auctoriale au sens de Diaz (Amossy et Maingueneau 2009).

Chaque inscription remplit un rôle épistémique et argumentatif dans l’économie globale du discours. Nous avons cherché à qualifier le rapport matériel et argumentatif qu’entretenait chaque inscription avec leur fonctionnement épistémique. Ce rapport que nous avons qualifié d’épistémo-énonciatif s’entend dans la perspective définitionnelle du discours que nous avons envisagé au chapitre 2 et 4 : le discours scientifique produit du savoir scientifique par la combinaison d’énoncés dont la fonction argumentative diffère et dont la *nature matérielle* diffère potentiellement – quoique non nécessairement. Dans le cas du galiléisme, la différence de fonction argumentative s’accompagne d’une différence de nature matérielle : les énoncés T1 sont des inscriptions simili-mathématiques, des inscriptions kuhniennes, des inscriptions galiléennes.

La question énonciative, déjà sous-jacente, apparaît donc clairement. En effet, le discours scientifique, les effets de sens propres audit discours, repose sur un processus discursif qui distingue fonctionnellement – dans l’économie du discours – différents énoncés qui varient, énonciativement, tant du point de vue de la *matérialité énonciative* que du point de vue de *la mise en forme* de cette matérialité. La matérialité énonciative consiste simplement à la sémiose utilisée, au langage pratiqué. La mise en forme de cette matérialité concerne l’énonciation en tant que rapport formel qu’entretient la matérialité linguistique avec elle-même. La posture énonciative, typiquement, au cœur du fonctionnement co-énonciatif, relève de cette mise en forme matérielle. Il apparaît ainsi une distinction théorique entre le discours et l’énonciation. Cette distinction apparaît clairement dans le chapitre 13.3, qui cherche justement, au niveau de l’éthos, à articuler le discours et l’énonciation : c’est-à-dire à distinguer et à envisager conjointement un processus discursif qui est envisagé comme la production de sens et l’énonciation comme

17. Faire science : procès, praxis, instance

la production matérielle de l'énoncé dont le sens est discursif. Cette distinction/articulation, dont nous exposons déjà l'enjeu théorique et analytique dans la première section de ce travail nous paraît d'autant plus indispensable que le *faire science* se joue activement tant sur le plan de l'énonciation que sur le plan du discours... dans les nombreuses acceptions déjà soulevées. Toujours est-il que nous avons envisagé le discours comme un processus de production d'effets de sens qui ne sont donc pas stables et définis puisqu'ils reposent sur une mise en relation d'individus, dont les conditions de production du sens divergent.

Ce discours comme co-production du sens s'appuie sur un second processus, à savoir la co-énonciation, qui met en relation le sujet-énonciateur et les sujets-énonciataires, en coprésence ou non, potentiels ou actuels, à travers un système formel de coordonnées spatio-temporel et autoréférentiel. Aussi, l'énonciation peut s'entendre comme l'acte de la parole, au sens benvenistien, comme le mouvement co-énonciatif culiolien, mais que l'on retrouve, avec des particularités techniques et théoriques propres, chez Ducrot ou Rabatel, ou comme une scénarisation interne au discours, comme une mise en scène de la parole même – approche que l'on retrouve notamment chez Maingueneau à travers la notion de scénographie. Il ne nous a jamais paru que ces théorisations fussent contradictoires, au contraire : elles approchent une même réalité par des chemins théoriques, disciplinaires et techniques différentes, dont l'articulation, évidemment, nécessite des adaptations, mais n'est pas impossible et peut s'avérer riche. Car, ce n'est qu'en envisageant le *faire science* tant du point de vue de production de sens, que du point de vue d'une énonciation impliquant posture et sémiose, que l'on pourra rendre compte de son fonctionnement et de ses modalités épistémiques, sociales et discursives.

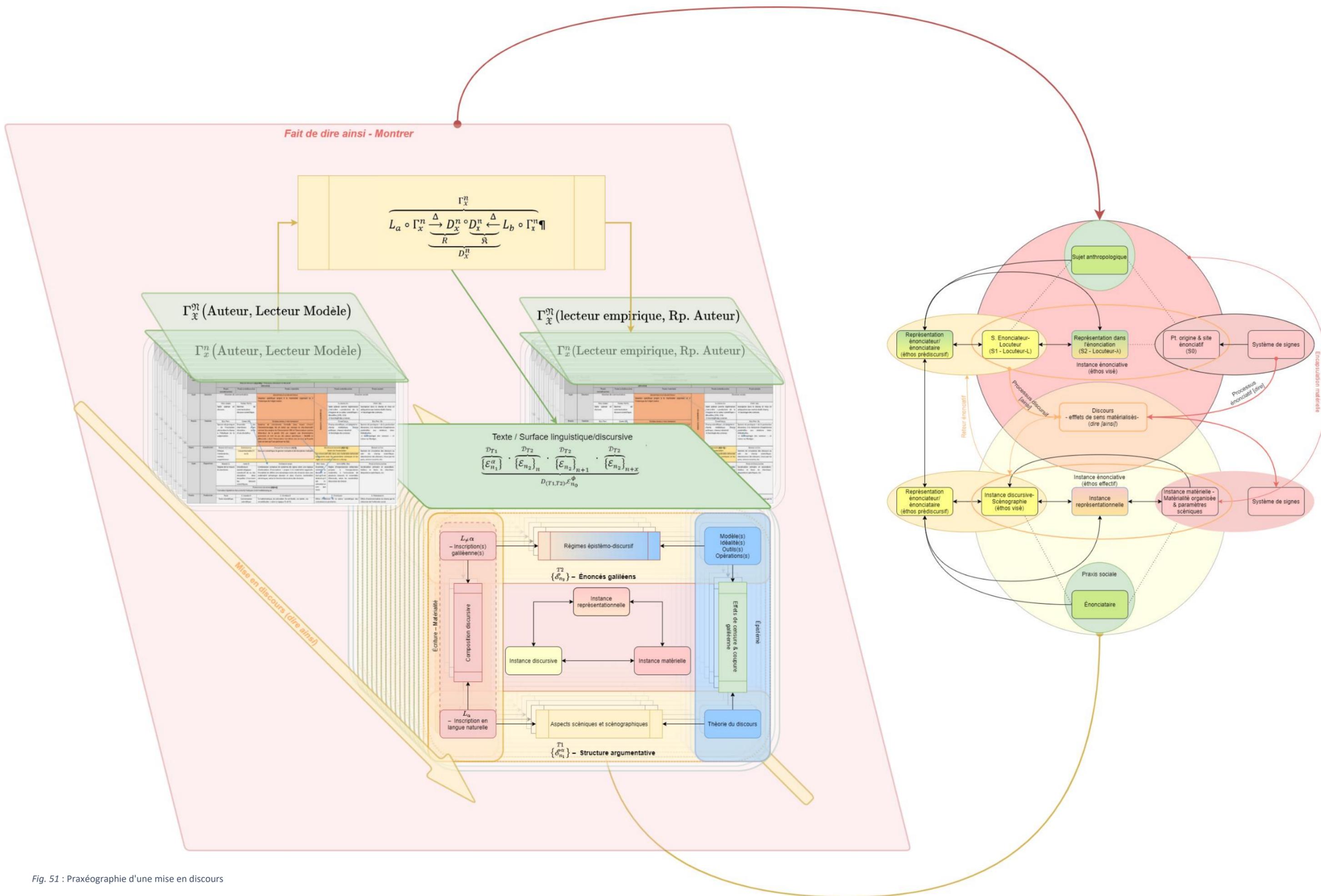


Fig. 51 : Praxéographie d'une mise en discours

18. Conclusion intermédiaire : faire *ou ne pas faire* science

Nous avons cherché à rendre compte du *faire science* dans une double perspective : une perspective historique, que l'on pourrait presque qualifier d'externe, en nous concentrant sur le débat Milner-Pêcheux/Gadet ; et une perspective linguistique, que l'on pourrait qualifier d'interne, en cherchant à représenter le fonctionnement discursif du *faire science*. Ces deux perspectives correspondent à notre découpage en termes d'enjeux : les enjeux épistémologique et historique correspondent à cette lecture externe, cependant que les enjeux définitionnel et méthodologique correspondent à notre lecture interne. Ces perspectives et ces enjeux sont complémentaires : la tentative de représentation synthétique que nous avons présentée au chapitre précédent cherche à rendre compte de l'articulation de ces deux niveaux. La lecture historico-épistémologique nous a permis de définir l'espace idéologique et épistémologique dans lequel s'inscrivent nos auteurs – nous avons déjà donné un aperçu de l'espace théorique de Pêcheux en conclusion de la quatrième section de notre travail. Cet espace idéologico-épistémologique est structurant et, évidemment, n'est pas un espace lisse, dépourvu de contradictions internes. Nous avons vu que le *faire science* effectif est ainsi distinct tant du *faire science* programmatique que du *faire science* gnoséologique. Le point de connexion de cette perspective externe et de la perspective interne c'est précisément la gnoséologie que nous pouvons envisager comme un cadre mental qui conditionne les manières de produire du discours et, en l'occurrence, de produire du discours scientifique. Ce cadre mental fonctionne autant comme un interdiscours que comme un réservoir de stéréotypes, de valeurs, de normes, de postures qui vont s'actualiser concrètement tant d'une manière épistémo-énonciative que gnoséo-discursive.

Nous avons ainsi montré, au chapitre 15, que la question du *faire science* en linguistique n'était pas en tension que chez Culioli. Le cas de Jean-Claude Milner nous a permis d'éclairer les antagonismes internes au *faire science*. De la même manière qu'il y a deux Saussure, deux Newton, deux Chomsky et, nous l'avons dit, deux Pêcheux, il y a ainsi deux Culioli et deux Milner. Ces dédoublements, linguistes en semaine et poète au sabbat, ne sont que des illusions propres à une sorte de refoulement, pour parler comme

18. Conclusion intermédiaire : faire ou ne pas faire science

Pêcheux, de la part non scientifique propre à toute science. Pêcheux parle de refoulement de la division, dans ce vocabulaire typiquement lacanien qui est le sien – cf. CHAP. 16 – mais nous pourrions parler du refoulement de la part narrative de toute science (Lyotard 2018). Chez Culioli, ce dédoublement ne s’opère pas : les deux Culioli sont constamment en coprésences, produisant cette esthétique du flou – paradoxale avec l’appel à la rigueur qui le caractérise. Il appert que l’opacité n’est pas propre à un manque de rigueur, au contraire, elle résulte de la tension ineffable et irrémissible entre le *faire science* gnoséologique – le *faire science* de la semaine – et un *faire sens* en opposition pleine et totale avec la gnoséologie dominante. Chez Milner, cette opposition se réalise matériellement, dans un contraste saisissant et saisissable entre deux discours : sa thèse – ou la publication de cette dernière – et *L’amour de la langue*. Deux discours, deux matérialités discursives, deux contextes de production et d’existence distinct pour deux *faire science* incompatibles : le *faire science* linguistique, clairement identifié aux sciences prototypiques ou idéaltypiques que nous définissons au chapitre 5 de ce travail – cf. CHAP. 5.1.2 ; et un *faire science* psychanalytique qui, peut-être, ne vise pas à faire science. Car existe-t-il un *faire science* en dehors du *faire science* gnoséologique ? Le *faire science*, nous avons essayé de le montrer, ne réside pas simplement dans un programme épistémologique et dans son exécution épistémique : les petites lettres de Galilée ne suffisent pas à *faire science* : il faut répondre à des normes, des projets communicatifs, s’inscrire dans des interdiscours, des paramètres scéniques qui conditionnent la reconnaissance du discours, bref, il faut que le processus discursif qui vise à *faire science* s’inscrive dans une praxis sociodiscursive.

Une praxis sociodiscursive, car, *faire science* c’est produire un discours sur une activité sociale comme activité sociale. Cette praxis sociodiscursive est structurée, de la périphérie vers le centre, par ce qui la caractérise proprement, par la praxis ordodiscursive et par la praxis matérielle. Aussi, si Milner reste convaincu que la linguistique ne peut *faire science* et que la psychanalyse le peut, force est de remarquer que rien, dans le discours psychanalytique, ne *fait science* ni point de vue gnoséologique – de la gnoséologie même à laquelle Milner se rattache – ni du point de vue praxéographique : car, une science pleine et entière, une science constituée, est une science dont le discours correspond à la praxéographie idéaltypique du discours scientifique. Cette manière de rapport

l'intégralité de l'expérience scientifique a un phénomène discursif peut surprendre – quoique nous ayons déjà abordé cet aspect par ailleurs. Cependant, elle s'inscrit pleinement dans le débat ouvert par Achard au sujet de la sociologie du langage bourdieusienne (Achard 1984). Si l'activité scientifique existe au-delà et hors du discours, elle ne rend compte d'elle-même que dans et par le discours, elle se structure et est structurée dans et par le discours : l'activité scientifique englobe le discours scientifique autant que le discours scientifique englobe l'activité scientifique – encore la même topologie de l'intérieur/extérieur dans une continuité indéfinissable.

Toujours est-il que nous avons cherché à identifier ce dédoublement milnérien : le Milner linguistique et le Milner psychanalyste. Tout en revendiquant la possibilité de *faire science* en psychanalyse, Milner produit un *faire science* radicalement autre qui paraît ne jamais correspondre au *faire science* qu'il revendique pourtant par ailleurs, au point que l'on pourrait croire qu'il s'agit de *ne pas faire science*. Nous pouvons ainsi observer trois manières d'être quant à cette tension interne : le *faire science* culiolien est en tension de façon interne, en restant néanmoins toujours dans le cadre discursif attendu du *faire science gnoséologique* ; le *faire science* milnérien est doublement dédoublé, entre un *faire science* linguistique impossible dont toute l'expression discursive *fait* néanmoins *science* et un *faire science* psychanalytique dont toute l'expression discursive paraît néanmoins *ne pas faire science* ; et enfin le *faire science* péchaldien, qui paraît suivre la même trajectoire que celui de Milner, tant les aspects scéniques de la langue introuvable construisent un discours cryptique qui paraît *ne pas faire science*, mais qui pose la possibilité de *faire science* en linguistique, mais d'une manière peut-être radicalement distincte qui nécessite de couper avec l'expression technique présente dans l'analyse automatique du discours.

Conclusion générale

A. Scénarisation, problématisation et *sujet*

L'appareil théorique que cherche à construire Pêcheux dans l'AAD, comme par effet de miroir, reflète chacun des éléments que nous avons posés au terme de notre travail. Nous avons abouti à la conclusion que l'épistémologie mobilisée par Antoine Culioli était une épistémologie trouble, parce qu'elle n'était jamais concrètement située épistémiquement, toujours floue quant aux références, à l'interdiscours, à la terminogenèse, mais aussi quant au programme et à la spécificité de son travail. Ce trouble épistémologique, nous l'entendions aussi du point de vue de la conjonction d'éléments théoriques nombreux dans une sorte de dépassement de frontières poreuses, voire arbitraires, afin d'établir une théorie de l'énonciation et de la mise en discours, qui reste néanmoins travaillée de l'intérieur par la volonté et la nécessité d'être une théorie linguistique. Ce trouble nous paraissait, lui aussi, faire écho au trouble dans notre propre approche. Quant aux préoccupations de Milner, elles mettent en lumière la problématique fondamentale de la représentation, qui traverse par ailleurs ce que nous avons vu d'Antoine Culioli et Pêcheux. *Faire science*, c'est représenter, et ne pas tout pouvoir représenter c'est échouer à *faire science*. Cette question de la représentation n'a cessé de nous préoccuper, elle aussi. Car s'il fallait ne retenir qu'un mot, il s'agirait de l'inquiétude : « toute théorie doit être modeste et inquiète » ; « [l']inquiétude du discours ».

Le discours est *inquiété* : que ce soient les discours qu'il s'agit d'étudier, le discours scientifique en soi, dont le discours de la linguistique. C'est cette inquiétude que nous avons cherché à développer, à préserver, attendu que ce qui caractériserait le *faire science* de nos auteurs serait une certaine *inquiétude* dont les sujets et les expressions divergent néanmoins quelque peu. Pour cultiver cette inquiétude, nous avons formulé quatre enjeux en introduction de notre travail : un enjeu épistémologique, qui visait à trouver un cadre de pensée commun à nos auteurs – ou, au contraire, à n'en trouver aucun et, dès lors, à s'interroger quant à l'intuition d'un commun discursif – ; un enjeu définitionnel, à savoir approcher l'énonciation et le discours d'une façon qui articulerait diverses approches que nous percevions comme complémentaires et nécessaires à l'appréhension du discours scientifique ; un enjeu méthodologique subséquent, attendu que nous analyserions sur cette base théorique le *faire science* de nos auteurs. Et, enfin, un enjeu

historique, visant à rendre compte d'une épaisseur qui, parfois, s'efface dans des récits linéaires ou téléologiques qui ne rendent pas compte des ratages, des cahotements, des plis singuliers de la recherche.

B. Enjeu épistémologique : de la formalisation logico-analytique au galiléisme

Nous avons ainsi cherché à satisfaire à l'enjeu de problématisation épistémologique en éclairant la notion de formalisation logico-analytique. En amont de notre recherche, nous qualifions ainsi le commun à nos discours : ils auraient cherché à produire une formalisation des théories linguistiques à l'aide de la logique et avec un télos spécifique, à savoir l'analyse. Cette notion d'analyse, pour laquelle nous n'avions pas de définition précise, nous permettait de rendre compte d'un corpus de savoirs vastes et mobilisés de façon réflexive et critique par nos auteurs. Cette qualification est particulièrement pertinente pour un auteur comme Pêcheux, dont l'ensemble du travail vise à donner les moyens d'analyser le discours et, conséquemment, de lutter contre les hégémonies discursives, contre les idéologies dominantes, ce qui s'inscrit clairement dans l'approche lacano-althusserienne – dont nous pourrions dire qu'elle a participé à l'émergence de nombreux savoirs critiques permettant de *dé-construire* les grands complexes idéologiques que sont la pensée capitaliste, hétéropatriarcale, impérialiste et coloniale, raciale, spéciste ou encore écocidaire. Le projet même des *Cahiers pour l'analyse*, dans lesquels Pêcheux et Milner ont écrit, visait à constituer une théorie du discours. Une sorte de connexion nous apparaissait dès lors, entre l'analyse et le discours. L'analyse, telle que la présente Miller, consiste en l'étude combinatoire de la constitution du discours. L'on retrouve cette ambition dans les écrits de Pêcheux, sous le nom d'Herbert.

Est analytique « tout discours en tant qu'il se réduit à metre [sic] en place des unités qui se produisent et se répètent [sic], quelque [sic] soit le principe qu'il assigne aux transformations qui jouent dans son système » (Miller 1966). Aussi, tout discours qui vise à étudier ce jeu de combinaison d'unités est un discours analytique. Ce projet, que Milner qualifierait de minimaliste et hyperstructuraliste, consiste ainsi à considérer qu'à partir d'une « structure quelconque » peut se manifester des « propriétés non

quelconques » (Peden et Milner 2008, paragr. 1) : à partir d'une série de règles minimales, nous pouvons appréhender une extension maximale et appréhender l'ensemble des phénomènes possibles de façon analytique. L'analyse et la logique se rejoignent clairement : le modèle est celui de l'axiomatique et des mathématiques. Cependant, ce n'est pas encore dans ce sens d'analyse combinatoire des possibles que nous entendons *analyse*, mais bien au sens de critique. En produisant un discours analytique sur les discours, qui matérialisent les idéologies, il devient possible de produire une science du discours hors des idéologies – il devient possible d'étudier le Capitalisme, mais aussi la Science qui s'inscrit dans son giron. Le mot *critique* que nous associons au terme *analyse* apparaît dès 1966 chez Herbet/Pêcheux qui se propose de formuler une critique de la pratique « prétendant au rang de science » (Herbert 1966, 139). Une critique interne, d'une part, qui consiste à regarder, à l'intérieur même du fonctionnement épistémologique de la science, ce qui est valide ou non-valide, eu égard aux règles instaurées par elle-même. Mais aussi une critique externe, propre à son inscription dans le monde social et idéologique.

Ainsi se dessine l'articulation inévitable entre la Science, l'Analyse, le Discours et la Théorie du Discours, et la Logique. Étudier l'idéologie, c'est étudier les discours. Étudier ces idéologies matérialisées dans les discours, c'est appréhender la manière dont elles sont constituées selon des logiques combinatoires, selon des structures et des unités qui obéissent à des règles minimales, selon des logiques transformationnelles – les paraphrases dont parle Pêcheux dès 1971 ; les similitudes entre objets discursifs qu'il s'agit de mesurer – que l'on pourra envisager selon des règles que l'on doit pouvoir formaliser selon la logique, de sorte à pouvoir produire une Théorie du Discours qui soit une vraie Science des Idéologies. Cependant, cette grille de lecture fonctionnelle pour Milner et Pêcheux, paraît peu applicable à Culioli qui, s'il écrit effectivement dans les *Cahiers*, est un linguiste, et non un philosophe qui se veut théoricien du discours, qui s'intéresse de façon strictement linguistique à la question de l'énonciation, certes dans un dépassement de Saussure, de sorte que nous pouvons parler de mise en discours. Mais, la mise en discours de Culioli n'a guère à voir avec les théories du discours des *Cahiers*.

Il y a, nous l'avons montré, de nombreuses connexions entre Culioli, Milner, et Pêcheux. La première est la formalisation logico-mathématique. La seconde, les liens

scientifiques, tant théoriques qu'académiques. Cependant, comme nous l'expliquions dès notre chapitre sur le corpus, il y a une hétérogénéité irréductible dans ce dernier : hétérogénéité quant aux discours étudiés, aux épistémologies mobilisées et quant à la place que nous donnons à chacun dans notre analyse. Cette hétérogénéité peut se justifier dès lors que nous montrons que, derrière l'hétéroclisme apparent, il y a une constante non topique : une formation gnoséo-discursive – que nous avons identifiée comme le galiléisme. Pour autant, nous avons bien intitulé notre travail *Modalités discursives du faire science dans les théories du discours*. Nous avons, certes, spécifié dès le chapitre 2.2. la particularité de notre corpus ; au chapitre 5.2.2 nous avons abordé cette notion de *théorie du discours*. Nous avons donc balisé l'emploi de ce terme et justifié d'approcher Culioli dans cet ensemble, de sorte à ne pas y renoncer. L'enjeu reste risqué, attendu que toute balisée qu'elle soit cette qualification reste productrice de sens. Finalement, plus que la position de Milner qui nous sert surtout à questionner – à *inquiéter* – nos discours, il semble que c'est la position de Culioli qui est marginale dans notre corpus – ou du moins, dans la consistance et l'historicité des textes étudiés.

Pour autant, Culioli n'a jamais négligé l'activité discursive, il considérait cependant qu'elle n'était pas l'objet du seul linguiste. Pour Culioli, la tâche du linguiste est bien d'étudier l'énonciation à partir de ce qu'elle a produit, à savoir du texte, des « suites textuelles » qu'il s'agit de considérer en tant que les opérations qui leur sont sous-jacentes – les opérations de prédication dont nous parlions précédemment – s'inscrivent dans un espace référentiel coconstruit qui suppose d'appréhender des éléments psychologiques ou anthropologiques. Ainsi, pour reprendre l'expression de Ducard, « la théorie de l'énonciation devient alors, dans cette optique, l'étude de l'activité signifiante de langage dans l'exercice de la parole et du discours, à travers les textes » (Ducard 2018, 84) ou, pour le dire autrement, la théorie de l'énonciation est une théorie du discours par l'objet du linguistique – le texte – voire l'apport de la linguistique à une théorie du discours.

Ces théories du discours, dans leur pan linguistico-énonciatif (Culioli, Pêcheux, Milner), leur plan analytico-discursif (Pêcheux, Milner) ou leur pan épistémologique (Culioli, Pêcheux, Milner), ont toutes en commun de répondre à une même formation gnoséo-discursive qui traduit, en discours, une gnoséologie spécifique qui correspond à celle qu'identifiait déjà Angenot dans le romanesque, à savoir une pensée « analytico-

référentielle » propre à la modernité occidentale selon laquelle « la réalité est donnée, continue et cohésive ; analysable en segments discrets, spécifiques ; la vérité est unique, non relative ; elle peut être cumulée, et le langage est transparent et référentiel par nature » et qui suppose « une attitude quasi-éthique de non-implication observante [...] pour que le monde observé dévoile sa vérité, s'énumère, se décrive, se classe, se distingue, se construise dans le temps et l'espace » (Angenot 2006, 27). Cette pensée analytico-référentielle, nous l'avons abordée de nombreuse façon – culture scientifique et mythe de la neutralité, modernité occidentale ou euroaméricaine ou, tout simplement, galiléisme – et il nous semble même pouvoir le rapprocher du régime ontologique dominant depuis la Renaissance, à savoir le régime naturaliste.

Cependant, attendu qu'il s'agit pour nous de donner de l'épaisseur et non d'en retirer en concluant que, somme toute, nous avons une manifestation patente de pensée analytico-référentielle, nous ne pouvons nous arrêter sur cette assertion comme si elle épuisait le sens de ce que nous avons observé. En effet, deux remarques s'imposent : premièrement, cette pensée analytico-référentielle peut se réaliser dans diverses gnoséologies, dans différents schèmes de pensées qui pèsent sur les discours, qui ne se réduisent pas à la pensée analytico-référentielle. En effet, si nous en revenons à notre analyse du galiléisme, il apparaît que la gnoséologie se compose de trois éléments : le régime de vérité, ou l'épistémologie ; l'idéologie scientifique, qu'il ne faut donc pas prendre au sens de Bachelard, comme ce qui tend vers le scientifique sans l'être mais comme une idéologie sous-jacente à une pratique scientifique ; et enfin l'axiologie. Ces trois éléments sont, certainement, *in fine*, en homologie sur la pensée analytique référentielle, ce qui est, somme toute, attendu puisque l'activité scientifique est le produit le plus évident de cette pensée. Cependant, le vérificationnisme, qui n'est pas du tout de l'ordre du galiléisme, et qui peut même s'y opposer, peut être l'un des régimes de vérité possible de la gnoséologie scientifique, sans que cette dernière soit moins analytico-référentielle. Deuxièmement, d'autres gnoséologies peuvent exister parallèlement et rentrer en friction – gnoséologies qui, d'ailleurs, peuvent relever d'autres modes de pensée, d'autres ontologies.

En un sens, le galiléisme consiste en l'acmé de la pensée analytico-référentielle dont procède un régime ontologique atrophié, une sorte de naturalisme

hypermatérialiste. Si nous considérons, avec Descola, que le régime naturaliste repose sur le postulat que les humains « se distinguent des non-humains par la conscience réflexive, la subjectivité, le pouvoir de signifier, la maîtrise des symboles ou le langage au moyen duquel ces facultés s'expriment » (Gameiro, Dupuis, et Molento 2020, 293-311, §10), autrement dit qu'il considère qu'humain et non-humain partagent une même physicalité extérieure, mais divergent quant à l'intériorité, nous pouvons considérer le naturalisme hypermatérialiste comme une extension de l'animal-machine cartésien à l'humain lui-même : la logique des remplissements galiléens permet de considérer que la subjectivité humaine, la capacité de produire du symbolique, le langage, ne sont, en dernière analyse, que des phénomènes neurocognitifs. Culioli lui-même ne considère-t-il pas que son approche n'a d'intérêt qu'à défaut de pouvoir observer directement la cognition, dont nous aurions toutefois une meilleure compréhension grâce aux outils d'imagerie cérébrale, supposant un rapport – quoiqu'équivoque – entre le langage comme fonction cognitive et comme réalité neurologique et l'ensemble de l'activité de production du sens ? Pêcheux, même s'il ne s'inscrit pas dans le paradigme neurologique, ne propose pas autre chose : il s'agit d'abolir la subjectivité humaine en considérant non qu'elle ne soit qu'une mécanique neurologique, mais qu'une mécanique idéologico-psychique. En ce sens, la métaphore doit s'envisager par l'appareil : la structure quelconque qui produit du non-quelconque, dirait Milner.

Dès lors que l'on considère la vie intérieure humaine comme une mécanique descriptible et que l'on abolit l'intégrité du sujet psychique et historique, n'étendons-nous pas conséquemment le postulat cartésien à l'ensemble des humains ? Pour le dire autrement, en considérant que l'espace libre de la parole est une illusion et qu'il repose sur des mécanismes descriptibles, n'est-ce pas, *in fine*, nier l'existence d'une vie intérieure à l'humain ? Or, le rejet des langages univoques, de la référentialité naïve, de la bijectivité linguistique semblent être une résistance à ce naturalisme atrophié, à cet hypermatérialisme qui, en cherchant les mécanismes de la parole sur le modèle des mécanismes de la langue, abolit l'existence même d'une parole puisque cette dernière est un corrélat de l'idée de liberté intérieure. À moins de considérer qu'un système univoque et bijectif puisse construire de l'équivoque, le galiléisme dans son logico-biologisme que repérait déjà Husserl, ne peut mener qu'aux conclusions que Culioli, Pêcheux et Milner

n'ont cessé de rejeter. Il s'agit d'un paradoxe interne à leur construction. Réfuter comme Culioli l'univocité du langage tout en s'inscrivant dans un paradigme neurocognitivistique ou réfuter comme Pêcheux la liberté du sujet dans le discours tout en formulant un projet politico-linguistique d'émancipation paraît pleinement antinomique. Aussi, quand Pêcheux considère que le G.G.T passe d'un modèle logico-mathématique à un modèle biologique, semble lui échapper la continuité et la complémentarité des deux : la mathématisation permet la biologisation et la biologisation paraît inenvisageable sans d'une part la bijection entre les remplissements et les phénomènes physiques mesurés et mesurables auxquels ils sont associés et, d'autre part, l'assimilation totale desdits remplissements dans leur qualité à la mesure des phénomènes dans leur quantité.

C. Enjeu définitionnel : le discours et l'énonciation

La manière dont les discours répondent à des formations discursives propres à des gnoséologies spécifiques supposent donc de penser la manière dont les énoncés participent d'une même formation de production du sens. En outre, ces formations discursives supposent des énoncés dans une matérialité spécifique, des énoncés logico-mathématiques. Ces deux éléments – formation discursive/gnoséologie d'une part et matérialité logico-mathématique d'autre part – peuvent s'envisager comme un phénomène unifié dès lors que l'on renégocie le rapport entre le discours et l'énonciation. Cette réflexion a répondu à l'enjeu définitionnel que nous avons formulé. Nous avons identifié une multitude de sens au terme *discours*. Pour récapituler rapidement, nous avons identifié le discours comme (1) variante de la parole saussurienne ; (2) unité de dimension supérieure à la phrase ; (3) unité transphrastique qui articule entre elles les phrases ; (4) énoncé considéré du point de vue du mécanisme discursif qui le conditionne ; (5) résultat de l'énonciation ; (6) effets de sens empiriques par opposition à la langue, cette dernière comportant les effets de sens virtuels ; (7) paramétrage générique ou typologique ; (8) matérialité langagière de l'idéologie ; (9) l'ensemble des énoncés qui relèvent d'une même formation discursive ; (10) praxis sociodiscursive et dispositif argumentatif. Nous avons affiné l'approche en considérant que le discours [1] existe soit comme une parole libre (D[1-A]) soit comme lieu d'expression de l'agentivité d'un sujet (D[1-B]), tel que nous l'avons développé au chapitre 17.2 et, déjà, au chapitre 2.1.3, qui permet d'envisager la question du projet communicatif et des stratégies de

communication qui lui sont propres. Le discours [5] peut s'entendre comme l'acte d'énonciation en tant que saisissement de l'appareil communicatif qu'est le langage, dans un but fonctionnel [5A] ou comme l'ensemble des opérations cognitives qui permettent la formation formelle d'un énoncé [5B].

Il nous a semblé que ces éléments pouvaient s'articuler, de la même manière que l'on représenterait picturalement divers points de vue sur un objet afin d'en avoir une représentation complète, qui ne cherche néanmoins pas à imiter la réalité par une projection tridimensionnelle sur un espace bidimensionnel. Nous pouvons synthétiser l'ensemble de notre travail en proposant la définition suivante : le discours est l'ensemble des énoncés en tant qu'ils ont *et* une matérialité énonciative et, corrélativement, une sémantique formelle, *et* des effets de sens discursifs dont la matérialité formelle est la condition nécessaire, mais non suffisante. Le discours est ainsi produit par une mise en discours (D[2-5B]) qu'il faut envisager comme un processus sociocognitif à deux pans : le *dire* autrement dit le processus énonciatif et l'*ainséité* du dire, autrement dit les effets de sens discursifs. Ce *dire ainsi* suppose conséquemment et consubstantiellement un acte social – l'acte du discours – dont la sémiotisation enveloppe le *dire ainsi* (D[5-A]).

Ce double mouvement du *dire ainsi* et du *fait de dire ainsi* est marqué par une topologie de type *Klein*, de la même manière que le *dire* et l'*ainséité* du dire. Ce processus s'inscrit par ailleurs une triple praxis qui caractérise le contexte dynamique et rétroactivement modifié d'existence, de circulation et de production de sens. Les praxis constituent ainsi autant l'environnement que le résultat de la mise en discours. La praxis matérielle permet d'envisager en quoi la mise en discours suppose une incarnation matérielle de l'énoncé qui repose sur une matérialisation physique et formelle. Ainsi, les paramètres scéniques sont abordés comme des paramètres physiques et formels : l'agencement sur une page, la matérialité physique de l'objet-livre, et ainsi de suite : autrement dit, il s'agit de la matérialité organisée (aspect formel) propre à l'encapsulation matérielle (aspect physique). La praxis matérielle est le lieu de contact entre l'extérieur de l'acte du discours et l'intérieur de la mise en discours. La praxis ordodiscursive permet d'envisager les conditions de production des effets discursifs, tandis que la praxis sociale permet d'envisager l'inscription du discours dans une situation sociale spécifique. Ces deux praxis ont leur pendant interne et externe.

Nous pouvons par ailleurs considérer que, dans le cas spécifique du discours scientifique, la mise en discours participe d'un dispositif discursif [10] qui est propre à la pratique sociale scientifique, qui vise à produire du *vrai scientifique*, c'est-à-dire des énoncés qui sont valides du point de vue des critères internes à l'activité scientifique. Dans cette perspective, nous avons distingué deux types d'énoncés (T1 et T2) en fonction de leur orientation argumentative qui ne peut s'appréhender qu'eu égard au projet communicatif propre au dispositif de production de connaissance scientifique. Nous avons pu ainsi caractériser la formalisation logico-formelle comme la production d'énoncés T2 dans une matérialité énonciative qui épuiserait le sens et ne produirait aucun effet gnoseo-discursif. Nous avons ainsi proposé une typologie des énoncés T2 et envisagé la mathématisation comme un espace structuré par la mathématicité épistémologique et la mathématicité gnoseo-discursive, considérant qu'il existe un lieu flou où la mathématicité est opaque.

D. Enjeu méthodologique : *faire science* en analyse du discours

Ce faisant, nous avons fourni un cadre d'analyse pour étudier tant les modalités discursives du *faire science* que la question précise de la formalisation et de la mathématicité qui participe pleinement dudit *faire science*. Nous avons aussi produit des outils pour penser l'éthos et son rôle dans ledit *faire science*. En effet, si nous considérons le *faire science* comme l'ensemble des stratégies matérielles de scientification, nous pouvons considérer les modalités discursives du *faire science* comme la manière dont ces stratégies apparaissent en discours ou existent, pour certaines d'entre elles, uniquement dans et par le discours. Ainsi, la formalisation est une dimension du *faire science*, puisqu'il s'agit d'une stratégie matérielle de scientification, que l'on peut envisager de façon strictement discursive et, plus précisément, énonciative. Nous pouvons envisager la formalisation comme une pratique statique et la définir comme la production d'énoncés qui structurent l'information au moyen de pratiques d'écriture spécifiques sur la base de règles constitutives d'une grammaire interne propre à l'écriture mobilisée afin de faciliter le traitement analytique voire de permettre une exploration axiomatique-déductive. Cependant, cette définition permet d'envisager que tout énoncé est, *in fine*, de l'ordre de la formalisation. Nous pouvons donc envisager, outre la formalisation comme pratique épistémologique, le caractère scalaire du *formel* comme degré de saillance de tout énoncé de

T2. En effet, dans les épistémologies concernées, les énoncés T2 sont des énoncés qui visent le traitement analytique ou axiomatique-déductif, qui reposent donc sur des stratégies matérielles afin d'augmenter leur saillance et donc leur efficacité argumentative – et ces stratégies reposent sur des usages sémiotiques spécifiques, dont les mathématiques.

Concernant les mathématiques, elles peuvent donc s'envisager de deux manières : comme une pratique épistémologique permettant le calcul ; comme une pratique gnoséo-discursive propre à la discipline mathématique et à l'épistémologie mathématique, que l'on peut envisager conjointement, comme nous l'avons montré. Ainsi se dessine un espace bidimensionnel sur deux axes, avec d'une part un axe épistémologique que l'on peut envisager tant de façon binaire (non calculable ou calculable) que de façon continue (du non calculable au calculable parfait, avec un spectre de pratiques intermédiaires) et d'autre part un axe gnoséo-discursif que l'on peut envisager de la même manière. Il apparaît alors possible d'envisager le caractère mathématique d'un énoncé d'une façon plus riche : tout énoncé s'inscrit dans cet espace du mathématique et, en fonction de sa position, peut être strictement non mathématique, canoniquement mathématique, non canoniquement mathématique et pseudo-mathématique. Il se dessine toutefois tout un espace interstitiel de pratiques qui ne sont pas parfaitement mathématiques au sens épistémologique et qui s'inscrivent dans l'imaginaire gnoséo-discursif des mathématiques canoniques tout en s'en distinguant. Ce caractère de ce qui est mathématique ou de ce qui ne l'est pas participe à une approche plus large qui consiste à envisager la matérialité énonciative eu égard à ce dont elle est la matérialité. Nous avons ainsi identifié un régime grammatical, qui comporte trois registres (endo, exo et dia-grammatical), un régime sémiotique qui comporte quatre registres (sémiotico-visuel, sémiotico-codique, grammatical et méta-discursif), un régime opératoire qui comporte deux registres (T1 et T2) ; et enfin un régime componentiel qui comporte trois registres (micro, macro et intra-structure). En effet, la mathématicité épistémologique relève du registre grammatical du régime sémiotique, cependant que la mathématicité gnoséo-discursive relève du registre méta-discursif du régime sémiotique. Cette présence d'un registre gnoséo-discursif dans un régime épistémologique permet de rendre compte d'une complexité que nous avons

signalée à plusieurs reprises : la matérialité sémiotique s'inscrit dans un imaginaire, une épistémologie et produit conséquemment des effets gnoséo-discursifs de l'ordre du *montrer*.

Comment expliquer ce paradoxe autour duquel nous avons tourné durant notre parcours ? Si nous pouvons envisager l'ancrage gnoséo-discursif d'énoncés envisagés dans leur stricte matérialité énonciative, c'est parce que nous avons opéré une distinction fondamentale entre le *dire ainsi* et le *fait de dire ainsi*, c'est-à-dire le *montrer*. En effet, lorsque nous étudions une inscription du strict point de vue énonciatif, et que nous ne nous intéressons donc pas aux effets gnoséo-discursifs, nous l'étudions du point de vue du *dire* et non de *l'ainsité du dire*. Or, tout énoncé comporte des effets gnoséo-discursifs au niveau de la mise en discours et au niveau de l'acte du discours – c'est-à-dire du *montrer*. Un énoncé strictement mathématique n'est pas censé être porteur d'effets gnoséo-discursifs, puisque la mathématicité parfaite d'un point de vue épistémologique suppose que l'énoncé n'ait qu'une sémantique formelle, soit dépourvu d'une sémantique discursive, étant ainsi hors du registre de l'interprétable, parfaitement automatisé et calculable. Or, un énoncé mathématique peut se faire reconnaître comme mathématique – il s'agit de notre mathématicité gnoséo-discursive – indépendamment de sa calculabilité, d'ailleurs. Dès lors, il peut paraître inexplicable qu'un énoncé mathématique, sans sémantique discursive, se dénote comme étant mathématique, au sens épistémologique ou disciplinaire, ce qui relève du gnoséo-discursif. Cependant, si nous considérons que l'effet gnoséo-discursif se réalise au niveau du *montrer*, l'apparente impossibilité s'efface : un énoncé canoniquement mathématique est un énoncé qui, au niveau de la mise en discours, est épistémologiquement calculable et n'a conséquemment aucun effet gnoséo-discursif, et, au niveau de l'acte du discours, se montre comme mathématique de par sa matérialité, de par sa sémiotisation externe, indépendamment du fonctionnement interne de ladite matérialité sémiotique.

Il devient ainsi possible de synthétiser notre méthodologie et notre parcours analytique. En repartant de la définition que nous avons proposée au chapitre 4, nous pouvons définir le discours scientifique comme un dispositif argumentatif de production de connaissances, valides et validées dans le champ dont il est l'activité sociodiscursive, qui repose d'une part sur l'articulation polyphonique de deux catégories d'énoncés

Conclusion générale

distincts par leur fonction argumentative dans ledit dispositif – les énoncés T1 et les énoncés T2 –, l'une constituant le discours-compositeur (T1), l'autre le discours composé (T2), selon une dynamique componentielle et régressive, et, d'autre part, sur le potentiel combinatoire des matérialités sémiotiques des inscriptions T2 qui permet des pratiques de réinscriptions, de remédiations et de ré-énonciations congruentes avec leur fonction argumentative et nécessaires à la production de ladite connaissance scientifique. Dans cette perspective, le discours scientifique procède d'une double mise en discours et d'une archiénonciation permanente qui suppose, en conséquence, un dédoublement des effets éthotiques, c'est-à-dire des effets du *montrer*. En ce sens, nous pouvons définir l'éthos scientifique comme une manière d'être (sémiotisation des phénomènes épiphénoménaux au *dire*) et de dire (sémiotisation du *fait de dire*) de nature à convaincre que le discours porté est scientifique et que la connaissance produite est, de fait, scientifique. Dès lors, l'éthos participe pleinement du *faire science* comme stratégie matérielle de scientification.

Si nous définissons le discours scientifique comme un dispositif argumentatif, il convient de définir ce dernier et de considérer qu'un dispositif argumentatif est un dispositif au sens de Foucault, c'est-à-dire un réseau entre des éléments discursifs et non discursifs, avec une fonction stratégique – la production d'une connaissance scientifique, raison pour laquelle nous parlons du *faire science* comme des stratégies matérielles de scientification, dont de qualification scientifique de connaissances – à entendre relativement à une relation de pouvoir – les effets de performativité sociale. En effet, comme nous l'avons souligné à plusieurs reprises, le discours scientifique est au cœur de l'activité scientifique en tant qu'il rend compte de l'ensemble de la praxis scientifique : c'est par le discours scientifique que l'on évalue l'expérience scientifique, la preuve scientifique, le débat scientifique, l'argumentation scientifique. Quant à ce qui rend compte de cette praxis, il s'agit justement de la combinaison entre les énoncés T1 et les énoncés T2 qui réinscrivent les connaissances produites par le *dit* et le *non-dit* propre au fonctionnement scientifique. Le discours scientifique en tant que dispositif argumentatif est donc un ensemble d'énoncés structurés de sorte à « inclure virtuellement » (Agamben 2006, paragr. 7) chaque élément du dispositif que le discours réalise puisque le discours est, *in fine*, la réalisation linguistique du réseau entre les éléments constitutifs du

dispositif. Le discours scientifique est donc conjointement le pan discursif du dispositif et le dispositif matérialisé discursivement.

Dès lors, le discours scientifique peut s'envisager comme un ensemble d'énoncés dont les effets épistémico-énonciatifs et gnoséo-discursifs poursuivent la remédiation scientifiante des connaissances préscientifiques. Ce phénomène de remédiation au cœur de l'activité discursive du champ scientifique suppose des conditions communes qui permettent d'appréhender les trois aspects du dispositif/discours : une matérialité – énonciative en l'occurrence –, un ordre discursif, et une structuration sociale – qui se dédouble puisqu'au niveau du *dire* et du *montrer*. La mathématisation et la formalisation apparaissent alors comme des cas spécifiques de matérialité des énoncés T2, congruents avec le fonctionnement argumentatif du dispositif qui cherche à répondre à son orientation stratégique : *faire science*. Cela suppose un projet – l'orientation stratégique du dispositif –, un cadre de pensée – le *faire science* gnoséologique – et, une réalité positive de l'effectivité dudit dispositif. Les modalités discursives du *faire science* sont : une *technique* qui consiste tant en la production des énoncés T1 et T2 qu'en leur articulation, autrement dit en des énonciations et archiénonciations dont la matérialité et son rapport à l'objet – *dit ou non-dit* – remédié sont fondamentaux ; un éthos, à savoir l'ensemble des effets gnoséo-discursifs propres au *fait d'user de cette technique de scientification* ; et en une doxa, à savoir les effets gnoséo-discursifs des énoncés, plus ou moins alignés avec l'idéologie scientifique constitutive de la gnoséologie dominante.

E. Enjeu historique : mémoire et héritage épistémologique

Enfin, qu'en est-il du dernier enjeu que nous soulevions, à savoir l'enjeu historiographique ? Sans avoir aucune prétention historique, notre travail n'étant pas un travail d'histoire de la linguistique, il nous semblait qu'il existait néanmoins un enjeu historique, à savoir rendre compte de l'épaisseur du réel, mais aussi – et il s'agit d'une question qui s'est posée tout le long de notre parcours – poser la question de la mémoire et de l'héritage épistémologique. Rendre compte de l'épaisseur c'est éviter les récits homogénéisants, craindre les fausses évidences, et se méfier des effets de continuités, tout en déconstruisant constamment les discours hégémoniques qui construisent ces continuités. La question de l'épaisseur et de la mémoire se rejoignent : la mémoire se

construit et repose sur une homogénéisation fidèle à une mise en récit de l'histoire qui participe aussi du *faire science*, dans une perspective diachronique. *Faire science*, c'est aussi se légitimer dans le temps, quitte à se poser comme seule voie légitime, participant à une paupérisation de l'écosystème scientifique. La domination du *faire science* prototypique que nous avons identifié dès le chapitre 5, le *faire science* analytico-référentiel doté d'un potentiel opérationnel, repose sur cet appauvrissement des *faire science* possibles. L'histoire de la linguistique, dans une certaine mesure, participe d'un effacement des *faire science* possibles, en produisant un récit qui atténue les aspérités.

Ainsi, la vision linéaire et progressiste de la linguistique structurale qui est dépassée par la pragmatique ou la linguistique cognitive produit un récit : celui d'un télos à l'histoire de la linguistique. L'idée que le structuralisme porte en lui les germes de la mathématisation, l'idée d'un âge d'or de la formalisation, l'homogénéisation des pratiques mathématisantes, construit l'idée d'une finalité inévitable et indispensable : la *fin de l'histoire de la linguistique*. Il ne s'agit donc pas tant de contredire cette histoire, bien que nous ayons apporté de nombreux éléments dissonants, mais de questionner ce qu'elle cherche à raconter et donc à poser comme *faire science*. Nous pourrions produire une histoire différente, afin de mettre en lumière un échec et, par ce dernier, questionner la finalité des sciences humaines, de l'analyse du discours et de la linguistique. Premièrement, nous pourrions ne pas envisager un *âge d'or de la formalisation* et cesser de parler de mathématisation et de formalisation, mais nous intéresser aux objectifs poursuivis par ces matérialités énonciatives. En l'occurrence, il s'agirait de définir le galiléisme – tout en sachant qu'aucun de nos auteurs n'a un rapport serein audit galiléisme qui, lui-même a pu être mis en récit et théorisé, notamment par Milner, d'une façon très lisse.

Dans cette perspective, nous pouvons appréhender les choses comme suit : (1) le galiléisme est un mouvement métrologique qui aboutit en un mouvement géométrique – il est porteur des deux épistémès ; (2) par un mouvement de géométrisation des remplissements qui impliquent de pouvoir *observer* et *mettre en relation* une forme géométrique et un remplissement la galiléisme *donne forme géométrique* au remplissement ; (3) le galiléisme est convergent avec une *mathesis universalis* – en effet, en mathématisant le géométrique et en géométrisant le réel, on peut, *in fine*, tout

mathématiser ; (4) cette *mathesis universalis* apparaît par ailleurs dans la possibilité de coder toute information – et *in fine* tout le réel – en binaire ; (5) apparaît en quelque sorte une double articulation de la *mathesis universalis* – la première articulation sont les remplissements mathématisés comme des formes, la seconde articulation sont l'ensemble des inscriptions (et donc des inscriptions mathématiques) codables en binaire ; (6) l'automatisation procède de cette double articulation attendu que le binaire transfère (mécaniquement ou numériquement) des instructions qui sont déjà algorithmiques – les instructions en question sont donc des remplissements ayant été géométrisés – même s'ils ne sont pas nécessairement algébrisés ; (7) la convergence du galiléisme, de la *mathesis universalis* permet l'automatisation en ce que cette dernière repose sur (7.1) une géométrisation des remplissements linguistiques (7.2) par un *analogon* cybernétique (7.3) qui permet un traitement algorithmique automatisé par la possibilité, en dernière analyse, du code binaire.

Le galiléisme est une gnoséologie qui s'inscrit pleinement dans un ensemble complexe : pensée analytico-référentielle, technoscience et opérationnalité scientifique et grammatisation du vivant. Le galiléisme est central parce qu'il permet – comme l'avait bien compris Milner – de mathématiser ce qui, *a priori*, n'est pas mathématisable : les remplissements. Ainsi, le langage devenant mathématisable, tout devient instructable, grammatisable et, parallèlement, l'ensemble de la sphère du discours, et, plus largement, de la noosphère, deviennent des espaces exploitables, minables. De façon quelque peu ironique, nous pourrions considérer qu'à la triple entente dont rêvait Pêcheux, forgée par le modèle mathématique entre la linguistique, le matérialisme historique et la psychanalyse – afin d'appréhender le discours dans sa pluralité pour échapper à l'écueil logiciste et sociologiste, de sorte à produire une science en rupture avec l'idéologie dont elle émerge – s'est substitué, par le galiléisme comme idéologie formalisante, l'axe linguistique, cybernétique et grammatisation, évacuant, au moyen de la cybernétique, toute possibilité du symbolique, effaçant en sus par la grammatisation toute la place du sujet, assimilant et neutralisant *de facto* l'opposition que cherchait à dépasser Pêcheux entre le sociologisme et le logicisme, puisque proposant un modèle certes purement logique qui poursuit néanmoins le projet politico-épistémologique de prolétarisation, permettant conséquemment l'avènement d'un hypercapitalisme post-bourgeois dans

lequel la science est une technoscience opérationnelle (Moore 2016; Cormerais et al. 2020). Pour Pêcheux le symbolique existait et il ne fallait réduire les sujets au biologisme et au sociologisme ; l'axe décrit anéantit le sociologisme en privant le sujet de toute autonomie politique et en réduit son biologique aux besoins de la production – comme une condition exosomatique.

Cette lecture, que d'aucuns pourraient juger caricaturale, répond à notre seconde critique. La nécessité de ne pas produire de télos historique. Nous parlions, en début de notre analyse, de stratégie sans stratège – reprenant les termes de Foucault. Culioli, reprenant les termes de Martinet, doutait que la linguistique puisse servir. De la même manière que Bourdieu, luttant contre une philosophie qu'il jugeait scolastique, a utilisé du vocabulaire issu des sciences physiques ou économiques, ne pouvant anticiper la domination à venir des sciences en question, nos auteurs ont mobilisé des pratiques, des axiologies et des techniques, propres au galiléisme, sans qu'il n'y ait aucun télos. La finalité du galiléisme n'est pas la grammatisation et le capitalisme linguistique, mais, inévitablement, il y a participé, de sorte que la linguistique se réalise pleinement de façon technoscientifique et que l'on peut – et devrait – s'interroger sur la place de l'étude du langage – et la manière dont on construit cet objet – à présent que la linguistique s'est effectivement diluée dans des sciences du langage directement intégrées à un projet politique. Quant à savoir si cette lecture historique est pertinente, nous proposons une autre manière de l'appréhender : il importe que l'histoire de la linguistique – notamment curriculaire – ne se fasse pas contre la dimension politique des épistémologies dont il est question – indépendamment du degré de transparence desdits projets. Il importe aussi de questionner la situation des savoirs, évidemment, mais aussi la portée politique de nos *faire science* et de ne pas craindre de donner une dimension critique à ceux-ci, sans quoi la linguistique comme l'analyse du discours sont destinées à n'être que des objets aseptisés par une science prétendument objectivante aveugle sur ses propres mécanismes d'objectivation.

F. Un cinquième enjeu ? Mobilisation critique et *faire sciences* [humaines]

Aussi, s'identifie un cinquième enjeu, à savoir la question de la mobilisation critique de l'analyse du discours et de la linguistique qui, justement dans une perspective de légitimation, ont pu perdre une portée critique qui avait émergé par ailleurs. Plus largement se pose la question du *faire science* en sciences humaines et, particulièrement, dans le cas qui nous occupe en analyse du discours. Nous avons cherché à montrer en quoi l'analyse du discours, même si elle repose sur des outils objectivants, issus notamment de la linguistique, doit s'accompagner d'une sorte de processus de lecture autoethnographique, dans une sorte de mise en perspective constante de notre lecture et de nos processus d'objectivation. Du reste, qu'en est-il du *faire science* en sciences humaines et sociales ? Si nous ne pouvons tendre vers le *faire science* hégémonique – pour des raisons qui tiennent tant à des logiques épistémologiques que des perceptions politiques –, nous ne pouvons renoncer à *faire science*. Il importe de ne pas tomber dans l'écueil du refus de définir, de conceptualiser, de produire des typologies et des différenciations sont prétextes qu'elles sont toutes, somme toute, situées et issues de processus d'objectivation résolument limités. Au contraire : il importe de caractériser le *faire science* qui est le nôtre et de constamment le définir cependant que nous définissons les objets qui nous occupent.

Aussi, s'il fallait caractériser le *faire science* de nos auteurs, s'il fallait poser, selon nous, le *faire science* que (et qui) devrait travailler tout auteur en sciences humaines, s'il fallait, en miroir, définir notre *faire science*, nous considérerions un isomorphisme entre les sciences expérimentales et les nôtres, entre les sciences formelles et les nôtres : si, dans une perspective poppérienne, il importe pour les sciences expérimentales de donner les moyens de répliquabilité d'une expérience – ce qui se traduit en discours ; si, pour les sciences formelles, il importe de donner les moyens de vérification d'une démonstration ; pour nos sciences, il importe de donner les moyens de répliquabilité et de vérification d'un argumentaire, c'est-à-dire les moyens de se positionner par rapport à un geste critique. Pour ce faire, deux choses nous paraissent nécessaires. Premièrement, prendre le risque de la définition, c'est-à-dire de s'inscrire dans un espace théorique et conceptuel

Conclusion générale

différencié, et, ce faisant, de donner les moyens d'appréhension, de remobilisation, de circulation et, surtout, d'amalgamation et d'antagonisation. Deuxièmement, *tendre le bâton pour se faire battre*, c'est-à-dire rendre compte des lignes de faille de la théorie afin que tout ce qui paraît stable soit constamment déstabilisé, générant, par ces mouvements, les remobilisations, amalgamations et antagonisations productrices de sens, de connaissances et de portée critiques. En d'autres termes, et en conclusion, il faut que rien ne soit jamais paisible dans la théorie et cultiver, de l'intérieur, une constance inquiétude et, de la même manière que nos auteurs furent, en quelque sorte, en résistance à l'intérieur de leur propre projet et contre eux-mêmes, toujours être en résistance contre notre propre projet théorique, nos propres concepts, nos propres *faire science*.

Bibliographie

- Aaronson, Scott. 2011. « Why Philosophers Should Care About Computational Complexity ». arXiv. <https://doi.org/10.48550/arXiv.1108.1791>.
- Abeillé, Anne. 1993. *Les nouvelles syntaxes : grammaires d'unification et analyse du français*. Paris: Armand Colin.
- . 1998. « Grammaires génératives et grammaires d'unification ». *Langages*, n° 129: 24-36.
- Achard, Pierre. 1984. « “je jure...” (commentaires sur Ce que parler veut dire de Pierre Bourdieu) ». *Langage & société* 29 (1): 61-78. <https://doi.org/10.3406/lsoc.1984.2002>.
- . 1986. « Discours et sociologie du langage ». *Langage & société* 37 (1): 5-60. <https://doi.org/10.3406/lsoc.1986.2066>.
- . 1991. « L'inquiétude du discours. Textes de Michel Pêcheux choisis et présentés par Denise Maldidier ». *Langage & Société*, n° 56: 101-4.
- . 1993. *La sociologie du langage. La sociologie du langage*. Paris: Presses universitaires de France.
- . 1995. « Formation discursive, dialogisme et sociologie ». *Langages*, n° 117: 82-95.
- Adam, Jean-Michel, et Heidmann Ute. 2005. *Sciences du texte et analyse de discours*. Genève: Slaktine.
- Adamou, Angela. 2003. « Le rôle de l'imaginaire linguistique dans la néologie scientifique à base grecque en français ». *La linguistique* 39 (1): 97-108.
- Adamski, Darius. 1995. « Saussure et les linguistes russes ». *Linx. Revue des linguistes de l'université Paris X Nanterre*, n° 7 (septembre): 243-55. <https://doi.org/10.4000/linx.1161>.
- Administration générale de l'Enseignement. 2015. *Programme d'études français*. Bruxelles: Fédération Wallonie-Bruxelles Enseignement.
- Agamben, Giorgio. 2006. « Théorie des dispositifs ». Traduit par Martin Rueff. *Po&sie* 115 (1): 25-33. <https://doi.org/10.3917/poesi.115.0025>.
- Ajdukiewicz, Kazimierz. 1926. « Zalozenia logiki tradycyjnej ». *Przegląd filozoficzny* 29 (3-4): 200-229.
- . 1927. « Analiza semantyczna zdania pytajnego. (Autoreferat) ». *Ruch Filozoficzny* 10 (7-10): 1926-1927 (194b-195b).
- . 1928. *Główne zasady metodologii nauk i logiki formalne*. Varsovie: Nakładem Komisji Wydawniczej Koła Matematyczno- fizycznego ».
- . 1935. « Die syntaktische Konnexität ». *Studia Philosophica*, n° 1: 1-27.
- . 1960. *Język i poznanie*. Państwowe Wydawnictwo Naukowe. Varsovie.
- . 2007. « La connexion syntaxique ». Traduit par Katarzyna Gan-Krzywoszyńska. *Philosophia Scientiae* 11 (2): 97-120.
- Althusser, Louis. 2011. « Idéologie et appareils idéologiques d'État. (Notes pour une recherche) ». In *Sur la reproduction*, 263-306. Actuel Marx Confrontations. Paris: Presses Universitaires de France.
- Álvares, Cristina. 2005. « Pulsion, lettre, récit: psychanalyse et théorie narrative ». <https://repositorium.sdum.uminho.pt/handle/1822/12228>.
- Amossy, Ruth. 2010a. « Dynamiques interactionnelles. La gestion collective de l'ethos. [Titre alternatif : Les jeux de l'ethos dans le discours rapporté] ». In *La présentation*

- de soi*, édité par Ruth Amossy, 131-55. <https://www.cairn.info/la-presentation-de-soi--9782130580959-page-131.htm>.
- . 2010b. « Images de soi, images de l'autre ». In *La présentation de soi*, édité par Ruth Amossy, 103-30. Paris: Presses Universitaires de France. <https://www.cairn.info/la-presentation-de-soi--9782130580959-page-103.htm>.
- . 2014. « L'éthos et ses doubles contemporains. Perspectives disciplinaires ». *Langage et société* 149 (3): 13-30. <https://doi.org/10.3917/ls.149.0013>.
- . 2022. « La notion d'éthos : faire dialoguer l'analyse du discours selon D. Maingueneau et la théorie de l'argumentation dans le discours ». *Argumentation et analyse du discours*, n° 29. <https://journals.openedition.org/aad/6869>.
- Amossy, Ruth, et Dominique Maingueneau. 2009. « Autour des “scénographies autoriales” : entretien avec José-Luis Diaz, auteur de *L'écrivain imaginaire* (2007) ». *Argumentation et Analyse du Discours*, n° 3 (octobre). <https://doi.org/10.4000/aad.678>.
- Analogisub. 2019. « J.-C Milner, sur l'Histoire, in Introduction à une science du langage ». Analyse des Logiques Subjectives. 2 mars 2019. http://analogisub.over-blog.com/pages/JC_Milner_sur_lHistoire_in_Introduction_a_une_sciences_du_langage-802185.html.
- Andreas, Holger. 2021. « Theoretical Terms in Science ». In *The Stanford Encyclopedia of Philosophy*, édité par Edward N. Zalta, Fall 2021. Metaphysics Research Lab, Stanford University. <https://plato.stanford.edu/archives/fall2021/entries/theoretical-terms-science/>.
- Angenot, Marc. 2006. « Théorie du discours social ». *CONTEXTES. Revue de sociologie de la littérature*, n° 1 (septembre). <https://doi.org/10.4000/contextes.51>.
- Angenot, Marc, et Régine Robin. 1993. « La sociologie de la littérature : un historique ». In *Discours social*. <http://ressources-socius.info/index.php/reéditions/18-reéditions-d-articles/26-la-sociologie-de-la-littérature-un-historique?showall=1>.
- Angermüller, Johannes. 2015. « Le discours comme pratique langagière. Construire la place des chercheurs dans le discours académique. » In *Le langage en sciences humaines et sociales*, par Cécile Canut et Patricia von Münchow, 145-54. Limoges: Lambert Lucas.
- Anné, Colette, Marc Chaperon, et Alain Chenciner. 2005. *René Thom (1923-2002)*. *René Thom (1923-2002)*. Gazette des mathématiciens, 103 ; Supplément. Paris: Société Mathématique de France - SMF.
- Apothéloz, Denis. 2005. « RE- et les différentes manifestations de l'itérativité ». *Pratiques* 125 (1): 48-71. <https://doi.org/10.3406/prati.2005.2060>.
- Aquéc, Francesco. 1984. « La logique naturelle de Jean-Blaise Grize ». *Revue européenne des sciences sociales* 22 (67): 179-200.
- Arrivé, Michel. 1996. « Ce que Lacan retient de Damourette et Pichon : l'exemple de la négation ». *Langages* 30 (124): 113-24. <https://doi.org/10.3406/lgge.1996.1766>.
- Assoum, Paul-Laurent. 2005. « Métaphore et métapsychologie ». *Figures de la psychanalyse* 1 (11): 19-31.
- Auchlin, Antoine. 2000. « Ethos et expérience du discours. Quelques remarques ». In *Politesse et idéologie. Rencontres de pragmatique et de rhétorique conversationnelles*, édité par Michel Wauthion et Anne-Catherine Simon, 77-95. Louvain: Peeters.
- . 2017. « L'expérience du discours : comment et pourquoi y accrocher son attention ? » In *Langage et savoir-faire : Des pratiques professionnelles du travail social et de la santé passées à la loupe*, édité par Heinz Messmer et Kim Stroumza,

- 113-45. Le geste social. Genève: Éditions ies.
<https://doi.org/10.4000/books.ies.1550>.
- Audin, Line. 2018. « Les concepts ne meurent pas, eux ! Un hommage posthume à Antoine Culioli, par Line Audin ». 2018. <https://www.lacauselitteraire.fr/les-concepts-ne-meurent-pas-eux-un-hommage-posthume-a-antoine-culioli-par-line-audin> (dernière consultation en décembre 2023)
- Auroux, Sylvain. 1994. *La révolution technologique de la grammatisation: introduction à l'histoire des sciences du langage*. Bruxelles : Mardaga.
- Authier-Revuz, Jacqueline. 1998. « Enonciation, Méta-Énonciation ». In *Les sujets et leurs discours - Enonciation et interaction*, par Robert Vion 63-79.
- Bachelard, Gaston. 1934. *La Formation de l'esprit scientifique. Contribution à une psychanalyse de la connaissance objective*. 5e éd. Bibliothèque des textes philosophiques. Paris: Vrin.
- . 1965. *La Psychanalyse du feu*. Paris: Gallimard.
- Bachimont, Bruno. 2004. *Ingénierie des connaissances et critique de la raison computationnelle*. Compiègne: Université technologique de Compiègne.
- Bacon, John. 1985. « The completeness of a predicate-functor logic ». *The journal of symbolic logic* 50.
- Badiou, Alain. 2006. *Logique des mondes. L'Être et l'évènement*. Vol. 2. Paris: Seuil.
- Badiou, Alain, Jean-Claude Milner, et Philippe Petit. 2012. *Controverse*. Paris: Seuil.
- Bailly, Danielle. 1975. « Pour une application de la linguistique théorique à l'enseignement des langues ». *Langages* 9 (39): 81-104. <https://doi.org/10.3406/lgge.1975.2293>.
- Balibar, Étienne. 2021. « Human Species as Biopolitical Concept ». *Radical Philosophy*, n° 211: 3-12.
- Banfield, Ann. 1973. « Narrative Style and the Grammar of Direct and Indirect Speech ». *Foundations of Language* 10 (1): 1-39.
- Bańkowski, Andrzej. 2000. *Słowniku etymologicznym języka polskiego*. Varsovie: PWN.
- Barbérís, Jeanne-Marie. 2008. « Instant du loquor, instant du dire, instance de discours : du temps au sujet ». *Cahiers de praxématique*, n° 51 (décembre): 87-110. <https://doi.org/10.4000/praxématique.1070>.
- Barkova, Iryna. 2008. « Méthode phénoménologique dans la philosophie du langage du cercle linguistique de prague. » *Mémoire*, Montréal.
- Barron, Géraldine. 2022. « La technologie en France au xixe siècle : de la pratique au concept au travers du parcours d'un acteur ». *Artefact. Techniques, histoire et sciences humaines*, n° 15 (février): 153-74. <https://doi.org/10.4000/artefact.11478>.
- Barron, Géraldine, Marcos Camolezi, et Timothée Deldicque. 2022. « Technique, technologie : mots, concepts, catégories ». *Artefact. Techniques, histoire et sciences humaines*, n° 15 (février): 7-14. <https://doi.org/10.4000/artefact.11173>.
- Barthes, Roland. 1972. *Le Degré zéro de l'écriture. Suivi de : Nouveaux Essais critiques*. Le Seuil. Paris.
- Beets, François. 1990. « Foncteur ». In *Les notions philosophiques*, par Sylvain Auroux et André Jacob. Paris: PUF.
- Benjamin, Walter. 2000. « Le caractère destructeur ». In *Oeuvres. Vol. 2*, 330-32. <https://www.cairn.info/revue-francaise-de-psychanalyse-2014-4-page-958.htm>.
- Benveniste, Émile. 1966. *Problèmes de linguistique générale*. Gallimard. TEL. Paris.
- Bert, Jean-François. 2014. « La linguistique française à la lumière du marxisme ». *le portique*, n° 32.
- Bessis, Raphaël, et Lucas Degryse. 2003. « Entretien avec Jean Baudrillard » 1 (19): 5-21.
- Blancher, Robert. 1970. *L'axiomatique*. PUF. Quadrige. Paris.

- Boch, Françoise, et Fanny Rinck. 2010. *Énonciation et rhétorique dans l'écrit scientifique*. 41. Paris: Lidil.
- Boltanski, Luc. 2022. *Rendre la réalité inacceptable. Suivi de La constitution du champ de la bande dessinée et de A propos de « La production de l'idéologie dominante »*. Paris: Points.
- Bommier-Pincemin, Bénédicte. 1999. *Diffusion ciblée automatique d'informations : conception et mise en oeuvre d'une linguistique textuelle pour la caractérisation des destinataires et des documents*. Paris: Paris IV.
- Bourdieu, Pierre. 1970. *La reproduction: Éléments pour une théorie de système d'enseignement*. Les Éditions de Minuit. Paris: Gallimard.
- . 1975. « Le langage autorisé ». *Actes de la Recherche en Sciences Sociales* 1 (5): 183-90. <https://doi.org/10.3406/arss.1975.2488>.
- . 1976. « Le champ scientifique ». *Actes de la Recherche en Sciences Sociales* 2 (2): 88-104. <https://doi.org/10.3406/arss.1976.3454>.
- . 1980. *Questions de sociologie*. Paris: Minuit.
- . 1982. *Ce que parler veut dire : L'économie des échanges linguistiques*. Paris: Fayard.
- . 1986. « L'illusion biographique ». *Actes de la Recherche en Sciences Sociales* 62 (1): 69-72. <https://doi.org/10.3406/arss.1986.2317>.
- . 2012. *Sur l'état*. Paris: Seuil.
- Bourdieu, Pierre, Bouhedja Salah, et Claire Givry. 1990. « Un contrat sous contrainte ». *Actes de la Recherche en Sciences Sociales* 81-82: 34-51.
- Bousseyrux, Michel. 2016. « 1. Pratiques de l'impossible et théorie des discours ». In *Penser la psychanalyse avec Lacan*, 19-34. Point Hors Ligne. Toulouse: Érès. <https://www.cairn.info/penser-la-psychanalyse-avec-lacan--9782749250823-p-19.htm>.
- Boutet, Josiane, Pierre Fiala, et Jenny Simonin-Grumbach. 1976. *Sociolinguistique ou sociologie du langage ?* Paris: Minuit.
- Bouveresse, Jacques. 1999. *Prodiges Et Vertiges de L'Analogie: De l'Abus des Belles-Lettres Dans la Pensée*. Paris: Liber/Raisons d'agir.
- Brandt, Aage. 2018. « Qu'est-ce que la sémiotique ? Une introduction à l'usage des non-initiés courageux ». *Actes sémiotiques*, n° 121.
- Bres, Jacques. 2017. « Dialogisme, éléments pour l'analyse ». *Recherches en didactique des langues et des cultures* 2.
- Bruno, Pierre. 2010. « Le père et ses noms (5e partie) ». *Psychanalyse* 19 (3): 97-106. <https://doi.org/10.3917/psy.019.0097>.
- Burroni, Albert. 2012. « Le concept mathématique de catégorie ». *Influx* (dernière consultation novembre 2023)
- Butler, Judith P. 2010. *Ce qui fait une vie: essai sur la violence, la guerre et le deuil*. Zones. Paris: La Découverte.
- Cabestan, Philippe. 2011. « « L'inconscient est structuré comme un langage » ». *Alter. Revue de phénoménologie*, n° 19 (octobre): 9-24. <https://doi.org/10.4000/alter.1347>.
- Calil, Eduardo. 2003. « Processus de création et ratures : analyse d'un processus d'écriture dans un texte rédigé par deux écolières ». *Langage et société* 103 (1): 31-55. <https://doi.org/10.3917/lis.103.0031>.
- Cambon, Emmanuelle, et Isabelle Léglise. 2008. « Pratiques langagières et registres discursifs. Interrogation de deux cadres en sociologie du langage ». *Langage et société* 124 (2): 15-38. <https://doi.org/10.3917/lis.124.0015>.
- Carnap, Rudolf. 1937. *The Logical Syntax of Language*. Basingstoke: Palgrave.

- Carnino. 2015. *L'invention de la science*. Paris: Seuil.
- Catinchi, Jean-Philippe. 2018. « Mort du linguiste Antoine Culioli ». *Le Monde.fr*, 14 février 2018. https://www.lemonde.fr/disparitions/article/2018/02/14/mort-du-linguiste-antoine-culioli_5256804_3382.html.
- Chaboudez, Gisèle. 2001. « Jean-Louis Sous : “Les P’tits mathèmes de Lacan” ». *Figures de la psychanalyse* 4 (1): 217-18. <https://doi.org/10.3917/fp.004.0217>.
- Chalmers, Alan. 1990. *Qu'est-ce que la science ?* Paris: LGF.
- Chamayou, Grégoire. 2009. « Petits conseils aux enseignants-chercheurs qui voudront réussir leur évaluation ». *Revue du MAUSS* 33 (1): 208-26. <https://doi.org/10.3917/rdm.033.0208>.
- Chapados, Qteven. 2017. *Dictionnaire philosophique et historique de la logique*. Laval: PUL.
- Charaudeau, Patrick. 2005. « Sémantique de la langue, sémantique du discours ». In *Actes du colloque en hommage à Bernard Pottier*, ENS. Paris.
- Charaudeau, Patrick, et Dominique Maingueneau. 2002. *Dictionnaire d'analyse du discours*. Paris: Seuil.
- Charraud, Nathalie. 1996. *Lacan et les mathématiques*. Paris: Economica.
- Chaspal, Madeline. 1957. « Entretien de Lacan avec Madeleine Chaspal ». 1957. <http://aejcpp.free.fr/lacan/1957-05-31.htm>.
- Chauviré, Christian. 2016. « Ce qui va sans dire ». *Implications philosophiques* (blog). 4 avril 2016. <https://www.implications-philosophiques.org/ce-qui-va-sans-dire/>.
- Chevalier, Jean-Claude. 2010a. « Où en sommes-nous avec Noam Chomsky ? » *Modèles linguistiques*, n° 3: 143-47.
- . 2010b. « À un jeune linguiste : lisez Culioli ! » *Modèles linguistiques* 3 (3): 111-14. <https://doi.org/10.4000/ml.445>.
- Chevalier, Jean-Claude, et Pierre Encrevé. 2006. *Combat pour la linguistique*. Lyon: ENS.
- . 2022. « 8. Entretien avec Antoine Culioli (1924-) ». In *Combats pour la linguistique, de Martinet à Kristeva : Essai de dramaturgie épistémologique*, 167-81. Langages. Lyon: ENS Éditions. <https://doi.org/10.4000/books.enseditions.30443>.
- Chomsky, Noam. 1975. *The Logical Structure of Linguistic Theory*. New-York: Springer US.
- . 1980. *Rule and Representations*. New York : Columbia University Press.
- Chudzinski, Yasmine. 1983. « À propos de ce que parler veut dire. » *Bulletin du CERTE*, n° 2: 30-37.
- Clairis, Christos. 2009. « André Martinet et la grammaire ». *La linguistique* 45 (2): 31-40. <https://doi.org/10.3917/ling.452.0031>.
- Clastres, Guy. 2012. « Conférence sur les discours ». *Champ lacanien* 11 (1): 65-85. <https://doi.org/10.3917/chla.011.0065>.
- Clavurier, Vincent. 2010. « Réel, symbolique, imaginaire : du repère au nœud ». *Essaim* 25 (2): 83-96. <https://doi.org/10.3917/ess.025.0083>.
- Cléro, Jean-Pierre. 2003. « Concepts lacaniens ». *Cités* 16 (4): 145-58. <https://doi.org/10.3917/cite.016.0145>.
- Colas-Blaise, Marion. 2010. « L'énonciation à la croisée des approches. Comment faire dialoguer la linguistique et la sémiotique ? » *Signata*, n° 1: 39-89.
- Comby, Emeline, Yannick Mosset, et Stéphanie de Carrara. 2016. *Corpus de textes : composer, mesurer, interpréter*. ENS. Lyon: ENS.
- Conein, Bernard. 1981. *Matérialités discursives : colloque des 24, 25, 26 avril 1980, Université Paris X, Nanterre*. Collection Linguistique. Lille: Presses Universitaires de Lille (Septentrion).

- Coorebyter, Vincent de. 1994a. « Hypothèse auxiliaire et pétition de principe : entre Popper et Feyerabend ». In *Rhétorique de la science*, par Vincent de Coorebyter. Paris: PUF.
- . 1994b. *Rhétorique de la science*. Paris: Presse Universitaire de France.
- Corfield, David. 2007. « The N-Category Café ». In the Footsteps of Rudolf Carnap II. 2007.
https://golem.ph.utexas.edu/category/2007/02/in_the_footsteps_of_rudolf_car_1.html.
- Cormerais, Franck, et Jacques Athanase Gilbert. 2021. *Études digitales 2020 – 1, n° 9 Capitalocène et plateformes. Hommage à Bernard Stiegler*. Classiques Garnier.
- Cormerais, Franck, Jacques Athanase Gilbert, Armen Khatchatourov, et Dagné Vignon. 2020. *Capitalocène et plateformes. Hommage à Bernard Stiegler*. Paris: Garnier.
- Correia, Karen, et Thaïes Fonceca. 2018. « Pêcheux entre le sujet d'interpellation et le du inconscient ou deux sorties pour le même problème ». *Analytica* 7 (13): 259-76.
- Cossutta, Frédéric, et Dominique Maingueneau. 2019. *L'analyse du discours philosophique, entre analyse du discours et philosophie*. Argumentation&Analyse du discours. Paris.
- Coupaye, Ludovic. 2022. « Danse avec les catégories :anthropologie de la « technologie » et anthropologie des techniques ». *Artefact. Techniques, histoire et sciences humaines*, n° 15 (février): 127-50. <https://doi.org/10.4000/artefact.11426>.
- Courtine, Jean-Jacques. 1981. « Quelques Problèmes Théoriques Et Méthodologiques En Analyse Du Discours, À Propos Du Discours Communiste Adressé Aux Chrétiens ». *Langages*, n° 62: 9-128.
- . 1982. « Définition d'orientations théoriques et construction de ». *Philosophiques*.
- . 2015. « La seconde disparition de Michel Pêcheux ». *Decalages. An Althusser Studies Journal* 1 (4): 11.
- Culioli, Antoine. 1968. « La formalisation en linguistique ». *Cahiers pour l'analyse*. <http://cahiers.kingston.ac.uk/vol09/cpa9.7.culioli.html>.
- . 1978. « Linguistique Du Discours Et Discours Sur La Linguistique ». *Revue Philosophique de la France et de l'Étranger* 168 (4): 481-88.
- . 1984. *Notes du séminaire de DEA (1983-1984)*. Paris: Département de recherches linguistiques (D.R.L).
- . 1990a. « La linguistique : de l'empirique au formel. » In *Pour une linguistique de l'énonciation*, 9-46. Paris: Ophrys.
- . 1990b. *Pour une linguistique de l'énonciation*. Vol. 1. Paris: Ophrys.
- . 1990c. « Sur le concept de notion ». In *Pour une linguistique de l'énonciation*, 47-65. Paris.
- . 1990d. « The concept of notional domain ». In *Pour une linguistique de l'énonciation*, 67-881. Paris.
- . 1999a. « Comment tenter de construire un modèle logique adéquat à la description des langues naturelles ? » In *Pour une linguistique de l'énonciation, Formalisation et opérations de repérage*. Vol. 2. Paris: Ophrys.
- . 1999b. *Pour une linguistique de l'énonciation*. Vol. 1. Paris: Ophrys.
- . 2018. *Pour une linguistique de l'énonciation, tome IV. Tours et détours*. Lambert-Lucas. Limoges: Lambert-Lucas.
- Culioli, Antoine, et Jean-Pierre Desclès. 1982. « Traitement formel des langues naturelles. Première partie : mise en place des concepts à partir d'exemples ». *Mathématiques et Sciences Humaines* 77: 93-125.
- Culioli, Antoine, Frédéric Frau, et Michel Viel. 2009. *Variations sur la linguistique. Entretiens avec Frédéric Fau*. Paris: KLINCKSIECK.

- Culioli, Antoine, Catherine Fuchs, et Michel Pêcheux. 1970. *Considérations théoriques à propos du traitement formel du langage, tentative d'application au problème des déterminants*. Paris: Association Jean-Favard pour le développement de la linguistique quantitative.
- Culioli, Antoine, et Claudine Normand. 2005. *Il rencontre sur le langage*. Paris: Ophrys.
- De Vogüe, Sarah. 1992. « Culioli après Benveniste : énonciation, langage, intégration ». *LINX*, n° 26: 77-108.
- Defays, Jean-Marc. 2009. « La construction du sens par et dans le texte pour des apprenants allophones ». In *GRAMM-R. Études de Linguistique Française*. Vol. 3. Nantes, France: Peter Lang.
- Deleuze, Gilles, et Félix Guattari. 1980. *Capitalisme et schizophrénie. 2. Mille plateaux*. Critique ; 7. Paris: Editions de Minuit.
- Derrida, Jacques. 1967. *De la grammatologie*.
 ———. 2006. *L'animal que donc je suis*. Galilée.
- Desclès, Jean-Pierre. 1973. « Quelques considérations sur la formalisation en linguistique ». *Revue française de pédagogie* 23: 37-47.
 ———. 2022. « Mathématiser et formaliser les concepts de la linguistique ». In *Penser l'histoire des savoirs linguistiques : Hommage à Sylvain Auroux*, édité par Sylvie Archaimbault, Jean-Marie Fournier, et Valérie Raby, 179-92. Langages. Lyon: ENS Éditions. <https://doi.org/10.4000/books.enseditions.32105>.
- Dewar, Hamish. 1968. « Charles F. Hockett, Language, Mathematics and Linguistics. The Hague: Mouton, 1967. Pp. 243. (Reprinted from T. A. Sebeok, Current Trends in Linguistics, Vol. 3. The Hague: Mouton, 1966.) ». *Journal of Linguistics* 4 (2): 302.
- Dondero, Maria Giulia. 2021. « Geste de la pensée, gestualité picturale : le diagramme chez Perice, Deleuze, Goodman ». *Metodo: International Studies in Phenomenology and Philosophy*, n° 9: 67-95.
- Doquet, Claire. 2017. « L'oral en appui sur l'écrit : décalages (méta)énonciatifs ». *Corela. Cognition, représentation, langage*, n° 15-2 (novembre). <https://doi.org/10.4000/corela.5061>.
- Dosse, François. 1991. *Histoire du structuralisme*. Vol. 1. Paris: La Découverte.
- Ducard. 2006. *Antoine Culioli, Un homme dans le langage*.
- Ducard, Dominique. 2011. « Que ne se sont-ils compris ! Benveniste, Lacan, Culioli ». In *Les théories de l'énonciation : Benveniste après un demi-siècle*, 67-82. Marne-la-Vallée.
 ———. 2016. « La formalisation dans la théorie des opérations énonciatives : formes, formules, schémas ». *Dossiers d'HEL*, 113-22.
 ———. 2018. « Le texte de la glose. De l'énonciation au discours. » In *Texte et discours en confrontation dans l'espace européen.*, par Driss Ablali, Guy Achard-Bayle, Sandrine Reboul-Touré, et Temmar. Bruxelles: Peter Lang.
- Ducard, Dominique, et Claudine Normand. 2006. *Antoine Culioli, Un homme dans le langage. Originalité, diversité, ouverture*. L'Homme dans la langue. Paris: Ophrys.
- Duchesneau, François. 1994. « L'argumentation finaliste en biologie ». In *La rhétorique de la science*. Paris: PUF.
- Ducrot, Oswald. 1980. *Les mots du discours*. Minuit. Paris: Gallimard.
 ———. 1984. *Le dire et le dit*. Minuit. Paris: Gallimard.
- Dufal, Blaise. 2019. « L'État comme crypto-Église dans les cours de Pierre Bourdieu ». *Revue de l'histoire des religions*, n° 236 (juin): 429-52. <https://doi.org/10.4000/rhr.9850>.

- Dumont, Lucile, Quentin Fondu, et Laélia Veron. 2018. « Marxisme et critique littéraire ». In *Marx, une passion française*, par Antony Burlaud et Jean-Numa Ducange. Paris: Marx, une passion française. <https://www.cairn.info/marx-une-passion-francaise--9782707149077-page-202.htm>.
- Dupas, Jean-Claude, et Claudine Lelièvre. 1977. « La controverse sur le marrisme : thèmes et déroulement ». *Langages* 11 (46): 24-37. <https://doi.org/10.3406/lgge.1977.1903>.
- Duportail, Guy-Félix. 2004. « Pragmatique et psychanalyse : vrais ou faux amis ? » *Essaim* 12 (1): 7-32. <https://doi.org/10.3917/ess.012.0007>.
- Ebguy, Jacques-David. 2009. « Jean-Claude Milner, ou L'Impossible héritier ». *Labyrinthe*, n° 32 (juin): 103-9. <https://doi.org/10.4000/labyrinthe.4001>.
- El Hage, Suzanne, et Christian Buty. 2014. « La notion d'inscription appliquée aux pratiques enseignantes, une étude de cas en physique ». *RDST. Recherches en didactique des science et des technologies*. 10: 213-43.
- Espagne, Michel. 2013. « La notion de transfert culturel ». *Revue Sciences / Lettres*, n° 1.
- Fabiani, Jean-Louis. 2013. « PÊCHEUX Michel. Pseudonyme : HERBERT Thomas ». In *Le maitron : dictionnaire biographique du mouvement ouvrier*. Aubervilliers: MAITRON.
- Fairclough, N. 1995. *Critical Discourse Analysis: Papers in the Critical Study of Language*. Language in social life series. New York.
- Fairclough, Norman. 1995. *Figure 2. Three-Dimensional CDA Framework*. In *Critical discourse analysis* (p. 98).
- Filippi-Deswelle, Catherine. 2012. « Du locuteur au sujet énonciateur-locuteur : Théorisation des métatermes : « locuteur/allocutaire » en « énonciateur/coénonciateur ». De la « mécanique interlocutoire » de Benveniste au couple énonciatif de Culioli ». *Arts et Savoir*, n° 2.
- Fisher, Sophie, et Eliséo Veron. 1973. « Baranne est une crème ». *Communications* 20 (1): 160-81. <https://doi.org/10.3406/comm.1973.1301>.
- Fondus, Quentin. 2015. « la théorie du reflet existe-t-elle ? » 2015.
- Fontanille, Jacques. 2004. *Soma et séma. Figures du corps*. Paris: Maisonneuve & Larose.
- . 2005. « Du support matériel au support formel ». In *Les écritures entre support et surface*, par Marc Arabyan et Isabelle Klock-Fontanille. Paris: L'Harmattan.
- . 2008. « La dimension rhétorique du discours : les valeurs en jeu ». In *Figure de la figure*, 17-34. Limoges: PULIM.
- . 2021. « Des simulacres de l'énonciation à la praxis énonciative ». *Sémiotica* 99 (1-2): 185-98.
- Fontanille, Jacques, et Claude Zilberberg. 1998. *Tension et signification*. Bruxelles: Mardaga.
- Foucault, Michel. 1969a. *L'archéologie du savoir*. Paris: Gallimard.
- . 1969b. *Les mots et les choses*. Paris: Gallimard.
- . 2015. *Oeuvres*. Pléiade. Vol. 2. Paris: Gallimard.
- Fries, Charles Carpenter. 1952. *The Structure of English: An Introduction to the Construction of English Sentences. The Structure of English: An Introduction to the Construction of English Sentences*. New York: Harcourt, Brace.
- Frost-Arnold, Gregory G. 2005. « Carnap, tarski, and quine's year together: logic, mathematics, and science ». Thèse de doctorat, Pittsburgh: Université de Pittsburgh.
- Fruchaud, Henri-Paul, et Bert Jean-François. 2012. « Un inédit de Michel Foucault : « La Parrêsia ». Note de présentation ». *Anabases. Traditions et Réceptions de l'Antiquité*, 149-56.

- Fuchs, Catherine. 1984. « Le sujet dans la théorie énonciative d'Antoine Culioli : Quelques repères ». *DRLAV. Documentation et Recherche en Linguistique Allemande Vincennes* 30 (1): 45-53. <https://doi.org/10.3406/drlav.1984.1000>.
- . éd. 2004. *La linguistique cognitive. La linguistique cognitive*. Cogniprisme. Paris: Éditions de la Maison des sciences de l'homme. <http://books.openedition.org/editionsmsmh/7055>.
- . 2009. « La linguistique cognitive existe-t-elle ? » *Quaderns de filologia*, n° 14: 115-33.
- . 2018. « ANTOINE CULIOLI (1924-2018) ». Encyclopædia Universalis. 2018. <https://www.universalis.fr/encyclopedie/antoine-culioli/>.
- Gadet, Françoise, et Michel Pêcheux. 1977. « Y a-t-il une voie pour la linguistique hors du logicisme et du sociologisme ? » *Equivalences* 8 (2): 133-46. <https://doi.org/10.3406/equiv.1977.1007>.
- . 1981. *La langue introuvable*. Paris: Maspero.
- Gameiro, Mariana Bombo Perozzi, David Dupuis, et Carla Forte Maiolino Molento. 2020. « La condition animale au prisme du « tournant ontologique » : entretien avec Philippe Descola ». *Horizontes Antropológicos*, n° 56 (mars): 293-311.
- Gardies, Jean-Louis. 1975. *Esquisse d'une grammaire pure*. Paris: Vrin.
- Geeraerts, Dirk. 2008. « La réception de la linguistique cognitive dans la linguistique du français ». In *CMLF 2008*. Paris.
- Gilbert, Éric. 1993. « La théorie des Opérations Énonciatives d'Antoine Culioli ». In *Les théories de la grammaire anglaise en France*, par Pierre Cotte. Paris: Hachette.
- Gillot, Pascale. 2013. « Pour une théorie non subjectiviste de la subjectivité : Jacques Lacan relu par Michel Pêcheux ». *Savoirs et clinique* 16 (1): 36-46. <https://doi.org/10.3917/sc.016.0036>.
- Godet, Frédéric. 2012. *Théories logiques de S. Lesniewski et systèmes évolutifs de connaissances*. Neuchâtel: Université de Neuchâtel.
- Granon-Lafont, Jeanne. 1995. « La barre et la topologie lacanienne », n° 7: 439-49.
- Grésillon, Almuth, et Jean-Louis Lebrave. 2012. « Antoine Culioli – « Toute théorie doit être modeste et inquiète ». Entretien avec Almuth Grésillon et Jean-Louis Lebrave ». *Genesis. Manuscrits – Recherche – Invention*, n° 35 (novembre): 147-55. <https://doi.org/10.4000/genesis.1071>.
- Grice, H. Paul. 1979. « Logique et conversation ». *Communications* 30 (1): 57-72. <https://doi.org/10.3406/comm.1979.1446>.
- Grize, Jean Blaise, et Gilberte Piéraud-Le Bonniec. 1995. « The use of contradiction in argumentative discourse ». *Journal of Pragmatics, Argumentation Within Language*, 24 (1): 17-34. [https://doi.org/10.1016/0378-2166\(94\)00094-U](https://doi.org/10.1016/0378-2166(94)00094-U).
- Grize, Jean-Blaise. 1998. « Logique naturelle, activité de schématisation et concept de représentation ». *Cahiers de praxématique*, n° 31 (janvier): 115-25. <https://doi.org/10.4000/praxematique.1234>.
- Guénaire, Michel. 2001. « La common law ou l'avenir d'une justice sans code ». *Le Débat* 115 (3): 49-54. <https://doi.org/10.3917/deba.115.0049>.
- Guilhaumou, Jacques. 1992. « Le structuralisme a-t-il vraiment existé ». *Espace Temps*, n° 49-50: 121-22.
- Guillemin- Flescher, Jacqueline. 2019. « Culioli Antoine, Pour une linguistique de l'énonciation, tome IV. Tours et détours, Limoges : Lambert-Lucas, 2018 ». *Histoire Épistémologie Langage* 41 (1): 179-81.
- Habert, Benoît. 1982. « Énonciation et argumentation : Oswald Ducrot ». *Mots. Les langages du politique* 5 (1): 203-18. <https://doi.org/10.3406/mots.1982.1083>.

- Hache, Émilie, Émilie Notéris, et Catherine Larrère. 2016. *Reclaim : recueil de textes écoféministes*. *Reclaim : recueil de textes écoféministes*. Sorcières. Paris: Cambourakis.
- Halliday, Michael. 1978. *Language as social semiotic : the social interpretation of language and meaning*. Londre: Edward Arnold.
- Hammarström, Harald. 1978. « Is linguistics a natural science? » *Lingua* 45 (1): 15-31.
- Haraway, Donna. 1988. « Situated Knowledges: The Science Question in Feminism and the Privilege of Partial Perspective ». *Feminist Studies* 14 (3): 575-99. <https://doi.org/10.2307/3178066>.
- . 2007. *Manifeste cyborg et autres essais. Sciences, fictions, féminismes*. Édité par Laurence Allard, Delphine Gardet, et Nathalie Magnan. Paris: Exils.
- Harris, Roy. 1998. « Théorie de l'écriture : une approche intégrationnelle ». In *Propriétés de l'écriture: actes du colloque de l'Université de Pau, 13, 14, 15 novembre 1997*, édité par Jean-Gérard Lapacherie. Vol. Volume 10 de Littératures française&comparée. Pau: Publications de l'Université de Pau.
- Harris, Zellig. 1969. « Analyse du discours ». *Langages*, n° 13: 8-45.
- Helsloot, Niels. 2010. « Marxist linguistics ». In *Society and Language Use*. Amsterdam: John Benjamins.
- Helsloot, Niels, et Tony Hak. 2000. « La contribution de Michel Pêcheux à l'analyse de discours ». *Langage et Société* 1: 5-33.
- Henry, Paul. 1977. *Le mauvais outil: langue, sujet et discours*. Horizons du langage: Série « Recherches. » Paris: Klincksieck.
- . 1995. « Theoretical Issues in Pêcheux's Automatic Discourse Analysis (1969) ». In *Michel Pêcheux: Automatic Discourse Analysis*, 21-40. Leyde: Brill. https://doi.org/10.1163/9789004458581_004.
- . 2012. « Tirer la langue ». *Essaim* 29 (2): 97-109. <https://doi.org/10.3917/ess.029.0097>.
- Herbert, Thomas. 1966. « Réflexions sur la situation théorique des sciences sociales et, spécialement, de la psychologie sociale - Cahiers pour l'Analyse (An electronic edition) » 1. <http://cahiers.kingston.ac.uk/vol02/cpa2.6.herbert.html>.
- . 1968. « Remarques pour une théorie générale des idéologies - Cahiers pour l'Analyse (An electronic edition) ». <http://cahiers.kingston.ac.uk/vol09/cpa9.5.herbert.html>.
- Hockett, Charles F. 1958. *A course in modern linguistics*. Oxford: Macmillan
- . 1967. *Language, mathematics, and linguistics*. Janua Linguarum. Series Minor 60. La Haye: De Gruyter.
- . 1987. *Refurbishing our Foundations: Elementary linguistics from an advanced point of view*. Amsterdam: John Benhamin Publishing.
- Hossenfelder, Sabine. 2018. *Lost in Math: How Beauty Leads Physics Astray*. New-York: Basic Books.
- Hubien, Hubert. 1968. « Philosophie analytique et linguistique moderne ». *Dialectica* 22 (2): 96-119.
- Husserl, Edmund. 2004. *La crise des sciences européennes et la phénoménologie transcendantale*. Paris: Gallimard.
- Hymes, Dell H. 1977. *Foundations in Sociolinguistics: An Ethnographic Approach*. Londre: Tavistock Publications.
- Jacobi, Daniel. 1985. « Sémiotique du discours de vulgarisation scientifique ». *Semen. Revue de sémio-linguistique des textes et discours*.
- Jadacki, Jacek. 2015. *Filozofia polska*. Vol. 2. Varsovie: Semper.
- Jakobson, Roman. 1963. *Essais de linguistique générale*. Paris: Minuit.

- Javeau, Claude. 1994. « De l'homme moyen à la moyenne des hommes : l'illusion statistique dans les sciences sociales ». In *Rhétorique de la science*, par de Coorebyter. Paris: PUF.
- . 2001. « Argumentation scientifique et argumentation mondaine dans la sociologie académique ». *Cahiers internationaux de sociologie* 110 (1): 83-96. <https://doi.org/10.3917/cis.110.0083>.
- Jay, Monique. 1998. « Sur l'écriture en sciences humaines ». *Journal des anthropologues. Association française des anthropologues*, n° 75 (décembre): 109-28. <https://doi.org/10.4000/jda.2642>.
- Jeanneret, Yves. 2000. « Des médias, des sciences et des textes ». *Les carnets du Cediscor*, n° 6: 199-218.
- Jeanneret, Yves, et Valérie Patrin-Leclère. 2004. « La métaphore du contrat ». *Hermès, La Revue* 38 (1): 133-40. <https://doi.org/10.4267/2042/9438>.
- Jedrzejewski, Frank. 2017. « Hétérogenèse et consistance ontologique chez Deleuze et Guattari ».
- Jedrzejewskin, Franck. 2007. *Diagrammes et Catégories*. Paris: Paris VII (thèse)
- Jorro, Anne. 2013. « Éthos professionnel ». In *Dictionnaire des concepts de la professionnalisation*, 109-12. Hors collection. Louvain-la-Neuve: De Boeck Supérieur. <https://doi.org/10.3917/dbu.devel.2013.02.0109>.
- Keller, Reiner. 2007. « L'analyse de discours comme sociologie de la connaissance. Présentation d'un programme de recherche ». *Langage et société*, n° 120: 55-76.
- Klock-Fontanille, Isabelle. 2014. « Penser l'écriture : corps, supports et pratiques ». *Communication & langages* 182 (4): 29-43. <https://doi.org/10.3917/comla.182.0029>.
- Koch, Peter, et Wulf Oesterreicher. 1985. « Sprache Der Nähe — Sprache Der Distanz. Mündlichkeit Und Schriftlichkeit Im Spannungsfeld von Sprachtheorie Und Sprachgeschichte ». *Romanistisches Jahrbuch* 36 (1): 15-43. <https://doi.org/10.1515/9783110244922.15>.
- Koren, Roselyne. 2018. « Entretien avec Roselyne Koren ». In *Ethique du discours et réponsabilité*, édité par Galia Yanoshevsky, 206-25. Limoges: Lambert-Lucas.
- Koster, Jan. 2005. « Is linguistics a natural science? » In *Organizing Grammar: Linguistic Studies in Honor of Henk van Riemsdijk*, par Hans Broekhuis, Norbert Corver, Riny Huybregts, Ursula Kleinhenz, et Jan Koster. Berlin : De Gruyter.
- Kotarbiński, Tadeusz. 1913. *Szkice praktyczne : zagadnienia z filozofii czynu*. Varsovie: Zapomoga Kasy im. J. Mianowskiego.
- . 1915. « Utylitarizm w etyce Milla i Spencera ». Varsovie: nakł. Akademii Umiejętności.
- . 1929. *Elementy teorii poznania, logiki formalnej i metodologii nauk*. Lliv: Zakład Narodowy im. Ossolińskich.
- Krajewski, Władysław. 2012. *Polish Essays in the Philosophy of the Natural Sciences*. Berlin: Springer Science.
- Krämer, Sybille. 2011. « Editorial: Vom Nutzen der Schriftbildlichkeit ». *Sprache und Literatur* 42 (novembre): 1-4. <https://doi.org/10.1163/25890859-042-01-90000001>.
- Kroker, Arthur, et Marilouise Kroker. 1991. « Ideology and Power in the Age of Lenin in Ruins ». *CTheory* 15 (1-3): ix-xv.
- Lacan, Jacques. 1971. « L'écriture ». *Littérature* 3 (3): 3-10. <https://doi.org/10.3406/litt.1971.1925>.
- . 1978. « Transfert à Saint-Denis ? Journal d'Ornicar ? Lacan pour Vincennes ». *Ornicar ?*, n° 17-18.
- . 1999. *Encore. Séminaire XX*. Paris: Seuil.

- . 2001. « Radiophonie ». *Autres écrits*. Paris: Seuil.
- . 2011. « Le désir et son interprétation. Compte rendu de J.-B. Pontalis, agréé par le Dr Lacan ». *Bulletin de psychologie* Numéro 516 (6): 541-57. <https://doi.org/10.3917/bupsy.516.0541>.
- Lafont, Robert. 1994. « La praxématique en son temps: deux propositions théoriques. » In *La lingüística francesa en España camino del siglo XXI*, par María Luz Casal Silva, María Luz Casal Silva, German Conde Tarrío, et Jesús Lago Garabatos, 29-39. Colección Nunc 1. Pozuelo de Alarcón: Arrecife.
- Lahire, Bernard. 2007. *L'esprit sociologique*. Paris: La Découverte.
- Laplanche, Jean, et Jean-Bertrand Pontalis. 2007. *Vocablaire de la psychanalyse*. Paris: Presses universitaires de France.
- Latour, Bruno. 1987. « Les “vues” de l'esprit ». Une introduction à l'anthropologie des sciences et des techniques ». In *Réseaux. Communication - Technologie - Société*. Paris: La Découverte, 79-96.
- . 2001. *L'espoir de Pandore: pour une version réaliste de l'activité scientifique*. Paris: La Découverte.
- . 2005. « Entretien avec Bruno Latour ». *Tracés*.
- . 2007. *L'espoir de Pandore. Pour une version réaliste de l'activité scientifique*. Paris: La Découverte.
- . 2014. « Technical does not mean material ». *HAU: Journal of Ethnographic Theory* 4 (1): 507-10. <https://doi.org/10.14318/hau4.1.033>.
- Latour, Bruno, et Steve Woolgar. 1988. *La Vie de laboratoire. La production des faits scientifiques*. Paris: La Découverte.
- Laval, Christian. 2018. *Foucault, Bourdieu et la question néolibérale*. Paris: La Découverte.
- Lazard, Gilbert. 2007. « La linguistique cognitive n'existe pas ». *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris*.
- Le Cor, Gwen. 2015a. « La composante visuelle de l'écriture scientifique : vers une analyse des formes ». *La revue du GERAS*, 87-102.
- . 2015b. « La composante visuelle de l'écriture scientifique : vers une analyse des formes ». *La revue du GERAS*, 87-102.
- Lecerle, Jean-Jacques. 1994. *Une philosophie marxiste du langage*. Paris: PUF.
- Lecomte, Alain. 1978. « Étude formelle des opérations discursives (à propos d'un corpus de reformulations d'un texte) ». *Langage & société* 5 (1): 20-27. <https://doi.org/10.3406/lso.1978.1116>.
- Lecourt, Dominique. 1981. *L'ordre et les jeux : le positivisme logique en question. L'ordre et les jeux : le positivisme logique en question*. Paris: Bernard Grasset.
- Lefebvre, Muriel. 2006. *Les écrits scientifiques en action : Pluralité des écritures et enjeux mobilisés*. Presse Universitaire du Midi.
- Lemay, Steeve, et Sylvio Guay. 1995. *Scénarios 436*. Laval: HRW.
- Léon, Jacqueline. 1992. « De la traduction automatique à la linguistique computationnelle. Contribution à une chronologie des années 1959-1965 ». *Traitement Automatique des Langues* 33: 25-44.
- . 2010. « AAD69 : archéologie d'une étrange machine ». *Semen* 29: 89-90.
- Léon, Jacqueline, et Jean-Marie Marandin. 1981. « Linguistique et algorithmes textuels ». In *Actes du Congrès international informatique et sciences humaines*. Liège.
- Les linguistes atterrées. 2023. *Le français va très bien, merci*. Paris: Gallimard.
- Levi-Strauss, Claude. 1964. *Le cru et le cuit*. Paris: Plon.
- L'Hermitte, René. 1969. « La linguistique soviétique ». *Langages* 4 (15): 3-13. <https://doi.org/10.3406/lgge.1969.2513>.

- Liddle, Michel. 2008. « Le développement des théories énonciatives: Antoine Culioli et son école ». In *Le développement des théories énonciatives: Antoine Culioli et son école*, 2560-70. De Gruyter Mouton. <https://doi.org/10.1515/9783110167368.3.38.2560>.
- Lordon, Frédéric. 2017. « Le “Nobel”, l'économie et les neurosciences ». *Le Monde diplomatique*.
- Lozinski, Grigori Leonidovitch. 1933. « Philologie romane et philologie japhétique ». *Romania* 59 (233): 96-119. <https://doi.org/10.3406/roma.1933.4132>.
- Lytard, Jean-François. 2018. *La Condition postmoderne: Rapport sur le savoir*. Minuit. Paris: Gallimard.
- Mac Lane, Saunders. 1991. *Categories for the Working Mathematician*. Berlin: Springer.
- . 2001. « Samuel Eilenberg and Categories ». *Journal of Pure and Applied Algebra* 1 168 (2022): 127-31.
- Macherey, Pierre. 2009. « Lacan et le discours universitaire ». Billet. *La philosophie au sens large* (blog). 2 décembre 2009. <https://philolarge.hypotheses.org/87>.
- Maingueneau, Dominique. 1979. « L'analyse du discours ». *Repères. Recherches en didactique du français langue maternelle* 51 (1): 3-27. <https://doi.org/10.3406/reper.1979.1614>.
- . 1991. *L'analyse du discours, introduction aux lectures de l'archive*. Paris: Hachette.
- . 1992. « Le tour ethnolinguistique de l'analyse du discours. » *Langages*, 114-25.
- . 2002. « Problèmes d'éthos ». *Pratiques*, 55-67.
- . 2004a. « Chapitre 18. L'éthos ». In *Le discours littéraire*, 203-21. Collection U. Paris: Armand Colin. <https://www.cairn.info/le-discours-litteraire--9782200265960-p-203.htm>.
- . 2004b. « La situation d'énonciation, entre langue et discours ». In *Dix ans de S.D.U*, 197-210. Craiova: Editura Universitaria Craiova.
- . 2007. « Genres de discours et modes de généricité ». *Le français aujourd'hui* 4: 29-35.
- . 2011. « Pertinence de la notion de formation discursive en analyse de discours ». *Langage et société* 135 (1): 87-99. <https://doi.org/10.3917/l.s.135.0087>.
- . 2013. « L'éthos : un articulateur ». *ConTEXTES* 13.
- . 2014. « Retour critique sur l'éthos ». *Langage et société*, 31-48.
- . 2016a. « Énonciation et analyse du discours ». *Corela*.
- . 2016b. « L'éthos discursif et le défi du Web ». *Itinéraires*.
- . 2022. *L'éthos en analyse du discours*. Paris: EME.
- Maingueneau, Dominique, et Frédéric Cossutta. 1995. « L'analyse des discours constituants ». *Langages*, 112-25.
- Maldidier, Denise. 1993. « L'inquiétude du discours. Un trajet dans l'histoire de l'analyse du discours : le travail de Michel Pêcheux ». *Semen* 8.
- Malinvaud, Edmon. 1996. « Pourquoi les économistes ne font pas de découvertes ». *Revue d'économie politique*.
- Malm, Andréas. 2017. *L'anthropocène contre l'histoire*. Paris: La Fabrique.
- Mamolo, Ami. 2010. « Polysemy of Symbols: Signs of Ambiguity ». *The Mathematics Enthusiast* 7 (2-3): 247-62. <https://doi.org/10.54870/1551-3440.1186>.
- Mandelbaum, Jean. 1983. « René Thom philosophe des mathématiques ». *Le Monde.fr*, 31 octobre 1983. https://www.lemonde.fr/archives/article/1983/10/31/rene-thom-philosophe-des-mathematiques_2831831_1819218.html.
- Marcus, Solomon. 1967. « Aspects mathématiques de la linguistique ». *Revue internationale des sciences sociales* 19: 57-67.

- . 1988. « Mathématique et linguistique ». *Mathématiques informatique et sciences humaines* 103: 7-21.
- Marnette, Sophie. 2006. « Je vous dis que l'autocitation c'est du discours rapporté ». *Travaux de linguistique* 52 (1): 25-40. <https://doi.org/10.3917/tl.052.40>.
- Marquis, Jean-Pierre. 2019. « Category Theory ». In *Stanford Encyclopedia of Philosophy*. Stanford: The Metaphysics Research Lab.
- Martin, Olivier. 2003. « Les mathématiques dans l'écriture en sciences humaines. Evolutions textuelles, transformations conceptuelles et épistémologiques. » In *Figures du texte scientifique*, 193-223. Paris: PUF.
- Martin, Robert. 2001. *Sémantique et Automate: L'apport Du Dictionnaire Informatisé*. Paris: PUF. <http://dx.doi.org/10.1017/S0959269502290262>.
- . 2018. *Comprendre la linguistique*. Paris: Presse universitaire de France.
- Mathy, Adrien. 2017. « Formaliser le trope : De la subjectivité linguistique à la subjectivité épilinguistique ». *Signata. Annales des Sémiotiques* 8. <http://hdl.handle.net/2268/207562>.
- . 2018. « Du support au médium, du médium au discours ». *Cahiers de praxématique*, n° 71 (décembre). <https://doi.org/10.4000/praxématique.5082>.
- . 2019. « Consubstantialité du canal et de l'énonciation : le cas du graffiti, inscription superposée et marginale ». *Cahiers internationaux de sociolinguistique* 1.
- . 2022. « Modalités éthotiques et mise en scène oppositive de deux « faire science » en physique La théorie des cordes et sa critique par un promoteur d'une vision alternative de la gravitation quantique ». *Mosaïques*, n° 18: 72-89.
- . 2023. « Graffiti as multi-layered semiosis. A socio-semiotic approach ». In . Belo Horizonte.
- . à paraître. « Sémiotique du carnage : la chair animale comme unité indicielle et symbolico-discursive ». *Signata. Annales des Sémiotiques*.
- Mayaffre, Damon. 2011. « Dormation(s) discursive(s) et discours politique : l'exemplarité des discours communistes bersus bourgeois durant l'entre-deux-guerres ».
- Mazziotta, Nicolas. 2016. « Approche sémiotique de la cartographie linguistique: La représentation symbolique des types », In. *Des dialectes galloromans aux français régionaux Cartographier et interpréter les données*, Strasbourg.
- . 2022. « Employer les diagrammes pour raisonner : usage dynamique des stemmas chez Lucien Tesnière ». In *L'oeuvre de Lucien Tesnière*, Berlin: De Gruyter.
- Mazziotta, Nicolas, et Sylvain Kahane. 2023. « Sortir du système ou l'enrichir: l'exemple des stemmas standard et non standard de Tesnière ». In . *Séminaire international de Sémiotique*, Paris.
- Merton, Robert K. 1973. *The Sociology of Science: Theoretical and Empirical Investigations*. Chicago: Chicago Press.
- Miller, Jacques-Alain. 1966. « Avertissement ». *Les Cahiers pour l'Analyse*, n° 1.
- Milner, Jean-Claude. 1978a. *De la syntaxe à l'interprétation*. Paris: Seuil.
- . 1978b. *L'amour de la langue*. Paris: Seuil.
- . 1989. *Introduction à une science du langage*. Paris: Seuil.
- . 2002. *Le Périple structural. Figures et paradigme*. Paris: Seuil.
- Milner, Judith. 1973. « Éléments pour une théorie de l'interrogation ». *Communications* 20 (1): 19-39. <https://doi.org/10.3406/comm.1973.1296>.
- Moles, Abraham. 1971. *La communication*. Paris: Denoël.
- Moore, Jason W. 2015. *Capitalism in the Web of Life. Ecology and the Accumulation of Capital*. Brooklyn: Verso.

- . 2016. *Anthropocene or Capitalocene? Nature, History, and the Crisis of Capitalism*. Oakland: PM Press/Kairos.
- Nadeau, Robert. 1999. *Vocabulaire technique et analytique de l'épistémologie*. Paris: PUF.
- Narzetti, Claudiana. 2018. « PARA UMA HISTÓRIA EPISTEMOLÓGICA DO CONCEITO DE FORMAÇÃO DISCURSIVA ». *Linguagem em (Dis)curso* 18 (3): 647-63. <https://doi.org/10.1590/1982-4017-180311-12917>.
- Neveu, Erik. 2010. « L'apport de Pierre Bourdieu à l'analyse du discours. D'un cadre théorique à des recherches empiriques ». *Mots*, 191-98.
- Neveu, Franck. 2007. « Singularités langagières du discours scientifique : l'exemple du discours linguistique. » *Pratiques : linguistique, littérature, didactique*, 101-18.
- . 2008. « Réflexion sur la forme du discours linguistique ». In *CMLF 2008*. Paris: CMLF.
- Nobile, Luc. 2014. « Introduction. Formes de l'iconicité. » *Le Français Moderne - Revue de linguistique Française* 1 (82).
- Normand, Claudine. 1983. « Françoise Gadet, Michel Pêcheux, La langue introuvable ». *Mots*. 7: 166-73.
- . 1995. « La coupure saussurienne ». *Linx*, n° 7: 219-31.
- Oger, Claire. 2019. « Formation discursive ». In *Dictionnaire encyclopédique et critique des Publics*. Metz: Centre de recherche sur les médiations.
- O'Kelly, Dairine, et André Joly. 2020. « "Effet de sens" : quel sens pour quel effet ? » In *Discours et effets de sens : Argumenter, manipuler, traduire*, édité par Carmen Pineira-Tresmontant, 11-34. Études linguistiques. Arras: Artois Presses Université. <https://doi.org/10.4000/books.apu.6963>.
- Oliveira, Isabelle. 2009. *NATURE ET FONCTIONS DE LA MÉTAPHORE EN SCIENCE - L'exemple de la cardiologie*. Paris: Harmattan.
- Olivesi. 2007. *Référence, déférence : une sociologie de la citation*. Paris: Harmattan.
- Ouellet, Maxime. 2021. « Capitalisme cybernétique et gouvernance algorithmique à l'ère de l'Anthropocène ». *Études digitales 2020 – 1, n° 9. Capitalocène et plateformes. Hommage à Bernard Stiegler*, mai. <https://doi.org/10.48611/isbn.978-2-406-11521-2.p.0139>.
- Pallotta, Julien. 2015. « Bourdieu face au marxisme althussérien : la question de l'état ». *Actuel Marx* 58 (2): 130-43. <https://doi.org/10.3917/amx.058.0130>.
- Pasaro, Valériane. 2007. « Etude expérimentale sur le développement du concept de covariation entre deux grandeurs révélé par une analyse des représentations spontanées d'élèves du premier cycle du secondaire ». Mémoire, Montréal: Université du Québec.
- Patron, Sylvie. 2006. « On the Epistemology of Narrative Theory: Narratology and Other Theories of Fictional Narrative. » *Studies across Disciplines in the Humanities and Social Sciences* 1: 118-33.
- Paveau, Anne. 2009. « L'éthique des paradigmes. Mémoire et démemoire scientifique ». In . Varsovie.
- Paveau, Marie-Anne. 2009. « L'éthique des paradigmes. Mémoire et démemoire scientifique ». In . Varsovie.
- . 2015. « [Communication] "Le préconstruit. Généalogie et déploiements d'une notion plastique", 09.04.2015 ». Billet. *La pensée du discours* (blog). 2015. <https://penseedudiscours.hypotheses.org/13667>.
- . 2017. « Positions en sciences du langage ». In *Les prédiscours : Sens, mémoire, cognition*, 63-84. Sciences du langage. Paris: Presses Sorbonne Nouvelle. <http://books.openedition.org/psn/734>.
- Pêcheux, Michel. 1969. *Analyse automatique du discours*. Paris: Dunod.

- . 1975. *Les vérités de La Palice : linguistique, sémantique, philosophie. Les vérités de La Palice : linguistique, sémantique, philosophie*. Théorie. Paris: François Maspero.
- . 1980. « Matérialité discursive. Ouverture du colloque. » In *Matérialité discursive.*, Université Paris X. Nanterre.
- . 1981a. « Analyse de discours et informatique ». In *Actes du Congrès international informatique et sciences humaines*, 699-707.
- . 1981b. *Language, Semantics and Ideology*. Language, Discourse, Society. Londre: Palgrave Macmillan London.
- . 1981c. « L'étrange miroir de l'analyse de discours ». *Langages* 15 (62): 5-8.
- . 1982a. « Lire l'archive aujourd'hui ». *Histoire Épistémologie Langage* 2 (1): 35-45. <https://doi.org/10.3406/hel.1982.3328>.
- . 1982b. « Sur la (dé-) construction des théories linguistiques ». *DRLAV. Documentation et Recherche en Linguistique Allemande Vincennes* 27 (1): 1-24. <https://doi.org/10.3406/drlav.1982.979>.
- . 1984. « Sur les contextes épistémologiques de l'analyse de discours ». *Mots. Les langages du politique* 9 (1): 7-17. <https://doi.org/10.3406/mots.1984.1160>.
- Pêcheux, Michel, et Michel Fichant. 1969. *Sur l'histoire des sciences*. Paris: Maspero.
- Pêcheux, Michel, et Catherine Fuchs. 1975. « Mises au point et perspectives à propos de l'analyse automatique du discours ». *Langages* 9 (37): 7-80. <https://doi.org/10.3406/lgge.1975.2612>.
- Pêcheux, Michel, et Françoise Gadet. 1991. « La Langue Introuvable ». *CTheory* 15 (1-3): 27-34.
- Pêcheux, Michel, et Françoise Gadet. 1983. « Michel Pecheux/Fran(Oise Gadet) ».
- Pêcheux, Michel, Claude Haroche, et Pierre Henry. 1971. « La sémantique et la coupure saussurienne : langue, langage, discours ». *Épistémologie de la linguistique*, 93-106.
- Pêcheux, Michel, Jacqueline Léon, Simone Bonnafous, et Jean-Marie Marandin. 1982a. « Présentation de l'analyse automatique du discours (AAD69) : théories, procédures, résultats, perspectives ». *Mots. Les langages du politique* 4 (1): 95-123. <https://doi.org/10.3406/mots.1982.1053>.
- . 1982b. « Présentation de l'analyse automatique du discours (AAD69) : théories, procédures, résultats, perspectives ». *Mots. Les langages du politique* 4 (1): 95-123. <https://doi.org/10.3406/mots.1982.1053>.
- Peden, Knox, et Jean-Claude Milner. 2008. « La Force du minimalisme: un entretien avec Jean-Claude Milner ». *Concept and form: The Cahier pour l'Analyse and Contemporary French Thought*.
- Pelletier, Anne-Marie. 1977. « Opération métalinguistique et théories du langage ». *Littérature* 27 (3): 6-16. <https://doi.org/10.3406/litt.1977.1139>.
- Pestre, Dominique. 2006. *Introduction aux Science Studies*. <https://www.cairn.info/introduction-aux-science-studies--9782707145963.htm>.
- Peyton Jones, Simon. 2002. « The Haskell 98 Report ».
- Pirot, Pascal. 2018. « CNRS – FNRS, destins croisés. « Le sort des nations qui négligeront la science et les savants est marqué pour la décadence », disait le roi des Belges Albert Ier dans un discours célèbre en 1927. Quel parallèle peut-on faire entre le Fonds national de la recherche scientifique né dans la foulée de ce discours et son pendant français ? » *Histoire de la recherche contemporaine. La revue du Comité pour l'histoire du CNRS*, n° Tome VII-N°1 (juin): 66-75. <https://doi.org/10.4000/hrc.2057>.

- Pontille, David. 2004. *La signature scientifique. Une sociologie pragmatique de l'attribution*. Paris: CNRS.
- Popovic, Pierre. 2011. « La sociocritique. Définition, histoire, concepts, voies d'avenir ». *Pratiques. Linguistique, littérature, didactique*, n° 151-152 (décembre): 7-38. <https://doi.org/10.4000/pratiques.1762>.
- « Position de la généalogie des sciences ». 1968. *Les Cahiers pour l'Analyse* 9: 1-4.
- Potte-Bonneville, Mathieu. 2002. « Dispositif. Foucault prêt-à-porter ». *Vacarme* 1 (18): 48-49.
- Puech, Christian. 2005. « L'émergence de la notion de « discours » en France et les destins du saussurisme ». *Langages*, n° 159: 93-110.
- Purdy, William. 1996. « FLUTED FORMULAS AND THE LIMITS OF DECIDABILITY ». *The Journal of Symbolic Logic* 61 (2): 608-20.
- Quine, Willard. 1982. *Methods of logic*. Harvard: Harvard University press.
- Rabanales, Ambrosio, et Christine de Heredia-Deprez. 1979. « Les interdisciplines linguistiques ». *La Linguistique* 15 (2): 95-105.
- Rabatel, Alain. 2017. « L'énonciation, la praxis énonciative et le discours ». *Semiotica* 2017 (219): 273-91.
- Radnitsky, Gerard. 1982. « ENTRE WITTGENSTEIN ET POPPER: Philosophie analytique et théorie de la science ». *Archives de Philosophie* 45 (1): 3-62.
- Ramognino, Nicole. 1999. « Linguistique et sociologie, un point de vue méthodologique ». *Sociologie et sociétés* 31 (1): 35-50.
- Ranger, Jean. 1986. « Le déclin du Parti communiste français ». *Revue française de science politique* 1: 46-63.
- Regan, Tom. 2012. « Préface à l'édition de 2004 ». In *Les droits des animaux*, par Tom Regan. Paris: Hermann.
- Richir, Marc. 1996. « Historicité et temporalité en cosmologie ». In *Temps cosmique, histoire humaine*, 188. Genève: Vrin.
- Rickey, Vincent Frédérick, et Jan Srzednicki. 1984. *Leśniewski's Systems: Ontology and Mereology*. Springer. Nijhoff International Philosophy Series. Dordrecht.
- Rinck, Fanny. 2010. « L'analyse linguistique des enjeux de connaissance dans le discours scientifique ». *Revue d'anthropologie des connaissances*, 427-50.
- Robin, Régine. 1973. *Histoire et linguistique*. Paris: A. Colin.
- Rosenbaum, Alexis. 2009. « Sur le statut des diagrammes de Feynman en théorie quantique des champs ». *Philosophia Scientiæ. Travaux d'histoire et de philosophie des sciences*, n° 13-2 (octobre): 151-66. <https://doi.org/10.4000/philosophiascientiæ.301>.
- Rossi, Micaela. 2014. « Métaphores terminologiques : fonctions et statut dans les langues de spécialité ». Édité par Franck Neveu, Peter Blumenthal, Linda Hriba, Annette Gerstenberg, Judith Meinschafer, et Sophie Prévost. *SHS Web of Conferences* 8: 713-24. <https://doi.org/10.1051/shsconf/20140801268>.
- Ruchon, Catherine. 2018. « De l'approche praxématique à l'analyse du discours montpelliérain ». *Semen. Revue de sémio-linguistique des textes et discours*, n° 45 (octobre). <https://doi.org/10.4000/semen.11678>.
- Sarale, Jean-Marc. 2021. « Praxème ». *Langage et société* Hors série: 285-88.
- Sériot, Patrick. 2011. « Vološinov, la philosophie du langage et le marxisme ». *Langages* 182 (2): 83-96.
- Shannon, Claude E. 1948a. « A Mathematical Theory of Communication ». *The Bell System Technical Journal* 27 (3): 379-423.
- . 1948b. « A Mathematical Theory of Communication (continued) ». *The Bell System Technical Journal* 27 (4): 623-56.

- Shannon, Claude E., et Warren Weaver. 1963. *The Mathematical Theory of Communication*. Illini Books. Urbana\slash Champaign, IL, USA: University of Illinois Press.
- Simonney, Dominique. 2012. « Lalangue en questions ». *Essaim*, n° 29: 7-16.
- Sokal, Alan. 1997. « Du bon usage des métaphores ». *La Recherche*, 8.
- Sommers, Fred. 1990. « Predication in the Logic of Terms ». *Norme Dma Journal of Formal Logic* 31.
- Stengers, Isabelle. 1992. *La volonté de faire science : A propos de la pschanalyse*. Paris: Empêcheurs de penser en rond.
- Stiegler, Bernard. 2005. « Individuation et grammatisation : quand la technique fait sens... » *Documentaliste-Sciences de l'Information* 42 (6): 354-60. <https://doi.org/10.3917/docs.426.0354>.
- Swiggers, Pierre. 2006. « Terminologie et terminographie linguistiques : problèmes de définition et de calibrage ». *Syntaxe & Sémantique* 7 (1): 13-28. <https://doi.org/10.3917/ss.007.0013>.
- Tarski, Alfred. 1935. « Der Wahrheitsbegriff in den Formalisierten Sprachen ». *Studia Philosophica* 1: 261-405.
- Tétralogies. 2019. « La déconstruction du langage. Où vont les sciences du langage ? » 2019. <https://calenda.org/540368>.
- Thevenet, Charlotte. 2020. « L'analyse des discours constituants ». GradPhi. 2020.
- Thom, René. 1972. *Stabilité structurelle et morphogénèse : essai d'une théorie générale des modèles*. Amsterdam: J. Benjamin.
- Tiercelin, Claude. 2013. *C. S. Peirce et le pragmatisme*. Paris: Collège de France.
- Timbal-Duclaux, Louis. 1985. « Textes « inlisable » et lisible ». *Communication & Langages* 66 (1): 13-31. <https://doi.org/10.3406/colan.1985.3652>.
- Touratier, Christien. 2002. *Morphologie et morphématique*. Aix en Provence: Presses universitaires de Provence.
- Tran Duc, Toan. 2016. « Functor in the 3 different worlds: Linguistics, Mathematics, Programming – FLINTERS Developer's Blog ». 2016. <https://labs.flinters.vn/technote/functor/>.
- Treton, Danielle. 2011. « La lalangue ». *Insistance* 1 (5): 163-69.
- Triomphe, Robert. 2005. « La mythologie « japhétique » : Marr entre le Caucase, la Bible et la Grèce ». *Cahiers du Centre de Linguistique et des Sciences du Langage*, n° 20: 311-41. <https://doi.org/10.26034/la.cdcls.2005.1522>.
- Van Raemdonck, Dan. 2012. *Le sens grammatical. Référentiel à l'usage des enseignants*. Bruxelles: Peter Lang.
- Várkonyi, Zsófia. 2014. « Le transfert sémantique : questions d'objet et d'observables ». Édité par Franck Neveu, Peter Blumenthal, Linda Hriba, Annette Gerstenberg, Judith Meinschafer, et Sophie Prévost. *SHS Web of Conferences* 8: 1201-15. <https://doi.org/10.1051/shsconf/20140801174>.
- Verdès-Lereoux, Jeannine. 1998. *Le Savant et la politique. Essai sur le terrorisme sociologique de Pierre Bourdieu*. Paris: Grasset.
- Vignola, Paolo. 2021. « Écartographies Une analyse pharmacologique du Capitalocène ». *Études digitales 2020 – 1, n° 9. Capitalocène et plateformes. Hommage à Bernard Stiegler*, mai. <https://doi.org/10.48611/isbn.978-2-406-11521-2.p.0089>.
- Vinciguerra, Rose-Paule. 2011. « Lacan, la linguistique & la linguisterie ». *La cause freudienne* 3: 281-85.
- Vion, Robert. 2001. « Effacement énonciatif et stratégies discursives ». In *De la syntaxe à la narratologie énonciative*, édité par Monique De Mattia et André Joly, 331-54. Paris: Ophrys.

- Volken, Henri. 2009. « Orientation émotionnelle mathématique : la raison esthétique ». *Revue européenne des sciences sociales* XLVII (2): 121-34.
- Waquet, Françoise. 2019. *Une histoire émotionnelle du savoir. XVIIe-XXIe siècle*. Paris: CNRS.
- Warren, Stephen. 2021. « Definition of “functor”; Haskell vs. C++ ». Forum post. *Software Engineering Stack Exchange*.
<https://softwareengineering.stackexchange.com/q/421566>.
- Weaver, Warren. 1949. « The Mathematics of Communication ». *Scientific American* 181 (1): 11-15. <https://doi.org/10.1038/scientificamerican0749-11>.
- Wileman, Ralph E. 1993. *Visual Communicatif*. Englewood Cliffs: Educational Technology.
- Wüest, Jakob. 2009. « La notion de diamésie est-elle nécessaire ? » *Travaux de linguistique* 2 (59): 147-62.
- Zarca, Bernard. 2009. « L’ethos professionnel des mathématiciens ». *Revue française de sociologie* Vol. 50 (2): 351-84.

Index et définitions

Index des concepts

A

Arithmétisation, 141, 251, 252

D

Dire, 18, 20, 23, 30, 31, 32, 33, 36, 44, 49, 52, 53, 54, 55, 59, 64, 65, 68, 71, 73, 75, 76, 77, 78, 82, 89, 90, 91, 92, 97, 104, 106, 107, 108, 109, 110, 116, 117, 118, 120, 122, 129, 136, 137, 138, 140, 144, 147, 153, 158, 163, 168, 173, 174, 176, 178, 180, 182, 184, 190, 194, 195, 196, 197, 198, 202, 203, 204, 206, 208, 209, 211, 214, 215, 219, 222, 223, 224, 226, 229, 230, 231, 235, 236, 237, 241, 246, 247, 249, 250, 251, 256, 257, 258, 259, 260, 261, 263, 264, 265, 273, 279, 280, 281, 283, 284, 293, 294, 300, 304, 306, 307, 308, 311, 312, 315, 317, 318, 319, 322, 323, 325, 329, 330, 339, 341, 346, 347, 349, 352, 353, 355, 359, 361, 362, 363, 365, 369, 371, 375, 376, 377, 387, 388, 389, 392, 396, 397, 398, 399, 400, 401, 404, 408, 409, 411, 413, 414, 415, 417, 418, 422, 424, 425, 427, 428, 429, 430, 431, 432, 433, 434, 435, 436, 437, 438, 445, 446, 448, 452, 458, 464, 465, 466, 467, 468, 469, 472, 475, 476, 477, 481, 482, 483, 484, 486, 489, 490, 494, 496, 498, 501, 503, 506, 507, 508, 510, 511, 514, 515, 516, 518, 519, 521, 522, 524, 528, 530, 533, 534, 541, 543, 551, 555, 559, 563, 564, 565, 566, 567, 569, 570, 572, 573, 576, 580, 581, 584, 585, 586, 587, 591, 592, 593, 594, 596, 597, 598, 599, 610, 612, 614, 616, 617, 619, 620, 621, 625, 626

Discours

—, 3, 7, 9, 11, 17, 18, 19, 20, 23, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 41, 43, 44, 45, 46, 47, 48, 49, 50, 51, 52, 53, 54, 55, 56, 57, 59, 60, 61, 62, 63, 64, 65, 66, 67, 68, 69, 70, 71, 72, 73, 74, 75, 76, 77, 80, 81, 83, 85, 86, 87, 88, 89, 90, 91, 92, 97, 101, 102, 103, 107, 108, 109, 110, 111, 112, 113, 114, 117, 118, 121, 122, 123, 124, 125, 126, 127, 129, 130, 131, 134, 135, 140, 141, 143, 144, 145, 148, 150, 152, 156, 158, 159, 160, 161, 162, 163, 164, 165, 167, 169, 171, 172, 173, 174, 175, 176, 177, 178, 179, 181, 182, 183, 184, 185, 189, 190, 191, 192, 201, 202, 204, 205, 207, 208, 209, 211, 214, 215, 239, 246, 247, 248, 250, 257, 263, 264, 272, 273, 277, 279, 280, 281, 282, 283, 286, 293, 294, 295, 296, 297, 298, 299, 300, 302, 303, 304, 305, 306, 307, 308, 309, 310, 312, 313, 314, 315, 316, 317, 318, 319, 320, 321, 322, 323, 324, 325, 327, 328, 329, 330, 331, 332, 333, 334, 335, 336, 337, 339,

341, 342, 343, 344, 345, 346, 347, 349, 350, 353, 354, 355, 356, 357, 358, 359, 365, 369, 375, 376, 385, 387, 389, 390, 392, 393, 394, 395, 396, 399, 400, 401, 404, 405, 406, 407, 409, 410, 411, 412, 413, 414, 415, 416, 417, 418, 419, 420, 421, 422, 423, 424, 425, 426, 428, 429, 430, 431, 432, 433, 434, 435, 436, 437, 438, 439, 440, 441, 442, 443, 444, 445, 446, 447, 448, 449, 450, 451, 452, 453, 454, 455, 456, 457, 458, 459, 462, 463, 464, 465, 466, 467, 468, 469, 470, 471, 472, 473, 474, 475, 476, 477, 478, 479, 481, 482, 483, 484, 485, 486, 487, 488, 489, 490, 493, 495, 496, 497, 498, 500, 501, 503, 509, 510, 511, 512, 514, 520, 523, 525, 526, 527, 528, 529, 530, 531, 533, 534, 536, 538, 539, 540, 541, 542, 543, 544, 545, 546, 547, 548, 549, 550, 551, 553, 554, 555, 556, 557, 558, 559, 560, 561, 562, 563, 564, 565, 566, 567, 568, 569, 570, 572, 573, 576, 577, 578, 580, 581, 582, 583, 584, 585, 592, 593, 594, 595, 596, 597, 598, 599, 600, 603, 604, 605, 609, 610, 611, 612, 613, 615, 616, 617, 619, 620, 621, 622, 623, 624, 625, 652

— scientifique, 34, 35, 38, 39, 40, 43, 44, 48, 50, 51, 53, 59, 61, 63, 65, 66, 67, 68, 69, 70, 71, 75, 86, 87, 89, 91, 92, 97, 101, 103, 107, 108, 109, 110, 111, 112, 117, 121, 123, 125, 127, 140, 148, 164, 171, 172, 174, 178, 205, 211, 247, 272, 279, 282, 299, 310, 315, 331, 346, 347, 392, 393, 411, 413, 414, 415, 443, 444, 458, 463, 481, 482, 500, 501, 527, 530, 540, 547, 549, 553, 554, 556, 561, 563, 566, 567, 570, 572, 573, 580, 581, 596, 597, 598, 599, 603, 604, 605, 609, 617, 620, 621

E

Écriture, 11, 20, 25, 27, 34, 39, 61, 68, 77, 89, 97, 102, 105, 107, 111, 112, 113, 114, 115, 116, 118, 119, 120, 121, 122, 123, 124, 128, 129, 130, 137, 157, 161, 167, 168, 184, 190, 192, 195, 199, 200, 203, 207, 215, 216, 224, 234, 242, 243, 249, 250, 251, 252, 253, 255, 256, 265, 267, 268, 277, 281, 283, 286, 295, 333, 337, 339, 341, 342, 344, 345, 352, 354, 355, 356, 357, 360, 361, 365, 367, 374, 375, 382, 386, 388, 389, 398, 401, 409, 454, 481, 503, 506, 507, 519, 520, 523, 543, 544, 582, 594, 617

Énonciation (voir aussi *praxéographie*), 11, 31, 34, 35, 39, 43, 44, 45, 47, 48, 49, 50, 51, 52, 53, 54, 55, 56, 57, 58, 59, 60, 61, 62, 65, 66, 67, 68, 71, 72, 73, 74, 82, 91, 92, 99, 101, 102, 103, 105, 106, 107, 108, 112, 113, 114, 115, 117, 118, 119, 121, 122, 123,

- 124, 125, 126, 127, 129, 131, 143, 159, 160, 161, 162, 163, 167, 168, 173, 174, 175, 177, 178, 179, 181, 182, 183, 184, 186, 187, 191, 198, 202, 204, 205, 206, 207, 222, 246, 247, 251, 254, 255, 257, 263, 269, 270, 273, 274, 280, 281, 282, 293, 294, 303, 307, 309, 317, 321, 322, 323, 327, 334, 335, 341, 342, 343, 346, 349, 353, 354, 355, 356, 358, 359, 360, 361, 362, 363, 364, 365, 366, 367, 374, 375, 376, 377, 379, 382, 384, 385, 386, 387, 388, 389, 390, 392, 393, 397, 398, 399, 400, 402, 405, 406, 408, 409, 410, 411, 412, 413, 415, 416, 417, 418, 419, 420, 421, 422, 423, 424, 425, 428, 429, 430, 431, 432, 433, 434, 435, 436, 437, 439, 440, 442, 443, 447, 448, 449, 450, 452, 454, 455, 456, 457, 458, 462, 463, 464, 465, 466, 467, 468, 469, 470, 471, 472, 473, 474, 475, 476, 477, 478, 479, 483, 484, 486, 489, 490, 498, 508, 510, 511, 516, 517, 518, 519, 520, 525, 528, 531, 540, 542, 544, 546, 554, 561, 565, 567, 570, 571, 576, 577, 578, 581, 582, 585, 586, 587, 588, 589, 591, 592, 593, 594, 595, 597, 599, 600, 609, 611, 612, 615, 616, 618, 619, 620
- Éthos, 11, 17, 18, 20, 25, 28, 29, 30, 31, 34, 35, 37, 38, 39, 44, 48, 52, 56, 57, 58, 59, 60, 61, 62, 63, 64, 65, 66, 67, 69, 72, 73, 74, 91, 92, 102, 120, 121, 125, 130, 146, 157, 167, 168, 169, 173, 176, 203, 204, 205, 206, 207, 208, 209, 211, 212, 213, 214, 215, 247, 279, 282, 283, 286, 295, 309, 325, 328, 342, 345, 346, 347, 375, 394, 398, 404, 405, 406, 407, 408, 409, 410, 411, 412, 413, 414, 415, 416, 417, 418, 420, 421, 422, 423, 424, 425, 428, 430, 431, 432, 433, 434, 435, 436, 462, 463, 464, 465, 466, 476, 477, 481, 485, 582, 591, 592, 597, 598, 599, 617, 620, 621, 652
- F**
- Faire science, 3, 7, 11, 17, 18, 19, 20, 28, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 41, 43, 44, 48, 52, 59, 63, 64, 65, 66, 68, 71, 72, 73, 74, 77, 80, 88, 95, 97, 112, 118, 119, 122, 125, 130, 131, 132, 133, 134, 143, 144, 145, 146, 147, 148, 149, 152, 158, 161, 163, 164, 167, 169, 170, 172, 201, 204, 215, 247, 286, 287, 293, 294, 295, 302, 303, 315, 335, 337, 338, 339, 342, 344, 345, 346, 347, 348, 353, 361, 369, 373, 374, 410, 411, 415, 431, 481, 482, 489, 493, 496, 501, 503, 512, 513, 514, 525, 526, 527, 548, 549, 551, 553, 562, 570, 572, 576, 580, 581, 582, 592, 593, 595, 596, 597, 598, 600, 603, 604, 605, 609, 612, 617, 620, 621, 622, 624, 625, 626
- Formalisme, 120, 122, 176, 257, 258, 338, 352, 370, 371, 518, 541, 551
- G**
- Galiléisme
—, 11, 36, 39, 64, 112, 119, 123, 130, 132, 133, 134, 135, 136, 146, 147, 149, 151, 164, 194, 283, 284, 285, 286, 287, 295, 296, 315, 339, 341, 344, 345, 346, 347, 360, 368, 369, 481, 485, 489, 495, 496, 507, 508, 513, 523, 547, 572, 580, 581, 582, 583, 584, 591, 597, 598, 599, 610, 612, 613, 614, 622, 623, 624
- galiléen, 11, 37, 39, 132, 133, 134, 137, 138, 145, 146, 147, 301, 302, 307, 311, 339, 345, 361, 362, 363, 369, 489, 496, 514, 523, 596, 597, 598
- Géométrie pure, 138, 139, 140, 284
- I**
- Idéologie
—, 11, 36, 37, 38, 45, 46, 81, 92, 112, 119, 121, 123, 130, 131, 132, 134, 135, 143, 144, 147, 150, 163, 164, 171, 185, 189, 242, 283, 286, 293, 294, 296, 298, 303, 304, 313, 315, 319, 320, 323, 324, 327, 329, 330, 331, 334, 335, 338, 339, 342, 343, 345, 346, 347, 352, 356, 357, 365, 369, 370, 371, 372, 373, 374, 377, 405, 412, 481, 482, 485, 493, 497, 504, 524, 525, 526, 527, 529, 530, 531, 532, 533, 536, 539, 550, 551, 557, 559, 560, 580, 581, 583, 584, 595, 611, 613, 615, 621, 623
— scientifique, 11, 36, 37, 38, 112, 119, 121, 123, 130, 132, 134, 135, 143, 144, 150, 283, 286, 293, 296, 339, 347, 356, 357, 369, 481, 482, 504, 583, 613, 621
- Inscription
—, 30, 36, 37, 38, 41, 53, 55, 57, 67, 69, 70, 77, 97, 98, 99, 100, 102, 103, 104, 105, 106, 107, 108, 109, 111, 113, 114, 115, 116, 117, 118, 119, 121, 122, 126, 127, 129, 131, 136, 140, 163, 167, 207, 242, 251, 252, 254, 259, 260, 261, 262, 263, 266, 267, 268, 269, 270, 271, 273, 274, 275, 276, 279, 280, 282, 308, 309, 325, 327, 328, 329, 333, 345, 349, 350, 351, 354, 355, 366, 367, 368, 372, 376, 385, 386, 387, 393, 395, 396, 397, 400, 402, 403, 404, 412, 436, 438, 439, 441, 443, 490, 507, 510, 524, 543, 554, 555, 556, 558, 559, 560, 561, 564, 570, 572, 581, 585, 586, 587, 588, 589, 590, 591, 595, 599, 617, 619
- M**
- Monde éthique, 59, 60, 62, 64, 102, 211, 283, 346, 407, 413, 414, 415, 481, 597
- Montrer, 26, 29, 57, 59, 100, 156, 178, 179, 206, 207, 208, 209, 281, 286, 346, 355, 411, 416, 422, 424, 425, 427, 428, 432, 448, 449, 450, 452, 462, 463, 464, 465, 466, 469, 470, 471, 472, 474, 475, 476, 477, 479, 481, 482, 483, 484, 524, 534, 553, 563, 569, 570, 572, 573, 576, 591, 592, 593, 594, 595, 596, 598, 604, 616, 619, 620, 621, 625

O

Opérationnalité, 37, 149, 150, 151, 234, 347, 357, 454, 623

P

Praxéographie

épistéméo-énonciatif, 36, 38, 112, 119, 122, 123, 124, 163, 199, 200, 209, 233, 254, 256, 258, 259, 260, 265, 266, 275, 341, 346, 354, 355, 356, 359, 360, 361, 362, 363, 364, 375, 392, 393, 395, 396, 398, 402, 409, 452, 453, 454, 481, 482, 483, 490, 493, 569, 572, 578, 584, 585, 586, 589, 591, 592, 599, 618, 619, 621

gnoséo-discursif, 36, 123, 124, 127, 199, 200, 209, 233, 327, 341, 346, 354, 355, 359, 360, 362, 363, 364, 375, 376, 392, 393, 396, 398, 399, 402, 410, 452, 453, 454, 481, 482, 483, 490, 570, 572, 582, 585, 586, 589, 591, 592, 595, 617, 618, 619, 621

processus discursif, 35, 40, 44, 52, 55, 56, 59, 65, 66, 71, 73, 74, 91, 123, 124, 127, 129, 140, 161, 163, 167, 173, 206, 294, 316, 319, 323, 349, 350, 356, 357, 358, 359, 360, 365, 366, 375, 376, 377, 385, 389, 404, 405, 407, 408, 409, 410, 416, 421, 422, 423, 424, 425, 432, 439, 440, 444, 448, 462, 467, 469, 475, 497, 528, 569, 599, 604, 616

processus énonciatif, 40, 44, 50, 52, 53, 55, 57, 59, 65, 66, 73, 91, 112, 124, 127, 129, 140, 163, 167, 173, 182, 206, 281, 354, 356, 359, 360, 375, 376, 387, 400, 404, 409, 410, 416, 417, 418, 423, 424, 425, 429, 432, 434, 435, 439, 440, 446, 448, 449, 450, 462, 464, 467, 468, 469, 470, 472, 474, 475, 484, 563, 569, 570, 573, 616

Praxis matérielle, 48, 52, 55, 57, 59, 61, 65, 66, 72, 124, 127, 131, 140, 173, 174, 204, 280, 341, 354, 355, 356, 358, 376, 387, 400, 402, 418, 424, 426,

429, 430, 431, 432, 439, 448, 449, 450, 466, 469, 470, 472, 475, 478, 483, 490, 563, 564, 565, 566, 569, 571, 573, 585, 586, 589, 594, 598, 604, 616

Praxis ordodiscursive, 52, 53, 57, 59, 62, 65, 66, 72, 92, 124, 127, 131, 173, 174, 204, 214, 280, 281, 282, 354, 356, 376, 387, 401, 423, 426, 431, 433, 448, 449, 451, 472, 475, 476, 479, 483, 484, 565, 569, 572, 573, 598, 604, 616

Praxis sociodiscursive, 35, 52, 53, 64, 72, 92, 114, 118, 124, 125, 140, 389, 415, 426, 427, 430, 431, 441, 470, 472, 475, 564, 569, 573, 598, 617

Praxis sociodiscursive, 46, 53, 62, 65, 66, 101, 112, 122, 125, 126, 127, 131, 140, 173, 280, 282, 357, 376, 402, 426, 449, 451, 564, 604, 615

R

Régime

— de mathématicité, 31, 36, 38, 119, 122, 123, 124, 126, 127, 163, 191, 200, 215, 216, 217, 341, 354, 361, 363, 364, 393, 398, 399, 400, 409, 410, 412, 453, 454, 617, 618, 619

— de mathématicité R-1, 200, 203, 215, 216, 234, 354, 398

— de mathématicité R-2A, 200, 203, 215, 216, 234, 354, 398, 399

— de mathématicité R-2a-I, 200, 216, 234

— de mathématicité R-2b-I, 200, 216, 234, 255, 354, 398, 399

— de mathématicité R-2b-II, 200, 216, 234

— de mathématicité R2-III, 200, 216, 234

voir épistéméo-énonciatif, 38, 100, 200, 249, 259, 262, 263, 265, 268, 397, 400, 401, 402, 553, 585, 588, 589, 595, 619

S

Science-type, 144, 152, 164, 604

Scientificité, 25, 65, 70, 73, 125, 126, 135, 146, 147, 148, 149, 168, 179, 211, 303, 346, 500, 555, 584

Table des figures

Fig. 1 : Pénélope défaisant son travail la nuit, Dora Wheeler Keith, 1886.....	5
Fig. 2 : Articulations entre les éléments de la problématisation initiale.....	28
Fig. 3 : Représentation de l'éthos chez Maingueneau (Maingueneau 2002, 65).....	60
Fig. 4 : Empirique/formel & Herméneutique/Heuristique	76
Fig. 5 : Premier découpage : une double temporalité.....	83
Fig. 6 : Union des temporalités.....	84
Fig. 7 : Découpage sur deux dimensions	89
Fig. 8 : Inscription - Première approche	110
Fig. 9 : Dynamique des inscriptions	128
Fig. 10 : Types de science et sciences types	151
Fig. 11 : Système de représentation chez Culioli.....	188
Fig. 12 : Dédoublage des inscriptions	202
Fig. 13 : Stratégie enthymématique	210
Fig. 14 : Exemple d'expression chez Ajdukiewicz (2007 §8).....	221
Fig. 15 : Représentation graphique de l'analyse d'Ajdukiewicz	223
Fig. 16 : Application, morphisme et foncteur.....	229
Fig. 17 : Dynamique des inscriptions : seconde tentative	243
Fig. 18 : Diagramme de Feynman (Rosenbaum 2009, fig. 1, §3).....	253
Fig. 19 : Loi de Bartsch (Machonis 1990, 96); inscription chez Mel'čuk (2008, 20).....	271
Fig. 20 : Objets graphiques chez Culioli (1968, 116-117)	272
Fig. 21 : Processus et praxis.....	281
Fig. 22 : Dynamique des inscriptions et éthos chez Culioli.....	288
Fig. 23 : Disjonction Saussurienne	305
Fig. 24 : Circularité de l'analyse du discours.....	311
Fig. 25 : De la situation de la grammaire supra-phrastique	318
Fig. 26 Rapport entre langue et discours chez et selon Pêcheux.....	324
Fig. 27 Rapport entre langue et discours chez et selon Pêcheux (agrandissement fig. 26).....	326
Fig. 28 : Triangle énonciation-inconscient-idéologie.....	336
Fig. 29 : Faire science et gnoséologie	348
Fig. 30 : Graphe jakobsonien chez Pêcheux (1969, 18).....	358
Fig. 31 : Simili-mathématique sur le double continuum	362
Fig. 32 : Schéma dialogique chez Pêcheux (1969, 27)	367
Fig. 33 : Graphe connexe de l'énoncé : il me semble que l'Église reste dans les nuages et qu'elle oublie les difficultés et les problèmes de la vie (Pêcheux et Fuchs 1975, 38) & Lecture licite et illicite d'un arbre syntaxique classique (à partir de Pêcheux et Fuchs 1975, 36)	380
Fig. 34 : Graphes imbriqués à partir de Pêcheux (1969)	381
Fig. 35 : 1 ^e image - proposition personnelle d'expression parenthétique sur la base des graphes de Pêcheux ; 2 ^e -4 ^e image – Processus de transformation chez Pêcheux et Fuchs (1975, 39-40).	383
Fig. 36 : Diagrammes et algorithmes (Pêcheux 1969).....	391
Fig. 37 : Dédoublage de l'énonciation et éthos	419
Fig. 38 : Polyphonie énonciative et composition discursive chez Pêcheux (1969)	446
Fig. 39 : Praxis et processus du point de vue du dire et du fait de dire [montrer]	451
Fig. 40 : Composition discursive d'un axiome chez Pêcheux (1969, 24)	457
Fig. 41 : Polyphonie énonciative et composition discursive - Ensemble des possibilités	460

Fig. 42 : Algorithme chez Pêcheux (1969, 94).....	461
Fig. 43 : Instance énonciative et mise en discours – Seconde proposition	474
Fig. 44 : De l'instance énonciative aux instances	480
Fig. 45 : Gnoséologie	482
Fig. 46 : <i>Espace idéologique</i>	539
Fig. 47 : Modalités discursives du faire science	593
Fig. 48 : Coproduction du discours	594
Fig. 49 : Dynamique des inscriptions - Approche finale.....	596
Fig. 50 : Aspects du galiléisme	597
Fig. 51 : Praxéographie d'une mise en discours.....	601
Tableau 1 : Les situations chez Maingueneau	51
Tableau 2 : Praxéographie – Aperçu de la version finale.....	53
Tableau 3 : Première approche praxéographique	54
Tableau 4 : Praxéographie - rappel	175
Tableau 5 : Régimes épistémico-énonciatifs (REO) -- Première proposition	262
Tableau 6 : REO – Seconde proposition	264
Tableau 7 : REO – Troisième proposition ; Trois axes du registre grammatique.....	273
Tableau 8 : REO – Quatrième proposition	276
Tableau 9 : REO – Régime grammatique	397
Tableau 10 : REO – Cinquième proposition ; Régimes grammatique, sémiotique et opératoire	402
Tableau 11 : REO dans l'AAD.....	403
Tableau 12 : Praxéographie - Rappel	442
Tableau 13 : Mathématiscité gnoséo-discursive et épistémico-énonciative.....	452
Tableau 14: REO – Sixième proposition	490
Tableau 15 : Approche comparative	499
Tableau 16 : Approche comparative entre L'amour de la langue et De la syntaxe à l'interprétation – Seconde partie	500
Tableau 17 : Praxéographie du discours - Proposition finale	568
Tableau 18 : Praxéographie du discours scientifique	575
Tableau 19 : Correspondance entre régimes épistémico-énonciatifs et praxéographie	589
Tableau 20 : Régimes épistémico-énonciatifs – Rappel	589
Tableau 21 : REO dans La formalisation en linguistique	590
Tableau 22 : REO dans l'AAD.....	590
Équation 1 : Lexis et situation chez Culioli.....	183
Équation 2 : Foncteurs et arguments.....	226
Équation 3 : Matrice représentationnelle chez Pêcheux (1969, 21)	365
Équation 4 : Proposition pour une formalisation kuhnienne de l'éthos.....	422
Équation 5 : Articulation des discours T1 et T2	438
Équation 6 : Composition discursive.....	458
Équation 7 : Composition discursive – Tentative de formalisation	459

Table des matières

RÉSUMÉ	11
SOMMAIRE	13
SECTION I – INTRODUCTION	15
1. LIMINAIRES – QUELLE PROBLÉMATIQUE ?	17
1.1. <i>Constitution de la problématique</i>	17
1.1.1. La formalisation mathématique : entre historiographie et épistémologie.....	18
1.1.2. La posture de l’auteur : entre sociologie et linguistique	25
1.2. <i>Reconfiguration et enjeux de la problématique</i>	29
1.3. <i>Plan de l’étude</i>	35
2. PROBLÉMATIQUE – QUEL DISCOURS ?	43
2.1. <i>Travailler le discours (scientifique)</i>	43
2.1.1. Des multiples acceptions du terme <i>discours</i>	45
2.1.2. Situation et praxis : éléments d’une approche intégrative.....	49
2.1.3. La question de l’éthos : entre praxis, discours et énonciation	56
2.1.4. Limites internes à l’analyse des/du discours scientifiques	66
2.2. <i>Définir une heuristique</i>	73
2.3. <i>Constituer un corpus</i>	77
2.3.1. Sélectionner les auteurs	77
2.3.2. Circonscrire une période	82
2.3.3. Modéliser le corpus	86
3. CONCLUSION INTERMÉDIAIRE – QUELLE PERSPECTIVE ?.....	91
SECTION II – FAIRE SCIENCE	95
4. LA FORMALISATION – DIMENSION TEXTUELLE DU <i>FAIRE SCIENCE</i>	97
4.1. <i>Inscription et formalisation</i>	98
4.1.1. L’inscription scientifique.....	98
4.1.2. Inscriptions matérielles et inscriptions discursives.....	103
4.1.3. L’inscription scientifique : matérialité sémiotique et fonction argumentative	107
4.2. <i>Du textuel au matériel : pour une approche énonciative</i>	112
4.2.1. La formalisation comme paramètre épistémico-énonciatif	112
4.2.2. La mathématicité : entre l’épistémico-énonciatif et l’épistémologico-discursif	119
4.2.3. La formalisation mathématique comme dispositif argumentatif	124
4.2.4. Le galiléisme comme idéologie scientifique	130
5. LA LÉGITIMATION – DIMENSION SOCIALE DU <i>FAIRE SCIENCE</i>	143
5.1. <i>Faire science ou ressembler à la science</i>	144
5.1.1. Faire science et science hégémonique	144
5.1.2. Science(s) type(s).....	149
5.2. <i>Linguistique et théorie du discours : formalisation, légitimation, tradition</i>	152
5.2.1. La linguistique et son objet : entre autonomisation et dilution	152
5.2.2. Les théories du discours : formaliser la langue en action	158
6. CONCLUSION INTERMÉDIAIRE – LES THÉORIES DU DISCOURS	163
SECTION III – DISCOURS	165
7. LA POSTURE D’AUTEUR – ASPECTS ÉTHOTIQUES ET AXIOLOGIQUES.....	167
7.1. <i>La rigueur : entre propriété épistémico-énonciative et statut ordodiscursif</i>	168
7.1.1. <i>Parrésia</i> et scénographie	168
7.1.2. Le double geste culiolien	179
7.2. <i>Le statut épistémologique et argumentatif des mathématiques chez Culioli</i>	191
7.2.1. Régimes de mathématicité et autosuffisance discursive.....	191
7.2.2. Dynamique entre aspects énonciatifs et discursifs	201
7.3. <i>Décryptage de l’éthos effectif</i>	204

7.3.1. Éthos discursif	206
7.3.2. Éthos prédiscursif	211
8. L'INTERDISCOURS MATHÉMATIQUE – LA QUESTION DU <i>FONCTEUR</i>	215
8.1. <i>Agir comme un lecteur modèle : généalogie et encyclopédisme</i>	217
8.1.1. La question de la première occurrence	217
8.1.2. Le foncteur en logique	221
8.1.3. Le foncteur en mathématique	227
8.1.4. Définition du foncteur en linguistique	231
8.2. <i>Entre signe et concept : aspects gnoséo-discursifs et épistémo-énonciatifs</i>	233
8.2.1. Conception et manipulation d'une terminologie linguistique	235
8.2.2. De la question terminologique à la question conceptuelle	242
8.2.3. Aspects éthotiques et matérialité intertextuelle	244
9. LES OBJETS CALCULABLES – PREMIER ESSAI DE CARACTÉRISATION	249
9.1. <i>Écriture et calculabilité : entre épistémique et sémiotique</i>	250
9.2. <i>L'objet diagrammatique : au-delà du sémiotique</i>	259
9.3. <i>La caractérisation à l'épreuve de l'appareil culiolien</i>	268
9.4. <i>Régimes et opérations épistémo-énonciatives</i>	275
10. CONCLUSION INTERMÉDIAIRE – UNE ÉPISTÉMOLOGIE TROUBLE	279
SECTION IV – ÉNONCIATION	291
11. IMAGINAIRE ET IDÉOLOGIE SCIENTIFIQUES – TENSIONS ET FORCLUSIONS	293
11.1. <i>La coupure saussurienne : entre objet gnoséo-discursif et acte performatif</i>	296
11.1.1. Coupure et disjonction : fonction et fonctionnement du discours	298
11.1.2. Circularité de la linguistique et transcendance	310
11.1.3. De la forclusion à l'effacement de la subjectivité : sémantique et abolition de la parole	315
11.2. <i>L'inscription du sujet : langue, science et idéologie</i>	327
12. PRATIQUES D'ÉCRITURE – AXIOMATIQUE ET AUTOMATICITÉ	341
12.1. <i>Galiléisme et discours : aspect technique, éthotique et doxique</i>	342
12.2. <i>Étude de trois catégories d'inscriptions chez Pêcheux</i>	349
12.2.1. Inscriptions axiomatiques	350
12.2.2. Inscriptions de délinéarisation de niveau 1 : l'analyse morphosyntaxique et énonciative	376
12.2.3. Inscriptions de délinéarisation de niveau 2 : l'analyse discursive	385
12.3. <i>Les mathématiques comme effets de censure</i>	392
12.4. <i>Les inscriptions calculables – deuxième essai de typologie épistémo-énonciative</i>	395
12.5. <i>Addendum – Formation imaginaire et éthos : penser le sujet</i>	404
13. ENTRE ÉNONCIATION ET DISCOURS – ÉTHOS, MATÉRIALITÉ ET EFFETS DE SENS	409
13.1. <i>Identifier la matérialité de l'éthos : propriété discursive ou énonciative ?</i>	410
13.1.1. Trois difficultés à définir l'éthos	411
13.1.2. Approcher l'éthos par l'énonciation	416
13.1.3. Une approche praxéologique de l'éthos	423
13.2. <i>Composition discursive et hétérogénéité énonciative</i>	431
13.2.1. Discours tiers et polyphonie	432
13.2.2. Discours tiers et situation de communication	439
13.2.3. Discours tiers et paramètres scéniques	444
13.2.4. Discours tiers et matérialité organisée	453
13.3. <i>L'éthos, ligne de crête de la mise en discours : entre énonciatif et discursif</i>	462
14. CONCLUSION INTERMÉDIAIRE – LE FAIRE SCIENCE : ASPECTS TECHNIQUES, ÉTHOTIQUES ET DOXIQUES	481
SECTION V – PRAXÉOGRAPHIE	491
15. <i>RÉEL DE LA LANGUE</i> ET REPRÉSENTATION – DE LA LINGUISTIQUE À LA PSYCHANALYSE	493
15.1. <i>Contexte de publication et aspects scéniques</i>	496
15.2. <i>Discours psychanalytique et (refus de) faire science</i>	501
15.3. <i>Discours linguistique et (impossible) faire science</i>	514
16. FAIRE SCIENCE ET GNOSÉOLOGIE	525
16.1. <i>Espace idéologique et formation gnoséo-discursive : la G.G.T et le witz</i>	527

16.2. <i>Topos psychanalytique : la pomme et le linguiste</i>	540
17. FAIRE SCIENCE : PROCÈS, PRAXIS, INSTANCE	553
17.1. <i>Formations discursives et faire science gnoséologique</i>	553
17.2. <i>Praxéographie du discours scientifique</i>	563
17.3. <i>Modalités discursives du faire science : Culioli, Pêcheux et Milner</i>	576
18. CONCLUSION INTERMÉDIAIRE : FAIRE OU NE PAS FAIRE SCIENCE	603
CONCLUSION GÉNÉRALE	607
A. <i>Scénarisation, problématisation et sujet</i>	609
B. <i>Enjeu épistémologique : de la formalisation logico-analytique au galiléisme</i>	610
C. <i>Enjeu définitionnel : le discours et l'énonciation</i>	615
D. <i>Enjeu méthodologique : faire science en analyse du discours</i>	617
E. <i>Enjeu historique : mémoire et héritage épistémologique</i>	621
F. <i>Un cinquième enjeu ? Mobilisation critique et faire sciences [humaines]</i>	625
BIBLIOGRAPHIE	627
INDEX ET DÉFINITIONS	646
INDEX DES CONCEPTS	648
TABLE DES FIGURES.....	651
TABLE DES MATIÈRES	653